3 1761 11649824 7

Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116498247

CA1
XC57
-M72

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 16

Wednesday, June 1, 1994

Chairperson: Judy Bethel

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 16

Le mercredi 1er juin 1994

Présidente: Judy Bethel

16

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Citizenship and Immigration

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Citoyenneté et de l'immigration

RESPECTING:

In accordance with Standing Order 108(2) and the Committee's decision of Thursday, April 21st, 1994, a study of the Citizenship Act

CONCERNANT:

En conformité au paragraphe 2 de l'article 108 du Règlement et à la décision du Comité du jeudi 21 avril 1994, étude de la Loi sur la citoyenneté

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 13 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CITIZENSHIP AND IMMIGRATION

Chairperson: Judy Bethel

Vice–Chairmen: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Members

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Associate Members

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Présidente: Judy Bethel

Vice–présidents: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Membres

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Membres associés

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 1, 1994
(26)

[*Text*]

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 3:48 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Other Member present: Jag Bhaduria.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: From the Multicultural Association of Nova Scotia: Mr. Kulvinder Dhillon. *As Individual:* Boyce Richardson, Author and Film maker.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No.6*)

Kulvinder Dhillon from the Multicultural Association of Nova Scotia made a statement and answered questions.

Boyce Richardson made a statement and answered questions.

At 5:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

EVENING SITTING
(27)

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 7:07 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Sharon Hayes and Gar Knutson.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: From the Western Council of Immigrants Serving Agencies: Diane Fisher, Board Chair. *As Individual:* Rev. Thomas N. White.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No.6*)

Diane Fisher from the Western Council of Immigrants Serving Agencies made a statement and answered questions.

Rev. Thomas N. White made a statement and answered questions.

At 8:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAUX

LE MERCREDI 1er JUIN 1994
(26)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 15 h 48, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Autre député présent: Jag Bhaduria.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: De l'Association multiculturelle de Nouvelle–Écosse: Kulvinder Dhillon. *À titre personnel:* Boyce Richardson, auteur et cinéaste.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Kulvinder Dhillon, de l'Association multiculturelle de Nouvelle–Écosse, fait un exposé et répond aux questions.

Boyce Richardson fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DU SOIR
(27)

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 19 h 07, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Sharon Hayes, Gar Knutson.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: Du Western Council of Immigrants Serving Agencies: Diane Fisher, présidente du conseil. *À titre personnel:* Révérend Thomas N. White.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Diane Fisher, du Western Council of Immigrants Serving Agencies, fait un exposé et répond aux questions.

Rév. Thomas N. White fait un exposé et répond aux questions.

À 20 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, June 1, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 1er juin 1994

• 1547

The Chairman: We have a quorum.

Members of the committee, our first witness today is Mr. Dhillon, the senior vice–president of the Multicultural Association of Nova Scotia, from Halifax. MANS, as they call it, is a voluntary non–profit organization established in 1975 and serves as the voice of multiculturalism in Nova Scotia. There are over 100 ethnocultural groups in Nova Scotia. Its priorities are multicultural education and race relations.

Mr. Kulvinder Dhillon (Senior Vice–President, Multicultural Association of Nova Scotia): Thank you, Madam Chairman.

This is the first time I've appeared before a standing committee, so if I don't follow the protocol, you will have to excuse me.

My name is Kulvinder Dhillon. I'm senior vice–president of the Multicultural Association of Nova Scotia. I distributed our fact sheet, which outlines some of our functions and who we are in Nova Scotia.

My remarks will focus mainly, but not exclusively, on the need to identify principles fundamental to Canadian citizenship.

We feel it would be useful to include a preamble in the new act, if for no other reason than to reinforce or highlight the values of citizenship. It sets the tone and prepares the readers for appropriate interpretation of the act. The preamble should point to the concept of Canada as a multicultural nation and make reference to the multicultural act as a reflection of Canada's diversity and other fundamental characteristics of the Canadian heritage and identity.

Second, Canadian citizenship is about equality and having an equal opportunity to participate fully in the building of Canada. Canada is a country that reflects the sum total of their values, ideals and aspirations, and they must take advantage of that opportunity. Building a strong Canada is a responsibility shared equally by Canadians.

• 1550

Third, the preamble should point to how people interact in Canadian society, how all citizens have equal rights and responsibilities, how each of us takes an active part in building our country that we all share. It is both a personal and a public experience for each Canadian since it has to do with feeling at home with friends, family and community.

There are the rights and responsibilities of a citizen in addition to the rights listed on the fact sheet that has been given out by the Canadian heritage and citizenship department. We suggest the following be considered: the right to preserve one's

La présidente: Il y a quorum.

Chers collègues, notre premier témoin aujourd'hui est M. Dhillon, premier vice–président de l'Association multiculturelle de la Nouvelle–Écosse, de Halifax. Cette association est une organisation bénévole à but non lucratif qui a été créée en 1975 pour servir de voix à la communauté multiculturelle de la Nouvelle–Écosse. Il y a dans cette province plus de 100 groupes ethnoculturels. Cette association a pour priorité la sensibilisation au multiculturalisme et les relations interraciales.

M. Kulvinder Dhillon (premier vice–président, Association multiculturelle de la Nouvelle–Écosse): Merci, madame la présidente.

C'est la première fois que je comparais devant un comité permanent, alors, vous m'excuserez si je ne suis pas le protocole.

Je m'appelle Kulvinder Dhillon. Je suis le premier vice–président de l'Association multiculturelle de la Nouvelle–Écosse. J'ai distribué une fiche documentaire qui décrit notre association et ses fonctions.

Mes remarques traiteront surtout, mais pas exclusivement, de la nécessité de se doter de principes fondamentaux de citoyenneté canadienne.

Nous estimons qu'il serait utile d'inclure un préambule dans la nouvelle loi, ne serait–ce que pour mettre en relief les valeurs de la citoyenneté. Ce préambule donnerait le ton à la loi et indiquerait aux lecteurs comment l'interpréter. Il devrait souligner la nature multiculturelle de la nation canadienne et indiquer que la Loi sur le multiculturalisme reflète la diversité du Canada et d'autres caractéristiques fondamentales de l'identité et du patrimoine canadiens.

Deuxièmement, la citoyenneté canadienne, c'est l'égalité, les chances égales de participer pleinement au façonnement du Canada. Le Canada est un pays qui reflète la somme des valeurs, idéaux et aspirations de ses habitants, lesquels doivent profiter de cette chance qu'ils ont de contribuer à leur société. Il incombe à chaque Canadien de faire sa part pour construire un Canada fort.

Troisièmement, le préambule devrait décrire l'interaction des membres de la société canadienne, indiquer que tous les citoyens ont les mêmes droits et responsabilités et que chacun d'entre nous contribue activement au façonnement du pays que nous partageons tous. C'est une expérience à la fois personnelle et publique pour chaque Canadien, puisqu'il s'agit de sentiments que nous éprouvons à l'égard de nos amis, de notre famille et de notre collectivité.

Tous les citoyens ont des droits et des responsabilités outre ceux figurant au document qui a été distribué par le ministère du Patrimoine et de la Citoyenneté. Nous vous suggérons d'envisager les suivants: le droit de préserver sa langue, ses

[*Texte*]

ancestral heritage, tradition and language; the right to practice the religion of one's choice; the right to protect family and property; the responsibility to protect our children from harm; the responsibility to provide safe communities for our youth, safe from crime and drugs; the responsibility for influencing moral values in our citizens; the responsibility for protecting each other from harm; the responsibility for caring for our environment; and the responsibility to work for a prosperous Canada.

By what means do we enhance the expression of citizenship? We should do it by proactive means, which include education and awareness of all citizens. It could be done by institutions such as the media and schools and with initiatives such as: a participaction-type of media series; radio phone-in programs; student debating events; role-play exercises for pre-school to university level; participation from corporations, setting in-house standards; appropriate policy development for all public agencies; appropriate curriculum development promoting patriotism; fly the Canadian flag in all public places; and sing the national anthem more frequently.

The general principles to guide the development of the new Canadian Citizenship Act should: enhance our multicultural character; protect the citizens of Canada; enforce the principles of equality; educate the Canadian public on the values of Canadian citizenship, integrity and honour; enforce Canada's laws; encourage participation in nation building; respect individuals and collective rights; instil integrity, honour, love and pride for our home, Canada; and recognize the strength of Canadian diversity.

In addition, we support the following recommendations that are being considered by the standing committee. The residency requirement for naturalization should remain as it is, or the three-month period should be changed to no more than four months in each year. I believe the committee is considering a recommendation for three months for each year.

The requirement of adequate knowledge of the official language is reasonable. The government, however, should provide more funds to the immigration settlement policy for the integration of new immigrants into Canadian culture. These services should be available to everyone and not only people who are seeking employment.

We also feel the oath of citizenship should be changed to reflect the Canadian sovereignty and Canadian Charter of Rights and Freedoms. The new oath should be similar to what Hon. Warren Allmand introduced at one time in a private member's bill.

In closing, I would like to thank the committee and the Department of Citizenship and Immigration for providing us with the opportunity to participate in this important process of defining Canadian citizenship for future generations.

[*Traduction*]

traditions et son patrimoine ancestral; le droit de pratiquer la religion de son choix; le droit de protéger sa famille et sa propriété; le droit de protéger ses enfants; le devoir de donner à nos jeunes un milieu sûr, sans crime ni drogue; le devoir de promouvoir les valeurs morales chez tous les citoyens; le devoir de se protéger les uns les autres; le devoir de prendre soin de son environnement; et, enfin, le devoir d'assurer la prospérité du Canada.

Comment pouvons-nous rehausser l'expression de la citoyenneté? Nous devrions le faire de façon proactive, en éduquant et en sensibilisant tous les citoyens. On pourrait le faire par le biais des médias et des écoles dans le cadre d'initiatives comme les suivantes: des séries participatives pour les médias; des émissions-téléphone à la radio; des concours oratoires dans les écoles; des séances de jeu de rôles de la maternelle à l'université; la participation des entreprises sous forme d'élaboration de normes internes; l'adoption de politiques de la citoyenneté par toutes les organisations publiques; la conception de programmes scolaires favorisant le patriotisme; arborer le drapeau canadien dans tous les endroits publics et chanter l'hymne national plus souvent.

La nouvelle Loi sur la citoyenneté devrait se fonder sur les grands principes suivants: rehausser la nature multiculturelle du pays; protéger les citoyens du Canada; faire respecter les principes de l'égalité; sensibiliser la population canadienne aux valeur de l'honneur, de l'intégrité et de la citoyenneté canadienne; appliquer les lois du Canada; encourager la participation à l'édification du pays; respecter les droits collectifs et individuels; insuffler les sentiments d'intégrité, d'honneur, d'amour et de fierté à l'égard de notre patrie, le Canada, et, enfin, reconnaître la force de la diversité canadienne.

En outre, nous appuyons les recommandations suivantes dont est saisi le comité. On ne devrait pas modifier l'exigence relative à la résidence aux fins de naturalisation, ou, à tout le moins, on ne devrait pas exiger un séjour de plus de quatre mois chaque année. Je crois savoir que le comité envisage de recommander une période de trois mois chaque année.

Nous estimons raisonnable d'exiger une connaissance minimale d'une des langues officielles. Toutefois, le gouvernement devrait octroyer des fonds supplémentaires à la mise en oeuvre de la politique d'installation des immigrants en vue de mieux intégrer les nouveaux arrivants à la culture canadienne. Ces services devraient être offerts à tous, et non pas seulement à ceux qui cherchent un emploi.

Nous sommes aussi d'avis qu'on devrait modifier le serment de citoyenneté de sorte qu'il tienne compte de la souveraineté du Canada et de la Charte canadienne des droits et libertés. Le nouveau serment devrait s'apparenter à celui proposé par l'honorable Warren Allmand dans un projet de loi qu'il a déjà présenté.

Pour terminer, je remercie le comité et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration qui nous ont permis de participer à ce processus important de redéfinition de la citoyenneté canadienne pour les générations futures.

[*Text*]

I hope our input will be useful to the committee in finalizing its recommendations. We look forward to receiving a copy of the final draft of the Canadian Citizenship Act. Hopefully, the new act will recognize the strength of Canadian diversity and the multicultural composition of our present and future Canadian way of life.

Thank you, Madam Chairman. I'll be prepared to answer questions.

• 1555

The Chairman: Thank you very much, Mr. Dhillon. You'll get more than the opportunity to see the final draft; you'll get an opportunity to see a draft very early, perhaps as early as the fall. The fortunate part about this is that we have input prior even to the drafting of the bill.

Ms Clancy (Halifax): Mr. Dhillon, welcome. I'm particularly delighted to have you here today. People are always surprised when they realize that what is considered to be a very small and relatively homogeneous province like Nova Scotia has a very vibrant multicultural fabric. I wonder if you would tell us approximately how many different groups your organization represents.

Mr. Dhillon: We have different regional councils in seven regions in the province of Nova Scotia. Each council has anywhere from 50 to 60 different ethnic and cultural groups. In total, it's something around 400 or 500, in different parts of Nova Scotia.

In addition to that, we are also represented by the Canadian Human Rights Commission, the Heritage Language Association and, you can say, the provincial–level groups. So we basically represent the whole province.

Ms Clancy: Mr. Dhillon, certain journalists consider this review of the Citizenship Act, the report prior to a new act, and looking at a preamble and the oath, etc., to be pointless and unsophisticated at best and dangerous at worst. What's your opinion?

Mr. Dhillon: My understanding on reading the act at present is basically that it's a legalistic document. It does not say what Canadian culture or heritage is. Not starting with setting the values of Canadian life and the Canadian way, you will be amiss. I feel strongly that there should be a preamble outlining what Canada is all about and what we are, and then go through the Citizenship Act. Otherwise, I basically see a legal document per se.

Ms Clancy: Thank you very much, Mr. Dhillon.

Thank you, Madam Chair.

Mr. Knutson (Elgin—Norfolk): Yesterday we heard the argument that if we try to define what a Canadian is, even when we use the word "tolerance", that invites someone at a future date to start looking at un–Canadian activities. Then one could make the argument that there are lots of Canadians who might not be tolerant. Are they any less Canadian? There are lots of Canadians who don't share any kind of common values. If we try to define what a Canadian is, does that limit an individual's freedom to be whatever they want under the law?

[*Translation*]

J'espère que notre contribution sera utile au Comité lorsqu'il lui faudra formuler ses recommandations. Nous espérons recevoir un exemplaire de la version définitive de la nouvelle Loi sur la citoyenneté du Canada. Nous espérons que la nouvelle loi reconnaîtra la puissance de la diversité canadienne et la composition multiculturelle du Canada actuel et futur.

Merci, madame la présidente. Je suis maintenant disposé à répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Dhillon. Vous aurez l'occasion de voir plus que la version définitive; nous vous ferons parvenir un avant–projet, peut–être dès l'automne. Il est heureux que nous puissions connaître les vues des intéressés avant même que soit rédigé le projet de loi.

Mme Clancy (Halifax): Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Dhillon. Je suis particulièrement ravie de vous accueillir aujourd'hui. Les gens sont toujours étonnés d'apprendre que ce qu'ils considèrent comme une province relativement petite et homogène, la Nouvelle–Écosse, est une société multiculturelle très riche. J'aimerais que vous nous disiez combien de groupes, environ, vous représentez.

M. Dhillon: Notre association compte des conseils régionaux dans sept régions de la Nouvelle–Écosse. Chaque conseil regroupe de 50 à 60 groupes ethniques culturels différents. Au total, notre association représente donc de 400 à 500 groupes de diverses régions de la Nouvelle–Écosse.

En outre, nous sommes représentés au sein de la Commission canadienne des droits de la personne, de la Heritage Language Association et d'autres groupes provinciaux. Nous représentons donc à peu près toute la province.

Mme Clancy: Monsieur Dhillon, certains journalistes estiment que cet examen de la Loi sur la citoyenneté avant même la rédaction d'un avant–projet de loi la modifiant, l'examen d'un préambule et d'un serment, etc., est inutile et simpliste, au mieux, et dangereux, au pire. Qu'en pensez–vous?

M. Dhillon: J'ai lu la loi actuelle et je trouve que c'est un document légaliste. Elle ne nous dit pas ce que sont la culture et le patrimoine canadiens. Vous auriez tort de ne pas commencer par établir les valeurs de la vie au Canada. Je crois fermement qu'on devrait inclure un préambule décrivant ce qu'est le Canada et ce que sont les Canadiens; vous pourrez ensuite passer à l'étude de la loi comme telle. Sinon, la loi restera un document purement juridique.

Mme Clancy: Merci beaucoup, monsieur Dhillon.

Merci, madame la présidente.

M. Knutson (Elgin—Norfolk): Hier, on nous a dit que si nous tentions de définir ce que c'est que d'être Canadiens, même en utilisant un mot comme «tolérance», on ne fera qu'inviter les gens à chercher des activités anticanadiennes. D'ailleurs, on pourrait toujours prétendre que bien des Canadiens ne sont pas tolérants. Sont–ils moins Canadiens pour autant? De nombreux Canadiens ne partagent pas les mêmes valeurs. Si nous tentons de définir ce que c'est d'être Canadien, ne limiterons–nous pas la liberté d'être de chacun en vertu de la loi?

[*Texte*]

Mr. Dhillon: I don't necessarily agree with that myself, personally. We all know what we are or who we are. Everyone is equal, but different. We can define a Canadian as being Canadian. We may come from different cultures and different backgrounds. I don't see it as a matter of winning points or losing points or having differences here. I think we all know what Canada is. If some questions are being raised on that point, I would say that would be, in my opinion, shortsightedness and not to the long–term benefit of Canada itself. Hopefully, people will understand that.

Mr. Knutson: Let me ask a question about the promotion of multiculturalism and your line about rights and responsibilities and the right to preserve one's ancestral heritage, tradition, and language. I'll start with my latter point. Do you think it's within the charter now that we have the right to preserve one's ancestral heritage, tradition, and language? Do you think those rights are guaranteed under the charter by implication?

Mr. Dhillon: I think most likely you're right. I'm not a lawyer; I'm just a simple person.

The way I understand the Charter of Rights, in the broader sense, I think that's covered, but it doesn't hurt to explain or elaborate more in different acts.

Mr. Knutson: This is my final question, and I'm going to have to take a minute to think this through.

• 1600

From the news last night, regarding the turban, my sense is that there's a growing intolerance at times toward people who are different in this country. If you scratch the surface of many institutions or individuals, they can be encouraged only so much to accept people who are different, but at some point they draw the line.

By putting multiculturalism within the Citizenship Act, do we risk a backlash that is not in anyone's interest at this point in our history? For those reasons might it be wise to leave a reference to multiculturalism out of the Citizenship Act?

Mr. Dhillon: First, let me say with reference to last night that I also belong to the same community but I'm not wearing the turban.

Mr. Knutson: Right.

Mr. Dhillon: I accept your explanation, but I think that part of the Canadian community who can think in the broader sense of what Canada is would be very small.

My personal view is that by educating and explaining more about diversity and what its strengths are, as well as what multiculturalism is, these fears may be alleviated in certain minds. Of course, you cannot always eliminate anything 100%.

My own opinion is that we should educate Canadians. This should not be necessarily any particular part of Canada or a particular community, but all Canadians. We should educate and explain to them what Canada is, what diversity is, what the strength of diversity is, and what multiculturalism is. It's a sharing of different cultures among ourselves.

[*Traduction*]

M. Dhillon: Personnellement, je ne suis pas tout à fait de cet avis. Nous savons tous ce que nous sommes ou qui nous sommes. Nous sommes tous égaux mais différents. Nous pouvons définir les Canadiens comme canadiens. Nos cultures ou nos antécédents sont peut–être différents, mais cela ne signifie pas que certains sont meilleurs que d'autres. Nous savons tous ce qu'est le Canada. Ceux qui soulèvent des questions à ce sujet sont, à mon avis, myopes et ne pensent pas aux intérêts à long terme du Canada. J'espère que les gens le comprendront.

M. Knutson: J'ai une question sur la promotion du multiculturalisme et ce que vous avez dit sur nos droits et nos responsabilités, notamment le droit de préserver sa langue, ses traditions et son patrimoine ancestral. Je vais commencer par mon deuxième point. D'après vous, la charte ne nous donne–t–elle pas actuellement le droit de préserver notre langue, notre tradition et notre patrimoine ancestral? Ne croyez–vous pas que ces droits sont garantis implicitement par la charte?

M. Dhillon: Vous avez probablement raison. Je ne suis pas avocat, je ne suis qu'un simple citoyen.

Si mon interprétation de la Charte des droits est juste, cette garantie y existe implicitement, mais je crois qu'il ne serait pas mauvais de la préciser davantage dans différentes lois.

M. Knutson: Voici ma dernière question. Permettez–moi d'abord d'y réfléchir pour bien la formuler.

On a parlé du port du turban hier soir aux nouvelles. Cela m'a donné l'impression que les Canadiens sont de plus en plus intolérants à l'endroit de ceux qui sont différents. Si vous allez au–delà de la surface, vous constaterez que bon nombre d'institutions ou de personnes n'accepteront les gens différents que dans une certaine mesure.

En incluant le multiculturalisme dans la Loi sur la citoyenneté, ne risquons–nous pas de provoquer un ressac qui n'est souhaitable pour personne? Ne serait–il pas plus sage de ne pas faire allusion au multiculturalisme dans la Loi sur la citoyenneté?

M. Dhillon: Tout d'abord, en ce qui concerne les nouvelles d'hier soir, je tiens à dire que j'appartiens à cette communauté même si je ne porte pas de turban.

M. Knutson: Oui.

M. Dhillon: Je comprends votre explication, mais je suis d'avis que cette partie de la collectivité canadienne dont la vision du Canada est si étroite est en fait très petite.

Personnellement, je crois qu'en expliquant aux gens ce qu'est la diversité et ses avantages, ainsi que ce qu'est le multiculturalisme, en les sensibilisant à ces concepts, nous pourrons apaiser les craintes, même si nous ne pourrons, bien sûr, les éliminer complètement.

Je crois que nous devrions sensibiliser les Canadiens. Je ne parle pas nécessairement d'une région ou d'une collectivité en particulier, mais bien de tous les Canadiens. Nous devrions leur expliquer ce qu'est le Canada, ce qu'est la diversité, la puissance de la diversité et ce qu'est le multiculturalisme. Il s'agit de partager entre nous nos différentes cultures.

[*Text*]

With that, those misgiving or fears could possibly be eliminated, but I have to agree that you cannot eliminate anything 100%. There will be some section of our community of Canada that may not agree with it.

Mr. Knutson: Just on that point, though, do you think that kind of educational process—if I can call it groundwork—should go on within the country first? Then, once there's a general level of acceptance, perhaps at that point you might want to institutionalize it within a statute.

Here's another way of asking this question. Do you think we're ready to endorse multiculturalism within the Citizenship Act?

Mr. Dhillon: I think we are ready because the multiculturalism act has been passed for some time now. People have been aware of it. Different organizations across the country have been working with that. They have been educating and dealing with it and sharing with different Canadians.

Mr. Knutson: Would you agree that the issue of the veterans might suggest we're not ready for it?

Mr. Dhillon: I think this is only one instance in the entire Canadian way of life.

Mr. Knutson: Okay.

Mr. Dhillon: They're not necessarily the majority, but close to 90% or something like that. It's just one very small section of Canadian life, I guess.

Mr. Knutson: Fair enough.

Mr. Assadourian (Don Valley North): Thank you for coming for this presentation.

My question is on page 3 and deals with rights and responsibilities. Item number 3 talks of the right to protect family and property. Item number 4 talks of the responsibility to protect our children from harm. How do you intend to protect that? Is this to be done by the citizens or by the institutions?

Mr. Dhillon: The idea here, when we were defining the preamble of the Canadian Citizenship Act, was that we should at least note these things even though they're covered in the Charter of Rights and other things, as some might suggest.

With the Canadian Citizenship Act a landed immigrant or a permanent resident becomes a Canadian citizen. You reinforce these values of the Canadian way of life and Canadian citizenship there.

It will be discussed when people apply for citizenship and go through the process here. They're aware of these things. This will not necessarily be a legalistic term, but it's reinforcing maybe what we already have in certain other places in the statutes.

Mr. Assadourian: Take this issue of item number 3, which deals with the protection of property. I don't think, in the law, we have properties in this country, because they're owned by the Queen. Am I right?

[*Translation*]

Ainsi, certaines craintes ou hésitations pourraient disparaître, même si, comme vous le dites, elles ne disparaîtront jamais totalement. Il y aura toujours quelques Canadiens qui ne seront pas d'accord.

M. Knutson: À ce sujet, ne croyez–vous pas que ce processus de sensibilisation—ces premières démarches—devrait se faire au sein du pays d'abord? Puis, une fois que ces concepts seront généralement bien acceptés, on pourrait envisager de les inclure dans une loi.

Permettez–moi de reformuler la question. Croyez–vous que nous sommes prêts à accepter que le multiculturalisme fasse partie de la Loi sur la citoyenneté?

M. Dhillon: Je crois que nous sommes prêts parce que la Loi sur le multiculturalisme a été adoptée il y a déjà un bon moment. Les gens la connaissent. Diverses organisations, un peu partout au pays, se servent de cette loi pour éduquer la population et l'encourager à accepter les Canadiens qui sont différents.

M. Knutson: Ne croyez–vous pas que le traitement qu'ont subi les anciens combattants portant le turban indique que nous ne sommes pas prêts?

M. Dhillon: Ce n'est qu'un cas dans toutes les sphères d'activités du Canada.

M. Knutson: Je vois.

M. Dhillon: Ces gens ne représentent pas la majorité. Je dirais que 90 p. 100 des Canadiens acceptent l'idée du multiculturalisme. Ce cas est une exception.

M. Knutson: D'accord.

M. Assadourian (Don Valley–Nord): Merci beaucoup d'être venu.

Ma question porte sur la page 3 de votre mémoire, plus précisément les droits et responsabilités. Au point 3, vous mentionnez le droit de protéger sa famille et ses biens et, au point 4, le devoir de protéger nos enfants. Comment avez–vous l'intention d'assurer cette protection? Cela incombera–t–il aux particuliers ou aux institutions?

M. Dhillon: Lorsque nous avons tenté de définir le préambule de la Loi sur la citoyenneté du Canada, nous avons pensé qu'il serait bon d'y inclure ces droits et responsabilités, même si la Charte des droits et d'autres documents y font allusion, comme le font valoir certains.

Selon la Loi sur la citoyenneté, tout immigrant ou résident permanent devient un citoyen canadien. Avec ce préambule, vous mettez en relief les valeurs de la citoyenneté canadienne et du mode de vie canadien.

On en discutera lorsque les nouveaux arrivants demanderont la citoyenneté canadienne. Ils prendront alors connaissance de ces droits et libertés. Il ne s'agit pas nécessairement de termes juridiques, mais ils permettent de réitérer ce que stipulent déjà d'autres lois.

M. Assadourian: Revenons au point 3, la protection des biens. Je ne crois pas que la loi du Canada nous permette de posséder des biens puisque c'est la Reine qui les possède, n'est–ce pas?

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1605

Mr. Bryden (Hamilton—Wentworth): Crown properties—

Mrs. Hayes (Port Moody—Coquitlam): Property rights are not included in the Charter of Rights.

Mr. Assadourian: Because?

Mrs. Hayes: They just weren't.

The Chairman: We should be asking our witness questions.

Mr. Assadourian: The other question I have is about the oath. I was talking to Warren Allmand about his private member's bill, which failed. I'm interested to know if you would agree to the addition of the words "Canada, united and indivisible" in the oath or whether your association would agree to it.

Mr. Dhillon: I didn't mean to endorse completely what the Hon. Warren Allmand said in Parliament through his private member's bill. I meant that with something like that I don't necessarily endorse exactly what he said. What I'm saying is that we are a sovereign country and we should have allegiance to the country, whether we say united or other things. We have no problem with that.

Mr. Assadourian: Well, do you agree with united and indivisible? You have no problem with that?

Mr. Dhillon: United and. . .?

Mr. Assadourian: Indivisible, meaning that we can't take part of Canada and walk away with it.

Mr. Dhillon: I have difficulty with indivisible. We're talking about Canada as it is now, as a whole. As a Canadian I don't like to see any part being separated, if that's what you're driving at. I'm not sure.

Mr. Assadourian: That's what I'm driving at. Do you want to be separated or not to be separated?

Mr. Dhillon: No, we don't want to be separated. Canada should stay as it is right now.

The Chairman: Hear, hear!

Mr. Assadourian: Thank you.

Mrs. Hayes: Just to follow up on my ad hoc comment before I was. . . I would agree with you that property rights should be specifically included as a right of the Canadian citizen.

I have three quick questions. At the bottom of page 5 you mention we should sing the anthem more frequently. Just out of curiosity, do you think the anthem should be sung in the House of Commons?

Mr. Dhillon: It wouldn't hurt.

Mrs. Hayes: That would be one opportunity to do that. We're looking at that. That's interesting.

Second question. You say you think we should enhance the multicultural character of Canada. Actually, I found your answer to Ms Clancy concerning the 400 to 500 groups in Nova Scotia interesting. A concern of mine with including the notion of multiculturalism is of course the funding of these things. Would each of these groups that you mention qualify for funding under either multiculturalism or human rights or heritage programs?

M. Bryden (Hamilton—Wentworth): Les biens de la Couronne. . .

Mme Hayes (Port Moody—Coquitlam): Le droit à la propriété n'est pas prévu par la Charte des droits.

M. Assadourian: Pourquoi?

Mme Hayes: Je n'en sais rien, il n'y est pas.

La présidente: Nous devrions poser des questions à notre témoin.

M. Assadourian: Mon autre question porte sur le serment. J'ai parlé à M. Warren Allmand de son projet de loi qui a échoué. Seriez-vous d'accord ou votre association serait-elle d'accord pour qu'on inclue au serment les mots «le Canada, uni et indivisible».

M. Dhillon: Mon intention n'était pas d'appuyer le projet de loi de M. Warren Allmand dans son intégralité. Je ne suis pas nécessairement d'accord avec tout ce qu'il a dit. Seulement, le Canada est un pays souverain et les Canadiens devraient promettre allégeance à leur pays, que ce serment parle d'un pays uni ou d'autre chose. Nous ne nous opposons pas à cela.

M. Assadourian: Mais êtes-vous d'accord à ce qu'on parle d'un pays uni et indivisible? Vous ne vous opposez pas à cela?

M. Dhillon: Uni et. . .?

M. Assadourian: Indivisible, c'est-à-dire que personne ne peut s'approprier une partie du Canada.

M. Dhillon: Le terme «indivisible» me pose un problème. Nous parlons du Canada tel qu'il existe actuellement, dans son intégralité. Comme Canadien, je n'aimerais pas que le Canada soit désuni, si c'est ce que vous voulez dire. Je n'en suis pas certain.

M. Assadourian: C'est là où je veux en venir. Voulez-vous que le Canada doit désuni ou non?

M. Dhillon: Non, nous ne voulons pas la désunion du Canada. Le Canada devrait demeurer tel qu'il est à l'heure actuelle.

La présidente: Bravo!

M. Assadourian: Merci.

Mme Hayes: J'aimerais d'abord revenir à ce que j'ai dit un peu plus tôt. Je crois aussi que tout citoyen canadien devrait jouir du droit à la propriété.

J'ai trois petites questions. Au bas de la page 5, vous dites qu'on devrait chanter l'hymne national plus souvent. Par curiosité, j'aimerais savoir si vous croyez que nous devrions chanter l'hymne national à la Chambre des communes?

M. Dhillon: Ce ne serait pas une mauvaise idée.

Mme Hayes: Il serait peut-être possible de le faire. Nous examinons cette possibilité. C'est une idée intéressante.

Deuxième question: vous dites que nous devrions rehausser la nature multiculturelle du Canada. En réponse à la question de M^me^ Clancy, vous avez dit que vous représentiez de 400 à 500 groupes de la Nouvelle-Écosse; cela m'a semblé intéressant. Cependant, ce qui me préoccupe lorsqu'on parle de multiculturalisme, c'est qu'il faut financer tous ces groupes. Est-ce que chacun des groupes auxquels vous avez fait allusion est financé dans le cadre d'un programme de patrimoine, de droits de la personne ou de multiculturalisme?

[*Text*]

Mr. Dhillon: I'm not sure. I might have misled you. When I say 400 to 500 groups, I mean there are seven different regions of the province and in each region we're talking about 40 to 50 different groups. So it's 40 or 50 groups in each region. These individual groups do not apply for grants or funds from the government, either federal or provincial; they all work as volunteers themselves at this time.

The Multicultural Association of Nova Scotia does apply to the province and the federal government for funding to carry out programs. So in answer to your question, only one organization applies for the funds, which is the Multicultural Association of Nova Scotia, not 400 or 500 different groups.

Mrs. Hayes: Okay. My understanding is that's probably not the case across the nation. I know people can actually get funds from an umbrella organization and apply for them themselves as well, and my understanding is that often happens.

The third question actually comes from part of your statement. You mentioned that a three–month period was being considered for the residency requirement and you would suggest it be changed to a four–month period each year. My question would be how did you become privy to that information? I'm not privy to that information myself.

Mr. Dhillon: Well, I didn't have this information from anywhere else. My suggestion came from the fact that airline tickets are valid for 120 days, or something like that, which works out to roughly four months. If a person goes to India or the Far East or south after Christmas because of our weather here, for example, he or she could be going for three months or two months or four months. Since the airline ticket is valid for 120 days, to make it reasonable that's the figure I came up with, to make it convenient for people, especially since we're all retiring now at 55 or thereabouts. If people go out and they're not citizens yet, then they'll be missing every year not qualifying to become a citizen if they're not a citizen by 55 or thereabouts. My reasoning for four months basically was the availability of the excursion ticket for 120 days.

[*Translation*]

M. Dhillon: Je l'ignore. Je vous ai peut–être induits en erreur. J'ai parlé de 400 à 500 groupes, mais il s'agit en fait de 40 à 50 groupes différents dans chacune des sept régions de la province. Ces groupes ne sollicitent pas d'argent du gouvernement fédéral ou provincial; ce sont tous des organismes bénévoles.

Toutefois, l'Association multiculturelle de la Nouvelle–Écosse présente des demandes de fonds au gouvernement fédéral et provincial pour dispenser ses services. Par conséquent, pour répondre à votre question, seule l'Association multiculturelle de la Nouvelle–Écosse sollicite des fonds publics, et non pas 400 à 500 groupes différents.

Mme Hayes: Très bien. Je ne crois cependant pas que ce soit le cas pour tout le pays. Je sais que de nombreux groupes obtiennent des fonds publics sans en faire eux–mêmes la demande mais par l'entremise d'organisations cadre.

Ma troisième question découle de certaines de vos remarques. Vous avez dit qu'on envisageait de fixer à trois mois par année la période relative à l'exigence de résidence et que vous préféreriez que ce soit quatre mois par année. J'aimerais savoir comment vous avez obtenu ces informations? Je n'en étais même pas au courant moi–même.

M. Dhillon: Personne ne nous a fourni ces renseignements. Cependant, les billets d'avion sont généralement bons pour 120 jours, environ, ce qui équivaut à peu près à quatre mois. Celui qui va en Inde, en Extrême–Orient ou dans le sud après Noël en raison de notre climat, par exemple, pourrait être absent pour deux, trois ou quatre mois. Puisque les billets d'avion sont généralement bons pour 120 jours, ce chiffre m'a semblé raisonnable et pratique pour tous, particulièrement compte tenu du fait que nous prenons presque tous notre retraite vers 55 ans. Ceux qui ne sont pas encore des citoyens canadiens et qui partent en voyage chaque année pourraient rater leur chance d'obtenir la citoyenneté canadienne s'ils ne l'ont pas obtenue avant d'avoir 55 ans. J'ai pensé à quatre mois essentiellement parce que les billets d'avion au tarif excursion sont valides pour 120 jours.

• 1610

Mrs. Hayes: An airline ticket being a return trip?

Mr. Dhillon: Yes.

Mrs. Hayes: That would be out of Canada for a maximum—

Mr. Dhillon: You can be away for four months and still use the same air fare. That was my reasoning. Now, if that's not good enough—

Ms Clancy: I have a point of information. I think Mrs. Hayes might not realize that currently under the Citizenship Act if you're out for 90 days. . .I think that's where Mr. Dhillon was getting his 90 days from.

Mrs. Hayes: Oh, okay.

Ms Clancy: Yes, it's in the current act.

Mme Hayes: Un billet d'avion aller–retour?

M. Dhillon: Oui.

Mme Hayes: Le séjour à l'extérieur du Canada durerait donc au maximum. . .

M. Dhillon: Vous pouvez être à l'extérieur du Canada quatre mois et revenir avec le même billet d'avion. C'est là–dessus que se fonde mon raisonnement. Maintenant, si cela ne vous plaît pas. . .

Mme Clancy: Je pourrais peut–être apporter un éclaircissement. Madame Hayes ne sait peut–être pas qu'à l'heure actuelle, la Loi sur la citoyenneté prévoit que si vous êtes à l'extérieur du pays pour 90 jours. . . M. Dhillon parle de la période de 90 jours déjà prévue par la loi.

Mme Hayes: Oh, d'accord.

Mme Clancy: Cela figure déjà dans la loi.

[*Texte*]

Mrs. Hayes: This seemed to read that if you were here three months out of a year, then that would be sufficient, or four months—

Ms Clancy: No. If you're out 90 days, then you lose your place.

Mrs. Hayes: Okay. Thank you.

Mr. Nunez (Bourassa): Even though I didn't hear all of your statement, I want to thank you for your contribution. I was glad to see that your association was incorporated in 1975 in Nova Scotia, because most of the multicultural associations are in Ontario, Quebec, and British Columbia.

On page 3 you mentioned your rights and responsibilities, but you don't mention our responsibility as a country and individually to protect the poor people in this country. There are an increasing number of poor people in Canada. Many of these people come from other communities. I am a member of the Latin America community. There are an increasing number of poor people and we have to protect them, the state has to protect them, the government has to protect them. Why didn't you mention this obligation? Canada has to be a compassionate country, a generous country. You do not mention that point.

Mr. Dhillon: Madam Chairman, I didn't mean to exclude that particular item. We completely agree with that. I think when I said the responsibility for protecting each other from harm. . .maybe that's a broader statement. But I agree with you.

Mr. Nunez: Okay. Page 6, number 2, "The requirement of adequate knowledge of the official language is reasonable". Did you know that there are two official languages in Canada?

Mr. Dhillon: Yes.

Mr. Nunez: French and English.

Mr. Dhillon: Yes.

Mr. Nunez: Did you forget that? Why didn't you speak of the two official languages?

Mr. Dhillon: I know there are two official languages: English and French. I didn't mention them because they are so obvious.

Mr. Nunez: Okay. You also mentioned citizenship. . .the bill introduced by our colleague Warren Allmand. Did it mention the oath to Queen Elizabeth?

Mr. Dhillon: Yes.

Mr. Assadourian: Mr. Chairman, if I could explain that. . . it says Queen of Canada.

The Chairman: Order, please. The question, Mr. Nunez, was to the witness.

Mr. Nunez: Yes.

Mr. Dhillon: I think the present oath. . .to Her Majesty Queen Elizabeth II, and it keeps going. . .everything after that. From our point of view, we were saying that if we're going to change the act, make these changes, then we should bring it to the present day Canadian way of life, I guess, and sovereignty. When we take Canadian citizenship, we take allegiance to the country. That was my reason for suggesting the change.

[*Traduction*]

Mme Hayes: On semblait dire que si vous séjourniez au Canada trois mois chaque année, ou quatre mois, cela suffisait pour. . .

Mme Clancy: Non, si vous êtes à l'extérieur du pays 90 jours, vous n'êtes plus admissible.

Mme Hayes: Très bien. Merci.

M. Nunez (Bourassa): Je n'ai malheureusement pas entendu tout votre exposé, mais je vous remercie d'être venu. Je suis heureux de savoir que votre association a été créée en Nouvelle–Écosse en 1975, parce que la plupart des associations multiculturelles se trouvent en Ontario, au Québec et en Colombie–Britannique.

À la page 3, vous parlez des droits et des responsabilités, mais vous ne faites pas allusion au devoir du pays et de ses citoyens de protéger les pauvres du pays. Il y a de plus en plus de pauvres au Canada. Bon nombre d'entre eux font partie d'autres communautés. Moi–même, j'appartiens à la communauté latino–américaine. Il y a de plus en plus de pauvres chez–nous et nous devons les protéger, l'État doit les protéger, le gouvernement doit les protéger. Pourquoi n'avez–vous pas fait mention de cette obligation? Le Canada doit faire preuve de compassion, de générosité. Vous n'en avez pas parlé.

M. Dhillon: Madame la présidente, je ne voulais pas exclure précisément cette obligation. Nous sommes tout à fait d'accord avec vous. C'est un peu ce que nous voulions dire lorsque nous avons parlé du devoir que nous avons tous de nous protéger les uns les autres. Je suis d'accord avec vous.

M. Nunez: Très bien. À la page 6, point 2, vous dites qu'il est raisonnable d'exiger une connaissance suffisante de la langue officielle. Savez–vous que le Canada a deux langues officielles?

M. Dhillon: Oui.

M. Nunez: Le français et l'anglais.

M. Dhillon: Oui.

M. Nunez: L'aviez–vous oublié? Pourquoi n'avez–vous pas parlé des deux langues officielles?

M. Dhillon: Je sais qu'il y a deux langues officielles, l'anglais et le français. Je n'en ai pas parlé parce que c'est évident.

M. Nunez: Très bien. Vous avez parlé du projet de loi déposé par notre collègue Warren Allmand. Y faisait–on allusion au serment d'allégeance de la Reine Elizabeth?

M. Dhillon: Oui.

M. Assadourian: Monsieur le président, si je peux me permettre, on y parlait de la Reine du Canada.

La présidente: À l'ordre, je vous prie. La question de M. Nunez s'adresse au témoin.

M. Nunez: Oui.

M. Dhillon: Le serment actuel à Sa Majesté la Reine Elizabeth II et tout ce qui suit. . . pour notre part, nous estimons que si on modifie la loi, il serait bon de tenir compte du mode de vie actuel du Canada et, dans une certaine mesure, de sa souveraineté. Lorsque nous devenons citoyens canadiens, nous promettons notre allégeance au pays. Voilà pourquoi j'ai proposé ce changement.

[*Text*]

Mr. Nunez: Okay.

• 1615

Mr. Bryden: I would like to make a comment. One of the things that seems to be missing from your presentation is the concept that we are a nation, that our citizenship reflects a nation that is derived from the two founding cultures that have given us our laws and institutions. I think this is the only example in world experience of these two cultures coming together, and certainly an eminent example of how successful it is.

Do you not think this should be reflected somewhere in the Citizenship Act, that these two founding cultures. . .in addition to the concept of multiculturalism? It's absent from your presentation.

Mr. Dhillon: Yes, I agree, it's absent.

Mr. Bryden: Why is it absent?

Mr. Dhillon: We agree that there were two founding cultures in Canada, but I think we have come a long way from that point to this time here. We should be open enough to consider, if they are not founding cultures... I agree with you that we should go to the founding cultures and other cultures.

Mr. Bryden: Let me be very precise on that point. Are you telling me that we as Canadians shouldn't give due homage to our heritage, which has given us the institutions and tolerance that is respected by the world today? Should that not be in the act? Why is it not in your presentation?

Mr. Dhillon: As I stated before, I agree that we have two founding cultures, but over a period of time other cultures and groups have come along and they have contributed to the Canadian way of life, Canadian heritage and everything else. They should be recognized in the act itself. It may not be the same amount or the same place, but maybe we can agree that we have two founding cultures and over a period of time other cultures came and made this great nation of Canada. That would accommodate everybody.

Mr. Bryden: So at the very least you would acknowledge that this country has been put together by French and English–speaking people, that we have forefathers?

Ms Clancy: What about the aboriginals and foremothers?

Mr. Dhillon: I can't deny that they were the founding cultures. That's a fact, but giving them a little more importance—maybe that should be done. But from a multicultural point of view, what we're saying is that whether you're a small fish or a big fish—

Mr. Bryden: We understand that.

Mr. Dhillon: It's the same nation that we're talking about.

Mr. Bryden: Let me go a little further and we'll address exactly what you said.

On page 3 you talk about the rights and responsibilities of the citizen and refer to "the right to preserve one's ancestral heritage, tradition and language". I had a great deal of trouble with the Charlottetown accord, chiefly because of the loose way it used language, and this is a case in point.

[*Translation*]

M. Nunez: D'accord.

M. Bryden: Je voudrais faire une remarque. Une des choses qui manquent à votre exposé, c'est le concept de nation, le fait que la citoyenneté reflète une nation découlant des deux cultures fondatrices qui nous ont donné nos lois et nos institutions. À ma connaissance, c'est le seul exemple, de toute l'expérience mondiale, du rassemblement de deux cultures, et c'est certainement un bon exemple de succès.

Ne croyez–vous pas que cela devrait figurer quelque part dans la Loi sur la citoyenneté, qu'outre le concept de multiculturalisme, on devrait faire allusion aux deux cultures fondatrices? Vos remarques n'y ont pas fait allusion.

M. Dhillon: En effet, je n'en ai pas parlé.

M. Bryden: Pourquoi?

M. Dhillon: Nous sommes d'accord pour dire qu'il y a deux cultures fondatrices au Canada, mais nous avons fait beaucoup de chemin depuis cette époque. Nous devrions avoir l'esprit suffisamment ouvert pour considérer que s'il ne s'agit pas de cultures fondatrices. . . Je suis d'accord avec vous pour parler de cultures fondatrices et des autres cultures.

M. Bryden: Je veux être certain de bien vous comprendre. Est–ce que vous me dites que les Canadiens ne devraient pas rendre hommage à leur patrimoine, à ce qui nous a donné nos institutions, notre tolérance qui sont respectées par tout le monde aujourd'hui? Cela ne devrait pas figurer dans la loi? Pourquoi vos remarques n'y ont–elles pas fait allusion?

M. Dhillon: Comme je l'ai dit tout à l'heure, je suis d'accord avec vous pour dire que le Canada compte deux cultures fondatrices, mais, au fil des ans, d'autres groupes et d'autres cultures sont venues au Canada et ont contribué au mode de vie et au patrimoine canadien. On devrait reconnaître ce fait dans la loi, même si ce n'est pas dans la même mesure ou au même endroit. Peut–être puissions–nous convenir de dire que deux cultures ont fondé notre pays et, qu'au fil des décennies, d'autres cultures se sont jointes à elles pour créer ce grand pays qu'est le Canada. Ainsi, on satisferait tout le monde.

M. Bryden: Vous reconnaissez donc à tout le moins que notre pays a été fondé par des colons français et anglais, que nous avons des ancêtres?

Mme Clancy: Qu'en est–il des autochtones et des aïeules?

M. Dhillon: Je ne nie pas qu'il y a eu deux cultures fondatrices. C'est un fait. On devrait peut–être même leur accorder un peu plus d'importance, mais, du point de vue multiculturel, que vous soyez petit ou grand. . .

M. Bryden: Oui, bien sûr, nous comprenons.

M. Dhillon: Nous parlons tous du même pays.

M. Bryden: Permettez–moi d'aller un peu plus loin et d'aborder précisément ce que vous avez dit.

À la page 3, vous mentionnez les droits et devoirs des citoyens, notamment, le droit de préserver sa langue, sa tradition et son patrimoine ancestral. L'accord de Charlottetown ne m'a pas plu surtout en raison de l'emploi très vague de certains termes, et en voici un autre exemple.

[*Texte*]

The word you really ought to be using is not "right" but "freedom" to preserve one's ancestral heritage, and the distinction is absolutely vital. There is a sense in Canada, rightly or wrongly, that some people come here with no intention of adopting Canadian ways, with the intention only of preserving the ways of the lands of their origin. I take it you would appreciate that distinction, that someone coming from another land to Canada has an obligation to adopt Canadian ways, while at the same time retaining his freedom. Is that what you mean in this case?

Mr. Dhillon: Again, we're talking about a very small proportion of the population, which may be forcing some of the wheels here. I use myself as an example. I come from the Sikh community. I don't wear a turban, but I could if I wished. I had the turban when I came here, but it should be one's choice whether they want to protect or practise their religion.

On your point about ancestral heritage, I think it goes. . . the right to preserve one's ancestral heritage will be to everybody, not just to certain sections of the community.

Mr. Bryden: My point is the distinction between a right and a freedom. A freedom and a right are very different concepts.

The Chairman: Mr. Bryden, we must move on. This is not really a debate between you and the witness.

Mr. Bryden: May I ask my final question?

The Chairman: You had your final question.

Mr. Jackson is our last questioner.

Mr. Jackson (Bruce—Grey): Are you trying to take up all the time here, John, or what?

The Chairman: Their twenty minutes are up.

Mr. Bryden: No, I'm just trying to get things sorted out in my mind, which I believe is the exercise.

Mr. Jackson: I know that both Mrs. Hayes and Mr. Bryden must be chewing over the multicultural thing. I didn't get your vision of what multiculturalism is. Obviously you're well involved in that kind of a community.

Mr. Dhillon: As it says in the act in general terms, multiculturalism is basically to preserve and promote your culture. The sheet I distributed has on it the objectives and mandate of our association, and that's where we encourage different cultural groups to share their cultures among themselves. That can be done in different ways.

For example, in two weeks' time—and Mary Clancy will appreciate this—we shall have a large gathering in the Halifax metropolitan area. About 50,000 people will be there over the weekend. They are coming from all over the world, coming right across Nova Scotia, right from South America to North America, from Europe, from the Far East. All the world will be there. We share our food, we share our culture, we share our different values. That's kind of promoting and sharing the culture.

[*Traduction*]

Vous ne devriez pas parler de «droit» mais bien de «liberté» de préserver son patrimoine ancestral; la distinction est cruciale. À tort ou à raison, il y a des Canadiens qui croient que les nouveaux arrivants s'installent ici sans pour autant avoir l'intention d'adopter le mode de vie canadien, voulant seulement préserver les coutumes de leur pays d'origine. Il me semble que vous estimez, comme moi, que celui qui s'installe au Canada a l'obligation d'en adopter le mode de vie, tout en conservant sa liberté. Est-ce bien ce que vous vouliez dire en l'occurrence?

M. Dhillon: Encore une fois, c'est une très petite portion de la population qui refuse de bouger. Je vous donne mon exemple. Je fais partie de la communauté sikh. Je ne porte pas de turban, mais je pourrais le faire si je le souhaitais. Je portais un turban lorsque je suis arrivé au Canada. Il devrait incomber à chacun de décider s'il souhaite protéger ou pratiquer une religion ou une autre.

• 1620

Quant à votre question au sujet du patrimoine ancestral, je pense que. . . tous les membres de la société, et non simplement certains secteurs de celle-ci, auront le droit de préserver leur patrimoine ancestral.

M. Bryden: Je parle de la distinction entre un droit et une liberté. Ce sont deux notions bien différentes.

La présidente: Monsieur Bryden, nous devons poursuivre nos délibérations. Il ne s'agit pas vraiment d'une discussion entre vous et le témoin.

M. Bryden: Puis-je poser ma dernière question?

La présidente: Vous l'avez fait.

M. Jackson est le dernier à poser ses questions.

M. Jackson (Bruce—Grey): Essayez-vous d'accaparer tout notre temps, John, ou quoi?

La présidente: Leur période de vingt minutes est écoulée.

M. Bryden: Non, j'essaye simplement d'y voir clair, ce qui est l'objet de ce genre de réunion, d'après moi.

M. Jackson: Je sais que M^me^ Hayes et M. Bryden doivent tourner et retourner dans leur tête la question du multiculturalisme. Je n'ai pas bien compris votre vision à cet égard. De toute évidence, ce genre de communauté vous touche de près.

M. Dhillon: Comme l'indique la loi de façon générale, le multiculturalisme vise fondamentalement à préserver et promouvoir sa culture. La feuille que j'ai distribuée indique les objectifs et le mandat de notre association et notre rôle est d'inciter divers groupes culturels à favoriser les échanges interculturels. Cela peut se faire de différentes façons.

Par exemple, dans deux semaines—et Mary Clancy s'en réjouira—nous organiserons un important rassemblement dans la région métropolitaine de Halifax. Environ 50 000 personnes y assisteront pendant la fin de semaine. Ces personnes viennent du monde entier, des fins fonds de la Nouvelle-Écosse, d'Amérique du Sud à l'Amérique du Nord, d'Europe ou d'Extrême-Orient. Le monde entier sera représenté. Nous partageons nos denrées alimentaires, notre culture, nos valeurs différentes. Cette activité favorise les échanges interculturels.

[*Text*]

So multiculturalism is not a closed-room kind of thing. In our opinion, it's sharing your cultures and your values. That's it in broad terms.

Mr. Jackson: Is it your view, then, that each community evolves and would have these traditions of the English and the French, and whatever they do in Nova Scotia, as a dominant culture, and from time to time the rest of the people, notwithstanding that they come from different backgrounds, would have such a function?

Mr. Dhillon: That's only one aspect of it. We have education programs and race relations, and those things go on as multiculturalism—going into the school and to the school board and explaining and sharing with the youth. That's where everything starts. You have to start with the school, with the youth, with the children. Once their mind is set, it's very hard to change later. That's where you share with multiculturalism.

Mr. Jackson: I don't think my question was answered. You said that you've come to Canada, you've got rid of the turban and so on, you've melded with the rest of the community and you're not trying to impose your values on the community, notwithstanding that from time to time you would participate in that. Am I reading you right in that?

Mr. Dhillon: Well, no. I didn't get rid of my turban, but that was my choice.

Mr. Jackson: Yes, you chose not to.

Mr. Dhillon: That was my choice. It was not imposed on me. I have to clarify that.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Dhillon. I really appreciate the prospective amendment you have brought to us today, especially when you talk about the right to preserve one's ancestral heritage. I take that to mean be that Inuit, aboriginal, French Canadian, or any other of the world's countries, and I heard you say clearly that it's not just preserving but it's also sharing of the right. That I certainly appreciate. We all do. Thank you very much.

Mr. Dhillon: Thank you very much.

The Chairman: We now have as our witness Mr. Boyce Richardson. He's an author and a film-maker. He is one of Canada's best-respected journalists and documentary film-makers. His most recent book is *People of Terra Nullius*—pardon me if I didn't pronounce that properly—*Betrayal and Rebirth in Aboriginal Canada.*

We understand, Mr. Richardson, that you wrote for the *Montreal Star* between 1957 and 1971 and were a London correspondent. You've worked as a freelance journalist and a documentary film-maker, and we certainly appreciate you being here today to share with us your experiences and your perspective on Canadian citizenship.

Mr. Boyce Richardson (Individual Presentation): Thank you very much, Madam Chair.

• 1625

Ladies and gentlemen, hon. members, my name is Boyce Richardson. I'm a freelance writer and documentary film-maker. I live in Ottawa.

[*Translation*]

Le multiculturalisme n'est donc pas une chose qui se vit en circuit fermé. À notre avis, cela consiste à partager sa culture et ses valeurs avec les autres groupes. C'est cela dans les grandes lignes.

M. Jackson: Êtes-vous donc d'avis que chaque communauté évolue et adoptera les traditions des cultures anglaise et française, et que, quoi que fasse la culture dominante en Nouvelle-Écosse et, de temps à autre, le reste des gens, même s'ils viennent d'origines différentes, ce sera dans ce but?

M. Dhillon: Cela n'est qu'un aspect de la question. Il existe des programmes d'éducation en matière de relations interraciales et ces activités se déroulent dans le contexte du multiculturalisme: on va dans les écoles et auprès de la commission scolaire pour expliquer aux jeunes ce qu'il en est et leur faire part de son expérience. C'est là que tout commence. Nous devons faire porter nos efforts auprès des jeunes d'âge scolaire, des enfants. Lorsque leur idée est faite, il est très difficile de leur faire changer par la suite. C'est là que le multiculturalisme doit naître.

M. Jackson: Je pense que vous n'avez pas répondu à ma question. Vous avez dit que vous êtes arrivé au Canada, vous avez laissé tomber le turban, etc, que vous vous êtes intégré à l'ensemble de la société et que vous n'essayez pas d'imposer vos valeurs à celle-ci, même si de temps à autre vous y participez. Ai-je bien compris ce que vous dites?

M. Dhillon: Non, pas vraiment. Je ne me suis pas débarrassé de mon turban, mais c'était mon choix.

M. Jackson: C'est cela, vous avez choisi de ne pas le porter.

M. Dhillon: C'est un choix personnel que j'ai fait. Personne ne me l'a imposé. Je veux que ce soit bien clair.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Dhillon. Je vous sais gré de nous avoir proposé un éventuel amendement, surtout lorsqu'on parle du droit de préserver son patrimoine ancestral. Je suppose que cela s'applique aussi bien aux Inuit, aux autochtones, aux Canadiens français ou aux autres cultures du monde entier, et je vous ai entendu dire clairement qu'il ne s'agit pas seulement de préserver sa culture, mais également de partager le droit à celle-ci. J'approuve sans réserve cet argument. Nous sommes tous dans ce cas. Merci beaucoup.

M. Dhillon: Je vous remercie.

La présidente: Le témoin suivant est M. Boyce Richardson. C'est un auteur-cinéaste. Il est l'un des journalistes et producteur de documentaires les plus éminents de notre pays. Son dernier ouvrage intitulé *People of Taranellis*—veuillez m'excuser si je l'ai mal prononcé—*Betrayal and Rebirth of Aboriginal Canada.*

D'après nos renseignements, monsieur Richardson, vous avez été collaborateur au *Montreal Star* entre 1957 et 1971 et étiez correspondant à Londres. Vous avez été journaliste pigiste et réalisateur de documentaires, et nous sommes très heureux de vous recevoir aujourd'hui pour que vous nous fassiez part de votre expérience personnelle et de vos idées sur la citoyenneté canadienne.

M. Boyce Richardson (présentation individuelle): Merci beaucoup, madame la présidente.

Mesdames et messieurs, membres du comité, je m'appelle Boyce Richardson. Je suis écrivain pigiste et cinéaste réalisateur de documentaires. J'habite à Ottawa.

[*Texte*]

My wife and I were born in New Zealand and we arrived in Canada as landed immigrants in September 1954. That's very soon—40 years—after having lived for some years in Australia, India, England and Scotland.

I was then 26 years old. I'm now of course what I think is known as a senior citizen, a member of that group celebrated in the main headline of today's *Globe and Mail*, which says "Seniors Over-drugged." Maybe they are trying to keep us drugged so they can steal our pensions; I'm not sure.

What appealed to us most when we first came to Canada was that people were given a great deal of psychological space in which to live. Once we were admitted to the country, we were not really bothered by anybody. No one was bugging us to become 100% Canadian. I used to say in an admiring kind of way that all that was expected of you when you got here was to get a job, find a place to live and go into debt, at least enough so that you could buy a motor car. Otherwise, your life was your own.

I have to admit that I appreciated the fact that in those days there was no national anthem and no flag. I've always been suspicious of people who make a fetish of saluting the flag since such symbols are used by states to stampede citizens into supporting disreputable quarrels. We saw that, for example, in the war hysteria in Britain at the time of the Falklands War and on the other side, of course, in Argentina and during the recent American wars against Vietnam, Iraq, Panama, Grenada, etc.

There was a great deal of harm done and millions of people have been killed in defence of national flags and anthems. Canada is still not a country in which state symbols of that kind are easily used in that way, and I cherish that.

In 1960, as you said, I was sent to London, England, as correspondent for the *Montreal Star* and I spent eight years there in that capacity. In covering international politics and observing Canada's behaviour at international and Commonwealth meetings, I gained an appreciation for what I'd like to think of as the open–minded, questioning, undogmatic Canadian view of the world.

I was present when the Canadian Prime Minister joined with the African and Asian countries in insisting on the expulsion of South Africa from the Commonwealth. Actually, that's not quite how it happened. They insisted on a statement of racial equality, which the South Africans were not prepared to give. In that important event only Canada prevented the Commonwealth from dividing along racial lines. I was deeply gratified to be associated with the one white Commonwealth country that looked beyond skin colour to the essential qualities that we all share as members of the human race.

[*Traduction*]

Ma femme et moi sommes nés en Nouvelle–Zélande et arrivés au Canada en qualité d'immigrants reçus en septembre 1954. C'était hier—il y a 40 ans à peine—et nous avions vécu auparavant pendant quelques années en Australie, en Inde, en Angleterre et en Écosse.

J'avais alors 26 ans. Je suis désormais ce qu'il convient de qualifier de personne du troisième âge, un membre de ce groupe mis à l'honneur dans l'une des manchettes du *Globe and Mail* d'aujourd'hui, sous le titre: «La surmédication des personnes âgées.» Peut–être essaie–t–on de nous bourrer de médicaments pour nous voler nos pensions; je me le demande.

Ce qui nous a séduits le plus lors de notre arrivée au Canada, c'était l'immense espace psychologique dont disposaient les gens pour s'épanouir. Une fois admis dans le pays, personne ne nous a vraiment ennuyés. Personne ne nous a incités à devenir Canadiens pure laine. J'avais l'habitude de dire sur un ton admiratif que ce que l'on attendait de vous en arrivant dans le pays, c'était de trouver un emploi, de trouver un logement et de vous endetter, du moins suffisamment pour vous acheter une automobile. Pour le reste, vous étiez entièrement maître de votre vie.

Je dois admettre que j'ai apprécié le fait qu'il n'y ait eu ni hymne national ni drapeau à l'époque. J'ai toujours été sceptique face aux gens obsédés par le salut du drapeau du fait que ce genre de symbole est utilisé par des États pour obliger leurs ressortissants à soutenir des querelles douteuses. Nous en avons été témoins, par exemple, lors des réactions hystériques qui ont prévalu en Grande–Bretagne à l'époque de la guerre des Malouines ainsi, évidemment, que de l'autre coté, en Argentine, et au cours des guerres américaines récentes menées contre le Vietnam, l'Iraq, Panama, la Grenade, etc.

La défense de drapeaux et d'hymnes nationaux a eu des conséquences très néfastes et causé des millions de sacrifices de vies humaines. Le Canada n'est toujours par un pays où l'on utilise facilement les symboles nationaux à cette fin, et je m'en réjouis.

En 1960, comme vous l'avez dit, je suis parti à Londres, en Angleterre, comme correspondant du *Montreal Star* et j'ai passé là–bas huit ans dans ce pays. Dans le cadre de mes reportages sur la politique internationale et de l'observation du comportement du Canada lors de réunions internationales et du Commonwealth, j'ai fini par comprendre ce que j'aime à considérer comme l'ouverture d'esprit, la curiosité et la tolérance des Canadiens dans leur vision du monde.

J'étais là lorsque le premier ministre du Canada s'est joint aux pays d'Afrique et d'Asie pour insister afin que l'Afrique du Sud soit expulsée du Commonwealth. En fait, ce n'est pas exactement ainsi que les choses se sont passées. Ces pays ont insisté sur l'adoption d'un énoncé de principe sur l'égalité raciale, chose que l'Afrique du Sud n'était pas disposée à faire. Au cours de cet incident important, seul le Canada a empêché le Commonwealth de se scinder en fonction de politiques raciales. J'étais très honoré de faire partie du seul pays de race blanche du Commonwealth qui, au–delà de la couleur de la peau, accordait de l'importance aux qualités fondamentales que nous partageons tous en tant qu'êtres humains.

[*Text*]

There must surely be many Canadians who, like me, take some pride in the fact that one of the first acts of the new South Africa has been to apply for readmission to the Commonwealth. In fact that's happening right as we speak today. It's great that South Africa is now coming back with a government under the leadership of a party that has always espoused non–racial democracy.

Over the following decade we accumulated a family of four children, only one of them born in Canada. I use the word "accumulated" advisedly because I now think of our family as typically Canadian. By birth and parentage six members of our family arise from six different nations: Canada, New Zealand, Britain, Nigeria, Barbados and Ghana. The blood of three racial groups—Polynesian, Negroid and Caucasian—runs in our veins.

• 1630

In our family we not only believe in tolerance among races and peoples, we've had to practise it as a matter of survival.

In fact, Ms Clancy, one of my sons is a member of that multiracial mix in Halifax that you mentioned. He's running a program at the moment to attempt to find work for black youth in Halifax.

I've given you this rather lengthy preamble because I think that in these facts you will already have discerned my attitude to Canadian citizenship.

I don't really feel the need for a written declaration of principles in this or that act to convince me of the many positive qualities of Canadian life. Canada has contributed to us the qualities I've just spoken about, and we deeply value them. Perhaps I can say that in our turn we've contributed something to those values, or at least have tried to, in the way we've chosen to live.

In addition, I've contributed half a lifetime or more to journalism, authorship, and film–making. My wife has been a teacher in the schools of three provinces. In her most recent decade of teaching her classroom was full of people from many, many diverse nations, races, and creeds, who brought with them an astonishing and stimulating variety of beliefs and attitudes. That, in itself, has been an immense gift that Canada has given to her and to us.

I think that everyone in our family relishes the exposure Canada has given us to the languages, foods, beliefs, ideas, and experiences of people from all over the world. That is what I consider to be typically, centrally, essentially Canadian.

I remember how astonished we were when we arrived in 1954 and went to live in the small town of Kirkland Lake, Ontario. We came from a fairly heterogeneous country, New Zealand, and we found that town was a veritable United Nations of people from around the world. Later, we worked in Winnipeg where, to our amazement, newspapers were being published in 28 different languages.

[*Translation*]

Il doit certainement exister bon nombre de Canadiens qui, comme moi, sont fiers de voir que l'une des premières initiatives de la nouvelle Afrique du Sud a été de demander sa réintégration dans le Commonwealth. En fait, cela se produit au moment même où je vous parle. Il est formidable que l'Afrique du Sud réintègre ce groupe sous les auspices d'un gouvernement dirigé par un parti qui a toujours défendu la démocratie non raciale.

Au cours des années qui ont suivi notre arrivée, nous avons bâti une famille de quatre enfants, dont un seul est né au Canada. J'utilise le terme «bâti» à bon escient car j'estime aujourd'hui que notre famille est typiquement canadienne. De naissance et d'origine, six membres de notre famille proviennent de six pays différents: le Canada, la Nouvelle–Zélande, la Grande–Bretagne, le Nigeria, la Barbade et le Ghana. Le sang de trois groupes raciaux—polynésien, négroïde et caucasien—coule dans nos veines.

Dans notre famille, nous ne nous contentons pas de croire à la tolérance entre les races et les peuples, mais nous avons dû la pratiquer pour assurer notre survie.

En fait, madame Clancy, l'un de mes fils fait partie de ce groupe multiracial de Halifax dont vous avez parlé. Il dirige actuellement un programme visant à trouver du travail aux jeunes noirs de Halifax.

J'ai fait cette introduction assez longue car j'estime que cela vous aura déjà permis de mieux comprendre mon attitude vis–à–vis de la citoyenneté canadienne.

Je n'ai jamais vraiment ressenti le besoin de déclaration de principes écrite dans telle ou telle loi pour me convaincre des nombreux aspects positifs qu'offre la vie au Canada. Le Canada nous a fait don des qualités dont je viens de parler et nous y accordons énormément d'importance. J'ajoute que, en retour, nous avons également apporté quelque chose à ces valeurs, ou du moins avons essayé de le faire, de par la façon dont nous avons choisi de mener notre vie.

En outre, j'ai consacré la moitié de ma vie ou plus au journalisme, à l'écriture et à la réalisation cinématographique. Ma femme a enseigné dans les écoles de trois provinces. Au cours de ses 10 dernières années d'enseignement, sa classe était composée d'élèves d'origine, de race et de croyance diverses et variées, qui ont amené avec eux une diversité surprenante et stimulante de préceptes et de comportements. Cela en soit représente un cadeau énorme que le Canada lui a donné, ainsi qu'à nous.

Tous les membres de notre famille ont très à coeur l'ouverture que le Canada leur a donnée sur les langues, les mets, les croyances, les idées et les expériences de gens qui viennent du monde entier. C'est ce que je considère comme étant typiquement et essentiellement canadien.

Je me rappelle notre étonnement lorsque nous sommes arrivés en 1954 et nous sommes établis dans la petite ville de Kirkland Lake, en Ontario. Nous venions d'un pays assez hétérogène, la Nouvelle–Zélande, et cette ville nous a paru comme un véritable regroupement de gens provenant du monde entier. Plus tard, nous avons travaillé à Winnipeg où, à notre grande surprise, les journaux étaient publiés dans 28 langues différentes.

[*Texte*]

In a world that had not yet gotten over its wartime suspicion of Germans, by the mid–1950s 25,000 Germans had already settled in Winnipeg and had been absorbed into the city without, as far as one could tell, any serious social tensions or antagonisms. It certainly wasn't that way in Europe at that time. That achievement helped us to understand the meaning of Canada.

Now, I want to turn to some of the specific questions you are considering. First, and above all, I do urge on you that it would be wrong to write anything into law that would unduly restrict the definition of what it means to be Canadian. Just what is a Canadian value is no longer as clear as it once was. Canadian values now include the values of people brought up in the languages, religions, and social attitudes of, for example, Palestine and Israel, Turkey and Afganistan, Lebanon and Cambodia, Fiji and Tibet, and Somalia and Korea.

We have to adjust to the fact that Canadian values, so–called, are now embodied not only in the Anglican or Catholic church on the corner but in the mosque that is being built at the end of the street. These are not foreign values. They are now Canadian values. I assume that the moment a Sikh or someone from Somalia is admitted to Canadian citizenship, they are supposed to be equal citizens. Their values become part of that corpus known as Canadian values. The country is evolving and it evolves slightly every time a new person is admitted to citizenship. That mosque is a Canadian mosque.

What struck me during the uproar over the turbans and the RCMP, which has now been taken over, unfortunately, by the Canadian legion, is that those who protested overlooked the fact that the man who wanted to wear the turban was a Canadian. I'm among those who think that the nation has benefited immeasurably from this growing admixture of human types from around the world.

I'm not sure, therefore, that it would be useful or even possible to write down some narrow legal prescription of Canadian values.

• 1635

I spent some time recently examining the Indian Act. Here was a history of very well meant legislation that, once written down and placed in the hands of the bureaucrats and those administrators who are prejudiced, became an instrument for the oppression of the aboriginal people. High–sounding principles, once written down and given the imprimatur of law, have a tendency to be interpreted and reinterpreted so that they can be used against the principle they're meant to defend. I think that is a danger.

Allow me to comment on some of the more specific issues in your discussion paper. On all of them, I oppose suggestions that would place further limits on citizenship.

[*Traduction*]

Dans un monde qui n'avait pas encore complètement oublié sa méfiance en temps de guerre à l'égard des Allemands, vers le milieu des années cinquante, 25 000 Allemands étaient déjà établis à Winnipeg et s'étaient totalement intégrés à cette ville sans, pour autant que l'on puisse en juger, se heurter à de graves tensions sociales ou antagonismes. Les choses en allaient bien autrement en Europe à l'époque. Cette réalisation nous a aidés à comprendre ce que représente le Canada.

Je voudrais maintenant traiter des questions précises qui font l'objet de votre mandat. Tout d'abord, j'insiste fortement sur le fait qu'il faut absolument éviter d'inscrire dans la loi toute disposition susceptible de restreindre indûment la définition de ce que représente la nationalité canadienne. La définition des valeurs canadiennes n'est plus aussi claire qu'elle l'était autrefois. Les valeurs canadiennes englobent désormais celles de gens élevés dans les langues, les religions et le contexte social de divers pays comme la Palestine et Israël, la Turquie et l'Afghanistan, le Liban et le Cambodge, Fiji et le Tibet, ainsi que la Somalie et la Corée.

Nous devons nous adapter au fait que ces fameuses valeurs canadiennes font désormais partie intégrante non seulement de l'Église catholique ou anglicane du coin de la rue, mais également de la mosquée en construction dans la rue d'à côté. Ces valeurs ne sont plus étrangères, mais bien canadiennes désormais. Je suppose que dès qu'un Sikh ou un Somalien reçoit la citoyenneté canadienne, il est censé être traité sur un pied d'égalité avec les autres Canadiens. Ces valeurs font alors partie intégrale de l'ensemble des valeurs canadiennes. Notre pays est en évolution et il évolue chaque fois un peu plus lorsqu'une nouvelle personne devient canadienne. Cette mosquée est une mosquée canadienne.

Ce qui m'a frappé au cours de toute l'affaire des turbans et de la GRC, affaire qui vient de ressurgir malheureusement au sein de la Légion canadienne, c'est que les protestataires semblent oublier que l'homme qui insiste pour porter le turban est un Canadien. Pour ma part, je pense que notre pays a énormément gagné de cet ajout de divers d'êtres humains provenant du monde entier.

Je ne suis donc pas convaincu qu'il soit utile, ni même possible, de donner une définition juridique restreinte des valeurs canadiennes.

Je me suis penché dernièrement sur la Loi sur les Indiens. Voilà un exemple parfait de loi bien intentionnée qui, une fois rédigée et confiée à la responsabilité des bureaucrates et des administrateurs remplis de préjugés, est devenue un instrument d'oppression des peuples autochtones. Les beaux principes, une fois mis sur le papier et sanctionnés par la loi, sont généralement interprétés et réinterprétés de façon à être invoqués contre le principe même qu'ils visent à défendre. Cela est dangereux, à mon avis.

Permettez–moi de parler maintenant de certains points plus précis que renferme votre document de travail. Dans tous les cas, je m'oppose aux propositions misant à restreindre davantage la citoyenneté.

[*Text*]

As I said, I don't know what value there would be to a preamble to the act. This idea—I may be wrong—seems designed to mollify people who regret the recent changes in the social, racial and religious make–up of Canada.

I think the oath of citizenship should, as you suggest it maybe should, be changed to reflect contemporary reality. In the modern world there is probably a growing reluctance to swear allegiance to a monarch, and we know this can create difficulties for some prospective citizens. Of course, many people will simply swallow their objections and swear an oath of convenience. It probably happens almost every day, but it's not an ideal solution.

I think it's an important principle that any person born on Canadian territory automatically be a citizen. It would be a great mistake—and I see no possible justification for it—to extend this right only to the children of citizens who are permanent residents.

You asked a question on derivative citizenship. Why restrict the number of generations through which Canadian citizenship is granted to persons born abroad? This surely must affect a very small number of people. It's better for our country to be true to itself—that is, generous in spirit rather than mean in spirit.

On the matter of citizenship judges and courts, I prefer the present system of citizenship judges to a system in which citizenship would be conferred by the bureaucracy or, to use your words, private evaluation services. Although I know these citizenship appointments have been used improperly for political patronage, speaking as someone who has been through this system myself, I think there's something rather warming about the fact that to obtain citizenship, you come before someone who's not necessarily a lawyer, who is an ordinary Canadian citizen chosen from a wide variety of backgrounds—someone less official and more human.

As for the questions on knowledge of Canada, I think they are a bit of a problem, personally. I know that in my case I read the necessary books and pamphlets and was then asked by the judge what the four essential attributes of Canadian citizenship were. Of course, I had no idea and I told her so. She was not about to disqualify me on that account. My failure to know these answers in no way reflected my understanding of Canada. If you asked me the same question now, I still wouldn't know the answer. Probably not many of you would either. My sons had similar experiences when they took their citizenship. So I wonder if these knowledge–of–Canada questions are really necessary.

As for the discriminatory provisions on page 9 of your discussion paper, having two adopted children myself, one adopted in England and one in Canada, I oppose any distinction being made between adopted and so–called natural–born

[*Translation*]

Je le répète, je ne vois pas l'intérêt d'insérer un préambule dans la loi. Cette idée—je me trompe peut–être—semble avoir pour objet d'amadouer les gens qui regrettent les changements récents survenus dans la composition sociale, raciale et religieuse du Canada.

Comme vous le proposez dans votre document de travail, il y aurait peut–être lieu de modififer le serment de citoyenneté pour mieux tenir compte de la réalité d'aujourd'hui. Dans le monde moderne, on hésite de plus en plus à prêter le serment d'allégeance à un monarque, et nous savons que cela pose des problèmes à certains candidats à la citoyenneté canadienne. Évidemment, bien des gens se contentent de ravaler leurs objections et de prêter serment par commodité. Cela se produit sans doute tous les jours, mais ce n'est pas une solution idéale.

Toute personne née sur le territoire canadien doit automatiquement avoir la citoyenneté canadienne, et cela représente à mon avis un principe important. Ce serait une grossière erreur—et je n'y vois aucune justification possible—d'accorder ce droit uniquement aux enfants de personnes qui ont le statut de résident permanent.

Vous avez posé une question sur la citoyenneté acquise. Pourquoi restreindre le nombre de générations auxquelles la citoyenneté canadienne est accordée aux membres d'une famille nés à l'étranger? Le nombre de personnes visé par cette disposition est certainement très restreint. Il vaut mieux que notre pays respecte ses principes—c'est–à–dire qu'il soit généreux plutôt qu'étroit d'esprit.

Quant aux juges et cours de citoyenneté, je préfère le système actuel à un système où la citoyenneté serait accordée par des fonctionnaires ou, pour reprendre vos propres termes, des services d'évaluation privée. Même si je sais que ces nominations aux cours de citoyenneté ont été utilisées de façon abusive aux fins de favoritisme politique, en tant que personne qui a vécu cette chose–là, je trouve qu'il est réconfortant de voir que, pour obtenir la citoyenneté, on doit se présenter devant quelqu'un qui n'est pas nécessairement avocat, qui n'est qu'un simple citoyen canadien choisi parmi des milieux très divers: quelqu'un de moins officiel et de plus humain.

Quant aux questions sur la connaissance, je trouve personnellement qu'elles posent un certain problème. Je sais que dans mon cas, j'ai lu les livres et brochures nécessaires et que le juge m'a demandé quelles étaient les quatre principales qualités de la citoyenneté canadienne. Bien sûr, je n'en avais aucune idée et je le lui ai dit carrément. Elle n'avait pas l'intention de me disqualifier pour cette raison. Le fait que je ne connaisse pas la réponse à cette question n'avait rien à voir avec ma compréhension du Canada. Si vous me posiez la même question aujourd'hui, je ne connaîtrais toujours pas la réponse. Je pense que nombre d'entre vous seraient sans doute dans mon cas. Mes fils ont connu la même expérience lorsqu'ils ont obtenu leur citoyenneté. C'est pourquoi je me demande si ces questions relatives à la connaissance du Canada sont vraiment nécessaires.

Quant aux dispositions discriminatoires dont il est question à la page 9 de votre document de travail, ayant personnellement adopté deux enfants, l'un en Angleterre et l'autre au Canada, je m'oppose à toute distinction entre les enfants adoptifs et les

[*Texte*]

children. There's no justification whatever for such distinctions. One has only to imagine the case of a family with some adopted and some non-adopted children—our family, for instance—to realize how invidious such distinctions are.

On the last point, residency requirements, here again I would lean on the side of tolerance and openness. In fact as I read them, these have the air of being problems that would mainly concern bureaucrats. I can see no justification, for example—just to take one—for allowing only half a day's credit for each day of residence in Canada prior to permanent residence. That certainly suggests that the life of some poor unfortunate individual who's had to seek refuge in our country is not to be valued as equal to the life of someone who, through an accident of birth, has been fortunate enough to live a secure and prosperous life in some untroubled Canadian community. Why make such a mean-spirited distinction? We're all immigrants here and we should be generous toward other, later immigrants.

[*Traduction*]

enfants biologiques ou légitimes, comme on les appelle. Rien ne justifie une telle distinction. Il suffit d'imaginer le cas d'une famille qui a à la fois des enfants adoptifs et des enfants légitimes—la nôtre en est un parfait exemple—pour comprendre à quel point ces distinctions sont injustes.

Quant au dernier point, les conditions de résidence, là encore je pencherais dans le sens de la tolérance et de l'ouverture d'esprit. D'après mon interprétation de ces exigences, il semblerait plutôt qu'elles soient une préoccupation bien propre aux bureaucrates. Il n'existe aucune raison, à mon avis—pour ne citer qu'un seul exemple—de comptabiliser à raison d'une demi-journée chaque jour de résidence au Canada au cours de la période antérieure à l'obtention du statut de résident permanent. Cela laisse entendre que la vie d'un pauvre malheureux qui a dû demander asile dans notre pays n'a pas la même valeur que celle d'une personne qui, par un hasard de naissance, a eu la chance de vivre dans la sécurité et la prospérité dans une petite ville canadienne tranquille. Pourquoi faire une distinction aussi mesquine? Nous sommes tous des immigrants et nous devrions tous être généreux envers les autres immigrants arrivés par la suite.

• 1640

Ladies and gentlemen, I thank you for having heard me out.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Richardson. We'll start questions with Mr. Assad.

Mr. Assad (Gatineau—La Liévre): Mr. Richardson, I really enjoyed your thing. I read it before you presented it here. As to your last comment, I once read somewhere that the only distinction between immigrants is that some boats came in later than others. That is the only distinction.

Reading your paper brought to mind what it is to be a Canadian. My father was born in Lebanon. He didn't speak either language very fluently, English or French, but he could really be eloquent when he would describe how he felt when he came to this country and what it meant to him. I would be hard-pressed, too, if I was asked four questions about what are the distinctions. You are probably right. It never dawned on me until I read your paper. There are so many things in this country that make us Canadian without having to put our finger on it and say, yes, that definition suits us. There is no definition that suits us, actually. I think your paper is going to render us a great service because we're going to have to look at that very clearly and not try to put ourselves into some kind of a *camisole de force*.

The Chairman: Do you have a question, Mr. Assad?

Mr. Assad: Just a last point here. I would like to know your opinion about bilingualism. As far as I am concerned, and I think for most Canadians, it is a very, very important aspect of our Canadianism. We had Laurier LaPierre here a few nights ago and we had quite a show. I would like to know your opinion on bilingualism and its importance to Canada.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre patience.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Richardson. Nous allons commencer la période des questions par monsieur Assad.

M. Assad (Gatineau—La Lièvre): Monsieur Richardson, j'ai beaucoup apprécié votre document. Je l'ai lu avant votre comparution. Pour ce qui est de votre dernière remarque, j'ai lu quelque part que la seule chose qui différencie les immigrants, c'est que certains bateaux sont arrivés plus tard que d'autres. C'est la seule distinction qui existe.

La lecture de votre exposé m'a fait penser à ce que cela représente d'être Canadien. Mon père est né au Liban. Il ne parlait ni l'anglais ni le français couramment, mais il savait être éloquent parce qu'il s'agissait d'expliquer ce qu'il a ressenti lorsqu'il est arrivé dans notre pays et ce que cela représentait pour lui. Moi aussi, j'aurais quelques hésitations si on me posait quatre questions au sujet des quatre qualités essentielles. Vous avez sans doute raison. Cela ne m'était jamais venu à l'esprit avant de lire votre allocution. Il y a une foule de choses qui font de nous des Canadiens sans que nous soyons obligés de les désigner individuellement en disant que telle ou telle définition nous convient. En fait, aucune ne nous convient véritablement. Votre exposé va nous rendre un fier service car nous allons devoir aborder objectivement la question et essayer d'éviter de nous entraver dans une sorte de camisole de force.

La présidente: Avez-vous une question à poser, monsieur Assad?

M. Assad: Une dernièr remarque. J'aimerais savoir ce que vous pensez du bilinguisme. Pour ma part, et je pense que la plupart des Canadiens sont de cet avis, cela constitute un aspect extrêmement important de notre état de Canadiens. Laurier LaPierre a comparu devant notre comité il y a quelques jours et il nous a présenté tout un spectacle. J'aimerais savoir ce que vous pensez du bilinguisme et de l'importance qu'il revêt pour le Canada.

[*Text*]

Mr. Richardson: I think it's part of the fact that... All of these qualities I've been speaking about have been developed, I think, in the accommodation that has been made between the French and the English in Canada; for instance, the openness, the lack of national assertiveness. Basically, it has been impossible to become too assertive about Canadian nationalism because nobody has been too clear on just what it was. I shouldn't put it that way. I should say, whatever construction you put on it didn't fit the whole. So I sort of see bilingualism in that perspective. It's important, of course.

It's important, of course, that Quebec should continue to be part of Canada, for the reasons I've spoken about. I think it is essential. Canada wouldn't have these characteristics without having spent 200 years involved in these compromises and accommodations between the two nations—I should say, incidentally, Mr. Jackson, two of the three founding nations. This idea of two founding nations seems to suggest that the aboriginal people played no role whatsoever in creating the nation of Canada. I think any reading of Canadian history, perhaps not in the official history books, but any serious reading of it makes it clear they played a very significant role at various times in the development of the nation. So I don't like the idea of two founding nations. I don't like it in modern terms and I don't like it in terms... I think it's a bit racist actually, the whole idea. Anyway, the accommodation has been made between these two major groups over the years.

Mr. Jackson: Mr. Richardson, you have an experience and a trajectory not unlike mine. I came ten years later and I went to a small town and became completely absorbed. There is a feeling, even in my small community, that people are changed. Any person whom I know who immigrated to this country had all the qualities you spoke about, the way your family became part of this country, became passionate about it.

• 1645

Since you're into film–making and you've done some reading and so on, is there any evidence at all that those kinds of immigrants change? I know maybe those questions aren't on here, but that's a question I thought I'd ask you.

Mr. Richardson: The type of immigrant...?

Mr. Jackson: The attitudes of coming here and literally becoming a part of the country. There seem to be more reports, or some people are leading us to believe—or are they anomalies?—that people who are coming to Canada, who don't even have immigrant status, are committing crimes or what have you.

Mr. Richardson: I don't quite know how to get into that subject. If you take the Chinese community, for instance, the Chinese community for many years was subject to severe discrimination. Towns and cities were trying to get rid of them. There were pitched battles in Vancouver and Victoria against them. If you look at the Chinese community now, everybody wants them because they have money and they're highly educated. They've created an enormous amount of business.

[*Translation*]

M. Richardson: Eh bien... Toutes les qualités dont j'ai parlé ont vu le jour, à mon avis, grâce aux compromis qui ont eu lieu entre la communauté francophone et anglophone du Canada; par exemple, l'ouverture d'esprit, l'absence d'affirmation de la nationalité. En fait, il a été impossible de tenir des propos trop catégoriques sur le nationalisme canadien car personne n'a une idée vraiment précise de ce que cela représente. Je ne devrais pas m'exprimer ainsi. Je devrais plutôt dire que quelle que soit l'inteprétation qu'on en donne, elle ne correspond jamais à l'ensemble des Canadiens. C'est donc sous cet angle que je considère le bilinguisme. Bien sûr, il est important pour notre pays.

Il importe évidemment que le Québec continue de faire partie du Canada, pour les raisons que j'ai mentionnées. C'est essentiel, à mon avis. Le Canada ne serait pas ce qu'il est s'il n'avait pas pendant 200 ans essayé d'en arriver à ces compromis et à ces ententes entre les deux nations—j'ajoute, d'ailleurs, monsieur Jackson, entre deux des trois nations fondatrices. Cette notion des deux nations fondatrices laisse entendre que les peuples autochtones n'ont joué aucun rôle dans la création du Canada. Si on lit l'histoire du Canada, peut–être pas en se limitant aux livres d'histoire officiels, mais si on la lit avec sérieux, on constate sans l'ombre d'un doute que les peuples autochtones ont joué un rôle très important à diverses époques de la création de notre pays. C'est pourquoi je rejette la notion des deux nations fondatrices. Je la désapprouve à notre époque, tout comme je désapprouve... En fait, cette notion même est quelque peu raciste. De toute façon, ces deux grands groupes en sont arrivés à des compromis au fil des ans.

M. Jackson: Monsieur Richardson, votre expérience et votre itinéraire sont assez semblables aux miens. Je suis arrivé au Canada dix ans après vous et j'ai également vécu dans une petite ville où j'ai été entièrement assimilé. Même dans la petite ville où je demeure, on a l'impression que les gens changent. Tous ceux que je connais et qui ont immigré dans notre pays possédaient toutes les qualités dont vous avez parlé, tout comme votre famille s'est intégrée à notre pays, s'y est attachée de tout son coeur.

Puisque vous êtes cinéaste et que vous avez lu certains ouvrages, existe–t–il des éléments qui vous portent à croire que ce genre d'immigrants changent? Je sais que ces questions s'écartent peut–être un peu du sujet, mais je tenais à vous la poser.

M. Richardson: Le genre d'immigrants...?

M. Jackson: L'attitude de ceux qui arrivent au Canada et s'y intègrent totalement. On entend de plus en plus parler, ou peut–être certains nous poussent–ils à le croire—ou encore s'agit–il d'exceptions—de gens qui viennent au Canada, qui n'ont même pas le statut d'immigrant et qui se livrent à des actes criminels ou autres.

M. Richardson: Je ne sais pas vraiment comment aborder ce sujet. Prenons l'exemple de la communauté chinoise qui, pendant des années, a fait l'objet d'une grave discrimination. Les villes et villages essayaient de se débarrasser de ces gens–là. À Vancouver et à Victoria, il y a eu de véritables batailles rangées à leur sujet. Si l'on regarde ce qui se passe aujourd'hui dans la communauté chinoise, tout le monde tient à la présence des Chinois car ils ont de l'argent et sont extrêmement instruits.

[*Texte*]

They're an extremely desirable type of immigrant. I don't know whether this is getting towards your—

Mr. Jackson: You're probably saying that these are anomalies, that people who do come do want to participate, and by and large they do a good job, no matter what race they come from.

Mr. Richardson: But of course the existence of four Chinatowns in Toronto has not only changed Toronto, it's changed Canada, and I think changed it immensely for the better. It's exciting when you go to Toronto. One of my sons was living just around the corner from Spadina Avenue, in Toronto, and I used to get up in the morning and go for a walk. I've made some films in China, and honestly, going for a walk at 6:30 in the morning on Spadina Avenue was just like being in China. It was fantastic. The shopkeepers were putting out their goods. . .it was wonderful.

Mr. Bryden: I take your point about founding nations; so much of the language is involved in trying to define here whether it's freedoms, rights or responsibilities. These are pejorative words that convey the wrong impression. But how does one convey, or maybe one shouldn't even try, in this legislation that we're considering, the sense that there was an accommodation between two—maybe nations isn't the word—people, cultures? I'm not sure what the right word is. But there was an accommodation that you have acknowledged. It has been a part of the Canadian identity. Is there any way that we can reflect that or is it just a hopeless. . .?

Mr. Richardson: It shouldn't be difficult to reflect that. What should be difficult to reflect—

Mr. Bryden: In words I mean.

Mr. Richardson: —is the fact that it's changed.

Mr. Bryden: All right. Well, let me rephrase it again. I know it's changed. All countries evolve constantly. If they try to stop evolution, they die. My question is, should one even be in the business of trying to reflect what's happened in the past in terms of what a Canadian is today, in this dimension that we're talking about?

Mr. Richardson: I'm not a committee and I'm not an organization. I'm just giving you my personal opinion.

Mr. Bryden: That's fine.

Mr. Richardson: I think it's more important to live the changes, to react to them in life, than it is to write them down and systematize them. Personally, I'd say the answer to your question is no.

Mr. Bryden: Thank you, and that's fine. I have one more question, please.

Let me take then one more step beyond that, because a previous witness was talking about multiculturalism being enshrined in the act, and you certainly have lots of experience in your own personal life with that. What I take from what you have just said is that it would be preferable not to spell that out in this type of legislation.

[*Traduction*]

Ils ont créé des possibilités commerciales énormes. Ils constituent un groupe d'immigrants extrêmement souhaitables. Je ne sais pas si cela répond à votre. . .

M. Jackson: Vous voulez dire sans doute que ce sont des exceptions, que les gens qui viennent au Canada veulent vraiment participer à la société et que, dans l'ensemble, ils font du bon travail, quelle que soit leur origine ethnique.

M. Richardson: Il est évident que la présence de quatre quartiers chinois dans la ville de Toronto a non seulement modifié cette ville, mais aussi l'ensemble du Canada, mais ce changement se fait pour le mieux. Lorsqu'on va à Toronto, on vit une expérience fascinante. L'un de mes fils habitait au coin de l'avenue Spadina, à Toronto, et tous les matins, je me levais et partais en promenade. J'ai tourné des films en Chine et, en toute honnêteté, mes promenades effectuées à 6h30 du matin le long de l'avenue Spadina me rappelaient tout à fait la Chine. C'était formidable. Les commerçants sortaient leurs marchandises. . . c'était merveilleux.

M. Bryden: Je comprends votre argument au sujet des nations fondatrices; on cherche toutes sortes de libellés différents pour définir s'il s'agit de libertés, de droits ou de responsabilités. Ce sont des termes péjoratifs qui donnent une mauvaise impression. Toutefois, comment faire comprendre aux gens, si toutefois il faut essayer de le faire, dans le projet de loi à l'étude, qu'il y a eu un compromis entre deux—nations n'est peut-être pas le terme idéal—disons peuples, cultures? Je ne sais pas quel terme est le bon. Toutefois, il y a eu une entente et vous l'avez reconnue. Cela fait partie de l'identité canadienne. Est-il possible d'en tenir compte ou est-ce sans espoir. . .?

M. Richardson: Il ne devrait pas être difficile d'en tenir compte. Ce qu'il est difficile de refléter. . .

M. Bryden: Je veux dire sur le papier.

M. Richardson: . . .c'est l'évolution qui s'est produite.

M. Bryden: Très bien. Je vais reformuler ma question. Je sais qu'il y a eu une évolution. Tous les pays évoluent continuellement. Si cette évolution cesse, les pays disparaissent. Ma question est la suivante: devrait-on même essayer de tenir compte des événements du passé pour définir ce qu'est un Canadien à l'heure actuelle, dans ce contexte dont nous parlons?

M. Richardson: Je ne représente ni un comité ni un organisme. Je vous donne simplement mon avis personnel.

M. Bryden: C'est très bien.

M. Richardson: Je pense qu'il est plus important de vivre cette évolution, de réagir aux changements de façon concrète, que de les définir par écrit et de les systématiser. Pour ma part, je répondrai non à votre question.

M. Bryden: Merci, et c'est très bien. J'ai une autre question à vous poser, si vous le voulez bien.

Poussons les choses un peu plus loin, car un témoin précédent a parlé d'inscrire le multiculturalisme dans la loi et vous connaissez bien la question d'après votre expérience personnelle. Je déduis de ce que vous venez de dire qu'il vaudrait mieux ne pas prévoir de définition précise dans cette mesure législative.

[*Text*]

Mr. Richardson: I favour multiculturalism, the policy. I'm glad there's an act covering multiculturalism.

Mr. Bryden: Yes.

Mr. Richardson: Raymond Breton, a theorist of ethnicity in Canada, has written very interestingly about this and you should probably have him here. He's at the University of Toronto. He says the symbols of Canadian institutions have to reflect the ethnic, racial and cultural make–up of the country. Bilingualism and multiculturalism are two of those accommodations, designed to create within the institutions symbols that reflect the reality of the country. He says the next one along the road is multiracialism. I would agree with that.

• 1650

I know this is a difficult subject, but I agree with the 1984 Special Committee on the Participation of Visible Minorities in Canadian Society, who said it's going to be difficult to make the necessary accommodation so long as we're stuck in the whole dogma of the two founding nations, because that's simply not accepted by so many people within Canada and it doesn't reflect their reality.

Mr. Bryden: I agree we should drop that, but should we then specify multiracialism or multiculturalism? Would we be better off, if we're going to specify something at all, to just say something like "unity and diversity"? Do we have to actually use the "isms"?

Mr. Richardson: I'm a bit suspicious of all these high–flying phrases. I think I'll leave it to your collective wisdom to decide that.

Ms Clancy: Thank you, Mr. Richardson, for your presentation.

I don't know whether I'm worried about your comment or whether I just want to reassure you, but you say on page 4 of your brief:

> I'm not sure, therefore, that it would be useful, or that it would be even possible, to write down some narrow legal prescription of Canadian values.

I guess I'd like to ask if there's anything that's come from us that makes you think it would be a narrow legal prescription as opposed to a fairly broad statement of ideals, which is what I think we've been trying to get at.

Mr. Richardson: No, I haven't heard anything from you so I have no idea.

Ms Clancy: But you do have the act?

Mr. Richardson: Yes, I have it here.

Ms Clancy: I was just wondering if there was anything in that—

Mr. Richardson: The detail seems to be concerned with amendments, as it were, to an existing act.

Ms Clancy: No, they're not amendments. It's a whole new act.

[*Translation*]

M. Richardson: Je suis en faveur de la politique de multiculturalisme et je suis heureux qu'une loi porte sur cette question.

M. Bryden: Très bien.

M. Richardson: Raymond Breton, un théoricien de l'ethnicité au Canada, a écrit des articles très intéressants à ce sujet et vous devriez sans doute l'inviter à comparaître devant votre comité. Il travaille à l'Université de Toronto. Selon lui, les symboles des institutions canadiennes doivent refléter la composition ethnique, raciale et culturelle du pays. Le bilinguisme et le multiculturalisme représentent deux de ces compromis, visant à créer dans les institutions des symboles qui correspondent à la réalité du pays. Toujours d'après ce théoricien, la prochaine étape sera le multiracisme. Je suis parfaitement d'accord avec lui.

Je sais que c'est une question difficile, mais j'approuve les conclusions du Comité spécial de 1984 sur la participation des minorités visibles à la société canadienne, selon lesquelles il va être difficile de faire les compromis qui s'imposent tant que nous resterons obnubilés par la notion des deux nations fondatrices, car bien des gens au Canada la rejettent tout simplement et elle ne correspond pas à leur réalité.

M. Bryden: Je conviens qu'il faudrait cesser de l'utiliser, mais faudrait–il alors préciser multiracisme ou multiculturalisme? Vaudrait–il mieux, tant qu'à préciser quelque chose, dire simplement «unité et diversité», par exemple? Faut–il vraiment utiliser des mots en «isme»?

M. Richardson: Toutes ces expressions ronflantes me laissent un peu sceptique. Je m'en remets au jugement de votre comité pour en décider.

Mme Clancy: Merci, monsieur Richardson, de votre exposé.

Je ne sais pas si votre observation m'inquiète ou si je tiens simplement à vous rassurer, mais vous dites ceci à la page 4 de votre mémoire:

> Je ne suis donc pas convaincu qu'il soit utile, ni même possible, de donner une définition juridique restreinte des valeurs canadiennes.

J'aimerais savoir si le comité a fait ou dit quelque chose qui vous porte à croire qu'il s'agira d'une définition juridique restreinte plutôt que d'un énoncé de principe assez général, ce qui est selon moi ce que nous recherchons.

M. Richardon: Non, je n'ai pas suivi vos délibérations, et je n'en ai donc aucune idée.

Mme Clancy: Toutefois vous avez lu la loi.

M. Richardson: Oui, je l'ai sous la main.

Mme Clancy: Je me demandais si elle comporte une disposition...

M. Richardson: Ce projet de loi vise apparemment à apporter des modifications à une loi déjà en vigueur.

Mme Clancy: Non, ce ne sont pas des modifications, il s'agit d'une toute nouvelle loi.

[*Texte*]

Mr. Richardson: Oh.

No, I didn't get any vibrations of that kind, actually.

Ms Clancy: Okay, that's good.

Mr. Richardson: I just wanted to say I think that's a danger you could slip into.

Ms Clancy: I agree with you most definitely.

With regard to the experience with citizenship court judges, I know it has been very positive in many cases, but you are aware, I presume, of the huge backlog we're facing, particularly in some of the larger urban centres, which is where most new Canadians tend to go. I'm wondering if you have any comments with regard to the idea of having Order of Canada recipients and former Lieutenant Governors or, say, someone of the stature of Lewis MacKenzie taking on this.

Mr. Richardson: It sounds a lot better than having private evaluation services.

Ms Clancy: Where did you get the idea of private evaluation services?

Mr. Richardson: It's written in your document.

The Chairman: It's in the book.

Ms Clancy: Oh, is it? I must have missed that. Sorry.

Mr. Richardson: I don't like that idea.

Ms Clancy: Neither do I.

Mr. Richardson: There is a symbolic value in this ceremony, and to kind of hand it over to a bunch of faceless bureaucrats and private evaluation services is really a bad idea, I think.

Ms Clancy: That won't happen.

Thank you.

Mr. Knutson: How strongly do you feel we should change the oath?

Mr. Richardson: I don't feel too strongly about it. Again, it's just a personal thing.

I'm probably the only person here who followed the Queen around this country for 6 weeks in 1959. I was covering a tour as a reporter and I think I was the only Republican on the tour.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Richardson: I've stopped thinking about that. I don't feel strongly one way or the other.

Mr. Knutson: The Monarchist League presented yesterday and they agreed we shouldn't have a preamble, that to try to define what a Canadian was would then imply something could be un–Canadian. Their basic attitude was you pledge allegiance to the Queen, you obey the law and that's it. I thought there was a certain ring of truth to that.

[*Traduction*]

M. Richardson: Ah bon!

Non, je n'ai pas eu ce genre d'impression, à dire vrai.

Mme Clancy: Très bien.

M. Richardson: Je voulais simplement dire que vous devez être vigilants et éviter de vous engagez sur une telle voie.

Mme Clancy: Je ne saurais être plus d'accord avec vous.

En ce qui a trait à l'expérience des juges de citoyenneté, je sais qu'elle a été des plus positives la plupart du temps, mais vous êtes sans doute au courant de l'énorme retard qui s'est accumulé dans l'étude des dossiers, surtout dans les grands centres urbains, vers lesquels se dirigent la plupart des Néo–Canadiens. J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'idée de confier cette responsabilité à des récipiendaires de l'Ordre du Canada et d'anciens lieutenants–gouverneurs ou, disons, quelqu'un du calibre de Lewis MacKenzie.

M. Richardson: Cela me semble une bien meilleure idée que d'avoir recours à des services d'évaluation privés.

Mme Clancy: Où êtes–vous allé chercher cette idée de services d'évaluation privés?

M. Richardson: C'est indiqué dans votre document.

La présidente: C'est dans le livre.

Mme Clancy: Ah bon? Cela m'a échappé. Veuillez m'excuser.

M. Richardson: Je désapprouve cette idée.

Mme Clancy: Moi aussi.

M. Richardson: Cette cérémonie revêt une valeur symbolique et en confier la responsabilité à un groupe de fonctionnaires anonymes et à des services d'évaluation privés me semble une très mauvaise idée.

Mme Clancy: Cela ne se produira pas.

Je vous remercie.

M. Knutson: L'idée de modifier le serment d'allégeance vous tient–elle vraiment à coeur?

M. Richardson: Pas vraiment. Là encore, c'est une opinion personnelle.

Je suis sans doute la seule personne ici à avoir suivi la Reine lors de ses déplacements dans notre pays pendant six semaines en 1959. Je faisais le reportage d'une de ses visites en tant que journaliste et, sauf erreur, j'étais le seul Républicain présent.

Des voix: Oh, oh!

M. Richardson: J'ai cessé d'y réfléchir. Je n'ai pas d'opinion précise dans un sens ou dans l'autre.

M. Knutson: La Ligue monarchiste a comparu devant le comité et, selon ses représentants, il est inutile d'ajouter un préambule à la loi et si l'on essaie de définir ce qu'est un Canadien, cela pourrait laisser entendre que certaines choses pourraient être anti–Canadiennes. La position fondamentale de ce groupe est la suivante: vous prêtez le serment d'allégeance à la Reine, vous respectez la loi. Un point c'est tout. Il y a d'après moi un certain élément de vérité dans ces propos.

[*Text*]

Mr. Richardson: I would think as we get more and more people to whom the Queen — who after all is basically the Queen of England, although we say she's the Queen of Canada — becomes a meaningless symbol, that is to say, they have no real relationship to her, it shouldn't cause us any great problem to modify the oath so that, as somebody previously suggested, they could pledge allegiance to the country.

• 1655

Mr. Knutson: Do you think it's meaningless to pledge allegiance to the Constitution?

Mr. Richardson: No. I don't know. I hadn't thought about it, honestly.

Mrs. Hayes: Thank you for your presentation, again. Like yourself, and I suppose like many people here, I have spent a lot of my time — and in my past I have been widely exposed to different people from different countries within my own experience. . . With this committee we're looking at the value of citizenship and, along with that, I think, the integrity of the immigration system that creates our citizenship.

Just on a couple of the points you've mentioned, I'd like to get your opinion on some scenarios that might happen in relation to what you've suggested.

For instance, with the adoption issue and the idea of having it wide open, I know that within my own office I've had applications from people who have adopted a child in another country who has two living parents in that country, but they have decided to adopt in order to bring that person to Canada. Would you say there should be no restrictions on adoption, including age restrictions, as to who can adopt who? Could that not infringe on the integrity of our immigration system?

Mr. Richardson: I suppose it could do, but I don't know many people who are going to adopt a 45–year–old person so they can get into Canada. I don't know. I wouldn't bother about that, personally; it wouldn't seem to me to be a big problem.

Mrs. Hayes: Okay. To my mind, it opens up the possibility of another potential abuse of the system. But we could look into that aspect further.

The other point is on the birthright — a Canadian being born here. I look at the issue of someone coming as a visitor and having a child here. That child is a Canadian citizen, according to our present rules. Is that not potentially an abuse of the value of citizenship, for that child or for its parents?

Mr. Richardson: Why? I don't get it.

Mrs. Hayes: Canadian citizenship, to me, and perhaps even in your presentation, entails an ongoing commitment to this country and I think citizens should have that commitment. Is that commitment present in that scenario?

[*Translation*]

M. Richardson: Étant donné que pour un nombre croissant de gens, la Reine — qui, après tout, est avant tout la Reine d'Angleterre même si nous la considérons comme la Reine du Canada — représente un symbole dénué de sens, c'est–à–dire qu'il n'existe aucun véritable rapport entre elle et eux; il devrait être relativement facile de modifier le serment pour permettre aux Néo–Canadiens de prêter le serment d'allégeance au pays, comme quelqu'un l'a proposé plus tôt.

M. Knutson: D'après vous, prêter allégeance à la Constitution a–t–il un sens?

M. Richardson: Non. Je ne sais pas. En toute honnêteté, je n'y avais pas réfléchi.

Mme Hayes: Encore une fois, merci de nous avoir présenté votre exposé. Comme vous et, je suppose, comme bien des gens qui sont ici, j'ai passé beaucoup de temps — et dans le passé, la vie m'a amenée à rencontrer des gens différents qui venaient de divers pays. . . Ce comité examine la valeur de la citoyenneté et, je pense, en même temps, l'intégrité du système d'immigration qui aboutit à la citoyenneté.

Pour reprendre un ou deux points que vous soulevez, j'aimerais avoir votre avis sur certaines situations qui pourraient se présenter si l'on procédait comme vous le préconisez.

Par exemple, en ce qui concerne l'adoption et l'idée de n'imposer aucune restriction, j'ai reçu moi–même certaines demandes qui m'avaient été transmises par des gens qui avaient décidé d'adopter un enfant dont les parents vivaient dans un autre pays mais qu'ils voulaient faire entrer au Canada. À votre avis, devrait–il n'y avoir aucune restriction en ce qui concerne l'adoption, y compris des restrictions quant à l'âge et les personnes en cause? Est–ce que cela n'empiéterait pas sur l'intégrité de notre système d'immigration?

M. Richardson: Je suppose que c'est une possibilité mais je ne connais pas beaucoup de gens qui vont adopter quelqu'un qui a 45 ans pour que cette personne puisse entrer au Canada. Je ne sais pas. Personnellement, je ne me préoccuperais pas de cela; il ne me semble pas que ce soit un gros problème.

Mme Hayes: D'accord. À mon sens, cela ouvre la porte à d'autres abus éventuels du système. Mais nous pourrions approfondir cela.

L'autre sujet que j'aimerais soulever est le droit acquis par la naissance — le cas d'un Canadien qui est né ici. Je m'intéresse à la situation de quelqu'un qui est venu ici et qui a eu un enfant. Selon les règles actuellement en vigueur, cet enfant est citoyen canadien. N'est–ce pas potentiellement pour cet enfant ou pour ses parents abuser de la valeur que l'on accorde à la citoyenneté?

M. Richardson: Pourquoi? Je ne comprends pas.

Mme Hayes: Pour moi, et votre exposé se faisait même peut–être l'écho de cette opinion, la citoyenneté canadienne suppose un engagement continu envers ce pays et je pense que les citoyens devraient prendre cet engagement. Existe–t–il dans le scénario que je viens d'invoquer?

[*Texte*]

Mr. Richardson: Well, I don't think it implies a continuing commitment. What if somebody goes and lives abroad and decides to continue to be a citizen of Canada? Are you suggesting that their citizenship should be taken away from them after having been out of the country for a certain time?

Mrs. Hayes: I don't think that's quite the same issue; perhaps I could extend it. Canada is one of two countries that grants automatic citizenship in that way. If it makes no sense to you to reconsider that, why is it so limited within the world's nations?

Mr. Richardson: Because Canada's one of the few countries that is trying to create a tolerance of this level among peoples. Presumably, that's one of the spillovers from our general attitudes.

This may be slightly irrelevant to your particular point, but we have a wonderful opportunity in Canada to prove that people from different nations, colours, creeds, and whatever can get along. Not very many countries have that opportunity.

So when I looked at the specific suggestions I interpreted them all in the light of the desirability of having as open a system as possible. You may disagree with—

Mrs. Hayes: Well, this is a comment again on the integrity of the system. I think people get along in a system that has integrity and that's why I look at some of these issues. We have to maintain that integrity in order to get the credibility so that citizenship means something. I think that's what we're all here for.

Mr. Richardson: I don't think it would be an abuse of anything to say that somebody who was born in Canada is a Canadian. I don't get that. How come that's an abuse of anything?

The Chairman: I think that's the answer.

Mrs. Hayes: Okay, we agree to disagree.

• 1700

M. Nunez: Vous ne croyez pas à l'utilité d'un préambule à la Loi sur la citoyenneté.

Mr. Richardson: You got me in my Achilles heel, Mr. Nunez. I took my first French lessons one month after I got here in 1954, and I took them on and off until about 1968, but I still have to use this when you talk to me.

M. Nunez: Donc, vous ne croyez pas à l'utilité d'un préambule à la Loi sur la citoyenneté. Je partage cette opinion, parce que cela va diviser énormément les députés du gouvernement et les députés de l'Opposition officielle. Il n'y aura pas de consensus.

Je suis un député du Bloc québécois. Nous voulons faire du Québec un pays ouvert, tolérant et démocratique.

Vous avez vécu au Québec. Vous avez travaillé au *Montreal Star*. Vous voulez que le Québec reste à l'intérieur du Canada. Il y a plusieurs personnes qui ont dit cela. Qu'est–ce que la communauté anglaise devrait faire? Il y a déjà la Constitution

[*Traduction*]

M. Richardson: Eh bien, à mon avis, cela ne sous–entend pas un engagement continu. Qu'en est–il de la personne qui va vivre à l'étranger mais qui décide de rester citoyen du Canada? Suggérez–vous qu'on lui retire sa citoyenneté après un certain temps passé en dehors du pays?

Mme Hayes: Je ne vois pas que ce soit la même chose; peut–être pourrais–je aller un peu plus loin. Le Canada est l'un des deux pays qui accordent automatiquement la citoyenneté dans ces circonstances. Vous prétendez que cela ne fait aucun sens de remettre ce principe en question, mais alors, pourquoi y a–t–il si peu de pays dans le monde qui procèdent de cette façon?

M. Richardson: Parce que le Canada est l'un des rares pays qui essaient d'instaurer parmi les peuples ce niveau de tolérance. Je présume que c'est une manifestation de la façon dont nous envisageons les choses en général.

Ce que je vais dire s'écarte peut–être de la question que vous soulevez, mais nous avons au Canada une occasion unique de prouver que, quels que soient leur pays d'origine, la couleur de leur peau ou leurs croyances, etc., des gens qui sont différents peuvent s'entendre. Il n'y a pas beaucoup de pays qui ont cette chance.

Par conséquent, lorsque j'ai examiné les suggestions précises qui avaient été faites, je les ai interprétées en me disant qu'il serait souhaitable d'avoir un système aussi ouvert que possible. Vous pouvez ne pas être d'accord avec. . .

Mme Hayes: Eh bien, je reviens encore une fois sur l'intégrité du système. Je pense que les gens s'entendent lorsqu'il existe un système dont on ne peut pas abuser et c'est la raison pour laquelle je soulève ces questions. Il faut que nous maintenions l'intégrité du système afin qu'il soit crédible et que la citoyenneté signifie quelque chose. À mon avis, c'est la raison pour laquelle nous sommes tous ici.

M. Richardson: Je ne pense pas que cela serait abuser de quoique ce soit que de dire que quelqu'un qui est né au Canada est Canadien. En quoi cela est–il un abus de quoique ce soit?

La présidente: Voilà la réponse, je pense.

Mme Hayes: Très bien. Nous sommes d'accord pour dire que nous ne sommes pas d'accord.

Mr. Nunez: You don't believe it would be useful to include a preamble in the Citizenship Act.

M. Richardson: Vous avez touché mon talon d'Achille, monsieur Nunez. J'ai pris mes premières leçons de français un mois après être arrivé ici en 1954 et j'ai continué de façon irrégulière jusqu'à environ 1968, mais c'est encore en anglais que je dois m'exprimer lorsque vous me parlez.

Mr. Nunez: So, you don't believe it would be useful to include a preamble in the Citizenship Act. I share your opinion because this is something government MPs and opposition MPs will have tremendous difficulty agreeing on. There won't be any concensus.

I am a Bloc québécois member of Parliament. We want Quebec to be an open, tolerant and democratic country.

You lived in Quebec. You worked for the *Montreal Star*. You want Quebec to stay in Canada. Many people have said that. What should the anglophone community do? Already, the Constitution was repatriated without Quebec's consent; the

[*Text*]

qui a été rapatriée sans le consentement du Québec; l'Accord du lac Meech a été rejeté par le Canada anglais; l'Accord de Charlottetown n'a pas été accepté. Aujourd'hui, pour nous, c'est le statu quo ou l'indépendance. Si vous voulez que le Québec reste dans la Confédération, qu'est–ce que vous êtes prêts à faire?

The Chairman: In terms of citizenship, we are still on this issue, are we not?

Mr. Jackson: Let's make a deal, Mr. Nunez.

The Chairman: If you can find any relationship to citizenship, do answer.

Mr. Richardson: I don't really get the connection to citizenship. I could respond by saying that I don't understand in what sense Quebec has been denied its self–determination.

Some hon. members: Hear, hear!

Mr. Richardson: I think all of us are ready to continue to evolve that self–determination within Canada. I don't see any sign that Canadians are unwilling to do that.

M. Nunez: Vous savez, pour les Québécois, il ne suffit pas de dire: Restez dans la Confédération. Vous dites la même chose depuis 30 ans, et rien n'a changé.

Vous dites que vous êtes venu ici en 1954 de la Nouvelle–Zélande et que votre intégration a été presque parfaite. Ne croyez–vous pas que l'immigration des années 1940 et 1950 était différente de celle d'aujourd'hui? Aujourd'hui, il y a beaucoup de gens qui viennent de pays sous–développés, des Noirs, des gens qui croient à d'autres religions. C'est difficile pour ces gens. Il y a une intolérance de la société canadienne parce qu'elle était habituée à l'immigration blanche européenne.

Comment voulez–vous que ces gens–là, qui sont parfois victimes de racisme et de discrimination, puissent devenir des citoyens idéaux du Canada?

Mr. Richardson: I assume they are ideal citizens from the moment they get their citizenship. I know it's more difficult than it was when everybody was coming from the United Kingdom or wherever, but so what? Personally, I think I've made that clear. I glory in that difficulty and that challenge.

Incidentally, in the late 1960s my children went to French Catholic schools in Montreal. It was a time when there were only three children in the whole school who were English, and it was also a time when many Moroccan Jews—French–speaking people—were not admitted to those schools. In Quebec they've discovered that one way to deal with this is to admit them to schools. Now you have thousands of such students, but in those days it wasn't permitted.

• 1705

I don't want to dwell on the problems created by having increased the diversity of the country. Of course there are problems, but it's necessary for us, if we want to take our citizenship seriously, to live what we believe in, and that's what we try to do.

[*Translation*]

Meech Lake Accord was rejected by English Canada; the Charlottetown Accord wasn't approved. Today, for us, it's a choice between the status quo or independence. If you want Quebec to remain within Confederation, what are you prepared to do?

La présidente: Nous parlons toujours de citoyenneté, n'est–ce pas?

M. Jackson: Faisons un marché, monsieur Nunez.

La présidente: Si vous voyez un lien avec la citoyenneté, je vous en prie, répondez à la question.

M. Richardson: Je ne vois pas vraiment quel est le rapport avec la citoyenneté. Je pourrais répondre en disant que je ne comprends pas en quoi on peut dire que l'on a refusé l'autodétermination au Québec.

Des voix: Bravo, bravo!

M. Richardson: À mon sens, nous sommes tous prêts à accepter que cette autodétermination continue d'évoluer si le Québec reste au sein du Canada. Pour moi, rien n'indique que les Canadiens ne sont pas disposés à procéder de cette manière.

Mr. Nunez: You know, for Quebeckers, it's not enough to say: Stay within Confederation. You've been saying the same thing for 30 years and nothing has changed.

You say you came here from New Zealand in 1954 and that your integration was almost perfect. Don't you think immigration in the 40s and 50s was quite different from what it is today? Today, many people come from under–developed countries, there are Blacks, people from different religions. It's difficult for them. There is a certain intolerance within Canadian society because it was used to the White–European immigrants.

How do you think these people who are sometimes victims of racism and discrimination can become ideal citizens of Canada?

M. Richardson: Je présume qu'ils deviennent des citoyens idéaux à partir du moment où ils obtiennent leur citoyenneté. Je sais que c'est plus difficile maintenant que ça ne l'était lorsque tout le monde venait du Royaume–Uni ou d'ailleurs, et puis quoi? Personnellement, je pense avoir été très clair. Je trouve mon bonheur dans la difficulté et le défi.

En passant, à la fin des années soixante, mes enfants ont fréquenté les écoles catholiques françaises de Montréal. C'était une époque où il y avait seulement trois enfants dans toute l'école qui étaient anglophones et c'était également une époque où bien des Juifs marocains—des gens qui parlaient français—n'étaient pas admis dans ces écoles. On a découvert au Québec qu'une façon de régler ce problème était de les admettre dans ces écoles. Maintenant, il y a des milliers d'étudiants qui fréquentent ces écoles mais à l'époque, cela n'était pas permis.

Je ne veux pas m'attarder sur les problèmes qui résultent d'une diversité croissante de la population de notre pays. Bien sûr qu'il y a des problèmes, mais si nous voulons prendre notre citoyenneté au sérieux, il faut que notre vie reflète ce en quoi nous croyons et c'est ce que nous essayons de faire.

[*Texte*]

Mr. Nunez: That is what we are doing in Quebec. We believe in something that we are fighting for. And you have the same rights.

The Chairman: Is that the last question, Mr. Nunez?

Members of the committee, please indulge me. I just have two quick questions. Mr. Richardson, you're a writer and yet you seem to have some kind of concern about writing down, actually putting into words, our values, our principles.

Mr. Richardson: I think many Canadians would share this. The 1982 Constitution, even though it does include a Charter of Rights, did represent a major step for Canada towards the American system of a written constitution, and we all know that the written constitution in the United States has led to it being an extremely litigious society, a field day for the lawyers. There's virtually nothing ever happens in the United States but there's some kind of a law case. It's just assumed that people will go to court to challenge it.

The area I've studied most closely, I suppose, is aboriginal affairs, and there we have a very distinct difference. If you want to look at the case law between Canada and the United States, there are almost no aboriginal cases until about the 1960s, up until when they were virtually non–existent. The method that is still preferred is the method of political negotiation. I think it's more realistic. It's less troublesome. It takes a long time, it's difficult, but it's better, and I think that's more or less how I approach that issue. I'm not really in favour so much of a written constitution. I'm not sure that when you're writing down everything, crossing every "t" and dotting every "i", that you achieve as much as you might do in other ways.

The Chairman: You've said it so beautifully here when you talk about being deeply gratified in being associated with the one white Commonwealth nation that looks beyond skin colour to the essential qualities we all share as members of the human race. I guess I can't understand why we couldn't take those essential qualities that we all share, whether we're French Canadian, English Canadian, Sikh, and include these in a preamble as something that we aspire to as opposed to something we have civil or whatever litigation over.

Mr. Richardson: I didn't disagree with the brief we heard before, but I did find a little bit scary this long list that might be written down of responsibilities, etc.—a tremendous long list of things. I think personally it's better to get on and live them. We have them provided for in other laws and I'm not sure that we need them.

The Chairman: I had one other question, but I hear the bells are ringing.

[*Traduction*]

M. Nunez: C'est ce que nous faisons au Québec. Nous croyons en quelque chose et c'est pour cela que nous nous battons. Et vous avez les mêmes droits.

La présidente: Est–ce votre dernière question, monsieur Nunez?

Mes chers collègues, je demande votre indulgence. J'ai deux brèves questions. Monsieur Richardson, vous êtes écrivain et pourtant, vous avez certaines réserves lorsqu'on parle de coucher sur le papier, d'exprimer en termes concrets, nos valeurs, nos principes.

M. Richardson: A mon avis, c'est un sentiment que partageraient bien des Canadiens. Même si la Constitution de 1982 inclut une Charte des droits et libertés, en l'adoptant, le Canada a fait un grand pas dans le sens du système américain où il y a une constitution écrite; et nous savons tous que la Constitution écrite des Etats–Unis est à l'origine d'une société extrêmement procédurière qui fait le bonheur des avocats. Il ne se passe pratiquement rien aux Etats–Unis qui n'ait quelque chose à voir avec la justice. On part tout simplement du principe que les gens iront devant les tribunaux.

Ce que j'ai sans doute étudié de plus près, ce sont les affaires autochtones et dans ce domaine, il y a une différence marquée. Si l'on compare le Canada et les Etats–Unis du point de vue de la jurisprudence, il n'y a eu presque aucun recours aux tribunaux dans les dossiers autochtones jusqu'aux années soixante, environ; jusque–là, les affaires de ce genre sont pratiquement inexistantes. La méthode que l'on préfère encore est celle de la négociation politique. A mon avis, c'est plus réaliste, cela cause moins d'ennuis. Cela peut être long et ardu, c'est difficile, mais c'est mieux et je pense que c'est de cette façon que j'envisage la question que vous avez soulevée. Je ne suis pas vraiment en faveur d'une Constitution écrite. Je ne suis pas certain que lorsqu'on a tout couché sur le papier, et qu'on a mis les points sur les «i», on puisse arriver à faire davantage qu'en employant d'autres méthodes.

La présidente: Vous vous êtes exprimé de façon si éloquente lorsque vous avez dit combien cela vous rendait heureux de faire partie du seul pays du Commonwealth habité en majorité par des Blancs où l'on fait fi de la couleur de la peau pour accorder toute leur importance aux qualités essentielles que nous partageons puisque nous sommes tous membres de la race humaine. Je ne comprends pas pourquoi nous ne pourrions pas prendre ces qualités essentielles que nous partageons tous, que nous soyons Canadiens français, Canadiens anglais ou Sikh, pour les formuler dans un préambule qui résumerait ce à quoi nous aspirons, au lieu d'être considérées comme quelque chose qui ferait l'objet d'affaires civiles ou autres.

M. Richardson: Ce n'est pas que je m'opposais au mémoire qui a été présenté avant, mais cela m'a fait un peu peur d'entendre cette longue liste de responsabilités, etc., qui seraient couchées sur le papier—cette liste qui n'en finissait pas. Personnellement, je pense qu'il est préférable de s'attacher à les prendre concrètement dans la vie. Il y a d'autres lois qui en traitent et je ne suis pas certain que l'on en ait besoin.

La présidente: J'avais une autre question à poser mais j'entends la sonnerie.

[*Text*]

Laurier LaPierre, who was mentioned by Marc Assad, also said that Canadian ceremonies are the most boring, so maybe sometime you could share with me how we could change them to make them more exciting. I take your points.

Thank you so much for coming, Mr.Richardson. The bells are ringing and there is a vote.

Mr. Richardson: Thank you.

The Chairman: The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Laurier LaPierre, dont Marc Assad a parlé, a dit également que les cérémonies canadiennes étaient des plus ennuyeuses et peut–être qu'un jour, vous pourriez me dire ce que nous pourrions faire pour les rendre plus attrayantes. Je prends bonne note des questions que vous avez soulevées.

Je vous remercie beaucoup d'avoir accepté de comparaître, monsieur Richardson. La sonnerie nous appelle à voter.

M. Richardson: Merci.

La présidente: La séance est levée.

EVENING SITTING

• 1906

The Chairman: Members of the committee, we have a quorum. I call this meeting to order. For the information of our witnesses, you have half an hour, and we'd appreciate your keeping your comments within 10 or 15 minutes to allow the last half of the time for questions from the members.

Members of the committee, I'd like to welcome Diane Fisher, who is with the Western Council of Immigrants Serving Agencies.

Ms Diane Fisher (President, Western Canada Association of Immigrants Serving Agencies): For the past year I've been fortunate, or unfortunate, to serve as president of an extra–provincial organization. We have 33 member agencies, all immigrant–serving agencies, from across the four western provinces.

As for my own background, I also work with a settlement agency, the Calgary Catholic Immigration Society, and have had experience working in the settlement field since 1985. My work specifically is in the area of community education. That deals with intercultural, cross–cultural education to the community.

The settlement integration services in our country play a vital role in preparing new Canadians for citizenship. I'm not speaking here only of citizenship preparation classes, but I think from the day new Canadians arrive, all of the things that are done to enable them to function in the new community are beginnings of the preparation for the role of Canadian citizens.

I appreciate having been asked to come today. We assist new Canadians with the transition from where they've been to where they are now, and involve them in their new communities. I have felt privileged to know and work with new Canadians and new Canadian citizens. I myself am a third–generation Canadian.

I have found that in my work and in being with immigrants, my own perspectives on citizenship have really been enriched. It seems to me when you're born into citizenship it's something you take for granted, like many of the things we don't have to work towards. Just seeing someone who is newly a Canadian citizen and seeing their dedication to voting and to really wanting to participate in the democratic process, I think it gives all of us that extra excitement. They add a lot to our democratic community.

SÉANCE DU SOIR

La présidente: Chers collègues, nous sommes en nombre. La séance est ouverte. J'aimerais informer nos témoins qu'ils ont une demi–heure et qu'il serait souhaitable que leurs commentaires ne dépassent pas dix à quinze minutes afin que nous puissions consacrer la moitié du temps aux questions.

Chers collègues, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Diane Fisher, qui représente le Western Council of Immigrants Serving Agencies.

Mme Diane Fisher (présidente, Western Council of Immigrants Serving Agencies): Depuis un an, j'ai le bonheur, ou le malheur, d'être présidente d'une organisation extraprovinciale. Nous regroupons 33 agences membres qui toutes desservent les immigrants dans les quatre provinces de l'Ouest.

En ce qui me concerne, je travaille également pour une agence qui s'occupe de l'établissement des immigrants, la Calgary Catholic Immigration Society, et j'ai commencé à oeuvrer dans ce domaine en 1985. Je m'intéresse tout spécialement à l'éducation communautaire, c'est–à–dire l'éducation interculturelle et transculturelle que l'on peut dispenser au sein d'une collectivité.

Les services d'intégration et d'établissement de notre pays jouent un rôle de premier plan dans la préparation des candidats à citoyenneté canadienne. Je ne parle pas seulement des classes préparatoires à la citoyenneté, car, à mon avis, à partir du jour où les Néo–Canadiens arrivent, tout ce qui est fait pour leur permettre de fonctionner dans leur nouvelle collectivité contribue à les préparer à tenir leur rôle de citoyen canadien.

Je suis heureuse que l'on m'ait demandé de comparaître aujourd'hui. Nous aidons les Néo–Canadiens à faire la transition entre le pays qu'ils ont quitté et celui où ils résident maintenant, et à les faire participer à la vie de leur nouvelle collectivité. C'est pour moi un privilège que de rencontrer les Néo–Canadiens et les nouveaux citoyens canadiens et travailler avec eux. Je suis moi–même Canadienne de la troisième génération.

Mon travail parmi les immigrants m'a réellement permis d'enrichir la perspective dans laquelle j'envisage la citoyenneté. Il me semble que si l'on est citoyen d'un pays de naissance, on prend cela pour acquis, comme bien des choses que nous possédons et qui nous ont coûté aucun effort. À mon avis, voir avec quelle conscience les nouveaux citoyens canadiens considèrent leur droit de vote et avec quelle enthousiasme ils veulent participer au processus démocratique redonne à la chose ce caractère exaltant qui n'existait plus pour nous tous. Ils apportent beaucoup à notre communauté sur ce plan–là.

[*Texte*]

In looking at the questions you've handed out, I had hoped there would be much more opportunity for the larger community, people like me, to reflect on and experience the whole area of citizenship and what it means for each and every one of us. So I would like to see citizenship be not so much a ceremony but a way of life for all Canadians.

I was struck by the comment from the Spicer Commission on Canada's Future that the whole question of Canadian identity is still a big problem. I understand we have historically struggled with this and are still struggling with it today. I certainly see it as a major issue in what we're dealing with here.

I would like to speak first of all to the value and visibility of Canadian citizenship and how it might be enhanced. I very much support the three main objectives that promote education, knowledge and commitment from all Canadians. I feel this will come about through a stronger collective identity. We have the fact that we are all Canadians in common, but it seems we're not very conscious of that. Just a few days ago I noted in our newspaper that the United Nations, for the second time in four years, declared Canada as the best country in the world to live. Again, I reflected on whether we as peoples of a nation really understand what we have.

The common Canadian identity could be supported more through educational components. I believe the preamble would be important to have a little more description of what we mean by citizenship. It should reflect not only what the laws, rules and policy guidelines should be, but also the grass–roots participation and the common culture that enriches that and makes it more real.

There should be expanded educational opportunities for all Canadians with regard to Canadian citizenship. That's very broad and I won't try at this time to present exactly how to do that.

Over the last few days I discussed this issue with different people and was told about LINC classes, which are language classes for newcomers. Often the English class for a newcomer is one of the first experiences with the larger community. Many issues of community participation, life, settlement and adaptation are dealt with in those classes. They may offer an excellent opportunity in terms of preparing people for citizenship, even at that point.

I would emphasize the importance of a community that is integrated, interdependent and democratic, which supports and calls forth a citizenship participation from its members. I like to define that as a healthy community that both learns and teaches citizenship. I believe through those dynamics we learn a lot about what it means to be a Canadian citizen.

[*Traduction*]

• 1910

Lorsque j'ai consulté les questions que vous avez fait distribuer, j'ai souhaité que pour la communauté, au sens large du terme, pour les gens comme moi, les occasions se multiplient de réfléchir sur ce que signifie la citoyenneté pour chacun d'entre nous, et d'en faire l'expérience. Par conséquent, je voudrais que la citoyenneté ne se borne pas à être une cérémonie mais soit intégrée à la vie de tous les Canadiens.

Cela m'a frappée d'entendre dire dans le cadre du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada que la question de l'identité canadienne posait encore un gros problème. Je sais que, dans le passé, nous avons eu des difficultés à résoudre cette question et nous en avons encore aujourd'hui. À mon avis, il ne fait pas de doute que c'est un élément majeur de la question dont nous traitons ici.

J'aimerais parler tout d'abord de la valeur qu'il faut accorder à la citoyenneté canadienne et de la façon dont il faut rendre son importance plus concrète. Je suis tout à fait en faveur des trois objectifs principaux portant sur la promotion de l'éducation, des connaissances et de l'engagement de tous les Canadiens. À mon avis, cela découlera d'une identité collective solide. Nous avons en commun le fait que nous sommes tous Canadiens, mais il semble que nous ne soyons pas très conscients de cela. Il y a quelques jours, j'ai remarqué dans la presse que les Nations unies avaient, pour la deuxième fois en quatre ans, déclaré que le Canada était le meilleur pays au monde où l'on puisse vivre. Et une fois de plus, je me suis demandé si nous, le peuple de cette nation, étions véritablement conscients de ce que nous possédons.

La notion d'identité canadienne commune pourrait être davantage mise en valeur grâce à des programmes éducatifs. Je crois qu'avoir un préambule serait important en ce sens que cela nous donnerait une description un peu plus complète de ce que nous entendons par citoyenneté. Ce préambule devrait refléter non seulement l'esprit de nos lois, de nos règles et de nos politiques, mais également ce qui enrichit cela et le rend plus concret, c'est–à–dire la participation populaire et la culture que nous avons en commun.

Tous les Canadiens devraient avoir la possibilité d'en connaître plus sur ce qui fait la citoyenneté canadienne. C'est une notion très vaste et je ne vais pas essayer aujourd'hui de vous parler des moyens qui nous permettraient d'arriver à cela.

Au cours des derniers jours, en discutant de citoyenneté avec diverses personnes, j'ai appris ce qu'étaient les classes CLIC, qui sont des cours de langue pour les nouveaux venus. Bien souvent, pour eux, la classe d'anglais est la première occasion de faire l'expérience de ce qui se passe dans l'ensemble de la communauté. En effet, dans ces classes, on parle de participation à la vie communautaire, d'établissement et d'adaptation. C'est souvent une excellente occasion, même à ce moment–là, de préparer les gens à devenir citoyens.

Je tiens à souligner l'importance d'une communauté qui est intégrée, interdépendante et démocratique et qui appuie et encourage de la part de ses membres une participation au processus de citoyenneté. Pour moi, cela définit une communauté saine où l'on enseigne et où l'on apprend à la fois ce qu'est la citoyenneté. À mon avis, cet échange nous permet d'en apprendre beaucoup sur ce que cela signifie d'être citoyen canadien.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1915

I think research is really important, research that helps to identify those common grass–roots values and how people see our identity—I'm assuming the reason we're having the hearings is to identify some of that—and also simple and accessible educational materials, which are readily available.

Je pense que la recherche est un élément vraiment important, les travaux qui nous aident à cerner ces valeurs populaires communes et la façon dont les gens envisagent notre identité—je présume que la raison pour laquelle se tiennent ces audiences c'est pour mettre certains de ces éléments en évidence—ainsi qu'une documentation éducative simple, à la portée de tous et dont on peut disposer facilement.

My experience is that often a new immigrant to Canada will be asking for, in some ways, a blueprint or a description of Canadian culture, and there's very little I have found, even though I work in education, that can give someone an idea of what we're all about. I struggle with that. I don't know if that's a possibility, but it would be very helpful.

D'après mon expérience, bien souvent, un immigrant nouvellement arrivé au Canada demandera, en quelque sorte, un schéma ou une description de la culture canadienne, et je n'ai pas trouvé grand chose, même si je travaille dans le milieu de l'éducation, qui pourrait donner à quelqu'un une idée de ce que nous sommes. Pour moi, c'est un problème. Je ne sais pas si c'est quelque chose qu'on envisage, mais cela serait fort utile.

I feel that if we don't have that ability to see ourselves as a larger whole and how we fit into it, there's a tendency for small communities or groups to see the whole concept of citizenship from their own point of view. I was speaking to someone from a small centre in Alberta just last week and that made me think of this, of how sometimes we can have a very narrow perspective of what it's all about.

Je suis convaincu que si nous ne pouvons pas avoir de nous–mêmes une image plus globale et une idée de la manière dont nous nous intégrons à un ensemble, les petites collectivités et les groupes auront tendance à considérer toute cette notion de citoyenneté de leur propre point de vue. La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de parler à quelqu'un qui habite une petite localité de l'Alberta et cela m'a permis de réaliser que, parfois, nous envisageons ce que représente la citoyenneté dans une perspective très étroite.

The second key question I would like to speak about for a few minutes is to improve fairness and integrity. Here, I would mostly like to address the issue of language.

L'autre sujet d'importance dont j'aimerais parler pendant quelques minutes est l'amélioration de l'équité et de l'intégrité. À ce propos, j'aimerais surtout traiter de la question de la langue.

Language is very important in the process of citizenship because it enables people to participate more fully in community life.

L'acquisition de la langue est une étape très importante de la citoyenneté car cela permet aux gens de participer plus pleinement à la vie communautaire.

I have a bit of a two–way reflection. In my notes I say that equality does not mean sameness. When we speak about having a standardized process, I feel that we still have to be sensitive to individual needs. You may encounter people who,because of some disability, be it learning a language, illiteracy, or whatever, would not be able to master a language in the same way as someone else. So one of my points would be that we have some flexibility in that standardization.

J'ai à ce sujet une position quelque peu ambivalente. Dans mes notes, j'ai dit qu'il ne faut pas confondre être égal et être identique. Même si nous parlons d'avoir un processus standardisé, à mon avis, il faut toujours prendre en considération les besoins spécifiques des individus. Il se peut qu'il y ait des gens qui, à cause de certains handicaps, soit parce qu'il leur est difficile d'apprendre une langue, soit parce qu'ils sont analphabètes, ou pour une autre raison, ne pourront pas maîtriser l'usage d'une langue de la même façon que quelqu'un d'autre. Par conséquent, je dirais que la standardisation ne doit pas aller sans une certaine souplesse.

On the other hand, people are telling me that consistency is important. I have a letter, which, I believe, you've received, and it deals with the LINC program. The LINC program involves language classes that are supported by government funding. The letter addresses the treatment of non–citizens and citizens. The LINC program is only for non–citizens. Once someone is a citizen, they are not able to receive those language classes. In this letter John Peters mentions that not everyone who has become a Canadian citizen has adequate language, and some people in fact may very much need the classes. So I think we have two sides of the coin.

On me dit par ailleurs que la cohérence est importante. J'ai ici une lettre que vous avez reçue, je crois, et qui porte sur le programme CLIC. Il s'agit de cours de langue financés par le gouvernement. La lettre en question porte sur la distinction qui est faite entre citoyens et non–citoyens. En effet, le programme CLIC est réservé aux non–citoyens. Dès qu'ils sont citoyens, les gens ne peuvent plus assister à ces cours. Dans sa lettre, John Peters indique que ce ne sont pas tous ceux qui sont devenus citoyens canadiens qui ont acquis des connaissances linguistiques adéquates et que certaines personnes auraient en fait énormément besoin de suivre ces cours. Il faut donc voir les deux côtés de la médaille.

I recognize it as being a really important issue to talk about, so I've offered you his comments as well and some of the letters and communications on that issue.

Je reconnais qu'il s'agit là d'un sujet vraiment important dont il faudrait débattre et c'est pourquoi je vous ai transmis ces déclarations ainsi que certaines lettres et autres documents portant sur le même sujet.

[*Texte*]

In the last point, I wanted to share with you that in my experience with new immigrants the three–year time period, I believe, is adequate for most of the population to be ready to make that commitment, and most are very excited and look forward to becoming full participants in our country.

[*Traduction*]

Enfin, j'ai voulu vous dire que d'après mon expérience au sein des nouveaux immigrants, la période d'attente de trois ans est, à mon avis, convenable pour que la majorité des gens puissent se préparer à prendre cet engagement; et d'ailleurs, la plupart d'entre eux sont très enthousiastes et attendent avec impatience de pouvoir participer pleinement à la vie de notre pays.

• 1920

As I was finishing this presentation I was thinking about the slogan used by the last department: "Together We're Better". I really think we have to find a vision that looks for new ways of being together. I think our common citizenship provides the key to our national identity, and together we can explore the possibilities from the perspectives of all our diversity. Lastly, I would suggest that the goal of citizenship is not who should be included or excluded, but that we should involve every citizen to the fullest capacity in the common life of our country.

Alors que j'en arrive à la fin de mon exposé, je pense au slogan qui a été utilisé par l'ancien ministère: «Ensemble, on ira loin». D'après moi, il faut absolument que nous développions une vision qui nous permette d'envisager de nouvelles façons d'être ensemble. La citoyenneté que nous partageons est la clé de notre identité nationale et, ensemble, nous pouvons explorer les possibilités qui s'ouvrent lorsque nous nous plaçons dans la perspective que nous offre notre diversité. Enfin, permettez–moi de suggérer que le but que l'on devrait poursuivre en ce qui concerne la citoyenneté n'est pas de déterminer qui devrait être inclus ou exclus, mais de faire participer tous les citoyens aussi pleinement que possible à la vie communautaire de notre pays.

The Chairman: Thank you, Mrs. Fisher. We do have questions.

La présidente: Merci, M^me^ Fisher. Nous avons des questions à vous poser.

Members of the committee, we are dealing with citizenship and there will be other opportunities to discuss the link in some of those programs when we talk about immigration issues under settlement in the fall.

Mes chers collègues, nous nous occupons de citoyenneté; nous aurons d'autres occasions de discuter du lien qui existe entre cela et l'immigration dans certains de ces programmes lorsque nous parlerons des questions d'immigration qui restent à régler cet automne.

Mr. Knutson: The law as it stands now is that your time spent in Canada prior to becoming a permanent resident is only treated as half time toward satisfying the three–year period. Do you think that's a legitimate formula, or do you think that if someone comes over as a refugee and spends three years here and is given permanent resident status they should automatically be allowed to apply for citizenship?

M. Knutson: En vertu de la loi actuelle, le temps passé au Canada avant de devenir résident permanent ne compte que pour moitié dans le calcul de la période de trois ans. Pensez–vous que c'est une formule légitime ou que les réfugiés qui arrivent ici et y passent trois ans avant qu'on leur accorde le statut de résident permanent devraient automatiquement être autorisés à faire une demande de citoyenneté?

Ms Fisher: So you're speaking about the period before they are actually landed.

Mme Fisher: Vous parlez de la période précédent le moment où ils deviennent immigrants reçus.

Mr. Knutson: Yes, when they are a permanent resident.

M. Knutson: Oui, lorsqu'ils sont résidents permanents.

Ms Fisher: I haven't had enough personal experience with that particular population to be able to answer your question.

Mme Fisher: Je n'ai pas acquis assez d'expérience personnelle auprès de gens qui sont dans cette situation pour pouvoir répondre à votre question.

Mr. Knutson: With refugees you mean?

M. Knutson: Vous voulez dire auprès de réfugiés?

Ms Fisher: Yes. My personal involvement hasn't been—you're looking for an opinion. At this point it really depends on—

Mme Fisher: Je n'ai pas personnellement. . . Vous demandez qu'on vous donne une opinion. Dans les circonstances, cela dépend véritablement de. . .

Mr. Knutson: You don't have to give me an opinion.

M. Knutson: Vous n'avez pas besoin de me donner une opinion.

Are you familiar with the oath they take now? It's basically an oath of allegiance to the Queen. Do you have views on whether that should be changed? Should it perhaps be an oath to Canada and its constitution?

Connaissez–vous le serment qu'ils prêtent actuellement? C'est essentiellement un serment d'allégeance à la Reine. Pensez–vous que l'on devrait modifier cela? Est–ce que cela devrait être un serment au Canada et à sa constitution?

Ms Fisher: It certainly should be up for discussion.

Mme Fisher: On devrait certainement en discuter.

Mr. Knutson: It is.

M. Knutson: C'est ce que nous faisons.

[*Text*]

Ms Fisher: I realize that. I am sure you will find as many answers as you have people answering. Because of my own background I wouldn't have any problem, but for many in our population it doesn't have much meaning. Again, I think going back to the public and really knowing what people are saying is important.

Mr. Knutson: One of your main points was that you would like us to define what a Canadian is and that this would be helpful for immigrants. Yesterday the Monarchist League put forth the argument that if we try to define what a Canadian is, that somehow suggests there are activities that might be un–Canadian, which is dangerous.

Their view was that it is someone who was born here or someone who immigrates here. They go through the process, they swear allegiance to the Queen and they obey the law, which is part of the oath, and they are Canadian. It doesn't matter what they think or what their culture is, they are Canadian. That's the essence of freedom within our... Do you think it is reasonable or dangerous to try to define what a Canadian is?

Ms Fisher: From my personal experience, I would say that it is. Until I came to grips with what my own culture was, because of my dealings with people from many other cultures, I couldn't understand or interact well with them. To some extent I think you have to know what that identity is. Now, it isn't the same for everybody. If we were to say it was the same for everybody, then that's stereotyping. But there are some commonalities. I'll just give you an example. Individualism as a whole is a very strong value for a lot of Canadians. It wouldn't be that way for everybody, but it's a value.

• 1925

I think we're speaking of certain things that we value. For someone who comes in from another country and doesn't know where we're coming from, it's very difficult for them to know how to interact. I think what people would be looking for is to give me some meter, some guidelines, so that I know what my appropriate response is.

Mr. Knutson: I follow the logic. I am just wondering, though, if it is dangerous to write that in law.

In my riding we have a community of what are called Mexican Mennonites. They're people who were in Canada, say, 100 years, emigrated to Mexico and then came back. They often have very different views on how women should be treated, on how children should be treated. Other than getting them to obey the law, which would include things like sending their kids to school and stuff, do we really have a right to suggest that they need to become Canadian and that this means something?

Ms Fisher: Certainly there are only certain things you would definitely put into law. But in terms of education or understanding Canadian identity, I think that's broader than the law. I think there's a lot there we don't understand about ourselves collectively, and it would be helpful if we had some idea what we are as a community, not only as individuals or individual groups or individual provinces.

[*Translation*]

Mme Fisher: Je sais bien. Je suis certaine que toutes les personnes que vous interrogerez vous donneront une réponse différente. Etant donné mes origines, cela ne me pose pas de problèmes mais, pour bien des gens, cela ne signifie pas grand–chose. Encore une fois, il me semble qu'il est important de savoir ce qu'en pense le public et qu'il faut le lui demander.

M. Knutson: Vous avez souligné que vous aimeriez que l'on définisse ce qu'est un Canadien et que cela aiderait les immigrants. Hier, la ligue monarchiste a soutenu que, si nous essayons de définir ce qu'est un Canadien, cela voudrait dire en quelque sorte qu'il y a des activités qui peuvent être anti–canadiennes, ce qui est dangereux.

D'après eux, un Canadien est quelqu'un qui est né ici ou quelqu'un qui a immigré ici. Les immigrants suivent le processus établi, ils prêtent allégeance à la Reine et ils obéissent à la loi, ce qui fait partie du serment qu'ils prêtent, et ils sont Canadiens. Peu importe ce qu'ils pensent ou quelle est leur culture, ils sont Canadiens. C'est l'élément essentiel de la liberté au sein de notre... Pensez–vous qu'il soit raisonnable ou au contraire dangereux d'essayer de définir ce qu'est un Canadien?

Mme Fisher: D'après mon expérience personnelle, je dirais que c'est raisonnable. Avant d'avoir défini ma propre culture, dans mes rapports avec des gens dont le bagage culturel était si varié et si différent, j'avais de la difficulté à les comprendre et à communiquer avec eux. Dans une certaine mesure, je pense que l'on doit savoir quelle est cette identité. Toutefois, ce n'est pas la même chose pour tout le monde et ce serait stéréotyper les gens que de le prétendre. Mais il y a des points communs. Je vais vous donner un exemple. Bien des Canadiens considèrent l'individualisme comme une valeur très importante. Cela n'est pas vrai pour tout le monde, mais c'est quand même une valeur.

À mon avis, nous parlons de certaines choses qui pour nous ont de la valeur. Pour quelqu'un qui vient d'un autre pays, qui ne sait pas ce qui a fait le Canada, il est très difficile de savoir comment communiquer. Je pense que ce que l'on recherche, c'est une sorte d'étalon, des directives qui permettraient de savoir quelle est la réponse appropriée.

M. Knutson: Je vois quel est votre raisonnement. Je me demande toutefois s'il est dangereux d'inclure cela au texte de la loi.

Dans ma circonscription, il y a une communauté appelée les Mennonites mexicains. Ce sont des gens qui ont passé, disons, 100 ans au Canada, qui ont immigré au Mexique et qui sont revenus. Bien souvent, ils ont une idée différente de la façon dont les femmes ou les enfants devraient être traités. À part les obliger à obéir à la loi, ce qui comprend, entre autres, envoyer leurs enfants à l'école, avons–nous vraiment le droit de leur suggérer qu'ils doivent devenir Canadiens et que cela doit signifier quelque chose pour eux?

Mme Fisher: Bien évidemment, seuls quelques éléments devraient sans conteste faire partie de la loi. Mais à mon avis, il y a des choses qui dépassent le cadre de la loi, par exemple, l'éducation et la connaissance de l'identité canadienne. Je pense qu'il y a de nombreux facteurs de notre identité collective qui nous échappent et que cela nous aiderait si nous avions une idée de ce que nous sommes en tant que communauté, et pas seulement en tant qu'individus ou que groupe d'individus, ou encore en tant que provinces.

[*Texte*]

Mr. Knutson: Are you now talking in terms of our educational materials and things as opposed to the act itself?

Ms Fisher: Yes.

Mrs. Hayes: I've enjoyed some of the things you've been saying. As you went through this, what struck me is the sentence you have on the emphasis and the importance of community as an integrated, interdependent and democratic system. My own bias is that a good community comes from solid families within that community, and that certainly reflects upon the ancestry and the culture within the families. Then I look at the words you've used.

In your own experience with the people you've worked with, how best are they integrated, with their varying backgrounds and experience? How do you integrate someone? Are the people you're working with sufficiently integrated?

Ms Fisher: The answer to that would definitely be no. Integration is a tremendous challenge and integration, in my view, is never one way; it's always two ways. It's always the community and the individual, or the individual family, meeting and being able to work together.

In Canada as a whole and in our smaller communities, it's very complex. We have a very unusual make–up. Still, I feel very positive about the kind of learning that happens when integration is taking place. I don't know that you can ever say at what point someone is integrated. It's a process and you're somewhere along that continuum, but it's a fairly long process.

Mrs. Hayes: You feel this should be an aim of. . .? The system is to create communities that are integrated, made up of people with their own customs or whatever, but come together as—

[*Traduction*]

M. Knutson: Est–ce que vous parlez maintenant de matériaux éducatifs et autres et non plus de la loi elle–même?

Mme Fisher: Oui.

Mme Hayes: J'ai apprécié certaines des choses que vous avez dites. Au cours de votre exposé, il y a une phrase que vous avez employée et qui m'a frappée, quand vous parliez de faire état et de reconnaître l'importance de la communauté en tant que système intégré, interdépendant et démocratique. Personnellement, je pense que pour bâtir une bonne communauté, il faut des familles solides et cela tient certainement aux origines ancestrales et culturelles de ces familles. Et là, je considère les mots que vous avez utilisés.

D'après votre propre expérience, au contact des gens avec lesquels vous travaillez, quelle est la meilleure façon pour eux de s'intégrer étant donné leurs origines et leurs expériences diverses? Comment faites–vous pour intégrer quelqu'un? Est–ce que les gens avec qui vous travaillez sont suffisamment intégrés?

Mme Fisher: Je vous répondrai carrément non. L'intégration est un défi de taille et, d'après moi, ce n'est jamais un effort à sens unique; il faut que cela se fasse dans les deux sens. Cela concerne toujours la communauté et l'individu, ou la famille, et il faut trouver un terrain d'entente et apprendre à travailler ensemble.

Dans l'ensemble du Canada comme dans nos plus petites collectivités, c'est un processus très complexe. Les conditions que l'on trouve ici ne sont vraiment pas communes. Et pourtant, j'ai une idée très positive de la connaissance que l'on peut acquérir au cours du processus d'intégration. Je ne sais pas si l'on peut jamais dire que quelqu'un est intégré. C'est un processus qui se poursuit et par rapport auquel on se situe, mais c'est un processus assez long.

Mme Hayes: Vous estimez que cela devrait être un objectif de. . .? Le système a pour but de créer des communautés qui sont intégrées, qui regroupent des gens qui ont leurs propres coutumes, etc., mais qui se retrouvent ensemble comme. . .

• 1930

Ms Fisher: I guess my presentation was more, if I could say, on the practical level in that law is law. It's very defined. But I think the living of the citizenship and the living of the law is done in communities. That's really where citizenship lives out its only merit, in the practical day–to–day life.

Mrs. Hayes: So citizenship—I don't want to put words in your mouth—should emphasize the commonalities rather than the differences to underline that integration.

Ms Fisher: I think one supports the other. If you and I are comfortable with each other in a community, then I can also not be threatened by any differences we might have, because we have something in common as well as something unique. I would say they support each other.

Mrs. Hayes: Yes. They can co–exist. But what I'm asking for is your direction on what our emphasis should be in promoting citizenship.

Mme Fisher: Je dirais que mon exposé se situe davantage au niveau pratique, en ce sens que la loi est la loi. Elle est très précise. Je crois par contre que c'est dans les collectivités que la citoyenneté et la loi sont vécues. C'est en fait à ce niveau que se situe la seule utilité de la citoyenneté, à celui de la vie pratique de tous les jours.

Mme Hayes: Par conséquent, la citoyenneté—je ne tiens pas à vous prêter certains propos—devrait mettre l'accent sur les traits communs plutôt que sur les différences, afin de souligner cette intégration.

Mme Fisher: Je crois que les deux se complètent. Si nous sommes mutuellement à l'aise au sein d'une collectivité, les différences qui existent entre nous ne peuvent pas constituer une menace parce que nous avons quelque chose en commun en plus d'avoir des traits uniques. Je dirais que les deux sont complémentaires.

Mme Hayes: Oui. Ils peuvent coexister. Par contre, je voudrais savoir sur quel aspect il convient de mettre l'accent lorsqu'on veut encourager la citoyenneté.

[*Text*]

Ms Fisher: At this point the larger identity needs some emphasis. We do concentrate a fair amount on diversity. That's really important. But to concentrate on that at the exclusion of working on the community maybe causes fragmentation.

Mrs. Hayes: I think that's all. Thank you.

Mr. Bryden: I have a quick question. The Americans require in their oath a renunciation of previous citizenship. They used to, at any rate. Do you feel if one becomes a Canadian citizen, they should be a Canadian citizen and nothing else?

Ms Fisher: I don't feel strongly that way, because I've known a lot of people who live very comfortably with dual citizenship. For them as individuals, it's important for whatever reason. In my experience, I haven't seen that as a detriment to their being a Canadian citizen.

Mr. Bryden: Certainly there is no detriment to it. I think everyone would agree with that. There is much convenience to having dual nationality. Would there be some enhancement of the value of Canadian citizenship if it was something that had a certain degree of exclusivity?

I'll just give you a bit of background. We had somebody here a few days ago and he talked about the citizenship of financial convenience, where you took out Canadian citizenship in order to further your ability at world trade. You can market yourself. As a matter of fact, the more citizenships you had, the merrier. Now, do you have any feeling about that? That wasn't maybe quite what you described, but—

Ms Fisher: Of course, most systems are open to abuse. That kind of thing would trouble me a lot. If that were a large issue, then we really should look at it. In my experience of the people who I have known and worked with, my sense wasn't that it was a bad thing.

.

I could go either way.

Mr. Bryden: That's fine.

Ms Fisher: I'm not really on either side of that fence.

Mr. Bryden: Let me try to define it in the sense of your experience. I'm very interested in what you know of the people you have dealt with. Maybe it's not a fair question, but if they had to make a choice, do you think they would elect for Canadian citizenship over their previous nationality?

This is a very important concept. Are these new Canadian citizens Canada first or are they indeed their old country first?

Ms Fisher: Yes, that's definitely an issue.

Mr. Bryden: How do you think they would feel, just in this very—

Mr. Fisher: I think some would go either way.

[*Translation*]

Mme Fisher: Pour le moment, il faut mettre l'accent sur l'identité au sens large. Nous accordons pas mal d'attention à la diversité. C'est vraiment important. Par contre, on risque de provoquer une certaine fragmentation en ce concentrant uniquement là–dessus et en négligeant totalement les traits communs.

Mme Hayes: Je crois que c'est tout. Merci.

M. Bryden: Je voudrais poser une petite question. Les Américains exigent que lorsque l'on prête serment, on renonce à toute citoyenneté antérieure. Ils l'exigeaient en tout cas. Estimez–vous que lorsqu'on devient citoyen canadien, on devrait être canadien et rien d'autre?

Mme Fisher: Je n'en suis pas convaincue, parce que j'ai connu beaucoup de personnes qui se sentent très à l'aise avec une double citoyenneté. Pour elles, c'est important pour une raison quelconque. Personnellement, je n'ai jamais considéré que c'était un problème pour la citoyenneté canadienne.

M. Bryden: Ce n'en est certainement pas un. Je crois que tout le monde le reconnaît. Il est bien commode d'avoir une double citoyenneté. Est–ce qu'un certain degré d'exclusivité rehausserait la valeur de la citoyenneté canadienne?

Je vais vous situer un peu le contexte. Il y a quelques jours, un témoin a parlé de citoyenneté pour raison de commodités financières, c'est–à–dire que l'on prend la citoyenneté canadienne pour avoir plus de facilité à faire des échanges à l'échelle mondiale. On peut se commercialiser. En fait, plus on a de citoyennetés, mieux c'est. Qu'en pensez–vous? Ce n'est peut–être pas tout à fait la situation que vous avez décrite, mais. . .

Mme Fisher: La plupart des systèmes sont certes exposés à des abus. Ce genre d'attitude me gênerait beaucoup. Si elle est fréquente, il faut examiner la question. D'après mon expérience personnelle et à en juger d'après les personnes que j'ai connues et avec lesquelles j'ai travaillé, je ne vois rien de mal dans la double citoyenneté.

En fait, j'accepte les deux options.

M. Bryden: Bien.

Mme Fisher: Je ne penche pas nettement en faveur d'une option ou de l'autre.

M. Bryden: Je voudrais en fait savoir quelle est votre expérience dans ce domaine. Cela m'intéresse beaucoup d'apprendre ce que vous savez des personnes avec lesquelles vous avez travaillé. Ce n'est peut–être pas juste de poser une telle question, mais pensez–vous que ces gens–là choisiraient la citoyenneté canadienne de préférence à leur nationalité antérieure s'ils devaient faire un choix?

C'est très important. Ces gens–là sont–ils d'abord et avant tout citoyens canadiens ou accordent–ils plus d'importance à leur nationalité d'origine?

Mme Fisher: C'est effectivement un problème.

M. Bryden: Quelle serait leur réaction, d'après vous, juste dans ce. . .

Mme Fisher: Je crois que certains d'entre eux choisiraient l'une ou l'autre option.

[*Texte*]

Mr. Bryden: Is that a fact? That's so interesting. Thank you.

Ms Clancy: Thank you, Mrs. Fisher, for your presentation. I was just interested in a remark that you made when you were making your presentation. You talked about coming to grips with your own concept of your culture in dealing with new Canadians. I wonder if you'd tell me a little bit about what you meant by that.

Ms Fisher: I can give you my personal journey, which has led me to my experience. When I first started working with people from other cultures in the 1970s, with the Vietnamese, at that point in time I had a very difficult time relating. At that point in time I was very what we call ethno–centric in that my own experience, my own background, were of primary importance. My goals were just to be able to make people do what I knew was the right thing to do.

• 1935

It was only after I started to put culture into the perspective that there are different ways of looking at things, there is all this variety, that it really enriched my life. But I had to recognize where I was coming from in that relationship before my relationships could improve and I could really understand the intercultural dynamics. That's all I can say.

For me it's a lifelong learning because every person you meet is unique.

Ms Clancy: What you're basically saying is that your work in the settlement of new Canadians has made you more tolerant.

Ms Fisher: Well, yes.

Ms Clancy: That's terrific. Thank you very much.

Mme Gagnon (Québec): J'aimerais savoir ce que vous pensez du multiculturalisme. J'ai ici un article d'une dame indienne, Raheel Raza, qui dit qu'il y a 50 organismes qui représentent le même groupe et parlent de la même culture. Elle nous dit que c'est une dépense d'argent inutile et qu'on ferait mieux de miser sur l'histoire de la culture canadienne au lieu de donner de l'argent à 50 organismes pour parler de la culture indienne. Je ne sais pas si je la cite bien, parce que c'est un article en anglais. Disons que c'est un peu le sens de ses propos.

Ms Fisher: I support multiculturalism, but maybe in some sense it's my own. . .the specific multiculturalism that makes sense to me. I don't see multiculturalism as a lot of little groups with separate identities vying for funding, or whatever.

I see multiculturalism as a way of life where we can each respect each other's cultures. We can respect that certain people may need some affiliation with members of their own community and gain support, and that's okay, but we are a larger whole and I think that multiculturalism really has to fit in with the whole as well. I think if it's detrimental to the whole, we have to look at whether that brand of multiculturalism isn't working, because if it doesn't fit into the whole we have problems.

I don't know if that answers your question.

[*Traduction*]

M. Bryden: C'est vrai? C'est très intéressant. Merci.

Mme Clancy: Merci pour votre exposé, madame Fisher. Dans le cadre de celui–ci, vous avez fait une observation que j'ai trouvé intéressante. Vous nous avez dit ne plus vous baser uniquement sur votre conception personnelle de la culture dans vos relations avec les néo–canadiens. Je me demande si vous pourriez m'expliquer brièvement ce que vous voulez dire par là.

Mme Fisher: Je peux vous parler de mon cheminement personnel, auquel je dois mon expérience. Quand j'ai commencé à travailler avec des gens d'autres cultures, avec les Vietnamiens, dans les années soixante–dix, j'éprouvais beaucoup de difficulté à me mettre à leur place. À cette époque, j'étais ethnocentrique, en ce sens que c'était ma propre expérience, mes antécédents qui primaient. Mes objectifs consistaient uniquement à arriver à inciter les gens à agir comme je l'entendais.

C'est seulement après avoir commencé à tenir compte des différences culturelles, à admettre qu'il existe différentes façons d'envisager les choses, qu'il existe toutes sortes de différences, que ma vie s'est vraiment enrichie. Il a fallu que je reconnaisse mes origines dans le contexte de ces relations avant qu'elles ne puissent s'améliorer et de pouvoir comprendre vraiment la dynamique interculturelle. C'est tout ce que je peux dire.

Pour moi, c'est une éducation permanente parce que chaque personne que l'on rencontre est unique.

Mme Clancy: En bref, vous dites que vous êtes devenue plus tolérante en aidant les Néo–Canadiens à s'établir.

Mme Fisher: Eh bien oui.

Mme Clancy: C'est formidable. Merci beaucoup.

Mrs. Gagnon (Québec): I would like to know what you think of multiculturalism. I have here an article written by an Indian lady, Raël Raza, who says that in the REGIS, there are 50 organizations which represent the same group and talk about the same culture. She tells us that it is a useless expense and that we had better rely on the history of the Canadian culture instead of giving money to 50 organizations to talk about the Indian culture. I don't know if I quote her properly, because it is an article in English. Let's say that this is more or less what she said.

Mme Fisher: Je suis en faveur du multiculturalisme, mais j'ai peut–être une conception très personnelle du multiculturalisme. Je ne le considère pas comme toute une série de petits groupes ayant une identité distincte, qui essaient d'obtenir des fonds, par exemple.

Je considère le multiculturalisme comme un mode de vie où tout le monde respecte la culture d'autrui. J'arrive à admettre que certaines personnes puissent avoir besoin d'être associées à d'autres membres de leur communauté et à chercher leur aide, je n'y vois aucun inconvénient; par contre, nous formons une collectivité plus large et je pense que le multiculturalisme doit s'inscrire dans ce cadre également. Si la collectivité en général en souffre, il faut se demander si ce type de multiculturalisme est bien efficace, car s'il ne cadre pas avec l'ensemble, nous aurons des problèmes.

Je ne sais pas si vous êtes satisfaite de la réponse.

[*Text*]

Mrs. Gagnon: *Merci.*

The Chairman: On behalf of the committee, thank you very much, Mrs. Fisher. It was very good of you to come and share your experiences with us. They will be helpful as we prepare our report.

Ms Fisher: Thank you.

The Chairman: Let's see if I have this right. We have with us now the Reverend Thomas N. White. He was born in Bedford, Nova Scotia, and educated in Nova Scotia, Massachusetts and Ottawa. He is a priest and has served a number of pastoral appointments in Halifax. He is currently a parish priest at St. Peter's Parish in Dartmouth, since 1989.

He has been a coordinator of the immigrant and refugee settlement programs in the archdiocese of Halifax. The program has brought some 700 refugees to Canada from all over the world, and his work on behalf of refugees involves personal as well as professional commitment.

Reverend White, welcome.

Reverend Thomas N. White (Coordinator of Immigrant and Refugee Settlement, Archdiocese of Halifax, Nova Scotia): Thank you. I haven't anything prepared to say. I just got off the plane a few minutes ago.

Our program is the most extensive program for refugee settlement in the Atlantic provinces. As you have mentioned, we have sponsored 700 refugees, who have come from a variety of refugee–producing areas. It has left us with a fair amount of experience and opinion not only about the causes of migration but particularly about what the emphasis should be once new Canadians arrive here.

• 1940

The Chairman: So would you prefer we ask questions? We'll do that.

Rev. White: I think so, yes.

The Chairman: I should just mention to you that we're dealing with the Citizenship Act.

Rev. White: Yes.

The Chairman: I know you have a great deal of value to add to our discussions on immigration. However, those are for another day. We're going to deal with citizenship today.

Rev. White: Yes, surely.

The Chairman: We'll start with Mr. Knutson.

Mr. Knutson: There seem to be two views on the issue of the preamble. One is that we shouldn't bother to try to define what a Canadian is, whether you're black, white or Asian, what language you speak, what background you have, what your ideas are; none of that really matters. What matters is that you take an oath of allegiance, you agree to obey our laws, and you've met some minimum standard of language requirements, with maybe a little bit of knowledge. But to say it's a particular culture really isn't appropriate since we are living in a free, pluralistic society.

[*Translation*]

Mme Gagnon: *Thank you.*

La présidente: Au nom de mes collègues, je vous remercie infiniment. Madame Fisher. Vous avez été très aimable de venir nous raconter vos expériences. Elles nous seront utiles dans la préparation de notre rapport.

Mme Fisher: Merci.

La présidente: Voyons si je ne me trompe pas. C'est maintenant le tour du révérend Thomas N. White. Il est né à Bedford, en Nouvelle–Écosse, et il a fait ses études en Nouvelle–Écosse, au Massachusetts et à Ottawa. Il est prêtre et il a assumé un certain nombre de charges pastorales dans la région de Halifax. Il est curé de la paroisse St. Peter, à Dartmouth, depuis 1989.

Il est coordonnateur du programme de l'archidiocèse de Halifax pour l'établissement des immigrants et des réfugiés. Ce programme a permis d'accueillir au Canada quelque 700 réfugiés venus des quatre coins du monde, et ses activités dans ce domaine se fondent sur un engagement tant personnel que professionnel.

Bonjour, révérend White.

Le révérend Thomas N. White (présentation individuelle): Merci. Je n'ai pas préparé d'exposé. J'ai débarqué de l'avion il y a quelques minutes.

Notre programme est le plus vaste programme d'établissement des réfugiés des provinces de l'Atlantique. Comme vous l'avez dit, nous avons parrainé 700 réfugiés venant de diverses régions du monde. Cela nous a permis d'acquérir pas mal d'expérience et d'avoir pas mal d'opinions, non seulement sur les causes de la migration, mais surtout sur les aspects sur lesquels il faut mettre l'accent lorsque les nouveaux Canadiens arrivent ici.

La présidente: Préféreriez–vous que l'on vous pose des questions? C'est ce que nous ferons.

Le rév. White: Je crois que oui.

La présidente: Je vous signale que nous parlons de la Loi sur la citoyenneté.

Le rév. White: Oui.

La présidente: Je sais que vous avez beaucoup de choses intéressantes à nous dire au sujet de l'immigration. Ce sera toutefois pour un autre jour. Aujourd'hui, nous parlons de citoyenneté.

Le rév. White: Certainement.

Le président: Nous commencerons par M. Knutson.

M. Knutson: Il existe deux opinions différentes au sujet du préambule. La première, c'est qu'il ne faut pas se donner la peine d'essayer de définir ce que l'on entend par «Canadien», que l'on soit noir, blanc ou asiatique, peu importe la langue que l'on parle, les antécédents ou les idées que l'on a; tout cela n'a pas vraiment d'importance. Ce qui est important, c'est que l'on prête le serment d'allégeance, c'est que l'on accepte de se conformer à nos lois et que l'on ait un minimum de connaissances linguistiques et générales. Par contre, il ne sied pas de parler d'une culture en particulier puisque nous sommes dans une société libre et pluraliste.

[*Texte*]

The other view is no, we want to celebrate Canadian citizenship and to do that we have to have a sense of what it is we're celebrating. We can't celebrate a vacuum.

Do you have a sense of where you would fall? Do you have any opinions on that?

Rev. White: With regard to that issue, I lived in the United States for a period of time when I was in high school and had the opportunity to experience the American–style civics in school. I certainly wouldn't favour that kind of approach.

But it seems to me that people who are going to be citizens of Canada should know something about the country and its institutions, more than just the names of the provinces and where a few capitals are. They need to know how the institutions work, how the educational institutions work, how the justice system works. That's something I would like to see emphasized, that there is an amount of input before a person becomes a citizen.

Mr. Knutson: Do you think we should make that a matter of law though?

Rev. White: I don't know how, whether it's a matter of law or policy.

Mr. Knutson: If we make it a matter of law, then it means you might have someone who can't make the grade. Maybe they have marginal intelligence and they can't pass the tests. Or should we make it a matter of public policy in terms of how we might best attempt to educate immigrants?

Rev. White: Well, obviously infants as well couldn't—

Mr. Knutson: Right.

Rev. White: —be able to pass the test. There has to be some variety there.

Recognizing that the majority of people who seek citizenship are able to pass some kind of a test, I think it's worthwhile that they know something about the country and its institutions.

Mr. Knutson: Okay. Right now, as the law stands, if you're a permanent resident, you have to spend three years here before you can apply for citizenship. The time prior to your permanent residency—you may be waiting for a refugee hearing or be going through an appeal—is only counted as half–time. Does that seem unfair to you?

Rev. White: I'm not sure I have a strong opinion on it. I believe the three–year residency requirement is a good one.

Mr. Knutson: But do you think residence is residence, or is it like—

Rev. White: Yes.

Mr. Knutson: So it doesn't matter whether you're a refugee or a permanent resident? You live here, so we should treat the time all the same.

Rev. White: I think so.

[*Traduction*]

L'autre opinion est qu'il faut fêter la citoyenneté canadienne et que pour cela il faut avoir une idée de ce que l'on fête. On ne peut pas célébrer quelque chose sans savoir ce que c'est.

Avez–vous une idée sur le sujet? Quelles sont vos opinions à ce sujet?

Le rév. White: À ce propos, je vous signale que j'ai vécu pendant un certain temps aux États–Unis; c'est là que je suis allé à l'école secondaire et j'ai eu l'occasion de voir ce qu'est le sens civil américain à l'école. Je ne préconiserai pas ce genre d'attitude.

Il me semble toutefois que des gens qui vont devenir citoyens canadiens devraient connaître un peu le pays et ses institutions, devraient en savoir un peu plus que le nom des provinces et celui de quelques capitales. Les futurs citoyens doivent connaître les rouages de nos institutions, de nos établissements d'enseignement et de notre système judiciaire. Je voudrais que l'on insiste là–dessus, que l'on exige un minimum de connaissances avant d'accorder la nationalité canadienne.

M. Knutson: Pensez–vous qu'il faille en faire une question de droit?

Le rév. White: Je ne sais pas s'il faut en faire une question de droit ou une question de principe.

M. Knutson: Si nous en faisons une question de droit, cela veut dire qu'il y a des gens qui n'arriveront peut–être pas à obtenir les points nécessaires. Il y a des gens qui sont incapables de réussir les tests à cause d'un certain manque d'intelligence. Faudrait–il en faire une question de principe et se demander comment on peut arriver le mieux à instruire les immigrants?

Le rév. White: De toute évidence, les enfants en bas âge ne pourraient pas non plus. . .

M. Knutson: C'est exact.

Le rév. White: ..réussir le test. Il faut prévoir des exceptions.

Compte tenu du fait que la plupart des gens qui veulent obtenir la citoyenneté canadienne sont en mesure de réussir un certain type de test, j'estime qu'il est bon qu'ils aient un minimum de connaissances sur le pays et sur ses institutions.

M. Knutson: Bien. En vertu des dispositions actuelles de la loi, il faut être résident permanent du Canada et attendre trois ans pour pouvoir faire une demande de citoyenneté. La période de temps qui précède la résidence permanente—quand on attend une audience de réfugié ou que l'on a fait un appel—ne compte que pour moitié. Est–ce que cela vous semble injuste?

Le rév. White: Je ne suis pas sûr d'avoir une opinion bien arrêtée à ce sujet. Je pense que la période de résidence de trois ans est bonne.

M. Knutson: Pensez–vous qu'il faille éviter de faire une distinction entre diverses formes de résidence ou bien. . .

Le rév. White: Oui.

M. Knutson: Estimez–vous par conséquent que le fait que l'on soit réfugié ou résident permanent n'a aucune importance? On vit ici et, par conséquent, tout le monde devrait être mis sur le même pied.

Le rév. White: C'est ce que je pense.

[*Text*]

Mr. Knutson: Okay.

Rev. White: From the day of arrival, yes.

Mr. Knutson: Right. This is my last question. Right now our oath is an oath of allegiance to the Queen of Canada. It's an oath agreeing to follow the laws of Canada.

The Monarchist League made an interesting argument, one that I hadn't thought of. He pointed out that this simple oath—while some people might think it's irrelevant or archaic—really joins people together. Again, it doesn't matter whether you're black, white, Asian or whatever. All you have to do is swear this simple oath and you become a Canadian. We don't make a reference to values or beliefs. There's no such thing as an un–Canadian activity. Do you think the oath needs to be changed?

Rev. White: Well, my personal opinion is that it should be changed. I think the oath is confusing to many people who take it. They are swearing allegiance to somebody who doesn't live in the country and that provides a certain amount of confusion. I've been at citizenship court and I think some people have been unsure what exactly they did. I think the oath of allegiance should be to the country.

• 1945

Mr. Knutson: To the country.

Rev. White: To the country.

Mr. Knutson: That's all I have.

Ms Clancy: Welcome, Father White. It is very nice to have you here. I was absolutely shocked to read in your biography that you were born in Bedord, not Dartmouth.

I have known of your work in this area for a long time. We had in Halifax–Dartmouth a particularly enriching experience some years ago and I don't know whether you were involved. I'm talking about the sponsorship in many parishes of the Vietnamese boat people. I know there were many committees in various parishes. I'm wondering if you could tell us a bit about how those people have assimilated.

Rev. White: I think most of them have assimilated very well. From a language perspective, the first generation to be born here accommodate much better to English or French. People who arrive here in their middle age are less likely to actually acquire great skills with the language, but that does not seem to have deterred them in many cases from finding good employment. They have been able to be successful from a financial point of view.

Ms Clancy: I'm wondering, given the experience that the archdiocese had with these people, if there would be specifics in the way that we bring new Canadians into the citizenship arena, besides language, what we might do to ease their assimilation into Canada, to understand what it is to live here. What do you suggest?

Rev. White: First of all, you have to recognize that citizenship is different in every country. I think that's something that's really important. There's no reason why Canada couldn't have its own unique approach. Although I don't agree with the

[*Translation*]

M. Knutson: Bien.

Le rév. White: On devrait compter à partir du jour d'arrivée.

M. Knutson: Bon. Voici ma dernière question. Actuellement, notre serment est un serment d'allégeance à la Reine du Canada. C'est un serment par lequel on accepte de respecter les lois canadiennes.

Marcus Leap a avancé un argument intéressant, auquel je n'avais pas pensé. Il a dit que ce simple serment—même si certaines personnes le jugent déplacé ou archaïque—crée un lien entre les gens, que l'on soit noir, blanc, asiatique ou de toute autre race. Il suffit de prêter ce simple serment pour devenir Canadien. On ne fait pas allusion à des valeurs ni à des croyances. Il n'existe pas d'activité jugée anti–canadienne. Pensez–vous qu'il faille modifier le serment?

Le rév. White: Personnellement, j'estime qu'il faudrait le changer. Je trouve qu'il est déroutant pour la plupart des gens qui le prêtent. On prête un serment d'allégeance à quelqu'un qui ne vit pas au Canada, ce qui sème une certaine confusion. Je suis allé à la cour de la citoyenneté et je crois que certaines des personnes que j'ai vues là ne savaient pas très bien ce qu'elle faisaient au juste. J'estime qu'il faudrait prêter un serment d'allégeance au pays.

M. Knutson: Au pays.

Le rév. White: Oui.

M. Knutson: Je n'ai plus de question à poser.

Mme Clancy: Bonjour, révérend White. Je suis très heureuse que vous soyez ici. J'ai été extrêmement étonnée d'apprendre, en lisant la notice biographique qui vous concerne, que vous êtes né à Bedford et pas à Dartmouth.

Je suis depuis longtemps au courant des activités que vous menez dans cette région. Nous avons eu une expérience extrêmement enrichissante il y a quelques années à Halifax et à Dartmouth, je ne sais pas si vous y avez participé. Je parle du parrainage des réfugiés de la mer vietnamiens dans un grand nombre de paroisses. Je sais qu'il y avait beaucoup de comités dans diverses paroisses. Je me demande si vous pourriez nous dire brièvement si ces gens–là se sont assimilés.

Le rév. White: Je pense que la plupart d'entre eux se sont très bien assimilés. Sur le plan linguistique, la première génération née au Canada s'habitue bien mieux à l'anglais ou au français. Les gens d'âge mur qui arrivent ici ont moins de chance d'acquérir de bonnes connaissances linguistiques, mais cela ne semble pas avoir empêché la plupart d'entre eux de trouver un bon emploi. Ces gens ont réussi financièrement.

Mme Clancy: Étant donné l'expérience que l'archidiocèse a avec ces gens–là, je me demande s'il y a des choses précises que l'on pourrait faire, en dehors du domaine linguistique, pour faciliter l'assimilation des nouveaux Canadiens, pour les aider à comprendre ce que c'est de vivre ici. Que suggérez–vous?

Le rév. White: Il faut d'abord et avant tout reconnaître que la citoyenneté est quelque chose qui diffère d'un pays à l'autre. J'estime que c'est très important. Il n'y a aucune raison que le Canada n'adopte pas un style bien à lui en la matière. Si

[*Texte*]

American style civics, I think it's unfortunate that people who become citizens actually have a kind of poverty of knowledge with regard to the institutions of the country. I think that's something that is important. I think they should know something about the country.

Ms Clancy: When you talk about the institutions, you're talking about, for example, Parliament, the legislatures, various things like this?

Rev. White: Even the police force, because many new Canadians come from countries where the police force cannot be trusted. They need to understand how police work here, how education works and things like that.

Ms Clancy: One of the things that has been suggested is that we bring citizenship court out into the community. A couple that I've been involved in recently dovetailed very much with what you've said. The Canadian Police College sponsored a special citizenship court here in Ottawa a couple of weeks ago. We had, among others, Chief MacDonald from Halifax, who is on the board. Many of the new Canadians said that this was absolutely amazing, coming from the countries they came from. They were swearing in their citizenship and having a party at the Canadian Police College, which was quite something. What would you think of that kind of thing? What other sorts of places do you think we could bring them into?

Rev. White: I know in Dartmouth it's been done in the schools. I think that's been successful and has helped students in the schools to understand about citizenship and the people who are taking the country as their own.

Ms Clancy: That's great.

Rev. White: I think schools are particularly important. I really can understand what the reactions to the police station would be or to the police headquarters because most of the new Canadians I deal with have a great fear of police, and that's one institution that I think they need to understand more about.

Ms Clancy: I have one final question. You and I come from a very specific, not to say peculiar in the best sense of the word, region. I was very interested to hear your comments to Mr. Knutson about the oath. A number of people think that Atlantic Canadians would stand up and howl very decisively against changing the oath. You obviously don't feel that way.

Rev. White: I'm not of English origin myself—

Ms Clancy: Nor am I.

Rev. White: —and I have a personal disaffection for the oath. I've an adopted son, and when he took his oath of citizenship I found it peculiar to hear what he was saying. He did as well and wanted to know what it was all about. So I think that although there are a number of Canadians who treasure the connections to Great Britain, there are many for whom it means nothing.

• 1950

Ms Clancy: Thank you very much, Father White.

[*Traduction*]

je n'approuve pas le style américain, je trouve regrettable que les gens qui deviennent citoyens ignorent à peu près tout des institutions du pays. C'est très important de les connaître. J'estime que les nouveaux Canadiens devraient avoir certaines connaissances sur le pays.

Mme Clancy: Quand vous parlez des institutions, vous songez par exemple au Parlement, aux assemblées législatives, etc?

Le rév. White: Je songe même à la police, parce que bien des néo–Canadiens viennent d'un pays où l'on ne peut pas se fier à la police. Ils essayent de comprendre comment fonctionne la police ici, comment fonctionne l'enseignement, etc.

Mme Clancy: On a notamment suggéré de mêler davantage la cour de la citoyenneté à la collectivité. Dans deux ou trois cas que j'ai connus ces derniers temps, on a adopté une formule fort semblable à celle que vous préconisez. Le Collège Canadien de police a parrainé une audience spéciale de la cour de citoyenneté à Ottawa, il y a une quinzaine de jours. Il y a entre autres le Chef MacDonald de Halifax qui fait partie du conseil. La plupart des Néo–canadiens ont trouvé cela absolument étonnant, étant donné les pays d'où ils viennent. Ils ont prêté serment et ont eu une fête au Collège canadien de police, ce qui était tout un événement. Que pensez–vous de ce genre d'initiative? Dans quel genre d'autre endroit pourrait–on les amener?

Le rév. White: Je sais qu'à Dartmouth, on a déjà tenu la cérémonie dans les écoles. Je crois que cela a bien marché et que cela a aidé les élèves à comprendre la citoyenneté et les gens qui considèrent le pays comme le leur.

Mme Clancy: C'est formidable.

Le rév. White: Je pense que les écoles sont particulièrement importantes. Je comprends le genre de réaction que les Néo–canadiens ont pu avoir au poste de police ou au siège de la police, parce que la plupart des Néo–canadiens avec lesquels je travaille craignent beaucoup la police; c'est une institution que les immigrants doivent mieux connaître, à mon sens.

Mme Clancy: J'ai une dernière question à vous poser. Vous et moi venons d'une région bien particulière, pour ne pas dire spéciale, dans le bon sens du terme. Les commentaires de M. Knutson sur le serment m'ont fort intéressé. Plusieurs personnes pensent que les habitants de la région de l'Atlantique pousseront de hauts cris et s'y opposeront, quand on proposera de changer le serment. Ce n'est de toute évidence pas votre cas.

Le rév. White: Je ne suis pas d'origine anglaise moi–même. . .

Mme Clancy: Moi non plus.

Le rév. White: . . .et personnellement je n'aime pas le serment. J'ai un fils adoptif et, lorsqu'il a prêté serment pour devenir citoyen, les paroles qu'il a prononcées m'ont semblé bizarres. Lui, il a aussi trouvé ça bizarre et il voulait savoir ce que cela voulait dire. Par conséquent, s'il y a des Canadiens qui affectionnent nos liens avec la Grande–Bretagne, il y en a beaucoup aux yeux desquels cela ne veut rien dire.

Mme Clancy: Merci beaucoup, révérend père White.

[*Text*]

Mr. Bryden: One of the things we're searching for here is not to do with education, as to the business of institutions and the police force. These are, in the final analysis, questions of educating people. But you have a lot of experience with people fresh off the boat, in a very real sense. Tell me, how do you tell a refugee who we are? What do you say?

Rev. White: One of the most important things I try to instil in them is a respect for the law. I find that's what—

Mr. Bryden: The question is, who are we? How do you tell a refugee who we as Canadians are?

Rev. White: As a people, we are people who abide by law, and this is essential to the nature of the country. I think it's one of the aspects that are least understood by many of the people I've dealt with, i.e., the importance of a citizenry that is law–abiding.

Mr. Bryden: Do you tell them anything about our French–English culture or our multiculturalism? Is that all you say, that we are a people who abide by the law? If that is all you say, I'd be quite happy. But do you say more?

Rev. White: It's not necessary to emphasize the multicultural aspect of the country, because they're part of it; they reflect it. They are aware that their culture is different and they can see the various cultures around them. I don't find that point to be exceedingly important to emphasize.

Mr. Bryden: So it's sufficient to tell them we are a people who obey the law, is it?

Rev. White: That's one of the most important messages I have. I think it's sufficient.

Mr. Bryden: Yes. Thank you.

Rev. White: When I read through the materials that were sent down, the importance of a people ruled by law was, I thought, exceedingly—

Mr. Bryden: Just to give you some background on where I'm coming from on this point, we've heard various testimony about Canadians being this and Canadians being that and it's all conflicting. But thank you for that comment.

Let me just carry on a bit further, to tap your particular experience. A topic that's of great interest to me is the idea or concept of dual nationality. I don't know how much it pertains to refugees. But do you have a sense that the people you deal with are happy to be Canadian citizens and to renounce or reject their previous citizenship? Is this the kind of experience. . .?

Rev. White: Yes. My experience is that they rejoice in becoming Canadian citizens. The day of their citizenship oath is a day of great importance. It's a day for a party and it's a real celebration for them. Many of them come from countries where they cannot renounce their citizenship, so that has an impact. But when they can get their hands on Canadian documents and a Canadian passport, it's very important.

Mr. Bryden: If I understand your remark correctly, the spirit of their thought is that they would renounce their previous citizenships if they could. They would be happy to be Canadian, and Canadian exclusively.

[*Translation*]

M. Bryden: Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas simplement l'éducation, mais davantage les questions qui se rapportent aux institutions et à la police. En fin de compte, ce sont aussi des questions d'éducation. Vous avez beaucoup d'expérience vécue des réfugiés fraîchement débarqués. Que leur dites–vous pour leur expliquer qui nous sommes? que dites–vous?

Le rév. White: Une des notions les plus importantes que j'essaie de leur inculquer, c'est celle du respect de la loi. Je constate que c'est. . .

M. Bryden: Ma question est la suivante: qui sommes–nous? Que dites–vous à un réfugié pour lui expliquer qui nous sommes?

Le rév. White: Nous sommes un peuple qui respecte la loi, et c'est essentiel compte tenu de la nature de notre pays. Je crois que c'est un des aspects que comprennent le moins bien la plupart des gens auxquels j'ai eu affaire, ils ne comprennent pas bien l'importance du respect de la loi par les citoyens.

M. Bryden: Leur parlez–vous de notre culture francophone et anglophone ou de notre multiculturalisme? Leur dites–vous uniquement que nous sommes un peuple respectueux de la loi? Si c'est tout ce que vous leur dites, je m'en contenterai. Mais vous leur dites davantage?

Le rév. White: Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'aspect multiculturel du pays, parce que ces gens–là en font partie, parce qu'ils l'incarnent. Ces gens–là savent que leur culture est différente et ils peuvent observer les diverses cultures qui existent autour d'eux. Je ne pense pas qu'il soit capital d'insister là–dessus.

M. Bryden: Par conséquent, il suffit de leur dire que nous sommes un peuple respectueux de la loi, d'après vous?

Le rév. White: C'est un des messages les plus importants que j'ai à leur transmettre. Je crois que cela suffit.

M. Bryden: Oui. Merci.

Le rév. White: Quand j'ai examiné les documents que l'on a envoyés, j'ai estimé que la chose la plus importante est que nous sommes un peuple régi par la loi.

M. Bryden: Pour que vous compreniez ce qui m'incite à vous poser cette question, je vous signale que divers témoins nous ont dépeint les Canadiens sous des traits contradictoires. Merci tout de même pour votre commentaire.

Je voudrais en savoir un peu plus sur votre expérience personnelle. La notion de double nationalité m'intéresse beaucoup. Je ne sais pas dans quelle mesure elle s'applique aux réfugiés. Savez–vous toutefois si les gens auxquels vous avez affaire sont heureux d'être citoyens canadiens et de renoncer à leur nationalité antérieure? Est–ce l'expérience. . .?

Le rév. White: Oui. D'après mon expérience, ces gens–là se réjouissent de devenir Canadiens. Le jour où ils prêtent serment et deviennent citoyens est un grand jour. C'est une journée de réjouissance et c'est une vraie fête. Beaucoup de réfugiés viennent de pays qui ne leur permettent pas de renoncer à leur citoyenneté, ce qui a par conséquent une influence. Par contre, ils peuvent se procurer des documents et un passeport canadien, et c'est très important.

M. Bryden: Si je vous comprends bien, ils renonceraient à leur citoyenneté antérieure s'ils pouvaient. Ils seraient heureux d'être exclusivement Canadiens.

[*Texte*]

Rev. White: For most of the ones I work with, yes, being Canadian is the most important thing.

Mr. Bryden: The number one thing.

Coming from your own background, do you have any personal thoughts about dual nationality? I'd love to give you a leading question here, but I won't.

Rev. White: Yes, go ahead, because—

Mr. Bryden: No, I won't. I'm interested in your candid remarks.

Rev. White: I find dual nationality somewhat of a difficult concept. But as I mentioned, there are people who come from countries from which they cannot renounce their citizenship.

Mr. Bryden: Put that aside. The concept of dual nationality is basic. Do you think dual nationality should be a common and normal thing? That is, are you comfortable with me being a Canadian citizen, an American citizen, and an Italian citizen all at once?

Rev. White: I can't say that I have a high comfort level with that—with dual citizenship.

Mr. Bryden: Thank you.

Mrs. Hayes: I was just curious and wanted to pursue the subject of the adoption of your child. He became a citizen here. Was that because he was adopted while he was still in Vietnam, or he was here and you adopted him, or what was the process and how onerous was that process?

• 1955

Rev. White: The process wasn't terribly onerous. I brought the youngster from a refugee camp in Thailand and when he came I adopted him. So the adoption was done here in Canada, and then he became eligible for citizenship immediately.

Mrs. Hayes: Okay.

In my own church we have sponsored refugees and brought them in, similar to what you describe here. Typically, those people are of a persuasion the same as the sponsoring group. Is that the case in the refugees that you've sponsored?

Rev. White: You mean from a religious perspective?

Mrs. Hayes: Yes.

Rev. White: No, absolutely not.

Mrs. Hayes: So when they become part of the home here, they... They can be from any background, whatever?

Rev. White: Yes. There's never been a religious test in our program and our program is blind with regard to religion.

Mrs. Hayes: Okay.

Rev. White: It makes no difference.

Mrs. Hayes: These refugees, then, do they see a specific...? Maybe this has already been asked. Have you noticed if there's a value of Canada that they seem to have when they arrive? Is there a concept of what Canada is when they come?

[*Traduction*]

Le rév. White: Pour la plupart des gens avec lesquels je travaille, le fait d'être Canadien est effectivement ce qui importe le plus.

M. Bryden: C'est la chose qui a le plus d'importance.

Compte tenu de vos antécédents, avez–vous des opinions personnelles sur la double nationalité? Je serais fort tenté de vous poser une question tendancieuse, mais je ne le ferai pas.

Le rév. White: Allez–y, parce que...

M. Bryden: Non, je ne le ferai pas. Je voudrais que vous me disiez franchement ce que vous en pensez.

Le rév. White: Je trouve que c'est une notion un peu complexe. Comme je l'ai dit, il y a des gens qui viennent de pays qui ne leur permettent pas de renoncer à leur citoyenneté.

M. Bryden: Faites abstraction de cela. La notion de double citoyenneté est une notion fondamentale. Pensez–vous que cela devrait être courant et normal? Autrement dit, cela ne vous dérange–t–il pas que je sois à la fois citoyen canadien, citoyen américain et citoyen italien?

Le rév. White: Je ne peux pas dire que cela me plaise outre mesure.

M. Bryden: Merci.

Mme Hayes: Par curiosité, je voudrais vous poser quelques questions au sujet de l'adoption de votre enfant. Il est devenu citoyen canadien. Est–ce parce qu'il a été adopté pendant qu'il vivait encore au Vietnam ou bien l'avez–vous adopté alors qu'il était ici? Comment avez–vous procédé et cela a–t–il été très coûteux?

Le rév. White: Les démarches n'ont pas été terriblement coûteuses. J'ai fait venir ce jeune d'un camp de réfugiés en Thailande et, quand il est arrivé, je l'ai adopté. Par conséquent, l'adoption a eu lieu au Canada et il a eu droit immédiatement à la citoyenneté canadienne.

Mme Hayes: Bien.

Mon église a parrainé des réfugiés et en a fait venir, en procédant d'une façon semblable à celle que vous venez de décrire. Généralement, ces gens–là ont les mêmes croyances religieuses que les membres du groupe qui les parrainent. Est–ce le cas pour les réfugiés que vous avez parrainés?

Le rév. White: Vous voulez dire d'un point de vue religieux?

Mme Hayes: Oui.

Le rév. White: Non, absolument pas.

Mme Hayes: Par conséquent, ces réfugiés sont accueillis dans les foyers. Ils peuvent venir de n'importe quel milieu?

Le rév. White: Oui. Dans le cadre de notre programme, nous n'avons jamais vérifié quelles étaient les croyances religieuses des réfugiés; la religion n'entre pas du tout en ligne de compte.

Mme Hayes: Bien.

Le rév. White: On ne fait pas de différence.

Mme Hayes: Est–ce que ces réfugiés ont une conception précise du Canada? On vous a peut–être déjà posé la question. Avez–vous remarqué s'ils se sont déjà fait une certaine idée du Canada, quand ils arrivent?

[*Text*]

Rev. White: Most of the people I deal with have worked so hard to get here that they do have some concept of the country, and in large measure it's around issues of freedom and financial independence. They see those as the values of the country.

Mrs. Hayes: Okay. Thank you very much.

Mme Gagnon: Je ne sais pas si je vous ai bien compris, mais vous semblez dire qu'on devrait sensibiliser davantage les immigrants ou les réfugiés à nos institutions, notamment dans le domaine de l'enseignement. Ai–je bien compris? J'ai entendu parler d'un cas, au Québec, où un restaurateur vietnamien gardait son enfant au restaurant tard le soir, couché par terre. L'école voulait lui enlever la garde de l'enfant parce qu'on trouvait que l'enfant ne pouvait pas étudier. L'enfant était laissé sans surveillance dans le restaurant. Est–ce ce genre de sensibilisation ou d'éducation qu'on devrait faire auprès des immigrants?

Rev. White: What I have in mind is that when somebody becomes a citizen they should have a greater understanding of how things actually work in this country. That doesn't take away their freedom to maintain their own culture or their own styles of learning, or whatever, but there is a way that things are done here, in the school system for instance, in the legal system, and I find it remarkable that people can become citizens without really understanding the institutions of the country.

Mr. Assad: Just a short question, actually. You were mentioning about what our immigrants should know, and we've been talking about values and what not, the Canadian values, and we don't want to be caught up in a preamble that will narrow these down. It should be as wide as this country is wide, actually.

Personally, I feel one of the most distinctive things about this country, which I tell our newly arrived Canadians, is the thing that I think is the most important, and I'd like your opinion on that. We espouse the philosophy that we are our brother's keeper. That means for education, medical attention, I want every neighbour to have the same right as I have, and basically it permeates everything and what we share in this country. I think that makes quite a distinction between us and our neighbours to the south.

Would you say that is a philosophy that we can inculcate in our new Canadians?

Rev. White: I think it's an important and a vital philosophy upon which the country really is built. Many of the people who come to this country do not have the notion of communal values; they have the notion of family values. They don't have the notion that the community has a value system and a support structure, that everybody is on their own. I think that's something that needs to be pointed out. This is something that can be part of the value system that they learn. I regularly deal with new Canadians who are shocked that fellow citizens help them out, even though they're not from the same family or the same race. So I think that community value system is exceedingly important.

[*Translation*]

Le rév. White: La plupart des gens dont je me suis occupé ont fait tellement d'efforts pour venir ici qu'ils se sont fait une certaine idée du pays et que cette conception est fondée principalement sur la notion de liberté et d'indépendance financière. Ils considèrent que ce sont les valeurs de notre pays.

Mme Hayes: Bon. Merci beaucoup.

Mrs. Gagnon: I don't know whether I understood you well, but you seem to say that we should make immigrants or refugees more aware of our institutions, namely in the area of education. Have I well understood? I heard about a case, in Quebec, where a Vietnamese retaurateur kept his child in the restaurant late at night, lying on the ground. The school wanted to take the custody of the child from him because they thought that the child couldn't study. He was left unattended in the restaurant. Is this the kind of awareness of education we should promote among immigrants?

Le rév. White: Je pense que ceux qui deviennent citoyens canadiens devraient mieux connaître les rouages de notre pays. Cela ne les empêche pas de conserver leur culture ou leur style d'éducation personnel, mais nous faisons les choses d'une certaine façon ici, au niveau du système scolaire et du système judiciaire, par exemple, et je suis étonné de constater que l'on peut devenir citoyen canadien sans comprendre vraiment les institutions de notre pays.

M. Assad: Une toute petite question. Vous avez parlé des connaissances que les immigrants devraient avoir et nous avons parlé de valeurs, des valeurs canadiennes; nous ne voulons pas d'un préambule limitatif. Le préambule doit être à l'image de l'étendue de notre pays.

Personnellement, j'estime qu'un des traits les plus distinctifs de notre pays—et j'en parle à tous les immigrants fraîchement débarqués au Canada—, que le principe le plus important est que nous épousons le principe de la solidarité, et je voudrais avoir votre opinion là–dessus. Cela signifie que nous tenons à ce que nos voisins aient les mêmes droits que nous, dans le domaine de l'enseignement, au niveau des soins médicaux, par exemple. Ce principe est omniprésent et il se reflète dans ce que nous partageons. Je crois que c'est un trait qui nous distingue nettement de nos voisins du sud.

Diriez–vous que c'est un principe que nous pouvons inculquer aux néo–Canadiens?

Le rév. White: J'estime que c'est un principe essentiel sur lequel repose l'édification de notre nation. La plupart des gens qui arrivent au Canada n'ont pas la notion des valeurs communes; ils ont la notion des valeurs familiales. Ils ignorent que la collectivité a un système de valeurs et une structure de soutien; ils pensent que chacun est livré à soi–même. J'estime que c'est quelque chose qu'il faut signaler. Cela peut faire partie du système de valeurs qu'ils apprennent. J'ai régulièrement affaire à de nouveaux Canadiens qui sont étonnés de voir que leurs concitoyens les aident, même s'ils ne font pas partie de la même famille ou s'ils ne sont pas de la même race. Par conséquent, je crois que le système des valeurs communautaires a une importance extrême.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 2000

Mr. Assad: I feel the same way and I think that should be reflected, whatever our work is here.

The Chairman: Reverend White, I want to pursue that one for a minute. I get a bit of a different sense. I haven't worked with refugees but I've worked with neighbourhood communities and multicultural communities, and I get a sense of caring for each other and for communal values. Are you saying they don't have that when they come?

Rev. White: Many of the refugees that I work with do not understand that the community is as described, a community—

The Chairman: As giving? Okay.

Rev. White: Yes. There is race loyalty and family loyalty, but loyalty to the community is something they come to learn and to understand.

The Chairman: What do you define as a community?

Rev. White: The "I am my brother's keeper" philosophy that Mr. Assad mentioned is foreign to many immigrants. Their primary loyalties are clan loyalties or family loyalties.

The Chairman: Yes, okay.

Rev. White: That's my experience. Many times when dealing with immigrants I find that they are surprised that the community cares about them.

The Chairman: We had an interesting witness talking about citizenship ceremonies. It was Laurier LaPierre, and he suggested that Canadian citizenship ceremonies are boring. Do you have any suggestions in terms of what would make them more meaningful and less boring?

Rev. White: I've been to a few citizenship courts and I do occasionally find them boring. I think there needs to be a greater sense of celebration. Some of the things that are present are very good. In Halifax we usually have a member of the RCMP present in dress uniform. Things like that are very important. People love to have their pictures taken with these symbols of our country, so I think it would be nice if there could be a greater sense of celebration. For most people celebration usually includes eating and drinking, and having an auxiliary put out a banana bread and some coffee in styrofoam cups does not speak celebration to me. So maybe the citizenship process could have a greater sense of celebration.

The Chairman: Thank you.

I want to follow up with the adoption issue. One of the suggestions to us has been that adopted children should automatically be citizens because they're adopted by Canadians and they should have the same rights as a child born here. Do you agree with that or do you see some problems?

M. Assad: Je suis de votre avis, et j'estime qu'il faut le signaler, peu importe la nature de notre tâche.

La présidente: Révérend White, je voudrais continuer à parler de cela pendant quelques instants. J'ai une impression différente. Je n'ai pas travaillé avec des réfugiés, mais j'ai participé aux activités d'organisations communautaires et multiculturelles et je me soucie du bien d'autrui et ai un sens des valeurs communes. Voulez-vous dire que les réfugiés n'ont pas cela quand ils arrivent?

Le rév. White: La plupart des réfugiés avec lesquels je travaille ne comprennent pas que la communauté est comme on le décrit, une communauté...

La présidente: Aussi charitable? Est-ce bien cela?

Le rév. White: Oui. Il existe chez eux une certaine loyauté envers les gens de leur race et envers les membres de la famille, mais la loyauté envers la collectivité est quelque chose qu'ils apprennent ici.

La présidente: Qu'est-ce qu'une collectivité, d'après vous?

Le rév. White: Le principe de la solidarité au sein de la société, dont M. Assad a parlé, est inconnu de la plupart des immigrants. Leur loyauté se situe principalement au niveau du clan ou de la famille.

La présidente: D'accord.

Le rév. White: C'est ce que j'ai pu constater personnellement. J'ai souvent remarqué que les immigrants sont étonnés que la collectivité les prenne en charge.

La présidente: Nous avons eu un témoin intéressant qui a parlé des cérémonies de remise des certificats de citoyenneté. Il s'agit de Laurier LaPierre, qui a dit que ces cérémonies sont ennuyeuses. Que recommanderiez-vous de faire pour les rendre plus intéressantes et moins ennuyeuses?

Le rév. White: J'ai participé à quelques cérémonies de remise des certificats de citoyenneté et je les trouve parfois ennuyeuses. Je crois qu'il faut avoir un sens plus poussé des réjouissances. Certaines choses sont très bien. À Halifax, la cérémonie se déroule généralement en présence d'un membre de la GRC portant l'uniforme. Ce sont des choses très importantes. Les gens adorent de faire prendre en photo aux côtés de ces symboles de notre pays; par conséquent, ce serait bien d'organiser de plus grandes réjouissances. La plupart des gens associent le boire et le manger à cela. Pour ma part, je n'ai pas l'impression que ce soit suffisant quand je vois que l'on se contente de distribuer un morceau de pain à la banane et de faire boire du café dans des verres en styromousse. Il faudrait donc peut-être s'attacher davantage à donner une ambiance de fête à ces cérémonies.

La présidente: Merci.

Revenons sur la question de l'adoption. Certains témoins nous ont dit que les enfants adoptés devraient automatiquement être citoyens parce qu'ils sont adoptés par des Canadiens et qu'ils devraient jouir des mêmes droits que les enfants nés au Canada. Êtes-vous d'accord ou pensez-vous que cela pose des problèmes?

[*Text*]

Rev. White: I would have agreed in my case, but I'm also aware that many people use adoptions and marriages in order to acquire some benefit other than a child or a spouse, so I don't know whether that needs to be monitored or not. If it's a genuine adoption, I think it should be automatic.

The Chairman: Okay.

• 2005

Just touching base on the oath again, when we talk about the oath we seems to get this. . .yikes! They either want allegiance to the Queen or they don't. I wonder if we should be considering something more inclusionary. In other words, there are Canadians who take great comfort from swearing allegiance to the Queen of Canada. Perhaps we could include allegiance to the country and loyalties, and so on, in a way that makes all Canadians feel more comfortable, including new Canadians.

Rev. White: I'm aware of the vitriol that can be aroused. Even the Girl Guides have changed their oath, and people are going to boycott their cookies and stuff like that.

From my point of view, I think the oath should be to the country and not to the Queen. I would have difficulty swearing allegiance to the Queen. I would have to go through some mental gymnastics to say I'm not really swearing to that, she's a symbol of the country, and what have you. I see no need to keep the oath to the Queen.

I really think it's confusing to people, too. There may be those who draw comfort from it, but when many new Canadians take the oath they are confused about what they actually—

The Chairman: Then what would you do? Would you just change Queen to country?

Rev. White: I would probably reflect the country.

Mrs. Hayes: We're obviously thinking about your idea of community and it's fascinating to think in those terms. It takes me to a pet philosophy of mine about what makes a strong community.

If a community is interdependent I think it's stronger, as opposed to a community that looks to bureaucrats who then offer a program, money or assistance. Can you give me your opinion of something like the multicultural effect on new Canadians and their idea of citizenship?

Rev. White: From my point of view, the importance of the multicultural aspect of this country will be maintained by the immigrants to the degree they want it. I feel strongly that it is their responsibility.

From the point of view of the community, one of the things I have said in discussions with immigrants is that community values are reflected in the taxes.

New Canadians are reluctant to pay taxes because the benefits from taxation don't exist in many of their countries. It's important for them to understand that the payment of taxes provides the health care and the other benefits. The importance of being a citizen taxpayer is something I stress with immigrants. I see taxation as reflecting community values. It's tied.

[*Translation*]

Le rév. White: Je serais d'accord dans mon cas, mais je suis également conscient du fait que l'on se sert souvent des adoptions et des mariages pour obtenir certains avantages et pas uniquement pour avoir un enfant ou un conjoint; par conséquent, je ne sais s'il faut surveiller cela ou non. Je crois que s'il s'agit d'une véritable adoption, l'enfant devrait automatiquement avoir la citoyenneté canadienne.

La présidente: Bien.

Pour en revenir au serment, quand on aborde la question, on a des réactions du genre: Quoi, encore! Certains veulent que l'on prête serment d'allégeance à la Reine, d'autres non. Je me demande si on ne devrait pas envisager quelque chose de plus complet. Autrement dit, il y a des Canadiens que le serment d'allégeance à la Reine du Canada rassure beaucoup. On pourrait peut–être ajouter un serment d'allégeance au pays, par exemple, pour que tous les Canadiens se sentent plus à l'aise, y compris les néo–Canadiens.

Le rév. White: Je sais que c'est une question explosive. Dans le mouvement du scoutisme, même les Guides ont changé leur serment et la population va sans doute bouder leurs biscuits.

À mon avis, j'estime qu'on devrait prêter serment d'allégeance au pays et non à la Reine. Il me serait difficile de prêter serment d'allégeance à la Reine. Il me faudrait me livrer à une petite gymnatisque mentale pour me dire que je ne prête pas vraiment serment à la personne de la Reine, mais qu'elle est le symbole du pays. Je ne vois pas l'utilité de garder ce serment à la Reine.

Je crois que ça crée vraiment une certaine confusion chez les gens. Cela en rassure peut–être certains, mais de nombreux néo–Canadiens qui prêtent serment ne savent pas très bien ce que cela veut en fait. . .

La présidente: Dans ce cas, que feriez–vous? Remplaceriez–vous simplement la Reine par le pays?

Le rév. White: Je mentionnerais certainement le pays.

Mme Hayes: Nous pensons à votre idée de la collectivité et c'est une façon passionnante de voir les choses. Ca me ramène à ma propre conception de ce qui constitue une collectivité forte.

À mon avis, une communauté interdépendante est plus forte qu'une communauté qui se tourne vers les bureaucrates qui offrent des programmes, de l'argent ou de l'aide. Pouvez–vous me dire ce que pensent les néo–Canadiens du multiculturalisme et quelle est leur idée de la citoyenneté?

Le rév. White: Selon moi, ce sont les immigrants qui maintiendront la caractéristique multiculturelle du pays en lui donnant l'importance qu'ils choisiront de lui donner. Il me semble vraiment que c'est leur responsabilité.

Du point de vue de la collectivité, au cours des discussions que j'ai eues avec les immigrants, j'ai eu l'occasion de dire que les valeurs de la collectivité se retrouvent dans les impôts.

Les néo–Canadiens hésitent à payer des impôts parce que les avantages qu'ils procurent n'existent pas dans la plupart des pays dont ils sont originaires. Il est important qu'ils comprennent qu'en payant les impôts, on finance les soins de santé et les autres programmes. J'insiste auprès des immigrants sur l'importance d'être un citoyen qui paie ses impôts. Les impôts reflètent les valeurs de la collectivité. Les deux choses sont liées.

[*Texte*]

Mrs. Hayes: For some people it probably destroys their appreciation of community.

Ms Clancy: Not when they get sick.

Mrs. Hayes: Some things must be shared. I touched on multiculturalism, and I'm wondering how much that needs to be shared when quantities of that money are used in the administration and then just a part of it comes back into the community. I think you've touched on that with your comments as well.

Rev. White: I'm not so sure it's the government's responsibility to promote multiculturalism. Individuals have some responsibility to maintain their cultures.

Mrs. Hayes: And they will.

Rev. White: They will and they do to the very degree they want.

Mrs. Hayes: That's right, and that's the degree they should have it.

Ms Clancy: By the way, I'm back on the oath again. What I really want you to do is to go home and preach a sermon and let me know what happens.

I've taken an oath to Her Majesty the Queen, and I know what you mean by mental gymnastics. I've taken it as a lawyer. I've taken it twice as a member of Parliament, and I take it very seriously, obviously. I see it as a symbol of the country.

• 2010

One witness, and I can't remember who, suggested we should just have one oath for everything, whether it's the oath of allegiance of a new citizen, the oath of a member of Parliament, the oath of a lawyer being sworn in, etc. I wonder if you think that's a good idea. Obviously, there would be certain variations, but we shouldn't just change this one; we should change the oaths across the board that are administered in this country.

Rev. White: I would agree with that, but I hope my opinion on the oath has been clear.

Ms Clancy: Yes, it's very clear. You wouldn't finish that sermon and give us a ring, would you?

Mr. Assad: A short question crossed my mind about talking about the oath.

Does it make sense to you that those who would say we need the oath of allegiance to the Queen should also believe in dual citizenship? After all, we're preaching allegiance to somebody who's not a citizen of this country. It's pretty hard to justify it.

Rev. White: I find the oath hard to justify.

Mr. Assad: So do I.

The Chairman: Thank you, again, Reverend White. It's been most interesting.

Members of the committee, we will meet tomorrow, as you know, from 9:30 a.m. until noon. We have at least three witnesses.

[*Traduction*]

Mme Hayes: Pour certains, cela anéanti sans doute leur idée de la collectivité.

Mme Clancy: Pas lorsqu'ils tombent malades.

Mme Hayes: Il y a certaines choses qu'il faut partager. J'ai parlé du multiculturalisme et je me demande dans quelle mesure c'est une chose que l'on doit partager lorsqu'une grande partie de l'argent consacré à ce secteur va à l'administration et qu'une toute petite partie profite en retour à la collectivité. Je crois que vous avez abordé ce sujet dans vos remarques également.

Le rév. White: Je ne crois pas qu'il revienne au gouvernement de favoriser le multiculturalisme. C'est aux individus que revient la responsabilité de garder leur culture.

Mme Hayes: Ce qu'ils feront.

Le rév. White: Ce qu'ils feront en lui donnant l'importance qu'ils souhaitent lui donner.

Mme Hayes: C'est exact et c'est à ce degré qu'ils devraient en bénéficier.

Mme Clancy: Je reviens au serment encore une fois. Je tiens à ce que vous rentriez chez–vous pour prêcher un sermon et pour m'en rendre compte ensuite.

J'ai prêté serment à Sa Majesté la Reine, et je vois ce que vous entendez par gymnastique mentale. Je l'ai prêté en tant qu'avocate. Je l'ai prêté à deux reprises en tant que députée et il est clair que je prends cela très au sérieux. Je le vois comme le symbole du pays.

Il y a un témoin, je ne me souviens plus de qui il s'agissait, qui a suggéré qu'on ait un seul serment pour tout, qu'il s'agisse du serment d'allégeance d'un nouveau citoyen, du serment d'un député, du serment d'avocat, etc. Pensez–vous que ce soit une bonne idée? Il y aurait certainement des variantes, mais on ne devrait pas changer uniquement ce serment; il faudrait changer tous les serments que l'on doit prêter dans notre pays.

Le rév. White: Je serais d'accord avec cela, mais j'espère m'être bien fait comprendre au sujet du serment.

Mme Clancy: Vous avez été très clair en effet. Ne voudriez–vous pas finir ce sermon et nous téléphoner ensuite?

M. Assad: Une brève question m'a traversé l'esprit au sujet du serment.

Pensez–vous qu'il soit logique que ceux qui disent que nous avons besoin du serment d'allégeance à la Reine soient également favorables à la double citoyenneté? Après tout, nous prêtons serment d'allégeance à une personne qui n'est même pas citoyenne de notre pays. C'est assez difficile à justifier.

Le rév. White: Je trouve que le serment est difficile à justifier.

M. Assad: Moi aussi.

La présidente: Merci encore une fois, révérend White, pour ces propos intéressants.

Chers collègues, nous nous retrouvons demain matin de 9h30 à 12 heures. Nous recevrons au moins trois témoins.

[*Text*]

At 9:30 a.m. we will hear from Andrew Cardozo from the Institute on Policy Administration; at 10:30 a.m., the Minister of State for Multiculturalism and the Status of Women, Sheila Finestone, will be here; and at 11:30 we will hear from the Communist Party of Canada. It's quite a mix.

We will also meet tomorrow afternoon and tomorrow evening, so we're counting on you.

Mrs. Finestone, the minister, has asked that we each pick up a copy of these for her presentation. I hope she doesn't count on us reading them fully.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

À 9h30, nous recevrons Andrew Cordoso de l'Institute on Policy Administration, à 10h30 M^me^ Sheila Finestone, secrétaire d'État au multiculturalisme et à la situation de la femme, sera parmi nous et à 11h30 nous recevrons le Parti Communiste du Canada. Quel assortiment!

Nous devrons également siéger demain après–midi et demain soir. Nous comptons donc sur vous.

La secrétaire d'État, M^me^ Finestone, a demandé que l'on prenne chacun un exemplaire de ces documents pour son exposé. J'espère qu'elle ne s'attend pas à ce qu'on les lise entièrement.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Multicultural Association of Nova Scotia:

Kulvinder Dhillon

As Individual:

Boyce Richardson
Author and Film maker

From the Western Council of Immigrants Serving Agencies:

Diane Fisher
Board Chair

As Individual:

Rev. Thomas N. White

TÉMOINS

De la «Multicultural Association of Nova Scotia» :

Kulvinder Dhillon

À titre personnel :

Boyce Richardson
Écrivain et cinéaste

Du «Western Council of Immigrants Serving Agencies» :

Diane Fisher
«Board Chair»

À titre personnel :

Révérend Thomas N. White

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC57
-M72

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 17

Thursday, June 2, 1994

Chairperson: Judy Bethel

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 17

Le jeudi 2 juin 1994

Présidente: Judy Bethel

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Citizenship and Immigration

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Citoyenneté et de l'immigration

RESPECTING:

In accordance with Standing Order 108(2) and the Committee's decision of Thursday, April 21st, 1994, a study of the Citizenship Act

CONCERNANT:

En conformité au paragraphe 2 de l'article 108 du Règlement et à la décision du Comité du jeudi 21 avril 1994, étude de la Loi sur la citoyenneté

APPEARING:

The Hon. Sheila Finestone
Secretary of State
(Multiculturalism) (Status of Women)

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Sheila Finestone
Secrétaire d'État
(Multiculturalisme) (Situation de la femme)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 13 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CITIZENSHIP AND IMMIGRATION

Chairperson: Judy Bethel

Vice–Chairmen: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Members

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Associate Members

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Présidente: Judy Bethel

Vice–présidents: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Membres

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Membres associés

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 2, 1994
(28)

[*Text*]

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 9:40 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Art Hanger, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Appearing: The Hon. Sheila Finestone, Secretary of State, (Multiculturalism) (Status of Women).

Witnesses: From the Institute on Policy & Administration: Andrew Cardozo; Lloyd Stanford; Shyla Dutt; Alex Munter. *From the Communist Party of Canada (Marxist/Leninist):* Mr. Hardial Bains.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*).

Andrew Cardozo, Alex Munter, Shyla Dutt and Lloyd Stanford made statements and answered questions.

At 10:43 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 10:53 o'clock a.m., the sitting resumed.

The Honourable Sheila Finestone made a statement and answered questions.

Hardial Bains made a statement and answered questions.

At 12:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

AFTERNOON SITTING
(29

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 3:38 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Art Hanger, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: From "Le Mouvement national des Québécois et Québécoises": Louise Laurin, President; Denis Marion, Project Manager. *As Individual:* Mr. Norman L. Oreck. *From the Canadian Ethnocultural Council:* George Frajkor.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*).

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 2 JUIN 1994
(28)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 9 h 40, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Art Hanger, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Comparaît: L'hon. Sheila Finestone, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme).

Témoins: Du Institute on Policy & Administration: Andrew Cardozo; Lloyd Stanford; Shyla Dutt; Alex Munter. *Du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste):* Hardial Bains, chef national.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès-verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Andrew Cardozo, Alex Munter, Shyla Dutt et Lloyd Stanford font des exposés et répondent aux questions.

À 10 h 43, la séance est suspendue.

À 10 h 53, la séance reprend.

L'hon. Sheila Finestone fait un exposé et répond aux questions.

Hardial Bains fait un exposé et répond aux questions.

À 12 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(29)

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 15 h 38, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Art Hanger, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: Du Mouvement national des Québécois et Québécoises: Louise Laurin, présidente; Denis Marion, chargé de projets. *À titre personnel:* Norman L. Oreck. *Du conseil ethnoculturel du Canada:* George Frajkor.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès-verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Louise Laurin from "Le Mouvement national des Québécois et Québécoises" made a statement and answered questions.

Norman L. Oreck made a statement and answered questions.

At 4:30 o'clock p.m., the Vice–Chair took the Chair.

George Frajkor from the Canadian Ethnocultural Council made a statement and answered questions.

At 5:58 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Louise Laurin, du Mouvement national des Québécois et Québécoises, fait un exposé et répond aux questions.

Norman L. Oreck fait un exposé et répond aux questions.

À 16 h 30, le vice–président prend le fauteuil.

George Frajkor, du Conseil ethnoculturel du Canada, fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 58, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

EVENING SITTING
(30)

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 7:05 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Vice–Chair, Ovid Jackson, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Art Hanger, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Acting Member present: Eleni Bakopanos for Sarkis Assadourian.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: As Individuals: Dora Y. Lam, Barrister and Solicitor. Howard Greenberg and Benjamin J. Trister, Barristers and Solicitors.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*).

Dora Lam made a statement and answered questions.

Benjamin J. Trister and Howard Greenberg made statements and answered questions.

At 8:37 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

SÉANCE DU SOIR
(30)

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 19 h 05, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence d'Ovid Jackson (*vice–président*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Art Hanger, Ovid Jackson, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Membre suppléante présente: Eleni Bakopanos pour Sarkis Assadourian.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: À titre personnel: Dora Y. Lam, avocate; Howard Greenberg, avocat; Benjamin J. Trister, avocat.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule n° 6*).

Dora Lam fait un exposé et répond aux questions.

Benjamin J. Trister et Howard Greenberg font des exposés et répondent aux questions.

À 20 h 37, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, June 2, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 2 juin 1994

• 0938

The Chairman: Members of the committee, we have a quorum. I will now call to order. We have with us this morning Andrew Cardozo from the Institute on Policy and Administration. He has brought Lloyd Stanford, Alex Munter and Shyla Dutt with him.

Mr. Cardozo is the director of the Institute on Policy and Administration, an organization dedicated to achieving an inclusive—good to hear—Canadian society.

You'll have 10 to 15 minutes for your presentation. Then there'll be questions. We try to keep our questions and answers short. We usually have only 15 minutes or so for questions and we all like to have a chance to ask them.

Mr. Andrew Cardozo (Director, Institute on Policy and Administration): Thank you very much, Madam Chair, and thank you to all the members for inviting us to give you our views about citizenship.

Let me just say a couple of words about the institute by way of introduction. As you mentioned, the institute is one that is dedicated to inclusiveness of people, inclusiveness of issues, in Canadian society. It's a word that has been thrown around a lot. We try to give it some real meaning in terms of the people and the issues we address.

La présidente: Mesdames et messieurs, nous avons le quorum. Je déclare la séance ouverte. Nous recevons ce matin Andrew Cardozo du «Institute on Policy and Administration». Il est accompagné de Lloyd Stanford, d'Alex Munter et de Shyla Dutt.

M. Cardozo est le directeur du «Institute on Policy and Administration», organisme dont tous les efforts tendent—c'est agréable à entendre—vers une société canadienne intégrée.

Vous avez 10 à 15 minutes pour faire votre exposé, puis nous passerons aux questions. Nous essayons de limiter au maximum la durée des questions et des réponses. Généralement, nous avons à peu près 15 minutes pour poser nos questions et nous essayons de donner la parole à tout le monde.

M. Andrew Cardozo (directeur, Institute on Policy and Administration): Je vous remercie infiniment, madame la présidente, ainsi que les membres du comité de nous avoir invités à vous faire partager notre point de vue sur la notion de citoyenneté.

Permettez-moi pour commencer de vous dire quelques mots sur l'Institut. Comme vous l'avez indiqué, les efforts de l'Institut tendent à intégrer la population, les problèmes, à la société canadienne. L'intégration est un terme un peu galvaudé. Nous essayons de lui donner un sens réel pour la composante de la population et les questions qui nous intéressent.

• 0940

The institute started at the end of last year. In whatever issues we're dealing with, our priorities include trying to have a broad base of people involved. For example, in January we had a round table on budget issues where we had a wide cross-section of people.

We want to make sure that if people have expertise or interest in certain issues, they should be involved, regardless of where they come from in the country, of their race or ethnicity, of their gender or of their age.

We want to promote inclusiveness of issues. A broad range of issues get serious consideration in policy development in Ottawa and at other levels of government as well as in the private sector. There are other issues I could go on and talk about. But we're here more to talk about citizenship. So I'll focus on that.

Let me introduce the other members of our group who are here today. Alex Munter is a councillor at the city of Kanata, which is a suburb of Ottawa but a city unto itself. He is also chair of the Police Services Board of Kanata. Shyla Dutt is the president of EOS Employment Opportunities Services Group, a management development firm in Toronto, and also a member of the Asian-Canadian Caucus. Lloyd Stanford is president of Le groupe Stanford, a consulting firm. He's been a lecturer in

L'Institut a été créé à la fin de l'année dernière. Quelles que soient les questions que nous abordons, nous nous efforçons de les aborder du point de vue le plus large possible. Par exemple, en janvier, nous avons tenu une table ronde sur les questions budgétaires dont les participants représentaient le maximum de couches de la société.

Pour chaque question étudiée, nous tenons à ce que les spécialistes ou les intéressés, quel que soit leur lieu de résidence dans le pays, leur race, leur ethnicité, leur genre ou leur âge, soient invités à participer.

Nous tenons à promouvoir la participation générale aux discussions. Toutes sortes de questions politiques sont étudiées par Ottawa et par d'autres paliers de gouvernement ainsi que par le secteur privé. Il y a d'autres questions dont je pourrais vous parler, mais nous sommes ici pour parler avant tout de citoyenneté et j'y limiterai donc mon propos.

Permettez-moi de vous présenter les autres membres du groupe qui m'accompagnent. Alex Munter est conseiller de la ville de Kanata, banlieue d'Ottawa mais néanmoins ville à part entière. Il est également président de la Commission des services de police de Kanata. Shyla Dutt est présidente d'«OES Employment Opportunities Services Group», cabinet qui s'occupe de développement de la gestion à Toronto, et est également membre du caucus Asie-Canada. Llyod Stanford est

[*Text*]

public administration at Carleton University. He's worked for the B and B Commission and the official languages commission and is past–president of the Ottawa branch of the Royal Commonwealth Society.

The committee is dealing with a number of issues. What we want to focus on today is the issue of the Canadian identity and Canadian values. Under that rubric we can certainly talk about a number of different issues.

Over recent years there's been quite a bit of discussion about what the Canadian identity is, what the national identity is. Sometimes there's a feeling among Canadians that we don't have a clear idea of what that identity is or we have an idea we're changing too fast within the country or the world is changing too fast and something is slipping away. What we want to put before you today is a sense that the Canadian identity is indeed definable. We can define it very easily. It's a very long definition in some ways because there are so many parts to it.

We put before you an idea of what we call a 20/20 vision of a Canadian identity. The two 20s come from 20 common values and 20 common national symbols. I would suggest the interesting use of the term 20/20 also suggests it provides us with perfect vision, that there's no blurriness to it. We're very clear about what this is.

Perhaps you can also look at the year 2020, which is 26 years away, and project into the future and talk about how we're going to be as a nation. I suggest most—if not all—of these issues will still be around with us 26 years from now when we get to the year 2020.

Let me say we're really quite comfortable with the sense of the Canadian identity. We want to put some aspects of this before you. In effect, we're really just reminding all of us about these issues, because I think you're all aware of them.

Perhaps the most fundamental of them all is that we all look at the world differently and we all look at Canada a bit differently, each one of us. We're all individuals. We're 27 million individuals. We have different priorities, different visions, but there are a number of common things. One of the most important things is the ability to differ from each other and to have a variety of viewpoints.

In terms of the 20 common values and goals, our sense is that these are values and goals that are held by all Canadians. It's sometimes said, for example, that immigrants should adopt Canadian values. I would suggest all the values we're going to put to you are shared by almost all immigrants.

Examples of our common values—I'll just mention a few because they're here before you and I'd like to leave ample time for my colleagues—are certainly issues such as democracy, freedom of expression, the rule of law, human rights, equality for women and men, freedom of association, volunteerism and the presence of NGOs.

That is a major source of citizen participation, of how we participate in the governance and in the affairs of our country. I'll just skip to the last one and say that one of the other points is our unique system of governance—our federal structure, with three levels of government—and our system of public administration, which we'll be talking about a bit later.

[*Translation*]

président du groupe Stanford, cabinet d'experts–conseils. Il a été conférencier en administration publique à l'Université Carleton. Il a travaillé pour la Commission B et B et pour la Commission sur les langues officielles et il est l'ancien président du chapitre d'Ottawa de la Société royale du Commonwealth.

Votre comité s'intéresse à de nombreuses questions. Nous aimerions aujourd'hui vous parler plus particulièrement de l'identité canadienne et des valeurs canadiennes. Cette rubrique regroupe un certain nombre de questions différentes.

Depuis quelques années, il existe une sorte de débat sur l'identité canadienne, l'identité nationale. Il arrive parfois aux Canadiens d'avoir le sentiment de ne pas savoir à quoi exactement correspond cette identité ou de mal maîtriser une évolution trop rapide tant sur les plans national qu'international. Nous voulons vous prouver aujourd'hui que l'identité canadienne est tout à fait définissable, qu'elle est très facilement définissable. Elle est aussi très longue à certains égards car elle contient énormément d'éléments.

Nous vous proposons ce que nous appelons une vision 20/20 de l'identité canadienne. Ces deux 20 représentent 20 valeurs communes et 20 symboles nationaux communs. Cette expression 20/20 suggère également une vision parfaite sans aucun flou. C'est parfaitement clair pour nous.

On pourrait aussi considérer que cela représente l'année 2020 et essayer d'imaginer ce que sera notre nation dans 26 ans. Personnellement, je crois que presque toutes ces questions—sinon toutes—seront encore d'actualité dans 26 ans en l'an 2020.

La notion d'identité canadienne ne nous pose aucun problème. Nous aimerions vous en citer certains aspects. En fait, nous nous doutons que nous ne faisons que vous les rappeler car je suis certain que vous en êtes toutes et tous conscients.

L'élément peut–être le plus fondamental est que nous avons tous une vision différente du monde et une vision un peu différente du Canada. Nous sommes tous des individus. Nous sommes 27 millions d'individus. Nous avons des priorités différentes, des visions différentes, mais nous partageons un certain nombre de choses. Une des plus importantes est la capacité de ne pas être tout à fait d'accord et d'avoir différents points de vue.

Quant à ces 20 valeurs et objectifs communs, nous estimons qu'ils sont partagés par tous les Canadiens. On dit parfois, par exemple, que les immigrants devraient adopter les valeurs canadiennes. Nous estimons que toutes les valeurs que nous vous proposons sont partagées par presque tous les immigrants.

Comme exemples de nos valeurs communes—je n'en citerai que quelques–unes car elles sont énumérées dans ce document et j'aimerais laisser un maximum de temps à mes collègues—il y a la démocratie, la liberté d'expression, la règle de droit, les droits de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, la liberté d'association, le bénévolat et les ONG.

C'est une source majeure de participation des citoyens et de la modalité de notre participation au gouvernement et aux affaires de notre pays. Je saute à la dernière pour insister sur notre système unique de gouvernement—notre structure fédérale à trois paliers de gouvernement—et notre système d'administration publique dont nous reparlerons un peu plus tard.

[*Texte*]

We've suggested as well 20 national symbols, 20 Canadian symbols, which are symbols about who we are and what we look like.

• 0945

With the first group, I suppose the values are more things that we feel about. The second group is things that are there, that are more physical or are in law: the Canadian Constitution; the Canadian Charter of Rights and Freedoms; the Canadian flag; the monarchy; the Governor General and Lieutenant Governors; the RCMP; the Canadian Armed Forces; indeed, the House of Commons and Parliament Hill is a symbol that makes us all very proud; the Supreme Court of Canada; our coat of arms, a coat of arms that unfortunately, in my view, is tending to slip—one forgets that we have a coat of arms and you see it less and less; the Order of Canada; the Canadian Broadcasting Corporation; Canada Post.

Then there are our national geographic symbols and the way we think about the country in terms of its geographical make-up. We look at the Rockies, the prairies, the north, the Great Lakes, the Gaspé, the Saguenay, Atlantic Canada and so forth.

Last, let me just say that national symbols may differ from region to region. One of the things we have encouraged is the sense that we're all part of the country. We can be proud of the regions we come from and yet be proud of the things that unite us. If we all had the exact same symbols, if there were no differences from region to region, we'd be rather a boring country. But I think there are aspects of this country that are very interesting, that make us want to be together and hold the country together, that make us want to travel across the country and witness and feel the different parts of the country.

I'll ask Alex Munter to say a few words now.

Mr. Alex Munter (Public Policy Advisory Board, Institute on Policy and Administration): Thank you very much, Madam Chair. I'm going to depart a little from Andrew's philosophical presentation to talk about two specific areas in terms of the expression of Canadian citizenship and the exercise of our rights as Canadian citizens and our governance.

The first thing I'd like to talk about is municipal government and city government, because it's not something that at this place, in Ottawa-Carleton, necessarily gets a lot of attention.

Not so much as a promotional item but for your information, I announced yesterday that I'm going to be running for Ottawa-Carleton Regional Council. In making that announcement, I thought back on the past three years that I've served as a city councillor in my home town of Kanata to think what my most important accomplishment there had been. I thought of by-laws and policies and discussions we've had.

Then what I thought about was a project at a school where the school PTA approached me to see whether it would be possible to get funding for a play structure on the school property. This was an enormously controversial issue because it meant investing municipal funds in school board property, and we had to raise funds of the PTA. It was all a tremendous amount of work, because of course it's a lot easier to spend $2 million than it is to spend $10,000, but finally we managed to

[*Traduction*]

Nous suggérons également 20 symboles nationaux, 20 symboles canadiens qui représentent qui nous sommes et ce que nous sommes.

Le premier groupe correspond à des choses que nous ressentons alors que le deuxième groupe, lui, correspond à des choses physiques ou à des réalités juridiques: la Constitution canadienne; la Charte canadienne des droits et libertés; le drapeau canadien; la monarchie; le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs; la Gendarmerie royale; les Forces armées canadiennes; la Chambre des communes et la Colline parlementaire, symbole dont nous sommes tous très fiers; la Cour suprême du Canada; nos armoiries, lesquelles, malheureusement, à mon avis, tendend à disparaître—nous finissons par oublier que nous avons des armoiries et on les voit de moins en moins; l'Ordre du Canada; Radio-Canada; les Postes canadiennes.

Il y a ensuite nos symboles géographiques nationaux et l'image géographique que nous avons de notre pays. Les Rocheuses, les Prairies, le Nord, les Grands Lacs, la Gaspésie, le Saguenay, le Canada Atlantique, etc.

Enfin, je me permets de vous rappeler que ces symboles nationaux peuvent différer d'une région à une autre. Un des principes que nous encourageons est le sens de l'appartenance au même pays. Nous pouvons être fiers de nos régions tout en étant fiers des choses qui nous unissent. Si nous partagions tous exactement ces symboles, s'il n'y avait aucune différence d'une région à une autre, notre pays serait assez ennuyeux. Il y a des aspects de ce pays qui le rendent très intéressant, qui nous incitent à rester ensemble, à unir le pays, à vouloir y voyager pour en découvrir et en sentir les divers éléments.

Je demanderais à Alex Munter de vous dire quelques mots maintenant.

M. Alex Munter (Commission consultative de politique publique, Institute of Policy and Administration): Je vous remercie infiniment, madame la présidente. Je vais m'éloigner un peu de l'aspect philosophique de l'exposé d'Andrew pour vous parler de deux sujets précis concernant l'expression de la citoyenneté canadienne, l'exercice de nos droits en tant que citoyens canadiens et nos gouvernements.

J'aimerais commencer par vous parler des gouvernements municipaux parce que dans la région d'Ottawa-Carleton, on a tendance à en oublier l'importance.

Ce n'est pas de la publicité gratuite, mais je tiens à vous informer que j'ai annoncé hier que je me présenterais aux élections pour le Conseil régional d'Ottawa-Carleton. En faisant cette annonce, j'ai fait un retour en arrière sur les trois années pendant lesquelles j'ai servi comme conseiller municipal dans ma ville de Kanata et réfléchi à ce que j'avais réussi à accomplir pendant ces années. J'ai pensé aux règlements et aux politiques adoptés et aux discussions passées.

Ensuite, m'est revenu le souvenir de ces parents d'élèves d'une école qui m'ont demandé s'il serait possible d'obtenir des fonds pour une structure de jeux. La question était délicate parce que cela signifiait investir des fonds municipaux sur un terrain appartenant à la Commission scolaire, fonds levés auprès de l'Association des parents et des enseignants de cette école. Il a fallu beaucoup d'efforts car, bien entendu, il est plus facile de dépenser 2 millions de dollars que 10 000$, mais nous avons

[*Text*]

get the funding from the city council. We managed to work together with the community and the play structure was built.

I went to the school, to the ceremony to inaugurate the play structure, and the children had done drawings of what the play structure meant to them. I put them up in my office because to me, that was one of the highlights of my term on city council—the ability to work with the community to get a very important community project for that school community accomplished.

City government really does offer an opportunity to work with people in very concrete ways to accomplish those kinds of neighbourhood and community goals. I worked for the provincial government in Ontario before I ran for municipal council. The enduring feeling of working with the provincial government was pushing a heavy object for months and months, stepping back and realizing that you've moved it three millimetres. What city government can do is empower people in their communities to take control, to work on projects, and to get things done.

As a municipal councillor, it is my impression that there is not a lot of consideration given to the importance of municipal government by the more senior levels, and that often the policies that provincial and federal governments implement impact quite negatively on the ability of municipal governments to empower their citizens in their communities to those kinds of things. That was the first point I wanted to make.

• 0950

The second element of what I wanted to talk about today was the importance for all Canadians to be able to fully exercise their citizenship. The most fundamental element of citizenship is the right to be treated equally before the law. There are many Canadians who are not treated equally before the law. We're starting to get into a debate in this province and across this country about righting that wrong. I'm talking specifically about the rights of lesbian, gay, and bisexual citizens.

I'll tell you about a family that lives in my neighbourhood in Kanata, Ontario. It consists of two women who are raising two children and is like many of the suburban families in that neighbourhood. Their kids are enrolled in soccer and football and they go to school. One partner works for the federal government, the other works for a local law firm. But because that relationship and that family is not recognized under Ontario or federal law, there are very serious consequences.

For example, only the biological parent can sign for consent to treatment in hospitals, sign notes for school, or take the children across the border.

The Chairman: Can you draw some parallel with the Citizenship Act?

Mr. Munter: Yes, I'm getting to that.

In the event that the biological parent were to die, the other parent would have no legal rights and no standing, and the children might well be—and often are—removed from their family context.

[*Translation*]

finalement réussi à obtenir l'approbation du Conseil municipal. Nous avons réussi à travailler avec la collectivité et la structure de jeux a été construite.

Je suis allé à l'école pour la cérémonie d'inauguration et les enfants avaient fait des dessins de ce que cette structure représentait pour eux. Je les ai accrochés dans mon bureau car, à mes yeux, c'était une des réussites de mon mandat au Conseil municipal—avoir réussi avec l'aide de la collectivité à faire aboutir un projet très important pour cette école.

Le gouvernement municipal offre véritablement la possibilité de travailler de manière très concrète avec la population pour atteindre ce genre d'objectifs communautaires. Avant de me présenter aux élections municipales, j'avais travaillé pour le gouvernement provincial de l'Ontario. À ce niveau, j'avais toujours l'impression de pousser un objet très lourd pendant des mois et des mois pour m'apercevoir en fin de compte que je ne l'avais fait avancer que de trois millimètres. Au niveau du gouvernement municipal, c'est la population qui exerce le contrôle sur sa propre collectivité, sur ses propres projets et qui les fait aboutir.

En tant que conseiller municipal, j'ai l'impression que les paliers plus élevés ne tiennent pas beaucoup compte de l'importance des gouvernements municipaux et que, souvent, les politiques que les gouvernements provinciaux et fédéral appliquent ont des incidences très négatives qui empêchent les gouvernements municipaux de permettre à leurs concitoyens de se prendre eux–mêmes en main. C'est la première chose que je tenais à signaler.

Le deuxième élément dont je tenais à vous parler aujourd'hui est celui de l'importance pour tous les Canadiens de pouvoir exercer pleinement leur citoyenneté. L'élément le plus fondamental de la citoyenneté est le droit à être traité de manière égale par la loi. Il y a beaucoup de Canadiens qui ne sont pas traités de manière égale devant la loi. Nous venons d'entamer un débat dans cette province et dans tout le pays visant à corriger cette déficience. Je parle tout particulièrement des droits des lesbiennes, des homosexuels et des bisexuels.

Permettez–moi de vous parler d'une famille qui vit dans mon quartier à Kanata, en Ontario. Elle est composée de deux femmes qui élèvent deux enfants et qui ressemblent à beaucoup d'autres familles de banlieue dans ce quartier. Leurs enfants font partie des équipes de soccer et de football et vont à l'école. L'une travaille pour le gouvernement fédéral, l'autre pour un cabinet juridique local. Mais le fait que cette relation et cette famille ne soient pas reconnues par la loi ontarienne ou fédérale entraîne de très graves conséquences.

Par exemple, seul le parent biologique peut signer l'autorisation pour un traitement hospitalier, signer les bulletins scolaires ou faire passer la frontière aux enfants.

La présidente: Quel est le rapport avec la Loi sur la citoyenneté?

M. Munter: J'y arrive.

En cas de décès du parent biologique, l'autre parent n'a aucun droit légal et on peut très bien—et cela arrive souvent—lui retirer les enfants.

[*Texte*]

As you know, there's the law that's being proposed in Ontario. The Quebec Human Rights Commission recommended yesterday that the laws of the province of Quebec be brought into conformity with the Quebec Charter and the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

Where this issue intersects with citizenship, and why this is a citizenship issue, is that many Canadians lack the ability to exercise their citizenship fully and to be treated with the same equality before the law with which all citizens should be treated.

Those are the two points I wanted to raise in the context of this presentation. I'll now ask Shyla Dutt to say a few words.

Ms Shyla Dutt (Institute on Policy and Administration): Yes, my words are similar, along the lines of the statement of principles in the Citizenship Act. I'd like to address my comments in that area.

We should include those rights and principles that we as a society and community, with each other, can agree to and support through our institutions. Otherwise they are merely pretty words in an act that have no meaning.

As Alex mentioned, if you do not have equality before the institutions and in the services and programs they deliver, then in effect we have a piece of legislation that doesn't translate. In order to restore confidence in our institutions and our laws among all Canadians, we must make sure those laws have meaning and translate into everyday terms in the lives of Canadians.

A statement of principle that all Canadians are equal citizens and part of a common identity should mean that there should be mechanisms to ensure they are as much a part of decision-making and service providing as they are recipients of services and programs.

If you try to define Canadian identity and citizenship realistically, then we must include the diversity of Canadian backgrounds, whether based on region, origin, ancestry, culture, race, gender, ability, orientation, or religion, etc., and not just those of what we consider and have always known to be a traditional definition, if you will, which only reflects certain segments of the population. Inasmuch as Canadians of all these diverse backgrounds carry out their major citizenship responsibility—namely, paying taxes—our institutions should also respond to the diversity of these interests and aspirations.

If we are to integrate Canadians—a term we often hear talked about, i.e., that people shouldn't ghettoize themselves, but should be integrated—and if they are to be contributing to the identity and economy of Canada, we must ensure their participation in all ventures and governance of the country.

• 0955

For example, Canadians who speak Chinese, understand how to interact with Chinese culture and who have connections and Chinese origins should be leading our trade representation, or at least participating. I was amazed to see the previous government spending millions of dollars trying to teach adult Canadians who never learned Chinese how to speak it and then be representatives on trade. This doesn't make sense. This is not equality, and they're not being treated as citizens of this

[*Traduction*]

Comme vous le savez, il y a la loi proposée en Ontario. La Commission québécoise des droits de la personne a recommandé hier que les lois de la province de Québec soient modifiées pour se conformer à la Charte du Québec et à la Charte canadienne des droits et libertés.

Le rapport avec la citoyenneté? C'est qu'il y a beaucoup de Canadiens qui ne peuvent exercer pleinement leur citoyenneté et qui ne sont pas traités de manière égale par la loi.

C'étaient les deux points que je tenais à aborder dans le contexte de cet exposé. Je demanderais maintenant à Shyla Dutt de vous dire quelques mots.

Mme Shyla Dutt (Institute on Policy and Administration): Oui, mes propos sont analogues, conformes à la déclaration de principes de la Loi sur la citoyenneté. J'aimerais faire porter mes commentaires sur ce sujet.

Ces droits et ces principes que collectivement, en tant que société, nous approuvons devraient être entérinés par nos institutions. Autrement, ils ne resteront que de jolis mots dans une loi sans aucune portée.

Comme l'a dit Alex, sans égalité devant les institutions, les services et les programmes qu'elles offrent, la loi reste lettre morte. Afin de restaurer la confiance en nos institutions et en nos lois chez tous les Canadiens, il nous faut nous assurer que ces lois aient une signification et se traduisent dans la vie quotidienne des Canadiens.

La déclaration de principe selon laquelle tous les Canadiens sont des citoyens égaux et appartiennent à une identité commune devrait signifier qu'ils sont tout autant les fournisseurs que les bénéficiaires des services et des programmes offerts par la collectivité.

Si on veut essayer de définir de manière réaliste l'identité canadienne et la citoyenneté canadienne, il faut alors inclure la diversité des antécédents canadiens, qu'ils soient fondés sur la région, l'origine, la culture, la race, le genre, les compétences, les moeurs, ou la religion, etc., et non pas simplement ceux que nous considérons et que nous avons toujours connus comme correspondant à la définition traditionnelle, si on veut, qui n'englobe que certains segments de la population. Dans la mesure où les Canadiens de ces horizons aussi divers assument leur principale responsabilité de citoyen—c'est-à-dire qu'ils paient leurs impôts—nos institutions devraient également répondre à la diversité de ces intérêts et de ces aspirations.

Si nous devons intégrer les Canadiens—expression souvent utilisée signifiant qu'il faut à tout prix éviter la ghettoïsation et favoriser l'intégration—et s'ils doivent contribuer à l'identité et à l'économie du Canada, il faut nous assurer de leur participation dans tous les secteurs tant privé que public du pays.

Par exemple, les Canadiens qui parlent chinois, qui comprennent la culture chinoise, qui sont d'origine chinoise, qui ont des liens avec ce pays, devraient mener nos missions commerciales ou tout au moins y participer. J'ai été abasourdie de voir le gouvernement précédent dépenser des millions de dollars pour essayer d'apprendre à des adultes canadiens qui n'avaient jamais appris le chinois à le parler pour en faire nos représentants commerciaux. C'est absurde. Ce n'est pas ça

[*Text*]

country. They are being treated as something apart. And if you act as if you're something apart because you haven't been included within the circle, you're blamed for having ghettoized yourself.

In another example, if you're a 72–year–old woman who has only spoken Punjabi—we have reunited her with her family and she's now a Canadian citizen but can't access services because those services and institutions are unfamiliar to her in terms of language, service delivery and the personnel who deliver those services—do you really receive equal citizenship? That's the question I'd like to have answered.

Mr. Cardozo: I'd like to ask Dr. Stanford to wrap up our presentation.

M. Lloyd Stanford (membre de l'exécutif, Institute on Policy & Administration): Madame la présidente, qu'il me soit permis d'indiquer au préalable quelques notes biographiques des six propositions que j'aimerais mettre sur la table.

J'accepterais volontiers des questions en français.

I think I'm the oldest one sitting at the table, and on the eve of D–Day certain things come to mind. One of them is that I came to an early sense of what was going on in the world about that time—in another country, in Jamaica—and I find an interesting leap forward in 1994. As I said earlier, having worked on for the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism and later on serving with the first Commissioner of Official Languages, I have a particular perspective on some of this.

Without triggering a tricky constitutional point at this stage of the country's political development, the first proposition I want to put is that there can be a reconciliation between the duality—the French–English dialogue—approach to Canadian political discourse and the emerging demographic and political reality of what I'm terming the strengthening First Nations presence and a "burgeoning fourth force". That's what I'm now calling the other ethnic groups.

The Chairman: I'm sorry, I didn't catch that.

Mr. Stanford: I'm calling them the burgeoning fourth force. They used to be called the other ethnic groups and the third force at the time of the B and B Commission, but obviously with the primacy of the First Nations, they are now the fourth force. Some of the current attempts at redefining Canadian heritage are interesting in this regard, and I think Mrs. Finestone will be coming afterwards so you'll get into that.

My second proposition, and I hate to be controversial, is that there is a nagging problem with a kind of hierarchy of citizenship that some would argue has been historically the practice. Among the intelligentsia, some academics are saying that we should espouse a concept of structural inequality. I can develop these points later on.

My third proposition is that we should build a bridge between citizenship and immigration, first by demonstrating the economic, social and cultural benefits that flow from immigration—I can expand on this point later—and secondly by

[*Translation*]

l'égalité et ils ne sont pas traités comme des citoyens de ce pays. Ils sont traités à part. Et quand on est traité à part parce qu'on n'a pas été inclus dans le cercle, en plus on se voit reprocher de vivre en ghetto.

Autre exemple, si vous avez 72 ans et que vous ne parlez que le pendjabi—grâce à nous, cette vieille femme a rejoint sa famille et est maintenant citoyenne canadienne, mais n'a accès à aucun service parce que ces services et ces institutions ne connaissent pas sa langue, ne comprennent pas ses besoins, est–elle vraiment citoyenne comme les autres? C'est la question à laquelle j'aimerais avoir une réponse.

M. Cardozo: J'aimerais demander à M. Stanford de conclure notre présentation.

Mr. Lloyd Stanford (Member of the executive, Institute on Policy and Administration): Madam Chair, allow me as an opening to extend to you some biographical notes about six proposals that I would like to put on the table.

I would readily accept questions in French.

Je crois que je suis le plus âgé à cette table, et à la veille du Jour J certaines choses vous viennent à l'esprit. Entre autres, j'ai vite compris ce qui se passait dans le monde à cette époque—dans un autre pays, en Jamaïque—et je trouve ce saut jusqu'en 1994 intéressant. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ayant travaillé pour la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme et plus tard pour le premier Commissaire aux langues officielles, la perspective sous laquelle j'envisage ces questions est un peu particulière.

Sans vouloir déclencher un problème constitutionnel à cette étape du développement politique du pays, j'estime, et c'est ma première proposition, qu'il peut y avoir conciliation entre l'approche duale—le dialogue français–anglais—du discours politique canadien et la réalité démographique et politique émergeant de la présence, selon moi, renforcée des Premières nations et d'une «quatrième force bourgeonnante». C'est ce que j'appelle maintenant les autres groupes ethniques.

La présidente: Je m'excuse, je n'ai pas compris.

M. Stanford: Je les qualifie de quatrième force bourgeonnante. Autrefois, on les appelait les autres groupes ethniques et la troisième force à l'époque de la Commission B et B, mais la primauté des Premières nations aujourd'hui fait d'eux la quatrième force. Certaines tentatives actuelles de redéfinition du patrimoine canadien sont intéressantes à cet égard et je pense que M^me^ Finestone qui viendra après nous vous en parlera certainement.

Ma deuxième proposition, quand bien même j'ai horreur des controverses, est l'existence d'un problème persistant provoqué par une sorte de hiérarchie de la citoyenneté qui, selon certains, repose sur une longue tradition. Dans l'intelligentsia, certains universitaires préconisent l'adoption d'un concept d'inégalité structurelle. Je pourrais y revenir plus tard.

Troisièmement, je propose de jeter un pont entre la citoyenneté et l'immigration, premièrement en faisant la démonstration des avantages économiques, sociaux et culturels de l'immigration—je pourrais y revenir tout à l'heure—et

[*Texte*]

focusing on problems related to, first, professional accreditation; second, language training in both official languages and other labour force development issues; and third, acceptance of new citizens to full citizenship.

I should expand on this point. I think this is a matter of having them gain equality now, which is the title of that parliamentary committee's report in the spring of 1984 which I had the privilege to work on. The words of the report *Equality* Now were well chosen. It is a matter of granting that equality now rather than telling people they should wait until the third generation after their immigration to see their grandchildren move into full citizenship.

My fourth proposition is that I think we should link the focus on identity and so on, on immigration and citizenship, with that on human resources, because most of the burning issues that affect three of the designated groups under the employment equity regime, that is women, the disabled—or, more politically correct, physically challenged—and visible minorities, relate to immigrants, especially visible minority women.

My fifth proposition is that there should be close liaison between the Department of Citizenship and Immigration and the Department of Canadian Heritage and also the Department of Foreign Affairs. The reason is that the new citizens continue to help to define and redefine Canadian life and contribute to our deepening relationship with their countries of origin, and I think there is much here.

The sixth and last proposition is that Canada has become a model country, the peaceable kingdom where indigenous people and many types of Diaspora intermingle. The Commonwealth, La Francophonie, Latin America, the Far East and the former Soviet countries all are mirrored here. I think really emphasizing the kind of principles and values that Andrew's talked about, some of the symbols we have can be reinforced. We would really be living up to the enormous promise we have.

I can tell you, from operating in the circles of the Royal Commonwealth Society, an NGO interfacing with, as you know, governments and representatives of those countries, we enjoy such a high respect everywhere, but especially in the Commonwealth, that we only have to foster, nurture and cherish the best things we have to continue to exercise international leadership.

The Chairman: Thank you very much.

We'll now go go questions. Mr. Knutson.

Mr. Knutson (Elgin—Norfolk): You have given us a list of common values and goals. We received a submission from the Monarchist League, and they advised us not to put a preamble in, that basically anyone who is born here is a Canadian citizen regardless of their values, regardless of what their goals are; anyone who satisfies the criteria set out under the Citizenship Act and pledges allegiance to the Queen becomes a Canadian citizen.

[*Traduction*]

deuxièmement, en insistant sur les problèmes liés, premièrement, aux accréditations professionnelles; deuxièmement, à la formation linguistique dans les deux langues officielles et aux autres problèmes de formation de la population active; et troisièmement, à l'accès pour tous les nouveaux citoyens à une citoyenneté pleine et entière.

• 1000

Permettez-moi d'en dire un peu plus sur cette question. Il faudrait qu'ils bénéficient immédiatement de cette égalité comme le recommandait le rapport du printemps de 1984 du comité auquel j'ai eu l'honneur de collaborer, rapport dont le titre avait été si bien choisi *L'égalité ça presse*. Il faut immédiatement leur accorder cette égalité plutôt que de leur faire comprendre que peut-être leurs petits-enfants à la 3e génération auront accès à cette citoyenneté pleine et entière.

Quatrièmement, je propose de lier l'identité, l'immigration et la citoyenneté aux ressources humaines car la majorité de ces questions brûlantes qui affectent trois des groupes désignés du régime d'équité en matière d'emploi, à savoir les femmes, les handicapés—ou, pour être plus politiquement correct, les personnes aux prises avec des difficultés physiques—et les minorités visibles, concernent les immigrants, surtout les femmes des minorités visibles.

Cinquièmement, je propose une liaison plus étroite entre le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et le ministère du Patrimoine canadien ainsi que le ministère des Affaires étrangères. Ce sont les nouveaux citoyens qui nous aident à définir et à redéfinir en permanence la vie canadienne et qui contribuent à l'approfondissement de nos relations avec leur pays d'origine, atouts auxquels nous ne prêtons pas assez d'importance.

Enfin, j'estime que le Canada est devenu un pays modèle, un royaume pacifique où les peuples indigènes et les membres de nombreuses diasporas sont mêlés. Le Commonwealth, la Francophonie, l'Amérique latine, l'Extrême-Orient et les anciens pays soviétiques trouvent un reflet de leur image chez nous. Je crois réellement que le genre de principes de valeur dont Andrew a parlé, que certains de nos symboles peuvent être renforcés. Nous devrions être à la hauteur de l'énorme promesse que nous représentons.

Je peux vous assurer par mes contacts dans les cercles de la «Royal Commonwealth Society», ONG ayant des liens, comme vous le savez, avec les gouvernements et les représentants de ces pays, que nous jouissons d'un énorme respect partout mais surtout dans le Commonwealth, qu'il nous suffit d'utiliser, de nourrir et de chérir nos atouts pour continuer à exercer un leadership international.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux questions. Monsieur Knutson.

M. Knutson (Elgin—Norfolk): Vous nous avez donné une liste de valeurs et d'objectifs communs. Nous avons entendu les représentants de la Ligue monarchiste qui nous ont conseillé de ne pas inscrire de préambule car ils estiment que toute personne née au Canada est citoyenne canadienne, quelles que soient ses valeurs, quels que soient ses objectifs; quiconque satisfait les critères énoncés dans la Loi sur la citoyenneté et prête allégeance à la Reine devient citoyen canadien.

[*Text*]

They would say that if you put in that a Canadian believes in a free market economy, well, if someone doesn't believe in a free market economy does that make them less Canadian; or if we say Canadians are tolerant, does that mean if someone isn't tolerant it makes them less Canadian? They were concerned that if we tried to put a check–list of some sort in the preamble it would exclude people and really perhaps prevent an evolution of continuing attributes to Canadian citizenship that might evolve over the future as it has through the past.

I wonder if I can get your comments on that.

Mr. Cardozo: I will say a few words. I should clarify that in the institute we're a group of people who are brought together to think and to think in the think–tank, but we are here as individuals. Some of these views we have discussed together and some we may not have, so we will have a diversity of views for you, I am sure.

• 1005

On the matter of the preamble, my personal view would tend to be in favour of one. I think the idea of a preamble or a citizens' charter has been raised by the minister. I would hope if we had an inclusive definition people would see some of the things you've listed. It doesn't mean everybody has to endorse every item in there — you mentioned the monarchy; not everyone has to be a monarchist, for example — but these are generally shared values.

One of the things I mentioned at the opening and one of the fundamental characteristics, perhaps, is that we are free to disagree, to have different values, and to place different priorities on these issues. Having said all that, at the end of the day if a preamble became a divisive exercise in defining what we are then I'd rather put aside the division and find another way to do it.

One of the ways is a citizens' charter, where you're not putting that in law necessarily but you have some kind of statement of principles and values.

Mr. Knutson: I'm wondering if anybody else feels strongly.

Ms Dutt: As I stated before, I think whatever principles we put in there can encompass different values and opinions. One of the most important ones is that we hold diversity to be a principle. But whatever we do, as a society we must be able to stand behind our public institutions. As individuals and private institutions we may not all subscribe to the same principles, but I think our public institutions definitely must stand behind those principles. Otherwise they would be deemed hypocritical, for want of a better word.

Mr. Knutson: Does anybody have any opinions on whether the oath, which is basically an allegiance to the Queen, should be changed?

Mr. Stanford: This is of course very controversial, but in very practical terms I think we remain a constitutional monarchy. The notion of the Queen of Canada still seems to be quite valid, certainly in terms of the current monarch. I think it

[*Translation*]

Selon eux, par exemple, si nous disions dans ce préambule que les Canadiens croient à l'économie de marché, cela voudrait–il dire que ceux qui n'y croient pas sont moins Canadiens que les autres? Si nous y disions que les Canadiens sont tolérants, cela voudrait–il dire que ceux qui ne sont pas tolérants sont moins Canadiens que les autres? Ils craignent que l'insertion d'une telle liste dans un préambule exclurait certaines personnes et en vérité pourrait prévenir toute évolution de ce qui a fait, de ce qui fait aujourd'hui et de ce qui fera peut–être demain la citoyenneté canadienne.

Qu'en pensez–vous?

M. Cardozo: Permettez–moi de dire quelques mots. J'aimerais préciser qu'à l'Institut nous sommes un groupe de personnes réunies pour penser ensemble, réfléchir ensemble, mais que nous sommes ici à titre individuel. Nous avons discuté ensemble de certaines de ces questions, mais pas forcément de certaines autres et il est certain que nous avons des points de vue divers à vous proposer.

Pour ce qui est du préambule, personnellement, j'y suis favorable. Je crois que cette idée de préambule ou de charte des citoyens a été proposée par le ministre. J'ose espérer que si nous finissons par opter pour une définition inclusive, elle contiendra certaines de ces choses. Cela n'entraînera pas forcément la nécessité pour tout le monde de toutes les entériner — vous avez parlé de la monarchie; tout le monde n'a pas à être monarchiste, par exemple — mais d'une manière générale ce sont des valeurs partagées.

Une des choses que j'ai mentionnées tout à l'heure et une de nos caractéristiques fondamentales, peut–être, est que nous sommes libres de ne pas être d'accord, d'avoir des valeurs différentes et d'accorder des priorités différentes à ces questions. Cela dit, si, en fin de compte, un préambule faisait achopper la définition de qui nous sommes, je préférerais m'en passer et trouver une autre solution.

Une autre solution, c'est la Charte des citoyens qui n'est pas à proprement parler un texte légal, mais une sorte d'énoncé de principes et de valeurs.

M. Knutson: Y a–t–il d'autres points de vue?

Mme Dutt: Comme je l'ai dit tout à l'heure, j'estime que quels que soient les principes énoncés, ils peuvent englober différentes valeurs et différentes opinions. Une des plus importantes est de faire de la diversité un principe. Mais quoi que nous fassions, en tant que société, il faut que nos institutions publiques soutiennent ces valeurs et ces principes. Il se peut qu'à titre individuel ou à titre privé, nous n'adhérions pas tous aux mêmes principes, mais il est essentiel qu'ils soient défendus par nos institutions publiques. Autrement, ils seraient jugés comme étant hypocrites, à tout le moins.

M. Knutson: L'un d'entre vous pense–t–il que le serment qui est pour l'essentiel une allégeance à la Reine devrait être changé?

M. Stanford: C'est, bien entendu, une question très controversée mais, que je sache, nous sommes toujours une monarchie constitutionnelle. La notion de reine du Canada semble continuer à être tout à fait valide surtout s'agissant du

[*Texte*]

has been said publicly. Without sounding pretentious, I happen to have heard from people who have had occasion to deal with the Queen that she certainly was respected personally and as head of the Commonwealth and so on.

So whatever we do, I think Canada is very comfortable with the idea of Queen Elizabeth as the head of the Commonwealth. The Queen of Canada part might be somewhat controversial. I don't know. But I certainly want to emphasize that even those countries of the Commonwealth that are republics—and we know of the great ones like India and so on and the small ones like Guyana—are very comfortable with the idea of the Queen as head of the Commonwealth. I'm skating around it there, but I'd just like to say I think that could fly certainly for the next few years.

Mr. Knutson: You don't feel strongly we should change the oath, then?

Mr. Cardozo: I'd like to see perhaps more emphasis on an oath to Canada and the Constitution. I have mixed feelings about the monarchy, but I think Canada and the Constitution should be brought up to the top of the oath and emphasized more.

Ms Dutt: I have a question for you, Mr. Knutson, if I may, Madam Chair. It's just in terms of trying to elucidate. We are in a discussion about what to include, and sometimes you have to ask questions in order to discuss.

What is the purpose of the oath? As we just stated, the principles should mean something to different people. If you just tell people you have to take this oath because you have to, does that really mean something? What does it signify?

The Chairman: Those are the kinds of questions we're asking of all of our witnesses so we can put it all together.

Mr. Knutson: The oath to the Queen is part of the process of how a law gets passed. In order for a law to be passed it has to be passed by the Commons, the Senate and the Queen or a representative. We are a constitutional monarchy and that's why by definition we have a Queen. If you're saying it's meaningless, perhaps that's an issue of how we educate the people who come here to become citizens. Maybe we do a poor job of educating them about the importance of the Queen to our system, regardless of who she might be personally—just as a personification of an institution.

[*Traduction*]

monarque actuel. Cela a été dit publiquement. Sans vouloir paraître prétentieux, il se trouve que je connais des personnes qui ont l'occasion de rencontrer la reine et qui m'ont dit qu'elle était certainement respectée personnellement et en tant que chef du Commonwealth, etc.

Donc, quoi que nous fassions, je crois que l'idée de la Reine Elizabeth comme chef du Commonwealth ne dérange pas du tout le Canada. Qu'elle soit la reine du Canada est peut-être un peu plus délicat. Je ne sais pas. Je tiens cependant à répéter que même les pays du Commonwealth qui sont des républiques—et il y en a de grands comme l'Inde et de petits comme la Guyane—n'ont aucune problème avec l'idée de la reine comme chef du Commonwealth. Je ne réponds pas vraiment à la question, mais d'après moi cela devrait durer encore comme cela pendant quelques années.

M. Knutson: Vous n'êtes donc pas *a priori* pour une modification du serment?

M. Cardozo: Je préférerais peut-être que dans ce serment l'accent porte plus sur le Canada et la Constitution. Mes sentiments à l'égard de la monarchie sont partagés, mais je crois que dans ce serment il faudrait encore plus accentuer l'importance du Canada et de la Constitution.

Mme Dutt: J'ai une question à vous poser, monsieur Knutson, si vous me le permettez, madame la présidente. J'aimerais préciser le problème. Nous discutons de ce qu'il faudrait inclure et parfois il nous faut poser des questions pour entretenir la discussion.

Quel est l'objet de ce serment? Comme nous venons de le dire, il faut que les principes énoncés signifient quelque chose. Si vous dites simplement aux gens qu'il faut qu'ils prêtent ce serment parce que c'est comme ça, est-ce que cela signifie vraiment quelque chose? Qu'est-ce que cela signifie?

La présidente: C'est le genre de questions que nous posons à tous nos témoins pour pouvoir faire une synthèse.

M. Knutson: Le serment à la reine fait partie de la procédure législative. Pour qu'une loi soit adoptée, elle doit être adoptée par la Chambre des communes, le Sénat ou la reine ou un représentant de cette dernière. Nous sommes une monarchie constitutionnelle et c'est la raison pour laquelle par définition nous avons une reine. Si c'est absurde à vos yeux, mais cela dépend peut-être de la façon dont nous éduquons ceux qui viennent ici pour devenir citoyens de notre pays. Peut-être ne savons-nous pas bien leur faire comprendre le rôle que joue le monarque dans notre régime, sans égard à sa personnalité, mais simplement en tant qu'incarnation d'une institution.

• 1010

Ms Dutt: In other words, it signifies—

The Chairman: Thank you. We really must move on.

Members of the committee, we do have seven more who wish to speak. There are 20 minutes left in our discussion, so I would ask you to ask clear and concise questions and give clear and concise answers. We expect good answers, I know.

Mrs. Hayes.

Mme Dutt: Cela veut dire, autrement dit. . .

La présidente: Je vous remercie, mais nous devons vraiment nous presser.

En effet, il nous reste encore 20 minutes de discussion, et nous devons encore entendre sept personnes; je vais donc vous demander, tant pour les réponses que pour les questions, d'être clairs et concis. Nous espérons, bien entendu, recevoir de bonnes réponses.

Madame Hayes.

[*Text*]

Mrs. Hayes (Port Moody—Coquitlam): I must apologize for arriving a little late.

Could you succinctly tell me the position of your institute as far as its influence, its mandate, is concerned. You may have gone through this quickly, but would you please tell me for my information.

Mr. Cardozo: In a couple of words, the institute is a think–tank that's dedicated to inclusiveness of people. What we want to make sure is that people of whatever background, whatever age, whatever region, if they have expertise and interest, are able to contribute to the national dialogue or policy development on any issue.

If you're a senior, you're consulted on seniors' issues, even though you might be an expert on the economy or health care. People really ought to be brought into the system in whatever they're really interested in.

In terms of the position we're putting before you, I'll just summarize it briefly to say that our view is that the Canadian identity is really very definable. We've put before you at least 20 common values that are central to the Canadian identity and 20 common national symbols that define our society.

Mrs. Hayes: Pursuing that a little, would you be publicly funded or privately funded? Where does your mandate come from?

Mr. Cardozo: Sometimes we're not funded. It's a non–profit organization. Some of our funds are primarily based on the work we do. If we're doing work for government, they will pay us for those services. If we're doing work for private sector, they are paying for that. As for today's effort, it's voluntary.

Mrs. Hayes: What would your major sources of funding have been in the last year, say?

Mr. Cardozo: We were formed last December, so we're about six months old as an organization. I can hardly say there were major sources. It's been volunteer–driven primarily for the past while.

Mrs. Hayes: A question I have. . .well, there are many. I was hoping you would go back over your points and elucidate them at that time, but I did mention one of them.

You said you would like a program to develop new citizens into full citizens. From some of what we've looked at, new citizens actually seem to have a better appreciation of citizenship than we do or any of us who were born in Canada. Would you propose anything for old citizens, shall we say, like me, Canadian–born folks, or do you feel the thing should be addressed to new citizens?

Mr. Stanford: No, I wouldn't be that limiting. The idea of cherishing citizenship I think is very important. A lot of people don't realize how lucky we are to be here. I think that could be emphasized. I think public education about these things is getting more and more critical. We see it at all levels.

[*Translation*]

Mme Hayes (Port Moody—Coquitlam): Excusez–moi d'être légèrement en retard.

Pourriez–vous me résumer la position de votre Institut, son influence et son mandat. Vous en avez certainement tracé les grandes lignes, mais j'aimerais que vous précisiez, pour ma gouverne.

M. Cardozo: En peu de mots, nous sommes un groupe de réflexion qui s'est donné pour mission de n'exclure personne. Nous voulons veiller à ce que les gens, quels que soient leur origine, leur âge ou leur résidence, soient capables, s'ils le veulent et s'ils ont les connaissances nécessaires, de contribuer, sur toutes les questions ou élaborations de politique, au dialogue national.

Ainsi, si vous êtes une personne âgée, vous serez consultée sur les questions touchant au troisième âge, même si votre spécialité porte sur l'économie ou la santé. Les gens devraient avoir voix au chapitre sur toutes les questions qui les touchent de près.

Quant à la position que nous défendons devant vous, je la résumerai en disant qu'à notre avis l'identité canadienne est tout à fait définissable. Nous vous avons présenté une vingtaine au moins de valeurs essentielles à l'identité canadienne, et une vingtaine de symboles qui nous sont communs et définissent notre société.

Mme Hayes: Autre question dans la même veine: vos ressources proviennent–elles de fonds publics ou de fonds privés? D'où provient votre mandat?

M. Cardozo: Nous sommes une organisation à but non lucratif, et parfois nous ne sommes pas financés et tirons certaines de nos ressources de nos travaux. S'il s'agit de travaux pour le gouvernement, ce dernier rémunère nos services, et il en va de même du secteur privé. Notre comparution d'aujourd'hui n'est pas à titre intéressé.

Mme Hayes: D'où est provenu alors le gros de vos ressources pendant cette dernière année?

M. Cardozo: L'Institut a été fondé en décembre dernier, de sorte que nous n'avons que six mois d'existence. Nous ne disposions donc pas de grandes ressources, nos travaux sont bénévoles pour l'essentiel.

Mme Hayes: J'ai une question à vous poser, entre autres: j'espérais que vous reviendriez à ce que vous avez dit pour donner plus de détails, mais j'en mentionnerai une.

Il vous paraît souhaitable de mettre en place un programme d'initiation des nouveaux citoyens, mais d'après ce que nous avons vu, les nouveaux citoyens semblent avoir une meilleure compréhension de ce qu'est la citoyenneté que nous–mêmes ou aucun de ceux qui sont nés au Canada. Verriez–vous un programme conçu pour des gens comme moi, nés au Canada, ou bien pensez–vous que ce programme devrait s'adresser spécifiquement aux nouveaux citoyens?

M. Stanford: Non, je ne vois aucune raison d'exclure qui que ce soit, et l'attachement à la citoyenneté me paraît très importante. Il y a tant de gens qui ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont d'être Canadiens, et c'est ce qu'il faudrait leur montrer. Il importe de plus en plus d'éduquer le public là–dessus, nous le voyons à tous les niveaux.

[*Texte*]

The point I was making about moving new citizens into full citizenship was really that grandfather thing I mentioned. In other words, certainly in 1983 and 1984 when we were looking at this in a parliamentary committee, we were hearing a lot even from very thoughtful people in the sense of, look, get very serious, these things take time, you can't expect such and such in your generation, it will be for your grandchildren. They used to adduce the situation of the Ukrainians, the prairies and so on.

As for why we chose the title *Equality Now*, we're saying that there are certain basic things, certain rights, for example, for employment and so on, those bread–and–butter practical things that once you were a citizen came into play.

I'm not going into a big discrimination argument now but would just say that if you have this equality of access to these fundamental things the moment you become a citizen, that would be normal. That was the point there.

As for the thing you raised, yes, I say talk it up more. Let us get more excited about being Canadians.

• 1015

Mr. Cardozo: I'd really like to see Canadian–born people of all origins go through a citizenship ceremony and citizenship education. I think it's a wonderful ceremony, to swear allegiance to your country, and I think it's too bad Canadian–born people don't have that opportunity unless they really choose to and go out of their way to do it.

Mrs. Hayes: I guess this is something I'm hearing from many of you, and perhaps this is why I was going back to the funding and the source of your organization as well. There seems to be loud voices for special interest groups, and sometimes the ordinary Canadian gets left out of the voice. For instance, equality before the law, if I can just mention it—

The Chairman: Is this a question?

Mrs. Hayes: Perhaps a comment that it is a major responsibility of the citizens to pay taxes and then they should be treated equally.

An example is that of a 65–year–old or a 70–year–old person who has paid taxes all their lives, then their driver's licence is taken away from them. There are reasons for doing certain things because of the broader picture—a 19–year–old or an 18–year–old who perhaps can't vote and yet could be called into service. There are reasons for doing things. There are people who are not necessarily equal because of larger considerations, and some of the arguments you've given I would take offence at or disagree with because of larger considerations.

What would you think of that? Should equality before the law always be the rule to go by, and where do we draw the line?

Mr. Cardozo: I think these things change over time. There was a time when the people who ran this country thought it was in the best interests of the country that women not vote.

An hon. member: Hear, hear!

[*Traduction*]

En demandant à ce que nous aidions les nouveaux Canadiens à accéder à une pleine citoyenneté, je pensais plutôt à cette transmission d'une génération à l'autre. En effet, lorsque nous examinions cette question en comité parlementaire, en 1983 et 1984, des gens très sérieux nous disaient de nous atteler à cette tâche car une telle maturation ne se fait pas du jour au lendemain, il faut attendre une ou plusieurs générations, et on nous donnait l'exemple des Ukrainiens, dans les Prairies.

Quant au choix du titre *L'égalité ça presse*, il y a certains droits élémentaires, l'emploi par exemple, les questions liées au gagne–pain qui devraient être liées à la citoyenneté.

Je ne vais pas me lancer dans un grand discours contre la discrimination, mais simplement vous faire remarquer qu'il serait normal, lorsqu'on devient citoyen de ce pays, de jouir de l'égalité d'accès à ces droits fondamentaux. C'était là notre argument.

Quant à la citoyenneté, je préconise, il est vrai, de la célébrer davantage, d'être plus pénétrés de l'importance d'être Canadiens.

M. Cardozo: Je voudrais vraiment que les gens nés au Canada, de toutes les origines, suivent un cours de civisme dont le couronnement serait une cérémonie. N'est–ce pas magnifique que de jurer fidélité à votre pays? Il est regrettable que les gens de souche canadienne ne puissent en profiter que s'ils le demandent délibérément.

Mme Hayes: Vous êtes nombreux à préconiser cela, et c'est pourquoi j'en revenais aux origines et au financement de votre Institut. Les groupes d'intérêts spéciaux élèvent souvent la voix, et le Canadien ordinaire se sent tenu à l'écart. C'est ainsi que l'égalité devant la loi, si vous me permettez de le mentionner. . .

La présidente: Est–ce une question que vous posez?

Mme Hayes: Je voulais simplement faire remarquer qu'il incombe aux citoyens de payer leurs impôts et qu'ils devraient, en conséquence, être traités tous sur un pied d'égalité.

Prenez l'exemple d'une personne qui atteint l'âge de 65 ou de 70 ans, qui a payé des impôts toute sa vie et qui se voit retirer son permis de conduire. Il peut y avoir des raisons de prendre certaines décisions en fonction d'un contexte plus vaste—par exemple un jeune de 18 ou de 19 ans qui n'est pas encore en âge de voter, mais qui pourrait être mobilisé. Il y a des raisons à cela. L'égalité n'est pas absolue pour tous en raison de considérations plus vastes, et c'est aussi la raison pour laquelle je ne suis pas d'accord avec certains de vos arguments, et je m'élève contre ceux–ci.

Quelle est votre opinion là–dessus? L'égalité devant la loi devrait–elle être absolue, ou bien y a–t–il des limites qui s'imposent?

M. Cardozo: Tout dépend de l'époque: il fut un temps où nos élites dirigeantes pensaient que dans l'intérêt du pays les femmes ne devaient pas avoir droit de vote.

Une voix: Bravo, bravo!

[*Text*]

Ms Clancy (Halifax): Do you agree?

Mr. Cardozo: I think our values are changing. I think they're getting better over time.

Ms Clancy: Right.

Mr. Stanford: Since you asked the question of me, could I come back to two dimensions of what you just said? I think yes, we should cherish this and have all the citizens cherish this. You mentioned the word "responsibilities", and I think we've been talking a lot about rights. I would also say responsibilities, so that we see both sides in some equilibrium and balance.

I would say you should remember, of course, we're talking a lot about... We may appear to be only talking about this generation of immigrants and so on, but we have to look wider and think, for example, of our children. My children will have a different perspective on this, but they're very much here and it just happens, through miscegenation, that they're tied into the south shore of the St. Lawrence and very much into the historic identity of the country. So I think we should really begin to see it not only in terms of those who've just come but those who've been here for a long time. So I would agree with that point.

I would add that a lot of the immigrants—and I can use myself as an example—are very involved in volunteerism, that thing that is mentioned here, and the whole business of participation is also strong. What we find in volunteering, be it in the field of education, as in my case on the board of governors at Carleton, or in the theatre or whatever, is that we intermingle with the mainstream, if you want to use that term, and the people who have been here for a long time, sometimes for generations. In that kind of a symbiosis, which is a very exciting thing in Canada, a very nice type of Canadian identity is emerging.

So I don't think you should see it in terms of a great divide and the whining minority groups versus the rest. I think we're beyond that, frankly.

Mrs. Hayes: I hope we are. May I toss in one more word? I think it came up yesterday, actually. That is the difference between a right and a freedom to do something. For instance, a senior has the freedom to have a licence until it becomes obvious that he cannot take the responsibility that goes with it, and someone has the freedom to do certain things. In some of your discussion today, I think those two things might—

Ms Dutt: I'm sorry I didn't get a chance to respond to you, but perhaps on the next round.

M. Nunez (Bourassa): Monsieur Cardozo, vous avez énuméré plusieurs valeurs, plusieurs objectifs qui devraient faire partie de la société canadienne dont certains que je partage entièrement: les droits humains, les droits à la syndicalisation, l'égalité des hommes et des femmes, le respect et la protection des personnes âgées.

Les Canadiens sont parfois très sensibles aux violations des droits de la personne à l'extérieur du Canada, mais lorsque cela arrive ici, ils le sont moins. Le droit à la syndicalisation est aujourd'hui en danger. Il y a beaucoup de travailleurs au pays qui ne peuvent pas exercer ce droit. Il y a des limitations dans les législations. Il y a parfois une opposition patronale.

[*Translation*]

Mme Clancy (Halifax): Êtes–vous d'accord?

M. Cardozo: Notre système de valeurs est en mutation, et s'améliore à mon avis avec le temps.

Mme Clancy: Vous avez raison.

M. Stanford: Puisque vous m'avez posé une question, me permettez–vous de revenir à deux aspects de ce que vous venez de dire? Oui, tous les Canadiens devraient être fiers de leur citoyenneté. Il a beaucoup été question de droits, j'aimerais relever le mot «responsabilités», que vous avez mentionné, car l'un et l'autre sont les deux faces d'une même médaille.

Rappelez–vous que nous parlons beaucoup de... Nous paraissons surtout nous préoccuper de la génération actuelle d'immigrants, mais nous devons voir plus loin et penser, par exemple, aux générations à venir. Mes enfants verront ces questions sous un autre aspect, mais c'est leur pays et ils se sont implantés, par mariage, sur le littoral sud du Saint–Laurent et intégrés profondément à l'identité de ce pays. Nous ne devrions donc pas nous contenter d'examiner la question sous l'angle de ceux qui viennent d'arriver, mais penser également à ceux qui ont leurs racines dans ce pays. Je suis donc d'accord là–dessus avec vous.

J'ajouterai qu'un grand nombre d'immigrants—dont moi–même, entre autres—font beaucoup de bénévolat et tiennent beaucoup à participer aux activités de ce pays. Quand on fait du bénévolat, qu'il s'agisse d'éducation—comme c'est le cas pour moi qui siège au conseil d'administration de l'Université Carleton—ou de théâtre ou quoi que ce soit d'autre, on pénètre au coeur de ce qui constitue ce pays et on fraternise avec ceux qui depuis des générations parfois en font partie. C'est ainsi que naît une identité canadienne particulièrement sympathique, dans cette sorte de symbiose enrichissante.

Il ne faut donc pas voir dans notre pays une profonde scission, avec une minorité qui n'arrête pas de geindre pour réclamer plus de droits; en toute franchise, nous avons dépassé ce stade.

Mme Hayes: Je l'espère bien. Est–ce que vous me permettez encore un mot? C'est une question qui a été soulevée hier, à propos de la différence entre un droit et une liberté. C'est ainsi qu'une personne âgée a la liberté d'avoir un permis de conduite jusqu'à ce qu'il apparaisse clairement que la responsabilité qui l'accompagne lui devient trop lourde, et quelqu'un a alors la liberté de faire certaines choses. Dans ce que vous disiez aujourd'hui, ces deux aspects pourraient...

Mme Dutt: Je regrette de n'avoir pu vous répondre, ce sera peut–être pour la prochaine série de questions.

Mr. Nunez (Bourassa): Mr. Cardozo, you stated several values, several goals with which I'm entirely in agreement and which should be part of our society: human rights, the right to belong to a union, equality between men and women, respect and protection of older people.

Canadians are sometimes very sensitive to violations of human rights in other countries, but they are much less so when such violations happen here. The right to belong to a union is jeopardized, many workers in this country cannot exercise it. There are limitations in our legislation, and sometimes opposition from the employer.

Texte] [*Traduction*]

• 1020

Pouvez-vous nous expliquer un peu plus pourquoi, pour vous, ce sont des valeurs essentielles?

Mr. Cardozo: I must say they're essential, but to some extent they're values and goals and to some extent they're desires; we have this desire in society. On a number of these issues, these are the goals we would like to have and we don't necessarily fully have them.

If you take the issue of freedom of religion, people might not feel they're fully able to exercise their religious rights. The issue of headdress in the Royal Canadian Legion is one that came up in the last couple of days, and certainly as you're seeing in the media today, people of the Jewish and Sikh faiths are feeling they will not be able to exercise their full rights within a legion hall. I'm very pleased to see that all political parties have taken a stand on this issue.

So I think there are goals—the things we strive for—and sometimes it's good to put those goals up on a banner to encourage us all to move in that direction.

Does that answer your question?

Mr. Nunez: Yes.

Concernant les symboles nationaux, vous avez mentionné la Chambre des communes, non pas le Sénat. Pourquoi?

Mr. Cardozo: I put Parliament Hill in brackets there. You could include the Senate. Some people, though, probably feel more passionate about the House of Commons than the Senate in its current form.

Mr. Nunez: You will include that?

The Chairman: Thank you, Mr. Nunez.

Mr. Hanger.

Mr. Nunez: Madam Chairman, I would like to make a point. [*Inaudible—Editor*] . . .time to reach members here.

The Chairman: I'm certainly trying to do that without being really rigid. If you want to go to a time, we can certainly do that, but I would hope that we would just respect everyone's right to have an opportunity—

Mr. Nunez: Yes, because normally people start taking more time and finally you cut off more.

The Chairman: We can go to a time; perhaps that would be fair.

Mr. Hanger.

Mr. Hanger (Calgary Northeast): Thank you, Madam Chair. Thank you, panel, for being here.

I'm very interested in your opening statement, Mr. Cardozo. You've listed a number of items that I certainly consider values of Canada. The majority of people would certainly agree. I would question whether or not they should be written up in an act per se, to be evaluated and every person judged by the value as outlined. I don't know if that was your intention.

Could you go a little further for us and explain why those are for you essential values?

M. Cardozo: Il s'agit certes de questions essentielles, mais dans une certaine mesure ce sont des valeurs et des objectifs, et dans une certaine mesure ce sont des aspirations de notre société. Certaines des questions évoquées sont pour nous des objectifs à atteindre, mais qui ne sont pas toujours à notre portée.

Prenez la question de liberté de religion: certains ne se sentent peut-être pas pleinement libres d'exercer leurs droits religieux. Ainsi s'est beaucoup posée ces derniers jours la question du port du couvre-chef dans la Légion royale canadienne. Vous avez pu voir aujourd'hui, dans les médias, que les gens d'obédience israélite et sikh considèrent qu'ils ne sont pas pleinement en mesure d'exercer leurs droits dans la Légion. Je suis heureux de constater que tous les partis politiques ont pris position sur cette question.

Nous avons donc nos objectifs, nos aspirations et il est parfois bon de brandir l'étendard pour nous encourager tous à suivre cette voie.

Ai-je répondu à votre question?

M. Nunez: Oui.

Concerning our national symbols, why did you mention the House of Commons and not the Senate?

M. Cardozo: J'entendais par là tout le système parlementaire, et vous pouvez donc inclure le Sénat, mais il n'en reste pas moins que certains tiennent davantage à la Chambre des communes qu'au Sénat sous sa forme actuelle.

M. Nunez: Vous inclurez cela?

La présidente: Je vous remercie, monsieur Nunez.

Monsieur Hanger.

M. Nunez: Madame la présidente, j'ai quelque chose à ajouter. [*Inaudible—Éditeur*]. . . le temps de contacter les membres du comité.

La présidente: C'est ce que je m'efforce de faire sans être pour autant inflexible. Nous pouvons certainement imposer une limite de temps, mais j'espérais que nous respecterions le droit de chacun de s'exprimer. . .

M. Nunez: Oui, parce que ce qui arrive, c'est que les gens prennent plus de temps et en fin de compte, vous êtes obligée de limiter le temps d'un plus grand nombre de personnes.

La présidente: Il serait peut-être plus juste, en ce cas, d'imposer une limite de temps.

Monsieur Hanger.

M. Hanger (Calgary-Nord-Est): Je remercie la présidente ainsi que nos témoins.

Ce que vous avez dit au début de votre exposé m'a vivement intéressé, monsieur Cardozo. Vous avez énoncé ce que je considère certainement comme étant des valeurs canadiennes, la majorité des gens seraient d'accord sur ce point. Mais ces valeurs devraient-elles figurer dans une loi, aux fins d'être évaluées et de juger chaque personne à leur aune? Je ne sais pas si telle était votre intention.

[*Text*]

I have a couple of questions about some of the terms you use. I certainly don't understand what you mean by inclusiveness. That seems to be a term I've seen just lately, and when it comes to citizenship, I guess I'm at a real loss here.

The message I'm basically receiving from each one of you is that you're looking for some fundamental rights, but I've heard nothing ultimately, except from Mr. Stanford, about responsibilities of a citizen.

The Chairman: Is that the question, Mr. Hanger?

Mr. Hanger: No. I'm getting to it, Madam Chair.

Mr. Munter talks about equality before the law. Then there's a statement that there's no equality in public institutions and there should be some sort of control mechanism there. Then there is the final statement basically regarding this "hierarchy of citizenship". Again, Mr. Stanford talks about "the nagging problem. . .of hierarchy of citizenship".

I'm afraid these terms are all totally foreign to me, and I don't really know if I'd want to address any of these matters in a Citizenship Act, which to me leaves so much to be interpreted, when I consider that the responsibility of a citizen is very basic and fundamental. To start developing something that's so nebulous when the terms can be kicked around and really interpreted in a variety of ways, this is a direction I have a problem understanding.

[*Translation*]

Je voudrais vous poser quelques questions sur certains des termes que vous employez. Qu'entendez–vous par «la nécessité de n'exclure personne». C'est une expression qui a fait surface récemment et j'avoue que je ne vois pas bien ce qu'elle signifie quand il s'agit de citoyenneté.

Chacun d'entre vous semble réclamer des droits fondamentaux, mais à l'exception de M. Stanford je n'ai nullement entendu parler des responsabilités d'un citoyen.

La présidente: Est–ce là une question, monsieur Hanger?

M. Hanger: Non, mais j'y arrive, madame la présidente.

M. Munter parle d'égalité devant la loi, puis j'ai entendu dire qu'il n'y avait pas d'égalité dans les institutions publiques et qu'il devrait y avoir un mécanisme de contrôle en la matière. Enfin, il y a une déclaration concernant cette «hiérarchie de citoyenneté» et là encore M. Stanford parle du «problème persistant. . . de hiérarchie de la citoyenneté».

Ces termes ne signifient absolument rien pour moi et je ne sais vraiment pas s'il convient, dans une loi sur la citoyenneté, de traiter de questions aussi floues alors que la responsabilité du citoyen me paraît absolument fondamentale. J'ai beaucoup de mal à vous suivre lorsque vous parlez de mettre noir sur blanc quelque chose d'aussi nébuleux, des termes qui se prêtent à tellement d'interprétations différentes.

• 1025

Mr. Cardozo: I would like to just say a couple of words, and I know Ms Dutt and Mr. Munter would like to add some comments as well.

In terms of writing it into an act, I can see your concern. In a sense we're trying to respond to quite a widely stated view that we are losing our Canadian identity, that we're not clear what the Canadian identity is. What we're saying to you is that if you stop, sit back and think about it, there are many things about the Canadian identity and the Canadian values that are quite clear. We just have to stop and think about them sometimes, enumerate them, put them on a paper. I think it makes us less nervous about the country. How you put those—whether they are in an act or in a citizens' charter that would not be part of the act—is certainly something up for discussion.

On the matter of inclusiveness, essentially what we want to say is that whenever you're dealing with any issue—for example, a health policy development—we would like that process to be open. It should not be an exclusive approach where, say, just the Canadian Medical Association or people deemed to be experts on health care are involved. If people have an interest in it, they ought to be included. So rather than an exclusive approach to policy development or governing, we'd want to see an inclusive approach where people can be included based on their interests and expertise.

M. Cardozo: J'aimerais commencer par dire quelques mots en réponse à cela, et je sais que M^me^ Dutt et M. Munter voudront eux aussi intervenir.

Je saisis la difficulté, s'il est question d'inscrire quelque chose en ce sens dans la loi. D'une certaine façon, nous essayons de réagir à une opinion très répandue voulant que nous perdrons notre identité canadienne, que nous ne savons pas ce qu'est l'identité canadienne. Ce que nous répondons à cela, c'est que si l'on y réfléchit un moment, l'identité canadienne comporte beaucoup de facettes, beaucoup de valeurs canadiennes, qui sont relativement cernables. Il faut simplement parfois s'arrêter pour y songer, les énumérer et les coucher sur papier. Je pense que cela nous rassurerait à propos du pays. Cela dit, il reste à voir s'il faut inscrire cela dans une loi, ou bien dans une charte du citoyen qui ne ferait pas partie de la loi.

Pour ce qui est de l'ouverture, ce que nous essayons de montrer c'est que chaque fois que l'on traite d'un sujet particulier, par exemple, la politique en matière de santé—nous aimerions que le processus soit ouvert. Il ne faudrait pas que ce soit un processus fermé tel que seule l'Association médicale canadienne ou des gens jugés experts en matière de santé soient consultés. Si le public est concerné par un sujet, il devrait être englobé dans la consultation. Donc, au lieu d'avoir une approche exclusive de l'élaboration de la politique ou du gouvernement, nous aimerions une approche inclusive, faisant participer toutes les parties prenantes, soit à titre de partie concernée, soit à titre d'experts.

[*Texte*]

On the matter of responsibilities, our main point in coming here today was just to talk about the Canadian identity. However, if you look through all these issues, certainly in terms of common values, in each one of them there is an implicit—and if it's not clear, an explicit—responsibility. When we talk about democracy, we have an obligation, a responsibility to vote, to participate in the process.

The Chairman: We'll have to move on now, Mr. Hanger. That's your five minutes. Thank you.

Mr. Bryden, five minutes.

Mr. Bryden (Hamilton—Wentworth): I just have a very quick question. I don't think I need the five minutes.

The issue of the right to unionize has been brought up. You suggest this should be a fundamental right. Do you think we should therefore also have in the act the right not to belong to a union? You have the right to unionize. Is it necessary to include the right not to join unions?

Mr. Cardozo: I think that's implicit.

Mr. Bryden: Then if it's implicit, I point out to you that we have in existence in this country something called a mandatory dues check–off, where you are required to belong to a union regardless of whether you want to or not. How do you reconcile that with a fundamental right?

Mr. Munter: That's not quite accurate. What the Rand formula prescribes is that if you benefit from the provisions of a collective agreement, you help pay for the bargaining agent that provides that collective agreement. Nobody is required to be a member of a bargaining agent.

Mr. Bryden: Nevertheless, I belonged to a union organization that I did not want to belong to for fundamental philosophical reasons and I was forced to belong to the union. Is that not an infringement of my rights, and does that not underline and underscore the danger of putting something like a right to unionize in legislation like this? Is it not a fundamental problem?

Mr. Munter: I'm not sure I understand the example you're citing in your own case, but certainly in terms of how the Rand formula works in this country, there is not a requirement to be a member of a union. Certainly those who do not want to be a member of a union do not have to be a member of a union. However, if you are covered by the collective agreement, there is an arrangement in place, and I think that's something that was established and has held through two generations in terms of jurisprudence.

Mr. Bryden: Yes, it's held in jurisprudence, but jurisprudence is dependent on the laws of the land, and the laws of the land are something that Parliament can change.

So I agree it's not a question of membership. It's a question that money was deducted from my salary against my will, and it was a philosophical will.

Mr. Munter: Well, then—

Mr. Bryden: Hang on. I don't want to argue the legality of this, because Parliament sets the laws. I'm pointing out to you that surely this is a fundamental flaw in defining rights to things like unionization. If you're going to define the right to unionize, you must define the right not to be a member of a union.

[*Traduction*]

Pour ce qui est des responsabilités, la principale raison d'être de notre présence ici est de parler de l'identité canadienne. Cependant, si vous passez en revue tous ces éléments, et c'est certainement vrai des valeurs communes, chacun s'accompagne d'une responsabilité, explicite ou implicite. Lorsqu'on parle de démocratie, cela suppose l'obligation, le devoir, de voter, de participer au processus.

Le président: Nous allons devoir passer à quelqu'un d'autre, monsieur Hanger. Vos cinq minutes sont écoulées. Je vous remercie.

Monsieur Bryden, pour cinq minutes.

M. Bryden (Hamilton—Wentworth): Je n'ai qu'une brève question. Je ne pense pas avoir besoin de mes cinq minutes.

On a évoqué le droit de se syndiquer et vous dites que cela devrait être considéré comme un droit fondamental. Pensez–vous qu'il faille aussi inscrire dans la loi le droit de ne pas appartenir à un syndicat? Si le droit syndical existe, faut–il aussi spécifier le droit de ne pas être membre d'un syndicat?

M. Cardozo: Je pense que c'est implicite.

M. Bryden: Si c'est implicite, je vous signale qu'il existe en ce pays quelque chose qui s'appelle la retenue automatique des cotisations, qui vous oblige à être membre d'un syndicat, que vous le vouliez ou non. Comment est–ce conciliable avec l'existence d'un droit fondamental.

M. Munter: Ce n'est pas tout à fait vrai. La formule Rand prescrit simplement que si un employé tire partie d'une convention collective, il doit contribuer à financer l'agent négociateur de cette convention collective. Nul n'est tenu d'être membre d'un syndicat.

M. Bryden: Néanmoins, j'ai été membre d'un organisme syndical auquel je ne voulais pas appartenir pour des raisons de principe, et j'y étais contraint. N'est–ce pas un empiètement sur mes droits, et cela ne souligne–t–il pas le danger qu'il y a à inscrire dans une loi comme celle–ci un droit comme celui de se syndiquer? N'y a–t–il pas là un problème fondamental?

M. Munter: Je ne saisis pas très bien l'exemple que vous donnez, celui de votre propre situation, mais il est certain que la formule Rand n'oblige personne à être membre d'un syndicat. Ceux qui ne veulent pas être membres d'un syndicat ne sont pas contraints de l'être. Cependant, si vous êtes couvert par une convention collective, il y a un mécanisme prévoyant la retenue, et je pense qu'il est très ancien et a résisté depuis deux générations à l'épreuve de la jurisprudence.

M. Bryden: Oui, la jurisprudence l'a validé, mais la jurisprudence dépend des lois et c'est le Parlement qui peut faire changer les lois.

Effectivement, ce n'est pas une question d'appartenance. Le problème est que l'on retenait certains montants sur mon salaire contre ma volonté, une volonté de principe.

M. Munter: Eh bien, alors. . .

M. Bryden: Un instant. Je ne conteste pas la légalité de ces déductions, car c'est le Parlement qui fait la loi. Je vous fais simplement remarquer qu'il s'agit là d'un vice fondamental dès lors qu'on spécifie des droits comme celui de se syndiquer. Si vous allez spécifier le droit de se syndiquer, vous devrez également spécifier celui de ne pas se syndiquer.

[*Text*] [*Translation*]

• 1030

I go back to this whole question: do you not find there is a difficulty in trying to define rights in the context of this legislation when surely you should be talking about the word "freedoms"? Would you care to comment on that?

Mr. Stanford: I think the basic notion is freedom of association, and that would be pretty fundamental to most of what we have throughout the common law tradition.

Mr. Bryden: Thank you for that.

Just to finish up so not to overdo my time, I am personally coming more and more to the point that every time we try to inject definitions into what we're trying to do here, we seem to restrict ourselves. Do you think that is a hazard in the type of proposal you yourselves have put forward?

Mr. Munter: I don't think that dichotomy necessarily exists. A few members have talked about the whole issue of rights and responsibilities, and freedoms versus rights. The most fundamental right is also a responsibility of the citizen, which is to participate, which is to be a member of the society and participate in the society. That's an obligation as well as a right.

What we're identifying when we cite examples is not that we want goodies that other people get and we don't. That's not the issue. The issue is that there are systemic barriers in place. The structures that are there, on occasion, do not allow certain citizens to exercise their right and their obligation to participate as citizens in society. In terms of identifying those values and identifying those freedoms, obligations and rights, that sets a framework for establishing how the law should flow from there.

Mr. Bryden: Then surely these rights should be defined by laws rather than by citizenship. We have a Charter of Rights. In fact, I point out that it covers not just citizens but all people in this country. I don't want to drive the question, but is it possible that many of the things you're talking about properly belong under laws other than the Citizenship Act?

Mr. Munter: Perhaps. Certainly in terms of the definition of rights, we have the Charter of Rights and human rights codes that are used to define and protect those rights. When we talk about examples of national symbols, we include the Canadian Charter of Rights and Freedoms. Surely any expression of citizenship and the values of citizenship includes—and that's one small part of what we've been talking about—a respect for those rights and an affirmation that they're an important Canadian value.

Mr. Assadourian (Don Valley North): My question is actually to Mr. Cardozo. We spoke about this on a TV show about a month ago, if you remember, with Ms Hayes. I raised the issue of the oath. I also mentioned the fact that I would like to see the oath changed to include the words "united and indivisible". Would you care to comment on that aspect of the oath?

Mr. Cardozo: In my personal view, I think that particular issue is up for debate and discussion at this point in the country. One province wants to have a vote on that issue. I would like to wait until that vote takes place.

Je reviens au problème d'ensemble: ne pensez–vous pas que, au lieu de spécifier des droits dans le contexte de cette loi, il faudrait plutôt parler de «libertés»? Quelle est votre position?

M. Stanford: Je pense que la notion de base, ici, est celle de la liberté d'association, et c'est un principe très fondamental présent dans toute la tradition de la common law.

M. Bryden: Merci.

Rapidement, afin de ne pas empiéter sur le temps des autres, j'en viens personnellement de plus en plus à la conclusion que chaque fois que l'on veut injecter des définitions dans ce que nous essayons de faire ici, on semble se limiter soi–même. Percevez–vous un tel risque dans les propositions que vous nous avez vous–même soumises?

M. Munter: Je ne pense pas que cette dichotomie existe nécessairement. Divers députés ont parlé de toute la notion des droits et des devoirs, et des libertés par opposition aux droits. Le droit le plus fondamental représente en même temps un devoir pour les citoyens, celui de participer, celui d'être membre de la société. Cela, c'est une obligation tout autant qu'un droit.

Dans les exemples que nous citons, il ne s'agit pas de privilèges dont d'autres jouiraient et que nous voulons aussi. Le problème n'est pas là. Le problème est qu'il existe des barrières systémiques. Les structures en place, parfois, ne permettent pas à certains citoyens d'exercer leurs droits et d'assumer leur devoir de participer à la société en tant que citoyens. En spécifiant ces valeurs et ces libertés, ces devoirs et ces droits, on définit un cadre dans lequel doivent s'inscrire l'ensemble des lois.

M. Bryden: Dans ce cas, ces droits devraient être définis par les lois individuelles plutôt que par la Loi sur la citoyenneté. Nous avons une Charte des droits. D'ailleurs, celle–ci couvre non seulement les citoyens, mais l'ensemble des habitants de ce pays. Ne pensez–vous pas que bon nombre des choses dont vous parlez devraient figurer dans des lois spécifiques autre que la Loi sur la citoyenneté?

M. Munter: Peut–être. Pour ce qui est des droits, nous avons certainement la Charte des droits et les codes des droits de la personne qui servent à définir et protéger ces droits. Lorsque nous parlons de symboles nationaux, nous rangeons parmi ces derniers la Charte canadienne des droits et libertés. Mais toute formulation de la citoyenneté, des valeurs de la citoyenneté doit englober—et ce n'est qu'une petite partie de l'ensemble—le respect de ces droits et l'affirmation du fait qu'il s'agit là d'une valeur canadienne importante.

M. Assadourian (Don Valley–Nord): Ma question s'adresse à M. Cardozo. Nous en avons parlé lors d'une émission de télévision il y a un mois à peu près, si vous vous souvenez, avec M^me^ Hayes. J'ai soulevé la question du serment. J'avais indiqué que j'aimerais que le serment soit modifié afin d'y englober les termes «uni et indivisible». Qu'en pensez–vous?

M. Cardozo: À mon avis personnel, c'est là un sujet qui prête à débat et controverse en ce moment même. Une province va prochainement se prononcer par sanction sur cette question. Je préférerais attendre les résultat de ce vote.

[*Texte*]

If one decides not to have a united country or decides to divide the country and does that through a democratic process, then I think you're dealing with various values in society, and one of them is democracy as a fundamental value. If we put that in the oath, is it taking away people's democratic right to vote to separate? To me, the democratic value is higher in the importance of things.

I want to make clear that I'm a federalist. I would hope that Quebec votes, if it decides to have a referendum, to stay within Canada. But if it chooses—or British Columbia, Cascadia has been raised recently—if any province goes through a democratic process of deciding to change its status with the rest of the country, whether or not I agree with what they're doing, I still think they ought to have the right to do it.

• 1035

Mr. Assadourian: Do you think the mechanism exists in the country now to give citizens that right?

Mr. Cardozo: I think that exists currently. Newfoundland voted to join Canada. Quebec has had one referendum and decided not to separate. I don't see how one can take that right away. I'd rather that right existed and that we settle our differences in a democratic way. I think that's a very nice thing, and we can do it—rather than saying you can vote all you want, but you won't be allowed to do it. It's a peaceful route that I—

If you look around the world and see where people have voted to do X or Y and then have been disallowed, and armed forces have been sent in—I would much rather go the velvet revolution approach that President Havel talked about.

You seem to have a problem with that. You don't like my answer.

Mr. Assadourian: I have lots of problems with that.

The Chairman: It may not be the answer he wanted, but in a democracy you're certainly—

Mr. Cardozo: I don't know if my colleagues would like to add something different. This is a personal view.

The Chairman: Mr. Assadourian, you do have a minute or so left, if you'd like.

Mr. Assadourian: Who would like to comment on that?

Ms Dutt: I want to comment on a number of things I never got to answer.

You mentioned divisiveness. I was really amazed to hear that a lot of people who have questioned us today talked about us, who were born here, and you, who were born there, and your rights and our rights and so forth. The whole point of our exercise here was to say allow us into that circle, find the bridges to bring us into the circle. Don't leave us outside and then say we're ghettoizing ourselves. That's all I wanted to say. And a right doesn't mean a licence to do what you want.

Having come from broadcasting, I know that if you cross two radio stations on the air and they battle it out, neither is going to win. You must have rules so that everyone can be heard. We recognize that more than anyone else.

[*Traduction*]

Si une province décide de ne pas avoir un pays uni ou décide de diviser le pays, et le fait par un processus démocratique, à ce moment-là vous avez un conflit de valeurs au sein de cette société, l'une de ces valeurs étant la démocratie. Si l'on inscrivait l'unité dans le serment, est-ce que l'on n'enlèverait pas en même temps le droit démocratique d'une partie de la population à voter pour la séparation? A mon avis, la démocratie en tant que valeur a préséance.

Je précise que je suis fédéraliste. Si le Québec veut tenir un référendum, j'espère qu'il se prononcera pour rester à l'intérieur du Canada. Mais s'il choisit, ou si n'importe quelle autre province choisit—on parle depuis peu de la «Cascadie» que pourrait former la Colombie-Britannique—de modifier par un processus démocratique ses rapports avec le reste du pays, que je sois d'accord ou non, je pense qu'elle doit avoir le droit de le faire.

M. Assadourian: Pensez-vous qu'il existe aujourd'hui dans notre pays le mécanisme pour donner ce droit aux citoyens?

M. Cardozo: Je pense que oui. Terre-Neuve a opté par référendum de s'unir au Canada. Le Québec a déjà tenu un référendum et décidé de ne pas se séparer. Je ne vois pas comment l'on pourrait enlever ce droit. Je préfère le voir exister et que nous réglions nos différends de façon démocratique. C'est une très bonne chose et nous pouvons le faire. . . Au lieu de dire, vous avez voté tout ce que vous voulez, mais nous ne vous laisserons pas faire. C'est un chemin pacifique que je préconise. . .

Si vous regardez ce qui se passe dans le monde, où des peuples ont décidé par vois de sanction de faire X ou Y et ont vu leur volonté contrariée, des forces armées venir réprimer. . . Je préfère de loin la méthode de la révolution de velours dont parlait le président Havel.

Cela ne semble pas vous convenir. Vous n'aimez pas ma réponse.

M. Assadourian: Elle ne me plaît pas du tout.

Le président: Ce n'est peut-être pas la réponse que vous souhaitiez, mais dans une démocratie, vous devez certainement. . .

M. Cardozo: Je ne sais pas si mes collègues ont un point de vue différent. Je vous ai donné mon opinion personnelle.

Le président: Monsieur Assadourian, il vous reste un peu plus d'une minute, si vous voulez.

M. Assadourian: Qui d'autre souhaite répondre à cette question?

Mme Dutt: J'aimerais dire un certain nombre de choses que je n'ai pas pu dire en réponse à diverses questions.

Vous avez parlé de facteurs de discorde. J'ai été vraiment très surprise d'entendre toutes sortes de personnes qui ont posé des questions distinguer entre nous, qui sommes nés ici, et vous, qui êtes nés là-bas, et parler de vos droits et nos droits, etc.. Tout le but de notre comparution ici c'est de vous dire, permettez-nous d'entrer dans ce cercle, trouvez les ponts pour que nous puissions entrer dans ce cercle. Ne nous tenez pas à l'écart, pour nous reprocher ensuite de nous enfermer dans un ghetto. C'est tout ce que je voulais dire. Et le fait de posséder un droit n'est pas une licence pour faire tout ce que l'on veut.

Venant du secteur de la radiodiffusion, je peux vous dire que s'il y a des parasites entre deux stations de radio sur les ondes et qu'elles rivalisent pour savoir qui émettra le plus fort, personne n'y gagnera. Il faut avoir des règles de façon à ce que tout le monde puisse être entendu. Nous en avons conscience plus que quiconque.

[*Text*]

The Chairman: Members of the committee, we do have a few more minutes. I guess I'm the only one who hasn't asked questions. Perhaps it would be beneficial to give each of our witnesses a few minutes to wrap up their thoughts on what they've heard and what they might want to add.

Mr. Stanford: Following on what Shyla just said, I say two things, one of which is is response to Mr. Bryden's query about the danger of circumscribing one's actions and so on by certain definitions in any instrument, and in a legal instrument like that. Obviously that is always a danger. You might want to find words that are sufficiently open–ended to lead to a dynamic interpretation in the future. I recognize that, and that's for the legal draftsman.

In that regard, some of these principles, each of which has been enunciated here, could inform the draftee—rather than be written sort of like the laws of the Medes and the Persians. The purpose of the exercise is more to brainstorm and to put some of these on the table, not to suggest a way of drafting a document.

The second thing I want to comment on, because it follows on the observation of Shyla Dutt and the specific notation that Mr. Hanger made, is that when I used, for example, the phrase about the nagging hierarchy of citizenship, what I was really saying in euphemistic terms is the matter of some citizens feeling as though they're less than others.

To put it another way, at the consuls of the nation, whether they be formal political ones or informal ones, one has gotten the sense over the last 25 years, at any rate, that certainly if you are not recognizably of what is talked about in Canadian parlance as English or French, which we know is somewhat inaccurate vis–à–vis English, at any rate, then you are at a lower level. Then there's the business of the other ethnic groups being a little bit on the periphery and people from the so–called visible minority groups feeling as though they're down again. Then, of course, the aboriginals used to feel as if they were at the bottom of the totem pole. For every national exercise, there was always that sense.

Whatever you do with your new Citizenship Act, whatever you do with your new citizenship program, Canadians of all these origins should feel very confidently part of the team. There would be no surprise expressed that a Canadian delegation to the United Nations would be as multiracial and multicultural as it would normally be now if all the gates were open, or if the team goes to observe the elections in South Africa at this time—that was a splendid example. All of a sudden all kinds of black faces emerged, and this is salutary.

• 1040

So that was the reality behind that phrase, and I don't want you to ever think, Mr. Hanger, that I or the institute would like to see any language in a Citizenship Act that would establish a hierarchy. What I was doing was arguing the reverse, saying we should remove obstacles that would build up even a perception of that possibility. So let's have a Canada that is actually realistic.

[*Translation*]

Le président: Membres du comité, il nous reste quelques minutes. Je crois que je suis le seul à ne pas avoir posé de questions. Il serait peut–être bon de donner à chacun de nos témoins quelques minutes pour conclure.

M. Stanford: Suite à ce que Shyla vient de dire, j'aimerais indiquer deux choses, notamment en réponse à la question de M. Bryden sur le danger qu'il y a à se limiter par de certaines définitions dans un texte de loi. Cela présente évidemment toujours un risque. Mais on peut peut–être trouver des termes qui soient suffisamment ouverts pour autoriser une interprétation dynamique à l'avenir. C'est une difficulté, et c'est la tâche du rédacteur juridique.

À cet égard, pour ce qui est de certains des principes que nous avons énoncés ici, il s'agissait surtout de guider le rédacteur. . .pour éviter que ce soit rédigé comme les lois des Mèdes et des Perses. Il s'agissait plutôt de résultats d'une séance de remue–méninges, de lancer des idées, plutôt que de suggérer un libellé précis pour un document.

Ma deuxième remarque, suite à la réponse de Shyla Dutt à la question de monsieur Hanger, est pour dire que la phrase sur la hiérarchie de la citoyenneté que j'ai utilisée constituait, en fait, un euphémisme pour indiquer que certains citoyens s'estiment moins égaux que d'autres.

Pour dire les choses autrement, lors des grandes consultations nationales, officielles ou non, beaucoup de gens ont souvent eu l'impression au moins au cours des 25 dernières années, que si l'on ne les reconnaît pas comme des anglais ou des français, de la manière dont on l'entend au Canada, même si cela n'est pas tout à fait exact, au moins du côté britannique anglais—on est alors classé dans une catégorie inférieure. Les autres groupes ethniques se trouvent relégués plus ou moins en périphérie, et les minorités visibles se sentent ramenées au bas de l'échelle. Evidemment, les autochtones s'estimaient placés tout à fait au bas du totem. Dans chaque grand débat national, c'est toujours la même impression qui ressort.

Quoique vous fassiez de votre nouvelle Loi sur la citoyenneté, de votre nouveau programme de la citoyenneté, il faut faire en sorte que les Canadiens de toutes ces origines se sentent intégrés à l'équipe. Plus personne ne serait alors surpris que nos délégations canadiennes aux Nations Unies soient aussi multiraciales et multiculturelles qu'elles devraient l'être normalement si toutes les portes étaient ouvertes, ou si l'équipe va observer les élections en Afrique du Sud—c'était un superbe exemple. Tout d'un coup, on a vu apparaître toutes sortes de visages noirs, et c'est salutaire.

C'est donc là la réalité que recouvrait cette expression et ne croyez surtout pas, monsieur Hanger, que moi–même ou l'institut souhaitons voir quelque formule que ce soit dans la Loi sur la citoyenneté qui instaurerait une hiérarchie. Mon propos était plutôt l'inverse, à savoir qu'il faut supprimer les barrières qui peuvent contribuer ne serait–ce qu'à une perception de cette possibilité. Il faut un Canada qui reflète la réalité.

[*Texte*]

If you look at the current ads, be they Air Canada or whatever, you see a different face of Canada than the Canada that is making people say "Where are you from?", when the person is a sixth-generation Nova Scotian of African origin. That's what I'm talking about.

Ms Clancy: Hear, hear!

Mr. Cardozo: We don't have closing comments per se. If there are other questions, we'd rather—

The Chairman: We're going to get into the battles of who gets to ask them and for how long. Perhaps what I'll do is thank you very much for your presentation. It's been most beneficial and most helpful. We'll take a short break until the minister comes. Thank you.

Mr. Jackson (Bruce—Grey): I apologize for missing your presentation. I'm sure you all did a big job. I recognize some faces around the front there, so I'm sorry I wasn't here. I just had something to do.

• 1041

[*Traduction*]

Si vous regardez les annonces publicitaires, que ce soit d'Air Canada ou de quelque autre compagnie, vous y voyez un visage différent du Canada que celui qui fait demander aux gens «D'où venez-vous?», à un Néo-Écossais de sixième génération d'origine africaine. C'est de cela que je parle.

Mme Clancy: Bravo, bravo!

M. Cardozo: Nous n'avons pas vraiment de mots de la fin. S'il y a d'autres questions, nous préférerions. . .

Le président: Nous aurons à ce moment-là une bataille pour savoir qui pourra les poser, et en combien de temps. Nous allons peut-être nous en tenir là et vous remercier de votre exposé. Il a été des plus intéressant et utile. Nous ferons une courte pause en attendant l'arrivée de la ministre. Je vous remercie.

M. Jackson (Bruce—Grey): Je suis désolé d'avoir manqué votre exposé. Je suis sûr que vous avez tous fait un gros travail. Je reconnais certains visages, et je suis désolé de n'avoir pu être là. J'avais un autre engagement.

• 1051

The Chairman: Members of the committee, we'll reconvene.

Madam Minister, we're delighted to see you here today. We look forward to your presentation. As you know, we have the quite enjoyable task of reviewing the Canadian Citizenship Act. We know you can bring much to our discussion, so we welcome you here today. Please proceed.

Hon. Sheila Finestone (Secretary of State for Multiculturalism): Thank you, Madam Chairman. I just want to say what a great pleasure it is to be here and to see us sitting on the other side of the table. I know that's not supposed to go into the record but I don't care.

I'm delighted to see my colleague of long standing, Mary, with you and to greet the new members of this committee, because I think all the rest of you are new. It's just a pleasure to say good morning.

Today is an opportunity to discuss the Canadian heritage and multiculturalism issues associated with citizenship. I'd like to thank you for this opportunity to present my perspective on this issue, and I'm pleased to support your important undertaking.

I think it's through knowledge that we acquire an appreciation of our collective values. It just doesn't come like osmosis because you were born. It really is part and parcel of the whole system of living in this wonderful country or coming here and participating in the valued life we have here.

Taking the oath of citizenship is an act of celebration that helps us as Canadians to build unity in our diversity.

Avant de commencer, j'aimerais vous présenter les responsables du ministère du Patrimoine canadien qui m'accompagnent. Je vous présente, M. Roger Collet, sous-ministre adjoint, Citoyenneté et identité canadiennes; et à ma droite, ma conseillère privilégiée, Susan Scott, directrice générale, Multiculturalisme et participation des citoyens.

La présidente: Nous allons reprendre la séance.

Madame la ministre, nous sommes ravis de vous recevoir aujourd'hui. Nous sommes impatients d'entendre votre exposé. Comme vous le savez, nous avons la tâche assez plaisante de revoir la Loi sur la citoyenneté canadienne. Nous savons que vous pouvez contribuer grandement à nos travaux et vous êtes tout à fait la bienvenue parmi nous. Vous avez la parole.

L'honorable Sheila Finestone (Secrétaire d'État (Multiculturalisme)): Je vous remercie, madame la présidente. C'est un très grand plaisir pour moi d'être ici et de nous voir assis de l'autre coté de la table. Je sais que je ne suis pas censée le dire officiellement, mais tant pis.

Je suis ravie de voir parmi vous ma collègue de longue date, Mary, et de saluer les nouveaux membres de ce comité, car je pense que tous les autres sont nouveaux. Bonjour à tous.

Le moment est propice à une discussion des enjeux du patrimoine canadien et du multiculturalisme, qui se rattache à la citoyenneté. Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de vous exposer mon point de vue sur cette question et je suis ravie de prendre part à votre important travail.

C'est en apprenant à les connaître que nous en venons à apprécier nos valeurs collectives. Cette appréciation ne s'obtient pas par osmose, par le seul fait de naître. Il résulte de l'apprentissage de la vie dans ce merveilleux pays qui est le nôtre, que l'on y soit né ou que l'on soit venu s'y établir.

Prêter le serment de citoyenneté est un événement heureux qui nous aide, comme Canadien, à faire l'unité dans la diversité.

Before I start, I would like to introduce the senior officers in the Department of Canadian Heritage who are accompanying me. I would like to introduce Mr. Roger Collet, assistant deputy-minister, Citizenship and Canadian Identity; to my right, Susan Scott, Director General of the Citizens' Participation and the Multiculturalism Branch.

[*Text*]

J'ai également avec moi, mon adjointe exécutive et

Artur Wilczynski, a legislative assistant.

Ladies and gentlemen, Canadian citizenship is something that is evolving through a clear framework. It is both a written, technical expression of constitution and law as well as a shared and common value system. One flows through the other and they are intertwined with the lives of all Canadians.

The Constitution and the Canadian Charter of Rights and Freedoms outline Canada's collective and profound respect for freedom of the individual, yet they encourage a sense of responsibility toward our fellow citizens. When one looks at the charter in the light of other pieces of legislation, such as the Canadian Human Rights Act and the Official Languages Act, one gets a clear sense of the value system we as a nation have enshrined in law. For me essentially it's a mission statement that one can draw from the values expressed in these other mechanisms I've just pointed out.

When we look at the Multiculturalism Act and the Employment Equity Act, we complete the parameters through which Canadians have decided to build their society. When you have the structure that supports the framework of equality the end result is a mission statement, a value statement, about the kind of society we have and the kind of people we Canadians really are—our aboriginal peoples, our equality of the sexes and our multicultural diversity.

[*Translation*]

I also have with me my executive assistant and

Artur Wilczynski, legislative assistant.

Mesdames et messieurs, la citoyenneté canadienne évolue dans un cadre bien précis. Elle représente à la fois l'expression technique de la Constitution et des lois et un ensemble de valeurs communes. Ces deux éléments vont de pair et sont inextricablement liés à la vie de tous les Canadiens.

La Constitution et la Charte des droits et libertés témoignent du profond respect du Canada pour la liberté individuelle tout en encourageant le respect de chacun à l'égard de ces concitoyens. Lorsqu'on examine la charte à la lumière d'autres textes législatifs tels que la Loi canadienne sur les droits de la personne et la Loi sur les langues officielles, on obtient une idée plus juste des valeurs que notre nation s'est donnée. Pour moi, les valeurs exprimées dans ces textes équivalent à un énoncé de mission.

La Loi sur le multiculturalisme et la Loi sur l'équité en matière d'emploi nous fournissent les autres paramètres à l'intérieur desquels les Canadiens ont décidé d'édifier leur société. Une fois la notion d'égalité bien encadrée, on obtient un énoncé de mission, c'est–à–dire une déclaration exposant quel genre de société et de peuple nous sommes vraiment, nous Canadiens—avec nos peuples autochtones, notre égalité entre les sexes et notre diversité multiculturelle.

• 1055

If one asks whether we are evolving within this framework, I must say yes. Canada is a multicultural country, as expressed through its diverse population and its two officials languages.

Citizenship is the concrete confirmation of our legal rights. It affirms our belonging to the people of Canada. It is an affirmation that we share not only geography but common values and a commitment to certain principles. Citizenship also implies responsibility, and the goal of good citizenry is an active, knowledgeable and participating citizenry.

Le ministre du Patrimoine canadien est chargé d'encourager la participation active de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes à la vie de leur pays et de leurs communautés, à la découverte d'eux–mêmes et à la promotion des valeurs qui contribuent à un sentiment d'appartenance commun. Tous ces principes sont étroitement liés à la citoyenneté étant donné qu'ils favorisent les valeurs et la visibilité propres à la citoyenneté et encouragent le civisme actif et responsable dans la population et dans le contexte bilingue.

There is a number of issues that I believe are of fundamental importance in your committee's review of the Citizenship Act. First of course is multiculturalism. The word itself is misunderstood, because not only does it describe the reality of our nation, it is an inclusive concept that is the reflection of you and me—of all the members of the House of Commons and of this committee, for that matter. I would say to you it is both an adjective and a noun as well as a policy.

À la question: «Évoluons–nous à l'intérieur de ce cadre?», je répondrai oui. Le Canada est un pays multiculturel, comme en témoigne la diversité de sa population et ses langues officielles.

La citoyenneté est la confirmation concrète de nos droits juridiques. Elle certifie notre appartenance à la population canadienne. Elle est l'affirmation que nous partageons certes un territoire, mais aussi des valeurs communes et un attachement envers certains principes. La citoyenneté est aussi synonyme de responsabilité. Les bons citoyens sont des citoyens actifs, informés et prenant part à la vie de leur communauté.

The Department of Canadian Heritage is responsible for promoting the active participation of all Canadians in their country and community, the development of Canadians' self–knowledge, and the promotion of values that contribute to a shared sense of belonging. All tenets that are inextricabley linked to citizenship, since they enhance the values and visibility attached to Canadian citizenship and promote the values and symbols we share as a nation, and encourage active and responsible citizenship in a bilingual framework.

Un certain nombre de questions revêtent selon moi une importance capitale pour votre examen de la Loi sur la citoyenneté. Je pense bien sûr en tout premier lieu au multiculturalisme. Le terme multiculturalisme même est mal compris car, en plus de décrire la réalité de notre pays, il désigne une notion globale qui nous reflète, vous et moi, le Comité et, en fait, la Chambre des communes au grand complet. C'est un adjectif, un substantif et une politique.

[*Texte*]

Diversity is a reality of Canada. Everyone must recognize it is a fundamental characteristic of who we are as a nation. It's just a plain fact of our existence. What we must recognize is that multiculturalism means respect and understanding and encourages greater participation in Canadian society. This is recognized in the Canadian Multiculturalism Act. The preamble of that act states:

> AND WHEREAS the Government of Canada recognizes the diversity of Canadians as regards race, national or ethnic origin, colour and religion as a fundamental characteristic of Canadian society and is committed to a policy of multiculturalism designed to preserve and enhance the multicultural heritage of Canadians while working to achieve the equality of all Canadians in the economic, social, cultural and political life of Canada.

Multicultural policy is about creating equality of opportunity and the right of participation that leads Canadians to want to contribute to this society and its sense of common values and to support and defend these values, whether born here or abroad.

Multiculturalism facilitates institutional change and gives all men and women the ability to participate as equal citizens, free from discrimination and systemic barriers. Most people in this country really want two things: to achieve equality and to be accepted as full participants actively involved in our society. It means inclusion. They seek equality because a democratic society cannot exist in its absence.

Si vous n'êtes pas considéré comme égal aux autres, pourquoi croyez–vous en une société et en ses valeurs? Pourquoi auriez–vous à coeur les responsabilités découlant de la citoyenneté? Pourquoi voudriez–vous vous identifier à cette citoyenneté et à ses principes? En deux mots, en quoi cela vous intéresse–t–il?

Cependant, une société fondée sur l'égalité, c'est une société dans laquelle chacun a les mêmes chances que les autres de travailler, d'apprendre et de lutter pour réussir, les mêmes chances de se donner des buts et des objectifs et de savoir que ce sont ses propres capacités et non pas la couleur de sa peau, sa religion ou son accent et ce qu'il porte sur la tête qui détermineront la réussite ou l'échec. Une telle société vaut la peine qu'on s'y intéresse et qu'on s'y joigne, qu'on veuille la préserver.

It's why you want to get in there and support it.

Une société démocratique a besoin de citoyens actifs et informés. Si les gens ne peuvent pas participer à la vie d'une société pour quelque raison que ce soit, à ses activités sociales, économiques et politiques, pourquoi quelqu'un voudrait–il investir ses émotions et son énergie? Encore, pourquoi quelqu'un s'y intéresserait–il?

• 1100

Quelles motivations aura–t–on pour vouloir l'améliorer ou s'acquitter de ses propres obligations en tant que membre de cette société? Cependant, lorsqu'une personne a la possibilité de participer, elle veut automatiquement le bien–être de la société et elle n'est pas seule à le vouloir. Toutes et tous le veulent aussi. C'est un intérêt mutuel avec un respect mutuel, une confiance mutuelle et une acceptation mutuelle, parce que nous sommes conscients que c'est dans notre intérêt à tous.

[*Traduction*]

La diversité est une réalité au Canada et tous doivent reconnaître qu'elle constitue une caractéristique fondamentale de notre identité nationale et de la spécificité des Canadiens. Ce que nous devons admettre, c'est que le multiculturalisme est synonyme de respect et de compréhension et qu'il favorise une plus grande participation à la vie de la société canadienne. Ces principes sont reconnus dans la Loi sur le multiculturalisme canadien, ainsi qu'on peut le lire dans le préambule:

> ATTENDU QUE le gouvernement fédéral reconnaît que la diversité de la population canadienne sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne et qu'il est voué à une politique du multiculturalisme destinée à préserver et valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens tout en s'employant à réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans les secteurs économique, social, culturel et politique de la vie canadienne.

La politique du multiculturalisme vise à garantir aux Canadiens et aux Canadiennes l'égalité des chances et le droit de participer qui suscitent chez eux une volonté de contribuer à cette société et à ses valeurs collectives et de soutenir et défendre ces valeurs, qu'ils soient nés ici ou à l'étranger.

Le multiculturalisme facilite la réforme institutionnelle et accorde à tous les hommes et toutes les femmes la capacité de participer à la vie de la société en tant que citoyens égaux — à l'abri de la discrimination et des obstacles systémiques. La plupart des gens de ce pays tiennent à deux choses: concrétiser l'égalité et participer activement à la vie de notre société. Ils veulent l'égalité parce qu'une société démocratique ne peut pas exister sans elle.

If you are not equal, why should you believe in a society and its values? Why should you care about the responsibilities of citizenship? Why should you want to identify yourself with it and its principles? What, in short, is there in it for you and why should you wish to buy in?

But a society founded upon equality... a society in which every individual has the same opportunity to work and to learn and to strive... the same opportunity to set for herself or himself goals and objectives and to know it will be one's own abilities — not the colour of one's skin, or religion, or gender — that will determine success or failure.. such a society is worth caring about... worth joining... worth preserving.

Voilà pourquoi vous voulez participer.

Because a democreatic society requires an active and informed citizenry. If people cannot participate in the life of a society for any reason — in its social, economic and political activity — why should anyone want to invest their emotion, their energy in it? Again, why should anyone care about it?

What motivation would there be to want to improve or to respect one's duties as a member of it? But when a person has the oportunity to participate, that person automatically has an interest in the well–being of society. And it's not an interest held alone. It is an interest everyone holds as well. It is a mutual interest, with mutual respect, trust, and acceptance of difference. Because we realize we are all in this together.

[*Text*]

La citoyenneté est aussi au coeur de la politique du multiculturalisme du Canada, lequel est reconnu dans le monde entier comme une mesure sociale progressiste qui accepte la réalité démographique.

A second issue of particular concern to me is civics, both for new immigrants and among all Canadians. Strong and effective citizenship depends on individuals capable of common purpose and mutual action by virtue of their civic attitudes and participation in public institutions, based on understanding, appreciation and knowledge, and their understanding of the values laid out in the framework, which I outlined earlier.

Such enlightened attitudes and responsible participation require an understanding of citizens' rights and obligations, a knowledge of public institutions, social issues and social policy. That understanding requires Canadians to be knowledgeable about the democratic process, the principles embodied in the Canadian Charter of Rights and Freedoms, bilingualism, and respect for diversity.

Over the past 25 years numerous studies have highlighted deficiencies in Canadian self–knowledge and the necessity of improving civics in this country. Most recently the standing committee on social affairs, science and technology in its report of May 1993 noticed that a more focused, over–arching approach to citizenship was required.

The report recommended that the federal government promote national initiatives to address matters of citizenship, citizen knowledge, appreciation and understanding. Towards this end, our department officials are developing materials to promote Canadian civics. In addition, the system of citizenship education should be started prior to arrival in Canada. This is Canadian values, the rights of citizenship, and understanding of the political and juridical system, our law enforcement structures.

I think you and I, as parliamentarians sitting around this table, know very well how many of the new citizens coming into our offices have fear of police and are quite nervous about seeing you as a member of Parliament. They see you in an entirely different light, depending on the country from which they came. Even our lawyers and our justice system are very foreign to many of them. There is great fear out there, and we need to do something to attenuate that if we want social peace and cohesion.

By the way, in my view publications on immigration should be in the language used and made available in the countries that are major sources of immigration. A concerted effort to promote citizenship is required if we expect Canadians to understand the meaning, the rights, and the responsibilities of citizenship in a democratic society, and to ensure that all Canadians understand and participate in the democratic process. They should be provided with a permanent testament to these values upon taking up their oath of citizenship. I would hope it is something that people would want to frame, put on their wall and keep hanging in a classroom.

[*Translation*]

Citizenship is also the heart of Canada's multiculturalism policy, recognized throughout the world as a progressive social policy based on demographic reality.

Une deuxième question qui me préoccupe particulièrement est l'instruction civique, tant pour les immigrants que pour tous les Canadiens et pour toutes les Canadiennes. Des valeurs civiques fortes et efficaces reposent sur des personnes capables d'un sentiment de mission commune et d'actions collectives grâce à leurs attitudes civiques et leur participation à l'action des institutions publiques et sur leur compréhension des valeurs énoncées dans le cadre que j'ai décrit plus tôt.

De telles attitudes éclairées et une telle participation responsable nécessitent une compréhension des droits et des obligations des citoyens et une connaissance des institutions publiques et des préoccupations sociales. Pour comprendre cela, les Canadiens et les Canadiennes doivent connaître le processus démocratique, les principes incorporés dans la Charte canadienne des droits et libertés, la politique de bilinguisme et le respect de la diversité.

Au cours des 25 dernières années, de nombreuses études ont mis en lumière les lacunes dans la connaissance qu'ont les Canadiens d'eux–mêmes et la nécessité d'améliorer les valeurs civiques au pays. Plus récemment, le Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, dans son rapport de mai 1993, a souligné qu'il fallait adopter une méthode plus ciblée, plus vaste, pour l'instruction civique.

Le rapport recommandait que le gouvernement fédéral favorise les initiatives nationales destinées à aborder les questions ressortissant de l'instruction civique. À cette fin, les responsables du Ministère explorent différentes façons d'élaborer des documents destinés à la promotion des valeurs civiques. De plus, le système d'instruction civique—les valeurs canadiennes, les droits découlant de la citoyenneté, une compréhension des systèmes politiques et judiciaires, notre structure d'exécution de la loi—devrait commencer avant l'arrivée au Canada.

Je pense que vous et moi, en tant que parlementaires siégeant autour de cette table, savons très bien combien des nouveaux citoyens venant nous voir dans nos bureaux craignent la police et sont très nerveux à l'idée de parler à un député. Selon le pays d'où ils viennent, ils nous voient sous un jour entièrement différent. Même nos avocats et notre système judiciaire leur sont très étrangers. Il règne une grande crainte chez ces immigrants et il nous faut l'atténuer si nous voulons la paix et la cohésion sociales.

D'ailleurs, à mon sens, les publications sur l'immigration devraient être offertes dans les langues utilisées dans les pays d'où proviennent la majorité des immigrants. Un effort concerté destiné à la promotion de l'instruction civique s'impose si nous voulons que les Canadiens et les Canadiennes comprennent la signification de la citoyenneté et les droits et les responsabilités découlant de celle–ci dans une société démocratique et si nous voulons faire en sorte que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes comprennent le processus démocratique et y participent. Lors de la prestation de leur serment de citoyenneté, il faudrait leur remettre un testament permanent de ces valeurs. J'espère que ce serait là un document que les gens voudront encadrer et accrocher à leur mur, et que l'on trouvera dans toutes les salles de classe.

[*Texte*]

Their obligation is to be informed voters. This is one of the responsibilities of Canadianism and a rare privilege in most societies.

People should know not to fear the police, but rather recognize them as part of our democratic tradition and as protectors. I think I have already said this, but they should also be aware that seeing their MPs is a right, not a privilege.

This issue is increasingly important as our society grows more and more diverse, with immigration coming from countries with very different political systems, very different from our traditions and fairly new into our country, and in some cases much weaker democratic traditions. Enabling citizens to play their part as informed, responsible, committed and effective members of a modern democratic political system requires basic education in the meaning of citizenship.

Civic education is a must and should be started before arrival in Canada. It should also be an important component in the development of our Canadian youth, reinforced in our Canadian youth.

Other issues to be considered by the committee are the integration of new immigrants into Canadian society, second language training and accreditation of those with professional training in non–Canadian institutions. The host society must also be encouraged and enabled to recognize and welcome its newer citizens.

• 1105

From my travels across Canada, it has become more and more obvious that language training is a must. At least one official language is absolutely necessary to have a sense of belonging within the national context. You need never negate your culture or your heritage, but you must see the use of either English or French as a positive value and an enrichment of one's own heritage. It is not realistic to expect fluency in the several hundred hours established for second language training, and with no real basic planned curriculum.

Furthermore, the impediment of language affects children because it is a barrier to literacy and learning. I ask the committee to consider that issue very seriously.

Another major issue is accreditation and equivalence. From province to province and the territories across Canada, there are differences in accreditation for professional bodies. This is compounded by differences in equivalences given to professional status achieved outside of Canada.

Quebec has an excellent computerized system with over 40,000 entries, which is a good basic tool for all of us to develop and build upon. Thus, we have the anomaly of professional people who have immigrated to Canada having to take jobs where their skills are not utilized to the fullest extent possible. The problem issue of accreditation is a barrier to full and active citizenship, and I suggest you address this in your deliberations.

[*Traduction*]

Il leur incombe d'être des électeurs informés. C'est l'une des responsabilités découlant de la canadianité et un rare privilège dans d'autres sociétés.

Les gens devraient savoir qu'ils n'ont pas à avoir peur de la police, mais plutôt reconnaître le rôle que joue celle–ci dans notre tradition démocratique. Je pense l'avoir déjà dit, ils devraient savoir aussi que rencontrer leur député n'est pas un privilège, mais un droit.

Cette question revêt de plus en plus d'importance à mesure que notre société devient de plus en plus diversifiée, avec l'immigration provenant de pays ayant des systèmes politiques très différents, et, dans certains cas, des traditions démocratiques moins enracinées. Pour que les citoyens soient en mesure de jouer pleinement leur rôle à titre de membres informés, responsables, engagés et efficaces d'un système politique démocratique moderne, ils doivent avoir une connaissance élémentaire de ce qu'est la citoyenneté.

L'instruction civique devrait obligatoirement commencer avant l'arrivée des immigrants au Canada. Elle devrait également être un élément important de l'éducation de notre jeunesse canadienne, être renforcée au sein de notre jeunesse canadienne.

Les autres questions sur lesquelles doit se pencher le Comité sont l'intégration des nouveaux immigrants dans la société canadienne, l'enseignement d'une langue seconde et la reconnaissance de la formation professionnelle acquise dans des établissements non canadiens. Il faut également encourager la société hôte à reconnaître et à accueillir ses nouveaux citoyens et lui en donner les moyens.

Les nombreux voyages que je fais au Canada m'ont conforté dans la conviction que la formation linguistique est indispensable. Il est absolument indispensable de connaître au moins une des deux langues officielles pour avoir le sentiment d'appartenir à la nation. Cela ne signifie pas du tout que vous devriez renoncer à votre culture ou à votre patrimoine, mais il faut que vous considériez que l'usage du français ou de l'anglais est une démarche positive et enrichissante. Il est irréaliste de s'attendre à ce que l'on maîtrise une seconde langue à l'issue de quelques centaines d'heures de cours, sans programme de base vraiment planifié.

En outre, les difficultés linguistiques constituent un obstacle à l'alphabétisation et à l'acquisition des connaissances pour les enfants. Je demande donc au comité d'examiner très attentivement cette question.

La question de l'accréditation et des équivalences est également très importante. Les conditions d'accréditation auprès de divers organismes professionnels varient selon la province et le territoire. La situation se trouve encore compliquée par les différences d'octroi d'équivalence aux professionnels ayant acquis leurs titres et compétences hors du Canada.

Le Québec a un excellent système informatisé contenant plus de 40 000 rubriques; il constitue un excellent instrument de base que nous pourrions tous développer et enrichir. On constate donc l'anomalie que présentent des professionnels qui ont immigré au Canada et qui sont obligés de prendre des emplois dans lesquels leurs compétences ne sont pas pleinement exploitées. Le problème de l'accréditation est donc un véritable obstacle à une citoyenneté pleine et active, et je vous suggère de l'examiner au cours de vos délibérations.

[*Text*]

Enabling citizens to participate as fully active members of a modern democratic society is essential. Every effort should be made through partnership among the provinces and territories to establish a system of national accreditation and equivalence and a national standard for our civics program. I believe people must recognize that frustration to maximize one's potential could have a serious impact on social cohesion, social harmony and social peace.

I would like to suggest as well that we encourage newcomers to leave their ancient rivalries at home, and to leave in their home country their practices that violate our principles of equality of the sexes and of all individuals. They must be willing to build Canada side by side with those who were once their rivals. They must respect Canadian law against hate, discrimination and violence, and rights of equality and equity.

As identity is a vital part of being Canadian, our department enhances our Canadian identity through a large number of programs that are applicable to everyone living in Canada, because multiculturalism is all Canadians. The result is that all programs help create a whole that comes together as Canadian identity. They touch all of us, whether newcomers or old, and they help to forge national unity through promoting our common values.

The process of immigration, citizenship and multiculturalism is a continuum. They are part of the path of integration that leads to greater participation.

Bien des défis se posent au Canada en tant que nation. Pour relever ces défis, il nous faudrait comprendre, en tant que Canadiens et Canadiennes, qu'il nous faudrait des citoyens et des citoyennes informés, capables d'actions responsables.

It is how we transmit these values and how we strengthen the ties that bind us as a nation, and let's make sure we don't let them fray.

Thank you for your attention. I would be open to any questions.

Mr. Bryden: I'm very interested in your remark about persuading new citizens to leave their ancient rivalries at home. We've had as witnesses here a few people knowledgeable about new Canadians. I asked if they thought some of their people would put their Canadian citizenship above their previous citizenship if they were forced to make a choice, and in some cases the answer was that people would put their previous nationality above their Canadian citizenship. They would revert, in other words.

• 1110

So I ask you the question there, and this relates of course to ancient rivalries, because these people obviously feel more strongly toward their original home than they do toward Canada, even though they are Canadian citizens. In your opinion, is there something to be said for making Canadian citizenship a priority above any other type of nationality a person might hold? In other words, are you a complete supporter of dual nationality, or can we have something a little less than that?

[*Translation*]

Il est absolument indispensable de permettre aux citoyens de participer comme membres à part entière à une société démocratique moderne. Nous devrions faire tout notre possible, grâce à un effort commun des provinces et des territoires, pour créer un système d'accréditation et d'équivalence nationales et une norme nationale pour notre programme de civisme. Je crois qu'il faut bien comprendre que la difficulté d'exploiter au maximum son propre potentiel pourrait avoir de graves répercussions sur la cohésion, l'harmonie et la paix sociales.

J'estime également que nous devrions encourager les nouveaux venus à laisser leurs rivalités ancestrales chez–eux, et à abandonner dans leur pays d'origine les pratiques qui vont à l'encontre du principe d'égalité des sexes et de tous les individus auxquels nous sommes attachés. Il faut qu'ils soient prêts à participer à l'édification du Canada au côté de ceux qui ont pu, autrefois, être des rivaux. Il faut qu'ils respectent la Loi canadienne contre la haine, la discrimination et la violence, et les droits à l'égalité et à la justice.

Comme l'identité est un élément essentiel de la citoyenneté canadienne, notre ministère s'efforce de renforcer cette identité grâce à un nombre important de programmes applicables à tous ceux qui vivent au Canada, car le multiculturalisme englobe tous les Canadiens. Tous ces programmes aident donc à créer le tout qu'est l'identité canadienne. Ils nous concernent tous, que nous soyons des nouveaux venus ou des Canadiens de longue date, et ils aident à forger l'unité nationale grâce à la promotion de nos valeurs communes.

Le processus d'immigration, de citoyenneté et de multiculturalisme est un continuum. Il conduit à l'intégration, qui est une condition d'une plus grande participation.

Canada is faced with many challenges as a nation. In order to tackle them, we must understand, as Canadians, that it is vital that our citizens are well–informed and capable of responsible action.

Ce qui compte c'est la manière dont nous faisons partager ces valeurs et dont nous renforçons les liens qui nous unissent et font de nous une nation; faisons en sorte pour que ces liens ne s'affaiblissent jamais.

Je vous remercie de votre attention. Je suis prête à répondre à vos questions.

M. Bryden: J'ai été très frappé par votre remarque au sujet des nouveaux citoyens qu'il faut persuader de laisser leurs rivalités ancestrales chez–eux. Nous avons entendu quelques témoins qui connaissent très bien la situation de ces nouveaux Canadiens. Je leur ai demandé si certains de ceux–ci feraient passer leur citoyenneté canadienne avant leur citoyenneté d'origine s'ils étaient contraints de faire un choix. Certains m'ont répondu qu'ils feraient le contraire; autrement dit, il y aurait un retour à la prééminence de la nationalité d'origine.

Je vous pose donc cette question à propos des rivalités ancestrales, car il est évident que bien que ce soient des citoyens canadiens, ces personnes demeurent plus attachées à leur pays d'origine qu'au Canada. À votre avis, serait–il justifié d'accorder la primauté à la citoyenneté canadienne sur tout autre nationalité? Autrement dit, êtes–vous totalement en faveur de la double nationalité, ou pourrions–nous avoir quelque chose d'un peu moins libéral?

[*Texte*]

Mrs. Finestone: Mr. Bryden, that's an intriguing question because it relates to an individual's mind and heart and how he self-identifies. Certainly in the context of Canadian rights and freedoms, I would think it would be a terrible infringement on personal liberties and personal freedoms if one were to question whether or not they have the right to think about and love the country of their origin.

I would like to say to you in the strongest sense of personal belief that I have no contradictions with who I am, both in terms of my love and affection for my family, my parents, my children, and the same thing holds for my city of Montreal, my province of Quebec, my country Canada, and a strong sense of interest and concern for the well-being of my country of ancestry, which is Israel. So I have no conflict. I know I am a Canadian. I am a proud Canadian and I wear that Canadian pride, and I think most people do. I cannot see anything that would be the least bit worthy of reproach if I have, and anyone else has, an ongoing concern for the land of their ancestry, and it does not put in jeopardy or in contradiction a sense of respect—

Mr. Bryden: You've misunderstood my question, I am sorry.

Mrs. Finestone: Then you may have placed it in a way that raised my ire.

Mr. Bryden: I am sorry. I don't mean to raise your ire, certainly. I would expect, of course, we can have quite a dialogue without any ire, I would have thought. Nevertheless, the question is do you believe dual nationality is necessary? I am talking about dual citizenship, having more than one passport.

Mrs. Finestone: You didn't ask that originally, Mr. Bryden.

Mr. Bryden: I am sorry. I didn't. . . I thought I phrased questions very well, but I guess sometimes I fail as well. It is a question of multinationality. We've had witnesses—

The Chairman: We'll have to move on, Mr. Bryden.

Mr. Bryden: She has to answer the question.

Mrs. Finestone: May I say with respect to dual citizenship that I think it is an individual's right. I have no strong opinions pro or con with respect to dual citizenship. I have a very strong sense of Canadian values. If our Canadian values are well understood, very few people will go anywhere else. They'll come right home and wear their Canadian flag with pride.

The Chairman: Ms Clancy.

Ms Clancy: Madam Minister, it is of course a delight to have you here at the end of the table.

I have two questions, very briefly. I will pose them both.

The first one is this. A number of journalists have suggested that this exercise, a review of the Citizenship Act, and in particular looking at a statement of some kind—call it a preamble or whatever—is a waste of time. We have been accused of being unsophisticated and perhaps, at worst, opening a can of worms. I wonder how you feel about that.

[*Traduction*]

Mme Finestone: Monsieur Bryden, la question est intéressante car elle a trait à ce que pense et ce que ressent une personne et à la manière dont elle s'identifie. Il est certain que ce serait gravement enfreindre les libertés et les droits personnels que de remettre en question le droit de ces personnes de penser à leur pays d'origine et de l'aimer.

Je peux vous assurer qu'il n'y a, pour moi, aucune contradiction entre ce que je suis, entre mon amour et mon affection pour ma famille, pour mes parents, pour mes enfants, pour Montréal, ma ville, pour Québec, ma province, pour le Canada, mon pays, et l'intérêt et le souci profond que j'ai du bien-être du pays de mes aïeux, Israël. Je ne vis donc aucun conflit. Je sais que je suis Canadienne et j'en suis fière, comme le sont, la plupart des gens. Je ne vois absolument rien de critiquable dans le fait que l'on puisse demeurer attaché à son pays d'origine; il n'y a aucune contradiction là-dedans et cela ne compromet en rien le sentiment de respect. . .

M. Bryden: Vous avez mal compris ma question; excusez-moi.

Mme Finestone: C'est sans doute que vous l'avez présentée d'une manière qui a provoqué ma colère.

M. Bryden: Excusez-moi. Je n'avais certainement aucune intention de provoquer votre colère. J'aurais pensé qu'il serait possible de discuter de ces questions sans passion. Ma question demeure: pensez-vous que la double nationalité soit nécessaire? J'entends par là le fait d'avoir plus d'un passeport.

Mme Finestone: Ce n'est pas la question que vous nous avez posée au départ, monsieur Bryden.

M. Bryden: Excusez-moi. Je ne. . . Je croyais avoir clairement présenté ma question, mais je ne réussis pas toujours à le faire, je suppose. C'est une question de multinationalité. Nous avons entendu des témoins. . .

La présidente: Poursuivons, monsieur Bryden.

M. Bryden: Il faut qu'elle réponde à ma question.

Mme Finestone: J'estime que la double nationalité est un droit tout à fait normal. Je n'ai pas d'opinion particulière à ce sujet, pour ou contre. J'ai un sens très profond des valeurs canadiennes. Si celles-ci sont bien comprises, bien peu de gens voudront aller ailleurs. Ils viendront directement ici et arboreront leur drapeau canadien avec fierté.

Le président: Madame Clancy.

Mme Clancy: Madame la ministre, je suis, bien entendu, ravie que vous soyez ici, au bout de cette table.

J'ai deux très brèves questions à vous poser. Je vais les présenter en même temps.

La première est la suivante. Un certain nombre de journalistes ont déclaré que cet examen de la Loi sur la citoyenneté, en particulier l'étude d'une déclaration quelconque—appelez cela un préambule ou autre—est une perte de temps. On nous a accusés de manquer de subtilité et peut-être, au pire, d'ouvrir la boîte de Pandore. Qu'en pensez-vous?

[*Text*]

Mrs. Finestone: First of all, Madam Parliamentary Secretary, one to the other, I don't think it is a waste of time. I think we lack the sense of cohesion and the instruments of identity that link us from coast to coast. They have been significantly reduced, cut back—airlines, transport—identification in many ways.

I find it rather ironic that it is only when we pack our bags and put on our little Canadian flags and travel abroad that we are all so proud to say we are Canadians. Otherwise we sit here, we are Ontarians, we are Quebeckers, we are Newfies, we are this, that and the other thing. I think it is about time that first to come should be "I am a Canadian" with a great sense of pride. Perhaps we have missed something in our schooling, in the transmission of values, and an understanding that we are the most unique experiment in the world.

All you have to do, as many of you have done—and if you haven't, I hope the day will come when you will—is go to the United Nations and speak there and find the degree of respect and affection in which Canada is held and the instruments we have at our fingertips, such as the multicultural policies and programs that are encouraged to effect institutional change, that are out there ensuring that people respect each other regardless of language, culture, religion, etc. I think those are things that makes this not a waste of time. It's about time we waved our sense of participation and belonging and our love and affection. If those sound like too fuzzy–wuzzy words for the media, well, I'm very sorry for the media, but I think it would be a worthwhile exercise for the people of Canada. So we'll just go over their heads and to the people.

• 1115

Mr. Knutson: Do you think an oath of allegiance to the Queen offends the principles of multiculturalism?

Mrs. Finestone: No, not at all. This country has an official relationship. It's legally part of the parliamentary system of Canada. Far be it from me to think of opening the Constitution and changing our alliances with the Queen. That's not of any interest to me whatsoever. I don't think it's incompatible, and if people find it incompatible when they come here, let them turn around and go back home. I think they're lucky to come here. I think anyone who is a Canadian, whether they were born here 160 years ago, or 1,662, or they came yesterday, they're very luck to have a land with the quality of life we offer in this place.

Mr. Hanger: Madam Minister, you talk about a democratic society and our freedoms, but then you also talk about the right of participation and inclusiveness. In a way I kind of—

Mrs. Finestone: The right or the obligation, Mr. Hanger?

Mr. Hanger: You said "right", the right of participation. I find the terms, first of all, need definition, especially the business of inclusiveness. I find that one sort of contradicts the other. Doesn't an individual who may come to Canada wanting

[*Translation*]

Mme Finestone: Premièrement, madame la secrétaire parlementaire, entre nous, je ne pense pas que ce soit une perte de temps. J'estime que nous n'avons pas le sentiment de cohésion et les instruments de renforcement de notre identité nécessaires pour nous unir d'un océan à l'autre. Ces liens ont été sensiblement réduits—je songe aux lignes aériennes, aux moyens de transport—autant de facteurs d'identification à bien des égards.

Je trouve assez curieux que ce n'est que lorsque nous faisons nos bagages et que nous collons dessus nos petits drapeaux canadiens pour aller faire un voyage à l'étranger, que nous sommes si fiers de dire que nous sommes Canadiens. Mais quand nous restons chez nous, nous sommes Ontarien, Québécois, Terre–neuviens, ceci ou cela, mais pas Canadiens. Je crois qu'il est grand temps que nous déclarions d'abord «Je suis Canadien ou Canadienne» et cela, avec un profond sentiment de fierté. Peut–être y a–t–il eu un manque dans notre éducation, dans la transmission des valeurs et dans la compréhension du fait que nous représentons une expérience unique au monde.

Il suffit, comme beaucoup d'entre vous l'avez fait—sinon, j'espère que vous le ferez un jour—d'aller aux Nations unies pour constater le respect et l'affection dont le Canada jouit et dont bénéficient également les instruments que nous avons à notre disposition, comme les politiques et les programmes de multiculturalisme promus pour faciliter les changements institutionnels et pour encourager le respect mutuel, sans distinction de langue, de culture ou de religion, etc. Je crois que, pour toutes ces raisons, ce n'est pas une perte de temps. Il est temps que nous affichions notre volonté de participation et d'appartenance à une même nation et que nous montrions notre amour et notre affection pour elle. Si ces propos paraissent un peu trop «sucrés» pour les médias, je le regrette pour eux, mais je crois que notre entreprise est utile pour le peuple canadien. Nous nous passerons donc des médias et nous adresserons directement à la population.

M. Knutson: Pensez–vous qu'un serment d'allégeance à la Reine est contraire aux principes du multiculturalisme?

Mme Finestone: Non, pas du tout. Il s'agit–là d'une relation officielle. Cela fait légalement partie du régime parlementaire du Canada. Loin de moi la pensée de revoir la Constitution et de modifier les liens qui nous unissent à la Reine. Cela ne m'intéresse pas du tout. Je ne pense donc pas qu'il y ait incompatibilité, et que ceux qui ne sont pas d'accord avec moi lorsqu'ils arrivent ici fassent demi–tour et rentrent chez eux. À mon avis, ils ont bien de la chance de venir au Canada. Je crois que tout Canadien, qu'il soit né ici il y a 160 ans, ou 1 662 ans, ou qu'il soit arrivé hier, a bien de la chance d'appartenir à un pays qui offre une telle qualité de vie.

M. Hanger: Madame la ministre, vous parlez de société démocratique et de nos libertés, mais vous parlez également du droit de participation et d'inclusion. En un sens, je trouve que. . .

Mme Finestone: Le droit ou l'obligation, M. Hanger?

M. Hanger: Vous avez dit «droit», le droit de participation. Une meilleure définition de ces termes me paraît s'imposer, en particulier en ce qui concerne l'inclusion. Je trouve qu'il y a là une sorte de contradiction. La personne qui vient au Canada

[*Texte*]

to be a citizen of the country have the full freedom to participate in whatever endeavour he or she may want to, and to compete with the citizens of the country? But I find what you're saying contradictory. What's to stop them from doing that? When you refer to the right of participation as if there were masses that were not included in the whole Canadian—

Mrs. Finestone: May I suggest to you, Mr. Hanger, that I sometimes put my other hat on, as the status of women. . . I can tell you that there are plenty of areas where the right to participation is constrained by unofficial and glass ceilings that do not allow the fullest participation and the use of full talent based on your sex. That's one issue.

Mr. Hanger: Well, we're talking about citizens.

Mrs. Finestone: If you're talking about citizens, I believe over 52% of the people who make up the country of Canada are women as citizens—that's firstly. Secondly, if I said the right of participation, I also think there's an obligation to participate. I'm talking about the civic life of our country.

With respect to the sense of inclusiveness, I don't care and I don't know, quite frankly, Mr. Hanger, which side of the street you sat on with the decision in the legion yesterday. But my sense is that if you want to include all the people of Canada, you include them not based on the dress that they wear or the hat on their head—you address them and you include them because they live here and they're part of the great diversity that is this experiment called Canada.

Mr. Hanger: Are you saying we need legislation to include people?

Mrs. Finestone: No, I didn't say that at all. I said that it's a value system that you have and promote, and it's within our Charter of Rights and Freedoms.

Mr. Hanger: You're suggesting that we all have the freedom to participate regardless.

Mrs. Finestone: That's right.

Mr. Hanger: We compete with the rest—

Mrs. Finestone: Absolutely.

Mr. Hanger: Then why do we have official multiculturalism? Should it be included in the Citizenship Act?

Mrs. Finestone: Perhaps, Mr. Hanger, you ought to reread what I had to say. What do you mean by official multiculturalism? Multiculturalism is a reality. That's who we are. That's why we have it.

Mr. Hanger: But it's a policy, too, as you pointed out.

Mrs. Finestone: Of course it is. It's because some people who have not the fullest of open mind, open heart and open spirit have not—

The Chairman: I'm afraid we have to move on. Mr. Nunez.

M. Nunez: Madame Finestone, vous êtes un ministre important de ce gouvernement. Je me demande s'il est opportun de tenir ces débats, ces consultations à la veille des élections au Québec, à la veille d'un référendum alors que vous, les députés ministériels, et nous, les 54 députés du Bloc québécois sommes profondément divisés sur la vision que nous avons du Canada?

[*Traduction*]

afin de devenir un citoyen de ce pays n'est-elle pas totalement libre de participer à toute entreprise qui l'intéresse et de faire concurrence aux citoyens du pays? Mais ce que vous me dites me paraît contradictoire. Qu'est-ce qui les empêcherait de le faire? Lorsque vous parlez du droit de participation comme s'il s'agissait de masses qui n'étaient pas incluses dans toute la structure canadienne. . .

Mme Finestone: Permettez-moi de vous dire, monsieur Hanger, qu'il m'arrive de changer de chapeau et de m'occuper alors du statut de la femme. . . Je peux vous assurer qu'il y a bien des domaines dans lesquels le droit de participation est soumis à des plafonds officieux et invisibles qui vous empêchent d'utiliser pleinement vos talents à cause de votre sexe. C'est là un des problèmes.

M. Hanger: Oui, mais nous parlons de citoyens.

M. Finestone: Si nous parlons de citoyens, je crois que 52 p. 100 d'entre eux au Canada sont des femmes—premier point. Deuxième point, si j'ai utilisé le terme droit de participation, j'estime également qu'il y a une obligation de participer. Je parle là de la vie civile de notre pays.

Quant au sentiment d'inclusion, j'ignore—franchement, je m'en moque—quelle était votre position lors de la décision de la légion, hier. J'estime que si vous voulez inclure tous les habitants du Canada, vous le faites, non pas en fonction de leurs vêtements ou de leur coiffure, mais parce qu'ils vivent ici et qu'ils contribuent à la grande diversité que représente l'expérience qui s'appelle le Canada.

M. Hanger: Voulez-vous dire par là que nous avons besoin d'une loi pour déterminer cette inclusion?

Mme Finestone: Non, ce n'était pas du tout ce que je voulais dire. J'ai dit qu'il y a un système de valeurs qu'il faut promouvoir, et qu'il est contenu dans notre Charte des droits et libertés.

M. Hanger: Vous voulez donc dire que nous sommes tous libres de participer, quelles que soient les circonstances.

Mme Finestone: C'est exact.

M. Hanger: Nous concourons avec le reste. . .

Mme Finestone: Absolument.

M. Hanger: Alors, pourquoi avoir un multicuturalisme officiel? Devrait-il être inclus dans la Loi sur la citoyenneté?

Mme Finestone: M. Hanger, peut-être serait-il bon que vous lisiez ce que j'ai dit. Qu'entendez-vous par multiculturalisme officiel? Le multiculturalisme est une réalité. Il est ce que nous sommes. C'est pourquoi il existe.

M. Hanger: Mais c'est également une politique, comme vous l'avez vous-même fait remarquer.

Mme Finestone: Bien sûr. C'est parce que certaines personnes n'ont pas toute la liberté d'esprit et la générosité nécessaires, non pas. . .

La présidente: Je regrette, mais nous devons poursuivre. M. Nunez.

Mr. Nunez: Mrs. Finestone, you are an important Minister in this government. I wonder whether we should hold these debates, these consultation on the eve of the Quebec elections, on the eve of a referendum since you, the members of the party in power, and us, the 54 members of the Bloc Quebecois are so deeply divided on our vision of Canada?

[*Text*]

[*Translation*]

• 1120

Plusieurs témoins sont venus ici. Presque personne n'a été capable de reconnaître que le Québec est une société distincte. Que pouvez–vous nous dire à ce sujet?

We have heard several witnesses, almost none of them recognized that Quebec is a distinct society. What can you tell us about it?

Mme Finestone: À prime abord, monsieur Nunez, je crois, pour ma part, que le Québec est une société vraiment multiculturelle à fond de train. Cela devient de plus en plus multiculturelle. Regardez la grande ville de Montréal, où on est choyé de recevoir et d'avoir des personnes de toutes les langues, de toutes les cultures qui viennent de pays de langue française, de pays de langue anglaise et de pays avec un héritage différent et de langues différentes.

Mrs. Finestone: First of all, Mr. Nunez, I personally consider that Quebec is a deeply multicultural society, and that it is becoming ever more so. Look at our great city of Montreal, where we are so lucky to be able to welcome people of all languages, of all cultures, people who come from french–speaking countries, from english–speaking countries and from countries with a different heritage and language.

Pour ma part, la question du référendum en est une hypothétique pour le moment. Les élections, c'est pour monsieur et madame, c'est aux gens à s'exprimer sur le plan démocratique. Ce que moi je pense en tant que montréalaise, québécoise et canadienne, je dois vous dire que je trouve que la société du Québec est une société démocratique comme le reste du Canada. Les mêmes lois touchent la vie quotidienne de chaque homme, femme et enfant, qu'ils vivent au Québec, qu'ils vivent à Montréal, qu'ils vivent à Toronto ou à Vancouver. Cela ne fait aucune différence.

As far as I'm concerned, the referendum issue is purely hypothetical for the time being. As for the elections, they are for you and for me, they are the opportunity for people to express themselves in a democratic way. But as a Montréaler, a Quebecker and a Canadian, I must tell you that I consider that Quebec is a democratic society as is the rest of Canada. The same laws apply to the daily life of each man, woman and child, whether they live in Quebec, in Montreal, in Toronto or in Vancouver. There is no difference.

M. Nunez: Le Québec n'est pas une société distincte?

Mr. Nunez: Quebec is not a distinct society?

Mme Finestone: Il est un peu différent, et certainement distinct à certains égards. Cela ne veut pas dire qu'il faut se séparer. Si vous voulez l'appeler «distincte», on en a plusieurs sociétés distinctes au pays.

Mrs. Finestone: It is a little different, and definitely distinct in some aspects. That does not mean that we should separate. If you want to call it "distinct", you also have to admit that there are several distinct societies in our country.

Pour répondre à votre question, pour ma part, on s'adresse à chaque individu et un citoyen c'est un individu qui est assermenté et devient un membre à part entière, selon les lois du Canada, comme citoyen. C'est à cet égard, que ce Comité est en train d'examiner la Loi sur la citoyenneté. Je crois que c'est utile, que c'est ponctuel, je le respecte et je l'accepte. Je trouve, d'ailleurs, que c'est une très bonne idée.

In answer to your question, each citizen is an individual who has sworn an oath of allegiance and who becomes a full member of a country, according to Canadian laws. That is the reason why this committee is studying the Citizenship Act. I think it is useful, that it is timely; I respect the decision and I accept it. Anyway, it's a very good idea.

M. Nunez: Est–ce que j'ai le temps de formuler. . .

Mr. Nunez: Do I have time to formulate. . .

The Chairman: No, I am sorry, Mr. Nunez, that's the time.

La présidente: Non, je regrette, monsieur Nunez, c'est terminé pour vous.

Mrs. Hayes.

Madame Hayes.

Mrs. Hayes: I am pleased to have this dialogue with you. Like you, I am a proud Canadian. I am proud of my country, and I am a member of the 52%.

Mme Hayes: Je suis heureux de pouvoir discuter de ces questions avec vous. Comme vous, je suis fière d'être Canadienne. Je suis fière de mon pays, et je fais partie de ces 52 p. 100 des citoyens.

Mrs. Finestone: Good for us.

Mme Finestone: Tant mieux pour nous.

Mrs. Hayes: We've talked quite a bit about including values or terms in the definition of the Citizenship Act, in the oath or whatever. The term "multiculturalism" has occurred as a potential item on that list. I am sure you must have thoughts on that. I would like to talk about that and then ask you a specific question.

Mme Hayes: Nous avons beaucoup parlé d'inclure certaines valeurs aux conditions dans la définition de la Loi sur la citoyenneté, dans le serment d'allégeance, par exemple. Le terme «multiculturalisme» est un de ceux qu'on a envisagé d'inclure. Je suis certaine que vous avez votre idée là–dessus. Je souhaiterais que vous nous en fassiez part, après quoi, je vous poserai une question plus précise.

I would agree with you that multiculturalism is a reality in our society. As I said on a previous day—and from your look at me when you were saying it;. . . I don't necessarily agree with the policy. I guess that is why I am coming to you.

Je suis d'accord avec vous pour vous dire que le multiculturalisme est une réalité dans notre société. Comme je l'ai dit dernièrement—et à en juger d'après la manière dont vous me regardez après que vous l'ayez dit. . .je ne suis pas nécessairement d'accord avec la politique. C'est pourquoi je vous parle de cette question.

[*Texte*]

There were citizens and non-citizens phoning in to a local TV show I was involved in not that long ago. As far as I know, they were all from minority groups.

Mrs. Finestone: How could you tell that, Mrs. Hayes?

Mrs. Hayes: As far as I can remember, they said they had come into this country, or whatever. They identified themselves with minority groups.

Mrs. Finestone: I see.

Mrs. Hayes: They unanimously rejected the multicultural policy of funding that now exists. They said it is not necessary, and yet they expressed a true love for this country and their choice of being here.

I see a potential problem. Do you see a potential problem of including that term within the definition of our citizenship oath? Would you say that these folks are un-Canadian for suggesting that?

Mrs. Finestone: Thank you for the question. It gives me the opportunity, if I may, Madam Chairman, to do something I would be appreciative of being able to do for a moment.

• 1125

First of all, the word "multicultural" includes the full range of Canadians, from those of us who've been here for an awfully long time—forever—meaning the aboriginal peoples, including the Inuit people, to the francophones and anglophones, who were among the first to have settled Canada; the blacks, who came here and helped to build this country; and the Chinese, who came and built the railroad, along with the blacks. We've had Indo-Canadians here for over 100 years in the country.

The aboriginal peoples, who are patriarchal and matriarchal, have a multitude of languages—numbering 66, I think—amongst them, and language is an expression of culture.

So we're very multicultural. That's the first point. I believe the word "multicultural" has its place if it is understood in terms of the diversity it reflects.

Secondly, when you talk about funding—and I think you and I have tried to have this conversation before—the programs we undertake are not programs in what I call the four D's: the diet, the dance, the dress, and the dialect—some people call them dog-and-pony shows and this is ridiculous.

I was at the chamber of commerce the other night, I've worked with the Canadian Advertising Foundation, we are working with the Canadian Association of Chiefs of Police, and we are working with the Canadian multicultural health groups. We're working to ensure that the institutions that come about as a responsibility of the federal and provincial governments reflect, first of all, the people who people this country, through employment equity, the fairness of sharing, and so on; and secondly, that they reflect in their policies of hiring, placement, and service the people they address.

If you only see white bread and white rice, and if you only see white faces on the television screen, and only see whites doing the news analysis behind the screen, what kind of a picture are you getting? You're not getting a picture of Canada.

[*Traduction*]

Il n'y a pas si longtemps de cela, des citoyens et des non-citoyens ont téléphoné à une émission de télévision locale à laquelle je participais. À ma connaissance, ils étaient tous des membres de groupes minoritaires.

Mme Finestone: Comment le saviez-vous, madame Hayes?

Mme Hayes: Si mes souvenirs sont bons, ces personnes avaient déclaré qu'elles étaient venues au Canada et qu'elles appartenaient à des groupes minoritaires.

Mme Finestone: Je vois.

Mme Hayes: Elles étaient unanimement opposées à la politique multiculturelle de financement actuelle. Elles l'ont jugée inutile, ce qui ne les empêchait pas d'exprimer une affection véritable pour ce pays et la conviction d'avoir fait un bon choix.

Ne pensez-vous pas, comme moi, que l'on risque de créer un problème en incluant ce terme dans notre serment de citoyenneté? Pensez-vous que ces gens-là ne font pas preuve de civisme en tenant de tels propos?

Mme Finestone: Je vous remercie de votre question. Cela me donne l'occasion, si vous me le permettez, madame la présidente, de dire quelques mots sur un sujet important.

Premièrement, le mot «multiculturel» s'applique à toutes sortes de Canadiens, depuis ceux d'entre nous qui sont ici depuis très longtemps—depuis toujours—c'est-à-dire depuis les autochtones, y compris les inuit, jusqu'aux francophones et aux anglophones, qui ont été les premiers à s'établir au Canada; sans oublier les Noirs, qui sont venus ici pour nous aider à édifier ce pays; et les Chinois, qui sont venus construire la voie ferrée, avec les Noirs. Il y a plus d'un siècle qu'il y a des Indo-Canadiens dans ce pays.

Les peuples autochtones, qui sont patriarcaux et matriarcaux, utilisent une foule de langues—66, je crois—entre eux, et leur langage est une forme d'expression culturelle.

Nous sommes donc extrêmement multiculturels. Voilà mon premier point. J'estime donc que le mot «multiculturel» a sa place si l'on considère qu'il exprime cette diversité.

Deuxièmement, quand vous parlez d'aide financière—et je crois que nous avons toutes deux déjà essayé d'en parler—nos programmes n'ont rien à voir avec ce que j'appellerais les trois D plus 1: la diète, la danse, le dialecte et le costume—il y a des gens qui disent que c'est fait pour éblouir le public, mais c'est ridicule.

J'étais à la Chambre de commerce l'autre soir; j'ai travaillé avec la Fédération canadienne de la publicité, et nous oeuvrons également avec l'Association canadienne des chefs de police ainsi qu'avec des groupes multiculturels de protection de la santé. Nous faisons notre possible pour que les institutions dont les gouvernements fédéral et provinciaux sont responsables, soient, avant tout représentatives des habitants de ce pays, en respectant l'équité en matière d'emploi, de partage, etc., et deuxièmement, qu'elles le soient également dans leurs politiques de recrutement, de placement, et de services.

Si vous ne voyez que du pain blanc et du riz blanc, et uniquement des visages blancs à la télévision; si les seuls analystes présentateurs de nouvelles sont des blancs, quelle est l'image que cela vous donne du Canada? Certainement pas une

[*Text*]

Canada is a country made up of people like Mr. Nunez, who must come from a country that has a Latin background or a French background. I don't even know your country of origin, and you may have been born here.

Ah! Chilé, bon! Portuguésé ou espagnolé, bon!

There you go. I am saying to you that the reality of Canada consists of various cultures in the tapestry that's been woven, and it's magnificent. It has ups and downs, and valleys and streams, and colours that reflect our geography and our people. That's what multiculturalism is.

The programs we put together and that we finance are inter–cultural, cross–cultural, cross–racial, anti–hate, anti–race, and anti–hate bias. They are programs of institutional change for our police, our border patrols, our people at customs, and the police officers, health service agencies, and nurses and doctors so they don't give patients who come from other countries diets that would be the kind that... If you're a diabetic you would pick certain foods that you would think—perhaps from where your home is and where you live—should include white bread as the—

Mrs. Hayes: Never.

Mrs. Finestone: But just a minute. All right, you may hate that stuff, but you have to realize that when you're talking about a diet, it may have certain food qualities of carbohydrates and proteins, etc. Those can be found in a variety of sources.

Canadians like red meat. Lots of Canadians, however, do not eat red meat. Therefore, you have to know how you diversify a diet based on cultural background and cultural history—what you eat in your home and spices you can use.

I hope that explains it.

The Chairman: Minister, I hate to rush you, but we do have Mr. Jackson and Mr. Assad yet.

Mrs. Finestone: Sorry. I remember that you had your hand up over there.

Mr. Jackson: I have a philosophical question for you. I don't know if you've got an answer to it. Can you really define the word "equal", or is it a matter that it just is?

The Chairman: He likes short questions.

Mrs. Finestone: You make me think. I would have to be Hillel, standing on one foot and asking who am I? If I am, what am I? Well, now, am I equal? I am.

Ovid, it's a wonderful question. Coming from a black man of ancestry in the islands, I would say to you that you are equal because you are here—you have been recognized. Expression of appreciation for you as a person and your contribution to this society has put you into this House of Commons.

But I would say to you that very many—I have particular interest in and knowledge of the black English–speaking community of Montreal—are not equal. A few have been successful, but not enough. There is something wrong with the

[*Translation*]

image fidèle. Le Canada est un pays qui est fait de personnes telles que M. Nunez, qui doivent venir d'un pays d'origine latine ou française. Je ne sais même pas d'où vous venez; après tout, vous êtes peut–être né ici.

Ah Chilien, bon! Portugais ou Espagnol, bon!

Vous voyez. Je le répète, la fresque que représente le Canada est constituée par diverses cultures, et elle est magnifique. Elle a des hauts et des bas, des creux et des vagues, et des couleurs qui reflètent notre géographie et notre peuple. Voilà ce qu'est le multiculturalisme.

Les programmes que nous établissons et que nous finançons sont interculturels, transculturels, transraciaux; ils sont conçus pour lutter contre la haine, contre le racisme. Ce sont des programmes qui amènent des changements institutionnels pour notre police, pour nos patrouilles frontalières, pour nos douaniers, pour les agents de police, les organismes de soins de santé, les infirmières et les médecins, de manière à ce que ceux–ci ne soumettent pas les malades venus d'autres pays à des régimes alimentaires du genre de ce ceux qui... Si vous êtes diabétique, vous choisirez sans doute certains aliments qui devraient comprendre—peut–être en fonction de l'endroit où vous vivez—du pain blanc comme...

Mme Hayes: Jamais.

Mme Finestone: Un instant. D'accord, vous en avez peut–être horreur, mais il faut accepter le fait que lorsque vous parlez d'un régime alimentaire, il peut être composé de certains glucides et de certaines protéines, etc., dont il existe des sources diverses.

Les Canadiens aiment la viande rouge. Beaucoup d'entre eux n'en mangent cependant pas. Il faut donc savoir comment diversifier un régime alimentaire basé sur des traditions culturelles—ce que vous mangez chez vous et les épices que vous pouvez utiliser.

J'espère que cela explique ce que je voulais dire.

La présidente: Madame la ministre, je ne voudrais pas vous bousculer, mais nous avons encore M. Jackson et M. Assad à entendre.

Mme Finestone: Excusez–moi. Je me rappelle maintenant que vous avez levé la main.

M. Jackson: J'ai une question de principe à vous poser. Je ne sais pas si vous y aurez réponse. Pouvez–vous vraiment définir le mot «égal», ou c'est tout simplement quelque chose qui existe, et rien d'autre.

Le président: Il aime les questions très brèves.

Mme Finestone: Voilà matière à réflexion. Il faudrait que je sois comme Hillel, en équilibre sur un pied et se demandant qui suis–je? Si je suis, que suis–je? Bon, suis–je égal aux autres? Je le suis.

Ovid, voilà une merveilleuse question. Vous qui êtes noir d'origine antillaise, je vous dirais que vous êtes égal puisque vous êtes ici—on a reconnu ce que vous représentiez. C'est l'appréciation que l'on a pour vous, en tant que personne, et pour votre part à cette société qui fait que vous êtes aujourd'hui député.

J'ajouterai cependant qu'un très grand nombre de noirs—je connais particulièrement bien les noirs anglophones de Montréal et je m'intéresse beaucoup à eux—ne sont pas égaux. Quelques–uns ont réussi, mais ils ne sont pas suffisamment nombreux.

[*Texte*]

way we have received this community. There are others in identical circumstances that I could use, but I will use that community because it is visible and it can be acknowledged through the statistics of Canada that this community has not reached its potential.

[*Traduction*]

Nous n'avons pas fait ce qu'il fallait pour accueillir ce groupe. Je pourrais en utiliser d'autres, comme exemple, qui se trouvent dans une situation identique, mais j'emploierai celui de ce groupe parce qu'il est visible et que les statistiques du Canada prouvent qu'il n'a pas atteint son plein potentiel.

• 1130

It has all the intellectual possibilities but there is something wrong with the physical structure that has blocked access and has been racist in accepting applicants for jobs. It has had problems with housing and it has serious problems with education, and I would suggest to you that there is not equality there yet.

Toutes les possibilités lui ont été offertes sur le plan intellectuel, mais sur le plan pratique, le racisme des structures l'a empêché d'avoir accès à certains emplois. C'est un groupe qui a eu des problèmes de logement et de graves problèmes sur le plan éducatif et, à mon avis, l'égalité n'existe pas encore pour eux.

I would add in the same vein that the Canadian experiment—and it is an experiment, as the charter and our equality section only came in in 1982 and 1985. Those are things that we are evolving toward. I believe in the base of my heart that equality is the goal we are in the process of achieving, and it is the goal and the wish of most Canadians.

J'ajouterais dans la même veine que l'expérience canadienne... et il s'agit bien d'une expérience, puisque la charte et l'article sur l'égalité ne sont entrés en vigueur qu'en 1982 et 1985. C'est un objectif dont nous nous rapprochons. Je suis profondément convaincu que nous sommes sur le point d'atteindre cet objectif d'égalité, qui est d'ailleurs celui que visent et que souhaitent la plupart des Canadiens.

M. Assad (Gatineau—La Lièvre): Madame la ministre, on a beaucoup parlé du concept de multiculturalisme depuis quelques jours et il semble y avoir beaucoup de définitions et d'opinions différentes. Au départ, j'ai cru que le multiculturalisme était un programme pour surtout aider les néo-Canadiens à s'adapter et devenir citoyens à part entière de notre société. Cependant, au cours des années, le Programme de multiculturalisme a beaucoup été critiqué. On disait qu'au lieu d'encourager les gens à apprendre les deux langues officielles et de les aider à connaître les vraies valeurs du Canada, les fonds étaient plutôt destinés à des groupes.

Mr. Assad (Gatineau—La Lièvre): Madam Minister, for the last few days, we have talked a lot about the concept of multiculturalism and it seems to me that there are many different definitions and opinions about it. At first, I believed that multiculturalism was a program that was primarily aimed at helping new Canadians to adapt and to become full-fledged citizens of our society. However, with time, this program was subject to much criticism. People said that instead of being used to encourage people to learn both official languages and to help them appreciate the true Canadian values, the funds were mostly used for groups.

Selon vous, le Programme de multiculturalisme ne devrait-il pas aider seulement les néo-Canadiens?

According to you should the Multiculturalism Program be only used to help new Canadians?

Mme Finestone: Non, pour ma part, ce ne serait pas acceptable. Il faut retourner en arrière et regarder le rapport de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, le rapport Laurendeau-Dunton. De cela a découlé l'angoisse des Canadiens et des Canadiennes qui étaient ni de souche francophone ni de souche britannique et qui se voyaient rejeter par le rapport de cette Commission. La question du multiculturalisme a alors été soulvée. En 1972, monsieur Trudeau a vu la nécessité d'intégrer toutes les personnes comme vous et moi, Mark. Je vous ai déjà dit que nous sommes ici depuis le XVIII^{e} siècle et que je ne suis ni francophone ni anglophone. Je suis Canadienne à part entière et je veux être perçue comme telle.

Mrs. Finestone: No, I would find that unacceptable. We must go back to the Laurendeau-Dunton report on bilingualism and biculturalism. That is the root of the anguish of Canadians who were of neither French nor British stock and who felt that the report of this Commission meant their rejection. That is when the question of multiculturalism was raised. In 1972, Mr. Trudeau felt it was necessary to include all people like you and me, Mark. I already told you that we've been here since the 18th century and that I'm neither a francophone nor an anglophone. Yet I am a full-fledged Canadian and I want to be perceived as such.

La politique du Programme de multiculturalisme a deux ou trois volets. Le premier est, bien sûr, d'assurer l'intégration à part entière de tous les nouveaux arrivants car l'immigration et la citoyenneté commencent le processus, et le programme de multiculturalisme et la politique assurent une continuité pour s'assurer que les nouveaux arrivants sont bien reçus, bien acceptés par la communauté et qu'ils se sentent bien dans leur peau au Canada.

The Multiculturalism Program has two or three parts. The first one aims at a full integration of all new immigrants: Immigration and Citizenship start the process then the Multiculturalism Program and our policies ensure the necessary continuity so that these people are well accepted by the community and feel comfortable in Canada.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1135

Deuxièmement, si la société qui les reçoit—*the mainstream*—n'est pas prête à les accueillir, n'est pas prête à les comprendre, n'est pas prête à les respecter... Bref! Il n'est pas nécessaire de leur dire *I love you*, mais au moins qu'on les respecte, pour ce qu'ils sont et parce qu'ils veulent être partie intégrale de la société canadienne.

Troisièmement, il est important qu'ils comprennent les valeurs que nous nous sommes données comme société, et pour lesquelles nous avons voté... Toute la question de la haine n'est pas acceptable. Toute la question de

—I don't know how you say sexual mutilation, gender mutilation—

ce qui est ici...

Une voix: Cela ne se traduit pas.

Mme Finestone: Cela ne se traduit pas?

I wish it would never get done. If I ever find anyone who does, out they go.

Bref! Tout cela n'est pas acceptable.

On met sur pied des programmes et on utilise les instruments d'éducation, de sensibilisation, de formation dans nos écoles. Les professeurs les utilisent pour faire comprendre aux jeunes ce que veut dire le mot racisme; ce que c'est *bigotry*—en français, je ne sais pas comment on dit *bigotry*—mais *anyway*, tout cela fait partie des actions que nous avons prises.

La dernière chose que je voudrais apporter à votre attention, madame Bethel et monsieur Assad, c'est que le multiculturalisme est une valeur économique incroyable. Cela représente toutes les cultures, toutes les langues et tous les pays où l'on veut faire affaire. Le mot *business*, c'est international, c'est multiculturel, et nous avons du personnel pour remplir ces tâches. C'est fantastique comment on peut utiliser les langues, les talents, ainsi que la culture qu'on retrouve parmi ceux qui nous viennent des quatre coins du monde.

The Chairman: Thank you very much, Madam Minister. We really appreciate the time you've spent helping us integrate multiculturalism into citizenship—

Mrs. Finestone: Into the business of Canada.

The Chairman: —and into our deliberations on the Citizenship Act. It has been most useful. I thank you for that.

Mrs. Finestone: Thank you for the invitation.

The Chairman: Members of the committee, we now have as our witness Mr. Bains of the Communist Party of Canada. Mr. Bains is the national leader of the Communist Party of Canada. He was born in India and emigrated to Canada in 1959. He has pursued his post-graduate studies in microbiology at UBC and he's taught at Trinity College in Dublin. He was a founding member of the Communist Party of Canada in 1970 and has been its leader ever since.

Welcome, Mr. Bains. We're hoping you can give us your message in 10 minutes or so and then we will have questions.

Secondly, if the mainstream society that should welcome them is not ready to do so, is not ready to understand them, nor to respect them. . .etc.! You don't have to tell them *I love you*, but at least, we should respect them for what they are and for the fact that they want to fully take part to the Canadian society.

Thirdly, it is important that they understand the values of our society, for which we have voted... That whole hate business is unacceptable. That whole business about

...Je ne sais pas comment on dit en français *sexual mutilation, gender mutilation*...

what is here...

An hon. member: You can't translate it.

Mrs. Finestone: You can't translate it?

Je voudrais tant que cela ne se produise jamais. Si j'apprends jamais que quelqu'un le fait, c'est la porte de sortie.

Anyway! All this is totally unacceptable.

We set up programs and we use various instruments of education, awareness, training in our schools. Teachers use them to make their young peoples understand what the word racism means; what is *bigotry*—I don't know what you call it in french—but, it's all part of the actions we have taken.

The last thing I would like to call your attention to, Mrs. Bethel and Mr. Assad, is that multiculturalism has a tremendous economic value. It also represents all the cultures, all the languages and all the countries in which we want to do business. The word "business", is international, it is multicultural, and we have the right people to do all this work. It's incredible how we can use the languages, the talents, as well as the culture of these people who came to us from all corners of the world.

La présidente: Merci beaucoup, madame la ministre. Nous vous remercions vivement d'avoir bien voulu venir ici pour nous aider à intégrer le multiculturalisme à la citoyenneté...

Mme Finestone: À la vie économique du Canada.

La présidente: ...ainsi qu'à nos délibérations sur la Loi sur la citoyenneté. Votre participation a été très utile. Je vous en remercie.

Mme Finestone: Je vous remercie de votre invitation.

La présidente: Mes chers collègues, nous allons maintenant entendre M. Bains, du Parti communiste du Canada. M. Bains est le chef national de ce parti. Il est né en Inde et a immigré au Canada en 1959. Il a poursuivi ses études supérieures en microbiologie à l'Université de la Colombie-Britannique et il a enseigné au Trinity College, à Dublin. Il est membre fondateur du Parti communiste du Canada, créé en 1970, et est, depuis, à la tête de celui-ci.

Soyez le bienvenu, monsieur Bains. Nous espérons qu'il ne vous faudra pas plus d'une dizaine de minutes pour nous présenter votre exposé; après quoi, nous aurons des questions à vous poser.

[*Texte*]

Mr. Hardial Bains (Leader, Communist Party of Canada): Madam Chairperson, I have a proposal that the hon. members look at the brief, copies of which I have given to the secretary, and I will just elaborate on one or two points.

It is extremely difficult to address this question of citizenship because it merely deals with the immigrants. It doesn't deal with the actual citizens of Canada. It only deals with the processes involved in the naturalization process. As a result, it is prone to different interpretations, and actually in many ways the immigrants are faced with a certain kind of discrimination that goes back to the colonial days.

• 1140

For instance, during the beginning days of the legislation on citizenship, the issue was what citizen can be a desirable citizen? A question of values arose, and more often than not the values of the colonizers were considered the best values. It seems that the honourable Minister Marchi has presented at this time also, and was proposing a preamble based on those kinds of values.

I think it is time Canada had modern values based on the experience of the 20th century, which are based on the modern concepts of human rights. They should speak in objective terms as to what equality is, what body politic is in terms of equality as well as in the economic sense, and so on and so forth.

It is very hard to speak about citizenship when there is actually no citizenship law. I think this is one of the great problems this standing committee is going to face, because normally a citizenship law will be one that would then determine what kind of things are required of potential citizens or those who want to naturalize.

In the absence of such a citizenship law, how is it possible that immigrants can be called upon to go through a whole process when many times this process takes many years? In my own case, because of the conceptual values and so on, I was deprived of citizenship for 24 years.

In this respect, one of the things the standing committee has not taken up, which in my estimation is very important, is that police are still involved in assessing whether a potential immigrant can be a citizen or not.

In my case, a secret report was given for 24 years because I was a communist coming from India, and for no reason whatsoever citizenship was denied. If there was a citizenship law, then Canada would have to say that they will have to ban the Communist Party. In other words, no Canadian citizen could by rule of law become a communist. Only then could an immigrant be denied that citizenship.

In my opinion, there is also another problem, and that is the rule of law. As soon as an immigrant comes to Canada, he or she has to adapt to a rule of law. This is fine. It's the proper way to do things. But in this case there are laws that are only specific for immigrants. This is where the rule of law itself comes into contradiction with an immigrant's quest to naturalize himself or herself as a Canadian citizen.

[*Traduction*]

M. Hardial Bains (chef, Parti communiste du Canada): Madame la présidente, je propose que les honorables membres utilisent le mémoire dont j'ai remis quelques exemplaires à la secrétaire, car j'ai l'intention de ne m'attarder que sur un ou deux points.

Il est extrêmement difficile de discuter de cette question de citoyenneté car elle concerne seulement les immigrants. Il n'y est pas question des véritables citoyens du Canada. On ne s'occupe que des procédés de naturalisation. De ce fait, le document se prête à des interprétations différentes et les immigrants sont en fait en butte à certaines discriminations à divers égards qui remontent à l'époque de la Colonie.

Par exemple, lorsqu'on a commencé à s'occuper de la législation sur la citoyenneté, on s'est demandé quel type de citoyen pouvait constituer un citoyen souhaitable. On devait pour cela porter des jugements de valeur et la plupart du temps ce sont les valeurs des colonisateurs qui étaient considérées comme les meilleures. Il semble que l'honorable Marchi a présenté également à l'heure actuelle, et a proposé un préambule se fondant sur ce genre de valeurs.

Je pense qu'il est temps que le Canada se dote de valeurs modernes, se fondant sur l'expérience du XX^{e} siècle et sur la conception moderne des droits de la personne. Ces valeurs devraient donner une description objective de l'égalité, du corps politique en matière d'égalité aussi bien qu'en matière d'économie, etc.

Il est très difficile de parler de citoyenneté alors qu'il n'existe pas vraiment de loi sur la citoyenneté. C'est, à mon avis, l'un des gros problèmes que va rencontrer le Comité permanent parce qu'une loi sur la citoyenneté devrait préciser ce qu'on exige des éventuels citoyens ou de ceux qui cherchent à obtenir la naturalisation.

En l'absence d'une telle loi sur la citoyenneté, comment peut-on demander aux immigrants de passer par tout un processus alors que, bien souvent, ce processus prend des années? Dans mon propre cas, en raison de valeurs idéologiques et autres, j'ai été privé de la citoyenneté pendant 24 ans.

À cet égard, l'une des choses que le Comité permanent n'a pas encore abordé et qui, à mon avis, est très importante, est le fait que la police continue à participer à l'opération d'évaluation permettant de juger si un immigrant éventuel peut ou non devenir citoyen canadien.

Dans mon cas, un rapport secret a été donné il y a 24 ans parce que j'étais communiste et que je venais d'Inde, et la citoyenneté m'a été refusée sans aucune raison. S'il y avait une loi sur la citoyenneté, le Canada devrait dire qu'il va falloir interdire le Parti communiste. Autrement, aucun citoyen canadien ne pourrait devenir communiste par la règle de droit. Ce ne serait qu'alors qu'on pourrait refuser la citoyenneté à un immigrant.

À mon avis, il y a aussi un autre problème, qui est celui de la règle de droit. Dès qu'un immigrant arrive au Canada, il ou elle doit s'adapter à la règle de droit. C'est bien. C'est ainsi qu'il faut faire. Mais dans ce cas, il y a des lois qui ne valent que pour les immigrants. C'est à cet égard que la règle de droit elle-même s'oppose à la demande de l'immigrant qui veut obtenir la naturalisation pour devenir citoyen canadien.

[*Text*]

As is quite well–known in Canada, in terms of citizenship rights there are various considerations that are not quite democratic. A person's language or religion can be considerations. There is a hierarchy of rights. When an immigrant faces this question of becoming a citizen, he or she will have to face this discrimination.

In my opinion, it is very important that these questions be addressed by the standing committee, because the question of citizenship is not merely a Canadian question, it is a question worldwide in the 20th century. Millions of people have been thrown out of their homes. They're literally blown to the wind, seeking refuge in various countries. How Canada receives these people will also determine how they're received in other places.

• 1145

In other words, Canada can set a precedent whereby immigrants face considerations that are democratic, that are without any prejudice, that are consistent with modern definitions of the rule of law.

In my opinion, the material that is presented is extremely inadequate because it provides no modern definitions of citizenship. It does not compare the question of citizenship with other countries. For example, in the U.S. there is such a thing as a citizenship law. There are other countries where citizenship laws also exist. So for an immigrant to become naturalized is quite a normal process.

Madam Chairperson, the last thing I would like to emphasize is that the material presented doesn't even take into consideration the experience of the 20th century. In order to speak of going forward into the 21st century, I think this standing committee has an obligation toward not only the people of Canada but on a world scale, to set a precedence on how modern citizenship law operates.

In this respect, of course, I think the standing committee would do well to recommend to the Prime Minister that the Prime Minister open the question of the Constitution, the fundamental law, because the Citizenship Act is merely enabling legislation. If there is no fundamental law of citizenship in the Constitution, how is it possible to have enabling legislation? This is one of the key questions to which I think the standing committee ought to address itself.

Finally, as we have seen in the past, there is discrimination on the basis of ideology and politics. In order to defend the right to freedom of conscience and expression, assembly and so on, it is very important that the Citizenship Act should not have a preamble. It should not have any requirement for oath. It should not speak about values in a way that can be condemned as anti–democratic and racist.

In my view, the standing committee does not take into consideration that we are living in a new world since the collapse of eastern Europe, where the so–called communists with a human face had concocted definitions of people with a deviance; that is, those who disagreed with them ideologically and politically were called ideological and political deviants and persecuted. The proposal for a preamble here—that is, an emphasis on values and so on—will also create those kinds of

[*Translation*]

On sait très bien au Canada que, pour ce qui est des droits relatifs à la citoyenneté, il y a diverses considérations qui ne sont pas tout à fait démocratiques. On peut notamment tenir compte de la langue ou de la religion de l'intéressé. Il y a une hiérarchie des droits. Lorsqu'un immigrant essaie de devenir citoyen canadien, il ou elle sera en butte à cette discrimination.

À mon avis, il est très important que le Comité permanent s'occupe de ces questions, car le sujet de la citoyenneté n'est pas une question purement canadienne, c'est une question mondiale au XX^{e} siècle. Des millions de personnes ont été forcées de quitter leur pays. Elles sont littéralement portées par le vent et cherchent refuge dans divers pays. La réception que recevront ces personnes au Canada déterminera aussi la façon dont elles seront reçues ailleurs.

En d'autres termes, le Canada peut établir un précédent en montrant que les demandes d'immigration sont traitées en fonction de considérations démocratiques, libres de tout préjugé, et correspondant aux définitions modernes de la règle de droit.

À mon avis, le document présenté est tout à fait inapproprié puisqu'il n'offre pas de définition moderne de la citoyenneté. Il ne compare pas la question de la citoyenneté avec d'autres pays. Par exemple, aux États–Unis, il existe une loi sur la citoyenneté. Une telle loi existe également dans d'autres pays. La naturalisation d'un immigrant est donc un processus normal.

Madame la présidente, la dernière chose que j'aimerais signaler, c'est que le document présenté ne tient pas compte de l'expérience du XX^{e} siècle. Pour pouvoir parler d'avancer vers le XXI^{e} siècle, j'estime que le comité permanent a l'obligation non seulement envers la population canadienne, mais également envers la population mondiale, d'établir un précédent en montrant comment s'applique la Loi sur la citoyenneté.

A cet égard, je pense, bien entendu, que le comité permanent serait bien avisé de recommander au premier ministre qu'il ouvre la question de la Constitution, la loi fondamentale, parce que la Loi sur la citoyenneté n'est qu'une loi habilitante. S'il n'y a pas de loi fondamentale de la citoyenneté dans la Constitution, comment peut–on avoir une loi habilitante? Je crois que c'est l'une des questions importantes que le comité permanent devra traiter.

Enfin, comme nous l'avons vu dans le passé, il y a discrimination dans le domaine de l'idéologie et de la politique. Pour défendre le droit à la liberté de conscience, d'expression et de réunion, etc., il est très important que la Loi sur la citoyenneté n'ait pas de préambule. Elle ne devra pas exiger de serment. Elle ne devra pas parler de valeurs d'une manière qui pourrait être condamnée parce qu'elle est anti–démocratique et raciste.

À mon avis, le comité permanent ne tient pas compte du fait que l'on vit dans un nouveau monde depuis l'écroulement de l'Europe de l'Est où les soi–disant communistes à visage humain avaient concocté des définitions de personnes souffrant de déviationnisme, c'est–à–dire que ceux qui n'étaient pas d'accord avec eux sur le plan idéologique et politique étaient étiquetés des déviationnistes idéologiques et politiques et étaient persécutés. C'est ce genre de déviations que l'on va créer avec

[*Texte*]

deviations. I'm quite certain, considering my opinions and the opinions of the Hon. Sergio Marchi, that I will deviate from him and there will be many others who will be such deviationists.

This standing committee, in my view, should address these problems. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Bains.

Who would like to ask questions? My list has Mr. Assad, Mr. Assadourian and Mr. Nunez. Does anyone else wish to question? Members of the committee, we have about 12 minutes left. That would be about four minutes each. Mr. Assad.

Mr. Assad: In page 4 of your brief, 2(a), I would like a clarification there. You say ideological and political considerations must be a basis for granting or depriving—

Mr. Bains: Must not be.

Mr. Assad: Could you expand on that, please?

• 1150

Mr. Bains: Just to give you my own example, I became a member of the Community Party here in 1970. I was denied citizenship because of these considerations. A secret report was presented by the RCMP against me, claiming that I was a security risk because of my ideological and political considerations. So this clause says that these should not be the considerations for granting citizenship for anyone, because in Canada there are no such laws prohibiting the existence of communists or anyone on the basis of ideological and political considerations. So because this is not the case within the country, an immigrant should not be persecuted on this basis.

As you know, all over the world—including Canada, Britain, the U.S. and others—they actually participate in a very big scandal that is bringing into the country Fascists, those who have committed crimes during the Second World War, and that is also for ideological and political considerations. Those people who were useful for them were given immigration and citizenship and those who they were opposed to were persecuted. The reference is to this.

Mr. Assad: And just briefly, there's another here where "all those who as a result of previous citizenship provisions or suffered at the hands of the political police should be compensated".

Mr. Bains: Yes.

Mr. Assad: When you say "political police", who are you referring to, in the countries of their origin?

Mr. Bains: No, I'm speaking about the Royal Canadian Mounted Police and I'm speaking about the findings of the McDonald commission on the RCMP wrongdoing. I am one of the victims who was deprived of citizenship for 24 years and there is a whole documentation of what was done against me and against my comrades, against the party, by the RCMP. Even today members of the party and party offices are illegally wiretapped. These are very important questions, in my view. If

[*Traduction*]

un préambule qui insiste sur les valeurs, etc. Je suis tout à fait certain, étant donné mon opinion et celle de l'hon. Sergio Marchi, que je vais dévier par rapport à sa ligne de pensée et que de nombreuses autres personnes seront également des déviationnistes dans ce sens.

Le comité permanent devrait à mon avis s'occuper de ces problèmes. Merci beaucoup.

La présidente: Merci, monsieur Bains.

Voulez-vous poser des questions? J'ai sur ma liste M. Assad, M. Assadourian et M. Nunez. Quelqu'un d'autre souhaite-t-il poser des questions? Chers collègues, il nous reste environ 12 minutes, ce qui fait environ 4 minutes chacun. Monsieur Assad.

M. Assad: J'aimerais avoir des précisions sur le paragraphe 2(2) de la page 4 de votre exposé. Vous dites que des considérations idéologiques et politiques doivent être à la base de l'octroi ou du refus. . .

M. Bains: Ne doivent pas.

M. Assad: Pourriez-vous préciser?

M. Bains: Pour vous citer mon exemple personnel, je suis devenu membre du Parti communiste ici en 1970. On m'a refusé la citoyenneté en raison de cela. Un rapport secret a été envoyé à la GRC contre moi où il était dit que je présentais un risque pour la sécurité en raison de mes convictions idéologiques et politiques. Cet article indique que de telles considérations ne devraient pas entrer en ligne de compte pour accorder la citoyenneté à qui que ce soit, car au Canada il n'existe pas de loi qui interdise les communistes ou quiconque d'autre pour des raisons idéologiques et politiques. Étant donné que ce n'est pas le cas dans le pays, on ne devrait pas persécuter un immigrant pour ces mêmes raisons.

Comme vous le savez, dans le monde entier,—y compris au Canada, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et dans d'autres pays—, on participe à un très gros scandale en faisant venir dans le pays des fascistes, c'est-à-dire ceux qui ont commis des crimes pendant la Seconde Guerre mondiale, et cela encore pour des raisons idéologiques et politiques. Ceux qui peuvent être utiles sont devenus immigrants et citoyens et ceux auxquels on s'oppose ont été persécutés. C'est de cela que je voulais parler.

M. Assad: Je vous signale brièvement cette autre phrase: «tous ceux qui, à la suite de dispositions antérieures relatives à la citoyenneté ou qui ont eu à pâtir de la police politique devraient être indemnisés.»

M. Bains: Oui.

M. Assad: Lorsque vous parlez de «police politique», de qui voulez-vous parler, de celle de leur pays d'origine?

M. Bains: Non, je veux parler de la Gendarmerie royale du Canada et des conclusions de la Commission McDonald selon lesquelles la GRC a commis des actes illicites. Je suis l'une des victimes qui a été privée de sa citoyenneté pendant 24 ans et il y a un tas de documents montrant ce que la GRC a fait contre moi, contre mes camarades, contre le parti. Aujourd'hui encore, les membres et les bureaux du parti font illégalement l'objet d'écoute électronique. Ce sont, à mon avis, des questions très

[*Text*]

Canada is to emerge into modern times with a modern democracy, if it is to be true to its image abroad, it must defend human rights at home. That's what this is referring to.

Mr. Assadourian: In the 1920s Lenin was quoted as saying in response to the question, would you allow other parties in this communist regime you have, yes, but on one condition only—and that condition was that the communist party rules and that the other parties or party leaders go to jail. You've stated here many values: citizenship, the rule of law, citizenship law, rights and freedom, immigration law, democratic rights. Did you ever find these rights in any communist country you lived in or visited in the past 20 years?

Mr. Bains: I would like to point out to the hon. member that the constitution of the Union of Soviet Socialist Republics, which was passed in 1936, has been considered the most advanced democratic constitution. Besides this phrase that you have taken up, which does not prove anything, Russia was the first country to give a modern definition to citizenship and eliminated even the social stigma of illegitimate individuals. The first law passed after 1917 was to declare that all those people who were in Russia at that time, whether born legitimately or illegitimately, whether men or women, belonging to any race or religion, were citizens of Russia.

Mr. Assadourian: How many political parties can you name in a communist country now—in China or North Korea—that give you the freedom of these values you mentioned here?

Mr. Bains: Just a minute, the question of how many political parties there are in any one country is not a question of citizenship.

Mr. Assadourian: No, we're talking about the values of citizenship.

Mr. Bains: We are speaking about citizenship and values connected with that, and in this context it is very important that one should not look at what is the propaganda done by those who are anti–democratic. One has to look at the precise context in which the situation operates. For instance, you might ask me what they are.

• 1155

Mr. Assadourian: No, we ask the questions here. I'm asking you to name a political party that exists today in any communist country you know of and that gives you the freedom and values you mentioned you want us to incorporate in our citizenship here.

Mr. Bains: First of all, I would just like to comment that you don't know anything about the Communist Party of Canada because—

Mr. Assadourian: Answer my question.

The Chairman: Please answer the question.

Mr. Assadourian: Either yes or no.

The Chairman: Mr. Assadourian, please allow him to answer.

[*Translation*]

importantes. Si le Canada doit aborder l'époque moderne avec une démocratie moderne, s'il veut vraiment être fidèle à son image à l'étranger, il doit défendre les droits de la personne sur son propre territoire. C'est ce que cela veut dire.

M. Assadourian: Dans les années vingt, à la question de savoir s'il autoriserait d'autres partis sous le régime communiste, Lénine aurait répondu: «Oui, mais à la seule condition que le parti communiste gouverne et que les autres partis ou leurs chefs aillent en prison.» Vous avez mentionné ici de nombreuses valeurs: la citoyenneté, la règle de droit, la Loi sur la citoyenneté, les droits et libertés, la Loi sur l'immigration, les droits démocratiques. Avez–vous constaté l'existence de tels droits dans un pays communiste où vous avez vécu ou que vous avez visité au cours des 20 dernières années?

M. Bains: Je signalerais à l'honorable député que la Constitution de l'Union des républiques socialistes soviétiques, qui a été adoptée en 1936, était considérée comme la constitution démocratique la plus avancée. En dehors de la phrase que vous avez reprise, et qui ne prouve rien, la Russie a été le premier pays à donner une définition moderne du terme «citoyenneté» et elle a même éliminé la flétrissure sociale que comportait l'illégitimité. La première loi adoptée après 1917 proclamait que tous ceux qui se trouvaient en Russie à l'époque, qu'ils fussent enfants légitimes ou illégitimes, hommes ou femmes, de quelque race ou religion que ce soit, étaient des citoyens russes.

M. Assadourian: Combien de partis politiques pouvez–vous citer dans un pays communiste actuel—en Chine ou en Corée du Nord—qui accordent la liberté garantie par les valeurs que vous mentionnez?

M. Bains: Un instant. Le fait de savoir combien de partis politiques il y a dans un pays donné ne relève pas de la citoyenneté.

M. Assadourian: Non, nous parlons des valeurs de la citoyenneté.

M. Bains: Nous parlons de la citoyenneté et des valeurs qui s'y rattachent et, à cet égard, il est très important de ne pas tenir compte de la propagande de ceux qui sont anti–démocratiques. Il faut tenir compte du contexte exact de chaque situation. Par exemple, vous pourriez me demander ce qu'ils sont.

M. Assadourian: Non, c'est nous qui posons les questions. Je vous demande de me citer un parti politique qui existe à l'heure actuelle dans un pays communiste que vous connaissez, qui vous reconnaît la liberté et les valeurs que vous avez mentionnées et que vous souhaitez intégrer à notre loi sur la citoyenneté.

M. Bains: Tout d'abord, permettez–moi simplement de vous dire que vous ne connaissez rien au Parti communiste du Canada parce que. . .

M. Assadourian: Répondez à ma question.

La présidente: Veuillez répondre à la question.

M. Assadourian: Dites oui ou non.

La présidente: Monsieur Assadourian, permettez–lui de répondre.

[*Texte*]

Mr. Bains: I'm answering the question by creating the context so the answer can be understood. For example, if the hon. member had known the party, we were the first one to oppose the communist party of the Soviet Union under Krushchev for violating the democratic principles.

In this same fashion, if the hon. member is familiar with my writings, I am the one who is saying it is not just a question of political parties. Modern policy means it's the people who must come to power. In this respect there is no country in the world, whether a party calls itself communist or otherwise, where such rights exist.

Within Canada itself, where you have a Constitution coming from the colonial days—

Mr. Assadourian: I don't think we should give the witness the forum here to speak up on personal ideology. We're asking questions. We've got to have the answer. Either yes or no. That's it.

The Chairman: Mr. Assadourian, I'll ask the question. As I understand the question, Mr. Assadourian has asked you to tell him which communist country has lived up to the ideals you're expressing here. Is that fair?

Mr. Bains: Excuse me, Madam Chairperson. If somebody was to raise something that doesn't exist, how do you reply?

The Chairman: As I understand your answer, Mr. Bains, there isn't yet any communist country in this world that lives up to these ideals.

Mr. Bains: This is not the question. The question is—

The Chairman: The question is his. The answer is yours.

Mr. Bains: Yes, but I can only answer by elaborating on and taking things from real life.

The Chairman: I'll rephrase his question one more time. Is there a communist country in this world that lives up to the ideals you have espoused? I think that's a yes or a no.

Mr. Bains: All right, the answer is that there was a country called the Soviet Union under Lenin and Stalin. Until he died, Stalin was alive. There's the answer.

The Chairman: Thank you. I think that's your answer, Mr. Assadourian.

M. Nunez: Vous parlez français?

Vous avez mentionné votre état. Vous avez été privé ou empêché d'obtenir la citoyenneté pendant 24 ans. Est-ce que vous connaissez d'autres cas où, pour des considérations politiques, la citoyenneté a été refusée?

Mr. Bains: Yes, at that time there were six other individuals who were denied citizenship on political grounds. There are many cases where citizenship was delayed for ideological and political reasons.

Mr. Nunez: For how long?

[*Traduction*]

M. Bains: Je réponds à la question en la situant dans son contexte pour que ma réponse soit bien comprise. Par exemple, si le député connaissait le parti, il saurait que nous avons été les premiers à nous opposer au parti communiste de l'Union soviétique à l'époque de Khrouchtchev et à l'accuser de violer les principes démocratiques.

De la même façon, si le député connaissait mes écrits, il saurait que j'affirme que ce n'est pas une simple question de parti politiques. La politique moderne signifie que c'est le peuple qui doit détenir le pouvoir. À cet égard, il n'y a aucun pays au monde, que le parti s'appelle communiste ou autre, ou de tels droits existent.

Au Canada même, où il y a une constitution qui date de l'époque de la colonie. . .

M. Assadourian: Je ne pense pas que nous devrions permettre au témoin de profiter de cette tribune pour nous parler de son idéologie personnelle. Nous posons des questions. Il nous faut une réponse. C'est oui ou non. C'est tout.

La présidente: Monsieur Assadourian, je vais poser la question. Si j'ai bien compris, monsieur Assadourian vous a demandé de lui dire quel pays communiste respecte les idéaux dont vous parlez. Est-ce bien cela?

M. Bains: Je vous demande pardon, madame la présidente. Si quelqu'un parle de quelque chose qui n'existe pas, comment répondriez-vous?

La présidente: Si je comprends bien votre réponse, monsieur Bains, il n'existe pas encore un pays communiste au monde qui respecte ces idéaux.

M. Bains: Ce n'est pas la question. La question est. . .

La présidente: C'est lui qui pose la question. C'est vous qui répondez.

M. Bains: Oui, mais je ne puis répondre qu'en partant de la réalité.

La présidente: Je vais reformuler la question encore une fois. Y a-t-il un pays communiste au monde qui respecte les idéaux que vous avez faits vôtres? Je crois que vous devez répondre par oui ou non.

M. Bains: Très bien. La réponse est qu'il y avait un pays qui s'appelait l'Union soviétique gouverné par Lénine et Staline. Jusqu'à sa mort, Staline était en vie. Voilà la réponse.

La présidente: Merci. Je crois que vous avez votre réponse, monsieur Assadourian.

Mr. Nunez: Do you speak french?

You mentioned your situation. Were you deprived of prevented from obtaining your citizenship for 24 years. Do you know of any other cases where, for political considerations, citizenship was denied?

M. Bains: Oui, à l'époque il y avait six autres personnes à qui on avait refusé la citoyenneté pour des raisons politiques. Il y a de nombreux cas où on a tardé à accorder la citoyenneté pour des raisons idéologiques et politiques.

M. Nunez: Pendant combien de temps?

[*Text*]

Mr. Bains: For quite a long time. One of my own comrades, who came from the U.S., Professor Wahlstein, was denied citizenship for a very long time. In the same way, Professor Marsha Forest's citizenship was delayed. The citizenship of another professor at McGill University was denied, delayed for a long time. I can give a number of other examples.

Mr. Nunez: What was the answer from Citizenship and Immigration, from the government? Why did they refuse to grant the citizenship?

Mr. Bains: In 1970 when there was a Liberal government, I received a one–line letter saying I was a security risk to Canada. Afterwards when the Conservatives came, I was sent a letter that said proceedings were beginning under new legislation and that I had to appear and explain and answer various questions. That process was never completed.

• 1200

Then in 1988, 77 parliamentarians and senators from Brazil sent a letter to the Canadian ambassador demanding an explanation as to why citizenship was not granted to me. For reasons unknown to me I was literally commandeered on September 20, 1988, and citizenship was handed over to me.

Mr. Nunez: What kind of compensation are you looking for?

Mr. Bains: This issue has to be dealt with in terms of the category of crimes against humanity. Hon. members should realize that when a person is not provided citizenship.

In Canada there are many other implications. For instance, my wife was not given immigration. My parents could not even visit here. I could not leave and participate fully in a visit in any part of the world because of this situation that was imposed on me. At the same time there is discrimination in terms of jobs and so on.

When a person is condemned in this way, a whole number of things happen to that person, and it is very important that such things should be investigated. But the McDonald commission report on RCMP wrongdoing actually elaborates on what was done directly by RCMP against me and other people. One of these things was to fraudulently submit a tax statement to the revenue department in order to implicate me with some criminal activity, and so on.

I was also arrested on trumped–up charges that I was trying to bring illegal immigrants to the country and so on and so forth, a whole series of things that have happened.

A country that rightly proclaims itself broadly democratic should engage its democracy here as well. For this reason, it is important that those people should be punished and victims should be compensated.

Mr. Nunez: Finally, you are proposing a provision in the new regulation to elect a citizenship committee. Could you elaborate on that?

Mr. Bains: The Citizenship Act up to now, as well as other provisions, directly intervenes with the assessment of a citizen by his or her potential peers. So to elect a citizenship committee, say, on a city or provincial basis will put the potential citizens in

[*Translation*]

M. Bains: Assez longtemps. L'un de mes camarades venu des États–Unis, le professeur Wahlstein, s'est vu refuser la citoyenneté pendant très longtemps. De même, on a tardé à donner la citoyenneté au professeur Marsha Forest. On a refusé de l'accorder à un autre professeur de l'Université McGill en faisant traîner les choses très longtemps. Je pourrais donner plusieurs autres exemples.

M. Nunez: Quelle a été la réponse de Citoyenneté et Immigration, du gouvernement? Pourquoi a–t–on refusé d'accorder la citoyenneté?

M. Bains: En 1970, alors que le Parti libéral était au pouvoir, j'ai reçu une lettre d'une seule ligne disant que je constituais un risque pour la sécurité du Canada. Par la suite, lorsque les Conservateurs sont arrivés au pouvoir, on m'a envoyé une lettre disant que les démarches étaient reprises en vertu d'une nouvelle loi et que je devais comparaître pour m'expliquer et répondre à plusieurs questions. Le processus n'a jamais abouti.

Puis, en 1988, 77 députés et sénateurs brésiliens ont envoyé une lettre à l'ambassadeur du Canada demandant pourquoi on ne m'accordait pas la citoyenneté. Pour des raisons que j'ignore, on m'a littéralement réquisitionné le 20 septembre 1988 et on m'a octroyé la citoyenneté.

M. Nunez: Quel genre d'indemnisation recherchez–vous?

M. Bains: Il faut traiter cette question dans le cadre de la catégorie des crimes contre l'humanité. Il faut que les députés sachent cela lorsqu'on refuse la citoyenneté à quelqu'un.

Au Canada, cela a de nombreuses autres répercussions. Par exemple, ma femme n'a jamais pu immigrer. Mes parents n'ont jamais pu me rendre visite ici. Je ne pouvais pas quitter le pays pour visiter une partie quelconque du monde en raison de cette situation qui m'était imposée. Cela entraîne également des mesures discriminatoires en fait de travail, etc.

Lorsqu'une personne est condamnée de cette façon, toute une série de choses lui arrivent et il est très important que l'on examine tout cela. Mais le rapport de la Commission McDonald sur les actes illicites de la GRC donne des précisions sur ce que la Gendarmerie a fait à mon endroit et à l'endroit d'autres personnes. Elle a, entre autres, présenté une fausse déclaration d'impôt au ministère du Revenu pour m'impliquer dans des activités criminelles.

J'ai également été arrêté sur une fausse accusation selon laquelle j'essayais de faire entrer illégalement des immigrants au Canada. Et il y a toute une série de choses qui se sont produites.

Un pays qui se proclame à juste titre généralement démocratique devrait respecter le principe démocratique ici. C'est pourquoi il importante que ces personnes soient punies et que les victimes soient indemnisées.

M. Nunez: Enfin, vous proposez une disposition dans la nouvelle réglementation visant l'élection d'un comité de la citoyenneté. Pourriez–vous préciser?

M. Bains: La Loi sur la citoyenneté ainsi que d'autres dispositions, interviennent jusqu'ici directement dans l'évaluation d'un citoyen par ses pairs éventuels. Aussi, en élisant un comité de la citoyenneté à l'échelle municipale ou

[*Texte*]

direct contact with their peers. In my estimation, such committees will be far removed from the kinds of things that go on under the citizenship and immigration department and they will be more answerable to the people.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Bains. We've appreciated your comments.

Mr. Bains: Thank you very much.

The Chairman: Members of the committee, we're adjourned.

[*Traduction*]

provinciale, par exemple, on mettrait les éventuels citoyens en contact direct avec leurs pairs. À mon avis, il me semble que de tels comités éviteraient le genre de choses qui se passent au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et ils auraient davantage de comptes à rendre à la population.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bains, pour toutes vos remarques.

M. Bains: Merci beaucoup.

La présidente: Chers collègues, la séance est levée.

AFTERNOON SITTING

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

• 1537

The Chairman: Members, we can proceed with a reduced quorum. We have members of all parties present, so I will call this meeting to order.

Welcome to the Mouvement national des Québécoises et Québécois. It was founded in 1947. It's an umbrella group for 15 national and Saint-Jean-Baptiste societies, with a total of almost 200,000 members. The organization has been involved in all the major changes in Quebec society. It defends Quebec's political, economic and cultural interests.

Welcome to the committee. We're looking forward to your presentation. Please begin.

Mr. Assadourian: Can I ask a question, please? At previous meetings the issue came up from Mr. Nunez to have this translated in both languages. We have this document here and it's not translated. What do you suggest we do now? I'm sure Mr. Nunez has some concerns about that, too.

Mr. Nunez: This is the tenth time—

The Chairman: Order, please.

Mr. Nunez: How many times did you submit an English document? How many times?

The Chairman: Mr. Nunez, allow me to explain.

Mr. Assadourian, as you are well aware, we welcome witnesses to make presentations. We accept the fact that not all of the groups have the ability or the resources to provide us with documents in both official languages. This is no different from any others before us.

Mr. Assadourian: Okay, thank you.

The Chairman: Please proceed.

Mme Louise Laurin (présidente du Mouvement national des Québécoises et Québécois): Madame la présidente, mesdames et messieurs les députés, je vais me présenter. Je m'appelle Louise Laurin et je suis présidente du Mouvement national des Québécoises et Québécois. Denis Marion, qui m'accompagne, est chargé de projet au Mouvement.

La présidente: Chers collègues, nous pouvons poursuivre bien que nous soyons moins nombreux. Des députés de tous les partis sont présents et je déclare donc la séance ouverte.

Je souhaite la bienvenue au Mouvement national des Québécois et Québécoises. Ce mouvement a été fondé en 1947. Il s'agit d'un organisme-cadre qui regroupe 15 groupes nationaux et sociétés de la Saint-Jean-Baptiste, avec presque 200 000 membres au total. L'organisation a pris part à tous les grands changements qui ont touché la société québécoise. Elle défend les intérêts politiques, économiques et culturels du Québec.

Je vous souhaite la bienvenue au comité. Nous attendons votre exposé avec beaucoup d'intérêt. Veuillez commencer, je vous prie.

M. Assadourian: Puis-je poser une question, s'il vous plaît? Lors de réunions précédentes, M. Nunez a soulevé le fait que les documents devaient être présentés dans les deux langues. Nous avons ce document-ci qui n'est pas traduit. Que suggérez-vous que nous fassions maintenant? Je suis sûr que cela préoccupe aussi M. Nunez.

M. Nunez: C'est la dixième fois. . .

La présidente: À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Nunez: Mais combien de fois avez-vous soumis un document en anglais? Combien de fois?

La présidente: Monsieur Nunez, permettez-moi d'expliquer.

Monsieur Assadourian, comme vous le savez bien, nous encourageons les témoins à nous faire des exposés. Nous acceptons le fait que les groupes n'ont pas tous les aptitudes ou les ressources nécessaires pour nous fournir les documents dans les deux langues officielles. C'est exactement la même chose pour tous les groupes qui se présentent devant nous, y compris celui-ci.

M. Assadourian: Très bien, merci.

La présidente: Veuillez procéder.

Ms Louise Laurin (President, National Movement of Quebec Women and Men): Madam Chairman, ladies and gentlemen, members of the committee: Allow me to introduce myself. My name is Louise Laurin and I am president of the Mouvement national des Québécoises et Québécois. I am accompanied by Denis Marion who is the project manager of the Mouvement.

[*Text*]

Au nom du Mouvement national des Québécoises et Québécois, je tiens à remercier le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de nous avoir invités dans le cadre des présentes consultations. Il serait peut–être utile que je commence cette présentation en vous donnant quelques renseignements sur le Mouvement national des Québécoises et Québécois. Nous comprendrions tout à fait que vous puissiez être peu familiers avec notre Mouvement; il ne nous est arrivé que rarement de présenter un mémoire ici, à Ottawa.

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois est une fédération regroupant 15 Sociétés nationales ou Saint–Jean–Baptiste représentant autant de régions du Québec et dont le nombre de membres s'élève à près de 200 000. Fondée en 1947, la Fédération des Sociétés Saint–Jean–Baptiste du Québec est devenue, en 1972, le Mouvement national des Québécoises et Québécois. Ce n'est pas sans fierté qu'on évoque l'histoire du MNQ, qui a su accompagner le peuple québécois tout au long de son cheminement. À travers les grands moments de l'histoire du Québec, le MNQ a évolué avec le peuple québécois et a lutté avec lui.

En 1969, dans la foulée des États généraux du Canada français, dont il avait été le maître d'oeuvre, le MNQ s'est prononcé en faveur de la souveraineté politique du Québec comme «condition indispensable au développement ordonné des ressources humaines, physiques et économiques de la collectivité québécoise».

• 1540

En attendant que les Québécoises et les Québécois se donnent le Québec comme pays, le MNQ se préoccupe des événements qui touchent aux intérêts du Québec. L'invitation qui nous a été faite par votre Comité nous permet aujourd'hui de présenter notre opinion sur le projet du gouvernement canadien en matière de citoyenneté et d'immigration et de nous interroger sur ses intentions.

Alors que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, annonce le lancement du processus en vue de l'adoption d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté ainsi que des mesures dans le traitement des demandes de citoyenneté, nous avons réfléchi sur ce qu'il convenait de dire à ceux et celles qui effectuent ces consultations. En premier lieu, il est très important de spécifier que les questions de citoyenneté et d'immigration constituent des préoccupations de premier ordre pour les Québécoises et les Québécois.

Pour le Québec, comme probablement pour le Canada, l'ensemble des questions liées à l'immigration dépassent, et de loin, le simple calcul d'entrées et de sorties. Notre Mouvement porte une attention particulière à l'immigration dans le cadre d'une politique globale de la population au Québec. Il serait trop long et peu utile d'entrer ici dans les détails d'une telle politique, mais il convient cependant d'énoncer clairement qu'aux choix que fait une société en matière d'immigration, sont liées des responsabilités claires et précises en matière d'accueil et d'intégration des immigrants. Il s'agit là de responsabilités importantes pour une société ouverte et moderne.

Le gouvernement du Québec, depuis une quinzaine d'années et plus particulièrement depuis quatre ou cinq ans, a élaboré diverses politiques d'accueil et d'intégration. Ces énoncés de politique furent d'ailleurs bien reçus au Québec et

[*Translation*]

On behalf of the Mouvement national des Québécoises et Québécois, I want to thank the Standing Committee on Citizenship and Immigration for inviting us to take part in these consultations. It might be useful to begin this presentation by giving you some information on our movement. You may not be familiar with it and we understand that perfectly well; we have very seldom presented briefs here, in Ottawa.

The Mouvement national des Québécoises et Québécois is a federation which includes 15 national or Saint–Jean–Baptiste societies representing as many regions of Quebec; in total, these groups have close to 200,000 members. Founded in 1947, the Fédération des Sociétés Saint–Jean–Baptiste du Québec (Federation of Quebec Saint–Jean–Baptiste Societies) became, in 1972, the Mouvement national des Québécoises et Québécois. We are proud of the history of the MNQ as our movement has accompanied the people of Quebec all through its odyssey. Through the high points of Quebec's history, the MNQ has evolved with the Quebec people and shared its struggles.

In 1969, following closely upon the convening of the States General of French Canada, which we had organized, the MNQ declared itself in favor of the political sovereignty of Quebec as being an "indispensable condition to the orderly development of the human, physical and economic resources of the people of Quebec".

While waiting for Quebec men and women to claim Quebec as their country, the MNQ concerns itself with activities that affect Quebec's interests. The invitation extended to us by your Committee gives us this opportunity today to present our opinion on the Canadian government's review of citizenship and immigration, and to wonder about its intentions.

The Minister of Citizenship and Immigration, Mr. Sergio Marchi, announced that a process was being undertaken to lead to the passage of a new Citizenship Act and certain measures that have to do with processing citizenship applications, and we have been thinking about what we should say to the men and women who are carrying out these consultations. Firstly, it is important to specify that matters of citizenship and immigration are matters that concern Quebeckers deeply.

For Quebec, as for the rest of Canada, no doubt, immigration questions generally are much more than simple calculations having to do with the number of people who enter the country and leave the country. Our movement is particularly concerned with immigration from the perspective of an overall population policy for Quebec. Providing the details of that policy would take too long and would no doubt serve no useful purpose here, but it is nevertheless appropriate to say clearly that the choices a society makes in the area of immigration have their counterpart in clear, specific responsibilities with regard to the settlement and integration of immigrants. Those are important responsibilities for an open and modern society.

Quebec's government has for some 15 years—and, in particular, during the past four or five years—developed various settlement and integration policies. Those policy statements were in fact well received in Quebec and a consensus around

[*Texte*]

ont rapidement créé un concensus. Les ententes Québec–Canada dans ce dossier reconnaissent le caractère spécifique du Québec et lui accordent l'autorité dans le domaine de la sélection, de l'accueil et de l'intégration des immigrants.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'étudier les propositions du ministre Marchi. Madame la présidente, je vais être très claire afin que vous et vos collègues compreniez bien nos positions. Je n'ai pas la prétention de représenter ici le Québec. Cependant, le MNQ est suffisamment représentatif pour que nous nous permettions quelques commentaires.

La démarche entreprise par le ministre Marchi et par le gouvernement fédéral nous apparaît très importante. Il est tout à fait légitime qu'un pays s'interroge sur la façon de revaloriser sa citoyenneté en tenant compte de ses valeurs fondamentales. Dans les documents qu'il distribue et dans les discours qu'il fait, le ministre Marchi, de façon tout à fait lucide, reconnaît la valeur symbolique du processus qu'il entreprend. Comme il le disait lui–même dans son discours du 14 avril dernier à la Chambre des communes:

> Nous devons commencer à voir dans la citoyenneté plus que la simple aspiration des immigrants. Nous devons commencer à en faire le ciment qui nous unit tous.

Nous devons cependant dire au ministre Marchi que cette démarche, à ce moment–ci de notre histoire, sera perçue au Québec comme une manipulation par le gouvernement fédéral. À quelques mois d'un référendum sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, une démarche visant à promouvoir une citoyenneté canadienne sera vue pour ce qu'elle est: une façon plus ou moins élégante de contourner les règles démocratiques que se sont données les Québécoises et Québécois.

Ce n'est pas sans surprise que la population du Québec voit agir le gouvernement fédéral dans plusieurs domaines. En quelques semaines à peine, on l'a vu annoncer son intention de centraliser certains pouvoirs en matière de formation de la main–d'oeuvre; on entend ce qui se dit au sujet du rôle des provinces dans la préparation du Forum sur la santé; on s'inquiète, dans les capitales provinciales, du rôle qu'Ottawa entend jouer en éducation, pourtant compétence exclusive des provinces. Nous devons maintenant croire que le projet du ministre Marchi s'inscrit dans la démarche générale de son gouvernement. On peut comprendre que s'élèvent au Québec, comme d'ailleurs dans d'autres provinces, des voix de personnes qui s'inquiètent des projets fédéraux.

• 1545

Chaque semaine, à la radio ou à la télévision, nous assistons aux interventions du premier ministre, M. Chrétien, qui répète qu'il refuse de parler de Constitution et que personne ne souhaite en entendre parler. Chaque semaine, nous sommes forcés d'écouter les membres de son gouvernement répéter que discuter de Constitution, c'est faire perdre son temps à la population canadienne. Pourtant, qui, en douce, modifie les rapports de pouvoirs au sein de la fédération canadienne? Qui décide que le gouvernement fédéral a le devoir de s'occuper d'éducation alors qu'il s'agit d'une compétence exclusive des provinces? Qui décide d'exclure les provinces des importantes discussions sur la santé alors que les provinces en ont la responsabilité? Qui a dit que la Constitution n'était pas importante?

[*Traduction*]

them was quickly established. Quebec–Canada agreements in this area recognize Quebec's specific character and give it the authority to choose, settle and integrate immigrants.

It is in that context that we feel Minister Marchi's proposals should be examined. Madam Chairperson, I want to be very clear so that you and your colleagues will understand our positions fully. I don't claim to represent Quebec here. However, we feel that the MNQ is sufficiently representative to allow us to make a few comments.

The initiatives undertaken by Minister Marchi and by the federal government seem very important to us. It is quite legitimate for a country to examine the ways in which it might promote and enhance its citizenship, by taking into account its fundamental values. In the documents he distributes and in the speeches he makes Minister Marchi acknowledges the symbolic value of the process he is undertaking in a most lucid way. As he said himself on April 14 in a speech to the House of Commons:

> We must start to view citizenship as more than just the aspirations of immigrants and newcomers to Canada. We must come to celebrate citizenship as a bond among all of us.

We must, however, tell Minister Marchi that at this time in our history, this initiative will be perceived in Quebec as manipulation on the part of the federal government. A few months before a referendum on Quebec's political and constitutional future, an initiative to promote Canadian citizenship will be perceived for what it is: a more or less elegant way of getting around the democratic rules Quebeckers adhere to.

Quebec's population is surprised by the federal government's actions in several areas. In the space of a few weeks, it has announced its intention of centralizing certain powers with regard to manpower training; we have heard was being said about the province's role in the preparations leading up to the Health Forum; provincial capitals are concerned about the role Ottawa intends to play in education, an area of exclusive provincial jurisdiction. We are now led to believe that Minister Marchi's plan fits us with the general approach of his government. It is understandable that some people in Quebec, as in other provinces, in fact, are voicing concerns about federal projects.

Every week, we hear Mr. Chrétien telling us on television or on the radio that he will not talk about the Constitution, and that no one wants to hear about it. Each week, we are forced to hear members of his government repeat that discussing the Constitution amounts to wasting the Canadian population's time. And yet, who is quietly changing the power relationships within the Canadian Federation? Who decides that it is the federal government's duty to concern itself with education, an area of exclusive provincial jurisdiction? Who decides to exclude the provinces from important discussions on health, even though that is a provincial responsibility? Who said that the Constitution was not important?

[*Text*]

Le gouvernement dont est membre M. Marchi semble avoir un plan de match bien clair. Il se prépare lentement mais sûrement à la campagne référendaire. Ce gouvernement ne doit pas se surprendre que la population du Québec en soit consciente.

Différents éléments du dossier offert par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration nous ont amenés à réagir.

Dans les documents, on s'aperçoit rapidement qu'aucune place n'est faite aux Québécoises et Québécois. Madame la présidente, mes compatriotes ne se retrouvent ni dans le biliguisme officiel ni dans le multiculturalisme, considérés ici comme valeurs fondamentales de la société canadienne. D'une part, les Québécoises et Québécois ont une identité bien à eux. D'autre part, ils ont opté très rapidement pour une approche autre que le multiculturalisme pour définir leurs relations avec ceux et celles qui ont adopté le Québec et que le Québec a adoptés au fil des ans. Dans une lettre qu'il adressait le 11 novembre 1971 à son homologue canadien, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, prenait ses distances face à un multiculturalisme qui laisse le Québec très mal à l'aise, et je cite:

> . . .si le Gouvernement fédéral assume des obligations générales vis–à–vis de toutes les cultures qui se rencontrent au Canada, le Québec se doit d'assumer le rôle de premier responsable sur son territoire de la permanence de la langue et de la culture françaises.

Plutôt que de favoriser la mosaïque où tous vivent les uns à côté des autres, plutôt que les uns avec les autres, le Québec a fait le pari d'un modèle d'intégration qui suppose que les références aux cultures d'origine ne sont ni effacées ni gardées en vase clos, mais réinvesties dans la société d'accueil, la société québécoise.

La réflexion sur le modèle d'intégration, qui sert de politique de citoyenneté en attendant la souveraineté du Québec, a été amorcée depuis longtemps. Elle s'articule autour de ce qui est appelée «culture publique commune», c'est–à–dire le patrimoine constitué d'une histoire, d'une langue commune, d'un ensemble de valeurs, de lois et d'institutions. Ce patrimoine réunit tous les Québécois et toutes les Québécoises, quelle que soit leur culture d'origine. En ce sens, l'apprentissage du français demeure, pour le Québec, une condition à l'obtention de la citoyenneté.

Je crois pertinent de citer ici celle qui fut, jusqu'à l'an dernier, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^me^ Monique Gagnon–Tremblay. Dans un texte signé par elle dans *La Presse* du 13 octobre 1993, on pouvait lire. . .

The Chairman: Ms Laurin, may I ask you to wrap up. I really hope that we will have an opportunity for questions of the witnesses. We have only until 4 p.m.

Mme Laurin: Je vais aller plus rapidement. Je ne citerai pas M^me^ Tremblay.

Nous ne pouvons nier qu'il soit légitime pour le Canada de chercher à définir ce que signifie pour les Canadiennes et les Canadiens la citoyenneté canadienne. Cependant, nous ne pourrons accepter que cette recherche se fasse au détriment du caractère spécifique du Québec, d'autant plus que cette politique s'appuie sur des actions comme la promotion de la citoyenneté canadienne et l'éducation civique, qui signifient dans les faits une ingérence dans le domaine québécois de l'éducation parce

[*Translation*]

The government of which Mr. Marchi is a member seems to have a very clear game plan. It is preparing, slowly but surely, for the referendum campaign. This government should not be surprised that the Quebec population is aware of that.

Several elements of the Department of Citizenship and Immigration's plan led us to react.

In the documents, one sees quickly that there is no place for Quebeckers. Madam Chairperson, my compatriots do not see themselves in either official bilingualism or multiculturalism, that are considered here to be fundamental values of the Canadian society. On the one hand, Quebeckers have their own identity. On the other, they rather quickly chose an approach other than multiculturalism to define their relationships with the men and women who adopted Quebec as their home and whom Quebec has adopted over the years. In a letter dated November 11, 1971 and sent to his Canadian counterpart, the then Premier of Quebec, Mr. Robert Bourassa, distanced himself from multiculturalism, which makes Quebec uncomfortable, and I quote:

> . . .if the federal government takes on general responsibilities with regard to all of the cultures that can be found in Canada, Quebec must take on a role of primary responsibility with regard to the survival of French language and culture on its territory.

Rather than choosing the mosaic where everyone lives side by side, rather than with one another, Quebec chose an integration model which supposes that references to peoples' cultures of origin are neither muted nor confined to closed environment, but reinvested in the host society, the Quebec society.

We began to reflect on the integration model a long time ago, and that is the model that forms our citizenship policy, while we wait for Quebec's sovereignty. It plays out around what we call "common public culture" i.e. the heritage constituted by history, a common language, common values, laws and institutions. That heritage unites all Quebeckers, whatever their culture of origin. In that sense, learning French is a condition of citizenship for Quebec.

I think it would be relevant now to quote the former Minister of Immigration and Cultural Communities of Quebec, Mrs. Monique Gagnon–Tremblay—she was Minister until last year. In a text she wrote which was published in *La Presse* on October 13, 1993, she said. . .

Le président: Madame Laurin, puis–je vous demander de conclure. J'espère vraiment que nous pourrons poser des questions aux témoins. Nous n'avons que jusqu'à 16 heures.

Ms Laurin: I will go faster. I will not quote Mrs. Tremblay.

We cannot deny that it is legitimate for Canada to attempt to define what Canadian citizenship means to Canadian men and women. However, we cannot accept that that attempt be made in a way which would be detrimental to Quebec's specific character, all the more so since that policy rests on actions that promote Canadian citizenship and training in civics, which means, in practice, interference in Quebec education because that creates the need for special programs for primary and

[*Texte*]

qu'elles nécessitent des programmes spéciaux qui s'adressent aux élèves des niveaux primaire et secondaire. Le gouvernement fédéral n'a absolument aucun droit de regard sur le contenu du matériel pédagogique utilisé dans les écoles du Québec. C'est d'ailleurs au Québec que doit être confiée l'élaboration du matériel pédagogique utilisé dans la préparation à la citoyenneté, en conformité avec les politiques québécoises d'intégration et d'accueil.

[*Traduction*]

secondary schools students. The federal government has absolutely no authority over the content of the educational materials used in Quebec schools. In fact, Quebec must prepare the educational materials used in citizenship preparation courses, which is to comply with Quebec policies on settlement and integration.

• 1550

Lorsque nous avons témoigné devant le Comité permanent des ressources humaines l'hiver dernier, nous avions constaté, à la lecture des documents portant sur le projet de modernisation et de restructuration du système de sécurité sociale du Canada, qu'il existe plusieurs façons de modifier l'équilibre constitutionnel au Canada. Il existe, bien sûr, celle qui a permis au Canada de rapatrier et de modifier la Constitution sans l'accord du Québec en 1982; il existe celle des conférences fédérale-provinciales comme celles qui ont mené aux Accords du lac Meech et de Charlottetown et au référendum de 1992; mais il existe également l'approche qui vise sournoisement à modifier les pouvoirs des partenaires de la fédération sous le couvert de réformes que l'on veut en profondeur. Il s'agit en effet d'une approche qui, sans jamais le mentionner, modifie le rapport des juridictions fédérales et provinciales.

Last winter, when we testified before the Standing Committee on Human Resources, we had come to the conclusion, after reading the documents on the reform and reorganization of Canada's social security system, that one can alter Canada's constitutional balance in many ways. One can, for instance, as Canada did in 1982, patriate and amend the Constitution without obtaining Quebec's agreement; you can hold federal-provincial conferences such as the one leading to the Meech Lake and Charlottetown Accord and to the 1992 referendum; but you can also choose an underhanded approach aimed at altering the powers of the partners in Confederation under the guise of in-depth reforms. That is an approach, which without ever spelling it out, alters the relationship between the federal and provincial jurisdictions.

Bien qu'il soit légitime pour un pays de s'interroger sur la façon de revaloriser sa citoyenneté, le gouvernement fédéral utilise ce projet pour entreprendre dès maintenant la campagne référendaire au Québec. Nous voulons vous assurer que le Québec n'acceptera pas que le gouvernement fédéral court-circuite les processus démocratiques québécois sous le couvert de ces réformes.

Although it is legitimate for a country to seek ways to promote and enhance its citizenship, the federal government is using this plan to launch its referendum campaign in Quebec as of now. We want to assure you that Quebec will not accept this attempt by the federal government to bypass Quebec's democratic processes under cover of these reforms.

Madame la présidente, je vous remercie de nous avoir invités à réagir au projet du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Je puis vous assurer que j'apprécie à sa juste valeur la chance qui nous est accordée de pouvoir débattre calmement et respectueusement des enjeux qui nous intéressent, au Québec et au Canada.

Madam Chairperson, I thank you for having invited us to express our views on the initiatives undertaken by the Minister of Citizenship and Immigration. I can assure that I do appreciate the full value of the opportunity that has been given us to debate, in a calm and respectful way, the issues that are at stake and that are of interest to Quebec and to Canada.

The Chairman: Thank you very much, Ms Laurin. Are there any questions, members of the committee? I think we'll allow a little more time than 4 o'clock because we did get started a little bit late. Perhaps we could use 20 minutes for questions.

La présidente: Merci beaucoup, madame Laurin. Membres du comité, avez-vous des questions? Je pense que nous allons prolonger un peu la séance au-delà de 16 heures, comme nous avons commencé un peu en retard. Nous pourrions prendre 20 minutes pour vos questions.

M. Nunez: Je félicite le Mouvement national des Québécoises et Québécois pour sa présentation très claire. C'est le seul mémoire un peu discordant que nous avons entendu depuis le début de ces consultations. C'est le seul mémoire qui n'est pas teinté, comme d'autres documents, d'un esprit anti-Québec.

Madame Laurin, vous dites à la page 3 de votre mémoire que cette consultation «sera perçue au Québec comme une manipulation par le gouvernement fédéral», ce que nous disons ici depuis le début. Nous avons contesté l'opportunité d'une telle consultation à la veille des élections au Québec et possiblement à la veille d'en référendum. Nous avons qualifié ces consultations comme une chose du gouvernement fédéral sur l'unité canadienne. Vous avez été très claire: aucune place n'est faite au Québec dans ces consultations. Vous avez même mentionné la culture publique commune au Québec.

Mr. Nunez: I congratulate the Mouvement national des Québécoises et Québécois for its very clear presentation. This is the only brief we have heard since these consultations began that is somewhat out of tune with the others. It is the only brief that has no anti-Quebec flavor, as did some of the others.

Ms Laurin, you say on page 3 of your brief that this consultation "will be perceived by Quebec as manipulation on the part of the federal government"; that is what we have been saying here from the beginning. We have challenged the timeliness of such a consultation when elections are looming in Quebec and perhaps a referendum as well. We have characterized these consultations as a federal government initiative that has to do with Canadian unity. You were very clear: no place has been made for Quebec in these consultations. You even mentioned the common public culture of Quebec.

[*Text*]

Que pouvez–vous dire de ces deux voix qui divisent profondément les deux partis, les Libéraux et le Bloc québécois? Il y a deux vues au Canada: la vue des Canadiens anglais et la vue du Québec. Que pouvez–vous nous dire là–dessus?

Mme Laurin: Je pense l'avoir exprimé assez fortement tout à l'heure. Ce qui nous divise là–dessus, c'est que le Québec a une spécificité bien particulière. Je n'ai pas cité M^me^ Gagnon–Tremblay tout à l'heure, mais je pourrais la citer parce qu'elle parle justement de ce patrimoine, de cette culture publique commune qui est le produit d'une histoire particulière:

> Au Québec, celle–ci exprime la volonté répétée de maintenir et de développer une société distincte en Amérique du Nord. Il y a donc une histoire à assumer.

Ce qui fait la différence, c'est que nous sommes une société distincte française, en Amérique du Nord, qui désire s'assumer. Je pense que le Canada peut aussi s'assumer à sa façon, avec ses valeurs.

M. Nunez: Merci, madame.

M. Bryden: Je regrette de ne pas bien parler le français, mais au moins je le sais. Voici ma première question.

• 1555

Mon collègue, M. Nunez, a dit aux médias que les Québécoises et les Québécois devaient garder la citoyenneté canadienne après la séparation. Êtes–vous d'accord sur cela?

M. Nunez: Ce n'est pas cela que j'ai dit.

May I clarify my opinion, because it's very important.

The Chairman: Perhaps you could ask questions of your own without interpreting what another member has said.

M. Bryden: Je reformule ma question. Un député de la Chambre des communes a dit aux médias que les Québécoises et les Québécois devaient retenir la citoyenneté canadienne après la séparation. Êtes–vous d'accord?

M. Nunez: On devrait permettre. . .

M. Bryden: Monsieur Nunez, s'il vous plaît, il m'est difficile de parler en français. Cela m'est impossible si vous faites des interventions.

M. Nunez: J'apprécie votre effort, monsieur Bryden.

Mme Laurin: Je ne peux pas trancher cette question. Il s'agira d'une négociation entre les gouvernements qui aura lieu après la souveraineté. Ce n'est pas une question qui nous préoccupe pour l'instant. Je n'ai pas à me prononcer sur cette question. Je me prononce sur le sens du message qu'on veut transmettre à l'ensemble du Canada en ce moment, sans tenir compte de la spécificité du Québec.

M. Bryden: Ce n'est pas un problème pour vous maintenant. Cependant, il est bon qu'un bloquiste comme M. Nunez prenne en considération la question de la citoyenneté, n'est–ce pas?

Mme Laurin: Eh bien, il peut s'interroger. C'est sûr qu'il doit s'interroger sur la question de la citoyenneté. On s'interroge tous sur la citoyenneté, parce que c'est ce qui détermine qui nous sommes. Il est normal qu'il s'interroge là–dessus. Je ne vois pas. . .

[*Translation*]

What can you tell us about the these two voices that divide the two parties profoundly, the Liberals and the Bloc quebecois? There are two views in Canada: the perspective of English Canadians and that of Quebec. What can you tell us about that?

Ms Laurin: I believe I expressed it strongly enough in our brief. We are divided by the fact that Quebec has a very specific character of its own. I did not quote Ms Gagnon–Tremblay earlier, but I could quote her now because she does refer to that heritage, to that common public culture that is the fruit of our specific history:

> In Quebec, it repeatedly expresses the will to maintain and develop a distinct society in North America. We must, thus, shoulder the significance of our own history.

Our views are different because we are a distinct French society within North America, a society that wants to be responsible for itself. I think that Canada can do the same, in its own way, with its own values.

Mr. Nunez: Thank you, Madam.

Mr. Bryden: I am sorry that I do not speak French well, but at least I know that. Here is my first question.

My colleague Mr. Nunez told the media that Quebec men and women should keep Canadian citizenship, should they seperate. Do you agree with that?

Mr. Nunez: That is not what I said.

Je tiens à mieux faire comprendre mon opinion, car c'est très important.

La présidente: Peut–être pourriez–vous poser vos propres questions sans interpréter ce qu'a dit un autre membre du Comité.

Mr. Bryden: I will restate my question. A member of the House of Commons told the media that Quebec men and women should keep Canadian citizenship after seperation. Do you agree?

Mr. Nunez: You should allow. . .

Mr. Bryden: Mr. Nunez, if you please, it's hard for me to speak French and it is impossible if you keep interjecting.

Mr. Nunez: I appreciate your efforts, Mr. Bryden.

Ms Laurin: It is not up to me to decide that. The governments can negociate the issue after sovereignty becomes a reality. That question does not concern us for the moment. I don't have to speak to that issue. I am here to point out the meaning of the message you want to convey to all of Canada at this time, without taking Quebec's specific character into account.

Mr. Bryden: That is not a problem for you at this time. However, it is a good thing that a member of the Bloc quebecois, such as Mr. Nunez consider the issue of sovereignty, don't you think so?

Ms Laurin: Well, he has a right to wonder about it. I'm sure he must ask himself some questions about citizenship. We are all wondering about citizenship because that is what determines who we are. It is normal for him to wonder about it. I don't see. . .

[*Texte*]

M. Bryden: Il aussi normal que M. Marchi ait pris cette initiative, n'est-ce pas? Si c'est bon pour M. Nunez, c'est aussi bon pour M. Marchi.

Mme Laurin: Oui, oui. Comme je l'ai mentionné, c'est légitime pour lui de le vouloir. Mais on ne commence pas tout de suite les négociations, car la souveraineté n'est pas encore faite, monsieur.

M. Bryden: À votre avis, quand on se sépare d'un pays, est-ce qu'on ne doit pas renoncer à la citoyenneté de ce pays? Est-ce clair?

Mme Laurin: Non, ce n'est pas clair.

The Chairman: Mr. Bryden, are you asking a question on dual citizenship?

Mr. Bryden: If people separate from a country, is this in fact a renunciation of the citizenship of that country? In others words, do you want to be *québécoise* and *canadienne* even *après la séparation*?

Mme Laurin: La citoyenneté canadienne est décernée par le gouvernement canadien. La citoyenneté québécoise sera décernée par le gouvernement québécois.

M. Assad: Bonjour, madame Laurin. Bienvenue à notre Comité.

À la page 5, au deuxième paragaraphe, vous dites:

Nous ne pouvons nier qu'il soit légitime pour le Canada de chercher à définir ce que signifie pour les Canadiens et les Canadiennes la citoyenneté canadienne. Mais nous ne pourrons accepter que cette recherche se fasse au détriment du caractère spécifique du Québec.

Pourquoi est-ce que cela se ferais au détriment du Québec?

Mme Laurin: Je vais reprendre deux exemples que j'ai cités tout à l'heure. D'abord, sur le plan des valeurs fondamentales, il y a des valeurs auxquelles nous n'adhérons pas, comme le bilinguisme et le multiculturalisme. Cela se fait au détriment du caractère spécifique du Québec.

M. Assad: L'aspect du bilinguisme?

Mme Laurin: Oui, le bilinguisme officiel. Je ne parle pas du bilinguisme personnel, mais du bilinguisme officiel.

• 1600

M. Assad: Vous n'êtes pas d'accord sur cette idée du bilinguisme.

Mme Laurin: Non. Le Québec serait un pays français. C'est la culture et la langue de la majorité. Donc, ce serait un pays français.

M. Assad: Mais le concept du bilinguisme n'est-il pas un atout?

Mme Laurin: Il faut faire la différence entre le bilinguisme institutionnel et le bilinguisme personnel. Il y a des gens qui sont trilingues. Il y a des gens qui possèdent plusieurs langues. C'est toujours un atout et une richesse que de posséder une autre langue. Le bilinguisme institutionnel consiste à reconnaître les deux langues officielles au pays. Au Canada, cela convient, mais au Québec, c'est le français qui est la langue officielle.

M. Assad: Oui, je sais que c'est la langue officielle, mais il me semble qu'appuyer le bilinguisme comme une des valeurs de la vie canadienne est un avantage. Je ne vois pas comment cela peut être au détriment des gens.

[*Traduction*]

Mr. Bryden: It is also normal that Mr. Marchi has taken this initiative, is it not? What's good for Mr. Nunez is also good for Mr. Marchi.

Ms Laurin: Yes, yes. As I mentioned, it is legitimate for him to want to do that. But let's not start negotiations now, because sovereignty hasn't yet become a reality, sir.

Mr. Bryden: In your opinion, when a region decides to seperate from a country, shouldn't those who seperate give up their citizenship in that country? Is that clear?

Ms Laurin: No, it is not clear.

La présidente: Monsieur Bryden, est-ce que vous posez une question sur la double citoyenneté?

M. Bryden: Les gens qui se séparent d'un pays ne renoncent-ils pas à leur citoyenneté? En d'autres termes, voulez-vous être Québécoise et Canadienne, même après la séparation?

Ms Laurin: Canadian citizenship is confered by the Canadian government. Quebec citizenship will be confered by the Quebec government.

Mr. Assad: Good afternoon, Ms Laurin. Welcome to our committee.

On page 5, in the second paragraph, you say:

We cannot deny that it is legitimate for Canada to seek to define what Canadian citizenship means for Canadian men and women. But we cannot accept that that attempt be made in such a way that it is to the detriment of Quebec's specific character.

Why should that attempt undermine Quebec?

Ms Laurin: I will go back to two examples I raised earlier. First of all, there are certain basic values we do not adhere to, such as bilingualism and multiculturalism. They undermine Quebec's specific character.

Mr. Assad: Bilingualism?

Ms Laurin: Yes, official bilingualism. I'm not talking about personal bilingualism, but about official bilingualism.

Mr. Assad: You don't agree with the concept of bilingualism.

Ms Laurin: No. Quebec would be a French country. The culture and language of the majority is French. Thus, it would be a French country.

Mr. Assad: But isn't the concept of bilingualism an asset?

Ms Laurin: You have to make a distinction between institutional bilingualism and personal bilingualism. Some people are trilingual, some people speak many languages. It is always an asset and a personal enrichment to speak another language. Institutional bilingualism recognizes the country's two official languages. That is appropriate in Canada, but in Quebec, French is the official language.

Mr. Assad: Yes, I know it is the official language, but it seems to me that supporting bilingualism as one of the values of Canadian life is an advantage. I don't see how that could possibly work to anyone's detriment.

[*Text*]

Mme Laurin: Je dis que c'est au détriment du Québec. Je ne dis pas que c'est au détriment du Canada. En fait, on pourrait se poser bien des questions sur le bilinguisme. C'est un bilinguisme institutionnel, mais en pratique, quand on regarde comment le service est rendu, on voit que c'est bien différent.

C'est un avantage pour le Canada puisqu'il y a deux peuples qui y sont, mais le Québec serait un pays français. Cela n'empêchera pas les gens de parler d'autres langues, et surtout de parler l'anglais. Nos voisins sont anglophones. Je ne nie pas cela. Au contraire, posséder d'autres langues est un atout.

M. Assad: Vous dites à la page 6:

. . .le Gouvernement fédéral utilise ce projet pour entreprendre dès maintenant la campagne référendaire au Québec.

Madame, je ne peux pas parler au nom de mes adversaires ici, à la table, mais je pense qu'aucun des membres du Comité n'avait d'idée autre que celle d'écouter des Canadiens et des Canadiennes. Je ne pense pas qu'on avait le but machiavélique de se préparer à une éventualité incertaine.

Mme Laurin: C'est une loi qui n'a pas été révisée depuis presque 20 ans, je pense. Comment se fait–il que, tout à coup, on décide de la réviser? C'est la population québécoise qui va être capable d'en juger.

M. Assad: D'accord, mais je peux vous assurer que le Comité n'avait aucune idée autre que celle de vous écouter. La loi n'a pas été révisée depuis 20 ans, mais nous avons un nouveau ministre en poste. Il y a beaucoup de changements qui ont été faits, mais je peux vous assurer, madame, que ce Comité n'a aucune arrière–pensée.

Mme Laurin: Je ne prête pas d'intentions au Comité.

Mr. Assadourian: First of all, welcome to the Canadian citizenship hearing. I really appreciate the fact that we can hear from people on both sides of the issue.

I was following your comments but I didn't see many suggestions as to how we could improve Canadian citizenship. I was wondering if you could give us a summary of how you think we can improve citizenship. That's my first question.

Secondly, do you think that the official bilingualism policy of Canada helped Canadian citizens in all provinces, including Quebec, to maintain their language and culture in North American society? We know that some states in the United States lost their linguistic independence. There are French villages where they cannot speak the French language. In Quebec it's the other way around. Is that because of our bilingualism policy or due to some other factor you would like to share with us?

My last question is, what will you tell Canadians who don't share your views when you go back to Quebec tonight?

• 1605

Mme Laurin: Aujourd'hui, mon devoir n'était pas de dire ce qui pouvait améliorer la citoyenneté canadienne. C'était de vous dire que le projet de citoyenneté canadienne. . .

[*Translation*]

Ms Laurin: I say that it is to the detriment of Quebec, not of Canada. In fact, a lot of questions could be raised about bilingualism. It is institutional bilingualism, but in practice, when you look at how the services are actually provided, it is quite different.

It is an advantage for Canada because there are two peoples in it, but Quebec would be a French country. That will not prevent people from speaking other languages, especially English. Our neighbours are anglophones; I am not denying that. Being able to speak other languages is and asset, without a doubt.

Mr. Assad: You say on page 6:

. . .the federal government is using this project to launch its referendum campaign in Quebec now.

Madam, I can't speak on behalf of my adversaries here, at the table, but I believe that none of the members of the committee had anything else in mind than listening to Canadian men and women. I don't think we were entertaining Machiavellian schemes to prepare for an uncertain eventuality.

Ms Laurin: It is a law that has not been reviewed in almost 20 years, I believe. How is it that, all of a sudden, you decided to launch this review? The Quebec people will be able to draw their own conclusions.

Mr. Assad: Fine, but I can assure you that the committee had no other idea in mind than wanting to listen to you. The Act has not been reviewed in 20 years, but we have a new minister. A lot of changes have been made, and I can assure you, Madam, that this committee had no ulterior motive.

Ms Laurin: I am not reading anything into the intentions of the committee.

M. Assadourian: Premièrement, je désire vous souhaiter la bienvenue à cette audience sur la citoyenneté canadienne. J'apprécie vraiment le fait que nous puissions entendre des gens dont les opinions sont diamétralement opposées.

J'ai écouté vos commentaires mais je n'ai pas entendu beaucoup de suggestions quant aux façons pour nous d'améliorer la citoyenneté canadienne. Pourriez–vous nous faire un résumé des moyens à prendre pour améliorer la citoyenneté, à votre avis. Ce serait ma première question.

Deuxièmement, croyez–vous que la politique de bilinguisme officiel du Canada a aidé les citoyens canadiens de toutes les provinces, y compris le Québec, à préserver leur langue et leur culture au sein de la société nord–américaine? Nous savons que certains États des Etats–Unis ont perdu leur indépendance linguistique. Il y a des villages français là–bas où personne ne parle français. Au Québec, c'est l'inverse. Croyez–vous que ce soit dû à notre politique de bilinguisme ou à quelqu'autre facteur dont vous aimeriez nous faire part?

Et voici ma dernière question: que direz–vous aux Canadiens qui ne partagent pas votre point de vue quand vous allez rentrer au Québec ce soir?

Ms Laurin: Today, my mission was not to talk about the means of improving Canadian citizenship. It was, rather, to tell you that Canadian citizenship project. . .

[*Texte*]

Mr. Assadourian: That's why we are here. Right?

Mme Laurin: Oui. Le projet de citoyenneté canadienne, tel que présenté, ne tient pas compte de la spécificité du Québec. C'est ce que je viens vous dire.

Mr. Assadourian: Are we in the wrong committee, or. . .?

The Chairman: The purpose, of course, is to answer the questions on citizenship. All of them relate to how can we improve the act, so it is our hope that you will respond to the questions, be they on residency, or the oath, or the preamble, or whatever. But be very specific in your questions.

Mr. Assadourian: So we can improve it, so we can do things better. It accommodates you, it accommodates me, it accommodates Mr. Nunez, it accommodates everybody.

Mr. Nunez: Impossible.

Mr. Assadourian: Then quit and go. We'll have a by-election!

Some hon. members: Oh, oh!

Mme Laurin: Vous m'avez demandé si le bilinguisme n'aidait pas le Québec dans sa politique de la langue. Au contraire, je pense que cela lui nuit profondément. On donne toutes sortes de doubles messages. On dit qu'il y a deux langues officielles au Québec alors qu'il n'y en a qu'une seule. Cela n'aide pas du tout le Québec à demeurer français et à conserver son patrimoine. Le bilinguisme officiel lui nuit. Cependant, cela aide les francophones hors Québec. Je n'ai pas dit que ce n'était pas bon au Canada. Je parle pour le Québec.

Je ne me souviens plus de votre troisième question.

Mr. Assadourian: What would you tell Canadians when you go to your province and—

Mme Laurin: Je vais leur dire exactement ce que je vous ai dit. Il y en a sûrement qui vont être d'accord, et il y en a d'autres qui ne le seront peut-être pas. En démocratie, les gens ont le droit d'exprimer leur opinion, de dire ce qu'ils pensent. Je vais leur dire qu'à Ottawa, on prépare un projet sur la citoyenneté canadienne qui ne tient pas compte de la spécificité du Québec.

Mr. Hanger: M^me^ Laurin, I should tell you that I think we could be doing other things than discussing the Citizenship Act at this time. I think there are more pressing matters dealing with immigration policy than dealing with the Citizenship Act at this point.

However, I understand that you look at this review as somewhat antagonistic. You state, much along the line of what Mr. Assadourian has said, that your concern is that Mr. Marchi is advancing the definition, or redefinition, or review of this act with a motive that you feel attempts to undermine the pending referendum on separation, or is the launch of a federal campaign regarding the referendum. Is that correct? Be that as it may, why do you feel so strongly on those points? Why do you feel so strongly that this is indeed what is happening?

Mme Laurin: Ce n'est pas leur seul motif, parce qu'il y a une intention très claire et très légitime d'avoir une nouvelle Loi sur la citoyenneté canadienne. Cependant, pour le Québec, la promotion de la citoyenneté canadienne sans passer par une

[*Traduction*]

M. Assadourian: C'est la raison de notre présence ici, n'est-ce pas?

Ms Laurin: Yes. The Canadian citizenship project, as it stands, does not take Quebec's specific character into account. That is what I have come to tell you.

M. Assadourian: Sommes-nous au mauvais comité, ou. . .?

La présidente: Notre but, bien sûr, est de répondre aux questions qu'on pose au sujet de la citoyenneté. Toutes visent à améliorer la loi et nous espérons, donc, que vous allez y répondre, qu'elles portent sur la résidence, le serment d'allégeance ou le préambule, et ainsi de suite. Mais posez des questions très précises.

M. Assadourian: De sorte à améliorer la loi pour faire les choses encore mieux. Cela vous convient, me convient, convient à M. Nunez et à tout le monde.

M. Nunez: Impossible.

M. Assadourian: Dans ce cas-là, démissionnez et partez. Nous tiendrons une élection partielle!

Des voix: Oh, oh!

Ms Laurin: You asked me whether bilingualism was helping Quebec's language policy. On the contrary, I believe it hinders it a great deal. All sorts of double messages are being sent. People say that there are two official languages in Quebec when there is only one. That does not help Quebec to remain French and preserve its heritage, not at all. Official bilingualism undermines our policy. It does, however, help francophones outside Quebec. I didn't say it was not a good thing in Canada. I'm speaking for Quebec.

I don't remember your third question.

M. Assadourian: Que direz-vous aux Canadiens quand vous rentrerez dans votre province et. . .

Ms Laurin: I will say to them exactly what I said to you. Some will agree, certainly, and others may not. In a democracy, people have the right to express their opinion and to say what they think. I will say to them that in Ottawa they are reviewing Canadian citizenship without taking into account Quebec's specific character.

M. Hanger: Madame Laurin, je devrais vous dire, qu'à mon avis, nous pourrions faire autre chose que discuter de la Loi sur la citoyenneté à l'heure actuelle. Je pense qu'il y a des questions plus pressantes en rapport avec notre politique sur l'immigration que nous devrions examiner, plutôt que la Loi sur la citoyenneté.

Toutefois, vous trouvez, semble-t-il, que cette étude est quelque peu inamicale. Vous dites, et en cela vous rejoignez les propos de M. Assadourian, que vous vous inquiétez que M. Marchi veuille définir ou redéfinir ou examiner cette loi dans le dessein de nuire au référendum sur la séparation, ou de lancer la campagne référendaire fédérale. Est-ce exact? Quoi qu'il en soit, pourquoi avez-vous des sentiments aussi vifs à cet égard? Pourquoi avez-vous si fortement l'impression que c'est ce qui se passe?

Ms Laurin: That is not their only motive, because there is obviously a very clear and very legitimate intention to renew the Canadian Citizenship Act. However, for Quebec, the promotion of Canadian citizenship without an in-depth constitutional

[*Text*]

profonde réforme constitutionnelle, sans passer par les accords qu'habituellement le Québec fait, est une autre façon, comme cela se fait dans l'éducation, dans la santé et dans la formation de la main–d'oeuvre, entre autres, de centraliser vers le Canada au lieu de laisser aux provinces ce qui leur appartient.

C'est comme cela que je vois l'intervention actuelle.

Mr. Hanger: I'm not quite clear on how that relates to reviewing the Citizenship Act per se. You talk about education, health care, labour, etc., and certainly some of those are within the jurisdiction of the provincial government. But zeroing in on the review of the Citizenship Act itself—why should that be so antagonistic?

Do you feel or do you have justification to offer that there is another motive here on the part of the federal government in doing this at this specific time?

Mme Laurin: Justement, c'est une pièce dans un casse–tête. Pourquoi réviser la Loi sur la citoyenneté canadienne à ce moment–ci? Pourquoi faire toute une propagande en se servant des écoles pour l'éducation à la citoyenneté et les démarches officielles? Pourquoi arriver à ce moment–ci, alors qu'on sait que le Québec est en profonde réflexion quant à son avenir?

Mr. Jackson: Madame Laurin, thanks for coming. I'm a little bit disappointed that you didn't answer some of the questions we have asked you to answer.

I want to tell you that, as one member of this committee, I had no intention of getting involved in the Constitution or a squabble between Quebec and the rest of Canada.

Obviously we've had an association with Quebec, I guess since the Plains of Abraham, and beyond that, and we have evolved as societies. I can understand your concern that you could be caught up in this North American wave of English speakers. When you look at the whole of Canada, where we have 28 million people, we're afraid of the Americans too, because we get dominated by the airwaves.

I was in France quite recently and I noticed that there is a minister there who checks on the language on the advertisements and so on. When the kids start saying "Right on", etc., they try to stem it right away, because there is the pressure that you could become overtaken by one language.

Would you not agree that, from the associations we've had over time—notwithstanding that we're going to have different alliances—the French–speaking people outside of Quebec enhance your position rather than trying to narrow it down, where the rest of Canada tries to make sure that that reality is met? Do you not think you'd be better off having all the rest of Canada speaking French as well, rather than isolating yourself and really getting pressured by all sides of just plain English?

Mme Laurin: Ce serait merveilleux, mais nous avons quand même développé des politiques particulières. Nous avons une culture commune qui est différente de celle des autres parties du Canada, qui n'a pas été développée à l'extérieur. Je

[*Translation*]

reform, without entering into agreements with Quebec as is usually done in education, health and man–power training, among others, is another way of centralizing things in Canada rather than letting the provinces keep what belongs to them.

• 1610

That is how I consider the current review.

M. Hanger: Je ne vois pas très bien le lien entre cette perspective et l'examen de la Loi sur la citoyenneté en tant que telle. Vous parlez d'éducation, de santé, de formation de la main–d'oeuvre, etc. et certains de ces domaines relèvent certainement de la compétence du gouvernement provincial. Mais je ne comprends pas pourquoi vous vous en prenez à la Loi sur la citoyenneté—pourquoi ce projet vous irrite–t–il autant?

Pouvez–vous justifier votre impression que le gouvernement fédéral agit dans un autre but en effectuant cet examen à l'heure actuelle?

Ms Laurin: Yes, precisely, it is one piece of the puzzle. Why review the Citizenship Act at this time? Why make all this propaganda by using schools for citizenship education and official events? Why do this now, when everyone knows that Quebec is involved in an in–depth reflection on its future?

M. Jackson: Madame Laurin, merci d'être venue. Je suis un peu déçu que vous n'ayez pas répondu à certaines questions qui nous vous avons posées.

En tant que membre de ce comité, je tiens à vous dire que je n'avais aucune intention de participer à une discussion sur la Constitution ou à une querelle entre le Québec et le reste du Canada.

Nous avons bien sûr eu une association avec le Québec depuis la bataille des Plaines d'Abraham, je suppose, et même avant, et nous avons évolué en tant que sociétés. Je comprends votre inquiétude d'être submergés dans la mer anglophone nord–américaine. Si vous considérez l'ensemble du Canada avec sa population de 28 millions, nous aussi, nous avons peur des Américains, car ils nous dominent par le biais des ondes.

J'étais en France tout récemment et il y a là–bas un ministre qui surveille la langue qu'on utilise dans les messages publicitaires et ainsi de suite. Quand les jeunes se mettent à dire «Right on», etc., les Français essaient de tuer ça dans l'oeuf car, là aussi, ils sentent la pression qu'exerce l'autre langue et craignent d'en être envahis.

Ne seriez–vous pas d'accord pour dire, à la lumière des associations historiques qui nous unissent—nonobstant les alliances différentes que nous aurons—que les francophones hors Québec renforcent votre position plutôt que de l'affaiblir, car le reste du Canada essaie de tenir compte de cette réalité et de répondre à ses besoins? Ne vaudrait–il pas mieux pour vous que le reste des Canadiens parlent aussi le français, plutôt que de vous isoler complètement auquel cas vous sentirez de tous bords la pression de l'anglais, tout simplement?

Ms Laurin: That would be wonderful, but we have developed our own specific policies. We have a common culture which differs from that of other Canadian regions and which was not developed outside Quebec. My purpose is not to denigrate

[*Texte*]

ne veux pas dénigrer cette culture-là, mais nous avons développé une culture spécifique, des lois spécifiques, une attitude différente face à la démocratie et un système d'éducation qui nous est propre. On a aussi une histoire qui a commencé avant celle de l'ensemble du Canada. C'est notre patrimoine et on continue de le conserver. Je ne demande pas à tous de le partager, mais je vous demande de respecter ce qui fait l'unité du Québec.

Mr. Jackson: I could tell you that your contribution throughout the history of Canada has enriched it both in our laws and in your ways. I really enjoy going to Quebec, so I hope that you will stay.

Mme Laurin: Merci encore une fois.

The Chairman: I was quite encouraged, Ms Laurin, to hear you talk about it being important for a country to address the fundamental values that it considers important. We had Laurier LaPierre here a while ago. In his presentation he suggested that the following are values to which we could aspire, and I'm wondering if you would like to comment: equality and fairness, consultation and dialogue, accommodation and tolerance, supporting diversity, compassion and generosity, preservation of the natural beauty, and people of liberty, peace, and non-violence. Are those values that you and Canadians who live in Quebec could aspire to?

• 1615

Mme Laurin: La plupart des valeurs que vous venez de mentionner sont des valeurs universelles, mais j'en ai retenu une, entre autres, qui ne me semble pas convenir au Québec: c'est celle d'encourager la diversité. En d'autres termes, c'est le multiculturalisme. Nous ne voulons pas vivre par petites sociétés en mosaïque. On veut qu'il y ait une réelle intégration.

The Chairman: But you would be comfortable with the others.

Mme Laurin: C'est cela, mais je tiens à préciser que ce sont des valeurs universelles qui pourraient se retrouver n'importe où dans le monde.

The Chairman: We are also asking those who appear before us about the oath. Of course we have had a lot of different opinions. Should we review the oath? Should we change it and, if so, how could we change it in order to make it more meaningful for Canadians who live in Quebec?

Mme Laurin: Ce n'est pas à nous de répondre à cette question, madame la présidente. C'est aux Canadiens de se prononcer sur le serment d'allégeance.

The Chairman: I understand that.

Some hon members: Oh, oh!

The Chairman: Members of the committee, a witness does have the right to choose to not answer a question.

M. Bryden: Vous êtes des Canadiens maintenant.

The Chairman: Mr. Bryden, order please. You're using my time.

[*Traduction*]

that other culture, but we have developed a specific culture, specific laws, a different attitude towards democracy and our own education system. Our history also antedates that of the rest of Canada. That is our heritage and we continue to preserve it. I am not asking that everyone share our heritage, but I am asking you to respect the culture and heritage that unify Quebec.

M. Jackson: Votre contribution à l'histoire du Canada a enrichi nos lois et nos coutumes. Je prends toujours un plaisir immense à me rendre au Québec, et j'espère que vous n'allez pas nous quitter.

Ms Laurin: Thank you again.

La présidente: J'ai été très encouragée, madame Laurin, de vous entendre dire qu'il importante pour un pays de traiter des valeurs fondamentales qu'il considère comme précieuses. Nous avons entendu M. Laurier LaPierre il n'y a pas si longtemps. Dans son exposé, il a déclaré que les valeurs suivantes étaient celles auxquelles nous devrions aspirer et j'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet; ce sont: l'égalité et l'équité, la consultation et le dialogue, l'accommodement et la tolérance, le soutien de la diversité, la compassion et la générosité, la préservation de la beauté naturelle, et un peuple attaché à la liberté, à la paix et à la non-violence. Sont-ce là les valeurs auxquelles les Canadiens qui vivent au Québec et vous-même pourraient aspirer?

Ms Laurin: Most of the values you just mentioned are universal values, but one of them does not seem to be acceptable to Quebec: supporting diversity. In other words, multiculturalism. We do not want to live in a mosaic of small societies. What we want is an effective integration.

La présidente: Mais les autres valeurs vous paraissent acceptables?

Ms Laurin: Yes, but I must stress that they are universal values that could be found anywhere in the world.

La présidente: Nous interrogeons également nos témoins au sujet du serment. Bien entendu, ils ont exprimé des opinions très diverses. Devrait-on réviser le serment? Devrait-on le modifier et, dans ce cas, que faire pour qu'il soit plus acceptable aux Canadiens vivant au Québec?

Ms Laurin: It is not for us to answer this question, Mrs. Chairman. It is up to Canadians to decide what the oath of allegiance should be.

La présidente: Je comprends.

Des voix: Oh, oh!

La présidente: Mes chers collègues, un témoin a parfaitement droit de ne pas répondre à une question.

Mr. Bryden: Right now, you also are Canadians.

La présidente: Monsieur Bryden, à l'ordre! Vous empiétez sur le temps dont je dispose.

[*Text*]

I was a little disappointed as well, and I think Mr. Jackson mentioned it, that you're not prepared to answer other questions on, for example, defining residency, or are you? I won't waste time.

Mme Laurin: Comme c'est une question qui relève des Canadiens et du Canada, c'est à eux d'y répondre. Je répondrai au Québec.

The Chairman: If you're not comfortable answering, why did you choose to come?

Mme Laurin: Nous ne sommes pas venus ici pour faire de la propagande, mais simplement pour vous faire part de ce que le Mouvement, qui représente plus de 200 000 Québécois, ressent devant la préparation d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté. C'est pour mieux vous dire ce qu'on pense. Il est important que vous sachiez qu'on ne pense pas tous la même chose.

The Chairman: Thanks very much. My time is up.

Mme Laurin: Merci beaucoup de nous avoir reçus.

The Chairman: On behalf of the committee, I would like to thank you very much for your presentation. I think that we've had as many questions answered as possible.

Mme Laurin: Merci beaucoup de nous avoir reçus, madame la présidente.

The Chairman: Members of the committee, our next witness is Mr. Norman Oreck.

Mr. Oreck was educated at the University of Manitoba—that's in Winnipeg—and also at UBC. He received a degree in law. He has practised law in Vancouver for many years and has served as a citizenship judge from 1968 to 1985. I see here, Mr. Oreck, that you've been active in religious and community affairs.

You're going to concentrate on some of the more technical aspects, such as Canadian residence and citizenship prohibitions, waivers, and discretion. For that, we're grateful. Please begin.

• 1620

Mr. Norman L. Oreck (Individual Presentation): Madam Chairman, I'll remind you: don't get impatient with me, since you've already used 20 minutes of my time.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: You're the one who asked for a full hour.

Mr. Oreck: Will I get it?

The Chairman: No, not quite.

Mr. Oreck: Well, I'm going to insist on it. I think it's only fair. I came all the way from Vancouver just to have the pleasure of meeting you all.

I am grateful for the opportunity to present my views before this committee. However, before I do so, Madam Chairman, would you permit me a small indulgence to draw your attention to the fact that sitting in the audience is Alice McKeown, who is

[*Translation*]

J'ai également été un peu déçue—et je crois que M. Jackson l'a mentionné—par le fait que vous n'êtes pas disposée à répondre à d'autres questions, par exemple, en ce qui concerne la définition du statut de résident, à moins que je ne me trompe. Je ne veux pas perdre plus de temps.

Ms Laurin: Since this question concerns Canadians and Canada, it is up to them to answer it. I will answer in Quebec.

La présidente: Si ces questions vous mettent mal à l'aise, pourquoi donc êtes–vous venue?

Ms Laurin: We did not come here for propaganda purposes, but merely to tell you what the Mouvement, which represents more than 200,000 Quebecers, feels about the drafting of a new Citizenship Act. I came here to explain to you more clearly what we think. It is important that you know that we think differently.

La présidente: Merci beaucoup. J'en ai terminé.

Ms Laurin: Thank you very much for hearing us.

La présidente: Au nom du Comité, je vous remercie vivement de votre exposé. Je pense que nous avons obtenu des réponses à autant de questions qu'on pouvait l'espérer.

Ms Laurin: Thank you very much for receiving us, Mrs. Chairman.

La présidente: Mes chers collègues, le témoin suivant est M. Norman Oreck.

M. Oreck a fait ses études à l'Université du Manitoba—à Winnipeg—ainsi qu'à l'Université de la Colombie–Britannique. Il est diplômé en droit. Il pratique le droit à Vancouver depuis de nombreuses années et a servi comme juge de la citoyenneté de 1968 à 1985. Je vois ici, monsieur Oreck, que vous avez joué un rôle très actif dans le domaine des affaires religieuses et communautaires.

Vous allez surtout parler de questions techniques telles que le statut de résident au Canada et les causes du refus d'attribution de la citoyenneté, les dispenses et le pouvoir discrétionnaire. Nous vous en sommes reconnaissants. Vous avez la parole.

M. Norman L. Oreck (Présentation individuelle): Madame la présidente, un bref rappel: faites preuve de patience à mon égard car vous avez déjà pris 20 minutes de mon temps.

Des voix: Oh, oh!

La présidente: C'est vous qui avez demandé une heure complète.

M. Oreck: Y aurai–je droit?

La présidente: Non, pas tout à fait.

M. Oreck: je vais tout de même insister. Je crois que ce ne serait que justice. Je suis venu de Vancouver pour le simple plaisir de vous rencontrer tous.

Je vous remercie de me donner la possibilité d'exprimer mon point de vue au comité. Mais auparavant, madame la présidente, me permettriez–vous d'attirer votre attention sur le fait que nous avons dans le public Alice McKeown, juge en chef

[*Texte*]

a retired chief citizenship judge of great repute and whose contributions were immense in the direction of impressing people with the importance of citizenship and the hearings and ceremonies by which it is conferred.

The Chairman: On behalf of the committee, welcome. We are pleased to have you here.

Mr. Oreck: You have said something about my profile on the last page of my first presentation, and I thank you for that. I might also mention that I crossed Canada on behalf of and at the cost of the Canadian Club, speaking on "What's good about Canada?" I hope that the bill that you are going to consider will have that in mind: is it good for Canada?

The profile on the last page of my submission says that I was born in Calgary, but it doesn't say that when I was three and one-half weeks old I said to my mom, "Let's get the heck out of here".

A voice: Out of Calgary?

Mr. Oreck: Out of Calgary. But wait—we went to Winnipeg!

I hope that in the 75 years that have passed since then, I've acquired a little bit better judgment, a little bit more insight, and perhaps some more wisdom.

Apropos to that, I commend to you the experience of three distinguished scientists who became fatally contaminated after a nuclear accident in their facility. There was great concern for them. They were asked, starting with the scientist from Russia, "What do you want to do with the small period of time that is left for you?" He said, "I only want to be returned to my beloved Moscow". Then they asked the English scientist, "What do you want for the rest of your time?" He said, "I just want to go back to England, surrounded by my family and my friends and my clubs". But when they asked the Canadian scientist, "What do you want?", he said, "I want a second opinion".

Many of you may have a second opinion other than mine. I wouldn't be surprised if you had, particularly the lady who spoke before me.

I want to say that all I'm really asking of you, all I really want, is to invite you to consider my submission before you allow your opinions to be set finally and forever and for all time.

My first submission was dated May 24 and it consisted largely of a letter that I wrote to the minister on April 13. I would like you to bear that in mind, because that was the day before he made his very dramatic announcements, his news release with respect to the new Citizenship Act, which I did not then have an opportunity to address.

I want to point out that, nevertheless, some parts of that letter address common issues such as I address in mine, starting with Canadian residence, which I heard you ask about when the prior speaker was addressing you.

My suggested definition of Canadian residence requires three years as a landed immigrant—I emphasize landed immigrant—but it must include actual physical presence during the last six months immediately prior to the date of the application in Canada.

[*Traduction*]

de la citoyenneté, maintenant à la retraite, dont la réputation n'est plus à faire et qui a énormément contribué à faire comprendre l'importance de la citoyenneté, ainsi que des auditions et des cérémonies au cours desquelles elle est remise.

La présidente: Au nom du comité, soyez le bienvenu. Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous.

M. Oreck: Vous avez dit quelques mots de mon profil biographique qui figure à la dernière page de mon premier exposé et je vous en remercie. Je préciserais aussi que j'ai traversé le Canada au nom et aux frais du Cercle Canadien pour donner des conférences sur le sujet de: «qu'est-ce qui est bon pour le Canada?» J'espère que le projet de loi que vous allez élaborer aura le même objectif: qu'est-ce qui est bon pour le Canada?

On dit dans ce fameux profil que je suis né à Calgary, mais on oublie de préciser qu'à l'âge de trois semaines et demie, j'ai dit à ma mère: «Partons d'ici!».

Une voix: De Calgary?

M. Oreck: De Calgary. Mais attendez—nous sommes allés à Winnipeg!

J'espère qu'au cours des 75 années qui ont suivi, j'ai acquis un peu plus de bon sens, un peu plus de perspicacité et peut-être un peu plus de sagesse.

À ce sujet, je vous recommande l'histoire des trois éminents savants gravement contaminés lors d'un accident nucléaire dans leur labo. On s'inquiète beaucoup à leur sujet, puis on leur demande, à commencer par le savant russe: «Que souhaitez-vous faire pendant le peu de temps qu'il vous reste?» Il répond: «Mon seul désir est de retourner à Moscou, ma ville bien-aimée.» On pose ensuite la question au savant anglais: «Que souhaitez-vous faire pendant le temps qu'il vous reste?» Il répond: «Je veux simplement retourner en Angleterre auprès de ma famille, de mes amis et de mes clubs». Mais lorsqu'on pose la question au savant canadien, voilà qu'il répond: «J'aimerais consulter et avoir une autre opinion».

Vous êtes sans doute nombreux à avoir une autre opinion que la mienne. Ça ne me surprendrait pas, surtout de la part de la dame qui a pris la parole avant moi.

Tout ce que je vous demande en réalité, c'est de soigneusement considérer mon mémoire avant de vous faire une opinion définitive et sans appel.

Mon premier mémoire était daté du 24 mai et il comportait essentiellement une lettre que j'avais écrite au ministre le 13 avril. Détail important car c'était la veille du jour où il a fait ses retentissantes déclarations, son fameux communiqué de presse concernant la nouvelle Loi sur l'immigration, sujet que je n'ai pas pu aborder alors.

Je vous signalerais cependant que certaines parties de cette lettre concernent des questions générales que j'aborde dans mon mémoire actuel, en commençant par le statut de résident canadien sur lequel vous avez posé des questions à la personne qui a pris la parole avant moi.

La définition du statut de résident canadien que je propose suppose que la personne soit un immigrant reçu depuis trois ans—et j'insiste sur l'expression «immigrant reçu»—mais il faut en outre que la personne ait été physiquement présente au Canada pendant les six mois précédant la date de la demande.

[*Text*]

I suggest that no time under probation, whether for an indictable offence or for a summary conviction offence, be allowed to count as residence—with the important exception of periods of time that were included as a term of a conditional discharge, provided that term expires by the effluxion of time and without further incident.

That definition could be coupled with a discretion, which isn't present now, not just for special and unusual hardship but also on compassionate grounds and in the case of special circumstances or unusual hardship, both.

I would suggest that included in the act be a power of adjournment. That was present in the old act. It's not present in the new act, except for a small section in the regulations that gives 60 days to a citizenship judge to consider his opinion, to gather information, and to write his judgment, but that is not actually a power of adjournment at all.

• 1625

This power of adjournment, when properly applied, can be a very effective and productive substitute for outright rejection or outright non–approval. It's kind of an *in locus penenti*, a time to repent, a time for the applicant to be able to summon forth all the resources he can, to use the facilities that are available to do better, and not have to pay another $40 to make a second application. To prevent abuse, this power to adjourn could be limited to a six–month period.

The questions of prohibitions—barring or denying or delaying citizenship. I suggest you include a prohibition barring major offences that are committed abroad by a Canadian resident while outside Canada.

Summary conviction offences. Do you realize that under the present act no trouble–free time is required after a summary conviction? It is under an indictable offence, but not under a summary conviction—none whatsoever. An amendment requiring this would be appropriate. I would suggest a minimum of, you could say, six months, and a maximum of a year. You could temper that by including a discretion to waive that waiting period in the case of a trivial offence—a small fine—so the applicant wouldn't be unduly penalized. This is covered in greater detail in the second submission I have made.

Waivers, exemptions, and discretions. I'm going to deal with that more extensively in the third submission, which, in effect, will require the granting of same to be by the citizenship judge alone, notwithstanding what the minister has said, independent of departmental officials or the minister's control. I have not heard of a single case in 16 and a half years where the minister declined a favourable recommendation made by a citizenship judge.

The preamble to the act. A ringing preamble to the act is a good thing. It's been suggested as desirable. But just as important, maybe more important, is that the act itself, and all Canada's legislations and its symbols and its anthems, be consistent with that preamble. Otherwise it's just empty words, and nothing more than empty words.

[*Translation*]

Je propose qu'on ne compte pas aux fins du statut de résident toute période passée en libération conditionnelle, que ce soit pour cause délit criminel ou de simple infraction, à une exception importante près, toutefois, pour les périodes de libération sous condition, dans la mesure où cette période s'est écoulée sans qu'il y ait d'autres incidents.

On pourrait assortir cette définition de pouvoirs discrétionnaires, qui n'existent pas à l'heure actuelle, relativement à une situation de difficulté exceptionnelle, et également pour des raisons humanitaires et dans le cas d'une situation particulière ou de difficulté exceptionnelle, à la fois.

Je proposerais également que figure dans la loi le pouvoir d'ajournement. Il existait dans l'ancienne loi. Il ne figure pas dans la nouvelle, sinon dans un petit article du règlement qui accorde 60 jours à un juge de la citoyenneté pour instruire la cause, se former une opinion et pour rédiger, mais cela ne constitue pas en fait un pouvoir d'ajournement.

Ce pouvoir d'ajournement, bien utilisé, pourrait remplacer avantageusement le rejet ou la non approbation de la demande. Cela ressemble à une «in locus penenti», une période de réflexion, une période accordée au requérant pour qu'il fasse le meilleur usage possible des ressources dont il dispose, et qu'il n'ait pas à repayer 40$ pour présenter une deuxième demande. On pourrait limiter à six mois ce type d'ajournement, de façon à éviter les abus.

La question des interdictions—le refus d'accorder la citoyenneté. Je propose de prévoir une interdiction en cas d'infractions graves commises à l'étranger par un résident canadien.

Infractions simples. Saviez–vous que la loi actuelle n'exige pas que l'auteur d'une infraction simple ne commette pas d'infractions pendant une certaine période? Cela n'est prévu que pour les actes criminels, pas pour les infractions simples. Il serait bon de modifier cette disposition. Je proposerais un délai minimum, disons de six mois, et maximum d'un an. On pourrait atténuer cette exigence en accordant une dispense dans le cas d'infractions vraiment mineures—passibles d'une amende légère—pour que l'auteur de la demande ne soit pas injustement pénalisé. Le deuxième mémoire que j'ai présenté traite de ce sujet en détails.

Dispenses, exemptions, pouvoir discrétionnaire. Je traite de ce sujet de façon plus détaillée dans le troisième mémoire, qui prévoit réserver au seul juge de la citoyenneté ce genre de mesures, sans qu'il ait à tenir compte des souhaits du ministre, ou de l'avis des fonctionnaires du ministère. Depuis 16 ans et demi, je n'ai jamais vu un seul cas où le ministre aurait refusé de donner suite à une recommandation favorable d'un juge de la citoyenneté.

Le préambule de la loi. Il est bon qu'une loi soit précédée d'un préambule. On dit que cela est souhaitable. Mais il est tout aussi important, voire même plus important, que la loi, ainsi que les autres lois du Canada, ses symboles et ses hymnes, respectent l'esprit du préambule. Le préambule risque autrement de ne contenir que des mots vides.

[*Texte*]

Let me give you an example—*O Canada*. Why "native land"; why not "cherished land"? Why "sons"; why not "people" or "souls"? Why "God keep our land"; why not "faith keep our land"?

Another example of inconsistency occurs sometimes in the ceremonies that are attached to the Citizenship Act, involving persons who have been the beneficiaries of a compassionate waiver who don't have any idea of English or French—none whatsoever. They're old or infirm; they're suffering from disabilities. They are required, then, to sit through a ceremony and they are required to take the oath in English or French. They writhe in agony. It's incomprehensible. It's embarrassing to them, it's embarrassing to the audience, it's embarrassing to everyone, and all that has to be done is what we did in Vancouver, and that is to establish a separate ceremony for them, where everything was translated into their language, including the oath, and where an organization from that particular group, where the numbers warrant, would host the reception afterwards. It was wonderful for all concerned. I wish you could have seen it.

You can only do this where numbers warrant. But if the numbers don't warrant, then you do it in smaller groups, or even individually. Anything to give effect to the compassionate discretion, and not treat it as something that was cured in the month or so before the actual ceremony took place.

The oath is revisited. Before I talk about the oath, I want to give you another example of inconsistency. It's in the Canada Elections Act. It concerned voting by convicts. I will deal with that a little later in my submission. I now revisit the oath.

I wonder if it is generally realized that in the amendments in the 1977 act there were three amendments to the oath itself. I'm proud to say I had some part in all three. The first of them was when the words "I affirm" were added in brackets after the words "I swear". At the conclusion of the oath, the words "so help me God" appeared. That was deleted. With respect to the reference to the Queen, the words "Queen of Canada" were added. I call this a good example of the luxury of gradualism. The country was ready for it, the country was prepared for it, the country accepted it, and it was a good thing in all examples. So long as Canada remains a constitutional monarchy, as it is now, I doubt if the people of Canada despite any personal preferences I may have, will be ready to adopt a deletion of all reference to the Queen. I fear that if this is suggested there will be a debate not on the merits, but a debate that ends up making Quebec a scapegoat, and I wouldn't like to see that.

• 1630

The reaction to large numbers of applications that result in delays, backlogs and pressures is dealt with at length in the third submission, but I do want to caution you as seriously as I can not to give too much weight or all weight to delays.

[*Traduction*]

Je vais vous donner un exemple—*Ô Canada*. Pourquoi «terre de mes aïeux» pourquoi pas «pays aimé»? Pourquoi «fils»; pourquoi ne pas parler de «peuple» ou «d'âmes». Pourquoi. . ., pourquoi. . ., pourquoi. . .?

On constate également ce genre de contradiction au cours des cérémonies qui entourent l'application de la Loi sur la citoyenneté, dans le cas de personnes qui ont bénéficié d'une dispense pour motifs humanitaires et qui ne savent pas un mot d'anglais ou de français. Ce sont souvent des personnes âgées ou infirmes, voir handicapées. On leur demande d'assister à la cérémonie et de prononcer le serment en anglais ou en français. Ils souffrent mille morts. Cela est parfaitement compréhensible. Cela est gênant pour eux, cela est gênant pour les autres, cela est gênant pour tout le monde. Il suffit de faire ce que nous avons fait à Vancouver, prévoir une cérémonie distincte pour eux, au cours de laquelle tout se fait dans leur langue, y compris le serment, et où un organisme qui représente le groupe concerné, lorsque le nombre le justifie, offre une réception après la cérémonie. Tout le monde a été très content. J'aurais aimé que vous ayez pu y assister.

Cela n'est possible que lorsque le nombre de ces personnes le justifie. Mais lorsque le nombre est insuffisant, il reste qu'il est possible de le faire en petits groupes, voire même sur une base individuelle. Il s'agit de donner effet à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire pour des raisons humanitaires et non pas de dire que tout cela s'est réglé au cours du mois qui a précédé la cérémonie.

On revient sur le serment. Avant de parler du serment, je voudrais vous donner un autre exemple de contradiction. Il s'agit de la Loi électorale du Canada, plus précisément en ce qui concerne le vote des détenus. Je reviendrai sur ce point dans mon exposé. Je reviens maintenant à la question du serment.

Je ne sais pas si tout le monde sait que les modifications apportées à la loi de 1977 modifiaient également le serment. Je suis fier de dire que j'ai joué un certain rôle dans l'adoption de ces trois modifications. La première a consisté à ajouter les mots «je déclare» entre parenthèses, après les mots «je jure». À la fin du serment figuraient les mots «et que Dieu me vienne en aide». Cela était supprimé. Pour ce qui est de la référence à la Reine, on ajouté les mots «Reine du Canada». Cela illustre bien la chance que nous avons de pouvoir procéder par modifications successives. Le pays était prêt à les accepter, il les a acceptés et cela est une bonne chose. Tant que le Canada sera une monarchie constitutionnelle, comme c'est le cas à l'heure actuelle, je ne pense pas que les Canadiens, quelles que soient leurs préférences personnelles, seraient prêts à supprimer toute référence à la Reine. Je crains que ce qui a été proposé ici ne suscite un débat, non pas de fond, mais un débat qui ferait du Québec le bouc-émissaire, et cela ne me plairait pas.

La façon de répondre au nombre impressionnant de demandes qui entraînent des délais, des arriérés, et des pressions fait l'objet d'un examen détaillé dans le troisième mémoire, mais je dois mettre en garde et vous demander le plus sérieusement possible de ne pas trop vous préoccuper des retards.

[*Text*]

This reminds me of one hearing I held at which a United States woman who had been in Canada for ten years finally appeared and was prepared to have her hearing. She appeared with two persons, one who was born in Canada and the other who was not. I asked a question I shouldn't have asked to the one who was not born in Canada. I asked if her husband was a naturalized Canadian. She said no, that he was a neutralized Canadian. I was very sorry I had asked that question.

At any rate, the hearing went on and she was successful. After the hearing was over I told her she might have to wait approximately a month before her ceremony, and she grew visibly upset and said, my goodness, you waited five or six months before allowing me to do my application and then my hearing, and now you want me to wait another month for the ceremony—six or seven months just to become a Canadian. At this, the lady accompanying her who was born in Canada said that this wasn't so bad considering that those of us born in Canada took nine months to become Canadians.

On citizenship judges, the minister canvassed this... I tell you now that the concept is a good one. It has been tarnished by too many poor appointments. Where did those poor appointments emanate from? They came from both Liberal and Conservative governments, both of them. They degraded a fine concept. They brought citizenship into disrepute. It seems to me that they too often failed to either give due credit for the importance of the position, or simply didn't take the time and the trouble to select proper candidates, even within the constraints of the patronage system. They could have done it if they wanted to, and the citizenship judges are bearing the brunt of their failure to do that.

If anything is wrong, it was wrong in the appointments in the first instance. Nothing can be done without decent appointments—I don't care where they are. The minister has indicated with respect to the Immigration Appeal Board that he is now prepared to make appointments that have an element of correctness about them. He has never indicated, and no minister before him has ever indicated this with respect to the appointment of citizenship judges. They have borne the brunt of this failure, and I tell you it's absolutely, completely not fair. It's not justified. It has resulted in a disaster as far as I'm concerned.

They've given very short appointments. What do short appointments do? They fail to attract better candidates because they have no career expectations. They subject them to tremendous conflict–of–interest burdens. They make them vulnerable to changes of government. They increase every opportunity for them to be exposed to political and departmental pressures and they more frequently require buttressing.

There are ways to reform this situation rather than simply to eliminate it. It's simple to have two screening committees, one in Toronto and one in Vancouver, three persons on the panel, distinguished people from government, from the lay world, and from citizenship judges who on a purely advisory capacity would do something to help screen these applicants. They would be unpaid and they would get only expenses. They could concentrate on selecting candidates who are retired,

[*Translation*]

Cela me rappelle une de mes audiences où comparaissait finalement une Américaine qui se trouvait au Canada depuis dix ans et qui était enfin prête pour son audience. Elle est venue, accompagnée de deux personnes, dont l'une était née au Canada et l'autre à l'étranger. J'ai posé une question que je n'aurais pas dû poser à celle qui n'était pas née au Canada. Je lui ai demandé si son conjoint était un Canadien naturalisé. Elle a répondu que non, qu'il était un Canadien neutralisé. J'ai beaucoup regretté d'avoir posé cette question.

Quoi qu'il en soit, l'audience s'est pousuivie et tout s'est bien passé. Après l'audience, je lui ai dit qu'elle aurait à attendre environ un mois avant la cérémonie, ce qui l'a visiblement irritée et elle m'a dit, mon Dieu! vous m'avez fait attendre cinq à six mois avant de présenter ma demande, et ensuite l'audience, et maintenant il faudrait que j'attende encore un mois pour la cérémonie—six ou sept mois pour devenir Canadienne. La femme qui l'accompagnait, et qui était née au Canada, a rétorqué qu'il n'y avait pas de quoi se plaindre puisque ceux d'entre nous qui sont nés au Canada ont eu à attendre neuf mois avant de devenir Canadiens.

Pour ce qui est des juges de la citoyenneté, le ministre a examiné la question... Je dois vous dire que l'idée est excellente. Mais on a trop souvent choisi des candidats mal préparés, ce qui a nui à l'image de la profession. Par qui ont été nommées ces personnes? Autant par des gouvernements libéraux que conservateurs. Ils ont abîmé une excellente idée. Ils ont jeté le discrédit sur la citoyenneté. Soit qu'ils n'ont pas reconnu l'importance de la fonction, soit qu'ils n'ont pas pris le temps de choisir de bons candidats, même en tenant compte de la réalité du népotisme. Ils auraient pu se donner un peu de peine s'ils avaient voulu faire de bons choix, mais aujourd'hui, les juges de la citoyenneté en subissent encore les conséquences.

Si ça ne va pas, c'est parce que les nominations ont été mal faites au départ. Il faut nommer de bons candidats—quelles que soient les fonctions. Le ministre a fait savoir que pour ce qui est de la Commission d'appel de l'immigration, il est désormais préparé à nommer des personnes qui seront en mesure d'exercer convenablement leurs fonctions. Il n'avait jamais parlé de cela, ni aucun autre ministre avant lui, dans le contexte de la nomination de juges de la citoyenneté. Ils en subissent les conséquences, et je vous dis que cela est tout à fait injuste. Ce n'est pas justifié. Pour moi, c'est un désastre.

Les mandats sont très courts. Pourquoi? De cette façon, il est impossible d'attirer des candidats valables parce qu'il n'est pas possible de faire carrière dans cette profession. Ils sont de plus soumis à de très vives contraintes de conflits d'intérêt. Ils sont vulnérables aux changements de gouvernement. Ils sont davantage exposés aux pressions politiques et ministérielles, et ils ont bien souvent besoin d'être appuyés.

Il est possible de modifier la situation sans supprimer la fonction. Il serait très simple d'avoir deux comités de sélection, l'un à Toronto et l'autre à Vancouver, et composés de trois personnes prestigieuses, représentant le gouvernement, le public, et les juges de la citoyenneté, qui, de façon purement consultative, pourraient aider à choisir les candidats. Ces personnes ne seraient pas rémunérées et seraient uniquement indemnisées pour leurs frais. Elles pourraient rechercher des

[*Texte*]

candidates who are second–career people, who don't need to worry about a short appointment the way other people do who are not in their second careers.

I suggest to you that there's only one standard you should choose in considering this new Citizenship Act, and that is whether this proposal helps make a big deal about citizenship or degrades it. Please, I beseech, bear that in mind. It's an element that is so important, because Canadians did come to cheer and they even came to thrill about matters of citizenship. These are not idle words. I've seen them. They seem to have little enough now to help them generate any pride in being or becoming a Canadian, so don't throw away what they have.

• 1635

The objective in the main thrust of any legislation should be to ensure it generates pride in becoming a Canadian. It won't if you allow that objective to be obscured, impaired or sacrificed simply on the grounds of administrative efficiency.

This brings me to the second submission dated May 26, which simply amplifies and is supplementary to a few items that were really mentioned in the first submission, about which you may want greater detail. I propose therefore to just highlight them because I have time constraints.

I touched briefly on voting by convicts with reference to the preamble. Ladies and gentlemen, the question of voting is central to the whole idea of citizenship. What's the final thing you give to someone when he or she becomes a Canadian? It's the precious right to vote. In essence, that is the matter of which he or she is the beneficiary. How right or fair is it for a person who has demonstrated, as a convict, that he is not a law–abiding person, to have the same right to vote as his law–abiding neighbour?

The question of voting is central to the whole idea of citizenship. Why should the person who is not a convict not be allowed to make decisions by his vote because the single vote, perhaps, of a convict upset the whole constituency? You know that constituencies have been won or lost on one vote alone. If that one vote was the vote of a convict, is that fair or just? How proper is it?

What about the smaller areas that would be outweighed by prison populations? Should they be in that situation? Is that the right thing to do ? Should they be subjected to this overwhelming prison population in a small town? It doesn't make any sense to me at all.

I know there's been an Ontario case that has said, on the basis of equality as defined in the Charter of Rights and Freedoms, a convict does have the right to vote. I'm aware of that case. That is not the end of it and doesn't have to be the end of it. It should be argued vigorously at the highest level by an appeal to the Supreme Court of Canada and no lower level that this is a reasonable restriction and a justifiable limitation, in the language of the charter, in a free and democratic society. If

[*Traduction*]

candidats à la retraite, prêts à faire une seconde carrière, pour qui un mandat relativement court n'est pas gênant, comme il peut l'être pour qui ne peut pas se payer ce luxe.

D'après moi, il n'y a qu'une façon d'examiner cette nouvelle Loi sur la citoyenneté: il faut se demander si ce projet de loi valorise la citoyenneté ou la banalise. Je vous implore de bien penser à tout cela. C'est un élément très important, parce que les Canadiens sont très enthousiastes lorsqu'il s'agit de questions de citoyenneté. Ce ne sont pas des mots vides. Je l'ai observé cet enthousiasme. Il ne semble pas y avoir grand chose, en ce moment, pour les aider à tirer fierté du fait d'être, ou de devenir, Canadiens; ne les privez donc pas du peu qu'ils ont.

Le principal objectif d'une telle loi est de susciter un sentiment de fierté chez ceux qui deviennent Canadiens. Ce ne sera pas le cas si on crée des obstacles à l'atteinte de cet objectif ou si on le sacrifiait pour de simples raisons d'efficacité administrative.

Cela m'amène au deuxième mémoire, celui du 26 mai, dans lequel je souligne et complète simplement quelques points déjà mentionnés dans le premier, et au sujet desquels vous souhaiteriez peut être obtenir plus de détails. Je me propose donc de les esquisser simplement à cause du peu de temps dont je dispose.

J'ai brièvement évoqué la question du vote des détenus, en parlant du préambule. Mesdames et Messieurs, la question du vote est un élément fondamental du principe de la citoyenneté. Quel est le don le plus important que vous faites à celui ou à celle qui devient Canadien? C'est le droit, si précieux, de voter. C'est de ce droit que bénéficie le néo–Canadien. Croyez–vous vraiment qu'il soit juste qu'un détenu, qui a prouvé qu'il ne respectait pas la loi, jouisse du même droit de vote que la personne respectueuse lÉtat de droit?

Le vote est donc un élément fondamental du principe de la citoyenneté. Pourquoi le citoyen qui jouit de ses droits civiques devrait–il être empêché de prendre des décisions auxquelles son vote l'autorise parce qu'il aura peut–être suffi d'une seule voix, celle d'un détenu, pour inverser les résultats dans une circonscription? Comme vous le savez, il est arrivé dans certaines circonscriptions que des élections soient perdues ou gagnées, par une seule voix. Si cette voix était celle d'un détenu, pensez–vous que cela soit juste ou équitable? Pensez–vous que ce soit convenable?

Et les petites circonscriptions où les résultats seraient déterminés par les choix d'une importante population carcérale? Devrait–on les placer dans une telle situation? Est–ce juste de le faire? Une petite ville devrait–elle être assujettie à la volonté de cette population? Cela ne me paraît pas tenir debout.

Je sais qu'il y a eu une affaire en Ontario à l'issue de laquelle on a décidé que le respect de l'égalité tel qu'il est défini dans la Charte des droits et libertés exige qu'un détenu jouisse du droit de voter. Je connais cette affaire. Cela ne règle cependant pas la question, tant s'en faut. Il conviendrait d'interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada, rien de moins, pour faire valoir rigoureusement qu'il s'agit là d'une restriction raisonnable et justifiable, aux termes de la Charte,

[*Text*]

it stands as it does now, it's no compliment to citizenship whatsoever. It's certainly inconsistent with any high principles that may be set out in any suggested preamble. The question shouldn't rest on one Ontario case.

There is the question of counting periods of time on probation as residence. It has been suggested by some that periods of time on probation be counted after a summary conviction offence as contrasted with an indictable offence. I don't agree with it and don't think it's the right thing to do. I think it should be emphasized that a judge in a criminal court, after a conviction, has the option in accordance with the facts of the case and the law applicable, to convict with a fine, a jail sentence, a period of probation, or an absolute or conditional discharge.

These are all separate and apart, and each is designed to give effect to the judge's view of the severity of the offence. There are distinctions among them. The period of probation is designed to give the wrongdoer the opportunity to demonstrate rehabilitation in the eyes of ordinary, decent–thinking Canadians. Allowing probation time to count as residence is almost tantamount to contempt of the court that handed out the sentence.

As mentioned before, there is a solid case, however, for allowing periods of probation that have been included as one of the terms of a conditional discharge, which has expired by the effluxion of time without further incident. That is part of the case–law of citizenship right now, and it arose out of a case of mine where I gave effect to that principle. The minister appealed and the Federal Court upheld my judgment.

I'm mentioning this to indicate to you that in a new act this case–law should be made part of the statute law, otherwise it will go by the board again. Any amendments to the act should reflect that.

• 1640

Regarding prohibitions with respect to summary conviction offences, I told you that there's been no provision in any act for any trouble–free time following a summary conviction. There should be. Pages four and five set out in detail why that should be so.

They're not necessarily trivial. Bear in mind that some summary conviction offences involve violence. Some of them have been repeated over and over again. Then, they simply walk across the street and make an application for citizenship. We don't have to have that sort of thing. It doesn't generate any pride at all in citizenship. It makes people wonder what you're thinking about and what you're doing.

There are solutions. One, as I suggested, is to allow some trouble–free time, probably six months, after summary conviction, and the other is to couple it with perhaps a discretion to allow, if it's a trivial offence, no time after a summary conviction.

[*Translation*]

dans une société libre et démocratique. Si l'on s'en tient là, sans contestation, ce ne serait guère flatteur pour le concept de la citoyenneté. Cela n'est en tout cas pas conforme aux grands principes qui auraient à être énoncés dans un éventuel préambule. Cette question ne doit pas reposer uniquement sur la décision prise dans cette seule cause de l'Ontario.

Il y a aussi la question de savoir si la période de liberté surveillée doit être comptabilisée dans le calcul de la durée obligatoire de la résidence. Certains estiment que ce serait acceptable s'il s'agit d'une infraction simple, par opposition à un acte criminel. Je ne suis pas d'accord. J'estime que l'on devrait souligner le fait que le juge d'un tribunal criminel, une fois que l'inculpé est déclaré coupable, a le choix, compte tenu des faits et de la loi applicable, d'imposer une amende seulement, une peine de prison ferme, une période de probation, ou une libération absolue ou conditionnelle.

Il ne faut pas confondre ces sentences car elles sont toutes distinctes et conçues de façon à concrétiser l'opinion qu'a le juge de la gravité du délit. Il y a des distinctions à faire. La période de probation est conçue pour permettre au contrevenant de prouver à ses concitoyens ordinaires et respectueux de la loi qu'il est capable de se réinsérer dans la société. Que cette période de probation puisse compter dans le calcul de la durée de résidence constituerait presque un outrage au tribunal qui a prononcé la sentence.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, il serait néanmoins justifié de prendre en compte les périodes de probation imposées dans le cadre d'une libération conditionnelle, et qui ont expiré sans autres incidents. Cela fait actuellement partie de la jurisprudence de la citoyenneté consécutivement à une cause dans laquelle j'avais appliqué ce principe. Le Ministre avait fait appel et la Cour fédérale avait confirmé ma décision.

Je mentionne cela pour vous montrer que l'on devrait inclure ce précédent dans une nouvelle loi, sans cela, on reviendrait au point de départ. Toute modification de la loi devrait en tenir compte.

En ce qui concerne les restrictions consécutives à une infraction dite simple, je vous ai dit qu'aucune loi ne prévoit la prise en considération d'une période sans les incidents après la sentence. Et pourtant, on devrait en tenir compte. J'en explique les raisons en détail aux pages 4 et 5 du mémoire.

Il ne s'agit pas nécessairement de peccadilles. N'oubliez pas que certaines de ces infractions comportent des actes de violence. Certaines sont des récidives. Et pourtant, les coupables pourraient tout simplement traverser la rue et de faire une demande de citoyenneté. Nous ne sommes pas obligés de tolérer une telle situation; cela ne vous encourage guère à tirer fierté de votre citoyenneté; au contraire, les gens se demandent à quoi vous pouvez bien penser et ce que vous faites donc là.

Il y a des solutions. L'une d'entre elles, comme je l'ai dit, consiste à accepter le principe d'une période sans les incidents—probablement six mois—après la déclaration sommaire de culpabilité; la seconde consiste pour le juge, s'il s'agit d'une peccadille, à user de son pouvoir discrétionnaire et à ne fixer aucune période d'attente.

[*Texte*]

In any event, if you're going to convince people that citizenship itself has any value—if that is your objective—I don't think we should perpetuate the scandal of paying absolutely no attention to summary conviction offences. Making no provision in this respect, I assure you, has put and will continue to put citizenship in disrepute to a far greater degree than has any citizenship judge in Canada.

This brings me to my third and final submission, which is dated May 30, after I had an opportunity to comment on three central issues that were raised either by the minister in his press release or by this committee in its strategy paper on citizenship.

The first is the assumption of the ceremonial functions of citizenship judges by distinguished Canadians, especially by Order of Canada members. Now, the presence of Order of Canada members would be a great thing, a wonderful idea, and I certainly applaud those who thought of it—their presence, not their assumption of all of the ceremonies. They have demonstrated citizenship at the highest level by their conduct throughout their lives. That's why they received those awards.

Short comments from them after the ceremony would be inspiring and would benefit all present. I suppose that I could draw on the example of heroes in wartime. These people were heroes in peacetime and heroes of democracy. I think that all would benefit by that inspiring role if it was limited to that extent. I want to say that if it was limited to that extent, I am sure that it would be favourably considered by most of them. I'm equally sure that if it wasn't, it wouldn't be favourably considered. There would be extremely limited acceptance if you asked them to complete the whole function.

In the later case, each court would, in effect, have to have a screening bureau, a speakers' bureau. Ladies and gentlemen, who would screen them? Who would brief them? How do you determine which of them are satisfactory from the point of view of personal experience, background, and personality? What are you doing to people who work in a very narrow field of research and who will appear before them in a ceremony? How do you define it?

We've all known eminent persons and congratulated and commended them. I've known nine. I helped to prepare the papers for at least two. Of those nine, only two would really, by any objective standard, be considered to be in any way suitable for the job. Of those two, only one, I'm sure, would accept it. If he did accept it, he would only accept it once.

Larger courts have ceremonies four or five times a week. How could suitable persons be guaranteed? You can't have 100 people and not have anybody there to do a ceremony of the calibre you want. Are there always a sufficient number of them to guarantee attendance? In B.C. citizenship judges go on the circuits sometimes for three months in a year. Are you going to have people who are doing that go through this thing?

[*Traduction*]

Quoi qu'il en soit, si vous voulez convaincre les gens de la valeur de la citoyenneté—si c'est là votre objectif—j'estime que nous devrions mettre fin au scandale que constitue le fait de ne tenir absolument aucun compte des infractions dites simples. Cette situation, croyez-moi, est beaucoup plus préjudiciable à la dignité de la citoyenneté, et continuera à l'être, que n'ont jamais pu l'être les actes d'un juge de la citoyenneté au Canada.

Cela m'amène à mon troisième et dernier mémoire, daté du 30 mai, rédigé après que j'aie eu l'occasion de faire des commentaires sur trois points très importants soulevés par le ministre dans son communiqué de presse ou par votre comité dans son document de stratégie sur la citoyenneté.

Le premier est qu'il faut confier les fonctions cérémonielles propres aux juges de la citoyenneté à des Canadiens éminents, en particulier à des membres de l'Ordre du Canada. Ce serait merveilleux, et j'applaudis ceux qui y ont pensé—leur simple présence, et sans nécessairement assumer toutes les fonctions cérémonielles. Par la conduite qu'ils ont observée pendant toute leur vie, ces personnes ont montré qu'elles étaient des citoyens hors du commun. C'est bien pourquoi elles ont reçu cette distinction.

Quelques brèves remarques de leur part après la cérémonie seraient une source d'inspiration pour toutes les personnes présentes. Si vous me le permettez, je les comparerais aux héros en temps de guerre. Ce sont là des héros en temps de paix, des héros de la démocratie. Tous profiteraient de leur présence, même si leur rôle se limitait à inspirer ceux qui les écoutent. Je suis certain que si c'était le cas, la plupart d'entre eux y seraient favorables. Je suis tout aussi certain que si leur rôle était autre, leur réaction serait moins favorable. Très peu d'entre eux, j'en suis certain, accepteraient de remplir toutes les fonctions de juges de la citoyenneté.

Dans le second cas, chaque tribunal devrait en fait avoir un bureau de présélection, une sorte de bureau des conférences. Mesdames et messieurs, qui en ferait la présélection; qui se chargerait de les informer? Comment choisir ceux qui réunissent les conditions appropriées sur le plan de l'expérience personnelle, des antécédents, de la personnalité? Peut-on infliger cela à des personnes qui travaillent dans un domaine de recherche extrêmement spécialisée, et qui sont ceux qui comparaîtront devant eux durant les cérémonies? Comment définir tout cela?

Nous avons tous connu des personnes éminentes que nous avons félicitées. J'en ai moi-même connu neuf. J'ai aidé à préparer les documents pour au moins deux d'entre elles. De ces neuf personnes, deux seulement pourraient être objectivement considérées comme qualifiées pour ce travail. De ces deux personnes, une seule, j'en suis certain, l'accepterait. Et si elle l'acceptait, elle ne le ferait que pour une seule fois.

Les plus achalandés de ces tribunaux de la citoyenneté tiennent des cérémonies quatre ou cinq fois par semaine. Comment serait-il possible de garantir la présence de personnes qui conviennent? Vous ne pouvez pas avoir là une centaine de personnes sans qu'il y ait quelqu'un qui soit capable de présider une cérémonie de cette envergure. Y a-t-il toujours un nombre suffisant de ces personnes pour en garantir une présence? En Colombie-Britannique, les juges de la citoyenneté sont parfois en déplacement pendant trois mois par an. Pensez-vous vraiment que l'on puisse compter sur eux pour cela?

[*Text*]

How many of the Order of Canada members have had any training in the French language? Citizenship judges have. They're therefore able to administer the oath in both languages, not one. They've been trained particularly under the aegis of Judge McKeown. I believe that the oath should be given in both languages at every ceremony, accompanied perhaps by a prefix indicating that this is done not just as a matter of law but as a necessary, sincere, and sensitive courtesy to anyone present, either amongst the candidates or in the audience, who might otherwise feel uncomfortable or experience a sense of belonging when they take the oath.

Why sacrifice the shared joy, which I've witnessed a thousand times, when a candidate and a citizenship judge who have previously met at a hearing are able to meet at a ceremony and there's a consequent ability by the citizenship judge to mention some particular contribution that candidate may have made and might be expected to continue to make in the future?

[*Translation*]

Combien de membres de l'Ordre du Canada ont suivi des cours de français? Les juges de la citoyenneté, eux, l'ont fait. Ils sont donc capables d'administrer le serment dans les deux langues. Ils ont reçu la formation nécessaire, en particulier sous l'égide du juge McKeown. J'estime que le serment devrait être prêté dans les deux langues à toutes les cérémonies, en précisant peut–être d'abord que ce n'est pas la loi qui l'impose, mais que c'est une marque sincère de courtoisie à l'égard des personnes présentes, candidats ou public, qui risqueraient autrement de se sentir mal à l'aise ou d'éprouver un sentiment de dissociation lorsqu'elles prêtent le serment.

Pourquoi se priver de la joie partagée, dont j'ai été mille fois témoin, de la rencontre à une cérémonie d'un candidat et d'un juge de la citoyenneté qui ont déjà eu l'occasion de se connaître à une audience, ce qui permet à ce dernier de mentionner l'apport que le candidat a pu déjà faire, et devrait continuer à faire, à la société?

• 1645

Ladies and gentlemen, let me put this to you as forcefully as I can. Who would fulfil the important and the universally well–received ancillary ambassadorial and outreach role that the citizenship judges have? It is the one thing that perhaps everybody has conceded was done well by citizenship judges. They have given up evenings and week–ends. They have spoken at every ethnic organization, every group. They have been at Canadian Clubs, they have been at Rotaries, they have been to citizenship council. They have been everywhere where there was a celebration of every kind, and they have done it frequently and well. It includes the swearing–in of a city councillor. It includes all kinds of attendance at meetings and cultural engagements, mosaic, Canadian studies, education and citizenship training groups, every kind of society, and presiding at special ceremonies.

Mesdames et messieurs, permettez–moi de vous dire ceci avec toute la conviction dont je suis capable. Qui d'autre que les juges de la citoyenneté jouerait le rôle auxiliaire d'ambassadeurs dont le rayonnement et les fonctions sont si importants et si universellement appréciés? À peu près tout le monde reconnaît que c'est un rôle qu'ils remplissent bien. Voilà des gens qui ont renoncé à leurs soirées et à leurs fin–de–semaine, et qui ont pris la parole devant toutes les organisations ethniques. Ils l'ont fait devant des Cercles canadiens, devant des clubs du Rotary; ils ont participé aux activités du Conseil de la Citoyenneté. Partout où l'on célébrait quelque chose, ils étaient présents, et fréquemment. Cela implique leur présence à l'assermentation d'un échevin, à toutes sortes de réunions et de manifestations culturelles; cela implique qu'ils jouent le rôle dans la mosaïque canadienne, les études canadiennes, les groupes d'éducation et de formation à la citoyenneté, les sociétés les plus diverses, et qu'ils président des cérémonies spéciales.

There has been another proposal that citizenship should be celebrated more often in school auditoriums and community halls. I don't know who hasn't been listening. This has happened. It happens all the time, and it happens frequently. Usually, if it doesn't happen, it's on circuit where you use a city hall, or you perhaps might use a court house. Otherwise, isn't it a needless inconvenience?. Isn't it a waste of a heck of a lot of money not to use the present strategically located citizenship courts where persons are already familiar with problems of transportation, with problems of parking?

On a également proposé de tenir plus fréquemment les cérémonies de la citoyenneté dans des auditoriums d'école et des salles communautaires. Je ne sais pas qui ne prêtait pas attention car cela se produit tout le temps. Sinon, c'est habituellement en tournée que l'on utilise une salle de l'hôtel de ville, ou peut–être, une salle de tribunal. Autrement, n'est–ce pas compliquer inutilement les choses? N'est–ce pas gaspiller beaucoup d'argent que de ne pas utiliser les tribunaux de la citoyenneté actuels, qui occupent des emplacements stratégiques et où les gens savent déjà comment se débrouiller pour ce qui est du transport et du stationnement?

Routinely, I assure you, thousands and thousands and thousands of neighbours, friends, and families attend citizenship ceremonies right now in the citizenship courts throughout the land. They come from all parts of the community to join in honouring and welcoming new members of the Canadian family. Usually as many attend as there are candidates, and more. At the citizenship court they witness the conferring of citizenship in a formal setting, which is appropriately furnished and where

Je peux vous assurer que des milliers de voisins, d'amis et de familles assistent le plus naturellement du monde aux cérémonies dans ces tribunaux, partout au Canada. Ils viennent de partout pour honorer et accueillir les nouveaux membres de la famille canadienne. Habituellement, ils sont au moins aussi nombreux que les candidats. Ils sont là, témoins de la remise du diplôme de citoyen dans un cadre officiel, correctement meublé, où les drapeaux sont bien en évidence, cadre qui donne de la

[*Texte*]

flags are prominently displayed, that invokes a colourful and a dramatic idea of an experience that is probably the first time for them. Have any of them ever been in any kind of a court before? Isn't it pleasant that they might come into a friendly and welcoming atmosphere for their first experience?

The government and the RCMP, both of them, have considered that this is important enough to send a member resplendent in red to the ceremonies. I wish you could see the way they are regarded by those who are present, the way the families flock around them after the ceremony to take pictures with them and to exchange pleasantries with them and the citizenship judge and clerk of the court.

This is a different kind of a police encounter from what most of them may have experienced in Iron Curtain or dictatorial countries, where they became accustomed to the midnight knock on the door of secret police. This is a welcome relief. It's a good example to them of what Canada actually means, and it is not an idle thing. These ceremonies of the citizenship courts are impressive, and sometimes they're wonderful. They can bring tears to your eyes. They're a natural emotional thing. They're not a matter of cash–register thinking.

The citizenship courts already provide a great focus for volunteer groups, citizenship councils, Canadian Clubs, and individuals who want to support and contribute in their own way to the naturalization process. These cultural groups attend. They speak. They host receptions. They're part of the thing. They're not on the outside looking in. You are asking for participation. You are asking for ways to bring the Canadian people together into this whole process of citizenship. You've got it, and you want to throw it away.

Students from all over the country already come on a regular basis. Teachers often invite them to record their experience, and I have thrilled to hundreds of those records of experience, and I have invited them afterwards to question–and–answer sessions about the process and Canada.

Staff are spared the precious time that they need so badly, especially when you've got backlog situations and you've got massive delays, acting as booking agents in locating appropriate settings, appropriate locations that are outside these areas. If ceremonies are routinely placed in special neighbourhoods, you would have the special. . . Now think about this. You would have to cull through all the files to find out which of the candidates actually lived in the particular neighbourhood where you were having an alternative setting for a court. What sense does that make?

If alternative locations are selected and it happens that there is only one cultural group predominating in a neighbourhood, and you know that there are many cities in Canada where there is a predominately Greek, there is a predominately Italian—

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): If you don't mind, you're very passionate, obviously, about the job and you're expressing that quite well. I wish the minister were here. But you are almost going to run out of your hour. We have 10 minutes left for questioning, and I don't want—

Mr. Oreck: With the greatest respect, that isn't accurate. You took 20 minutes from me. You took exactly 20 minutes from me.

[*Traduction*]

couleur et du prestige à une cérémonie qu'ils vivent probablement pour la première fois. Ont–ils jamais été dans un tribunal auparavant? N'est–ce pas pour eux une expérience agréable de se retrouver dans un cadre amical et chaleureux où ils feront leurs premiers gestes de Canadiens?

Le gouvernement et la GRC ont jugé que cela revêtait suffisamment d'importance pour qu'un officier en grande tenue soit présent aux cérémonies. Je voudrais que vous puissiez voir la manière dont les personnes présentes le considèrent, la manière dont les familles l'entourent après la cérémonie pour se faire photographier avec lui, pour plaisanter avec lui, avec le juge et avec le greffier.

Ce n'est pas du tout le même genre de rencontre avec la police que la plupart d'entre eux ont pu avoir derrière le Rideau de fer ou dans des pays soumis à la dictature, où ce qu'ils connaissaient, c'était les coups frappés à la porte, en pleine nuit, par la police secrète. C'est une situation plus détendue et ils l'apprécient. Cela leur donne un bon exemple de ce que représente le Canada, et c'est loin d'être sans importance. Ces cérémonies sont impressionnantes, et parfois même, merveilleuses. Elles peuvent vous apporter les larmes aux yeux; elles créent une émotion profonde et toute naturelle. Il n'y a rien de mercenaire ni d'apprêté dans tout cela.

Les tribunaux de la citoyenneté attirent déjà les groupes de bénévoles, les conseils de la citoyenneté, les Cercles canadiens, et toutes les personnes qui veulent contribuer à leur manière au processus de naturalisation. Tous ces groupes culturels sont présents. Leurs représentants prennent la parole, et ils donnent des réceptions. Ce sont des participants et non de simples spectateurs. Ce que l'on veut, c'est la participation, ce sont des moyens d'associer tous les Canadiens au processus de la citoyenneté. On l'a déjà, et pourtant on semble vouloir abandonner ce qui existe.

Des étudiants de tout le pays assistent déjà régulièrement à ces cérémonies. Leurs professeurs leur demandent souvent de rendre compte de leur expérience. J'ai lu des centaines de leurs rapports et ceux–ci m'ont profondément ému, et je les ai invités ensuite à participer à des séances de questions et réponses sur le processus et sur le Canada.

Cela permet au personnel d'économiser un temps précieux dont il a tant besoin, en particulier lorsque les dossiers s'accumulent, cela leur évite de jouer le rôle d'agents de réservation pour rechercher les locaux et les endroits appropriés en dehors de ces régions. Si l'on décide de tenir les cérémonies dans certaines collectivités, vous auriez. . . Songez bien à ceci. Vous seriez obligés de passer en revue tous vos dossiers pour trouver le candidat qui vit dans la collectivité où vous allez tenir la cérémonie dans un cadre différent. Est–ce logique?

Si l'on choisit d'autres endroits et si un seul groupe culturel y prédomine. . .comme vous le savez, dans beaucoup de villes du Canada, il y a des quartiers à prédominance grecque, à prédominance italienne. . .

Le vice–président (M. Jackson): Vous vous exprimez manifestement avec beaucoup de passion et, d'ailleurs, d'éloquence. Je voudrais bien que le ministre soit là. Mais vous avez presque épuisé le temps dont vous disposiez. Il nous reste dix minutes pour les questions, et je ne voudrais pas. . .

M. Oreck: Permettez–moi de vous dire que c'est faux. Vous m'avez enlevé exactement 20 minutes.

[*Text*]

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): I don't think we did.

• 1650

Mr. Oreck: Yes, you did. I timed it. You took 20 minutes.

Mr. Hanger: Mr. Chairman, I would like to hear what he has to say. I find his report very positive.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Okay, as I understand it, you started at—

Mr. Oreck: It was 4:20 p.m.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): No, it was 4:15 p.m.

Mr. Oreck: It was closer to 4:20 p.m. I brought my own little clock here to measure it.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): I'm going to take it, as the chair, that you started at 4:15 and you have until 5:15 p.m.

Mr. Oreck: Thank you for that small indulgence.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Thank you.

Mr. Oreck: Ladies and gentlemen, I was telling you that there are neighbourhoods that are of a predominate cultural group. It's wrong to hold citizenship ceremonies in that area. They don't get any idea then of the diversity of Canada. They get quite a different picture. They only see one group. The sense of Canada as an integrated whole is threatened.

I assure you locations outside the court are already used to the greatest advantage. I recall one 500–person ceremony in Queen Elizabeth Park. I recall one in Queen Elizabeth Theatre where 3,500 students still attended even though it was a school holiday. Special awards and recognition were given to students who had demonstrated good citizenship. That ceremony was attended by the Queen and her consort. The Queen spoke. It was all in cooperation with the Canadian Club and the Citizenship Council.

I remember Canada Day as being celebrated in the courtyard of the courthouse. I recall Citizenship Day being celebrated within the great hall of the courthouse.

You ask for temporary special measures for certain applicants. You ask for group interviews and assessments. You ask for written tests. You ask for the elimination of oral interviews before citizenship judges.

Ladies and gentlemen, as for subsection 5(4) of the act, you've heard a lot about it. I'm sure it has been mentioned previously to you. It allows the minister to grant citizenship on the grounds of special and unusual hardship. It is proposed to use this discretion in favour of the thousands upon thousands—it is by your own statement—who have waited one year after fulfilling the residence requirements.

There's a general categorization of all of them as being qualified for, and entitled to, a hardship finding and a discretion. There may be some kind of a hardship, but the act requires special and unusual hardship. That's the language of it.

[*Translation*]

Le vice–président (M. Jackson): Je ne le crois pas.

M. Oreck: Mais, si, je l'ai chronométré. Vous m'avez pris 20 minutes.

M. Hanger: Monsieur le président, je voudrais beaucoup entendre ce qu'il a à dire. Je trouve son rapport extrêmement positif.

Le vice–président (M. Jackson): Bien, si je ne me trompe pas, vous avez commencé à. . .

M. Oreck: À 16h20.

Le vice–président (M. Jackson): Non, à 16h15.

M. Oreck: C'était plus près de 16h20. J'ai amené ma propre pendulette pour m'en assurer.

Le vice–président (M. Jackson): En tant que président, nous allons considérer que vous avez commencé à 16h15 et que vous en avez jusqu'à 17h15.

M. Oreck: Je vous remercie de ce petit geste de générosité.

Le vice–président (M. Jackson): Merci.

M. Oreck: Mesdames et messieurs, je vous disais qu'il y a des quartiers, des collectivités où prédomine un groupe culturel. Il ne faut pas y tenir des cérémonies de citoyenneté, car cela ne donne pas aux néo–Canadiens une idée exacte de la diversité de notre pays. Ils n'y voient en effet qu'un seul groupe et le sentiment que le Canada constitue un tout intégré s'en trouve menacé.

Je peux vous assurer que les endroits extérieurs à la cour sont utilisés de manière optimale. Je me souviens d'une cérémonie qui avait réuni 500 personnes dans le Queen Elizabeth Park. Je me souviens d'une autre, au Théâtre Queen Elizabeth, à laquelle assistaient 3 500 élèves, en dépit du fait que c'était un congé scolaire. Ceux qui avaient donné des preuves de civisme y avaient été récompensés. La Reine et son époux avaient assisté à la cérémonie au cours de laquelle elle avait pris la parole. Tout cela avait été organisé en collaboration avec le Cercle canadien et avec le Conseil de la citoyenneté.

Je me souviens que la Fête du Canada avait été célébrée dans la cour du Bureau de la citoyenneté et que la Journée de la citoyenneté l'avait été dans la grande salle de notre tribunal.

Vous réclamez des mesures spéciales temporaires pour certains candidats. Vous réclamez des entrevues et des évaluations collectives. Vous réclamez des tests écrits. Vous réclamez l'élimination des entrevues orales devant les juges de la citoyenneté.

Mesdames et messieurs, on vous a beaucoup parlé du paragraphe 5(4) de la Loi sur la citoyenneté. Je suis certain qu'on l'a déjà mentionné devant vous. Il autorise le ministre à attribuer la citoyenneté en cas de situation particulière et inhabituelle de détresse. On propose d'utiliser ce pouvoir discrétionnaire pour des milliers de personnes—c'est ce que vous avez dit vous–mêmes—qui ont attendu un an après avoir satisfait les exigences en matière de résidence.

Sur un plan général, on pourrait dire que toutes ces personnes peuvent être considérées comme dans une situation de détresse et pourraient donc bénéficier de l'exercice de ce pouvoir discrétionnaire. Peut–être s'agit–il de cas de détresse,

[*Texte*]

Thousands upon thousands simply can't be—by definition—either special or unusual, and certainly can't be both. That constitutes a clear contradiction of terms. It is not an exercise of a discretion at all when thousands have the benefit of it and are granted an automatic blanket waiver.

I'll tell you what it is. It's a blatant—I hate to use this language—and probably illegal abuse, and a violation of the clear language of the act. It's not legislation by an act of Parliament; it's by fiat. That's not the way things are done in Canada by the thousands. That's not a discretion. That's citizenship on demand.

If it's triggered and preceded by group assessments or evaluations, that would be discriminatory, unfair, and without validity. Test it by research and documentation. I know they started to, but there's been no documentation or research, or no independent, objective evaluation.

Written tests are subject to the same type of criticism. If any of you have any experience with examinations or tests of any kind, you know how long it takes before a standard test is abused. How long does it take before it's almost fraudulent? How long does it take before there are charges of discrimination and unfairness to them as a result of using them?

Elementary fairness requires every one of those questions to be translated in every single language the applicant may bring before you. That's going to require another echelon of clerks and interpreters. It's going to require an expense you don't even envisage.

Ladies and gentlemen, that test, at best, and within only limited parameters, tests literacy. Yet literacy is not a requirement of the Citizenship Act and shouldn't be a requirement of it.

An unfortunate side effect is that you eliminate any possibility of people being encouraged at interviews to pursue Canadian studies or official languages studies. There's no opportunity to encourage them.

An unreasonable burden would be put upon public servants. Do they realize what's going to happen to them? They're not generally hired because they possess qualities of tact, diplomacy, intuitiveness, or insight. They're not expected—they are not allowed—to use any special judgment or exercise independent thought. If they exercise independent thought, their manager will be on their heads pretty darn quick. You know it. They do what they're told to do and that's what they're supposed to do. They're not ever expected to exercise discretion based upon compassionate or other grounds. They'll fall prey to the same kinds of errors, and junior officials will be subjected to threats of dismissal and transfer. Look, I know about these people. I worked with them for sixteen and a half years, and I'm not down on them. As a matter of fact I want to tell you—

[*Traduction*]

mais la loi précise bien qu'il s'agit d'une situation particulière et inhabituelle de détresse. Ce sont les termes exacts. Par définition, des milliers de ces personnes ne peuvent pas se trouver dans une situation particulières ou inhabituelle, et certainement pas dans l'une et l'autre. Il y a là une véritable contradiction dans les termes. On ne peut plus parler d'exercice du pouvoir discrétionnaire lorsque des milliers de personnes obtiennent automatiquement une dispense.

Je vais vous dire ce que c'est. C'est flagrant—j'ai horreur d'utiliser ces termes—et c'est probablement une utilisation illégale et une infraction aux termes pourtant très clairs de la loi. Ce n'est pas une décision fondée sur une loi; c'est un véritable ukase. Au Canada, on ne prend pas ainsi des décisions collectives portant sur des milliers de personnes. Cela n'a rien à voir avec l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire. C'est de la citoyenneté sur demande.

Si le processus est déclenché et qu'il est précédé par des évaluations collectives, c'est discriminatoire, injuste, et sans validité. Il faut tester la proposition, avec recherche et documentation. Je sais qu'on a commencé à le faire, mais il n'y a pas eu de documentation ni de recherche, pas plus que d'évaluation objective et indépendante.

Les tests écrits se prêtent aux mêmes critiques. Si vous avez jamais passé un examen ou un test, vous savez combien de temps s'écoule avant qu'il y ait des abus. Combien de temps cela demande-t-il avant qu'il y ait des fraudes? Combien de temps cela demande-t-il avant que l'utilisation de ces tests donne lieu à des accusations de discrimination et d'injustice?

Les principes les plus élémentaires de l'équité exigent que chacune de ces questions soit traduites dans la langue de chaque candidat. Pour cela, il va falloir une autre équipe de commis et d'interprètes. Il va falloir engager des dépenses qu'il est difficile d'imaginer.

Mesdames et messieurs, ce test, tout au plus, et seulement à l'intérieur de paramètres limités, n'est rien d'autre qu'un contrôle de la compétence écrite. Pourtant il ne s'agit pas d'une exigence de la Loi sur la citoyenneté, et jamais ne devra l'être.

Cela a un autre effet regrettable: vous éliminez toute possibilité d'encourager ces personnes, au cours des entrevues, à poursuivre des études canadiennes ou des études en langues officielles. Il n'y a pas d'occasion de les encourager.

Cela imposerait une charge déraisonnable aux fonctionnaires. Se rendent-ils compte de ce qui va leur arriver? Ils ne sont généralement pas recrutés à cause de leur tact, de leur diplomatie, de leur intuition, ou de leur perspicacité. On n'attend pas d'eux—en fait, ils n'ont pas le droit de le faire—qu'ils fassent preuve d'un jugement particulièrement assuré ou d'esprit d'indépendance. S'ils le faisaient, ils auraient vite maille à partir avec leurs supérieurs. Vous le savez bien. Ils font ce qu'on leur dit et c'est ce qu'ils sont censés faire. On ne leur demande pas de prendre des décisions inspirées par la compassion ou toute autre raison. Ils tomberont dans les mêmes erreurs, et les cadres subalternes seront vite menacés de renvoi ou de mutation. Croyez-moi, je connais bien ces gens. J'ai travaillé avec eux pendant seize ans et demi, et je ne leur veux pas du tout de mal. En fait, je tiens à vous dire. . .

[*Text*]

[*Translation*]

• 1655

Ms Clancy: I have a point of order, Mr. Chairman. Not to stop Mr. Oreck in mid–flight, but I think it might be wise if everybody was aware that the policy decision to not reappoint citizenship court judges has been made. It's not part of this act in the sense of policy, or this report. I'd just like to make that point clear.

Mr. Oreck: I'll come to that, Madam. Thank you very much.

Ms Clancy: The decision is made.

Mr. Oreck: You think it's made. I'm telling you it can be changed. It can be changed with honour and it can be changed with grace.

Ms Clancy: It's not going to be.

Mr. Oreck: You say it's not going to be. Wait until you hear the pressure of the Canadian people.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Would you direct your questions to the chair? Otherwise I might as well leave and we can have a dialogue between two people.

Mr. Oreck: All right. The dialogue hasn't taken very long, and as I said, there is a second opinion, which I do not share.

I tell you that a purely administrative process will have few savings. It will involve more staff, another tier very quickly for some sort of appeal.

Some of these are based upon dubious premises. I have read in the statements that 95% of the applications go through routinely anyway, so what's the point? That's not true. It happens that 5% to 10% are not approved on the basis of qualification of the act, or prohibitions, residence or language. But there's another 10% or 15% to 25% that are approved only after the exercise of a discretion, compassionate or otherwise. That's a lot more than 5%. That's another fallacy.

It's a shame that these things are based upon these fallacies. Canada is one of the few countries in the world that now require oral interviews. How is that relevant when you know there are only three countries in the world that have had rapid, repeated and significant waves of immigration: Australia, the United States and Canada? And of those, the United States still retains a form of interview on a tiered basis and nationality judges. There is an unknown number of people who don't apply because they feel they can't qualify.

There is a better way, and I'm going to tell you about this better way. It will cause less disruption and it will be less expensive. It's set out in the compromise solution that I have appended to my brief. I'm coming to the end of it now.

All that would be required is to reform to some extent the function of both court officials and citizenship judges. I draw this to the attention especially of Ms Clancy. Court officials would be authorized to do limited preliminary screening of applicants at the very first interview, where they in any event vet passports and vet immigration documents and have an opportunity to observe the candidate. A few strategic questions would help them in that connection. They do some of this now in a modified form.

Mme Clancy: J'en appelle au Règlement, monsieur le président. Je ne voudrais pas arrêter M. Oreck en pleine lancée, mais je crois qu'il serait bon que tout le monde sache que la décision de ne pas renommer de juges de la citoyenneté a été prise. Cela ne fait donc pas partie de cette loi, ni de ce rapport. Je tenais à le préciser.

M. Oreck: J'y viens, madame. Merci beaucoup.

Mme Clancy: La décision est prise.

M. Oreck: C'est ce que vous pensez. Et moi, je vous dis qu'on peut la changer de manière honorable et avec grâce.

Mme Clancy: Il n'en est pas question.

M. Oreck: C'est ce que vous dites. Attendez que les Canadiens fassent pression sur vous.

Le vice–président (M. Jackson): Voulez–vous adresser vos questions au fauteuil? Sans cela, autant m'en aller et vous laisser dialoguer entre vous.

M. Oreck: Le dialogue n'a pas été bien long, et comme je le disais, il y a là une seconde opinion, que je ne partage pas.

Je vous assure qu'un processus purement administratif ne permettra guère de faire d'économies. Il faudra plus de personnel et, très vite, un échelon supplémentaire, pour les appels.

Cela est en grande partie fondé sur des hypothèses douteuses. J'ai lu dans les documents officiels que 95 p. 100 des demandes sont automatiquement approuvées de toute façon; donc, à quoi bon? Or c'est faux. Il se fait que de 5 p. 100 à 10 p. 100 sont rejetées en vertu de dispositions de la loi, d'interdictions, de questions de résidence ou de langue. Mais il y en a aussi 10 p. 100 à 25 p. 100 qui ne sont approuvées qu'après que le ministre ait exercé son pouvoir discrétionnaire pour des raisons humanitaires ou autres. Donc, beaucoup plus que 5 p. 100! C'est également faux.

Il est regrettable que tout cela repose sur des données fausses. Le Canada est un des rares pays au monde où l'on exige maintenant des entrevues orales. Comment le justifier lorsqu'on sait qu'il y a seulement trois pays au monde qui accueillent des vagues importantes et répétées d'immigrants: l'Australie, les États–Unis et le Canada? Et seuls les États–Unis conservent une forme d'entrevue à plusieurs niveaux et des juges. On ignore le nombre des personnes qui ne présentent pas leur candidature parce qu'elles ont le sentiment que celles–ci ne seront pas retenues.

Il y a une meilleure méthode, et je vais vous l'expliquer. Elle provoquera moins de perturbations et coûtera moins cher. Elle est décrite dans la solution de compromis que j'ai annexée à mon mémoire. Je touche à la fin de mon exposé.

Tout ce qu'il faudrait, c'est modifier dans une certaine mesure la fonction du personnel et des juges de la citoyenneté. J'attire particulièrement l'attention de M^me^ Clancy sur ce point. Les membres de ce personnel seraient autorisés à effectuer une présélection des candidats dès la première entrevue où, de toute façon, ils vérifient les passeports et les documents d'immigration et ont la possibilité d'observer le candidat. Quelques questions stratégiques les aideraient dans cette tâche. Ils le font d'ailleurs déjà sous une forme un peu différente.

[*Texte*]

In the clearest and most obvious cases, they should be permitted to authorize and recommend approval. I do not think that any citizenship judge or otherwise would have any difficulty accepting their recommendations and so certifying.

That would take care of at least 75% of the cases. Now the other 25% are composed of questionable cases. They are composed of possible cases of non-compliance with the act. They would be referred to a citizenship judge, which would include all possible cases—and this is important—that would involve a waiver, exemption or discretion. Retain an option to go direct. Except for cases involving security or major crimes, the discretion should be final when it goes on the referral.

The complement of citizenship judges would be reduced to between 10% and 25% of the present complement, a significant saving. The remaining judges would handle all ceremonies. And the backlog, particularly in Toronto and possibly in Montreal and Vancouver, would be addressed by constituting the surplus of judges then available into special task forces dedicated exclusively to eliminating the backlog in those cases buttressed by officials. Perhaps they could be specially appointed on a per diem or honorarium basis.

After the backlogs have been eliminated, which I estimate would be after a minimum of three months and a maximum of six months, the minister could then consider fairly—fairly—whether or not he wants to continue with this compromise system or some modification thereof, or whether he wants then to totally eliminate the position of citizenship judge.

• 1700

It's not a perfect solution—it loses something for about 75%—but I hope it helps to avoid bringing citizenship into disrepute. I hope it prevents us making a mockery of praiseworthy objectives, that the process of citizenship should lead to an active life as a vigilant and aware citizen. I hope it preserves for applicants some sense of belonging, some sense of pride, some sense of security, knowing that as much as possible they will be considered on an individual and understanding basis, and that it recognizes that different considerations apply to a citizenship act than apply to an income tax act. They are not the same primarily because citizenship is more than a narrowly defined legal process. It is dedicated to the objective of helping to generate a feeling of national pride in becoming a Canadian citizen.

George Bernard Shaw once said the worst sin against a man may not be to hurt him but to be indifferent to him. T.S. Eliot said life ends not with a bang but with a whimper. If we can preserve that objective, then we will be entitled, I think, to exult in the glories of citizenship by reason of demonstrating that we have rejected indifference, and we will have avoided the shame of sharing and witnessing the expiration of citizenship with perhaps but the smallest of whimpers.

I have not said all that I wanted to say, but as far as many of you are concerned, I have probably said too much already.

[*Traduction*]

Dans les cas les plus clairs et les plus évidents, on devrait leur permettre d'autoriser et de recommander l'octroi de la citoyenneté. Je ne pense pas qu'il y ait de juges de la citoyenneté ou d'autres personnes qui auraient de la difficulté à entériner leurs recommandations.

Cela permettrait de régler au moins 75 p. 100 des cas. Les 25 p. 100 restants sont discutables. Il s'agit de cas possibles de non-observation des dispositions de la loi. Ces cas seraient alors renvoyés devant un juge de la citoyenneté, avec tous les autres cas possibles—et c'est important—comportant une dispense, une exemption ou l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire. On conserverait la possibilité d'agir directement. En dehors des cas soulevant des problème de sécurité ou ayant trait à des crimes graves, cette décision serait définitive.

On pourrait réduire de 10 p. 100 à 25 p. 100 l'effectif actuel des juges de la citoyenneté, ce qui représente une économie importante. Ceux qui resteraient présideraient toutes les cérémonies. Et les dossiers en attente, en particulier à Toronto, et peut-être aussi à Montréal et à Vancouver, pourraient être traités en constituant des groupes de travail spéciaux avec l'excédent de juges, qui seraient des groupes exclusivement chargés d'éliminer l'arriéré avec l'aide des membres du personnel. Peut-être pourrait-on leur verser une indemnité quotidienne ou des honoraires.

Une fois cet arriéré éliminé, ce qui prendrait de trois à six mois, le ministre pourrait alors décider en toute justice s'il désire continuer à utiliser ce système de compromis ou une modification de celui-ci, ou s'il préfère éliminer totalement la fonction de juge de la citoyenneté.

La solution n'est pas parfaite—75 p. 100, environ, y perdent un peu au change—et j'espère qu'elle contribue à éviter que l'on jette le discrédit sur la citoyenneté. J'espère qu'elle empêchera que l'on tourne en dérision des objectifs louables, et que le processus d'octroi de la citoyenneté contribue à faire des bénéficiaires des citoyens actifs et vigilants. J'espère que cela entretiendra chez les candidats un sentiment d'appartenance, de fierté, de sécurité, car ils sauront que, dans toute la mesure du possible, on les traitera individuellement et avec compréhension, sans compter que cette méthode tient compte du fait que ce ne sont pas les mêmes considérations qui jouent pour la Loi sur la citoyenneté et pour la Loi de l'impôt sur le revenu. Ces deux lois sont différentes, surtout, du fait que la citoyenneté ne se limite pas à un processus légal précis et limité. L'objectif est de susciter, chez les candidats, un sentiment de fierté à l'idée de devenir des citoyens canadiens.

George Bernard Shaw a dit un jour que le pire crime contre l'homme n'est pas de lui faire mal, mais de le traiter avec indifférence. T.S. Eliot a déclaré que la vie ne se termine pas par une apothéose mais par un simple gémissement. Si nous pouvons maintenir la poursuite de cet objectif, je crois que nous pourrons nous réjouir de la dignité qui s'attache à l'octroi de la citoyenneté parce que nous aurons prouvé que nous avons rejeté l'indifférence et que nous aurons évité de voir expirer ce noble objectif avec le plus faible des gémissements.

Je n'ai pas dit tout ce que j'avais à dire, mais il est probable que la plupart d'entre vous pensent que j'en ai déjà trop dit.

[*Text*]

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Okay, we have 13 minutes. I'll start with Ms Clancy.

Mr. Oreck: But I'm on time, Mr. Chairman.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): No, we have 13 minutes to go. I'll start with Ms Clancy.

Ms Clancy: Thank you, Mr. Oreck, for your presentation and I understand your concerns, etc., but I want to make it perfectly clear that the decision is made. I guess I might say to you that, believe me, the importuning of a number of party faithful about our decision has been very hard for us to deal with, but the minister has made that decision. I would also tell you that what T.S. Eliot said was, "this is the way the world ends, not with a bang but a whimper", not "this is the way life ends".

Perhaps you're not familiar with all of the citizenship courts across the country. The reason the minister made the statement about taking it out into the community is that while in some places they are already there, there are many places where they aren't. There are many that are in small, cramped office spaces in downtown cores, and I have visited a number of those myself. Certainly the ceremony you talk about in Queen Elizabeth Park would be marvellous—I'm sure it was marvellous—but there are many places where they haven't done this. I wanted you to be aware that the minister is making a policy that they will move out into the community as opposed to—I can give you an example. The Halifax court is on a street where you can't park. It's uphill; it has technical wheelchair access, but it's very difficult to get to.

Mr. Oreck: I would like to point out, with the greatest respect, that the people you are talking about don't even comprise 10% of the total number of applications that go through with the citizenship process. I've been to all of those small areas on circuit. We use city halls, we use neighbourhoods, we use legion places. They use them already. There's no problem with that. It's completely acceptable. But in the large areas, you can't do it.

Ms Clancy: We'll agree to disagree.

Mr. Hanger: I appreciate your comments, sir.

Mr. Oreck: I'm sorry that you find it so boring, Madam Clancy.

Ms Clancy: No.

Mr. Hanger: Sir, I did not.

Mr. Oreck: Thank you.

Mr. Hanger: I agree with very much of what you say here. In spite of my colleague walking out the door, I want to say I thank you for your presentation. I think there's a lot of thought put into it. I look at the comments made by you in reference to those convicted of criminal offences and having the right to vote. I assume when you're making these references that it is those who are making application to citizenship or for citizenship, that you feel there should be a waiting period.

[*Translation*]

Le vice–président (M. Jackson): Bien, il nous reste 13 minutes. Je vais commencer par M^me^ Clancy.

M. Oreck: Mais j'ai respecté l'horaire, monsieur le président.

Le vice–président (M. Jackson): Non, il nous reste 13 minutes, je vais commencer par M^me^ Clancy.

Mme Clancy: Merci, monsieur Oreck, de votre exposé. Je comprends vos inquiétudes, mais je tiens à ce qu'il soit bien clair que la décision a déjà été prise. Croyez–moi, les interventions d'un certain nombre de fidèles du parti nous ont rendu la tâche très difficile, mais le ministre a pris sa décision. Permettez–moi également de vous dire que T.S. Eliot a dit que c'était le monde qui prenait ainsi fin, et non la vie.

Peut–être ne connaissez–vous pas toutes les cours de la citoyenneté dans notre pays. La raison pour laquelle le ministre a décidé d'aller au–devant de la collectivité est que si les tribunaux existent dans certains endroits, il y en a beaucoup d'autres où il n'y en a pas. Beaucoup occupent des locaux très à l'étroit, dans le centre–ville; j'en ai moi–même visité un certain nombre. Certes, la cérémonie dont vous parlez dans le parc Queen Elizabeth a dû être merveilleuse—j'en suis certaine—mais il y a beaucoup d'endroits où l'on procède autrement. Je tenais à ce que vous sachiez que le ministre a adopté pour politique que ces cérémonies se dérouleraient au sein de la collectivité au lieu de—je peux vous en donner un exemple. La cour de Halifax se trouve dans une rue en pente où il n'y a pas de stationnement; techniquement, il y a un accès pour fauteuils roulants, mais il est très difficile à négocier.

M. Oreck: Permettez–moi de vous faire observer très respectueusement que les personnes dont vous parlez ne représentent même pas 10 p. 100 du nombre total de demandes traitées dans le cadre de ce processus. Lorsque j'étais juge de circuit, je suis allé dans tous les petits locaux. Nous utilisons les salles de mairie, nous utilisons des locaux communautaires, nous utilisons des salles de la légion. On s'en sert déjà. Cela ne pose aucun problème. C'est parfaitement acceptable. Mais dans les grands centres, on ne peut pas procéder ainsi.

Mme Clancy: Eh bien, restons sur nos positions.

M. Hanger: Je vous remercie de vos remarques, monsieur.

M. Oreck: Je regrette que vous trouviez cela si ennuyeux, madame Clancy.

Mme Clancy: Non.

M. Hanger: Monsieur, ce n'est pas mon cas.

M. Oreck: Merci.

M. Hanger: Je suis d'accord avec une bonne partie de ce que vous avez dit. Même si ma collègue s'en va, je tiens à vous remercier de votre exposé. Je crois qu'il est le fruit d'une mûre réflexion. Je songe en particulier à ce que vous avez dit à propos du droit de vote accordé aux criminels. Je suppose que vous songez–là à ceux qui font une demande d'octroi de citoyenneté et que vous pensez que, dans leur cas, il faudrait y avoir une période d'attente.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1705

Mr. Oreck: I feel there should be a waiting period, a trouble-free period, following a conviction for a summary conviction offence. There's already a waiting period for indictable conviction offences.

Mr. Hanger: In your history as a citizenship judge has there always been adequate information that you have been supplied with in reference to the character and the past of the individual you were interviewing?

Mr. Oreck: That's a marvellous question, and I say that with the greatest respect. I happened to have had the misfortune of being the citizenship judge who granted citizenship to Mr. Luitjens, the person from Holland who hadn't made the admission he should have on his immigration and citizenship application of the fact that he had been convicted in his own country of offences with respect to the destruction of persons by secret police in Holland. He hadn't revealed any of this. But whose fault is it if a person deliberately doesn't reveal things?

When I appeared before the Deschenes committee, which is examining this, I said there was nothing to put me on the qui vive. There was nothing in the application. There was nothing in the records. The man lied. He didn't disclose at all. The Federal Court, after a long period of time, I think it was some years, finally succeeded in revoking his citizenship, which was a salutary thing.

I don't know if there is always information, but there is provision in the act and there always should be. If there is non-disclosure, if there is misinformation, that's fraudulent, and citizenship has been obtained fraudulently. You ought to be careful to preserve that in the act so that there can be a revocation. But what do you do about the thing you're hinting at, non-disclosure which is so gross as to be tantamount to fraud? That's more difficult.

Mr. Hanger: Exactly.

Mr. Oreck: I used to make the practice at my hearings of asking every single person who came before me: "Have you ever had any trouble with the Immigration Department? Have you every had any trouble with the police department?" Sometimes I got some results; not always.

Mr. Bryden: Mr. Oreck, speaking as a Liberal MP I really do appreciate the trouble that you have taken to come before this committee. I welcome your presentation, which I assure you I have listened to with an entirely open mind.

In that context I share with you many of your concerns about the changes that are proposed or are actually coming forward in the administration of the citizenship ceremonies, although I will say that we have to wait and see what happens before we can judge the utility of what is planned.

An idea occurred to me in the course of your remarks. You were talking about the Order of Canada people. Something struck me and I would like to fly it off you just out of the blue here. What about senators? There's always this issue here that we don't use the red chamber appropriately, or the senators appropriately. Perhaps there is a place for senators in the citizenship ceremony. They are politicians, shall we say, or representatives in Parliament who have no constituency. Can you see any merit in that type of idea?

M. Oreck: J'estime en effet qu'il devrait y avoir une période d'attente, une période sans incidents, à la suite d'une condamnation pour une infraction punissable par déclaration sommaire de culpabilité. Il y a déjà une période d'attente pour les infractions qui sont punissables par voie d'acte d'accusation.

M. Hanger: Lorsque vous étiez juge de la citoyenneté, vous fournissait-on toujours des renseignements suffisants sur la personnalité et les antécédents de la personne à qui vous faisiez passer une entrevue?

M. Oreck: C'est une merveilleuse question, et je dis cela très respectueusement. J'ai eu le malheur d'être le juge qui a attribué la citoyenneté à M. Luitjens, ce Hollandais qui n'avait pas avoué, ce qu'il aurait dû indiquer dans sa demande d'immigration et de citoyenneté, le fait qu'il avait été condamné dans son pays d'origine pour des crimes liés à l'exécution de certaines personnes par la police secrète. Il ne nous avait rien révélé de tout cela. Mais à qui la faute, lorsqu'une personne ne révèle pas certaines choses de propos délibéré?

Lorsque j'ai comparu devant le Comité Deschênes, qui examine cela, j'ai dit qu'il y avait absolument rien pour me mettre sur le qui-vive, rien dans la demande, rien dans les documents. Cet homme avait tout simplement menti; il n'avait absolument rien révélé. Après plusieurs années, je crois, la cour fédérale a finalement réussi à révoquer sa citoyenneté, ce qui est une bonne chose.

Je ne sais pas s'il y a toujours les informations nécessaires, mais cela est prévu par la loi et elles devraient toujours exister. S'il y a non divulgation de renseignements, si les informations fournies sont fausses, la citoyenneté est obtenue de manière frauduleuse. Il est important de conserver cette disposition de la loi de manière à permettre les révocations. Mais que faire à propos de ce à quoi vous faites allusion, c'est-à-dire une non divulgation si flagrante qu'elle équivaut à une supercherie? Ça, c'est plus difficile.

M. Hanger: Exactement.

M. Oreck: Lors des audiences, j'avais pour coutume de poser la question suivante à chaque personne qui comparaissait devant moi: «avez-vous jamais eu des difficultés avec le ministère de l'Immigration? Avez-vous jamais eu des difficultés avec la police?» J'obtenais parfois des résultats, mais pas toujours.

M. Bryden: Monsieur Oreck, en tant que député libéral, je suis très sensible au mal que vous vous êtes donné pour comparaître devant ce comité. Je vous remercie de votre exposé que j'ai écouté, je peux vous l'assurer, en toute impartialité.

À cet égard, je partage beaucoup de vos inquiétudes au sujet des changements proposés ou de ceux qui vont en fait se produire dans l'administration des cérémonies de citoyenneté. J'estime cependant qu'il convient d'attendre pour voir ce qui se passe avant de pouvoir juger de l'utilité des mesures prévues.

Pendant que vous parliez, il m'est venu une idée. Vous avez mentionné les titulaires de l'Ordre du Canada. Il m'est venu une idée que je me permets de lancer. Et les sénateurs? On dit toujours que l'on n'utilise pas la chambre rouge à bon escient, ni les sénateurs non plus. Peut-être auraient-ils un rôle à jouer dans ces cérémonies. Ce sont des politiciens, ou plutôt des représentants sans circonscription au Parlement. L'idée vous paraît-elle valable?

[*Text*]

Mr. Oreck: I do see some merit in it, as I see some merit in the Order of Canada people. They are likewise supposed to be distinguished persons. There is merit in the idea, but I hope that their record of attendance will be a lot better than their record in the Senate.

Mr. Bryden: Absolutely.

You were talking about a ringing preamble, and you talked elsewhere about the dangers of narrowly defining what Canadians are. Is that not a contradiction? Would we not be better off to have no preamble whatsoever?

Mr. Oreck: No. I think preamble is a good idea because in that preamble you can set forth many of the ideals, many of the principles, many of the objectives of citizenship, which themselves could be a basis for the knowledge of the applicants.

The United States has a magnificent preamble. It rings, it sounds, and it makes you exhult. It does something, and I think this is good. At first I wasn't of such an opinion, but I am now. I've changed my mind on it. I think it's a good idea. It hurts no one. It helps some, if it is not empty, if you make everything consistent with it. That's the danger.

Mr. Bryden: It would have to be phrases that addressed everyone. We have conflicts here. We hear from witnesses on the concept of the dual cultures of Canada versus multiculturalism, versus aborigines. It goes on and on. While these are all values that we share as Canadians, we share them from different perspectives, and it's very difficult to put them in a preamble.

[*Translation*]

M. Oreck: Oui, au même titre que je vois un rôle à jouer pour les détenteurs de l'Ordre du Canada. Ceux–ci sont également censés être des personnalités distinguées. L'idée me paraît donc valable, mais j'espère que leur assiduité sera bien meilleure qu'elle ne l'est au Sénat.

M. Bryden: Absolument.

Vous parliez d'un préambule retentissant, et vous avez mentionné ailleurs les dangers d'une définition étroite des Canadiens. N'y a–t–il pas là une contradiction? Ne serait–il pas préférable de nous passer complètement de préambule?

M. Oreck: Non. Je crois qu'un préambule est une bonne idée car il permet d'exposer un grand nombre des idéaux, des principes, des objectifs de la citoyenneté dont devraient s'inspirer les candidats.

Les États–Unis ont un préambule magnifique. Il est éloquent, puissant et exaltant. Il joue un rôle utile. Au début, je ne le pensais pas, mais j'ai changé d'avis. Il ne fait de mal à personne. Il en aide au contraire certains, à condition qu'il n'y ait pas de creux et que tout ce qui suit concorde. C'est là le danger.

M. Bryden: Il faudrait que ce texte s'applique à tout le monde et il y a là des conflits. Des témoins nous ont parlé du principe des deux cultures du Canada par rapport au multiculturalisme, aux autochtones. Et on pourrait ajouter bien d'autre choses. Si nous partageons toutes ces valeurs en tant que Canadiens, nous le faisons dans des perspectives différentes, et il est très difficile d'inclure cela dans un préambule.

• 1710

How about phrases like "unity in diversity", or "all Canadians are equal before the law"? Is that the kind of thing that you would like to see in a preamble, as opposed to defining things, like "celebrating two cultures", or "we all respect"?

Mr. Oreck: Absolutely. Furthermore, in that connection I respectfully refer you to a magnificent example of a magnificent preamble that appeared when the discussions on this act took place in 1987–88 during the Crombie administration. A preamble was set out there that I think would find complete favour with you. If you look at it, I think you will find it does the very thing that you're suggesting. It sets out the things that you have mentioned.

Mr. Nunez: Do you speak French, because I will speak in French?

Mr. Oreck: I took French language training and I tried my very best. I served in a French Canadian squadron during the war, but, you know, I'm one of these terrible people who just don't seem to have the real ear for language. Although I did learn to administer the oath properly in French, it's been some nine years since I even did that, so if I did learn something I'm afraid it's gone.

Mr. Nunez: Allow me to speak in French because I'm more fluent in French than in Spanish.

Mr. Oreck: I will have no difficult understanding you.

M. Nunez: Merci d'être venu de Vancouver.

Que dire de phrases telles que «l'unité dans la diversité», ou «tous les Canadiens sont égaux devant la loi»? Est–ce là le genre de choses que vous voulez lire dans un préambule, ou bien un effort de définition, lorsqu'on dit par exemple, «célébrer deux cultures» ou «nous respectons tous»?

M. Oreck: Absolument. Je vous renvoie d'ailleurs à un magnifique exemple de préambule qui parut au cours du débat sur cette loi en 1987–1988, lorsque Crombie était ministre. Vous seriez, je crois, totalement en accord avec le texte qui avait alors été rédigé. Si vous l'examinez, vous constaterez qu'il atteint exactement l'objectif que vous proposez. Il énonce tout ce que vous avez mentionné.

M. Nunez: Parlez–vous français, parce que je vais parler en français?

M. Oreck: J'ai suivi des cours de français et j'ai fait de mon mieux. J'ai servi dans un escadron franco–canadien pendant la guerre, mais je crains d'être un de ces malheureux qui ne sont pas doués pour les langues. Bien sûr, j'ai appris à administrer correctement le serment en français, mais cela date d'il y a neuf ans, et j'ai bien peur d'avoir oublié ce que j'ai appris.

M. Nunez: Permettez–moi de parler en français, parce que je suis plus à l'aise en français qu'en espagnol.

M. Oreck: Je n'aurai aucune difficulté à vous comprendre.

Mr. Nunez: Thank you for coming to Vancouver.

[*Texte*]

Vous dites qu'on doit enlever la citoyenneté pour des délits commis à l'étranger. Êtes-vous conscient que cela soulève énormément de problèmes?

Mr. Oreck: I have to apologize to you, and I do so, sir. I really don't understand enough to answer you intelligently. I don't have the simultaneous translation, and I'm telling you something else, that in my senility I'm already wearing two hearing aids.

The Vice-Chairman (Mr. Jackson): Mr. Nunez, why don't you try in English? He's got complications. He can't plug the thing in his ears. Give him a break.

Mr. Nunez: I'll try.

Mr. Oreck: Perhaps one of the members here could translate.

The Vice-Chairman (Mr. Jackson): No. Mr. Nunez will speak to you in English.

Mr. Oreck: All right. Thank you very much for your indulgence.

Mr. Nunez: You mention on page two, number three, "Prohibitions Barring or Delaying Citizenship".

Mr. Oreck: Yes.

Mr. Nunez: You are proposing to lift citizenship from Canadians who commit a crime outside the country?

Mr. Oreck: Right.

Mr. Nunez: It is very difficult to see how you could apply this prohibition, because sometimes a crime could be defined outside the country as a crime but not here, or vice-versa.

Mr. Oreck: I understand your problem, but I can tell you that the present act only speaks of offences within Canada. Some of the offences that were committed abroad after a person made an application for citizenship and before they came for a hearing were quite heinous offences. They can be determined, they can be brought forward, with some difficulty, because they will come to the attention of the registrar, even if a little later. It would be a sin to grant citizenship to such a person who would bring citizenship into absolute disrepute. We'd be ashamed of it.

I thank you so much for raising that again. It's a gap in the act. It needs to be cured.

Mr. Nunez: It'd be difficult to apply. Right?

Mr. Oreck: It's not the easiest thing to do administratively, but at least to the extent that you can do it, let's do it. If it's a very, very notorious thing, it'll come to attention. Some of the others may slip between us and we may not discover them, but I think we'll get the most of them. The RCMP know about these things. They are the persons who are in charge of the security aspects and they could very easily bring this to attention, and in fact, in some occasions have, but on some occasions I was powerless when I discovered that something had been done.

• 1715

Mr. Assadourian: I appreciate the fact that you are here and travelled from Vancouver. I really hope other people will take your example and express sincere concern about Canada and Canadian citizenship. The examples we had today just before you came expressed just the opposite of your attitude.

[*Traduction*]

You said that someone you should be deprived of your citizenship for crimes committed abroad. Do you realize that that raises a number of problems?

M. Oreck: Excusez-moi, monsieur. Je ne comprends pas suffisamment pour vous donner une réponse valable. Je ne suis pas branché sur l'interprétation simultanée et je dois vous avouer que mon âge m'oblige à porter deux prothèses auditives.

Le vice-président (M. Jackson): Monsieur Nunez, pourquoi n'essayez-vous pas de parler en anglais? Il a des problèmes. Il ne peut pas utiliser les écouteurs à cause de ses prothèses. Aidez-le un peu.

M. Nunez: J'essaierai.

M. Oreck: Peut-être un des membres pourrait-il traduire.

Le vice-président (M. Jackson): Non. M. Nunez vous parlera en anglais.

M. Oreck: Bien. Je vous remercie vivement de votre indulgence.

M. Nunez: Au point 3 de la page 2, vous mentionnez les raisons qui interdisent ou retardent l'attribution de la citoyenneté.

M. Oreck: En effet.

M. Nunez: Vous proposez d'enlever leur citoyenneté aux Canadiens qui commettent un crime à l'étranger.

M. Oreck: C'est exact.

M. Nunez: Il est très difficile de voir comment vous pourriez appliquer cette interdiction, car il arrive qu'un crime soit défini comme tel à l'étranger, mais pas ici, ou le contraire.

M. Oreck: Je comprends votre difficulté, mais je peux vous dire que la loi actuelle ne porte que sur les crimes commis au Canada. Certains de ceux qui ont été commis à l'étranger après qu'une personne demande la citoyenneté canadienne et avant d'être entendue, étaient extrêmement graves. Il est possible de s'en assurer et d'en faire état, avec quelques difficultés, car ils seront portés à l'attention du greffier, même si cela se fait un peu plus tard. Ce serait un péché d'accorder la citoyenneté à une telle personne car cela jetterait le discrédit sur tout le processus. Ce serait honteux pour nous.

Je vous remercie vivement d'avoir soulevé à nouveau cette question. Il y a là une lacune dans la loi et il faut la combler.

M. Nunez: Ce serait difficile à appliquer, n'est-ce pas?

M. Oreck: Sur le plan administratif, ce n'est pas la plus facile des choses à faire, mais dans la mesure où c'est réalisable, faisons-le. S'il s'agit d'un crime de notoriété publique, on l'apprendra. Certains autres criminels pourront échapper aux mailles du filet, mais je crois que nous repérons la plupart d'entre eux. La GRC est au courant de ces choses. C'est elle qui est responsable de la sécurité et il lui serait très facile d'attirer notre attention là-dessus, ce qu'elle a d'ailleurs fait à plusieurs reprises. Il n'en demeure pas moins que je me suis parfois trouvé impuissant lorsque j'ai découvert qu'il y avait eu des actes répréhensibles.

M. Assadourian: Je vous sais gré d'être venu de Vancouver. J'espère vraiment que d'autres suivront votre exemple et exprimeront leur grand souci pour le Canada et la citoyenneté canadienne. Les témoins qui sont passés aujourd'hui juste avant vous exprimaient une attitude diamétralement opposée à la vôtre.

[*Text*]

Mr. Hanger: There's just one matter I'd like to discuss, dealing with the information or evaluation you feel is lacking in the present act when you're confronted with an individual who has committed a criminal offence. There seems to be very much of a problem, once that's discovered and the individual is on Canadian soil, to be able to do anything with this person because of the charter, in spite of the fact the person may be applying for citizenship. The charter comes into play and there's a lengthy court process.

Mr. Oreck: You might not be able to deport the person, but I think you could deny citizenship if it was in the act. It could be justified as a reasonable limitation in a free and democratic society. The charter has that provision. It's very infrequently used and I don't know why.

Mr. Hanger: Yes, that's a good point.

Mr. Oreck: It should be used.

Ladies and gentlemen, I would like to make one last statement. I have no axe to grind. I've been retired for nine years. I'm worried about what you're doing. I'm especially worried about what was said here before. Is that the kind of open mind Canadians are allowed to have with respect to Canadian citizenship, where a decision is made without any input, without even hearing from you at all? It's not cricket, Mr. Chairman.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Mr. Oreck, thank you very much for being here. Your points were well made. When people make decisions, sometimes they change their minds. With this whole scenario we're going through here, I'm finding out that lots of things have been done very well and were very well thought out.

All the judges who have come to us have said they enjoy the personal interview and people enjoy that personal contact, and so on. That was one approach. Obviously, the minister is going to try a different approach.

We certainly like to have your input. We have it on tape, and hopefully we can refer to it. Thank you very much for coming.

Mr. Bryden: I have a point of order, if I may, Mr. Chairman.

I would just like to say on the record that I think all members of this committee should show due and proper courtesy to all witnesses, regardless of their viewpoints. I'm concerned that everyone should be treated equally.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): His comments have been recorded and are on the transcript. We don't need to vote on it.

I'm not sure if the member left because of what's happening. I think members are getting up and down.

Mr. Bryden: I wasn't referring to that. I would like to make it a general statement because we're going to hear various viewpoints that may be very different from what we feel as members. But I think anyone who goes to the trouble to come here, regardless of who it is, should be treated with appropriate courtesy at all times by all of us.

[*Translation*]

M. Hanger: Il n'y a qu'une question dont j'aimerais discuter. Il s'agit de l'information ou de l'évaluation, qui manque selon vous dans la loi actuelle, face à l'auteur d'un acte criminel. Il semble très difficile, lorsqu'on s'en aperçoit et que le criminel se trouve en sol canadien, de prendre des mesures contre lui à cause de la Charte et malgré le fait que cette personne a peut–être demandé la citoyenneté canadienne. La Charte entre en jeu et les procédures judiciaires sont très longues.

M. Oreck: Il est parfois impossible de déporter cette personne, mais je pense que vous pourriez refuser la citoyenneté si la loi le prévoyait. Cette mesure pourrait être considérée comme une limite raisonnable dans une société libre et démocratique. La Charte prévoit une disposition de ce genre. Cette disposition est très rarement invoquée et je ne sais pas pourquoi.

M. Hanger: Voilà un excellent argument.

M. Oreck: On devrait invoquer cette disposition.

Mesdames et messieurs, j'aimerais faire une dernière déclaration. Je suis tout à fait désintéressé. Je suis à la retraite depuis neuf ans. Je m'inquiète de ce que vous faites. Je m'inquiète tout particulièrement des propos entendus un peu plus tôt. Est–ce le genre d'ouverture d'esprit qu'ont les Canadiens à l'égard de la citoyenneté canadienne, lorsqu'une décision se prend sans consultation, sans même que vous, ne donniez votre opinion? Ce n'est pas un jeu, monsieur le président.

Le vice–président (M. Jackson): Monsieur Oreck, merci beaucoup de votre présence. Vos objections ont été bien présentées. Lorsque les gens prennent des décisions, ils changent parfois d'idée. Dans tout le processus qui nous occupe actuellement, je trouve que bien des choses ont été très bien faites et sont très réfléchies.

Tous les juges que nous avons entendus nous ont déclaré aimer les entrevues personnelles et les contacts personnels avec les gens. C'est une attitude. De toute évidence, le ministre veut en essayer une autre.

Nous sommes très heureux d'avoir entendu votre point de vue. Nous avons tout enregistré et espérons pouvoir nous y reporter. Merci beaucoup d'être venu.

M. Bryden: Je voudrais invoquer le Règlement, si vous le permettez, monsieur le président.

Je voudrais déclarer officiellement que tous les membres du comité devraient être courtois envers tous les témoins, peu importe leur point de vue. Je tiens à ce que tout le monde soit traité sur un pied d'égalité.

Le vice–président (M. Jackson): Ses remarques ont été enregistrées et feront partie du compte rendu. Nous n'avons pas besoin de voter sur cette question.

Je ne sais pas si la députée a quitté à cause de ce qui arrive. Je pense que les députés vont et viennent.

M. Bryden: Je ne faisais pas allusion à cet incident. J'aimerais faire une remarque générale parce que nous allons entendre divers points de vue, des points de vue qui différeront peut–être des nôtres. Mais j'estime que tous ceux qui se donnent la peine de venir ici, peu importe de qui il s'agit, devraient être traités avec courtoisie, en tout temps, par chacun de nous.

[*Texte*]

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): I hope that is the case. In my particular case, I listen to everything, even the small things, simply because I think everybody has something to say. I liked your joke up front.

Mr. Oreck: Mr. Chairman, I'm not offended for myself; I'm only offended for Canada.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Thank you very much.

We have one more witness before we break. When we come back we have three more witnesses, so I'd like to move on very quickly.

The Canadian Ethnocultural Council representative is Mr. Frajkor. The Canadian Ethnocultural Council is a non–profit umbrella organization of 30 national ethnocultural organizations, representing over 2,000 ethnic groups across Canada. It was founded in 1980 to advocate for ethnic minorities and promote multiculturalism based on respect and equality for all groups. Its activities include the presentation of briefs to Parliament and other decision–makers, research, the holding of conferences, and preparing publications.

The CEC may be expected to address the following aspects of the committee study: the preamble, including the importance of multiculturalism and diversity in Canada; the right and responsibilities of citizenship; the oath; dual citizenship; promotion of citizenship; and participation. I thank you very much for being very precise in your answers. Hopefully we will get through your presentation and will be able to ask you some questions.

• 1720

The normal timing is one half hour. We are starting at approximately 5:20 p.m.—we'll call it 5:21 p.m. to give you a break. Thank you.

Mr. George Frajkor (Member, Executive Council, Canadian Ethnocultural Council): Thanks. Every minute counts.

I thank you, ladies and gentlemen. I'm pleased to be here. We've outlined what the Canadian Ethnocultural Council is about. It is an umbrella organization of umbrella organizations, which sometimes makes it a little bit difficult to get agreement because not all organizations get together as well as we do, but still some do disagree with what we do.

They should have distributed to you, I believe, a little eight–point sheet called "Outline for CEC Submission to the Standing Committee on Citizenship and Immigration". It essentially contains the essence of our position; that is, those points upon which all of our member organizations can agree. There is near unanimous decision that these are the things we want.

I would also like later to make a verbal presentation on the basis of the original document circulated about citizenship strategy, just to comment on areas where a substantial number of our organizations did agree but there wasn't completely unanimous agreement; or if there was disagreement, it was disagreement on details such as where most of the people said three years is a good residency requirement, some people said five years and some people said two years, and so on, but there was not unanimous agreement.

[*Traduction*]

Le vice–président (M. Jackson): Je l'espère bien. Quant à moi, j'écoute tout, même les plus petits détails, simplement parce que je crois que tout le monde a quelque chose à dire. J'ai vraiment apprécié votre plaisanterie au départ.

M. Oreck: Monsieur le président, je ne suis pas offensé pour moi–même, mais pour le Canada.

Le vice–président (M. Jackson): Merci beaucoup.

Nous entendrons un dernier témoin avant de faire une pause. Au retour, nous entendrons trois autres témoins. J'aimerais donc que nous procédions avec célérité.

Le représentant du Conseil ethnoculturel du Canada est M. Frajkor. Le Conseil ethnoculturel du Canada chapeaute 30 organisations ethnoculturelles nationales, représentant plus de 2 000 groupes ethniques au Canada. Il a été fondé en 1980 pour défendre les minorités ethniques et promouvoir le multiculturalisme, fondé sur le respect et l'égalité pour tous les groupes. Ses activités comprennent la présentation de mémoires au Parlement et à d'autres décideurs, des travaux de recherche, l'organisation de conférences et la rédaction de publications.

Le CEC devrait s'exprimer sur les aspects suivants de l'étude effectuée par le comité: le préambule, notamment l'importance du multiculturalisme et de la diversité au Canada; les droits et les responsabilités de la citoyenneté; le serment; la double citoyenneté; la promotion de la citoyenneté et la participation. Je vous remercie à l'avance de donner des réponses précises. Nous espérons avoir le temps de vous poser quelques questions après votre déclaration.

Nous accordons habituellement une demi–heure. Nous commençons à environ 17h20—disons 17h21 pour faire plaisir. Merci.

M. George Frajkor (membre, conseil exécutif, Conseil ethnoculturel du Canada): Merci. Les minutes sont comptées.

Je vous remercie, mesdames et messieurs. Je suis ravi d'être ici. Nous avons décrit le mandat du Conseil ethnoculturel du Canada. Le CEC est un organisme qui en chapeaute d'autres, ce qui rend parfois les consensus difficiles à établir, parce que les organisations ne s'entendent pas toutes aussi bien que nous. Certaines sont parfois en désaccord avec ce que nous faisons.

On a dû vous remettre, je crois, une feuille intitulée: «Outline for CEC Submission to the Standing Committee on Citizenship and Immigration», qui comprend huit points exposés brièvement. Cette feuille contient l'essentiel de notre position, les éléments sur lesquels toutes nos organisations membres s'entendent. Nous sommes presque unanimes à déclarer que ces éléments représentent nos demandes.

J'aimerais aussi présenter un peu plus tard un exposé fondé sur le document qui vous a été remis au sujet de la stratégie de la citoyenneté, simplement pour faire quelques remarques concernant les points sur lesquels un grand nombre de nos organisations se sont entendues sans toutefois arriver à une position unanime; ou en cas de désaccord, lorsque le désaccord portait sur des détails comme le nombre d'années qui constitue un bon critère de résidence. La plupart préfèrent trois ans, mais certains ont dit cinq ans et d'autres deux ans. Il n'y avait donc pas accord unanime à ce sujet.

[*Text*]

First, I will go through the submission upon which we are in effect in agreement.

The first point is the preamble to the act. We believe it would be very useful. A preamble to the act would be useful if it could provide a definition of our society that included the multicultural—and we emphasize multiculturalism—and bilingual nature of Canada, and the aboriginal people. This should be stated strongly and clearly.

Other important values that should be included are those enshrined in the Canadian Constitution and the Charter of Rights and Freedoms. The reason we say it should be enshrined in the preamble is because a potential immigrant does not always ask for copies of the Canadian Constitution or copies of the Charter of Rights and Freedoms, but something that incorporates the main points of that in a preamble to a citizenship act is something that person would come across automatically when they first apply for immigration.

It should be quotable. The preamble itself should be stand-alone, so that it could be put out in immigration flyers or recruitment flyers so that it is easy to understand, simple, direct, straightforward, and captures the essence of what we want in Canadian citizens, what we expect of Canadian citizens.

The common values that all Canadians share regardless of origins, we feel, are of course: democracy, the rule of law, safety and security, the equality of men and women, human rights, free market economy, the right to unionize, medicare, free school education, pensions for seniors, basic living standards. All of these things are important to us. Immigrants should know that and immigrants should be told that is what Canada is all about, and they should be expected to live up to those. This is what they should know they are coming to when they come to Canada.

The rights of citizenship, of course, include the right to vote, the right to equality and freedom from racism and discrimination, mobility all across Canada, basic living standards, safety and security.

We think the responsibility of citizens is the responsibility to uphold the Constitution, to vote, to participate in the democratic process in a peaceful and lawful way, to care for fellow citizens and generally to strive for a better society.

We believe that swearing an oath is a good idea, but it should be an oath of allegiance to the Constitution and to the country, and that should be strongly and clearly stated.

We do not, as an umbrella group, have a longstanding view on the matter of swearing allegiance to the monarchy or to the monarch, so we don't really advocate a position on that. In principle, we're not going to say we have anything against it. It is a Canadian tradition and we respect that, but we think the oath of allegiance ought to be to the Constitution and to the country primarily. If it is by way of a personal oath to the monarchy, well, that's nothing we can really actually complain about.

Dual citizenship has been debated long and hard, and there is no actual consensus position on that, so we don't intend to put a position forward on this matter, and leave it up to our individual member groups. It affects some member groups more

[*Translation*]

Premièrement, je vais exposer les aspects qui font l'unanimité.

Le premier est le préambule de la loi. Nous pensons qu'il serait très utile. Un préambule à la loi pourrait être utile s'il définissait notre société de manière à inclure la nature multiculturelle—et nous insistons sur le multiculturalisme—et bilingue du Canada, ainsi que les autochtones. Ces principes devraient être énoncés haut et clair.

D'autres valeurs importantes qui devraient être incluses sont celles qui sont enchâssées dans la Constitution canadienne et dans la Charte des droits et libertés. Nous estimons qu'elles devraient être énoncées dans le préambule, parce qu'un immigrant éventuel ne demande pas toujours un exemplaire de la Constitution canadienne ni de la Charte des droits et libertés, mais il met automatiquement la main sur la loi quand il fait une demande d'immigration. Il serait donc utile d'énoncer ces valeurs dans le préambule.

On devrait pouvoir le citer facilement. Le préambule devrait constituer une partie indépendante, afin de pouvoir être reproduit dans les brochures de recrutement ou d'immigration, et il devrait être facile à comprendre, simple, direct et exprimer l'essentiel de ce que nous attendons des citoyens canadiens.

Selon nous, les valeurs communes que partagent tous les Canadiens, peu importe leur origine, sont bien sûr la démocratie, la primauté du droit, la sécurité, l'égalité des hommes et des femmes, les droits de la personne, une économie de marché, le droit de se syndiquer, l'assurance-maladie, l'instruction gratuite, les pensions pour les personnes âgées, une qualité de vie de base. Tous ces aspects sont importants pour nous. Les immigrants devraient savoir et on devrait leur expliquer ce qu'est le Canada, et on devait s'attendre à ce qu'ils soient à la hauteur. Ils devraient savoir ce qui les attend lorsqu'ils viennent au Canada.

Les droits de la citoyenneté comprennent bien sûr le droit de vote, le droit à l'égalité et à la liberté, l'absence de racisme et de discrimination, la mobilité d'un bout à l'autre du Canada, une qualité de vie de base et la sécurité.

Nous pensons que la responsabilité des citoyens consiste à faire observer la Constitution, à voter, à participer au processus démocratique de manière pacifique et respectueuse de la loi, à prendre soin de ses concitoyens et à chercher à bâtir une société meilleure.

Nous pensons que le serment est une bonne idée, mais qu'il devrait s'agir d'un serment d'allégeance à la Constitution et au pays et que cela devrait être énoncé clairement.

Le CEC n'a pas d'opinion tranchée sur la question du serment d'allégeance à la monarchie ou au monarque. Nous ne prenons donc pas position sur cette question. En principe, nous n'avons aucune objection. Il s'agit d'une tradition canadienne et nous la respectons, mais nous pensons que l'allégeance devrait porter d'abord sur la Constitution et le pays. Si cela se fait au moyen d'un serment personnel d'allégeance à la monarchie, très bien, nous ne pouvons pas vraiment nous en plaindre.

La double citoyenneté a été débattue en long et en large et nous ne sommes parvenus à aucun consensus à ce sujet. Nous n'avons donc pas l'intention de présenter une position à cet égard et nous laissons chacun de nos groupes décider. Cette

[*Texte*]

than it affects others. Nevertheless, we do believe in measures that would underline the high value we should all place on Canadian citizenship. We think it should always be uppermost in the minds of people who have dual citizenships that, as long as they live in Canada and are in Canada, it is the Canadian citizenship they should value the most and which should be the most important to them.

[*Traduction*]

question touche certains groupes plus que d'autres. Néanmoins, nous croyons aux mesures qui souligneraient la grande valeur que nous devrions tous accorder à la citoyenneté canadienne. Nous pensons qu'il devrait toujours être clair dans l'esprit de ceux qui ont une double citoyenneté que, tant qu'ils vivent au Canada et sont au Canada, c'est à la citoyenneté canadienne qu'ils devraient attacher la plus grande valeur et c'est elle qui devrait être la plus importante à leurs yeux.

• 1725

The CEC believes that Canadian-born people—and this is a bit of an innovation, I think—should go through the process of citizenship classes and should take a citizenship oath, as with new Canadians. This would increase the meaning of and the commitment to citizenship.

Le CEC estime que les Canadiens nés au pays—et cela constitue une innovation, je crois—devraient suivre des cours de civisme et prêter le serment de citoyenneté avec les nouveaux Canadiens. Ils comprendraient mieux le sens de la citoyenneté et l'engagement envers la citoyenneté.

As it is now, it is almost taken for granted that in our educational system we learn about Canada and that civics and the meaning of Canadian citizenship are taught. That's not necessarily true. Education being a provincial responsibility, at the federal level we don't really have much control over what is taught, how it is taught, to whom, when, and at what level.

À l'heure actuelle, on a l'impression que, dans notre système d'enseignement, nous apprenons à connaître le Canada et que le civisme et le sens de la citoyenneté canadienne sont des matières au programme. Ce n'est pas nécessairement le cas. L'éducation relevant des compétences provinciales, le gouvernement fédéral n'a pas beaucoup d'influence sur ce qui est enseigné, comment, à qui, quand et à quel niveau.

So we think that it might be a good idea to make citizenship something that people acquire at a certain age. Actually, they acquire it at birth if they're Canadian. To confer it on them in the form of an honorary ceremony of some kind after some kind of classes in civics and the Constitution would, I think, be useful both for people born in Canada and for those who come in and have to do such preparation and swear an oath.

Nous pensons donc que ce serait une bonne idée de faire de la citoyenneté quelque chose qu'on acquiert à un certain âge. Actuellement, on l'acquiert à la naissance, quand on est Canadien. Accorder la citoyenneté au cours d'une cérémonie après des cours de civisme et d'initiation à la Constitution serait utile pour les gens nés au Canada et pour ceux qui immigrent au Canada et doivent se préparer avant de prêter serment.

We think it would increase the emotional impact of acquiring citizenship. It would mean something. Rather than just being born here and brought up with it, having to go through a ceremony would be something people would remember.

Nous pensons que cette mesure accentuerait l'incidence émotive de l'acquisition de la citoyenneté. Cela voudrait dire quelque chose. Au lieu d'être tout simplement né ici et de grandir en étant Canadien, devoir participer à une cérémonie serait quelque chose dont les gens se souviendraient.

When we talk about citizen participation and funding of interest groups, we feel that the funding of interest groups that began some 30 years ago has facilitated considerable and equitable citizenship participation in matters of national, regional, and local importance. The attack on so-called special interest groups is an attack on citizens who take their civic responsibility seriously. Funding to bona fide groups must continue for the prime purpose of ensuring wide participation in the affairs of the country and fostering understanding and cooperation among all Canadians.

À propos de la participation des citoyens et du financement des groupes d'intérêts, nous pensons que le financement des groupes d'intérêt depuis une trentaine d'années a facilité une participation considérable et équitable des citoyens aux questions d'importance nationale, régionale et locale. L'attaque contre les groupes d'intérêts est une attaque contre les citoyens qui prennent leurs responsabilités civiques au sérieux. Le financement de groupes sérieux doit continuer afin de contribuer à la poursuite du grand objectif qui consiste à assurer une vaste participation aux affaires du pays et à promouvoir la compréhension et la coopération entre tous les Canadiens.

We believe that the members of organizations such as ours have done an invaluable job in integrating immigrants and people from other countries into the Canadian mainstream. It has made them feel at home because they can work through people who understand their culture and their language as well as the Canadian culture and the Canadian language. We think this is something that the immigration law in Canada should take into account and that we should make use of the resources available through groups such as ours.

Nous croyons que les membres d'organisations comme la nôtre ont grandement contribué à l'intégration des immigrants et des citoyens d'autres pays à la mosaïque canadienne. Ils les ont fait se sentir chez eux, parce qu'ils peuvent travailler par l'entremise de personnes qui comprennent leur culture et leur langue ainsi que la culture et la langue canadiennes. Nous pensons que le droit canadien en matière d'immigration devrait en tenir compte et que nous devrions tirer profit des ressources disponibles par l'entremise de groupes comme les nôtres.

[*Text*]

Regarding the general citizenship strategy on which there is not necessarily an agreement but a few good ideas, for citizenship knowledge, for example, competency in either English or French is one of the criterion used to determine whether an immigrant is acceptable to Canada. It scores high in the point system.

The system, as it is now, is essentially a foot race, a competition. Anybody can enter. Those who have a previous knowledge of English or French have a bit of an advantage. They are spotted farther ahead than anybody else. Many of our members feel that Canada's immigration policy should not be just a competition that anybody can enter, but a recruitment process, that is to say, we should be out there looking for people who we want to come to Canada. It might be a good idea to have English and French taught overseas to people who might be considered prospective immigrants so that we give them the advantage, rather than waiting for anybody to enter. Those who have already learned English and French have an advantage. We should give them the advantage if we want them. We ought to be active in recruiting.

The reason why many of our members believe that this would be a good thing is the political nature of the world. In many countries only those who form the elite will ever get an education that enables them to learn English and French. In many countries of the world the elite are oppressors. The elite represent political parties that we would consider to be undemocratic. The elite represent officers in an oppressive army or in an oppressive police force or the exploiters of the poor. These are the people who, along with their families and children, tend to get an education in those countries. Those who might actually be the most desirable immigrants to us, those with a democratic spirit, are often anti-regime in these countries. Yet, they would not get the opportunity to learn the languages that would give them a step up in coming to this country.

If we had a criterion for selecting immigrants and an active recruitment policy, we could somehow even the playing field by having languages taught overseas to these people.

[*Translation*]

En ce qui concerne la stratégie relative à la citoyenneté, nous ne sommes pas entièrement d'accord, mais il y a quelques bonnes idées comme notamment le fait d'exiger des connaissances civiques, par exemple la connaissance du français ou de l'anglais, qui constitue l'un des critère permettant de déterminer si un immigrant est acceptable pour le Canada. Ces connaissances ont beaucoup d'importance dans la grille numérique.

Tel qu'il se présente actuellement, le système est essentiellement une course, un concours. N'importe qui peut entrer au Canada. Ceux qui ont une connaissance préalable de l'anglais ou du français ont un léger avantage. Ils arrivent en haut de liste. Beaucoup de nos membres estiment que la politique d'immigration du Canada ne devrait pas être simplement un concours ouvert à tout le monde, mais plutôt un processus de recrutement, autrement dit, que nous devrions rechercher les gens que nous voulons attirer au Canada. Il serait peut-être bon de donner des cours d'anglais et de français à l'étranger aux personnes susceptibles d'être considérées comme des immigrants éventuels, afin de leur donner un avantage, au lieu d'attendre n'importe qui. Ceux qui ont déjà appris l'anglais et le français ont un avantage. Nous devrions leur donner cet avantage si nous voulons d'eux. Nous devrions effectuer un recrutement actif.

Beaucoup de nos membres croient que cette mesure serait utile à cause de la nature politique du monde. Dans bien des pays, seule l'élite a accès à l'instruction qui lui permet d'apprendre l'anglais et le français. Dans de nombreux pays, l'élite est l'oppresseur. L'élite représente des partis politiques que nous jugerions antidémocratiques. L'élite représente les officiers d'une armée tyrannique ou d'une force policière tyrannique ou la classe qui exploite les pauvres. Ce sont ces gens qui, avec leur famille et leurs enfants, peuvent généralement s'instruire dans ces pays. Les personnes qui pourraient constituer les immigrants les plus souhaitables pour nous, celles qui ont un esprit démocratique, s'opposent souvent aux régimes de ces pays. Or, elles n'ont pas la chance d'apprendre les langues qui leur ouvriraient la porte de notre pays.

Si nous avions établi un critère du choix des immigrants et une politique de recrutement actif, nous pourrions mettre les candidats davantage sur un pied d'égalité grâce à des cours de langues donnés à l'étranger.

• 1730

Other countries of the world—for example, Germany has the Goethe Institute. In many areas of the world you can learn German if you want to. In fact, you can do that in Ottawa; there's a Goethe Institute here. The United Kingdom has the British Council. There are these kinds of institutes in many of the great countries of the world, where you can provide English or French lessons, lessons in civics, lessons in history, lessons in geography, to people over there who might want to come here, and a preselection can be done at that stage, so that those whom we want to come here will have the kind of advantages that will get them here quicker. That, we think, may not be a bad idea to consider.

D'autres pays du monde... l'Allemagne, par exemple, a l'Institut Goethe. Dans bien des régions du monde, on peut apprendre l'allemand si on le veut. D'ailleurs, c'est possible à Ottawa. Il y a un Institut Goethe ici. Le Royaume Uni a le British Council. Beaucoup de grandes nations du monde possèdent des instituts. Il est possible d'enseigner l'anglais ou le français, de donner des cours de civisme, d'histoire, de géographie, aux gens qui pourraient vouloir venir au Canada, et une présélection pourrait s'effectuer à cette étape, afin que les gens que nous souhaitons faire venir jouissent de certains avantages qui leur permettent d'immigrer plus rapidement. L'idée ne nous semble pas bête.

[*Texte*]

It's less a matter of provisions of the Citizenship Act and more a matter of procedure, but the principle is sound. I think the principle that we should be looking for immigrants and recruiting them, rather than simply saying anybody that wants to come, come and we'll evaluate you, is a better idea.

In our education system, for example, we do not say, okay, there'll be a physics exam in January and anybody who wants to enter it, come on and we'll see if you know physics. First you teach them physics; then you give them an exam to see if they've learned physics. It might be better to treat our immigration policy that way. First prepare them to come to Canada and then see which ones we want.

Regarding birth on Canadian territory, we are in favour of the current laws that anybody born on Canadian territory automatically becomes a Canadian citizen. We do feel—I should say again, although I say we do feel, there was substantial agreement but not unanimous agreement—that conferring Canadian citizenship on children born abroad to Canadian citizens should be restricted to the first generation. There seems no reason, if somebody lives abroad after the first generation and continues to live abroad and continues to live abroad, that Canadian citizenship should be an indefinite right.

Those who have Canadian citizenship, of course, should retain it; their children, of course, should have it, but it should not apply to their children. The children of those children then should be considered like anybody else and should be required to either apply to immigrate to Canada or achieve Canadian citizenship by whatever other means there are.

On the citizenship appeal process, we do feel an appeal process is necessary. Most of our members would feel the mechanism of appeal should not be through the courts because the courts here are based on an adversarial system where often it's a matter of who wins the argument rather than on whose side justice is. We think it should be a quasi-judicial process of some kind that could be swift and efficient, because there's nothing worse than things dragging and dragging and dragging, especially for some poor immigrant. So a quasi-judicial process is, I think, necessary. A swift and efficient quasi-judicial process is necessary in all cases. Of course, in very serious cases there should always be an appeal to the highest courts in the land, but in most cases that would not be necessary.

Loss of citizenship should be considered extremely carefully since it is a serious step. Nevertheless, for serious criminal acts, most of our members think it would be legitimate to strip someone of citizenship. We don't think this would create two classes of Canadian citizens, that is to say those who can be stripped of citizenship and those who were born here who cannot unless they have terms in our prisons.

We think of it as an alternative form of punishment for a criminal offence. That is to say, part of the justification for sending people to prison is rehabilitation. There seems very little reason that we should be rehabilitating criminals when the

[*Traduction*]

C'est moins une question de dispositions de la Loi sur la citoyenneté que de procédure, mais le principe est sain. Je crois que nous devrions avoir pour principe d'aller chercher les immigrants et de les recruter, au lieu de laisser n'importe qui présenter une demande et évaluer les candidats ensuite.

Dans notre système d'éducation, par exemple, nous ne disons jamais qu'il y aura un examen de physique en janvier, que n'importe qui peut s'y présenter et que nous verrons alors qui connaît la physique. On enseigne d'abord la physique, puis on fait passer un examen pour voir si les élèves ont bien appris. Il serait peut-être préférable d'envisager notre politique d'immigration sous cet angle. Préparons d'abord les immigrants à venir au Canada, puis nous déterminerons qui nous voulons faire venir.

En ce qui concerne la naissance en territoire canadien, nous sommes en faveur des dispositions actuelles selon lesquelles quiconque naît au Canada devient automatiquement citoyen canadien. Nous estimons—je précise que l'accord est considérable mais pas unanime—qu'accorder la citoyenneté canadienne aux enfants nés à l'étranger de parents canadiens devrait se limiter à la première génération. Il n'y a aucune raison d'accorder un droit indéfini à la citoyenneté canadienne, lorsque quelqu'un vit à l'étranger après la première génération et continue d'y vivre.

Ceux qui ont la citoyenneté canadienne devraient bien sûr la conserver; leurs enfants devraient l'avoir, mais leurs petits-enfants ne devraient pas avoir ce droit. Les enfants des enfants devraient être considérés comme n'importe qui d'autre et devraient présenter une demande pour immigrer au Canada ou obtenir la citoyenneté canadienne par tout autre moyen possible.

En ce qui concerne le processus d'appel, nous pensons qu'il est nécessaire. La plupart de nos membres estiment que ce mécanisme ne devrait pas passer par les tribunaux, parce que les tribunaux canadiens reposent sur le principe d'un débat contradictoire où c'est souvent le meilleur argument qui l'emporte sans que l'on rende vraiment justice. Nous pensons qu'il devrait s'agir d'un mécanisme parajudiciaire qui pourrait être rapide et efficace, parce qu'il n'y a rien de pire que de faire traîner une affaire, surtout pour certains immigrants pauvres. Je crois donc qu'un processus parajudiciaire s'impose. Un régime parajudiciaire rapide et efficace est essentiel dans tous les cas. Dans les cas les plus graves, il faudrait bien sûr pouvoir s'adresser aux plus hautes instances du pays, mais la plupart du temps, ce ne serait pas nécessaire.

La perte de la citoyenneté devrait être examinée avec beaucoup de soin parce que c'est une mesure grave. En cas d'actes criminels graves, cependant, la plupart de nos membres considèrent qu'il serait légitime de retirer la citoyenneté. Nous ne pensons pas que cela créerait deux catégories de citoyens, soit ceux à qui on peut retirer la citoyenneté et ceux qui sont nés au pays et qui ne peuvent perdre leur citoyenneté à moins d'être emprisonnés.

Nous y voyons une autre forme de sanction en cas d'acte criminel. On met les gens en prison en partie pour les réhabiliter. Il ne semble pas très justifié de réhabiliter des criminels lorsque le pays d'où ils viennent pourrait s'en charger.

[*Text*]

country from which they came could be charged with rehabilitating them. If they come to this country and commit serious criminal acts, there seems no reason why we should not then deprive them of the citizenship they have acquired and let the rehabilitation be left to another country.

Most of our members think of it as just an alternative form of punishment, and since citizenship was granted here as essentially a privilege, not a right—not a right by birth—it should be possible to revoke it in cases of very serious acts. The more obvious ones are treason and serving in a foreign army in an actual armed combat against Canada. Quite clearly, we think that would be justification for stripping someone of citizenship.

• 1735

On the issue of criminal and security precautions, security matters are extremely touchy, and very, very few of our members would be in favour of being very tight on them. The political situation in the world is very uncertain. Respecting what is a criminal act in Canada, in the context of the country in which that same criminal act occurred we might not consider it a crime. Let's use an example. There was recently in Mexico an uprising by Indians against the Government of Mexico, which included a horrible assassination of a presidential candidate, etc. These are, I would think, quite definitely acts. Nevertheless, in the political context, have those people committed a heinous criminal act?

If the same sort of thing, an uprising, had occurred, say four years ago in Bulgaria or Romania, I have a suspicion many of the people who committed those acts would be considered refugees rather than criminals. It gets very touchy when you get into that kind of an issue. Mexico happens to be what we consider a democratic country. Mexico happens to be a friend of ours, tied to us by alliances. Yet what is the difference, qualitatively, between the revolt of the Indians in Mexico and, let us say, a revolt against the Government of Romania at the time the government there was overthrown?

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): I don't want to interrupt you because you're expressing yourself very well, but you're going to compromise the time allocated to questioning.

Do the rest of the committee want him to pursue this, or would you like to let him wrap it up and start with some questioning?

An hon. member: I would prefer he wrap it up so that we can do some questioning.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Would you mind doing that for us? If you have a written submission, we would read it and put it into the minutes.

Mr. Frajkor: Relatively speaking, I think the rest are rather minor points.

We agree that there ought to be humanitarian grounds for allowing people to stay. We don't disagree with that.

[*Translation*]

Si ces gens sont venus au pays et ont commis des actes criminels graves, rien ne nous empêche de leur retirer la citoyenneté qu'ils ont acquise chez nous et de laisser à leur pays d'origine le soin de les réhabiliter.

La plupart de nos membres ne voient là qu'une autre forme de peine et, puisque la citoyenneté accordée par le Canada est essentiellement un privilège, pas un droit—pas un droit acquis à la naissance—il devrait être possible de la révoquer lorsque des actes très graves sont commis. Les cas les plus évidents sont la trahison et le service dans une armée étrangère lors de combats contre le Canada. Nous pensons vraiment que ces actes justifieraient le retrait de la citoyenneté.

Quand à la prévention du crime et aux mesures de sécurité, les questions de sécurité sont très délicates et très très peu de nos membres favoriseraient une application très stricte. La situation politique dans le monde est très incertaine. Un acte peut être considéré comme criminel au Canada mais, dans un autre pays, ce même acte pourrait ne pas être considéré comme criminel. Prenons un exemple. Il y a eu récemment au Mexique un soulèvement des Indiens contre le gouvernement du Mexique, lequel a donné lieu en particulier à l'assassinat horrible d'un candidat à la présidence. Il s'agit là bien sûr à mon avis d'actes criminels. En revanche, dans le contexte politique, ces personnes ont–elles commis un acte criminel odieux?

Si le même genre d'événement ou de soulèvement était survenu il y a quatre ans, par exemple, en Bulgarie ou en Roumanie, je pense que bon nombre des personnes qui ont commis ces actes seraient considérées comme des réfugiées plutôt que des criminels. Il est très délicat d'aborder ce genre de question. Le Mexique se trouve être de notre point de vue un pays démocratique. Le Mexique se trouve être l'un de nos amis, lié à nous par des alliances. Or quelle est la différence, qualitativement parlant, entre la révolte des Indiens du Mexique et, par exemple, une révolte contre le gouvernement de la Roumanie au moment où le gouvernement de ce pays a été renversé?

Le vice–président (M. Jackson): Je ne veux pas vous interrompre parce que vous parlez très bien, mais il nous restera moins de temps pour les questions.

Les autres membres du comité veulent–ils que le témoin poursuive sur sa lancée ou veulent–ils qu'il tire une conclusion pour commencer à l'interroger?

Une voix: Je préférerais qu'il tire sa conclusion de sorte que nous puissions l'interroger.

Le vice–président (M. Jackson): Êtes–vous d'accord? Si vous avez un mémoire écrit, nous pourrions le lire et l'inclure dans le procès–verbal.

M. Frajkor: Toutes proportions gardées, je pense que ce qui reste est plutôt mineur.

Nous convenons que des personnes devraient être autorisées à rester pour des motifs humanitaires. Nous ne sommes pas en désaccord avec cela.

[*Texte*]

As for the three–year residency, the only other thing we could say on residency is that we think instead of a half day being credited for each day of residence in Canada prior to permanent residence, it should be a full day for anybody who has been legally in Canada. There's no reason why there should be one day under one circumstance and then half a day under the other, provided the person was in Canada legally, of course.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Lots of people agree with you on that.

Mr. Knutson: In paragraph two of your submission you talk about common values that all Canadians share regardless of origins. The word "ALL" is in capital letters, I presume, for emphasis. Does this imply if someone applies for citizenship and—let's say they're Marxist—they don't believe in a free market economy, we should deny them?

Mr. Frajkor: That's a really good question because there are native Canadian Marxists who also don't believe in a free market economy. No, I would say that's not true because there isn't necessarily a contradiction between true Marxism and democracy. The true Marxists consider themselves bound by the same rules of democracy as others, and they run for political office and so on.

I think the kind of person we don't want is one who believes in the dictatorship of a minority over a majority, but as long as persons believe in democratic means of achieving their goals I don't think we could actually deny them.

Mr. Knutson: Are you saying as long as they're not a security risk, we really don't care what they believe?

Mr. Frajkor: Essentially, yes.

Mr. Knutson: Why do you say these values are common to all Canadians? What does this paragraph two, then, in light of—

Mr. Frajkor: Why did we include "free market economy"?

Mr. Knutson: I know lots of Canadians who don't believe in the equality of men and women. There are many religious groups that take a literal interruption of the Bible that women are somehow subservient. Are they less Canadian?

Mr. Frajkor: Again, no, I don't think they're any less Canadian, because everybody has a right to their opinion. What I am expressing is the opinions of the member groups of the Canadian Ethnocultural Council. These are the values we will stand up for; these are the values that we think ought to be Canada's common and shared values. We don't believe people who disagree with us ought necessarily to be excluded, but our members in the CEC believe that these are the values that should be stressed, and people who don't believe in those values perhaps will not feel comfortable when they come to Canada.

Mr. Knutson: I'm with you on that point.

[*Traduction*]

Pour ce qui est de l'exigence de résidence de trois ans, la seule autre chose que nous pourrions dire à ce sujet est la suivante: au lieu d'une demi–journée pour chaque jour de résidence au Canada avant la résidence permanente, il faudrait créditer une journée entière à toute personne qui est entrée légalement au Canada. Il n'y a aucune raison pour laquelle ce devrait être un jour dans un cas et une demi–journée dans un autre, pourvu que la personne ait été au Canada légalement, bien entendu.

Le vice–président (M. Jackson): Beaucoup de gens sont d'accord avec vous à ce sujet.

M. Knutson: au deuxième paragraphe de votre mémoire, vous parlez des valeurs communes que tous les Canadiens partagent peu importe leur origine. Vous avez mis le mot «TOUS» pour le faire ressortir, je présume. Est–ce à dire que si une personne demande la citoyenneté et que, si elle est par exemple marxiste et ne croit pas à l'économie de marché, nous devrions la lui refuser?

M. Frajkor: La question est vraiment intéressante parce qu'il existe effectivement des marxistes canadiens d'origine qui ne croient pas non plus à une économie de marché. Non, je ne suis pas d'accord, parce qu'il n'y a pas nécessairement une contradiction entre le véritable marxiste et la démocratie. Les véritables marxistes se considèrent eux–mêmes liés par les mêmes règles de la démocratie que d'autres et ils sont candidats à des élections, par exemple.

Le genre de personne dont nous ne voulons pas est probablement celle qui croit dans la dictature d'une minorité sur une majorité; mais, dans la mesure où une personne s'en remet à des moyens démocratiques pour atteindre ses buts, je ne pense pas que nous pourrions la lui refuser.

M. Knutson: Dans la mesure où cette personne ne pose pas un risque pour la sécurité, peu nous importe donc ce qu'elle pense?

M. Frajkor: Essentiellement, oui.

M. Knutson: Pourquoi dites–vous que ces valeurs sont communes à tous les Canadiens? Qu'est–ce que ce deuxième paragraphe alors, à la lumière de. . .

M. Frajkor: Pourquoi avons–nous parlé d'«économie de marché»?

M. Knutson: Je connais beaucoup de Canadiens qui ne croient pas dans l'égalité des hommes et des femmes. Il existe un grand nombre de groupes religieux qui interprètent littéralement la Bible pour affirmer que les femmes doivent être soumises. Sont–ils moins Canadiens?

M. Frajkor: Encore une fois, non, je ne pense pas qu'ils soient moins Canadiens parce que chacun a droit à son opinion. J'exprime ici les opinions des groupes membres du Conseil ethnoculturel du Canada. Ce sont les valeurs que nous tenons à conserver, les valeurs qui devraient être communes et partagées au Canada. Nous ne pensons pas que les personnes qui ne sont pas d'accord avec nous doivent nécessairement être exclues, mais les membres du CEC sont convaincus que ce sont là les valeurs qui doivent être défendues et, de fait, que les personnes qui n'y croient pas ne se sentiront peut–être pas à l'aise lorsqu'elles viendront au Canada.

M. Knutson: Je suis d'accord avec vous à ce sujet.

[*Text*]

You mention that if you're born here you should have an automatic right to citizenship.

Mr. Frajkor: Yes.

• 1740

Mr. Knutson: So the example of a woman who comes from Hong Kong, pays her medical costs, has her baby here, the baby is born here, gets a Canadian passport or a Canadian birth certificate, goes back to Hong Kong and then shows up twenty years later and says, "I'm a Canadian citizen; I want to go to university here and I want to pay tuition at Canadian rates and I want to sponsor my family to come in", even though they haven't gone through any process of being Canadianized, doesn't disturb you at all?

Mr. Frajkor: Actually, no. In that case, I think we believe that people born here should have the right to citizenship, and we'll maintain that position. I think it will always be an exceptional case; I don't think it will ever be so general that we should worry about it. I don't think there will be thousands and thousands of people flocking to Canada just to have children and to leave.

Mr. Knutson: About 300 or 400 last year.

Mr. Frajkor: Were there? I don't think that's much in the light of a population of 28 million, which is likely to go up to 40 million or 50 million in a few years.

Mr. Knutson: Fair enough. That's all I have.

M. Nunez: Merci pour votre exposé. C'était intéressant. Au paragraphe 2, vous mentionnez des valeurs qui me sont très chères: l'égalité des femmes et des hommes, les droits de la personne, le droit à la syndicalisation, les soins de santé, etc.

Ma question concerne la double citoyenneté. Vous regroupez beaucoup d'organismes qui comptent beaucoup des immigrants. Les immigrants, en général, tiennent beaucoup à la double nationalité. Pourquoi votre organisation n'appuie–t–elle pas la double nationalité? Est–ce qu'il y a une division? Pourquoi? Qui est d'accord et pour quelle raison? Qui est contre et pour quel motif? Quelle est votre position personnelle?

M. Frajkor: Ma position personnelle est qu'il faut avoir une seule citoyenneté. C'est ma position, mais je sais très bien que l'organisation que je représente personnellement, le Conseil national des Slovaques canadiens, est d'avis que la double citoyenneté doit être permise. Les Italiens, par exemple, sont aussi d'accord sur la citoyenneté multiple. Au Conseil ethnoculturel du Canada, il y a des groupements qui sont d'accord avec moi qu'il ne faut avoir qu'une seule citoyenneté. C'est pour cela que notre organisation n'a pas pris position officiellement.

Il y a des organisations qui sont en faveur de l'une option et d'autres qui sont en faveur de l'autre, mais tout le monde est d'accord que la citoyenneté canadienne doit être la citoyenneté principale.

M. Nunez: Et les autres groupes ethniques, les Grecs, les Portuguais, etc.?

[*Translation*]

Vous mentionnez que, si une personne est née ici, elle devrait avoir automatiquement droit à la citoyenneté.

M. Frajkor: Oui.

M. Knutson: Donc, le cas de la femme qui vient de Hong Kong, qui paie ses frais médicaux, donne naissance à son bébé ici—le bébé est donc né ici—obtient un passeport canadien ou un certificat de naissance canadien, retourne à Hong Kong, puis se présente vingt ans plus tard en disant: «Je suis citoyenne canadienne, je peux aller à l'université ici et je veux payer les frais de scolarité selon les barèmes canadiens et je veux parrainer ma famille pour qu'elle vienne ici», même si elle n'a accompli aucune formalité pour devenir citoyenne canadienne, tout cela ne vous dérange aucunement?

M. Frajkor: À vrai dire, non. Dans ce cas, nous croyons que les personnes nées ici devraient avoir droit à la citoyenneté et nous maintiendrons cette position. Je pense qu'il s'agira toujours d'un cas exceptionnel; je ne pense pas que la situation se généralisera au point où nous devrions nous en inquiéter. Je ne pense pas que des milliers et des milliers de personnes afflueront au Canada seulement pour donner naissance à des enfants et pour quitter ensuite.

M. Knutson: Il y en a eu 300 ou 400 l'an dernier.

M. Frajkor: Est–ce bien le cas? Je ne pense pas que ce soit beaucoup étant donné que notre population est de 28 millions de personnes et qu'elle devrait atteindre 40 ou 50 millions dans quelques années.

M. Knutson: Bien. Ce sont toutes mes questions.

Mr. Nunez: Thank you for your presentation. It was interesting. In your second paragraph, you mention values that are very dear to me: equality of women and men, human rights, the right to unionize, health care, etc.

My question deals with double citizenship. A great number of your organizations include many immigrants. Immigrants, in general, largely favour double citizenship. Why doesn't your organization support double citizenship? Is there any disagreement? Why? Who agrees and for what reason? Who does not agree and for what reason? What is your personal position?

Mr. Frajkor: I personally favour one citizenship only. That is my position, but I know very well that the organization that I personally represent, the Slovac Canadian National Council, thinks that double citizenship should be authorized. Italians, for example, also favour multiple citizenship. Within the Canadian Ethnocultural Council, some groups agree with me that there should only be one citizenship. That is why our organization has not taken a position officially.

Some organizations favour one option and others the other option, but everybody agrees that the Canadian citizenship must be the main citizenship.

Mr. Nunez: What about the other ethnical groups, Greeks, Portuguese, etc.?

[*Texte*]

M. Frajkor: Je ne veux pas parler au nom des groupes qui sont en désaccord sur notre position. Ils doivent s'exprimer eux-mêmes.

M. Nunez: Vous n'avez pas l'unanimité, non plus, concernant la monarchie.

M. Frajkor: Non.

M. Nunez: Il n'y a pas d'unanimité au Canada non plus. Ce n'est pas plus grave que cela. Quels sont les arguments pour et contre votre position personnelle?

M. Frajkor: Au Conseil ethnoculturel du Canada, il y a des personnes qui viennent de pays qui ne sont pas des pays monarchiques. Ces personnes ne voient pas la nécessité de l'allégeance à la monarchie. Cela existe peut-être au Canada et dans l'Empire britannique, mais pas dans les autres pays.

On peut être un citoyen loyal au Canada et à la Constitution sans prêter serment d'allégeance à la Reine. Si je ne me trompe pas,

the oath of allegiance is:

> I do swear [or I affirm] that I will be faithful and bear true allegiance to Her Majesty Queen Elizabeth the Second

C'est un serment d'allégeance personnelle. On peut dire que c'est une allégeance symbolique à notre Constitution et à notre pays, mais les mots disent clairement qu'il s'agit de loyauté à une personne. Les groupes de notre organisation qui sont d'accord avec moi pensent que, si la monarchie est un symbole de notre pays ou de notre Constitution, on peut modifier le serment afin que les mots disent la vérité, à savoir que nous sommes loyaux au Canada et à notre Constitution, et non à la Reine.

• 1745

C'est l'argument des personnes qui ne sont pas d'accord sur la position, mais on peut tout de même accepter que la Reine est une sorte de symbole de l'unité du Canada. Ce n'est pas très grave.

M. Nunez: Est-ce que vous allez soumettre un document plus élaboré?

M. Frajkor: Oui. Ceci est un aperçu de la position officielle. Nous avons pleinement l'intention de soumettre un document plus élaboré sur notre position.

M. Nunez: Merci.

Mr. Hanger: I know that your organization is somewhat sensitive when it comes to suggestions that special interest groups should not be funded. I fail to see the advantage that a special interest group of any kind should have one over the other. . .but rather form on their own volition and fund themselves, even if it's to the point of participation. I wonder why your organization would persist in saying that as Canadians you should be placed on a different playing-field from anyone else.

Mr. Frajkor: First of all, Mr. Hanger, with great respect, we had this argument yesterday, as I recall. We put "special interest groups" in quotation marks, because that is the term that the people who are attacking us are using. We don't consider ourselves to be a special interest group at all. We're Canadians.

[*Traduction*]

Mr. Frajkor: I don't want to talk about groups that do not agree with our position. They must speak for themselves.

Mr. Nunez: You are not unanimous either concerning the monarchy.

Mr. Frajkor: No.

Mr. Nunez: There is no unanimity in Canada either. It is not that serious. What are the arguments pro and con your personal position?

Mr. Frajkor: Within the Canadian Ethnocultural Council, there are some people who come from countries which are not monarchies. Those people do not see why we should pay allegiance to the monarchy. That is perhaps the situation in Canada and within the British Empire, but not in the other countries.

One can be a loyal Canadian citizen respectful of the Constitution without making an oath of allegiance to the Queen. If I am not mistaken,

le serment d'allégeance est le suivant:

> Je jure [ou j'affirme] que je serai fidèle et que je porterai allégeance à Sa Majesté La Reine Elizabeth Deux.

That is an oath of personal allegiance. It can be considered as a symbolic allegiance to our Constitution and to our country, but the words say clearly that it is a question of loyalty to a person. The groups in our organization which agree with me think that, if the monarchy is a symbol of our country or of our Constitution, the oath can be modified so that the words say the truth, that is that we are loyal to Canada and to our Constitution, and not to the Queen.

That is the argument of people who do not agree with this position, but there can be agreement on the fact that the Queen is a kind of symbol of the unity of Canada. The question is of no great importance.

Mr. Nunez: Will you be submitting a more extensive document?

Mr. Frajkor: Yes. This is a highlight of the official position. We definitively intend to submit a more extensive document on our position.

Mr. Nunez: Thank you.

M. Hanger: Je sais que votre organisation est plutôt susceptible lorsqu'on propose que les groupes d'intérêts spéciaux ne soient pas financés. Je ne vois pas pourquoi un groupe d'intérêts particulier devrait être avantagé par rapport à un autre. . .chacun devrait plutôt se former de sa propre initiative et se financer lui-même, même s'il faut aller jusqu'à faire contribuer les membres. Je me demande pourquoi votre organisation persisterait à dire que les Canadiens que vous êtes devraient avoir des règles du jeu différentes de tous les autres.

M. Frajkor: En premier lieu, monsieur Hanger, avec tout le respect que je vous dois, je crois savoir que cet argument a été soulevé hier. Nous avons mis l'expression «groupes d'intérêts spéciaux» entre guillemets, parce que c'est là le terme dont se servent les personnes qui nous attaquent. Nous ne pensons aucunement être un groupe d'intérêt spécial. Nous sommes des Canadiens.

[*Text*]

We are a group of Canadians. We have certain interests that others do not, but we don't consider ourselves to be anything other than Canadians trying to make good Canadian citizens out of the people who belong to our ethnic communities.

I will give you a good example of why such groups ought to be funded. The best example I can think of is that not very long ago the Province of Newfoundland had overtures from Korea about possible investments by Korean companies. The world is not what it used to be. At one time the British Empire ruled everything and everybody else was a subservient power. The subservient powers are now dominant powers. Japan is no longer a small country. Korea is no longer a small country. Indonesia is no longer a small country, nor is Taiwan, nor is Hong Kong.

There are countries that we once invested in that are now investing in us. Not more than six months ago, the Province of Newfoundland had overtures from some Korean companies to see whether they could come and invest in Newfoundland, which badly needs investment. The Government of Newfoundland scrambled around madly looking for someone who could speak Korean and knew the Korean culture. It so happens that one of the directors of the Canadian Ethnocultural Council, Dr. Chung Wang Cho, is Korean and lives in Newfoundland. By an accident of fate, that's where his family settled. By an accident of fate, and with some funding from the provincial government as well as the federal one, the Korean community there has managed to retain a bit of its culture and its heritage and its language and has educated people like Dr. Chung Wang Cho.

He was immediately deputized as special adviser to Prime Minister Clyde Wells, flew to Korea with him, and introduced him to an awful lot of Korean companies, Korean industrialists, and Korean businessmen. No Canadian could have done that, and I suggest to you that the amount of investment that Chung Wang Cho can bring to Newfoundland in one or two weeks might be worth every cent that the multiculturalism department has spent on multiculturalism over the past ten years.

Mr. Hanger: Might it not have happened otherwise?

Mr. Frajkor: I doubt it. Would you?

Mr. Hanger: I think it might have.

Mr. Frajkor: It's quite possible.

Mr. Hanger: But just to carry it a step further, and dealing more with the concept, maybe you can correct me if I'm wrong, but I've heard three or four times that as the specific cultural groups come together, they have an elected representative, who certainly has some significance amongst the cultural group. But I also get the impression that often there's a play there too that this position that he or she holds should be recognized far beyond their cultural group, even politically.

Mr. Frajkor: I'm sorry; what's the drift? I don't understand that.

[*Translation*]

Nous sommes un groupe de Canadiens. Nous avons certains intérêts que les autres n'ont pas, mais nous ne considérons pas être autre chose que des Canadiens qui tentent de faire de bons citoyens canadiens des personnes qui appartiennent à nos communautés ethniques.

Je vais vous donner un exemple qui illustre bien pour quelle raison ces groupes doivent être financés. Voici le meilleur exemple qui me vienne à l'esprit: il n'y a pas très longtemps, la Corée a pressenti la province de Terre–Neuve pour des investissements par des compagnies coréennes. Le monde n'est plus ce qu'il était. À une époque, l'Empire britannique régnait en maître et tout le monde y était assujetti. Les pouvoirs assujettis sont maintenant les pouvoirs dominants. Le Japon n'est plus un petit pays, ni d'ailleurs la Corée. L'Indonésie n'est plus un petit pays, ni Taïwan, ni Hong–Kong.

Il y a des pays où nous avions l'habitude d'investir, et ce sont eux maintenant qui investissent chez nous. Il y a moins de six mois, certaines compagnies coréennes ont pressenti la province de Terre–Neuve pour savoir si elles pouvaient venir et investir à Terre–Neuve, qui a sérieusement besoin d'investissements. Le gouvernement de Terre–Neuve a eu le plus grand mal à trouver quelqu'un pouvant parler le coréen et connaissant la culture coréenne. Or, l'un des administrateurs du Conseil ethnoculturel canadien, le Dr Chung Wang Cho, est coréen et habite Terre–Neuve. La destinée a voulu que ce soit là que sa famille s'établisse. La destinée, avec un coup de pouce financier du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, a fait en sorte que la communauté coréenne à cet endroit a réussi à maintenir en partie sa culture, son patrimoine et sa langue, et a éduqué des personnes comme le Dr Chung Wang Cho.

On l'a immédiatement nommé conseiller spécial du premier ministre Clyde Wells, qu'il a accompagné en Corée et qu'il a présenté à un très grand nombre de compagnies coréennes, d'industriels coréens et de gens d'affaires coréens. Aucun Canadien n'aurait pu faire cela, et je n'hésite pas à vous dire que la quantité d'investissements que Chung Wang Cho peut apporter à Terre–Neuve en une ou deux semaines pourraient valoir chaque cent que le ministère du Multiculturalisme a dépensé pour le multiculturalisme au cours des dix dernières années.

M. Hanger: Les choses auraient–elles pu se passer autrement?

M. Frajkor: J'en doute. Qu'en pensez–vous?

M. Hanger: Je pense que cela est possible.

M. Frajkor: C'est peut–être possible.

M. Hanger: Pour pousser les choses un peu plus loin et approfondir davantage l'idée, corrigez–moi si j'ai tort, mais j'ai entendu dire à trois ou quatre reprises qu'à mesure que les groupes culturels se regroupent, ils se donnent un représentant élu, lequel acquiert sûrement une certaine importance dans le groupe culturel. Mais j'ai aussi souvent l'impression que ce qui se passe souvent dans ce cas, c'est qu'on cherche à faire reconnaître le poste occupé par cette personne bien au–delà de son groupe culturel, même politiquement.

M. Frajkor: Je m'excuse, je ne vous suis plus. Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1750

Mr. Hanger: I get the impression that the gentlemen that land in these positions now become the spokepersons for their particular cultural group. When it comes to participation as citizenry for those below, they don't seem to have a voice apart from this individual. Now, is that the type of citizenship or advocacy group that you would want to see continue? I know it happens.

Mr. Frajkor: No, I don't believe it does happen, Mr. Hanger. With great respect, I think I have been in this kind of business a heck of a lot longer than you have. I was born in Montreal and raised there, and I was educated and worked in Montreal, so I am a Canadian citizen of the truest type. I am multicultural and I am bilingual, and I think that is more than can be said for many members of Parliament from western Canada.

The Vice-Chairman (Mr. Jackson): I'll cut that off there, since we're getting close to the end of time. You guys can pursue that. We have an hour for dinner and, Mr. Bryden, it's up to you to make sure that we don't ruin that hour for dinner. You're next.

Mr. Bryden: As the issue has sort of been raised, can I ask how much money your organization got in government funding last year?

Mr. Frajkor: No, I can't tell you offhand.

Mr. Bryden: Well, approximately.

Mr. Frajkor: I can tell you this year, since I know that we recently got a grant. The Canadian Ethnocultural Council as such got $181,000 in core funding, which is to pay for the office, the mailing of letters, etc.—is getting, not got. I don't know what we got last year. That' s what we are getting this year.

Mr. Bryden: Can you give me an idea of what your total net income from government funding is? Surely you would have that figure from last year. It can be from Ontario, from corporations, from the government, whomever.

Mr. Frajkor: I would guess, and it would be a guess, because I am not the treasurer—

Mr. Bryden: But you're the head—

Mr. Frajkor: —it would be approximately twice the amount you have there. The rest would come from project funding. That is to say, we don't just get money; we do things. We sponsor an anti-discrimination conference, we—

Mr. Bryden: That's precisely what I'm driving at. What's the total, the global amount of money you spent last year, approximately, including project funding?

Mr. Frajkor: I could find it, but I don't have it with me. You could find it, if you want it. Our financial accounts are public.

Mr. Bryden: Good. I'll look. How many people are represented by the 2,000 ethnic groups you say you represent?

M. Hanger: J'ai l'impression que les responsables qui décrochent ces postes deviennent les porte-parole exclusifs du groupe culturel qu'ils représentent en particulier. Les citoyens situés en-dessous, lorsqu'ils veulent participer, doivent automatiquement passer par eux. Est-ce vraiment le genre de groupe de citoyenneté ou de pression que vous voudriez voir se maintenir? Je sais que cela se produit.

M. Frajkor: Non, je ne pense pas que cela se produise, monsieur Hanger. Sauf le respect que je vous dois, je travaille dans ce domaine depuis beaucoup plus longtemps que vous. Je suis né à Montréal et été élevé à cet endroit, j'ai été éduqué et j'ai travaillé à Montréal, de sorte que je suis un citoyen canadien authentique. Je suis multiculturel et je suis bilingue et je ne pense pas qu'on puisse en dire autant de nombreux députés de l'ouest du Canada.

Le vice-président (M. Jackson): Je mets un terme à cette discussion puisque notre temps est presque écoulé. Vous pouvez, messieurs, poursuivre là-dessus. Nous avons une heure pour le dîner et il vous appartient, M. Bryden, de faire en sorte que nous puissions en profiter entièrement. À vous.

M. Bryden: Comme la question a en quelque sorte été soulevée, puis-je vous demander combien d'argent votre organisation a reçu du gouvernement l'an passé?

M. Frajkor: Non, je ne peux vous le dire de mémoire.

M. Bryden: Combien environ?

M. Frajkor: Je puis vous le dire pour cette année, puisque je sais que nous avons obtenu récemment une subvention. Le Conseil ethnoculturel canadien comme tel a obtenu 181 000$ en financement de base, c'est-à-dire pour payer les frais de bureau, de courrier, etc. C'est ce qu'il doit obtenir, et non ce qu'il a obtenu. Je ne sais pas ce que nous avons obtenu l'an dernier; mais c'est ce que nous obtiendrons cette année.

M. Bryden: Pourriez-vous nous donner une idée de vos recettes nettes totales en provenance du gouvernement? Vous connaissez sûrement le chiffre de l'an passé. Ces sommes peuvent provenir de l'Ontario, de compagnies, du gouvernement, peu importe.

M. Frajkor: Je pense, mais ce n'est qu'une approximation, parce que je ne suis pas le trésorier. . .

M. Bryden: Mais vous êtes le dirigeant. . .

M. Frajkor: . . .ce serait environ le double du montant mentionné ici. Le reste vient du financement de projets. C'est-à-dire que nous ne faisons pas qu'obtenir de l'argent; nous faisons des choses. Nous parrainons une conférence contre la discrimination, nous. . .

M. Bryden: Voilà exactement à quoi je veux en venir. Quel est le total, le montant total d'argent que vous avez dépensé l'an dernier, environ, y compris l'argent des projets?

M. Frajkor: Je pourrais vous l'obtenir, mais je ne l'ai pas sur moi. Vous pourrez l'obtenir si vous le souhaitez. Nos comptes financiers sont publics.

M. Bryden: Bien, je l'obtiendrai. Combien de personnes sont représentées par les 2 000 groupes ethniques que vous dites représenter?

[*Text*]

Mr. Frajkor: How many people?

Mr. Bryden: Yes, approximately. There are 2,000 ethnic groups. Are there 100 people per ethnic group?

Mr. Frajkor: Oh, heavens no. In my association alone, the Slovak association, there are about ten thousand. The Canadian Jewish Congress would be very big, the Canadian Arab Federation would be big, the German–Canadian Congress alone would represent—

Mr. Bryden: A couple of million people then. Why in the world can you not get your money from them? Why can't each person chip in a dollar, if you're—

Mr. Frajkor: But we do. What do you think the Canadian Slovak League does? It has memberships and we pay whatever we have to pay for the membership in the association—

Mr. Bryden: You say you represent these organizations. Why can't you be funded by these organizations?

Mr. Frajkor: We are. The fact that we get other money from the federal government for some of our special—

Mr. Bryden: You just said you got $181,000 in project funds. Well, tell me how much money you raised from these groups, these two million people that you have. How much money actually comes into the Ethnocultural Council? I'm really interested.

Mr. Frajkor: Okay. I'll have to look it up; I don't know. Our accounts are public, but I don't know.

Mr. Bryden: All right. I have one final question, Mr. Chairman. If you do represent 2,000 organizations and a couple of million people, and if they really have a great dedication for both your office expenses and your projects, then surely you can appeal to them for $1 from each person.

Mr. Frajkor: I think you don't quite understand what I'm saying. We are an umbrella group of umbrella groups.

Mr. Bryden: I understand that.

Mr. Frajkor: All right. At the grass–roots level, organizations, for example—let's go right back to the association I know the best. The Canadian Slovak League, which was founded back in 1930, is a fraternal benefit association. Within the Slovak community there is the Canadian Slovak League, there is a First Catholic Slovak Union there is the Slovak Fraternal Brotherhood, and there is one other organization. These four, plus a whole bunch of parish organizations, make up the Slovak Canadian National Council—

Mr. Bryden: Yes, I understand.

Mr. Frajkor: —which they support. The Slovak Canadian National Council, as the umbrella group for all Slovaks, is then a member of the Canadian Ethnocultural Council—

Mr. Bryden: If I may interject—

Mr. Frajkor: —and most of our activities are at that grass–roots level, where it is not the CEC that does that as much as the people at the grass–roots level. The First Catholic Slovak Union sponsors immigrants. It helps.

[*Translation*]

M. Frajkor: Combien de personnes?

M. Bryden: Oui, approximativement. Il y a environ 2 000 groupes ethniques. Y a–t–il 100 personnes par groupe ethnique?

M. Frajkor: Sûrement pas. Dans mon association, l'Association des Slovaques, nous sommes environ 10 000. Le Congrès juif canadien pourrait compter un très grand nombre de membres, de même que la Fédération arabe du Canada, tandis que le Congrès germano–canadien à lui seul pourrait représenter. . .

M. Bryden: Plusieurs millions de personnes alors. Pourquoi alors ne pouvez–vous pas demander de l'argent de ces personnes? Pourquoi chacun ne pourrait–il pas verser 1$ si vous êtes. . .

M. Frajkor: Mais c'est ce que nous faisons. Que fait, pensez–vous, la ligue des Slovaques canadiens? Elle a des membres et nous payons ce qu'il faut pour être membres de l'association. . .

M. Bryden: Vous dites représenter ces organisations. Pourquoi ne pouvez–vous être financé par ces organisations?

M. Frajkor: Nous le sommes. Le fait que nous obtenions du gouvernement fédéral d'autres sommes pour certaines de nos activités spéciales. . .

M. Bryden: Vous venez de dire que vous avez obtenu 181 000$ en fonds pour des projets. Dites–moi alors combien d'argent vous avez recueilli auprès de ces groupes, de ces 2 millions de personnes qui sont vos membres. Combien d'argent va réellement au Conseil ethnoculturel? Cela m'intéresse vraiment.

M. Frajkor: Très bien. Je vais devoir chercher. Je ne sais pas. Nos comptes sont publics, mais je ne le sais pas.

M. Bryden: Très bien. J'ai une dernière question, monsieur le président. Si vous représentez 2 000 organisations et plusieurs millions de personnes et qu'elles tiennent vraiment tant à vos dépenses administratives qu'à vos projets, vous pouvez sûrement leur demander à chacune 1$.

M. Frajkor: Je pense que vous ne comprenez pas très bien ce que je dis. Nous sommes un groupe qui chapeaute d'autres groupes qui en chapeautent d'autres encore.

M. Bryden: Je comprends cela.

M. Frajkor: Très bien. À la base, les organisations, par exemple—revenons à l'association que je connais le mieux. La Canadian Slovak League, qui a été fondée dans les années trente, est une société mutualiste. Au sein de la communauté slovaque, on trouve la Canadian Slovak League, la First Catholic Slovak Union, la Slovak Fraternal Brotherhood et une autre organisation. Les quatre ensemble, plus toute une série d'organisations paroissiales, constituent le Conseil national des Slovaques–Canadiens. . .

M. Bryden: Oui, je comprends.

M. Frajkor: . . .qu'elles appuient. Le Conseil national des Slovaques–Canadiens, à titre de groupe qui regroupe tous les Slovaques, est ensuite membre du Conseil ethnoculturel canadien. . .

M. Bryden: Si je peux intervenir. . .

M. Frajkor: . . .et la plupart de nos activités se déroulent à la base, où ce n'est pas tant le CEC qui agit que les personnes qui sont à la base. La First Catholic Slovak Union des immigrants, ce qui n'est pas inutile.

[*Texte*]

• 1755

Mr. Bryden: But you were saying that you have a budget of $181,000 for this year. This is just for your office expenses. I would like to know, if the 2,000 ethnic groups can't help you, then surely the 38 national ethnocultural organizations that represent those 2,000 can levy from those 2,000 and pay your office expenses. I don't understand why someone who represents so many people cannot raise his own money. It mystifies me, I admit.

Mr. Frajkor: Perhaps it's for the same reason that the people who write novels, poems and do operas in Canada can't raise their own money and demand that the Canada Council support them. Why does the Canada Council support them? There are 25 million people in Canada, of whom half are adults who could go to the theatre or go to hockey games or go to such events, and yet they don't. The Canada Council is there because it believes that giving out grants will promote Canadian culture in one way or another. I believe that if Canada is going to be a multicultural country, it is part of our duty as Canadian citizens to support that multicultural concept.

Mr. Bryden: So—

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Okay, I'm going to end this. Thank you very much for coming. We appreciated what you had to say. Obviously your group is contributing in its own way and it has its own approach to the direction we should follow. Thank you very much for coming.

Colleagues, we will adjourn for approximately an hour. We'll be back at 7 p.m., when we have three witnesses.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

M. Bryden: Mais vous venez de dire que vous avez un budget de 181 000$ pour cette année. Ce ne sont là que vos dépenses administratives. Ce que j'aimerais savoir, si les 2 000 groupes ethniques ne peuvent vous aider, est–ce que les 38 organisations ethno–culturelles nationales qui représentent ces 2 000 groupes ne pourraient–elles pas recueillir de l'argent auprès de ces 2 000 groupes pour payer vos dépenses administratives? Je ne comprends pas pourquoi une organisation qui représente tant de personnes ne peut se financer elle–même. J'en perd mon latin, croyez–moi.

M. Frajkor: C'est probablement pour la même raison que les personnes qui écrivent des romans, des poèmes et des opéras au Canada ne peuvent se financer elles–mêmes et doivent demander que le Conseil des Arts du Canada les appuie. Pourquoi le Conseil des Arts les appuie–t–il? Il y a 25 millions de personnes au Canada, dont la moitié sont des adultes qui pourraient aller au théâtre ou aux parties de hockey ou à des activités semblables, mais qui n'y vont pas. Le Conseil des Arts existe parce qu'il croit qu'en donnant des subventions, il fait la promotion de la culture canadienne d'une façon ou d'une autre. Si le Canada doit être un pays multiculturel, il nous appartient en tant que citoyen canadien d'appuyer l'idée du multiculturalisme.

M. Bryden: Par conséquent. . .

Le vice–président (M. Jackson): Je dois mettre un terme à cette discussion. Merci beaucoup d'être venu. Nous avons apprécié ce que vous aviez à dire. De toute évidence, votre groupe apporte une contribution à sa façon et il a son propre point de vue sur l'orientation que nous devrions prendre. Merci beaucoup de votre présence.

Chers collègues, nous lèverons la séance pour environ une heure. Nous reviendrons à 19 heures, et nous entendons trois témoins.

La séance est levée.

EVENING SITTING

• 1903

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): I'd like to call the meeting to order. Our first witness is Ms Dora Lam. Ms Lam is an LLB from the University of Calgary, Alberta. As you can see from her CV, she is quite accomplished. She speaks Mandarin, Cantonese and English. She's a partner in the firm of German Fong Albus Lam Barristers and Solicitors. She's also partner. . .I guess her CV is there for you.

I'm going to carry on since Mr. Knutson has to leave and we'd like to proceed as expeditiously as possible. I welcome you, Ms Lam, and ask you to make your presentation to us.

Ms Dora Y. Lam (Individual Presentation): I guess you've noticed my background. I'm a lawyer, but I'm also a very active member of the community. I participate in volunteer services to the community, so I come into daily contact with new immigrants, also with well–seasoned Canadians and Canadians who were born in Canada.

My active interest in the Citizenship Act and the citizenship court procedures came about some eight years ago.

SÉANCE DU SOIR

Le vice–président (M. Jackson): Je déclare la séance ouverte. Notre premier témoin est M^me^ Dora Lam. M^me^ Lam a une licence en droit de l'Université de Calgary en Alberta. Vous constaterez en examinant son curriculum l'ampleur de ses compétences. Elle parle le mandarin, le cantonais et l'anglais. Elle est associée du cabinet German Fong Albus Lam Barristers. Elle est également associée. . . son curriculum est là, vous pourrez l'examiner.

Je vais poursuivre, puisque M. Knutson doit nous quitter et que nous désirons avancer aussi rapidement que possible. Bienvenue, madame Lam, la parole est à vous.

Me Dora Y. Lam (présentation individuelle): Vous avez vu quels étaient mes antécédents. Je suis avocate, mais je suis aussi très engagée dans la collectivité. J'offre des services bénévoles et suis donc quotidiennement en contact avec de nouveaux immigrants aussi bien qu'avec des Canadiens de longue date et des Canadiens qui sont nés au Canada.

L'intérêt que je porte à la Loi sur la citoyenneté et aux procédures du Bureau de la citoyenneté est né il y a environ huit ans.

[*Text*]

As part of the public education program of the Canadian Bar Association, every year around April we would have Law Day. During the last eight years I have organized a citizenship court ceremony for Law Day and it takes place in the Queen's Bench in Alberta.

[*Translation*]

Chaque année, vers le mois d'avril, l'Association du Barreau canadien organise une journée du droit dans le cadre de son programme d'éducation du public. Au cours des huit dernières années, j'ai organisé une cérémonie du bureau de la citoyenneté à l'occasion de cette journée, une cérémonie qui a lieu dans la salle du Banc de la Reine en Alberta.

• 1905

It's part of an education for young people. It's also for the general public, because some of them have never realized that a new immigrant—or those who have been in Canada for three years—would have to pass the test and then take the oath of Canadian citizenship.

Cela fait partie de l'éducation des jeunes. Cette séance s'adresse également au grand public parce que certaines personnes ne savent pas qu'un nouvel immigrant—ou que les personnes qui sont au Canada depuis trois ans—doivent subir un examen et prêter le serment de citoyenneté canadienne.

I am pleased tonight to have an opportunity to speak to the committee. As I do not have enough time to consult with the rest of my immigration lawyers in Calgary, I will be speaking on my own behalf.

Je suis heureuse d'avoir ce soir l'occasion de parler au comité. N'ayant pas eu le temps de consulter les autres avocats de l'immigration à Calgary, je parlerai en mon nom propre.

I have submitted a written brief. I would not want to make the meeting tonight unnecessarily long, so I will just summarize several of the issues that I find important for considering the revision of the Citizenship Act.

J'ai présenté un mémoire écrit, mais, ne désirant pas prolonger inutilement la soirée, je résumerai seulement quelques points qui me paraissent important à retenir lorsqu'on envisage la révision de la Loi sur la citoyenneté.

First, there's the adequate knowledge of one of the official languages of Canada as a requirement for an application for Canadian citizenship. In the present act, with the accompanying regulations, the criterion was defined as questions approved by the minister to test the vocabulary of the person in a daily, functional capacity.

Premièrement, une des exigences à respecter pour faire une demande de citoyenneté canadienne est de connaître adéquatement une des deux langues officielles au Canada. Dans la loi actuelle et son règlement d'application, le critère retenu a été celui de questions approuvées par le ministre pour vérifier le vocabulaire de la personne concernée dans ses fontions de tous les jours.

It is respectfully submitted that there are mixed feelings such that the standard of the official language requirement should be higher or, for some people, it should be lower. The higher–standard argument is that to build a strong Canada, Canadians must participate in and contribute to society. Participation and contribution require a certain degree of proficiency in English or French.

Je soumets respectueusement que tout le monde n'est pas d'accord: Pour certains, la norme de la langue officielle devrait être resserrée et pour d'autres elle devrait être adoucie. Ceux qui veulent la resserrer estiment que pour construire un Canada fort les Canadiens doivent pouvoir participer et contribuer à la société. Or, la participation et la contribution exigent une certaine facilité à s'exprimer en anglais ou en français.

To give a simple example, I have spoken to teachers who are frustrated by the lack of progress made by some immigrant children. What's more frustrating is the lack of interest shown by some of these parents. If you look closer, it's not really the lack of interest, it's that the parents cannot speak English and they are very hesitant to contact the teacher or to appear for a teacher interview. As a parent, I'm aware of the necessity to communicate. If the parents cannot communicate with the teacher, how are the teachers going to educate the young people?

Par exemple, j'ai parlé à des enseignants qui sont frustrés de voir le peu de progrès accompli par les enfants d'immigrants. Et ce qui est encore plus frustrant, c'est le manque d'intérêt manifesté par certains de leurs parents. En regardant de plus près, on constate que cela n'est pas dû à un manque d'intérêt, mais au fait que les parents ne savent pas parler l'anglais et hésitent beaucoup à se mettre en rapport avec l'enseignant ou à se présenter à une entrevue avec celui–ci. En tant que parent, je sais à quel point il faut communiquer. Si les parents ne peuvent parler à l'enseignant, comment celui–ci réussira–t–il à éduquer les jeunes?

Other than the schools, there are numerous situations that require language skills. For example, take the communication with the 911 emergency operator, with the doctors and nurses in the hospital, and with the police officer after a car accident or house break–in.

Des compétences linguistiques sont exigées dans de nombreuses situations en dehors de l'école. Par exemple, la possibilité de communiquer avec l'opératrice de la ligne d'urgence 911, avec les médecins et les infirmière de l'hôpital ou avec un policier après un accident d'auto ou une introduction par infraction dans une maison.

It is submitted that Canadian citizenship can be used as a motivator for immigrants to learn one of the official languages of Canada. It can be a common goal for many new immigrants to become Canadian citizens, and the official language test can ensure that efforts are made to learn English or French.

La citoyenneté canadienne pourrait inciter les immigrants à apprendre l'une des langues officielles du Canada. Cet apprentissage pourrait être un but commun pour de nombreux nouveaux immigrants désirant devenir des citoyens canadiens et l'examen relatifs à la langue officielle donne l'assurance que des efforts seront fait pour apprendre l'anglais ou le français.

[*Texte*]

A higher standard and a more structured official language test might cause some hardship to immigrants who have little or no previous language training at all, but it would make it so much more rewarding for these people to take the opportunity of obtaining Canadian citizenship by going to English or French classes. To participate fully in society, one must have a certain level of proficiency in English or French.

The other argument calls for an exemption from the official language test. Some people feel that it is too demanding to require a 65–year–old woman to study English or French before granting her citizenship. I would submit that in the new Citizenship Act there should be a provision for an exemption from the official language test for senior citizens, which means those who are over 65 years of age.

Such exemptions should not be automatic. Even an older person might get lost on a city bus and they need to communicate their home address to the bus driver. Some effort must be shown on the part of the applicant to learn a sufficient vocabulary in one of the languages to function in the community.

• 1910

A second issue I'd like to speak on is the adequate knowledge of Canada and of the responsibilities and privileges of citizenship.

Earlier this year I attended an encounter session organized by Citizenship and Immigration in Edmonton. Since my attendance at that meeting, I have often taken the opportunity to speak to people I met professionally or in the community. Of the people I surveyed in the past four months, I found that we Canadians do not know our country very well. Other than local news, most movies and programs shown on television are made outside Canada.

The booklets provided by the Canadian citizenship court to the applicants only contain very basic information. To a certain extent this material is quite uninteresting. I submit that with advanced technology, video cassette tapes can be made with input from the various provinces. A picture is worth a thousand words. We can show Canadian history in pictures. We can show sittings of the Senate and Parliament and see the members of Parliament in action. If travel agencies can show videotapes on Hawaii to attract customers, I think Canada can also show off her beauty to newcomers through video cassette tapes.

I've also sat on a Canada Day committee in Calgary for the last four years. I think we should celebrate Canada not just on July 1 — we should celebrate Canada every day of the year.

Applicants would have the opportunity to borrow these cassette tapes from the local public library at no cost. The video cassette tapes should also be used by the teachers in the citizenship classes. There's also a general feeling that the school curriculum — I will speak just about the Calgary curriculum — should be giving more emphasis to the history of Canada and the current affairs of Canada.

The third issue is about the written test versus the oral interview. Even before the minister made the news release, there was a constant complaint that the oral interview with the citizenship judges could be a hit–or–miss encounter, because

[*Traduction*]

En élevant la norme, et en structurant davantage l'examen relatif à la langue officielle, on risque de créer des difficultés pour certains immigrants qui ont peu ou pas de formation linguistique antérieure; mais ces personnes seraient bien récompensées si elles profitaient de l'occasion d'obtenir leur citoyenneté canadienne en suivant des cours d'anglais ou de français. Pour participer pleinement à la société, il faut être capables de se débrouiller en anglais ou en français.

À l'inverse, d'autres demandent que les immigrants soient exonérés de l'examen linguistique. Certains estiment trop exigeant de demander à une femme de 65 ans d'étudier l'anglais ou le français avant de lui accorder la citoyenneté. À mon avis, la nouvelle Loi sur la citoyenneté devrait renfermer une disposition prévoyant des exceptions en faveur des personnes âgées, c'est–à–dire de celles qui ont plus de 65 ans, les libérant de l'examen sur la langue officielle.

Ces exceptions ne devraient pas être automatiques. Même une personne âgée peut se perdre dans un autobus en ville et a besoin de communiquer son adresse au conducteur d'autobus. Le demandeur doit montrer qu'il a fait des efforts pour acquérir un vocabulaire adéquat dans l'une des langues lui permettant de fonctionner dans la collectivité.

Deuxièmement, je voudrais parler de la connaissance adéquate du Canada et des responsabilités et privilèges liés à la citoyenneté.

Plus tôt cette année, j'ai assisté à une séance de rencontres organisée par Immigration et citoyenneté à Edmonton. Depuis, j'ai souvent profité de l'occasion de parler à des gens que je rencontre dans mon milieu de travail ou dans la collectivité. Parmi les gens que j'ai interrogés au cours des quatre derniers mois, j'ai constaté que nous, les Canadiens, ne connaissons par très bien notre pays. Mises à part les actualités locales, la plupart des films et des émissions diffusés à la télévision sont réalisés à l'extérieur du Canada.

Les brochures distribuées par le Bureau de la citoyenneté canadienne aux demandeurs ne renferment que des renseignements essentiels. Dans une certaine mesure, tout cela est fort peu intéressant. Avec la technologie d'aujourd'hui, on pourrait organiser des vidéocassettes de concert avec plusieurs provinces. Une image vaut mille mots. Nous pouvons faire l'histoire du Canada en images. Nous pouvons montrer des séances du Sénat et du Parlement et voir les députés en action. Si les agences de voyage peuvent montrer des vidéocassettes sur Hawaï pour attirer des clients, le Canada pourrait aussi montrer ce qu'il a de beau aux nouveaux venus sur des vidéocassettes.

Je fais également partie depuis quatre ans d'un comité de la Fête du Canada à Calgary. Nous devrions célébrer le Canada pas seulement le 1er juillet — mais chaque jour de l'année.

Les demandeurs pourraient emprunter ces cassettes de la bibliothèque publique locale sans frais. Elles pourraient également être utilisées par les enseignants chargés des classes de la citoyenneté. On estime aussi en général que le programme d'études scolaires — du moins à Calgary — devrait donner plus d'importance à l'histoire du Canada et aux affaires courantes de notre pays.

La troisième question est de savoir s'il faut avoir un examen écrit plutôt qu'une entrevue orale. Avant même que le ministre publie son communiqué, on se plaignait constamment du fait que l'entrevue orale devant le juge de la citoyenneté avait

[*Text*]

some judges are known to be tough and some are lenient. To provide a fair and adequate assessment of the applicant's ability, a written test would be more objective and could be standardized. Also, to cut down the administrative cost and to reduce the time–consuming one–on–one interview, we could administer a written test to a group of applicants at the same time.

I would recommend that the written test be drafted in several formats, with questions randomly selected from a question pool, similar to the LSAT or MCAT. If it is multiple–choice and everybody gets the test, very soon you will see people who just memorize the answers or the 1, 2, 3, a, b, c on these multiple–choice exam papers. Then they would not be a good assessment tool.

Under certain special circumstances, an interview to supplement the written test may be warranted. For example, if a candidate cannot express himself in writing and has shown a genuine effort to pass the citizenship test, I think he should be given an opportunity to be tested orally.

Fourthly, I'd like to speak briefly on the residency requirement. It is submitted that the residency requirement should be better defined in the Citizenship Act instead of leaving it to be determined by the Federal Court. I think the definition of a resident in the Income Tax Act may be reviewed for consistency in Canadian legislation. I find it sometimes unbelievable that a person can be a non–resident for tax purposes and at the same time also a resident in his application for Canadian citizenship.

• 1915

Fifth, regarding the citizenship judges, I think judges can be replaced in a more cost–efficient manner through an administrative process. I think as soon as the one–on–one interview can be superseded with a written test, these judges should be asked to voluntarily terminate their appointment, with reasonable severance pay. They should not be allowed to carry on as judges.

I noticed there are some judges with the term of appointment expiring in another four years down the road. There will be no more oral interview. We are going to have eminent Canadians to administer the oath. Why are we keeping these people around at the cost of Canadian taxpayers?

The sixth issue is about the oath of Canadian citizenship. I think it's a good idea to invite eminent Canadians, for example, as cited by the minister, to invite recipients of the Order of Canada to administer the citizenship oath. I think there will be a potential problem for remote parts of Canada where it's difficult to invite eminent Canadians for the ceremony.

In Calgary we have 200 ceremonies a year. That means that we would need several eminent Canadians. . .keeping them pretty busy 365 days a year. I think these eminent Canadians should perform these ceremonies gratuitously, without reimbursement or honorarium, because it would be counter–productive if Canadian taxpayers would have to pay for these Canadians to travel to parts of the country to preside over a citizenship ceremony.

[*Translation*]

quelque chose d'aléatoire, parce que certains juges on la réputation d'être durs et d'autres cléments. Pour évaluer de façon juste et adéquate l'aptitude du demandeur, celui–ci devrait subir un examen écrit qui serait plus objectif et pourrait être uniformisé. Pour réduire les coûts administratifs ainsi que la durée des entrevues en tête à tête, un examen écrit pourrait être donné à un groupe de demandeurs en même temps.

Cet examen devrait être présenté de différentes façons et comporter des questions choisies au hasard sur une liste de questions, semblable au LSAT ou au MCAT. S'il s'agit d'un examen à choix multiple et que tout le monde subit le même, en très peu de temps vous constaterez que les gens se contentent de mémoriser les réponses ou les 1, 2, 3, a, b, c relatifs à ces examens à choix multiple. Ce genre d'examen ne serait donc pas un bon outil d'évaluation.

Dans certaines circonstances extraordinaires, il serait justifié d'avoir un entrevue pour compléter l,examen écrit. Par exemple, si un candidat ne peut s'exprimer par écrit mais a manifestement fait des efforts pour réussir l'examen de la citoyenneté, je crois qu'il faudrait lui donner l'occasion de subir un examen oral.

Quatrièmement, je voudrais dire un mot sur le critère de résidence. Ce critère devrait être mieux défini dans la Loi sur la citoyenneté au lieu de laisser à la Cour fédérale le choix de le préciser. La définition de résident dans la Loi de l'impôt sur le revenu devrait être revue par souci de cohérence entre les lois canadiennes. Je trouve parfois incroyable qu'une personne puisse être une non–résidente aux fins de l'impôt et en même temps une résidente dans sa demande de citoyenneté canadienne.

Cinquièmement, en ce qui concerne les juges de la citoyenneté, je crois qu'ils peuvent être remplacés par un processus administratif plus rentable. Aussitôt que les entrevues en tête–à–tête pourront être remplacées par un examen écrit, il faudra demander à ces juges de mettre volontairement fin à leurs mandat et leur offrir une indemnité de départ raisonnable. On ne devrait pas leur permettre de continuer à exercer leurs fonctions.

J'ai remarqué que la durée du mandat de certains juges n'expire que dans quatre ans. Il n'y aura plus d'entrevue orale. Nous demanderons à des Canadiens éminents de faire prêter le serment. Pourquoi payons–nous encore ces gens aux frais des contribuables canadiens?

La sixième question porte sur le serment de citoyenneté canadienne. Ce serait une bonne idée d'inviter des Canadiens éminents, par exemple ceux mentionnés par le ministre, des récipiendaires de l'Ordre du Canada pour faire prêter le serment de citoyenneté. Il y aura peut–être un problème dans les parties éloignées du Canada où il est difficile d'inviter les Canadiens éminents pour une cérémonie.

À Calgary, nous avons 200 cérémonies par an. Nous aurions donc besoin de plusieurs Canadiens éminents. . . et nous les tiendrions assez occupés 365 jours par an. Ces Canadiens devraient diriger ces cérémonies gratuitement, sans remboursement des frais ni honoraires, ce qui serait contre productif si les contribuables canadiens devaient assumer leurs déplacements dans certaines parties du pays en vue de présider une cérémonie de remise de la citoyenneté.

[*Texte*]

We would like to see the citizenship court remain an apolitical department and these eminent Canadians should be based on external objective criteria, maybe a Nobel prize scientist or an Order of Canada recipient or even an Olympic gold medalist. However, I think that if any form of honorarium or reimbursement is offered, it would take away the integrity and non-partisan nature of the ceremony.

It is also submitted that to avoid future backlogs—that means after we get rid of the old backlogs—the manager of each citizenship court should have the authority to administer the citizenship oath in the event that eminent Canadians cannot be recruited for a particular citizenship ceremony.

The last issue I'd like to talk about is the Canadians born outside of Canada of Canadian parents and the children adopted overseas by Canadian parents under the due process of the law. Often I have handled cases of Canadian couples who have adopted children from Bosnia and other parts of the world. It is such a lengthy process. We find it unbelievable that these people who are adopting children from this war-torn country... These children must first become permanent residents before becoming Canadian citizens.

On the other hand, the right to a Canadian citizenship may be continued for several generations, despite the fact that these Canadian citizens' parents have been non-resident of Canada for a long period of time and all ties with Canada have been severed. I think children born outside of Canada, whose parents are non-resident Canadian citizens, should first reside in Canada or be educated in the Canadian school system for a minimum number of years before they are eligible for Canadian citizenship. This should be a sign of the commitment to become a real Canadian citizen and not just one in name only.

[*Traduction*]

Nous aimerions que les bureaux de la citoyenneté demeurent un service apolitique et que ces Canadiens éminents soient choisis en fonction de critères objectifs extérieurs, par exemple un scientifique lauréat du prix Nobel ou un membre de l'Ordre du Canada ou même un médaillé d'or olympique. Cependant, si une forme quelconque d'honoraires ou de remboursement était offerte, cela nuirait à l'intégrité et à la nature non partisane de la cérémonie.

Pour éviter que les demandes ne s'accumulent à l'avenir—c'est-à-dire après que nous aurons éliminé les anciens arriérés—le gestionnaire de chaque bureau de citoyenneté devrait avoir le pouvoir de faire prêter le serment de citoyenneté au cas où aucun Canadien éminent ne puisse être recruté pour une cérémonie de citoyenneté donnée.

La dernière question dont j'aimerais parler est celle des Canadiens nés à l'extérieur du Canada de parents canadiens et des enfant adoptés à l'étranger par des parents canadiens conformément aux règles du droit. J'ai souvent eu à m'occuper de cas de couples canadiens qui ont adopté des enfants de la Bosnie et d'autres parties du monde. C'est un processus très long. Il nous semble incroyable que les gens qui adoptent des enfants de ce pays déchiré par la guerre... Ces enfants doivent d'abord devenir des résidents permanents avant de devenir des citoyens canadiens.

D'un autre côté, le droit de devenir citoyen canadien peut être maintenu pour plusieurs générations, en dépit du fait que les parents de ces citoyens canadiens ne résident pas au Canada depuis longtemps et que tous leurs liens avec le Canada ont été coupés. Je crois que les enfants nés à l'extérieur du Canada dont les parents sont des citoyens canadiens non résidents, devraient d'abord résider au Canada ou être éduqués dans le système scolaire canadien pour un nombre minimal d'années avant d'être admissibles à la citoyenneté canadienne. Cela devrait être un signe de l'engagement à devenir un réel citoyen canadien et pas seulement un citoyen de nom.

• 1920

In summary, I think the Citizenship Act should contain provisions to set out the rights and obligations of Canadians. It should promote pride and confidence in Canadian citizenship. The official language test and a knowledge of Canada test should be treated with great importance because Canadian citizenship marks a milestone in the lives of the new Canadians.

In a time of government fiscal restraint, I think the cost in connection with the politically appointed citizenship judges should be eliminated as soon as the administrative process can take over. Care must also be taken in the selection of eminent Canadians, so that the naming of these eminent Canadians for the citizenship ceremony does not become another political and partisan manoeuvre of politicians. The above is my submission.

Thank you very much.

The Vice-Chairman (Mr. Jackson): Thank you very much for your presentation. I'll start the questioning with Mr. Hanger.

Mr. Hanger: Thank you, Mr. Chairman.

I just don't have my thoughts in order here. Just a moment.

Bref, je crois que la Loi sur la citoyenneté devrait renfermer des dispositions fixant les droits et obligations des Canadiens. Elle devrait susciter fierté et confiance à l'endroit de la citoyenneté canadienne. Le texte sur les langues officielles et un examen sur la connaissance du Canada devraient revêtir une grande importance puisque l'obtention de la citoyenneté canadienne est un jalon dans la vie des nouveaux Canadiens.

Dans cette période de compressions budgétaires gouvernementales, il faudrait éliminer le coût des nominations politiques de juges de la citoyenneté aussitôt que le processus administratif peut les remplacer. Le choix des Canadiens éminents doit également être fait avec soin pour éviter que la nomination de ces personnes présidant aux cérémonies de citoyenneté ne devienne un autre moyen pour les politiciens d'effectuer des manoeuvres partisanes. C'est l'essence de mon mémoire.

Merci beaucoup.

Le vice-président (M. Jackson): Merci beaucoup pour votre présentation. Monsieur Hanger posera les premières questions.

M. Hanger: Merci, monsieur le président.

Donnez-moi un instant pour ramasser mes pensées.

[*Text*]

Ms Lam: I'm pleased to note that Art is from Calgary.

Mr. Hanger: I'm pleased to note that you are too.

Ms Lam, I appreciate you being here. On your final comments regarding the birth of children in the country to non–Canadian residents, not even landed or permanent residents, what is your opinion on that? Is it a legal technicality that we're involved in here to grant citizenship, where it's an automatic thing?

Ms Lam: I think I should provide a little bit of background because this is quite complex.

Mr. Hanger: Yes.

Ms Lam: Resident and non–resident is a term defined in the Income Tax Act; if you are a non–resident Canadian, you do not have to pay Canadian income tax. So if you are Wayne Gretzky, you are Canadian but you are playing hockey down in L.A. and you do not reside in Canada more than 183 days. We cannot get hold of his income tax; he'll be contributing it to the Americans. What I'm seeing is, basically, to start out with, children born of Canadians. . .so if I work in Arabia with my husband and we have children, then our children will automatically become Canadian citizens.

I think these children, because they are born of Canadian citizens but they do not have an opportunity to learn about the Canadian way of life, should be coming back to Canada before they turn 18 to learn about their rights and responsibilities as a Canadian citizen before we can proclaim them as full–fledged citizens. I think they're doing that in the United Kingdom; so if you're going to have a baby in London, England, the child has to reside a sufficient period of time to warrant a British citizenship.

Mr. Hanger: What about the birth of a baby in Canada to visitors to this country?

Ms Lam: I'm glad you brought that up. I was working on it at 3 a.m. That would have taken me another two pages, so maybe I should leave that to some other people to talk about. I think these people who are born in Canada should have to go through the same test to prove they are worthy of the citizenship.

Mr. Hanger: So they shouldn't be just granted citizenship—

Ms Lam: Right away because they—

Mr. Hanger: —making them eligible to sponsor even parents if they are of age.

Ms Lam: They have to wait until they're 18. I think the different provinces—I think in Alberta, especially, if you are born in Alberta and are a Canadian citizen but your parents are non–resident, not even Canadian, not even landed immigrants, you just come here for a visit and have a baby, they have difficulty getting health care, unless they have a guardian who would take care of them while they are in Alberta. The argument from Alberta health care—I support that—and most of these people I interviewed and also those in the community, concerns why the child would be entitled to health care if the parents are not contributing to the revenue of Alberta or Canada.

[*Translation*]

Me Lam: Je suis heureuse de constater que Art vient de Calgary.

M. Hanger: Comme vous–même.

Madame Lam, je suis heureux de vous voir ici. En ce qui concerne vos dernières observations au sujet de la naissance au Canada d'enfants de résidents canadiens, qui ne sont même pas des résidents reçus ou permanents, quelle est votre opinion? S'agit–il d'une difficulté juridique concernant l'octroi de la citoyenneté alors que c'est une chose automatique?

Me Lam: Permettez–moi de vous donner quelques renseignements généraux parce que c'est une question assez complexe.

M. Hanger: D'accord.

Me Lam: Les expressions résident et non–résident sont définis dans la Loi de l'impôt sur le revenu; si vous êtes un Canadien non–résident, vous n'avez pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Ainsi, si vous êtes un Wayne Gretsky vous êtes Canadien mais vous jouez au hockey à Los Angeles et ne résidez pas au Canada plus de 183 jours. Nous ne pouvons mettre la main sur ses impôts; il les versera entièrement aux Américains. Ce que je vois essentiellement, pour commencer, ce sont des enfants nés de Canadiens. . . de sorte que si je travaille en Arabie avec mon mari et que nous avons des enfants, alors nos enfants deviendront automatiquement des citoyens canadiens.

Puisque ces enfants sont nés de citoyens canadiens mais n'ont pas l'occasion d'apprendre à connaître le mode de vie canadien, ils devraient revenir au Canada avant d'avoir 18 ans pour se renseigner sur leurs droits et responsabilités réels en tant que citoyens canadiens avant d'être déclarés citoyens à part entière. Je crois que c'est ce que l'on fait au Royaume Uni; ainsi, si vous avez un enfant à Londres, celui–ci doit demeurer assez longtemps au pays pour justifier sa citoyenneté britannique.

M. Hanger: Qu'en est–il des visiteurs qui ont un enfant pendant leur séjour au Canada?

Me Lam: Je suis content que vous le mentionnez. Je travaillais encore sur ce sujet à 3 heures du matin. Il m'aurait fallu deux autres pages, alors je devrais peut–être laisser quelqu'un d'autre en parler. Les gens qui sont nés au Canada devraient avoir à subir le même examen pour prouver qu'ils sont dignes de recevoir la citoyenneté.

M. Hanger: Donc, on ne devrait pas simplement leur accorder la citoyenneté. . .

Me Lam: Tout de suite parce qu'ils. . .

M. Hanger: . . .ce qui leur donne le droit de parrainer même des parents s'ils en ont l'âge.

Me Lam: Ils doivent attendre d'avoir 18 ans. Je crois que les différentes provinces—en Alberta surtout, si vous êtes nés dans cette province et êtes citoyen canadien mais que vos parents sont des non–résidents, pas même Canadiens, pas même immigrants reçus, vous venez seulement ici pour une visite et avez un enfant, ils ont de la difficulté à obtenir des soins de santé à moins d'avoir un gardien qui peut s'en occuper pendant qu'ils sont en Alberta. Selon l'argument soulevé par le régime de soins de santé de l'Alberta—que j'appuie—et par la plupart des gens que j'ai interrogés et aussi ceux de la collectivité, pourquoi l'enfant aurait–il droit à des soins de santé si ses parents ne sont pas des contribuables albertains ni canadiens?

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1925

Mr. Hanger: Exactly. Good point.

Ms Lam: Why would they also get an education, especially at a time when everybody is trying to cut back and balance the budget, particularly in Alberta?

Mr. Hanger: However, that's not uniform right across the country, I gather, with the health care system.

Ms Lam: In Ontario, once you get off the plane, you get health care.

Mr. Knutson: No.

Ms Lam: No? I felt that maybe refugee claimants would get it when they got off the plane.

Mr. Knutson: Yes.

Ms Lam: Yes. You used to have to be a resident of Ontario first.

Mr. Knutson: Yes.

Ms Lam: I cannot comment on Ontario. Out west we always thought Ontario was different from Alberta.

Mr. Knutson: It is different from Alberta.

The Vice-Chairman (Mr. Jackson): Let's face it, Ms Lam, the wise people came from the east.

Mr. Knutson: We can go from the technical issues to philosophical ones. One of the things we're looking at is the oath of allegiance, which is basically an oath to the Queen.

I'm wondering what your thoughts are and whether that should be changed.

Ms Lam: I think that should be changed.

Mr. Knutson: Why?

Ms Lam: Now that we have brought the charter back, Canada is a country. I think the allegiance should be to the Canadian flag and to Canada, but not to the Queen.

Mr. Knutson: Not to the Queen.

Ms Lam: I think that issue is quite obvious; that's why I did not include it in this.

Mr. Knutson: The monarchists make an interesting argument that taking an oath of allegiance to the Queen actually could be a unifying force. It doesn't matter what you believe, what colour you are, or where you come from; all you do is satisfy some technical requirements of the act to take the oath of allegiance to the Queen and agree to follow the laws of Canada. Then you're a Canadian citizen. We don't test her values.

Ms Lam: The feeling I have from talking to people in the last forum—I took an active interest after my encounter session in Edmonton—is that some new citizens do not understand. After they take the oath—they know they have to take it—they do not understand. We have a Prime Minister; we do not have a Queen.

M. Hanger: En effet, c'est un point valable.

Me Lam: Pourquoi recevraient-ils aussi une instruction, surtout en ce moment où tout le monde essaie de réduire les dépenses et d'équilibrer son budget, plus particulièrement l'Alberta?

M. Hanger: Je crois comprendre que la situation des régimes de soins de santé n'est pas la même partout au pays.

Me Lam: En Ontario, dès que vous débarquez de l'avion, vous bénéficiez de l'assurance-maladie.

M. Knutson: Non.

Me Lam: Non? Je croyais que les personnes qui demandaient le statut de réfugié en bénéficiaient à leur sortie de l'avion.

M. Knutson: En effet.

Me Lam: D'accord. Il fallait auparavant être d'abord un résident de l'Ontario.

M. Knutson: C'est cela.

Me Lam: Je ne peux pas faire de commentaires sur l'Ontario. Dans l'Ouest, nous avons toujours cru que l'Ontario était différente de l'Alberta.

M. Knutson: Elle est différente de l'Alberta.

Le vice-président (M. Jackson): Admettons-le, madame Lam, les gens avertis viennent de l'Est.

M. Knutson: Nous pouvons passer des questions techniques aux questions idéologiques. Un des points que nous examinons est le serment d'allégeance qui est, fondamentalement, un serment à la Reine.

Quel est votre point de vue à ce sujet et devrait-on le modifier?

Me Lam: Il faudrait le changer.

M. Knutson: Pourquoi?

Me Lam: Le Canada est un pays depuis qu'il a rapatrié sa Constitution. Selon moi, il faudrait prêter le serment d'allégeance au drapeau canadien et au Canada, mais non à la Reine.

M. Knutson: Pas à la Reine.

Me Lam: Comme cette question est fort évidente, je ne l'ai pas incluse ici.

M. Knutson: Les monarchistes avancent un argument intéressant selon lequel le serment d'allégeance à la Reine pourrait effectivement être une force d'unification. Peu importe vos croyances, votre race ou votre pays d'origine; votre seule exigence est de satisfaire à un critère technique de la loi qui impose un serment d'allégeance à la Reine et l'observation des lois du Canada. Vous êtes alors un citoyen canadien. Nous ne mettons pas à l'épreuve les valeurs du demandeur.

Me Lam: En parlant aux gens aux dernières délibérations—j'y ai pris une part active après la séance de rencontres d'Edmonton—j'ai cru comprendre que quelques nouveaux citoyens ne comprenaient pas la situation. Une fois qu'ils ont prêté serment—ils savent qu'ils doivent le faire—ils ne comprennent plus. Nous avons un premier ministre mais pas de Reine.

[*Text*]

Mr. Knutson: Do you think that might be an issue, though—

Ms Lam: Actually, it's creating confusion in the minds of new Canadians. They do not know enough about the old history of Canada. I think the allegiance should be to Canada.

Mr. Knutson: Right.

Ms Lam: In the United States, the allegiance is to the American flag.

Mr. Knutson: The monarchists' argument would be that for a law to be passed it has to be passed by the Commons, the Senate, and the Crown. The Queen is still the head of state in law. If an immigrant doesn't understand that, then perhaps there's something wrong with the way we're educating our immigrants. Maybe we should change the way we educate them.

Ms Lam: We talk about crown prosecutors, crown land, and the Crown. To these people the Crown means government. It does not signify Queen Elizabeth or the royal family.

I heard some remarks from people in the U.K. who were trying to distance themselves from the royal family. They find it odd to take an oath in Canada in a Canadian citizenship ceremony, yet swear allegiance to the Queen.

Mr. Knutson: Okay.

Mrs. Bakopanos (Saint–Denis): Ms Lam, I was interested in your comments about the exemption on the language requirement. The former act stated, before the recent changes were made, that the judge could use his discretionary powers and waive that requirement.

I have a lot of constituents in my riding who are older. There are even some who are not older—some are in their forties—who have not been able to pass the test two or three times. We can argue the point that they should have learned the language. A lot of them are illiterate, first of all, and even if they've lived in this country, they've come at an age when they weren't able to go back to school. They have been raising a family. It's mostly women, by the way.

[*Translation*]

M. Knutson: Croyez–vous que cela pourrait causer un problème, car. . .

Me Lam: En fait, je suscite de la confusion dans l'esprit des nouveaux Canadiens. Ils ne connaissent pas assez l'histoire du Canada. Il faudrait prêter le serment d'allégeance au Canada.

M. Knutson: Vous avez raison.

Me Lam: Aux États–Unis, le serment d'allégeance se fait devant le drapeau américain.

M. Knutson: Selon les monarchistes, toute nouvelle loi doit d'abord être adoptée par la Chambre des communes, le Sénat et la Couronne. La Reine est toujours le chef d'État selon la loi. Si un immigrant ne comprend pas cela, notre éducation des immigrants fait peut–être défaut et il faudrait peut–être la changer.

Me Lam: Nous parlons ici d'avocats de la Couronne, de terres domaniales et de la Couronne elle–même. Pour ces gens, la Couronne désigne le gouvernement, non la Reine Élizabeth ou la famille royale.

Certaines personnes du Royaume Uni qui essayaient de se distancer de la famille royale ont fait remarquer qu'il était étrange de faire prêter ce serment d'allégeance à la Reine dans une cérémonie visant à obtenir la citoyenneté canadienne.

M. Knutson: D'accord.

Mme Bakopanos (Saint–Denis): Madame Lam, vos observations sur l'exemption linguistique m'ont intéressée. Avant les récentes modifications apportées à la loi, le juge avait la liberté nécessaire pour annuler cette exigence.

Bon nombre de mes électeurs sont des personnes âgées, et il y en a même dans la quarantaine, qui ont échoué à l'examen à deux ou trois reprises. Nous pourrions débattre du fait qu'ils auraient dû apprendre la langue. En premier lieu, beaucoup d'entre eux sont analphabètes et même s'ils vivent maintenant au Canada, ils y sont venus à un âge où ils ne pouvaient plus retourner à l'école. Ils ont élevé une famille. En passant, ce sont surtout des femmes.

• 1930

Ms Lam: That's right, yes.

Mrs. Bakopanos: The vast majority are women, which is also interesting.

Would you recommend that we go back to the formula where even if you were 40 years of age and had been in Canada for 10 years, or even under 40, if you had been in Canada for 20 years, the judge had the right to waive that requirement?

Ms Lam: I think to allow that to go on would be doing a disservice to these women. My parents came from China, so I can speak on the Chinese culture. Most men do not want the women to learn English. They want them to be at home. So there is a general feeling out there that housewives should stay home. But I'm also involved in The Calgary Bridge Foundation in Calgary. The Calgary Bridge Foundation is a group of pediatricians, doctors and professionals like myself. We have a

Me Lam: C'est exact.

Mme Bakopanos: La très grande majorité sont des femmes, ce qui est également intéressant.

Recommanderiez–vous le retour à l'ancienne formule de l'annulation de l'exigence par un juge, même si vous avez quarante ans ou moins et que vous demeurez au Canada depuis 10 ou 20 ans?

Me Lam: Ce serait bien mal servir ces femmes. Je peux parler de la culture chinoise puisque mes parents viennent de Chine. La plupart des hommes ne veulent pas que leur femme apprenne l'anglais. Ils les veulent à la maison. On semble donc croire en général là–bas que les femmes devraient rester à la maison. Je participe aussi aux activités de la Fondation Bridge à Calgary. Cette fondation regroupe des pédiatres, médecins et autres professionnels comme moi. Les jeunes d'aujourd'hui,

[*Texte*]

problem with youngsters today, especially young people whose parents do not speak the language. There is a huge generation gap and also there's a reversal of the dependency role. The parents are dependent on the children, because they... A 10-year-old would go to the bank with mom and explain the mortgage and interest rate and all that, because the mom doesn't speak English. I think we should give them a motivation, give them something they're working towards. I know it's hard, learning it three times and not being able to get it. But I think they have to make an effort; otherwise, they will be a marginal type of person who cannot really participate fully, even in the education of the children.

I can speak from personal experience, because my husband is a physician in Calgary and sometimes he voices frustration to me. He said that an older person was in hospital and he wanted to explain to her what procedure he would be doing the next morning. They called the children and the children talked English to the mother and the mother was talking to them in English. The children do not speak the language, the native language. How can you discipline your child when you do not speak the language? There's a communication and a language barrier, even between mother and child.

Mrs. Bakopanos: But don't you think it's unfair, though, if somebody has been living 20 years, no matter what the circumstances, in this country, is able to communicate... There is one case in particular that I'm thinking of, a lady who has been here since she was 20 years old. She's about 40 years old now. She has gone through the citizenship three times but has not been able to pass.

There's also the question of discretion on the judge's part, which is a big factor, especially in Quebec, and I won't go into that argument. She has gone before the same judge twice, a different judge a third time, but she felt that there was no leeway given at all. She knows enough English to be able to say good morning, to be able to answer what the capital of Canada is, a few of the questions that are normally asked when she passes the exam. But after three attempts, she has not been granted citizenship.

I think there has to be something in the law, in my opinion, for somebody who has lived a certain number of years in this country, who has contributed to this country, who has made the effort to pass the exams. Perhaps we should have a clause that would allow even larger discretionary powers on the part of...there won't be any citizenship judges now, but whoever administers the test.

Ms Lam: With due respect, I do think the exemption should be awarded to those whose learning curve is not as good as the younger people. But for a 40-year-old housewife, I think she should really make an effort. I have involved myself in making a tape, in both the Chinese language and the English language, for the senior citizens, and they passed the test. The questions are not difficult at all.

• 1935

The Vice-Chairman (Mr. Jackson): I want to move on. Mrs. Bakopanos, I don't know if the minister has discretion. I think the judges do, and maybe the minister does, as I understand it.

Mrs. Bakopanos: The judge recommends to the minister that discretion be—

[*Traduction*]

surtout ceux dont les parents ne parlent pas la langue, nous posent un problème. Il y a un écart énorme entre les générations et aussi un renversement du rôle de dépendance. Les parents dépendent des enfants parce qu'ils... Par exemple, un enfant de 10 ans irait à la banque avec sa mère pour lui expliquer le fonctionnement des hypothèques et des taux d'intérêt parce que la mère ne parle pas anglais. Nous devrions leur donner une motivation, un but quelconque à atteindre. Je sais qu'il est difficile de suivre des cours trois fois et d'échouer à l'examen chaque fois. Mais ils doivent faire un effort sinon ils deviendront des marginaux qui ne peuvent participer pleinement à aucune activité, même à l'éducation de leurs enfants.

Je parle par expérience, car mon époux est médecin à Calgary et il me fait parfois part de ses frustrations. Il m'a raconté le cas de cette personne âgée hospitalisée à qui il devait expliquer l'opération qu'il allait faire le lendemain matin. On a donc appelé les enfants pour que ceux-ci puissent donner les renseignements voulus à la mère. Les enfants ne parlent pas la langue autochtone. Comment pouvez-vous corriger votre enfant s'il ne parle pas la langue? Il y a un obstacle de langue et de communication, même entre la mère et son enfant.

Mme Bakopanos: Mais ne trouvez-vous pas injuste qu'une personne demeurant au Canada depuis 20 ans, peu importe les circonstances, ne soit pas en mesure de communiquer... Je me rappelle du cas d'une femme qui est arrivée ici à l'âge de 20 ans. Elle en a à peu près 40 maintenant. Elle a échoué trois fois à l'examen de citoyenneté.

Il y a aussi la question importante du pouvoir discrétionnaire du juge, surtout au Québec. Cependant, je ne m'avancerai pas sur ce terrain. Cette femme s'est retrouvée deux fois devant le même juge et la troisième fois devant un autre, mais elle a eu l'impression de n'avoir eu aucune marge de manoeuvre. Elle connaît suffisamment d'anglais pour dire bonjour, pour donner la capitale du Canada ou répondre aux quelques questions qui sont habituellement posées à l'examen. Après trois tentatives, elle n'a pas encore son certificat de citoyenneté.

Selon moi, il devrait y avoir dans la loi une disposition à l'égard des gens qui sont au Canada depuis plusieurs années, qui ont apporté une contribution et qui ont fait l'effort de subir l'examen. Peut-être faudrait-il donner de plus grands pouvoirs discrétionnaires aux... Il n'y aura plus de juges de la citoyenneté, mais plutôt aux personnes qui font subir l'examen.

Me Lam: Sauf votre respect, l'exemption devrait être accordée aux personnes qui ont plus de difficultés d'apprentissage que les jeunes. Selon moi, une femme à la maison de 40 ans devrait réellement faire l'effort nécessaire. J'ai même enregistré une bande en chinois et en anglais pour faire subir l'examen à des personnes âgées. Elles l'ont réussi. Les questions ne sont aucunement difficiles.

Le vice-président (M. Jackson): Continuons. Madame Bakopanos, j'ignore si le ministre a un tel pouvoir discrétionnaire, mais ce serait le cas des juges et sans doute aussi du ministre.

Mme Bakopanos: Le juge recommande au ministre que le pouvoir...

[*Text*]

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Yes. The judge—

Mrs. Bakopanos: They haven't wanted to in this case. I'm working on it. But it's just one example.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Mr. Nunez. Sorry about that, but Mrs. Bakopanos scooped you there.

Mr. Nunez: She has a right to.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): She had a good question.

Mr. Nunez: Yes. She's welcome here.

Ms Lam mentioned the written test. One week ago, I asked for a copy of the written test. Somebody told me, "Yes, you will have one", but I'm still waiting for that.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): The staff tell me they're working on it, so hopefully you'll get it.

Mr. Nunez: I hope that at least at the end of this consultation we'll have a copy.

Do you speak French?

Ms Lam: No, I'm sorry.

Mr. Nunez: What do you think about dual citizenship? You didn't include this aspect in your presentation.

Ms Lam: The dual citizenship?

Mr. Nunez: Yes.

Ms Lam: Whether a person should be able to hold two passports?

Mr. Nunez: Yes. I don't know your opinion, but in my opinion most immigrants are in favour of dual citizenship. Many of them want to keep their old citizenship and have their new one in Canada.

Ms Lam: I think to engender and to promote a more visible Canadian identity, dual citizenship would be permitted only for a child under the age of 18. When a person approaches the age of 18, he or she must make a choice to be either, say, an American or a Canadian.

Mr. Nunez: That is not dual citizenship. They have the choice.

You come from China.

Ms Lam: Right.

Mr. Nunez: Are you in favour of keeping your Chinese citizenship and getting the new one in Canada?

Ms Lam: I understand what you're talking about. In some countries you have to revoke your citizenship before you can become a citizen. I'm in favour of that, because how can a person have allegiance to two countries? What if there is a war between the two countries?

Mr. Nunez: Oh, it's not very difficult. Now the mobility of people is very high. You can live a few months in the United States, a few months here, a few months in Europe.

Ms Lam: That has to do with residency, with where you want to live.

[*Translation*]

Le vice–président (M. Jackson): En effet, c'est le juge. . .

Mme Bakopanos: Ils n'ont pas voulu le faire dans ce cas. J'y travaille présentement. C'est seulement un exemple.

Le vice–président (M. Jackson): Monsieur Nunez, désolé, mais M^me^ Bakopanos vous a coupé l'herbe sous le pied.

M. Nunez: Elle avait le droit.

Le vice–président (M. Jackson): Elle avait une bonne question.

M. Nunez: En effet. Elle est la bienvenue ici.

Madame Lam a parlé de l'examen écrit. Il y a une semaine, j'ai demandé un exemplaire de cet examen écrit. Quelqu'un m'a dit que j'en aurais un, mais je l'attends toujours.

Le vice–président (M. Jackson): Le personnel m'a dit qu'il s'en occupait, vous devriez donc le recevoir.

M. Nunez: J'espère que nous l'aurons en mains au moins à la fin des présente délibérations.

Parlez–vous français?

Me Lam: Non, désolée.

M. Nunez: Que pensez–vous de la double citoyenneté? Vous n'en avez pas parlé dans votre présentation.

Me Lam: La double citoyenneté?

M. Nunez: Oui.

Me Lam: Le fait pour une personne de posséder deux passeports?

M. Nunez: C'est cela. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais, selon moi, la plupart des immigrants sont en faveur de la double citoyenneté. Beaucoup désirent garder leur ancienne citoyenneté en même temps que la citoyenneté canadienne.

Me Lam: Pour susciter et favoriser une identité canadienne plus visible, il faudrait permettre la double citoyenneté uniquement aux enfants de moins de 18 ans. À l'âge de 18 ans, la personne devrait choisir si elle désire être américaine ou canadienne.

M. Nunez: Ce n'est pas une double citoyenneté puisqu'elles ont le choix.

Vous venez de Chine.

Me Lam: En effet.

M. Nunez: Aimeriez–vous garder votre citoyenneté chinoise et en obtenir un nouvelle au Canada?

Me Lam: Je comprends ce que vous voulez dire. Certains pays exigent que vous abandonniez votre citoyenneté avant de vous accorder la leur. Je suis d'accord car comment peut–on prêter allégeance à deux pays? Qu'arrive–t–il en cas de guerre entre les deux pays?

M. Nunez: Ce n'est pas très difficile. Les temps sont actuellement très mobiles. On peut vivre quelques mois aux États–Unis, quelques mois ici, quelques mois en Europe.

Me Lam: Vous parlez de résidence, de l'endroit où l'on vit.

[*Texte*]

Mr. Nunez: No, also with citizenship.

For example, many of the Latin Americans coming here want to keep their old citizenship because they have an allegiance to the country in which they were born. It is legitimate. Also, they are living here and they want to become good Canadians. Why not?

Ms Lam: This is only my personal opinion. It should be "Either you love me or you don't". So it's a very clear answer.

But before the age of 18, before a person reaches adulthood, they are allowed to hold dual citizenship. They do not have the ability to decide for themselves whether they want to be a citizen in one particular country. But once they get to age 18, they have to make a choice.

Allowing people to hold more than one passport also gives opportunity for abuses.

I understand that some people say, "If I go to this part of the world, I use this passport; but then if I'm going to that part of the world, I use that passport".

Mr. Nunez: More and more countries are allowing dual citizenship. Do you know that?

Ms Lam: Yes, I understand that. Even the Americans are bending towards allowing dual citizenship.

Mr. Nunez: You mentioned the oath. What about the monarchy?

Ms Lam: As I have set out earlier, I think it created some kind of confusion, because I have new citizens who come and tell me, "We have a prime minister. We do not have a queen. Why are we swearing allegiance to the Queen? The Queen lives in England—you know, Prince Charles' mother". I think some people wanted to distance themselves from the—

Mr. Nunez: Are you against the monarchy?

• 1940

Ms Lam: No, I'm not against the monarchy. I think the allegiance should be made to the Canadian flag, to the country of Canada and not to the queen.

Mr. Nunez: Okay.

Mr. Assad: They were thinking of preparing a preamble to the Citizenship Act. Would you say that one of the major characteristics of this country is the fact that we have adopted bilingualism? How important in your mind is the fact that we are recognized as a bilingual country—bicultural, as far as that goes. Maybe we should say trilingual.

Ms Lam: I think we should recognize the two official languages. . .a bilingual country. But I think it is more important to give recognition that Canada is made out of a very multicultural fabric. It's built on the efforts of many people, many immigrants from different parts of the world. Then they all live together in unity.

Mr. Assad: But would you recommend that, if it were possible, every Canadian should have a chance to learn the second official language? Wouldn't that be to our advantage? That's what I'm trying—

[*Traduction*]

M. Nunez: Non, je parle aussi de citoyenneté.

Par exemple, beaucoup de Latino-américains qui entrent au Canada veulent conserveur leur ancienne citoyenneté à cause d'un sentiment d'allégeance envers leur pays de naissance. C'est un sentiment bien légitime. En plus, comme ils vivent ici, ils veulent devenir de bons Canadiens. Et pourquoi pas?

Me Lam: Ce n'est que mon opinion personnelle, mais il faudrait choisir: «tu m'aimes ou tu ne m'aimes pas». La réponse est très claire.

Avant qu'une personne atteigne l'âge adulte, c'est-à-dire 18 ans, on lui permet la double citoyenneté. Elle n'a pas la capacité de décider elle-même la citoyenneté qu'elle désire. Mais dès qu'elle atteint 18 ans, elle doit faire un choix.

De plus, on ouvre la porte aux abus lorsqu'on permet à quelqu'un de détenir plus d'un passeport.

Certaines personnes diront qu'elles utilisent leur premier passeport pour se rendre dans cette région du monde et l'autre si elles vont ailleurs.

M. Nunez: Saviez-vous que de plus en plus de pays permettaient la double citoyenneté?

Me Lam: Oui. Même les Américains favoriseraient la double citoyenneté.

M. Nunez: Vous avez parlé du serment. Qu'en est-il de la monarchie?

Me Lam: Comme je l'ai dit, il y a eu une certaine confusion chez les nouveaux citoyens qui se demandent pourquoi ils doivent prêter serment d'allégeance à la Reine étant donné que nous avons un Premier ministre. Ils me disent que la Reine, la mère du Prince Charles, demeure en Angleterre. Selon moi, certains voulaient se distancer de. . .

M. Nunez: Êtes-vous contre la monarchie?

Me Lam: Non, je ne suis pas anti-monarchiste. Le serment d'allégeance devrait être prêté au drapeau canadien et au Canada et non à la Reine.

M. Nunez: D'accord.

M. Assad: Il a été question de rédiger un préambule à la Loi sur la citoyenneté. Diriez-vous que l'une des principales caractéristiques de notre pays est son bilinguisme? Est-ce important pour vous que notre pays soit reconnu comme étant bilingue et biculturel? Peut-être devrions-nous dire trilingue.

Me Lam: Nous devrions accepter les deux langues officielles. . . un pays bilingue. Il est plus important, cependant, d'admettre que le Canada est un pays très multiculturel. Il se bâtit grâce aux efforts de beaucoup de gens, de beaucoup d'immigrants qui viennent de divers pays du monde et qui vivent tous ici dans l'unité.

M. Assad: Si la chose était possible, recommanderiez-vous de donner la chance à tous les Canadiens d'apprendre la seconde langue officielle? Ne serait-ce pas pour nous un avantage? Voilà ce que j'essaye. . .

[*Text*]

Ms Lam: I think it would. I think to learn the language, it should be by persuasion. If they said, Ms Lam, you have to send your children to a bilingual school, I might resent that. Without having to be legislated into doing something like that, I thought it was nice and my children are going to a bilingual school. I think the ability to speak another language is very beneficial.

Mr. Assad: Thank you.

Ms Lam: French is a beautiful language.

Mr. Assad: It is.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Ms Lam, you've been a delight. Although I know you come from the same place as Art and you're just as stubborn, your answers were quite forthright. We appreciated your intervention.

Thank you for coming.

Ms Lam: Thank you.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): We hope you have had a pleasant stay and will have a pleasant journey home.

Next, Mr. Trister and Mr. Greenberg. Maybe they'll tell us something about themselves. You gentlemen are familiar with the procedures, a 30–minute hearing. You could switch your time maybe for the first 15 minutes and ask questions, or you may wish to speak for 20 minutes and have 10 minutes of questions.

Mr. Benjamin J. Trister (Individual Presentation): Thank you. My name is Benjamin Trister. I am vice–chairperson of the Canadian Bar Association, Ontario's immigration and citizenship section. For what it's worth, I have a Canadian law degree and a doctorate in U.S. law. I'm glad to have the opportunity to talk to you here today.

Mr. Howard Greenberg (Individual Presentation): My name is Howard Greenberg. I am the chair of the immigration section of the Canadian Bar Association. In addition, I am the co–editor of the *Immigration Law Reporter*, which is the legal reporting series in the immigration field in Canada. I am a certified specialist in immigration law by the Law Society of Upper Canada. I sit on the certification committee of other lawyers in the province of Ontario.

Perhaps I could make some introductory comments about what we thought we could contribute tonight and our perspective on this issue.

The task before us in terms of new legislation is an enormous one. I was involved in scrutinzing Bill C–86. I saw how a government tried to create certain legislative objectives and then ran into problems in terms of having those legislative objectives actually become reality, having a law properly interpreted in the field.

After second reading, having actually been involved in a review of section by section of 120 sections of that piece of legislation, and having sat with immigration officials for a lengthy bit of time, I come to you with some degree of concern over a new Citizenship Act. I will try to address those areas that I think need to be thought about and probably will remark on those areas that I don't believe I'm competent to give you a view on.

[*Translation*]

Me Lam: Je pense que oui. L'apprentissage d'une langue devrait se faire par la persuasion. Je n'aimerais sans doute pas beaucoup qu'on m'oblige à envoyer mes enfants dans une école bilingue. J'apprécie que l'on ne m'oblige pas à le faire et d'ailleurs, mes enfants vont dans une école bilingue. La capacité de parler une deuxième langue a une très grande valeur.

M. Assad: Merci.

Me Lam: Le français est une belle langue.

M. Assad: En effet.

Le vice–président (M. Jackson): Madame Lam, cela a été un plaisir de vous accueillir. Même si vous venez du même endroit que Art et que vous êtes tout aussi entêtée, vous avez répondu avec beaucoup de franchise. Nous avons aimé votre intervention.

Nous vous remercions d'être venue.

Me Lam: Merci.

Le vice–président (M. Jackson): Nous espérons que vous avez eu un plaisant séjour et que votre retour sera également plaisant.

Passons maintenant à M. Trister et à M. Greenberg. Ils nous apprendront peut–être quelque chose à leur sujet. Messieurs, vous connaissez la procédure. C'est une audience de 30 minutes. Vous pouvez prendre les 15 premières minutes puis passer aux questions ou encore prendre 20 minutes et dix minutes de questions.

Me Benjamin J. Trister (présentation individuelle): Merci. Je m'appelle Benjamin Trister et je suis vice président de l'Association du barreau canadien, Section du droit de l'immigration et de la citoyenneté de l'Ontario. Pour ce que cela vaut, je détiens un diplôme en droit du Canada et un doctorat en droit des États–Unis. Je suis heureux de pouvoir vous parler aujourd'hui.

Me Howard Greenberg (présentation individuelle): Je m'appelle Howard Greenberg et je suis président de la Section de l'immigration de l'Association du barreau canadien. Je suis aussi co–rédacteur du *Immigration Law Reporter*, qui est la publication juridique dans le domaine de l'immigration au Canada. Je suis spécialiste agréé du droit de l'immigration par le Barreau du Haut–Canada. Je siège au comité d'agrément des autres avocats de la province de l'Ontario.

J'aimerais d'abord faire quelques observations sur ce que nous pensions pouvoir vous apporter aujourd'hui ainsi que notre point de vue de la question.

Le travail qui nous attend en préparation d'une nouvelle loi est énorme. J'ai participé à l'examen du projet de loi C–86. J'ai vu comment un gouvernement avait essayé de fixer des objectifs législatifs et les problèmes qu'il avait ensuite éprouvés pour concrétiser ces objectifs dans une loi qui serait interprétée convenablement sur le terrain.

Après une seconde lecture et un examen de chacun des 120 articles de ce projet de loi et après avoir rencontré pendant une longue période les représentants de Immigration, permettez–moi de vous dire qu'une nouvelle Loi sur la citoyenneté me préoccupe. Je vais tenter d'aborder les domaines sur lesquels il me semble nécessaire de réfléchir puis je ferai quelques observations sur les sujets dans lesquels je ne me sens pas compétent.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1945

The concept of citizenship is an intangible concept. The terminology the minister used in his press release, which introduced this whole subject, referred to trying to embody something Canadian, trying to meet some sort of a standard; this is unattainable. It's a worthy goal in a preamble of an act. It is not something that I believe could be properly embodied in a legislative structure that would permit a decision-maker, whether he or she be administrative, behind a counter at various offices throughout Canada, or judicial, in a federal court of appeal. . .

Le concept de citoyenneté est abstrait. Dans son communiqué, le ministre a présenté tout le sujet en des termes qui tentaient d'intégrer un élément canadien et de respecter une certaine norme. Or, cela n'est pas possible. Le but est certes louable dans le préambule d'une loi, mais ce n'est pas quelque chose que l'on pourrait convenablement intégrer à des documents législatifs et qui permettrait à un décideur, que ce soit dans un bureau, derrière un comptoir un peu partout au Canada, dans une cour fédérale d'appel. . .

I do not believe that when you enter into the realm of looking at the quality of an individual, you can devise criteria that can be easily understood. I tell you that simply by seeing how they did that type of legislative amendment in the Immigration Act and how many problems we're having in some sections of the act right now because nobody knows what it means or how to interpret it. We've seen it happen only in the last two years and that's why we should be cautious.

Lorsqu'on aborde la question de la valeur d'un individu, il n'est pas possible de concevoir des critères facilement compréhensible. Cette affirmation est venue simplement en constatant de quelle façon on avait voulu le faire dans une modification de la Loi sur l'immigration et en constatant les nombreux problèmes que certains articles de loi nous posent en ce moment parce que personne ne sait ce qu'ils veulent dire et comment les interpréter. Nous sommes aux prises avec cette situation depuis seulement deux ans et c'est pourquoi nous devrions être prudents.

At the end of the day I think it's important to understand what citizenship is and what citizenship is not. Citizenship obviously confers a right, a privilege, on someone, to carry a Canadian passport. Presumably that person embodies our ideals, but you can't legislate that determination in any meaningful way.

L'essentiel est de comprendre ce que signifie au juste la citoyenneté. De toute évidence, la citoyenneté confère le droit ou le privilège de posséder un passeport canadien. On présume que cet individu personnifie notre idéal, mais il n'est pas possible d'inclure ce genre de concept dans la loi.

In my view—and I won't be complicated, I'll try to explain this simply to you—what you have is a spectrum between a visitor to Canada on one side of the spectrum and a citizen on the other side, and you have degrees in between. When my visitor decides to make an application for permanent residence, he or she becomes a landed immigrant or a permanent resident of Canada and takes on an additional status. When that person has put in three years under the current criteria, he takes on a new status, that of citizen, by making the application. So along the spectrum you see a growing type of status. But you have inherent problems if you tie that status to someone's physical presence in Canada, and that's the main feature I'd like to speak to you about tonight.

Selon moi—je n'essayerais pas de compliquer les choses mais de vous les expliquer simplement—on est en présence ici d'un spectre avec d'un côté un visiteur au Canada et de l'autre, un citoyen, et divers degrés entre les deux. Lorsque mon visiteur décide de demander la résidence permanente, il devient un immigrant reçu ou un résident permanent du Canada avec un nouveau statut. Lorsque cette personne demeure au Canada trois ans aux termes des critères actuels, elle adopte un nouveau statut, celui de citoyen, lorsqu'elle fait sa demande. Il y a donc un statut croissant dans ce spectre. Toutefois, des problèmes inhérents se posent si vous essayez d'associer ce statut à la présence physique d'une personne au Canada. C'est là le point principal dont j'aimerais vous parler maintenant.

Under the current Immigration Act a permanent resident loses his or her status if he remains outside of Canada for more than 183 days in any one-year period. So it's a quantitative, clear test, which is subject to certain exemptions like showing you didn't intend to abandon when you were gone. In Bill C-86, sections 24 and 25 of the Immigration Act have been changed to introduce a new test. The test is one of ordinarily resident in Canada, so that when these sections are proclaimed into law, one maintains one's status if one is ordinarily resident, subject to regulations that have not yet been devised, which we have been involved in discussions on from a policy side. They range from all sorts of different ideas that would go into keeping somebody's permanent residency status, never mind citizenship. Those are issues off to the side.

La Loi actuelle sur l'immigration prévoit qu'un résident permanent perd son statut s'il demeure à l'extérieur du Canada pendant plus que 183 jours au cours d'une période d'un an. C'est donc un test quantitatif clair auquel sont assorties certaines exceptions, par exemple l'abandon involontaire du pays. Les articles 24 et 25 du projet de loi C-86 modifient la Loi sur l'immigration en introduisant un nouveau critère. Le critère touche la résidence ordinaire au Canada. Lorsque la loi sera proclamée, une personne pourra maintenir son statut si elle est une résidente habituelle du pays, sous réserve de règlements qui n'ont pas encore été élaborés et dont nous avons discuté le principe. Il y a toutes sortes de conditions différentes qui seraient imposées pour conserver sa résidence permanente sans parler de la citoyenneté. Voilà les éléments qui sont mis en veilleuse.

The ordinarily resident test is a common-law test that has no beginning and no end. I can never tell a client when they've done enough unless they live here, they work here, they join the YMCA, they belong to a church, and they pay taxes. I'm sure

Le critère de résidence habituelle est un critère de Common-Law qui n'a ni début ni fin. Je ne peux jamais dire à un client qu'il en a fait assez, à moins qu'il ne vive ici, ne travaille ici, qu'il n'adhère au YMCA, qu'il fasse partie d'une

[*Text*]

that person is ordinarily resident. When you start departing, with some of the criteria being absent, I don't know any more and I can never give a firm opinion. Under Bill C–86 there will be inherent problems in determining whether one's maintained their status, and hopefully that will be clarified by the regulations that are being introduced by the minister in the fall.

If we layer on to the issue of whether you maintain your immigrant status another test of what you have to do to be a citizen in terms of presence in Canada, you at the very least duplicate, with another test, an exercise that has already been started, and that's keeping your permanent resident status. But what you really end up doing is confusing the whole system. If you create weaker criteria, you might have to do less to be a citizen than you would have to do to be a permanent resident under the new Bill C–86 legislation. If you make stronger criteria, you may be forcing people to remain within our borders and confine their ability to move around, make a living, and make a contribution in the global sense to Canada.

• 1950

I know there is a focus starting now because of what this committee is looking at. I can tell you that in the legal community I have had at least four telephone calls today from pre–eminent members of the community who are worried about what the committee is going to say.

It arises from the fact that the concept of physical presence in Canada is not understood. I'm going to try to explain how I understand it right now. For the purposes of citizenship it doesn't matter. In other words, I simply suggest to you that in order to qualify to become a citizen, the simple test should be that a certain number of years have passed since the date you've become a landed immigrant, without looking at the quality of your residence in Canada.

Why does that make a lot of sense? The fact of the matter is, immigration law has taken care of the quality of your residence. If the Citizenship Act says a person shall be entitled to apply for immigration if they have maintained their immigration status in Canada for at least five years, that's it. It's a citizenship determination. You don't get into it again in the Citizenship Act like we do now.

I should tell you now that case–law adheres to three years of residence. Because of the line of cases that started in 1978, the cases are all over the place. Nobody knows what the judges are saying any more. They're conflicting. The case–law is a mess.

I saw a case where somebody was outside Canada for most of the three–year period but was doing upgrading of education, and a citizenship judge gave it to the person, upheld at Federal Court. I saw a case where somebody had a wife and children in Vancouver, was filing an income tax return, had gone to Hong Kong to negotiate better shipping laws for Canada, and he didn't get it. I can't rationalize the cases and I can never give opinions to my clients because I haven't got a clue. The law is a mess.

[*Translation*]

église et qu'il paie des impôts. À ce moment–là, je sais que la personne a sa résidence habituelle à cet endroit. Et compte tenu des critères d'absence, je ne sais plus et je ne peux plus donner une opinion ferme. Il y aura des problèmes inhérents au projet de loi C–86 lors de la détermination du statut mais espérons que les règlements que présentera le ministre à l'automne éclairciront ces questions.

Si, en plus du critère de maintien du statut d'immigrant, nous ajoutons un autre critère devant déterminer votre citoyenneté en fonction de votre présence au Canada, on reproduit, avec un autre critère, un exercice qui a déjà commencé et qui a pour but de maintenir votre statut de résident permanent. Mais tout ce que cela crée à la fin, c'est la confusion dans le système. Si l'on fixe des critères moins rigoureux, vous devrez peut–être faire moins pour obtenir votre statut de citoyen que si vous étiez un résident permanent en vertu du nouveau projet de loi C–86. Si nous établissons des critères plus rigoureux, nous forcerons peut–être des gens à demeurer chez nous et nous les limiterons dans leur mobilité, l'emploi qu'elles pourront décrocher et leur contribution globale au pays.

Il y a actuellement une convergence qui s'esquisse à cause des travaux du comité. Dans notre milieu juridique, j'ai eu au moins quatre appels téléphoniques aujourd'hui de membres bien en vue de la collectivité qui s'inquiètent des recommandations du comité.

Tout cela découle du fait que l'on comprend mal le concept de la présence physique au Canada. Permettez–moi de vous l'expliquer. Aux fins de la citoyenneté, ce concept n'a pas d'importance. Autrement dit, pour être admissible à la citoyenneté, il suffit simplement de regarder le nombre d'années qui se sont écoulées depuis la date de votre entrée comme immigrant reçu, sans qu'il soit nécessaire d'examiner la qualité de votre résidence au Canada.

Pourquoi cela est–il tellement logique? La vérité, c'est que la Loi sur l'immigration a prévu les critères de qualité de votre résidence. Si la Loi sur la citoyenneté prévoit qu'une personne a le droit de demander son statut de citoyenneté si elle a été un immigrant reçu au Canada pendant au moins cinq ans, il n'y a plus rien à faire. Il s'agit d'une détermination de la citoyenneté. On n'a pas à y revenir comme nous le faisons présentement.

La jurisprudence reconnaît trois années de résidence. À cause de la série de cas qui ont commencé en 1978, on voit des cas de jurisprudence partout. Personne ne connaît plus les décisions des juges. Elles sont contradictoires. La jurisprudence est dans une confusion terrible.

Par exemple, il y a ce cas d'une personne qui a été absente du Canada pendant la plus grande partie de la période de trois ans pour des études de perfectionnement, mais un juge lui a accordé la citoyenneté et la décision a été confirmée en cour fédérale. Dans un autre cas, un homme, qui avait une épouse et des enfants à Vancouver et qui produisait des déclarations d'impôt sur le revenu, s'est rendu à Hong Kong pour négocier de meilleures lois d'expédition maritime pour le Canada, mais le moment venu, il n'a pas pu obtenir sa citoyenneté. Il m'est impossible de rationaliser ces cas et je ne peux jamais donner d'opinion à mes clients parce que je n'ai aucune idée. La loi n'a aucun sens.

[*Texte*]

The law is a mess because it uses the word ''residence'' without giving it any definition. My submission to you is that citizenship law has no business redefining somebody's quality. The fact of the matter is that we don't make people citizens who are not permanent residents of Canada. The real focus should be on Immigration doing its job, not doing it through the back door in the Citizenship Act. That's my view.

I want to talk one moment about embodying Canadian values, because I think that's very interesting. I think you do it by requiring somebody to have gone a certain period of time associated with Canada, whether it's physically present in Canada... If the citizenship law, for example, was five years after landing, I assure you that the person is closer to embodying Canadian values in year four than he or she is in year one. The more you live in the community, the more you take on its features: a respect for discipline, a respect for law and order, a respect for the types of integrity in our system that make Canada unique throughout the world, and it really is unique. Our police are not shunted when you walk by them and they're not spat at. They're respected and they respect the rights of individuals. People adhere to that the more they are involved in that environment or see that environment.

That's how you take on moral character, but you're never going to do it in a two-page examination. You're never going to do it by creating such stringent criteria that a great many people lose. Could you imagine the scandal—125,000 permanent residents apply for citizenship and 25 get it? This is not Harvard Medical School. This is creating some kind of a norm and recognizing what the norm is and giving a privilege to that norm.

I suggest to you that once we create this norm, which we should keep in mind... I watched the minister with some interest last night on TV, on the call-in show on CBC. He went on to justify the elimination of citizenship judges based on the fact that an extraordinarily high number of people qualify. So what's the point of asking each person the same questions? That will not be different under a new Citizenship Act.

You cannot create an act that's so choosy it closes out three-quarters of the people. You'd have a scandal. By choosing a great number of people you'd have to go to the lowest common denominator. So let's not create an illusion as to what we're doing. What we're doing is more or less a paper exercise that hopes to identify people who have some attachment to Canada and some contribution to make.

Let's talk about that. What's the kicker in it? If you're devising legislation you get to wipe the slate clean. I'll tell you what I think it is. I think it's the ability to say that Mr. Wong, Mr. Jones, and Mr. Poon have the ability to apply for citizenship on an expedited basis after two years. Your contribution to an impact in Canada of national significance would be the basis for you getting an earlier status. For you to be treated differently from everyone else who will have to wait five years, it would be because you have made such an extraordinary contribution by way of athletics or by way of a Nobel Peace Prize.

[*Traduction*]

La loi n'a aucun sens parce qu'elle utilise le terme «résidence» sans le définir. Selon moi, la Loi sur la citoyenneté n'a pas à redéfinir la qualité de quelqu'un. En réalité, nous n'accordons pas la citoyenneté à des gens qui ne sont pas des résidents permanents du pays. Il faudrait que l'Immigration fasse son travail et ne le fasse pas par le biais de la Loi sur la citoyenneté. C'est mon opinion.

Permettez-moi un moment de parler de l'intégration des valeurs canadiennes, puisque c'est un sujet très intéressant. Cela se fait en exigeant de quelqu'un une certaine période d'association avec le Canada, que ce soit par un présence physique... Par exemple, si la Loi sur la citoyenneté prévoit la citoyenneté cinq ans après l'arrivée au Canada, je peux vous assurer que la personne sera plus près des valeurs canadiennes dans sa quatrième que dans sa première année de résidence. Plus vous vivez dans une collectivité, plus vous prenez ses caractéristiques: le respect de la discipline, le respect du droit et de l'ordre, le respect de l'intégrité de notre système qui rend le Canada un pays unique dans le monde, ce qu'il est vraiment. On ne cherche pas à se détourner de nos policiers ni à leur chercher querelle lorsqu'on passe près d'eux. Ils sont respectés et ils respectent les droits des individus. Les gens respectent cela d'autant plus qu'ils participent au milieu ou qu'ils le voient.

Voilà comment on acquiert un sens moral et non en passant un examen de deux pages. On ne va pas non plus susciter une telle attitude en établissant des critères si rigoureux que beaucoup de gens ne seront pas acceptés. Imaginez le scandale: 125 000 résidents permanents demandent leur statut de citoyenneté mais seulement 25 l'obtiennent. Nous ne sommes pas à l'école de médecine d'Harvard. Nous sommes en train de créer une norme, d'accepter cette norme et de la privilégier.

Dès que nous créerons cette norme, et nous devrons la garder à l'esprit... Je regardais l'autre soir avec intérêt le ministre à la télévision à une émission téléphonique à la CBC. Le ministre a justifié l'élimination des juges de la citoyenneté en raison du nombre exceptionnellement élevé de gens qui sont admissibles au statut. Pourquoi pose-t-on les mêmes questions à chacun? La situation ne sera pas différente aux termes d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté.

On ne peut pas créer une loi qui soit pointilleuse au point de refuser les trois quarts des gens. On déclencherait un scandale. Si l'on choisit un nombre élevé de gens, il faut partir du plus petit dénominateur commun. Ne nous créons donc pas d'illusions sur notre tâche. Ce que nous faisons est plus ou moins un exercice sur papier qui, nous l'espérons, nous permettra d'identifier les gens qui ont un certain attachement envers le Canada et qui peuvent y faire une contribution.

Parlons-en. Quel est le stimulant dans tout cela? Si vous mettez en place une loi, vous recommencez à zéro. Laissez-moi vous dire ce que j'en pense. C'est la capacité de dire que M. Wong, M. Jones et M. Poon peuvent faire une demande accélérée de citoyenneté après deux ans. Votre contribution nationale vous mériterait ce privilège anticipé. Pour être traité différemment de tous les autres qui doivent attendre cinq ans, vous devriez avoir fait une contribution extraordinaire, par exemple en athlétisme ou par un prix Nobel de la paix.

[*Text*] [*Translation*]

• 1955

Who would, for example, deny Paul Watson of *The Toronto Star* early citizenship had he been an American, if he loved this country and just won all these international awards? Who wouldn't say he doesn't embody what it is that we hold dear to this country? No one.

Par exemple, qui aurait refusé à Paul Watson du *The Toronto Star* un statut de citoyenneté anticipé s'il avait été Américain, s'il avait aimé le Canada et s'il avait remporté tous ces prix internationaux? Qui pourrait dire qu'il n'a pas toutes les valeurs que nous estimons importantes pour notre pays? Personne.

How would that decision even be made? It would be by people who are in a similar mode. The minister makes a good point in some respects. He says people who have Orders of Canada and who themselves are distinguished because of what they do would swear in people for citizenship purposes. Why couldn't these people determine people who have made a significant contribution to Canada? Why couldn't those in this group identify the people who look like them? Shouldn't that be what citizenship's all about? It rewards people who do something special and otherwise recognizes people who come along and adopt. Isn't that really what we're doing?

Qui pourrait même prendre une telle décision? Des gens qui seraient dans une situation semblable. Le ministre avance de bonnes idées dans certains cas. Selon lui, les gens qui ont été décorés de l'Ordre du Canada ou qui se sont distingués d'une autre façon auraient la tâche de faire prêter serment aux gens qui demandent un statut de citoyenneté. Pourquoi ne leur laisserait–on pas le soin de déterminer ceux qui ont fait une contribution importante au Canada? Pourquoi ces gens ne pourraient–ils pas identifier leurs semblables? N'est–ce pas là tout le but de la citoyenneté? Elle consiste à récompenser les gens qui ont fait quelque chose de spécial ou, autrement, à reconnaître ceux qui sont arrivés au Canada pour adopter notre mode de vie. N'est–ce pas là réellement ce que nous faisons?

What happens if we don't do it right? This is a really interesting point. People don't make applications for permanent residence because that's the stop point. They make it because they're building a long–term future. If we introduce citizenship criteria that are so obscure that nobody knows what they mean and that make potential immigrants wary about whether or not they're going to ever make it through the process and be able to become one of us, they won't play the game. They won't join the game.

Que se passe–t–il si nous ne faisons pas ce qu'il faut? La question est vraiment intéressante. Les gens ne demandent pas la résidence permanente parce que c'est le dernier arrêt. Ils le font pour se ménager un avenir à long terme. Si nous mettons en place des critères de citoyenneté qui sont tellement obscurs que personne ne les comprend, ils amèneront les immigrants potentiels à s'interroger sur l'issue de leur demande et ils ne joueront pas le jeu.

We have competition with Australia. I understand it takes up to eight years of some kind of residence — not a strict physical presence test — before you can get citizenship in Australia. New Zealand is fighting like crazy for good–quality economic immigrants.

Nous sommes en concurrence avec l'Australie. Je crois comprendre qu'il faut avoir maintenu là–bas une forme quelconque de résidence pendant huit ans — pas une stricte présence physique — avant de pouvoir obtenir la citoyenneté. La Nouvelle–Zélande fait des pieds et des mains pour faire venir des immigrants économiques de bonne qualité.

We're not alone in this game. We should be very careful when we change both the immigration law and the business immigration program. The BIP is not the concern here, but it has a similar point. When we change something as far–reaching as how we're going to affect people's lives and their ability to do business, let's be careful to send the right signal down the line.

Nous ne sommes pas les seuls dans ce jeu. Nous devrons faire très attention lorsque nous modifierons la Loi sur l'immigration et le programme d'immigration des entreprises. Le PSEN n'est pas un problème ici, mais la situation est semblable. Lorsque nous changeons quelque chose qui se répercute sur la vie des gens et leur capacité de faire des affaires, faisons bien attention d'envoyer le bon signal.

I think I have one last point. I've appeared before standing committees before, especially on the investor program. There was one point we tried to make that didn't really come home. I'm going to try again for citizenship. Canada does not have borders in the traditional sense anymore.

Permettez–moi une dernière remarque. J'ai déjà comparu devant des comités permanents, plus particulièrement au sujet du programme des investisseurs. Nous avions essayé à ce moment–là de faire comprendre une chose sans grand succès. Je vais essayer de me reprendre dans le cas de la citoyenneté. Le Canada n'a plus de frontières dans le sens traditionnel du terme.

We do a lot of NAFTA work. With four letters, I walk people into this country from NAFTA countries in an hour and a half. They are from the United States and Mexico. The communication through fax machines, e–mail, and all sorts of methods, permits people to exchange information in a flash.

Nous faisons beaucoup de travail au chapitre de l'ALÉNA. Avec quatre lettres, je peux faire venir des gens des pays de l'ALÉNA au Canada en une heure et demie. Ils viennent des États–Unis et du Mexique. La communication par télécopieur, courrier électronique et toutes sortes d'autres méthodes permet aux gens de s'échanger des renseignements en un éclair.

Planes are fully loaded going to Hong Kong and the Orient and back every day for doing business. New markets are opening all over the place. We would be foolish to think there's something special in keeping somebody physically present within

Tous les jours, des avions pleins de gens d'affaires se rendent à Hong Kong et en Orient et en reviennent. De nouveaux marchés s'ouvrent partout. Nous serions fous de croire qu'il y a un avantage spécial à garder quelqu'un à

[*Texte*]

our borders when they can make a wider, larger contribution outside our borders by research and technology, manufacturing, making business ties, and exchanging Canadian business ideals and business ideas.

There's a secret to Hong Kong when you think about it. It's played such a prominent part in this country, because we take between 40,000 and 43,000 Hong Kong applicants a year. These people get on planes, go back home, trade, and bring wealth back to the country again. Heaven forbid that we should try to trap all these people here for some sort of Canadian ideal and watch them go on unemployment insurance or try to make it under a Canadian system. Thank you.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Thank you, Mr. Greenberg. Just a couple of things. I don't think we have any obscene ideas—obscure requirements, rather.

Mr. Greenberg: Obscene requirements are in another piece of legislation, Mr. Chairman.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): I'm sorry. I want to go back here and see when this act came into force. I guess it was in 1976. The whole object of this committee work is to review it. We're coming to some of the understandings you have. We know how passionate you feel, in particular, about the entrepreneurial class. It's your job and so on. We will take that into consideration.

I guess we'll move on to our next intervention if you don't mind.

• 2000

Mr. Trister: I view us as being more or less together, and I'm sure that if we have time for questions, we'd be happy to take them together.

I certainly agree with everything Mr. Greenberg said, but I want to focus on the uncertainty issue he mentioned regarding the interplay of the Immigration Act and the Citizenship Act.

For people who come to Canada as a landed immigrant, most people would say that they can't leave Canada for more than 183 days or they'll lose their status. Of course that's not so. They're presumed to have lost their status and really 183 days just shifts the burden of proof. But all of that is fairly ambiguous.

Then you have the returning resident permit that keeps the burden of proof—in terms of whether you left Canada intending to abandon it as your place of permanent residence—on the government during your stay abroad. Then you talk about the possibility of abolishing the returning resident permit and taking the protection away. Then you talk about establishing a permanent resident document that may or may not have the effect of a returning resident permit. Then you launch into a discussion of citizenship and whether the Citizenship Act might reimpose the perceived test of physical presence in Canada. So you're the last step. You're the last straw that may or may not break the camel's back because it's just too much for us to take and remain competitive in the marketplace.

[*Traduction*]

l'intérieur de nos frontières parce que cette personne peut faire une plus grande contribution à l'extérieur du Canada par la recherche et la technologie, la fabrication, les relations d'affaires et l'échange de principes et de concepts d'affaires canadiennes.

Lorsqu'on y pense bien, Hong Kong a un secret. À cause des 40 000 à 43 000 demandes qui nous proviennent de ce pays chaque année, il joue un rôle important chez nous. Ces gens viennent au Canada en avion, retournent chez eux, font des échanges commerciaux et ils nous ramènent des richesses à chaque fois. Que Dieu nous garde de vouloir essayer d'emprisonner tous ces gens ici pour respecter quelqu'idéal canadien, seulement pour les voir encaisser des prestations d'assurance–chômage ou essayer de survivre dans un régime canadien. Je vous remercie.

Le vice–président (M. Jackson): Merci, monsieur Greenberg. J'ai simplement une ou deux questions. Je ne pense pas que nous ayons des idées obscènes, seulement des exigences obscures.

Me Greenberg: Les critères d'obscénité figurent dans une autre loi, monsieur le président.

Le vice–président (M. Jackson): Désolé. J'aimerais savoir quand cette loi est entrée en vigueur. Si je ne m'abuse, c'était en 1976. Notre comité a pour objet de l'examiner. Nous arrivons en ce moment aux mêmes conclusions que vous. Nous connaissons tous vos sentiments profonds au sujet de la catégorie des entrepreneurs, parce que c'est votre travail et pour d'autres raisons. Nous allons en tenir compte.

Passons maintenant à notre prochain intervenant, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Me Trister: Je considère que nous comparaissons plus ou moins ensemble et je suis sûr que si nous avons le temps pour que vous nous posiez des questions, nous serions heureux d'y répondre ensemble.

Je suis tout à fait d'accord avec tout ce qu'a dit M. Greenberg, mais je concentrerais mes propos sur l'incertitude dont il a parlé en ce qui concerne l'interaction de la Loi sur l'immigration et de la Loi sur la citoyenneté.

Parmi ceux qui sont venus au Canada comme immigrants reçus, la plupart diraient qu'ils ne peuvent pas quitter le Canada pendant plus de 183 jours, sinon ils risqueraient de perdre leur statut. C'est faux, bien sûr. Ils sont effectivement censés avoir perdu leur statut, mais ce critère des 183 jours ne fait que leur imposer, à eux, le fardeau de la preuve. Mais tout cela est assez ambigu.

Parlons maintenant du permis de retour pour résidents permanents. Dans ce cas, c'est au gouvernement de prouver qu'en séjournant à l'étranger, vous avez voulu abandonner le Canada comme votre lieu de résidence permanente. Le gouvernement fait savoir qu'il pourrait abolir ce permis de retour et supprimer cette forme de protection. Ensuite, il est question de créer un nouveau document pour résident permanent dont on n'est pas certain s'il aurait le même effet que le permis de retour. Enfin, le gouvernement lance une discussion sur toute la question de la citoyenneté, où il est notamment question de rétablir dans la Loi sur la citoyenneté ce qui est perçu comme le critère de la présence physique au Canada. Vous êtes donc la goutte qui pourrait faire déborder le vase parce que c'en est trop à la fin si nous voulons rester compétitifs sur le marché.

[*Text*]

Just for the record, I don't do a lot of business immigration. I'm saying this because I know that it's pretty much across the board. If you want to attract immigrants to this country, you have to make them feel welcome and you have to be competitive in what you can offer those people.

So I think for somebody who comes to Canada and then goes off on a trip or many trips in search of opportunities that will benefit this country as well as the individual, we ought to consider perhaps protecting their permanent resident status while they're away so that they won't feel compelled to get citizenship status in order to feel that it's safe to get on the plane.

If you told a lot of these people "We're not going to give you citizenship quite so early," or "We're not going to give you citizenship until we know that you've Canadianized your ideals and understand the rights and responsibilities of being Canadian, but we'll let you be a permanent resident for as long as you need to be and we're not going to risk you losing your status," you wouldn't have a lot of these people who are the subject of this discussion—the astronauts, the people who go away, and so on—being concerned about this citizenship issue at all.

In our discussions with the government officials who are dealing with the permanent resident document and the regulations as to what "reside" may mean under Bill C–86, we have encouraged them to liaise with the citizenship people so that you don't work at cross purposes and people are given a viable option to engage in the activities they feel are necessary on behalf of themselves and of Canada.

Just as an example, I have an individual who is the manager of a Canadian–based, multi–billion dollar company, which is the largest in its sector. The guy's an international brands manager and travels all over the world visiting more than 40 countries for 290 days of the year. He's worried about what is going to happen to his status and he wants to get citizenship as quickly as possible. It's the same thing for a fellow in Singapore who works, again, for a Canadian company.

Not everybody's the same. Yes, there are people we should worry about, permanent residents who just want the passport or visa but have no connection to Canada. But there are other people who make a real contribution and who we don't want to throw out with the bath water. So we just have to be very careful about what we do.

I think the answer lies in coordination between immigration and citizenship so that it all makes sense. That's why I agree with what Mr. Greenberg said about the interplay in particular. Even though you're looking at the act in and of itself and that may be your terms of reference in this instance, I would urge you to make an effort to investigate what it really means to the immigration aspect as well.

[*Translation*]

Je tiens à préciser que je n'ai pas beaucoup d'immigrants–entrepreneurs parmi mes clients. Je soulève le problème parce que je sais qu'il est assez généralisé. Si nous voulons attirer des immigrants, nous devons leur faire sentir qu'ils sont les bienvenus et nous devons leur offrir des avantages compétitifs.

Aussi je trouve que, dans le cas de ceux que nous accueillons ici comme immigrants reçus et qui vont ensuite faire un séjour ou beaucoup de séjours à l'étranger à la recherche de débouchés qui seront à leur avantage ainsi qu'à l'avantage de leur pays d'adoption, nous devrions peut–être songer à protéger leur statut de résident permanent pendant qu'ils sont à l'étranger, afin qu'ils ne se sentent pas tenus d'obtenir la citoyenneté avant de monter dans l'avion.

Si nous disions à la plupart d'entre eux: «Nous ne vous donnerons pas la citoyenneté dans un délai aussi court» ou encore «Nous ne vous accorderons pas la citoyenneté tant que nous ne serons pas persuadés que vous avez canadianisé vos idéaux et que vous comprenez les droits et les responsabilités du citoyen canadien, mais nous vous permettrons de garder votre statut de résident permanent aussi longtemps qu'il le faut et nous ne courrons pas le risque que vous perdiez votre statut», beaucoup de ces gens dont il est question dans vos discussions—les astronautes, ceux qui séjournent à l'étranger, et les autres—n'auraient pas à s'inquiéter du tout de cette question de la citoyenneté.

Lors les discussions que nous avons eues avec les hauts fonctionnaires qui s'occupent du document pour résident permanent et de la façon dont serait interprété le critère de résidence dans le règlement d'application du projet de loi C–86, nous les avons encouragés à prendre contact avec ceux qui travaillent dans le domaine de la citoyenneté de façon à éviter les contradictions et que les intéressés puissent en toute sécurité se livrer aux activités qu'ils jugent nécessaires pour servir leur intérêt et celui du Canada.

Je vous cite, à titre d'exemple, le cas de cet homme directeur d'une entreprise canadienne dont le chiffre d'affaires est de plusieurs milliards de dollars et qui est la plus importante dans son secteur. Cette personne est directeur de marques internationales et voyage aux quatre coins du globe, séjournant dans plus de 40 pays à raison de 290 jours par an. Il craint de perdre son statut et cherche à obtenir la citoyenneté le plus rapidement possible. Il en va de même pour une autre personne qui travaille à Singapour, encore là, au service d'une entreprise canadienne.

Tout le monde n'est pas dans la même situation. Bien sûr, nous avons raison de nous inquiéter de certains résidents permanents qui veulent simplement obtenir le passeport ou le visa, mais qui ne veulent avoir aucun lien avec le Canada. Il y en a d'autres, par contre, dont l'apport est réel et que nous ne voulons pas rejeter par une mesure d'application générale. C'est donc un dossier où il nous faut avancer avec beaucoup de prudence.

À mon avis, la solution réside dans la coordination des mesures relatives à l'immigration et à la citoyenneté, de manière à former un tout logique. C'est pourquoi je suis d'accord avec M. Greenberg en ce qui concerne notamment l'interaction des deux lois. Même si votre travail consiste à examiner la Loi sur la citoyenneté en tant que telle, comme le veut sans doute votre mandat, je vous invite fortement à prendre le temps d'essayer de voir quelles seraient les répercussions sur le plan de l'immigration.

[*Texte*]

There are other things that you might consider, such as whether somebody born in Canada should continue to have an automatic right to Canadian citizenship simply by that birth.

[*Traduction*]

Vous pourriez aussi vous pencher sur d'autres aspects. Devrions-nous par exemple continuer à accorder automatiquement la citoyenneté canadienne à tous ceux qui naissent en territoire canadien.

• 2005

I think the position of many members of my association is lots of these issues are political. They're not legal per se. What we can do is help point out the problems that may result if you choose to go in one way or another. What we would like to do and what we would encourage you to ask us to do is continue the dialogue with you when you broaden the issues you're concerned about. As we go through the summer we would be very happy to address the technical aspects of the legislation as it evolves and to assist you in your deliberations and your consideration of what the government proposes.

Plusieurs membres de notre association pensent que beaucoup de ces questions sont politiques. Elles ne sont pas juridiques comme telles. Nous pouvons indiquer les problèmes qui risquent de se présenter, selon que vous choisissez une option. Ce que nous aimerions faire et être encouragés à faire, c'est de continuer le dialogue avec vous lorsque vous élargirez la discussion. Au cours de l'été, nous serons très heureux d'examiner les aspects techniques de la loi lorsqu'elle se précisera et de vous aider dans vos délibérations.

The Vice-Chairman (Mr. Jackson): The only problem with that is I could just imagine you two fellows sitting down with some of the staffers and getting into legalese, and you're certainly going to lose us. We have a role to play and we certainly are not here to try to make it difficult. We recognize there are anomalies and the structural system of the world is changing, but we sure as heck don't want a lot of loopholes where there are problems in terms of the kinds of benefits people derive from a Canadian passport or a Canadian lifestyle. I guess that's something you legal people will have fun with.

Sorry, Mr. Assad.

Le vice-président (M. Jackson): Le seul problème est que je vous vois bien tous les deux en train de parler en jargon juridique avec le personnel du Comité. Nous risquons de ne pas pouvoir vous suivre. Nous avons un rôle à jouer. Nous ne voulons pas compliquer la tâche de qui que ce soit. Nous savons qu'il y a des anomalies et que le monde change, mais nous voulons nous assurer qu'il n'y aura pas de problèmes pour les gens qui voudront avoir les avantages que confère le passeport canadien et le mode de vie canadien. Je suppose que c'est un objectif qui pourra vous donner du fil à retordre en tant que juriste.

Excusez-moi, monsieur Assad.

Mr. Assad: I realize as we listen to different groups and all the officials of the department it's much more complicated than I thought.

M. Assad: Après avoir entendu les divers groupes et les représentants du Ministère, je m'aperçois que la question est plus compliquée que je ne le croyais.

You mentioned the law is a mess. On different occasions when we had officials from the department, I felt—and I mentioned it quite a few times—we do not have a definite policy. Could you tell me, am I wrong there? I'm led to believe there are too many things you give exceptions to. I handle a lot of cases of immigration for constituents' relatives and I'm led to believe there's absolutely no foundation to say we have a policy.

La loi comporte beaucoup de lacunes, avez-vous dit. Nous avons entendu les représentants du Ministère à quelques reprises. J'ai eu l'impression—je l'ai mentionné plusieurs fois—que nous n'avons pas de politique ferme. Est-ce le cas? Je crois qu'il y a trop d'exceptions à certains moments. Je m'occupe de beaucoup de cas d'immigration pour des parents de commettants. J'ai l'impression qu'il n'y a absolument aucune politique cohérente.

Mr. Greenberg: I'll respond to that as it pertains to what we're here about tonight. If you look at the policy of physical presence in Canada in the Immigration Act and in the new Bill C-86 and how it impacts on us, the answer is there is no policy. The current sections 24 and 25 of the Immigration Act are seriously flawed and make no sense. The new section intellectually is more satisfying, but unless it's rectified with regulations it will probably create serious problems.

Me Greenberg: Je vais répondre dans le contexte de la question que nous examinons ici ce soir. Pour ce qui est de la présence physique au Canada dans la Loi sur l'immigration et le nouveau projet de loi C-86, il n'y a pas de politique. Les articles 24 et 25 de l'actuelle Loi sur l'immigration comportent de graves défauts et n'ont pas de logique. Le nouvel article se lit mieux, mais s'il n'est pas rectifié par les règlements, il risque de causer de graves problèmes.

You see, a system that handles a quarter of a million people a year must be at its very basis transparent and easily understandable. An average person without a top-notch, fancy lawyer should be able to understand how to determine his or her rights and how to make a decision. There is no way somebody could strategize what they should do about their future without calling me on these provisions. There's just no way. In fact I just sent a newsletter to my clients to try to explain this and my clients can't understand the newsletter. I can't even write the newsletter in English so they understand it. I'm frustrated trying to explain it to them.

Un système qui doit s'appliquer à un quart de million de personnes par an doit être transparent et compréhensible au départ. Une personne ayant une intelligence moyenne devrait être en mesure, sans l'aide d'un avocat spécialisé, de connaître ses droits et de prendre une décision éclairée. Or, personne ne peut établir sa stratégie pour l'avenir sans avoir recours à une personne comme moi qui lui explique le sens de ces dispositions. C'est impossible. Je viens d'envoyer un bulletin d'information à mes clients pour leurs expliquer cette situation. Ils n'ont pas compris mon bulletin. Je ne peux pas leur faire comprendre, même en anglais. C'est frustrant.

[*Text*]

If you're going to start getting into smoke and mirrors and voodoo definitions of things, you're just going to put another layer on. It's a gold mine for us but it's a disservice to Canada.

What I'm saying is if Immigration has their role in figuring out who keeps the status and who loses it, get out of the kitchen. You shouldn't be in the kitchen. Get into the factors that are relevant to why it is you confer somebody a blue–covered document that lets them travel the world in our name.

Mr. Assad: I don't want to get into something different, but you mentioned our objective is roughly 1%—250,000. From your experience, and obviously you've had a lot, is it realistic?

Mr. Greenberg: Is 250,000 people realistic? You ask my honest view on that? It doesn't matter.

Mr. Assad: Whether it's higher or lower?

Mr. Greenberg: It doesn't matter. In the long run it doesn't matter. It's a red herring. It's sexy newspaper discussion, but I'm honestly going to tell you it doesn't matter. When you hear all sides of the argument, the real issue at the end of the day is who we select and why we select them.

[*Translation*]

Si vous ajoutez encore d'autres définitions nébuleuses, vous ne ferez qu'embrouiller la question encore plus. Ce sera une mine d'or pour nous, mais un mauvais service à rendre au Canada.

Si le ministère de l'Immigration a son mot à dire au moment de décider qui garde le statut et qui ne le garde pas, qu'il agisse. Qu'il indique quels sont les facteurs qui s'appliquent et qui font que quelqu'un peut voyager un peu partout dans le monde avec un document à couverture bleue au nom du Canada.

M. Assad: Je ne veux pas vous faire changer de sujet, mais vous avez mentionné l'objectif d'environ 1 p. 100—250 000. D'après votre expérience, qui est fort grande, est–ce réaliste?

Me Greenberg: Est–ce que 250 000 personnes est un chiffre réaliste? Vous voulez savoir ce que j'en pense? Cela n'a pas d'importance.

M. Assad: Qu'il soit plus élevé ou plus bas?

Me Greenberg: Peu importe. À longue échéance, la question ne se pose pas. C'est un faux problème. C'est un sujet pour les journalistes. Une fois que toutes les parties ont été entendues, la vraie question est de savoir qui nous devons choisir et pourquoi.

• 2010

I'm going to tell you right now, I offer you 300,000 business people who have $1 million each in their pocket and want to set up a business. Do you have any objection? All of a sudden the number is not that distasteful, is it?

Mr. Assad: No.

Mr. Knutson: As long as they don't vote Reform. Just kidding.

On the issue of the concern in the legal community, I think you should advise your colleagues that they shouldn't be concerned. Certainly it's not our intent to make the law any more confusing. If I were to recommend that we take the Immigration Act... If you're a permanent resident you have the right to leave Canada and come back just the same way a Canadian citizen does, but at the moment we confer citizenship to you we want to know that you've gone through some process where you become Canadianized. It may take 10 years of permanent residence, it may take 3 years, it may take 2 years, and if I were to suggest as long as they've spent 500 days here, they can come and go as often they want, they get a posting—say they're VP with a bank and they spent three years in the Orient; they can take as long as they want.

Mr. Trister: If I may, I think the issue there is that in the Immigration Act, in order to maintain your status as a permanent resident, the new definition, which will be proclaimed soon, says "ordinarily reside".

Mr. Knutson: Let's say we change that, just hypothetically. This committee can suggest amendments.

Mr. Trister: Right. One way or another I think what physical presence of some standard is meant to do is to, in a very general transparent way... We can assume that after a certain amount of time we're going to rub off on people, right?

Si je vous dis que je vous offre 300 000 gens d'affaires qui ont un million chacun dans leurs poches et veulent monter une affaire, y voyez–vous une objection? Tout d'un coup, ce chiffre ne semble plus aussi déplaisant, n'est–ce pas?

M. Assad: En effet.

M. Knutson: À condition qu'ils ne votent pas réformiste. Je plaisantais.

Pour ce qui est des inquiétudes de la profession juridique, je crois que vous pourriez dire à vos confrères qu'ils n'ont pas à s'inquiéter. Nous n'avons certainement pas l'intention de rendre la loi plus compliquée. Si j'allais recommander que nous prenions la Loi de l'immigration... Si vous êtes un résident permanent vous avez le droit de quitter le Canada et de revenir tout comme un citoyen canadien mais, lorsqu'il s'agit de conférer la citoyenneté, nous voulons être certains que vous soyez bien canadianisé. Cela peut prendre 10 ans de résidence permanente, trois ans, deux ans, et si j'allais dire qu'à condition d'avoir passé 500 jours ici, ils peuvent entrer et sortir aussi souvent qu'ils le veulent, être postés à l'étranger, par exemple s'ils sont vice–président d'une banque et doivent passer trois ans en Orient; ils pourraient s'absenter aussi longtemps qu'ils le veulent.

Me Trister: La question est à mon avis que dans la Loi de l'immigration, pour maintenir son statut de résident permanent, la nouvelle définition qui sera proclamée sous peu dit «réside habituellement».

M. Knutson: À supposer que nous changions cela. C'est une hypothèse. Le Comité peut suggérer des amendements.

Me Trister: En effet. D'une façon ou d'une autre, j'estime que cette présence physique signifie, de façon très transparente, qu'après un certain temps nous allons déteindre sur les gens, c'est cela?

[*Texte*]

Mr. Knutson: Right.

Mr. Trister: People are going to like us. They're going to think we should live like them because they don't kill each other in the streets.

Mr. Knutson: It's a good point.

Mr. Trister: I agree with that, but what I think we're saying is that "ordinarily reside", if it's properly dealt with in the regulations of the Immigration Act, may be the answer to the solution, and we're not saying we're unhappy with that. We think "ordinarily reside" will encompass a certain amount of physical presence just of necessity and will also ensure that somebody's primary connection would be to this country as opposed to another. So in that context we think the Citizenship Act shouldn't add a different test in terms of that connection.

Mr. Knutson: I understand that point.

Mr. Trister: If you take it out of the Immigration Act, sure, put it in the Citizenship Act, but right now it's in the Immigration Act and we think if it stays there, that's okay with us.

Mr. Knutson: Even though it's confusing and you're not sure how to advise your clients.

Mr. Trister: What's confusing is the present rule but not the future rule. The future rule will come into play toward the end of the year, and potentially we can assist the government in making sure that rule is the least confusing as possible.

Mr. Knutson: Would the "ordinarily resident" law prevent somebody from taking a three-year posting overseas and never coming back within those three years?

Mr. Trister: No.

Mr. Greenberg: No, but you know something? I wouldn't be able to tell somebody if they could do it or not with any certainty. So the real key to that new provision is how the minister handles the regulations. If he handles the regulations really well, he can turn that section into a very positive working section for the benefit of Canada. If he takes a very narrow view, it could be extremely destructive. If he leaves it the way it is, it's every person for himself.

Mr. Trister: Let me give you an example. To get a returning resident permit today—you don't get it automatically as a right because you go abroad to work for a foreign company on a temporary assignment, but you do get it automatically if you go abroad to work for a Canadian company to the benefit of the Canadian company. It's not enough to be on the payroll of the Candian company; you have to actually show that what you're doing benefits the Canadian company. So, yes, now we accord a certain right of at least guaranteeing permanent resident status to that person who's doing some benefit to Canada. But to answer your question, yes, it's possible.

Mr. Knutson: Let me take you back to the issue of a preamble. While I am a lawyer, I'm not an expert in statutory interpretation. You've said it's advisable if we're going to write a preamble to write one that's not open to interpretation and doesn't affect the administrator or the judge. Is every preamble potentially subject to statutory interpretation in some form or fashion?

[*Traduction*]

M. Knutson: Oui.

Me Trister: Les gens vont nous aimer. Ils vont penser qu'ils doivent vivre comme nous parce que nous ne nous entre-tuons pas dans les rues.

M. Knutson: C'est une bonne remarque.

Me Trister: Je suis d'accord mais je crois que ce que l'on entend par «réside habituellement», si la question est traitée comme il convient dans les règlements de la Loi sur l'immigration, sera peut-être la solution et cela ne nous déplairait pas. Nous estimons que «réside habituellement» englobe une certaine présence physique et garantit également que l'individu est davantage attaché à ce pays qu'à un autre. Donc, dans ce contexte, nous estimons que la Loi sur la citoyenneté ne devrait pas ajouter d'autres critères à cet égard.

M. Knutson: Je comprends.

Me Trister: Si vous le retirez de la Loi sur l'immigration, il faut bien sûr le mettre dans la Loi sur la citoyenneté mais, actuellement, c'est dans la Loi sur l'immigration et nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que cela y reste.

M. Knutson: Même si vous trouvez que cela crée la confusion et que vous ne savez pas trop comment conseiller vos clients.

Me Trister: Ce qui crée la confusion, c'est la règle actuelle et non pas la règle future. La règle future entrera en vigueur vers la fin de l'année et nous pourrons peut-être aider le gouvernement à veiller à ce que celle-ci soit aussi claire que possible.

M. Knutson: Est-ce que la mention «résident habituellement» empêche quelqu'un d'accepter un poste de trois ans à l'étranger sans jamais revenir dans l'intervalle?

Me Trister: Non.

Me Greenberg: Non, mais. Je ne pourrais pas dire À quelqu'un avec certitude s'il peut ou non le faire. Donc, ce qui va être très important dans cette nouvelle disposition, c'est la façon dont le ministre libellera les règlements. S'il le fait bien, cet article pourra devenir très positif pour le Canada. S'il considère les choses trop étroitement, ce pourrait être extrêmement destructif. S'il laisse les choses telles quelles, c'est chacun pour soi.

Me Trister: Je vous donne un exemple. Pour obtenir aujourd'hui un nouveau permis de résidence après une absence, on ne l'obtient pas automatiquement parce que l'on va travailler à l'étranger pour une entreprise étrangère pour une certaine période mais on peut l'obtenir automatiquement si l'on va à l'étranger travailler pour une entreprise canadienne pour servir cette entreprise canadienne. Il ne suffit pas d'être payé par une entreprise canadienne; il faut pouvoir montrer que cela profite à cette entreprise canadienne. Donc, oui, nous accordons maintenant un certain droit en garantissant au moins le statut de résident permanent à cette personne qui agit de la sorte pour servir le Canada. Mais je réponds à votre question que c'est en effet possible.

M. Knutson: Permettez-moi de vous ramener à la question du préambule. Même si je suis avocat, je ne suis pas expert dans l'interprétation des lois. Vous dites qu'il serait bon, si nous avons un préambule, que celui-ci ne puisse pas être interprété de plusieurs façons et n'influence pas l'administrateur ou le juge. Est-ce que tout préambule ne peut pas faire l'objet d'une interprétation statutaire d'une forme ou d'une autre?

[*Text*]

Mr. Greenberg: There are three statutory interpretation rules and the preamble does play a role. For example, in early days under the Family Law Act in Ontario when judges were coming to grips with this equalization principle, they did go back to the preamble of equal obligations between spouses of child–rearing and economic contribution. It had an influence in terms of the perception and interpretation they give to a particular section but it wouldn't define it or restrict it. It's one tool that a judge may use.

[*Translation*]

Me Greenberg: Il y a trois règles pour l'interprétation des lois et le préambule joue en effet un rôle. Par exemple, tout de suite après l'adoption de la nouvelle Loi de la famille en Ontario, quand les juges cherchaient encore à établir le sens de ce principe d'égalité, ils sont revenus au préambule énonçant l'égalité entre conjoints pour ce qui est des obligations envers l'éducation des enfants et la contribution financière. Celui–ci les a donc influencés dans leur perception et leur interprétation d'un article en particulier, sans qu'il le définisse ou le restreigne. C'est un outil auquel peut avoir recours un juge.

• 2015

I think a healthy preamble with a positive view is something that at the very least shows a citizenship act as being something we can be proud of, something we believe is us and reflects us.

Je pense qu'un préambule énoncé dans un esprit positif fait de la Loi sur la citoyenneté quelque chose dont nous pouvons être fiers, quelque chose qui nous reflète vraiment.

Mr. Trister: Good luck in defining that, by the way.

Me Trister: Je vous souhaite bonne chance dans ce travail, soit dit en passant.

Mr. Knutson: The monarchists raised the argument that we shouldn't try to define what a Canadian is because if you try to do that then you start to define what a non–Canadian activity is. If you live in a country that, say, worships freedom of conscience, you can basically think whatever you want as long as you don't break the law.

M. Knutson: Les monarchistes ont soutenu que nous ne devrions pas tenter de définir ce qu'est un Canadien parce qu'alors il faut définir ce qu'est une activité non canadienne. Quand on vit dans un pays qui révère la liberté de conscience, on peut penser ce que l'on veut pourvu qu'on n'enfreigne pas la loi.

Mr. Greenberg: Can I comment on that a moment? I'm thinking about this legislation. I'm also thinking about regulations for business immigration and we're thinking about all sorts of ways of rewriting that and how that should look.

Me Greenberg: Me permettez–vous un commentaire là–dessus? Je pense à cette loi. Je songe aussi aux règlements relatifs à l'immigration des entrepreneurs et aux différents changements à y apporter.

I've come to the conclusion that when you deal with topics that are not easily digestible about who we should let in, we devise criteria to take in 95% of the people and we try to sift through them in some fashion. We figure out we can't do it and now we're going to do it in a group.

J'en suis venu à la conclusion que dans les secteurs où il est extrêmement difficile de faire un tri, on adopte des critères qui permettent d'accepter 95 p. 100 des gens et on essaie de procéder à une sélection d'une autre façon. On se rend compte ensuite que ce n'est pas possible et on décide alors de procéder par groupe.

I've never understood why we don't devise criteria that are in the negative. Why don't we just simply try to define who's not in the group? It's much easier to find out who doesn't fit than to try to figure out who does fit.

Je n'ai jamais compris pourquoi nous n'élaborions pas des critères selon une formulation négative. Pourquoi ne tentons–nous pas simplement de définir qui n'est pas dans le groupe? Il est beaucoup plus facile de savoir qui n'est pas inclus que de tenter de déterminer qui est inclus.

Mr. Knutson: Well, if you commit a crime you don't fit and if you're really sick you don't fit.

M. Knutson: Et bien, si l'on commet un crime ou si l'on est vraiment malade, on n'est pas inclus.

Mr. Greenberg: Right.

Me Greenberg: C'est exact.

Mr. Knutson: But other than that it's pretty open.

M. Knutson: Mais pour le reste, c'est assez ouvert.

Mr. Greenberg: Exactly, except that it may very well be that I could articulate for you an individual who has had no physical connection in Canada and in addition to that has made no contribution to Canada, to any aspect of Canada, and in fact has only used Canada as a drop–off point—probably even contravened the immigration provision—but anyway I could say, you're not somebody who embodies exactly what we're looking for because you don't do anything that enriches us. I would find that exercise a lot easier, I think.

Me Greenberg: Exactement, sauf que l'on pourrait déterminer qu'une personne n'a eu aucun lien physique avec le Canada, n'a fait aucune contribution au Canada, à quelqu'aspect que ce soit, a choisi le Canada par hasard—a peut–être même enfreint un règlement d'Immigration—et décider que ce n'est pas le genre de personne que l'on recherche parce qu'elle ne nous enrichit en rien. Je trouverais cet exercice beaucoup plus facile.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): I think you two gentlemen are going to be continuing long after we're gone. Mr. Nunez.

Le vice–président (M. Jackson): Je crois que vous continuerez votre conversation bien longtemps après notre départ. Monsieur Nunez.

[*Texte*]

M. Nunez: Je trouve très intéressante votre analyse du concept de résidence au Canada et vous donnez à ce concept une interprétation très libérale dans le bon sens du mot. Pourriez–vous nous éclairer au niveau de la jurisprudence? La Cour suprême a rendu une décision qui était très libérale, mais depuis cette décision, les critères deviennent de plus en plus sévères.

Quelle est votre expérience d'avocat, quand vous avez à porter des décisions en appel devant la Cour fédérale? Êtes–vous allé à la Cour suprême aussi?

Mr. Greenberg: That's very difficult for me to answer directly. I can tell you my impression from all the cases I'm looking at.

Basically, in situations where you have open criteria, you avail higher courts of the opportunity to make decisions on the same facts in a different way and therefore create ambiguity in the judicial system.

I guess the best I can tell you is there is disparity in the judicial decisions and the disparity is directly related to the ambiguity in the wording of the law. In other words, it's not the court's fault. It's very hard to reconcile something with no direction.

What you end up doing is inherently taking your own characteristics and perceptions as to what you believe it should be and you inject it in a decision, whether you do it consciously or unconsciously.

Now think about how dangerous that could be in a citizenship situation where you're trying to embody ideals. It could be really serious.

M. Nunez: Ma prochaine question concerne la perte de la citoyenneté. Dans quel cas croyez–vous qu'il serait juste de révoquer cette citoyenneté? Il y a des motifs qui sont prévus dans la loi. Croyez–vous que qu'on devrait devenir plus sévère ou plus libéral? Êtes–vous d'accord avec les motifs prévus dans la loi?

[*Traduction*]

Mr. Nunez: I find your analysis of the residency concept quite interesting and also you give it a very liberal interpretation, in the right meaning of the word. Could you enlighten us on the jurisprudence? The Supreme Court rendered a very liberal judgement, but since that time, the criteria are increasingly more stringent.

What is your experience as a lawyer when you have to appeal decisions before the Federal Court? Did you also appeal to the Supreme Court?

Me Greenberg: Il est très difficile pour moi de vous donner une réponse précise. Je puis vous donner une impression générale de toutes les affaires dont j'ai connaissance.

En substance, quand les critères sont vagues, les tribunaux d'instance supérieure peuvent rendre des décisions en se fondant sur les mêmes faits mais en leur donnant une interprétation différente, et c'est ce qui suscite l'ambiguïté dans le système judiciaire.

Tout ce que je puis dire est que toutes les décisions judiciaires n'iront dans le même sens et que cette divergence découle directement de l'ambiguïté de la loi. Autrement dit, ce ne sont pas les tribunaux qui sont à blâmer. Il est très difficile de concilier tous les éléments sans orientation précise.

On finit donc par prendre une décision en s'inspirant de ses propres croyances et perceptions, qu'on le fasse consciemment ou non.

Songer aux risques que cela pourrait représenter dans le cas d'une Loi sur la citoyenneté où l'on cherche à donner corps à un idéal. Cela pourrait être très grave.

Mr. Nunez: My next question deals with the loss of citizenship. In what circumstances would it be fair to revoke this citizenship? Some reasons are stipulated under the Act. Do you think we should be more stringent or more liberal? Do you agree with the reasons stated in the Act?

• 2020

Mr. Trister: We were having a discussion among the Ontario executive of my section yesterday about this issue—by the way, I understand French, but I don't speak it very well. I think we are concerned that there has to be some discretion left in this system. Let's look at the criminal situation as an example.

Sure, Canadians do not, as a general rule, want somebody to become a Canadian citizen or, for that matter, remain in Canada, someone who has come to Canada and violated Canada's Criminal Code. But there are certain circumstances, particularly as the result of Bill C–86, that made it easier to fall within the inadmissible classes for criminal inadmissibility, where what we used to call in law school a right–thinking individual, in the good sense of the word, would look at a situation with some compassion. I will give you an honest and true example.

I have a refugee claimant who was found to be a refugee in Canada—so his life was determined to have been in danger—who has applied for permanent residence on the basis of refugee claim. Back in 1989 he was found to be a refugee. He's still waiting for his status of permanent residence. Why? Because on one unfortunate day he went to a Shoppers Drug Mart and he decided he wanted—I don't know—a tastier or better brand of fluoride in his toothpaste and he switched the more expensive

Me Trister: Nous discutions justement de cette question hier entre responsables ontariens de ma section—et soit dit en passant, je comprends le français mais je ne le parle pas très bien. Nous estimons qu'il doit rester un certain pouvoir discrétionnaire dans le système. Prenons la situation du criminel comme exemple.

Évidemment, de façon générale, les Canadiens ne souhaitent pas que quelqu'un qui a violé le Code criminel canadien devienne citoyen canadien ou même qu'il demeure au Canada. Mais dans certaines circonstances, surtout depuis le projet de loi C–86, il est beaucoup plus facile de se retrouver dans la catégorie des personnes inadmissibles pour infraction au Code criminel, alors que toute personne sensée envisagerait la situation avec une certaine compassion. Je vais vous donner un exemple en toute honnêteté et franchise.

J'ai un client dont on a accepté la demande de statut de réfugié au Canada—on a donc jugé que sa vie était en danger—qui a ensuite demandé la résidence permanente. En 1989, on a déterminé qu'il était réfugié. Il attend toujours son statut de résident permanent. Pourquoi? Parce qu'un jour il a eu le malheur d'aller chez Shoppers Drug Mart et qu'il a voulu avoir une meilleure marque de dentifrice en changeant la boîte de la marque plus chère pour celle de la marque moins chère. Il ne

[*Text*]

brand for the cheaper brand and paid with the cheaper box, 25¢ or 50¢. He's criminally inadmissible to this country because he committed a fraud, which is a hybrid summary or indictable offence.

Would we want somebody who's life has been determined to be in jeopardy if he's returned to his home country who made that mistake? Somebody else brought up a situation of this fellow who owned a convenience store and he was robbed. In panic he shot the assailant and he has a manslaughter conviction. Would Canadians in all of these circumstances necessarily want these people to be kept out of the country? I don't know what the answer is. Again, it is a political issue and there are certainly political concerns involved here. But we as a professional association dealing with justice feel that the justice system should have some vehicle for considering and protecting people in those circumstances while protecting the Canadian public as well.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Mrs. Bakopanos and then Mr. Hanger, you get the last round. I may have one question if we have time.

Mrs. Bakopanos: Why do you feel so strongly that it is a political issue when you are the people who are, as we say in English, in the trenches, because the law is being made in the courts in some ways?

Mr. Trister: Well, fair enough and we're not—

Mrs. Bakopanos: It's being interpreted.

Mr. Trister: Right.

Mrs. Bakopanos: No matter what we as legislators decided to legislate, in the end it's the interpretation of the law that is in fact the law, and it's not even political when it comes to that part.

Mr. Trister: But Mr. Greenberg's point is that we can advise you as lawyers on how to structure the law so that you minimize the latitude of the courts. But as to the quality of what makes a good Canadian, as to what degree of criminality Canadians might excuse, they're not legal issues and we're lawyers. We represent criminals and we represent people who are not criminals.

Mrs. Bakopanos: Hopefully you don't represent criminals.

Mr. Trister: Well, everybody has to have their day, but it's not my line of work.

Mrs. Bakopanos: You also commented on the minister using caution. Do you feel that the minister has been too lax in terms of certain usage of language, in terms of promoting a more open–door policy?

Mr. Greenberg: Actually, to a great extent, the language issue is being dealt with elsewhere. The previous minister made a significant regulatory change to the immigration regulations on August 14, 1993, which had a drastic impact on qualifying for immigration to Canada without proficiency in English and/or French.

[*Translation*]

peut donc plus être admis dans notre pays parce qu'il a commis une fraude, une infraction pouvant faire l'objet d'une déclaration sommaire de culpabilité ou d'une accusation.

Souhaiterait–on qu'une personne dont la vie a été jugée en danger soit renvoyée dans son pays pour ce genre d'erreur? Quelqu'un d'autre a parlé d'un propriétaire de dépanneur qui a été cambriolé. Dans un état de panique, il a abattu le cambrioleur et a été déclaré coupable d'homicide involontaire. Dans de telles circonstances, les Canadiens souhaiteraient–ils nécessairement que ces personnes soient excluent du pays? J'ignore quelle est la réponse. Encore une fois, il s'agit d'une question politique. Mais nous, en tant qu'association professionnelle du domaine juridique, nous croyons que le système juridique devrait disposer d'un instrument permettant d'envisager le sort de ces personnes tout en protégeant également la population du Canada.

Le vice–président (M. Jackson): Madame Bakopanos et puis monsieur Hanger, vous avez le dernier tour. J'aurai peut–être une question si nous avons le temps.

Mme Bakopanos: Pourquoi êtes–vous convaincu qu'il s'agit d'une question politique alors que vous êtes ceux qui sont au front, comme on dit, étant donné que la loi est plus ou moins façonnée par les tribunaux?

Me Trister: C'est juste, mais. . .

Mme Bakopanos: Du moins, elle est interprétée.

Me Trister: C'est exact.

Mme Bakopanos: Quelle que soit notre décision en tant que législateurs, c'est finalement l'interprétation de la loi qui décide de la teneur et il n'y a plus rien de politique à ce niveau.

Me Trister: Mais monsieur Greenberg veut dire que nous pouvons vous conseiller en tant qu'avocats sur la façon de structurer la loi de manière à réduire au minimum la marge de manoeuvre des tribunaux. Mais pour ce qui est de ce qui fait de quelqu'un un bon Canadien, ou des activités criminelles que les Canadiens pourraient pardonner, il ne s'agit pas de questions juridiques et nous sommes avocats. Nous représentons des criminels et des non–criminels.

Mme Bakopanos: Espérons que vous ne représentez pas des criminels.

Me Trister: Eh bien, tout le monde a droit à un avocat, mais ce n'est pas ma spécialité.

Mme Bakopanos: Vous avez aussi dit que le ministre devrait agir avec prudence. Croyez–vous que le ministre a utilisé certains termes sans trop réfléchir aux conséquences en parlant d'ouvrir plus grand la porte?

Me Greenberg: En fait, dans une grande mesure, la question des termes se règle ailleurs. Le 14 août 1993, le ministre précédent a apporté un changement majeur à la réglementation de l'immigration en date du 14 août 1993, qui a eu de profondes répercussions sur les candidats à l'immigration n'ayant pas une connaissance suffisante de l'anglais et/ou du français.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 2025

That impact has been felt all around the world in terms of selecting an applicant who is more fluent and more easily integrated into Canada. That's not a value judgment as to whether that is good or bad; I'm just saying that somebody who gets off the plane and speaks English, who can ask directions, may do a bit better off the start than somebody who can't.

Les répercussions ont été ressenties dans le monde entier sur le plan de la sélection de candidats parlant mieux la langue et susceptibles de s'intégrer plus facilement à la société canadienne. Ce n'est pas un jugement de valeur que je rends là. Je dis simplement que quelqu'un qui parle l'anglais à sa descente d'avion, qui peut demander son chemin, s'en tirera peut-être un peu mieux qu'un autre lui ne connaît pas la langue.

I don't think the Citizenship Act is going to be where that's taken care of. That probably should be part and parcel of some of the initial selection criteria that determine how we select and why we select. It should be rationalized in that fashion.

Je ne pense pas que la Loi sur la citoyenneté va régler ce problème. Il faudrait l'intégrer dans les critères de sélection initiaux des immigrants qui déterminent comment on choisit et pourquoi on choisit. C'est ainsi qu'il faudrait rationaliser ce problème.

Perhaps, for example, in an economic group such as independent applicants, assisted relative applicants, or business applicants, I'd be quite surprised if we didn't think that was an important factor.

Par exemple, il paraîtrait normal d'en faire un facteur important pour des groupes économiques comme les candidats indépendants, les candidats parrainés par la famille ou les hommes d'affaires.

In the family class, when I've got a 75-year-old mother of a family, I'm not quite sure that there needs to be a long discussion that occurs anywhere else, beyond the family.

Dans la catégorie familiale, s'il y a une mère de famille de 75 ans, je ne suis pas sûr qu'elle ait besoin de mener de grandes conversations en dehors du cadre familial.

Again, this minister has not made a move in any direction; he's in a consultative process. But we can see that the trend is that there's not enough money for language training. The $200 million a year that they distribute is not there. At the end of the day no government will be able to adhere to a policy that permits a large flow of people who require language training unless that training is privately paid for by immigrants' relatives or in some other fashion.

Encore une fois, le ministre n'a pas tranché dans un sens ou un autre, il poursuit les consultations. Mais nous pouvons déjà voir qu'une tendance s'esquisse, à savoir qu'il n'y aura pas assez de crédits pour la formation linguistique. Les 200 millions de dollars qu'il faudrait n'existent pas. Au bout du compte, aucun gouvernement ne pourra suivre une politique autorisant un afflux massif d'immigrants ayant besoin de formation linguistique, à moins que cette formation ne soit payée sur des fonds privés, par la famille de l'immigrant ou de quelqu'autre façon.

So the course of how this is going to proceed has more or less been struck. There won't be money for language training, so language will become a more important issue. That really won't be down the line in citizenship in that it'll be as much of a threshold issue as it will be just getting into this country. Once somebody gets in, speaks English well, writes English well, and communicates well, chances are that it will be enhanced. So that will not be the issue it is now.

Donc, l'orientation a plus ou moins été imprimée. Il n'y aura pas de crédits pour la formation linguistique, donc la langue deviendra un critère important. Cela importera moins au niveau de l'acquisition de la citoyenneté qu'au niveau de l'autorisation de s'établir au Canada. Une fois que quelqu'un est sur place, si la personne parle et écrit déjà l'anglais et peut communiquer, il y a toutes les chances pour que ses connaissances de la langue s'améliorent. Ce ne sera donc plus un problème aussi important qu'il ne l'est à l'heure actuelle.

With the way in which the points were assessed for immigrants prior to this change and with the way people get family reunification points, it was quite conceivable that we gave out literally thousands of visas to people who probably couldn't utter more than their name and a street direction. Down the line we may see these people flowing through the system and coming up against adequate knowledge provisions in the Citizenship Act.

De la façon dont les points étaient attribués aux immigrants avant ce changement et de la façon dont on distribuait les points dans la catégorie du regroupement familial, il était concevable que nous accordions littéralement des milliers de visas à des gens qui ne pouvaient rien dire de plus que leur nom, et peut-être un nom de rue. Dans quelques temps, ces personnes risquent de se heurter aux dispositions relatives à la connaissance linguistique de la Loi sur la citoyenneté.

We think language is a big deal, but because of refinements that have occurred in the Immigration Act, for good or bad, we're probably going to see a decrease in the number of those types of cases coming up, because a person couldn't get in in the first place.

Nous faisons grand cas de la langue, mais vu les changements apportés à la Loi sur l'immigration, qu'ils soient bons ou mauvais, nous allons sans doute voir une diminution du nombre de ces cas au niveau de la demande de citoyenneté, car une personne ne pourra pas se faire admettre au Canada sans les connaissances linguistiques requises.

Mr. Hanger: First, Mr. Greenberg, I agree with the selection aspect of who we bring into the country. I think we do have to go to the independent class immigrant more.

M. Hanger: Premièrement, monsieur Greenberg, je suis d'accord avec le fait de mieux sélectionner les immigrants. Je pense qu'il faut privilégier davantage la catégorie des immigrants indépendants.

[*Text*]

You mentioned to Mr. Assad that it would be good if we could take 300,000 or 100,000 people with all kinds of dollars to invest here, which is a positive swing. There is another side to the issue. I think the immigration department has run into this particular problem when it has constantly followed through with its tracking poll on attitudes of Canadians. It's not so much a red herring; I think levels and the congestion in some of the larger cities have placed undue pressure on a lot of the provinces to service this. Having said all that, I want to get back to this lack of precedence in determining citizenship.

I'm not quite clear on how Bill C–86, dealing with the Immigration Act, reflects into this whole issue. In looking at citizenship review, are we, as a committee, actually premature? Should we be waiting? Should this review be done down the road? What's wrong with the present Citizenship Act?

Mr. Greenberg: Okay. I'm sorry, sir. I'll try it one more time. The process that's now being undertaken in the Immigration Act is such an extensive one, involving a new document called a permanent resident document, new regulatory criteria that is coming, and a whole new way of looking at defining who has to leave and who can stay, depending on their conduct, that it's my suggestion to this committee that it's inappropriate for you to enter into that realm. You don't have to.

[*Translation*]

Vous avez dit à M. Assad que ce serait une bonne chose si nous pouvions faire venir 300 000 ou 100 000 immigrants disposant de fonds à investir, ce qui représenterait un changement d'orientation positif. Mais il y a une autre facette à ce problème. Je pense que le ministère de l'Immigration a mis le doigt dessus avec ses sondages répétés sur les attitudes des Canadiens. Ils sont symptomatiques d'une réalité. Je pense que les niveaux d'immigration et la congestion de certaines grandes villes ont imposé un lourd fardeau à certaines provinces. Cela dit, j'aimerais revenir sur cette question de manque de préséance en matière de citoyenneté.

Je ne sais pas trop comment le projet de loi C–86, modifiant la Loi sur l'immigration, se répercute sur toute cette question. Est–ce que notre étude de la citoyenneté n'est pas en fait prématurée? Devrions–nous attendre? Faut–il faire cette étude plus tard? Qu'est–ce qui ne va pas dans la Loi sur la citoyenneté actuelle?

Me Greenberg: Bon. Désolé, monsieur. Je vais essayer encore une fois. Le processus de révision de la Loi sur l'immigration est d'une telle ampleur, prévoyant un document nouveau appelé une carte de résident permanent, un nouveau critère de réglementation et toute une nouvelle façon de définir qui doit partir et qui peut rester en fonction de la conduite de l'intéressé, qu'il ne me paraîtrait pas opportun pour votre comité d'aborder tout ce domaine. Ce n'est pas nécessaire.

• 2030

In section 5 of your new piece of legislation you say a person is entitled to make application for citizenship if that person (a) is a bona fide permanent resident of Canada as defined under the Immigration Act. Then you go on to add some criteria of quality. I think you've done enough. Wouldn't it be crazy if you started talking about who has lived in Canada 192 days while the Immigration Act doesn't talk about that at all? We'd ask what was going on here because you would have to do something different for citizenship than for immigration. It doesn't make any sense. There's no continuity.

We're saying it's not your role. It's only your role to figure out whether someone is in good standing as an immigrant when he comes to your door and wants citizenship. If he is in good standing as an immigrant, then measure him in other ways, such as by his contribution or whatever else you think makes a good Canadian, because the physical presence test is a red herring that eats up your time for nothing.

I don't think it's your problem. It's Immigration's problem. There should be an immigration official sitting in this chair explaining it.

Mr. Hanger: We've been going through this exercise for some time now. In a way it could be futile. We can sit here and try to review the Citizenship Act when matters are still not clearly defined in the Immigration Act. It sounds like we should put this on the back burner until it's all settled over here.

Mr. Trister: We're working together.

À l'article 5 de votre nouvelle loi vous dites: Une personne est autorisée à demander la citoyenneté si a) elle est résidente légitime du Canada au sens de la Loi sur l'immigration; Vous proposez ensuite un certain nombre de conditions qualitatives. Je pense que cela suffit. Il serait fou que vous commenciez à spécifier qu'il faut avoir vécu au Canada pendant 192 jours, alors que rien de tel n'est spécifié dans la Loi sur l'immigration. On se poserait des questions, car cela signifierait qu'il y a des conditions différentes pour la citoyenneté et pour l'immigration. Ce ne serait pas rationnel, il n'y aurait pas de continuité.

Nous disons donc que là n'est pas votre rôle. Il vous incombe seulement de déterminer si un immigrant qui vient demander la citoyenneté est en règle. S'il est en règle, qu'on lui applique des critères qualitatifs, notamment sa contribution ou tout ce qui fait qu'il sera ou non un bon Canadien. Le critère de la présence physique est une fausse piste qui vous fera perdre du temps pour rien.

Ce n'est pas votre problème, c'est celui du ministère de l'Immigration. Il vous faudrait un fonctionnaire de l'immigration assis à ma place pour vous expliquer cela.

M. Hanger: Cela fait un certain temps que nous avons entamé ce travail. Il est peut–être inutile. Je vois mal comment nous pourrions décider quoi que ce soit au sujet de la Loi sur la citoyenneté tant que les changements apportés à la Loi sur l'immigration ne seront pas finalisés. Peut–être vaudrait–il mieux mettre cela en réserve et attendre que les choses se règlent de l'autre côté.

Me Trister: Nous travaillons ensemble.

[*Texte*]

Mr. Greenberg: That's correct, sir, but my understanding of your mandate, having read the package that was put out, is that the minister looks to you in a short period of time for some governing principles, so he knows how the committee feels after talking to a lot of people, in terms of turning his mind to the substance of it.

I'm just saying to you that as a governing principle, Citizenship has no business trying to figure out how much somebody has their feet on Canadian territory because Immigration is supposed to do that. So make it do its job.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): I think you are saying that the Citizenship Act and the Immigration Act go hand in hand.

Mr. Greenberg: Absolutely, sir.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): You can't fiddle with one without fiddling with the other. You have to be careful they cross–pollinate and cross–reference.

Mr. Greenberg: Absolutely, because it could be devastating.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): A previous witness, Ms Lam, was really great and suggested we should tie residency to the income tax provision, or something very similar to that. What do you think of that idea as a trial balloon?

Mr. Trister: We would leave that to the Immigration Act again. It's not that it isn't a relevant test. If I can go back to Mrs. Bakopanos' point, it's somewhat political in quality to say it's okay to maintain your permanent residence status in Canada if you're not here, as long as you continue to pay your income tax in Canada. Some Canadians may find that objectionable; others may not care whether you're here or not using our services and roads, as long as you give us your money.

Mr. Greenberg: Could I comment on that as a citizen as opposed to a lawyer?

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): You're going to give me the $5 version and not the $500 one.

Mr. Greenberg: I'll give you the free version.

I don't think we're supposed to give it away. I don't think we would have any integrity or self–respect as a nation if we just gave it away.

I think there has to be some kind of a contribution, and the real issue is to what extent you want to extract a contribution from an individual. In my view, if somebody makes a job creation contribution and an R and D contribution, and wants to pay 52% marginal income tax and doesn't want to clog up my highway while he or she does it, that's really kind of interesting. What's the reverse side of that argument? Do we force a high volume of people to remain in a certain geographical location that may not be able to absorb them? Should we make people do business our way when they do business their way and we feel better about ourselves? Does that make sense? I don't think so.

I think at the end of the day we must make sure we haven't been had, that we get a contribution. But we don't want to make the contribution so onerous that we really want to peek under his pillow every day and see if he's there. That's what we really want to do.

[*Traduction*]

Me Greenberg: C'est juste, mais d'après mon interprétation de votre mandat, qui figure dans la documentation qui a été distribuée, le ministre attend que vous lui soumettiez rapidement quelques principes directeurs, fondés sur une large consultation, à partir desquels il pourra prendre des mesures plus concrètes.

Je dis simplement que, à titre de principe directeur, il n'est pas du ressort de Citoyenneté de déterminer dans quelle mesure quelqu'un a les pieds en territoire canadien, car c'est là le rôle de Immigration. Obligez donc ce ministère à faire son travail.

Le vice–président (M. Jackson): Cela revient à dire que la Loi sur la citoyenneté et la Loi sur l'immigration vont de pair.

Me Greenberg: Absolument, monsieur.

Le vice–président (M. Jackson): On ne peut toucher à l'une sans toucher à l'autre. Il faut veiller à ce que l'une féconde l'autre et se renvoient l'une à l'autre.

Me Greenberg: Absolument, car autrement on risque la confusion totale.

Le vice–président (M. Jackson): Un témoin précédent, M^me^ Lam, a préconisé de lier le statut de résident à celui de contribuable, ou quelque chose du genre. Que pensez–vous de cette idée, de ce ballon d'essai?

Me Trister: Encore une fois, cela relève de la Loi sur l'immigration. Ce n'est pas forcément un mauvais critère. Mais pour en revenir à ce que disait M^me^ Bakopanos, il y a une dimension politique dans le fait de dire que vous pouvez conserver votre statut de résident permanent au Canada même en votre absence, pourvu que vous continuez à payer votre impôt sur le revenu au Canada. Certains Canadiens pourront trouver cela déplorable tandis que d'autres ne s'en soucieront pas, peu leur important que quelqu'un utilise nos services et nos routes aussi longtemps qu'il continue à nous donner son argent.

Me Greenberg: Pourrais–je répondre à cela, dans la perspective du citoyen plutôt que de l'avocat?

Le vice–président (M. Jackson): Vous allez me donner la version à 5$ et pas celle à 500$.

Me Greenberg: Je vais vous donner la version gratuite.

Je ne pense pas qu'il faille donner la citoyenneté à n'importe qui. Si nous le faisions, nous perdrions notre intégrité ou notre respect de nous–mêmes, en tant que nation.

Je pense qu'il faut qu'il y ait une certaine contribution à notre société, la question étant de savoir laquelle. À mon sens, si quelqu'un crée des emplois, finance de la recherche et développement, et paye 52 p. 100 d'impôt sur le revenu, et tout cela sans embouteiller ma route, c'est plutôt intéressant. Quel est l'envers de la médaille? Va–t–on contraindre un grand nombre de gens en un certain lieu qui n'est peut–être pas équipé pour les recevoir? Faut–il obliger les gens à traiter leurs affaires selon nos modalités à nous, plutôt que les leurs? Est–ce que ce serait rationnel? Je ne le pense pas.

Au bout du compte, nous devons veiller à ne pas nous faire avoir, à obtenir une contribution. Il ne faut pas qu'elle soit si élevée que l'on ait envie de regarder sous l'oreiller du candidat tous les jours pour voir si elle est là. Voilà ce qu'il faut faire.

[*Text*]

The Chairman: Thank you very much, gentlemen, for appearing. You've certainly given us a focus on what's out there that we should be aware of. I'm glad the department is consulting with you and I hope it continues to do so.

We hope you'll have a look at whatever results or determination we come up with. Hopefully it won't be too bad and you won't have to put a whole bunch of red marks on it. We do listen to what you have to say and we really appreciate that.

• 2035

Mr. Greenberg: Thank you, sir. I'd like to also reiterate if this committee for any reason in the next week wants to put to us an issue they don't understand for the purposes of a brief one–page memo on the state of affairs and what this is all about, we're prepared to do so and return that to you within 24 hours. So you can avail yourselves of our very extensive services as to how this really runs. Please feel free to do so. It's our privilege to help you.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Thank you. I think we have your addresses here.

Mr. Greenberg: Thanks.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Colleagues, before we adjourn, I want to bring to your attention that you do have a document prepared by Mendel M. Green, Q.C.

The chair has asked that the whole committee meet next Friday morning, so think about that in terms of your scheduling.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Le président: Je vous remercie, messieurs, d'avoir accepté de venir. Vous nous avez certainement fait une bonne mise en garde. Je suis heureux que le Ministère vous consulte et j'espère qu'il continuera à le faire.

Nous espérons que vous jetterez un coup d'oeil sur les résultats de nos délibérations et que vous jugerez que ce n'est pas trop mauvais et que vous n'allez pas tout barbouiller de rouge. Nous écoutons vos avis et vous en sommes reconnaissants.

Me Greenberg: Merci, monsieur. Je répéterai d'autre part que si votre comité, pour une raison ou une autre la semaine prochaine souhaite nous soumettre une question qu'il ne comprend pas afin que nous rédigions une note rapide d'une page sur la situation, nous sommes prêts à le faire dans les 24 heures. Vous pouvez donc vous prévaloir de nos services très complets si vous voulez des précisions. N'hésitez pas à nous faire appel à nous. Nous serons heureux de pouvoir vous aider.

Le vice–président (M. Jackson): Merci. Je crois que nous avons ici vos adresses.

Me Greenberg: Merci.

Le vice–président (M. Jackson): Chers collègues, avant de lever la séance, je voudrais vous signaler que vous avez un document préparé par Mendel M. Green, C.R.

La présidente a demandé que le Comité plénier se réunisse vendredi matin et je vous demanderais donc d'en tenir compte.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Institute on Policy & Administration:

Andrew Cardozo;

Lloyd Stanford;

Shyla Dutt;

Alex Munter.

From the Communist Party of Canada (Marxist/Leninist):

Hardial Bains, National Leader.

From "Le Mouvement national des Québécois et Québécoises":

Louise Laurin, President;

Denis Marion, Project Manager.

As Individual:

Norman L. Oreck.

From the Canadian Ethnocultural Council:

George Frajkor.

As Individuals:

Dora Lam, Barrister and Solicitor;

Howard Greenberg, Barrister and Solicitor;

Benjamin J. Trister, Barrister and Solicitor.

TÉMOINS

Du «Institute on Policy & Administration»:

Andrew Cardozo;

Lloyd Stanford;

Shyla Dutt;

Alex Munter.

Du «Communist Party of Canada (Marxist/Leninist)»:

Hardial Bains, leader national.

Du Mouvement national des Québécois et Québécoises:

Louise Laurin, présidente;

Denis Marion, chargé de projets.

À titre personnel:

Norman L. Oreck.

Du «Canadian Ethnocultural Council»:

George Frajkor.

À titre personnel:

Dora Lam, avocate;

Howard Greenberg, avocat;

Benjamin J. Trister, avocat.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

KE 52 -I 192

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 18

Tuesday, June 7, 1994

Chairperson: Judy Bethel

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 18

Le mardi 7 juin 1994

Présidente: Judy Bethel

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Citizenship and Immigration

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Citoyenneté et de l'immigration

RESPECTING:

In accordance with Standing Order 108(2) and the Committee's decision of Thursday, April 21st, 1994, a study of the Citizenship Act

CONCERNANT:

En conformité au paragraphe 2 de l'article 108 du Règlement et à la décision du Comité du jeudi 21 avril 1994, étude de la Loi sur la citoyenneté

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY JUL 13 1994 University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CITIZENSHIP AND IMMIGRATION

Chairperson: Judy Bethel

Vice–Chairmen: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Members

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Associate Members

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Présidente: Judy Bethel

Vice–présidents: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Membres

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Membres associés

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 7, 1994
(31)

[*Text*]

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 8:17 o'clock a.m. this day, *in a televised session*, in Room 253-D, Centre Block, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Christiane Gagnon, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Acting Member present: Jane Stewart for Mary Clancy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: By Teleconference: From Halifax: *From Pier 21 Society:* Ruth Goldbloom, President; John LeBlanc, Founding President. *From Friends of the Citadel:* Thomas Bauld. *From Black United Front:* Reverend Ogueri Ohanaka, Executive Director. *As individual:* Josie Richard. From Vancouver: *As individuals:* Judge Lynn Connell, Citizenship Court Judge; Catherine Sas, Barrister and Solicitor; Gordon H. Maynard, Barrister and Solicitor; Charles Boyd. *From the United Chinese Community Enrichment Services Society:* Wai Fu Mak. *As individual:* John Gray. *From the RCMP:* Sergeant Glen Hooper. *As individuals:* Mavor Moore; David Spence.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*).

Ruth Goldbloom made a statement and, with the other witness from Pier 21 Society, answered questions.

Tom Bauld from Friends of the Citadel made a statement and answered questions.

Reverend Ogueri Ohanaka from Black United Front made a statement and answered questions.

Josie Richard made a statement and answered questions.

At 10:02 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:10 o'clock a.m., the sitting resumed.

Judge Lynn Connell made a statement and answered questions.

Katherine Sas made a statement and answered questions.

Gordon Maynard made a statement and answered questions.

Charles Boyd made a statement and answered questions.

Wai Fu Mak from the United Chinese Community Enrichment Services society made a statement and answered questions.

At 12:48 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 13:03 o'clock p.m., the sitting resumed.

John Gray made a statement and answered questions.

Sergeant Glen Hooper from the RCMP made a statement and answered questions.

Mavor Moore made a statement and answered questions.

David Spence made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 7 JUIN 1994
(31)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration tient une séance télévisée à 8 h 17, dans la salle 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Christiane Gagnon, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Membre suppléant présent: Jane Stewart pour Mary Clancy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: Par téléconférence: De Halifax: *De Pier 21 Society:* Ruth Goldbloom, présidente; John LeBlanc, président fondateur. *Des Friends of the Citadel:* Thomas Bauld. *Du Black United Front:* Révérend Ogueri Ohanaka, directeur exécutif. *À titre personnel:* Josie Richard. De Vancouver: *À titre personnel:* Juge Lynn Connell, juge, Tribunal de la citoyenneté; Catherine Sas, avocate; Gordon H. Maynard, avocat; Charles Boyd. *De la United Chinese Community Enrichment Services* Society: Wai Fu Mak. *À titre personnel:* John Gray. *De la Gendarmerie royale du Canada:* Sergent Glen Hooper. *À titre personnel:* Mavor Moore; David Spence.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès-verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Ruth Goldbloom fait un exposé puis, avec l'autre témoin de Pier 21 Society, répond aux questions.

Tom Bauld, des Friends of the Citadel, fait un exposé et répond aux questions.

Le Révérend Ogueri Ohanaka, du Black United Front, fait un exposé et répond aux questions.

Josie Richard fait un exposé et répond aux questions.

À 10 h 02, la séance est suspendue.

À 11 h 10, la séance reprend.

La juge Lynn Connell fait un exposé et répond aux questions.

Katherine Sas fait un exposé et répond aux questions.

Gordon Maynard fait un exposé et répond aux questions.

Charles Boyd fait un exposé et répond aux questions.

Wai Fu Mak, de la United Chinese Community Enrichment Services Society, fait un exposé et répond aux questions.

À 12 h 48, la séance est suspendue.

À 13 h 03, la séance reprend.

John Gray fait un exposé et répond aux questions.

Le sergent Glen Hooper, de la GRC, fait un exposé et répond aux questions.

Mavor Moore fait un exposé et répond aux questions.

David Spence fait un exposé et répond aux questions.

At 3:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

AFTERNOON SITTING
(32)

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 4:38 o'clock p.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Acting Member present: Janko Peric for Mary Clancy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: As individual: MGen. Lewis Mackenzie (Ret.); Col. M. Johnston (Ret.).

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*).

MGen. Lewis Mackenzie made a statement and answered questions.

At 5:13 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 6:43 o'clock p.m., the sitting resumed.

Col. M. Johnston made a statement and answered questions.

At 7:13 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

À 15 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI
(32)

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 16 h 38, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Ovid Jackson, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Membre suppléant présent: Janko Peric pour Mary Clancy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: À titre particulier: Maj. gén. Lewis Mackenzie (retr.); Col. M. Johnston (retr.).

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Le major général Lewis Mackenzie fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 13, la séance est suspendue.

À 18 h 43, la séance reprend.

Le colonel M. Johnston fait un exposé et répond aux questions.

À 19 h 13, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 7, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 7 juin 1994

• 0818

The Chairman: Members of the committee, as you're aware, video-conferencing is a fairly recent innovation at the House and I hope you'll be patient should we have any technical difficulties.

We hope our witnesses too will bear with us. We're certainly looking forward to speaking with them from Halifax and Vancouver today. I think we'll proceed with our first witness in Halifax, Mrs. Ruth Goldbloom, with the Pier 21 Society.

Mrs. Goldbloom, welcome.

Ms Ruth Goldbloom (Pier 21 Society): Good morning.

The Chairman: Good morning. Welcome, we're looking forward to your comments.

As you know, we are reviewing the Citizenship Act and we'd be really interested to hear what you have to say about the oath, about a preamble and anything else you'd like to share with us.

La présidente: Chers collègues, comme vous le savez, les vidéo-conférences sont une innovation assez récente à la Chambre, et j'espère que vous serez patients si nous éprouvons des difficultés techniques.

J'espère que nos témoins seront patients, eux-aussi. Nous avons hâte d'entendre aujourd'hui leurs témoignages de Halifax et de Vancouver. Nous entendrons maintenant notre premier témoin, de Halifax, M^me^ Ruth Goldbloom de la Société du quai 21.

Madame Goldbloom, je vous souhaite la bienvenue.

Mme Ruth Goldbloom (Société du quai 21): Bonjour.

Le président: Bonjour. Nous serons heureux d'entendre vos remarques.

Vous savez sans doute que nous étudions la Loi sur la citoyenneté et nous voulons savoir ce que vous pensez du serment, du préambule et de toute autre aspect de la loi que vous voudriez aborder.

• 0820

Ms Goldbloom: Thank you very much for this opportunity. I'm here in my capacity as president of Pier 21 Society.

The Chairman: Perhaps you could tell us a little bit about Pier 21.

Ms Goldbloom: Thank you very much. Pier 21 is really the gateway to Canada in that it is where immigration took place between the years 1928 and 1971. It's also the gateway to Canada in the sense that it's where all our armed forces left from and returned to. It's where the British war brides entered. It's where the British evacuated children arrived, and of course it was the immigration point for all the immigrants.

So we feel we have an opportunity in Canada to do for Canada, with Pier 21, what Ellis Island has done for the United States. It is in this capacity that I'm really pleased to be able to talk to you about Pier 21.

If you looked across our land today, our country, I think you would see that many of the great giants of industry, the giants of culture, are immigrants who arrived at Pier 21 and continued west.

I happen to be the child and grandchild of immigrants, but if my grandparents had arrived in 1994 instead of 1910, they might well have been classified as refugees. They came from Russia, a country at that time not noted for its benevolence to any citizen, either before the resolution or since, but they saw Canada as a land of limitless opportunity. Where they finally settled in Canada was really a matter of chance, but they crossed steerage and they were willing to work and were keen and motivated.

Mme Goldbloom: Merci beaucoup de nous avoir invités. Je comparais devant votre comité à titre de présidente de la Société du Quai 21.

La présidente: Vous pourriez peut-être nous toucher quelques mots de cette société.

Mme Goldbloom: Merci beaucoup. Le Quai 21 est la porte du Canada; c'est là que sont arrivés les immigrants de 1928 à 1971. C'est aussi la porte du Canada, en ce sens que c'est de là que partent nos Forces armées et c'est aussi là qu'elles débarquent lorsqu'elles rentrent au pays. C'est aussi là qu'ont débarqué les épouses de guerre britanniques. C'est là que sont arrivés les enfants qu'on avait évacués de la Grande-Bretagne et, bien sûr, tous les immigrants.

Nous croyons donc que le Quai 21 pourrait devenir pour le Canada ce que l'Île Ellis a été pour les États-Unis. C'est là pourquoi je suis si ravie de vous parler aujourd'hui du Quai 21.

Si vous regardez le pays aujourd'hui, vous voyez que, parmi les géants de l'industrie et de la culture se trouvent de nombreux immigrants qui ont débarqué au Canada au Quai 21 et qui ont poursuivi leur voyage vers l'ouest.

Je suis la fille et la petite-fille d'immigrants, mais si mes grands-parents étaient arrivés en 1994 plutôt qu'en 1910, ils auraient peut-être été considérés comme des réfugiés. Ils sont venus de Russie, un pays qui, à l'époque, n'était pas connu pour sa bienveillance à l'égard de ses citoyens, que ce soit avant ou après la révolution, et pour qui le Canada était une terre qui leur offrait des possibilités sans limites. Ils se sont installés au Canada un peu au hasard, mais ils y sont venus en troisième classe, pleins d'ardeur et d'enthousiasme et prêts à travailler.

[*Text*]

That kind of motivation may have diminished in post–war immigration, but Canadian authorities at that time in 1910 had no way of knowing whether my grandparents had criminal records in czarist Russia or were secretly planning the overthrow of the government in Ottawa, or in Halifax. But Canada took a chance on them and on tens of thousands of immigrants who today are the backbone of Canadian society.

Remarkably few of our immigrants let our country down. A great many, as I have just said, have become national leaders in every field. Bureaucracy was far less complex. The welcome signs were out. When we think that today we welcome, I believe, 250,000 newcomers every year, 45% of them have come because they have family here who can look after them, another 45% have the means and the ability to look after themselves, so we are allowing only 10% for the refugee problem. We are now 27 million people living in our country and we have almost 3.5 million square miles. My brief to you is to open the doors to immigration.

At this point I would like to open the talk to John LeBlanc. I am the present president of Pier 21, but John LeBlanc who is with me today is the founding president and co–author of the book *Pier 21*. John.

Mr. John LeBlanc (Founding President, Pier 21 Society): Thank you. Back in the mid–1970s we undertook as a public relations initiative to talk about Pier 21. It was done simply to make certain the immigration personnel in Nova Scotia had their day in the sun like the people involved in employment and in insurance, and at the time there were only 40 of them. When the Pier 21 story, which was not a complete story, was released to the press, it was clearly evident there was a real interest in Pier 21 and in the human interest stories that focused on Pier 21 and on immigration to Canada.

After I retired I became involved with a small group of people and we converted that into what may be a dream, the dream to look at the landmark and, as Mrs. Goldbloom has said, do an Ellis Island. When we formed the Pier 21 Society in which Mrs. Goldbloom and others were involved—a very small group—we converted that public affairs story and the dream into a vision. Really, that vision at the moment is to make the landmark a focus of national unity. When you talk about citizenship, unless we have a number of initiatives in the country... I'm sure Mrs. Goldbloom is going to talk about the Canadian flag, but we need other symbols. We think Pier 21 can become a symbol of national unity, along with other things.

• 0825

Recently Mount Saint Vincent University had an exhibit that had to do with memorabilia of Pier 21. The interest has been tremendous. I believe Ms Clancy has seen the exhibit, and I'm sure she will be talking to her colleagues on the committee about it.

I don't know that I will add any more. I'll allow Mrs. Goldbloom to continue.

Ms Goldbloom: I would like to give a bit of background about my interest and what has sparked my commitment and dedication, at the moment, to Pier 21.

[*Translation*]

Les immigrants venus après la guerre n'étaient peut–être pas tous aussi enthousiastes, mais, en 1910, les autorités canadiennes ne pouvaient pas savoir si mes grands–parents avaient un casier judiciaire en Russie tsariste ou planifiaient secrètement de renverser le gouvernement à Ottawa ou à Halifax. Le Canada a pris le risque de les accueillir, eux et des dizaines de milliers d'immigrants qui constituent aujourd'hui la pierre angulaire de la société canadienne.

Il est remarquable que si peu de nos immigrants nous aient déçus. Comme je viens de le dire, bon nombre d'entre eux sont devenus des leaders dans divers domaines au pays. À l'époque, la bureaucratie était beaucoup moins complexe et on était plus accueillant à l'égard des immigrants. Quand on pense que, aujourd,hui, nous accueillons, je crois, 250 000 nouveaux arrivants chaque année, dont 45 p. 100 n'ont aucune famille qui peut s'occuper d'eux et dont 45 p. 100 ont les moyens et les capacités de prendre soin d'eux–mêmes, nous n'accueillons en fait que 10 p. 100 de réfugiés. Notre pays a une superficie de près de 3,5 millions de milles carrés, mais il ne compte que 27 millions d'habitants. Je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous encourager à ouvrir les portes du Canada aux immigrants.

Je vais maintenant passer la parole à John LeBlanc. Je suis la présidente actuelle de la Société du Quai 21, mais John LeBlanc, qui m'accompagne, en est le président fondateur. Il est aussi co–auteur d'un livre intitulé *Pier 21*.

M. John LeBlanc (président fondateur, Société du Quai 21): Merci. Au milieu des années soixante–dix, nous avons entrepris une campagne de relations publiques au sujet du Quai 21. Nous voulions nous assurer que les agents d'immigration de la Nouvelle–Écosse, qui, à l'époque, n'étaient pas plus de 40, avaient leur place au soleil comme les employés de l'emploi et de l'assurance. Lorsque nous avons rendu publique l'histoire du Quai 21, qui n'était même pas encore complète, il est devenu évident qu'on s'intéressait beaucoup au Quai 21 et à l'histoire des gens liés au Quai 21 et à l'immigration au Canada.

À ma retraite, je me suis joint à un petit groupe de gens et nous avons transformé cette belle histoire en rêve, le rêve de faire du Quai 21 un lieu historique, d'en faire, comme l'a dit madame Goldbloom, notre Île Ellis. Lorsque nous avons créé la Société du quai 21 à laquelle participent M^me^ Goldbloom et d'autres, notre petit groupe a transformé cette histoire d'intérêt public en un rêve, en une vision. Essentiellement, nous voulons faire de ce lieu historique un carrefour de l'unité nationale. En matière de citoyenneté, si le pays ne met pas en oeuvre des initiatives... M^me^ Goldbloom vous parlera certainement du drapeau canadien, mais il nous faut d'autres symboles. Nous sommes d'avis que le Quai 21 peut aussi devenir un symbole de l'unité nationale.

Récemment, l'Université Mount Saint Vincent a présenté une exposition d'objets concernant le Quai 21 qui a suscité un vif intérêt. Je crois que M^me^ Clancy a vu cette exposition et je suis certain qu'elle en parlera à ses collègues du Comité.

Cela met fin à mes remarques. M^me^ Goldbloom va continuer son exposé.

Mme Goldbloom: Je vais vous raconter ce qui a suscité mon intérêt, mon engagement et mon dévouement pour la cause du Quai 21.

[*Texte*]

I'm sure members of your committee will recall the landing of migrants on July 12, 1987, on the east coast, in a small little fishing village in Nova Scotia. That reminded me that Canada's population is composed entirely and exclusively of immigrants and refugees and their descendants. Even our so–called native people probably fit that category if you trace their origins enough.

Despite our foreign backgrounds, we Canadians are highly susceptible to claiming national priority rights and aristocratic standards, based not on our own personal achievements but on some historical accident that determined the time of our families' disembarkment.

The point was, when these 174 Sikhs arrived on the shores of the fishing village in Canada, it took the time of one Nova Scotia fisherman, a man by the name of Vernon Malone, to speak on the radio. He was asked how he felt about these arrivals who came ashore on his family's property. He said, very simply:

> I speak on behalf of the people of Charlesville, because I know everyone who lives here. If you read in the Bible, in Hebrews 13 it speaks of brotherly love and says, "Be not forgetful to entertain strangers: for thereby some have entertained angels unawares".

We feel that message from a simple fisherman in an eastern Nova Scotia fishing village really speaks on behalf of so many of us.

Pier 21 is the symbol. We had D–Day yesterday and the commemoration 50 years later of what went on. That is the best history lesson in our country for our children and future generations. Pier 21 will become that kind of a symbol.

We have often spoken, and I feel very deeply, about how we can celebrate Canada Day and what Canada means to us. Surely the simplest, most inexpensive way to celebrate Canada is to proliferate our country with the Canadian flag. I look at buildings as I travel across Canada, and rare are the buildings that have our flag. Rare are the houses, up and down streets, that have our flag. Money could best be spent on giving every school in our country the Canadian flag, on making sure every child from kindergarten through can sing *O Canada* with pride in English and in French. It's such a simple, simple way for us to establish pride in our country, so that when our immigrants arrive and see the flag, they too will be filled with pride for a country that waves its flag so proudly.

I know you have many questions to ask of us. We have some of the answers that we would like to give you, if you would like to hear them. However, we also wanted to point out that responsibility for immigration over the many years has bounced from federal government department to department, depending not so much on the needs of immigrants, but really on the self–interest of our own people, our government.

[*Traduction*]

Vous vous souvenez sans doute que le 12 juillet 1987, un groupe d'immigrants a accosté dans un petit village de pêcheurs de la Nouvelle–Écosse. Cela m'a rappelé que la population du Canada est composée entièrement et exclusivement d'immigrants et de réfugiés, et de leurs descendants. Même ceux qu'on appelle les Autochtones font probablement partie de cette catégorie si on remonte assez loin dans le temps.

En dépit de nos antécédents étrangers, nous, les Canadiens, avons tendance à réclamer des droits prioritaires et des normes aristocratiques non pas en fonction de nos réalisations personnelles mais plutôt en fonction d'un accident historique qui a déterminé la date d'arrivée de nos familles au Canada.

Lorsque ces 174 Sikhs ont débarqué sur les berges de ce petit village du Canada, un pêcheur de la Nouvelle–Écosse, Vernon Malone, a dit quelques mots à la radio. On lui a demandé comment il s'était senti quand il avait vu ces gens accoster sur les terres de sa famille. Il a dit très simplement:

> Je parle au nom de tous les habitants de Charlesville, parce que je les connais tous. Dans la Bible, aux épîtres aux Hébreux, chapitre 13, on parle de l'amour fraternel et on dit: «N'oubliez pas l'hospitalité; car, en l'exerçant, quelques–uns ont logé des anges, sans le savoir.»

Nous faisons nôtre le message de ce simple pêcheur d'un petit village de la côte est de la Nouvelle–Écosse.

Le Quai 21 est un symbole. Hier, nous avons commémoré le 50e anniversaire du jour J. C'est une excellente leçon d'histoire pour notre pays, pour nos enfants et les générations futures. Le Quai 21 sera aussi un symbole de ce genre.

Nous avons souvent parlé, et j'y crois fermement, de la façon dont nous pouvons célébrer le Jour du Canada et ce que le Canada signifie pour nous. Il me semble que la façon la plus simple et la moins coûteuse de célébrer le Canada est de multiplier les drapeaux canadiens au pays. Je regarde les immeubles lorsque je voyage dans le pays, et très peu d'entre eux arborent notre drapeau. Très peu de maisons arborent notre drapeau. Ce serait de l'argent bien dépensé que de donner à chaque école de notre pays un drapeau canadien; on devrait aussi s'assurer que tous les enfants puissent chanter notre hymne national avec fierté, en anglais et en français, dès la maternelle. C'est une façon tellement simple de cultiver la fierté d'être Canadien. Lorsque les immigrants arriveront et verront notre drapeau, eux aussi seront imbus de la fierté d'habiter un pays qui arbore son drapeau si fièrement.

Je sais que vous avez de nombreuses questions à nous poser. Nous avons déjà des réponses à vous donner, si vous voulez bien les entendre. Toutefois, nous voulons aussi souligner que, au fil des ans, les ministères du gouvernement fédéral ont rejeté la responsabilité de l'immigration aux autres, non pas pour tenir compte des besoins des immigrants, mais pour satisfaire les intérêts de notre propre population, de notre gouvernement.

[*Text*]

In Canada's early days we were eager to open up the prairies, for example, so immigration was handled by the Department of Agriculture. During the 1950s and 1960s, when we were looking for skilled workers, immigration was considered a comfortable fit with labour and employment. Today we have immigration as part of citizenship, and I congratulate our government on placing it with citizenship, where I deeply feel it belongs.

We also have to remember that immigration policy often has had more to do with our own prejudices than with our generosity.

Madam Chair, we're delighted to be here. We can talk about Pier 21 and what we envision for Pier 21 to pay tribute. . . We think it would be the best history lesson in all of Canada. We have war brides coming back for reunions and they go to an empty pier and see nothing. We have veterans who who live across the country and return to Halifax to Pier 21 and there's nothing there.

So we envision a citizenship court to be held at Pier 21, a revitalization, a refurbishing of Pier 21 where the citizenship court would be an active, vibrant part of the building. We also envision for Pier 21 the regional office of Immigration, with a warm welcoming hand extended to immigration. We also see a a small centre for all of the multicultural groups across our land, who would have an opportunity to display their memorabilia and artifacts and to celebrate their national days. We see a geneology centre as well.

We see an opportunity for visitors and tourists to our land who come by sea—Halifax has the most wonderful waterfront in all of the world—to disembark from their ships in Halifax and walk through Pier 21, where they would be enveloped by a sense of the history of the country and then move forward. We have a plea out for a railway car that would be a permanent fixture at Pier 21. It would be living reminder of what the Consolidated heavy steel cars of the 1920s, 1930s and 1940s looked like that transported the people across the country. We would have walls of honour where immigrants could see the names of their parents, grandparents and great–grandparents as a living tribute to the people who made Canada so great.

The Chairman: Thank you, Mrs. Goldbloom, and you too, Mr. LeBlanc. We have committee members here who will have questions for you. We have only ten minutes, so perhaps we could keep our questions and answers to three minutes.

Mr. Knutson.

Mr. Knutson (Elgin—Norfolk): Currently our oath is a pledge of allegiance to the Queen. A number of people have suggested that we might want to make it an oath to Canada or an oath to the Constitution. Do you have any feelings or comments on the oath and whether it should be changed?

Ms Goldbloom: Perhaps that pledge of allegiance to the Queen could be changed slightly to say "respect to her Majesty the Queen in her role as head of the British Commonwealth of Nations, of which Canada is a member".

[*Translation*]

• 0830

Au début de la colonisation du Canada, par exemple, on tenait beaucoup à peupler les Prairies de sorte que c'était le ministère de l'Agriculture qui s'occupait de l'immigration. Dans les années 1950 et 1960, on cherchait des ouvriers spécialisés; l'immigration était alors une question de main d'oeuvre et d'emploi. Aujourd'hui, l'immigration est liée à la citoyenneté et j'en félicite le gouvernement, car je crois sincèrement que c'est sa véritable place.

N'oublions pas non plus que la politique d'immigration est trop souvent fondée sur nos propres préjugés plutôt que sur la générosité.

Madame la présidente, nous sommes ravis de comparaître devant votre comité aujourd'hui. Nous pourrions vous parler longuement du Quai 21, de ce que nous envisageons pour le Quai 21, grâce auquel nous pourrions rendre hommage. . . Ce serait une excellente leçon d'histoire pour tout le Canada. Des épouses de guerre viennent au Quai 21 pour des réunions, mais il n'y a rien à y voir. Des anciens combattants qui vivent à l'autre bout du pays viennent à Halifax pour revoir le Quai 21, mais il n'y a rien à voir.

Nous envisageons donc la remise à neuf et le ré–aménagement du Quai 21 de façon à ce qu'on puisse y installer une cour de la citoyenneté qui deviendrait une partie active et animée de l'immeuble où se trouverait aussi un bureau régional de l'immigration où on tendrait les bras aux nouveaux arrivants. Nous envisageons aussi pour le Quai 21 un centre pour tous les groupes multiculturels du pays, où ils pourraient présenter des objets et des articles d'artisanat et célébrer leurs fêtes nationales. Nous prévoyons aussi la création d'un centre de généalogie.

Nous espérons que les visiteurs et les touristes qui viennent à Halifax par la mer—le quai de Halifax est l'un des plus beaux au monde—pour en débarquer dès leur navire à Halifax et se promener sur le Quai 21 où ils baigneront dans une atmosphère leur rappelant l'histoire de leur pays. Nous avons demandé qu'un wagon de chemin de fer soit installé de façon permanente sur le Quai 21. Il nous rappellerait à quoi ressemblaient les voitures spéciales qui transportaient les gens d'un bout à l'autre du pays dans les années 1920, 1930 et 1940. Nous aurions aussi un mur d'honneur où les immigrants pourraient voir le nom de leurs parents, de leurs grands–parents et de leurs arrières–grands–parents; on rendrait ainsi hommage à ceux qui ont fait du Canada un pays si merveilleux.

La présidente: Merci, madame Goldbloom et à vous aussi, monsieur LeBlanc. Des membres du comité vont vous poser des questions. Nous n'avons plus que dix minutes, alors peut–être pourriez–vous limiter vos questions et vos réponses à trois minutes.

Monsieur Knutson.

M. Knutson (Elgin—Norfolk): À l'heure actuelle, la loi prévoit que nous prêter serment d'allégeance à la reine. Certains ont proposé de remplacer ce serment d'allégeance par un serment d'allégeance au pays ou à la constitution. Qu'en pensez–vous?

Mme Goldbloom: On devrait peut–être modifier quelque peu le serment d'allégeance à la reine de façon à ce qu'il dise «respect à sa majesté la reine à titre de chef du Commonwealth dont fait partie le Canada».

[*Texte*]

Mr. Knutson: The other thing we've had discussion on is whether the Citizenship Act requires a preamble stating what Canadian values are. One argument has been that we shouldn't try to define what a Canadian is or what a Canadian value is because you can then get into a discussion of what it means to be un–Canadian, which might have some fairly serious negative consequences. Other people think no, we should celebrate Canada and we should celebrate Canadian values.

• 0835

I'm just wondering if you have any comments on whether we need a preamble.

Ms Goldbloom: I feel very strongly that, yes, we need a preamble. We need to put something of a human quality into a preamble. The principles that should be included are equality, irrespective of the duration of the citizenship, race, creed, colour or gender; fairness; concern for the less fortunate; freedom of worship; freedom of expression; and acceptance that on some issues the welfare of the community may take precedence over individual liberties.

Mr. Knutson: Thank you very much.

Mrs. Stewart (Brant): Mrs. Goldbloom and Mr. LeBlanc, thank you so much for being with us. I'm sitting here as a replacement for Mary Clancy, Mr. LeBlanc. I'll tell you that from your representation I will be speaking with her at length about Pier 21 and hopefully I'll be able to visit the pier myself.

I'm interested specifically about the pier. How many returnees do you see in a year? How many people do come back looking for that connection to their first entry into the country?

Mr. LeBlanc: I don't know that we have any specific number, but there was a Dutch group and an Italian group and individuals. Whenever they visit Pier 21, they look upon it full of emotion and call it "the pilgrimage". In terms of numbers, I don't have any specific numbers.

Ms Goldbloom: I would like to add that there was a reunion of British war brides about three years ago, I believe, in Halifax. There were hundreds of women who came for that. They raced down to the pier to see Pier 21. They were lots of tears and lots of emotion, as John said, but there was really nothing to see.

Yesterday's overwhelming emotional tribute to D–Day just reinforces the need that Pier 21 become the living symbol of what makes up our country. As John said, we've had the Dutch, the Greek community, the Jewish community. It covers every spectrum. So that's why we feel it would be the gateway to Canada and a remarkable tribute in the history of our country.

Mr. Assadourian (Don Valley North): Thank you very much. Good morning to you people on the east coast. I think the weather is very, very nasty. You must be very courageous people to come here and testify.

My question is more or less in line with Mr. Knutson's question about the oath. Would you consider adding the words "united and indivisible" to the oath if you had a chance?

[*Traduction*]

M. Knutson: Nous avons aussi discuté de l'opportunité d'inclure à la Loi sur la citoyenneté un préambule décrivant les valeurs canadiennes. Certains estiment que nous ne devrions pas tenter de définir ce qui est canadien ou ce que sont les valeurs canadiennes, parce qu'il nous faudrait alors définir ce qui est non–canadien, ce qui pourrait avoir de sérieuses conséquences négatives. D'autres sont plutôt d'avis que nous devrions célébrer le Canada et les valeurs canadiennes.

Croyez–vous que nous avons besoin d'un préambule?

Mme Goldbloom: Oui, je crois fermement qu'il faut un préambule. Nous devons nous assurer que ce préambule parle de qualités humaines. On devrait y faire figurer des principes tels que l'égalité de tous, quel que soit le moment où ils sont devenus citoyens, leur race, leur religion, leur couleur ou leur sexe; la justice; le souci pour les moins nantis; la liberté de religion; la liberté d'expression, et la reconnaissance du fait que, à certains égards, le bien–être de la collectivité prime les libertés individuelles.

M. Knutson: Merci beaucoup.

Mme Stewart (Brant): Merci beaucoup d'avoir bien voulu comparaître devant notre comité, madame Goldbloom et monsieur LeBlanc. Je remplace aujourd'hui Mary Clancy, monsieur LeBlanc. Je lui parlerai longuement du Quai 21 et j'espère que je pourrai m'y rendre moi–même un jour.

Je m'intéresse particulièrement au quai même. Combien de gens y retournent chaque année? Combien de gens y retournent pour reprendre contact avec le lieu de leur arrivée au pays?

M. LeBlanc: J'ignore le nombre exact, mais il y a un groupe de Néerlandais, un groupe d'Italiens et des particuliers qui sont venus. Lorsque ces gens viennent au Quai 21, c'est un moment très émotif pour eux; ils appellent cela leur pèlerinage. Pour ce qui est du nombre exact de visiteurs, je l'ignore.

Mme Goldbloom: J'ajouterai que, il y a à peu près trois ans, il y a eu une réunion d'épouses de guerre britanniques à Halifax. Des centaines de femmes y sont venues pour l'occasion. Elles se sont précipitées sur le Quai 21. Elles ont versé des larmes, l'événement était chargé d'émotion, comme l'a dit John, mais il n'y avait rien à voir.

Hier, on a rendu des hommages extrêmement émotifs à l'occasion du Jour J qui ne font que confirmer la nécessité de transformer le Quai 21 en un symbole vivant de ce qu'est notre pays. John l'a dit, nous avons eu des visiteurs Néerlandais, Grecs et Juifs, des gens de partout. Voilà pourquoi nous estimons que ce quai est véritablement la porte d'entrée du Canada et qu'il représente un lieu historique important pour notre pays.

M. Assadourian (Don Valley–Nord): Merci beaucoup. Bonjour à vous autres, de la côte est. Je crois savoir que le temps est très mauvais chez vous. Vous êtes donc très courageux d'avoir pris la peine de venir témoigner devant notre comité.

Ma question fait plus ou moins suite à celle de M. Knutson sur le serment. Croyez–vous que nous devrions ajouter les mots «uni et indivisible» au serment?

[*Text*]

Ms Goldbloom: I'm not so familiar with the oath, and I'm afraid I don't have an answer for that.

Mr. LeBlanc: No, I don't either. I don't believe I got the full sense of the question.

Ms Goldbloom: Would you repeat the question?

Mr. Assadourian: Would you consider adding the words that Canada is united and indivisible in the face of what's happening with the separatists' power in the east, in Quebec, or in case a new separatist movement started up in British Columbia? Would you make sure Canada is united in your bid by adding the words "Canada is united and indivisible"?

Mr. LeBlanc: I certainly agree we should be that. But as for whether it should be in the Citizenship Act or in the oath, I would leave to somebody else to really take a look at it.

As Mrs. Goldbloom and I were reminding ourselves on the way in, citizenship begins at the port of entry. If you take a look at the various ports of entry, I don't think there's anything that says welcome to Quebec City or welcome to Halifax in the real sense.

When you arrive, you're asked to present your papers. You stand in line and then you walk through the building almost in trepidation that your baggage is going to be examined. An individual who doesn't speak the language and doesn't understand our procedure would probably have the feeling this is what he's going to find when he gets through the front door at the airport.

• 0840

So, to me, citizenship begins at the airport, and perhaps this is where the concept you're reflecting in the question would really begin. Now, whether it should be reflected that Canada is not divisible and we are united from coast to coast is a question I haven't thought about. Perhaps Mrs. Goldbloom might want to add some comments to what I said.

Ms Goldbloom: Number one under the oath, for me, would be to observe the laws and fulfil the duties. That would be the first thing.

As John says, it's all wrapped up in an overall presentation of our country. Whether it's the Canadian flag that's visible from the moment you step off the ship or step down from an aeroplane—we do very little to promote Canada. That promotion can be done without becoming a political issue. It's Canada. If we grow up with this concept and if we're steeped in pride in our country from the time we are old enough to walk and can carry a flag and sing our national anthem, then we really remove so many of the obstacles that become major in later life.

The Chairman: Thank you very much. We really appreciated your comments, Mrs. Goldbloom and Mr. LeBlanc.

We now have Mr. Thomas Bauld, who is with the Friends of the Citadel Society. Mr. Bauld has quite a history. He's been in the military and he's an architect. Perhaps he'll tell us a little more about himself.

Mr. Thomas Bauld (Friends of the Citadel): Good morning, Madam Chair.

[*Translation*]

Mme Goldbloom: Je connais mal le serment et je ne peux donc pas répondre à votre question.

M. LeBlanc: Moi non plus. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la question.

Mme Goldbloom: Pourriez–vous répéter la question?

M. Assadourian: Considéreriez–vous l'ajout, au serment, de mots qui diraient que le Canada est uni et indivisible, compte tenu de la montée du séparatisme dans l'est, au Québec, ou dans l'éventualité de la création d'un nouveau mouvement séparatiste en Colombie–Britannique? Ne seriez–vous pas prêt à assurer l'unité du pays en ajoutant les mots «le Canada est uni et indivisible»?

M. LeBlanc: Certainement. Toutefois, je préfère laisser à quelqu'un d'autre le soin de déterminer si cela devrait figurer dans la Loi sur la citoyenneté ou dans le serment.

M^me^ Goldbloom et moi–même avons pensé, en venant ici, que la citoyenneté commence au point d'entrée dans un pays. Si vous regardez les divers points d'entrée au Canada, je ne crois pas que vous y verrez un panneau qui souhaite la bienvenue à Québec ou à Halifax.

Lorsque vous arrivez, on vous demande de montrer vos papiers d'identité. Vous faites la queue et vous traversez un immeuble avec nervosité, craignant que vos bagages ne soient examinés. Celui qui ne parle pas la langue du pays et qui ne comprends pas non plus la procédure a probablement beaucoup d'appréhension lorsqu'il arrive à la porte d'une aérogare.

Par conséquent, pour moi, la citoyenneté commence à l'aéroport et c'est peut–être de ce concept que vous parlez dans votre question. Pour ce qui est de dire que le Canada est indivisible, que nous sommes unis d'un océan à l'autre, je n'y ai pas vraiment réfléchi. M^me^ Goldbloom voudrait peut–être ajouter quelques remarques.

Mme Goldbloom: Tout d'abord, en prêtant serment, on devrait promettre d'obéir aux lois et de remplir nos obligations. Ce serait la première chose qu'on devrait inclure.

Comme John l'a dit, tout cela fait partie de la présentation globale d'un pays. Que ce soit le drapeau canadien qu'on voit dès qu'on descend d'un avion ou d'un navire—nous faisons très peu pour promouvoir le Canada. Nous pouvons promouvoir le Canada sans entrer dans des débats politiques. C'est le Canada. Si nous grandissions avec ce concept et que nous étions remplis de fierté pour notre pays dès que nous sommes capables de marcher, porter un drapeau et chanter notre hymne national, nous éliminerions ainsi bon nombre des obstacles qui deviennent si importants plus tard.

La présidente: Merci beaucoup. Nous avons beaucoup aimé vos observations, madame Goldbloom et monsieur LeBlanc.

Nous accueillons maintenant M. Thomas Bauld, de la Société des amis de la Citadelle. Monsieur Bauld a tout un curriculum vitae. Il a été dans l'armée et est architecte. Mais peut–être pourrait–il nous parler de lui un peu plus longuement lui–même.

M. Thomas Bauld (Les Amis de la Citadellle): Bonjour, madame la présidente.

[*Texte*]

The Chairman: Good morning. We appreciate your taking the time to spend with us and offer us some good advice on our review of the Citizenship Act.

Mr. Bauld: I understand that the Standing Committee on Citizenship and Immigration is reviewing the Citizenship Act with a view to identifying the principles, the rights, and the responsibilities that are fundamental to the concept of Canadian citizenship.

One of the meanings for the word "citizen" in the Oxford dictionary is: "a person who has the privilege of voting for public offices and is entitled to protection in the exercise of private rights."

I've had the privilege of being a Canadian citizen all my life. My mother and her parents emigrated from England to Canada and my father's people came from Scotland some years ago, having emigrated to Canada. My wife is English and she emigrated to Canada after I convinced her to stay when she came here on a visit. I've always taken this citizenship as a privilege and I've taken it for granted.

In 1991 Mr. Spicer's Citizens' Forum on Canada's Future reported that the question of Canadian identity was among the issues most frequently raised by Canadians in all regions of the country. Again, this is something I have never had a problem with.

As a young man in the military, I too left Canada from Pier 21 to go overseas with the services. Canadians in the services knew who they were. They wore their rank on their shoulders and a badge that identified the unit they were fighting with. One of the things we were all very proud of was wearing the word "Canada" on our shoulder. We were quite adamant that we not be taken for other units in the service. We were Canadians, we were from Canada, and we were proud of it.

When I returned from overseas I went to university, and I am a Haligonian. I attended the University of Manitoba and had an opportunity to meet other people in other parts of Canada. After I graduated I worked in many parts of Canada, including Quebec, Vancouver, and areas in Ontario.

• 0845

During a period of my working life, I worked for three years with the American Corps of Engineers. This was a time when it came to mind that I was different. I was the Canadian in this group.

Going to the idea of a preamble in the Citizenship Act to reference the value of citizenship and what principles or values would be identified to reflect the diversity of all Canadians, in looking back one of the things that I think a lot of Canadians concentrate on is who we are not and what we are not. In university, in taking instruction in drawing, a lot of time you are taught to draw the negative areas around an object. I think a lot of Canadians, instead of concentrating on who and what we are, have concentrated on not being American, not being British, and so on. I think we should concentrate on who we are and be proud of it.

[*Traduction*]

La présidente: Bonjour. Nous vous savons gré d'avoir pris le temps de venir nous faire part de vos conseils sur la Loi sur la citoyenneté.

M. Bauld: J'ai appris que le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration étudie la Loi sur la citoyenneté en vue de recenser les principes, les droits et les responsabilités qui constituent des éléments fondamentaux du concept de la citoyenneté canadienne.

Le mot «citoyen» a plusieurs sens dont le suivant, tiré du Grand Larousse encyclopédique: «personne jouissant, dans l'état dont il relève, des droits civils et politiques, notamment du droit de suffrage».

J'ai toujours eu le privilège d'être citoyen canadien. Ma mère et ses parents sont venus au Canada d'Angleterre et les parents de mon père ont aussi immigré au Canada après avoir quitté l'Écosse il y a des années. Ma femme est anglaise; elle s'est installée au Canada après que je l'ai convaincue d'y rester alors qu'elle n'était venue que pour une visite. J'ai toujours estimé que ma citoyenneté canadienne était un privilège et je ne l'ai jamais tenue pour acquise.

En 1991, dans son rapport sur l'avenir du Canada, M. Spicer a signalé que la question de l'identité canadienne était l'une de celles qui étaient le plus souvent soulevées par les Canadiens de toutes les régions du pays. Encore une fois, moi, je n'ai jamais eu de problème à propos de mon identité canadienne.

Lorsque j'étais jeune homme, dans l'armée, moi aussi j'ai quitté le Canada du Quai 21 pour aller outre-mer. Les Canadiens des forces armées se connaissaient. Leur grade était indiqué sur leur épaule et un insigne indiquait les services auxquels ils appartenaient. Nous étions tous très fiers de porter le mot «Canada» sur notre épaule. Nous tenions à ce qu'on ne nous attribue pas une autre citoyenneté. Nous étions Canadiens, nous venions du Canada et nous en étions fiers.

À mon retour de l'étranger, je suis allé à l'université. Je viens d'Halifax, mais je suis allé à l'Université du Manitoba pour rencontrer des gens d'ailleurs au Canada. À l'obtention de mon diplôme, j'ai travaillé dans bien des régions du Canada, y compris le Québec, l'Ontario et à Vancouver.

Pendant ma vie active, j'ai travaillé pendant trois ans au sein de l'American Corps of Engineers. C'est alors que je me suis rendu compte que j'étais différent. J'étais le Canadien dans le groupe.

En ce qui concerne un préambule à la Loi sur la citoyenneté dans lequel on énoncerait la valeur que représente la citoyenneté, de même que les principes et les valeurs que reflète la diversité de tous les Canadiens, je vous dirai que bien des Canadiens s'emploient à définir ce que nous ne sommes pas et qui nous ne sommes pas. À l'université, où je suivais des cours de dessin, on vous apprend très souvent à dessiner les contours négatifs d'un objet. Je vous dis que bien des Canadiens, au lieu de se préoccuper de ce que nous sommes et de qui nous sommes, se préoccupent de ne pas être Américains, ni Britanniques, ni autre chose. Je pense qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur qui nous sommes et en être fiers.

[*Text*]

I certainly wouldn't travel overseas without wearing my Canadian lapel pin, the maple leaf that identifies me as a Canadian. We can say we don't want to be taken for Americans. This is the point of the flag that was raised in previous discussions.

From the time we're toddlers we should just be proud that we are Canadians and stand up for what we are, such as our social support nets, social justice, and shared prosperity, not necessarily shared wealth. I think life and quality of life are not just pure wealth, but rather, they are to prosper in whatever profession you're in, whatever trade you're in, or whatever group you're in.

We have community mobilization and community pride. I've been privileged to be the chairman of the provincial health council. In travelling across our province in consultation with different groups on health reform, I've been interested in the fierce pride that small communities have of their hospitals and the health arrangements in their communities.

I feel on a large scale that the development of the act should make Canadians feel a sense of ownership, not necessarily all being patriotic but a feeling that Canada is partly theirs. It's the idea of a company, with people owning shares in the company. All of us have seen the change when workers have had the privilege to buy their company that's been in trouble, and that pride of ownership.

We need to encourage those seeking Canadian citizenship to acquire a knowledge and commitment to Canada and Canadian values. I feel anyone can memorize a lot of facts and pass a test, but I think they need to really gain knowledge of what Canada is all about and then be committed to that country they're choosing to become part of.

It is important to promote among all Canadians the civic rights and attendant responsibilities. With any right, no matter what level of your life, there is always a responsibility that goes with it.

Education and promotion are important. Ignorance is one of the big enemies. We were known overseas as a very educated military force, the most educated in all the forces that were fighting overseas. This does make a difference in the way people feel and the way they can achieve things.

We need to foster an appreciation of citizenship as a common and unifying bond. I think any organization you belong to, whether it is in sports or in school, in your province and your country, there should be a bond, there should be the symbols that reinforce that bond and a pride.

[*Translation*]

Je ne voyagerais certainement pas à l'étranger sans porter à ma boutonnière mon épinglette, la feuille d'érable canadienne qui m'identifie. Nous pouvons bien dire que nous ne voulons pas être pris pour des Américains; cela nous ramène à la question du drapeau dont on a parlé à d'autres occasions.

Dès l'enfance, nous devrions être fiers d'être Canadiens et défendre ce que nous sommes, notre réseau d'aide sociale, la justice sociale et la prospérité partagée, pas nécessairement la richesse partagée. Pour ma part, la vie et la qualité de vie ne se bornent pas uniquement à la richesse mais plutôt à l'épanouissement dans la profession, le métier que l'on exerce ou le groupe où l'on se trouve.

Nous pouvons compter sur la mobilisation et la fierté communautaire. J'ai eu le privilège d'être président du Conseil provincial de la santé. Je me suis déplacé aux quatre coins de la province pour consulter divers groupes sur la réforme de la santé et j'ai été fasciné de constater que les petites collectivités étaient farouchement fières de leurs hôpitaux et des services de santé offerts dans leurs collectivités.

À grande échelle, les dispositions de la loi devraient donner aux Canadiens un sens de la propriété, pas nécessairement un sentiment patriotique mais tout simplement le sentiment que le Canada leur appartient en partie. C'est un peu l'idée d'une société, les gens détenant des actions étant propriétaires de cette société. Nous avons tous pu constater la transformation qu'a représenté pour les travailleurs le privilège de pouvoir acheter leur propre société quand elle était en difficulté, et cette fierté que représente la propriété.

Il faut encourager ceux qui veulent accéder à la citoyenneté à acquérir une connaissance et un engagement à l'égard du Canada et des valeurs canadiennes. N'importe qui peut apprendre par coeur une liste de faits et subir une épreuve mais je pense qu'il faut que les aspirants à la citoyenneté apprennent ce qu'est le Canada et qu'ils soient ensuite engagés à l'égard du pays qu'ils ont choisi.

Il est important de promouvoir chez tous les Canadiens les droits civils et les responsabilités y afférentes. Quel que soit le niveau, tout droit est assorti d'une responsabilité.

Il est important de faire oeuvre éducative et de faire la promotion de tout cela. L'ignorance est l'ennemi numéro un. Quand nous étions à l'étranger, on disait que nos Forces armées étaient très bien instruites, les plus instruites parmi celles qui combattaient à l'étranger. Cela fait une différence dans l'attitude des gens, dans leur réalisation.

Il nous faut stimuler la citoyenneté et en faire un lien commun, un instrument de cohésion. Quelle que soit l'organisation à laquelle vous appartenez, qu'elle soit sportive, scolaire, provinciale ou nationale, un lien doit exister, et les symboles qui renforcent ce lien et cette fierté.

• 0850

Those, Madam Chair, are my opening remarks.

The Chairman: Thank you very much for that, Mr. Bauld. We'll now have questions.

Members of the committee, we have about 15 minutes left. That will give each of us three minutes. Who would like to start? Mr. Knutson.

Madame la présidente, j'ai terminé mes remarques préliminaires.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bauld. Nous allons passer aux questions.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, il nous reste environ 15 minutes. Cela signifie que chacun disposera de trois minutes. Qui voudrait commencer? Monsieur Knutson.

[*Texte*]

Mr. Knutson: I'm wondering whether you have any strong feelings about the oath to the Queen, the oath of allegiance that we currently take now, whether it should be changed.

Mr. Bauld: I think I do have strong feelings. I was reading somewhere where the oath of allegiance could be waived if the applicant didn't fully understand it. I may be right or I may be wrong, but I think at this time that is what the law is and I feel that in the future, if it changes and there is good reason to change, that's the time to look at that. But at the moment, possibly with the addition of something that would satisfy Canada's particular interest, I certainly don't feel it should be changed totally or taken away from the act.

Mr. Knutson: You think we need to keep a reference to the Queen in the oath, as opposed to having a pledge of allegiance, say, to the Constitution.

Mr. Bauld: I think as long as the Queen is the Queen of Canada, there should be a reference to the Queen. When that changes, they could consider not having a reference to the Queen. I feel that is the way it is now. Until it is changed, I don't see any legal reason to change it.

Mr. Assadourian: In your presentation you led me to believe that Americans are more patriotic than we are. You mentioned a few points about that. Do you have any suggestions or ideas as to how we can get more patriotic in Canada, in the schools, etc.? I know Americans sing their national anthem every morning when they go to school and they display the flag at every corner and on every building.

I was very pleased when I went to Montreal a couple of weeks ago. My sister is a teacher there and she showed me proudly the Canadian flag in the classroom, which is lacking often. Even in this room, which is odd, I think, we don't have a Canadian flag. Maybe we should start patriotic feelings in this room.

Would you suggest points we could implement in our Citizenship Act that would make Canadians, especially young Canadians and future generations, more patriotic toward Canada?

Mr. Bauld: I think it's a good point and a good question. Certainly when I went to school we sang the national anthem every morning, we had a little quotation read to us from the Bible. We all assembled in one room. There was far more of a disciplined structure in our school system and in early military training. I found a disciplined structure very comfortable for my late teen years. I think that young people going to school being given choices as to what they want to do and don't want to do is not in the greatest interest of that individual becoming a good citizen. I think to display the flag, to discuss Canada in every way, in simple ways when people are young, makes them proud to be Canadian and makes them feel that they are.

• 0855

When we were in Edinburgh, Scotland, some years ago my son was standing on the little piece of property that is Nova Scotia. This lady said to him, "Ah, young chap, and where are you?" He looked at her with a puzzled look on his face and said

[*Traduction*]

M. Knutson: Je me demandais si vous aviez une opinion bien arrêtée concernant le serment d'allégeance à la Reine, celui que l'on doit prêter actuellement, et si vous pensez qu'on devrait le changer.

M. Bauld: Oui, j'ai une opinion assez bien arrêtée là–dessus. J'ai lu quelque part que l'on pourrait dispenser à un candidat de prêter le serment d'allégeance s'il ne le comprenait pas tout à fait. Je ne sais si je me trompe, mais pour l'instant, c'est ce que la loi exige et je pense qu'à l'avenir, s'il y a de bonnes raisons de modifier quelque chose, on fera le nécessaire en temps utile. Pour l'instant, toutefois, outre l'ajout de ce qui pourrait correspondre à l'intérêt particulier du Canada, je ne pense qu'on devrait changer quoi que ce soit ou modifier quoi que ce soit dans les dispositions de la loi.

M. Knutson: Vous pensez donc qu'on devrait conserver la référence à la Reine dans le texte du serment, plutôt que de la remplacer par une promesse d'allégeance à la Constitution, par exemple, n'est–ce pas?

M. Bauld: Tant que la Reine sera la Reine du Canada, il devrait y avoir une référence à la Reine. Quand cela changera, on pourra envisager de supprimer cette référence. Les choses sont ainsi actuellement et tant qu'il n'y aura pas de modifications, je ne vois pas de motif juridique de changer quoi que ce soit.

M. Assadourian: A vous écouter, on serait porté à croire que les Américains sont plus patriotiques que nous. Vous avez cité quelques exemples à l'appui. Avez–vous des propositions pour stimuler le sentiment patriotique au Canada, dans les écoles, etc.? Je sais que les Américains chantent leur hymne national tous les matins, en arrivant à l'école, et que le drapeau est hissé dans tous les coins, au faîte de toutes les écoles.

Il y a quelques semaines, je suis allé à Montréal. Ma soeur enseigne là–bas et elle m'a montré avec fierté le drapeau canadien dans sa salle de classe. Très souvent il en est absent. Même ici, et c'est singulier, nous n'avons même pas de drapeau canadien. On devrait peut–être commencer à stimuler le sentiment patriotique dans cette salle–ci.

Quelles dispositions proposeriez–vous d'inclure dans la Loi sur la citoyenneté pour rendre les Canadiens, surtout les jeunes et les générations à venir, plus patriotiques?

M. Bauld: C'est une bonne question, une bonne idée. Quand j'allais à l'école, nous chantions l'hymne national tous les matins et on nous lisait quelques passages de la Bible. Nous étions tous rassemblés dans une même salle. Dans notre système scolaire, il y avait beaucoup plus de discipline à l'époque et j'ai retrouvé cette discipline lors de mon entraînement militaire. A la fin de mon adolescence, je me sentais à l'aise dans un cadre discipliné. Les jeunes qui vont en classe ont le choix de faire ce qu'ils veulent et cela n'est pas très formateur de bons citoyens. Hissez le drapeau, discutez du Canada sur tous ses aspects, en termes simples quand il s'agit de jeunes, cela rend ces derniers fiers d'être Canadiens et cela leur fait prendre conscience d'eux–mêmes.

Il y a quelques années, j'étais à Edimbourg en Écosse avec mon fils sur la petite parcelle de terre qu'on appelle la Nouvelle–Écosse. Une dame qui était là lui a dit: «Eh bien, jeune homme, où êtes–vous?» Il l'a regardée, perplexe, et il a

[*Text*]

"I'm right here". I felt that was a very logical answer, but she was referring to the idea that he was standing on a piece of Canada. I do feel that every effort should be made to encourage young people to be proud of Canada, what the symbols are and what Canada is.

Mr. Assad (Gatineau—La Lièvre): Mr. Bauld, good morning. Tell me, there's been discussion here in the last days about a preamble to the Canadian Citizenship Act to define as best we can in very general terms what we stand for as Canadians and the values we share. I would like your opinion on the role of bilingualism in this country, its importance in the history of this country and the future of this country.

Mr. Bauld: I think bilingualism had a difficult entrance into our society from coast to coast, where people study to be bilingual but they don't have an opportunity to use it all the time. However, this is becoming more and more acceptable, or I should say accepted, and I feel it will continue to be a very important part of being a Canadian.

I believe there should be a preamble. I'm involved in continuing education at the university and the department puts on roughly 200 seminars a year. We actually go to Vancouver, Edmonton, Toronto—we go all across Canada—with these seminars from a Nova Scotia university. The preamble and what this is all about is agonized over in each one of these courses and becomes a very important part of the brochure.

In connection with the previous discussion, it is an important part and should be in the act. It should be able to be taken out of the act in simplified form, again in this educational process where people come to know what it's all about and what being a Canadian citizen is, including bilingualism.

Mrs. Stewart: Mr. Bauld, thank you very much for being with us. I truly appreciate your comments.

As we talk about the preamble, I think about your previous words. You described Canada and its social support and justice system, community pride and the importance of community in Canada, the notions of education and health and our commitment to our very Canadian strategies in those areas. Are those the kinds of things we might include in the preamble, or are there other Canadian values that you would see housed in that phraseology?

Mr. Bauld: As you've summed up, you've listed a number of points. The danger we have found in writing these simple preambles for courses is that they can get too lengthy or too complicated.

It should be studied from a long list of things that should be included and then brought down to something that a person can comprehend with a fair degree of ease, taking into consideration that many people who are going to be reading that—and we hope are going to be reading it—will be learning the English language as well. That is an important thing, that we can't take for granted that everyone can read English or French as well as we might.

Mrs. Stewart: Thank you. You make a good point.

The Chairman: Having no more questions, Mr. Bauld, we thank you very much for your contribution to our discussions and deliberations here. It's much appreciated.

[*Translation*]

répondu «Je suis ici». C'était une réponse tout à fait logique mais cette dame faisait allusion au fait qu'il se trouvait sur une parcelle du Canada. Je pense qu'on devrait faire tous les efforts pour encourager les jeunes à être fiers du Canada, de ses symboles, de ce qu'est le Canada.

M. Assad (Gatineau—La Lièvre): Bonjour, monsieur Bauld. Depuis quelques jours nous parlons ici d'un préambule éventuel à la Loi sur la citoyenneté pour définir du mieux possible, en termes très généraux, les valeurs que les Canadiens défendent et partagent. Nous voudrions recueillir votre opinion sur le rôle du bilinguisme au Canada, son importance historique, et sa place dans l'avenir.

M. Bauld: À mon avis, le bilinguisme a eu une insertion difficile dans notre société d'un océan à l'autre, car les gens étudient pour devenir bilingues et n'ont pas l'occasion d'utiliser la deuxième langue tout le temps. Toutefois, le bilinguisme est de plus en plus acceptable, je devrais plutôt dire accepté, et je pense qu'il continuera d'être une caractéristique très importante du fait canadien.

Je pense qu'il faudrait songer à un préambule. Je m'occupe d'éducation permanente à l'université et mon département organise environ 200 séminaires par année. Nous allons à Vancouver, Edmonton, Toronto, aux quatre coins du Canada. Ces séminaires sont organisés par l'Université de la Nouvelle–Écosse. Le préambule qui explique les cours que nous offrons est ce sur quoi nous tenons le plus faire et constitue une partie très importante de nos brochures publicitaires.

Comme nous le disions tout à l'heure, c'est un élément important qui devrait annoncer la loi. On devrait pouvoir l'extraire sous forme simplifiée, pour servir dans ce processus éducatif au cours duquel les gens découvrent la réalité que recouvre leur citoyenneté, dont le bilinguisme fait partie.

Mme Stewart: Monsieur Bauld, merci beaucoup d'être venu. Je vous remercie de vos remarques.

Puisque nous parlons de préambule, cela me rappelle votre propos. Vous avez parlé du Canada, de ses services d'assistance sociale et de son système judiciaire, de la fierté communautaire et de l'importance de la collectivité au Canada, vous avez parlé d'éducation, de santé et de notre engagement à l'endroit des stratégies toutes canadiennes dans ces domaines–là. Sont–ce là des éléments que nous devrions inclure dans le préambule, ou il y a–t–il d'autres valeurs canadiennes que ce libellé devrait refléter?

M. Bauld: Votre résumé dresse une liste d'éléments. Quand nous préparons le préambule des cours que nous offrons, nous nous rendons compte qu'il nous faut être concis, ne pas compliquer les choses.

On devrait d'abord dresser une longue liste des éléments que l'on voudrait inclure et ensuite élaguer pour que ce soit assez facile à comprendre car bien des gens qui liront ce préambule—car il faut espérer qu'il sera lu—seront en même temps des apprentis de la langue anglaise. Voilà donc ce qui est important et on ne peut pas prendre pour acquis que tout le monde comprend l'anglais ou le français aussi bien que nous.

Mme Stewart: Merci. C'est un très bon argument.

La présidente: Monsieur Bauld, il n'y a pas d'autres questions. Nous vous remercions d'être venu participer à nos discussions et à nos délibérations. Nous vous en savons infiniment gré.

[*Texte*]

Mr. Bauld: Thank you.

[*Traduction*]

M. Bauld: Merci.

• 0900

The Chairman: Members of the committee, our next witness is the Reverend Ohanaka. He is from the Black United Front.

Members of the committee, the reverend was born in Nigeria. He came to Canada in 1977 and became a Canadian citizen in 1988. He's a graduate in mining engineering, has a Master's degree in theology, divinity and counselling. His doctoral work is in the area of leadership and counselling in the African–Canadian community.

He has been an executive director of the Black United Front since April 1990. Of course he has represented Nova Scotia's black community at several provincial and national meetings and conferences. He's made submissions to us before, to House of Commons committees, on issues related to racial and ethnic minorities and the Constitution. He has participated in several major legislative consultations on justice and human rights issues in the country.

Welcome, Reverend.

The Reverend Ogueri Ohanaka (Executive Director, Black United Front): Thank you for inviting me.

The Chairman: We'll look forward to your comments on our Citizenship Act. Please begin whenever you're ready.

Rev. Ohanaka: First of all, Madam Chair, ladies and gentlemen, my name again is Ogueri Ohanaka. As has already been stated, I am currently the executive director of the Black United Front.

I'm pleased to make this appearance before you to add our input to the current deliberations. However, it is my feeling that the manner in which these consultations have been held will not adequately give you a broadly based representative result, as you intended.

For me in particular, coming as an immigrant into this country, I think it's exciting to know changes are being proposed. The issue, in my judgment, is not whether or not we need to change the Citizenship Act, but will these changes actually have any impact on the lives of so many other people who, for whatever reason, continue to have difficulties. I think, as we look at the country and the failure of the Charlottetown agreement and all the attempts that have been made, we continue to search for a Canadian identity. It is my view that we cannot just have rights, or have an act, or have policies, if the people these policies are meant to protect continue to have difficulties.

As I stated earlier, I want to give you one example. I travelled to Nigeria a couple of years ago. On my return trip to Ottawa, suddenly I was singled out by a customs official for a search. I was subjected to a search. It was humiliating. Even though I was carrying a Canadian passport, I was searched for more than two hours. I felt as though the citizenship I was carrying was either fake or second class or third class. Even though I lodged a complaint about that, nothing came out of it.

La présidente: Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous accueillons maintenant le Révérend Ohanaka. Il représente le Black United Front.

Le révérend Ohanaka est né au Nigéria. Il est arrivé au Canada en 1977 est devenu citoyen canadien en 1988. Il a un diplôme de génie minier, une maîtrise en théologie et en counselling. Ses études au niveau du doctorat ont porté sur le leadership et le counselling dans la communauté africano–canadienne.

Il est directeur exécutif du Black United Front depuis avril 1990. Naturellement, il a représenté la communauté noire de la Nouvelle–Écosse à bien des réunions et conférences provinciales et nationales. Par le passé, il a présenté des mémoires à d'autres comités de la Chambre des communes sur des questions concernant les minorités raciales et ethniques et la constitution. Il a participé à nombre de consultations législatives importantes sur la justice et les droits de la personne au Canada.

Bienvenue Révérend Ohanaka.

Le révérend Ogueri Ohanaka (directeur exécutif, Black United Front): Merci de m'avoir invité.

La présidente: Nous sommes impatients d'entendre les remarques que vous avez à faire à propos de la Loi sur la citoyenneté. Vous pouvez commencer dès que vous serez prêt.

Le rév. Ohanaka: Tout d'abord, madame la présidente, mesdames et messieurs, je m'appelle Ogueri Ohanaka. Vous l'avez déjà dit, je suis l'actuel directeur exécutif du Black United Front.

Je suis très heureux de comparaître devant vous pour apporter notre contribution à vos délibérations. Toutefois, j'ai l'impression qu'à cause de la façon de procéder à ces consultations, vous n'obtiendrez pas l'amplitude de représentation que vous souhaitez.

De mon point de vue, comme je suis immigré au Canada, je trouve emballant d'apprendre qu'on propose des modifications. Selon moi, la question n'est pas l'opportunité de changer ou non la Loi sur la citoyenneté mais bien de veiller à ce que les modifications aient une incidence sur la vie des gens qui, pour une raison quelconque, continuent d'éprouver des difficultés. Il y a eu l'échec de l'Accord de Charlottetown et des autres tentatives mais cela ne nous empêche pas d'être sans cesse à la recherche d'une identité canadienne. À mon avis, rien ne sert d'établir des droits, d'avoir des dispositions législatives ou des politiques, si les gens que cette politique cherche à protéger continuent d'éprouver des difficultés.

Je vais vous donner un exemple. Il y a quelques années, je suis retourné au Nigeria. Au retour à Ottawa, j'ai été désigné par un douanier pour une fouille à laquelle j'ai été soumis. C'était humiliant. Malgré mon passeport canadien, on m'a fouillé pendant plus de deux heures. J'ai eu l'impression que la citoyenneté qui était la mienne était considérée comme étant soit fausse, soit de deuxième ou de troisième ordre. J'ai porté plainte à propos de cet incident mais en vain.

[*Text*]

I would support a change in the Citizenship Act. As the trend continues to change in this country, I think we must ensure that whatever we put in place must actually have an impact on the lives of many other Canadians who probably are not English, who probably are not French. Other Canadians from ethnic minorities and racial minorities who, even though they live in this country, still feel they are third–or fourth–class citizens.

I say that because, even in the Constitution now, we have rights. I don't think it's any use to have rights when you cannot be empowered to exercise those rights.

I would appreciate it if in your deliberations you would look at not only the spirit of your mandate but also ensuring that those who are attempting to become Canadian citizens, those who have seen this country and have chosen to belong to it, truly do have this sense of belonging. I think if we miss that and end up with another act, no matter how good that may be... It is on the application of the act and on those who do participate in it that I think we have to zero in our attention.

• 0905

As I look at the demographics of Canada today, if the trend does hold, we know Canada's face is changing and it is changing rapidly. There are some people who don't appreciate the way the face of Canada is changing. It will continue to change, and I hope and pray that somehow in these deliberations whatever is put in place will actually reflect that.

We do have a set of laws; we do have a set of provisions, even in the charter. Yet there are some Canadians, my group included, who are struggling to feel a sense of belonging in this country. Whether it's in the values we hold dear in this country or whether they are rights, we have to ensure these rights do really mean something to people.

I'm going to stop here because, as I said earlier, I only got called on Friday for this presentation. Even though I'm not completely satisfied with the way it's been handled, I would put on record that if time permits I will either make another appearance or send in a written submission. Once you start your questions, I have a couple of issues I want to deal with regarding some of the key aspects being contemplated in this new act.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Reverend Ohanaka. We do have probably about twenty minutes for questions, so I'm hoping you will have opportunities.

I should mention to you that this committee feels very strongly about consultations, and we have given our best efforts to reaching as many Canadians from as many regions and as many walks of life as we have been able to. This is the third week of our hearings, and we certainly look forward to what advice you have to offer on perhaps some of the more technical aspects as well as the oath and the preamble.

We'll start our questions with Mr. Knutson.

[*Translation*]

J'appuie une modification éventuelle de la Loi sur la citoyenneté. Étant donné l'évolution permanente que connaît notre pays, nous devons veiller à ce que toute mesure prise ait une incidence favorable sur la vie des Canadiens qui ne sont peut–être pas d'origine anglaise ou française. En effet, les Canadiens qui appartiennent à des minorités raciales ou ethniques, même s'ils vivent au Canada, se sentent comme des citoyens de deuxième ou troisième ordre.

Si je dis cela, c'est parce que la Constitution nous confère des droits. Rien ne sert d'avoir des droits si l'on n'a pas le pouvoir de les exercer.

Je vous serais fort reconnaissant si dans vos délibérations vous alliez au–delà de l'esprit de votre mandat pour garantir que ceux qui tentent d'accéder à la citoyenneté canadienne, ceux qui après avoir connu notre pays, le choisissent, cela est un véritable sentiment d'appartenance. Si nous ratons cette occasion et nous adoptons une nouvelle loi, si bonne soit–elle... Nous devons concentrer nos efforts sur l'application des dispositions de la loi et sur ce qu'elle signifie pour ceux qui sont concernés.

Les tendances démographiques canadiennes d'aujourd'hui, si elles continuent, aboutiront à un Canada dont la configuration sera tout autre et cela très rapidement. Il y a des gens qui sont mécontents du changement dans la configuration du Canada. Elle n'en évoluera pas moins pour autant et j'espère et souhaite que vos délibérations aboutiront à un résultat quelconque qui reflétera cela.

Il nous faut établir des lois et il faut des dispositions, même dans la Charte. Pourtant, il y a des Canadiens, et ceux que je représente en sont, qui n'arrivent pas encore à éprouver un sentiment d'appartenance au Canada. Que ce soit sur le plan des valeurs qui sont chères aux citoyens de ce pays ou que ce soit sur le plan des droits, nous devons veiller à ce que ces derniers aient une signification.

Je vais m'arrêter ici parce que comme je le disais, ce n'est que vendredi dernier qu'on m'a demandé de venir. Même si je ne suis pas tout à fait satisfait du processus suivi, je tiens à dire que si le temps me le permet, je reviendrai vous adresser la parole de nouveau ou bien je vous enverrai un mémoire écrit. Au cours de la période des questions, je soulèverai quelques questions qui portent sur des aspects–clés de ce que l'on envisage d'inclure dans la nouvelle loi.

Merci.

La présidente: Merci, révérend Ohanaka. Nous disposons de quelques 20 minutes pour les questions, et j'espère que vous pourrez nous communiquer ce que vous avez à nous dire.

Je tiens à vous faire remarquer que les membres du Comité estiment que les consultations sont capitales, et nous avons fait de notre mieux pour rejoindre le plus grand nombre de Canadiens du plus grand nombre de régions possibles, représentant toutes les couches de la société. Nous en sommes à notre troisième semaine d'audiences et nous sommes impatients de recueillir votre opinion sur ce qui peut être considéré comme l'aspect technique des dispositions législatives de même que sur le serment d'allégeance et le préambule.

M. Knutson va commencer.

[*Texte*]

Mr. Knutson: The oath you took—and it currently is the same oath—was a pledge of allegiance to the Queen. A number of people have suggested it needs to be changed and perhaps we should make it an oath to the Constitution of Canada, which would by inference be also an oath to the Queen since we have a constitutional monarchy. I'm just wondering if you have any feelings on the oath as it now sits and on whether we should remove the reference to the Queen.

Rev. Ohanaka: I think probably the present oath could be amended to reflect Canada's current realities. It has diverse cultures and peoples but it's also one nation. Since the Queen is still the head of state of this nation, I think we have to bear that in mind.

I don't have a suggestion as to how that would change, but there should probably be just a simple affirmation of the role of the Queen as far as Canada is concerned. The reason is that there are people from other countries, especially the Commonwealth countries, who have now immigrated to Canada. Even though they are here in Canada, we have to bear in mind that for some of them each time you mention the monarchy or Britain it brings back the bitter memories of colonization. Even though they're coming into Canada and swearing allegiance, I think we should do something so people will not go through the motions. They should really feel they are affirming their citizenship in Canada, and it should be something they feel good doing, not restrained.

Maybe we'll have to come up with a better alternative, but we cannot run away from the fact that the Queen is still the head of state of this country. Unless Canada becomes a republic, I don't think that's going to change. But maybe a better way of looking at the wording would be just to affirm the majesty of the Queen of Canada, then go on to affirm that we will be true to Canada and its laws and defend its rights, and then affirm finally that we will faithfully conduct ourselves as true Canadian citizens.

It's a little change of words without tampering with the role of the Queen as far as this country is concerned.

• 0910

Mr. Nunez (Bourassa): I will speak in French,

si vous me permettez. Madame la présidente, je suis un peu en retard, parce que je viens de Montréal.

Hier, et c'est dans les journaux d'aujourd'hui, je remettais un chèque de 30 000$ à la communauté noire de Montréal-Nord, d'origine haïtienne. Donc, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt la présentation de notre ami Ohanaka. Son curriculum est impressionnant, le travail qu'il fait est formidable et il a une grande sympathie pour la communauté noire. J'aimerais que vous présentiez un mémoire écrit, si vous pouvez le faire.

J'aimerais savoir si les membres de la communauté noire ont plus de difficulté à obtenir le certificat de citoyenneté au Canada et s'ils sont parfois victimes d'enquêtes plus longues de la part de la police. J'aimerais que vous fassiez quelques commentaires là-dessus.

[*Traduction*]

M. Knutson: Le serment que vous avez prêté—qui est toujours le même—comporte un serment d'allégeance à la Reine. D'aucuns ont proposé que l'on change cela pour que l'on prête allégeance à la Constitution du Canada et indirectement, on prêterait un serment d'allégeance à la Reine puisque nous sommes une mornarchie constitutionnelle. Pouvez-vous nous donner votre opinion sur le serment tel qu'il existe actuellement et nous dire s'il serait opportun de supprimer la référence à la Reine.

Le rév. Ohanaka: Le serment actuel pourrait sans doute être modifié pour bien rendre les réalités actuelles du Canada. Le Canada est formé de diverses cultures, de représentants de peuples divers mais c'est aussi une nation. La Reine est toujours le chef de la nation, et il ne faut pas l'oublier.

Je n'ai rien à proposer pour modifier la référence à la Reine, mais on pourrait peut-être inclure une simple affirmation du rôle que la Reine joue en ce qui concerne le Canada, et ce, parce qu'il y a des gens d'autres pays, notamment les pays du Commonwealth, qui sont venus s'établir au Canada. Ils sont installés ici, c'est vrai, mais il faut se rappeler que chaque fois que l'on parle de la monarchie ou de la Grande-Bretagne, cela suscite chez certains le souvenir amer de la colonisation; même s'ils viennent au Canada et prêtent allégeance, il faudrait veiller à ce qu'ils le fassent sincèrement, et ne pas faire semblant. Il faudrait qu'ils aient vraiment l'impression d'affirmer leur citoyenneté et il faudrait qu'ils se sentent à l'aise et non pas contraints en le faisant.

Il faudra peut-être trouver une meilleure solution mais on ne pourra jamais empêcher que la Reine est toujours le chef d'État, et à moins que le Canada se transforme en république, cela ne changera pas. Il vaudrait peut-être mieux affirmer la Majesté de la Reine du Canada mais ajouter que les citoyens seront loyaux envers le Canada et ses lois, qu'ils défendront ses droits et en terminant affirmer que nous nous conduirons fidèlement en véritables citoyens canadiens.

C'est un libellé un peu différent qui ne touche pas au rôle que la Reine joue ici.

M. Nunez (Bourassa): Je vais parler en français.

with your permission. Madam Chairman, I am a little bit late because I just came back from Montreal.

You will able to read in the newspapers today that yesterday, I was handing a cheque for $30,000 to the black community of Montreal-North, the Haitian community. I was very interested in the presentation given by our witness reverend Ohanaka. He has an impressive experience and the work he is doing is commendable. He has great sympathy for the black community. I wish you would send us a written brief if possible.

I would like you to tell us if the members of the black community face more problems when they try to obtain their canadian citizenship and if the police investigations that are conducted are longer in their case. Do you have comments on that?

[*Text*]

Rev. Ohanaka: I appreciate that question. Yes, you're right. I think members of the black community continue to have great difficulty in obtaining citizenship. Again, I think we have to go back and look at our immigration trends.

There is maybe an unwritten perception or some kind of practice in this country where people who come from either African or Caribbean countries, simply because of their colour, are subjected to an unnecessary assessment. I just related my experience that even though I have lived in Canada and was travelling on a Canadian passport, I arrived and was made to feel as though I was a third–class citizen in this country.

If you look at the immigration trends, it's very obvious, even though nobody has done an extensive assessment of what the plight of blacks in general has been as they attempt to come into this country. It is a known fact. In Halifax here there's something. Those of us who work closely with black clients have had to pick up people from the border coming from the United States. It is always very difficult as you look at that aspect of it.

My feeling simply is this. Whatever we do in this new act, even though we are enunciating rights, the question is whether all Canadians really have these rights, not just on paper. Minority rights and justice issues of ethnocultural minorities in Canada continue to be very trendy issues. Even with so much talk, we've not really moved very far ahead.

Whatever rights we have to talk about, the question is what rights will be inherent in this concept and how can we make sure these rights work and are applicable to all Canadians, in particular those who are non–white in this country. There's quite a lot of it. That's why I made reference to the changing trends in demographics.

If you look at our immigration trend, you see that apparently, even though it's not on paper, people who administer all these acts continue to practise what I call their own selective way of weeding out, for one reason or the other, people from non–white countries.

Look at those who are here. If we look at the Nova Scotia experience, we have Canadians who are here indigenous for more than 350 years. They don't feel that they are. They are made to feel as though they are third–or fourth–class citizens. We've got to address that first before we start welcoming all the people.

If we don't have a very good record on how to deal with our black community in this country, then obviously those who are asked to administer an act like this are going to end up in trouble dealing with blacks who are coming from other nations to be citizens here.

[*Translation*]

Le rév. Ohanaka: Je vous remercie de votre question. Vous avez raison et il est bien vrai que les membres de la communauté noire continue d'éprouver de grandes difficultés quand il s'agit d'obtenir la citoyenneté. Je pense qu'il faudrait remonter en arrière et examiner les vagues d'immigration.

Il existe peut–être une perception générale implicite. En effet, les gens viennent au Canada de pays africains ou des Caraïbes, et du fait de leur couleur font l'objet d'une évaluation à outrance. Je vous ai parlé de mon expérience. Je vis au Canada et je suis détenteur d'un passeport canadien; or, quand je suis rentré au pays, on m'a donné l'impression que j'étais un citoyen de troisième ordre.

Tout cela devient évident quand on regarde les vagues d'immigration. Même si on n'a pas fait d'évaluation poussée du sort que l'on réserve aux Noirs qui demandent d'immigrer au Canada. C'est un fait bien connu. On n'a qu'à prendre le cas de Halifax. Nous qui travaillons de près avec les Noirs avons eu à aller accueillir des gens à la frontière, de retour des États–Unis. Cet aspect–là est toujours pénible.

Voici ce que j'en pense tout simplement. Quoique nous fassions dans une nouvelle loi éventuelle, même si nous choisissons d'énoncer des droits, la question demeurera de veiller à ce que tous les Canadiens jouissent de ces droits, qu'il ne s'agit pas de droits simplement couchés sur le papier. Les droits des minorités et les questions de justice concernant les minorités ethno–culturelles au Canada sont toujours d'actualité. On a beau en parler, nous ne sommes pas plus avancés.

Quels que soient les droits dont il s'agit, il faudra déterminer quels sont les droits qui sont afférents à la citoyenneté et comment nous pouvons garantir qu'ils sont protégés, qu'ils s'appliquent à tous les Canadiens, en particulier ceux qui ne sont pas Blancs. Et ils sont nombreux ceux–là. Voilà pourquoi j'ai fait allusion aux nouvelles tendances démographiques.

Il semble, même si une telle politique n'est pas écrite, que les gens qui sont chargés d'appliquer les dispositions législatives continuent de laisser intervenir leurs propres attitudes sélectives de sorte que pour une raison quelconque, les gens qui ne sont pas blancs sont écartés.

Regardez autour de vous. En Nouvelle–Écosse, il y a des Canadiens qui y sont installés depuis 350 ans et pourtant, ils n'ont pas le sentiment qu'il en est ainsi. On veut leur faire sentir qu'ils sont citoyens de troisième ou quatrième ordre. Commençons par là, avant de penser aux nouveaux arrivants.

S'il n'y a pas de quoi de vanter quand il s'agit de notre façon de traiter la communauté noire au Canada, manifestement, ceux qui doivent appliquer les dispositions d'une loi comme celle–ci ne sauront pas mieux s'y prendre dans le cas des Noirs qui viennent d'ailleurs.

• 0915

M. Nunez: J'aurais une deuxième question, si vous me le permettez.

The Chairman: We'll see Mr. Assadourian first and then Mr. Nunez.

Mr. Nunez: I would like to ask a second question, if I may.

La présidente: J'accorde d'abord la parole à M. Assadourian, puis à M. Nunez.

[*Texte*]

Mr. Assadourian: Thank you very much, Madam Chair.

I was thinking about your comments that not enough is being done to promote multicultural groups to be involved in society. I would like to point out to you that Mr. Nunez, who asked the question, is from Chile, a refugee, and he is a member of Parliament. Of course, that is an achievement not only for him, it's achievement for our country as a whole and for the Citizenship Act.

I am of Iranian descent. I am the first Iranian member of Parliament. When you see 295 of us in the House of Commons, you see many new faces. In itself, that is evidence of the success of our policies and tolerance.

I am not saying we are perfect. There is lots of room for improvement. But I think the point should be made that we are a much more generous country than we were in the past and much more generous than many, many countries in the world that I have visited. So I want to make sure you go with this thought, or have in your mind that we are much more generous than we were five years ago and much more generous than many, many countries in this world. Thank you.

The Chairman: Comments, Reverend.

Rev. Ohanaka: I appreciate what he said. Indeed, we have made a lot of progress and we are generous. What you see is not what I see, anyway. I don't need, as a Canadian citizen, to be tolerated because of my colour. I need to be made to feel I am part of this. Even though we've made all this progress—and you've already enumerated some of them—the question still remains. The people I see, the faces I see, the people who are having difficulty who I see, even as I go around this country, probably you don't see.

What I am saying to you simply is this: yes, we are good on paper, we are generous on paper, but we need to really take a look at ourselves. What I'm saying is the practice, what is happening on a daily basis, is totally different and I beg to disagree with what you're seeing.

I think Canada looks at that aspect of discrimination that is in this country, not written obviously, but it's a reality for most non–white Canadians. I must say that. That is why we continue to have problems before the Human Rights Commission. We have set up this agency and that agency. If all was well, we probably would not have them. I hope for the day when we have no need for some of these remedial measures, which are good on paper as an infrastructure but really do not touch people's very basic daily experience.

Mr. Assadourian: Would you be able to list a few points you think we should consider to enhance further equality or eliminate discrimination that exists in society? How do you think we can overcome that discrimination? You can do it now, or you can fax it in the next two or three days, so we can incorporate those in our presentation to the minister.

[*Traduction*]

M. Assadourian: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je réfléchissais à ce que vous avez dit au sujet du fait qu'on ne fait pas assez pour inciter les groupes multiculturels à participer activement à la société. Je tiens à vous rappeler que M. Nunez, qui a posé la question, est originaire du Chili, qu'il est réfugié et qu'il est député. Bien sûr, c'est une réussite non seulement pour lui, mais aussi pour notre pays tout entier et pour la Loi sur la citoyenneté.

Je suis d'origine iranienne. Je suis le premier député d'origine iranienne. Quand vous regardez les 295 députés de la Chambre des communes, vous pouvez y voir un grand nombre de nouveaux visages. C'est là la preuve de la réussite de nos politiques et un signe de tolérance.

Je ne prétends pas pour autant que nous soyons parfaits. Il y a encore beaucoup à faire. Néanmoins, je pense qu'il y a lieu de dire que nous sommes un pays beaucoup plus accueillant que nous ne l'étions autrefois et beaucoup plus accueillant que ne le sont de très nombreux pays que j'ai visités. Je tenais à vous faire part de cette observation, à vous amener à réfléchir au fait que nous sommes beaucoup plus généreux que nous ne l'étions il y a cinq ans et beaucoup plus généreux que de très nombreux autres pays. Merci.

La présidente: Vous voulez ajouter quelque chose, Révérend père?

Le rév. Ohanaka: Je comprends bien ce qu'il dit. Il est certain que nous avons fait beaucoup de progrès et que nous sommes généreux. Ce que vous voyez ne correspond pas à ce que, moi, je vois, de toute façon. Je n'ai pas besoin, en tant que citoyen canadien, d'être toléré en raison de ma couleur. J'ai besoin de sentir que je participe. Bien que nous ayons réalisé tous ces progrès—et vous en avez énuméré quelques–uns—la question demeure. Les gens que je vois, les visages que je vois, les gens qui ont des difficultés et que je rencontre, même quand je voyage ici au Canada, vous, probablement ne les voyez pas.

Ce que je vous dis c'est simplement ceci: oui, nous sommes bons en théorie, nous sommes généreux en théorie, mais nous devons vraiment faire notre examen de conscience. Ce que je dis c'est que dans la pratique, d'après ce qui se passe au jour le jour, les choses sont entièrement différentes et je me permets de ne pas être d'accord avec vous sur ce que vous constatez.

Je pense que le Canada examine cet aspect de la discrimination qui existe au pays, qu'on ne retrouve bien sûr pas sur papier, mais c'est une réalité pour la plupart des Canadiens qui ne sont pas blancs. Je dois bien le dire. C'est pourquoi nous continuons d'avoir des problèmes face à la Commission des droits de la personne. Nous avons créé une organisation puis une autre. Si tout allait pour le mieux, nous n'en aurions sans doute pas besoin. J'attends le jour où nous n'aurons plus besoin de ces mesures correctrices, qui font bonne figure sur papier en tant qu'infrastructure mais qui est détaché de ce que les gens vivent vraiment jour après jour.

M. Assadourian: Pourriez–vous énumérer quelques aspects que nous devrions examiner pour accroître l'égalité ou supprimer la discrimination qui subsiste dans la société? Comment, à votre avis, pouvons–nous contrer la discrimination? Vous pouvez le faire maintenant, ou vous pouvez nous envoyer votre avis par télécopieur dans les prochains jours, afin que nous puissions l'intégrer à notre exposé au ministre.

[*Text*]

Rev. Ohanaka: Yes, I think I could probably put all those together. I have a couple of points, and maybe I can pass it on to you for your own use.

Basically what I am saying is that when you look at the way we are thinking in terms of the citizenship knowledge criteria, we might have to do some work there. I also have some points in terms of the appeal process. I think we have to find better ways to utilize our multicultural, ethnocultural minority in preliminary evaluation, or even preparing some of these people who are coming from other parts of the world.

Here we have a multiculturalism act and we have quite a large population of ethnocultural minorities in this country. Yet we have invested a lot of money going through the same administrative process when we should have been utilizing those agencies. It would cost us less if we would utilize them and allow them to be involved in the processing of people from those parts of the world where they have come from. Hopefully we could do that, looking at the number of people who sit on some of these national boards, making them representative, but also people who are involved in the appeal process, making it truly representative.

[*Translation*]

Le rév. Ohanaka: Oui, je pense que je pourrais rassembler mes propositions. Je me propose d'aborder deux ou trois points, et peut–être que je pourrai vous les transmettre pour votre gouverne.

Ce que je dis, au fond, c'est que quand on examine la façon dont on envisage le critère de la connaissance en matière de citoyenneté, nous avons peut–être un peu de travail à faire de ce côté–là. J'ai aussi quelques observations à faire au sujet du processus d'appel. Je pense que nous devons trouver de meilleurs moyens de faire appel aux membres de nos minorités multiculturelles ou ethnoculturelles à l'étape de l'évaluation préliminaire, ou même pour préparer certaines personnes qui arrivent d'autres régions du monde.

Nous avons une Loi sur le multiculturalisme et le pays compte une importante population de minorités ethnoculturelles. Nous avons pourtant investi beaucoup d'argent pour suivre le même processus administratif alors que nous aurions dû utiliser ces organisations. Cela nous coûterait moins cher si nous y fassions appel et leur permettions de participer au traitement des gens qui viennent de ces régions du monde. Nous espérons pouvoir le faire, réfléchir au nombre de personnes qui siègent à certains de ces conseils nationaux, rendre ceux–ci représentatifs, et il faut aussi songer à ceux qui participent au processus d'appel, faire en sorte qu'ils soient vraiment représentatifs.

• 0920

I don't want to be put on a board as a token member, but there are categories of relationships. If I could be on a board. . .but it's probably a master–sovereign relationship. That's how most minorities fail, especially on national boards.

But what I'm saying is that I would probably put all this in writing and send it on to you in the next couple of days. Then you'll have a better picture of the issues I would like to raise.

But I would say that the process that has been begun is a good one. I just hope and pray that the consultations will have been able to get to the very core of some of these groups that are either advocating on behalf of some of these ethnocultural or racial minorities that are coming into this country, and that you will really get to talk to them on the ground as to what it is they're doing, and to experience it. Once you put that up against what is supposedly on paper, I think we'll have a better idea and better input as to how we revise the current act.

M. Nunez: Je ne suis pas non plus tout à fait d'accord avec mon ami Assadourian. Je suis député et je suis un réfugié chilien. Je suis très fier de la population de ma circonscription de Montréal–Nord, des francophones qui ont voté pour moi, du Bloc québécois qui m'a fait une place au sein du parti. Cependant, cela ne m'empêche pas de dire qu'il y a encore du racisme au Canada, qu'il y a encore de la discrimination à l'égard des minorités, surtout à l'égard des minorités visibles. Je pense qu'il y a moins de tolérance aujourd'hui que lorsque je suis venu au Canada en 1974 à l'égard des immigrants et des réfugiés. Il y a de bonnes normes légales et moi je cite toujours le Canada comme exemple à l'extérieur.

Je ne veux pas siéger à un conseil à titre symbolique, mais on peut catégoriser les types de rapports. Si je pouvais siéger à un conseil. . . mais c'est probablement là un rapport du genre maître souverain. C'est pour cette raison que la plupart des minorités échouent, surtout dans les conseils nationaux.

Mais ce que je dis, c'est que je mettrai sans doute tout cela par écrit et vous l'enverrez d'ici quelques jours. Vous aurez ainsi une meilleure idée du point que je voudrais présenter.

Je tiens toutefois à dire que le processus qui vient de commencer est bon. J'ai bon espoir et je prie pour que les consultations permettent vraiment de consulter certains de ces groupes qui prennent la défense de minorités raciales ou ethnoculturelles ayant émigré au Canada, et que vous pourrez vraiment vous entretenir avec eux sur place afin de comprendre ce qu'ils font, d'en avoir une expérience de première main. Quand on comparera cela à ce qui, sur papier, est censé exister, je pense qu'on aura alors une meilleure idée de la façon dont il faut revoir la loi et qu'on obtiendra ainsi une meilleure participation.

Mr. Nunez: I'm not either in total agreement with my friend Assadourian. I am a member of Parliament and a refugee from Chile. I am very proud of the people of my riding of Montreal North, of the French–speaking people who voted for me, of the Bloc Quebecois who welcomed me in the party. However, it does not refrain me from saying that there is still racism in Canada, that there still is discrimination against minorities, especially towards visible minorities. I think that today there is less tolerance towards immigrants and refugees than it was the case when I came to Canada in 1974. We have good legal standards and I for one always give Canada as an example when I travel abroad.

[*Texte*]

Le ministre nous a assuré que nous examinerions un préambule à la Loi sur la citoyenneté. Êtes–vous d'accord avec un préambule et que devrait–il contenir, surtout pour assurer les droits des minorités, l'égalité pour tous les gens de ce pays?

Rev. Ohanaka: Well, thank you. Yes, I feel there should be a preamble to a new Citizenship Act. But the question will be one of what values. Are we going to talk about values that will be reflective of our diversity as a multicultural nation, or are we going to entrench values in which I probably could not find myself when I look at that act?

You just made reference to coming from Chile. There's nothing wrong with coming from Chile. The issue, though, is that you will not face the same type of discrimination I will face as a black person in this country, so there is still a difference. But it's not only values; the other question will be what rights do—or would—all Canadians really have in this act? There should be a provision for making sure those rights can be applied.

I might have a right given to me on paper, but if I'm not empowered to use that right, then in my judgment it is useless for me. It could be useful for everyone else. I think the preamble must deal with the multicultural aspect of the country, but it must also deal with minority rights.

In Nova Scotia again, even though that has been an indigenous population for more than 350 years, we are still struggling to feel a sense of belonging. I might invite you, when you're in Halifax, to come. So I'll take you around the community and you'll see for yourself what this country means from our perspective and what this province means to us from our perspective.

So we have those rights, but we are not in a position to sue this provincial government for defining our citizenship. The federal government has not stepped in to resolve the problem we have had as Canadian citizens for more than 350 years. I want you to just file that somewhere for future reference.

How can we then make these rights work for all Canadian citizens? That preamble must cover it so anyone who is a Canadian citizen should not be made by any official of the government to feel as though they are less Canadian, either because of their language or because of their colour.

[*Traduction*]

The minister gave us the assurance that we will examine a preamble to the Citizenship Act. Do you agree with a preamble and what should it contain, especially to protect minority rights, equality for all the people in this country?

Le rév. Ohanaka: Merci. Je pense que la Loi sur la citoyenneté devrait contenir un préambule. Mais il faudra voir quelles valeurs il préconisera. Allons–nous y parler de valeurs qui refléteront notre diversité en tant que nation multiculturelle ou allons–nous y consacrer des valeurs auxquelles je ne pourrais pas m'identifier quand je consulterai cette loi?

Vous venez tout juste de dire que vous êtes originaire du Chili. Je ne trouve rien à y redire. La question, cependant, c'est que vous ne faites pas face au même genre de discrimination que je connais moi en tant que noir vivant dans ce pays, si bien que nos différences subsistent. Mais ce n'est pas qu'une question de valeurs; il faudra aussi voir que les droits que tous les Canadiens veulent—ou voudraient—voir protéger par cette loi? Elle devrait contenir une disposition garantissant le respect de ces droits.

On peut bien me reconnaître un droit sur papier, mais si je ne suis pas en mesure d'exercer ce droit, il ne me sert à rien. Il pourrait être utile à tous les autres. Je pense que le préambule doit tenir compte de la dimension multiculturelle du pays, et qu'il doit aussi traiter des droits des minorités.

Bien que nous soyons bien établis en Nouvelle–Écosse depuis plus de 350 ans, nous avons encore grand peine à nous y sentir chez nous. Je pourrais vous inviter, quand vous passerez à Halifax, à venir me voir. Nous ferons le tour de la collectivité et vous pourrez constater ce que ce pays représente pour nous, ce que cette province représente pour nous.

On nous reconnaît donc ces droits, mais nous ne sommes pas en mesure d'intenter des poursuites contre la province pour qu'elle définisse notre statut de citoyens. Le gouvernement fédéral n'est pas intervenu pour résoudre le problème que nous avons en tant que citoyens canadiens depuis plus de 350 ans. Je voudrais bien que vous classiez cela quelque part pour référence ultérieure.

Comment pouvons–nous faire pour que ces droits puissent être exercés par tous les citoyens canadiens? Le préambule doit en traiter afin qu'aucun citoyen canadien ne soit considéré par un fonctionnaire comme s'il n'était pas un Canadien de plein droit, soit en raison de sa langue ou de sa couleur.

• 0925

The Chairman: Reverend, I have a couple of questions for you. You mentioned appeals. Under the current act the citizenship judge makes a decision on whether the applicant meets the requirements and regulations of the act and then notifies the minister of the decision. The minister or the applicant can appeal this decision to the Federal Court Trial Division, and of course that results in a trial. Is that the way it should be, in your view? If not, what kind of appeal should be considered?

La présidente: Révérend père, j'ai quelques questions à vous poser. Vous avez parlé de la procédure d'appel. Aux termes de la loi, le juge de la citoyenneté décide si le requérant répond aux exigences et s'il respecte les dispositions de la réglementation afférente puis informe le ministre de sa décision. Le ministre requérant peut en appeler de sa décision en s'adressant à la section de première instance de la Cour fédérale du Canada, ce qui bien sûr donne lieu à un procès. Est–ce ainsi qu'il faudrait faire, à votre avis? Sinon, quelle procédure d'appel faudrait–il envisager?

[*Text*]

Rev. Ohanaka: The minister obviously must retain those rights along with the individual, but again I think steps should be taken to revise the entire process. The mechanism we put in place must ensure fairness and equity, and the person's right to appeal must also be respected. I think we have to do more work through the minister's office to ensure the officials do not treat applicants with suspicion until a final hearing is conducted.

The process of going through an appeals court is really intimidating for a lot of people. If you can't afford a lawyer or you get a lawyer who doesn't speak your language and is not attuned to your own culture or whatever, it makes it an intimidating process for someone who's been here in this country as a landed immigrant and now is asking for Canadian citizenship. After two or three years you're still made to feel as though you're a stranger. So the appeal must be filed within a specified timeframe, and I think we have to make sure it does not have any discriminatory overtones. It has to be fair and it must not be allowed to drag on for a long time.

We'll probably have to look at stages of appeal, where rather than going to the court you might have an ombudsman and have a review done. Also, there should be provisions made for cultural and language barriers. We have to do something more in training and preparing people, and those training sessions must include some cultural sensitivity courses for all staff persons, including the judges who handle these immigration and citizenship cases. There has to be a recognition, as I said earlier, of ethnocultural minority groups to bridge those language and cultural barriers—

The Chairman: It looks as if you've put a lot of thought into this.

Rev. Ohanaka: —to enable them to even issue an assessment report if they have worked with this person within their community. What they have to say about how that individual has adapted within the two or three years they've been here before asking for Canadian citizenship must be sought. But right now, as I said, we are not using that and we're wasting a lot of money with the way we are administering it.

The Chairman: Thank you. I appreciate that. It looks as if you've put a lot of work into some of your answers. Is that a brief you have there, Reverend? Perhaps you could provide it to us.

Rev. Ohanaka: It's a minor brief. That's why I said probably I'll have to send this on to you, because Friday is when I got called. I tried to do some quick work, but if I had more time I'd have quite a lot—

The Chairman: Yes, we would appreciate your sending it to us.

Rev. Ohanaka: —because of my involvement in Nova Scotia and at the national level. I have a basic brief here, and I will revise it and send it on to you.

The Chairman: I appreciate that.

[*Translation*]

Le rév. Ohanaka: Le ministre doit bien sûr conserver ce droit tout comme le particulier, mais je pense encore là qu'il faudrait prendre des mesures pour voir tout le processus. Le mécanisme que nous mettrons en place doit garantir la justice et l'équité, et le droit du particulier d'en appeler d'une décision doit aussi être respecté. Je pense que nous devons faire davantage appel au cabinet du ministre pour nous assurer que les fonctionnaires n'aient pas de la suspicion contre les requérants tant qu'un jugement sans appel n'a pas été rendu.

Pour bien des gens, il est très intimidant de se présenter devant un tribunal d'appel. Quelqu'un qui se trouve ici à titre d'immigrant reçu et qui demande la citoyenneté canadienne est intimidé par le processus s'il ne peut pas s'offrir les services d'un avocat ou que son avocat ne parle pas sa langue et ne connaît pas sa culture. Après deux ou trois ans, on vous fait toujours sentir que vous êtes un étranger. L'appel doit donc être interjeté dans un délais bien défini, et je pense que nous devons nous assurer que le processus n'ait aucune connotation discriminatoire. Il doit être juste et on ne doit pas permettre qu'il traîne en longueur.

Nous devrons probablement examiner les étapes de la procédure d'appel, et peut–être qu'au lieu de se présenter devant le tribunal on pourrait consulter un ombudsman et procéder à un examen. Il faudrait aussi prévoir des dispositions concernant les barrières culturelles et linguistiques. Il faut faire plus pour former et préparer les gens, et les séances de formation doivent comporter des cours de sensibilisation à la diversité culturelle destinés à tout le personnel, y compris les juges qui s'occupent de ces cas d'immigration et de citoyenneté. Comme je le disais, il faut reconnaître la nécessité pour ces groupes minoritaires ethno–culturels de franchir ces barrières culturelles et linguistiques. . .

La présidente: Il semble que vous ayez beaucoup réfléchi à la question.

Le rév. Ohanaka: . . .Ne serait–ce que pour leur permettre de rédiger un rapport d'évaluation dans les cas où ils ont travaillé avec l'intéressé au sein de la collectivité. Il faut voir ce qu'ils ont à dire au sujet de la façon dont l'intéressé s'est adapté au cours des deux ou trois années qu'il a passées au Canada avant de demander la citoyenneté canadienne. Mais, actuellement, comme je le disais, nous ne consultons pas ces groupes et la façon nous nous y prenons maintenant nous fait gaspiller beaucoup d'argent.

La présidente: Merci. J'en prend bonne note. Vous semblez vous être bien préparé à répondre. Est–ce un mémoire que vous avez–là, Révérend père? Peut–être pourriez–vous nous le remettre.

Le rév. Ohanaka: C'est un petit mémoire. C'est pourquoi j'ai dit que j'allais sans doute devoir vous envoyer ceci, parce qu'on ne m'a appelé que vendredi. J'ai bien essayé de me préparer rapidement, mais si j'avais plus de temps j'aurais bien des. . .

La présidente: Oui, nous aimerions bien que vous nous envoyiez un document.

Le rév. Ohanaka: . . .compte tenu de ce que j'ai fait en Nouvelle–Écosse et à l'échelle nationale, j'ai ici un mémoire sommaire, je vais le revoir et vous le faire parvenir.

La présidente: Nous vous en saurions gré.

[*Texte*]

I have one other question. You've talked a lot about rights and how important it is to put it in a preamble. Have you given much consideration to social, political and economic responsibilities? We have a report that was done by social affairs, science and technology a few years ago, and what they have said is that citizenship rights need to be balanced by the active exercise of citizenship responsibilities. Do you have any comments for us on the responsibilities?

Rev. Ohanaka: Yes. You can't be a citizen if you cannot exercise some responsibilities. The other side of the right you have is that you have to be responsible in how you conduct yourself. I think most people from ethno–minority groups who are coming to this country are coming here with high hopes.

• 0930

Just to give you an example, we had a lot of trouble trying to get section 33, the notwithstanding clause, removed, changed, or amended in one form or the other. The issue there is not to have rights, but the question is whether I am made to feel as though I have rights. Even though I carry a Canadian passport, somehow the way I operate is almost as though I am a third–or fourth–class citizen. Maybe you wonder how I got to that, but this is a reality for a lot of ethno–minority groups.

At this moment, the way it stands, we were able to exclude section 28 from the notwithstanding clause. We were advocating that minority rights also be excluded or amended in the same way as we did section 28 for women in this country, but we never got that.

What I'm saying is this. What use is it for me if I have rights and I am expected to be responsible to do certain things as a Canadian citizen but I don't feel empowered to exercise my rights? The moment I am not able to exercise those rights, obviously and definitely what is going to happen is that I will not feel I am really part of this society. So I will go in my own quiet way and maybe you might never get the full use of me as a citizen. Again, you talk about those responsibilities. We have to change that.

I hope that answers your question in a roundabout way.

The Chairman: The other question is about residency. I guess we'll need a relatively quick answer here.

Current law provides that the minister may grant citizenship to a permanent resident who has accumulated at least three years of residency within four years prior to the application. I am wondering if the law maybe should be more precise. In your view, does residency mean personal presence or is it more the ordinarily resident?

Rev. Ohanaka: First of all, I think it has to mean you are actually living here. I think that must be established; otherwise you are only going to encourage some of the fraud that is already taking place as far as the immigration or citizenship thing goes.

[*Traduction*]

J'ai une autre question. Vous avez beaucoup parlé de droits et de l'importance qu'il y a à les inscrire dans un préambule. Avez–vous beaucoup réfléchi aux obligations sociales, politiques et économiques? Nous avons un rapport qu'a rédigé il y a quelques années le Comité des affaires sociales, des sciences, et de la technologie. On y disait que les droits en matière de citoyenneté doivent être contrebalancés par la prise des obligations inhérentes à la citoyenneté. Avez–vous quelque chose à dire au sujet de ces obligations?

Le rév. Ohanaka: Oui. On ne peut pas être un citoyen si l'on ne peut pas remplir certaines obligations. On vous accorde un droit, mais en échange vous avez l'obligation de vous comporter de façon responsable. Je pense que la plupart des membres de ces groupes minoritaires ethniques qui viennent au Canada arrivent ici avec de grands espoirs.

Pour vous donner un exemple, nous avons eu beaucoup de mal au sujet d'une proposition de faire abroger, modifier ou amender de quelque manière l'article 33, la clause dérogatoire. La question ici n'est pas de faire reconnaître des droits, mais de voir si on me fait sentir que j'ai des droits. Bien que j'aie un passeport canadien, mon comportement donne l'impression que je suis un citoyen de troisième ou même de quatrième ordre. Vous vous demandez peut–être comment j'en suis arrivé à penser cela, mais c'est la réalité pour beaucoup de groupes minoritaires ethniques.

Actuellement, au point où en sont les choses, nous sommes parvenus à exclure l'article 28 de l'application de la clause dérogatoire. Nous demandions que les droits des minorités soient aussi exclus ou soient amendés tout comme ce que l'on a fait dans le cas de l'article 28 pour les femmes de tout le Canada, mais nous n'y sommes jamais parvenus.

Voici ce que je veux dire. À quoi cela me sert–il d'avoir des droits et d'être censé avoir certaines obligations à titre de citoyen canadien si je ne me sens pas en mesure d'exercer mes droits? À partir du moment où je ne peux pas exercer ces droits, ce qui se produit infailliblement, c'est que je ne vais pas me sentir vraiment intégré à la société. Je vais filer mon petit bonhomme de chemin et peut–être que vous n'aurez jamais l'avantage de ma pleine participation en tant que citoyen. Vous parlez de ces obligations. Nous devons changer cela.

J'espère que cela répond à votre question, malgré les détours.

La présidente: Mon autre question a trait à la résidence. J'aimerais que vous puissiez répondre rapidement.

La loi dispose que le ministre peut accorder la citoyenneté à un résident permanent qui a résidé au Canada pendant au moins trois des quatres années qui ont précédé sa demande. Je me demande si la loi ne devrait pas être plus précise. À votre avis, quand on parle de résidence, est–il question de présence effective ou au fait qu'on réside ordinairement au Canada?

Le rév. Ohanaka: D'abord, je pense que cela doit signifier qu'on vit effectivement ici. Je pense que cela doit être établi; autrement, on ne fera que favoriser certaines tactiques de fraude qui ont déjà cours en matière d'immigration ou de citoyenneté.

[*Text*]

The other question you raised is the matter of the number of years of residency. My feeling is that maybe it should be cut to two years. The reason is that practically all those minority groups or ethnocultural groups that have come into the country do still have very solid relationships with people from their mother country. For some people, because of their cultural beliefs and their cultural practices, to be prevented from travelling out for more than three years has created a lot of stress and burden on them. They are not able to go back home to see their people. When you look at others, they might come here and cut all their ties. It is not so for most African or Caribbean people. They're still going back and forth.

Maybe we'll have to take a good look at that in changing or reducing the number of years, and also making sure somebody is here physically for two years before granting them citizenship, but not to cause undue hardship for them at all.

The Chairman: Thank you very much for that, Reverend Ohanaka. We certainly appreciate your contribution today to our deliberations and we'll look forward to your sending us the brief. We certainly couldn't ask all the questions here today. Thank you.

Rev. Ohanaka: Thank you very much.

The Chairman: Members of the committee, our next witness is Josie Richard. She was born in the Philippines. She came to Canada in the 1970s. She's a nurse and presently works as an independent nursing consultant and educator.

• 0935

Welcome, Josie. Thank you for taking the time to meet with us. It's a long distance, but it is really nice to have you here.

Ms Josie Richard (Black Unit Front): Thank you very much. First of all, I want to thank you, Madam Chairman, for giving me the opportunity to participate and provide input into the process of reviewing and changing the Canadian Citizenship Act. I applaud your committee's initiative to include a wide cross–section of Canadians from all parts of the country in this consultation process. This is indeed a demonstration of enforcing the principles of equality in our democratic system, and it makes me very proud to be a Canadian.

My remarks will be directed at the need to identify in the act the fundamental principles of Canadian citizenship. I will begin my comments in relation to the preamble..

I suggest that there should be a preamble in the act that will highlight and reinforce the values of citizenship and what it means.

Citizenship means working together with all other Canadians to build a stronger Canada, and making sure our values, dreams and goals are reflected in our institutions, laws, and relations with one another.

[*Translation*]

L'autre question que vous avez soulevée a trait au nombre d'années de résidence. J'ai l'impression qu'on devrait peut–être réduire l'exigence à deux ans. La raison en est que presque tous les membres de ces groupes minoritaires ou de ces groupes ethnoculturels qui viennent au Canada ont en fait encore des relations très étroites avec les gens de leur mère patrie. Pour certains, en raison de leurs croyances culturelles et de leurs pratiques culturelles, l'impossibilité de quitter le pays pendant plus de trois ans est une cause de stress importante et un grand fardeau pour eux. Ils ne peuvent pas rentrer chez eux pour voir les leurs. Dans le cas d'autres immigrants, ils peuvent venir ici et rompre tout les liens qu'ils avaient auparavant. Il n'en est pas ainsi pour la plupart des Africains ni des Antillais. Ils retournent encore régulièrement là–bas.

Peut–être devrons–nous examiner cela de près pour changer ou réduire le nombre d'années de résidence, et aussi pour nous assurer que le requérant a bel et bien résidé ici pendant deux ans avant qu'on lui accorde la citoyenneté, mais sans lui causer pour autant de difficultés indues.

La présidente: Merci beaucoup, révérend. Nous vous savons infiniment gré d'avoir accepté de participer à nos délibérations et nous avons hâte de lire le mémoire que vous nous ferez parvenir. Nous n'avons pas pu aborder aujourd'hui toutes les questions qui se posent. Merci.

Le rév. Ohanaka: Merci beaucoup.

La présidente: Chers collègues, nous accueillons maintenant Josie Richard. Elle est née aux Philippines. Elle est arrivée au Canada dans les années soixante–dix. Elle est infirmière et travaille actuellement à titre d'expert–conseil indépendante en matière de soins et à titre d'éducatrice.

Bienvenue, Josie. Merci d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer. Vous êtes venue de loin, et nous sommes vraiment heureux de vous accueillir.

Mme Josie Richard (Black Unit Front): Merci beaucoup. D'abord, je tiens à vous remercier, madame la présidente, de me donner l'occasion de participer à l'examen de la Loi canadienne sur la citoyenneté. Je me réjouis de l'initiative qu'a prise le Comité d'inviter des Canadiens oeuvrant dans de multiples domaines et de toutes les régions du pays de participer à cette consultation. J'y vois là un exemple de respect des principes d'égalité sur lesquels s'appuie notre régime démocratique, qui font que je suis très fière d'être Canadienne.

Je vais parler de la nécessité d'énoncer dans la loi les principes fondamentaux qui sous–tendent la citoyenneté canadienne. Je vais d'abord parler du préambule.

Je pense que la loi devrait contenir un préambule qui mette en lumière et renforce les valeurs inhérentes à la citoyenneté et ce que celles–ci signifient.

La citoyenneté signifie travailler ensemble avec tous les autres Canadiens à la construction d'un Canada plus fort et s'assurer que nos valeurs, nos rêves et nos objectifs se reflètent dans nos institutions, nos lois et nos rapports avec les autres.

[*Texte*]

This was quoted from the citizenship fact sheet number 9. I strongly believe that should be a part of the preamble.

The preamble should include the principles embedded in the Multiculturalism Act that reflect the diversity of all Canadians. It should also include what Canada is: free and democratic, multicultural, having two official languages, and extending equal treatment to all citizens. After all, all these are what we value as Canadians.

The preamble should point to the rights and responsibilities of citizenship and to how each of us can become actively involved in building a strong Canada that we all share. Again, the rights and responsibilities in fact sheet number 9 should be incorporated in the preamble.

In addition, individual rights as stated in the Charter of Human Rights and Freedoms should also be reflected. I am adding to that the right to preserve one's ancestral heritage, tradition, and language.

The last thing I want to say about the preamble is that Canadian citizenship is about equality and about having an equal opportunity to participate fully in the building of Canada. This is a core principle that requires reinforcement and a clear message to all Canadians, regardless of whether their citizenship is acquired or they are citizens by birth.

The ways I feel would enhance the expression of citizenship are as follows: I believe we have to start the education and increasing awareness of what it means to be a citizen at the preschool level, through to university, through all forms of media. The concept of Canada being first and of saying that we love Canada should be a way of life for all Canadians.

We have to encourage every citizen to participate in providing input on how we can promote, develop, and demonstrate patriotism.

There should be appropriate policies that are developed within government agencies towards enhancement and promotion of patriotism. We have to educate the Canadian public on the values of Canadian citizenship, integrity and honour—and when I say Canadian public I mean everybody, not just the neo-Canadians.

• 0940

We also have to encourage everybody to demonstrate citizenship by flying the Canadian flag. Support of Canada should be demonstrated not just as a philosophy but in our everyday life, such as buying manufactured Canadian goods. We should be proud of Canada's production.

I feel the oath of citizenship should be changed to reflect Canadian sovereignty. In other words, instead of including the Queen, I would say: I assure I will be faithful and bear true allegiance to Canada and that I will faithfully observe the laws of Canada and fulfil my duties as a Canadian citizen.

The requirement of adequate knowledge of the official language is reasonable. However, the government should provide more funds to immigration settlement policies to provide services to all immigrants, not just for those who are

[*Traduction*]

Cette citation a été tirée de la fiche d'information numéro 9 qui porte sur la citoyenneté. Je crois sincèrement qu'elle devrait faire partie du préambule.

Le préambule devrait inclure les principes reconnus dans la Loi sur le multiculturalisme qui reflètent la diversité de tous les Canadiens. Il devrait aussi mentionner ce qu'est le Canada: libre et démocratique, multiculturel, qu'il a deux langues officielles et qu'il traite également tous ses citoyens. Après tout, ce sont là les choses auxquelles nous tenons en tant que Canadiens.

Le préambule devrait énoncer les droits et les responsabilités des citoyens et expliquer comment chacun d'entre nous peut participer activement à l'édification d'un Canada fort que nous partageons tous. Je le répète, les droits et les responsabilités figurant dans la fiche d'information numéro 9 devraient être intégrés au préambule.

En outre, les droits individuels énoncés dans la charte des droits et libertés devraient aussi être pris en compte. J'ajoute également le droit de préserver son patrimoine culturel, ses traditions, sa langue.

La dernière chose que je tiens à dire au sujet du préambule, c'est que la citoyenneté canadienne est affaire d'égalité et de chances égales de participer pleinement à l'édification du Canada. C'est un principe fondamental qui devrait être renforcé et qu'il faut clairement présenter à tous, tant aux Canadiens de naissance qu'à ceux qui ont été naturalisés Canadiens.

Voici comment nous pourrions promouvoir l'expression de la citoyenneté: je crois que nous devons commencer dès la maternelle à expliquer ce que suppose la citoyenneté et continuer de le faire jusqu'au niveau universitaire, par toutes sortes de moyens d'information. En tant que Canadiens, nous devrions tous penser d'abord au Canada et dire que nous l'aimons.

Nous devons encourager tous les citoyens à proposer des moyens de promouvoir, d'encourager et de manifester notre patriotisme.

Il faudrait que des organisations gouvernementales conçoivent des politiques propres à stimuler et à promouvoir le patriotisme. Nous devons informer le public canadien des valeurs inhérentes à la citoyenneté canadienne, l'intégrité et l'honneur—et quand je dis le public canadien je veux dire tout le monde, pas seulement les néo-Canadiens.

Nous devons aussi encourager tout le monde à faire état de sa citoyenneté en arborant le drapeau canadien. Notre appui au Canada ne doit pas être qu'une idée mais se traduire dans la vie de tous les jours, comme par l'achat de produits fabriqués au Canada. Nous devrions être fiers de la production canadienne.

Je crois que le serment de citoyenneté devrait être modifié pour refléter la souveraineté du Canada. Autrement dit, au lieu de mentionner la Reine, je dirais: Je jure ou déclare solennellement que je serai fidèle et que je porterai sincère allégeance au Canada et que j'observerai fidèlement les lois du Canada et remplirai mes devoirs de citoyen canadien.

L'exigence concernant la connaissance adéquate de la langue officielle est raisonnable. Toutefois, le gouvernement devrait réserver davantage de fonds à l'exécution des politiques d'établissement des immigrants afin de fournir des services à

[*Text*]

employed. I also believe the knowledge criteria should include some knowledge of the geography of Canada, the processes and types of government in Canada and how the system operates, how people interact with each other—in other words, a little bit of the culture of Canada—the national anthem of course, and some basic things about Canada.

I move now to how the integrity of Canada's citizenship might be strengthened. The current practice of extending an automatic right to Canadian citizenship as the result of being born on Canadian territory should not be dependent on one of the parents being a permanent resident or a citizen. Many nations have extended citizenship to any person born in their national territories, and a child born in Canada of parents with diplomatic immunity should not be excluded. I support the principle of derivative citizenship that is stated in your background paper.

How to improve fairness and integrity? I personally support the present system of decision making by the citizenship judges. There will always be the element of subjectivity in any kind of evaluation. I'm really concerned about the written test that is going to be required of people applying for citizenship, because of its mechanical nature and the lack of human touch attached to it. I believe there should be an appeals committee and an appeals process established, appropriate to the citizenship determination.

I also believe citizenship requirements should be applied to those citizens who are resuming their citizenship, particularly the knowledge requirement. They may be citizens who left this country at 18 years of age and now at 60 should know a little bit about Canada if they want to resume citizenship.

I believe the discretionary grants of citizenship should be maintained, and compassionate grounds for waiving requirements should include disabilities of the applicants.

In terms of offences, I would like to suggest an increase of the penalty from one year and $5,000 to three years and $15,000.

I guess that's all I have at the moment. I did not have time to write everything in here. I am now ready to answer your questions.

The Chairman: Thank you very much, Josie.

Mr. Assadourian.

Mr. Assadourian: Thank you, Mrs. Richard.

You and the previous witness spoke about multiculturalism being in the preamble of citizenship, but the fact is—and I'd like to have your comment about this—two parties in the House now want to officially oppose multiculturalism. One of them spoke last month, I believe, in Quebec saying they want a melting pot; and the other one, the Reform Party, is known to be against the multicultural policies of the country.

[*Translation*]

tous les immigrants, et non pas simplement à ceux qui ont un emploi. Je crois aussi que les critères de connaissance devraient inclure une certaine connaissance de la géographie du Canada, des processus et des types de gouvernement au Canada et de la façon dont le régime fonctionne, de la façon dont les gens agissent entre eux—autrement dit, connaître un peu la culture du Canada—l'hymne national, bien sûr, et certaines autres choses qu'il faut connaître au sujet du Canada.

J'en viens maintenant à proposer comment on pourrait renforcer l'intégrité de la citoyenneté canadienne. La pratique actuelle qui consiste à accorder d'office la citoyenneté canadienne du fait de la naissance en territoire canadien ne devrait pas dépendre de la qualité de résident permanent ou de citoyen d'un des parents. De nombreuses nations accordent la citoyenneté à toute personne née sur leur territoire, et un enfant né au Canada de parents jouissant de l'immunité diplomatique ne devrait pas être exclu. Je souscris au principe de la citoyenneté par filiation dont il est question dans votre document d'information.

Comment améliorer la justice et l'intégrité? Pour ma part j'approuve le système actuel de prise de décision par les juges de la citoyenneté. Toute évaluation comportera toujours un élément de subjectivité. Je suis très préoccupée par l'examen écrit qu'on fera subir aux requérants, en raison de son côté impersonnel, de son côté déshumanisé. Je crois qu'on devrait instaurer un processus d'appel et instituer un comité d'appel, qui serait chargé de la détermination du statut de citoyen.

Je crois par ailleurs que les exigences en matière de citoyenneté devraient être imposées aussi aux citoyens qui reviennent et veulent revendiquer leur citoyenneté; je pense particulièrement à l'exigence concernant les connaissances. Il peut y avoir des citoyens qui ont quitté le Canada à 18 ans et qui maintenant à 60 ans devraient connaître un peu mieux le Canada s'ils veulent revendiquer leur citoyenneté.

Je crois qu'il faut maintenir le pouvoir discrétionnaire d'accorder la citoyenneté, et que les motifs humanitaires pour lesquels on peut accorder une exemption de la conformité aux exigences devraient inclure les handicaps qu'ont des requérants.

Pour ce qui est des infractions, je propose une augmentation de la peine, qui est actuellement d'un an de prison et de 5 000$ d'amende, à trois ans et 15 000$.

C'est à peu près tout ce que j'ai à dire pour l'instant. Je n'ai pas eu le temps de mettre quoique ce soit par écrit. Je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup, Josie.

Monsieur Assadourian.

M. Assadourian: Merci, madame Richard.

Votre préopinant et vous-même avez parlé du multiculturalisme et suggéré qu'on le fasse figurer dans le préambule de la Loi sur la citoyenneté. Toutefois, le fait est—et je veux savoir ce que vous en pensez—que deux partis à la Chambre veulent maintenant s'opposer officiellement au multiculturalisme. Le mois dernier, je crois, l'un d'eux a parlé au Québec de la volonté d'avoir un creuset culturel et l'autre, un Réformiste, est connu pour son opposition aux politiques multiculturelles du pays.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 0945

How do you expect us to bring these views together and then put them in the preamble? Do you have any suggestions on how we can do that? How do we overcome the differences in points of view regarding multiculturalism?

Ms Richard: I think I will start first with the education of the people who are opposing multiculturalism. The fact of the matter is that whether we like it or not, Canada is a multicultural society. When people look at how many multicultural people are in Canada and the diversity of the the population of Canada, we have no choice but to acknowledge that it is indeed a multicultural nation.

We said actually in our citizenship brochure that Canada is a multicultural nation. I think people are opposing multiculturalism because they are not knowledgeable about what multiculturalism is all about. The nature of the population is such that whether we like it or not, it is here to stay. Maybe we should start by trying to look at what multiculturalism does for Canada, and perhaps we'll be able to convince those people that we have to recognize and acknowledge this part of our population, this part of our citizenship.

Mr. Assadourian: How will you educate Lucien Bouchard, Jacques Parizeau, Preston Manning? How will you educate these people for better multicultural policies?

Ms Richard: I was not following what they were saying against multiculturalism. What are they against? What is the reason they are against multiculturalism?

Mr. Assadourian: One of them says it costs too much money and the other one says it is divisive. Lucien Bouchard says it is divisive. They want to have a pure province, if I may put it that way. Preston Manning says it costs too much money.

Ms Richard: When they say it costs too much money, I think they are looking only at one aspect of multiculturalism. I think to make a decision on opposing multiculturalism, one has to look at what these ethnocultural groups are contributing to the country. I think we have to look at the statistics, where these ethnocultural people are. When you look at me, for example, and some other ethnocultural groups who have done so much for their community, who have done so much for their country, who have contributed to the economic, the social and the political aspects of the country, I don't see why one would be opposed to multiculturalism.

M. Nunez: Merci, madame la présidente. Je ne veux pas répondre aux propos provocants de mon cher collègue Assadourian concernant le Bloc québécois. Tous le monde connaît mes positions. Je suis très près des minorités, je viens de le dire. J'ai beaucoup d'estime pour les citoyens canadiens d'origine philippine. Cependant, vous avez dit que vous voudriez que la Charte des droits de la personne soit incluse dans la Loi sur la citoyenneté. Pouvez-vous m'éclairer? Il y a d'abord la Charte canadienne et ensuite chaque province s'est dotée d'une charte des droits de la personne. Que voudriez-vous voir inclus dans le préambule de la Loi sur la citoyenneté? Quels principes?

Comment devrions-nous nous y prendre pour concilier ces points de vue et les mettre dans le préambule? Avez-vous des suggestions pour ce faire? Comment concilier les opinions divergentes relatives au multiculturalisme?

Mme Richard: Je pense qu'il vaudrait mieux commencer avec l'éducation des gens qui sont contre le multiculturalisme. Dans les faits, que nous le voulions ou pas, le Canada est une société multiculturelle. Il n'y qu'à regarder combien nombreuses sont les cultures au Canada, la diversité de notre population pour constater hors de tout doute que nous sommes une nation multiculturelle.

On le dit en fait dans notre brochure sur la citoyenneté. Le Canada est une nation multiculturelle. Je pense que s'il y a des gens qui s'opposent au multiculturalisme, c'est parce qu'ils ne savent pas ce que cela signifie. À cause de la nature de notre population, que nous le voulions ou non, le multiculturalisme est là pour rester. Il faudrait d'abord voir ce que le multiculturalisme fait pour le Canada et alors, nous pourrons peut-être les convaincre qu'il faut reconnaître cette partie de notre population, de nos concitoyens, donc.

M. Assadourian: Mais comment sensibiliser Lucien Bouchard, Jacques Parizeau ou Preston Manning? Comment les sensibiliser à de meilleures politiques multiculturelles?

Mme Richard: Je n'ai pas bien compris contre quoi ils en ont en matière de multiculturalisme. Qu'est-ce qui les dérange? pour quelle raison sont-ils contre le multiculturalisme?

M. Assadourian: L'un d'eux dit que le multiculturalisme coûte trop cher et l'autre, qu'il provoque les dissensions. Lucien Bouchard prétend qu'il provoque les dissensions. Les séparatistes voudraient une province pure, si vous me permettez l'expression. Quant à Preston Manning, il trouve cela trop coûteux.

Mme Richard: Lorsqu'ils disent que le multiculturalisme coûte trop cher, je pense qu'ils ne tiennent compte que d'un seul de ses aspects. Je pense qu'avant de se prononcer contre le multiculturalisme, il faut vérifier la contribution des groupes ethnoculturels. Il faut examiner les statistiques, savoir où sont ces groupes ethnoculturels. On peut prendre mon exemple ou celui d'autres groupes ou celui d'autres groupes ethnoculturels qui ont fait beaucoup pour leurs concitoyens, pour leur pays, qui ont contribué à la vie économique, sociale et politique du pays. Je ne comprends pas que l'on s'oppose au multiculturalisme.

Mr. Nunez: Thank you, Madam. I don't want to respond to the provocative statements of my collegue Mr. Assadourian, about the Bloc Québécois. Everyone knows my position. I am very close to minority groups, as I just said. I have a lot of esteem for Canadian citizens of Philippine origin. However, you said that you would like the Charter included in the Citizenship Act. Could you expand on this? First, there is the Canadian Charter of human rights. What would you want to see in the preamble to the Citizenship Act? What principles?

[*Text*] [*Translation*]

• 0950

Ms Richard: When I talk about the principles, I think the Canadian Charter of Rights and Freedoms incorporates the rights of an individual, and when a new Canadian acquires citizenship status, or even before, in the preparation, they should be familiar with all the rights that are there. I know there are a lot. The individual rights of each person: freedom of speech—I had written some of them here—the right to practise the religion of one's choice... The right to speak in one's language is an example. The right to preserve one's ancestral heritage, tradition, and language is one that I have added. The right to protect family and property is another example.

By seeing that in the preamble, it is reinforcing and highlighting what the rights of citizens are, not just as a separate document dangling somewhere there that might not be practised or that might not be reinforced by some members of this society. Seeing it in the preamble is going to reinforce and highlight those rights that I'm talking about.

M. Nunez: Je trouve que M^me^ Richard a fait un très bon exposé. Vous venez des Philippines, et moi du Chili. J'aimerais savoir si les immigrants et les immigrantes d'origine philippine ont des problèmes spéciaux ici au Canada quant à l'immigration et l'obtention du certificat de citoyenneté. Est–ce que vous croyez qu'il y a des gens des Philippines qui sont victimes de discrimination ou parfois de racisme?

Ms Richard: I am not aware of any problem in obtaining citizenship, but I'm certainly aware of some Filipinos who are victims of systemic discrimination here in Nova Scotia. Discrimination or racism is very subtle here in Canada, but it is here. It is not surfacing as much as in the States, but I have been very involved in community organizations in my own country as well as in communities here in Nova Scotia and I have known of victims of racism and discrimination—but not in having difficulty in acquiring citizenship.

Mr. Bryden (Hamilton—Wentworth): Ms Richard, I am interested in the concept of dual nationality and I wonder what your view is. When a person takes out Canadian citizenship, should this citizenship have priority, precedence, over their previous citizenship?

Ms Richard: It depends. I am a typical example. By marriage to a Swiss national, I have no choice but also to become a national because of the nature of Swiss citizenship. I have to acquire the citizenship of my husband because of the law that it is a neutral country and I won't be able to go there if there is a war, etc.

I am speaking of personal experience. I chose to renounce my Filipino citizenship and be a Canadian and a Swiss. I have chosen that as my priority because I have two children. I have chosen to live in Canada forever; therefore that is the choice I made. But I have dual citizenship—that of the Swiss because of the law in Switzerland, and Canadian citizenship.

Mme Richard: Lorsque je parle des principes, je pense à la Charte des droits et libertés qui comprend les droits de chaque personne. Lorsqu'un Canadien acquiert la citoyenneté, ou même avant, pendant les préparatifs, il doit se familiariser avec tous les droits que nous avons. Je sais qu'il y en a beaucoup. Il y a les droits individuels; j'en ai noté ici: le droit de parole, le droit de pratiquer la religion de son choix... Le droit de parler dans sa langue est un autre exemple. J'ai ajouté le droit de conserver son patrimoine ancestral, ses traditions et sa langue. Il y a un autre exemple: le droit de protéger la famille et la propriété.

En écrivant cela dans le préambule, on renforce et on clarifie la connaissance des droits du citoyen. Il ne s'agit plus simplement d'un document distinct qui ne ferait pas partie de la pratique courante ou qui n'est pas renforcé par certains membres de la société. En les inscrivant dans le préambule, on souligne et on renforce ces droits dont je parlais.

Mr. Nunez: I find that Mrs. Richard has given us a very good presentation. You come from the Philippines and I come from Chile. I would like to know if immigrants from the Philippines have special problems here in Canada in immigrating and in obtaining their citizenship certificate. Do you believe that some Philippinos are discriminated against or are victims of racism?

Mme Richard: Je ne suis pas au courant de problèmes relatifs à l'obtention de la citoyenneté, mais je sais que certains Philippins sont victimes de discrimination systématique ici même, en Nouvelle–Écosse. La discrimination et le racisme sont très subtils ici, au Canada, mais ils existent. Ils ne sont pas aussi apparents qu'aux États–Unis. J'ai participé activement à des organismes communautaires dans mon pays ainsi que dans des collectivités ici, en Nouvelle–Écosse. Je sais qu'il y a des victimes de racisme et de discrimination—mais il ne semble pas y avoir de problèmes à obtenir la citoyenneté.

M. Bryden (Hamilton—Wentworth): Madame Richard, je m'intéresse particulièrement au concept de la double nationalité. Je voudrais connaître votre point de vue. Lorsque quelqu'un devient citoyen canadien, cette citoyenneté devrait–elle avoir priorité ou préséance sur sa citoyenneté antérieure?

Mme Richard: Ça dépend. Je suis un exemple typique. En épousant un citoyen suisse, je n'avais d'autre choix que d'être naturalisée Suisse, à cause des lois de ce pays. Je devais acquérir la citoyenneté de mon conjoint aux termes de la loi, parce que c'est un pays neutre où je ne pourrais pas me rendre s'il y avait une guerre, par exemple.

Voilà mon expérience personnelle. J'ai choisi de renoncer à ma citoyenneté philippine et de devenir à la fois Canadienne et Suisse. C'était pour moi une priorité, parce que j'ai deux enfants. J'ai choisi de vivre au Canada pour toujours; c'est le choix que j'ai fait. Mais j'ai la double citoyenneté: je suis Suisse aux termes des lois de ce pays en plus d'être citoyenne canadienne.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 0955

Mr. Bryden: Of course the law couldn't prevent that sort of situation from happening, but if the Citizenship Act were revised to say that Canadian citizenship should have priority over other citizenships that a person might be required to hold, would you agree with that?

Ms Richard: I absolutely would.

The Chairman: Thank you very much, Ms Richard.

I have a question for you on the requirement for adequate knowledge of an official language and also general knowledge about Canada, which is required by the Citizenship Act. In the past the minister has waived these requirements for all of those over 60. What do you think about that? Should we be requiring seniors who want to become Canadians to know a language and to have a basic understanding of Canada?

Ms Richard: I think 60 is not a very old age. If there is a desire for the 60–year–old to become a Canadian citizen, I believe they should at least be required to have some knowledge of Canada. They are going to be citizens of Canada, and they have to know something about Canada. The only situation in which I believe there should be a waiver is if there is some disability; for example, if the person has a hearing disability or any disability that prevents him or her from acquiring this knowledge.

I think it has to be a two–way street. They have responsibilities to promote and to support Canada, to contribute to Canada. How can you do that if you don't know anything about Canada? I believe that unless there is a physical disability for them to acquire this knowledge, we should maybe increase the age for this waiver, because 60 is very young.

The Chairman: I should correct that. Actually, it is 65. There is an automatic waiver for 65. Do you still feel the same way, the age being over 65?

Ms Richard: I still feel the same way. Let us say they come from the Philippines. Their children could interpret to them what things they have to know about Canadians. I think they could become a part of Canada more easily if they know something about Canada. My parents became citizens when they were over 65. We tried our best to tell them and to educate them about life in Canada. I think that's important. Otherwise they will not feel a part of Canada, and they will not belong.

The Chairman: Thank you. Are there any other questions, members of the committee?

I have one further one in that case, and that is regarding residency. What is the length of time that you believe is adequate for residency before an application for citizenship? Do you believe residency should be physical presence in this country or what they call "ordinarily resident", where it could be a bank account and a phone number?

Ms Richard: First of all, I believe residency should be defined very clearly. In my opinion, it should be physical residency in this country, not just a bank account or a resident type of thing saying this is your address. That's my first comment.

M. Bryden: La loi ne pourrait bien entendu pas empêcher ce genre de situation, mais si la Loi sur la citoyenneté était revue, seriez–vous d'accord pour qu'elle dise que la citoyenneté canadienne doit avoir priorité sur les autres citoyennetés qu'une personne peut être obligée d'avoir?

Mme Richard: Certainement.

La présidente: Merci beaucoup, madame Richard.

J'ai une question à propos des exigences de la Loi sur la citoyenneté relatives aux langues officielles et aux connaissances générales sur le Canada. Auparavant, le ministre a abandonné ces exigences pour les immigrants de plus de 60 ans. Qu'en pensez–vous? Devrions–nous exiger des personnes âgées désireuses de devenir canadiennes de connaître une langue ou d'avoir des connaissances de base sur le Canada?

Mme Richard: À 60 ans, on n'est pas très vieux, à mon avis. Si un ou une sexagénaire désire obtenir la citoyenneté canadienne, on devrait au moins lui demander d'avoir certaines connaissances sur le pays. Elle deviendra citoyenne du Canada et doit connaître un peu le Canada. La seule situation où ce ne serait pas nécessaire, à mon avis, c'est en cas de handicap; je pense par exemple à un malentendant ou quelqu'un ayant un handicap l'empêchant d'acquérir ces connaissances.

Je pense que c'est donnant–donnant. Les citoyens ont la responsabilité de promouvoir et de soutenir le Canada, d'y contribuer. Comment le faire si vous ne connaissez rien du Canada? À moins d'un handicap physique qui empêche un immigrant d'acquérir ces connaissances, nous devrions augmenter l'âge où cette exigence n'est pas imposée, puisqu'on est encore très jeune à 60 ans.

La présidente: Permettez–moi de rectifier: c'est à 65 ans qu'on enlève d'office cette exigence. Auriez–vous le même point de vue, si cet âge était porté à 65 ans?

Mme Richard: Oui. Prenons l'exemple d'immigrants des Philippines. Leurs enfants peuvent interpréter pour eux ce qu'ils doivent apprendre au sujet des Canadiens. Je pense qu'ils s'intégreront plus facilement au Canada s'ils connaissent le pays. Mes parents sont devenus citoyens alors qu'ils avaient plus de 65 ans. Nous avons fait de notre mieux pour leur dire et leur apprendre ce qu'est la vie au Canada. Je pense que c'est important. Autrement, ils ne sentiront pas qu'ils font partie du Canada, n'auront pas de sentiment d'appartenance.

La présidente: Merci. Les membres du comité ont–ils d'autres questions?

Non? Alors je vais en poser une moi–même au sujet de la résidence. À votre avis, quelle doit être la durée de la résidence avant une demande de citoyenneté? La résidence doit–elle être comprise comme une présence physique au Canada ou suffit–il de «résider ordinairement» au Canada, ce qui peut se traduire par un compte de banque et un numéro de téléphone?

Mme Richard: Pour commencer, la résidence doit à mon avis être définie très clairement. À mon avis, il doit s'agir de résidence physique au Canada, pas seulement d'un numéro de compte en banque ou d'une adresse. Voilà pour commencer.

[*Text*]

The second is that I agree that the present requirement, which is three years, should stay. I think this is not too much even compared to other countries. It takes 25 years to be a citizen in Switzerland. Three years is not a long time.

• 1000

However, I have a comment about this half–day credit mentioned in the background paper. I totally disagree with the issue of giving a half–day credit in terms of fulfilling the residency requirement. In that half credit business, time towards the three–year residency is credited on the basis of one half–day for each day spent as a permanent resident, which means that I could be vacationing here. I could be here for five or six days for a conference and I'll still be credited five or ten years down the road.

I would suggest that we get rid of this half–day credit. We want serious people who are interested in becoming citizens. Therefore, the granting of this retroactively—because you were here for three months two or three years ago, you can be credited—should be abolished.

The Chairman: Thank you very much for that, Ms Richard. We've certainly enjoyed talking to you and to Halifax.

Ms Richard: Thank you.

The Chairman: Members of the committee, we'll now suspend the meeting until 11 a.m.

• 1002

[*Translation*]

Ensuite, je suis d'accord pour que l'on conserve l'exigence actuelle de trois ans. Ce n'est pas trop, en comparaison d'autres pays. Je pense qu'en Suisse, on ne devient citoyen qu'après 25 ans. Trois ans, ce n'est pas bien long.

J'ai toutefois un commentaire à formuler au sujet du crédit de demi–jour dont on parle dans le document de référence. Je suis tout à fait contre l'octroi d'un crédit de demi–jour pour satisfaire à l'exigence de résidence. Avec ce crédit, on accorde une demi–journée pour chaque journée passée en tant que résident permanent, pour l'accumulation d'une période de résidence de trois ans. Cela signifie que je peux n'être ici qu'en vacances. Je pourrais venir ici cinq ou six jours, pour une conférence, et j'aurais les crédits nécessaires dans cinq ou dix ans.

Je pense qu'il faut se débarasser de ce crédit de demi–jour. Nous voulons des gens sérieux qui veulent vraiment devenir citoyens. Par conséquent, il faut abolir l'octroi rétroactif de ces crédits, par exemple pour un séjour de trois mois d'attente datant d'il y a deux ou trois ans.

La présidente: Merci beaucoup, madame Richard. Ce fut un vrai plaisir de converser avec vous et avec les gens de Halifax.

Mme Richard: Merci.

La présidente: Mesdames et messieurs les membres du Comité, la séance est suspendue jusqu'à 11 heures.

• 1107

The Chairman: I'll call this meeting to order.

Members of the committee, we welcome Vancouver to our teleconferencing this morning. We're looking forward to hearing from the ten witnesses we have.

I would just like to mention that we're reviewing the Citizenship Act and we know that the witnesses who are lined up in Vancouver will certainly be able to provide us with a great deal of information.

Each of the witnesses will spend between 10 to 15 minutes making their presentation and we will ask questions for the remaining 15 or 20 minutes.

Our first witness this morning is a citizenship court judge, Patricia Lynne Connell. She is a citizenship court judge and lives in Vancouver. She completed her education at the University of British Columbia.

Welcome, Judge Connell.

Her Honour Judge Patricia Lynne Connell (Pacific Region, Court of Canadian Citizenship): Thank you very much. I'm absolutely delighted that the committee would agree to hear me this morning on such short notice.

I received the questions the committee sent me yesterday, and I'd like to limit my own remarks to the questions about what distinguishes citizenship from other categories of residency and to the questions regarding the language, knowledge and residence criteria that citizens are required to meet today.

La présidente: La séance est ouverte.

Messieurs et mesdames les membres du comité, nous avons le plaisir de recevoir ce matin, par vidéo–conférence, une dizaine de témoins de Vancouver.

J'aimerais préciser que nous examinons la Loi sur la citoyenneté et que nous savons que les témoins qui nous attendent à Vancouver seront certainement en mesure de nous fournir beaucoup de renseignements.

Chaque témoin aura de 10 à 15 minutes pour faire son exposé, puis nous lui passerons des questions pendant 15 à 20 minutes.

Notre premier témoin ce matin, Patricia Lynne Connell, est juge à la Cour de la citoyenneté. Elle habite Vancouver et a fait ses études supérieures à l'Université de la Colombie–Britannique.

Bienvenue, madame la juge Connell.

Son honneur la juge Patricia Lynne Connell (Région du Pacifique, Cour de la citoyenneté canadienne): Merci beaucoup. Je suis absolument ravie que le comité ait accepté de m'écouter ce matin, avec un si court préavis.

J'ai reçu hier les questions du comité et j'aimerais limiter mon intervention à la distinction entre la citoyenneté et les autres catégories de résidence, ainsi qu'aux critères qu'on impose de nos jours relativement à la langue, aux connaissances et à la résidence.

[*Texte*]

I understand you have received briefs from other judges and I would like to say, first of all, that my own feeling is that the minister is considering seriously, and in fact is going ahead with, moving the process involved in qualifying for citizenship from what is at present a quasi-judicial process to a more purely administrative process.

Ever since the minister himself announced the likelihood of these changes, I've tried to gather from Canadians whom I spoke with their views about citizenship.

Most persons I have spoken to—indeed, all of them—are in favour of a more vibrant preamble to the act. I notice this is your first question, and I certainly hope the Commons committee will suggest such a thing. I think it would be exciting for all Canadians if the act could reflect the diverse nature of Canada at present as well as the history of Canada.

• 1110

First, I would like to say that it is the first time I have ever appeared on tele-video such as this, and it feels rather strange to be talking to people whose actual backs I see while I'm looking at all of you. I hope I don't appear to be too ramrod-stiff in making my remarks.

I do hope the preamble will incorporate some of the feeling of Canada, some of the feeling I get from the people who become new citizens and those who participate in citizenship ceremonies. I also am much in favour of a change to the oath. Of course this will be written by people with far more philosophical bent than I have, but I am interested in seeing what will come up. I hope it will reflect our history and be able to be enjoyed and repeated in the reaffirmation of the oath by Canadians of long standing as well as new Canadians who join the country.

With regard to the first question I am asked about citizenship when I talk to groups, the first thing I am asked is what is the difference between being a landed immigrant and being a Canadian citizen. In the very simplest of terms, I state that it is this. As a landed immigrant you have the protection of the Charter of Rights, the ability to speak freely on Canadian issues or on any other issues, and to work anywhere in Canada. You have the ability to leave Canada for up to six months of the year, and even more if you are granted a returning resident status. You have the ability to join any political party and to work to shape its policies.

However, as a citizen you gain some very important things. The first and most important, in my opinion, is the feeling of belonging. The second is the ability to vote and of course directly to influence the direction of Canada. The third is to acquire a Canadian passport, which allows you to travel and live abroad for lengthy periods of time and, more importantly, to speak abroad as a Canadian.

Most people I spoke with felt that as a landed immigrant one has many rights and that to move from being a landed immigrant to being a citizen, it was almost self-evident that there should be some basic knowledge of Canada's geography, history, and political structure and of the rights and responsibilities that Canadian citizenship requires; that there should be an ability to communicate at a very basic level in either English or in French; and that a person should have lived among Canadians for a specified, definite period of time.

[*Traduction*]

Je crois savoir que vous avez reçu des mémoires d'autres juges. Pour commencer, je dois vous dire que j'ai l'impression que le ministre envisage sérieusement, et il a déjà commencé à le faire, de transformer le processus d'obtention de la citoyenneté qui a actuellement un caractère quasi-judiciaire, en un processus purement administratif.

Depuis que le ministre lui-même a annoncé la possibilité de ce changement, j'ai essayé de recueillir les opinions des Canadiens au sujet de la citoyenneté.

La plupart des personnes à qui j'ai parlé—en fait toutes celles que j'ai interrogées—se sont dites favorables à un préambule plus vibrant à la loi. Je remarque que c'est votre première question et j'espère certainement que le comité des communes proposera quelque chose du genre. Je pense que tous les Canadiens seraient enthousiasmés si la loi pouvait refléter l'histoire du Canada et de sa diversité actuelle.

Pour commencer, je vous avoue que c'est ma première vidéo-conférence. Je me sens un peu mal à l'aise de vous parler alors que je ne vois que votre dos. J'espère que je ne vous paraîtra pas trop figée.

Je souhaite vraiment que le préambule nous fasse bien sentir ce qu'est le Canada, ce que ressentent les gens qui deviennent citoyens et ceux qui participent aux cérémonies qui entourent ces événements. Je suis également favorable à une modification du serment. Il sera bien sûr rédigé par des personnes plus douées que moi philosophiquement parlant, mais je m'intéresse au résultat. J'espère qu'il reflétera notre histoire et que les Canadiens de longue date autant que les nouveaux citoyens pourront le prononcer avec joie et enthousiasme.

On m'a demandé quelle était la première question que les groupes me posaient au sujet de la citoyenneté. Ils veulent d'abord savoir quelle est la différence entre un immigrant reçu et un citoyen canadien. Voici ce que je réponds en termes très simples. L'immigrant reçu a droit à la protection de la Charte des droits, peut s'exprimer librement sur tout ce qui touche le Canada ou tout autre sujet, et il est libre de travailler n'importe où au pays. Il peut quitter le Canada pour une période maximale de six mois par an, ou davantage s'il obtient un permis de retour. Il peut également devenir membre de n'importe quel parti et travailler à son orientation politique.

La citoyenneté procure toutefois de très gros avantages. Le premier et le plus important, à mon avis, est le sentiment d'appartenance. Le deuxième, c'est le droit de voter, et par conséquent, d'avoir une influence directe sur le gouvernement du Canada. Le troisième, c'est le passeport canadien qui permet de voyager et de vivre à l'étranger pour de longues périodes et, plus encore, de s'exprimer à l'étranger en tant que Canadien.

La plupart des gens à qui j'ai parlé estimaient qu'un immigrant reçu jouit de nombreux droits et que, pour devenir citoyen, il allait sans dire qu'il fallait des connaissances de base sur la géographie, l'histoire et la structure politique du Canada, ainsi que sur les droits et responsabilités du citoyen canadien. Il faudrait également pouvoir communiquer à un niveau tout à fait élémentaire en anglais ou en français et avoir vécu parmi les Canadiens pendant une période de temps précise.

[*Text*]

When I explained that at present it was three years out of four that a person was to be resident in Canada and that the actual definition of residency has been open for discussion and that there has been jurisprudence on both sides of the issue, most people seemed to feel that it was fair—I find that "fair" is always the key word—to ask that a person be physically present in Canada for a definite period of time before becoming a Canadian citizen.

As you know, all these criteria are now assessed in a personal interview by a citizenship judge. Although I've been a citizenship judge for only a year, it seems to me that it has been quite successful, but I realize there are some objections. For one thing, face–to–face interviews are considered to be too time–consuming. The criteria might be rather unevenly applied, either across the country or by judges themselves, and even by the appeal court itself. Also, we are facing growing pressure; we now have almost twice the number of applicants for Canadian citizenship in Vancouver as we had only three years ago but the same number of staff.

Also, there's an often–quoted reason that it is important to change it: because almost 90% of the people pass. This reason brings me to a very important point. I feel that one of the reasons why the high percentage of passing is achieved by the applicants for citizenship is that most of them realize that there is an interview situation or that there is a criterion that has to be passed. The applicants who come before me study, and in many cases they attend community–based programs offered by non–government organizations to study in citizenship classes and in language classes, and they don't make the appointment or actually come for the interview until such time as they feel they know something and can likely pass.

[*Translation*]

Quand j'ai expliqué qu'actuellement il fallait résider au Canada trois ans sur quatre, que la définition actuelle de résidence faisait l'objet de discussions et que la jurisprudence avait fait valoir les deux côtés de la médaille, la plupart des gens semblaient estimer qu'il était «juste», c'est le mot clé, de demander à une personne d'être physiquement présente, au Canada pour une période définie avant qu'elle n'obtienne la citoyenneté canadienne.

Comme vous le savez, tous ces critères sont évalués par un juge de la citoyenneté au cours d'une audience personnelle. Bien que ne sois juge de la citoyenneté que depuis un an, il me semble que le processus est très satisfaisant, malgré les objections qu'il soulève parfois. D'une part, on considère que les entrevues personnelles prennent trop de temps. Les critères peuvent être appliqués de manière assez inégale, soit partout au pays, soit par les juges eux–mêmes ou par la Cour d'appel. De plus, nous subissons des pressions croissantes: à Vancouver, nous traitons maintenant environ deux fois plus de demandes de citoyenneté qu'il y a trois ans, avec le même personnel qu'avant.

On avance souvent une autre raison pour modifier le processus, car près de 90 p. 100 des demandes sont agréées. Cela m'amène à une question très importante. À mon avis, l'une des raisons qui expliquent le taux de réussite élevée, c'est que les aspirants à la citoyenneté sont presque tous au courant de l'entrevue qu'ils doivent passer et des critères qui s'y rattachent. Les candidats qui se présentent devant moi ont étudié et, dans bien des cas, ont participé à des programmes communautaires offerts par des organismes non gouvernementaux, afin d'apprendre une langue ou d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention de la citoyenneté. Ils ne prennent rendez–vous et ne viennent à l'entrevue que lorsqu'ils estiment avoir appris ce qu'il fallait et être en mesure de réussir.

• 1115

This criterion, then, is a spur to becoming involved in Canadian citizenship and to understanding a little bit more about the country they are actually hoping to become more of a part of.

If the process is changed to an administrative process, I believe it's very important to maintain at least the existing standards in the areas of knowledge, language, and residency. I'd like to address very briefly each of these.

In the area of residency, I think we could change this by requiring a specified time of physical presence in Canada as a landed immigrant. I realize that at the moment Immigration does not stamp in and out of Canada, but it seems to me that if there were slight changes in the act and some support from Immigration now that Citizenship and Immigration are together, this would be possible.

You could perhaps reduce the amount of time the person is actually present in Canada to two and a half out of five years, something that seems more reasonable in today's world, where people are often away in other countries training and actually carrying on businesses that are of benefit to Canada as a whole. I have some ideas on that which I'd be happy to answer later.

Ces critères incitent donc les candidats à s'intéresser à la question de citoyenneté population et à comprendre un peu plus le pays dont ils espèrent un jour faire partie.

Si le processus devient plus administratif, il sera très important, à mon avis, de maintenir au moins les normes actuelles relatives aux connaissances, à la langue et à la résidence. J'aimerais parler brièvement de ces trois critères.

Pour ce qui est de la résidence, on pourrait exiger une période donnée de présence physique au Canada en tant qu'immigrant reçu. Je sais bien qu'actuellement, les services d'immigration ne tamponnent pas les papiers à l'entrée et à la sortie du pays, mais il me semble que ce serait possible en modifiant légèrement la loi et en obtenant l'appui des services en question, puisque Citoyenneté et Immigration font maintenant partie d'un même ministère.

On pourrait peut–être réduire la durée de la présence réelle d'une personne au Canada, en la fixant à deux ans et demi sur cinq ans. Cela me semble plus raisonnable par les temps qui courent, alors que les gens doivent souvent voyager à l'étranger pour obtenir une formation ou pour diriger des affaires qui sont tout à l'avantage du Canada. J'ai quelques idées à ce sujet dont j'aimerais vous entretenir plus tard.

[*Texte*]

With regard to knowledge of Canada, I think this can easily be handled, if it becomes more administrative, by a computerized testing situation. You could treat it like a driver's test, the driver's test in British Columbia. You could hand out the booklet, the questions—some of which are likely to be given—and the answers, and the applicant could come for the computerized test at such time as they felt prepared. There's a body of knowledge to be learned, which could be agreed upon, and the applicant could be required to know a good percentage of this body of knowledge.

It shouldn't be easier, in my opinion, to pass a citizenship test to become a Canadian than it is to pass a driver's test to become a driver in Canada. Multiple choice questions require recognition of facts, not recall, and therefore it would in my opinion be all right to expect a rather high percentage as a passing mark.

Personally, I was involved two weeks ago in a pilot project in Surrey. No doubt this committee has heard about the Mississauga project. In Surrey we actually designed three written tests—one based on the Mississauga, one based on the booklet we presently hand out, and one selected from 60 questions the department had prepared. It was administered to a group of very carefully selected delegates, who had been selected because it was felt they had no residency problem and no problem with language.

What happened was the following. The test was out of 25, and we gave it to approximately 300 people. Approximately 85% of the people scored between 20 and 25. Those who had less than 20 were split about half and half between those who really did not read well enough in English. . . Personally, coming from the field of teaching, I believe that puts into question the validity of the test. Therefore, everyone who got less than 20, in my opinion, had to be tested orally.

Having then tested those applicants of mine who scored below 20, I found that half of them actually had an excellent and wide knowledge of Canada, that they had simply misread or couldn't read well enough to delineate between questions, even though it was fairly clear, and that they had thought they could write a written test because they spoke English fairly well. So that would be something that would have to be considered.

• 1120

If there were to be a written and computerized multiple choice test to cover knowledge, which I believe seems to be the way it's going, I think the test should, first of all, have a high standard. It should require a high standard to pass, much like a driver's test does now. You should offer the test in several major languages. For one thing, literacy is not required to be a Canadian citizen. Therefore, you don't have to be literate in English or French—or even in any language, for that matter. Thus, you'd have to have some sort of interviewing system available.

The other thing is that the adequacy of the knowledge of Canada has never been required to be linked to language acquisition. You don't need to demonstrate you know something about Canada in English or French. Therefore, you need to have the test available in other languages, or the ability to have an interpreter.

[*Traduction*]

Pour ce qui est des connaissances touchant le Canada, on pourrait, avec un processus plus administratif, faire passer des tests informatisés. On prendrait pour modèle le test imposé aux nouveaux conducteurs en Colombie-Britannique. On remettrait à chacun un livret contenant les questions possibles, avec les réponses correspondantes. Le candidat pourrait ainsi se présenter à l'examen lorsqu'il se sentira prêt. On pourrait s'entendre sur l'ensemble des connaissances à acquérir et exiger des candidats qu'ils en maîtrisent une bonne partie.

À mon avis, il ne devrait pas être plus facile de réussir le test de citoyenneté que d'obtenir un permis de conduire. Des questions à choix multiples nécessitent une connaissance de la matière et non sa mémorisation et il faudrait s'attendre à ce que la note de passage soit par conséquent assez élevée, à mon avis.

Personnellement, j'ai participé il y a deux semaines à un projet-pilote à Surrey. Vous avez sans doute entendu parler du projet Mississauga. À Surrey, nous avons conçu trois tests écrits: l'un inspiré de celui de Mississauga, le deuxième, tiré du livret que nous remettons actuellement et le troisième, composé en partie de 60 questions préparées par le ministère. On a fait passer le test à un groupe soigneusement choisi qu'on jugeait n'avoir aucun problème en matière de résidence ou de langue.

Voici ce qui s'est produit. Trois cents personnes ont subi le test, dont la note totale s'élevait à 25. Environ 85 p. 100 des candidats ont obtenu entre 20 et 25 points. Ceux qui ont eu une note inférieure à 20 étaient répartis également en deux groupes: ceux qui ne comprenaient pas suffisamment l'anglais écrit. . . J'ai travaillé dans le secteur de l'enseignement et il me semble que cela remet en question la validité du test. J'estimais donc que les candidats qui avaient obtenu moins de 20 points devraient passer une épreuve orale.

Cela fait, j'ai constaté que la moité d'entre eux avaient une excellente connaissance du Canada, mais qu'ils avaient mal lu les questions ou ne savaient pas lire assez bien pour les différencier, même si elles étaient relativement claires. Ils avaient cru pouvoir subir un test écrit parce qu'ils parlaient relativement bien l'anglais. Je pense que c'est un problème à considérer.

Si l'on institue un examen écrit et informatisé avec des questions à choix multiples portant sur des connaissances, ce qui semble pointer à l'horizon, cet examen doit d'abord être de haut niveau. Il doit comporter une note de passage élevée tout comme l'examen de conduite automobile actuel. Il faudrait l'offrir aussi dans plusieurs des principales langues. Il faut savoir que l'alphabétisation n'est pas une condition pour obtenir la citoyenneté canadienne. Il n'est pas nécessaire de savoir lire et écrire en anglais ou en français—ou en n'importe quelle autre langue, d'ailleurs. Il faut donc procéder à une sorte d'entrevue.

De même, une bonne connaissance au Canada n'a jamais été liée à celle de la langue. Il n'est pas nécessaire de prouver qu'on sait quelque chose au sujet du Canada en anglais ou en français. L'examen doit donc être offert dans d'autres langues, avec la possibilité d'avoir recours à un interprète.

[*Text*]

I recently took the test to a high school in Vancouver, which is largely an ESL high school, and I administered it to 150 students. These students were one-third in grade nine, one-third in grade eleven, and a third in an ESL transition class.

Some 65% of the school's students do not speak English as their language at home. Of all of these students, only 5 of the 150 got less that 20 on the test. When talking to them about the test, they felt that it was a fair test of whether or not they had learned anything about Canada since they had arrived here.

The reason I cite this example to the committee is that am wondering if there is a body of knowledge, or if there could be constructed a body of knowledge about which it would be possible to create a test sample of about 150 pertinent and relevant questions, and select by computer 25 questions or so, and ask applicants to answer these. I think it is certainly possible. I think actually it gives those people who write it a great feeling of satisfaction. They do feel they've had a fair assessment of something they have learned.

I hope the test itself, if it is brought in, will not be so simple as to trivialize the importance of knowing something about Canada, and even more, that it won't negate the need for the community groups to put on the wonderful citizenship classes that are now available in large centres such as Vancouver, where there is a lot of pressure, a lot of applicants and pressure on the courts. At present almost every community centre in Vancouver and every successful large immigrant group—the Punjabi Education Centre, the Vietnamese Centre, etc.—give citizenship classes as well as language classes.

With regard to language, I personally do believe that persons should have enough understanding of English or French in order to make themselves understood and be able to communicate in Canada. I believe that for two reasons. What we're looking at here when you become a citizen is acquiring a sense of belonging to the larger community and also having the right to vote and therefore to influence the direction the country is moving.

To belong, you must feel you are becoming a part of the whole. You should be at least able to travel about in your own city or country and make yourself understood in the simplest of language and understand simple directions. Otherwise we are assuming that certain new citizens of Canada will continue to be confined to a particular cultural group, a situation that I think is very detrimental to the individual and also to Canada as a whole because it works against a sense of belonging.

To vote, I think that if persons do not understand any French or English at all, they have to rely entirely on the views of others in their group for information.

I often speak to individuals who don't have any understanding of English or French, and my own feeling is that if they are given the right to vote and they don't understand either English or French, then obviously they are open to manipulation, should it occur, by their group who speak the language they do.

[*Translation*]

Je suis allée dans une école secondaire de Vancouver, où l'on enseigne beaucoup d'anglais comme langue seconde, et j'ai fait passer l'examen à 150 élèves. Un tiers d'entre eux étaient en 9e année, un tiers en onzième année et le tiers restant en classe de transition, anglais langue seconde.

Quelque 65 p. 100 des élèves de cette école ne parlaient pas l'anglais à la maison. Seuls 5 des 150 élèves ont obtenu une note inférieure à 20. Interrogés, ils ont admis que l'examen était adéquat pour juger des connaissances qu'ils avaient acquises sur le Canada depuis leur arrivée.

Je cite cet exemple au comité parce que je me demande s'il y a un ensemble de connaissances, ou si un ensemble de connaissances peut être constitué, dont on pourrait tirer 150 questions pertinentes et appropriées desquelles 25 à peu près pourraient être choisies par ordinateur et soumises aux candidats. Je pense personnellement que ce serait possible. J'ai l'impression que les intéressés en éprouveraient beaucoup de satisfaction. Ils auraient l'impression que leurs connaissances sont équitablement évaluées.

J'espère que l'examen, s'il voit le jour, ne sera pas si simple qu'il banalisera l'importance des connaissances sur le Canada, et ne mettra pas fin à l'effort des groupes communautaires qui organisent de magnifiques classes portant sur la citoyenneté dans les grands centres comme Vancouver, où le grand nombre des candidats exerce beaucoup de pression sur les tribunaux. Actuellement, presque tous les centres communautaires de Vancouver et tous les groupes importants d'immigrants qui réussissent—le centre d'éducation Pendjabi, le Centre vietnamien et bien d'autres—donnent des cours de citoyenneté et des cours de langue.

En ce qui concerne la langue, je suis d'avis personnellement que les personnes concernées devraient suffisamment connaître l'anglais ou le français pour se faire comprendre et communiquer avec leurs concitoyens au Canada et ce, pour deux raisons. les nouveaux citoyens doivent avoir un certain sens d'appartenance à la collectivité tout entière et ils doivent également exercer leur droit de vote de façon à influencer l'orientation du pays.

Il est important de se sentir inclus. Il faut au moins pouvoir voyager dans sa ville ou dans son pays, comprendre ce qu'on y dit se faire comprendre avec les mots les plus simples et suivre des instructions élémentaires. Autrement, on risque d'être confiné à un groupe culturel donné, ce qui est désavantageux pour l'individu comme pour le Canada généralement, parce que cela nuit au sentiment d'appartenance chez les nouveaux citoyens.

Lorsque vient le moment de voter, les personnes qui ne comprennent ni l'anglais ni le français doivent se fier entièrement aux opinions des membres de leur groupe.

J'ai souvent l'occasion de parler à des gens qui ne comprennent ni l'anglais ni le français et j'ai l'impression que lorsqu'ils obtiennent le droit de vote, ils peuvent être manipulés par leurs congénères.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1125

At present we don't have a problem with this in Canada. Immigrant groups now very much want to part of Canada. There are people supporting all parties in Canada in most groups, and therefore we don't have the problem.

But we are having many immigrants from different countries, in particular in Vancouver, large groups who speak neither English nor French. I think that with just a little impetus, most of them are attending language classes now.

If the process becomes purely administrative, then how will language be judged?

The Chairman: Ms Connell, I wonder if you could wrap up. We really do want an opportunity to ask you some questions.

Judge Connell: May I just say one thing about the automatic waiver of those over 60, which is going on at present?

What I'd like to say there is that obviously it's the minister's prerogative to make whatever changes he likes. Apparently the non–government organizations that at the moment provide classes have already felt the impact of this, with a drop of 15% to 20% in their language and citizenship classes. If you're now allowing everyone between 60 and 65 to become a citizen automatically, I'm wondering if you could require attendance at a citizenship class or a language class. It seems to me that this would be possible prior to giving the waiver.

I was asked by other judges and the staff if I would speak about the decorum and the solemnity of the court. Perhaps you'd like to ask me something about that.

I'll be more than happy to answer any questions.

The Chairman: Thank you very much.

We'll start with Mr. Nunez.

M. Nunez: Bonjour, madame Connell.

Mme Connell: Bonjour. Je parle français un peu.

M. Nunez: Oui, j'ai deux questions. D'abord, êtes–vous d'accord avec la suppression des juges à la citoyenneté? Est–ce qu'il y a beaucoup de retard à Vancouver, en Colombie–Britannique, concernant les demandes de certificats de citoyenneté, parce qu'il y a plus de 200 000 dossiers en retard ou presque au Canada? Comment est la situation, là–bas, à Vancouver?

Judge Connell: [*Inaudible—Editor*]. . .as the workload. But I believe we are now seeing applicants who applied 10 and 11 months ago.

We have attempted to speed up the process since the minister came on. I understand one of the major problems is that there has been a decrease in the number of judges in the past year and a half and, secondly, that the applicants have more than doubled. However, I agree that we'll have to do something about speeding up a little bit.

M. Nunez: Ma deuxième question concerne la connaissance suffisante de l'anglais ou du français. Cela a occasionné beaucoup de problèmes surtout au niveau des immigrants plus récents. À Montréal, il y a des Chinois qui ont

Nous n'avons pas de problèmes à ce sujet là pour l'instant. Les groupes d'immigrants tiennent beaucoup à faire partie du Canada et les partis politiques canadiens trouvent des appuis parmi eux. Nous n'avons donc pas de soucis de ce côté–là.

Cependant, il y a de plus en plus d'immigrants, en particulier à Vancouver, qui ne parlent ni l'anglais ni le français. Lorsqu'ils sont le moindrement encouragés à le faire, la plupart d'entre eux suivent des cours de langue.

Si le processus devient purement administratif, comment les connaissances linguistiques seront–elles évaluées?

La présidente: Madame Connell, je me demande si vous ne pourriez pas conclure. Nous aimerions pouvoir vous poser des questions.

Mme la juge Connell: Puis–je dire quelque chose au sujet de la dispense automatique accordée actuellement aux personnes de plus de 60 ans?

Le ministre peut évidemment apporter les changements qu'il désire. Cependant, les organismes non gouvernementaux qui donnent actuellement des cours ressentent l'effet de cette mesure puis qu'ils accusent une baisse de 15 à 20 p. 100 des inscriptions aux cours de langues et de citoyenneté. Si l'on permet aujourd'hui aux immigrants aux gens de 60 et 65 ans de devenir automatiquement des citoyens, je me demande si l'on ne pourra exiger d'eux qu'ils suivent des cours de langue ou de citoyenneté. Il me semble que ce pourrait être une condition préalable à la dispense.

D'autres juges et des membres du personnel m'ont demandé de parler du décorum et de la solennité qui doivent entourer la cérémonie au tribunal. Vous voudrez peut–être me poser des questions à ce sujet.

Je suis à votre disposition.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons commencer avec M. Nunez.

Mr. Nunez: Good morning, Ms Connell.

Judge Connell: Good morning. I speak a little bit of french.

Mr. Nunez: I have two questions for you. First, do you agree with the elimination of citizenship judges? How long do people have to wait for certificates of citizenship in Vancouver, British Columbia? Canada as a whole has a backlog of 200,000 applications. How is the situatin there, in Vancouver?

Mme la juge Connell: [*Inaudible—éditeur*]. . . comme charge de travail. Je crois qu'il y a actuellement des candidats qui ont présenté leur demande il y a 10 ou 11 mois.

Nous avons essayé d'accélérer le processus depuis l'arrivée du ministre. L'une des grandes difficultés est que le nombre de juges a diminué depuis un an ou un an et demi et, qu'entretemps, celui des candidats a plus que doublé. Je pense que nous devrons accélérer les choses davantage.

Mr. Nunez: My second question has to do with the proper knowledge of english or french. The issue has caused numerous problems especially with recent immigrants. In Montreal, some Chinese immigrants have has difficulty obtaining their

[*Text*]

difficilement obtenu leur citoyenneté, mais qui peuvent voter parce qu'ils reçoivent l'aide de quelqu'un lors du vote. Alors, ne pas connaître l'anglais ou le français, n'est pas une raison pour empêcher quelqu'un de voter. Je suis allé au Salvador, récemment, comme observateur des élections, et tous les analphabètes votaient. Alors, ce n'est pas un problème. Même les gens qui ne voient pas pouvaient voter, ce n'est pas un problème.

Est–ce que vous convenez avec moi qu'on devrait être moins sévère en ce qui concerne la connaissance d'une des langues officielles au Canada? Il faut permettre à tout le monde de participer au processus démocratique, même s'il ne connaît pas très bien ou pas du tout l'anglais ou le français.

Judge Connell: First, being illiterate really has nothing to do with speaking or understanding English or French. Certainly I would agree that you don't need to be literate to have the vote.

I personally am a believer in understanding English or French. For example, we have a very large Chinese community in Vancouver. It's quite true that you could certainly get around in Vancouver with no problem speaking only Cantonese or Mandarin, or in Surrey, for example, speaking Punjabi. Those groups are very large and have representatives from every party here within their midst.

• 1130

However, I do think you need to have the unity, to some degree, of language. English and French are the official languages. Everyone who understands a little English or French does understand that information is available in these languages that they can have when they come to vote. I am in favour of having enough English or French to make oneself comfortable in the parts of Canada where their first language is not spoken. Otherwise I believe you're encouraging segregation.

I talked to some older people. I think it is a bigger problem for people who arrive here in their sixties. I have talked to a lot of people who have acquired language and those who have not. Many of them say to me they felt much less dependent on their families and their groups when they learned just enough language to be able to feel comfortable leaving their homes and environments to walk down the street knowing they could speak and understand—in our case—English. In Montreal this would probably be a little bit of French.

Mr. Knutson: Good morning. I was wondering if I could take a few minutes to talk about the issue of a physical presence test to define residency.

You mentioned in your brief that people should be physically present here to qualify for citizenship.

Judge Connell: Yes.

Mr. Knutson: There have been suggestions made to us by practitioners. For example, let's say we had a fellow or woman who immigrated to Canada who took up a posting in a university and was a permanent resident. That person fully

[*Translation*]

citizenship but who can nevertheless vote because they are helped by someone at roting time. The fact that one doesn't know english or french should not keep him from voting. I was in El Salvador recently as an election observer and saw how illiterate people vote. So, it should not be a problem. People who don't see can vote.

Do you not agree that we should be more lenient regarding knowledge of one of the two official languages in Canada? Everybody should be allowed to participate in the democratic process, even if They do not know english or french very well or not at all.

Mme la juge Connell: Il convient d'abord de dire que l'analphabétisme n'a rien à voir avec le fait de comprendre ou de parler l'anglais ou le français. Cependant, je conviens avec vous que le fait d'être analphabète ne devrait pas empêcher quelqu'un de voter.

Je crois personnellement qu'on doit pouvoir comprendre l'anglais ou le français. Il y a une très importante communauté chinoise à Vancouver. Quelqu'un peut très bien se débrouiller à Vancouver en parlant seulement le cantonnais ou le mandarin, ou à Surrey, le Pendjabi. Ces groupes sont très importants et sont représentés dans tous les partis politiques.

Je pense cependant qu'il doit y avoir une certaine unité en fait de langue. L'anglais et le français sont les langues officielles. Tous ceux qui connaissent un peu d'anglais ou de français sont en mesure de capter l'information qui leur est donnée dans l'une ou l'autre de ces langues lorsqu'ils se présentent pour voter. Je pense que l'anglais ou le français peuvent contribuer à acclimater les gens qui se trouvent dans des régions du Canada où leur langue maternelle n'est pas parlée. Autrement, on encouragerait la ségrégation.

J'ai parlé à des personnes âgées. Je pense que le problème est plus grave pour ceux qui arrivent au pays quant ils sont dans la soixantaine. Je me suis entretenue avec beaucoup de gens dont certains avaient acquis des connaissances linguistiques et d'autres pas. Les premiers m'ont dit qu'ils dépendaient de ce fait beaucoup moins de leurs familles et de leurs groupes ethniques; ils voulaient simplement se sentir à l'aise en dehors de chez eux et de leur milieu lorsqu'ils se promenaient dans la rue. Dans leur cas, il s'agissait de l'anglais; ils voulaient le parler et le comprendre juste assez pour se débrouiller. À Montréal, je suppose que ce serait un petit peu de français.

M. Knutson: Bonjour. Je voudrais simplement prendre quelques minutes pour discuter avec vous du critère de la présence physique en vue de définir la résidence.

Vous dites, dans votre mémoire, qu'il faut être physiquement présent au pays pour être admissible à la citoyenneté.

Mme la juge Connell: C'est juste.

M. Knutson: Les intervenants en cette matière nous ont fait un certain nombre de suggestions. Ils nous ont soumis le cas d'un homme ou d'une femme qui aurait émigré au Canada, aurait occupé un poste dans une université et serait devenu

[*Texte*]

intended to become a Canadian citizen but then, for whatever reason, took a two-year post in Europe or United States. If persons like that fully intended to become Canadian citizens, we shouldn't penalize that type of person because they're not physically present here.

They also gave the example of business people who might be coming to Canada who were extremely industrious. They might be starting companies and creating jobs for other Canadians. They might spend a large amount of their time overseas looking for contracts and marketing their products. We shouldn't penalize that class of person either for the fact they're not physically present here.

Could I just get your response to those two examples?

Judge Connell: Yes. As for the first example, we have those kinds of cases fairly frequently. We are somewhat guided today by the jurisprudence of the Supreme Court of Canada. Justice Muldoon and others have said that an intention to become a Canadian is not enough.

Of course it would depend a great deal, I suppose, on the length of time the person had been in Canada earlier. In some cases, persons who come and leave right away are turned down because of a feeling about their ties to Canada. In the case of the professor, I wonder if he had been here earlier as a student; I don't know that. Each case is very individual with regard to residency.

Being tied to Canada is what the point of residency really is. However, you could have a person who came to Canada and had an intention to stay in Canada, but who was really a professor and took a posting as a professor in the United States. After taking that posting, that person never came back to Canada again because, while his intention when he first came here was to reside in Canada, his workplace ended up being elsewhere. I think you need to have a little bit of a tie to Canada first before you move abroad.

With places in the world becoming closer, this is becoming a much more difficult question, because we have encouraged classes of people to come here and set up businesses and so on. Nowadays, with technological advances, the person could well come here, not be here very long, establish a network, benefit Canada to a great degree, but not really be a resident and want to strengthen his landed immigrancy by becoming a Canadian citizen. Those are issues that need to be discussed in detail, I think.

• 1135

I personally believe a landed immigrant can always come back to Canada. I would like to see a change occur in the status of a landed immigrant that would allow them more flexibility and more opportunity to return to Canada and fulfil the requirement of citizenship at that point in time.

I don't really see why it's necessary for a person who has been here for a very, very short time—even if they intend to become a Canadian citizen later on—to become a citizen right away. I would like to see in the case of landed immigrancy perhaps a ticket that would allow them to be away for five years and then come back and renew it—some change to reflect the different circumstances.

[*Traduction*]

résident permanent. La personne en question avait la ferme intention de devenir citoyen canadien, mais entretemps, elle avait accepté un poste en Europe ou aux États-Unis pour une période de deux ans. Si une telle personne avait la ferme intention de devenir canadienne, devrait-elle être pénalisée du fait qu'elle n'est pas physiquement présente au pays?

Ils nous ont également soumis l'exemple d'hommes d'affaires très industrieux qui seraient venus au Canada. Ils auraient créé des compagnies et beaucoup d'emplois pour les Canadiens. Cependant, ils pourraient passer beaucoup de temps à l'étranger en quête de nouveaux marchés pour leurs produits. Il ne faudrait pas la pénaliser non plus parce qu'ils ne peuvent être physiquement présents au pays.

Que répondriez-vous dans ces deux cas?

Mme la juge Connell: En ce qui concerne le premier exemple, pareils cas se produisent très souvent. Nous nous réglons, cet égard, sur la jurisprudence établie par la Cour suprême du Canada. Le juge Muldoon et d'autres ont déclaré que l'intention de devenir citoyen canadien ne suffit pas.

Évidemment, tout dépend, je suppose, du temps que l'intéressé aura déjà passé au Canada. Dans certains cas, les personnes qui viennent et qui repartent tout de suite voient leurs demandes refusées parce qu'elles ont peu d'attaches avec le Canada. Lorsqu'il s'agit d'un professeur, je me demanderais s'il a déjà étudié au Canada. Je n'en sais rien Chaque cas est différent lorsqu'on doit déterminer la résidence.

La résidence est une question de liens qu'on tisse avec le Canada. Quelqu'un pourrait venir ici, avoir l'intention de rester, pour finalement accepter un poste de professeur aux États-Unis. Il pourrait ensuite ne jamais revenir au Canada, même si au départ il avait eu l'intention de s'y établir, son travail l'ayant retenu ailleurs. Je pense que quelqu'un doit commencer par avoir des attaches avec le Canada avant de s'en aller à l'étranger.

Le monde étant de plus en plus petit, la question devient plus difficile à résoudre du fait que nous avons encouragé certaines catégories de gens à venir s'établir ici et à créer des entreprises, etc. Grâce aux progrès technologiques, quelqu'un pourrait venir chez nous, ne pas y rester très longtemps, y établir un réseau, faire beaucoup pour le Canada sans vraiment en devenir résident, tout en souhaitant améliorer son statut d'immigrant reçu en devenant citoyen canadien. Voilà des questios dont il faut discuter en détail.

Je pense personnellement qu'un immigrant reçu devrait toujours pouvoir revenir au Canada. J'aimerais que les immigrants reçus se voient accorder une plus grande latitude, qu'ils aient la possibilité de revenir et de remplir les conditions de la citoyenneté à ce moment-là.

Je ne vois pas la nécessité pour quelqu'un qui est resté ici très, très peu de temps—même s'il a l'intention de devenir plus tard citoyen canadien—de le devenir tout de suite. J'aimerais que les immigrants reçus puissent obtenir une sorte de billet leur permettant de s'absenter pendant cinq ans, quitte à revenir ensuite le renouveler. Un changement qui reflèterait en sorte des différentes situations.

[*Text*]

The Chairman: Thank you very much for that, Judge Connell. We certainly appreciate your comments, and they are very helpful to us in our deliberations.

Judge Connell: Thank you.

The Chairman: Members of the committee, we're going to hear now from Catherine Sas and Gordon Maynard. They are lawyers, and they'll bring their expertise to our debate.

We hope your presentation will be around ten minutes so that we'll have lots of time for questions. Please proceed.

Ms Catherine Sas (Individual Presentation): First, have you received our faxed material?

The Chairman: Yes, we have. Thank you.

Ms Sas: This morning we received a copy of your backgrounder. We'd like to make some remarks about that in addition to the written submissions we provided to you.

Most of the points we addressed in the written format are essentially housekeeping matters that we feel need to be addressed in the legislation. It goes to the substance of the act. When we take a look, however, at the backgrounder, we see that you are addressing philosophical questions about what citizenship entails and how the act might address some of those issues.

We very briefly discussed these this morning, not having received this previously, and are concerned that you may not be able to achieve those goals through legislation. We have watched in recent years a number of the challenges that have faced Canadians on these questions, and legislation on this issue may be a monumental task.

The other point we would like to address is the concern that the Citizenship Act has not been updated since 1977. Aside from the points we've raised in our memo that deal with substantive matters, the fact that the act has not been updated does not necessarily of itself cry out for revision to it. Mr. Maynard and I feel that we have to see what we want to remedy in the current act before we would make legislative changes.

• 1140

The fundamental change we have submitted in our proposal deals with the issue of residency. In my view anyway, the way you deal with the concept of residency is also the way you will deal with some of the philosophical concerns that you have in the backgrounder.

I'm going to let Mr. Maynard talk to you on the subject of residency.

Mr. Gordon Maynard (Individual Presentation): Before I mention residency, I'd like to make a few comments regarding the value of a preamble and the purpose of a preamble in the Citizenship Act.

As a lawyer, my concern would be that a preamble perhaps opens the door towards guiding interpretation of the Citizenship Act. The Citizenship Act, as it presently stands, is very much a nuts–and–bolts type of act. It sets out very specific criteria leading to the grant of citizenship and the requirements to apply for citizenship. For the most part, there's no discretion involved. The only area where discretion has come to the fore in the past years has been in interpretation of the requirements of residency.

[*Translation*]

La présidente: Merci beaucoup, madame Connell. Nous vous sommes reconnaissants de votre participation. Elle nous sera sûrement très utile dans nos délibérations.

Mme La juge Connell: Merci.

La présidente: Chers collègues, nous allons maintenant entendre les témoignages de Catherine Sas et Gordon Maynard. Ils sont avocats et nous feront bénéficier de leur expérience.

Nous espérons que votre exposé ne prendra qu'une dizaine de minutes de façon que nous puissions vous poser des questions. Vous avez la parole.

Mme Catherine Sas (présentation individuelle): Avez–vous reçu notre document par télécopieur?

La présidente: Oui. Merci.

Mme Sas: Nous avons nous–mêmes reçu votre document d'information ce matin. Nous aimerions en parler en plus du document que nous vous avons déjà fourni.

La plupart des points que nous exposons dans notre mémoire sont d'ordre administratif et doivent, à notre avis, être traités dans la loi elle–même. Nous constatons cependant que dans votre document d'étude, vous traitez de questions philosophiques touchant la signification de la citoyenneté et la façon dont la loi pourrait aborder un certain nombre de questions.

Nous en avons discuté ce matin assez brièvement puisque nous n'avions pas reçu le document plus tôt. Nous pensons qu'il vous sera peut–être difficile d'atteindre ces objectifs dans la loi. Nous avons vu les défis auxquels les Canadiens ont eu à faire face au cours des dernières années dans ce domaine et nous pensons que l'adoption d'une nouvelle loi pourrait se révéler une tâche monumentale.

Nous voulons également souligner que la Loi sur la citoyenneté n'a pas été mise à jour depuis 1977. Mis à part les questios de fonds que nous exposons dans notre mémoire, l'absence de cette mise à jour ne signifie pas nécessairement que la loi doive être revue. M. Maynard et moi croyons qu'il convient de cerner les lacunes de la loi actuelle avant de songer à la modifier.

Le principal changement que nous proposons dans notre mémoire a trait à la résidence. À mon avis, la façon dont vous traiterez cette question sera également celle dont vous répondrez aux grandes questions que vous soulevez dans votre document d'étude.

Je vais demander à M. Maynard de développer ce sujet.

M. Gordon Maynard (présentation individuelle): Avant de parler de la résidence comme telle, j'aimerais dire quelques mots au sujet de la valeur et de l'objet d'un préambule dans la Loi sur la citoyenneté.

En tant qu'avocat, je trouve qu'un préambule servirait de guide à l'interprétation de la Loi sur la citoyenneté. Dans sa forme actuelle, cette loi a été avant tout une mesure pratique. Elle établit des critères très précis relativement à l'octroi de la citoyenneté et aux conditions à remplir pour l'obtenir. L'élément de discrétion y intervient très peu. La seule question à l'égard de laquelle la discrétion a joué quelque peu au cours des dernières années a été celle de la résidence et des conditions qui s'y rattachent.

[*Texte*]

Is the preamble going to be used by the courts as a means of revising how they have previously dealt with the requirements of residency? If that's the case, I would rather see the legislation directly address the issue of residency in concrete terms than leaving it to be interpreted through reference to the preamble.

Catherine and I have discussed quite fully the current Citizenship Act, and in particular the residency requirements. We think the current act is really quite adequate. The federal court in the past 14 or 15 years has interpreted the residency requirement as not requiring absolute physical presence in Canada.

That is not spelled out in the act itself. Rather, it is an interpretation provided by the courts. We think that is an appropriate definition for the residency requirements. It reflects the realities of day–to–day life in Canada and the real modern requirements of individuals in Canada, operating on a worldwide scale.

We don't want to see that change. If your intent is to see that change, it should be spelled out specifically in the act rather than being left to be interpreted with reference to the preamble.

The Chairman: Thank you. Did you have any other comments you wanted to make in your presentation before questions?

Mr. Maynard: Well, if you have our document before you, in which we've addressed specific issues of the act, we'll be happy to answer questions you may have on those issues.

The Chairman: Thank you.

Members of the committee. Mr. Nunez.

M. Nunez: Bonjour à nos amis avocats de Vancouver.

Me Maynard: Bonjour.

M. Nunez: J'aimerais vous poser une question concernant la double citoyenneté. Un nombre croissant de pays reconnaît la double citoyenneté et parfois la triple citoyenneté. Ici, au Canada, il y a beaucoup de personnes qui ont la triple citoyenneté. Qu'est–ce que vous en pensez? Êtes–vous pour ou contre le concept de la double ou triple citoyenneté?

Mr. Maynard: Personally, I have no difficulty with recognition of dual citizenship in the present circumstances of Canada.

Ms Sas: I would agree with that. I don't see there are any difficulties that arise. People have to go through whatever processes are necessary in specific countries in order to obtain citizenship. I don't think it provides any particular difficulties to Canadians.

M. Nunez: Comme avocat, est–ce que vous avez vu beaucoup de cas où la demande de citoyenneté a été rejetée et pour quel motif?

Mr. Maynard: Yes, of course we've had situations where applicants for citizenship were denied at first instance and had to resort to application to the court on appeal. Almost exclusively, the grounds for denial of the citizenship related to questions of the degree of residency in the years preceding the application.

• 1145

Ms Sas: I would agree. That is also my experience. Residency becomes the difficulty for people. We've also agreed that the residency requirements aren't a problem. They should be strict.

[*Traduction*]

Le préambule permettra–t–il aux tribunaux de revoir la façon dont ils ont traité jusqu'ici les critères de résidence? Dans ce cas, plutôt que d'avoir à me fier à une interprétation dans le contexte du préambule, je préférerais de loin que la question soit traitée directement, en termes concrets, dans la loi.

Catherine et moi avons longuement discuté de la Loi actuelle sur la citoyenneté et, particulièrement, des critères de résidence. Nous sommes d'avis que cette loi est fort adéquate. Et, au cours des 14 ou 15 dernières années, la Cour fédérale a interprété les critères de résidence comme n'exigeant pas une présence physique absolue au Canada.

La loi ne le dit pas expressément. C'est plutôt une interprétation judiciaire. En ce qui nous concerne, c'est une définition appropriée qui tient compte de la réalité de tous les jours au Canada et des besoins des individus qui doivent se déplacer beaucoup dans notre monde moderne.

Nous ne voulons pas que cela change. S'il le faut, nous préférons que des dispositions précises à cet égard figurent dans la loi elle–même plutôt qu'un préambule qui fasse place à l'interprétation.

La présidente: Merci. Vouliez–vous dire autre chose avant de répondre aux questions?

Me Maynard: Si vous avez en main notre mémoire où nous traitons d'un certain nombre de points bien précis concernant la loi, nous serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente: Merci.

La parole est aux membres du comité. Monsieur Nunez.

Mr. Nunez: Good morning, lawyer friends from Vancouver.

Mr. Maynard: Good morning.

Mr. Nunez: I have a question for you concerning dual citizenship. An increasing number of countries now recognize dual and sometimes triple citizenship. There are a lot of people who now have triple citizenship in Canada. What is your opinion on that? Are you for or against double or triple citizenship?

Me Maynard: Je ne vois personnellement aucun empêchement à reconnaître la double citoyenneté dans le contexte actuel au Canada.

Mme Sas: Je suis du même avis. La question ne présente pas de difficulté. Les gens doivent remplir les formalités d'usage pour obtenir la citoyenneté d'un pays ou d'un autre. Je ne vois comment la chose pourrait créer des difficultés au Canada.

Mr. Nunez: As a lawyer, have you seen many cases where the application for citizenship has been rejected and if so for what reasons?

Me Maynard: Nous avons évidemment vu des cas où les candidats à la citoyenneté ont essuyé un refus en première instance et ont dû porter leur cause en appel. Dans presque tous les cas, le refus de la citoyenneté avait trait à la période de résidence au cours des années précédant la demande.

Mme Sas: C'est ce que j'ai constaté moi aussi. C'est la question de résidence qui présente des difficultés. Nous sommes d'accord pour dire aussi que les critères de résidence ne constituent pas un problème. Ils doivent être stricts.

[*Text*]

M. Nunez: Concernant la connaissance suffisante d'une des langues officielles du Canada, l'anglais ou le français, est–ce que vous croyez qu'on pourrait être moins sévère, surtout à l'égard des immigrants de date plus récente, des personnes très vieilles, 60 ans et plus, qui ont de la difficulté à apprendre une nouvelle langue? Et s'il s'agit d'un vote. . . En Amérique latine par exemple, il y a beaucoup de gens qui votent lors des élections, et qui ne parlent pas l'espagnol.

Mr. Maynard: We both believe that as a general rule, requirements respecting adequate knowledge of either of Canada's official languages and knowledge of Canada itself are valuable criteria to assist in assessing entitlement to citizenship.

There are exceptions. The Federal Court always exercises its discretion and the citizenship judge has the discretion to alleviate that requirement in circumstances involving individuals with disabilities, for instance. This would be the situation for the aged, who perhaps are not as well equipped in their old age to adapt themselves to a new language requirement, or children with some sort of learning disability or retardation. There are going to be circumstances where the requirement for language ability is not appropriate. That discretion should always be present and available.

Mr. Knutson: I'd like to talk a little bit about the legal definition of residency. We received a briefing from some lawyers from Toronto who were quite emphatic that the same test should be used for the Citizenship Act as is used in the Immigration Act, and we should stick to an ordinarily resident test as defined through the courts.

Would you agree with that?

Ms Sas: I understand the objective here. As someone who has had to battle the issue of residency in court, I can appreciate that having a simplified definition in the act would make it easier to handle my clients. However, that goes back to the issue of how you want people to be able to come to Canada. If you want to relax the residency requirements, it will make administration of the provisions easier. That's the challenge we face here.

The purpose of the residency requirement as it currently stands is something that Mr. Maynard and I are in agreement with. We don't agree that people should be able to obtain citizenship without having some attachment to Canada, but changing the terminology in the act would be easier for litigation purposes.

Mr. Maynard: The courts have interpreted the residency requirement as not requiring absolute continuous physical presence in Canada, and that's appropriate. But they do not draw a hard and fast line as to what sufficient residency is.

One must look at all the circumstances of the applicants: where they live, where they own property, where their families reside, why they are overseas and the purposes for their being overseas. After looking at all that, the court then asks itself whether these people have demonstrated sufficient commitment to Canada consistent with residency requirements.

[*Translation*]

Mr. Nunez: As regards the sufficient knowledge of one official language in Canada, English or French, do you think we could be more flexible, especially with the more recent immigrants, the elderly, people 60 years old and over who have difficulty learning a new language? And what about voting. . .? In Latin America, for example, many voters at election time do not speak spanish.

Me Maynard: Nous sommes tous les deux d'avis que, de façon générale, la connaissance suffisante de l'une ou l'autre langue officielle ou celle du Canada lui–même sont des critères utiles pour juger de l'admissibilité à la citoyenneté.

Il y a des exceptions. La Cour fédérale et le juge de la citoyenneté peuvent user de leur discrétion pour assouplir cette condition dans certains cas, lorsqu'il s'agit de personnes handicapées, par exemple. C'est ce qui se passerait à l'égard des personnes qui ne sont pas toujours en mesure, en raison de leur âge, de répondre à des exigences linguistiques nouvelles ou encore, des enfants qui présentent une difficulté d'apprentissage ou une déficience. Il y a des cas où l'exigence concernant la langue n'est pas appropriée. On devrait toujours exercer un jugement discrétionnaire dans ces situations.

M. Knutson: J'aimerais parler un peu de la définition légale de la résidence. Nous avons reçu un mémoire de certains avocats de Toronto qui insistent pour que le test utilisé dans la Loi sur la citoyenneté soit le même que dans la Loi sur l'immigration et que nous nous en tenions à la définition de la résidence que donnent ordinairement les tribunaux.

Êtes–vous d'accord là–dessus?

Mme Sas: Je sais ce qu'on cherche à obtenir. Ayant moi–même eu à plaider la question de résidence devant les tribunaux, je puis comprendre qu'une définition plus simple dans la loi faciliterait les rapports avec mes clients. Cependant, la question est de savoir comment on veut que les gens puissent venir au Canada. L'assouplissement des critères de résidence facilitera l'application de la loi, c'est certain. C'est à nous de relever ce défi.

M. Maynard et moi sommes d'accord pour que les critères de résidence actuels soient maintenues. Nous ne pensons pas qu'une personne puisse obtenir la citoyenneté sans avoir des attaches quelconques avec le Canada. Cependant, une nouvelle formulation à cet égard dans la loi faciliterait le règlement des litiges.

Me Maynard: Les tribunaux ont statué à juste titre que la présence physique continue et absolue au Canada n'était pas nécessairement requise pour prouver la résidence. Cependant, ils n'ont pas énoncé de critères précis concernant la période de résidence suffisante.

Il faut étudier la situation des candidats: où ils vivent, où ils possèdent une propriété, où habite leur famille, pourquoi ils sont à l'étranger et ce qu'ils y font. Après avoir examiné tous ces facteurs, le tribunal doit se demander si la personne a démontré un engagement suffisant à l'endroit du Canada pour répondre aux critères de résidence.

[*Texte*]

I'm not saying you have to be here every single day for a continuous three–year period. Obviously somebody who is Canada that entire amount of time is not going to have a difficult time applying for citizenship, all things being equal. If you're absent the door should still be open to you, depending on what your particular circumstances are.

It is very easy to come up with examples at one extreme or the other. It's easy to say in some circumstances that this person should not be entitled to citizenship, and at the other extreme, most certainly the person is entitled to citizenship. It's the in–between areas that the courts wrestle with from time to time. That should be the way it is. That is appropriate.

Human beings engage themselves in a variety of circumstances in the course of their lives in Canada, and the courts should follow one side or the other as the circumstances come forward and are observed. I don't like a hard and fast rule. I don't think it's fair to all circumstances that arise in human endeavour.

• 1150

Mr. Knutson: Do you think it should be the same rule regarding residency in the Citizenship Act as in the Immigration Act? Should it be the same test?

Mr. Maynard: Philosophically, my personal opinion is no. I think there may well be a distinction between residency sufficient to maintain the status of a permanent resident and residency that leads to the entitlement to citizenship. However, if you ask me what the precise criteria are that differentiate between those two, I'm hard–pressed to say.

At the present time we're in a situation where the Immigration Act is going to be amended regarding residency requirements for permanent residents. We have yet to see how that provision is going to be interpreted and applied to permanent residents, so it's very hard to compare the two at this stage.

Mr. Assadourian: My question relates to item 8 on page 3, concerning the use of lawyers. Can you tell me what the benefit of this paragraph is in context with the citizenship review we're having today?

Ms Sas: That provision was put in to advise how lawyers may facilitate in the process of citizenship. At present we are finding that the citizenship offices do not refer people to the assistance of lawyers in determining, obtaining, or applying for their citizenship.

In the past we had similar experiences in dealing with those in the Department of Immigration. They have, in the last few years, realized that dealing with lawyers has actually facilitated their work. They often recommend clients to lawyers in order to streamline things. This is a comment we thought should be brought to your attention as to how matters might be dealt with in the administrative centres.

Mr. Assadourian: Are you suggesting that each and every citizenship applicant should see a lawyer before they go to court? You say you have strong applicants and weak applicants. Are you going to decide who is strong, who is weak, and then pass it down to the judge? Is that the idea of this?

[*Traduction*]

Je ne dis pas qu'il faut résider au Canada sans interruption pendant trois ans. De toute évidence, si quelqu'un a passé tout ce temps au Canada, il n'aura aucun mal, toutes autres choses égales par ailleurs, à établir son droit à la citoyenneté. Le fait de s'absenter ne devrait pas entraîner l'interdiction de revenir, dépendant des circonstances particulières de chacun.

Il est très facile de citer des cas extrêmes dans un sens ou dans l'autre. Il est facile dans certains circonstances de dire qu'une personne ne devrait pas avoir droit à la citoyenneté ou bien prétendre tout le contraire. Ce sont les cas douteux sur lesquels les tribunaux sont appelés à se pencher régulièrement, et c'est tout à fait approprié.

Les êtres humains sont mêlés à toutes sortes de situations au cours de leur vie au Canada et les tribunaux sont là pour en juger et décider dans un sens ou dans l'autre. Je ne suis pas en faveur d'une règle absolue, car elle ne permettrait pas de tenir compte de toutes les situations qui peuvent se présenter.

M. Knutson: Croyez–vous que la règle relative à la résidence devrait être la même dans la Loi sur la citoyenneté que dans la Loi sur l'immigration? Le critère devrait–il être le même?

Me Maynard: En principe, je dirais que non. Il pourrait cependant y avoir une distinction entre une période de résidence suffisante pour conserver à quelqu'un le statut de résident permanent et la période de résidence donnant droit à la citoyenneté. Je ne saurais cependant vous dire sur quel critère précis établir la distinction.

À l'heure actuelle, on prévoit modifier la Loi sur l'immigration au régard des exigences de résidence applicables aux résidents permanents. Il faudra voir, toutefois, comment cette disposition sera interprétée et appliquée à cette catégorie de résidents; c'est pourquoi il est très difficile de comparer maintenant les deux lois.

M. Assadourian: Ma question porte sur le point 8 de la page 3, portant sur les services d'avocats. Pouvez–vous me dire en quoi ce paragraphe contribue à notre examen de la Loi sur la citoyenneté?

Mme Sas: Nous avons rédigé ce paragraphe pour signaler comment les avocats pourraient faciliter le processus de la citoyenneté. À l'heure actuelle, nous constatons que les bureaux de citoyenneté ne proposent pas aux candidats de retenir les services d'un avocat pour les aider à déterminer s'ils ont droit à la citoyenneté, et présenter leur demande pour l'obtenir.

Par le passé, nous avons constaté qu'il en allait de même au ministère de l'Immigration. Le ministère s'est cependant rendu compte, dans les dernières années, que les avocats lui facilitaient la tâche. Il recommande maintenant souvent aux clients de consulter des avocats pour rationaliser le processus. Nous avons pensé utile de porter cet élément à votre attention, pour montrer comment il serait possible de faire les choses dans les centres administratifs.

M. Assadourian: Proposez–vous que chaque personne qui présente une demande de citoyenneté consulte un avocat avant de se présenter au tribunal? Vous dites que certaines demandes sont plus étayées que d'autres. Décidera–t–on du bien–fondé de chaque demande et fera–t–on des recommandations au juge? Est–ce cela que vous voulez dire?

[*Text*]

Mr. Maynard: No. We think there is value in applicants' consulting with individuals who are knowledgeable about the Citizenship Act and the criteria applied.

If a client comes to me and says he's interested in obtaining citizenship, I give him advice. I say this is his situation and here's what he's done in Canada. In my opinion this is not a good application; here's what you need to do. That person, without consultation, may nevertheless put in an application that may fail. That has clogged up the system.

All we're saying is that consultation with a counsel who's knowledgeable of the Citizenship Act and procedures is perhaps a worthwhile endeavour. It assists the individual in knowing where they stand with respect to their application. They'll know whether to proceed at that time or to change the manner in which they are conducting themselves in Canada so their application is strong when it is submitted.

Mr. Assadourian: Do you think this might be interpreted as self–serving on your part rather than advancing the cause of citizenship in the country?

Mr. Maynard: Of course it may be interpreted that way. It is not our intent to be self–serving.

Mr. Assadourian: Are you concerned about it?

Ms Sas: We are concerned primarily about whether or not the procedure in the citizenship office is that people who now contact a citizenship court can't get answers to questions. If you were concerned about addressing the self–serving nature of this recommendation, the remedy would be to provide more clerical staff to be able to answer people's questions and counsel them about their applications.

Mr. Assadourian: Thank you.

Mrs. Stewart: Yes, thank you. Thank you both for being with us this morning.

I'm interested in your comments about children adopted by Canadian parents. You indicate that their citizenship should be expedited and completed very quickly. Would you like to comment on that?

Mr. Maynard: Yes. The present circumstances are such that children under the age of 18 years cannot apply for citizenship on their own. If their parents are applying, they may include their child as part of that application. However, if the parents are already Canadian citizens, there is no avenue for the child to obtain citizenship until they reach adulthood and apply on their own.

From a common sense point of view that strikes me as being inappropriate. If Canadian citizens have adopted a child and that child has been granted permanent residence in Canada, why should an avenue not be available to them to seek citizenship for that child, with the child applying in his or her own name, through the sponsorship of the parent, if you will? That avenue is simply not available right now and we think it makes sense to have that avenue available.

[*Translation*]

Me Maynard: Nous pensons qu'il serait bon que les candidats consultent des personnes qui connaissent bien la Loi sur la citoyenneté et les critères qu'elle comporte.

Lorsqu'un client se présente à moi et se dit intéressé à obtenir la citoyenneté canadienne, je lui donne des conseils. J'examine sa situation et ce qu'il a fait au Canada. S'il ne répond pas aux critères établis, je lui dit ce qu'il doit faire. Cette personne pourrait néanmoins, sans consulter qui que ce soit, présenter une demande, qui sera peut–être rejetée. C'est cela qui a engorgé le système.

Nous disons simplement qu'il peut être utile de consulter un conseiller qui connaît bien la Loi sur la citoyenneté et la procédure à suivre. Le candidat pourrait alors évaluer lui–même sa demande. Il saura ainsi s'il peut la présenter ou s'il lui faut changer la façon dont il se conduit au Canada de façon que sa demande soit plus étayée lorsqu'il la soumettra.

M. Assadourian: Pourrait–on interpréter vos propos comme reflètant votre intérêts, plutôt que la promotion de la citoyenneté canadienne?

Me Maynard: On pourrait bien sûr les interpréter de cette façon. Cependant, notre intention n'est pas de défendre notre intérêt.

M. Assadourian: Est–ce que cela vous inquiète?

Mme Sas: Ce qui nous inquiète surtout, au sujet de la procédure relative à la citoyenneté, c'est qu'à l'heure actuelle, les gens qui s'adressent au tribunal de la citoyenneté ne peuvent obtenir de réponses à leurs questions. Pour contrer l'aspect intéressé de cette recommandation, il suffirait d'avoir plus de personnel pour répondre aux questions du public et conseiller les intéressés quant à leurs demandes.

M. Assadourian: Merci.

Mme Stewart: Oui, merci. Merci à tous deux d'être venus nous rencontrer.

Je m'intéresse aux observations que vous avez faites au sujet des enfants adoptés par des parents canadiens. Vous dites que le processus d'octroi de la citoyenneté devrait être très rapide dans leurs cas. Pourriez–vous nous en dire davantage?

Me Maynard: Oui. À l'heure actuelle, les enfants de moins de 18 ans ne peuvent eux–mêmes présenter une demande de citoyenneté. Si leurs parents en présentent une, ils peuvent y inclure leurs enfants. Cependant, si les parents sont déjà citoyens canadiens, il est impossible à l'enfant d'obtenir la citoyenneté, de présenter sa propre demande, tant qu'il n'a pas atteint l'âge adulte.

• 1155

Il me semble que cela va à l'encontre du bon sens. Si des citoyens canadiens adoptent un enfant et que l'on accorde à celui–ci le statut de résident permanent au Canada, pourquoi ne serait–il pas possible aux parents d'obtenir la citoyenneté pour cet enfant qui présenterait alors sa propre demande, parrainée par les parents, si l'on veut? À l'heure actuelle, cette possibilité n'est pas offerte et il nous semble logique qu'elle le soit aujourd'hui.

[*Texte*]

Mr. Jackson (Bruce—Grey): We're having difficulty with the dual citizenship. There seems to be a requirement that when someone comes to us from another country, for one reason or the other they retain citizenship. I have a notion that if we were to eliminate dual citizenship we would be excluding a lot of very good candidates. Can I have your opinion on that?

Mr. Maynard: I think it's a matter of consistency. The Canadian government presently allows Canadian citizens to take on citizenship abroad themselves without having to renounce their Canadian citizenship. Why would we expect otherwise for those coming to Canada?

Mr. Jackson: With respect to the amount of days for residency, what would be adequate? Some people have suggested that we use the amount of days that they use for income tax purposes.

Mr. Maynard: As for laws of residency sufficient for citizenship?

Mr. Jackson: Yes.

Mr. Maynard: We believe the current act is quite sufficient in that regard, particularly as it is interpreted by the Federal Court. The Federal Court uses a very flexible guideline as to whether or not residency is sufficient. It operates from a starting point that ideally you should be resident in Canada for three years, meaning within Canada's borders for that entire period. However, they are willing to look at circumstances where the applicant has been absent from Canada, to examine the circumstances surrounding that absence and decide whether or not that impairs the intent to have a concrete commitment to Canada. They don't use a hard and fast rule as to a number of days, nor do I think one is appropriate.

We are in agreement with the manner in which the Federal Court currently applies the residency requirements. It's flexible. It is capable of being adapted to a variety of circumstances. We have no quarrel with it as it stands. We think it would be a mistake to impose a strict rule that required a specific number of days, or a minimum period of time, or absolute presence in Canada. It should be a flexible rule.

Mr. Bryden: The wording in the former Citizenship Act provided that the citizen, if he took out the nationality of another country, lost his citizenship. Are you familiar with that clause?

Mr. Maynard: That's under the former act. It's not in the present one.

Mr. Bryden: That's correct. Also, the former act, if I understand it correctly, did not require that immigrants renounce their previous citizenship. It merely put forward the premise that their new citizenship, their Canadian citizenship, had priority if they got into trouble abroad. If they got into trouble under their British passport it didn't require them to renounce their British passport, or their Indian passport, or Hong Kong passport, and the Canadian government would not be able to intervene under that circumstance if they were caught under such a passport.

[*Traduction*]

M. Jackson (Bruce—Grey): La double nationalité semble poser un problème. Lorsque quelqu'un arrive de l'étranger, on semble exiger, pour une raison ou pour une autre, qu'il garde sa nationalité d'origine. J'ai l'impression qu'en éliminant la double nationalité, on fermerait les portes du Canada à un grand nombre d'excellents candidats. Qu'en pensez–vous?

Me Maynard: C'est une question de logique. À l'heure actuelle, le gouvernement canadien permet à ses citoyens d'acquérir une nationalité étrangère sans avoir pour autant à renoncer à la nationalité canadienne. Pourquoi en irait–il défféremment pour ceux, qui arrivent au Canada?

M. Jackson: Quel serait, d'après vous, le nombre de jours approprié aux fins de la résidence? Certains ont proposé que l'on utilise le même nombre de jours que prescrit la Loi de l'impôt sur le revenu.

Me Maynard: Vous parlez des règles de résidence aux fins de la citoyenneté?

M. Jackson: Oui.

Me Maynard: Nous croyons que les dispositions de la loi actuelle sont amplement suffisantes à cet égard, compte tenu surtout de l'interprétation qu'en fait la Cour fédérale. Celle–ci applique une directive très souple pour déterminer si la période de résidence est suffisante. On estime, au départ, que le candidat doit, idéalement, avoir résidé au Canada pendant trois ans, c'est–à–dire ne pas être sorti du pays pendant toute cette période. La Cour est cependant prête à examiner les circonstances qui ont pu amener le demandeur à s'absenter du Canada, pour voir si elles altèrent son intention de s'engager concrètement envers le pays. La Cour n'applique pas une règle absolue quant au nombre de jours de résidence et je ne pense pas non plus qu'une telle règle serait appropriée.

Nous sommes d'accord sur la façon dont la Cour fédérale applique actuellement les exigences en matière de résidence. Cette règle est souple et elle peut s'adapter à diverses circonstances. Nous n'avions rien à y redire pour le moment. Ce serait une erreur, à notre avis, que d'imposer une règle stricte exigeant un nombre précis de jours, ou une période minimale de présence absolue au Canada. La règle doit être souple.

M. Bryden: L'ancienne Loi sur la citoyenneté prévoyait que tout citoyen qui acquérait une nouvelle nationalité perdait sa citoyenneté. Connaissez–vous cette disposition?

Me Maynard: Elle figure dans l'ancienne loi et non dans la loi actuelle.

M. Bryden: C'est exact. En outre, si j'ai bien compris, les dispositions de l'ancienne loi n'exigeaient pas que les immigrants renoncent à leur nationalité antérieure. On y établissait simplement que leur nouvelle citoyenneté, leur nationalité canadienne, avait préséance s'ils se trouvaient en difficulté à l'étranger. Cependant, s'ils utilisaient un passeport délivré par la Grande–Bretagne, l'Inde ou Hong Kong pour entrer dans un pays où ils faisaient face à des problèmes, le gouvernement canadien n'exigeait pas qu'ils renoncent au passort dont ils s'étaient servis pas plus qu'il ne pouvait intervenir pour eux dans ces cas–là.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1200

Now, is this former requirement, where Canadian citizenship has priority over the dual nationality, something you have difficulty with?

Mr. Maynard: I don't know that I understand it. I'm not familiar with how that section was applied in the past. As I understand the current situation, if a Canadian citizen holds dual citizenship, when they are abroad and seeking protection of Canada they can look to Canada and Canada would have no quarrel in providing protection to them under their Canadian citizenship regardless of whatever the other passport was that the individual carried. Now, is there a difficulty with this that requires remedy? Is there a mischief we need to address in that regard, because if there is, I don't see one.

Mr. Bryden: I think what we're trying to address here is that we heard testimony from people who promoted dual nationality and Canadian citizenship as a matter of economic convenience. It was perceived that some people might want to take out Canadian citizenship exclusively for the ability to trade because we are a G–7 nation. Indeed, this opens the whole premise that one should be seeking dual nationality as a Canadian citizen with American citizenship because they're a more powerful G–7 nation. But under the former act it simply said—can I remind you of it? I'll be happy to read it to you, if you'd like.

Mr. Maynard: Please.

Mr. Bryden: Subsection 15.(1):

> A Canadian citizen who, when outside of Canada and not under a disability, by any voluntary and formal act other than marriage, acquires the nationality or citizenship of a country other than Canada, there upon ceases to be a Canadian citizen.

Now, that is eliminated from the current act and I wonder if you have any thoughts on it. Is there any real reason we can't restore it?

Mr. Maynard: We hadn't really thought about this issue before attending today, so we're speaking rather off the cuff.

Mr. Bryden: Fine.

Mr. Maynard: Is there not an advantage to Canadian citizens being able to maintain dual citizenship? You mentioned earlier that previous presenters to you had indicated there was some economic advantage in maintaining dual citizenship abroad. If Canada is going to benefit economically from the holders of those dual citizenships, why would we wish to disturb that?

Mr. Bryden: Because then citizenship becomes a matter of greed. We also had testimony here where people of dual nationality, if they are forced to choose their previous nationality as opposed to their Canadian citizenship, would choose their previous nationality, and I wonder if perhaps a better test of Canadian citizenship would be to restore this old clause. But I appreciate that you're not prepared to answer this in detail.

The Chairman: Thank you, Mr. Bryden.

To our witnesses, our thanks for spending time with us today and certainly acquainting us with many of the issues you are speaking to with your expertise. So thank you very much for that.

Cette disposition antérieure, qui accordait préséance à la citoyenneté canadienne sur la double nationalité, vous pose–t–elle des difficultés?

Me Maynard: Je ne suis pas certain de la comprendre. J'ignore comment elle a été appliquée par le passé. Je crois savoir qu'à l'heure actuelle, tout citoyen canadien qui se trouve à l'étranger et qui a besoin de protection peut, même s'il possède la double nationalité, faire appel au Canada qui acceptera volontiers de le protéger à titre de citoyen canadien, quel que soit l'autre passeport qu'il détient. Est–ce un problème auquel il faudrait remédier? Y a–t–il là une irréguralité dont il faudrait tenir compte? Si c'est le cas, je n'en vois aucune.

M. Bryden: Ce à quoi je veux en arriver, c'est que certains de nos témoins se sont dits favorables à la double nationalité parce qu'elle est pratique sur le plan économique. On a eu l'impression que d'aucuns veulent acquérir la nationalité canadienne à seule fin de faire des affaires, parce que le Canada fait partie du G–7. En fait, on peut également supposer qu'un citoyen canadien voudra peut–être obtenir la nationalité américaine puisque les États–Unis sont un pays encore plus puissant du G–7. Mais l'ancienne loi disait simplement—puis–je vous rappeler cette disposition? Si vous le voulez, je me ferai un plaisir de vous la lire.

Me Maynard: Je vous en prie.

M. Bryden: Paragraphe 15(1):

> Un citoyen canadien qui, se trouvant hors du Canada et n'étant pas frappé d'incapacité, acquiert, par un acte volontaire et formel autre que le mariage, la nationalité ou la citoyenneté d'un pays autre que le Canada, cesse immédiatement d'être citoyen canadien.

Cette disposition ne figure plus dans la loi actuelle. Je me demande ce que vous en pensez. Serait–il justifié de la rétablir?

Me Maynard: Nous n'avons pas réfléchi à cette question avant de venir ici. Je devrai donc improviser.

M. Bryden: D'accord.

Me Maynard: N'est–il pas avantageux pour les citoyens canadiens de pouvoir conserver la double nationalité? Vous avez dit que, selon d'autres témoins, la double citoyenneté présentait à l'étranger des avantages économiques. S'il est économiquement avantageux pour le Canada de permettre à ces gens de conserver la double citoyenneté, pourquoi les en empêcher?

M. Bryden: Parce que, de cette façon, la citoyenneté devient une affaire de cupidité. D'autres témoins nous ont dit que lorsqu'une personne possédant la double nationalité doit renoncer à l'une d'elles, elle choisit sa nationalité initiale plutôt que la nationalité canadienne. Je me demande si le rétablissement de cette ancienne disposition permettrait l'application d'un meilleur critère en fait de citoyenneté canadienne. Je comprends que vous ne soyez pas prêt à répondre en détail à cette question.

La présidente: Merci, monsieur Bryden.

Je remercie nos témoins d'avoir passé quelques temps avec nous et de nous avoir fait profiter de leur expérience relativement à certaines questions. Merci beaucoup.

[*Texte*]

Members of the committee, we'll move on to our next witness from Vancouver. Our next witness is Charles Boyd. He was born in 1952 and he's lived in the Vancouver area all his life, currently in Burnaby. He's been blind from birth. He completed his secondary school and attended community college, where he took a number of courses in English and history. He's participated in the Black Magic Theatre Company, held various jobs, and is involved in community work, which currently means visiting an elderly patient in the Lower Mainland. The theme of Mr. Boyd's presentation today will be that Canada is one of the finest countries in the world.

Are you there, Mr. Boyd?

Mr. Charles Boyd (Individual Presentation): I'm here.

The Chairman: Welcome; we're looking forward to your presentation. What we're hoping is that you will keep your presentation to within 10 minutes and then we'll have questions from members of the committee.

Mr. Boyd: Good morning. It certainly is a privilege to appear before this committee. It means an awful lot for me to be a Canadian in the first place, and I would like to elaborate. It will take approximately 10 minutes and I would like to make this presentation draw some comparisons in light of what we've seen in other countries around the world.

For one thing, when we take into consideration what's happened in countries that used to exist—the former Yugoslavia, for example—that country 10 years ago was very united. They didn't have any strife, and it appeared they were very happy. We know that the Olympic Games were held in that country. When one of the republics decided to go its own way, it led to a civil war and it was a real mess.

• 1205

Rwanda is another hot spot in the world. Everything seemed to be in good shape in that country until two months ago, when a civil war occurred when the president was assassinated. That created a lot of strife there.

We're very fortunate in Canada, and I'm going to elaborate and state the reasons why I feel this way.

First, we have a very good medical system in this country. In the United States of America, for example, they're working hard at trying to update their medicare system and make it into a system similar to what we have here. Until they do, 37 million people in that country cannot get adequate medical care because they can't afford medical insurance. So we're very fortunate in that regard in Canada.

Second, I would like to state very clearly and emphatically that we have freedom of religion in this country. If you're a Buddhist, an Anglican, or a Catholic, you can attend the church of your choice. If you wanted to be a Jewish person, you could attend the Jewish synagogue of your choice. If you were of the Shinto religion, you could be a Shinto.

It's really something that in this country we are able to have public processes such as this, public forums where we are able to speak our minds and we can have these friendly discussions, these debates, and we don't have to worry about quarrelling, strife, arguing, or fighting.

[*Traduction*]

Mesdames et messieurs du comité, nous accueillons notre prochain témoin qui est à Vancouver. Il s'agit de M. Charles Boyd. M. Boyd est né en 1952. Il a passé toute sa vie à Vancouver et demeure aujourd'hui à Burnaby. Il est aveugle de naissance. Il a terminé ses études secondaires et fréquenté un collège communautaire où il a suivi de nombreux cours d'anglais et d'histoire. Il a fait partie de la compagnie théâtrale Black Magic et occupé divers emplois. Il participe à des activités communautaires et visite actuellement un patient âgé du Lower Mainland. Dans son exposé d'aujourd'hui, M. Boyd nous expliquera pourquoi le Canada est l'un des meilleurs pays du monde.

Êtes-vous là, monsieur Boyd?

M. Charles Boyd (présentation individuelle): Je suis là.

La présidente: Bienvenue. Nous avons hâte de vous entendre. Vous disposez de dix minutes pour faire votre exposé après quoi les membres du comité vous poseront des questions.

M. Boyd: Bonjour. C'est un privilège pour moi de comparaître devant votre comité. Pour commencer, je suis très heureux d'être canadien; permettez-moi de vous expliquer pourquoi; j'en aurai pour environ dix minutes. Comparons notre situation à ce qui se passe dans d'autres pays.

Prenons par exemple, le cas de l'ancienne Yougoslavie, un pays qui était encore très uni il y a dix ans à peine. À cette époque-là, il n'y avait pas de discussions et les gens semblaient très heureux. Nous savons que ce pays a été l'hôte des jeux olympiques. Puis, l'une des républiques a décidé de se séparer, ce qui a entraîné une guerre civile et cauchemardesque.

Le Rwanda est un autre point chaud du globe. Tout semblait aller bien dans ce pays jusqu'à il y a deux mois, lorsque la guerre civile a éclaté suite à l'assassinat du président. Cela a suscité de graves dissensions.

Nous avons beaucoup de chance au Canada, et je vais vous dire pourquoi.

Premièrement, nous jouissons d'un très bon système d'assurance-maladie. Aux États-Unis, par exemple, on fait de gros efforts pour moderniser le système d'assurance et en faire un régime semblable au nôtre. En attendant, 37 millions d'Américains ne peuvent obtenir de soins médicaux appropriés parce qu'ils ne peuvent payer la prime d'assurance médicale. Nous avons donc bien de la chance à cet égard.

Deuxièmement, je tiens à souligner très clairement que les Canadiens jouissent de la liberté de culte. Ils peuvent être bouddhistes, anglicans, catholiques et fréquenter l'église de leur choix. Si quelqu'un décide d'adhérer au judaïsme, il peut aller à la synagogue qu'il veut. S'ils désire devenir shintoïste, rien ne l'en empêchera.

Il est précieux de pouvoir au Canada tenir des séances publiques comme celle-ci, qui nous permettent d'exprimer notre opinion et de discuter de façon amicale, sans craindre de se quereller, de se fâcher ou de se battre.

[*Text*]

Also, in this country we are very fortunate: the official languages in Canada are English and French. I believe everybody has the right to be educated in those two official languages.

Not only that, but we're living in what's called the global economy. As you know, the city of Vancouver is right on the edge of the Pacific Rim, so we have immigrants coming from Asia—China, Vietnam, southeast Asia, India—and from all over the world. This gives us the opportunity to open ourselves up and really take a look at these other cultures and see how they operate. Otherwise, if you restrict yourself, then you end up being limited, which is not good.

It doesn't hurt, for example, for a person not only to be educated in English and French, if at all possible, but also to learn, say, the Cantonese language or Mandarin, or to speak some other languages if at all possible. It's very easy today for one to do this. You don't even have to go to a class per se; you can buy tape–recorded courses and learn to speak a language if you wish to travel abroad or at least learn to converse with those living in the Indo–Chinese community in the Lower Mainland, for example.

In that sense, it means a lot for me to be a Canadian.

I'd like to bring another country into the picture here, to bring in a comparison. We all know that the country of South Africa recently had its elections. For years they suffered under the oppression of apartheid. Being blind myself, I think it's rather silly and childish when people judge a person merely by their outward appearance, mainly by their skin colour or maybe just by the way they speak. When you think about it, it's rather silly.

• 1210

In South Africa, they had their elections this year. Now they're striving harder to live together regardless of their race, colour, creed, or religion. So quite a transformation was made in that country.

In Canada, we can't let this slip away. We have to strive even harder to be united as a country. For one thing, the previous government thought they could make everything right with the Meech Lake accord, and unfortunately that didn't work out. They tried the Charlottetown accord. They thought maybe that would solve things, but that didn't work out either.

So basically when we stop and think about it, regardless of the language one may speak in this country, whether it is English, French, Punjabi, Chinese, or Italian, the fact is that we have to work harder as people to really get along with and love one another and stop this childish quarrelling and fighting.

Look at it this way. One of my interests is music and I go to the Orpheum Theatre a lot to hear the Vancouver Symphony perform. An orchestra has to work together in unison. All the instruments have to play in harmony. Now, if one section of that orchestra decided to go its own way, you'd have nothing but strife. You would have nothing but trouble.

The same thing applies to this country. Regardless of the language one may speak, whether it's English or French, as I've said before and at the risk of repeating myself, we have to strive to be united and stop this quarrelling.

[*Translation*]

En outre, nous avons la chance au Canada d'avoir deux langues officielles, l'anglais et le français. Tous le monde a le droit d'étudier dans ces deux langues.

À part cela, nous vivons dans un régime dit d'économie globale. Comme vous le savez, Vancouver se trouve à la limite de la ceinture du Pacifique et la ville reçoit par conséquent des immigrants venus d'Asie—Chine, Vietnam, sud–est asiatique, Inde—et de partout au monde. Cela nous permet d'élargir nos horizons et de connaître toutes ces autres cultures. Autrement, nous serions limités et deviendrions bornés, ce qui n'a rien de bon.

Il n'y a aucun mal à ce que les Canadiens qui font leurs études en anglais et en français, lorsque c'est possible, apprennent par exemple, une autre langue, comme le cantonnais ou le mandarin. C'est très facile, de nos jours. Il m'est même plus nécessaire d'aller en classe pour cela; il suffit d'acheter des cours enregistrés sur cassette pour apprendre une langue, si l'on veut voyager à l'étranger ou pouvoir au moins converser avec les membres de la communauté indo–chinoise du Lower Mainland, par exemple.

C'est pour cela, que je suis fier d'être canadien.

Permettez–moi de faire une comparaison avec un autre pays. Nous savons tous que, récemment, l'Afrique du Sud a tenu ses premières élections. Ce pays a soufert pendant des années sous le régime de l'apartheid. Comme je suis aveugle, je trouve assez stupide et enfantin de juger les gens en fonction de leur simple apparence physique, surtout de la couleur de leur peau ou de leur façon de s'exprimer. C'est plutôt stupide quand on y pense.

Il y a eu des élections en Afrique du Sud cette année. Les habitants de ce pays font maintenant plus d'efforts pour vivre ensemble sans égard à leur race, à leur couleur, à leurs croyances ou à leur religion. Le pays a donc subi une transformation profonde.

Au Canada, nous ne pouvons pas laisser la situation se détériorer. Nous devons nous efforcer encore plus de préserver notre unité. Le gouvernement précédent croyait pouvoir tout régler avec l'Accord du lac Meech. Malheureusement, cela n'a pas marché. Il a ensuite proposé l'Accord de Charlottetown, pensant ainsi résoudre les problèmes, mais cela n'a rien donné non plus.

Enfin, si l'on y réfléchit bien, quelle que soit la langue que l'on parle au Canada, que ce soit l'anglais, le français, le pendjabi, le chinois ou l'italien, nous devons tous redoubler d'efforts pour nous entendre et nous aimer, et cesser de nous chicaner comme des enfants.

Écoutez. Je m'intéresse entre autres choses à la musique et je vais souvent au théâtre Orphéon écouter l'orchestre symphonique de Vancouver. Dans un orchestre, tous les musiciens doivent jouer à l'unisson, et en harmonie. Si une section de l'orchestre décidait de jouer pour elle seule, ce serait le chaos.

Il en est de même au Canada. Quelle que soit la langue que l'on parle, que ce soit l'anglais ou le français, et je le dis au risque de me répéter, nous devons faire tous les efforts possibles pour être unis et cesser de nous quereller.

[*Texte*]

Even the indigenous people have a role to play, because they of course were the first residents of the continent of North America when they emigrated from Siberia. Then the European settlers came, the English, the French, and what not.

But the beauty of this country is the fact that not only are we multicultural in the sense that we speak English and French, but we could also refer to this country as multicultural because of all the other languages we have around us. Not only that, but when we travel throughout the city of Vancouver, look at all of the ethnic restaurants we see. You can eat East Indian food, Chinese food, Italian cuisine, Spanish cuisine, or Mexican cuisine. It's really something. We're very fortunate. It's almost like attending a world's fair.

It's quite the thing, just being able to hear all of these languages around us and see all of these peoples, and we should all strive to get along with one another and work together.

As I pointed out earlier on in my presentation, we're now living in what's known as the global economy. That's why it's important to recognize that along with promoting unity and recognizing one another as far as our languages are concerned, we also need to promote good trade among all the nations. This would include Canada strengthening its hand as far as being a good trading partner with the United States and all the other nations around us.

This country, as we all know, entered into the NAFTA agreement. Hopefully that also will promote a level playing field among Canada, the United States, and Mexico along with all the other countries that wish to do business with Canada.

What more can I state, friends? I really consider it an honour and a privilege to make this presentation today.

I'd also like to bring up one more point, if I may. The country of Haiti, which of course is in the Caribbean, is in a real turmoil. They can't even express their feelings freely. It's not a democratic country. If you walk down the streets in Haiti, in cities like Port-au-Prince and other places, you would be confronted with machine guns on the street, other military equipment, and soldiers. If you said the wrong thing you would be shot, I guess by the secret police.

• 1215

We don't have that sort of thing in Canada. We do have one of the best police forces in the world, the RCMP. They provide a measure of law and order, and they do a splendid job at it.

At least we have public processes like this today where we can speak our minds. We can engage in a friendly discussion, a friendly debate, which should not lead to quarrelling and fighting.

That is the problem with the unstable countries in the world. They haven't been able to settle their differences peaceably, and look what it's led to, civil war and strikes. We have to really count our blessings, friends, and realize that in a country such as Canada happily we don't have this sort of thing. A certain amount of poverty exists in this country. It's true; I don't deny that. But it's a matter of trying to work harder to make sure everybody has their fair share as far as food, clothing

[*Traduction*]

Même les Autochtones ont un rôle à jouer, bien sûr, puisqu'ils ont été les premiers habitants de l'Amérique du Nord, après avoir émigré de Sibérie. Puis, les colons européens sont arrivés, Anglais, Français, etc.

Ce qui fait la beauté du Canada, ce n'est pas seulement son biculturalisme, en ce sens que l'on y parle l'anglais et le français, mais aussi son caractère multiculturel, à cause de toutes les langues qu'on entend autour de nous. En outre, voyez tous les restaurants différents que vous offre la ville de Vancouver. Vous pouvez y manger de la cuisine indienne orientale, chinoise, italienne, espagnole ou mexicaine. C'est fantastique. Nous avons beaucoup de chance. On a presque l'impression d'être dans une foire mondiale.

C'est merveilleux de pouvoir entendre toutes ces langues autour de soi, de voir tous ces gens. C'est pourquoi nous devrions tous travailler à nous entendre et à collaborer ensemble.

Comme je l'ai souligné plus tôt dans mon exposé, nous vivons maintenant dans une économie globale. C'est pourquoi il importe de reconnaître que si nous devons promouvoir l'unité et nous accepter les uns les autres dans notre diversité linguistique, il nous incombe également favoriser un commerce sain parmi toutes les nations. Cela signifie que le Canada doit renforcer sa position de bon partenaire commercial avec les États-Unis et toutes les autres nations du monde.

Nous savons tous que le Canada a signé l'ALÉNA. Cet accord permettra, espérons-le, de rendre plus équitables les règles qui régissent le commerce entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, de même qu'avec tous les autres pays qui veulent faire affaire avec nous.

Que pourrais-je ajouter d'autre, mes amis? Je m'estime honoré et privilégié de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui.

J'aimerais aborder un autre sujet, si vous le permettez. Haïti, pays des Antilles, traverse en ce moment une crise très grave. Les gens ne peuvent s'y exprimer librement. Ce n'est pas un pays démocratique. Dans les rues d'Haïti, dans des villes comme Port-au-Prince et ailleurs, on est confronté à des soldats, à des mitraillettes et à d'autres équipements militaires. La police secrète peut vous abattre pour un propos malencontreux.

Cela n'existe pas au Canada. Au contraire, nous avons une des meilleures forces policières au monde, la GRC. Nos agents veillent à l'ordre public et font un travail splendide.

Nous avons au moins des tribunes publiques comme celle-ci où nous pouvons exprimer nos opinions. Nous pouvons discuter de façon amicale, sans nous quereller ni nous battre.

Voilà où réside le problème des pays instables. Ils n'ont pas été capables de régler pacifiquement leurs différends et voilà où cela les a menés: à la guerre civile et au combat. Estimons-nous comblés, chers amis, rendons-nous compte à quel point nous sommes chanceux de ne pas voir pareille situation ici. Je ne nierai cependant pas que la pauvreté existe au Canada, mais il faut simplement déployer plus d'efforts pour que tout le monde reçoive sa juste part de nourriture, de vêtements et de

[*Text*]

and shelter are concerned, and so that everybody can earn a decent wage. As far as the welfare system is concerned in this country, it is one of the best, one of the finest systems in the world. We don't want to abuse that either. We want to keep it intact as well.

Friends, I count it a delight and a privilege to be able to speak before this committee. Now I'm open to questions from members of the committee. Thank you very much, indeed.

The Chairman: It's been a pleasure, Mr. Boyd.

Mr. Bryden: Thank you very much, Mr. Boyd, for taking the trouble to come before us.

I am interested in the question of dual citizenship. What is your view? Should a Canadian citizen, in your view, be entitled to take out citizenship in another nation without losing his Canadian citizenship? I will give you an example, and I'll give you some background on where this question is coming from.

We have heard testimony here where people have said that Canadian citizenship is a very convenient type of citizenship to have because it enables you to trade. By extension, Canadians can improve their ability to market products and do business by taking out American citizenship. You have a situation in law that exists right now whereby someone could be an immigrant to this country, say from the Far East, could take out Canadian citizenship, and then could go on to take out American citizenship, or citizenship in any of the other countries of the world.

What's your thought about that? Should Canadian citizenship have some kind of priority or protection?

Mr. Boyd: Sir, thank you very much for bringing up this question. It's very appropriate at this time.

Yes, I believe it should be protected. Let me cite what I mentioned earlier in my presentation regarding the NAFTA agreement, for example, between Canada, the United States and Mexico. It would give business people the opportunity to engage in fair trade between these three countries and they wouldn't have to keep having a passport with them, or having to reapply for their citizenship. You could have dual citizenship in this case, and it could be utilized in connection with free trade. I believe it would apply there.

However, I would also like to state—and I would also like to issue a warning—that we have to be careful that people don't end up abusing dual citizenship. If they were born in the United States and emigrated to Canada after birth, they might just end up all of a sudden deciding they would prefer living in America, so they end up moving to the United States when they reach the age of 18 or 19. They just leave this country when they haven't really contributed to it by earning a living so as to pay their fare share of income tax.

• 1210

I believe that dual citizenship is a good thing to have in connection with the matter of free trade. As I pointed out, we are now living in what's known as the global economy, so let's put it this way: this whole planet is a global community and we more or less have to think in those terms. Thank you very much.

[*Translation*]

logement, et que tous puissent gagner un salaire décent. Notre système d'assistance sociale est l'un des meilleurs au monde. Il ne faut pas non plus en abuser. Gardons le intact lui aussi.

Mes amis, j'ai été enchanté de pouvoir m'adresser à votre comité. Je suis maintenant prêt à répondre aux questions des députés. Merci beaucoup.

La présidente: C'est nous qui vous remercions, monsieur Boyd.

M. Bryden: Merci beaucoup, monsieur Boyd, d'avoir pris la peine de vous adresser à nous.

Je m'intéresse plus particulièrement à la question de la double nationalité. Qu'en pensez–vous? À votre avis, un citoyen canadien devrait–il avoir le droit d'obtenir la nationalité d'un autre pays sans perdre sa citoyenneté canadienne? Permettez–moi de vous donner un exemple et de vous expliquer un peu pourquoi je pose cette question.

Certains témoins nous ont dit que la citoyenneté canadienne est très pratique parce qu'elle permet de faire du commerce. Par extension, on peut dire que les Canadiens pourraient améliorer leur aptitude à vendre et à commercer en prenant la citoyenneté américaine. À l'heure actuelle, d'après la loi, un immigrant pourrait arriver au Canada, par exemple, venant de l'Extrême–Orient, obtenir la citoyenneté canadienne, puis la citoyenneté américaine ou celle de n'importe quel autre pays du monde.

Qu'en pensez–vous? La citoyenneté canadienne devrait–elle avoir préséance sur les autres ou jouir d'une protection spéciale?

M. Boyd: Merci beaucoup, monsieur, de poser cette question. Elle est très opportune.

Oui, je crois que la citoyenneté canadienne devrait être protégée. Permettez–moi de répéter ce que j'ai dit dans mon exposé au sujet de l'ALÉNA, conclu entre le Canada, les États–Unis et le Mexique. La double nationalité permettrait aux gens d'affaires de ces trois pays de commercer équitablement sans besoin d'avoir toujours un passeport sur eux et de présenter une nouvelle demande pour ravoir leur citoyenneté. Dans un tel cas, la double nationalité pourrait servir dans le cadre du libre–échange. Elle pourrait s'appliquer dans un tel cas.

Cependant, permettez–moi de faire une mise en garde, car il faut faire attention à ce qu'on n'abuse pas de la double nationalité. Supposons qu'un enfant naisse aux États–Unis et émigre ensuite au Canada. Arrivé à l'âge de 18 ou 19 ans, il pourrait bien décider d'aller s'installer de préférence aux États–Unis. Il quitterait le Canada sans y avoir contribué en gagnant sa vie et en payant sa juste part d'impôt sur le revenu.

À mon avis, la double citoyenneté n'est pas sans intérêt dans le contexte du libre–échange. Comme je l'ai indiqué, nous vivons à l'ère de l'économie globale. Disons–le ainsi: notre globe est devenu un village planétaire et nous devons nous adapter à cette réalité. Merci beaucoup.

[*Texte*]

M. Nunez: Merci pour votre exposé. C'était intéressant, mais je vois surtout que vous savez chanter un hymne au Canada, qui n'est pas très relié à la question qui nous préoccupe, à savoir la citoyenneté. Le Canada, naturellement, est un pays riche, du *jet set*, mais est–ce que vous voyez, par exemple, les problèmes de pauvreté, de chômage, que les écarts entre les riches et les pauvres augmentent, qu'il y a beaucoup de problèmes sociaux, de minorités, de discrimination pour les femmes, etc.?

Vous avez aussi mentionné l'Accord du lac Meech, celui de Charlottetown. Il n'y a pas eu d'entente, et c'est un problème grave pour l'unité nationale. Quelle leçon tirez–vous de ces échecs constitutionnels (Meech et Charlottetown)?

Mr. Boyd: The lesson I draw from the failure of these two accords is the fact that we have to stop this quarrelling and strife in this country regarding whether Quebec is a distinct society or not, because Quebec society is distinct in terms of its culture and the language being French, and even its religion. There was a lot of debate on that just before the formulation of the Charlottetown accord. As we all know, they had constitutional conferences in this country two years ago to try to solve that problem.

Quebec is definitely a part of this country and there is no denying it. When I brought out the illustration of the Vancouver Symphony Orchestra, for example, all of the members of the orchestra have to play together, in unison. So in terms of Canada, we all have to work together in a united way; we can't go our own separate ways.

I love the French people. They are dynamic; they have a lot to offer. I love all of my fellow human beings, regardless of their language, colour, or creed.

As I said earlier today, it's a privilege to be able to live in a country such as this. I know we have poverty and that unemployment is still prevalent here, but if we work harder to solve these difficulties and give everybody a fair shake as far as earning a living is concerned, then there is no reason why things cannot improve.

Anyway, this is how I feel: we all need to be united and to work hard to keep this a united country.

The indigenous people of course need to have their say; they need to do their part to keep this country united as well.

So, friends, this is how I feel. Thank you very much.

Mr. Assadourian: Your presentation was wonderful, especially when you emphasized the fact that Canada is one of the best and finest countries in the world.

You also mentioned the fact that we have a problem with the unity of parts of this country. How would you address the unity issue? Why do you think there is dissatisfaction among some regions of this country? What can be done to promote citizenship in such a way that we will also feel united as part of Canada as a whole?

Mr. Boyd: I believe we should all strive to, for example, work even harder to recognize that everybody, regardless of their language, colour, or creed, really has a place in this country and a role to play. Nobody should be left out of the process.

[*Traduction*]

Mr. Nunez: Thank you for your presentation. It was interesting, but it seems to be more of an ode to Canada than anything else, and quite unrelated to the issue at hand, which is citizenship. Of course, Canada is a rich country, part of the jet set. But do you also see it as a country where problems like poverty, unemployment, the ever increasing gap between rich and poor, social adjustment, discrimination against minorities and women abound?

You also mentioned the Meech Lake Accord as well as the Charlottetown Accord. We were unable to reach agreement. And that is a serious problem for national unity. What lesson would you draw from these constitutional failures (Meech Lake and Charlottetown)?

M. Boyd: La leçon que je tire de l'échec de ces deux accords, c'est que nous devons cesser de nous quereller et de nous bagarrer sur la question de savoir si le Québec constitue une société distincte car la société québécoise est bien distincte sur le plan de la culture, de la langue, qui est le français, et même de la religion. Cette question a donné lieu à un long débat juste avant la rédaction de l'Accord Charlottetown. Comme nous le savons tous, on a cherché à résoudre le problème par les conférences constitutionnelles qui ont eu lieu il y a deux ans.

Le Québec fait partie du Canada, et c'est un fait qu'on ne saurait nier. J'ai évoqué, pour illustrer mon propos, l'exemple de l'Orchestre symphonique de Vancouver dont tous les membres doivent jouer ensemble, à l'unisson. De même, au Canada, nous devons tous travailler ensemble de façon concertée; nous ne pouvons pas simplement aller chacun de son côté.

J'aime les francophones. Ce sont des gens dynamiques qui ont beaucoup à offrir. J'aime tous mes frères et soeurs, indépendamment de leur langue, de leur couleur ou de leur religion.

Comme je l'ai dit aujourd'hui, c'est pour moi un privilège de vivre dans un pays comme celui–ci. Je sais que la pauvreté et le chômage sont toujours présents, mais si nous travaillons plus fort pour résoudre ces problèmes et donner à tous la possibilité de gagner leur vie, il n'y a aucune raison pour que la situation ne s'améliore pas.

En tout cas, voici ce que je pense: nous devons tous faire un effort concerté et déterminé pour préserver l'unité du pays.

Les Autochtones doivent, bien entendu, avoir leur mot à dire; ils doivent faire leur part pour préserver l'unité du Canada.

Voilà donc mon point de vue, chers amis. Merci beaucoup.

M. Assadourian: Vous nous avez fait un excellent exposé, surtout quand vous avez chanté les louanges du Canada.

Vous avez aussi parlé du manque d'unité entre les régions du pays. Comment feriez–vous pour résoudre la question? Pourquoi, à votre avis, certaines régions du pays sont–elles mécontentes de leur sort? Que pouvons–nous faire pour promouvoir le civisme de façon que nous ayons le sentiment d'appartenir à un seul grand pays?

M. Boyd: À mon avis, nous devrions tous, par exemple, nous efforcer encore plus de reconnaître que tous les Canadiens, peu importe leur langue, leur couleur ou leur religion, ont vraiment leur place ici et un rôle à jouer. Personne ne devrait être laissé à l'écart.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1225

I can't help but bring South Africa back into the picture here as an illustration. There was a time in that country, before it settled this issue of apartheid, when a white person couldn't even be with a black person. You couldn't even go to the same swimming pool or beach as a black person. Don't you think that's rather childish? Even though my eyes might not be working so well, it's very easy to just go by what a person is like on the inside.

When immigrants come to Canada and apply to become citizens of this country, they need to be made to realize when they go to the citizenship court and undergo the process of the ceremony, that they have a part to play in this country. They need to be law–abiding citizens. They need to contribute by paying income tax and earning a living. They should also be encouraged to not cause any strife in this country. They should just strive hard to get along with everyone, love their neighbours as themselves, and be at peace with one another.

The Chairman: I have a question for you, Mr. Boyd, concerning the oath. One of the questions we're asking is whether the oath reflects today's realities. Right now it simply requires you to swear allegiance to the Queen, faithfully observe the laws of Canada, and fulfil your duties as a Canadian citizen. Do you think that's okay as it is, or does it need expanding?

Mr. Boyd: Friends, I would like to state that I'm very happy with the way the citizenship oath stands. Queen Elizabeth II is definitely still the Queen of Canada, and I have high regard for the office she holds as Queen. I believe that when people become citizens of this country, they should swear an oath of allegiance to the Queen and to the country. She still holds office and she does have a great part to play in Canada. It's another thing that makes us distinct from the United States of America.

The United States of America is a republic. It's not held together in a federation or in the Commonwealth as we are here. That's another thing that makes us distinct from America. We're part of the British Commonwealth, and I think that's an honour and privilege.

I think the citizenship oath is just fine the way it is. Thank you.

Mr. Bryden: Mr. Boyd, I don't think I explained myself very well in my first question. NAFTA is a trade agreement that exists independently of citizenship. In other words, because it's a trade treaty it enables us to trade freely despite our respective citizenship.

The problem I'm struggling with is the concept that people may take advantage of Canadian citizenship. They may come to this country, take out Canadian citizenship, and then go back to another land and use their Canadian citizenship as an advantage in trade, because it's very valuable to have.

We've also heard testimony from people who live in this country who have said, quite outright, that if they had the choice they would choose their former citizenship over their Canadian citizenship.

Je ne peux m'empêcher de revenir à l'exemple de l'Afrique du Sud. Il fut un temps dans ce pays, avant que la question de l'apartheid soit réglée, où une personne blanche ne pouvait même pas être en compagnie d'une personne noire. Elle ne pouvait même pas fréquenter les mêmes piscines, les mêmes plages que les noirs. Ne pensez–vous pas qu'il s'agit là d'une attitude assez enfantine? Même si ma vue n'est pas bonne, il est très facile de passer outre à ce que vaut au fond une personne.

Quand les immigrants viennent ici et demandent à devenir citoyens canadiens, il faut leur faire comprendre, lorsqu'ils se présentent à la Cour de la citoyenneté et qu'ils participent à la cérémonie qui souligne l'occasion, qu'ils ont un rôle à jouer au Canada. Ils doivent être des citoyens respectueux de la loi et contribuer au pays en payant des impôts et en gagnant leur vie. Il faudrait aussi les encourager à ne pas susciter des querelles dans le pays. Ils devraient simplement faire tout leur possible pour avoir des rapports harmonieux avec tout le monde, pour aimer leur prochain comme eux–mêmes et pour vivre en paix les uns avec les autres.

La présidente: Monsieur Boyd, j'ai une question à vous poser au sujet du serment. Nous essayons notamment de déterminer si le serment reflète bien la réalité contemporaine. À l'heure actuelle, on demande simplement de jurer fidélité à la Reine, de respecter fidèlement les lois du Canada et de remplir ses devoirs de citoyen du Canada. Croyez–vous que cela suffise, ou bien faudrait–il étendre la portée du serment?

M. Boyd: Chers amis, je vous dirais que l'actuel serment de citoyenneté me satisfait pleinement. La Reine Élisabeth II est à n'en pas douter, toujours reine du Canada, et j'ai beaucoup de respect pour la charge qu'elle occupe en tant que telle. Il me semble que lorsqu'on devient citoyen canadien, on devrait jurer fidélité à la Reine et au Canada. La Reine occupe toujours sa charge et elle a un rôle important à jouer ici. C'est là une caractéristique de plus qui nous distingue des États–Unis d'Amérique.

Les États–Unis sont une république. Ils ne sont pas groupés en fédération et ne font pas partie d'un commonwealth comme nous. Voici un autre facteur qui nous distingue des Américains. Nous faisons partie du Commonwealth britannique, et c'est, à mon avis, un honneur et un privilège.

L'actuel serment de citoyenneté est très bien comme il est. Merci.

M. Bryden: Monsieur Boyd, je crois que je n'ai pas bien expliqué ma première question. L'ALÉNA est un accord commercial qui existe indépendamment de la citoyenneté. Autrement dit, c'est un traité commercial qui nous permet de pratiquer le libre–échange sans égard à notre nationalité respective.

Ce qui me cause du souci, c'est que certains pourraient vouloir profiter de leur citoyenneté canadienne. Ils pourraient venir ici, acquérir notre citoyenneté, puis s'en retourner dans un autre pays et profiter de ce document précieux pour faire des affaires.

Nous avons aussi entendu le témoignage de gens qui vivent ici et qui disent très ouvertement que, s'ils avaient le choix, ils préféreraient garder la citoyenneté de leur pays d'origine plutôt que la citoyenneté canadienne.

[*Texte*]

I wonder if you think there might be some merit in putting some rules on Canadian citizenship so people couldn't do this kind of thing so easily.

[*Traduction*]

Je me demande si vous pensez qu'il y a un certain mérite à établir des règles pour décourager les abus de ce genre.

• 1230

Mr. Boyd: I agree with you, Mr. Bryden. A couple more rules should be added to this new Citizenship Act.

I feel this way because that sort of thing could be abused if one decided to emigrate to another country and yet still derive the benefits from Canada, whether they be economic or not. I don't agree with that at all. That would be abusing one's citizenship if you took out a dual citizenship. That's not right. It's okay to have dual citizenship in this country, but if you are going to travel abroad and live in the United States or England or South Africa or wherever, then you shouldn't be able to collect a pension or other benefits from Canada, because that would be abusing one's citizenship.

M. Boyd: Monsieur Bryden, je suis d'accord avec vous pour dire qu'il faudrait ajouter deux ou trois règles à la nouvelle Loi sur la citoyenneté.

Je dis cela parce que certains pourraient abuser de la citoyenneté canadienne en immigrant dans un autre pays et en continuant à bénéficier des avantages, économiques ou autres, que leur procure leur citoyenneté. Je n'approuve pas du tout qu'on puisse faire cela. C'est abuser de sa citoyenneté que d'en acquérir une autre dans ce cas–là. Ce n'est pas juste. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on ait une double citoyenneté et que l'on vive au Canada, mais, si l'on voyage à l'étranger ou que l'on vive aux États–Unis, en Angleterre, en Afrique du Sud ou dans quelqu'autre pays, on ne devrait pas pouvoir toucher de prestations de retraite ni d'autres avantages canadiens, parce que ce serait de l'abus, à mon avis.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Boyd. We've certainly enjoyed your comments. They were very warm and very appropriate for what we're doing today.

Members of the committee, we now have Wai Fu Mak, who works with SUCCESS in Vancouver. Although today he is appearing as an individual, we should be aware that SUCCESS stands for United Chinese Community Enrichment Services Society. It is a non–profit social service agency incorporated in 1973, and it serves Chinese Canadians throughout the greater Vancouver area. The goal of the society is to promote social awareness and community involvement through civic education and volunteer and membership development.

The group also provides social services in the form of family and youth counselling, seniors' and women's services, employment counselling and job training, as well as English–language classes. SUCCESS has 100 regular staff and approximately 3,000 active volunteers.

Mr. Mak, are you there?

Mr. Wai Fu Mak (Individual Presentation): Yes, I am. Good morning.

The Chairman: Welcome. We'd appreciate your presentation being around 10 to 15 minutes, to allow us lots of time for questions. We will have half an hour.

Mr. Mak: Thank you for your invitation to this tele–video conference. I would like to give some comments on the issue raised in the written review of the Citizenship Act. I would like to address four areas.

First, in the document "A Citizenship Strategy", prepared by the Standing Committee on Citizenship and Immigration, there is consideration of adding a preamble to the new Citizenship Act. In my opinion it would be good for the

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Boyd. Nous avons certainement beaucoup apprécié vos propos. Ils étaient chaleureux et convenaient parfaitement au sujet dont nous discutons aujourd'hui.

Chers collègues, nous accueillons maintenant Wai Fu Mak, qui travaille pour le groupe SUCCESS à Vancouver. Même s'il comparaît ici à titre personnel, je tiens à vous faire remarquer que le groupe pour lequel il travaille est un organisme de service d'épanouissement à la communauté chinoise. C'est un organisme de service social à but non lucratif, qui a été constitué en société en 1973 et qui sert les Canadiens d'origine chinoise du grand Vancouver. Il a pour mission de promouvoir la conscience sociale et la participation communautaire par l'éducation civique et par l'enrichissement de ses bénévoles et de ses membres.

Le groupe offre également des services sociaux sous forme de counselling pour les jeunes et les familles, des services destinés aux aînés et aux femmes, des services d'orientation et de formation professionnelle, ainsi que des cours d'anglais langue seconde. SUCCESS compte cent employés permanents et quelque 3 000 bénévoles actifs.

Monsieur Mak, êtes–vous là?

M. Wai Fu Mak (présentation individuelle): Oui, je suis là. Bonjour.

La présidente: Vous êtes le bienvenu. Nous vous saurions gré de limiter votre exposé à 10 ou 15 minutes, afin que nous ayons beaucoup de temps pour les questions. Nous avons prévu une demi–heure.

M. Mak: Merci de m'avoir invité à participer à cette vidéo–conférence. Je ferais quelques observations sur la question soulevée dans le document d'étude relatif à la Loi sur la citoyenneté. J'aborderai trois grands domaines.

Tout d'abord, dans le document du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration intitulé «Stratégie pour la citoyenneté», on envisage d'ajouter un préambule à la nouvelle Loi sur la citoyenneté. À mon avis, il serait bon d'inclure dans

[*Text*]

Citizenship Act to have a preamble that seeks to define a common set of treasured values among Canadian citizens, such as freedom, human rights, democracy, harmonious race relations, and equality. We must articulate clearly a concept of citizenship that respects and cherishes the cultural, regional, and linguistic diversity that makes us different and unique in the international community.

This preamble would instil a sense of pride in the heart of new Canadians and create a sense of belonging in their new country.

The second issue that has aroused much concern relates to fostering citizenship values. I believe that schools and educational institutions have a very significant role to play in promoting the values of citizenship. Rights and responsibilities, as well as Canadian studies, should be widely taught in schools and curriculums should have more Canadian content. Federal, provincial, and territorial governments should work closely together to ensure that a sense of patriotism prevails in the halls of learning.

The United Chinese Community Enrichment Services Society, or SUCCESS, an immigrant service agency that I've been serving, provides many citizenship classes for the immigrants in order to enable them to acquire knowledge of and a commitment to Canada, to encourage them to exercise civic rights and attendant responsibilities, and to have them appreciate the meaning of citizenship as a common bond and a unifying bond.

[*Translation*]

cette loi un préambule où l'on cherche à définir un ensemble commun de valeurs que les citoyens canadiens ont à coeur, comme la liberté, les droits de la personne, la démocratie, des relations inter-raciales harmonieuses et l'égalité. Nous devons définir la notion de citoyenneté de façon qu'elle exprime clairement notre respect et notre attachement à la diversité culturelle, régionale et linguistique, ces caractéristiques qui nous sont propres et qui font de nous une société unique en son genre.

Le préambule inspirerait de la fierté aux nouveaux Canadiens et créerait chez eux un sentiment d'appartenance à leur nouveau pays.

L'autre question qui soulève beaucoup de préoccupations concerne la promotion des valeurs civiques. À mon avis, les écoles et les établissements d'enseignement ont un rôle important à jouer à cet égard. L'enseignement des droits et des responsabilités ainsi que les études canadiennes, devraient avoir une place de choix dans les écoles, et le contenu canadien être à l'honneur dans les programmes d'études. Le gouvernement fédéral et les territoires devraient travailler en étroite collaboration afin de veiller à ce qu'un sens de patriotisme règne dans les établissements d'enseignement.

SUCCESS, cet organisme de service aux immigrants d'origine chinoise pour lequel je travaille, offre de nombreux cours d'instruction civique aux immigrants, afin de leur faire connaître le Canada, de leur inspirer de l'attachement pour lui, de les encourager à exercer leurs droits civiques et à assumer les responsabilités qui en découlent et de reconnaître la valeur de la citoyenneté en tant qu'élément d'unité.

• 1235

We hope we can have more cooperation from governments to organize citizenship courses in order to strengthen citizenship education and promotion. The first area I would like to comment on is the citizenship knowledge criteria.

In principle, all applicants for citizenship should be subjected to tests on language and knowledge. All applicants should be required to attend a citizenship course prior to the application, to be educated more about Canada and Canadian values. The rationale is to encourage immigrants to integrate into Canadian society.

We also believe there should be a mechanism for certain applicants to be exempted from such tests. Such exemptions would be based upon prescribed guidelines dealing with grounds such as illiteracy, age, and disability.

Fourthly, I also want to give some views on the residence requirements. I think some kind of mechanism should be put in place to verify residence claims—for example, exit–entry stamps on passports of permanent residents.

Nous espérons obtenir une aide gouvernementale plus importante pour les cours d'instruction civique que nous offrons afin de renforcer cette instruction et la promotion de la citoyenneté. Je veux tout d'abord vous parler des connaissances qui devraient être exigées pour obtenir la citoyenneté.

En principe, tous les candidats devraient subir des épreuves visant à vérifier leurs connaissances du pays et leurs compétences linguistiques. Ils devraient tous être tenus de suivre un cours d'instruction civique, afin d'être mieux renseignés sur le Canada et sur les valeurs canadiennes avant de présenter une demande de citoyenneté. Les immigrants seraient ainsi encouragés à s'intégrer à la société canadienne.

Nous estimons, par ailleurs, qu'il faudrait prévoir un mécanisme permettant d'exempter certains candidats de ces examens. Ainsi, des exemptions seraient accordées, selon des lignes directrices précises, pour des motifs comme l'analphabétisme, l'âge ou le handicap.

Je veux maintenant vous faire quelques observations au sujet des exigences relatives à la résidence. À mon avis, il faudrait mettre en place un mécanisme qui permettrait de vérifier l'exactitude des renseignements fournis en matière de résidence; on pourrait, par exemple, estampiller les passeports des résidents permanents chaque fois qu'ils sortent du pays ou qu'ils y entrent.

[*Texte*]

As for those entrepreneurial immigrants, I think we should encourage them to develop their international business. Therefore, the residence requirements should be clarified to mean ordinarily resident, i.e., principal mode of living rather than physical residence. Ordinarily resident means the person has significant ties and connections with Canada that prove his or her home is in Canada.

These are my responses to some of the important issues raised in the recent Citizenship Act review. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Mak. We'll have some questions now. Perhaps I'll start with the residency.

We have had this debate now, I guess, for a couple of weeks, but we do hear about abuses to the "ordinarily resident"—in other words, people who are seeking Canadian citizenship but who really only have a post office box and a bank account here in Canada. How would we protect against abuses?

Mr. Mak: I think I already mentioned very clearly about the existing situation, that when immigrants go in and out of the country we don't have regulations like putting a stamp, the exit and entry stamp, on the passport. So we simply have no mechanism to check whether this person is really in Canada or not. This is actually a loophole.

We should do something in order to make sure that person is really in Canada—how long they stay, what time they leave Canada, when they're going back to Canada. I think that is the most important thing we need to do right now.

The Chairman: I guess your arguments are against physical presence, or are they? Is there some physical presence that you think is important?

Mr. Mak: Yes, physical presence or residence is important, but what I want to highlight is we don't want physical residence requirements such that they discourage all those entrepreneurial immigrants. If you look at the whole world right now, the global economy is so important. I think we need to do business with other countries.

I think we need to encourage this kind of entrepreneurial immigrant to do business. I think ordinarily resident means they still have that tie, their home is in Canada, their family's in Canada, and they have that kind of significant relation with Canada. I think that is the one point I want to highlight.

The Chairman: Thank you. Mr. Bryden.

• 1240

Mr. Bryden: Thank you very much for your presentation. I have a couple of questions.

One question we've been asked to address is whether being born in Canada should be sufficient reason for citizenship, an exclusive reason. Do you have any thoughts on that?

[*Traduction*]

En ce qui concerne les immigrants entrepreneurs, je considère que nous devrions les encourager à étendre leurs activités internationales. Par conséquent, il faudrait préciser les exigences relatives à la résidence pour indiquer que l'immigrant doit demeurer ordinairement au pays; autrement dit, ce n'est pas tant sa présence physique qui compterait, que la volonté d'y faire sa vie. Résider ordinairement au Canada, c'est avoir des attaches appréciables avec lui qui montrent bien qu'on veut s'y établir.

Voilà ce que j'ai à dire en réponse à certaines des questions importantes sur quoi porte l'étude qui vient d'être lancée au sujet de la Loi sur la citoyenneté. Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Mak. Nous passons maintenant aux questions. Je commencerai par vous interroger sur la question de résidence.

Nous en discutons déjà depuis peut–être deux semaines, mais nous entendons parler d'abus du critère de «résident ordinaire»—autrement dit, des gens qui cherchent à obtenir la citoyenneté canadienne tout en n'ayant qu'une case postale pour domicile et un compte en banque au Canada. Comment pouvons–nous nous protéger contre de tels abus?

M. Mak: Je crois avoir indiqué très clairement que la situation actuelle laisse à désirer, puisque les immigrants peuvent sortir du pays et y rentrer sans faire estampiller leur passeport. Nous n'avons donc aucun mécanisme qui nous permette de vérifier si la personne se trouve bien au Canada. C'est vraiment une lacune à mon avis.

Nous devrions prendre des mesures pour vérifier que la personne se trouve bel et bien au Canada, pour savoir depuis combien de temps elle y vit, pendant combien de temps elle a séjourné à l'étranger et quand elle prévoit rentrer au pays. C'est la mesure la plus importante que nous pourrions prendre d'ores et déjà à cet égard.

La présidente: Je suppose que vous êtes contre le critère de la présence physique au pays, n'est–ce pas? Y a–t–il lieu, selon vous, de tenir compte de la présence physique?

M. Mak: Oui, la résidence ou la présence physique est importante, mais je veux attirer votre attention sur le fait que les exigences à cet égard ne devraient pas dissuader les immigrants entrepreneurs. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour nous rendre compte que nous vivons à l'ère de l'économie globale. Nous devons, il va s'en dire, faire des affaires avec d'autres pays.

Nous devons encourager en cela les immigrants entrepreneurs. Pour qu'ils soient considérés comme résidant ordinairement au Canada, ces immigrants n'auraient qu'à prouver qu'ils conservent des liens avec le Canada, qu'ils y ont leur domicile, que leur famille y habite et qu'ils ont donc des attaches importantes avec le Canada. Je crois que c'est là l'essentiel de ce que j'ai voulu dire.

La présidente: Merci. Monsieur Bryden.

M. Bryden: Merci beaucoup pour votre exposé. J'ai deux ou trois questions à vous poser.

On nous a notamment demandé de nous pencher sur la question de savoir s'il suffirait d'être né au Canada pour obtenir la citoyenneté canadienne. Avez–vous une opinion là–dessus?

[*Text*]

Mr. Mak: We don't have a very clear position about this, but we think a person should have a very significant relationship with Canada. That is the key.

People who are born in Canada and then leave the country for a long time and don't have a significant relationship with Canadian society—that is our concern. What is meant by Canadian for these kinds of people when they grow up? They have no knowledge about Canada. They don't appreciate Canadian values. What is the meaning of citizenship to these kinds of people? We don't have a very clear position on that, but this is our concern.

Mr. Bryden: Thank you. That was very well expressed.

Mr. Mak: I don't know whether I made my point clear.

Mr. Bryden: You made your point very clear, and I thank you.

Do you have any thoughts on dual citizenship? Ought one to be able to take out Canadian citizenship and retain one's prior nationality or, on the other side of the question, should one, as a Canadian citizen, be able to take out citizenship for as many countries as one likes and still retain that Canadian citizenship?

Mr. Mak: Going back to loyalty to Canada, I think if a person has such loyalty to our country, dual nationality should be ended. This talks about your loyalty to your particular country. Some people think of dual nationality as marriage. If you get married to a person, you're loyal to that particular person, instead of two persons, which is bigamy. I don't know whether I made my point clear.

Mr. Bryden: You've made your point very, very clear, and I thank you very much.

M. Nunez: Merci, monsieur Fu Mak, pour votre présentation. Je salue les membres de la communauté chinoise de Vancouver.

M. Mak: *Thank you.*

M. Nunez: Au Québec, à Montréal, il y a aussi une communauté chinoise très importante.

Vous êtes parmi les premières communautés ethniques qui sont venues au Canada. Vous avez participé à la construction de ce pays. Dans la nouvelle loi, on mentionne la possibilité d'un préambule quant à l'égalité, par exemple, vous l'avez mentionné dans votre exposé, et des chances pour tous. Est–ce que votre communauté, la communauté chinoise, est satisfaite? Est–ce qu'elle occupe toute la place qu'elle mérite au Canada ou est–ce qu'il y a encore de la discrimination ou d'autres problèmes?

Mr. Mak: I think that is a personal question, right?

Mr. Nunez: Yes.

Mr. Mak: Let me share my personal experience. I immigrated to Canada in 1988. The reason I immigrated to Canada is because I believed that Canada was a country of equality, human rights, freedom, and democracy and that Canadians could respect differences and could celebrate these kinds of differences. I didn't have any feelings of being discriminated against or being stereotyped when I came to Canada. I really hope I can share this vision with more Chinese–

[*Translation*]

M. Mak: Nous n'avons pas de position bien définie à ce sujet, mais nous estimons qu'il faille avoir des attaches très solides avec le Canada. C'est la facteur–clé, à notre avis.

Ceux qui sont nés au Canada et qui séjournent ensuite longtemps à l'étranger sans conserver de liens appréciables avec la société canadienne—ces gens–là nous inquiètent. Que veut dire pour eux être dans le canadien une fois qu'ils sont adultes? Ils ne savent rien du Canada. Ils n'apprécient pas les valeurs canadiennes. Que signifie la citoyenneté pour ces gens–là? Nous n'avons pas de position bien définie à ce sujet, mais c'est là une préoccupation pour nous.

M. Bryden: Merci. Vous l'avez très bien exprimé.

M. Mak: Je ne sais pas si je me suis bien fait comprendre.

M. Bryden: Vous vous êtes très bien fait comprendre, et je vous en remercie.

Avez–vous une opinion au sujet de la double citoyenneté? Devrait–on pouvoir conserver la nationalité de son pays d'origine quand on devient citoyen canadien, ou, au contraire, faudrait–il en tant que citoyen canadien, avoir le droit de prendre la nationalité d'autant de pays que l'on veut, tout en conservant la citoyenneté canadienne?

M. Mak: Pour en revenir au principe de la loyauté envers le Canada, il me semble que, si la personne est vraiment loyale envers le pays, elle devrait renoncer à la double citoyenneté. Il s'agit ici de loyauté envers le pays. Certains considèrent la double nationalité comme un mariage. Pourtant, quand on épouse quelqu'un, on est loyal envers son conjoint et non pas envers deux personnes—ce qui serait de la bigamie. Je ne sais pas si je me suis bien fait comprendre.

M. Bryden: Vous vous êtes très bien fait comprendre et je vous en remercie beaucoup.

Mr. Nunez: Thank you for your presentation, Mr. Fu Mak. I extend my greetings to the members of the Chinese community of Vancouver.

Mr. Mak: *Merci.*

Mr. Nunez: In Quebec, more specifically in Montreal, there is a very significant Chinese community.

You are among the first ethnic communities that came to Canada. You took part in building this country. We are looking at the possibility of including in the new Citizenship Act a preamble dealing with equality, for example—you mentioned that in your presentation—and equal opportunity for all. Is your community, the Chinese community, satisfied? Does it occupy in Canada all the place it deserves or is your community still confronted with discrimination or other problems?

M. Mak: Il s'agit–là, à mon avis, d'une question personnelle, n'est–ce pas?

M. Nunez: Oui.

M. Mak: Permettez–moi de vous parler de mon expérience personnelle. J'ai immigré au Canada en 1988. Si je suis venu ici, c'est parce que je croyais que l'égalité, les droits de la personne, la liberté et la démocratie étaient à l'honneur et que les Canadiens savaient respecter les différences et pouvaient même les célébrer. Je n'avais pas l'impression d'être l'objet de discrimination à mon arrivée au Canada ni d'avoir été stéréotypé. Je souhaite sincèrement pouvoir partager cette vision

[*Texte*]

Canadians so that they can really integrate into Canadian society and become contributing and participating citizens.

I don't know whether I have answered your question.

M. Nunez: C'est très intéressant. Concernant les immigrants investisseurs, entrepreneurs, il y a de plus en plus de critiques concernant leur venue car ils viennent avec des sommes d'argent dans le but d'investir ou de créer des emplois, mais ils ne le font pas. Le gouvernement pense donc mettre fin à ces contrats. On dit qu'ils viennent pour avoir la sécurité canadienne. Quels sont vos commentaires là–dessus?

• 1245

Mr. Mak: I think the point is that quite a lot of entrepreneurs who come here want to settle down and integrate. But the point is that you must look at Canada's situation and see if the economy is reasonable. New immigrants come here for one, two or three years and can't find a job. Then they can't establish their business. For them life here is really frustrating. Some of them actually really think, after they get their citizenship, that maybe they'll go back to their country of origin to continue their business. The point is that if we can help them to establish, to set up their business here, they can settle down. I think most of the people I meet love Canada. They want to say here. That is my experience working with those immigrants.

Mrs. Hayes (Port Moody—Coquitlam): Mr. Mak, I would like to thank you for taking part in our conference today. It's good to see you.

I have a couple of fairly brief questions. One is on the age qualification. You were saying that literacy and knowledge of Canada are important to new Canadians. Recently the age of disqualification, where it's not necessary to have that knowledge, has been reduced from 65 to 60. How do you feel about that? Do you feel there should be a cut–off, or what would your opinion be?

Mr. Mak: Thank you for your invitation, Mrs. Hayes. I think we need to have a balance here. Yes, if persons want to apply for Canadian citizenship and they don't have such knowledge about Canada, they don't appreciate being a Canadian. They've got no idea how Canadian society operates. I think it's a problem to grant such a status to this group of people. This is very important. But we do come across some kinds of cases where people are really illiterate. Even in their mother tongue they can't read or write. How can they pass this exam? This is one problem.

Let's talk about the disability issue and also the age issue. On the age issue I think we need to have that kind of exemption if, because of age, people just can't pass that kind of exam. When I'm serving in the immigrant groups, there are

[*Traduction*]

avec un plus grand nombre de Canadiens d'origine chinoise, pour qu'ils puissent réellement s'intégrer à la société canadienne et devenir des citoyens qui participent et qui contribuent à la vie de cette société.

Je ne sais si j'ai répondu à votre question.

Mr. Nunez: This is very interesting. Entrepreneurial immigrants, or investors, are coming under increased criticism, because they supposedly come here to invest money or create jobs, but they don't to that. Therefore, the government is considering putting an end to this type of immigration. It is said that they come here in order to gain the security that Canadian citizenship provides. What are your views on that?

M. Mak: À mon avis, un grand nombre d'immigrants entrepreneurs viennent au Canada en vue de s'y installer et de s'intégrer à la société canadienne. Il faut toutefois examiner la situation économique au Canada et se demander si elle leur offre des chances raisonnables. Les nouveaux immigrants restent souvent un an, deux ans ou trois ans, sans pouvoir trouver un emploi. Ils ne peuvent donc pas établir l'entreprise qu'ils avaient en vue. La vie pour eux devient ici une énorme frustration. Certains d'en eux se disent effectivement qu'une fois qu'ils auront obtenu la citoyenneté canadienne, ils retourneront peut–être dans leur pays d'origine pour y reprendre leurs activités. Le fait est que, si nous pouvons les aider à s'établir ici, à ouvrir leur entreprise, ils resteront au Canada. La plupart de ceux que je rencontre aiment ce pays. Ils veulent y rester. C'est ce que je conclus de mes contacts avec ces immigrants.

Mme Hayes (Port Moody—Coquitlam): Monsieur Mak, je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu participer à notre conférence d'aujourd'hui. Je suis heureuse que vous soyez là.

J'ai deux questions assez courtes à vous poser. La première concerne le critère de l'âge. Vous avez dit que l'alphabétisation et la connaissance du Canada sont des facteurs importants pour les nouveaux Canadiens. Récemment, l'âge à partir duquel il n'est pas nécessaire d'avoir ces connaissances a été ramené de 65 ans à 60 ans. Qu'en pensez–vous? Croyez–vous qu'il devrait y avoir une limite d'âge?

M. Mak: Je vous remercie de votre invitation, madame Hayes. Il me semble qu'il faut trouver un juste milieu. En effet, quand une personne demande la citoyenneté canadienne et qu'elle n'a pas une certaine connaissance du Canada, elle ne sait pas vraiment ce que c'est que d'être Canadien. Elle n'a pas la moindre idée du fonctionnement de la société canadienne. Ce serait une erreur, à mon avis, d'accorder la citoyenneté à des personnes comme celle–là. C'est une considération très importante. Il est des cas où les intéressés sont tout à fait analphabètes. Ils ne savent même pas lire ou écrire leur langue maternelle. Comment pourraient–ils réussir cet examen? C'est un problème.

Parlons maintenant de la question du handicap et de la limite d'âge. Je crois qu'il faut prévoir une exemption en raison de l'âge, car certaines personnes, vu leur âge, ne peuvent tout simplement pas passer un examen comme celui–là. Parmi les

[*Text*]

quite a lot of seniors who really feel that kind of pressure. When they thought about going for their hearing they were very anxious. They tried their very best, but they just couldn't pass. I think that's a problem. I think if we can give an exemption to this group of people, we should let them become Canadians because they have already shown their commitment to learn this knowledge about Canada. We need to strike a balance.

Mrs. Hayes: So your suggestion would be that it could be on an individual basis, and age combined, in that sense? Is that what you're saying?

Mr. Mak: Yes.

Mrs. Hayes: There is the matter of the oath of citizenship. How do you feel new Canadians react to that? What would be your opinion? Should changes be made, or should it remain the same?

Mr. Mak: Could you elaborate a little bit on your question?

• 1250

Mrs. Hayes: It's about the citizenship oath that new Canadians take. Is that acceptable to you?

Mr. Mak: I think it's okay with me. I'm concerned about our need to swear allegiance to the Canadian Constitution. I want to highlight our swearing of allegiance to the Canadian Constitution and to the Canadian people. I think that is the most important thing.

Mrs. Hayes: Could that be included with an oath of allegiance to the Queen? Would you suggest it be added to that, or should it be instead of that?

Mr. Mak: I think that's okay with me. The Queen is a symbol, so it's okay with me to include this. I really care about the need to have loyalty to the Canadian Constitution. I think that is very important. We are taking a commitment to the Constitution.

Mrs. Hayes: Thank you.

The Chairman: Thank you. Mr. Mak, I have just one other question. It's kind of a follow–up to my question before on residency requirements. I would like to know how being a permanent resident or requiring a physical presence impedes doing business on a global scale. That's a question we've never really had an answer to. It concerns the physical presence prior to applying for citizenship. Does it really impede global trade? If so, how does this happen?

Mr. Mak: I don't know whether it's possible to make this point clearly. We did come across quite a lot of these cases when we were dealing with immigrants and their families. We do find that quite a lot of entrepreneurs come here, settle their families here, buy a house, pay tax, and act as Canadians, but at the same time they really have the necessity of travelling around to deal with their network. I think that is acceptable.

[*Translation*]

immigrants avec lesquels je travaille, il y a beaucoup de personnes âgées qui vivent un stress énorme à cause de cet examen. Elles sont très anxieuses quand elles se présentent à l'entrevue et font de leur mieux, mais elles n'arrivent tout simplement pas à réussir l'examen. C'est un problème à mon avis. Il me semble que nous pourrions prévoir une exemption pour ces personnes–là et leur permettre d'obtenir la citoyenneté canadienne parce qu'elles ont déjà montré leur détermination à acquérir une certaine connaissance du Canada. Il nous faut trouver un juste milieu.

Mme Hayes: Alors, vous dites en quelque sorte qu'il faudrait tenir compte à la fois du critère de l'âge et du bien–fondé de chaque cas? C'est bien cela?

M. Mak: Oui.

Mme Hayes: Il y a, par ailleurs, la question du serment de citoyenneté. À votre avis, comment les nouveaux Canadiens réagissent–ils à ce serment? Qu'en pensez–vous? Faudrait–il modifier le serment actuel ou le garder tel quel?

M. Mak: Pourriez–vous préciser un peu votre question?

Mme Hayes: Je veux parler du serment de citoyenneté que doivent prêter les nouveaux Canadiens. Le trouvez–vous acceptable?

M. Mak: Je le trouve convenable. Ce qui m'intéresse, c'est la nécessité de jurer allégeance à la Constitution canadienne. Je veux qu'on insiste sur l'obligation de jurer allégeance à la Constitution canadienne et aux Canadiens. Je pense que c'est l'aspect le plus important.

Mme Hayes: Pourrions–nous inclure cet élément dans le serment d'allégeance à la Reine? Croyez–vous qu'il devrait être rajouté au serment ou qu'il devrait le remplacer?

M. Mak: Je n'y vois pas d'objection. La Reine est un symbole. Je serais donc d'accord pour qu'on inclue cet élément. Je crois vraiment qu'il faudrait jurer loyauté à la Constitution canadienne. Je trouve cela très important. Nous devrions nous engager à respecter la Constitution.

Mme Hayes: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie. Monsieur Mak, j'aurais juste une autre question. Elle fait suite en quelque sorte à celle que je vous ai posée auparavant concernant les exigences de résidence. J'aimerais savoir comment le fait d'être un résident permanent ou l'obligation d'être physiquement présent au Canada empêche quelqu'un de faire des affaires sur le marché international. C'est une question à laquelle nous n'avons vraiment jamais obtenu de réponse. Elle se rapporte à la présence physique du candidat au Canada avant qu'il ne présente sa demande de citoyenneté. Cette condition empêche–t–elle vraiment quelqu'un de faire des affaires sur le marché international? Si oui, comment?

M. Mak: J'ignore s'il est possible de répondre précisément à cette question. Nous sommes témoins d'une foule de cas semblables dans nos rapports avec les immigrants et la famille. C'est un fait que bien des entrepreneurs viennent au Canada, y installent leur famille, achètent une maison, paient des impôts et se comportent comme des Canadiens, mais sont obligés de se déplacer un peu partout pour vaquer à leurs réseaux. Je trouve cela acceptable.

[*Texte*]

However, it's not acceptable for a person to say he is building up the international network for his business and then spend three years with no physical presence in Canada. This is not reasonable. I'm really concerned about that person's story. If he really has that kind of commitment and he showed it in concrete action—he's paid tax, bought a house, brought his family here, had his children study here, and just behaves as a Canadian—then I think it is acceptable for this kind of entrepreneur.

Of course I'm not saying that all these entrepreneurs need not have a physical residence here. They must have it. However, I just don't want to draw a line here that says how many months they have to be in Canada. I just don't want to say this.

The Chairman: I understand your intent. You talked about the knowledge criteria and the language ability. Presently, the minister has the authority to waive those requirements. I understand he does so automatically for those who are over 65. Do you think that practice should continue, or would you like to see us not have it as a blanket? In other words, we'll do it if it's necessary.

Mr. Mak: I think it should not be like a blanket. I hope that even seniors should be encouraged to understand Canadian culture, values, and society. This is not an age issue; this is a motivation issue. We encourage such kinds of motivation. This is point number one.

• 1255

Point number two is that in some individual cases people cannot learn, and it's not because of how old they are, so we should give them that exemption. But a person shouldn't be exempted from having to learn just because of their age. I have really taken a commitment to learn Canadian values, and I hope even seniors can learn that. But if they can't learn because of age or a literacy problem, they should still be able to acquire citizenship. They do love Canada. There should be a balance.

The Chairman: Members of the committee, are there any other questions? Hearing no further questions, we'll suspend.

Thank you very much, Mr. Mak, for your most informative presentation. It has been very valuable to us.

Members of the committee, we will suspend for five minutes.

• 1256

• 1303

The Chairman: I will call our meeting to order. Welcome, Vancouver. We have the good fortune to have as our witness, John Gray. He is a writer, composer, and performer for stage, TV, film, radio and print. He's best known for the musicals, *18*

[*Traduction*]

Je n'en dirais pas autant de qui monterait un réseau international d'affaires et s'absenterait totalement du Canada pendant trois ans. Ce ne serait pas raisonnable et je m'en inquièterai. Si, au contraire, un entrepreneur s'engage vraiment et en donne la preuve concrète—s'il paie des impôts, achète une maison, déplace sa famille ici, élève ses enfants au Canada, et se comporte tout simplement comme un vrai Canadien, c'est à mon avis acceptable.

Je ne dis pas, bien sûr, qu'il ne faut pas exiger de tous ces entrepreneurs qu'ils aient leur résidence au Canada. Au contraire. Il n'est toutefois pas question pour moi de tracer une ligne de démarcation et de dire pendant combien de mois un entrepreneur doit être physiquement présent ici. Je n'ai pas l'intention de m'avancer jusque-là.

La présidente: Je vous comprends. Vous avez parlé du critère des connaissances et de la compétence linguistique. Actuellement, le ministre a le pouvoir de renoncer à ces exigences. Sauf erreur, il le fait automatiquement pour les personnes de plus de 65 ans. Pensez-vous qu'il faille maintenir cette pratique, ou souhaiteriez-vous qu'on n'en fasse plus un principe universel? Autrement dit, nous le ferons en cas de besoin.

M. Mak: Je pense que ce ne devrait pas être un principe universel. J'espère qu'on encouragera même les personnes âgées à comprendre la culture, les valeurs et la société canadiennes. Ce n'est pas une question d'âge, mais une question de motivation. Nous préconisons ce genre de motivation. Voilà pour le premier point.

Mon deuxième point est le suivant: il y a aussi le cas de ceux qui ne sont pas capables d'apprendre et dont les difficultés ne résultent pas du fait qu'ils sont avancés en âge. Ceux-là devraient être exemptés. Mais on ne devrait pas exempter une personne du seul fait de son âge. Je me suis vraiment engagé à l'égard de l'apprentissage des valeurs canadiennes, et j'espère que même les personnes âgées peuvent le faire elles aussi. Mais celui qui n'est pas capable d'apprendre à cause de son âge parce qu'il est analphabète devrait encore pouvoir obtenir la citoyenneté. Ce problème n'empêche pas quelqu'un d'aimer le Canada. Il devrait y avoir un meilleur équilibre.

La présidente: Membres du Comité, y a-t-il d'autres questions? Puisqu'il ne semble pas y en avoir d'autres, nous allons suspendre nos travaux.

Je vous remercie beaucoup, monsieur Mak, de votre exposé très intéressant. Vos propos nous ont beaucoup éclairés.

Membres du Comité, nous allons faire une interruption de cinq minutes.

• 1303

La présidente: Nous reprenons nos travaux. Bienvenue, Vancouver. Nous avons l'honneur de recevoir comme témoin, monsieur John Gray. C'est un auteur, un compositeur et un artiste qui s'est signalé dans le domaine du théâtre, de la

[*Text*]

Wheels, Billy Bishop Goes to War, Rock and Roll and the regular series of satirical videos on CBC TV's *The Journal*. He wrote a novel called *Dazzled*, published by Irwin Publishing, the screenplay for the movie, *Kootenay Brown*, and many magazine pieces on a variety of topics. He lives in Vancouver—it says here—with two sons, two cars, two bikes, two pairs of reading glasses and one woman named Beverlee Larson.

Welcome, Mr. Gray, we're looking forward to your comments. We hope your presentation will be within ten to fifteen minutes. That will leave us lots of time for questions. Please begin when you are ready.

Mr. John Gray (Individual Presentation): The main thing I want to talk about is that we require some fundamentals here. Every immigrant who comes to Canada has a fundamental misconception of Canada, and it's one we communicate with each other as well. That misconception is that Canada is a young country and lacks history. I think that causes a lot of problems.

Canada lacks European history because its original inhabitants maintained an oral tradition, but there are villages in British Columbia that have been on the same site for 5,000 years. We have trees that were planted when Shakespeare was alive.

• 1305

Canada became a country in 1867. Germany and Italy were unified in 1870 and 1871. Germany and Italy don't think of themselves as young countries, yet Canada did not get its own flag until about a century later. Therein lies the difference.

Canada remained a colony of Britain, which is a fact that shows up in our institutions; in the names of our streets, provinces, and towns; and, most important, in the mental habits of the people who live here. Our colonial heritage is at the root of our current cultural subservience to the United States, just as it's at the root of our past subservience to Britain.

Thanks to these deep-set local habits of mind, the recent immigrant will search in vain for a distinct Canadian culture and will find Canadians reluctant even to discuss the topic. However, it does exist. There is another Canada.

There is an indigenous authentic Canada with a culture independent of the government, the CBC, the RCMP, and even the 49th parallel, created by the collective experience and memories of the people who have lived in the northern half of North America for centuries. This other Canada is culturally very different from Britain and the United States. Unlike Britain, this Canada did not assume inequality as a God-given right, and unlike the United States, this Canada does not assume that all persons were born equal. Canadians know that you can be poor and it might not be your fault.

[*Translation*]

télévision, du cinéma, de la radio et de l'écriture. Il est surtout connu pour ses comédies musicales *18 Wheels, Billy Bishop Goes to War, Rock and Roll* et sa série de vidéos humoristiques présentées à la CBC, à l'émission *The Journal*. Il a écrit un roman intitulé *Dazzled*, qui a été publié par Irwin Publishing, le scénario du film *Kootenay Brown*, et une foule d'articles de revues sur divers sujets. Il habite à Vancouver—c'est ce qui est dit ici. Il a deux fils, deux automobiles, deux bicyclettes, deux paires de lunettes et une femme nommée Beverlee Larsen.

Bienvenue, monsieur Gray. Nous avons hâte d'entendre vos commentaires. Nous espérons que vous pourrez vous en tenir à dix ou quinze minutes pour faire votre exposé. Cela nous laissera suffisamment de temps pour vous poser des questions. Vous pouvez commencer dès que vous serez prêt.

M. John Gray (présentation individuellel): Ce que j'aimerais vous dire, principalement, c'est que nous devons nous entendre sur certains principes de base. Tous les immigrants qui viennent s'installer au Canada ont une fausse idée de ce qu'est le Canada, que nous contribuons à perpétuer entre nous également. Ils pensent que le Canada est un pays jeune qui n'a pas d'histoire. À mon avis, cela cause une foule de problèmes.

Si le Canada semble avoir une moins large histoire que les pays européens, c'est que le vécu de ses premiers habitants se transmettait par la tradition orale, mais il y a des villages en Colombie-Britannique qui existent depuis 5 000 ans. Nous avons des arbres qui ont été plantés au moment où Shakespeare vivait.

Le Canada est devenu un pays en 1867. L'Allemagne et l'Italie ont été unifiés en 1870 et en 1871 respectivement. L'Allemagne et l'Italie ne pensent pour autant qu'ils sont des pays jeunes. Ce qui fait la différence, c'est que le Canada a attendu un siècle pour se donner un drapeau.

Le Canada est demeuré une colonie britannique, et c'est une réalité qui se réflète dans nos institutions, dans le nom de nos rues, de nos provinces et de nos villages, et surtout dans la mentalité des gens qui vivent ici. Notre héritage colonial est à la base même de notre asservissement culturel à l'égard des Etats-Unis, comme il était à la base de notre ancien asservissement à l'égard de la Grande-Bretagne.

Ce sentiment de dépendance est si profondément ancré dans l'esprit des Canadiens de souche, que l'immigrant récent aura du mal à admettre qu'il existe une culture canadienne distinctive et constatera que les Canadiens hésitent même à en parler. Néanmoins, cette culture distinctive existe. Il y a un autre Canada.

Il y a un Canada autochtone authentique dont la culture n'a rien à voir avec le gouvernement, Radio-Canada, la GRC et même le 49^{e} parallèle. Cette culture est née de l'expérience et de la mémoire collective de ceux qui habitent la partie septentrionale de l'Amérique du Nord depuis des siècles. Cet autre Canada est culturellement très différent de ce que sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Contrairement à la Grande-Bretagne, ce Canada n'a pas admis comme principe que l'inégalité était dans la nature des choses, et contrairement aux Etats-Unis, ce Canada ne présume pas que toutes les personnes sont nées égales. Les Canadiens savent qu'on peut être pauvre sans qu'il en soit de sa faute.

[*Texte*]

Instead, this other Canada operates on a principle rooted in our rural history, in the villages whose populations chose and still choose to live together for generations in the face of changing economies and changing times. At the centre of this other Canada is a principle we might loosely call common human decency.

Canadian tradition holds that free competition must take place within the boundaries of common human decency. If a competitor and his family arrive at one's door hungry, cold, or sick, then common human decency demands that we take him in. As a country we extend this courtesy to all our citizens, even when we suspect that our neighbours are not quite as hungry or as sick as they claim to be. Common decency means living with the idea that someone else might be getting the better of the deal. It means saying "Excuse me" when somebody bumps into you in the street. It means saying "I'm sorry" at times when there's really no reason to.

Common human decency requires a fundamental position of goodwill, a spaciousness that makes compromise and accommodation possible. It's the underlying principle, the basis for our social stability, our relative non–violence, our comparative lack of dreadful poverty, and our comparably clean and liveable cities.

The Canadian government did not create this fundamental cultural position; the Canadian people did. To maintain and preserve it, we cannot rely on institutions that are themselves products of our colonial heritage. Common human decency has to take place out on the street in the myriad daily encounters in which Canadians remind one another that, in this Canada that we hold in our minds and in our hearts, as opposed to the physical nation–state, which right now is in jeopardy, in the Canada that counts, it's okay to be nice. In the long run you'll be further ahead. You're not being taken for a sucker, because in Canada, although nobody talks about it, this is really how the country works.

That's basically what I would like the new immigrant to know.

The Chairman: Have you completed your presentation?

Mr. Gray: Yes.

The Chairman: It's up to you, if you have more to say.

Mr. Gray: I would like to point out just a couple of things. I got a fax of the various questions that are being answered by the committee, and it strikes me that the fundamental basis of those many questions is really in many ways a product of our colonial heritage.

For example, let's take the section where the justice behind the entrepreneurial section is discussed, where somebody who has a number of hundreds of thousands of dollars has a chance to jump ahead in the line and imigrate to the country.

[*Traduction*]

Non, cet autre Canada repose sur un pricipe enraciné dans notre histoire rurale, dans l'histoire des villages dont les populations ont choisi et choisissent encore de vivre ensemble malgré les mutations économiques et l'évolution de la conjoncture. Au coeur de cet autre Canada, se trouve un principe que nous pourrions appeler tout simplement le respect pour la dignité humaine.

Traditionnellement, les Canadiens ont toujours cru que la libre concurrence devait s'exercer dans les limites du respect de la dignité humaine. Si votre concurrent et sa famille frappent à votre porte en disant qu'ils ont faim, qu'ils ont froid ou qu'ils sont malades, par respect pour la dignité humaine, vous le ferez entrer. Les Canadiens ont ce genre d'égard à l'endroit de tous leurs concitoyens, même lorsqu'ils soupçonnent que leurs voisins ne sont pas aussi affamés ou malades qu'ils le prétendent. Celui qui respecte la dignité humaine peut vivre avec l'idée que quelqu'un d'autre peut s'en tirer mieux que lui. Il dira «Excusez–moi» à celui qui le frappe accidentellement dans la rue. Il dira parfois «Je suis désolé» même quand il n'a aucune raison de s'excuser.

Pour respecter la dignité humaine, il faut essentiellement faire preuve de bonne volonté, avoir suffisamment d'ouverture d'esprit pour pouvoir faire des compromis et trouver des terrains d'entente. C'est le principe sous–jacent, la base de notre stabilité sociale, du fait qu'il n'y a pas trop de violence dans notre société, que la misère extrême y est relativement absente et que nos villes sont relativement propres et vivables.

Le gouvernement canadien n'a pas créé cette caractéristique culturelle fondamentale, ce sont les Canadiens qui l'ont créée. Pour la maintenir et la préserver, nous ne pouvons pas nous fier à nos institutions qui sont elles–mêmes des produits de notre héritage colonial. Le respect pour la dignité humaine doit se vivre dans la rue, dans les multiples rencontres quotidiennes des Canadiens, qui doivent se rappeler les uns aux autres que, dans ce Canada que nous imaginons dans nos coeurs et dans nos esprits, et non dans cet État–nation qui est menacé à l'heure actuelle, dans le Canada qui compte, la gentillesse a toujours sa place. Si nous agissons ainsi, à longue échéance, nous constaterons que notre société a avancé. On ne nous prend pas pour des profiteurs, parce qu'au Canada, même si personne en parle, c'est vraiment ainsi que nous fonctionnons.

Voilà essentiellement ce que j'aimerais que les nouveaux immigrants sachent.

La présidente: Avez–vous terminé votre exposé?

M. Gray: Oui.

La présidente: Vous êtes libre de continuer, si vous avez autre chose à dire.

M. Gray: J'aimerais ajouter juste une ou deux choses. J'ai reçu par télécopieur le texte des questions auxquelles doit répondre votre Comité, et j'ai été étonné de constater à quel point ces questions étaient inspirées par des principes qui découlent directement de notre héritage colonial.

Prenons par exemple le volet où il est question des principes de justice sur lesquels reposent les exigeances imposées aux entrepreneurs, en vertu desquelles celui qui a des centaines de milliers de dollars à investir peut dépasser les autres dans la file d'attente et être accepté comme immigrant au Canada.

[*Text*]

This is based on two colonial assumptions. One is a British assumption that one class of person is more valuable than another. I would suggest that has two corrosive effects. First of all, it's not true. I think that in the long run my cleaning lady from the Philippines probably has more to offer the country than a person with a quarter of a million dollars to put into an apartment block or something.

But more than that, I think it introduces a cultural assumption that everyone knows about now. Everyone knows that in Canada one class is worth more than another. But that's not the Canadian way. That's not how Canada works. That's how Britain may work.

Another aspect of that is of course the monetarist aspect. That is an American notion that says it's more important to exploit the present than it is to do something about the future, that potential has less value than present exploited resources, and that a tree is not valuable until it's cut. Now, again, that's not a Canadian notion; that's an American notion.

I would think that the first step to take in a coherent immigration policy that supports rather than detracts from the Canadian way of life is to examine its own assumptions. I am amazed, when I read through it, at the emphasis on rights and not responsibilities. It's amazing to me. How American can you get than that individual rights are more important than individual responsibilities? That's not a Canadian way of looking at things. I've never heard that before.

When it comes to questions, such as those the immigration committee is asking, it seems to me that the questions themselves carry a set of cultural assumptions that undermine the purpose of the committee. It's something that you find very often in institutions with a colonial heritage. I find it with the CBC very much as well.

Mr. Jackson: Mr. Gray, it's Ovid Jackson, former Mayor of the City of Owen Sound. I understand you've written a play about Billy Bishop, who is one of our hometown heroes.

Mr. Gray: Yes. I performed it in Owen Sound.

Mr. Jackson: I can't remember whether I was at that presentation.

But certainly it's good to hear from you. It's people like yourself who we need to hear from in order to keep this country glued together.

I have a nice philosophical question for you. Can we define what a Canadian citizen is?

Mr. Gray: Sure, I think we can.

I think all countries and institutions have defining moments in their history. I think the defining moment happens when a cultural group comes in and defines a set of institutions that then become hardened around those assumptions and are not changed by subsequent immigrant groups.

[*Translation*]

• 1310

Elles sont fondées sur deux valeurs coloniales. La première, qui nous vient de la Grande–Bretagne, laisse croire que certaines catégories de personnes ont plus de valeur que d'autres. Cette attitude a deux effets pervers. Premièrement, elle est fondée sur de fausses prémisses. Je pense que ma femme de ménage, qui vient des Philippines, a probablement plus à offrir à notre pays à longue échéance que celui qui a un quart de million de dollars à investir dans la construction d'un immeuble, par exemple.

Mais bien plus, je pense qu'elles nous imposent une nouvelle valeur culturelle que tout le monde connaît maintenant. Tout le monde sait qu'au Canada, certains individus ont plus de valeur que d'autres. Mais cela ne correspond pas aux valeurs canadiennes. Ce n'est pas ainsi que nous fonctionnons. La Grande–Bretagne, peut–être, mais pas nous.

Il y a aussi l'aspect monétariste de la question. C'est une valeur américaine selon laquelle il est plus important d'exploiter le présent que de miser sur l'avenir, qu'il est moins important de fonder nos espoirs sur le potentiel que d'exploiter les ressources, et qu'un arbre n'a de valeur que lorsqu'il est abattu. Je le répète, ce n'est pas une valeur canadienne, c'est une valeur américaine.

Je pense que la première mesure à prendre, dans une politique d'immigration cohérente qui approuve le mode de vie canadien au lieu de le détracter, serait d'examiner nos propres valeurs. Je suis étonné de constater, à la lecture de votre document, à quel point vous insistez sur les droits et non sur les responsabilités. Cela me bouleverse. Sur quels principes américains vous fondez–vous pour dire que les droits individuels sont plus importants que les responsabilités individuelles? Ce n'est pas ainsi que les Canadiens perçoivent les réalités. Je n'ai jamais entendu cela auparavant.

En ce qui a trait aux questions, comme celles que le Comité de l'immigration pose, il me semble qu'elles traduisent un système de valeurs culturelles qui va à l'encontre du mandat de votre comité. C'est le genre d'énoncé qu'on trouve très souvent dans les institutions qui ont un héritage colonial. C'est ce que j'ai constaté dans une très large mesure aussi à la Société Radio–Canada.

M. Jackson: Monsieur Gray, c'est Ovid Jackson, l'ancien maire de la ville d'Owen Sound. Sauf erreur, vous avez écrit une pièce au sujet de Billy Bishop qui est un des héros de notre ville.

M. Gray: Oui. J'ai donné cette représentation à Owen Sound.

M. Jackson: Je ne me souviens pas si j'y ai assisté.

Mais soyez sûr que je suis content de vous entendre. Nous avons besoin de gens comme vous pour garder notre pays uni.

J'ai une belle question philosophique pour vous. Pouvez–vous définir ce qu'est un citoyen canadien?

M. Gray: Certainement, je pense que nous le pouvons.

Je pense que tous les pays et toutes les institutions doivent se définir à un certain moment de leur histoire. Ce moment arrive quand un groupe culturel décide de définir ses institutions en fonction de valeurs qui deviennent immuables tant qu'un autre groupe d'immigrants ne s'avise pas de les changer.

[*Texte*]

I think the defining moment for Canada happened in English Canada in the wave of Scottish and English Protestant immigration in the early part of the 19th century and in the wave of Irish and French Catholic immigration into Quebec. Now, when these people came to Canada, they set up villages such as the ones that both sides of my family came from. One was in Burritts Rapids, which is near Smiths Falls, and the other is in Hopewell, which is not far from New Glasgow.

Now, where these immigrants differed from immigrants in America, for example, is that these people didn't have the myth of the frontier. They didn't plan on moving west. They had no assumptions about that. They had been driven off their homelands and they went to the spot that looked as much as possible like the place they came from. They settled down there with the intention of staying for generations, not of moving up. Upward mobility was not in their minds at this time.

[*Traduction*]

Le moment de la définition est survenu pour le Canada anglais avec l'entrée massive des immigrants écossais et anglais protestants au début du 19e siècle et au Québec, avec la vague d'immigrants irlandais et français catholiques. Quand ces immigrants sont arrivés au Canada, ils ont fondé des villages comme ceux d'où proviennent les deux côtés de ma famille. Je veux parler de Burritts Rapids, qui est prêt de Smiths Falls et de Hopewell, à proximité de New Glasgow.

Ce qui distinguait ces immigrants de ceux qui sont arrivés aux Etats-Unis, par exemple, c'est qu'ils n'avaient pas le mythe de la frontière. Ils n'envisageaient pas de se déplacer vers l'Ouest. Ils n'imaginaient rien de tel. Ils étaient partis de leur terre natale pour aller s'installer dans un endroit qui ressemblait le plus possible à leur lieu d'origine. Ils s'y sont installés avec l'intention d'y rester pendant des générations, et non pour s'élever. L'idée de l'ascension sociale ne leur venait pas à l'esprit.

• 1315

When they set up these villages they created self-contained units, places that were economically and socially sustainable. What that meant was that you had to have a cross-section or a spectrum of goods and services available so that you would have a minimum of dependence on the outside. This meant that a widely varying social group, from doctors and lawyers to teachers to plumbers and farmers, had to get along. They had to get along not only in the short term, but they had to get along in the long term.

Quand ils ont fondé ces villages, ils ont créé des unités indépendantes, des endroits qui étaient économiquement et socialement viables par rapport à l'extérieur. Il fallait pour cela qu'il y ait un éventail diversifié de biens et de services offerts pour pouvoir avoir un minimum d'indépendance vis-à-vis de l'extérieur. Il fallait pour cela avoir un groupe social extrêmement diversifié, qui comptait aussi bien des médecins et des avocats que des enseignants, des plombiers et des fermiers. Ils devaient vivre ensemble et s'entendre non seulement à court terme, mais à long terme.

Coming from the clan system, we all know that if you make one enemy, you make 100. Enemies last a long time. This is where you get a a social motor in which two people create what one might call a layer of preemptive insulation. When one deals in social intercourse, we don't confront; we talk about the weather. We have the preemptive apology, saying "I'm sorry", when somebody bumps into you in the doorway. These have their problems, because they mean that we don't really connect a lot of the time. Connecting means recognizing differences. It also means an extraordinary amount of social stability.

Comme ils vivaient en clans, ils ne devaient pas se faire d'ennemis. Tout le monde sait, en effet, que quand on a un ennemi dans un clan, on en a 100. On est ennemi pour longtemps. On a donc avantage à prendre toutes sortes de précautions pour éviter les conflits. Dans les rapports sociaux, on ne se confronte pas; on parle de température. Par prudence, on dit: «Je m'excuse» quand quelqu'un nous accroche accidentellement au passage. Une telle attitude a ses inconvénients, car elle empêche la création de liens réels la plupart du temps. Pour établir des liens, il faut reconnaître ses différences. Cela suppose également énormément de stabilité sociale.

There's something very valuable here in this ethic that says: "We are going to get along for a long time. We're not moving on. I'm not moving on to new territory. I am here." But it causes a lot of economic problems because people who are in uneconomic villages, once we remove their sustainability, still want to stay. This causes problems, but in the long haul it's really the fundamental basis for the Canadian. You find it in those small Canadian villages and in the way they work. Yes, I think it is. It's not something that I can tell you in a couple of words, but I think that's where it is.

Il y a quelque chose de très valable dans le fait de dire «Nous allons vivre ensemble pendant longtemps. Nous ne déménagerons pas. Je n'irai pas m'installer sur un nouveau territoire. Je vais rester ici.» Mais cela cause aussi beaucoup de problèmes économiques, car les gens tiennent à rester dans leur village même lorsque celui-ci n'est plus viable économiquement. Cela cause certains problèmes, mais à longue échéance, cet attachement au village est vraiment ce qui caractérise le mode de vie canadien. C'est ce que l'on perçoit quand on observe le mode de vie des petits villages canadiens; je pense que c'est ce qui fait qu'on est Canadien. Il n'est pas facile de décrire ce genre de chose en quelques mots, mais je pense que cela résume bien ma pensée.

Mr. Jackson: Thank you very much, Mr. Gray, for that brief speech.

M. Jackson: Je vous remercie beaucoup, monsieur Gray, de ce petit discours.

[*Text*]

I know there are many people here who would like to ask you questions, but before that I would like to invite you up to Owen Sound on Friday, August 12. It's Billy Bishop's 100th birthday. We're issuing a stamp. If you're around, come on over and let's have a chat.

Mr. Gray: I'd be delighted. Thank you very much.

M. Nunez: C'est intéressant. Vous avez deux fils, deux autos, deux vélos, enfin, deux paires de lunettes. Vous avez dit aussi qu'il y a deux Canada. Mais vous ne serez probablement pas d'accord si je vous dis qu'au Canada, il y a deux pays, deux nations fondatrices, et deux cultures principales.

Êtes–vous d'accord avec le pricipe de la double citoyenneté?

Mr. Gray: My problem with dual citizenship has to do with the fact that it defines rights and not responsibilities. I don't know what the responsibilities of the dual citizen are.

The second problem I have is that it has a British taint to it in the sense that it implies some genetic basis for citizenship. I think citizenship should be defined in Canada as an action, not as a genetic trait or a right. I think that's true with both of our founding nations. In fact, I think that is where the interesting cultural questions in Quebec are coming up, whether a Quebecker is a genetic Quebecker or whether a Quebecker means an ongoing action and what that action in fact is. I don't think Quebec has resolved that, and I don't think we have. But I think we must resolve it.

M. Nunez: Non. Je ne pense pas qu'on va la résoudre ici. Ce sont les Québécois qui vont résoudre eux–mêmes cette question.

Vous avez mentionné la question des autochtones. On examine ici le concept de citoyenneté et le principe d'un préambule. Quelle est la place que vous voyez pour les autochtones dans un préambule à la législation sur la citoyenneté?

Mr. Gray: I think in the first place the natives are our first citizens and a recognition of the fact that Canada is a very old country that predates Confederation by many hundreds of years. Once we get that through our heads I think we will find that an easier question. We have a tendency to anthropomorphize sides of the whole question in the sense that our considerations of citizenship are really modelled on European models and essentially on colonial models, in the same sense that a great deal of the Quebeckers' notion of citizenship and of the referendum and all the various questions are very much rooted in French Catholicism—very much so.

[*Translation*]

Je sais qu'il y a beaucoup de collègues ici qui voudraient vous poser des questions, mais avant, j'aimerais vous inviter à venir à Owen Sound le vendredi 12 août prochain. Nous fêterons le centenaire de Billy Bishop. Nous émettrons un timbre à cette occasion. Si vous êtes dans les parages, venez me voir et nous bavarderons ensemble.

M. Gray: Cela me serait très agréable. Je vous remercie beaucoup.

Mr. Nunez: It is interesting. You have two sons, two cars, two bikes and two pairs of glasses. You also said that there are two Canadas but surely you will not agree with me if I tell you that in Canada, there are two countries, there are two founding nations, and two main cultures.

Do you agree with the principle of double citizenship?

M. Gray: Ce que je n'aime pas dans la double citoyenneté, c'est le fait qu'on y définisse des droits et non des responsabilités. J'ignore comment on pourrait définir les responsabilités d'un double citoyen.

Mon deuxième problème, c'est que la double citoyenneté a une connotation britannique, en ce sens qu'elle fait reposer la citoyenneté sur les caractéristiques génétiques. Je pense que la citoyenneté canadienne devrait être définie en fonction de gestes posés, et non en fonction de caractéristiques génétiques ou de droits. Ce principe vaut, à mon avis, pour les deux nations fondatrices. En fait, c'est dans ce sens que se pose, à mon avis, les intéressantes questions culturelles du Québec, celles de savoir si un Québécois est un Québécois au sens génétique du terme ou s'il l'est au sens des gestes qu'il doit poser et de la nature de ces gestes. Je ne pense pas que le Québec ait résolu cette question, ni nous non plus. Mais je pense qu'il faut la résoudre.

Mr. Nunez: No. I don't think we are going to resolve it here. It's for the Quebeckers themselves to resolve it.

You mentioned the issue of native people. In this committee, we are reviewing the principal of citizenship and the idea of a preamble. How do you see a place for native people in a preamble to the citizenship legislation?

M. Gray: Permettez–moi de vous dire tout d'abord que les autochtones sont nos premiers citoyens et que je reconnais le fait que le Canada est un très vieux pays dont l'origine remonte à des centaines d'années avant la Confédération. Si nous réussissons à nous mettre cela dans la tête, la question nous apparaîtra plus facile à résoudre. Nous avons tendance à anthropomorphiser certains aspects de toute cette question, en ce sens que notre perception de la citoyenneté est vraiment calquée sur les modèles européens et essentiellement sur les modèles coloniaux, dans le même sens que dans une large part, la notion de citoyenneté de Québécois, du référendum et de toutes ces questions est très fortement—énormément—enracinée dans la tradition du catholicisme français.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1320

I think we have to recognize, those of us who are part of the so–called two founding nations... What we founded is under question now that we're in the process of unfounding it, but really I would question the notion that it's a profitable thing to talk about two founding European nation–states or two founding models for the European nation–state, because I think Canada has evolved in a completely different direction.

I think to a degree when you have a colonial society, especially one that is successful, and the colony is Canada, I think the imaginary country, the country that people hold in their heads on an ongoing basis and that evolves continuously, is at variance with the nation–state. In some ways there is almost an inverse relationship. You can't help but notice, for example, that in English Canada, which has never been more split up and has never been less viable as a nation–state, Canadian culture in the sense of its novels, its books—we have more Booker Prize people, we have better movies, we're having more cultural impact on the world than we ever had before. Canadian studies classes are cropping up in universities all over the world.

In Quebec, by contrast. . .I might say that at a time when Quebec was never closer to being a nation–state, whereas 25 years ago Gilles Vigneault sang "my country's not a country, it's the winter", today the symbol of the new Quebec is Céline Dion singing a Disney tune at the Academy Awards in English.

In a way it's odd that this imaginary country... As people feel a lack of support from a nation–state, they kind of fall back on themselves culturally and they tend to, I think, produce a much more distinctive and in a sense more viable culture than they do as a nation–state, especially in a former colony like ours.

Mr. Knutson: A number of people have suggested that since we're a constitutional monarchy we should maintain an oath of allegiance to the Queen of Canada. I just wondered if you have any views on that.

Mr. Gray: I think it's an absurdity. It's surrealistic. I think the hardest thing to explain to a new immigrant is why Alberta is named after one of Queen Victoria's daughters who never visited the place. It must make us a joke. I can't imagine being an immigrant from China, from Singapore, from Hong Kong, or from the Philippines and coming here and seeing British Columbia and seeing Prince Edward Island, Windsor, Victoria, Regina—this bombarding in our daily lives of this inculcation of a monarchy, a notion of monarchy that isn't even upheld in Britain. It's astounding to me. It really is. I think we should keep the Queen in the legion, where she belongs.

Mr. Bryden: Mr. Gray, I had a number of very serious questions I was going to ask you, but I'm going to abandon them all and ask you, as a historian and an artist, to maybe give us some thoughts about the myths of Canada.

Je pense que nous devons reconnaître, ceux d'entre nous qui font partie de ce qu'on appelle les deux nations fondatrices... Ce que nous avons fondé est remis en question, maintenant que nous nous apprêtons à démanteler le pays, mais je doute qu'il soit vraiment utile de parler de deux États–nations fondateurs européens, ou de deux modèles fondateurs d'États–nations européens, car je pense que le Canada a pris une toute autre orientation.

À mon avis, jusqu'à un certain point, quand on a une société coloniale, surtout si elle est prospère—et la colonie est le Canada—, le pays imaginaire, le pays auquel les gens rêvent et qui évolue constamment ne correspond pas tout à fait à la notion d'État–nation. D'une certaine manière, c'est presque l'inverse. On ne peut s'empêcher de remarquer, par exemple, qu'au Canada anglais, qui n'a jamais été aussi divisé et moins viable comme État–nation, la culture canadienne—les romans, les livres—est plus florissante que jamais. Nos auteurs remportent plus de prix, nous avons de meilleurs films et nous avons plus d'influence que jamais sur le plan culturel à l'étranger. Des facultés d'études canadiennes naissent un peu partout dans les universités de par le monde.

Au Québec, au contraire... au moment où le Québec n'a jamais été aussi près de devenir un État–nation, on est loin de l'époque de Gilles Vigneault qui chantait, il y a 25 ans, «mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver». Aujourd'hui, le symbole du nouveau Québec, c'est Céline Dion qui chante en anglais un air de Walt Disney à l'Academy Awards.

D'une certaine manière, il est étrange que ce pays imaginaire... Au moment où les gens ne croient plus tellement à l'État–nation, ils se replient sur eux–mêmes culturellement et ils ont tendance à produire, je crois, des oeuvres culturelles beaucoup plus distinctives et, en un sens, plus viables qu'ils ne le faisaient en tant qu'États–nations, spécialement dans une ancienne colonie comme la nôtre.

M. Knutson: Un certain nombre de personnes nous ont mentionné que puisque nous sommes une monarchie constitutionnelle, nous devrions maintenir le serment d'allégeance à la Reine du Canada. Je me demandais simplement si vous aviez une opinion là–dessus.

M. Gray: Je pense que c'est une absurdité. C'est une notion surréaliste. À mon avis, ce qui est le plus difficile à expliquer à un nouvel immigrant, c'est que l'Alberta a été nommée ainsi en l'honneur d'une des filles de la Reine Victoria, qui n'a jamais visité cette province. Ils doivent rire de nous. Je me vois mal émigrer de Chine, de Singapour, de Hongkong ou des Philippines et ne pas être étonné de voir les mots Colombie–Britannique, Île–du–Prince–Édouard, Windsor, Victoria, Regina—ces innombrables références à la monarchie qui nous bombardent quotidiennement—quand cette notion de la monarchie n'est même plus reconnue en Grande–Bretagne. Cela me renverse. Vraiment. Je crois que nous devrions garder la Reine à la légion, là où elle appartient.

M. Bryden: Monsieur Gray, j'avais l'intention de vous poser un certain nombre de questions très sérieuses, mais je vais les abandonner pour vous demander, en tant qu'historien et artiste, de nous soumettre quelques éléments de réflexion au sujet des mythes du Canada.

[*Text*]

I sometimes think myself that what we are really engaged in here is struggling with reality versus the myths of ourselves. Can you comment on that?

Mr. Gray: Okay, I'll give you a couple of things, a couple of myths that I've identified. The first is—I'll differentiate us from Britain and I'll differentiate us from the States. You have to do it by comparison because these things don't exist in the absolute.

[*Translation*]

Je pense parfois moi–même que le combat dans lequel nous sommes vraiment engagés est un combat entre la réalité et les mythes que nous entretenons au sujet de nous–mêmes. Auriez–vous un commentaire à faire à ce sujet?

M. Gray: Très bien, je vais vous décrire quelques–uns des mythes que j'ai identifiés. Le premier est—je vais vous dire ce qui nous distingue, à cet égard, de la Grande–Bretagne et des États–Unis. Nous devons procéder par comparaison, car ces choses n'existent pas objectivement.

• 1325

One of the things I discovered when I wrote *Billy Bishop Goes to War* is that the difference between a country like Canada and a country like Britain is that in a country like Canada, survival is a value. In other words, in Canada if you disappear up north, are gone for four months and come back alive, we think you're something of a hero for having survived up there. In Britain, you would be a hero if you died up there.

Scott was not the greatest nor the first of the Antarctic explorers; he was the one whose toes froze off and he died. Now, we don't buy that. That's the difference between a so–called young country and an old country. Because survival is at risk, we value it. If one were to turn to poetry, we'd say we're a country that values life over death.

With the United States, I would talk about the difference culturally by talking about the word "north" and the four directions: north, south, east and west. The word "north" to an American means Harvard University; it means the Kennedys; it means the rust belt; it means Lincolnesque liberalism. To Canada, it means a vast wasteland; a kind of death symbol. It's where the weather comes from. It's also the space at the edge of our brains. Most of us don't want to go up north much, but we want it to be there.

When the American ice–breaker went crashing through our northland, Americans didn't realize that Canadians would get upset because that ice–breaker was invading our brains. Canadians discover this in Europe when they're sitting in a city that's 40 miles from another city and 40 miles from another city. This odd sense of claustrophobia comes over you. So there is a mythology there.

The other thing involved in the word "north" is that north is where the weather comes from. If you've ever been up around the tree line, you know the cold up there isn't discomfort; it's death. It's death coming for you. You can feel it; it's like a hand. It comes and it grips you. When it starts it's rather pleasant, and then it grips you more and more firmly until you know you had better get in or you're going to die. That puts an entirely different complexion on the weather.

There is usually a good big blizzard every year in southern Ontario that comes up the snow belt through northern Illinois, Buffalo and Detroit. If you read the Buffalo newspapers you're going to read at least seven or eight accounts of some poor soul

J'ai constaté notamment quand j'ai écrit *Billy Bishop Goes to War* que la différence entre le Canada et l'Angleterre, par exemple, est que dans un pays comme le Canada, la survie est une valeur. Autrement dit, au Canada, quand quelqu'un disparaît dans le Nord, qu'il y reste quatre mois et qu'il en revient vivant, on croit que cette personne est un héros parce qu'elle a survécu là–bas. En Grande–Bretagne, le héros est celui qui y meurt.

Scott n'a pas été le premier ni le plus grand des explorateurs de l'Antarctique; il a fait partie de ceux qui se sont gelés les orteils et qui sont morts de froid. Ici, cela n'impressionne pas. C'est la différence entre un jeune pays et un vieux pays. Parce que la survie est un risque, nous y attachons de la valeur. Pour s'exprimer en termes poétiques, nous sommes un pays qui accorde plus d'importance à la vie qu'à la mort.

En ce qui concerne les États–Unis, je définirais la différence culturelle par rapport au «Nord» et aux quatre points cardinaux: le nord, le sud, l'est et l'ouest. Pour un Américain, le «Nord» désigne l'Université Harvard, les Kennedy, la ceinture de l'acier, le libéralisme à la Lincoln. Pour un Canadien, cela veut dire un vaste territoire aride; une espèce de symbole de la mort. C'est de là que vient le mauvais temps. C'est aussi l'espace à la limite de notre imaginaire. La plupart d'entre nous ne voulons pas vraiment aller dans le Nord, mais nous voulons qu'il existe.

Quand le brise–glace américain est allé se perdre dans notre Nord, les Américains ne se sont pas rendu compte que cela dérangerait les Canadiens, parce que ce brise–glace dérangeait notre imaginaire. Les Canadiens le découvrent en Europe lorsqu'ils sont dans une ville qui se trouve à 40 milles d'une autre et à 40 milles d'une autre encore. Ils éprouvent un sentiment bizarre de claustrophobie. Il y a donc une espèce de mythologie.

L'autre aspect qu'évoque le «Nord», c'est l'endroit d'où vient le mauvais temps. Si vous êtes allés au–delà de la ligne des arbres, vous savez que le froid dans ces régions n'est pas qu'un désagrément, c'est la mort. C'est la mort qui vient nous chercher. On peut la sentir, comme une main qui se pose sur nous. Elle arrive et s'empare de nous. Au début, c'est plutôt agréable, puis l'emprise devient de plus en plus forte, jusqu'à ce qu'on se dise qu'il vaut mieux entrer au chaud, sinon on en mourra. Cela met le temps qu'il fait dans une toute autre perspective.

Il y a habituellement une bonne grosse tempête de neige tous les ans dans le sud de l'Ontario. Elle arrive par le nord de l'Illinois, Buffalo et Détroit. Les journaux de Buffalo ne manquent jamais de raconter la triste histoire de sept ou huit

[*Texte*]

who went out to get a package of cigarettes at the 7–Eleven in his shirt sleeves and was found sitting quietly by a hydrant the next morning by the postman, stiff as a mackerel. You'll notice this hardly ever happens in Canada, because Canadians know the weather can kill you.

We don't have a myth that says you can beat the weather. We don't think nature is something that can be conquered. I think this is something we can draw on and use to our benefit.

Mrs. Hayes: It's good to hear some of your viewpoints, Mr. Gray. Thanks for talking to us.

You seem to define Canada from its long history, and I appreciate the perspective you've given us there. How do you feel the notion of multiculturalism fits within a definition of Canada?

Mr. Gray: I have a lot of trouble with multiculturalism, because I think the concept as framed is part of an ongoing attempt to avoid the issue of culture, by ghettoizing it. We have a tendency to ghettoize the culture as the arts or as native dances or as the perogy or the highland games.

It contributes to that notion of the hyphenated Canadian, that we're all hyphenated, that we're English–Canadians, French–Canadians, Japanese–Canadians, and Chinese–Canadians. The hyphen, in a sense, splits our larger and our smaller selves; it tends to tear us apart. We have to live with it, to a degree, but I don't think it's helped by the notion that culture is something that you put under the imprimatur of Canadian heritage or of multiculturalism and not as something that underlies all the other ministries.

To take just an obvious example, I would think that culture would be an underlying factor in the Ministry of National Health and Welfare. I don't see how we can talk about the major health problems in the country without talking about culture. Those are cultural products that are causing it. I don't think we can talk about education and why our kids know more about Disneyland than they know about the place they live without talking about culture, or about crime, when drive–by shootings become a youth fashion statement in Ottawa and I think in Vancouver. You're talking about culture here. This tendency to ghettoize it, to talk about it as being something you can put over in a corner and not something that underlies every single other ministry. . . I think you find yourself working on false premises, and you go around and around in circles.

I think I would far rather see a cultural sub–ministry to every other ministry than a separate cultural ministry. The worst one is the Ministry of Canadian Heritage, because it is immediately in the past tense. Suddenly we're supposed to be in a museum or something. I love the one we have here in Vancouver, Culture and Tourism, as though culture is something to divert the tourists while their camping duds are in the laundromat or something.

[*Traduction*]

pauvres types sortis en manches courtes acheter un paquet de cigarettes au dépanneur et que le facteur retrouve le lendemain matin assis à côté d'une borne–fontaine et gelés raides. Cela arrive rarement au Canada, parce que les Canadiens savent que le mauvais temps peut tuer.

Nous ne nous imaginons pas qu'on peut vaincre le mauvais temps. Nous ne pensons pas que la nature est quelque chose qu'on peut conquérir. Je crois que nous pouvons tirer profit de cette attitude et la faire jouer à notre avantage.

Mme Hayes: Comme il est bon d'entendre certains de vos points de vue, monsieur Gray. Merci de nous en parler.

Vous semblez définir le Canada en fonction de sa longue histoire et je vous sais gré de la perspective que vous nous offrez. Comment intégrez–vous le multiculturalisme dans cette définition du Canada?

M. Gray: Le multiculturalisme m'embête beaucoup, parce qu'il s'agit d'une notion qui semble avoir été inventée pour tenter d'éviter la question de la culture, en l'enfermant dans un ghetto. Nous avons tendance à enfermer dans un ghetto la culture et la définir comme les arts ou les danses autochtones ou encore les piroguis et les Jeux des Highlands.

• 1330

Cela contribue à l'idée des Canadiens à trait d'union. Nous avons tous un trait d'union, nous sommes Canadiens–anglais, Canadiens–français, Nippo–canadiens ou Sino–canadiens. En un sens, le trait d'union coupe en deux la part la plus petite et la plus grande de nous–mêmes; il a tendance à nous déchirer. Nous devons nous en accommoder jusqu'à un certain point, mais je ne crois pas qu'on aide les choses en s'imaginant que la culture peut recevoir l'imprimatur du Patrimoine canadien ou du Multiculturalisme plutôt que de voir qu'elle est à la base de tous les autres ministères.

Pour donner un exemple évident, je dirais que la culture est un facteur fondamental du ministère de la Santé nationale et du Bien–être social. Je ne vois pas comment on peut discuter des grands problèmes de santé du pays sans parler de culture. Ce sont des produits culturels qui les causent. Je ne pense pas qu'on puisse discuter d'éducation et des raisons qui font que nos enfants connaissent mieux Disneyland que l'endroit où ils vivent sans parler de culture, ou du crime, quand les fusillades à l'aveuglette deviennent à la mode chez les jeunes à ottawa et à Vancouver, je crois. Il est alors question de culture. Cette tendance à l'enfermer dans un ghetto, à en parler comme si c'était quelque chose qu'on peut pousser dans un coin et non comme un élément fondamental de tous les autres ministères. . . Je pense qu'on travaille alors en fonction de fausses hypothèses et qu'on tourne en rond.

Je préférerais nettement un sous–ministère de la culture dans chaque ministère à un ministère de la Culture distinct. Le pire, c'est le ministère du Patrimoine canadien, parce qu'il renvoie tout de suite au passé. Soudainement, il faudrait se trouver dans un musée ou un endroit du genre. J'aime le ministère que nous avons ici, à Vancouver, Culture et Tourisme, encore que la culture soit envisagée comme un moyen de divertir les touristes pendant que leurs vêtements de camping sont à la buanderie.

[*Text*]

It's this ghettoization. That's where I object to multiculturalism. I don't object to the hyphenated Canadian, because I think we are all hyphenated Canadians and we all have to face the fact that we will never be as American as the Americans, we will never be as British as the British, and we will never be as French as the French; we'll all be hyphenated to some degree. In fact, one might say that the Parti Québécois and the Bloc Québécois want to tear out the hyphen and keep it and discard everything else, which I think they're going to have trouble doing as well. Accepting the hyphen is one thing, but ghettoizing it under multiculturalism, I think, is another. So I have problems with it, sure.

The Chairman: Thank you.

Mr. Gray, one quick question from me. You talked about responsibilities, I guess those being social and economic. Could you frame for us some of the responsibilities that we might include in a preamble. I tend to agree with you in terms of balance. We have been focused on rights. Rights are certainly important, but we need to balance perhaps, with more focus on responsibilities of citizenship.

Mr. Gray: The hardest thing to explain is that in a village you have an assumption of the responsibility for your fellow citizens; that you are responsible if somebody else is poor. It relates to the cold, I guess, in a way. In southern countries you are less responsible, because if somebody is outdoors all night they're not going to freeze to death and you're not responsible for their death. This notion of social responsibility that, to some degree, inequality is the responsibility of every individual in Canada... The various problems we recognize are ongoing and they're not going to be solved. We're not going to solve the problem of misconnection with native people, because we have two entirely different cultural traditions who speak different languages. The same signals mean different things to them. This is not a solvable problem within generations and generations. We can only identify the problem.

I think the identification of the problems Canada experiences on an ongoing basis should be part of the preamble. I think nothing changes or gets better without two stages: the first is honesty; the second is responsibility. Honesty means admitting to the situation as it is. Responsibility means telling it to somebody else.

• 1335

In our cultural media we fail miserably in doing that. We don't do that on television and on radio. It's a bit of a tall order to expect the new immigrant to do something we are not willing to do ourselves.

However, in many ways, new immigrants are better Canadians than we are. I think they have a stronger sense of this value because they see how Canada stands relative to other countries. There is not a person who values Canada any more than a person who spends a lot of time in other countries. I do think it's worthwhile.

However, to talk about responsibilities without talking about the problems assumed by those responsibilities becomes symbolic language; we have enough symbolic language.

[*Translation*]

C'est un ghetto. C'est en ce sens–là que je m'oppose au multiculturalisme. Je n'ai pas d'objection à être un Canadien à trait d'union, parce que nous le sommes tous et que nous devons tous accepter le fait que nous ne serons jamais aussi américains que les Américains, jamais aussi britanniques que les Britanniques et jamais aussi français que les Français; nous sommes tous mélangés jusqu'à un certain point. De fait, on pourrait dire que le Parti québécois et le Bloc Québécois veulent faire disparaître ce trait d'union et éliminer tout le reste. Je pense qu'ils auront du mal à y parvenir. Accepter le trait d'union est une chose, mais l'enfermer dans un ghetto sous le qualificatif de multiculturalisme en est une autre. Cela m'embête beaucoup, c'est certain.

La présidente: Merci.

Monsieur Gray, une brève question de ma part. Vous avez évoqué les responsabilités, sociales et économiques, si je ne m'abuse. Pouvez–vous nous indiquer quelques responsabilités que nous pourrions inclure dans un préambule? J'ai tendance à être d'accord avec vous en ce qui concerne l'équilibre. Nous avons mis l'accent sur les droits. Les droits sont certainement importants, mais nous devons peut–être arriver à un meilleur équilibre, en insistant davantage sur les responsabilités de la citoyenneté.

M. Gray: Le plus difficile à expliquer c'est que dans un village, on suppose qu'il y a une responsabilité envers ses concitoyens; qu'on est responsable si un voisin est pauvre. Cette notion se rapporte au froid, en un sens. Dans les pays du Sud, les gens sont moins responsables, parce que la personne qui passe la nuit dehors ne risque de mourir de froid et qu'on n'est pas responsable de sa mort. Cette notion de responsabilité sociale, cette idée que, dans une certaine mesure, l'inégalité est la responsabilité de chaque Canadien... Les divers problèmes dont nous reconnaissons l'existence et le fait qu'ils ne seront pas réglés. Nous ne réglerons pas le problème des relations difficiles avec les autochtones, parce que nous avons deux traditions culturelles complètement différentes, deux traditions qui s'expriment différemment. Le même signe veut dire deux choses différentes. Ce problème est insoluble d'une génération à l'autre. Nous ne pouvons que le définir.

Je pense que l'identification des problèmes auxquels le Canada fait face constamment devrait faire partie du préambule. Je crois que rien ne change ni ne s'améliore à moins que deux facteurs ne soient en présence: l'honnêteté et la responsabilité. L'honnêteté signifie accepter la situation telle qu'elle est. La responsabilité veut dire en parler à quelqu'un.

Dans nos médias culturels, nous n'y parvenons pas du tout. Nous ne le faisons pas à la télévision ni à la radio. Il est un peu illusoire de s'attendre à ce qu'un nouvel immigrant fasse quelque chose que nous ne sommes pas prêts à faire nous–mêmes.

Cependant, à bien des égards, les nouveaux immigrants sont de meilleurs Canadiens que nous. Je pense qu'ils sont plus sensibles à cette valeur parce qu'ils voient où se situe le Canada par rapport aux autres pays. Personne n'estime davantage le Canada que celui qui passe beaucoup de temps à l'étranger. Cela me paraît utile.

Mais parler de responsabilités sans évoquer les problèmes connexes devient un langage symbolique et nous en avons déjà assez.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you very much for that, Mr. Gray. Your comments have certainly been insightful and most interesting. Thank you very much for contributing them to our discussions.

Mr. Gray: Thank you for having me. It's been a pleasure to talk to you.

The Chairman: We'll look forward to your book. Thank you.

Members of the committee, we do have another witness. His name is Sergeant Glenn Hooper. He has had 29 years of experience with the Royal Canadian Mounted Police in Montreal, Ottawa, and Vancouver. He has been involved in citizenship and passport investigation work in the Vancouver area for a total of 12 years. Of the 34 members of the RCMP in the immigration and passport section in Vancouver, four are involved in investigating citizenship offences. This includes fraud in obtaining citizenship, misuse of citizenship certificates, and so on.

In 1992–93 this section investigated 117 citizenship offences, some of which were referred before an applicant received citizenship, while some happened after. Of those, 27 were approved by B.C. crown attorneys for court action, and two were obtained.

We look forward to speaking with Sergeant Hooper. Sergeant Hooper, are you there?

Sergeant Glenn Hooper (Royal Canadian Mounted Police, Vancouver, B.C.): Yes, I am.

The Chairman: Welcome. We look forward to your comments. We're hoping you will keep your presentation within 10 to 15 minutes to allow us lots of time for questions. Please begin when you are ready.

Sgt Hooper: Thank you. It will be roughly 10 minutes long.

As I indicated, I'm a member of the RCMP. I'm a supervisor now. I supervise the immigration offences that occur in the province of British Columbia.

My comments today reflect on my 12 years of police enforcement of the Citizenship Act in the province of British Columbia. As a police officer and a citizen, it is time to make the act meaningful and something that Canadian citizens can be proud of. You have the authority to make these recommendations meaningful.

Over the past few years, the investigations conducted by the police under the Citizenship Act have been fruitless. I give you the following example, which has already been explained to a certain extent.

In the years 1992 and 1993, for example, in Vancouver, the RCMP investigated 117 citizenship cases. Of these, 27 were recommended for criminal charges. However, not one resulted in a guilty verdict as a result of a criminal trial. Only two people were convicted of Citizenship Act offences, and only because these two people pleaded guilty. These two guilty pleas resulted in one day in jail and a conditional discharge.

[*Traduction*]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Gray. Vos remarques ont été très pertinentes et des plus intéressantes. Merci d'amener cette eau à notre moulin.

M. Gray: Merci de m'avoir invité. Ce fut un plaisir de discuter avec vous.

La présidente: Au plaisir de lire votre livre. Merci.

Chers membres du Comité, nous entendrons un autre témoin. Il s'agit du sergent Glenn Hooper. Le sergent Hooper compte à son actif 29 ans de service au sein de la Gendarmerie royale du Canada à Montréal, à Ottawa et à Vancouver. Il a participé pendant 12 ans aux enquêtes sur la citoyenneté et les passeports dans la région de Vancouver. Des 34 membres de la Section de l'immigration et des passeports de la GRC à Vancouver, quatre font des enquêtes sur les infractions en matière de citoyenneté, dont les fraudes pour obtenir la citoyenneté et la mauvaise utilisation du certificat de citoyenneté.

En 1992–1993, cette section a examiné 117 infractions, qui se sont produites avant comme après l'obtention de la citoyenneté. De ce nombre, 27 cas ont été acceptés en vue de poursuites par les procureurs de la Colombie–Britannique, et deux ont abouti à des condamnations.

Je cède la parole au sergent Hooper. Êtes–vous là, sergent Hooper?

Le sergent Glenn Hooper (Gendarmerie royale du Canada, Vancouver, C.–B.): Oui, je suis présent.

La présidente: Bienvenue. Nous avons hâte de vous entendre. Nous espérons que votre présentation ne dépassera pas de 10 à 15 minutes, afin de nous donner amplement le temps de vous interroger. Vous pouvez commencer dès que vous êtes prêt.

Sgt Hooper: Merci. Mon intervention durera une dizaine de minutes.

Comme vous l'avez indiqué, je suis membre de la GRC. Je suis superviseur actuellement. Je supervise les infractions en matière d'immigration qui surviennent en Colombie–Britannique.

Mes remarques d'aujourd'hui sont inspirées de mes 12 années d'expérience en ce qui concerne l'application policière de la loi sur la citoyenneté en Colombie–Britannique. À titre de policier et de citoyen, je pense que le moment est venu de donner du mordant à la loi et d'en faire quelque chose dont les citoyens canadiens peuvent être fiers. Vous avez le pouvoir de donner un sens à ces recommandations.

Depuis quelques années, les enquêtes policières en vertu de la Loi sur la citoyenneté n'ont rien donné. Je vous donnerai un exemple, qui a déjà été expliqué jusqu'à un certain point.

En 1992 et en 1993, par exemple, à Vancouver, la GRC a fait enquête sur 117 dossiers relatifs à la citoyenneté. Pour 27 d'entre eux, on a recommandé des poursuites au criminel. Mais il n'y a eu aucun verdict de culpabilité à l'issue du procès au criminel. Deux personnes seulement ont été déclarées coupables pour infraction à la Loi sur la citoyenneté, et uniquement parce qu'elles ont plaidé coupable. Les peines se sont limitées à une journée de prison et à une libération conditionnelle.

[*Text*]

In the 12 years I have worked with the Citizenship Act I can only recall one individual who was charged and found guilty. Revocation of his citizenship was put forward to the minister at the time, who did not sign the same. I met that guilty person last year; he is a Canadian citizen.

In my opinion, offences under the Citizenship Act are at an all–time high in the Vancouver area. The police do not want to investigate these offences if we cannot do it more effectively. The act and citizenship policies make it next to impossible to do our job, as do our courts and crown counsels.

• 1340

I would like to quote a recent written reply we received from a Department of Justice crown counsel in relation to a Citizenship Act offence:

"In this case there is clearly enough evidence on which to conclude that a conviction is likely". However, four of the public interest criteria are brought into play.

1) This is not a serious offence—

—under subsection 29(2), misrepresentation.

2) There are alternatives to prosecution—simply deny citizenship.

3) Expense of a prosecution and trial are somewhat out of proportion to the benefit to the public. (1–2 day jail terms)

4) They have been co–operative when caught they admitted lying and apologized for doing same.

In other words, if you get caught you apologize and you can get off.

If the committee has an interest in relation to enforcement of the new Citizenship Act, I would like to put forward the following recommendations.

1. It is recommended that all adult applicants be fingerprinted at their local police station. At this time applicants can provide two photographs that can be certified genuine by the fingerprint officer. The fingerprints can be forwarded directly to Ottawa for comparison with their criminal and refugee claimant files. The cost of fingerprinting and searching of records can be recovered on a user–pay basis. The results, along with the photographs, can be forwarded to the appropriate citizenship office for processing.

The above noted procedures would virtually eliminate the greatest impediment to the enforcement of the Citizenship Act by enhancing the ability of investigators to identify suspects for court purposes. Additionally, these prints could help eliminate duplicate applications, impersonations and criminal applicants, especially with the advent of mail–in applications.

[*Translation*]

Au cours des 12 années pendant lesquelles je me suis occupé de la Loi sur la citoyenneté, je ne me souviens que d'une personne accusée et déclarée coupable. La révocation de la citoyenneté a été demandée au ministre, à l'époque, et ce dernier n'a pas signé la révocation. J'ai rencontré le fautif l'an dernier, il est citoyen canadien.

Selon moi, les infractions relatives à la Loi sur la citoyenneté atteignent actuellement un niveau record à Vancouver. La police ne veut pas faire enquête si elle ne peut pas le faire plus efficacement. La loi et les politiques en matière de citoyenneté nous empêchent presque complètement de faire notre travail et mettent aussi des bâtons dans les roues des tribunaux et des procureurs.

J'aimerais citer une réponse écrite que nous a adressée récemment un procureur du ministère de la Justice au sujet d'une infraction relative à la Loi sur la citoyenneté.

Dans ce cas, il y a des preuves suffisantes pour conclure qu'une déclaration de culpabilité est probable. Mais quatre des critères relatifs à l'intérêt public entrent en jeu.

Premièrement, il ne s'agit pas d'une infraction importante. . .

. . .aux termes du paragraphe 29(2), fausse représentation.

Deuxièmement, il y a d'autres solutions que les poursuites—simplement refuser la citoyenneté.

Troisièmement, les coûts des poursuites et du procès sont un peu disproportionnés par rapport aux avantages pour le public—un ou deux jours de prison.

Quatrièmement, les accusés ont collaboré lorsqu'ils ont été attrapés. Ils ont admis avoir menti et s'en sont repentis.

Autrement dit, si on vous attrape et que vous regrettez vos actes, vous pouvez vous en tirer à bon compte.

Si le Comité s'intéresse vraiment à l'application de la nouvelle Loi sur la citoyenneté, il devrait mettre en oeuvre les recommandations suivantes.

1. Il est recommandé que tous les demandeurs adultes aillent faire prendre leurs empreintes digitales au poste de police local. Ils remettront alors deux photographies dont l'authenticité pourra être attestée par le préposé aux empreintes. Les empreintes seront expédiées directement à Ottawa, pour comparaison avec les casiers judiciaires et les dossiers des demandeurs du statut de réfugié. Le coût des empreintes et de la recherche dans les dossiers sera assumé par l'utilisateur. Les résultats, ainsi que les photographies, seront acheminés au bureau de la citoyenneté, pour traitement.

Cette formalité éliminerait presque complètement le plus grand obstacle à l'application de la Loi sur la citoyenneté en permettant aux enquêteurs d'identifier plus facilement les suspects aux fins des poursuites judiciaires. De plus, ces empreintes pourraient éliminer les demandes en double, les usurpations de personnes et les demandes présentées par des criminels, surtout lorsqu'elles sont acheminées par la poste.

[*Texte*]

2. It is recommended that when applicants appear in person at their local police station they sign their application and have it countersigned. This attestation should immediately be preceded by a simplified warning, which the witness can ensure the applicant has read and understood. This procedure would assist in prosecuting applicants who intentionally misrepresent the information on their applications.

3. It is recommended that simple possession of forged, altered or blank fraudulent citizenship cards be made an offence. This would enable us to charge individuals who possess cards for a criminal purpose. It would give us the necessary tools to enforce the minister's proposal to make trafficking in and possession of citizenship documents for the purpose of trafficking an offence. For example, I show you citizenship cards right here that originate in Hong Kong. Once the photo and identification are put on, in a lot of cases they are better than the cards we have already.

4. It is recommended that all offences be upgraded to due procedure on indictable offence. This will eliminate the statute of limitations that presently hampers enforcement action. The statute of limitations right now for summary conviction is three years.

5. It is recommended that legislative changes to the Citizenship Act include a requirement for a physical presence in Canada for a total of three of the previous four years. The onus should be put on the applicant to provide proof of physical presence to the satisfaction of the citizenship officials. This would eliminate the need for police investigations in the majority of residency cases. This can be done simply through work records, income tax forms, whatever.

6. It is recommended that any knowledge test implemented on persons under 60 years of age be expanded to include language testing in either official language. The examination should be sufficient to preclude applicants claiming not to have understood the question when being investigated for misrepresentation. In the province of British Columbia our courts have accepted language as a defence. In other words, if you don't understand English or French, they've accepted this as a defence and not proceeded with charges.

• 1345

7. The loss of Canadian citizenship is completely in the hands of the minister. This should not be a political decision, and only in exceptional cases should the minister intervene.

Over the years, revocation has been recommended on numerous cases. Only a handful have been approved. The loss of Canadian citizenship as a result of a conviction under the Citizenship Act has to be a reality in order to give some credibility to this act.

8. This is the warning here on the citizenship application. The warning reads:

> Your citizenship may be revoked and you may be charged under the Citizenship Act if your citizenship is obtained by false representation, fraud or by knowingly concealing material circumstances.

[*Traduction*]

2. Il est recommandé que, lorsqu'un demandeur se présente au poste de police local, il signe sa demande et la fasse contresigner. Cette attestation devrait être précédée d'un avertissement simplifié. Le témoin s'assurerait que le demandeur l'a bien lue et comprise. Cette formalité faciliterait les poursuites contre les demandeurs qui font intentionnellement de fausses représentations dans leur demande.

3. Il est recommandé que la simple possession de cartes de citoyenneté falsifiées, retouchées ou frauduleuses devienne une infraction. Nous pourrions ainsi porter des accusations contre les personnes qui possèdent des cartes à des fins criminelles. Nous aurions les outils nécessaires pour faire appliquer la proposition du ministre visant à criminaliser le trafic et la possession de documents de citoyenneté aux fins du trafic. Par exemple,je vous montre quelques cartes de citoyenneté qui proviennent de Hong Kong. Lorsque la photo et l'identification sont ajoutées, ces cartes sont souvent meilleures que les nôtres.

4. Il est recommandé que toutes les infractions deviennent plus graves et deviennent des infractions passibles de poursuites. Cette mesure éliminerait les limites qui entravent actuellement l'application de la loi. Les limites imposées actuellement en cas de déclaration sommaire de culpabilité sont de trois ans.

5. Il est recommandé que les changements législatifs apportés à la Loi sur la citoyenneté comprennent l'obligation d'une présence physique au Canada pendant trois des quatre années précédentes. Il devrait incomber au demandeur de prouver cette présence physique à la satisfaction des agents à la citoyenneté. Cette mesure éliminerait la nécessité de mener une enquête policière dans la plupart des dossiers relatifs à la résidence. Il pourrait s'agir simplement de fournir des documents de travail, des déclarations d'impôt, ou d'autres documents du genre.

6. Il est recommandé que toute épreuve de connaissances à laquelle doivent se soumettre les personnes de moins de 60 ans soit élargie de manière à mesurer la connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles. L'examen devrait permettre d'empêcher des demandeurs de prétendre qu'ils n'ont pas compris la question lorsque l'enquête porte sur une fausse représentation. En Colombie-Britannique, nos tribunaux ont accepté la langue comme moyen de défense. Autrement dit, ne comprendre ni l'anglais ni le français est un moyen de défense qui peut entraîner l'abandon des poursuites.

7. La perte de la citoyenneté canadienne relève complètement du ministre. Il ne devrait pas s'agir d'une décision politique et le ministre ne devrait intervenir qu'à titre exceptionnel.

Au fil des années, la révocation a été recommandée à plusieurs reprises. Quelques demandes seulement ont été approuvées. La perte de la citoyenneté canadienne par suite d'une déclaration de culpabilité en vertu de la Loi sur la citoyenneté doit être une réalité afin de donner une certaine crédibilité à cette loi.

8. Voici l'avertissement qui figure sur la demande de citoyenneté. Il se lit comme suit:

> Votre citoyenneté peut être révoquée et des accusations peuvent être portées en vertu de la Loi sur la citoyenneté si vous obtenez votre citoyenneté par suite de fausses représentations, de fraude ou après avoir caché volontairement des faits importants.

[*Text*]

Ladies and gentlemen, this isn't a warning; this is a statement. What is needed is terminology along these lines: Everyone who completes a Canadian citizenship application for the purpose of procuring Canadian citizenship who makes a written or oral statement that he knows is false or misleading is guilty of an offence under section such and such of the Citizenship Act.

In closing, Canadian citizenship should be one of the most prized accomplishments obtainable by everyone who immigrates to this country. Therefore, safeguards proportionate with the value of citizenship should be in place to deter abuse and to ensure the integrity of the citizenship process. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, Sergeant Hooper.

Mr. Knutson: The issue of a physical presence test to qualify for citizenship has come up a number of times prior. It's been suggested that we don't want to—to require somebody to be physically present in Canada we would run into difficulties. By example, say someone who comes here is teaching at a university, wants to be a Canadian citizen, is a permanent resident, has made a commitment to Canada, wants to become attached here, and then for some reason or another they get sent to Europe for a year or sent to the United States for a year or two, there's a sense that those people can offer value to Canada and we should allow them to become Canadian citizens even though they haven't been physically present here.

There's also a sense that oftentimes there's a certain business class of people whose business requires them to spend a large amount of time outside the country. Notwithstanding that, they may be contributing great benefits to Canada. There may be a factory here that's dependent on their marketing overseas and spending a large amount of time overseas. We don't want to inhibit those people from becoming Canadian citizens.

Given those two examples, do you think that's a legitimate reason not to require physical presence in Canada?

Sgt Hooper: My recommendation is they have three of the four years residency in Canada before they could apply for Canadian citizenship. As an investigator of these offences, I find the problem today is that a lot of people come to Canada, obtain landed immigrant status in one form or the other, and then return to their country to conduct their business, not providing Canada with their expertise or revenue—income tax or whatever. Yet we in turn give them the right of Canadian citizenship after three years. The onus should be placed upon them, I feel, to prove they have been in Canada or have contributed financially, if you want, to our Canadian society in some way before we grant them citizenship.

Mr. Knutson: I think what I'm hearing you say, then, is there might be reasons why we should not be so strict in our definition of residency—legitimate reasons—but yet at the same time we want to make sure the test does demonstrate an attachment or a commitment to this country. Is that fair?

• 1350

Sgt Hooper: Exactly.

[*Translation*]

Mesdames et messieurs, ce n'est pas un avertissement, c'est une déclaration. Il faudrait que le texte ressemble plutôt à ceci: Quiconque remplit une demande de citoyenneté canadienne afin d'obtenir la citoyenneté canadienne et fait une déclaration écrite ou orale en sachant que cette déclaration est fausse ou trompeuse commet une infraction aux termes de l'article tel ou tel numéro de la Loi sur la citoyenneté.

En terminant, la citoyenneté canadienne devrait être l'accomplissement le plus prisé auquel peuvent aspirer tous ceux qui immigrent dans notre pays. Par conséquent, des mesures de protection proportionnelles à l'importance attachée à la citoyenneté devraient être mises en place pour empêcher les abus et pour assurer l'intégrité du processus d'acquisition de la citoyenneté. Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, sergent Hooper.

M. Knutson: La question d'une preuve de la présence physique pour avoir droit à la citoyenneté a déjà été évoquée à quelques reprises. Certains ont indiqué que nous ne voulons pas—qu'exiger que quelqu'un se trouve au Canada pourrait poser des difficultés. Par exemple, supposons que quelqu'un vienne enseigner à l'université, qu'il soit résident permanent, qu'il se soit attaché au Canada et veuille devenir citoyen canadien, puis que, pour une raison ou une autre, on l'envoie en Europe ou aux Etats–unis pour un an ou deux. Cette personne peut enrichir le Canada et nous devrions lui permettre de devenir citoyen canadien même si elle ne se trouve pas en sol canadien.

Il arrive aussi que les affaires de certaines catégories de gens d'affaires les obligent à se rendre souvent à l'étranger. Ces personnes n'en contribuent pas moins à la prospérité du Canada. Une usine au Canada peut dépendre des ventes à l'étranger et de longs séjours à l'étranger. Nous ne voulons pas empêcher ces gens de devenir des citoyens canadiens.

Pensez–vous que ces deux exemples sont une raison légitime de ne pas exiger la présence physique au Canada?

Sgt Hooper: Je recommande que trois des quatre années de résidence soient passées au Canada avant de pouvoir demander la citoyenneté canadienne. Ayant mené des enquêtes sur ces infractions, je trouve que le problème, de nos jours, c'est que bien des gens viennent au Canada, obtiennent le statut d'immigrant reçu d'une façon ou d'une autre, puis s'en retournent dans leurs pays pour poursuivre leurs affaires, sans apporter au Canada leurs compétences ni leurs revenus—sous forme d'impôts ou autrement. Or, nous leur donnons le droit de devenir citoyens canadiens après trois ans. Il devrait leur incomber, je crois de prouver qu'ils ont été au Canada ou ont contribué financièrement, si vous le voulez, à la société canadienne d'une certaine façon avant de leur accorder la citoyenneté.

M. Knutson: Si je vous comprends bien, alors, il y a peut–être des raisons de ne pas avoir une définition si stricte de la résidence—des raisons légitimes—mais en même temps, nous voulons nous assurer que la preuve d'un attachement ou d'un engagement envers le pays a été faite, n'est–ce pas?

Sgt Hooper: Exactement.

[*Texte*]

Mr. Knutson: On the issue of the offences under the act and our inability to enforce them, what are some of the most serious offences we're missing, in your mind?

Sgt Hooper: One is, certainly, the residency offence whereby a person comes to our country, is here sometimes only for weeks, and then returns to their country for their business purposes with no intention of residing in Canada. In a lot of cases, they obtain Canadian citizenship as a safeguard in case something occurs in their country and they have to leave.

Mr. Knutson: You mentioned the fraudulent use of documents. Are people trying to use these documents to come here and commit Criminal Code crimes or are they using the documents just for the purpose of staying?

Sgt Hopper: I have here a citizenship card, a social insurance card, a B.C. licence, and a credit card, which are produced in Hong Kong and sent to Canada for the price of roughly $1,500. Once they're completed here—in other words, information is typed in, a photo is inserted, and they're laminated—they are used as identification to prove that the person is a Canadian and has roots in this country. It is mostly credit card fraud that occurs, which costs hundreds of thousands of dollars to the Canadian taxpayer. That's one example.

Again, there certainly is trafficking in these documents. Today, this document is used as identification across the country. It is quite good identification with a photo, your name, and date of birth and is laminated. To have these in your possession right now is not a criminal offence. I can have 500 in my possession. . .yet there's nothing I can do. Until this is completed and a person actually utilizes it, impersonates himself, there's no offence.

Mr. Knutson: Thank you.

Mrs. Stewart: Actually, Sergeant Hooper, my colleague has just focused on the area of questioning I was going to follow.

I am particularly interested in the 117 citizenship offences. I was going to ask you where, by and large, you get your information that those offences have occurred.

Secondly, for those where you have seen offences before the applicant has received citizenship, what have been the net results of those kinds of investigations?

Sgt Hooper: Regarding the first part of your question, the offences are sent to us for investigation from the citizenship branches across the country, depending on where the offences occurred. These are certainly not all of the offences. These are the offences the department has determined it wants us to investigate. In other words, we don't go looking for these offences. We investigate what is sent to us. If we were to go looking for them, I'm sure we'd turn up a lot more.

There are a lot of people who complain about the citizenship process, about those who obtain it legitimately and those who obtain it by fraud. A lot of complaints come our way. Sometimes we investigate these. Usually, they are forwarded to Citizenship to ascertain whether they want us to investigate them.

[*Traduction*]

M. Knutson: En ce qui concerne les infractions à la loi et notre incapacité à les sanctionner, pouvez-vous nous citer certaines des plus graves qui nous échappent?

Sgt Hooper: Il y a certainement par exemple l'infraction en matière de résidence, lorsque quelqu'un vient passer parfois quelques semaines dans notre pays, puis retourne dans son pays d'origine pour affaires sans aucune intention de résider au Canada. Bien souvent, ces gens-là obtiennent la citoyenneté canadienne pour se protéger au cas où quelque chose se passerait dans leur pays et les forcerait à en partir.

M. Knutson: Vous avez mentionné l'usage frauduleux de documents. Les gens qui les utilisent viennent-ils ici pour commettre de véritables crimes ou simplement pour s'installer dans notre pays?

Sgt Hooper: J'ai ici une carte de citoyenneté, une carte d'assurance sociale, un permis de conduire de Colombie-Britannique et une carte de crédit qui sont fabriqués à Hong Kong et envoyés au Canada pour la somme d'environ 1 500$. Une fois terminés—c'est-à-dire quand on y a ajouté l'information manquante, placé une photo et qu'on les a laminés—ils servent de pièce d'identité pour prouver que cette personne est Canadienne et a des racines dans notre pays. Il s'agit surtout d'utilisation frauduleuse de cartes de crédit, ce qui coûte des centaines de milliers de dollars aux contribuables canadiens. Ce n'est qu'un exemple.

Et ces documents font à coup sûr l'objet d'un trafic. Ce document est utilisé maintenant comme pièce d'identité partout au pays. Il donne toute satisfaction avec une photo, le nom, la date de naissance et il est laminé. À l'heure actuelle, posséder un tel document ne constitue pas une infraction criminelle. Quelqu'un peut en avoir 500. . . je ne peux rien y faire. Tant que le document n'est pas terminé et qu'une personne ne l'utilise pas pour assumer une identité, il n'y a pas d'infraction.

M. Knutson: Merci.

Mme Stewart: En fait, sergent Hooper, mon collègue vient de poser des questions sur le domaine que j'allais aborder.

Je m'intéresse particulièrement aux 117 infractions en matière de citoyenneté. J'allais vous demander d'où vous savez que ces infractions ont été commises.

Deuxièmement, quand vous avez constaté ces infractions avant que le requérant n'ait reçu la citoyenneté, qu'est-ce que ces sortes d'enquête ont donné comme résultat?

Sgt Hooper: En ce qui concerne la première partie de votre question, ce sont les directions de la citoyenneté des endroits où les infractions ont été commises qui s'adressaient à nous pour faire enquête. Il ne s'agissait certainement pas de la totalité, mais seulement de celles sur lesquelles le ministère veut que nous enquêtions. En d'autres termes, nous ne cherchons pas activement les cas d'infraction, nous faisons enquête sur celles qu'on nous envoie. Sinon, je suis sûr que nous en trouverions beaucoup plus.

Beaucoup de gens se plaignent de la procédure suivie pour la citoyenneté, de ceux qui l'obtiennent de façon légitime et de ceux qui l'obtiennent frauduleusement. Nous recevons beaucoup de plaintes. Parfois, nous enquêtons, mais en général nous les transmettons à la citoyenneté pour savoir si nous devons faire enquête.

[*Text*]

Could you repeat the second part of your question?

Mrs. Stewart: The second question was with reference to applicants you investigate prior to receiving citizenship. Do they go on to receive citizenship, by and large?

Sgt Hooper: My understanding is that, yes, in the majority of cases they obtain citizenship. You'd have to verify that with the citizenship department, but certainly the ones I've been involved with have obtained citizenship.

Mrs. Stewart: Thank you.

• 1355

Mrs. Hayes: I have just a brief question actually. Lately we've seen some changes in the process of obtaining citizenship. I was wondering if we could have your comments, please, on the effect of these changes. For instance, will the elimination of the citizenship court judge have an effect on the integrity of the citizenship process that you've been working with? Could you possibly give us your views or recommendations on how that process might best work?

Sgt Hooper: The elimination of the citizenship judge is certainly going to effect it, especially if you have mail–in applications, from my perspective. In other words, there are certainly going to be a lot more fraudulent applications. Somebody, basically, has to sit down and talk to these people one time or the other. This is why I am recommending that all applicants be fingerprinted. If they are fingerprinted, at least they will be talking to somebody in authority and a warning can be given at that time. At least there's one person in authority who is going to be able to talk to these people prior to their taking citizenship.

Right now, to be very honest with you, the whole citizenship process, from our perspective, is useless. We are giving citizenship, basically, to anybody who wants it. They feel it's a right. I don't think it should be a right. There should be a process—a person walks out of there and is proud of becoming a Canadian citizen. Right now, that isn't the case. Again, in a lot of cases, I deal with the criminal element, which is a small majority of people, but their whole idea is to obtain Canadian citizenship so they can't be kicked out of the country once they start committing their crimes.

Mrs. Hayes: Just a practical question. We've had some discussion in the immigration field on fingerprinting people wanting to be permanent residents or even people coming into the country. What would be the practical chances of fingerprinting citizens? Has this been looked into in the past? I just wonder how possible this might be.

Sgt Hooper: I'm sorry, I didn't hear your question.

Mrs. Hayes: You're asking for fingerprinting of all potential citizens, I gather, from your presentation. This has been bandied about at other levels, for instance for refugee or permanent resident status, at different stages in the process, but always there's a hue and cry and nothing has ever happened. What are our chances of having it done at the citizenship frontier?

[*Translation*]

Pouvez–vous répéter la deuxième partie de votre question?

Mme Stewart: Ma deuxième question portait sur les personnes sur lesquelles vous faites enquête avant que la citoyenneté ne leur soit accordée. Est–ce que dans l'ensemble elles finissent par recevoir la citoyenneté?

Sgt Hooper: À ma connaissance, oui, dans la majorité des cas, elles obtiennent la citoyenneté. Le ministère pourra mieux vous renseigner, mais, dans les cas dont je me suis occupé, les gens ont fini par obtenir la citoyenneté.

Mme Stewart: Merci.

Mme Hayes: Je n'ai en fait qu'une brève question. La procédure d'obtention de la citoyenneté a récemment été un peu modifiée. Pourriez–vous nous dire ce que vous pensez de ces changements? L'élimination des juges des cours de citoyenneté va–t–elle compromettre la procédure utilisée actuellement? Pourriez–vous nous dire comment faire en sorte que le système soit le plus efficace possible?

Sgt Hooper: L'élimination des juges de citoyenneté aura certainement des répercussions, surtout, je crois, pour les demandes présentées par correspondance. En d'autres termes, il y aura certainement beaucoup plus de demandes frauduleuses. Il faut tout simplement que quelqu'un rencontre ces gens–là à un moment ou à un autre. Voilà pourquoi je recommande que l'on prenne les empreintes digitales de tous les postulants. Cela fera au moins une occasion pour eux de rencontrer une personne responsable qui pourra leur présenter une mise en garde à ce moment–là. Il y aura au moins une personne occupant des fonctions importantes qui pourra leur parler avant que la citoyenneté ne leur soit accordée.

Pour être honnête, ce système dans son ensemble, à notre avis, ne vaut rien. Nous accordons en fait la citoyenneté à tous ceux qui en font la demande. Ils considèrent que c'est un droit. Je ne suis pas de cet avis. Il faudrait une sorte de cérémonie, ceux qui en sortiraient seraient fiers d'être devenus des citoyens canadiens. À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas. Je suis souvent en contact avec les délinquants, qui ne représentent qu'une petite portion de la population, mais tout ce qu'ils veulent, c'est obtenir la citoyenneté canadienne afin qu'on ne puisse pas les expulser du pays quand ils se mettront à commettre des délits.

Mme Hayes: J'ai juste une question pratique. En ce qui concerne l'immigration, nous avons parlé de la possibilité de prendre des empreintes digitales des gens qui veulent devenir résidents permanents ou même de ceux qui entrent dans notre pays. Est–ce que cela paraît réalisable? Est–ce qu'on a déjà étudié ces deux questions par le passé? J'aimerais simplement savoir dans quelle mesure cela serait possible?

Sgt Hooper: Je suis désolé, je n'ai pas entendu votre question.

Mme Hayes: Vous avez dit dans votre exposé qu'il fallait prendre des empreintes digitales de tous les citoyens potentiels. Il en a déjà été question dans d'autres contextes, par exemple en ce qui concerne le statut de réfugié ou de résident permanent, mais il y a chaque fois de vives protestations et rien n'a jamais été fait. Quelle chance avons–nous de pouvoir le faire pour la citoyenneté?

[*Texte*]

Sgt Hooper: I don't know what the chances are. I think you'll be putting forward those recommendations. From talking to the public, I know we need some teeth in this act. Those that are honest, law-abiding citizens who want to become Canadians will not complain about this process.

Mr. Assadourian: Last week we had a witness from the Communist Party of Canada, Marxist/Leninist, and he was preaching us some of his ideas. He was saying it would be a wonderful place if we adopt some of his ideas. I asked him if there was any country in the world that had adopted his ideas and it would be so wonderful if he could name them. He couldn't name any country. But he complained—I don't know how valid his complaint was, that is why I'm asking you—that he had waited 20 years to be a citizen and he was denied for no apparent reason, according to him again. All of a sudden he received a letter, from the minister I suppose, saying he can become a Canadian citizen. According to his claim, again, the reason for his delay for 20-odd years is that he's a member of the Communist Party of Canada, Marxist/Leninist. Would that be sufficient grounds for you to postpone or delay or refuse his citizenship?

• 1400

Sgt Hooper: Not as far as I'm concerned. He's entitled to Canadian citizenship, just like anybody else, so long as he hasn't broken any laws. I don't know if you're aware of the Immigration Act, but if a person is subversive, he can be denied landed immigrant status. This might have been part of it. I can't speak on why citizenship wouldn't have been granted, but I have no objections to any party being granted citizenship.

Mr. Assadourian: Are there any provisions in the act that deny a person becoming a citizen if he's a member of the Communist Party or a Marxist, or whatever the case may be?

Sgt Hooper: Not that I'm aware of.

Mr. Assadourian: All right. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Assadourian.

I've got a couple of quick questions, Sergeant Hooper. In your recommendation 7 you say that only in exceptional cases should the minister intervene. On what basis should citizenship be revoked by the minister? What criteria would you recommend?

Sgt Hooper: If a person has been convicted in our criminal courts, especially in relation to a Citizenship Act offence and has obtained Canadian citizenship as a result of it, I feel that his citizenship should be revoked. I feel citizenship should be revoked for a lot of other reasons; for example, if a person has obtained it by fraud, one way or the other. I think they started revocation in 1987. Prior to that nobody lost his citizenship, but after 1987 I think there were 34 cases before the minister: 17 have lost their citizenship, 14 are still awaiting a hearing, and I think two or three have been appealed by the courts and have been allowed to retain their citizenship. But if you've been convicted of a Citizenship Act offence by obtaining your citizenship by fraud, it should be revoked.

[*Traduction*]

Sgt Hooper: Je ne sais pas quelles sont nos chances. Je pense que vous allez présenter des recommandations dans ce sens. D'après les contacts que j'ai eus, je pense que la population dans son ensemble souhaite que la loi ait plus de mordant. Les gens honnêtes et respectueux de la loi qui veulent devenir Canadiens ne se plaindront pas.

M. Assadourian: La semaine dernière, nous avons reçu un témoin représentant le Parti communiste du Canada (marxiste/léniniste) qui nous a prêché certaines de ses idées en disant que notre pays serait merveilleux si nous les adoptions. Je lui ai demandé s'il existait dans le monde un seul pays qui les ait adoptés parce que ce serait merveilleux qu'il nous le signale. Il n'a pu en citer aucun. Il s'est néanmoins plaint—je ne sais pas si sa plainte était justifiée ou non, c'est ce que je vous demande—d'avoir dû attendre 20 ans pour devenir citoyen sans aucune raison apparente, là encore d'après lui. Il a d'un seul coup reçu une lettre, venant du ministre sans doute, lui disant qu'il pouvait devenir citoyen canadien. Il prétend qu'on l'a fait attendre une vingtaine d'années à cause de son appartenance au Parti communiste du Canada (marxiste/léniniste). Cela constituerait-il une raison suffisante pour repousser, retarder, refuser l'accord de la citoyenneté?

Sgt Hooper: Pas à ma connaissance. Il a le droit de devenir citoyen canadien, comme tout le monde, dans la mesure où il n'a enfreint aucune loi. Vous savez peut-être que la Loi sur l'immigration prévoit la possibilité de refuser le statut d'immigrant reçu à une personne jugée subversive. Je ne peux pas vous dire pourquoi on lui aurait refusé la citoyenneté, mais je n'ai rien contre le fait d'accepter des membres de n'importe quel parti politique.

M. Assadourian: Y a-t-il une dispositions dans la loi permettant de refuser la citoyenneté à quelqu'un qui appartient au Parti communiste, qui est marxiste, ou autre?

Sgt Hooper: Pas que je sache.

M. Assadourian: Très bien. Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Assadourian.

J'ai de brèves questions à vous poser, sergent Hooper. Vous déclarez, dans votre recommandation numéro 7, que le ministre ne devrait intervenir que dans des cas exceptionnels. Pour quelles raisons le ministre pourrait-il retirer la citoyenneté? Quels critères recommanderiez-vous?

Sgt Hooper: Si quelqu'un a été condamné par une cour criminelle, surtout pour une infraction à la Loi sur la citoyenneté qui lui a permis d'obtenir la citoyenneté canadienne, je pense qu'on devrait la lui retirer. Cela devrait pouvoir également se faire pour toutes sortes d'autres raisons, par exemple si quelqu'un a obtenu sa citoyenneté frauduleusement, d'une façon ou d'une autre. Je crois que cela a commencé à se faire en 1987. Personne n'avait jamais perdu sa citoyenneté auparavant, mais je crois que 34 cas ont été soumis au ministre depuis 1987: 17 personnes ont perdu leur citoyenneté, 14 attendent encore une audition et deux ou trois ont été autorisées à la conserver pendant que leur appel était à l'étude. Néanmoins, si quelqu'un est reconnu coupable d'une infraction à la Loi sur la citoyenneté commise pour obtenir frauduleusement cette citoyenneté, elle devrait lui être retirée.

[*Text*]

The Chairman: In recommendation 3, you talk about the fraud, forged and altered. . .blank fraudulent citizenship cards. Will the new cards that have been proposed for residents help? Is there something that we can do in terms of the types of cards that we have that would make them difficult to forge?

Sgt Hooper: I'm not an expert in that area, but if there were a fingerprint on the card that had to match a person's fingerprint, it would certainly be one of the best areas that I'm aware of today. But there's nothing I know of that can't be forged.

The Chairman: Thank you very much for your testimony here today, Sergeant Hooper. It's been most informative. We appreciate your taking the time to share your experiences with us. Thank you.

Sgt Hooper: Thank you.

The Chairman: Members of the committee, we have another witness today, Mr. Mavor Moore. He's a playwright, producer, actor, director, composer, teacher, critic and journalist. Mr. Moore was born in Toronto and is currently a research professor in fine arts and humanities at the University of Victoria in British Columbia. He was the first artist to chair the Canada Council, from 1979 through 1983. He is a Companion of the Order of Canada, and among other honours holds three international Peabody Awards, the Queen's Medal, the *Diplôme d'honneur* of the Canadian Conference of the Arts, the 1988 Molson Prize, and honorary degrees from six universities. He's a pioneer in Canadian radio, theatre, and film, first production head of the CBC, and executive producer for the United Nations Radio–Television.

Welcome. We appreciate your giving us the time to offer us your expertise. We'd appreciate your keeping your comments to about 10 minutes. That will allow us 15, 20 minutes for questions.

Mr. Mavor Moore (Individual Presentation): I'd be delighted.

The Chairman: Go ahead, please.

Mr. Moore: I have no particular pitch to make, Madam Chairman, except to take advantage perhaps of all the celebrations that were going on about D–Day in the last few days to remind you that the phrase "identity crisis" was invented by the psychiatrist Erik Erickson in World War II to cover shell–shocked patients who had lost what Erickson called a sense of personal sameness and historical continuity. That was how the phrase "identity crisis" came into being. All talk of citizenship, of course, rests on some definition of identity because you first have to ask the question: citizen of what?

• 1405

I want to suggest to you, in my remarks, that we will get nowhere very fast if we continue to treat the matter of citizenship as a political, economic, or bureaucratic issue when it is fundamentally a cultural issue.

[*Translation*]

La présidente: Dans votre recommandation numéro 3, vous parlez des cartes de citoyenneté vierges, frauduleuses, contrefaites ou modifiées. Cela ira–t–il mieux avec les nouvelles cartes qui ont été proposées pour les résidents? En ce qui concerne le type de cartes utilisées, y a–t–il quelque chose à faire pour qu'elles soient plus difficiles à contrefaire?

Sgt Hooper: Je ne suis pas expert en la matière mais si le titulaire d'une carte devait y apposer ses empreintes digitales, ce serait certainement l'une des meilleures protections imaginables à l'heure actuelle. Je ne connais toutefois aucun document qui ne puisse pas être contrefait.

La présidente: Je vous remercie pour votre intervention ici aujourd'hui, sergent Hooper. Elle nous a beaucoup appris. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de nous faire profiter de votre expérience. Merci.

Sgt Hooper: Merci.

La présidente: Membres du Comité, nous avons un autre témoin aujourd'hui, M. Mavor Moore. Il est dramaturge, producteur, acteur, metteur en scène, compositeur, enseignant, critique et journaliste. M. Moore est né à Toronto et il est actuellement professeur chargé de recherche en arts et en humanités à l'Université de Victoria en Colombie–Britannique. Premier artiste à avoir présidé le Conseil des arts du Canada, de 1979 à 1983, il est compagnon de l'Ordre du Canada et détient notamment trois distinctions Peabody internationales, ainsi que la médaille de la Reine, le Diplôme d'honneur de la Conférence canadienne des arts, le Prix Molson 1988 et des diplômes honorifiques de six universités. Pionnier dans le domaine de la radio, du théâtre et du cinéma canadien, il a été le premier à occuper le poste de directeur du réseau anglais de Radio–Canada et de producteur délégué de la radio–télévision des Nations unies.

Vous êtes le bienvenu. Nous sommes heureux que vous preniez le temps de nous faire part de vos connaissances. Nous aimerions que vous limitiez votre exposé à une dizaine de minutes, ce qui nous laissera entre 15 et 20 minutes pour les questions.

M. Mavor Moore (présentation à titre personnel): Avec plaisir.

La présidente: Allez–y, je vous en prie.

M. Moore: Je n'ai pas d'idées particulières à défendre, madame la présidente, mais je profiterais peut–être de toutes les cérémonies qui ont eu lieu ces derniers jours à propos du jour J pour vous rappeler que l'expression «crise d'identité» a été inventée au cours de la Deuxième Guerre mondiale par le psychiatre Eric Erickson qui l'utilisait à propos des patients traumatisés par les bombardements qui avaient perdu ce que Erickson appelait un sens de leur identité personnelle et de la continuité historique. Voilà donc comment cette expression a été créée. Quand on parle de citoyenneté, il faut bien sûr s'entendre d'abord sur une définition de l'identité, puisqu'il faut bien se demander: citoyen de quoi?

À mon avis, nous n'arriverons à rien si nous continuons de traiter la citoyenneté comme une question politique, économique ou bureaucratique, alors qu'il s'agit fondamentalement d'une question culturelle.

[*Texte*]

The legal definitions of citizenship seem to be easy. It's some kind of allegiance to a head of state; a promise to obey the law; some sort of residential requirement that calls for permanence, preferably; and a measure of support for things like democracy, a peaceful society, and the social net, perhaps.

A lot of these are assumed when any immigrant comes into the country because we assume they know that and want to come into that kind of country. However, an identity is far harder to codify. It was once defined as like trying to bite your own teeth. Whether you can identify yourself is a quite different question than whether—and how—others can identify you. Identity really is a collection of the signs by which we recognize each other and others recognize us. We always seek a kind of flattering image of ourselves, it seems to me. Others seek usually a less flattering image of us.

I had a fine example of that just the other day from a very distinguished American professor. He was a student of Canada. Also, one of his degrees was from McGill University. He plans to write a book on communications in Canada, about which he knew a good deal. His premise was that Canadians need never be worried about their identity. It was so strong that it could never be influenced in any way by films, recordings, or any of the other popular American cultural exports because it was there.

I asked him why he thought the Canadian identity was so strong. He immediately said he thought it was the same as the American identity. In other words, he defeated his own argument.

The New York Times calls us bland. *The Economist* calls us timid. *Time* magazine calls us friendly. *Connoisseur*, an American magazine, calls us schizophrenic. A tourist wrote to *The Globe and Mail* to say we were smug. Joe Clark, of course, avoiding all these simple adjectives, called us a collection of identities so you could take any that you wanted.

Identity, as a question, has become terribly complicated in our own time by the arrival of multiculturalism. Multiculturalism is really a way of handling a multiculture, which we're all in. We may disagree about kinds of political ways of treating the multiculture and call each of them multiculturalism.

The Canadian notion was pretty well defined by Premier Davis of Ontario in 1977 when he said it's a philosophy that means sharing and building together. The common objective should be a desire and a responsibility on the part of all groups to understand and appreciate the contribution of others to the common good. He said there was nothing complicated about it.

[*Traduction*]

Il paraît facile de définir juridiquement la citoyenneté. Il s'agit d'une sorte d'allégence prêtée à un chef d'État, d'une promesse d'obéissance aux lois, il faut répondre à certaines exigences en matière de résidence, si possible vivre en permanence au Canada, et appuyer des choses comme la démocratie, le fonctionnement pacifique de la société et le système social.

On suppose qu'il en va ainsi lorsque n'importe quel immigrant arrive dans notre pays, parce que nous supposons qu'ils sont tous au courant et que c'est ce qui les intéresse dans un pays comme le nôtre. L'identité est cependant beaucoup plus difficile à codifier. Quelqu'un disait que c'était comme essayer de mordre ses propres dents. La façon dont vous pouvez vous identifier est bien différente du fait de savoir si d'autres vous attribuent une identité et laquelle. L'identité est en fait l'ensemble des signes par lesquels nous nous reconnaissons mutuellement et par lesquels les autres nous reconnaissent. Nous cherchons toujours à donner une image flatteuse de nous-mêmes, me semble-t-il, alors que l'image que les autres perçoivent de nous l'est généralement moins.

J'en ai eu un bon exemple l'autre jour en rencontrant un éminent professeur américain. Il s'intéresse beaucoup au Canada et il a fait une partie de ses études à l'Université McGill. Il a l'intention d'écrire un ouvrage sur les communications au Canada, domaine qu'il connaît très bien. Il partait du principe que les Canadiens n'ont absolument aucune raison de s'inquiéter au sujet de leur identité, celle-ci étant si forte qu'elle ne pourrait être influencée de quelque façon que ce soit par des films, des enregistrements musicaux ou n'importe quelle autre exportation culturelle populaire en provenance des États-Unis.

Je lui ai demandé pourquoi il pensait que l'identité canadienne était si solide. Il m'a répondu immédiatement que c'était à son avis la même que l'identité américaine. En d'autres termes, il contredisait sa propre argumentation.

D'après le *New York Times*, nous sommes fades, d'après *The Economist*, nous sommes timides. D'après *Time magazine* nous sommes aimables. La revue américaine *Connoisseur* nous juge schizophrènes et un touriste a écrit au *Globe and Mail* pour se plaindre de notre arrogance. Joe Clark a bien entendu évité d'utiliser tous ces adjectifs simples et a dit que nous étions une collection d'identités nous permettant de choisir celle qui nous convenait.

L'identité est devenue encore plus difficile à définir de nos jours avec l'arrivée du multiculturalisme. Le multiculturalisme est en fait une façon de traiter une multiculture à laquelle nous appartenons tous. Nous ne sommes pas nécessairement d'accord avec certains modes de traitement politique de cette multiculture et nous qualifions chacun d'eux de multiculturalisme.

Le premier ministre de l'Ontario Davis a bien défini la notion d'identité canadienne quand il a dit en 1977 que c'était une philosophie consistant à s'unir pour partager et construire. L'objectif commun serait un désir et une responsabilité de la part de tous les groupes de comprendre et d'apprécier la contribution des autres au bien commun. À son avis, il n'y avait rien de compliqué dans cette notion.

[*Text*] [*Translation*]

• 1410

I think that makes a lot of sense, except the last sentence. I can't think of anything more complex than resolving a sudden confluence in one community of a number of different cultures, each determined to maintain its own traditions. By that standard, any goods and services tax is a model of simplicity. That is a really complicated question.

Tout cela me paraît très sensé, à part la dernière phrase. Je ne vois rien de plus difficile que de résoudre les problèmes posés par l'arrivée soudaine quelque part de plusieurs cultures différentes, décidées chacune à conserver ses propres traditions. Par rapport à cela, n'importe quelle TPS serait un modèle de simplicité. C'est une question vraiment compliquée.

The easy optimism that expects all the differences to be buried in an uncomplicated common effort turns out to be based on an old fallacy that economic property is going to banish cultural disparity, that money in the purse will make people forget philosophy, or whatever else they have on their minds. Well, that may be, but it also may do exactly the opposite. The economist, Kenneth Boulding, argues that a superculture may find itself encouraging multiplication of the very smaller cultures that it aims to swallow. I do not believe that business is going to be the catalyst that can sweep all our cultures into a kind of homogenizing marketplace.

La vision optimiste selon laquelle toutes les différences s'effaceront dans un effort concerté repose en fait sur une idée fausse bien connue qui veut que la prospérité économique fasse disparaître la disparité culturelle, que l'argent en poche fasse oublier la philosophie ou toute autre chose que les gens auraient en tête. C'est peut-être possible, mais il peut se produire exactement le contraire. Selon l'économiste Kenneth Boulding, une superculture peut-être amenée à encourager la multiplication des cultures beaucoup plus petites qu'elle cherche à avaler. Je ne crois pas que l'activité économique joue un rôle catalyseur en homogénéisant toutes les cultures selon la loi du marché.

As a matter of fact, a few years ago in Canada when the first federal Minister of Communications announced a totally new policy designed to bring ethnic minorities out of ethnocultural corners and into the economic mainstream he had to add, "I want to emphasize that we're not going to eliminate support of retention of cultures". In some circles this is known as a double strategy politically. In other circles they say, "White man speak with forked tongue".

En fait, lorsque le premier ministre fédéral des communications a annoncé, il y a quelques années, une politique entièrement nouvelle destinée à faire sortir les minorités des recoins ethno-culturels pour les faire participer aux grands courants économiques, il a dû ajouter: «Je veux souligner que nous n'allons pas éliminer l'appui que nous donnons à la préservation des cultures». Certains considèrent cela comme une stratégie politique à deux volets, d'autres diraient que l'homme blanc a une langue fourchue.

Can we have it both ways? Can we preserve the old cultures that people bring with them and at the same time lead them towards some kind of mainstream Canadian identity? I don't know whether we can. It's certainly a complicated matter. I would suggest to you here that policy, politics, and even economics must serve culture, not the other way around, because the problem is fundamentally cultural. Can we have in Canada one common culture of any kind?

Peut-on gagner sur les deux tableaux? Peut-on préserver les anciennes cultures que les gens apportent avec eux tout en les amenant à une sorte d'identité canadienne générale? Je ne le crois pas. C'est certainement quelque chose de compliqué. À mon avis, la politique et même l'économie doivent être au service de la culture, et non l'inverse, car c'est un problème fondamentalement culturel. Pouvons-nous avoir au Canada une culture commune quelconque?

I think what we need to do, all governments everywhere, is face the issue squarely that we're in a time when demographic changes, migration, communications, easy transport, population pressures—we've got people pollution—the fragmentation of societies all over the globe, which is not simply a Canadian problem, have presented us with a kind of ticking time bomb. The politics and the economic structure of any country are only means to meet this.

Je pense que ce que tous les gouvernements doivent faire est d'aborder le problème carrément: les changements démographiques, la migration, les communications, les facilités de transport, la surpopulation—nous avons une sorte de pollution humaine—la fragmentation des sociétés partout dans le monde—ce n'est pas simplement un problème canadien—nous place devant une sorte de bombe à retardement. La structure économique et politique d'un pays quel qu'il soit ne représente qu'un outil pour faire face à ce problème.

I was interested to read in *The Globe and Mail* this morning that one of the recipients of a new television licence, Jim Hanley, said he likes the idea that artists are the leaders in our country. That, of course, is not a popular thing to say to politicians. Politicians don't in the least like the idea that artists are the leaders of the country. In fact one political party announced in the last election that culture was of no consequence whatsoever, so that told us they had no policy on it. I think we have to turn this idea around.

J'ai lu avec intérêt, dans le *Globe and Mail* de ce matin, que, d'après Jim Carney, le bénéficiaire d'une des nouvelles licences de télévision, les vrais dirigeants de nos pays sont les artistes. C'est bien sûr le genre de réflexion que les politiciens n'aiment pas entendre, parce qu'ils n'aiment pas du tout l'idée que des artistes puissent diriger notre pays. En fait, un parti politique a déclaré au cours de la dernière campagne électorale que la culture n'avait absolument aucune importance, ce qui montrait donc que ce parti n'avait pas de politique en la matière. Je pense qu'il faut changer cette façon de voir les choses.

[*Texte*]

If we realize that culture is the issue and that politics and economics are only means of helping the culture, we will begin to see the need for our own art and for the maintenance of the power to distribute our own art. We've got to define ourselves or others will start doing it for us.

The tolerant society cannot stand intolerance. That is the one thing it cannot do, so we have to be very clear on the issue of who we let into the country, who is or is not willing to accept a tolerant society.

Fairly recently when we had the issue here of the novel by Salman Rushdie, *The Satanic Verses*,, which was banned by the Ayatollah Khomeini in Iran with a price put on the head of Rushdie all over the world, one of the Khomeini supporters at a rally in Toronto said, "We want to impose Islamic law; we don't care about the other laws of the world". Now, I suggest that's a lousy kind of immigrant to have in the country. Much can be done by way of preparation of people coming into the country, I feel, much more than is being done now, if we concentrate on the cultural issues at hand.

• 1415

Are they prepared to learn a new language? Not just are they entering a country where any language could be spoken, but are they prepared to learn a new language? I'm not saying they have to, but are they prepared to? Are they prepared to face the separation of church and state, which obtains in Canada? I think this might have gotten us out of a lot of problems about wearing hats in legion halls and in the RCMP if we had said, are you willing to come into a country that separates church and state? That puts a bit of a challenge up to us; we still have a good deal of work to do in that regard ourselves. There are a lot of Christian symbols used in courts and so on, but the fundamental principle of the separation is very important.

Are they prepared to come to a society that suppresses weapons, including knives, at school and in common social intercourse? Are they prepared to come into a society where young people have freedom at an earlier age than they do in most others? I had many students, teaching at various universities, who were offspring of parents who hadn't the faintest clue about that difference in the attitude towards young people. Are they prepared to enter a society where family abuse, overdone patriarchism, is not allowed?

Are they bringing with them not just money, which is really not very significant in a cultural sense, but are they bringing viable talents with them? Have they seen and had an opportunity to see Canadian films, to read Canadian books, listen to Canadian recordings, see Canadian television shows, and so on? I found when I was in Beijing that the only Canadian library to be got in the place, the only place where the Chinese could come and read about Canada, was in the library of the Canadian Embassy, which was in a compound to which only the non-Chinese were allowed to go. This is an absurd kind of situation. We've got to get those things out. That is a cultural overture that we must simply make.

[*Traduction*]

Si nous nous rendons compte que ce qui compte, c'est la culture, et que la politique et l'économie ne sont là que pour servir la culture, nous commencerons à nous rendre compte de la nécessité de posséder notre art propre et de conserver les moyens de répartir cet art. Si nous ne nous définissons pas nous-mêmes, d'autres se mettront à le faire à notre place.

Une société tolérante ne peut pas accepter l'intolérance. C'est impossible; nous devons donc dire clairement qui nous laissons entrer dans notre pays, et faire comprendre l'importance que notre société attache à la tolérance.

Il y a eu assez récemment le problème du roman de Salman Rushdie, *Les versets sataniques* que l'Ayatollah Khomeini avait interdit en Iran en mettant à prix la tête de Rushdie dans le monde entier; un des partisans de Khomeini avait alors dit au cours d'une manifestation à Toronto «Nous voulons imposer la loi islamique; peu nous importe les autres lois du monde». Voilà, à mon avis, une bien mauvaise sorte d'immigrants pour notre pays. On pourrait faire beaucoup plus pour préparer les gens qui viennent dans notre pays qu'on ne le fait à l'heure actuelle si nous nous concentrions sur les problèmes culturels qui se posent.

Ces gens sont-ils prêts à apprendre une nouvelle langue? Ils ne viennent pas simplement dans un pays où l'on peut parler n'importe quelle langue; sont-ils prêts à en apprendre une nouvelle? Je ne dis pas qu'ils doivent le faire, mais sont-ils prêts à le faire? Sont-ils prêts à accepter la séparation de l'Église et de l'État, telle qu'elle existe au Canada? Je pense que nous aurions pu éviter toutes sortes de problèmes du genre du port du couvre-chef dans les salles de la Légion ou à la GRC si nous avions demandé aux immigrants potentiels s'ils étaient prêts à s'installer dans un pays qui séparait l'Église et l'État. C'est un problème pour nous; nous avons encore beaucoup de progrès à faire dans ce domaine. On utilise beaucoup de symboles chrétiens dans les tribunaux, par exemple, mais le principe fondamental de la séparation est très important.

Sont-ils prêts à s'intégrer à une société qui interdit les armes, y compris les couteaux, à l'école et dans les relations sociales normales? Sont-ils prêts à appartenir à une société où les jeunes sont libres à un âge plus avancé que dans la plupart des autres? Dans les diverses universités où j'ai enseigné, j'ai eu de nombreux étudiants dont les parents n'avaient aucune idée de cette différence dans l'attitude de la société envers les jeunes. Sont-ils prêts à s'intégrer à une société qui ne reconnaît pas la toute-puissance du père et rejette toute forme de violence familiale?

Apportent-ils avec eux non seulement de l'argent, qui n'a en vérité pas grand importance culturelle, mais aussi des talents utiles? Ont-ils eu l'occasion de voir des films canadiens, de lire des livres canadiens, ou d'écouter la musique canadienne, de voir des émissions de télévision canadiennes, etc.? J'ai constaté à Beijing, que le seul endroit où les Chinois pouvaient venir se renseigner au sujet du Canada était la Bibliothèque de l'Ambassade du Canada, qui se trouvait dans un secteur auquel seuls les non-Chinois avaient accès. C'est une situation absurde. Nous devons faire connaître tout cela. C'est une ouverture culturelle essentielle.

[*Text*]

We have to maintain our lines of communication in Canada; otherwise the common denominator of the Canadian identity is going to be — pretty well is now — American pop culture. If we don't want to do that, we've got to do something of our own.

I suggest that some form of contract be drawn up, be discussed with would–be immigrants of this country, in which these things are studied to see that they have some grasp of them. If they have not, I foresee a great deal of serious trouble when they arrive in Canada.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Moore. We appreciate those comments.

Mrs. Stewart: Dr. Moore, thank you very much for being with us. I enjoyed your presentation and want to make sure I'm interpreting your words correctly. Some of them jumped out at me. You described our own art. Can you put some parameters around what that would include — our own art? Is it our art as created by Canadian citizens or are there other ways of defining those words?

Mr. Moore: The easiest one is Marshall McLuhan's definition: art is anything you can get away with. To some extent that's true. But it is what is produced by the people here. We have a considerable tradition of it, so there is a cumulative picture of Canadian art that has come from many sources, including of course the native people, very notably, here on the west coast.

[*Translation*]

Nous devons préserver les lignes de communication qui existent au Canada, pour éviter que le dénominateur commun de l'identité canadienne ne devienne — c'est déjà presque le cas maintenant — la culture populaire américaine. Si nous ne voulons pas en arriver là, nous devons faire quelque chose de notre côté.

Je pense qu'il faudrait préparer une sorte de contrat que l'on discuterait avec les immigrants potentiels pour s'assurer qu'ils ont compris de quoi il s'agit. Sinon, nous nous exposons à bien des difficultés lorsqu'ils arrivent au Canada.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Moore. Nous vous remercions de vos commentaires.

Mme Stewart: Monsieur Moore, je vous remercie beaucoup de votre présence. J'ai apprécié votre exposé et je veux être sûr de bien comprendre vos propos. Je me suis sentie très interpelée par certains d'entre eux. Vous avez parlé de notre art propre. Pouvez–vous nous présenter certains paramètres définissant ce que recouvre cette expression? S'agit–il de l'art tel qu'il est créé par les citoyens canadiens ou y a–t–il une autre façon d'entendre ces termes?

M. Moore: La définition la plus facile est celle de Marshall McLuhan: l'art est tout ce que l'on arrive à présenter comme tel. C'est vrai dans une certaine mesure, mais c'est surtout ce qui est produit par notre population. Nous avons une très riche tradition dans ce domaine et il y a donc une image cumulative de l'art canadien qui s'est constituée à partir de nombreuses sources, y compris bien entendu les autochtones, tout particulièrement ici, sur la côte ouest.

• 1420

It is defined really by that constellation of what has been done in the past and what is being done now. I think that is the only worthwhile definition.

Mrs. Stewart: Correct me if I'm wrong, but I sense from your words a direction toward a more homogeneous culture than you see us moving toward at present. Is that fair or unfair?

Mr. Moore: No, this is the whole question of the tributaries or the mainstream. This is the hook on which I am afraid multiculturalism is hung. Does it want fusion or does it want fission? Does it want to bring everybody into a kind of mainstream or does it want to maintain cocoons of differing cultures that are brought here at least until they are ready to come into the mainstream?

The other point of view is that there really is no such thing as a mainstream, because the mainstream is fed by its tributaries. Whatever is done here in the way of art will go into that.

The one thing you can be sure of about art and culture in general, including science, the letters, education and everything else, is they do not stand still. They are not static. They are dynamic so they are always changing. They can always be influenced. We can influence what is being seen on American television as the Americans can influence what is being seen here.

Il est défini, en réalité, par l'ensemble de ce qui a été fait dans le passé et de ce qui se fait aujourd'hui. Je pense que c'est la seule définition qui vaille.

Mme Stewart: Dites–moi si je me trompe, mais je crois percevoir dans vos propos un penchant pour une culture plus homogène que celle vers laquelle vous nous voyez évoluer. Est–ce que je me trompe?

M. Moore: Non. C'est toute la question des minorités et de la société majoritaire. C'est ce à quoi j'ai bien peur que se rattache la problématique du multiculturalisme. Veut–on la fusion ou la fission? Veut–on que tout le monde se joigne à la société majoritaire ou veut–on préserver le cocon des différentes cultures qui sont importées, au moins jusqu'à ce que leurs éléments soient prêts à se fondre à la majorité?

L'autre point de vue est de dire qu'en réalité la société majoritaire est une illusion, car elle ne pourrait être que la somme de ses minorités. Tout ce qui sera fait ici dans le domaine des arts y contribuera.

Une chose dont on peut être sûr au sujet de l'art et de la culture en général, y compris les sciences, les lettres, l'éducation et tout le reste, c'est qu'ils ne restent pas immobiles. Ils ne sont pas statiques; ils sont dynamiques et évoluent en permanence. Ils peuvent toujours être influencés. On peut influencer ce que l'on voit à la télévision américaine tout comme les Américains peuvent influencer ce que l'on voit ici.

[*Texte*]

The notion of dumping everybody into a mainstream is something that obviously can't work in Canada. From the very beginning we have had two societies and two cultures, French and English, not to mention the native peoples. There never was one culture, and it's ridiculous to talk as if there could be a single mainstream in Canada.

Mrs. Stewart: I am pleased to hear you say that.

I have one last question regarding the word tolerance. I sense that you view the notion of tolerance as a truly Canadian virtue. Would that be the kind of word you might use in a preamble to the Citizenship Act if we had one?

Mr. Moore: Absolutely, but there would have to be two conditions. The first condition would be that we set about ridding ourselves of the intolerance we have at home. Tolerance, like charity, starts at home.

Second, I think we need further important intolerance like we need a hole in the head. I don't think people can hide behind the paradox that a tolerant society cannot tolerate intolerance. It cannot; it's the one thing that sinks it. I think we must try to somehow find out about the people who wish to come to this country and what their level of acceptance of real toleration is. As I once said, it doesn't depend on our sending missionaries to them, but on our exchanging missionaries.

We have to understand them, but they must be prepared, like us, to be intolerant of intolerance.

Mrs. Hayes: We have had some discussion in the committee about rights versus responsibilities. I was noting that some of the items on your list for new citizens actually look more like responsibilities. They have a language responsibility, a weapons responsibility, and a responsibility to see what is here already.

I have just a couple of practical questions. Do you feel a three–year wait for citizenship is enough time for people to fully comprehend what their responsibilities are in this new land?

Mr. Moore: I think it's pretty good. I went through this business of the length of years with the Canada Council when we had to decide who to give grants to. It's fundamentally the same question. I think three years is an excellent time if it is properly used, but that's about all one can say.

The important thing is the dedication of the person to finding out what the situation is, instead of fighting it right away and adopting a confrontational view to what they see here, with the expectation of changing it. I think if they spent three years understanding it, that's fine. Then let them spend some time trying to change it, if they feel so inclined.

• 1425

Mrs. Hayes: Would you have an opinion on who can become a citizen? Is being born in this country enough to qualify someone to become a Canadian citizen?

[*Traduction*]

L'idée de parachuter tout le monde dans le courant majoritaire est évidemment irréaliste au Canada. Depuis le tout début, nous avons eu deux sociétés et deux cultures, française et anglaise, sans parler des peuples autochtones. Il n'y a jamais eu une seule culture, et il serait ridicule de parler comme s'il pouvait exister un seul courant majoritaire au Canada.

Mme Stewart: Je suis heureuse de vous l'entendre dire.

J'ai une dernière question à propos du mot tolérance. J'ai le sentiment que vous concevez la notion de tolérance comme une vertu authentiquement canadienne. Serait–ce un mot que vous utiliseriez dans le préambule d'une loi sur la citoyenneté si l'on en avait une?

M. Moore: Tout à fait, mais à deux conditions. La première condition serait que l'on se donne pour objectif de se débarrasser nous–mêmes de l'intolérance que nous manifestons ici. Comme la charité, tolérance bien ordonnée commence par soi–même.

Deuxièmement, je pense que nous avons autant besoin de plus d'intolérance que d'une balle dans la tête. Je ne pense pas que les gens puissent se camoufler derrière le paradoxe qu'une société tolérante peut accepter l'intolérance. Elle ne le peut pas; c'est un élément qui la minerait. Nous devons trouver le moyen d'en savoir plus sur les gens qui désirent venir dans notre pays, et connaître leur degré d'acceptation de la véritable tolérance. J'ai dit une fois que cela ne dépend pas de l'envoi de missionnaires, mais de l'échange de missionnaires.

Nous devons les comprendre, mais ils doivent être prêts, comme nous, à se montrer intolérants à l'égard de l'intolérance.

Mme Hayes: Nous avons discuté au Comité de la question des droits et des responsabilités. J'ai remarqué que certaines des questions sur votre liste pour les nouveaux citoyens ressemblent en fait beaucoup plus à des responsabilités. Ils ont une responsabilité à l'égard de la langue, à l'égard des armes, ainsi que la responsabilité de regarder ce qui existe déjà ici.

J'ai deux questions pratiques à vous poser. Pensez–vous que trois ans est une période d'attente assez longue avant d'obtenir la citoyenneté pour que les gens comprennent pleinement leurs responsabilités dans leur nouveau pays?

M. Moore: Je pense que c'est un délai raisonnable. J'ai déjà examiné la question du nombre d'années avec le Conseil des arts du Canada lorsqu'il nous a fallu décider à qui octroyer des subventions. Il s'agit au fond de la même question. Je suis d'avis qu'une période de trois ans constitue un délai tout à fait satisfaisant à condition qu'il soit utilisé intelligemment, mais c'est à peu près tout ce que l'on peut dire.

L'important est la volonté manifestée par l'intéressé de s'informer de la situation, au lieu de commencer à s'y opposer et à adopter une perspective antagoniste à l'égard de ce qui existe ici, avec l'intention de changer les choses. Je pense que s'ils passent trois ans à essayer de comprendre, c'est très bien. Ensuite, laissons–les essayer de changer les choses si c'est qu'ils ont envie de faire.

Mme Hayes: Avez–vous une opinion concernant les personnes à qui on devrait accorder la nationalité? Le fait d'être né dans ce pays est–il une qualité suffisante pour devenir un citoyen canadien?

[*Text*]

Mr. Moore: I made some notes on your questions about that. I think there ought to be some limitations on that. Should the current practice of extending an automatic right to Canadian citizenship as a result of being born on Canadian territory be dependent on one of the parents being a permanent resident or a citizen, unless the child would otherwise be stateless? I think so. I think we need to put some conditions on being born in Canada.

Should the practice of conferring Canadian citizenship on children born abroad to Canadian citizens be restricted to the first generation only? I've added here, "unless that citizen chooses to become a resident". I don't think there should be an endless chain existing outside of the country.

Mrs. Hayes: Thank you.

Mr. Assad: Mr. Moore, it was very enlightening, to say the least. I was particularly interested when you mentioned getting into the mainstream of Canadian life.

I have always felt that in Canada we have an experience that is unprecedented, if you want, in world history whereby all these different peoples and cultures were brought together. Few people realize that this was quite an experience. We still don't know the outcome, actually, because we're quite young.

I'm afraid that Canadians take for granted that when new immigrants come here, they will automatically understand that there is a division of church and state and that we don't want people to carry weapons. It's true that youth are given more freedom at a younger age. All the things you outlined are very true.

We think that immigrants who come into this country will miraculously embody all these things. They don't. I agree with you that they have to have a reasonable idea before coming to Canada.

You mentioned multiculturalism. I have always felt that the way multiculturalism should be implemented is by having these newly arrived immigrants—I'm assuming that, like the majority in the past, they are good—brought into the mainstream of Canadian life. That's what multiculturalism should do. In other words, we should give them the necessary assistance to learn the language, understand our laws, and make the distinctions that make Canadian life what it is.

I think multiculturalism has been used for political purposes in the past. It involved giving money to different cultural groups. I'm not against the fact that they want to keep their culture and their heritage alive, but that's not the role of multiculturalism in the way the government originally brought it out. Am I correct, sir?

Mr. Moore: Yes, you are correct, indeed. But the way the government originally brought it out was, as I've suggested, bifocal. It had two points of view and they were never able to marry them. One said "We will support you in maintaining your old culture". The other said "While we're doing that, we are quietly preparing you to forget all that and join in another stream".

[*Translation*]

M. Moore: J'ai pris quelques notes sur vos questions à ce sujet. Je pense qu'il devrait y avoir certaines limites en la matière. La pratique actuelle d'accorder automatiquement le droit à la nationalité canadienne aux personnes nées sur le territoire canadien devrait–elle être conditionnelle au fait que l'un des parents soit citoyen canadien ou résident permanent, à moins que l'enfant soit autrement apatride? C'est mon avis. Je pense qu'il faut ajouter certaines conditions au fait d'être né au Canada.

L'octroi de la nationalité canadienne aux enfants nés à l'étranger de parents canadiens doit–elle être limitée à la première génération seulement? J'ai ajouté ici «moins que ledit citoyen veuille devenir résident» Je ne pense pas que l'on devrait permettre la transmission indéfinie de la nationalité aux personnes vivant à l'étranger.

Mme Hayes: Je vous remercie.

M. Assad: Monsieur Moore, vos propos m'ont paru des plus édifiants, c'est le moins que je puisse dire. Vous m'avez particulièrement intéressé lorsque vous avez abordé la question de l'insertion dans le courant majoritaire de la société canadienne.

J'ai toujours jugé qu'au Canada, nous vivions une expérience sans précédent, si l'on peut dire, dans l'histoire du monde, avec la réunion de tous ces peuples différents et de ces cultures différentes. On peut déjà se rendre compte que c'est une expérience exceptionnelle. En fait, nous ne savons toujours pas ce à quoi cela aboutira, parce que nous sommes encore un pays relativement jeune.

Je crains que les Canadiens tiennent pour acquis que lorsque les nouveaux immigrants arrivent ils sont automatiquement capables de comprendre qu'il existe ici une séparation entre l'Église et l'État, et que l'on n'aime pas que les gens portent des armes. C'est vrai que les jeunes jouissent d'une plus grande liberté à un plus jeune âge. Toutes les choses que vous avez mentionnées sont très vraies.

Nous croyons que les immigrants qui viennent dans notre pays incarneront miraculeusement toutes ces choses. C'est faux. Je suis d'accord avec vous qu'il est nécessaire qu'ils aient une bonne idée de la situation avant de venir au Canada.

Vous avez parlé du multiculturalisme. J'ai toujours cru que la façon dont le multiculturalisme devrait être appliqué serait que ces nouveaux immigrants—je présume que comme dans le cas de la majorité par le passé, il s'agit de gens bien—soient intégrés au courant majoritaire de la société canadienne. C'est ce à quoi le multiculturalisme devrait aboutir. Autrement dit, nous devrions leur apporter l'aide nécessaire pour qu'ils apprennent la langue, comprennent nos lois, et qu'ils sachent distinguer les particularités qui font le mode de vie canadien.

Je pense que par le passé le multiculturalisme a été utilisé à des fins politiques. Il consistait à octroyer des subventions aux divers groupes culturels. Je ne m'oppose pas à ce qu'ils conservent leur culture et leur patrimoine, mais ce n'est pas le rôle du multiculturalisme tel qu'il avait été envisagé à l'origine par le gouvernement. Ai–je raison?

M. Moore: Oui, c'est tout à fait exact. Mais la façon dont le gouvernement l'a présenté à l'origine était, comme je l'ai laissé entendre, à double sens. Il y avait deux perspectives que l'on n'a jamais pu concilier. L'une disait: «Nous vous aiderons à préserver votre culture héréditaire» L'autre disait: «Pendant ce temps, nous sommes en train de vous préparer tranquillement à oublier tout cela et à vous fondre dans un autre courant».

[*Texte*]

The whole idea that the marketplace can be the catalyst to make us forget our language, religion, social customs, arts, and so on, and that people will forget about those if they have enough money in their pockets is simply flawed. It turns out that those things—our philosophies, religions, and languages—are the way we define ourselves. We define ourselves through our arts and our culture. That's how we recognize each other and others recognize us.

• 1430

If you assume you can buy all that away from people and say, just come into the marketplace, join the marketplace, if that is what the mainstream is you're doing something absolutely disastrous, analogous with cutting off your nose to spite your face, because it is from these new cultural streams that you're going to get dynamic movements that will transform the mainstream and you won't know it ten years down the line.

So there's no use saying we have a mainstream here that consists of the CBC, the symphony orchestra, etc., and on the other hand we have Manchurian dance groups and mandolin orchestras and so on that should be able to do their thing, unless we see this as one flowing system where everything is happening at once, unless we see culture itself as the important thing. The impetus to make and do and create, that's the important thing. Let's do it in all ways. That is, for me, the only practical way of coming at the future. The future does not lie in saying to people you have to conform like Procrustes made his visitors conform to the bed that exists, because the bed that exists is going to change in five years or two years if there is enough creativity going on among the people.

What we need simply is more cultural activity. If you put your money on the marketplace what you do is cut off your grants to the arts, not just public grants but the private sector, which is giving less to the arts and letters than it ever has before. When the public gives less and the private sector also gives less to education, I may point out, what have we got? We're just strangling ourselves. We're putting ourselves in a strait-jacket for the future, and that's the wrong way to do it.

What we want to do is to encourage all the creative activity that we possibly can. Then let us take on the world. We can do it, but we can't do it unless we produce something.

Mr. Assad: Thank you.

Mrs. Stewart: Dr. Moore, I found your talk very intriguing. I would like to ask you whether you can see us moving beyond tolerance on the continuum to an actual celebration of differences and that this celebration then feeds the mainstream, as you say, the tributaries into the mainstream, that create the ongoing regeneration and change of the cultural activity.

Mr. Moore: You've got it, because there is in the whole world today a battle going on between homogenization, which is what the supercultures want... They want customers. They don't want rivals. On the other hand, there are the people who

[*Traduction*]

La notion que le marché puisse s'être le catalyseur susceptible de nous faire oublier langue, religion, coutumes sociales, arts, et ainsi de suite, et que les gens oublieront tout cela s'ils ont assez d'argent dans leurs poches est tout simplement erronée. Il s'avère que ces choses—philosophie, religion et langue—représentent ce par quoi nous nous définissons nous-mêmes. On se définit à travers nos arts et notre culture. C'est de cette façon que nous nous reconnaissons et que les autres nous reconnaissent.

Si vous partez du principe que vous pouvez racheter tout cela aux gens et que vous leur dites de rentrer dans le marché, de se joindre au marché, si c'est ce que représente le courant majoritaire, vous agissez de façon absolument désastreuse, vous tuez en quelque sorte la poule aux oeufs d'or, car c'est de ces nouveaux courants culturels que surgiront la dynamique qui transformera la société majoritaire, mais vous n'en saurez rien avant 10 ans.

Il est donc inutile d'avoir d'un côté un courant majoritaire avec la SRC, l'orchestre symphonique, etc., et de l'autre d'avoir des groupes de danse mandchou et des orchestres de mandolines qui peuvent se donner en représentation à moins que le tout soit envisagé comme un système mouvant où tout arrive simultanément, et à moins que l'on envisage la culture elle-même comme la chose importante. L'envie de faire et d'agir et de créer, voilà l'important. Faisons-le dans tous les domaines car pour moi c'est le seul moyen réaliste de faire face à l'avenir. L'avenir n'est pas de demander aux gens de se conformer comme le faisait Procuste qui voulait que la taille des voyageurs corresponde à celle du lit, parce qu'en l'occurrence le lit que nous connaissons changera dans cinq ans ou dans deux, si l'on permet à la créativité des gens de s'exprimer suffisamment.

En fait, nous avons simplement besoin de plus d'activités culturelles. Si vous placez votre argent dans le marché, vous coupez en fait les subventions aux arts, et pas uniquement les subventions du gouvernement mais aussi du secteur privé, qui donne moins aux arts et aux lettres que jamais auparavant. Lorsque le secteur public et le secteur privé contribuent moins à l'éducation, puis-je vous dire à quoi on aboutit? Nous nous étouffons nous-mêmes. Nous plaçons notre avenir dans une camisole de force, et ce n'est pas la bonne façon de procéder.

Nous voulons au contraire encourager toues les activités créatrices que nous pouvons. Ensuite, ouvrons-nous au monde. Nous pouvons le faire, mais c'est impossible à moins que nous ne produisions quelque chose.

M. Assad: Je vous remercie.

Mme Stewart: Monsieur Moore, j'ai trouvé votre exposé fascinant. Je voudrais vous demander si vous nous voyez évoluer au-delà de la tolérance dans l'avenir vers une célébration véritable des différences et que cette célébration alimente, comme vous dites, le courant majoritaire, que les minorités se fondent dans ce courant, et que cela crée une régénération continue et change l'activité culturelle.

M. Moore: Vous avez compris, parce qu'il y a dans le monde entier aujourd'hui une bataille entre l'homogénéisation, qui est ce que les supercultures souhaitent... Elles veulent des clients; elles ne veulent pas de rivaux. D'un autre côté, il y a

[*Text*]

stress differences and variety. Variety is not only the spice of life, it's the essence of it. We have to go along with that way of doing things or we will be homogenized, because we're living right next door to the biggest homogenizing factory in the world. I think the rest of the world is looking at us to see how we defend the deferential kind of culture that allows richness to arise from the differences.

Mrs. Stewart: I absolutely agree.

The Chairman: It's a wonderful note on which to close, Dr. Moore. Thank you so much for your comments. They have been very helpful, very insightful, and thank you for that.

Mr. Moore: Thank you. Good fun.

The Chairman: Members of the committee, we have another witness, our last for this teleconferencing session and our last from Vancouver—Reverend Doctor David Spence.

Reverend Doctor Spence was born in 1943 in Winnipeg. He was educated at the University of Calgary, at St. Stephen's College in Edmonton, following which he attended the University of California at Berkeley where he received his Doctor of Minister, Theology and the Arts. He was ordained in the United Church in 1968 and has served in a number of churches in Alberta, Saskatchewan and British Columbia.

Currently, he is minister at St. Andrew's United Church in Port Moody in British Columbia. Throughout his career he has been active in fostering eucumenical and multicultural understandings in the community and contributing to cultural life. He is an active member of the Canadian Eucumenical Action and a multifaith community service society, and is a member of the Coquitlam area fine arts committee.

• 1435

We welcome you, Reverend Doctor Spence. We're looking forward to hearing from you. We would appreciate you keeping your comments to 10 minutes or so. That will give us lots of time for questions.

The Reverend Doctor Spence (Individual Presentation): It is indeed a privilege to be with you this morning, and an extra privilege to be following Dr. Moore. Being able to sit in the room while he was making his comments, I was able to overhear what he had to say, and I find that some of my comments will follow along on some of the things he was saying, particularly recognizing that religion is one of the elements of culture, which he was emphasizing.

What prompted me to come forward at this time was a newspaper article that appeared, indicating that there were going to be a number of artists who would be invited to sit before the committee and share their views of Canadian citizenship. It delighted me and, at the same time, saddened me, because there was nowhere in the list that I read anyone representing the Canadian Muslims; there was no one representing the Canadian Jewish Congress; no one representing the Canadian Council of Churches or the Buddhist Council. I asked myself, where was the voice of religion in this important question of considering and reviewing immigration and Canadian citizenship?

[*Translation*]

ceux qui encouragent les différences et la variété. La variété n'est pas uniquement le sel de la vie, c'est l'essence de la vie. Nous devons suivre cette voie ou alors nous serons homogénéisés, car nous vivons juste à côté de la plus grande usine d'homogénéisation du monde. Je crois que le reste du monde nous regarde pour voir comment nous défendons la différenciation de notre culture qui permet à la richesse de jaillir des différences.

Mme Stewart: Je suis tout à fait d'accord.

La présidente: C'est une très belle façon de conclure, monsieur Moore. Je vos remercie beaucoup de vos commentaires. Ils étaient très utiles et très lucides et je vous en remercie.

M. Moore: Merci. Cela m'a fait plaisir.

La présidente: Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous avons un autre témoin, le dernier pour cette séance par téléconférence et aussi le dernier de Vancouver—le révérend David Spence.

Le révérend David Spence est né en 1943 à Winnipeg. Il a étudié à l'Université de Calgary, au St. Stephen's College à Edmonton avant de fréquenter l'Université de Californie à Berkeley où il a obtenu un doctorat en théologie et en art. Il a reçu l'ordination de l'Église unie en 1968 et servi dans plusieurs paroisses en Alberta, Saskatchewan et Colombie–Britannique.

Il est actuellement ministre de l'Église unie St. Andrews à Port Moody en Colombie–Britannique. Pendant toute sa carrière il a participé activement à la promotion de l'oecuménisme et du multiculturalisme dans la société et il a contribué à la vie culturelle. Il est membre actif de la Canadian Eucumenical Action et d'une société de services communautaires oecuménique; il est également membre du comité des Beaux arts de la région de Coquitlam.

Bienvenue, révérend Spence. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous entendre, mais nous aprécierions que vous limitiez vos commentaires à une durée d'environ dix minutes. Cela nous laissera amplement de temps pour poser des questions.

Le révérend Spence (présentation individuelle): C'est véritablement un privilège pour moi d'être parmi vous ce matin, d'autant plus que je parle à la suite de M. Moore. Étant assi dans la salle pendant qu'il s'exprimait, j'ai pu entendre ce qu'il disait, et je trouve que certaines de mes observations s'inscriront dans le prolongement de certaines choses qu'il a dites, particulièrement en ce qui concerne la reconnaissance de la religion comme un des éléments de la culture, ce qu'il a souligné.

J'ai été poussé à venir aujourd'hui par un article de journal qui indiquait que plusieurs artistes seraient invités à témoigner devant le Comité et à partager leurs idées sur la citoyenneté canadienne. J'en fus ravi et, d'un autre côté, attristé, car il n'y avait nulle part dans la liste que je lisais de représentants des Musulmans canadiens; il n'y avait aucun représentant du Congrès juif canadien; aucun représentant du Conseil canadien des Églises ni du Conseil bouddhiste. Je me suis demandé où était la voix de la religion dans cet important débat concernant l'examen de l'immigration et de la citoyenneté canadienne.

[*Texte*]

I took it to my local MP and and shared my concerns with her. She happens to be Mrs. Hayes, one of your committee members, and here I am this morning with you.

I must reassure you and myself that I am here with only one voice. I am not here to represent all of the other people of religion, but to be one person of religion. I like to remember in the midst of my cultural identity as a Canadian that my father was born in India and my mother was born in England, and so I come with a bit of variety and a little bit of diverse geographical background.

In preparing my thoughts for today I shared the fact with the people around me that I was going to be with you this morning and asked them the question: What, for them, does it mean to be a Canadian citizen? I'd like to share a few of their comments with you.

One said that to be a Canadian citizen means to have freedom of speech; to be able to raise children in a society that values human life; to recognize people for who they are; the security we have in the midst of violence; and there is a strong sense of respect for humanity.

Another person said it is a place to live without fear, where colours, creeds, cultures and customs are not barriers or points of alienation but rather are windows through which we can be world citizens.

Another spoke about the value of the arts, folk dance and song, that being a Canadian means having a quiet introspective nature, an internal sense of pride and identity, and that we value high-quality standards. There is the value of the extended family as well. There is a sense of ancestry in building a nation, diversity, a sense of monarchy and the Queenship.

One final comment was from an 85-year-old woman whose first words to me were, "I'm proud to be a Canadian". So there is a sense of pride in living in this land and being where we are.

• 1440

As I shift now to some of my own thoughts, I think that looking at citizenship is about identity in the same way as perhaps Mr. Moore was saying—who we are, where I am, and why I am. Being a Canadian citizen reinforces the idea that I am the son of Spence and that I have a network of relatives and family in this land.

Where am I? I'm in Canada. I'm in a special place in the world. I have a designated spot and in here I'm identified as one who lives north of the 49th parallel and south of the Arctic circle, from coast to coast to coast to border. It's a sense of being particular or localized in a place in this land, but also there's a sense of a world citizenship that I have as a Canadian.

Why am I here? I'm here because I have a responsibility to love and serve others, and that probably reflects a little bit of my own Christian persuasion and Christian involvement, but nevertheless, I think for me to love and serve others is not only part of my Christian identity but my Canadian identity as well.

[*Traduction*]

J'en ai parlé à ma députée à qui j'ai fait part de mes préoccupations. Il se trouve que c'est M^me^ Hayes, qui est membre de votre Comité, et me voici aujourd'hui devant vous.

Je tiens à vous réassurer et à vous dire que je ne parle qu'en mon propre nom. Je ne suis pas ici pour représenter toutes les autres congrégations, mais en tant que personne qui a une religion. Je n'oublie pas, en me penchant sur mon identité culturelle canadienne, que mon père est né en Inde et ma mère en Angleterre et que j'apporte un peu de variété et un patrimoine géographique quelque peu diversifié.

En rassemblant mes idées pour mon exposé, j'ai parlé de la question avec les gens autour de moi, leur ai dit que je serais parmi vous ce matin, et leur ai demandé ce que signifiait pour eux d'être citoyens canadiens. J'aimerais vous rapporter quelques-uns de leurs commentaires.

L'un d'eux a dit qu'être citoyen canadien signifiait jouir de la liberté d'expression; être capable d'élever des enfants dans une société qui respecte la vie humaine; reconnaître les gens pour ce qu'ils sont; jouir de la sécurité dans un monde violent; et avoir un sens aigu du respect des êtres humains.

Une autre personne a déclaré que le Canada, c'est un endroit où l'on peut vivre sans avoir peur, où les couleurs, les croyances, les cultures et les coutumes ne constituent pas des obstacles ou des facteurs d'aliénation, mais sont plutôt des fenêtres par lesquelles on peut se sentir des citoyens du monde.

Une autre personne a parlé de la valeur des arts, des chants et des danses populaires, disant qu'être Canadien signifie avoir une nature calme et introspective, le sens intime de la fierté et de l'identité, et que nous attachons beaucoup d'importance aux valeurs de premier ordre. Il y a aussi le respect de la famille élargie. Il y a le sentiment d'appartenance à une lignée, la diversité, la monarchie et le rôle de la reine.

Un dernier commentaire fait par une femme de 85 ans dont les premiers mots ont été: «Je suis fière d'être Canadienne». Il y a donc un sentiment de fierté chez ceux qui vivent dans ce pays et qui sont chez nous.

Si je passe maintenant à mes propres réflexions, il me semble que la citoyenneté est une question d'identité, un peu comme le disait monsieur Moore—qui suis-je, où suis-je et pourquoi suis-je là. Être citoyen canadien renforce le fait que je suis le fils de Spence et que j'ai dans ce pays un réseau de parents et d'alliés.

Où suis-je? Je suis au Canada. Je suis dans un endroit spécifique du monde. J'occupe une place désignée et l'on me définit comme quelqu'un qui habite au nord du 49^e^ parallèle et au sud du cercle polaire arctique, en un lieu qui va d'un océan à un autre et d'un océan à une frontière. C'est le sentiment d'être localisé en un certain endroit dans ce territoire mais également d'être citoyen du monde en tant que Canadien.

Pourquoi suis-je ici? J'y suis car j'ai la responsabilité d'aimer et de servir les autres et cela reflète probablement un peu ma foi chrétienne et mes activités en tant que chrétien, même si, pour moi, aimer et servir les autres n'est pas seulement une expression de mon identité chrétienne, mais également de mon identité en tant que Canadien.

[*Text*]

There's also, I think, for me, being a Canadian citizen, a sense of equity and fairness on the one hand and yet going beyond that to a sense of being honourable and honest and having integrity. My citizenship connects me not only with the place where I am born, but with the people who share that place with me as well. I have a responsibility to care for those around me, particularly those who are less fortunate than I, who are in need, and to contribute, myself, to the growing of life, not only in Canada but in the world as well.

I'd like to conclude my opening comments by picking up on the tolerance idea that Mr. Moore was speaking about. For me that carries with it a negativity that I would like to go beyond, as was suggested in one of the questions, to a sense of respect for everyone. A sense of tolerance simply means that I have to put up with somebody who is different from myself. I think for me, and I think for a lot of those who have a strong sense of religious identity, it would behove them to go beyond the tolerant stage to a respect for people of differences, people of diversity and of plurality.

One of the things I have learned in the midst of my working with people of other religions is that there is an element of truth in their faith, as there is an element of truth in my own faith. If we are able to sit and listen and grow to understand and respect each other, then we would have a greater value of being Canadian citizens.

On that note I would like to leave my opening comments and respond to any questions the committee may have.

The Chairman: Well, thank you very much for that, Reverend Doctor Spence. It's been most helpful. I know there will be questions.

Mrs. Hayes: David, it's good to see you, and thank you for reporting.

I will just ask a quick question—it's a very specific question actually—and give time to others. You mentioned the Queen and her being part of what Canada is about. Would you support having allegiance to the Queen as part of our oath?

• 1445

Rev. Spence: I think at this point in our Canadian history the Queen is still the head of state, in recognizition that there is a dynamic reality about our place in the Commonwealth. At this point I would still want to retain a reference to the Queen, recognizing that maybe at some point in the future that reality will change.

Mrs. Hayes: Thank you.

Mr. Knutson: One issue we're looking at is whether we should have a statement of principles or some sort of preamble in the act that makes reference to what a Canadian is by using words like tolerance, or respect, or even multiculturalism.

There's an argument that this would be good, it would help us celebrate our citizenship, it would be healthy for the country. Then there's another argument that suggests because one of our fundamental values as Canadians is basically freedom of

[*Translation*]

Il y a aussi pour moi dans le fait d'être citoyen canadien tout d'abord un sentiment d'équité et de justice et, encore davantage, le sentiment d'être honorable et honnête, ainsi qu'intègre. Ma citoyenneté me lie non seulement à mon lieu de naissance, mais aussi aux gens qui partagent avec moi le pays où j'habite. J'ai la responsabilité de m'occuper de ceux qui m'entourent, en particulier ceux qui sont plus démunis que moi, qui sont dans le besoin, et de contribuer au développement de la vie, non seulement au Canada mais aussi à travers le monde.

J'aimerais conclure mes remarques liminaires en reprenant l'idée de tolérance dont monsieur Moore a parlé. Pour moi, il y a à cela un aspect négatif et j'aimerais qu'on puisse le dépasser, comme cela a été suggéré dans l'une des questions qui a été posées, afin de parvenir à un sentiment de respect pour tous. Être tolérant signifie tout simplement accepter que quelqu'un soit différent de moi. Je pense que, comme moi, bien des gens qui s'identifient fortement à leurs convictions religieuses iraient au–delà de la tolérance et respecteraient chez les autres les différences, la diversité et la pluralité.

Une des choses que j'ai apprises en travaillant avec des gens qui appartiennent à d'autres religions, c'est qu'il y a un élément de vérité dans leur foi comme il y en a un dans la mienne. Si nous sommes capables de nous écouter, de nous comprendre et de nous respecter les uns les autres, cela donnera alors une plus grande valeur à la citoyenneté canadienne.

J'aimerais conclure là–dessus mes remarques liminaires et je suis à votre disposition pour répondre aux questions que voudrait me poser le comité.

La présidente: Eh bien, merci beaucoup, Révérend Spence. Cela a été fort utile. Je sais qu'il va y avoir des questions.

Mme Hayes: David, je suis heureuse de vous voir et je vous remercie d'être venu témoigner.

Je poserai juste une brève question—c'est en fait une question très précise pour laisser aux autres le temps de vous interroger. Vous avez parlé de la Reine et vous avez dit qu'elle faisait partie de la définition du Canada. Êtes–vous en faveur d'inclure dans le serment l'allégeance à la Reine?

Le rév. Spence: Je pense qu'à ce point de l'histoire du Canada, la Reine est toujours le chef de l'État, tout en reconnaissant que notre place au sein du Commonwealth est une réalité qui évolue. En ce moment, je serais en faveur de conserver une référence à la Reine, mais je reconnais que plus tard dans l'avenir, cette réalité peut changer.

Mme Hayes: Merci.

M. Knutson: Un des sujets sur lesquels nous nous penchons, c'est la possibilité d'inclure un énoncé de principe ou un quelconque préambule à la loi qui servirait de référence pour définir ce qu'est un Canadien et où l'on utiliserait des mots comme tolérance, respect ou même multiculturalisme.

Certains pensent que cela serait une bonne chose, que cela nous aiderait à célébrer notre citoyenneté, que cela aurait un effet tonique sur notre pays. Mais d'autres font valoir que l'une des valeurs fondamentales des Canadiens est essentiellement la

[*Texte*]

conscience, you can believe whatever you want in Canada and you're still a Canadian; that there's no such thing as an idea or a concept that can be called un–Canadian, which may or may not be true in other countries; that we should avoid trying to identify what Canadianism is because the negative of that is some sort of un–Canadianism; that as long as you pledge allegiance to the head of the state, which is the Queen, and agree to obey the law, that's a good enough oath if you're taking citizenship, or if you're born here that's a Canadian. . .and that's really all there is to it. On an individual basis we can think whatever we want, believe whatever what we want, and as long as we're law–abiding we shouldn't concern ourselves in law with the whole idea of what it is to be a Canadian.

I just wonder if I could get your comments on that.

Rev. Spence: My response would be to want to say that for me part of being a Canadian is the multiculturalism—the plurality and the diversity and the variety. I think we're moving into a new consciousness, a new understanding of who we are as world citizens, as a place in the world community, and there is something that is totally new and that hasn't been part of any exclusive statement, any definitive statement that has borders and boundaries. I think in the preamble we need to struggle with a language that recognizes diversity and plurality.

Is that helpful to clarify my position?

Mr. Knutson: You would say then that we should have a preamble? Let me phrase it another way. It would be one thing to have a preamble that describes the country as, say, people from different lands, describes the country as the three founding peoples. That's one issue.

The issue I was raising, though, is do you think we should try to have a list of descriptive values, like tolerance, respect for rule of law. . .? Should we put that in the Citizenship Act?

Rev. Spence: Not being an expert in terms of the parliamentary milieu in which all of this is happening, I would be inclined to say yes. I think it would be valuable for us to list some of those values that point to diversity, some of those characteristics of human relationships that point to plurality. I think it would be helpful to say in a preamble that the rainbow has many colours, that the forest has many species of trees, and that there is a symbiotic relationship of biodiversity, if I can use that kind of language from nature.

• 1450

Mr. Knutson: Yes, I'm finding those comments helpful. Maybe I can move to a technical question. One of the things we're struggling with is that right now, anyone born in Canada is automatically a Canadian citizen. That's the law as it sits.

[*Traduction*]

liberté de conscience et que nous pouvons croire ce que nous voulons au Canada tout en restant Canadiens; qu'il n'y a rien, pas une idée ni une notion qui peut être qualifiée d'anticanadienne, ce qui peut fort bien ne pas être vrai dans d'autres pays; que nous devrions éviter de chercher à cerner ce qu'est la canadianité car il y aurait un revers à cette médaille, c'est–à–dire une sorte d'anticanadianité; que tant que vous prêtez allégeance au chef de l'État, c'est–à–dire la Reine, et que vous acceptez d'obéir à la loi, c'est un serment suffisant lorsque vous devenez citoyen ou, si vous êtes né ici, vous êtes Canadien. . . un point c'est tout. Sur le plan individuel, nous pouvons penser ce que nous voulons, croire ce que nous voulons et, tant que nous respectons la loi, nous ne devrions pas nous soucier d'intégrer dans le cadre d'une mesure législative la définition de ce que c'est qu'être Canadien.

Puis–je vous demander quels seraient vos commentaires à ce propos?

Le rév. Spence: Pour vous répondre, je dirais que, pour moi, être Canadien est symbolisé en partie par le multiculturalisme—la pluralité et la diversité ainsi que la variété. Je pense que nous prenons conscience de quelque chose de nouveau, que nous comprenons autrement qui nous sommes en tant que citoyens du monde qui ont une place dans la communauté mondiale et qu'il y a quelque chose de totalement nouveau qui n'a pas été exprimé dans une déclaration faite exclusivement à cette fin, dans une déclaration définitive qui se borne et se limite à cela. À mon avis, il faut dans le préambule utiliser un langage qui permette de reconnaître la diversité et la pluralité.

Est–ce que cela est utile pour clarifier mon opinion?

M. Knutson: D'après vous, nous devrions donc avoir un préambule? Permettez–moi de dire cela autrement. D'une part, nous pourrions avoir un préambule où l'on décrirait le pays et où l'on dirait par exemple que la population vient de différents pays, qu'il y a trois peuples fondateurs. C'est une chose.

Mais la question que je soulevais était celle–ci: pensez–vous que nous devrions essayer d'établir une liste descriptive de valeurs comme la tolérance, le respect de la loi. . .? Devrions–nous inclure cela dans la Loi sur la citoyenneté?

Le rév. Spence: Je ne connais pas très bien le milieu parlementaire dans le cadre duquel tout ceci se passe, et j'aurais donc tendance à répondre oui. À mon avis, cela aurait pour nous un certain prix si nous faisions la liste de certaines des valeurs où s'exprime la diversité, une certaine caractéristique des relations humaines qui sont la preuve de notre pluralité. Je pense que cela serait utile de dire dans un préambule que l'arc–en–ciel a de nombreuses couleurs, que l'on trouve dans la forêt de nombreuses espèces d'arbres et qu'il y a dans la biodiversité des relations symbiotiques, si je peux me permettre d'utiliser cette expression empruntée à la nature.

M. Knutson: Oui, je trouve ces observations utiles. Permettez–moi de passer à une question d'ordre technique. Une des choses que nous avons de la difficulté à trancher c'est que, à l'heure actuelle, toute personne née au Canada est automatiquement citoyenne canadienne. Telle est actuellement la loi.

[*Text*]

There's a concern that a certain number of people come over here every year simply to have a baby. They pay their medical fees. There's no argument that they're trying to rip off the system. They have their baby. It's born in Canada and it gets a Canadian birth certificate. The baby is a Canadian citizen, and then they go back to their country of origin. The baby then grows up and has the opportunity to come back at any time. They can come back as an adult, go to university here, and take advantage of health care.

In all legal respects they're a Canadian, even though they haven't demonstrated any attachment to Canada. They haven't been inculcated with our culture. They haven't gone through any process of Canadianization.

There are about 300 or 400 of these cases a year. Does it strike you as a big deal that lawmakers should concern themselves with, or should we just treat it as kind of an aberration and that maybe it's not worth fixing?

Rev. Spence: I have a variety of responses to that. Yes, Canadians are being taken advantage of. The other side is that I'm glad they're choosing Canada to give their child a citizenship they value or someone values. On one hand, it's negative. On the other hand, it's positive.

I'm wondering about the technicality of it. I think I would certainly want to grant a Canadian citizenship to anyone born here. However, part of one of the duties or responsibilities of Canadian citizenship is to be able to contribute to Canadian life. If after maybe a certain length of time—five or seven years—they have not been contributing to the life of the nation, perhaps there needs to be a statement saying their citizenship is revoked.

I don't know what kind of implications that raises, but perhaps that's one way of opening up some sort of resolution to understanding that.

Mr. Assad: Mr. Spence, bilingualism in this country, of course, is a very important factor. There seems to be at times—it depends—a little intolerance. Would you say that bilingualism is one of the elements that keeps this country together, or that assures the diversity in this country?

Rev. Spence: I think bilingualism has that twofold influence of, on the one hand, keeping us together but, more so, separating us.

I'm not bilingual in any sense of the word. My wife is and I appreciate that. Her mother tongue is German. For me, bilingualism and multilingualism help me better understand my own English language. I can enrich my language with some sense of understanding what words and phrases and ideas are being expressed with other words.

[*Translation*]

Il est à craindre que, chaque année, il y ait un certain nombre de gens qui viennent ici uniquement pour donner naissance à un enfant. Ces personnes paient leurs frais médicaux. On ne prétend pas qu'elles essaient de profiter du système. Le bébé vient au monde, il est né au Canada et un certificat de naissance canadien est établi en son nom. Le bébé est citoyen canadien, après cela, ces personnes retournent dans leur pays d'origine. Le bébé grandit et a la possibilité de revenir n'importe quand. Lorsqu'ils sont adultes, ces gens peuvent revenir, aller à l'université ici et profiter des avantages du régime de soins de santé.

À tous points de vue, sur le plan légal, ils sont Canadiens même s'ils n'ont montré aucun attachement envers le Canada. On ne leur a pas inculqué notre culture. Ils n'ont suivi d'aucune façon le cheminement qui mène à la canadianisation.

On relève environ 300 ou 400 cas de ce genre par an. Pour vous, s'agit–il d'un phénomène qui revêt un caractère de gravité et que les législateurs devraient prendre en compte ou devrions–nous traiter cela comme une sorte d'aberration qui peut fort bien ne pas valoir la peine d'être relevé?

Le rév. Spence: Les réponses que je peux vous donner à ce propos sont doubles. Oui, on profite des Canadiens. D'un autre coté, je suis heureux que ces personnes choisissent le Canada pour donner à leur enfant une citoyenneté qu'ils tiennent ou que quelqu'un tient en haute estime. D'un côté, c'est négatif et de l'autre, positif.

En ce qui concerne l'aspect technique de cette question, je suis tout à fait en faveur d'accorder la citoyenneté canadienne à tout enfant né ici. Toutefois, un des devoirs ou des responsabilités qui découlent de cette citoyenneté est de pouvoir contribuer à la vie du pays. Si, après une certaine période de temps—cinq ou sept ans—les intéressés n'ont pas contribué à la vie de la nation, peut–être qu'alors, il faudrait envisager d'émettre un avis révoquant leur citoyenneté.

Je ne sais pas ce que cela sous–entend, mais c'est peut–être une façon d'envisager une solution qui permettrait de prendre cela en compte.

M. Assad: Monsieur Spence, le bilinguisme est évidemment un facteur très important chez–nous. Il semble que parfois—cela dépend des circonstances—on puisse constater un peu d'intolérance. À votre avis, est–ce que le bilinguisme est l'un des éléments qui soude ce pays ou qui en assure la diversité?

Le rév. Spence: Je pense que le bilinguisme a une influence à double tranchant et que, d'un côté, cela nous soude mais que, bien plus, cela nous sépare.

Quel que soit le sens que l'on accorde à ce mot, je ne suis pas bilingue. Ma femme l'est et j'apprécie cela. Sa langue maternelle est l'allemand. Pour moi, le bilinguisme et le multilinguisme m'aident à mieux comprendre ma propre langue qui est l'anglais. Je peux enrichir la connaissance que j'ai de ma langue si je comprends, même un peu, comment certains mots, certaines phrases et certaines idées sont dits dans une autre langue.

[*Texte*]

I would certainly value the importance of bilingualism and multilingualism. My difficulty is that I'm an eye person and not an ear person, so I have difficulty picking up the nuances in the voice and the language. I can do it much better visually. Nevertheless, bilingualism is really valuable for helping us understand the diversity we share with each other and the plurality that comes with being a citizen of Canada.

• 1455

The Chairman: Having no more questions, I would like to thank you very much for your testimony and to let you know that we really did make best efforts to hear from all Canadians who wish to speak. We accept gladly from anyone who wishes to write. Your initial comments were such that they made me think that maybe you thought we were being exclusive here, and I wanted to assure you that we are being inclusive. We are hearing not just from artists, but also from peacekeepers, seniors, film-makers, church groups, academics, lawyers. We have really tried to balance, not just regionally but also from experiences.

Thank you very much for your comments. We will take them into consideration in our deliberations.

Rev. Spence: Have a variety of people from different religious traditions been part of the input as well?

The Chairman: We have welcomed everybody, so we have had others, yes.

Rev. Spence: I thank you for allowing me to be a part of it.

The Chairman: Members of the committee, that wraps up today's teleconferencing from Vancouver and Halifax.

[*Traduction*]

J'accorde certainement beaucoup de valeur et d'importance au bilinguisme et au multilinguisme. Mon problème, c'est que je suis un visuel et non un auditif et que j'ai de la difficulté à relever les nuances de la voix et du langage. Je me débrouille beaucoup mieux sur le plan visuel. Toutefois, le bilinguisme est véritablement utile pour nous aider à comprendre la diversité que nous partagions mutuellement et la pluralité que nous acceptons en devenant citoyen du Canada.

La présidente: Étant donné qu'il n'y a plus de questions, j'aimerais vous remercier infiniment d'être venu témoigner et souligner que nous nous sommes véritablement efforcés, autant que faire ce peu, d'entendre tous les Canadiens qui ont souhaité s'exprimer. Nous serons heureux de recevoir les lettres de ceux qui désirent nous écrire. Les observations que vous avez faites au début m'ont amené à croire que peut-être vous pensiez que nous avions été exclusifs dans la sélection de nos témoins et je tenais à vous assurer que c'est tout le contraire. Nous entendons non seulement des artistes, mais aussi des gens chargés d'assurer le maintien de la paix, des personnes âgées, des cinéastes, des associations religieuses, des universitaires, des avocats. Nous avons véritablement essayé d'équilibrer les témoignages, non seulement sur le plan régional, mais du point de vue des expériences.

Je vous remercie de vos commentaires. Nous les prendrons en considération au cours de nos délibérations.

Le rév. Spence: A-t-on également demandé à diverses personnes représentant des traditions religieuses différentes de participer?

La présidente: Nous avons accueilli tout le monde et il y a donc eu d'autres personnes que celles que j'ai citées, oui.

Le rév. Spence: Je vous remercie de m'avoir permis d'apporter ma contribution.

La présidente: Mes chers collègues, cela met fin à la téléconférence d'aujourd'hui, diffusée de Vancouver et Halifax.

AFTERNOON SITTING

• 1638

The Chairman: Members of the committee, we now have a quorum, so I'll call this meeting to order.

Our next witness is Major-General Lewis MacKenzie. He was born in the tiny town of Princeport, near Truro, Nova Scotia, on April—well, I won't say when. He's a graduate of Xavier Junior College of Sydney, Cape Breton, and the University of Manitoba. He has completed military studies at the Canadian Army Command and Staff College, the NATO Defence College, and the United States Army War College.

He was with the military for 33 years and served nine years in Germany with NATO forces, which included a two-year tour with the British Army of the Rhine. He has served with the Militia Field Engineers Squadron in Chilliwack, British Columbia, has commanded at the platoon level in the Queen's Own Rifles of Canada in Calgary, and has commanded from company to battalion level in the Princess Patricia's Canadian Light Infantry in Calgary. In 1988 he assumed command of the

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La présidente: Chers collègues, il y a quorum et je déclare donc la séance ouverte.

Notre prochain témoin est le major-général Lewis MacKenzie. Il est né dans la petite ville de Princeport, près de Truro, en Nouvelle-Écosse, en avril—je ne mentionnerai pas l'année. Il est diplômé de Xavier Junior College de Sydney, au Cap-Breton et de l'Université du Manitoba. Il a effectué des études militaires au Collège d'État major de l'armée canadienne, au Collège de défense de l'OTAN, ainsi qu'au Army War College des États-Unis.

Il a servi dans l'armée pendant 33 ans et passé neuf ans en Allemagne avec les forces de l'OTAN; au cours de cette période, il a effectué pendant deux ans des tournées dans la région rhénane auprès de l'armée britannique. Il a fait partie de l'escadron du génie de campagne de la Milice à Chilliwack, en Colombie-Britannique, a occupé un poste de commandant de peloton au Queen's Own Rifles of Canada à Calgary, et a occupé d'autres postes de commandant de compagnie ou de

[*Text*]

Combat Training Centre at Canadian Forces Base Gagetown. His nine peacekeeping tours have included Gaza, Cyprus, Vietnam, Cairo, Central America, and Sarajevo.

Major–General MacKenzie, welcome. We appreciate your taking the time to come and share with us some of your perspectives on Canadian citizenship.

Major–General (Ret.) Lewis MacKenzie (Individual Presentation): Thank you very much.

Ladies and gentlemen, *mesdames et messieurs*, quite frankly, I'm not entirely sure why I am here, but I was certainly pleased to be invited. I hope it is because you perceive me to be a patriot, for there can be no finer accolade.

As I read the background to this hearing I realized I had no expertise in a number of areas on which to base opinions, so I will therefore limit my comments to a few specific points in areas where I feel a lot more comfortable.

I worked and lived abroad for 15 of my 33 years in the Canadian army, and a number of those years were spent in some of the world's more troubled spots. One thing was always constant, and that was the immense pride I had when I looked back at Canada from afar. Our reputation and credibility as citizens of the world is unsurpassed.

Mind you, it could become our curse. Just about every nation or group that gets itself into trouble these days asks us for our help. Most individuals who have a choice put Canada at or near the top of their lists for new citizenship. I only hope that's because of what we represent and stand for as Canadians, not because we are perceived to be a soft touch.

If we are to define what it is to be a Canadian citizen—and I agree that we should do so—we have to look outside our borders at our role on the international stage as well as at our responsibilities as citizens at home.

I firmly believe that your obligations abroad are somewhat proportional to your blessings at home. If that is the case, we must not hide behind our borders when the going gets rough. Those who choose Canada as their new nation must realize and accept that we are not an isolated and safe haven in a troubled world that only worries about itself.

Someone remarked a few years ago that Canada is a peaceful kingdom where people come to avoid the responsibility of a national destiny. I do not believe that for a moment. We have proven by our deeds and our blood that we are ready and able to pay our dues to the international community whenever and wherever tyranny or humanitarian disasters affront our consciences.

[*Translation*]

bataillon au sein du Princess Patricia's Canadian Light Infantry à Calgary. En 1988, il a pris le commandement du Centre d'instruction au combat de la base des forces canadiennes de Gagetown. Il a participé à neuf opérations pour le maintien de la paix, notamment à Gaza, à Chypre, au Vietnam, au Caire, en Amérique centrale et à Sarayevo.

Soyez le bienvenu, major–général MacKenzie. Nous vous savons gré d'avoir pris le temps de venir nous faire part de vos opinions sur la citoyenneté canadienne.

Le major–général Lewis MacKenzie (retraité), (présentation individuelle): Merci beaucoup.

Mesdames et messieurs, *ladies and gentlemen*, en toute franchise, je ne sais pas exactement pourquoi je comparaît aujourd'hui devant vous, mais j'ai accepté avec plaisir votre invitation. Je suppose que c'est parce que vous me considérez comme un patriote, car il n'existe pas de plus beau compliment, à mon avis.

• 1640

En lisant la documentation relative à vos délibérations, j'ai compris que je n'avais pas les compétences voulues dans certains domaines pour étayer mes opinions, et c'est pourquoi je limiterai mes observations à quelques points précis que je connais un peu mieux.

J'ai vécu et travaillé à l'étranger pendant 15 ans sur mes 33 ans de service dans l'Armée canadienne, et j'ai passé un certain nombre de ces années dans certains des points chauds du monde. Pendant toutes ces années, une chose n'a pas changé: l'énorme fierté que je ressentais en tournant mon regard vers le Canada depuis les pays où je me trouvais. Notre réputation et notre crédibilité en tant que citoyens du monde sont sans égales.

Remarquez, cela pourrait aussi devenir pour nous une malédiction. Tous les pays ou tous les groupes qui se trouvent en difficulté à notre époque nous demandent de l'aide. La plupart des personnes qui ont le choix mettent le Canada au premier rang ou presque de leur liste comme pays d'adoption pour obtenir une nouvelle citoyenneté. J'espère simplement que ce choix est dû à ce que les Canadiens représentent et aux valeurs qu'ils défendent et non au fait qu'on nous considère comme des gens faciles à duper.

Si nous voulons définir ce qu'est un citoyen canadien—et je conviens qu'il faille le faire—nous devons voir au–delà de nos frontières le rôle que nous jouons sur la scène internationale ainsi que nos obligations de citoyens dans notre pays.

Je suis fermement convaincu que nos obligations à l'étranger sont à la mesure de la bonne fortune dont nous jouissons dans notre pays. Si c'est le cas, il ne faut pas nous cacher derrière nos frontières lorsque la situation s'envenime. Ceux qui choisissent le Canada comme pays d'adoption doivent comprendre et accepter le fait que nous ne sommes pas, au sein d'un monde agité, un refuge isolé et sûr qui ne se préoccupe que de lui–même.

Quelqu'un a fait remarquer il y a quelques années que le Canada est un royaume pacifique où les gens se rendent pour éviter la responsabilité d'une destinée nationale. Je n'en crois rien. Nos actes et notre valeur ont prouvé que nous sommes prêts et aptes à faire notre part pour la communauté internationale chaque fois que la tyrannie ou des catastrophes humanitaires heurtent nos principes.

[*Texte*]

Perhaps that's why I'm offended by those who import and perpetuate their strident ethnic or nationalistic self–interests here in their new country. Quite honestly, I do not know how you would wordsmith any preamble or pledge of loyalty to our country in order to deal with this and other issues. But I honestly feel that those who choose Canada as their home owe allegiance to our norms, values, and principles as a first priority.

Permit me to share with you an example; regrettably, one very close to my heart. When I returned from Bosnia in late 1992 and spoke out against military intervention, which coincidentally was our government's policy at the time, some of the belligerents in that war, ably assisted by public relation firms, spread rumours to the effect that I was a Serbian agent and had raped and murdered a number of Muslim girls in Sarajevo. By the way, similar accusations were subsequently made against Mr. Cyrus Vance, Lord Owen, Ambassador Stoltenberg, Mr. Churkin from Russia and, more recently, the Secretary–General's representative, Mr. Akashi. So if nothing else, I'm in good company.

A thorough investigation by the UN concluded beyond any doubt that the accusations were fabrications. However, Canadian citizens from two of the ethnic communities involved in the Bosnian conflict continued to perpetuate and exaggerate this pathetic propaganda as they appeared to put Bosnia first and their adopted country, Canada, second.

Don't ask me how you stop that, particularly considering the essential sancrosanct nature of freedom of speech. However, in the process leading to citizenship, I consider as a minimum that applicants should be reminded of what their new nation expects of them by way of loyalty. Perhaps they should be asked to read an excerpt from Prime Minister Chrétien's speech of yesterday, delivered in Normandy on the occasion of the 50th anniversary of that event, speaking about the veterans themselves, 50 years ago:

> They were all part of a young nation, a new kind of nation, where the ancient hatreds of the past were no match for the promise of the future.

Considering the large numbers of people who achieve Canadian citizenship by way of refugee status or sponsorship by a relative, there is tremendous competition for what's left of the available quota. It seems to me to be in our best interest as Canadians to enforce qualifying criteria for citizenship, for our own collective benefit.

• 1645

Perhaps there should be a probation period before full citizenship is granted. If someone steps over a line defined in the qualifying criteria they would no longer be eligible.

[*Traduction*]

C'est peut–être pourquoi je suis choqué par ceux qui amènent avec eux et perpétuent leurs intérêts personnels, sur le plan ethnique ou nationaliste, une fois rendus dans leur nouveau pays. En toute franchise, je ne vois pas comment on pourrait formuler un préambule ou un serment de loyauté envers notre pays de façon à régler ce problème et bien d'autres. Toutefois, je pense honnêtement que ceux qui choisissent de vivre au Canada se doivent avant tout de respecter nos normes, nos valeurs et nos principes.

Permettez–moi de vous citer un exemple; malheureusement, celui–ci me tient particulièrement à coeur. À mon retour de Bosnie vers la fin de 1992, je me suis prononcé publiquement contre l'ingérence militaire, ce qui, par le plus grand hasard, correspondait à la politique de notre gouvernement à l'époque. Certains des participants de cette guerre, grâce à l'aide compétente des entreprises de relations publiques, ont fait courir le bruit que j'étais un agent serbe et que j'avais violé et assassiné un certain nombre de jeunes musulmanes à Sarajevo. Soit dit en passant, des accusations semblables ont été portées par la suite contre M. Cyrus Vance, Lord Owen, l'ambassadeur Stoltenbert, M. Churkin de Russie et, tout dernièrement, le représentant du secrétaire–général, M. Akashi. Le moins qu'on puisse dire, c'est que je suis en bonne compagnie.

Après une enquête approfondie, les Nations Unies ont conclu sans l'ombre d'un doute que ces accusations étaient pure invention. Toutefois, des citoyens canadiens de deux des groupes ethniques en cause dans le conflit bosnia ont continué de mener cette campagne de propagande naviante que en l'exagérant, car ils semblaient faire passer la Bosnie en premier et leur pays d'adoption, le Canada, au second plan.

Ne me demandez pas comment on peut mettre un terme à ce genre de chose, compte tenu surtout de la nature sacro–sainte de la liberté d'expression. Toutefois, lors du processus qui mène à la citoyenneté, j'estime qu'il faudrait au moins rappeler aux requérants ce que leur nouveau pays attend d'eux en matière de loyauté. Il faudrait peut–être leur demander de lire un extrait du discours prononcé hier par le Premier ministre Chrétien, en Normandie, à l'occasion du cinquantenaire du débarquement. Voici ce qu'il a dit au sujet des anciens combattants, qui sont intervenus il y a 50 ans:

> Ils faisaient tous partie d'un jeune pays, d'un pays nouveau, où les vielles haines du passé ne tenaient plus face à la promesse de l'avenir.

Compte tenu du grand nombre de personnes qui obtiennent la citoyenneté canadienne en demandant le statut de réfugié ou en étant parrainé par un membre de la famille, il y a énormément de concurrence pour les quelques places restantes dans le cadre du quota disponible. À mon avis, il est dans l'intérêt supérieur du Canada et de l'ensemble des Canadiens de mettre en vigueur des critères d'admissibilité à la citoyenneté.

Il faudrait peut–être prévoir une période de mise à l'épreuve avant d'accorder la citoyenneté à un requérant. Si la personne enfreint l'un des critères d'admissibilité, elle ne pourrait pas obtenir la citoyenneté canadienne.

[*Text*]

We who were born Canadian citizens were fortunate beyond our realization. However, that good fortune came with an obligation to defend our inheritance. Those who seek Canadian citizenship have to earn that privilege. As a minimum, they should place Canada's interests above all other national or ethnic loyalties.

Madam Chairman, ladies and gentlemen, your challenge is considerable, and as I wish you the best of luck with this critical issue I ask you to consider our international responsibilities, which for me are an integral part of our duties as Canadian citizens.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Major–General.

Mr. Bryden.

Mr. Bryden (Hamilton—Wentworth): I'm very interested, General, in the issue you raise about holding Canada's interests above all other ethnic or national loyalties. You were asking how do you stop this business of people putting their former country ahead of their adopted country, the adopted country being Canada.

That leads to the question of dual nationality. The former acts, as you may or may not know, contained a clause, since removed, that suggested a Canadian citizen who took out nationality in another country basically would lose Canadian citizenship. This I suppose could go the other way.

By the same token, having got rid of that clause, we now have a situation where we have a citizenship of convenience—people who take out citizenship for no other reason than to enhance their trading ability. Indeed, we've had testimony here in which people have said if they were forced to choose between their Canadian citizenship and their other citizenship they would choose their other citizenship.

Does this in your mind make an argument of any kind for getting rid of dual nationality or in some way having Canadian citizenship take precedence over any other nationality?

MGen MacKenzie: Simplistically, I guess, probably I would respond that when you're sitting on the soil of that particular country you have a particular set of prerequisites—a particular behaviour expected of you—related to whatever the qualifying criteria are for that citizenship. Citing the examples you have just mentioned, yes, it would seem to be an obvious response that those people shouldn't have dual citizenship.

But I'm sure there probably is a number of categories where dual citizenship might well be justified. My daughter was born in a British hospital in Germany. She held the potential for dual citizenship if she wanted it until she was 21. By not taking action to take out German citizenship she was a registered Canadian birth abroad. So there might well be occasions where dual citizenship is justified and warranted.

Mr. Bryden: In the former act it cited, for example, "except in the case of marriage". Marriage requires dual citizenship. You can have that kind of exception without any difficulty, and indeed you did in the former act.

[*Translation*]

Nous, Canadiens de naissance, avons plus de chance que nous ne pouvons l'imaginer. Toutefois, il nous incombe en même temps de défendre notre patrimoine. Ceux qui demandent la citoyenneté canadienne doivent mériter ce privilège. Ils devraient au moins faire passer les intérêts du Canada avant ceux des autres pays ou groupes ethniques auxquels ils sont fidèles.

Madame la présidente, mesdames et messieurs, vous êtes confrontés à une tâche énorme et, tout en vous souhaitant d'aboutir dans l'étude de cette question cruciale, je vous demande de tenir compte de nos obligations internationales, lesquelles, à mes yeux, font partie intégrante de nos devoirs de citoyens canadiens.

Je vous remercie beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, Major–général.

Monsieur Bryden.

M. Bryden (Hamilton—Wentworth): J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt, Général, vos remarques au sujet des intérêts du Canada, qui doivent passer avant ceux des autres pays ou groupes ethniques auxquels on appartient. Vous avez demandé comment on pourrait empêcher certaines personnes de faire passer leur pays d'origine avant leur pays d'adoption, en l'occurrence le Canada.

Cela m'amène à la question de la double nationalité. Comme vous le savez peut–être, les lois antérieures renfermaient une disposition, supprimée depuis, selon laquelle un citoyen canadien qui prenait la nationalité d'un autre pays perdait sa citoyenneté canadienne. Cela pourrait aussi fonctionner dans l'autre sens.

Du même coup, cette disposition ayant été supprimée, il existe actuellement ce que l'on pourrait presque appeler une citoyenneté de complaisance—certaines personnes prennent la citoyenneté canadienne uniquement pour faciliter leurs activités dans le domaine du commerce extérieur. En fait, certains témoins qui ont déjà comparu nous ont dit que s'ils avaient été obligés de choisir entre la citoyenneté canadienne et la leur, ils auraient conservé leur nationalité d'origine.

À votre avis, est–ce un argument suffisant pour envisager de supprimer la double nationalité ou de trouver un moyen pour que la citoyenneté canadienne l'emporte sur celle des autres pays?

Mgén MacKenzie: À première vue, je répondrais sans doute que si l'on vit sur le territoire d'un pays donné, on doit respecter certaines conditions essentielles—par exemple, adopter un comportement en particulier—correspondant aux critères d'admissibilité à cette citoyenneté. À entendre les exemples que vous venez de citer, en effet, il semble évident que ces gens–là ne devraient pas avoir droit à la double nationalité.

Toutefois, je suis sûr qu'il existe de nombreux cas où la double nationalité est justifiée. Ma fille est née dans un hôpital britannique en Allemagne. Elle avait la possibilité d'avoir la double nationalité jusqu'à l'âge de 21 ans. Si elle ne prenait aucune mesure pour obtenir la citoyenneté allemande, elle demeurait Canadienne née à l'étranger. Il peut donc y avoir des cas où la double nationalité est justifiée et méritée.

M. Bryden: Dans l'ancienne loi, il était énoncé, par exemple: «sauf en cas de mariage». Le mariage exige la double nationalité. On peut prévoir sans difficulté ce genre d'exception, et en fait c'était le cas dans l'ancienne loi.

[*Texte*]

But what we don't have now is any restriction whatsoever on dual citizenship. Indeed you have the anomaly, it would appear, that you can take out American citizenship and retain your Canadian citizenship.

MGen MacKenzie: Yes, that certainly disturbs me the way it's been explained, that being the case. It sounds like a flag of convenience on a ship—not exactly what I would see to be enhancing of Canadian citizenship.

Mr. Assadourian: Welcome to civilization.

MGen MacKenzie: Did you mean Ottawa out of Toronto, or Canada?

Mr. Assadourian: I mean Canada.

I see a contradiction here. Maybe you could explain it to me. You said toward the end of your remarks "our international responsibilities". At the beginning when you were discussing Bosnia, where you had your experience, you said those Canadians who come from that part of the world shouldn't practise their international responsibilities. But if someone else came from South America, they can speak up on Bosnian issues. It's okay with you.

• 1650

Is that what you're saying?

MGen MacKenzie: No. I'm sorry if I wordsmithed it quite that way.

What I was saying was that we have a significant number of people who have decided that someone like myself, who was quoting Canadian policy, and the policy should be vilified in spite of the fact that it's in accordance with the Government of Canada's strategic intentions in Bosnia. In spite of the fact that we have people being killed in Bosnia, undertaking humanitarian actions, that participation by a Canadian, and Canadian soldiers, is being condemned.

I find it offensive, personally, that a nation that I know has done more proportionately than any other nation in the world in Bosnia is condemned by two of the three factions—and knowingly spreads untrue rumours.

I'm not here pleading my case. I'm merely using that as an example of how it strikes me that someone in that position should be supportive of Canadian policy, providing it's a morally correct, justified policy.

Mr. Assadourian: That actually wasn't my question. My question was about a citizen's right to be involved in international issues. You have a responsibility.

MGen MacKenzie: Yes, absolutely.

Mr. Assadourian: You can't put a border around a Canadian and say don't do this. At the same time, we have new Canadians. They come from all walks of life from all over the world. You're telling them to put their problems, so to speak, over where they come from. At the same time, you're telling them they have international responsibilities.

[*Traduction*]

Toutefois, de nos jours, il n'y a plus aucune limite à la double nationalité. Il est désormais possible de prendre la nationalité américaine tout en conservant sa nationalité canadienne, ce qui semble anormal.

Mgén MacKenzie: En effet, si les choses se passent comme vous nous le dites, c'est pour le moins troublant. Cela me fait penser à un pavillon de complaisance pour un navire—ce n'est pas exactement la solution idéale pour valoriser la citoyenneté canadienne, à mon avis.

M. Assadourian: Soyez le bienvenu dans le monde civilisé.

Mgén MacKenzie: Voulez-vous parler d'Ottawa, lorsqu'on vient de Toronto, ou du Canada en général?

M. Assadourian: Je parlais du Canada.

Il y a une contradiction dans vos remarques et j'aimerais que vous tiriez les choses au clair. Vers la fin de votre exposé, vous avez parlé de «nos obligations internationales». Au début, lorsque vous parliez de la Bosnie, où vous avez servi, vous avez dit que les Canadiens qui viennent de cette région du monde ne devraient pas assumer leurs obligations internationales. Toutefois, les gens qui viennent d'Amérique du Sud, eux, peuvent parler du problème bosniaque. Vous n'y voyez rien à redire.

Est-ce bien ce que vous êtes en train de dire?

Mgén MacKenzie: Non. Je regrette de m'être mal exprimé.

Ce que j'ai dit, c'est un grand nombre de personnes ont décidé de s'en prendre à quelqu'un comme moi, qui invoquais la politique du Canada, en estimant qu'elle devait être rejetée même si elle est conforme aux intentions stratégiques du gouvernement du Canada en Bosnie. Même si certains des nôtres se font tuer en Bosnie, en participant à des actions humanitaires, on reproche ce rôle à un Canadien et à des soldats canadiens.

Pour ma part, je trouve choquant qu'un pays qui en a fait plus que les autres, toutes proportions gardées, en Bosnie, soit critiqué par deux des trois factions en présence—lesquelles répandent en pleine connaissance de cause de fausses rumeurs.

Je ne cherche pas à me défendre personnellement. Je cite simplement cet exemple pour dire qu'une personne dans cette situation devrait appuyer la politique du Canada, à condition qu'elle soit justifiée et acceptable du point de vue moral.

M. Assadourian: Ce n'était pas ma question. Je vous ai posé une question au sujet du droit d'un citoyen de prendre part au débat sur les problèmes internationaux. Vous avez une responsabilité.

Mgén MacKenzie: Oui, sans aucun doute.

M. Assadourian: On ne peut pas dresser des frontières autour d'un Canadien en lui interdisant de faire telle ou telle chose. Parallèlement, nous avons des Néo-canadiens qui viennent de toutes les couches sociales et de tous les pays du monde. Vous leur dites de laisser leurs problèmes derrière eux, si l'on peut dire. En même temps, vous leur dites qu'ils ont des obligations internationales à assumer.

[*Text*]

MGen MacKenzie: No, I'm sorry, once again. What I'm saying is don't buy three listed phone numbers in Toronto so that anybody can call toll–free and get propaganda on Canadian soldiers and what they're doing in Bosnia. Don't put flyers out in front of the provincial legislature at 2 p.m. on a Sunday and a banner 50 feet long that says ''MacKenzie, the Bosnian Rapist from Sarajevo''. That's the type of thing I'm talking about.

My God, it's a democracy, absolutely.

Mr. Assadourian: That's what I was getting at.

MGen MacKenzie: Once again, you folks have a hard time. Where do you draw the line? I don't know. I'm just raising the issue. I don't know what the answer is. I would find it offensive to tell them all to shut up and go home and not say anything about it.

I don't know what the answer is. I'm just throwing out the problem.

La présidente: Monsieur Nunez.

M. Nunez: Général MacKenzie, votre présentation était très intéressante.

Vous avez parlé des critères d'admissibilité à la citoyenneté et d'une période de stage. Le fait d'avoir vécu trois ans ici n'est–il pas suffisant? N'est–ce pas un stage suffisant? Que voulez–vous dire lorsque vous parlez d'une période de stage?

Mgén MacKenzie: Oui.

I honestly have not thought through the length of the period, what would be disqualifying actions. I do know, however, that for those who come to these shores and receive very quickly their Canadian citizenship, in certain cases it might be well considered to have a period to make sure they in fact meet whatever criteria or norms you and your colleagues establish in law.

It seems to me that nothing that is easy one can be all that proud of. If it's so easy to get Canadian citizenship, then maybe it doesn't have the status it should have. So to be disqualified because of illegal acts in the qualifying period might be yet one of the criteria that would enhance Canadian citizenship.

If you asked me what the qualifying period was, I'd say a couple of years. Don't ask me were I pulled that from. It's just a gut feeling I have.

I'm sorry, I missed the first part of your question. Did I address the issue?

• 1655

M. Nunez: C'est bien répondu je pense, mais, ce n'est pas très facile d'obtenir la citoyenneté. J'ai personnellement vécu cette expérience pendant un certain nombre d'années, j'ai passé des examens et j'ai dû m'exprimer en français. Des enquêteurs

[*Translation*]

Mgén MacKenzie: Non, encore une fois, ce n'est pas ça. Ce que je veux diere, c'est qu'il ne faut pas acheter trois lignes téléphoniques dont le numéro se trouve dans l'annuaire de Toronto pour permettre à n'importe qui d'appeler sans frais et d'entendre des messages de propagande sur les soldats canadiens et sur les activités en Bosnie. Il ne faut pas distribuer des dépliants devant l'Assemblée législative provinciale le dimanche après–midi à 14 heures ni déployer une banderole de 50 pieds de long où il est écrit «MacKenzie, le violeur bosniaque de Sarajevo». Voilà le genre de chose dont je parle.

Mais pour le reste, vous avez tout à fait raison, nous vivons en démocratie.

M. Assadourian: C'est ce que je voulais vous entendre dire.

Mgén MacKenzie: Encore une fois, les choses ne sont pas faciles à résoudre pour vous. Où fixer la limite? Je n'en sais rien. Je me contente de soulever la question, mais je n'ai pas de réponse à offrir. Il me semblerait choquant de dire à tous de se taire, de rentrer chez–eux et de ne pas piper mot.

Je ne connais pas la réponse. Je veux simplement signaler le problème.

The Chairman: Mr. Nunez.

Mr. Nunez: General MacKenzie, your presentation was most interesting.

You referred to qualifying criteria to obtain Canadian citizenship and to a probation period. In your opinion, three years of residence in Canada are not sufficient? Is that not a sufficient probation period? What do you mean when you suggest a probation period?

MGen MacKenzie: I understand your question.

En toute franchise, je n'ai pas vraiment réfléchi à la durée de cette période, ni aux actes qui rendraient le requérant inadmissible. Je sais toutefois que, pour ceux qui arrivent au Canada et obtiennent très rapidement la citoyenneté canadienne, il serait peut–être opportun dans certains cas de prévoir un certain délai pour s'assurer que ces personnes se conforment aux critères ou aux normes prévus dans la législation adoptée par vous–même et vos collègues.

À mon avis, lorsqu'une chose est trop facile à obtenir, il n'y a pas lieu d'en être fier. S'il est si facile d'obtenir la citoyenneté canadienne, c'est peut–être parce qu'on ne lui accorde pas l'importance voulue. On pourrait donc prévoir qu'une personne qui se livre à des actes illégaux au cours de sa période d'admissibilité n'aura pas le droit d'obtenir la citoyenneté canadienne, et cela constituerait l'un des critères susceptibles de valoriser la citoyenneté canadienne.

Si vous me demandez combien de temps doit durer la période d'admissibilité, je dirais deux ans environ. Ne me demandez pas d'où je tire ce chiffre. C'est juste une impression profonde.

Je regrette, je n'ai pas entendu la première partie de votre question. Y ai–je répondu?

Mr. Nunez: I am satisfied with your answer, but I do not agree that it is that easy to get Canadian citizenship. I personally lived through that experience during a number of years, I had to pass some tests and to learn French. An

[*Texte*]

ont cherché dans mon passé pour voir si j'avais un dossier criminel. Ils sont même allés au Chili pour voir si j'avais commis des actes illégaux avant de venir ici, etc. Voilà, ce n'est pas tellement facile. Ensuite, en ce qui a trait au serment d'allégeance à la Reine, c'est une question qui fait l'objet de beaucoup de discussions ici, tout est lié à la monarchie. Que pensez–vous de cela? Devrait–on enlever toute référence à la reine d'Angleterre ou du Canada dans le serment d'allégeance? Que pensez–vous de cela?

MGen MacKenzie: Sir, I've never been one to avoid a controversial issue. What I'm going to say will probably surprise you. I carried the Queen's commission for 33 years, probably on my wall and probably on my shoulder, and other than the RCMP, there's probably no other institution in Canada that has such loyalty to the royal family. We all have representatives of the royal family as honorary colonels of our regiment. Lord Louis Mountbatten's daughter is the colonel–in–chief of my own regiment, the Princess Patricia's. But I don't think it's an essential part of the citizenship of a country. I think it is for institutions like the military and the RCMP, but for citizens. . .

It would not disturb me if it was slightly more definitive. I think the last sentence in the oath of allegiance talks about endorsing Canadian. . .let me just check—

The Chairman: It's "fulfil my duties as a Canadian citizen".

MGen MacKenzie: I didn't know what that meant when I read it. That's what we'd call a hockey sock. You can put just about anything in it.

I must admit—with some embarrassment, because I know it will be misinterpreted—I just don't think it's an essential part of the oath of allegiance to this country of Canada. I'm sorry, but that's the way I feel.

Mr. Nunez: May I ask a final question?

The Chairman: Members of the committee, we have ten minutes. There is a vote at 5:15 p.m. and we have five speakers left.

Mr. Assad.

Mr. Assad: I would like to pick up where Mr. Nunez left off. We're discussing a preamble, not necessarily to define; I'm sure it would be very general. Nevertheless, in the preamble we could make reference to Her Majesty, but the oath would be to this country or to the Constitution. Would that be a reasonable compromise?

MGen MacKenzie: My initial response is that it's it's a good, inevitable Canadian compromise. Having been a peacekeeper for most of my life, always looking for compromise, yes, I think there's merit to that suggestion.

[*Traduction*]

investigation was made in my past to check whether I had a criminal record. Investigators even went to Chili to see whether I had done any illegal actions before coming to this country, etc. So it is not that easy. Then, as regards the oath of allegiance to the Queen, there has been a lot of debate about it in this country, since everything is related to monarchy. What are your comments about it? Should we remove any reference to the Queen of England or of Canada in the oath of allegiance? What is your opinion?

Mgén MacKenzie: Monsieur, je n'ai jamais cherché à éluder une question controversée. Ce que je vais dire va sans doute vous surprendre. J'ai exercé mes fonctions au nom de la Reine pendant 33 ans, et j'en ai arboré les insignes tant sur mes épaules que sur mes murs, et mise à part la GRC, il n'y a sans doute aucune autre institution au Canada à témoigner autant de loyauté à la famille royale que ne le fait l'armée. Nous avons tous des représentants de la famille royale qui sont colonels honoraires de notre régiment. La fille de Lord Louis Mountbatten est le colonel–en–chef de mon propre régiment, celui de la Princesse Patricia. Toutefois, je ne pense pas que ce soit l'aspect essentiel de la citoyenneté d'un pays. C'est important pour des institutions comme l'armée et la GRC, mais pour les simples citoyens. . .

Cela ne me dérangerait pas si le serment était un peu plus précis. La dernière phrase du serment d'allégeance parle d'adopter les. . . permettez–moi de vérifier. . .

La présidente: Il est dit «remplir mes devoirs de citoyen canadien».

Mgén MacKenzie: Je me suis dit que ça ne voulait rien dire lorsque je l'ai lu la première fois. C'est ce que l'on appelle une phrase fourre–tout. On peut y mettre n'importe quoi.

Je dois admettre—avec une certaine hésitation car je sais que cette remarque sera mal interprétée—que ce n'est pas à mon avis une partie essentielle du serment d'allégeance au Canada. Je regrette, mais c'est mon intime conviction.

M. Nunez: Puis–je poser une dernière question?

La présidente: Chers collègues, il nous reste dix minutes. Il y a un vote à 17h15 et il y a encore cinq membres du comité qui doivent intervenir.

Monsieur Assad.

M. Assad: Je voudrais reprendre la discussion là où l'a laissée M. Nunez. Nous parlons d'un éventuel préambule, et pas nécessairement d'une déclaration précise; je suis sûr que cela serait très général. Néanmoins, dans ce préambule nous pourrions faire mention de Sa Majesté, mais prévoir un serment d'allégeance à notre pays ou à la Constitution. Serait–ce un compromis acceptable, à votre avis?

Mgén MacKenzie: À première vue, je dirais que c'est un bon compromis inévitable et typiquement canadien. Après avoir servi dans les forces de maintien de la paix pendant la plus grande partie de ma vie active, continuellement à la recherche d'un compromis, je dirais qu'effectivement cette idée est valable.

[*Text*]

Mr. Assad: I don't want to go into multiculturalism. Of course, bilingualism is an intricate part of this country. I think it's probably one of the most positive things in this country, the fact that most students have—I hope they do—the chance to learn French. Do you think that is a goal we should pursue across this country, to maintain that this is a country that recognizes English and French inside its borders?

MGen MacKenzie: Yes, I do. I do, coming from not only the institution, but the part of the military where this has worked extremely well—the army. The navy and the air force, for all kinds of reasons we didn't go into here, have a much more difficult time with that, but the army is approximately 33% francophone.

We went through a very painful period of adjustment in the 1970s, painful because particularly for those francophones who were promoted, there was a stigma associated. Most of the anglophones would say that he only got promoted because he was a francophone, when in actual fact he was an outstanding officer and deserved his promotion but maybe jumped a couple of folks in order to maintain the balance.

That doesn't happen any more. It's totally integrated. Promotion is based strictly on merit.

• 1700

Interestingly enough, what has happened is that there are a large number of French Canadian officers now who do not have a high standard of English, because it's possible for them to receive their military education and be employed in French only. However, the anglophone officers, because it is a prerequisite, are the ones who are beginning to master the two languages.

I'm of the dinosaur generation. I'm the last above the rank of lieutenant–colonel moving through who isn't totally bilingual. I'm very proud of that, because it can work.

I think the painful period of adjustment is over, and particularly at this critical moment in our history I would reinforce it even more. We can talk about it if the horrible, horrible spectre of separation were to happen. We can come back and visit the subject, but let's not do it now. I think it's absolutely essential, and I commend the policy.

Mr. Jackson: General, I appreciated your earlier comment about new immigrants, that in this country we search for truth and we let that final level. . .that if they use that milieu in order to do that, that's fine, but to act maliciously based on some prejudices they're bringing with them is not the Canadian way.

I'd like to pursue your dual citizenship. What would you say would be strong cases for dual citizenship?

MGen MacKenzie: Birth on foreign soil, I would say, and once again I'm going back to what I'm familiar with. My own daughter was born in Germany.

[*Translation*]

M. Assad: Je ne veux pas me lancer dans la question du multiculturalisme. Il va sans dire que le bilinguisme fait partie intégrante de notre pays. Le fait que la plupart des étudiants aient—du moins je l'espère—la possibilité d'apprendre le français, constitue sans doute l'un des meilleurs avantages qui existent dans notre pays. À votre avis, est–ce un objectif qu'il faut poursuivre dans tout le pays, à savoir continuer d'affirmer que notre pays reconnaît l'anglais et le français à l'intérieur de ses frontière?

Mgén MacKenzie: Oui, c'est mon avis; en tant qu'ancien officier de l'armée de terre, où cette politique a donné d'extrêmement bons résultats. La marine et l'aviation ont, pour toutes sortes de raisons dont nous n'avons pas parlé, beaucoup de problèmes à cet égard, mais l'armée de terre compte environ un tiers de francophones.

Nous avons traversé une période d'adaptation très difficile dans les années 1970, difficile parce que les officiers francophones qui obtenaient une promotion étaient stigmatisés par les autres. La plupart des anglophones disaient que cet officier avait été promu uniquement parce qu'il parlait français, alors qu'en réalité, c'était un excellent officier qui méritait cette promotion, mais qui était peut–être passé devant un ou deux autres pour maintenir ce juste équilibre.

Cela ne se produit plus de nos jours. Tout a été intégré et les promotions sont strictement fondées sur le mérite.

Fait intéressant à noter, il se trouve actuellement un grand nombre d'officiers canadiens–français qui n'ont pas une très bonne connaissance de l'anglais, car il leur est possible de faire leurs études militaires et de travailler uniquement en français. Par contre, les officiers anglophones, pour qui c'est une condition essentielle, sont ceux qui commencent à maîtriser les deux langues.

Je suis de l'ancienne génération. Je suis le dernier à avoir un rang supérieur à celui de lieutenant–colonel qui ne soit pas entièrement bilingue. J'en suis très fier, car cela peut marcher.

Je pense que cette douloureuse période d'adaptation est terminée et j'insisterais encore plus sur l'importance de cette politique alors que nous traversons une période critique de notre histoire. Nous pourrions en parler si jamais le spectre terrible de la séparation se matérialisait. Nous pourrions toujours revenir sur la question, mais ne le faisons pas maintenant. À mon avis, c'est absolument essentiel et j'approuve sans réserve cette politique.

M. Jackson: Mon général, j'ai écouté avec intérêt vos remarques au sujet des nouveaux immigrants, lorsque vous avez dit que, dans notre pays, nous sommes à la recherche de la vérité et que nous laissons cette dernière étape... que si certains profitent de l'occasion pour les bonnes raisons, c'est très bien, mais que le fait d'agir avec malveillance en raison de préjugés que certains immigrants amènent avec eux ne correspond pas à la mentalité canadienne.

J'aimerais revenir sur la question de la double nationalité. Dans quels cas, selon vous, celle–ci est–elle justifiée?

Mgén MacKenzie: En cas de naissance en sol étranger, je dirais, et là encore je cite un cas que je connais bien puisque c'est celui de ma fille qui est née en Allemagne.

[*Texte*]

Mr. Jackson: To Canadian parents.

MGen MacKenzie: To Canadian parents, yes, one or more. I would see that as a qualifying criterion.

To again deal with areas with which I'm familiar, service in another nation's military force could be a criterion. A large number of my colleagues in the silly 1960s went and joined the American forces. They joined the military to fight, and America was fighting in Vietnam. I would imagine that service to a country, particularly in an operational context, would be a strong argument for that individual to qualify for citizenship in that country.

I ran the personnel shop for 16,000 officers in the Canadian forces for two years in the mid-1980s. I learned in the personnel role that no matter how comprehensive and thorough you thought you were in covering personnel issues, when you issued the directive, some guy from what we affectionately referred to as Upper Armpit, Saskatchewan, would call you and tell you that you'd forgotten about his particular case and that you also just cost him $1,000 because of your stupid regulation or whatever.

I'm really loath off the top of my head to throw out examples, because I know I'd miss a whole whack of them and probably even include some that aren't proper.

Mr. Jackson: That's partly why I asked you the question. If you were to exclude them all, we would have these anomalies.

MGen MacKenzie: Yes, that's right.

The Chairman: I really liked your comment about the hockey sock. If you were filling the hockey sock with duties, what citizenship responsibilities would you include? I think there's a sense from some of the testimony we've been hearing that we pay a lot of attention to rights, and rightfully so, but perhaps we need to balance that with responsibilities.

MGen MacKenzie: It has almost become a cliché, but I firmly believe that. Once again I haven't thought them through, but it's naturally suspect, coming from me. I have sworn allegiance for 33 years to the institution of the forces, but there is certainly an obligation, a responsibility of loyalty to country. That includes anything that would endanger the security of the nation, and as safe and secure as we are, there are issues that fall into that category.

There is an unwritten but inherent duty to help your fellow man, not only beyond our borders but within. Having seen the Gaza Strips and the Somalias of the world, it's certainly disturbing to come back to my own country and find areas where they're running a close second. That's disturbing to an extreme. That doesn't mean you do one and not do the other. There has to be an allocation of resources and compromise, but certainly duty to our fellow citizens—quite frankly, a significant number of Canadians don't have to be reminded of that. They do that very naturally. But some do. That is why I think the preamble is important.

[*Traduction*]

M. Jackson: De parents canadiens.

Mgén MacKenzie: C'est cela, de parents canadiens, au moins l'un des deux. D'après moi, ce serait un critère d'admissibilité.

Pour en revenir à des sujets que je connais mieux, on pourrait appliquer comme critère les états de service dans les forces militaires d'un autre pays. Un grand nombre de mes collègues, dans les folles années soixante, se sont engagés dans l'armée américaine. Ils avaient décidé de combattre aux côtés des américains qui, à l'époque, se battaient au Vietnam. Je suppose que les états de service dans l'armée d'un pays, surtout dans le cadre d'une opération militaire, pourraient constituer un élément positif permettant à la personne de prétendre à la citoyenneté de ce pays.

J'ai dirigé pendant deux ans, vers le milieu des années quatre-vingt, le service du personnel officier des Forces canadiennes, qui s'occupait de 16 000 dossiers. À ce titre, j'ai appris que même si on avait l'impression d'avoir abordé tous les points importants dans le règlement des problèmes de personnel, dès qu'on émettait une directive, il se trouvait toujours un gars originaire de ce que nous appelions affectueusement Upper Armpit, au fin fond de la Saskatchewan, pour vous appeler et se plaindre qu'on l'avait oublié et que votre règlement ou directive stupide venait de lui coûter 1 000$.

J'hésite à citer des exemples au pied levé, car je sais que j'en oublierais un grand nombre et que j'en citerais sans doute aussi qui ne sont pas pertinents.

M. Jackson: C'est en partie pourquoi je vous ai posé la question. Si vous deviez tous les exclure, ce serait anormal.

Mgén MacKenzie: C'est exact.

La présidente: J'ai beaucoup apprécié votre remarque au sujet de la déclaration fourre-tout. Si nous voulions mentionner des devoirs, quelles obligations imposeriez-vous pour l'obtention de la citoyenneté canadienne? D'après les témoignages que nous avons déjà reçus, il semble que nous accordions trop d'attention aux droits, à juste titre, et qu'il faut peut-être parler aussi des responsabilités.

Mgén MacKenzie: C'est pratiquement devenu un cliché, mais j'en suis fermement convaincu. Là non plus, je n'y ai pas réfléchi longuement, mais venant de moi, il faut évidemment s'en méfier. J'ai respecté mon serment d'allégence à l'institution des forces armées pendant 33 ans, mais il existe une obligation très claire, celle d'être loyal envers son pays. Cela vise tout acte susceptible de menacer la sécurité du pays, et même si nous vivons dans un pays très sûr, il y a des aspects qui tombent dans cette catégorie.

Il existe un devoir non écrit dans la loi, mais inhérent à tous, celui d'aider son prochain, pas seulement à l'étranger mais aussi à l'intérieur de nos frontières. Après avoir vu des coins comme la Bande de Gaza et la Somalie, je suis très troublé, de retour dans mon propre pays, de trouver des régions où nous ne sommes pas loin d'être dans la même situation. C'est très inquiétant, mais cela ne veut pas dire qu'on fait l'un sans faire l'autre. Il faut que des ressources soient débloquées et qu'on arrive à des compromis, mais franchement, je crois qu'il n'est pas nécessaire de rappeler à un grand nombre de Canadiens quels sont leurs devoirs envers leurs concitoyens. Cela leur vient tout naturellement. Mais d'autres en ont besoin et c'est pourquoi le préambule est important.

[*Text*] [*Translation*]

• 1705

The preamble, the charter, all of these documents—to me it will not be surprising that they will not appear on someone's wall for a generation or two. There has to be an historical context. They have to be threatened and they have to endure the threat before they become popular. I don't think the Americans went around and hung their charter of rights on their walls, probably, in the first century. But that's important to them now. Therefore, I think it is very important these statements are made.

The Chairman: Have you ever taken an oath of citizenship, personally?

MGen MacKenzie: No, I haven't. I swore an oath joining the military, three times, because I was in the reserve, in the COTC and then the regular force.

The Chairman: Do you think there's value to Canadians by birth in taking the oath of citizenship at some point?

MGen MacKenzie: Whether it is the oath of citizenship or a repetition of the oath on a regular basis in schools or whatever, but knowing it and knowing it by heart, yes.

The Chairman: Thank you.

Members of the committee, there are two who would like a second round, Mr. Nunez and Mr. Bryden. The bells will start ringing at 5:15 p.m. and the vote is at 5:30 p.m., so feel free to ask away.

M. Nunez: Une des valeurs essentielles dans toutes sociétés, mais particulièrement ici, c'est l'égalité. Comme vous avez été général actif pendant plusieurs années, avez–vous eu des soldats d'origine ethnique sous votre commandement? Ont–ils toutes les possibilités d'accéder à des postes supérieurs? Démontrent–ils le même patriotisme que les soldats nés canadiens?

MGen MacKenzie: One of our great failures in the military—and not through lack of trying—has been the recruitment of soldiers and young officers from the various ethnic communities outside the sort of francophone and anglophone communities. We've spent a lot of money on it. That includes our native population, by the way. We've been uniquely unsuccessful there.

I would say the reason in a large number of cases—because we've tried to rationalize this and understand it—is that a significant number of the new—if I can use that term—ethnic communities in Canada came to this country to get away from military dictatorships and get away from police that were oppressive and not honouring human rights. It will take a generation or two before they become comfortable with the idea of people in uniform giving them orders and sort of organizing their activities on a daily basis.

That does not mean we have not had some members come into the forces, and we pride ourselves on an obsession with equal opportunity. You can certainly go over and visit National Defence headquarters and you'll find a number of Indian officers, for example, in senior positions. When I say senior positions, that starts at the rank of major. They've only been in the military for about 15 years. It will be another 15 before they're generals. But certainly those who are coming in. . .

Il ne sera pas étonnant que tous ces documents, le préambule, la charte, etc., ne se retrouvent pas sur les murs pendant une génération ou deux. Il doit y avoir un contexte historique. Ils doivent être l'objet d'une menace et y échapper avant de devenir populaires. Je ne crois pas que les Américains aient accroché leur charte des droits aux murs pendant tout un siècle suivant son adoption. Mais elle est très importante pour eux maintenant. Il importe donc à mon avis de faire ces déclarations.

La présidente: Avez–vous vous–même prêté un serment de citoyenneté?

Mgén MacKenzie: Non. J'ai prêté serment quand je suis entré dans l'armée, trois fois en fait, parce que j'ai fait partie de la réserve, du Corps–école d'officiers canadiens puis des forces régulières.

La présidente: Jugez–vous utile que des Canadiens de naissance prêtent à un moment donné le serment de citoyenneté?

Mgén MacKenzie: Qu'il s'agisse du serment de citoyenneté ou d'une répétition du serment de façon régulière dans les écoles ou ailleurs, je crois qu'il serait utile qu'ils le connaissent par coeur, oui.

La présidente: Oui.

Chers collègues, deux membres souhaitent intervenir une deuxième fois, M. Nunez et M. Bryden. La cloche se fera entendre à 17h15 et le vote se tiendra à 17h30, n'hésitez donc pas à quitter la salle.

Mr. Nunez: One of the basic values in any society, and particularly here, is equality. When you were an active general for several years, did you happen to have soldiers from ethnic communities under your command? Do they have every opportunity to reach the higher levels? Do they show the same patriotism as Canadian born soldiers?

Mgén MacKenzie: Un des grands échecs de nos forces armées—et ce n'est pas pour ne pas avoir essayé—a été le recrutement de soldats et de jeunes officiers venant de communautés ethniques autres que les francophones et anglophones. Nous y avons consacré beaucoup d'argent. Cela comprend notre population autochtone, soit dit en passant. Nous n'avons vraiment eu aucun succès à cet égard.

Nous avons essayé d'en comprendre les raisons, et je dirais que bien souvent c'est qu'un grand nombre des nouvelles communautés ethniques du Canada sont venues ici pour échapper à des dictatures militaires et à une police répressive et peu soucieuse des droits de l'homme. Il faudra donc une génération ou deux avant que ces personnes acceptent de se faire donner des ordres par des gens en uniforme et les laisser décider de leurs activités quotidiennes.

Cela ne veut pas dire que certains d'entre eux ne sont pas entrés dans les forces, et nous sommes fiers de veiller à l'égalité des chances sur tous les plans. Vous pouvez visiter le quartier général de la Défense nationale et constater qu'un certain nombre d'officiers Indiens, par exemple, occupent des postes supérieurs. Pour moi les postes supérieurs commencent au rang de major. Ils ne sont dans l'armée que depuis 15 ans environ, il en faudra 15 autres pour qu'ils deviennent généraux. Mais ceux qui entrent. . .

[*Texte*]

It's my theory that when you have a societal change there's a bow wave of really good people waiting to burst through. I was a general who introduced women into combat arms in the Canadian forces. It was a one-year scientific project I was given by Mr. Perrin Beatty. The quality of the women who were waiting for the policy to be introduced was absolutely outstanding when the policy allowed them to come into the military. Then it settled out, and those who came through after were above average, but they weren't the *crème de la crème* of the group that was waiting to prove a point. That is happening with the ethnic communities, too. Those who we are convincing to join the military are absolutely outstanding.

Mr. Nunez: How many black soldiers are there in the army now?

MGen MacKenzie: I couldn't give you a figure, sir. But in my battalion, when I commanded a battalion, it was about a dozen out of a battalion of 700. But the Black Watch, when they were alive and well before Mr. Hellyer put them under in 1969, recruited from Nova Scotia. The Maritimes historically have provided more soldiers per capita than any other part of the country. They probably had 20% black.

• 1710

Mr. Bryden: You were speaking about how highly regarded Canada and Canadian soldiers are abroad. Can you give us some sense of what it is to be Canadian in the eyes of these people? How do they define us?

MGen MacKenzie: I don't want to be flippant, but during presentations in the United States in particular, I warn Americans not to get involved in peacekeeping because I don't feel they are suited for it. Their soldiers are great but as a nation they are absolutely inappropriate as peacekeepers. You don't get your picture on the cover of *Time* magazine by killing Canadians or Swedes, you get it there by killing Americans, so everybody is after them, as they were in Somalia.

What I tell my American audiences is that we don't have any territorial ambitions. We have a hard time looking after what we have, so we don't need any more territory. We have never gone anywhere outside of our borders—we have inside, perhaps—and put our flag in the ground and said we are taking this.

Our foreign aid program and foreign policy, which we might have some problems with at home, seen from abroad is an objective and impartial way of handling some pretty sensitive problems. As far as foreign aid goes, we never humiliate people when we give them something. Typically Canadian, and something to be proud of, we slide $1 million under the table and say this is from Canada. Most other nations stand on a soapbox beating a drum and saying this is from us, now thank us.

I have lived in all five Central American countries, in the Gaza Strip for two years, in Cairo for six months, in Vietnam for a short period of time and in the former Yugoslavia, and those are the universal simplistic deductions that I collected as

[*Traduction*]

J'ai pour théorie qu'il y a toute une vague de gens extrêmement compétents qui se manifestent dès qu'il y a un changement de société. C'est moi le général qui a autorisé l'intégration des femmes dans les unités de combat des Forces canadiennes. C'était un projet-pilote d'un an que m'avait confié M. Perrin Beatty. La qualité des femmes qui n'attendaient que cela depuis longtemps était absolument remarquable quand la nouvelle politique les a autorisé à occuper des postes. Ensuite cela s'est calmé, et les candidates suivantes, même si elles étaient supérieures à la moyenne, ne représentaient pas la crème de la crème comme le groupe qui avait attendu impatiemment de faire ses preuves. C'est ce qui se passe aussi avec les communautés ethniques. Ceux que l'on réussit à convaincre sont absolument remarquables.

M. Nunez: Combien y a-t-il de soldats noirs dans l'armée à l'heure actuelle?

Mgén MacKenzie: Je ne peux vous donner de chiffre précis, mais dans le bataillon que je commandais, il y en avait environ une douzaine sur 700 hommes. Quand le Black Watch existait, et bien avant que M. Hellyer ne fasse tomber le couperet en 1969, ce régiment recrutait en Nouvelle-Écosse. Les Maritimes ont toujours fourni plus de soldats par habitant que tout autre région du pays, et ce bataillon comptait 20 p. 100 de Noirs.

M. Bryden: Vous avez dit qu'à l'étranger, on tient en haute estime le Canada et les soldats canadiens. Pouvez-vous nous donner une idée de ce qu'est être Canadien pour ces gens-là? Comment nous définissent-ils?

Mgén MacKenzie: Sans vouloir manquer de respect, quand je fais des présentations aux États-Unis, j'avertis toujours les Américains de ne pas se lancer dans les activités de maintien de la paix parce qu'à mon avis ils n'y sont pas du tout adaptés. Leurs soldats sont extraordinaires mais en tant que pays, ils ne conviennent pas du tout à cette tâche. On n'obtient pas sa photo à la une du Time en tuant des Canadiens ou des Suédois, mais des Américains, de sorte que tout le monde est après eux, comme en Somalie.

Je dis à ceux qui assistent à mes conférences aux États-Unis que nous n'avons aucune ambition territoriale. Nous en avons déjà plein les bras avec le territoire que nous avons, nous n'en avons pas besoin de plus. Nous ne sommes jamais allés planter notre drapeau et pris possession d'un territoire à l'extérieur de nos frontières—à l'intérieur, peut-être, mais c'est autre chose.

Notre programme d'aide à l'étranger et notre politique étrangère sont vus de l'étranger comme une façon tout à fait objective et impartiale de traiter de problèmes parfois très délicats, même s'il arrive qu'elle est critiquée au Canada. Pour ce qui est de l'aide à l'étranger, nous n'humilions jamais les gens quand nous leur donnons quelque chose. Il est très Canadien, et nous devrions en être fiers, de glisser un millions de dollars à quelqu'un en disant voici de la part du Canada. La plupart des autres pays le font au son des buccins et demandent ensuite qu'on leur dise merci.

J'ai vécu dans les cinq pays d'Amérique centrale, j'ai passé deux ans dans la Bande de Gaza, six mois au Caire, et j'ai même fait un bref séjour au Vietnam et dans l'ex-Yougoslavie; ce que je viens de vous relater, ce sont les perceptions simplistes

[*Text*]

to what Canada is all about. I don't want to offend the Boy Scouts, but we are seen as the Boy Scouts of the international community. We are prepared to go and help. I am using the term in a very positive connotation here.

That is not talking to the president of Bosnia or Mrs. Chamorro in Nicaragua, it's talking to the folks on the street. That is the beauty of the army—you don't just drop in for a couple of days, you live there for six months or a year and you get to know these folks. Generally they have a very high regard for Canada.

The Chairman: Major–General MacKenzie, thank you so much. We appreciate what you have brought to us from your perspective as a peacekeeper. It has been wonderful.

MGen MacKenzie: Thank you for inviting me.

The Chairman: Members of the committee, we will reconvene here at 6:30 p.m. to hear Colonel M. Johnston. He is our last witness of the day.

We will meet Wednesday starting at 12:15 p.m. That will be a teleconference from St. John's, so we will meet in the Centre Block.

This meeting is adjourned.

• 1714

[*Translation*]

que j'ai pu entendre au sujet du Canada un peu partout. Sans vouloir insulter les Scouts, on nous voit comme les Scouts de la communauté internationale. Nous sommes toujours prêts à intervenir et à aider. J'utilise ce terme dans un sens très positif.

Ce n'est pas ce que j'ai entendu du président de la Bosnie ou de M^me^ Chamorro au Nicaragua, mais des gens de la rue. C'est ça la beauté de l'armée, on ne séjourne pas dans un pays pendant un jour ou deux, mais on y vis pendant six mois ou un an et on apprend à connaître les habitants. De façon générale, ils tiennent le Canada en très haute estime.

La présidente: Major–général MacKenzie, merci beaucoup. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir fait partager vos vues de casque bleu. Cela a été extraordinaire.

Mgén MacKenzie: Merci de m'avoir invité.

La présidente: Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous reprendrons nos travaux à 18h30 en compagnie du colonel M. Johnston. C'est notre dernier témoin de la journée.

Nous nous réunirons mercredi à partir de 12h15. Il s'agit d'une conférence téléphonique à partir de St–Jean Terre–Neuve, nous nous réunirons donc dans l'édifice du Centre.

La séance est levée.

• 1841

The Chairman: Okay, members of the committee, we're going to start with a reduced quorum.

Colonel Johnston, welcome. We really appreciate your taking the time to come and share with us some of your expertise on citizenship. We would really appreciate it if you could keep your comments to 10 or 15 minutes, and that'll give us lots of time for questions.

Please go ahead.

An hon. member: We may be a small group, but we're a very intent group.

The Chairman: And we'll make sure the others—

Colonel (Ret.) M. Johnston (Individual Presentation): Thank you very much for inviting me, Judy.

During my military career I've spent quite a bit of time out of the country as a Canadian, and it's experiences of that sort that really drive home to me as an individual the value of this country. When I saw you a week ago, Judy, that was the point I was making, that the Canadian Armed Forces people of today really are a good image of Canadians outside in the world and they themselves have learned a great deal about their country simply by being away from it.

In their current situations in Bosnia and Croatia—and I myself in Vietnam 20 years ago—they know the value of this country as a unit. When you see countries, families and nations just being torn asunder in internal strife. . . The way you come to have your country as a unit is to have a strong citizenship. I think there's lots to be learned from that in that regard.

La présidente: Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous allons commencé avec un quorum restreint.

Colonel Johnston, je vous souhaite la bienvenue. Nous vous savons gré d'être venu nous faire profiter de votre compétence en matière de citoyenneté. Nous vous saurions reconnaissants de limiter vos observations à 10 ou 15 minutes pour que nous ayons beaucoup de temps pour les questions.

Allez–y.

Une voix: Nous sommes peut–être un groupe restreint, mais très attentif.

La présidente: Et nous veillerons à ce que les autres. . .

Le colonel M. Johnston (retraité), (présentation individuelle): Merci beaucoup de m'avoir invité Judy.

Au cours de ma carrière militaire, j'ai passé beaucoup de temps à l'étranger en tant que Canadien et c'est cette expérience qui m'a vraiment convaincu de la valeur de notre pays. C'est ce que je vous disais il y a une semaine, Judy, à savoir que les membres des Forces armées canadiennes d'aujourd'hui représentent bien les Canadiens à l'étranger et ont eux–mêmes beaucoup appris sur leur pays simplement en en étant éloignés.

De par leur présence actuelle en Bosnie et en Croatie—et moi–même au Vietnam il y a 20 ans—ils comprennent l'importance d'un pays uni. Quand on voit des pays, des familles et des peuples déchirés par la guerre civile. . . Et pour que tous les éléments d'un pays restent ensemble, il faut une citoyenneté forte. Je crois qu'il y a beaucoup à apprendre de cette situation.

[*Texte*]

I reviewed the papers you sent to me—the citizenship strategy—and made some notes on some questions you raised. I can talk to them for a few minutes, if you'd allow me to.

You asked whether the inclusion of a preamble in the new Citizenship Act would reinforce the value of Canadian citizenship. I think yes. If we did that, then I would suggest it emphasize that we are Canadians first and foremost, and the fact that we are anglophones, francophones, maritimers, westerners or whatever should be secondary.

I also think that in the preamble any symbolism should feature the Canadian flag, not provincial flags—in other words, the symbol of our citizenship.

It was a very proud moment for me on February 15, 1965. I was serving in Germany at the time and I was the young officer in charge of the flag-raising ceremony that morning for our new flag. Then a very short few days later I went to the *Keukenhof* in Holland and the area was just festooned with our new flags. I was very proud at that moment to be a Canadian citizen.

[*Traduction*]

J'ai lu la documentation que vous m'avez fait parvenir et j'ai pris quelques notes. Je pourrais vous les exposer en quelques minutes, si vous me le permettez.

Vous demandez si l'inclusion d'un préambule à la nouvelle loi sur la citoyenneté renforcerait la valeur de la citoyenneté canadienne. Je crois que oui. Nous soulignerions ainsi que nous sommes d'abord et avant tout des Canadiens, et que le fait d'être anglophones, francophones, habitants des Maritimes, de l'Ouest ou d'où que ce soit, doit être secondaire.

Je crois aussi que tout symbolisme dans le préambule devrait englober le drapeau canadien, et non pas les drapeaux provinciaux, autrement dit, le symbole de notre citoyenneté.

J'ai vécu un moment de grande fierté le 15 févier 1965. J'étais stationné en Allemagne à l'époque et j'étais le jeune officier chargé de hisser notre nouveau drapeau ce matin-là. Quelques jours plus tard, je me suis rendu à *Keukenhof* en Hollande et toute la région était pavoisée de nos nouveaux drapeaux. J'ai été alors très fier d'être citoyen canadien.

• 1845

That lesson in itself was reaffirmed just yesterday when the Prime Minister was at the cemeteries and the D-Day services in Normandy when he talked about the sacrifices of the young men there. The image they gave is of Canadians—not Canadians from the west, the east, or whatever it is, but the excellent image of our country.

You asked about the rights and responsibilities inherent in the concept of citizenship. I believe we should be upholding the values of Canada. All citizens should do that. I would suggest, though, that when we have immigrants coming to this country to become citizens, they should fit in rather than being in small, separate enclaves, usually of their former country.

I was just talking a few minutes ago with Mr. Bryden about the ethnic groups in Hamilton. The mosaic of Canada can and does welcome the culture and colour of the homelands of its immigrants. That's one of the advantages of this country. We do have so many varieties of people here from different sources, but we shouldn't be bringing their hates, their wars and their problems to this country. That just helps to divide it.

A preamble to our Citizenship Act would force us to think about our country. I do believe most of us still are a little too laid back about Canadian citizenship. We're not as forthright and outgoing about it as, for example, the Americans are. Maybe they do it too much, and that's their nature. I think we could do it a little more. I think we have that attitude in a way because it's left over from the colonial period where we were always being subordinated to the British and as part of the British Empire.

It's time perhaps we changed things a little bit so that we stood up for our own country and were a little more forceful in supporting it.

You asked about the oath of citizenship. An oath is always made to the head of the state. The oath we have right now, which you've printed out on your papers here, is just that. It's the oath to the Queen.

Ce sentiment a refait surface pas plus tard qu'hier, quand le premier ministre a visité les cimetières et assisté à la commémoration du débarquement en Normandie et qu'il a parlé des sacrifices de tous ces jeunes hommes. Ils ont laissé le souvenir de Canadiens, et non pas de Canadiens de l'Ouest, de l'Est ou d'où que ce soit d'autre, mais une excellente image de notre pays.

Vous demandez quels sont les droits et responsabilités inhérents au concept de citoyenneté. J'estime que nous devrions défendre les valeurs du Canada. Tous les citoyens devraient le faire. Toutefois, quand des immigrants arrivent dans notre pays pour en devenir des citoyens, ils devraient s'intégrer plutôt que de se retrouver dans des enclaves séparées avec d'autres concitoyens de leur ancien pays.

Il y a quelques minutes, je m'entretenais avec M. Bryden au sujet des groupes ethniques d'Hamilton. La mosaïque canadienne peut accueillir la culture et la couleur de la mère patrie de ces immigrants. C'est un des avantages de notre pays. Nous avons ici des gens de tous les coins du monde, mais il ne faudrait pas emmener aussi dans notre pays leurs haines, leurs guerres et leurs problèmes. Cela ne fait qu'encourager la division.

Un préambule à notre Loi sur la citoyenneté nous obligerait à réfléchir à notre pays. Bon nombre d'entre nous envisagent encore avec un peu trop d'indifférence leur citoyenneté canadienne. Nous ne sommes pas aussi directs ni expansifs que les Américains par exemple à cet égard. Ils le sont peut-être un peu trop, c'est dans leur nature, mais nous pourrions l'être un peu plus. Je crois que cette attitude découle de la période coloniale quand nous n'étions qu'un élément de l'empire britannique.

C'est peut-être le moment de changer les choses et d'appuyer et défendre notre pays avec un peu plus de vigueur.

Vous parlez du serment de citoyenneté. Un serment est toujours prêté en faut qu'allégeance au chef d'État. Le serment que nous avons actuellement, et que vous avez imprimé ici, est justement cela. Il s'agit du serment d'allégeance à la Reine.

[*Text*]

Things have changed a little bit since that was written. It just says Queen of Canada. Perhaps you could delete that and insert "as the Head of State of Canada." It might be go a little way to our asserting ourselves a bit more. It may not be as obvious to all people that the Queen is the head of state. That might just help to reinforce our pride in our citizenship.

You asked about the next set of questions, the integrity of Canadian citizenship. Question B of that series talked about the number of generations down through which this right could be continued.

I note from my experience that many of what we would call first–generation Canadians, those who come directly from another country, often remain more a part or still part of their former country. Their children tend more to be Canadians. By the time you come to the second generation, they are truly Canadians. So I wouldn't see much need for this derivative citizenship to be taken down much more than one generation.

Let me turn to the area of improving fairness and integrity. The first question asks which objectives might govern the use of standardized evaluation.

Native–born Canadians do have a good knowledge of their country simply because they take those studies in school. They have a good general knowledge by grade 8. I would suggest that immigrants seeking citizenship should have the same level of knowledge, or we should try for that anyway.

• 1850

I've noticed that in many other countries where the education standards are usually quite high, there is usually a very limited knowledge of Canada. I think the United States is an excellent example of that.

Not many people know much about this country and yet we tend to know a lot more about other countries. I've travelled in this country, 4,000 miles east to west and 2,000 miles north to south. It's a very big and beautiful place. There's a lot to know about it, and I think people should do that.

You could talk about those with a poor education who come to be immigrants. I would suggest we should try to make sure that they too know about Canada very early in their stay here as citizens so they can begin very early on to follow Canadian ways rather than just perpetuating the ways and standards of the countries from which they came. That refers back to my earlier statement of fitting in.

Very often the kind intent of waiving this requirement is misplaced and can lead to a collection of national enclaves in our country rather than people who are participating in the Canadian mosaic.

Question B under that dealt with the appeal process. That question caught me a little funny there.

It strikes me that the prominence given to appeals may perpetuate a tendency to avoid keeping up the standards. One person gets off and that becomes a precedent, so then the standard gets lowered and pretty soon no one is trying to keep up with knowledge of our country. I think if you're going to have an appeal process, it should be very difficult. We should have standards and we should make every attempt to maintain them.

[*Translation*]

Il a très peu changé depuis son adoption. On dit simplement la Reine du Canada. On pourrait peut–être remplacer cela par «le chef d'État du Canada». Cela contribuerait à nous faire reconnaître un peu plus. Il ne sera peut–être pas aussi évident que la Reine est le chef de l'État. Cela pourrait aider à renforcer notre fierté dans notre citoyenneté.

Vous soulevez aussi la question de l'intégrité de la citoyenneté canadienne. La question B de cette série porte sur le nombre de générations où ce droit serait maintenu.

D'après votre expérience, la plupart des Canadiens de première génération, ceux qui ont émigré d'un autre pays, restent toujours plus ou moins attachés à leur pays d'origine. Leurs enfants ont tendance à être un peu plus Canadiens. Quand on arrive à la deuxième génération, ils se sentent vraiment Canadiens. Il n'est donc pas utile d'après moi de prolonger ce droit au–delà d'une génération.

Permettez–moi de passer maintenant à l'amélioration de la justice et de l'intégrité. La première question demande quels objectifs devraient viser une évaluation normalisée.

La connaissance que les Canadiens de souche ont de leur pays est tout simplement acquise à l'école. En huitième année elle atteint déjà un assez bon niveau. Je dirais que les immigrants voulant devenir citoyens devraient avoir le même niveau de connaissances, ou du moins c'est ce que nous devrions viser.

J'ai remarqué que dans bien des pays où les normes d'éducation sont assez élevées, la connaissance du Canada est habituellement très limitée. Les États–Unis en sont un exemple frappant.

Bien peu d'étrangers connaissent bien notre pays alors que nous savons beaucoup plus de choses sur les autres pays du monde. J'ai parcouru notre pays, 4 000 milles d'est en ouest et 2 000 milles du nord au sud. C'est un beau et vaste pays sur lequel il y a beaucoup à apprendre, et c'est ce que les gens devraient faire.

Il y a aussi des gens peu instruits qui immigrent ici. Nous devrions veiller à ce qu'ils soient renseignés sur le Canada dès le début de leur séjour afin qu'ils adoptent très tôt nos us et coutumes plutôt que de perpétuer ceux de leur pays d'origine. Cela est relié à ce que disais plus tôt de l'intégration.

L'intention généreuse qui nous porte très souvent à renoncer à cette exigence est mal placée car elle peut entraîner la création d'une série d'enclaves nationales dans notre pays plutôt qu'une participation de ces gens à la mosaïque canadienne.

La question B suivante porte sur le processus d'appel. Cette question m'a fait un peu sursauter.

Il me semble que l'importance donnée aux appels risque de perpétuer une tendance à éviter le respect d'une norme. Une personne s'en tire et cela devient un précédent, la norme doit ensuite être abaissée et bientôt plus personne n'essaye d'acquérir une connaissance suffisante de notre pays. S'il doit y avoir un processus d'appel, il faut le rendre très strict. Il faudrait avoir des normes et tenter par tous les moyens de les faire respecter.

[*Texte*]

You questioned the loss of citizenship and in what other circumstances might persons lose their citizenship. I would think those who do not conform to Canadian mores and standards, or those who use Canada as a base for continuing family feuds and political fights in their home countries, are the ones who perhaps should be losing their Canadian citizenship and maybe even sent back.

What citizenship requirement should apply to former citizens seeking to regain Canadian citizenship? I say meet the same standards as all others.

You asked about what constitutes compassionate grounds for waiving the requirements. I refer back to my earlier comments and suggest that the waiving of rules on the grounds of compassion is quite often misplaced and the precedents set often result in the lowering of the standards. The vast silent majority then suffer because of the complaints of a very vociferous minority. Very often the kindness given to one group then becomes a loophole for others to avoid doing what we want for them to become good citizens.

There was the question of whether there are other circumstances when a person should be prevented from obtaining citizenship. I think bringing family feuds and political fights to this country are the areas we should be looking at to keep people out.

There was the question of offences. What offences and penalties should be included in our new Citizenship Act? I'm not sure of the act but it would strike me that the deportation to the country of birth would be one of the penalties for trying to become a citizen and not meeting the standards. We don't want people here who are bringing their fights, etc., of that sort. I think we've seen a few cases along the way.

• 1855

As to the questions on removing the discriminatory provisions, I have no comment on those for you at this time.

The main point I wanted to make is, as I said to you earlier, I appreciate this country because I have served outside of it a long time under circumstances in which other countries have had their difficulties because their citizenship may not be strong or it's divided.

Your revision of the act I think is a very good move, and if you can in any way at all force us to look upon ourselves as citizens of this country, be proud of it and be outgoing about it, certainly it would be an improvement.

I'd be pleased to answer any questions you may have.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Bryden.

Mr. Bryden: There is quite a number of things I would like to ask and comment on, but one of the things that have interested me—which you're sort of skirting around—is the concept of dual nationality.

Just ten minutes before coming here I was quickly going through the correspondence on my desk after the vote in the House. There was a letter from a citizenship counsellor who asked for my intervention because he had a client who had

[*Traduction*]

Vous demandez dans quelles circonstances quelqu'un pourrait perdre sa citoyenneté. Il me semble que ceux qui ne se conforment pas aux coutumes et normes du Canada, ou ceux qui perpétuent au Canada les luttes intestines et politiques de leur pays d'origine, devraient peut–être perdre leur citoyenneté canadienne et même être renvoyés.

Que devrait–on exiger d'anciens citoyens souhaitant récupérer leur citoyenneté canadienne? Je dirais qu'ils devraient respecter les mêmes normes que tous les autres.

Vous demandez pour quels motifs humanitaires on devrait faire abstraction de ces exigences. Comme je disais tout à l'heure, cela se fait souvent dans une intention mal placée et ces précédents entraînent souvent un abaissement des normes. La majorité silencieuse subit alors les conséquences des plaintes d'une minorité très bruyante. Trop souvent la générosité dont on fait preuve envers un groupe permet à d'autres d'éviter d'agir en bons citoyens.

Vous demandez dans quelle autre circonstance la citoyenneté devrait être refusée. Je pense qu'importer dans notre pays des luttes intestines et politiques sévissant dans d'autres régions du monde devraient être un motif d'exclusion.

Vous demandez aussi quelles infractions et pénalités devraient être incluses dans notre nouvelle Loi sur la citoyenneté. Je ne connais pas très bien la loi, mais il me semble qu'une des pénalités pour avoir tenté de devenir citoyen sans respecter les normes devrait être l'expulsion vers le pays d'origine. Nous ne voulons pas chez nous des gens qui importent leurs conflits, etc. Nous en avons déjà vu quelques exemples.

Pour ce qui est du retrait des dispositions discriminatoires, je n'ai aucune observation là–dessus pour l'instant.

Je voulais surtout faire ressortir que j'apprécie notre pays à sa juste valeur parce que j'ai été stationné pendant longtemps dans des pays dont les difficultés découlaient justement de l'indifférence ou de l'animosité de leurs citoyens.

L'examen de la loi est une très bonne idée, et si vous réussissez à nous obliger tous à nous voir comme des citoyens de notre pays, à en être fiers et à manifester cette fierté, ce sera certainement une amélioration.

Je suis entièrement disposé à répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Bryden.

M. Bryden: J'ai plusieurs questions et observations, mais une des choses qui m'intéresse, et que vous avez un peu éludée, est le concept de la double nationalité.

Dix minutes avant d'arriver ici, je parcourais rapidement la correspondance sur mon bureau. Elle contenait une lettre d'un conseiller à la citoyenneté qui me demandait d'intervenir parce qu'un de ses clients avait fait sa demande de citoyenneté en

[*Text*]

applied for citizenship last October and was anxious to have it expedited as soon as possible so he could travel abroad doing trading. This is clearly someone who needed citizenship in order to do business.

This raises a question about the value of citizenship—whether it should be perceived as a commodity. If it is perceived as a commodity, should we put some sort of strictures on it? Should this person be allowed to take out citizenship and retain his former citizenship, for example? Would you put any strings on this person?

Col Johnston: I think you've hit the nail on the head very well with your use of "commodity". Citizenship is a very personal thing. I believe you are a Canadian or you're an American or you're from some other country. If that person wants to maintain his old citizenship and at the same time take out citizenship in Canada simply for the purposes of trading, then he's not truly a Canadian citizen; as you said, he's using it as a commodity.

Is there any difficulty with his current citizenship in doing trading?

Mr. Bryden: Oh, no. The case here is clear.

We've had two types of testimony here. Some people do move to this country in order to get Canadian citizenship because there are economic advantages, and they stay. But there are people—and this is obviously a case in point—who have just come to the country to acquire Canadian citizenship, because it's made very clear they intend to carry on touring the world doing business. I've actually had a number of people like that.

I guess the thrust of my question is, then, do you think Canadian citizenship should have some priority over previous citizenship or subsequent citizenship? I say "subsequent" because in the old act there was a clause—which was taken out—that said if you as a Canadian citizen took out citizenship in another country your Canadian citizenship automatically lapsed, unless it was by marriage or under circumstances beyond your control. Would you agree with that type of provision?

Col Johnston: Yes, I think it would be part of, as I said earlier, standing up for ourselves and saying if you're a Canadian you're going to be a Canadian and you're welcome in our country, but then you are a Canadian.

• 1900

Mr. Bryden: I have just one other question, and then perhaps I can come back.

I was very interested in your experience abroad. We were just about to discuss that, actually. I'll pick up on it.

Can you define in a very few words—and you may have a long explanation—how people abroad perceive Canada? What is it they see that makes us so popular as a nation abroad? What do they think of us?

Col Johnston: They see us, as individuals, as a caring people who help. The graveyards in northern Europe are filled with soldiers who died trying to help.

[*Translation*]

octobre dernier et qu'il souhaitait l'obtenir le plus rapidement possible pour pouvoir voyager à l'étranger faire du négoce. Il s'agit évidemment de quelqu'un qui a besoin de sa citoyenneté pour faire des affaires.

Il faut alors se demander quelle est la nature de la citoyenneté, doit–elle être perçue comme une marchandise? Dans ce dernier cas, devrait–on alors imposer certaines restrictions? Cette personne devrait–elle être autorisée à acquérir la citoyenneté tout en conservant son ancienne? Imposeriez–vous certaines conditions à l'octroi de la citoyenneté à cette personne?

Col Johnson: Vous avez très bien fait ressortir qu'on traiterait alors la citoyenneté comme une «marchandise». La citoyenneté est une chose très personnelle. On est soit Canadien, soit Américain ou autre chose. Si cette personne veut conserver son ancienne citoyenneté tout en obtenant la canadienne pour de pures raisons commerciales, alors ce n'est pas vraiment un citoyen canadien. Comme vous l'avez dit, il s'en sert comme d'un produit.

Est–ce que sa citoyenneté actuelle l'empêche d'une façon ou d'une autre de faire des affaires?

M. Bryden: Oh non, c'est très clair.

Nous avons entendu ici deux genres de témoignages. Certaines personnes s'établissent ici afin d'obtenir la citoyenneté canadienne parce qu'elles y voient des avantages économiques et elles restent pas la suite. Mail y a des gens—et cela est un exemple évident—qui sont venus ici seulement pour acquérir la citoyenneté canadienne car ils n'ont jamais caché qu'ils avaient l'intention de continuer à voyager de par le monde pour faire des affaires. En fait, j'ai eu un certain nombre de cas du genre.

Je voudrais donc savoir si, d'après vous, la citoyenneté canadienne devrait avoir préséance sur les citoyennetés précédentes ou subséquentes? J'emploie le terme «subséquente» parce que l'ancienne loi stipulait que tout citoyenne canadien acquérant la citoyenneté d'un autre pays perdait automatiquement la sienne, sauf si cela se faisait par mariage ou dans des circonstances au–delà de sa volonté. Êtes–vous d'accord avec ce genre de disposition?

Col Johnston: Oui, comme je le disais, ce serait se tenir debout et dire que quiconque veut devenir Canadien est le bienvenu dans notre pays, mais qu'il faut alors être vraiment Canadien.

M. Bryden: Je n'ai qu'une autre question, et je reviendrai peut–être plus tard.

Je trouve très intéressante votre expérience à l'étranger. Nous allions en discuter, en fait, et j'aborderai donc tout de suite le sujet.

Pouvez–vous définir en quelques mots—et vous avez peut–être une longue explication—la perception que les étrangers ont du Canada? Qu'est–ce qui fait de nous un pays si populaire à l'étranger? Que pensent–ils de nous?

Col Johnston: Ils nous perçoivent individuellement, comme des gens compatissants qui offrent facilement leur aide. Les cimetières du nord de l'Europe sont remplis de soldats qui sont justement morts en apportant leur aide.

[*Texte*]

Mr. Bryden: So you don't feel that—

Col Johnston: We're not looked upon as a country with aggressive tendencies to take over. The Americans quite often are. Canadians are welcome wherever they go, particularly in peacekeeping. We have the technical competence to come in and solve administrative problems, support problems, health, sanitation and so on—you've seen the record—and do a good job without interfering with whatever country we are there supporting. Because we have a long reputation for that, our country is seen as a helping, caring country, particularly in many of the poorer areas of the world where we go and provide a lot of assistance.

The record of the Canadians in Somalia, for example, was excellent as far as helping individual people is concerned. In my time in Vietnam we adopted an orphanage. That's just typical. We make a good reputation that way.

So that's the way people see this country. A lot of people, I think, tend to want to come here because they would like to participate in that.

That's the type of thing we should have in the preamble of our Citizenship Act.

Mr. Bryden: If only we could find the words. Thank you.

Mr. Jackson: Mr. Johnston, thank you for coming. I think you were quite straightforward. You answered a lot of our questions. I liked your idea about the oath to the head of state.

I am a first-generation Canadian. I would beat out lots of people who were born here in terms of their citizenship and what they've done in their community and their sense of community. I certainly know where my home is. It's where I hang my hat, and they have to let me in.

Col Johnston: That's right.

Mr. Jackson: I have a good sense of my community. I know when I'm there. Everything around it relates to me. I think that's a sense not many of us are capable of having. I don't know what kind of training we can give persons for that.

Col Johnston: You're an excellent example of that, then, Mr. Jackson, because you've obviously fit in.

Mr. Jackson: That's tough for people like me—it's my height, mostly.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Jackson: I have an interesting observation. Like you, many of us are perplexed. . . I'm not sure if it's just media types, like Mr. Bryden over here, who create these anomalies with people who are immigrating and bringing their baggage with them. I have friends and relatives, as you probably do, who go to Florida. The only problem was that they brought themselves with them.

I'm interested in exploring how we can filter out these people. Is it through means testing? Is it in the training of citizenship? You know, we will get these anomalies.

Col Johnston: Sir, I didn't quite follow you there. At one point you said people were going to Florida.

[*Traduction*]

M. Bryden: Vous ne pensez donc pas. . .

Col Johnston: On ne nous voit pas comme un pays à tendance agressive, comme c'est souvent le cas pour les États-Unis. Les Canadiens sont les bienvenus où qu'ils aillent, surtout pour le maintien de la paix. Nous disposons des compétences techniques pour intervenir et régler des problèmes d'administration, de soutien, de santé, d'hygiène etc.—vous connaissez le dossier—et faire du bon travail sans nous immiscer dans les affaires du pays que nous aidons. Étant donné que nous avons cette réputation depuis longtemps, notre pays est vu comme un pays compatissant, surtout dans les régions les plus pauvres du monde que nous aidons beaucoup.

Le dossier du Canada en Somalie, par exemple, est sans tache pour ce qui est de l'aide apportée à la population. Quand j'étais au Viet Nam, nous avions adopté un orphelinat. C'est tout à fait typique. Nous avons ainsi acquis une très bonne réputation.

Voilà donc comment les gens perçoivent notre pays, et ils sont nombreux qui souhaitent justement venir ici à cause de cette réputation.

C'est le genre de choses que nous aimerions inclure dans le préambule de la Loi sur la citoyenneté.

M. Bryden: Si nous pouvions seulement trouver les mots. Merci.

M. Jackson: Monsieur Johnston, merci d'être venu. Vous avez été très franc et avez répondu à un grand nombre de questions. J'ai aimé votre idée d'avoir un serment d'allégeance au chef d'État.

Je suis un Canadien de première génération. J'obtiendrais de meilleures notes que bien des gens nés ici pour ce qui est de leur sentiment d'allégeance au pays et de ce qu'ils ont fait pour leur communauté. Je sais certainement où je suis chez moi. C'est là où j'accroche mon chapeau, et on doit me laisser entrer.

Col Johnston: C'est exact.

M. Jackson: J'ai une bonne idée de ce qu'est ma communauté et de tout ce qui m'y rattache. Je pense que rares sont les gens à même de le ressentir comme moi. J'ignore comment on peut former les gens à cela.

Col Johnston: Vous en êtes un exemple idéal, alors, monsieur Jackson, parce que de toute évidence vous êtes intégré.

M. Jackson: C'est difficile pour des gens comme moi, c'est à cause de ma taille surtout.

Des voix: Oh oh!

M. Jackson: J'ai une observation à faire. Comme vous, bon nombre d'entre nous sont perplexes. . . Je ne sais si ce sont les gens des médias, comme M. Bryden là-bas, qui créent ces cas étranges de gens qui immigrent et apportent leurs bagages avec eux. J'ai des amis et des parents qui vont en Floride, comme vous probablement. Le seul problème c'est qu'ils y vont avec leur personnalité.

Je voudrais savoir comment nous pouvons filtrer ces gens. S'agit-il d'utiliser des critères économiques ou d'assurer une formation en prévision de la citoyenneté? Vous savez, pour détecter ces anomalies.

Col Johnston: Monsieur, je ne vous ai pas très bien suivi. À un moment donné, vous avez dit que les gens allaient en Floride.

[*Text*]

Mr. Jackson: I was just trying to be funny by saying if a person's miserable, it doesn't matter where they go—they'll be miserable.

Col Johnston: Oh, yes. Do you mean how do we find these people. . .?

Mr. Jackson: Yes. We have a Citizenship Act. You qualify for citizenship. You take a type of certification. You become a candystriper, you volunteer for the hospital. You have those Canadian ways.

By the way—and this is a bit of an aside—I think it's extremely important that you go outside of Canada to understand Canada. I think French Canadians make up 33% of the army's population. I think that's extremely good for them. They are Canadians for sure.

Col Johnston: Oh, yes.

Mr. Jackson: You're not going to take that out of them.

But to get back to the question here, in our grappling with the citizenship oath and the qualification time, there might be some input here on which you might be able to focus a little more.

• 1905

Col Johnston: For people initially coming to this country, for example, 50 people coming here from Ethiopia, a country whose language is not similar to ours—and that very often is the problem—do we have programs to teach those people about this country in their own language initially, to help them fit in more quickly?

The Chairman: Generally not in other countries. We don't start that early, although there has been some movement there, but they are entitled to ask—

Col Johnston: Many years ago, when my wife's parents lived in the Runnymede and Bloor area, there was a very large Russian community there and a very large Italian community. You could see that the first–generation people all hung together. That's the part that causes. . .it's the language deficiency.

Mr. Jackson probably spoke English as a boy.

Mr. Jackson: Yes, I did.

Col Johnston: So you had a natural entrée to mix in, because the languages of this country are either French or English. That seems to pose quite a block right at the start. It's teaching some kind of knowledge and getting people to be more outgoing.

I notice, for example, the radio stations and the TV stations now have other language programming. Encouraging that may be a way of helping to bring those people into our country, especially if the program mainly deals with Canadian subjects rather than the subjects of the homeland.

Mr. Jackson: I think in your own way you are saying education.

Col Johnston: It is education, yes.

Mr. Jackson: And language skills.

Col Johnston: Yes.

On UN peacekeeping missions, very often the English–speaking countries do have an advantage, because English or French tends to usually be the operating language.

[*Translation*]

M. Jackson: J'essayais seulement de blaguer en disant que si quelqu'un est mal dans sa peau, il le restera où qu'il aille.

Col Johnston: Ah oui. Voulez–vous dire comment identifier les gens. . .?

M. Jackson: Oui. Nous avons une Loi sur la citoyenneté. Une personne peut devenir admissible à la citoyenneté et obtenir un genre d'accréditation. Elle devient bénévole dans un hôpital, elle adopte toutes les coutumes canadiennes.

Soit dit en passant, je pense qu'il est essentiel de sortir du Canada pour vraiment comprendre le Canada. Je pense que les Canadiens français constituent 33 p. 100 des Forces armées. C'est très bon pour eux, ce sont des Canadiens à 100 p. 100 j'en suis sûr.

Col Johnston: Certes.

M. Jackson: On ne peut pas leur enlever cela.

Mais pour revenir à notre propos, vous pourriez peut–être expliciter votre pensée en ce qui concerne le serment d'allégeance et les délais pour devenir admissible.

Col Johnston: Pour ceux qui arrivent au pays et ne connaissent pas notre langue, par exemple 50 personnes arrivant d'Éthiopie, existe–t–il des programmes afin de renseigner ces gens sur notre pays dans leur propre langue, au départ, afin qu'ils s'intègrent plus rapidement?

La présidente: En général, pas dans le pays d'origine, nous ne commençons pas aussi tôt, bien que cela bouge un peu, mais ils ont droit de demander. . .

Col Johnston: Il y a des années, quand les parents de ma femme vivaient près de Runnymede et Bloor, il y avait là deux très importantes communautés russes et italiennes. On pouvait voir que les immigrants de première génération étaient toujours ensemble. C'est un aspect du problème, les lacunes linguistiques.

Monsieur Jackson parlait probablement anglais dans son enfance.

M. Jackson: Oui.

Col Johnston: Il vous a donc été beaucoup plus facile de vous intégrer étant donné que les deux langues de notre pays sont le français et l'anglais. L'ignorance de la langue semble être un obstacle important dès le départ. Il faut renseigner les gens sur le pays et les encourager à se mêler à la population.

Par exemple, différents postes de radio et de télévision offrent maintenant une programmation en langues étrangères. C'est une façon de créer un sentiment d'appartenance chez ces gens, surtout si l'émission traite de sujets canadiens plutôt qu'étrangers.

M. Jackson: Vous parlez en fait d'éducation.

Col Johnston: C'est de l'éducation, en effet.

M. Jackson: Et l'acquisition de compétences linguistiques.

Col Johnston: Oui.

Dans les missions de maintien de la paix de l'ONU, les pays anglophones ont souvent un avantage car l'anglais ou le français sont d'habitude la langue utilisée.

[*Texte*]

We had Canadians in the western Sahara and in Mozambique and primarily, particularly the western Sahara, they were all French–speaking people we sent there, simply because that was the lingua franca for the countryside.

Mr. Jackson: I think you've answered the question. It's a roundabout way of saying they have to be educated and that part of the education is language skills as well as other types of cultural things they will pick up on the way.

The Chairman: I'd like to go back a bit to the oath itself. You've seen the oath presently in the act. There has been some talk about including something about allegiance and loyalty to the country and its people. In Australia, one example was given to us:

> From this time forward, under God, I pledge my loyalty to Australia and its people whose democratic beliefs I share, whose rights and liberties I respect, and whose laws I will uphold and obey

Do you believe something along those lines might be an addition that would make it more reflective of today and people's feelings about the country, instead of just the. . .?

Col Johnston: The history and tradition of an oath of allegiance are to a person. You swore your oath to the king of the country or the head of state, and that embodied your oath of allegiance to whatever country they represented. Are you saying that today the country now transcends people? It's an interesting concept. It brings out the very point I was talking about. It puts the country front and centre, and hence people are secondary.

The Chairman: The country and its people, loyalty to the country and its people.

Col Johnston: If you did that, would the reference to the Queen be taken out?

• 1910

The Chairman: That's what we're looking at now. There are all kinds of different options. I think there are a lot of Canadians who feel strongly about the Sovereign and so would want that reference to remain.

Col. Johnston: It's this point that I talked about even earlier, that of standing up for your country and being more aggressive about it. Then if you were going to follow that to its ultimate conclusion, we would probably go the way Australia has just gone and that the Americans did in 1787.

The Chairman: Yes. So your preference would be to leave the oath as it is.

Col. Johnston: You might get less flak if you took my kind of suggestion now, then five years later just quietly took the next step, as things evolve.

The Chairman: Have you ever taken a citizenship oath?

Col. Johnston: No, I haven't. But my daughter has. My daughter was born in the United States and she had the dual citizenship you are referring to. When she was in the latter stages of high school she marched down here with her class from high school and took a citizenship oath and renounced her American citizenship.

[*Traduction*]

Nous avons déjà envoyé des Canadiens dans le Sahara occidental et au Mozambique et nous avons envoyé surtout des francophones dans le Sahara occidental parce que c'était la langue des campagnes.

M. Jackson: Je crois que vous nous avez fourni la réponse. C'est une façon détournée de dire qu'il faut leur enseigner la langue ainsi que la culture du pays.

La présidente: J'aimerais revenir un peu au serment. Vous avez vu celui qui figure actuellement dans la loi. On a suggéré d'ajouter quelque chose au sujet de l'allégeance et la fidélité au pays et à son peuple. On nous a donné l'exemple de l'Australie.

> Je jure loyauté à l'Australie et à son peuple, dont je partage les croyances démocratiques et dont je respecte les droits, les libertés et les lois.

En y ajoutant quelque chose du genre, le serment refléterait–il mieux les sentiments de la population envers leur pays, plutôt que simplement. . .?

Col Johnston: De par l'histoire et la tradition, un serment d'allégeance est prêté à un personne. On prête serment au roi du pays ou au chef d'État et, par ce fait même, au pays qu'il représente. Voulez–vous dire qu'aujourd'hui le pays a préséance sur les gens? C'est un concept intéressant. Cela fait ressortir justement ce que je disais. Le pays tient le devant de la scène, et les gens sont relégués au second plan.

La présidente: Loyauté au pays et à son peuple.

Col Johnston: Dans ce cas, on ne ferait plus mention de la reine?

La présidente: C'est justement ce que l'on étudie. Il y a toutes sortes d'options. Je pense que bien des Canadiens sont très attachés à la Souveraine et voudraient que cette mention soit conservée.

Col Johnston: C'est ce que j'ai dit tout à l'heure. Il faut défendre son pays et manifester davantage son attachement à son égard. Et si on va au bout de ce raisonnement, on ferait probablement comme ont fait l'Australie récemment et les Américains en 1787.

La présidente: Oui. Vous préférez donc que l'on garde le serment tel quel.

Col Johnston: Vous seriez moins critiqué en suivant ma suggestion maintenant, et en franchissant discrètement l'étape suivante dans cinq ans, selon l'évolution de la situation.

La présidente: Avez–vous jamais prêté le serment de citoyenneté?

Col Johnston: Non, mais ma fille l'a fait. Ma fille est née au États–Unis et avait la double citoyenneté dont vous parlez. Vers la fin de ses études secondaires, elle est venue ici avec sa classe, elle a prêté le serment de citoyenneté et elle a répudié sa citoyenneté américaine.

[*Text*]

Mr. Bryden: She renounced it?

Col. Johnston: Yes.

Mr. Bryden: Good for her.

The Chairman: Was that automatic?

Col. Johnston: Well, it would have been automatic anyway, but they did the renouncing as part of their citizenship things at the time. That was about 12 years ago.

The Chairman: Is there value in encouraging Canadians by birth to take an oath, as part of the school educational program, perhaps, in civics?

Col. Johnston: Yes, that's part of your education that Mr. Jackson was referring to, and part of being more aggressive with our citizenship and not being so laid back.

It would be a good thing to do, perhaps not imposing it upon ourselves, who are a bit fixed in our ways. But if you started it in the schools and just gradually worked it up with the generation, then you would have people who knew what the oath was.

The Chairman: Thank you very much, Colonel Johnston. We really appreciate your taking the time to come and share your thoughts and opinions with us. They've been most valuable.

Col. Johnston: I appreciate the opportunity of coming here, because I care about this country and I would like to do what I could to help it along.

The Chairman: That's great. Thank you.

Col. Johnston: Besides, we had fun at the air show, too, didn't we?

The Chairman: Yes, that was great. Edmonton was last. What a heartbreak that was. But it was a good one.

Col. Johnston: Yes, it was a good one.

The Chairman: This meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Bryden: Elle l'a répudiée?

Col Johnston: Oui.

M. Bryden: Je l'en félicite.

La présidente: N'était–ce pas automatique?

Col Johnston: Cela l'aurait été de toute façon, mais elle l'a répudiée au moment d'acquérir la citoyenneté canadienne. C'était il y a 12 ans.

La présidente: Serait–il utile d'encourager les Canadiens de naissance à prêter ce serment dans le cadre d'un cours d'instruction civique offert à l'école, peut–être?

Col Johnston: Oui, cela fait partie de l'éducation, comme le disait M. Jackson, et c'est une façon de se montrer fier de sa citoyenneté et de ne pas être aussi indifférent.

Ce serait une bonne chose à faire, peut–être sans l'imposer dès maintenant à tous, car les gens ont leurs habitudes. Mais si l'on commençait dans les écoles, en l'espace d'une génération, tous les citoyens connaîtraient ce serment.

La présidente: Merci beaucoup, colonel Johnston. Nous vous savons gré d'être venu nous faire profiter de votre point de vue. Il nous a été très précieux.

Col Johnston: Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de venir, car j'aime mon pays et je veux apporter ma contribution.

La présidente: Bravo. Merci.

Col Johnston: Et puis, nous nous sommes amusés au meeting aérien, n'est–ce pas?

La présidente: Certainement. Emma a fini la dernière. Cela nous a fait mal au coeur, mais c'était bien.

Col Johnston: Oui, c'était très bien.

La présidente: La séance est levée.

As individual:

John Gray.

From the RCMP:

Sergeant Glen Hooper.

As individual:

Mavor Moore;

David Spence.

As individual:

MGen. Lewis Mackenzie (Ret.);

Col. M. Johnston (Ret.).

À titre personnel:

John Gray.

De la Gendarmerie royale du Canada:

Sergent Glen Hooper.

À titre personnel:

Mavor Moore;

David Spence.

À titre personnel:

MGén. Lewis Mackenzie (Ret.);

Col. M. Johnston (Ret.).

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

By Teleconference:
From Halifax, Nova Scotia:
From Pier 21 Society:
Ruth Goldbloom, President;
John LeBlanc, Founding President.
From Friends of the Citadel:
Thomas Bauld.
From Black United Front:
Reverend Ogueri Ohanaka, Executive Director.
As individual:
Josie Richard.
By Teleconference:
From Vancouver, British Columbia:
As individual:
Judge Lynn Connell, Citizenship Court Judge;
Catherine Sas, Barrister and Solicitor;
Gordon H. Maynard, Barrister and Solicitor;
Charles Boyd.
From the United Chinese Community Enrichment Services Society:
Wai Fu Mak.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

Par Téléconférence:
De Halifax, Nouvelle–Écosse:
De «Pier 21 Society»:
Ruth Goldbloom, présidente;
John LeBlanc, «Founding President».
De «Friends of the Citadel»:
Thomas Bauld.
Du «Black United Front»:
Révérend Ogueri Ohanaka, directeur exécutif.
À titre personnel:
Josie Richard.
Par Téléconférence:
De Vancouver, Colombie–Britannique:
À titre personnel:
Juge Lynn Connell, «Citizenship Court Judge»
Catherine Sas, avocat;
Gordon H. Maynard, avocat;
Charles Boyd.
Du «United Chinese Community Enrichment Services Society»:
Wai Fu Mak.

(*Suite à la page précédente*)

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CAI
XC57
-M72

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 19

Wednesday, June 8, 1994

Chairperson: Judy Bethel

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 19

Le mercredi 8 juin 1994

Présidente: Judy Bethel

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Citizenship and Immigration

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Citoyenneté et de l'immigration

RESPECTING:

In accordance with Standing Order 108(2) and the Committee's decision of Thursday, April 21st, 1994, a study of the Citizenship Act

CONCERNANT:

En conformité au paragraphe 2 de l'article 108 du Règlement et à la décision du Comité du jeudi 21 avril 1994, étude de la Loi sur la citoyenneté

APPEARING:

The Hon. Michel Dupuy,
Minister of Canadian Heritage

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Michel Dupuy,
Ministre du Patrimoine canadien

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 13 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CITIZENSHIP AND IMMIGRATION

Chairperson: Judy Bethel

Vice–Chairmen: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Members

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Associate Members

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Présidente: Judy Bethel

Vice–présidents: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Membres

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Membres associés

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 8, 1994
(33)

[*Text*]

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 12:28 o'clock p.m. this day, *in a televised session*, in Room 253–D, Centre Block, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Sharon Hayes, Ovid Jackson and Gar Knutson.

Other Member present: Jag Bhaduria.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: By Teleconference: From St. John's, Newfoundland: *As individual:* Dr. Chung Won Cho. *From Ottawa: As individual:* Hien Do–Ky.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*)

Dr. Chung Won Cho made a statement and answered questions.

At 1:15 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 1:18 o'clock p.m., the sitting resumed.

Hien Do–Ky made a statement and answered questions.

At 1:35 o'clock p.m., the Vice–Chair took the Chair.

At 1:42 o'clock p.m., the Chair took the Chair.

At 1:53 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

AFTERTOON SITTING
(34)

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 3:37 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Art Hanger, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Acting Member present: Murray Calder for John Bryden.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: From Laval University: Simon Langlois. *By Teleconference: From Edmonton, Alberta: From the Mennonite Centre for Newcomers:* Lynda Nguyen. *As individual:* Dr. Barbara Samuels. *From the Academic Upgrading Program—Alberta Vocation College:* Mellé Huizinga; Celia Flores. *From the Edmonton Multicultural Society:* Lan Chan–Marples; William Pidruchney.

PROCÈS–VERBAUX

LE MERCREDI 8 JUIN 1994
(33)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration tient *une séance télévisée* à 12 h 28, dans la salle 253–D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson.

Autre député présent: Jag Bhaduria.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: Par téléconférence, de St–Jean (Terre–Neuve): À titre personnel: Dr Chung Won Cho. *D'Ottawa: À titre personnel:* Hien Do–Ky.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Chung Won Cho fait un exposé et répond aux questions.

À 13 h 15, la séance est suspendue.

À 13 h 18, la séance reprend.

Hien Do–Ky fait un exposé et répond aux questions.

À 13 h 35, le vice–président prend le fauteuil.

À 13 h 42, la présidente réintègre le fauteuil.

À 13 h 53, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI
(34)

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 15 h 37, dans la salle 701, Édifice de la Promenade, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Art Hanger, Ovid Jackson, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Membre suppléant présent: Murray Calder pour John Bryden.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: De l'Université Laval: Simon Langlois. *Par Téléconférence, d'Edmonton (Alberta): Du Mennonite Centre for Newcomers:* Lynda Nguyen. *À titre personnel:* Dr Barbara Samuels. *Du Academic Upgrading Program—Alberta Vocation College:* Mellé Huizinga; Celia Flores. *De la Société multiculturelle d'Edmonton:* Lan Chan–Marples; William Pidruchney.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*)

Simon Langlois from Laval University made a statement and answered questions.

Lynda Nguyen from the Mennonite Centre for Newcomers made a statement and answered questions.

Dr. Barbara Samuels made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the clerk be authorized to arrange a working dinner on Thursday, June 9, 1994 for members of the Committee and necessary staff and that the cost of the dinner not exceed $275.

It was agreed,—That the Committee would meet Wednesday, Thursday and Friday, June 15, 16 and 17, 1994, as necessary, to discuss the Report.

Mellé Huizinga and Celia Flores from the Academic Upgrading Program—Alberta Vocation College made statements and answered questions.

At 5:12 o'clock p.m., the Vice–Chair took the Chair.

At 5:21 o'clock p.m., the Chair took the Chair.

William Pidruchney and Lan Chan–Marples from the Edmonton Multicultural Society made statements and answered questions.

At 6:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Simon Langlois, de l'Université Laval, fait un exposé et répond aux questions.

Lynda Nguyen, du Mennonite Centre for Newcomers, fait un exposé et répond aux questions.

Barbara Samuels fait un exposé et répond aux questions.

Il est convenu,—Que la greffière soit autorisée à organiser un dîner de travail, le jeudi 9 juin 1994, pour les membres et le personnel du Comité, et que les frais se limitent à 275$.

Il est convenu,—Que le Comité se réunisse les mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 juin 1994, selon les besoins, pour discuter du rapport.

Mellé Huizinga et Celia Flores, de l'Academic Upgrading Program—Alberta Vocation College, font des exposés et répondent aux questions.

À 17 h 12, le vice–président prend le fauteuil.

À 17 h 21, la présidente réintègre le fauteuil.

William Pidruchney et Lan Chan–Marples, de la Société multiculturelle d'Edmonton, font des exposés et répondent aux questions.

À 18 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

EVENING SITTING
(35)

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 7:05 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, Art Hanger, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Acting Members present: Murray Calder for John Bryden; Sue Barnes for Mary Clancy.

Other Member present: Philip Mayfield.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Appearing: The Hon. Michel Dupuy, Minister of Canadian Heritage.

Witnesses: From Department of Canadian Heritage: Marc Rochon, Deputy Minister. *As Individual:* T.J. Bennett. *From Kinsmen & Kinette Clubs of Canada:* Bob Elliott and Lloyd Bowler. *As Individual:* Honourable Eugene F. Whelan.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*)

SÉANCE DU SOIR
(35)

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 19 h 05, dans la salle 701, Édifice de la Promenade , sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, Art Hanger, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Membres suppléants présents: Murray Calder pour John Bryden; Sue Barnes pour Mary Clancy.

Autre député présent: Philip Mayfield.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Comparaît: L'honorable Michel Dupuy, ministre du Patrimoine canadien.

Témoins: Du ministère du Patrimoine canadien: Marc Rochon, sous–ministre. *À titre personnel:* T.J. Bennett. *Des Kinsmen & Kinette Clubs du Canada:* Bob Elliott; Lloyd Bowler. *À titre personnel:* L'honorable Eugene F. Whelan.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

T.J. Bennett made a statement and answered questions.

The Honourable Michel Dupuy, Minister of Canadian Heritage made a statement and, with Marc Rochon answered questions.

Bob Elliott and Lloyd Bowler from Kinsmen & Kinette Clubs of Canada made statements and answered questions.

The Honourable Eugene F. Whelan made a statement and answered questions.

At 9:40 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

T.J. Bennett fait un exposé et répond aux questions.

L'honorable Michel Dupuy, ministre du Patrimoine canadien, fait un exposé, puis lui-même et Marc Rochon répondent aux questions.

Bob Elliott et Lloyd Bowler, des Kinsmen and Kinette Clubs du Canada, font des exposés et répondent aux questions.

L'honorable Eugene F. Whelan fait un exposé et répond aux questions.

À 21 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, June 8, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 8 juin 1994

• 1228

The Chairman: I'll now call this meeting to order. Members of the committee, we welcome St. John's as our video teleconferencing centre today. We have two witnesses who will offer us some good advice on the Citizenship Act.

Our first witness is Mr. Chung Won Cho. He was born in Seoul, Korea. He came to Canada in 1953 and became a citizen in 1966. He's a physicist educated in Korea and at the University of Toronto, where he received his PhD in 1958. Since 1967 he's been a professor of physics at Memorial University in Newfoundland.

Mr. Chung Won Cho has been active in community service. In this case, that includes links to his former homeland. He currently serves as a director of the Canadian Ethnocultural Council, and he is a past–president of the Ethno–Cultural Association of Newfoundland and Labrador.

He's a member of the Advisory Council on Democratic and Peaceful Unification, Government of the Republic of Korea; and president of the Atlantic Branch of the Association of Korean–Canadian Scientists and Engineers.

Most recently, Mr. Chung Won Cho was able to assist the premier of Newfoundland in his trade mission to the Asian Pacific and was appointed Asian cultural adviser to the premier for that purpose.

Welcome, Mr. Chung Won Cho.

Dr. Chung Won Cho (Individual Presentation): Thank you very much. Madam Chair and members of the committee, it is my pleasure to appear before you by a video teleconference link–up to present my views on the new Citizenship Act.

First of all, I would like to introduce myself, although it seems to be probably not necessary. My name is Chung Won Cho. I am here today in my personal capacity, but I have some roles with community organizations. I am currently a director and a member of the executive committee of the Canadian Ethnocultural Council, which is a coalition of 38 national ethnic umbrella organizations in Canada, and the immediate past president of the Federation of Korean–Canadian Associations I am also the immediate past president of the Ethno–Cultural Association of Newfoundland and Labrador.

• 1230

I would like to comment on some general aspect of the Citizenship Act before my specific concerns are presented. As I envisage Canada as a nation defined by the citizens rather than the other way around, the definitions, the rights, the privileges, and the duties of a citizen should be viewed as foundations of this nation. Thus, in my opinion, the primacy of the Citizenship Act in Canada is self–evident. In particular for those of us who do not have the birthright to be Canadians but rather who chose

La présidente: La séance est ouverte. Mesdames et messieurs les membres du comité, notre vidéoconférence d'aujourd'hui nous met en communication avec St. John's. Nous accueillons deux témoins qui nous donneront de bon conseils sur la Loi sur la citoyenneté.

Notre premier témoin est M. Chung Won Cho. Il est né à Séoul, en Corée. Il est arrivé au Canada en 1953 et est devenu citoyen canadien en 1966. Il a fait ses études en Corée et à l'Université de Toronto, qui lui a décerné un doctorat en physique en 1958. Depuis 1967, il est professeur de physique à l'Université Memorial à Terre–Neuve.

M. Chung Won Cho s'est occupé activement de services communautaires, en l'occurrence, le maintien des liens avec son pays d'origine. Il est directeur du Conseil ethno–culturel du Canada et ex–président de l'Association ethno–culturelle de Terre–Neuve et du Labrador.

Il est membre du Conseil consultatif sur l'unification pacifique et démocratique auprès du gouvernement de la République de Corée. Il est président de la section de l'Atlantique de l'Association des scientifiques et ingénieurs canadiens d'origine coréenne.

Plus récemment, M. Chung Won Cho a pu prêter son concours au premier ministre de Terre–Neuve lors d'une mission commerciale en Asie–Pacifique et a été nommé à cette occasion conseiller culturel auprès du premier ministre pour les questions portant sur l'Asie.

Bienvenue, monsieur Chung Won Cho.

M. Chung Won Cho (présentation individuelle): Merci beaucoup. Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du comité, c'est un plaisir pour moi, à l'occasion de cette vidéoconférence, de venir vous présenter mes opinions sur la nouvelle Loi sur la citoyenneté.

Tout d'abord, je voudrais me présenter, même si, après ce que vient de dire la présidente, cela peut sembler superflu. Je m'appelle Chung Won Cho. Je vous adresse la parole aujourd'hui à titre personnel, mais j'exerce certains rôles au sein d'organisations communautaires. Je suis directeur et membre du comité exécutif du Conseil ethnoculturel du Canada, qui est une coalition regroupant 38 organisations ethniques nationales au Canada, et je suis également président sortant de la Fédération des associations de Canadiens d'origine coréenne. Je suis aussi président sortant de l'Association ethnoculturelle de Terre–Neuve et du Labrador.

Je voudrais faire quelques observations sur la Loi sur la citoyenneté en général avant de passer à des préoccupations plus particulières. Pour moi le Canada est une nation définie par ses citoyens plutôt que l'inverse, et c'est pourquoi les définitions, les droits, les privilèges et les devoirs d'un citoyen doivent être considérés comme les fondements de cette nation. Par conséquent, selon moi, la primauté de la Loi sur la citoyenneté ne peut être qu'évidente. Pour ceux qui, comme

[*Texte*]

Canada as our new homeland, the process of becoming a Canadian citizen is like a second birth, and citizenship is the only real common bond that binds us individually with all other Canadians.

I first arrived in Canada in 1953 as a graduate student from war-torn Korea. Therefore, I have not had the experience of living in Canada before the Canadian Citizenship Act of 1947. On my arrival, it was obvious to me, however, that Canada had functioned as an independent nation for quite some time before my arrival. Distinct from its fellow neighbours, distinct from any European countries, the independent Canada was indeed a land of freedom and opportunities unparalleled by any country east or west, welcoming all newcomers.

During my early days at the University of Toronto I decided to attend an English conversation class where new immigrants were given a chance to practise their spoken English. I still vividly remember a discussion I had with the instructor. I asked him, why do you say that Canada is not a colony of Britain? Canada has a governor general, the Queen's representative in Ottawa.

When I grew up in Korea my country was administered under a Japanese governor general appointed by the Japanese emperor. He cried with conviction and with feeling of a certain indignation: You are wrong. We are a self-governing, independent nation. We are Canadian citizens but not British subjects. We attained this independence not by revolution, but by evolution.

I was indeed impressed by his explanation.

Long before the patriation of the Canadian Constitution and long before the entrenchment of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, Canada's truly independent nationhood seems to have been quietly evolved by its citizens in a truly democratic and uniquely Canadian way.

I became a Canadian citizen pursuant to the former act of 1947, but not knowing the whole content of the Canadian Citizenship Act. However, in perusing the existing Citizenship Act of 1977 only recently, I found it rather unfortunate that it does not convey the excitement and primacy of citizenship. Surely even a dry and remote legalistic document such as the act should be able to reflect an exciting feeling of becoming a citizen of Canada.

I am quite surprised that the current Citizenship Act does not have a relevant preamble. Many recent legislations enacted by Parliament, which I have had a chance to read, such as the Multiculturalism Act, include many paragraphs of a preamble. I agree wholeheartedly with the Hon. Minister of Citizenship and Immigration that we need to insert a preamble to the act in the new version. The preamble should be reflective of the fundamental and collective regions of Canada and the proven values of the naturalization in nation building. It should clearly preface the basic rights and privileges of being a citizen.

[*Traduction*]

moi, ne sont pas Canadiens de naissance, mais qui ont choisi comme nouvelle patrie le Canada, le processus d'accession à la citoyenneté canadienne est comme une renaissance, et la citoyenneté est le seul lien commun réel qui nous lie aux autres Canadiens.

J'ai quitté la Corée ravagée par la guerre pour venir au Canada en 1953 afin d'y poursuivre des études supérieures. Par conséquent, je ne sais pas ce que signifiait vivre au Canada avant la Loi sur la citoyenneté de 1947. À mon arrivée, j'ai constaté toutefois à l'évidence que le Canada était indépendant depuis un certain temps avant que je n'arrive. Le Canada est différent de ses voisins, différent des pays européens, et comme pays indépendant il était en effet une terre de liberté et de débouchés inégalables à l'Est ou à l'Ouest, une terre qui accueillait avec bienveillance les nouveaux arrivants.

Pendant mes premières années à l'Université de Toronto, j'ai suivi des cours de conversation anglaise, où les nouveaux immigrants avaient l'occasion de faire des exercices d'anglais oral. Je me rappelle très bien une discussion que j'ai eue avec le professeur. Je lui ai demandé pourquoi il prétendait que le Canada n'était pas une colonie de la Grande-Bretagne. Le Canada avait en effet un gouverneur général, le représentant de la reine à Ottawa.

Pendant mon enfance, en Corée, le pays était administré par un gouverneur général japonais, nommé par l'empereur du Japon. Le professeur s'est récrié avec conviction, et une certaine indignation: vous avez tort. Le Canada est un pays autonome, une nation indépendante. Nous sommes des citoyens canadiens, et non pas des sujets britanniques. Nous avons accédé à l'indépendance non pas après une révolution, mais grâce à une évolution.

Son explication m'a fort impressionné.

Bien avant le rapatriement de la Constitution canadienne et bien avant l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, il semble que l'accession du Canada au statut de nation véritablement indépendante s'était faite progressivement grâce à ses citoyens, une façon véritablement démocratique et propre aux Canadiens.

Je suis devenu citoyen canadien aux termes de l'ancienne loi, celle de 1947, sans savoir ce que contenaient toutes les dispositions de la Loi sur la citoyenneté. Toutefois, ayant eu l'occasion de consulter tout récemment la Loi sur la citoyenneté de 1977, je me suis étonné de n'y point trouver malheureusement quoi que ce soit qui puisse susciter l'exaltation et souligner la primauté de la citoyenneté. À coup sûr, même un document juridique aride comme la loi pourrait refléter le sentiment de vive émotion que suscite l'accession à la citoyenneté canadienne.

Je m'étonne grandement que l'actuelle Loi sur la citoyenneté ne comporte par un préambule idoine. Bien des lois adoptées récemment par le Parlement, et que j'ai eu l'occasion de consulter, la Loi sur le multiculturalisme, par exemple, comportent plusieurs paragraphes en préambule. Je suis entièrement d'accord avec l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration quand il invoque la nécessité de faire figurer un préambule dans la nouvelle version de la loi. Le préambule devrait refléter les diverses régions du Canada, qui en sont une caractéristique collective fondamentale, ainsi que les valeurs démontrées de la naturalisation dans l'édification de la nation. Il faut donc une préface claire aux droits et privilèges fondamentaux conférés à un citoyen.

[*Text*] [*Translation*]

• 1235

It is my opinion that the preamble should open as a statement honouring the founding immigrant citizens and their descendants, whose fruits we now enjoy and whose visions and ideals we share.

À mon avis, le préambule devrait d'entrée de jeu comporter une déclaration rendant hommage aux immigrants fondateurs et à leurs descendants, car nous bénéficions actuellement de leur labeur et partageons encore leur vision et leur idéal.

Next, as the Canadian Constitution defines the relationship between the government and its citizens, relevant sections of the Constitution, particularly the Charter of Rights and Freedoms, should be identified and repeated in the preamble of the act: section 2 in regard to fundamental freedoms; section 7 in regard to life, liberty, and the security of person; section 15 equality rights; section 16 in regard to the official languages of Canada; section 27 in regard to multicultural heritage; and section 28 in regard to the equality of both sexes.

Ensuite, puisque la Constitution canadienne définit les rapports entre l'État et les citoyens, les articles pertinents de la Constitution, notamment la Charte des droits et libertés, devraient être cités dans le préambule de la loi: l'article 2 concernant les libertés fondamentales; l'article 7 concernant la vie, la liberté et la sécurité de l'individu; l'article 15, qui porte sur les droits à l'égalité; l'article 16 concernant les langues officielles du Canada; l'article 27 concernant le patrimoine multiculturel; et l'article 28, qui porte sur l'égalité des sexes.

If I may be allowed to interject here, I was quite surprised by the fact that a "person" in the act is still referred to exclusively as a male person, by using the words "he", "his", and "him". I counted it 49 times throughout the act. The minister, for the purpose of the act, as well as the citizenship judges as defined in the act, are also considered males only. Certainly the wording appears to be archaic and not in tune with reality.

Permettez–moi une petite digression ici. J'ai été très étonné de constater que dans la loi, une «personne» est encore exclusivement une personne de sexe masculin, car on utilise toujours les pronoms masculins. J'ai constaté cela à 49 reprises dans le texte de la loi. Le ministre, au sens de la loi, de même que les juges de la citoyenneté tels que définis par la loi, sont également désignés comme des gens de sexe masculin. Le libellé semble donc archaïque et ne correspond pas à la réalité.

I would like to add that the preamble should also highlight the citizenship of the aboriginal persons, the original inhabitants, and their rightful descendants in this land.

J'ajouterais que le préambule devrait également souligner la citoyenneté des autochtones, les premiers habitants de notre pays, et de leurs descendants légitimes.

Next I would like to comment on the oath or affirmation of citizenship as presented as a schedule in the act. The wording of the oath in the present–day act is identical to the Oath of Allegiance I pronounced at my own ceremony, officiated by a judge of the provincial court, attended by my wife who was already a citizen by birth, and members of the IODE, in 1966, in St. John's, Newfoundland. Apart from certain difficulties of swearing due to my religious background, I had no problem recognizing the Queen as a symbol of Canadian sovereignty at that time.

Je voudrais maintenant aborder la question du serment ou de l'affirmation de citoyenneté dans une annexe à la loi. Le libellé du serment est actuellement identique au serment d'allégeance que j'ai prêté quand je suis devenu Canadien, devant un juge de la cour provinciale, ma femme, qui est citoyenne de naissance, étant présente à mes côtés, ainsi que les membres de l'EIDO, et ce, en 1966, à St. John's, Terre–Neuve. Outre certaines difficultés concernant le fait de prêter serment — et cela est dû à ma formation religieuse — reconnaître la reine comme symbole de la souveraineté canadienne à ce moment–là ne posait pas de problème pour moi.

In my mind, however, the oath must reflect the true nature of this country, our primary allegiance to the people of Canada, collectively, the commitment to the common good for the people, and to Canadian laws, which were created by its people.

À mon avis, toutefois, le serment doit refléter la véritable nature du pays, notre allégeance première à l'égard du peuple du Canada, collectivement, l'engagement envers le bien commun et la détermination de respecter les lois canadiennes adoptées par les Canadiens.

While it may be considered logical that the Queen takes precedence over the Canadian people, the modern Canadian reality of governance must be clearly enunciated in order of precedence in the wording of the oath, which is the first meaningful statement a person makes as a Canadian citizen. It is, therefore, my recommendation that the wording of the oath be changed to conform with the modern Canadian reality, which would also make it easier for new Canadians to understand and to swear with full confidence at the moment of their second birth.

Il peut sembler logique que la reine ait préséance par rapport au peuple canadien, mais la réalité du mode de gouvernement canadien actuel doit avoir clairement préséance dans le libellé du serment, car c'est la première déclaration importante prononcée par une personne qui accède à la citoyenneté canadienne. Par conséquent, je recommande que le libellé du serment soit modifié pour se conformer à la réalité moderne du Canada, ce qui en faciliterait la compréhension de la part des nouveaux Canadiens qui prêteraient serment en toute confiance au moment de leur renaissance.

It is obviously outside my expertise to make a section–by–section analysis of the contents of the existing act. I have also the additional handicap of having had to prepare this presentation on relatively short notice. I shall, however, briefly comment on some matters that attracted my attention.

De toute évidence je ne suis pas qualifié pour vous donner une analyse article par article des dispositions de la loi. En outre, j'ai dû préparer cet exposé en hâte, n'ayant eu qu'un court préavis. Toutefois, je vais aborder certaines questions qui ont attiré mon attention.

[*Texte*]

My wife is a Canadian-born citizen of Japanese ancestry. She was a member of those Japanese-Canadians whose rights as Canadian citizens were violated during the last World War. Although a Canadian government formally recognized its wrongdoings to these Japanese-Canadians, there are still many ethnic groups seeking similar recognition by the Canadian government for its past violations of citizens' rights.

To me there has to be a chapter in the Citizenship Act that identifies certain rights defined in the Constitution, such as fundamental freedoms and equality rights. The protection of these rights can be embodied in the act with the full force of the law. Violation of these rights by any person, persons, or government should be defined as an indictable offence, and the act should also give a victim the right to demand full compensation from the offending government.

Second, under section 7 a person born outside Canada to a Canadian parent, who reaches the age of 28 years, is subject to rather harsh treatment. A person referred to under section 7 who inadvertently failed to apply for retention of their citizenship may be penalized too severely by automatic loss of his citizenship, especially when this person has no other entitlement to citizenship elsewhere.

[*Traduction*]

Ma femme est une citoyenne canadienne de naissance d'origine japonaise. Elle faisait partie des Canadiens d'origine japonaise dont les droits comme citoyens canadiens ont été violés pendant la Deuxième Guerre mondiale. Même si le gouvernement canadien a officiellement reconnu ses torts à l'endroit des Canadiens d'origine japonaise, il demeure encore bien des groupes ethniques qui demandent la même reconnaissance de la part du gouvernement canadien pour ses violations passées des droits des citoyens.

À mon avis, il faut qu'un chapitre de la Loi sur la citoyenneté identifie certains droits définis dans la Constitution, notamment les libertés fondamentales et les droits à l'égalité. La protection de ces droits peut être incluse dans les dispositions de la loi et seront totalement exécutoires. Quiconque, qu'il s'agisse d'un individu, de groupes ou du gouvernement lui-même, violerait ces droits se rendrait coupable d'un acte criminel, et la loi donnerait aussi à la victime le droit de demander un dédommagement total de la part du gouvernement, par exemple.

Deuxièmement, en vertu de l'article 7, une personne née à l'étranger d'un parent canadien et qui atteint l'âge de 28 ans est sujette à un traitement plutôt rude. L'article 7 de la loi dispose qu'une personne qui, par inadvertance, n'a pas demandé à retenir sa citoyenneté peut être pénalisée très sévèrement en la perdant automatiquement, surtout si cette personne n'a droit à la citoyenneté d'aucun autre pays.

• 1240

While the entire act is silent on dual or multiple citizenship for a Canadian citizen, it may be more logical if there was a provision for a test of dual citizenship in this particular case.

Third, sections 31 and 32 with regard to Commonwealth citizenship seem to create an impression of certain undesirable dissymmetry arising from a person's national background. The purpose of the sections is also unclear.

Fourth, I do not have any definite opinion with regard to the publicized proposal to abolish the citizenship judge system. In view of the reported huge backlog of citizenship applications, I am a bit concerned that the proposed change may weaken administrative processing in the department.

Although I may have missed some important points in my presentation, I would feel honoured if you were to take the above points into consideration in your deliberations on the revision of the act.

Madam Chair, I thank you and your committee for giving me an opportunity to make this presentation. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Chung Won Cho. We really appreciated your comments and look forward to the questions.

Mrs. Hayes (Port Moody—Coquitlam): I appreciate the obvious time and care you've taken to look at the act, Mr. Cho. I appreciate talking to you today.

Il n'est absolument pas question dans les dispositions de la loi de citoyenneté double ou multiple pour un citoyen canadien, mais il serait plus logique de prévoir un critère de citoyenneté double pour tenir compte de ces cas particuliers.

Troisièmement, les articles 31 et 32, concernant les citoyens d'un pays du Commonwealth, semblent créer une impression de dissymétrie peu souhaitable du fait de l'origine nationale d'une personne. L'objectif de cet article n'est pas très clair non plus.

Quatrièmement, je n'ai pas d'opinion très arrêtée en ce qui concerne ce dont on a beaucoup parlé, soit l'abolition éventuelle des juges de la citoyenneté. Étant donné l'énorme arriéré de demandes de citoyenneté dont est encombré le système, je crains fort que la modification proposée ne fasse qu'aggraver les lenteurs administratives.

Il se peut que j'aie raté quelques points importants dans mon exposé, mais je serais très honoré si vous vouliez bien tenir compte de ce que j'ai pu dire lorsque vous discuterez des modifications à la loi.

Madame la présidente, je vous remercie, vous et les membres du comité, de m'avoir donné l'occasion de faire cet exposé. Merci beaucoup.

La présidente: Merci, monsieur Chung Won Cho. Nous vous remercions de nous avoir exposé votre point de vue et nous sommes impatients de vous poser des questions.

Mme Hayes (Port Moody—Coquitlam): Je vous sais gré du temps et du soin que vous avez consacrés à la lecture de la loi, monsieur Cho. Je suis heureuse de pouvoir m'entretenir avec vous aujourd'hui.

[*Text*]

I have just a brief question. On page six of your presentation, the second point, you suggest a test of dual citizenship in case someone inadvertently became non–countried with the removal of citizenship.

Do you have an opinion on the right to citizenship for someone born in Canada, whether they should have full rights to that citizenship or that should entail some test as well to see if that's needed? It would then be applied only if needed. Otherwise, they'd have the citizenship of their parents, for instance. What should be the status of someone born in Canada to a non–citizen?

Dr. Cho: I think Canada's stand on birthright for citizenship seems to be quite logical. Certainly, in an immigration–based country like Canada, I think it's quite appropriate to have such laws that make automatic decisions for the native–born person.

While this is not universally practised in other countries, I feel that this is probably a point we should retain. I value citizenship in Canada so much that I feel this is almost a sacrosanct right an individual can have. So I feel that at present the practice of allowing certain types of dual citizenship is not really contrary to the things going on here in Canada.

Mrs. Hayes: Could I just reword what you've said? You support the concept of dual citizenship.

I should probably clarify my question in the sense that right now someone born of a landed immigrant in Canada does become a citizen. More to the point of my question, though, a visitor or someone of that classification would also automatically become a citizen within our present laws. As you say, citizenship means something and should mean something. Do you think it adds to the value of that citizenship if we have a policy such as that?

Dr. Cho: It is quite a difficult question. As a layman, there are certain contradictions in that particular type of citizenship, especially that those people who give birth to a Canadian citizen will automatically become citizens of this country.

I think this person who was born in Canada certainly deserves to be a Canadian. But probably one should look into the multiple citizenship question here, and a certain time limit given to the test for their citizenship may be in order. I really haven't given too much thought to that question.

Mrs. Hayes: Thank you.

Mr. Jackson (Bruce—Grey): Dr. Cho, it is nice to hear from you. I understand you helped the premier with some trading relationships, and I'm wondering what your opinion is with regard to residency where a person, like yourself maybe, might be working on a doctorate in the United States, or you may be out of the country for reasons of trading, or that type of stuff. Have you given any thought as to what kind of policy we can adopt here that might help that situation?

[*Translation*]

Je n'ai qu'une brève question. À la page 6 de votre exposé, au deuxième point, vous proposez qu'il y ait un critère de double citoyenneté au cas où quelqu'un se retrouverait apatride du fait de la perte de sa citoyenneté.

Avez–vous un avis concernant le droit à la citoyenneté pour quiconque serait né au Canada? Dans ces cas–là, devrait–on accorder les pleins droits à la citoyenneté, ou devrait–on appliquer un critère pour voir si cela est justifié? Ce ne serait qu'en cas de besoin qu'il interviendrait. Dans les autres cas, ces gens auraient la citoyenneté de leurs parents, par exemple. Quel devrait être le statut d'une personne née au Canada de parents non citoyens?

M. Cho: Je pense que le Canada, en reconnaissant la citoyenneté de naissance, est tout à fait logique. Dans un pays ouvert à l'immigration comme le Canada, je pense qu'il est tout à fait approprié que les lois prévoient que l'on confère automatiquement la citoyenneté aux gens nés ici.

Il est vrai que cela n'est pas une pratique appliquée universellement dans les autres pays, mais je pense que dans notre cas, nous devrions la maintenir. Je valorise la citoyenneté canadienne à tel point que j'estime que c'est un droit presque sacro–saint de l'avoir. Voilà pourquoi je pense que pour l'instant permettre la double citoyenneté dans certains cas n'est pas vraiment contraire aux pratiques canadiennes.

Mme Hayes: Puis–je dire autrement ce que vous venez de dire? Vous appuyez la notion de double citoyenneté, n'est–ce pas?

Permettez–moi de préciser ma question. Actuellement, quelqu'un qui naît au Canada de parents qui sont immigrants reçus devient lui–même citoyen, mais voici où je veux en venir. Quelqu'un qui serait en visite, ou qui appartiendrait à une catégorie de ce genre, pourrait donner naissance à un enfant ici, et automatiquement cet enfant deviendrait citoyen en vertu de nos lois actuelles. Comme vous l'avez dit, la citoyenneté a une signification et devrait en avoir une. Pensez–vous que nous ajoutons à la valeur de la citoyenneté en poursuivant une telle politique?

M. Cho: C'est une question difficile. Je suis profane en la matière, mais il y a certaines contradictions dans ce genre de citoyenneté, quand on sait que les gens qui donnent naissance à un citoyen canadien deviendront automatiquement citoyens eux–mêmes.

• 1245

Je pense qu'une personne née au Canada mérite certainement d'être Canadienne. Mais il faudrait peut–être ici étudier la question de la citoyenneté multiple et fixer une échéance au–delà de laquelle on ne pourrait plus faire valoir sa citoyenneté. Je n'ai pas longuement réfléchi à cette question.

Mme Hayes: Merci.

M. Jackson (Bruce—Grey): Monsieur Cho, quel plaisir de vous entendre. Je crois savoir que vous avez prêté main–forte au premier ministre de la province lors d'une mission commerciale. Je me demandais ce que vous pensiez du cas d'une personne qui, comme vous peut–être, poursuivrait des études de doctorat aux États–Unis, ou qui, pour des raisons d'affaires, s'absenterait. Avez–vous réfléchi aux genres d'exigences en matière de résidence que l'on pourrait adopter pour tenir compte de ces cas–là?

[*Texte*]

Dr. Cho: Do you mean in Canada, actually to study in Canada or the United States or. . .?

Mr. Jackson: There is a provision in the act that says if you leave the country, I think it's 183 days or something like that, you are out of the country, you could lose your citizenship.

Dr. Cho: I can't hear you.

Mr. Jackson: You could lose your landed status. It was 183 days, wasn't it?

Mr. Bryden (Hamilton—Wentworth): Yes. Only landed immigrant status.

Mr. Jackson: In the case of a new immigrant coming into the country, you could lose your landed immigrant status. Do you have some thoughts about that?

Dr. Cho: I think it is something one should probably look at very carefully, because there may be some potential abuse of the situation if the temporary absence from Canada is used to. . .and still maintain their right to continuation of their landed immigrant status in Canada. If it's a temporary absence from Canada, it's probably something one could probably look at very carefully. But Canadian citizenship, or even continued use of the landed immigrant status in Canada, should mean something to these people, and I don't see how you can merely identify Canada as a new homeland, somewhere you have a certain allegiance to, unless you have some definitive connection with Canada.

Mr. Jackson: We appreciate your input here. You are the first person who told us the act. . .and I guess you indicated how many times the gender issue reflected males instead of females. I hope they look into that.

I'm not sure I heard your response to Mrs. Hayes, with regard to a person born in Canada, what our policy should be in the case of a child born here to parents who were not Canadian citizens.

Dr. Cho: If these parents become citizens of Canada automatically, because they had that child who by birthright became a Canadian citizen, I feel in many cases one could consider the potential for abuse of the system. It could almost be considered jumping the queue for the right. If they were, for instance, landed immigrants and living here for quite some time, it is different. But if they are new landed immigrants, and just by the birth of a child became Canadian citizens automatically, it seems to be a little bit far-fetched. But I haven't really given too much thought to it.

Mr. Jackson: Okay. I'll defer to another questioner, if somebody else wants a question.

• 1250

Mr. Bryden: We've heard testimony here, repeatedly in fact, about citizenship by convenience, for economic benefit, people seeking citizenship who in fact do not want to accept Canadian values but want to live in Canada and retain their own values. You're quite right that the act is silent about dual citizenship, but given these two things that one might perceive as sort of abusing the citizenship, would you be in favour of putting in the act some provision whereby Canadian citizenship

[*Traduction*]

M. Cho: Avez-vous dit qu'étudier au Canada ou aux États-Unis ou. . .?

M. Jackson: Il existe une disposition dans la loi qui prévoit que si vous quittez le pays—je pense que c'est pour une durée de 183 jours—vous perdez votre citoyenneté.

M. Cho: Je ne peux pas vous entendre.

M. Jackson: Vous perdez en fait votre statut d'immigrant reçu. Il s'agit bien de 183 jours, n'est-ce pas?

M. Bryden (Hamilton—Wentworth): C'est cela. On risque seulement de perdre son statut d'immigrant reçu.

M. Jackson: Un nouvel immigrant, qui arrive au Canada, pourrait dans ce genre de situation perdre son statut d'immigrant reçu. Avez-vous une opinion là-dessus?

M. Cho: Je pense que c'est un aspect qu'il faut étudier avec prudence, car on pourrait abuser de certaines situations si une absence temporaire du Canada était utilisée. . . Ainsi, malgré cet abus, certaines personnes pourraient maintenir leur statut d'immigrant reçu au Canada. S'il s'agit effectivement d'une absence temporaire, ce sont des circonstances que l'on peut évaluer avec soin. Toutefois, le maintien de la citoyenneté canadienne, voire le maintien du statut d'immigrant reçu au Canada, devrait correspondre à une réalité, et je ne vois pas comment l'on peut considérer le Canada comme sa nouvelle patrie, ressentir une certaine allégeance à l'égard du pays, à moins de maintenir des liens permanents avec le Canada.

M. Jackson: Nous vous remercions. Vous êtes la première personne à nous dire que la loi. . . Vous nous avez souligné combien de fois le genre utilisé dans les dispositions de la loi reflétait exclusivement le sexe masculin. J'espère qu'on va y voir.

Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la réponse que vous avez donnée à la question de M^me^ Hayes concernant une personne née au Canada: Quelle devrait être notre politique dans le cas d'un enfant né au Canada de parents qui ne sont pas citoyens canadiens.

M. Cho: Si ces gens deviennent citoyens canadiens automatiquement parce qu'ils ont eu ici un enfant qui est Canadien de naissance, je pense que dans bien des cas il pourrait y avoir des abus. Cela pourrait presque être considéré comme une manoeuvre pour accélérer les choses. Par exemple, si les parents étaient des immigrants reçus et habitaient ici depuis un certain temps, ce serait différent. Mais dans le cas de nouveaux arrivants, il me semble un peu exagéré que le simple fait de donner naissance à un enfant donne droit automatiquement à la citoyenneté canadienne. Néanmoins, je n'ai pas bien approfondi cette question.

M. Jackson: Très bien. Je cède la parole à un de mes collègues.

M. Bryden: À plusieurs reprises, nous avons entendu dire ici que les gens revendiquaient la citoyenneté pour des raisons de commodité, pour obtenir des avantages économiques, et que ces gens demandent la citoyenneté alors qu'ils n'acceptent pas les valeurs canadiennes. Ils veulent vivre au Canada, mais suivant leurs propres valeurs. Vous avez raison, la loi ne fait pas allusion à la double citoyenneté, mais étant donné ce que je viens de décrire, et qui pourrait constituer un abus de

[*Text*]

should take priority or precedence over the previous nationality of the person? He wouldn't have to renounce his previous nationality, but he might have to affirm that the Canadian citizenship takes priority. What do you think of that?

Dr. Cho: I think your view is quite meritorious. For instance, for it took me a long time to decide to apply for citizenship. As you see in my background information, I came here as a student in 1953 and I decided to become a Canadian citizen in 1966. It was quite a long time for me. It was a very important decision to become a Canadian citizen. Although I did not really denounce my Korean citizenship when I took on the Canadian citizenship, in my mind, not by letter and not in law, but certainly in my mind, taking the Canadian citizenship was the denunciation of my Korean citizenship. If I return to Korea, I will never really feel I'm a Korean citizen. I have only one citizenship, and now it's Canadian citizenship.

Mr. Bryden: As you know, once you become a Canadian citizen, you are that citizen no matter what. There is no provision for losing that citizenship no matter what you do, even criminal acts, except there is a provision in the current act that you would deliberately have to renounce your citizenship. The old act, however, had a clause in it whereby if you, as a Canadian citizen, voluntarily took out citizenship in another country—which is added onto your Canadian citizenship rather than adding your citizenship on to something you had before—this was accepted as a rejection of your citizenship. You lost your citizenship under the old act if you took out citizenship in another country. What do you feel about that? Do you think that was a reasonable thing?

Dr. Cho: I think it is a reasonable thing. With citizenship you are committed to that country. If you are committed and you swear your allegiance to another country, then you are duty–bound to consider yourself as denouncing your previous citizenship.

Mr. Bryden: Thank you.

The Chairman: Mr. Nunez, followed by Mr. Assadourian.

M. Nunez (Bourassa): Merci, madame la présidente. Merci monsieur Chung Won Cho, merci de votre contribution. J'aimerais à titre de critique de l'Opposition officielle en matière de citoyenneté et d'immigration, saluer tous les nouveaux arrivants à Terre–Neuve, et j'apprécie surtout un paragraphe que vous avez écrit dans votre mémoire pour honorer les premiers immigrants au Canada. C'est la première fois qu'un mémoire mentionne ce sujet.

J'aimerais vous demander si, en ce qui concerne les nouveaux arrivants, vous croyez qu'on devrait établir dans le préambule, les droits des minorités à l'égalité ou d'autres droits des minorités et des nouveaux arrivants?

[*Translation*]

citoyenneté, préconiseriez–vous que l'on inscrive dans les dispositions de la loi que la citoyenneté canadienne aura priorité ou préséance par rapport à la nationalité d'origine, et ce, sans exiger que l'on renonce à la nationalité d'origine? Il se pourrait cependant qu'on demande aux nouveaux citoyens d'affirmer que la citoyenneté canadienne aura priorité désormais. Qu'en pensez–vous?

M. Cho: Je pense que votre opinion est très sensée. Par exemple, j'ai mis beaucoup de temps à me décider à demander la citoyenneté. Vous avez pu le lire, je suis arrivé en 1953 comme étudiant et j'ai décidé de devenir citoyen canadien en 1966. Il s'est écoulé une longue période de temps dans mon cas. La décision de devenir citoyen canadien était très importante. Il est vrai que je n'ai pas renoncé à ma citoyenneté coréenne quand je suis devenu Canadien, mais dans mon esprit, et je ne parle pas ici de papiers ou de dispositions législatives, dans mon esprit l'accession à la citoyenneté canadienne constituait une renonciation à ma citoyenneté coréenne. Si je retourne en Corée, je ne me sentirai jamais vraiment citoyen coréen. Je n'ai qu'une citoyenneté, et, désormais, c'est la citoyenneté canadienne.

M. Bryden: Vous le savez, une fois qu'on devient citoyen canadien, on l'est quoi qu'il arrive. Aucune disposition ne prévoit la perte de la citoyenneté, quoi que l'on fasse, quel que soit le crime commis. Il existe toutefois une disposition dans la loi actuelle qui prévoit que l'on peut renoncer délibérément à sa citoyenneté. Toutefois, dans l'ancienne loi, on trouvait une disposition qui prévoyait que si un citoyen canadien prenait délibérément la citoyenneté d'un autre pays—c'est–à–dire s'il prenait postérieurement à l'acquisition de la citoyenneté canadienne la citoyenneté d'un autre pays, et non pas l'inverse—c'était considéré comme rejeter la citoyenneté canadienne. Ainsi, autrefois, en vertu de la loi, on perdait sa citoyenneté si on adoptait la citoyenneté d'un autre pays. Qu'en pensez–vous? Pensez–vous que c'était raisonnable?

M. Cho: Je pense que c'est raisonnable. La citoyenneté vous engage à l'endroit d'un pays. S'il y a engagement, si l'on prête allégeance à un autre pays, alors on a le devoir de considérer que l'on renonce à toute autre citoyenneté.

M. Bryden: Merci.

La présidente: Monsieur Nunez, suivi de M. Assadourian.

Mr. Nunez (Bourassa): Thank you, Madam Chairperson. Thank you, Mr. Chung Won Cho, for your contribution. I am the Official Opposition critic for citizenship and immigration and I wish to pay tribute to all new Canadians from Newfoundland. Also, I appreciate your mentioning in your brief that we should honour the first immigrants to Canada. You are the first one to mention that.

Could you tell me if, from the point of view of newcomers to Canada, it would be advisable to mention in a preamble the rights of the minorities to equality or any other right enjoyed by minorities and newcomers?

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1255

Dr. Cho: I certainly think it should be because this will certainly give a person who is becoming a Canadian citizen the feeling of being welcomed by the people of Canada into family membership in this country, and this is something I feel should probably be emphasized at least in the preamble of the act.

M. Nunez: Finalement, il y a dans toutes les les constitutions des pays des lois qui régissent la question de la citoyenneté, et des motifs pour révoquer la citoyenneté. Pour quels motifs croyez-vous que la citoyenneté canadienne devrait être révoquée? Et dans quels cas?

Dr. Cho: You mean by himself or herself or by the government?

Mr. Nunez: By both.

Dr. Cho: In both ways?

Mr. Nunez: Yes.

Dr. Cho: As far as the individual is concerned, if he is becoming a citizen of a country or he swears allegiance to a different country, I think his conscience should be such that he feels he should renounce his previous citizenship. In some cases, however, you may have certain countries where if you are married to a person, automatically you are considered as a citizen of that country. This is probably a slightly different situation. In order to keep your family unit as one, you may have to take the second citizenship, so I don't really see any clear-cut kind of criterion where you have to renounce regardless of the situation. If one serves in a foreign armed forces and so forth, again this could be a ground for the renunciation of one's previous citizenship; however, it may also have no impact whatsoever in terms of citizenship obligations of the former country.

So probably from the individual cases one could decide what should be done, but from a government point of view, in certain cases to force persons to renounce their citizenship probably could introduce some unforeseen arbitrary element. So as long as some of these safeguards are in place, probably one could enact some sort of regulation.

M. Nunez: Merci.

Mr. Assadourian (Don Valley North): Thank you, Mr. Cho. My first question is on your bio here. You also mentioned you came here in 1953 and you became a citizen in 1966. There was a 13-year lapse between your coming to Canada and becoming a citizen. It was mentioned earlier, I believe it was last week, that if you don't become a citizen within a period prescribed—three years or five years in your case—you should have been denied your citizenship. What's your feeling? Do you think we should allow people to be here 10, 15, 20 years and not bother becoming citizens and then they decide to become citizens? That's point one.

My second is, why did you decide to wait 13 years before you became a citizen?

Dr. Cho: In my case I came here as a student, so I lived in Canada but I was on a student visa for five years. I actually got my teaching job at Memorial University in Newfoundland in 1958. Actually from that time on the whole process took about

M. Cho: Certainement, parce que cela donnerait aux nouveaux citoyens canadiens le sentiment d'être accueillis dans la famille par la population canadienne. Il faudrait que cela figure au moins dans le préambule de la loi.

Mr. Nunez: Finally, in any constitution there are provisions on citizenship and grounds for revocation. On what grounds do you think that the Canadian citizenship should be revoked? And in which cases?

M. Cho: Vous voulez dire de soi ou par le gouvernement?

M. Nunez: Les deux.

M. Cho: Les deux?

M. Nunez: Oui.

M. Cho: Sur le plan personnel, je crois que la personne qui devient citoyenne d'un pays ou qui jure allégeance à un pays différent devrait en toute conscience renoncer à sa citoyenneté précédente. Cependant, dans certains pays le mariage vous fait acquérir automatiquement la citoyenneté. Ces circonstances rendent la situation un peu différente. Afin de préserver l'unité de la famille, il faut accepter cette deuxième citoyenneté. Exiger la renonciation sans tenir compte des circonstances me paraît donc impossible. Par contre, encore une fois, servir sous les drapeaux pourrait être un motif de renonciation à la citoyenneté précédente; cependant, il est aussi possible que l'ancien pays n'en tienne pas compte en matière d'obligations sur le plan de la citoyenneté.

Donc, sur le plan individuel ce devrait être une décision personnelle, mais du point de vue du gouvernement, dans certains cas, imposer la renonciation à la citoyenneté précédente pourrait introduire un élément arbitraire imprévu. À condition de prévoir certains garde-fous, une sorte de règlement n'est pas forcément impossible.

Mr. Nunez: Thank you.

M. Assadourian (Don Valley-Nord): Merci, monsieur Cho. Ma première question concerne votre biographie. Vous dites être arrivé au Canada en 1953 et être devenu citoyen en 1966. Treize ans se sont écoulés entre votre arrivée et l'acquisition de votre citoyenneté. Des témoins, la semaine dernière, je crois, ont proposé qu'au-delà d'une certaine durée de séjour—trois ans ou cinq ans dans votre cas—toute demande de citoyenneté soit refusée. Qu'en pensez-vous? Pensez-vous que nous devrions permettre à des gens de rester chez nous pendant 10, 15 ou 20 ans sans se soucier de devenir citoyens, et accéder à leur demande s'ils se décident un beau jour? C'est mon premier point.

Deuxièmement, pourquoi avez-vous attendu 13 ans avant de devenir citoyen?

M. Cho: Quand je suis arrivé ici j'étais étudiant, et j'ai donc vécu au Canada avec un visa d'étudiant pendant cinq ans. En fait, j'enseigne à l'Université Memorial de Terre-Neuve depuis 1958. À cause de la procédure, il a fallu huit ans pour

[*Text*]

eight years before I got citizenship because of all the procedures we had to go through. What I'm talking about is that I had the right to apply in 1958 when I got resident status, and the time I received my citizenship was about eight years in between.

• 1300

In many cases it's very, very difficult to sever one's connection with one's birth place, like my own country, for example, Korea. I'm in an educational institution where it is reasonably international in scope. You pursue your specific knowledge and in the meantime you certainly educate Canadian students. But probably there is not a real awareness of why I should really sever my connection with Korea.

At the same time Korea was going through a period of very, very rapid change and hardship, and because of this I found it very, very difficult to sever that relationship. But when I decided I couldn't really participate fully as a citizen of this country unless I became a citizen, by that time Canada had become, at least emotionally, my country. That is how I decided to change my citizenship.

Mr. Assadourian: On the oath you mentioned that you want to change your allegiance from the Queen to the country or the Constitution. Is that a common feeling in your area on the east coast, or is it just your personal view?

Dr. Cho: It's just my personal observation.

Mr. Assadourian: You mentioned, as we heard many times before, the rights of Canadian citizens. Very rarely do we talk about the obligations or responsibilities. Would you agree with my statement that also fundamentally there must be the obligation or responsibility of the citizen to come out and vote in elections, municipal, provincial and federal? I know that in Ontario only 50% of the population participate in electing a city councillor or what have you, a mayor; provincially 65% to 70%, and federally you're lucky if you get 75% average participation. Do you think we should enforce this and make sure that each and every citizen exercises his rights as an obligation to vote in any municipal, provincial or federal election?

Dr. Cho: Yes. I don't know how we can really make regulations or laws governing such an act, because there may be all kinds of different reasons for not participating in certain types of citizens' obligations. While I understand that some countries have such regulations, that you must vote in every election, I think individual wisdom and conscience have to be respected in fulfilling these obligations.

There are certainly other obligations, such as paying taxes or following the laws of the land and so forth, and these are automatic. A penalty is even provided for neglecting of these duties.

• 1305

Some of these duties are very difficult to register. I don't see how we can really compel people to exercise these duties.

Mr. Assadourian: Do you know that when you get your census envelop every 10 years you must complete it, and failure to do so is punishable? Perhaps there should be a similar stipulation in the Citizenship Act that you have to vote every time there's an election.

[*Translation*]

que je devienne citoyen. J'ai eu le droit de faire ma demande en 1958, quand j'ai obtenu mon statut de résident, et il m'a fallu huit ans pour devenir citoyen.

Dans de nombreux cas, il est extrêmement difficile de rompre tout lien avec son lieu de naissance, avec son propre pays, par exemple la Corée. Je travaille dans un établissement d'enseignement ouvert sur le monde extérieur. Tout en continuant à développer mes connaissances personnelles, je forme des étudiants canadiens. Il n'y a pas de raisons apparentes pour lesquelles je devrais rompre mes liens avec la Corée.

A l'époque, la Corée traversait une période d'évolution très rapide et très difficile, et il m'a paru excessivement difficile de rompre ces liens. Cependant, le jour où je me suis rendu compte qu'il ne m'était pas vraiment possible de participer pleinement à la vie de notre pays sans en devenir citoyen, j'ai compris que le Canada, dans mon coeur, était devenu mon pays. C'est ce qui m'a décidé à changer de citoyenneté.

M. Assadourian: Au sujet du serment, vous proposez de prêter allégeance au pays ou à la Constitution plutôt qu'à la reine. Est–ce un sentiment partagé sur la côte est, ou est–ce un point de vue personnel?

M. Cho: C'est simplement mon point de vue personnel.

M. Assadourian: Comme beaucoup d'autres, vous parlez des droits des citoyens canadiens. Il est très rare que nous entendions parler des obligations ou des responsabilités de ces citoyens. Pensez–vous comme moi que ces droits devraient également s'accompagner de l'obligation ou de la responsabilité de voter aux élections municipales, provinciales et fédérales? En Ontario le taux de participation aux élections municipales est de 50 p. 100; aux élections provinciales, de 65 à 70 p. 100; et aux élections fédérales, les bonnes années, de 75 p. 100. Devrions–nous obliger les citoyens, en plus d'exercer leurs droits, à voter aux élections municipales, provinciales ou fédérales?

M. Cho: Oui. Cependant, je ne sais pas vraiment quelles méthodes pourraient être utilisées pour ce faire, car il peut y avoir toutes sortes de raisons pour ne pas assumer certaines obligations. Je sais que dans certains pays, le vote est obligatoire, mais je crois qu'en ces matières, il faut respecter la liberté de conscience individuelle.

Il y a d'autres obligations, comme les impôts, le respect des lois, etc., qui, elles, sont automatiques. Ne pas les remplir est même sanctionné.

Certaines de ces obligations sont très difficiles à comprendre. Je ne vois pas comment nous pourrions obliger les citoyens à les assumer.

M. Assadourian: Savez–vous que lorsque vous recevez votre enveloppe de recensement tous les 10 ans vous devez la remplir sous peine d'amende? Il devrait peut–être y avoir une disposition analogue dans la Loi sur la citoyenneté stipulant l'obligation de voter à chaque élection.

[*Texte*]

Dr. Cho: I think you're talking about two different things.

Mr. Assadourian: I'm talking about participation.

Dr. Cho: A census is the national activity on which we base so many policies and different matters. It gives the demographics of the populations of different regions, different backgrounds and so forth. It is so important in making policy decisions. This is probably one of the essential duties that citizenship performs. I don't know whether the actual exercise of voting can be considered to be in the same category.

Mr. Assadourian: So you think Statistics Canada is more important than the election of the government.

Dr. Cho: It's not really, in that sense. One could say that, but I think the collection of fiscal data affects the collective good of society more than the actual election of the officers, chosen by the citizens. I don't see how we could legislate that everybody must vote.

Mr. Assadourian: Government can abolish Statistics Canada but Statistics Canada cannot abolish government.

The Chairman: Dr. Chung Cho you have made a great case for a preamble. You've mentioned you would like to see the rights and privileges of being a citizen and values included.

Witnesses have come before us who are concerned that the preamble would create a legalistic interpretation that would affect the act itself. Others have made the case for a declaration instead of a preamble that would have the same function and include the same things. Do you think a declaration would do the same thing as a preamble?

Dr. Cho: I really don't see the difference between a declaration and a preamble. If you look at the Multiculturalism Act, for instance, it has five or six of these paragraphs, and I think most of them are straight out of the Constitution. I don't think it really affects the interpretation of this particular act. I don't know why we're concerned with that particular aspect.

The Chairman: You talked about including much of what's in the Charter of Rights and Freedoms. Do you think this might be done more generically? Could we just simply talk about an obligation to uphold the Canadian Constitution and the Charter of Rights and Freedoms, or do you really believe it needs to be specifically outlined within the preamble?

Dr. Cho: I singled out some of these sections because they affect actual citizenship, and the rights that are protected under the Constitution are spelled out much more exclusively for the purpose of this particular act. One has to remember that the ordinary person is usually too busy or pays very little attention to these documents, although it's so fundamental to our lives. I don't see any harm in repeating some of the important facts or important rights in this.

• 1310

The Chairman: I'm wondering if there might be something simpler, rather than repeating those. There are some who feel that if we kind of name names we're going to miss some, whether it's multiculturalism or something else. Maybe we can

[*Traduction*]

M. Cho: Je crois que vous parlez de deux choses différentes.

M. Assadourian: Je parle de participation.

M. Cho: Le recensement est un instrument national qui sert de base à toutes sortes de politiques et de décisions. Il donne des renseignements démographiques sur les populations des différentes régions, toutes sortes de renseignements indispensables pour prendre certaines décisions. C'est probablement un des devoirs essentiels de la citoyenneté. Je ne suis pas sûr que le vote puisse être inclus dans la même catégorie.

M. Assadourian: Vous pensez donc que Statistique Canada est plus important que l'élection du gouvernement?

M. Cho: Non, pas vraiment dans ce sens. Il n'en reste pas moins que la collecte de données fiscales précises a plus d'incidence sur le bien collectif de la société que l'élection de représentants choisis par les citoyens. Je ne vois pas comment nous pourrions rendre le vote obligatoire par une loi.

M. Assadourian: Le gouvernement peut abolir Statistique Canada, mais Statistique Canada ne peut pas abolir le gouvernement.

La présidente: Monsieur Chung Cho, vous nous avez présenté d'excellents arguments en faveur d'un préambule. Vous aimeriez qu'il énumère les droits et les privilèges des citoyens ainsi que les valeurs que nous partageons.

Certains témoins nous ont dit craindre qu'un tel préambule ne produise une interprétation juridique influant sur la loi elle-même. D'autres nous ont proposé à la place d'un préambule une déclaration qui remplirait la même fonction et inclurait les mêmes choses. Pensez-vous qu'une déclaration reviendrait à la même chose qu'un préambule?

M. Cho: Je ne vois pas vraiment de différence entre une déclaration et un préambule. Si on prend par exemple la Loi sur le multiculturalisme, elle contient cinq ou six de ces paragraphes, dont la majorité, je crois, sont tirés directement de la Constitution. Je ne pense pas que cela influe véritablement sur l'interprétation de cette loi particulière. Je ne comprends pas les craintes à ce sujet.

La présidente: Vous proposez d'inclure beaucoup de choses qui se trouvent dans la Charte des droits et libertés. Pensez-vous que cela pourrait être fait d'une manière plus générique? Ne pourrions-nous pas simplement parler de l'obligation de respecter la Constitution canadienne et la Charte des droits et libertés, ou pensez-vous vraiment nécessaire de reproduire toutes ces choses dans le préambule?

M. Cho: J'ai choisi tout particulièrement certains de ces articles parce qu'ils touchent directement la citoyenneté, et les droits qui sont protégés par la Constitution sont énoncés d'une manière beaucoup plus exclusive aux fins de cette loi particulière. Il ne faut pas oublier que le citoyen ordinaire est généralement trop occupé ou prête très peu d'attention à ces documents, bien qu'ils jouent un rôle fondamental dans nos vies. Je ne vois pas de mal à répéter certains de ces faits importants ou de ces droits importants dans ce préambule.

La présidente: Je me demande s'il n'y aurait pas une méthode plus simple plutôt que cette répétition. Certains pensent même qu'une liste est dangereuse, car il peut y avoir des oublis, que ce soit dans le domaine du multiculturalisme ou

[*Text*]

be more inclusive by just talking about the responsibilities, working to better our communities, participating in the democratic process, obeying Canada's laws, working to eliminate discrimination and injustice, respecting the rights of others, respecting private and public property, preserving Canada's heritage, and defending Canada's values.

Is that good enough? Or do you feel strongly that we should be including words such as multiculturalism in the actual acts?

Dr. Cho: I'm concerned about that very inclusive kind of generic statement about the duties, rights, and responsibilities, etc. It's usually considered to be watered down and not specific enough to point out to a person who's becoming a Canadian citizen that these are the important facts concerning the legal grounds for you to provide your duties, and so forth. Since the Constitution clearly stipulates some of these aspects, I thought it may be a good idea to specify that in the preamble.

The Chairman: Thank you very much for that.

Mrs. Hayes: I wasn't reading the copy when you first began your dissertation. I see something in the text of what you said, and you made a comment that actually surprised me. However, it shouldn't surprise me.

At the very bottom of page 1 it says:

> the citizenship is the only real common bond which binds us individually with all other Canadians.

That surprised me in a way. I like to think of other characteristics as those that bring people together. Maybe that underlines the importance of our job as we look at the Citizenship Act. It brought to my mind this picture of little nodules or encampments that sort of have this string bringing them together called citizenship. That concerns me.

I could throw in here the concept of another thing that binds all Canadians. It is that each one of us has a $40,000 debt when we become citizens. This is in terms of the country's debt.

Mr. Assadourian: By whose calculations?

Mrs. Hayes: That goes to responsibilities as well. If we're looking at the values of citizenship, do you think it's more important to bring people together with their commonalties rather than looking at their differences? For instance, what would you think of the importance of the inclusion of the concept of multiculturalism as a value of citizenship? Or should we look for commonalties instead?

Dr. Cho: Citizenship is probably the only category we consider concerning being a Canadian. Everybody has to be a Canadian first. Then we say things like "I'm Korean–Canadian; my background is Korean and my ancestors are Koreans". Although multiculturalism is one of the founding principles of Canada, at the moment anyway, this is more or less in terms of how to integrate the different groups, seek commonalties, and influence each other in building a common kind of culture for Canada. This is certainly the way I look at multiculturalism.

[*Translation*]

dans un autre. Il serait peut–être préférable et plus complet de ne parler que de responsabilités, de solidarité communautaire, de participation au processus démocratique, d'obéissance aux lois, d'élimination de la discrimination et de l'injustice, du respect des droits des autres, du respect des biens privés et publics, de la préservation du patrimoine canadien et de la défense des valeurs canadiennes.

Est–ce suffisant? Ou estimez–vous indispensable d'inclure des termes comme multiculturalisme dans ces lois?

M. Cho: Je n'aime pas beaucoup ce genre de déclaration générique globale sur les devoirs, les droits et les responsabilités, etc. C'est généralement édulcoré et insuffisamment précis pour que la personne qui devient citoyenne en comprenne l'importance juridique au niveau de ses droits, de ses responsabilités, etc. Étant donné que la Constitution stipule clairement certains de ces aspects, les répéter dans ce préambule me semble judicieux.

La présidente: Je vous remercie infiniment.

Mme Hayes: Quand vous avez commencé votre dissertation je n'avais pas votre texte. J'y vois un commentaire que je trouve surprenant. À vrai dire, il ne devrait pas me surprendre.

Tout au bas de la page 1, vous dites:

> La citoyenneté est le seul lien réellement commun qui nous unit individuellement à tous les autres Canadiens.

Cela me surprend un peu. J'aime croire qu'il y a d'autres choses qui unissent les populations. C'est peut–être un signe de l'importance de notre tâche, de cet examen de la Loi sur la citoyenneté. Cela m'a fait penser à de petits villages fortifiés, éparpillés, indépendants et uniquement liés entre eux par la citoyenneté. Ce n'est pas gai.

Je pourrais ajouter un autre élément qui lie tous les Canadiens, à savoir que lorsque nous devenons citoyens nous contractons une dette de 40 000$. C'est notre part de la dette du pays.

M. Assadourian: Selon les calculs de qui?

Mme Hayes: Cela fait aussi partie des responsabilités. Si notre but est de définir les valeurs de la citoyenneté, pensez–vous que les traits communs sont plus importants que les différences? Par exemple, pensez–vous important d'inclure le concept du multiculturalisme comme valeur de la citoyenneté? Ou devrions–nous plutôt rechercher les traits communs?

M. Cho: La citoyenneté est probablement la seule catégorie dans laquelle nous nous considérons comme des Canadiens. Nous devons tous pour commencer être Canadiens. Ensuite, nous pouvons dire: «Je suis Canadien–Coréen; je suis d'origine coréenne, et mes ancêtres étaient Coréens.» Bien que le multiculturalisme soit un des principes fondateurs du Canada, à l'heure actuelle, il s'agit plus ou moins de s'intégrer aux groupes différents, de rechercher des traits communs, et de s'influencer mutuellement pour inventer une sorte de culture commune au Canada. C'est certainement ainsi que je considère le multiculturalisme.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1315

I don't see any conflict whatsoever in insisting that citizenship is the most important link between individuals. This has to be emphasized and people should be aware of this particular point.

I have membership in many different kinds of things. I have membership in my own profession as a physicist. I'm Korean–Canadian; I'm a Newfoundlander. All these are actually subsequent types of grouping from the Canadian. It has to be Canadian first. That particular ideal, I feel, has to be very clearly stipulated in the Canadian Citizenship Act. This is my personal view.

The Chairman: Thank you so much for your comments, Dr. Cho. Your thoughts and opinions have been very valuable to us. We'll certainly consider them as we review the act. Thank you again.

Dr. Cho: Thank you very much.

The Chairman: Members of the committee, we have the pleasure of having as our witness today Mr. Hien Do–Ky. Mr. Do–Ky came to Canada from the former Saigon in November 1980 at age 16.

Following his older brother, Do–Ky was admitted as a refugee, as were his father and younger brother after him. The entire family was finally reunited in 1985 when his sister and mother were admitted under the family reunification plan. The Do–Kys settled in Toronto.

A microwave design engineer with the Communications Research Centre, Industry Canada, Do–Ky holds a Bachelors and Masters of Engineering degree from Carleton University. His elder brother is a chartered accountant. His sister and other brother are also engineers.

A former senior public servant in Vietnam, their father has worked as an electrician since coming to Canada.

Welcome, Mr. Do–Ky. We're hoping you can keep your comments to within 10 minutes. That will give us lots of time for questioning. Thank you.

Mr. Hien Do–Ky (Individual Presentation): I will do that. I'd like to thank everyone for inviting me.

Dire que la citoyenneté est le lien le plus important entre les individus, je ne vois pas le problème que cela peut poser. Il faut le souligner et le rappeler aux gens.

Je suis membre de toutes sortes de choses. Je suis membre de ma propre profession en tant que physicien. Je suis Canadien–Coréen; je suis Terre–Neuvien. Ce sont toutes des formes subséquentes de regroupement de Canadiens. Il faut être Canadien pour commencer. J'estime que cet idéal particulier doit être très clairement stipulé dans la Loi canadienne sur la citoyenneté. C'est mon point de vue personnel.

La présidente: Je vous remercie infiniment de vos commentaires, monsieur Cho. Vos pensées et vos opinions nous seront fort utiles. Nous en tiendrons certainement compte lorsque nous examinerons la loi. Encore une fois, merci.

M. Cho: Merci beaucoup.

La présidente: Mesdames et messieurs, nous avons le plaisir d'accueillir comme témoin aujourd'hui M. Hien Do–Ky. M. Hien Do–Ky est arrivé au Canada en novembre 1980, à l'âge de 16 ans, en provenance de l'ex–Saigon.

À la suite de son frère aîné, il a été admis à titre de réfugié; le père et un frère cadet ont suivi. Toute la famille a finalement été réunie en 1985, quand sa mère et sa soeur bénéficièrent du programme de réunification des familles. Les Do–Ky s'établirent à Toronto.

Ingénieur concepteur de micro–ondes au Centre de recherches en communications d'Industrie Canada, M. Do–Ky est diplômé en génie de l'Université Carleton. Son frère aîné est comptable agréé; sa soeur et son autre frère sont aussi ingénieurs.

Ancien fonctionnaire du Viêt–nam, leur père travaille comme électricien depuis qu'il est au Canada.

Bienvenue, monsieur Do–Ky. Nous espérons que vous pourrez limiter vos commentaires à 10 minutes. Cela nous donnera beaucoup plus de temps pour vous poser des questions. Merci.

M. Hien Do–Ky (présentation individuelle): Bien sûr. J'aimerais vous remercier tous de m'avoir invité.

• 1320

I first would like to forewarn you that my comments today will be strictly from my personal experience in going through the citizenship process. As the brief summary of my background indicated, I'm no expert in this area.

My personal experience in this particular process is that it has been a while now and I found only one thing that I'd like to see changed a bit. It is the fact that there appears to be a long period of waiting between submitting an application and the actual hearing itself. I read the material provided to me right away, as soon as I submitted the application, and by the time I got to the hearing I'd almost forgotten all of it. I think it should be relatively shortened.

J'aimerais commencer par vous avertir que mes commentaires sont strictement le fruit de mon expérience personnelle de la procédure d'acquisition de la citoyenneté. Comme ma petite notice biographique vous l'a indiqué, je ne suis pas du tout spécialiste dans ce domaine.

Cela fait maintenant un certain temps que j'ai vécu cette expérience personnelle, et il y a un aspect que j'aimerais voir changé: le délai d'attente beaucoup trop long entre le dépôt de la demande et l'audience. J'ai immédiatement lu tous les documents qui m'ont été fournis dès que j'ai déposé ma demande, et quand le jour de mon audience est arrivé j'avais pratiquement tout oublié. Ce délai devrait être relativement raccourci.

[*Text*]

To me, the citizenship process should reflect Canadian values, responsibilities as well as the rights the person is going to be receiving. I think it needs to be less bureaucratic and more in touch with the human side of the equation, because I think it should be a rewarding experience rather than another bureaucratic hurdle that one has to go through in order to be finally accepted into what is called the mainstream.

Another thing that is important to me is that I think there should be involvement of former applicants in the citizenship process. I guess to put it frankly, the best salesman for the job is the one who actually uses the product he sells. So if you included a former applicant in the process, I think it would be very beneficial. They can relate to the new applicant, the hands–on experience they've gone through themselves.

I got here a bit early so I had a chance to listen to the other witness, and I agree that there needs to be a preamble or a declaration to better explain to newcomers that they have rights, but also coming with the rights are the obligations and the responsibilities to the country, Canada.

The second point I'd like to make concerns the oath. I thought about this a bit and I think it should reflect the Canadian reality of today, yet at the same time preserve Canada's beautiful heritage. I think it's a fine line we have to walk. Personally, swearing allegiance to the Queen is a little remote to me, even though that is the tradition of the country. I found I'm more in touch and more obligated to the people, the country and the Parliament of Canada than to the Queen herself. Maybe the oath should reflect that. I feel more closely related to the people of Canada than the Queen. Besides, all the information I get on the royal family comes from *The Ottawa Sun*, so I don't think I get an accurate description of the family.

I'd like to touch on an issue that is slightly out of place, which is the fact that if you're changing the oath but not changing the organizational chart, that is, the Queen is still at the forefront or in the top position, then it wouldn't mean much. It would be like sticking our heads in the sand and saying everything is okay. We might open that new can of worms and take a look at that. Maybe it is time for Canada to rethink that particular position.

[*Translation*]

La procédure d'acquisition de la citoyenneté devrait refléter tout autant les valeurs et les responsabilités canadiennes que les droits qu'elle confère. Il faut qu'elle soit moins bureaucratique et plus en prise sur l'aspect humain de l'équation, car à mon avis cela devrait être une expérience gratifiante plutôt qu'un autre obstacle bureaucratique qu'il faut franchir pour être finalement accepté par la collectivité.

Autre facteur important à mes yeux: la participation de néo–Canadiens à cette procédure. Les meilleurs représentants sont ceux qui se servent des produits qu'ils vendent. Inclure quelqu'un qui est déjà passé par la procédure ne saurait être que très bénéfique. Les rapports seraient facilités et les expériences pourraient être partagées.

Je suis arrivé un peu en avance et j'ai pu écouter le témoin précédent; et je suis d'accord avec la nécessité d'un préambule ou d'une déclaration pour mieux expliquer aux nouveaux venus qu'ils ont des droits, mais que ces droits sont accompagnés d'obligations et de responsabilités envers le pays, envers le Canada.

Mon deuxième point concerne le serment. J'y ai un peu réfléchi, et je crois qu'il devrait refléter la réalité canadienne d'aujourd'hui tout en préservant le magnifique patrimoine du Canada. C'est un exercice assez délicat. Personnellement, prêter allégeance à la reine ne me dit pas grand–chose, bien que cela soit la tradition du pays. Je me sens plus de liens et d'obligations envers la population, le pays et le Parlement du Canada qu'envers la reine elle–même. Le serment devrait peut–être en tenir compte. Je me sens plus étroitement lié à la population du Canada qu'à la reine. En plus, tout ce que je sais sur la famille royale je l'apprends dans l'*Ottawa Sun*, ce qui n'est pas forcément une source très objective.

J'aimerais parler d'un petit problème un peu secondaire, à savoir qu'une modification de ce serment sans modification de l'organigramme, c'est–à–dire avec la reine toujours en haut de la hiérarchie, ne signifierait pas grand–chose. Ce serait faire l'autruche en disant que tout va bien. Nous pourrions peut–être réexaminer ce guêpier. Il est peut–être temps pour le Canada de revoir sa position à cet égard.

• 1325

I come from the former Republic of Vietnam, and I still consider myself holding a Vietnamese citizenship. I think, according to the current regime in Vietnam right now, I still am a Vietnamese national. That means I can be arrested upon returning to Vietnam and denounce the current dictatorship. Aside from that point, I think dual citizenship is important to me. I think that allows me to retain my heritage, yet be quite fully integrated into Canadian society. It also reflects Canada's multicultural ideal and reality.

One more point I would like to make is the fact that a few senior citizens or landed immigrants had to go through the citizenship process and found it difficult because of their age. They have to learn a new language and learn the current affairs of Canada. I think if we play it by the book in those particular cases, it puts a heavy toll on them. Maybe those people should be exempted from a number of practices, from the current process.

Je viens de l'ex–République du Viêt–nam, et je me considère toujours comme possédant la citoyenneté vietnamienne. Aux yeux du régime actuel au Viêt–nam, je suis toujours, je pense, un ressortissant vietnamien. Ce qui signifie que je peux être arrêté à mon retour au Viêt–nam si je dénonce la dictature en place. Cela dit, la double citoyenneté est importante pour moi. Elle me permet de conserver mon patrimoine tout en m'intégrant entièrement à la société canadienne. Elle reflète l'idéal et la réalité multiculturelle du Canada.

J'aimerais également mentionner le fait qu'un certain nombre de citoyens âgés ou d'immigrant reçus âgés qui sont passés par la procédure d'acquisition de la citoyenneté l'ont trouvé difficile à subir à cause de leur âge. Ils ont dû apprendre une nouvelle langue et se renseigner au sujet des affaires canadiennes. Je pense que leur faire subir l'entière procédure leur impose un lourd fardeau. Ces gens devraient peut–être être exemptés d'un certain nombre de pratiques faisant partie du processus actuel.

[*Texte*]

Another point that caught my eye was whether a child born to a refugee claimant should be automatically considered a Canadian citizen. I think that's a good point. It indicates the humane side of Canada, the side that I liked when I heard about Canada and then decided to become her citizen. So I think that's a good point to keep.

Another point is the residency requirement. As it stands right now, it is three years. I think the three-year period is very good. I think it is long enough for people to show a commitment when they apply to the process, but short enough for most practical considerations. With that, I await your questions.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Do-Ky.

Mr. Nunez: I will speak in French.

Vous avez dit que vous avez attendu longtemps pour obtenir votre citoyenneté. Combien de temps avez-vous attendu et quels étaient les problèmes?

Mr. Do-Ky: Actually, I guess long or short was relative for me, because I was in university at the time and it was about six months. Aside from having all the school work and trying to make a living at the same time, I found that six months was a long time. I am not sure how long it is right now.

Mr. Nunez: Sometimes two years, or more than two years.

Mr. Do-Ky: I think that would be quite long.

Mr. Nunez: Is it important for you Vietnamese people to keep your old citizenship?

Mr. Do-Ky: In my particular case, I came to Canada at the age of 16. I have retained a fair bit about Vietnam and Vietnamese culture. So I've found that it is quite important for me to keep the dual citizenship that I now enjoy.

• 1330

M. Nunez: Vous avez mentionné également qu'il y a des problèmes pour les personnes âgées pour lesquelles il est parfois difficile d'apprendre une autre langue, de connaître le Canada, un pays si vaste, avec son histoire, etc. Qu'est-ce que vous proposez pour ces gens qui ont un peu de difficulté à s'adapter ici ou à apprendre une autre langue? Qu'est-ce que vous proposez?

Mr. Do-Ky: I think elderly people should be exempted from a number of the practices in the citizenship process due to the fact that—

Mr. Nunez: For example?

Mr. Do-Ky: Such as the language proficiency and knowledge of current affairs, because they are mostly here in Canada of their own choice because they would like to be with their loved ones in Canada. They find it difficult to go through training in a new language, because they don't have a chance to get out and mingle with society as a younger person does—like I was and, I guess, am.

M. Nunez: Est-ce qu'il y a beaucoup de personnes âgées qui viennent du Viêt-nam grâce au programme de réunification de la famille? Est-ce qu'elles veulent devenir citoyennes canadiennes?

[*Traduction*]

J'ai noté en outre la question concernant les enfants nés de revendicateurs du statut de réfugié. Devraient-ils être considérés automatiquement comme citoyens canadiens? Je pense que la préoccupation indique bien la nature humanitaire du Canada, traduit bien l'impression que j'ai eue quand j'ai entendu parler du Canada et que j'ai décidé d'en devenir un citoyen. Je pense que c'est un bon point à examiner.

Enfin, en ce qui concerne les conditions de résidence, je pense que les trois ans exigés actuellement constituent un excellent compromis. C'est suffisamment long pour permettre aux gens de démontrer leur engagement vis-à-vis du processus, mais pas trop long sur le plan pratique. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Do-Ky.

M. Nunez: Je vais parler en français.

You've waited a long time, it seems, to obtain your citizenship. How long have you waited and what were the problems?

M. Do-Ky: De fait, le temps m'a simplement paru long. J'étais à l'université à l'époque et j'ai dû attendre six mois. J'avais mon travail scolaire; je devais essayer de gagner ma vie en même temps. Les six mois m'ont paru longs. Je ne sais pas quelle est la période d'attente maintenant.

M. Nunez: Parfois deux ans et plus.

M. Do-Ky: Cela aurait été très long.

M. Nunez: Est-il important pour vous, Vietnamiens, de garder votre ancienne citoyenneté?

M. Do-Ky: En ce qui me concerne, je suis venu au Canada à l'âge de 16 ans. J'ai quand même conservé beaucoup de choses du Viêt-nam et de la culture vietnamienne. J'estime qu'il est important pour moi de garder ma double citoyenneté. Je l'apprécie.

Mr. Nunez: You have also alluded to the problems experienced by seniors who sometimes find it difficult to learn another language, to learn about Canada, such a vast country, its history and so on. What do you suggest to help these people to adapt themselves to the new reality and learn another language? What do you propose?

M. Do-Ky: Je pense que les personnes âgées devraient être exemptées d'un certain nombre de conditions faisant partie de la procédure d'acquisition de la citoyenneté en raison. . .

M. Nunez: Lesquelles, par exemple?

M. Do-Ky: La maîtrise de la langue et la connaissances des affaires courantes, entre autres, parce qu'elles sont ici volontairement pour la plupart; elles veulent vivre près des membres de leur famille au Canada. Elles ont beaucoup de mal, ces personnes, à apprendre une nouvelle langue; elles ne sont pas comme les jeunes—comme je l'ai été, je suppose—elles ont beaucoup de mal à se mêler au reste de la société.

Mr. Nunez: Are there many seniors from Viêt-nam who come to Canada through the family unification program? And do these people want to become Canadian citizens?

[*Text*]

Mr. Do–Ky: I don't have the statistics with me and I don't know if I can find that out, so I can't comment on if there are many cases. I have known of cases in which they have had to come back to the process a few times. I think that is quite unfair, because deep in their hearts they feel that this will be their resting–place and making them go through the process a few times might deter that beautiful thought or image.

Mr. Knutson (Elgin—Norfolk): On the issue of the backlog in terms of the timing once you make the application, until it was recently reformed the system could take only about 150,000 citizenship applications; but, notwithstanding that, we were having roughly 230,000 or 240,000 immigrants coming in. So there was a backlog and it was getting longer.

Part of abolishing the citizen court judge, making it a more administrative than quasi–judicial review, was to get through that backlog. So you make a legitimate point, and the government is trying to deal with it. I say that by way of comment.

On the issue of the oath and the remoteness, one line of thinking is that since we are a constitutional monarchy and the Queen is our head of state, we should continue to pledge allegiance to her, and if there is remoteness or a lack of meaning to our immigrants as they become citizens, then perhaps we need to do a better job in educating them about Canada, about the importance of the Queen and the history.

Do you have any reflections on maybe trying to solve that problem through education rather than changing the oath?

Mr. Do–Ky: Speaking from personal experience, I like history myself, so if I get a chance to learn about a new topic through education, that is great.

You have brought up a very valid point: in the system as it now stands, the Queen is the head of the state, and that is why citizens should pledge their allegiance to the Queen.

As I mentioned before, we are walking a fine line. You want to preserve the tradition, yet you want to reflect the reality of today. That's why I propose that we might want to look at that political system once more and maybe turn Canada into a republic rather than what it is now. It is fine the way it is now, but as I mentioned before, the citizenship process should make people feel that they are now taking the final step, that they are included in the system. And if they pledge allegiance to something they don't know very much about, it will not help that particular aspect that we are seeking to achieve.

• 1335

What we are seeking is that people should feel, after the process, that they now belong to Canada, that they are happy to pay taxes, and that they are happy to vote, because people around the world every day are dying trying to vote. What we have right now is great, so why not take advantage of that?

[*Translation*]

M. Do–Ky: Je n'ai pas les chiffres en main, et je ne sais pas si je peux les trouver pour vous; je ne suis donc pas en mesure de me prononcer définitivement sur le sujet. J'ai eu cependant connaissance de cas où des personnes ont dû subir le processus plusieurs fois. Je pense que c'est injuste dans leur cas, parce que ces personnes savent très bien qu'elles finiront leurs jours ici. Leur faire subir le processus plusieurs fois risque de nuire à l'image qu'elles se font du Canada.

M. Knutson (Elgin—Norfolk): En ce qui concerne le retard dans le traitement des demandes, jusqu'à ce qu'il soit modifié récemment le système ne pouvait traiter qu'environ 150 000 demandes de citoyenneté, tandis que le nombre d'immigrants qui entraient au pays était de l'ordre de 230 à 240 000. Le retard ne pouvait que s'accroître.

Le but visé par l'élimination des juges de la cour de la citoyenneté était en partie de rendre le processus plus administratif plutôt que quasi judiciaire. Il devait être plus facile de rattraper le retard de cette façon–là. Vous avez donc raison de soulever ce point. Le gouvernement s'attaque au problème. C'est une première observation.

Pour ce qui est du serment d'allégeance et de la possibilité de se sentir proche de la souveraine, d'aucuns font valoir que, puisque nous formons une monarchie constitutionnelle et que la reine est notre chef d'État, nous devons continuer de lui jurer allégeance et que si les immigrants aspirant à devenir citoyens se sentent éloignés d'elle ou ne voit pas tellement la signification de ce serment ils doivent peut–être être mieux éduqués au sujet du Canada, de l'importance que la reine joue dans son histoire.

D'après vous, plutôt que de changer quoi que ce soit au serment, ne pourrait–on pas résoudre le problème en éduquant mieux les gens?

M. Do–Ky: Je parle en mon nom personnel. J'aime bien étudier l'histoire. Je profite de toutes les occasions pour améliorer mon éducation.

Votre point est tout à fait juste: de la façon dont le système est structuré actuellement, la reine est le chef d'État, et c'est à elle que les nouveaux citoyens doivent jurer allégeance.

Je pense cependant, comme je l'ai dit plus tôt, qu'il faut trouver un juste milieu. Il faut maintenir les traditions, mais en même temps tenir compte de la réalité contemporaine. C'est la raison pour laquelle je pense que nous pourrions remettre en question ce système politique une fois de plus et peut–être envisager de faire du Canada une république. Le système actuel est très bien, mais comme je l'ai dit tout à l'heure, il faudrait que les gens se sentent impliqués dans le système; ce serait l'étape finale. Nous ne faisons pas grand–chose pour atteindre nos objectifs en demandant aux gens de jurer allégeance à quelque chose qu'ils connaissent très mal.

Ce qu'il faudrait, c'est qu'une fois les démarches accomplies, les gens aient le sentiment d'appartenir au Canada, qu'ils soient heureux de payer des impôts, et heureux de voter, parce que chaque jour dans le monde il y a des gens qui se font tuer en essayant de voter. Notre système actuel est formidable; pourquoi ne pas en profiter?

[*Texte*]

In short, to answer you, I agree with you to a certain point. But that is what I would like to propose, that you pledge allegiance to the people and to the country of Canada, and that reflects the truth, whether it is now or later, once we change the political system.

Mrs. Hayes: I have three questions that aren't really related, but I'll try to keep them quite short.

The first is actually more a comment on what you were saying about seniors or older people. Right now there is more or less a pass given to them on the language requirement. Previously it was at age 65, and now it is moving to the 60-year level where they're excused from that language requirement. In your experience is it people below that age who are having difficulty, or whom were you addressing when you were mentioning that people have problems with the language requirement?

Mr. Do-Ky: I would have to verify that, but I think the people who have difficulties would be around that age, from 60 to 65, and that is the age at which they have a difficult time obtaining employment. The fact that they have difficulties obtaining employment means they would not have exposure to the society where they could learn the language more effectively because they would have to use it every day. Bringing it down to age 60 sounds like a good idea.

Mrs. Hayes: I liked your idea about the process involving other people, and you mentioned former applicants. I know that in my own area a group that actually helps people integrate into society—they were here the other day as witnesses—has a sponsorship program that calls on Canadians who are already citizens, Canadian-born for instance, to take on a partnership with people who are going to become citizens. Do you think this would be in addition to your suggestion of having new citizens sponsoring people who are applying for citizenship? I want your opinion as to which would be better, people who have been citizens for some time, or people who have just become citizens, having this relationship with people who are applying.

Mr. Do-Ky: I guess what you're trying to get at is how we can refine the process to make people feel more welcome. Why I spoke about former applicants being involved in the process is the fact that they can speak to applicants in layman's terms, rather than in legal terms, of their rights and responsibilities.

They can relate to one another simply by the fact that they might have come from the same background, and in that way one can mention to the other, "Remember, we were trying to vote back then and we couldn't because of our political background. Now this is the chance for you to feel you belong because you are now a citizen of a free country. You can vote and do what you please."

[*Traduction*]

Bref, pour répondre à votre question, je suis d'accord avec vous dans une certaine mesure, mais ce que j'aimerais proposer, c'est qu'on demande aux gens de jurer allégeance à la population du Canada et au pays même, ce qui serait une manifestation de la vérité, que cela se fasse maintenant ou plus tard, une fois le système politique changé.

Mme Hayes: J'ai trois questions qui n'ont pas de rapport entre elles, mais que j'aimerais poser très rapidement.

Premièrement, et en réalité c'est plus une observation qu'une question, il s'agit de ce que vous dites au sujet des personnes âgées, ou des vieux. À l'heure actuelle, on les dispense plus ou moins des exigences linguistiques. Avant, ces dispenses fonctionnaient à partir de 65 ans, mais aujourd'hui, c'est de plus en plus à partir de 60 ans. À votre avis, est-ce qu'il y a des gens plus jeunes que cela qui ont des difficultés? De qui parliez-vous quand vous disiez que les gens avaient du mal à se conformer aux exigences linguistiques?

M. Do-Ky: Il faudrait que je vérifie, mais effectivement je pense que les gens qui ont des problèmes ont environ 60 à 65 ans, et c'est également l'âge auquel ils ont du mal à trouver du travail. Et comme ils ont du mal à trouver du travail, ils sont moins exposés à la société. Or, ce contact avec la société et la nécessité d'utiliser une langue tous les jours, c'est justement un bon moyen d'apprendre. Cela semble être une bonne idée de ramener l'âge limite à 60 ans.

Mme Hayes: Vous avez parlé de faire intervenir d'autres personnes, et en particulier d'anciens demandeurs, et c'est une idée qui me plaît. Dans ma propre région, il y a un groupe qui aide les gens à s'intégrer dans la société—ils ont comparu l'autre jour devant ce comité—et ce groupe a un programme de parrainage qui demande à des Canadiens qui sont déjà citoyens, par exemple des gens qui sont nés au Canada, de s'occuper de personnes qui sont sur le point de devenir citoyens. Pensez-vous qu'on pourrait suggérer cela en même temps que votre idée de demander aux nouveaux citoyens d'être des parrains? À votre avis, qu'est-ce qui est préférable pour aider les demandeurs, faire appel à des gens qui sont citoyens depuis un certain temps ou bien à des gens qui viennent juste de le devenir?

M. Do-Ky: Vous voulez savoir comment on pourrait améliorer le processus et faire en sorte que les gens se sentent mieux entourés. Si j'ai suggéré de faire appel à d'anciens demandeurs, c'est parce qu'ils s'expriment comme tout le monde, et non pas en termes légaux, et qu'ils peuvent expliquer clairement aux gens quels sont leurs droits et leurs responsabilités.

Quand il s'agit de gens qui viennent de la même région du monde, les relations sont plus faciles, et par exemple ils peuvent expliquer: «Souvenez-vous du temps où nous essayions de voter et où ce n'était pas possible à cause de notre situation politique. Aujourd'hui, vous avez la chance d'avoir ce sentiment d'appartenance, car vous êtes maintenant citoyens d'un pays libre. Vous pouvez voter et faire ce qui vous plaît.»

• 1340

Mrs. Hayes: Can I make a comment on that? People who have been citizens for some time—and we've discussed this in our group—are the ones who don't necessarily know what citizenship means. It's for their sake as well as for the new

Mme Hayes: Vous me permettez une observation? Ce ne sont pas forcément les gens qui sont citoyens depuis un certain temps—et nous en avons discuté dans notre groupe—qui savent le mieux ce que signifie la citoyenneté. En fait, en même temps

[*Text*]

citizen to perhaps share their experience with a new citizen. As well, it helps with the integration. It helps them understand where people are coming from as well as for the new immigrant to understand what a Canadian who's been here for a while is about.

Mr. Do–Ky: So you're trying to make recent citizens act as a bridge between the two sides. Is that a correct illustration?

Mrs. Hayes: I'm trying to extend your concept. I think people should be involved citizens, but it shouldn't be just new citizens. I think Canadian–born citizens should be encouraged to help build this bridge, both for their own sake and for the sake of new citizens. But I like your idea of having people involved in the process. One of my points is to extend it, though.

Mr. Do–Ky: I think your extension of that is good. I think it helps people from all sides to see the picture better.

Mrs. Hayes: You were saying it seems humane to allow a child born in Canada to be a citizen if they're born to a refugee. I've looked into this issue. Would it be just as humane in a sense to allow that citizenship to be retroactive when the refugee becomes a citizen? Would that be as humane? They would have their citizenship but it would not be automatic; it would depend on the refugee becoming landed in our country.

Mr. Do–Ky: There would be a little delay in the child becoming a citizen of Canada. By introducing that, are you trying to, in fact, eliminate any possibility of someone abusing the system? Is that your point?

Mrs. Hayes: Part of it is that. We do want to keep the value of citizenship as high as we can. We want people to value their citizenship. This would be one way of increasing the value of it, in my opinion. How about you?

Mr. Do–Ky: I come from a slightly different background. From my particular point of view, I wouldn't have left Vietnam if things hadn't turned out the way they did and if our family hadn't been persecuted because of our particular background, which is that we came from the Republic of Vietnam. I may be naive when I assume that refugees knocking on Canada's door would genuinely like to be good citizens to this country, like I was.

Mrs. Hayes: I'd make the point that this wouldn't affect the ones who genuinely want to become citizens. The end result is exactly the same.

Mr. Do–Ky: Yes and no, because there is a delay in between. I see your point, though. There might be cases of people abusing the system for leaving such a humanitarian door open. But that's the part I like about Canada and I'd like to see it kept that way. I think that's just a personal point of view.

Mrs. Hayes: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mrs. Hayes.

I have a couple of quick questions, Mr. Do–Ky. Can you pledge real allegiance to two countries? Is it possible?

[*Translation*]

qu'ils informent un nouveau citoyen, ils peuvent rafraîchir leurs connaissances. En même temps, c'est positif sur le plan de l'intégration; cela les aide à comprendre d'où viennent les gens, par quoi ils sont passés, et cela aide les nouveaux immigrants à comprendre la situation d'un Canadien qui est là depuis un certain temps.

M. Do–Ky: Autrement dit, vous voulez qu'un citoyen relativement récent fasse le pont entre les deux extrêmes. C'est bien ce que vous voulez dire?

Mme Hayes: J'essaye d'élargir votre concept. Je pense que les citoyens doivent s'impliquer, mais pas seulement les nouveaux citoyens. À mon avis, il faudrait encourager les citoyens nés au Canada à construire ce pont, et cela devrait leur être bénéfique, de même qu'aux nouveaux citoyens. Autrement dit, j'aime beaucoup votre idée de faire participer les gens, mais je pense qu'on pourrait l'élargir.

M. Do–Ky: Je crois que votre idée est bonne. En effet, cela aiderait les gens, où qu'ils soient, à mieux comprendre la situation.

Mme Hayes: Vous dites qu'autoriser un enfant né au Canada d'un réfugié à devenir citoyen semblerait une solution humanitaire. J'ai étudié cet aspect, et je me demande s'il ne serait pas tout aussi humanitaire d'accorder à l'enfant la citoyenneté rétroactivement au moment où le parent devient citoyen. Est–ce que cela ne serait pas tout aussi humanitaire? L'enfant obtiendrait la citoyenneté, mais ce ne serait pas automatique; il faudrait pour commencer que le réfugié devienne immigrant reçu.

M. Do–Ky: Autrement dit, cela supposerait un délai dans le cas de l'enfant. Est–ce qu'en proposant cette mesure vous essayez d'éviter des abus possibles? Est–ce là votre raisonnement?

Mme Hayes: En partie. Nous voulons que la citoyenneté continue à être considérée comme quelque chose de précieux. Nous voulons que les gens attachent une grande valeur à leur citoyenneté. À mon sens, cela augmenterait cette valeur; qu'en pensez–vous?

M. Do–Ky: Je vois les choses un peu différemment. Personnellement, je n'aurais jamais quitté le Viêt–nam si les choses n'avaient pas tourné comme elles ont tourné, et si notre famille n'avait pas été persécutée à cause de sa situation. C'est la raison pour laquelle nous sommes venus de la République du Viêt–nam. Je suis peut–être naïf de croire que les réfugiés qui viennent frapper à la porte du Canada sont des gens sincères, qui, comme moi, viennent dans l'intention de devenir de bons citoyens.

Mme Hayes: Cette mesure ne toucherait pas les gens qui veulent sincèrement devenir des citoyens. Le résultat final est identique.

M. Do–Ky: Oui et non, parce qu'il y a cette question du délai. Cela dit, je comprends votre point de vue. Lorsqu'une mesure humanitaire comme celle–ci est à la disposition des gens, il peut y avoir des abus. Cela dit, c'est cet aspect–là du Canada qui me plaît, et j'aimerais bien que nous le gardions. Bien sûr, c'est mon point de vue personnel.

Mme Hayes: Merci.

La présidente: Merci, madame Hayes.

Monsieur Do–Ky, j'ai deux courtes questions à vous poser. Pouvez–vous véritablement jurer allégeance à deux pays? Est–ce que c'est possible?

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1345

Mr. Do–Ky: I'm skating on thin ice, I guess. I guess, yes. To respond to that question I have to relate it to a slightly different story, but I think it should answer your question.

Right now Vietnam is opening its doors, and there are a lot of hip–tops out there saying it's going to be the next tiger in Southeast Asia. Whether it's a tiger, a dragon or a tiger cub, we're not sure. The fact is that I have been approached to work in Vietnam due to the fact that there's a possibility of an economic boom coming up. I looked into that particular aspect. Funnily enough, researching through that I found there was something in the back of my mind, and that was the interest of Canada. I'm not just going in there for the interests of the company. Of course, I have to look out for number one to a certain extent, but in the back of my mind there's a thing called Canada. What are the drawbacks? Why are all the hypes noteworthy? I think I do that.

I walked in there and said, in the long run what is the benefit for Canada as well as Vietnam? In fact, I think I'm looking out for both in my small, modest way. I think I do have that in the back of my mind.

The Chairman: I was really impressed with your family and how well they've done, with good hard work as a refugee family, to have not just survived but thrived in Canada. Is your family typical? I know it's special, but is it typical? Are those the kinds of success stories out there with other refugee families?

Mr. Do–Ky: I'm not sure how typical we are in the Vietnamese community, because the definition of being typical varies from one to one, I guess. If you look at the overall evolution of the Vietnamese community in Canada, and worldwide, I think we're fairly typical. It's a very young community. I guess it started in 1975; up to now it's about 19 years. We live in Toronto, so the face of Spadina and Dundas has changed somewhat, some for the better, some for the worse. The media is partly to blame for some of it. In Vancouver, in Montreal, there are some success stories, but there are definitely improvements. We are a young community; we're energetic, but we have a lot to learn.

To shorten the answer, I think we're quite typical. I think most of my friends are encouraged by their parents and by their families to attend school and thrive through the education system. We are blessed actually, because the education system in Canada is one of the best. I think we're quite typical.

The Chairman: Are you as connected now with your community now as when you first arrived? What kinds of things do you do for and with your community?

M. Do–Ky: Je m'aventure sur un terrain mouvant. J'imagine que oui. Pour répondre à votre question, il faudrait que je compare avec une situation quelque peu différente, mais je ferais mieux de répondre à votre question.

À l'heure actuelle, le Viêt–nam ouvre ses portes, et les optimistes disent que ce pays est le tigre montant du Sud–Est asiatique. Reste à savoir s'il s'agit d'un tigre, d'un dragon ou d'un bébé tigre. À cause de ce boom économique que l'on prévoit, on m'a demandé d'aller travailler au Viêt–nam. J'ai étudié cette possibilité. Pendant que je faisais des recherches je me suis aperçu qu'une idée est restée présente dans mon esprit; je veux parler de l'intérêt du Canada. Je ne veux pas y aller uniquement pour défendre les intérêts de la compagnie. Bien sûr, je dois penser à mon intérêt personnel dans une certaine mesure, mais il y a toujours présent à mon esprit cette chose qui s'appelle le Canada. Quels sont les inconvénients? Est–ce que les avantages sont bien ce qu'on en dit? C'est le genre de questions que je pose.

Je suis allé les voir et je leur ai dit: à long terme, est–ce que ce projet profitera au Canada en même temps qu'il profitera au Viêt–nam? En fait, sur une toute petite échelle, qui est la mienne, j'essaye de défendre les deux causes. C'est une chose qui est toujours présente à mon esprit.

La présidente: Ce que votre famille, après avoir été réfugiée, a réussi à accomplir au Canada en travaillant fort, c'est–à–dire pas seulement survivre, mais s'épanouir, tout cela m'a beaucoup impressionnée. Est–ce que le cas de votre famille est typique? Je sais que c'est un cas particulier, mais est–ce que c'est typique? Est–ce que ce genre de succès est fréquent parmi les autres familles de réfugiés?

M. Do–Ky: Je ne sais pas si nous sommes typiques de la communauté vietnamienne, parce que c'est une définition qui varie probablement selon les gens. Cela dit, si vous considérez l'évolution de la communauté vietnamienne au Canada et dans le reste du monde, je crois que nous sommes assez typiques. C'est une communauté très jeune. Elle remonte à 1975, ce qui fait environ 19 ans. Nous vivons à Toronto, et à cause de cela la configuration des rues Spadina et Dundas a quelque peu changé, parfois en mieux, parfois en pire. Les médias sont en partie à blâmer. À Vancouver et à Montréal il y a d'autres réussites, mais le plus souvent cela représente des améliorations. Nous sommes une communauté très jeune, nous sommes énergiques, mais nous avons aussi beaucoup à apprendre.

Pour abréger, je crois que nous sommes assez typiques. La plupart de mes amis sont encouragés par leurs parents et par leur famille à aller à l'école, à utiliser au maximum les avantages du système d'éducation. En fait, nous avons beaucoup de chance, parce que le système d'éducation canadien est un des meilleurs. Je crois que nous sommes assez typiques.

La présidente: Est–ce que vous êtes aussi proche de votre communauté aujourd'hui que lorsque vous êtes arrivé? Dans quelle mesure est–ce que vous travaillez dans votre communauté?

[*Text*]

Mr. Do–Ky: To answer the first part of your question, how connected I am with the community now compared to the early 1980s when I first came to Canada, actually in the first five years I had to do a lot of soul–searching; I had to do a lot just to keep my head above water. So I wasn't as connected. But as time goes by and a few grey hairs are sprinkled on my top, I find that I'm more involved with the community.

[*Translation*]

M. Do–Ky: Pour répondre à la première partie de votre question, à savoir si je suis aussi proche de la communauté qu'au début des années quatre–vingt, quand je suis arrivé au Canada, je dois dire que pendant les cinq premières années j'ai eu l'occasion de faire beaucoup d'examens de conscience. J'avais beaucoup à faire, ne serait–ce que pour surnager. À l'époque, je n'étais donc pas aussi proche. Mais avec le temps, et quelques cheveux gris de plus sur le sommet de mon crâne, je m'aperçois que je participe de plus en plus aux activités de la communauté.

• 1350

I think another thing that makes me proud of being a Canadian is the fact that I can say to my friends and colleagues in California, for example—there's a large population of Vietnamese in California, southern and northern California—that I am a Vietnamese–Canadian. There's no such thing as a Vietnamese–American, I don't think, in that melting pot scenario down south. I think that is a good point.

J'ai une autre raison d'être fier d'être Canadien; en effet, je peux dire à mes amis et collègues de Californie, par exemple—en Californie, dans le Sud et dans le Nord, il y a une population vietnamienne importante—je peux leur dire que je suis un Canadien–Vietnamien. Un Américain–Vietnamien, ça n'existe pas, je crois, dans ce «melting–pot» de l'autre côté de la frontière. À mon avis, c'est une bonne chose.

The Chairman: A source of pride.

La présidente: Une source de fierté.

Mr. Do–Ky: Yes.

M. Do–Ky: Oui.

The Chairman: Thank you. Are there any more questions, members of the committee?

La présidente: Merci. Membres du comité, y a–t–il d'autres questions?

Well, thank you so much, Mr. Do–Ky. Your comments have been very helpful to us and their personal warmth certainly shone through. Thank you for that.

Dans ce cas, nous vous remercions infiniment, monsieur Do–Ky. Vos observations nous seront très utiles, d'autant plus qu'elles ont été particulièrement chaleureuses. Nous vous en remercions.

Mr. Do–Ky: You're welcome.

M. Do–Ky: Je vous en prie.

The Chairman: This meeting is adjourned.

La présidente: La séance est levée.

AFTERNOON SITTING

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI

• 1536

The Chairman: Members of the committee, we have a quorum. I'll call our meeting to order.

La présidente: Membres du comité, nous avons le quorum. La séance est ouverte.

Professor Langlois, our apologies for the misunderstanding about time. We have you down for 3:30 p.m. I understand you've been waiting for some time and I offer our apologies; we never intended to inconvenience you in that way.

Monsieur Langlois, nous nous excusons pour le malentendu quant à l'horaire. Vous deviez comparaître à 15h30. Je crois comprendre que vous attendez déjà depuis quelque temps, et nous nous en excusons. Nous n'avons jamais eu l'intention de vous faire attendre ainsi.

Members of the committee, Professor Langlois is a professor of sociology at Laval University. He's been there for 20 years. He has a PhD from the Sorbonne in Paris. He's involved currently in an international research group investigating social trends. He's the author of a book, *Recent Social Trends in Quebec*, 1993, so it is very recent. Special interests are comparative analysis of social trends, sociology of consumption, and national identity.

Membres du comité, M. Langlois est professeur de sociologie à l'Université Laval depuis 20 ans. Il détient un doctorat de la Sorbonne de Paris. À l'heure actuelle, il est membre d'un groupe de recherche international qui examine les tendances sociales. Il est l'auteur d'un livre intitulé *Les Tendances sociales récentes au Québec*, 1993; donc une publication très récente. Il s'intéresse surtout à l'analyse comparative des tendances sociales, à la sociologie de la consommation et à l'identité nationale.

Welcome, Professor Langlois. We're hoping your comments can be kept to between 10 and 15 minutes to allow us time for questions. Please proceed.

Bienvenue, monsieur Langlois. Nous espérons que votre exposé durera entre 10 et 15 minutes, ce qui nous donnera le temps de vous poser des questions. Vous avez la parole.

M. Simon Langlois (professeur, Université Laval): Merci, madame la présidente.

Professor Simon Langlois (Laval University): Thank you, Madam Chairman.

[*Texte*]

Je remercie les membres de ce Comité de m'avoir invité à traiter de cette question très importante, surtout très pertinente, et très d'actualité que constitue la réflexion sur la citoyenneté et la nationalité.

Le grand défi, je pense, que nous avons en ce moment, non seulement au Canada mais aussi dans la plupart des autres pays développés, est de trouver une façon de concilier l'identité du citoyen et la nationalité. On sait qu'à l'origine, nationalité et citoyenneté se sont développées ensemble au sein de l'État-nation, et, que ce soit en Angleterre ou en France, historiquement, il y a donc un lien étroit entre les deux.

Or, aujourd'hui, on assiste à une sorte de séparation entre nationalité d'un côté et citoyenneté de l'autre. La citoyenneté politique est le lieu du droit, le lieu de l'État; et la citoyenneté maintenant tend à s'élargir aussi en dehors du cadre national.

Lorsqu'on parle de l'Europe, on décrit une citoyenneté nouvelle en quelque sorte qui déborde le cadre national et qui pose maintenant un sérieux problème de démocratie; c'est toute la discussion en Europe en ce moment de savoir comment sera constituée une citoyenneté européenne démocratique, et quel contrôle les gens auront sur cette citoyenneté supra-nationale.

La nation de son côté est plutôt un pôle d'identification, d'appartenance et d'attachement. Or, on distingue, en gros, deux sens à la nation, deux sens différents: la nation au sens culturel ou au sens organique du terme, c'est-à-dire la nation qui est le résultat d'un héritage, d'une histoire, qui s'exprime dans une culture et des manières de vivre, et nous avons la nation aussi au sens contractuel qui est une communauté qui émerge de l'adhésion à un projet.

On assiste en ce moment à une sorte de mutation de la nation qui voit accorder plus d'importance à la nation au sens contractuel du terme et il faut, je pense, comprendre ce changement dans la définition de la nation, pour bien situer l'évolution des rapports entre le Québec et le Canada et pour analyser la question de la citoyenneté.

[*Traduction*]

I would like to thank the members of this committee for inviting me to deal with such an important and very relevant question, namely the current review of citizenship and nationality.

In my view, the great challenge we face today, not just in Canada but also in most of the other developed countries, is the need to find a way to reconcile nationality and the citizen's identity. We know that originally, nationality and citizenship developed together within the nation-state, and historically, whether in England or in France, there is therefore a close link between the two.

Today however, we are witnessing a sort of separation between nationality on the one hand and citizenship on the other hand. Political citizenship is the domain of law, of the state; and citizenship is now tending to extend beyond a national framework.

When we speak of Europe, we describe a somewhat new citizenship which goes beyond the national framework, and which now raises a serious problem for democracy; there is great discussion now underway in Europe as to how a democratic European citizenship will be constituted, and what control people will have over this supranational citizenship.

The nation for its part is rather a centre of identification, of belonging and of attachment. Generally speaking, a distinction is made between two different meanings of the word nation: nation in the cultural or organic sense, that is to say one which is the result of a heritage, a history, and which is expressed in a culture and in lifestyles; and then we also have the nation in the contractual sense, that is a community which results from adherence to a contract.

At the present time we are witnessing a kind of mutation of the nation, in which greater importance is being given to the contractual sense of the term, and I think that we must understand this change in the way the nation is defined, if we are to put in context the evolution in relations between Quebec and Canada, and to analyze the question of citizenship.

• 1540

Prenons le cas québécois. Loin d'être un réflexe frileux d'une majorité qui se sent menacée, les politiques linguistiques adoptées par le Québec vont dans le sens de la constitution d'une nation au deuxième sens du terme, c'est-à-dire au sens contractuel. On va constituer, en quelle sorte, une nation qui va offrir à tout le monde la possibilité de participer, à la suite de la connaissance minimum de la langue d'abord, et ensuite des institutions propres à la société d'accueil.

Alors, en ouvrant ses portes, on le voit, le Québec francophone de souche s'engage en quelque sorte dans la voie de sa propre transformation et souvent on oppose, en fait, le nationalisme à la démocratie, alors qu'en réalité, je pense qu'il faudrait plutôt opposer le nationalisme démocratique au nationalisme non-démocratique, ce qui est une approche tout à fait différente, et je pense que si on voit les choses dans ces termes-là, on va considérer un peu différemment la question nationale au Québec.

Let us take the case of Quebec. Far from being a reflex response of a majority that feel threatened, the language policies adopted by Quebec correspond to the second meaning of the term nation, namely the contractual meaning. To some extent, there is a will to constitute a nation that will provide everyone with an opportunity to participate, based first of all on the minimum knowledge of the language, and then on the host society's own institutions.

So by opening up these doors, we see that the old stock Quebec francophones are to some extent making a commitment to the process of changing themselves, and very often nationalism is opposed to democracy, whereas in reality I think it is preferable to contrast democratic nationalism with non-democratic nationalism, which is a very different approach, and I think that if we see things in that light, we can view the question of Quebec nationality somewhat differently.

[*Text*]

Je vais essayer de résumer un peu l'essentiel de mon intervention en quelques points principaux. Ayant précisé en quelque sorte le cadre dans lequel se pose maintenant la question nationale, je pense qu'on peut se poser la question de la communauté politique, c'est–à–dire quel est le rapport entre une nation et une communauté politique?

On peut y répondre en regardant trois exemples: l'exemple canadien, l'exemple québécois et l'exemple autochtone. Prenons l'exemple canadien d'abord. Le Canada, en 1867 s'est constitué, en quelque sorte, comme une confédération décentralisée pour satisfaire les besoins du Canada français qui, après l'échec de l'union, par exemple, refusait de participer au modèle auquel rêvait John Macdonald. La loi constitutionnelle de 1982 a marqué en quelque sorte une rupture radicale avec ce modèle mis en place il y a plus de 100 ans, et on a privilégié davantage l'égalité entre les individus dans une approche un peu néo–libérale, si on veut, et l'égalité entre les provinces et je crois qu'on a oublié de trouver un lieu dans lequel pourrait s'exprimer le sentiment national du Canada français.

Il y a donc maintenant une sorte de contradiction au Canada entre un Québec qui s'est donné une nouvelle identité, qu'on peut appeler une identité nationale, en émergence par opposition à l'identité nationale de survivance traditionnelle du Canada français tel qu'on le connaissait jusqu'à récemment. Le Québec se transforme donc d'un côté, le Canada se transforme de l'autre, et nous avons en quelque sorte deux nations, deux sociétés qui évoluent dans des directions un peu différentes et qui, finalement, trouvent plus difficilement, en ce moment, une sorte de terrain d'entente.

Au Québec, nous observons aussi des contradictions en quelque sorte. Par exemple, le Québec s'est engagé plus tard que le Canada sur la voie d'une constitution d'une nation au sens électif, au sens contractuel, donc plus tardivement que le Canada, mais il s'y est engagé récemment, en se donnant toutes sortes de moyens pour intégrer les nouveaux arrivants, les immigrants, et les intégrer à la majorité francophone, si on veut. Et c'est dans cet esprit–là qu'il faut essayer de voir quel sens donner aux politiques linguistiques, comme j'y ai fait allusion tout à l'heure, et qui, loin d'être des politiques, disons non–démocratiques, sont en fait un effort pour intégrer de nouveaux arrivants. Cela a d'ailleurs comme conséquence, de transformer aussi le Québec lui–même, et, dans une certaine mesure, de l'éloigner de cette situation où on privilégiait plutôt la survivance. C'est dans ce sens–là qu'on parle maintenant d'une identité en émergence et d'une identité nouvelle qui se construit.

Le troisième élément, c'est la situation autochtone. Eh bien, la situation autochtone est un peu différente, parce qu'il s'agit cette fois de trouver des façons de donner un pouvoir politique à une communauté culturelle au sens le plus étroit du terme. C'est une communauté culturelle qui ne s'inscrit pas dans la mouvance des changements de la nation.

[*Translation*]

I shall try to summarize the essence of my talk in a few major points. Having outlined to some extent the framework in which the national question arises, I think that one can then raise the question of the political community, that is to say what is the relationship between a nation and a political community?

One can answer that question by looking at three examples: the Canadian example, the Quebec example and the Aboriginal example. Let us begin with Canada. In 1867, Canada was constituted to some extent as a decentralized federation, to satisy the needs of French Canada, which, after the failure of the union, for example, refused to participate in the model which John A.Macdonald dreamed of. The Constitutional Acts of 1982 to some extent marked a radical departure from that model implemented more than a hundred years ago, and preference was given to equality between individuals in a somewhat neo–liberal approach, if you will, as well as to equality between the provinces, and I believe that what was overlooked was a way to allow the national sentiment of French Canada to be expressed.

There is now a sort of contradiction in Canada between a Quebec which has taken on a new identity, that we might call an emerging national identity, as opposed to the traditional national identity of survival of French Canada, as we saw it until recently. So on the one hand Quebec is changing, and on the other, so is Canada, and to some extent we have two nations, two societies evolving in rather different directions, and which are now finding it more difficult to reach common ground.

In Quebec, we also observe some types of contradictions. For example, Quebec began much later than Canada to move in the direction of constituting a nation in the elective sense, the contractual sense; but it has gone in that direction recently, adopting all sorts of mechanisms to integrate new arrivals, new immigrants, and to integrate them into the French–speaking majority, if you will. It is from that perpective that one must try to see what meaning must be given to the language policies, which I alluded to earlier, and which, far from being non–democratic policies, so to speak, are in fact an effort to integrate newcomers. The consequence of that is that Quebec itself is being transformed, and to some extent it is distancing itself from the situation in which preference was given to survival. That is what I mean when I speak of an emerging identity and of the building of a new identity.

The third factor is the Aboriginal situation. Of course that is somewhat different, because in this case it is a matter of finding ways to give political power to a cultural community in the narrowest sense of the term. It is a cultural community which does not fit into the changes taking place in the nation.

[*Texte*]

En ce moment, partout dans le monde, que ce soit en France, en Allemagne, aux États-Unis, etc., on définit davantage la nation dans un sens électif, dans le sens contractuel. Alors effectivement, la nouvelle identité amérindienne qui émerge est une identité beaucoup plus ethnique, ce qui va évidemment poser le problème de savoir comment lui donner, en quelque sorte, un pouvoir politique.

J'aimerais conclure ce très bref exposé qui visait à préciser l'évolution des notions de citoyenneté et de nationalité, en présentant quelques réflexions, quelques suggestions.

Je pense que dans la réflexion sur la citoyenneté au Canada, il faut reconnaître comme légitime l'affirmation du fait français. Je suis un peu inquiet de voir qu'on a tendance, en ce moment, à réduire l'affirmation du fait français à une sorte de manifestation ethnique, ce qu'il n'est pas. Je pense que l'affirmation du fait français, que ce soit dans la perspective fédérale mise en place par Trudeau ou que ce soit dans la perspective qui émerge en ce moment au Québec, et qui est quand même un peu différente puisqu'elle vise à faire du français la langue officielle de la société québécoise, doit être reconnue comme légitime.

En Ontario, les francophones se définissent eux-mêmes comme bilingues. Dans les recherches que j'ai faites avec d'autres collègues, nous avons été frappés de voir que les Franco-Ontariens se définissent comme des gens bilingues, évidemment par opposition aux Ontariens anglophones qui sont souvent unilingues. Alors qu'au Québec, on va se définir d'avantage en référence à la langue commune française. On cherche à définir le Québec comme société francophone.

Cette affirmation du fait français m'apparaît tout à fait démocratique dans le sens qu'elle est un instrument qui assure le fonctionnement officiel de la communauté nationale, communauté qui s'ouvre naturellement aux nouveaux arrivants.

Ma deuxième réflexion est que, dans la définition de la citoyenneté au Canada, je pense qu'il faudrait prendre un peu de distance par rapport à l'approche néo-libérale, et surtout prendre de la distance par rapport à la référence aux seuls individus. Les individus ne sont pas uniquement des atomes qui vivent isolément dans un espace abstrait, ou dans un espace économique, ou dans le marché. Ce sont des gens qui donnent un sens à leur vie, qui participent, qui vivent dans des groupes, et qui viennent de milieux culturels qui connaissent des histoires différentes. Je pense qu'il faut donc reconnaître que les individus ont des appartenances collectives.

En particulier, il faut reconnaître que l'histoire canadienne a commencé avec des peuples autochtones qui maintenant cherchent leur place, et je pense que tout le monde est d'accord pour la leur donner, y compris au Québec, et dans les autres provinces ou au Canada. On ne sait pas trop encore comment, mais on veut y arriver.

D'autre part, le Canada est aussi, je pense, le résultat d'une construction par les francophones. Les Canadiens français sont ici depuis très longtemps. Et parmi les Canadiens français et les Québécois, une très grande partie d'entre eux s'identifie encore énormément au Canada, reste attachée au Canada, mais au Canada tel qu'ils le définissent.

[*Traduction*]

• 1545

At the present time there is a tendency throughout the world, whether it be in France, Germany or the United States, to define nation in reference to the notion of choice, in the contractual sense. It is a fact that the new emerging Amerindian identity is far more ethnic and this raises the problem of how to make provision for a kind of political power.

I would like to conclude this brief presentation on the evolution of the notions of citizenship and nationality with a few reflections and suggestions.

I think that the reflection on citizenship in Canada must recognize the legitimacy of the French fact and its affirmation. I am somewhat disturbed to see the present tendency to reduce the affirmation of the French fact to a sort of manifestation of ethnicity, something it is not. In my view, the affirmation of the French fact must be recognized as legitimate, whether it be in the federal perspective as envisaged by Trudeau or the emerging perspective in Quebec, which is somewhat different in that it aims to make French the official language of Quebec's society.

In Ontario, francophones define themselves as bilingual. In research I have done with other colleagues, we were struck to see that Franco-Ontarians define themselves as bilingual, obviously in opposition to anglophone Ontarians who are often unilingual. In Quebec, on the other hand, the tendency is to define oneself in relation to the common use of French. There is an attempt to define Quebec as a francophone society.

This affirmation of the French fact strikes me as being quite democratic in that it is the instrument for the official functioning of the national community, a community which is of course open to newcomers.

The second point I'd like to make about the definition of citizenship in Canada is that one should be careful in adopting the neo-liberal approach, particularly with the emphasis on individuals. Individuals are not simply atoms living in isolation in an abstract space or an economic space or in the market. They are people giving meaning to their lives, who participate and live in groups and come from various cultural backgrounds with different histories. Therefore I think it is necessary to recognize that individuals do belong to communities.

More particularly, it should be recognized that Canadian history began with the Native people who are now looking for their place in our society, and I think that everyone is willing to give it to them, including Quebec and the other provinces in Canada. We do not know exactly how it will be done but this is our aim.

Canada is also, I think, the result of the endeavors of francophones. French-Canadians have been here for a very long time. And among French-Canadians and Quebecers, a very large number still fell a very strong identity with Canada and remain attached to the country of Canada but they define Canada on their terms.

[*Text*]

Bien sûr les opinions, vous le savez, au Québec, sont partagées. Certains veulent se séparer du reste du Canada, et d'autres veulent rester au Canada, mais dans le Canada qui correspond à la façon dont ils veulent le définir, comme ils l'ont toujours défini et comme ils entendent maintenant le définir. Je pense qu'en ce moment, dans les efforts de réflexion sur la citoyenneté, on ne fait pas assez de place à ce désir de participation que les francophones veulent avoir au sein du Canada.

• 1550

Je conclus, et je répondrai aux questions ensuite, si vous le voulez, en faisant une remarque de sociologue, cette fois, en disant que nous vivons dans un monde qui est marqué par l'individualisme et l'individualité. Cela tient, entre autres, à la consommation marchande, aux façons de vivre que nous avons, en ce sens que nous avons maintenant moins d'enfants, et que nous poursuivons, hommes et femmes, des carrières en dehors du ménage, etc. Nous vivons donc dans un environnement qui donne aux individus une marge de manoeuvre et une autonomie qui est beaucoup plus grande qu'auparavant.

Et je crois que ce n'est pas un hasard si on s'interroge maintenant un peu partout, au Canada comme ailleurs, sur l'identité, parce que l'être humain, au fond, se pose maintenant des questions sur ce qu'il est dans la société dans laquelle il vit.

Je vous remercie.

M. Nunez: Merci, professeur Langlois, pour votre exposé brillant. C'était très intéressant. Vous avez une grande maîtrise du sujet. On aurait dû avoir plus de temps pour discuter de ce sujet très important. J'espère que vous pourrez présenter un mémoire.

Vous avez dit qu'on privilégie l'égalité des individus et des provinces, mais qu'on oublie en quelque sorte le sentiment national français. Est–ce que vous pouvez élaborer un peu plus sur cela?

M. Langlois: Oui, et je vais commencer par citer André Laurendeau qui a dit que «le rêve canadien des Québécois a toujours été dualiste». C'est–à–dire que les Canadiens français ont toujours rêvé d'un Canada dans lequel ils pourraient exprimer leur identité nationale sur le même pied que les anglophones, en quelque sorte. Et au fond, lorsque je parle du conflit entre égalité entre individus, et égalité entre provinces d'un côté, et puis égalité entre communautés nationales de l'autre, je fais référence au respect du fait français.

Il faut reconnaître comme légitime qu'on puisse légiférer pour développer et affirmer le fait français, comme on le fait ailleurs. On l'a fait en France. Vous savez que la France qui était un pays linguistiquement très diversifié, a été unifié de force par l'État après la révolution. Et la France, c'est le pays, assez paradoxalement, qui a inventé les droits de l'homme et qui a aussi construit une identité nationale par l'État. On peut donc penser qu'il serait possible, et c'était le cas dans l'Accord du lac Meech par exemple, de reconnaître certaines spécificités nationales aux francophones.

Alors, c'est ce que j'entends par reconnaître l'égalité entre groupes nationaux, et pas seulement l'égalité entre individus.

[*Translation*]

As you know, opinions in Quebec are divided. Some wish to separate from the rest of Canada and others wish to remain in Canada but in a Canada as they define it, both in the past and in the present. As part of this present exercise of reflexion on citizenship, I do not think enough importance is being given to this desire for participation in Canada on the part of francophones.

Let me say in conclusion as a sociologist, and then I'll answer your questions, that we live in a world marked by individualism and individuality. Among the factors contributing to this state of affairs are consumerism and our lifestyle, particularly the fact that we have fewer children and both men and women have a greater involvement in careers outside the family, etc. We live in an environment that gives individuals far greater latitude and autonomy than was previously the case.

I do not think it is a coincidence that we find ourselves in Canada and elsewhere raising questions about our identity because humans wish to have a better understanding of themselves in the society in which they live.

Thank you.

Mr. Nunez: Thank you, Professor Langlois, for your brilliant presentation. It was very interesting. You demonstrated a great understanding of the subject. We should have had more time to discuss this very important subject. I hope that you will be able to present a brief.

You noted that emphasis is placed on the equality of individuals and provinces and that, at the same time, there is a tendency to overlook the national sentiment of French–Canadians. Could you elaborate a bit on this point?

Prof. Langlois: Yes, and I'd like to start by quoting André Laurendeau, who said that "the Canadian dream of Quebecers has always been dualistic". In other words, French–Canadians have always dreamed of a Canada in which they could express their national identity on the same footing as anglophones. In essence, when I talk about the conflict of equality among individuals and equality among provinces on one hand, and equality among national communities on the other hand, I am referring to respect for the French fact.

One must recognize that it is a legitimate aim to legislate for the development and the affirmation of the French fact, as is done elsewhere. This was done in France. You know that France is a very diversified country from the point of view of language and that the state imposed linguistic unity by force after the Revolution. At the same time, paradoxically, France is the country that invented human rights and also constructed a national identity through the state. Thus it can be assumed, and this was the case in the Meech Lake Agreement, for example, that it would be possible to recognize certain national characteristics specific to francophones.

So that is what I mean by recognizing the equality of national groups, and not only the equality of individuals.

[*Texte*]

M. Nunez: Vous avez mentionné également que le Canada et le Québec évoluent différemment, et se transforment d'une façon différente pour devenir deux nations, deux sociétés. Depuis quand pensez-vous que noous évoluons différemment? Et, est-ce que vous pensez qu'à un moment donné, on pourrait s'identifier à l'autre et prendre le même chemin?

M. Langlois: Je pense que l'évolution au Québec a commencé après la guerre, avec la modernisation, et ça s'est affirmé avec la révolution tranquille, à partir de 1960. Et il faut comprendre qu'à ce moment-là, l'affirmation nationale au Québec s'est appuyée sur l'État provincial. Et l'État provincial a offert aux francophones beaucoup de leviers pour faire du rattrapage sur le plan économique et aussi sur le plan linguistique en construisant des universités, etc.

J'aimerais faire avec vous la constatation qu'au Canada, nous avons développé, en quelque sorte, deux réseaux institutionnels parallèles dans beaucoup de domaines. Il y a deux festivals du film, deux festivals du disque, deux réseaux de télévision nationaux, etc. On pourrait comme ça multiplier les exemples. Il y a des réseaux bancaires qui sont la propriété de francophones, et des réseaux bancaires dans lesquels ils sont peu présents, etc.

• 1555

Au lieu d'avoir un modèle dans lequel les francophones seraient, disons, minoritaires un peu partout, nous avons en fait assisté au fil des années au développement d'institutions parallèles dans le domaine de l'économie, dans le domaine de la culture, et même dans le domaine politique, parce que le gouvernement québécois exerce d'ailleurs, dans les faits, beaucoup de pouvoirs qui ne sont pas exercés par d'autres provinces. Le Québec essaie de contrôler son immigration, intervient dans l'économie avec la Régie des rentes du Québec, etc. Voyez-vous?

Je crois que si on voulait reconnaître cette dualité, et reconnaître la réalité canadienne telle qu'elle s'est construite au fil des années, nous ne serions pas embourbés comme nous le sommes en ce moment dans des discussions à n'en plus finir sur l'avenir de notre pays.

M. Assad (Gatineau—La Lièvre): Bonjour, monsieur Langlois.

C'est très intéressant, même il faudrait quelques cours magistraux pour absorber toutes les informatins que vous nous avez apportées. Est-ce que le titre en français de votre livre est bien «Les tendances socio-contemporaines au Québec»?

M. Langlois: Non. *La Société québécoise a tendance.*

M. Assad: D'accord.

Vous avez fait allusion à la citoyenneté politique. Est-ce que vous faites allusion à la citoyenneté politique versus la citoyenneté culturelle?

M. Langlois: Oui, c'est cela. On distingue les deux, mais la citoyenneté culturelle, ça n'a pas de sens. On parle plutôt de nationalité à ce moment-là. La citoyenneté, ça renvoie à la sphère d'intervention de l'État. Tandis que la nationalité, c'est une communauté d'appartenance, la communauté de vie. C'est la communauté à laquelle on s'identifie, et on peut s'identifier parce qu'on a la même souche, ou parce qu'on y adhère comme nouvel arrivant. Disons qu'un Haïtien qui demeure à Montréal

[*Traduction*]

Mr. Nunez: You mentioned that Canada and Quebec are evolving in a different way and are being transformed into two nations and two societies. In your view, how long has this different evolution been taking place? And do you think that at one point we may identify with each other and choose the same path?

Prof. Langlois: I think that the evolution in Quebec started after the war and became more pronounced with the Quiet Revolution starting in 1960. At that time the assertion of a national identity in Quebec was based on the provincial state. The provincial state provided francophones with far more leverage to catch up both in economic terms and from the point of view of language through the creation of universities, etc.

I'd like to point out that in Canada we have developed two parallel institutional networks in many fields. There are two film festivals, two record festivals, two national television networks, etc. We could give many examples. There are banking networks that belong to francophones as well as banks where their presence is quite negligeable, etc.

Instead of a situation where francophones are in the minority everywhere, we have seen over the years the development of parallel institutions in the economy, in culture and even in politics because the Quebec government does exercise in fact many powers that are not exercised by other provinces. Quebec attempts to control immigration to the province, it intervenes in the economy through the Régie des rentes du Québec, etc.

I think that if there was a willingness to recognize this duality and acknowledge Canadian reality as it has developed over the years, we would not find ourselves bogged down in the present unending discussions about the future of our country.

Mr. Assad (Gatineau—La Lièvre): Good afternoon, Mr. Langlois.

You've been very interesting, and we could benefit from a few lectures to absorb all the information you presented us. Did you say the French title of your book was *Les tendances socio-contemporaines au Québec*?

Prof. Langlois: No, *La Société québécoise a tendance.*

Mr. Assad: I see.

You referred to political citizenship. Are you making a distinction between political citizenship and cultural citizenship?

Prof. Langlois: Yes. We make a distinction between the two but cultural citizenship doesn't make any sense. The term in that case would be nationality. Citizenship involves the notion of the state. Nationality on the other hand involves the idea of belonging to a community. It is a community one identifies with either through origin or decision to belong as a newcomer. A Haitian living in Montreal will identify himself as a Quebecer but if he lives in Toronto, he will identify himself as a Canadian,

[*Text*]

va s'identifier comme Québécois, et s'il demeure à Toronto, va s'identifier comme Canadien, alors que son identité d'origine est une identité plus ethnique ou de racine si on veut.

M. Assad: Quand on parle de la citoyenneté, il est évident que le fait français existe au Canada et c'est surtout à cause du nombre au Québec. . . De toute façon, toute citoyenneté doit–elle être identifiée en termes politiques?

M. Langlois: Oui. Par définition la citoyenneté est politique.

M. Assad: Donc, en ce qui concerne la citoyenneté, il y aurait peut–être un préambule à préparer, et nous allons discuter de cela avec les membres de ce Comité. Il faudrait cependant que ce soit assez général pour la simple raison, comme mes collègues l'ont dit ici, qu'avec un préambule, si on met en évidence certaines valeurs, ça pourrait identifier ceux qui n'entrent pas dans le cadre de la définition et qui pourraient être considérés moins Canadiens que d'autres.

Tout cela pour dire finalement que dans notre préambule, on voudrait arriver à trouver des termes assez généraux pour définir ce qu'est la citoyenneté canadienne. Est–ce que c'est quelque chose qu'on peut faire sans créer des problèmes?

M. Langlois: Justement, quand on regarde les efforts qui ont été faits dans ce sens–là, que ce soit par exemple, au moment de l'accord de Charlottetown où on a essayé de définir la citoyenneté canadienne, ou encore dans les documents que vous avez préparés, je pense, personnellement, qu'on ne fait pas assez référence à cette identité collective nationale qui a constitué le Canada. J'ai peur que, si on ne fait pas référence notamment à la forte présence française qui a marqué l'histoire du Canada, et pas seulement le Québec, je pense qu'on passe à côté de quelque chose d'essentiel. Le Canada, ce n'est pas seulement une somme d'individus.

M. Assad: D'accord. Merci.

Mme Gagnon (Québec): Merci.

J'aurais une question concernant le multiculturalisme. J'aimerais avoir votre opinion sur le multiculturalisme et comment vous conciliez le multiculturalisme versus la reconnaissance des peuples autochtones, francophones et anglophones?

• 1600

Dans le préambule également, on emploie des termes très généraux et on veut inclure des principes qui mentionnent les racines autochtones, le bilinguisme, le multiculturalisme et le pluralisme. J'aimerais savoir comment vous imaginez la façon dont les francophones vont s'inscrire dans cette définition du préambule.

M. Langlois: Je pense que si on parle des racines, et je vais commencer par la dernière question, et si on parle des autochtones, on ne pourra pas ne pas parler des francophones. Ce serait une erreur et il faudra la justifier. Pourquoi ne pas parler de la communauté des francophones qui a commencé sur les bords du Saint–Laurent, qui a exploré tout le continent, qui a découvert l'Ouest, et qui est allé jusqu'au Mississippi etc. . .

C'est ma première remarque, et je pense qu'on ferait une erreur de ne pas faire référence à l'histoire. Certains de mes collègues politicologues, notamment ceux qui travaillent dans l'Ouest canadien, prétendent que le Canada, en fait, est né en

[*Translation*]

his original identity being more of an ethnic nature or his roots, so to speak.

Mr. Assad: In the case of citizenship, it is obvious that the French fact does exist in Canada with the greatest concentration in Quebec. . . Whatever the case, citizenship in general always involves a political identity, does it?

Prof. Langlois: Yes. By definition citizenship is political.

Mr. Assad: So, as far as citizenship is concerned, a preamble might be necessary and we'll be discussig this with the members of the committee. However it would have to be quite general because, as my colleagues have said, a preamble sets out certain values and some of them may not apply to everyone, thus some might be considered less Canadian than others.

In this preamble we would like to provide a fairly general definition of Canadian citizenship. Do you think it is something that can be done without creating problems?

Prof. Langlois: When we look at the attempts that have already been made, such as the Charlottetown Accord which tried to define Canadian citizenship, or the documents that you prepared, I personally think that there has not been enough reference to the national collective identity constituting Canada. I'm afraid that if specific reference is not made to the strong French presence marking the history of Canada, and not only Quebec, then one is overlooking something essential. Canada is not simply a collection of individuals.

Mr. Assad: I see. Thank you.

Mrs. Gagnon (Québec): Thank you.

I have a question about multiculturalism. I'd like to know what your opinion of multiculturalism is and how it can be reconciled with the recognition of the native, francophone and anglophone peoples?

The words used in the preamble are also very general and we wish to include principles and characteristics such as native roots, bilingualism, multiculturalism and pluralism. I would like to know how you see francophones fitting into that definition of the preamble.

Prof. Langlois: We'll start by the last question and say that if we speak of roots and the native people, we will not be able to speak of francophones. It would be an error that we would be asked to justify. Why not speak of the francophone community that settled on the shores of the St. Lawrence, that explored the whole continent, that discovered the West and pushed as far as the Mississippi, etc.

That is my first comment and I think that we would be making an error if we did not refer to history. Certain of my colleagues who are political scientists, especially those who work in the Canadian West, contend that Canada was in fact born in

[*Texte*]

1982, avec la Loi constitutionnelle. Moi je pense qu'il faut plutôt rappeler que le Canada est né il y a bien longtemps avec les autochtones d'abord, et ensuite avec le fait français, puis le fait anglais et par la suite, l'arrivée massive d'immigrants. Et le Canada c'est la somme de tout cet ensemble, si l'on veut.

Mme Gagnon:
J'aimerais aussi avoir votre avis sur le bilinguisme et le pluralisme.

M. Langlois: En ce qui concerne le bilinguisme, je pense qu'il faut l'aborder non pas sous l'angle individuel, comme avait tendance à faire le gouvernement Trudeau au moment de l'implantation de la Loi sur les langues officielles en 1969. Je pense qu'il faut présenter le bilinguisme comme l'expression de deux communautés nationales, sinon le bilinguisme n'a pas de sens. Et le fait français, il ne faut pas oublier, est un instrument de participation à l'une des grandes langues du monde. Il y a, comme ça, des langues nationales qui ont des prétentions universelles. Et je pense qu'il ne faut pas oublier que le français est une des grandes langues du monde en ce moment, qui est parlée dans la francophonie par un très grand nombre de pays, et qui est une langue qui exprime une richesse culturelle importante. Le Canada a la chance de posséder deux grandes langues nationales, et je pense qu'il faut donner un statut vraiment officiel au français, mais comme langue nationale, et non pas seulement comme propriété individuelle, si on veut.

Mme Gagnon: Merci.

Ms Clancy (Halifax): But indeed it is, Professor Langlois, much more than just the language of the individual. We are a country of two official languages. It's not just the language of individuals, surely.

M. Langlois: Si nous acceptons ce point de vue–là, il faut donc accepter aussi qu'il est légitime de légiférer sur la langue lorsque celle–ci est minoritaire comme c'est le cas au Québec. Et je sais que dans certains groupes, en milieu anglophone, on considère comme non–légitime d'intervenir sur la langue d'affichage ou sur la langue de l'école pour les nouveaux arrivants, etc.

Alors qu'en réalité, si on accepte le fait français, comme un fait collectif, je pense qu'on doit accepter aussi qu'il y ait des interventions, à condition qu'on ne brime pas les libertés. Et Charles Taylor qui a beaucoup écrit à ce sujet, disait qu'il ne fallait pas que les lois linguistiques briment les libertés, les grandes libertés de base que sont les libertés de pratiquer sa religion, d'expression, etc. Mais si on donne une extension abusive, extensive à la notion de droit individuel, à ce moment–là on va penser effectivement que ces lois linguistiques briment les libertés. Mais en réalité, je pense qu'il faut essayer de trouver un équilibre entre l'affirmation du fait français et le respect démocratique des droits des personnes.

Ms Clancy: I couldn't agree with you more.

You talked about the evolution of two societies, but surely what we have in Canada is an evolution of more than two societies. There are many more than two film festivals, for example. There are actually four television networks.

[*Traduction*]

1982 with the Constitutional Act. For my part, I believe that we should instead stress that Canada was born a long time ago, its first inhabitants being the aboriginal people, followed by the French fact, then the English fact and later by the arrival of a great number of immigrants. Canada is the sum total of all these constituent groups, so to speak.

Mrs. Gagnon: I would like to hear what you think of bilingualism and pluralism.

Prof. Langlois: With respect to bilingualism, I believe that it should not be envisaged on an individual basis as wanted to do the Trudeau government when it implemented the Official Languages Act in 1969. Rather, I believe that bilingualism should be defined as the expression of the two national communities, or else bilingualism makes no sense. And the French fact, let us not forget this, is an active link to one of the major languages of the world. There are some national languages that lay claim to worldwide standing. Furthermore, we must not forget that French is currently one of the major languages of the world, a language spoken by a very large number of countries who are part of *la francophonie* and one which gives expression to great cultural richness. Canada has the good fortune of having two major national languages and I believe that French must be given a truly official status as a national language and not just as an individual right.

Mrs. Gagnon: Thank you.

Mme Clancy (Halifax): Mais, monsieur Langlois, c'est justement beaucoup plus qu'une propriété individuelle. Nous sommes un pays qui a deux langues officielles. Ce n'est pas, sûrement, que la langue de quelques Canadiens, pris individuellement.

Prof. Langlois: If we take that as a given, then we must accept that it is legitimate to legislate in matters of language when a language is that of a minority, as is the case in Quebec. I know that in certain groups, in the English–speaking community, it is considered illegitimate to legislate on the language of signs or on that of schools for immigrants, etc.

On the contrary, if we accept that the French fact is a collective reality, I think we must accept that actions be taken to protect it, on condition that the rights of others are not trampled. Charles Taylor wrote at length on this topic to say that language laws must not trample the basic rights and freedoms which are the freedom to practice one's religion, the freedom of expression, etc. However, if one gives an abusive, much too wide interpretation to individual rights, then indeed one might say that linguistic laws trample rights and freedoms. I believe that we must try to find a balance between the affirmation of the French fact and the democratic respect for individual rights.

Mme Clancy: Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Vous avez parlé de l'évolution de deux sociétés, mais dans le cas du Canada, il s'agit sûrement de l'évolution de plus de deux sociétés. Il y a beaucoup plus que deux festivals du film, par exemple. Il y a quatre réseaux de télévision.

[*Text*]

For example, the people of the Gaspé and the people of northern New Brunswick have much in common. With the greatest of respect to my colleagues in western Canada, being a Maritimer I feel perhaps more at home in Montreal or Quebec City than I might in Vancouver or Calgary, because it is to a degree the familiar and a shared development in certain areas.

When you talk about the rights of the collective vis–à–vis the rights of the individual, you're talking very much about the essence of the Canadian dilemma. What we're really looking at here is the essence of two of the founding cultures. The English tradition—and as a person of Irish descent that's sort of hard for me to say—has been the individual rights; the French tradition has been the collective rights. Don't you think perhaps we have a unique opportunity in Canada to meld and blend these two traditions in Canadian citizenship?

[*Translation*]

Par exemple, les habitants de la Gaspésie et ceux du Nord du Nouveau–Brunswick ont beaucoup de choses en commun. Malgré tout le respect que j'ai pour mes collègues de l'Ouest, étant moi–même des Maritimes, je me sens peut–être plus à l'aise à Montréal ou à Québec qu'à Vancouver ou Calgary, sans doute parce que les deux premières ressemblent davantage à ce que je connais et que le développement de nos deux régions a été semblable.

Quand vous parlez des droits collectifs par opposition aux droits individuels, vous décrivez l'essence même du dilemme canadien. Il s'agit en réalité de l'essence des deux cultures fondatrices. La tradition anglo–saxonne—étant d'ascendance irlandaise, c'est pour moi difficile de dire cela—a mis l'accent sur les droits individuels; la tradition française a pour sa part mis l'accent sur les droits collectifs. N'est–ce pas pour nous l'occasion rêvée au Canada de fondre ces deux traditions dans la citoyenneté canadienne?

• 1605

M. Langlois: Oui, à la condition de vouloir, car lorsqu'on voit l'échec de l'Accord du lac Meech, et par la suite, l'échec de toutes les tentatives depuis 1960, on peut alors s'interroger sur les chances de succès de ce projet. Nous sommes devant une impasse, en ce moment, et je pense que les gens ne savent pas trop comment en sortir.

Personnellement, et pour être très franc, je pense que si on ne revient pas aux sources même du Canada, si on ne revient pas à l'esprit de 1867, alors on ne pourra pas arriver à trouver des solutions. Et la solution ne doit pas être recherchée dans la continuité de la Loi constitutionnelle de 1982.

Je pense donc que cela nous conduit vers une impasse, et c'est ce que j'ai essayé d'expliquer. Je veux dire que dans ces deux sociétés, au Canada, se sont constitués deux grands modèles d'États. Un modèle qui est plus centralisé, ici, au fédéral, à Ottawa en particulier, et un État qu'a voulu se donner la communauté francophone avec toutes sortes d'instruments propres. Et tout le monde sait que le transfert des pouvoirs dans le Québec s'est arrêté avec le gouvernement Trudeau. Sous Pearson et avant lui, il y avait un transfert de certains pouvoirs vers le Québec. Et par la suite on sait que ça a été réduit.

Et je faisais référence, en fait, à ces deux modèles sur le plan institutionnel. Mais, j'admets avec vous que les sociétés régionales sont très différentes, et qu'il y a peut–être plus de choses en commun entre les pêcheurs de la Gaspésie et leurs cousins des Maritimes, que les pêcheurs avec les gens de Montréal. Vous avez tout à fait raison là–dessus.

Ms Clancy: More than just fishermen perhaps, even lawyers. Thank you.

The Chairman: Professor Langlois, I understand what you're saying about the facts, the French fact and the aboriginal fact and how that needs to be part of us. But is there not a commonality of values: hopes, dreams, aspirations that we can aspire to collectively that could be our preamble?

M. Langlois: Oui, je pense que dans une société comme la nôtre qui a été construite depuis de si nombreuses années par diverses communautés, en particulier par des francophones et des anglophones, nous partageons certainement beaucoup de

Prof. Langlois: Yes, if the will to do so exists. However, the failure of the Meech Lake Accord and of all other attempts made since 1960 cast a doubt on the chances for success. At the present time, we have reached an impasse and I think that no one knows exactly how to get free of it.

Personally, and I will speak very frankly, I believe that if we are not true to our roots, if we do not rediscover the spirit of 1867, we will never find a solution. And that solution is not to be found on the course set by the 1982 Constitutional Act.

I believe that that would lead us to deadlock and that is what I have tried to explain. The two societies in Canada have developed for themselves two very different models of political organization. One is a more centralized model of a federal government, here in Ottawa mainly, and the other is the model that the francophone community has chosen for itself to meet its own needs. Everyone knows that the transfer of powers in Quebec ended with the Trudeau government. Under Pearson and before him, certain powers were transferred to Quebec. We know that later such transfers ended.

I was in fact referring to the two different models at the institutional level. However, I agree with you that regional societies are very different and that the fishermen of Gaspé and their cousins in the Maritimes have more in common than do the fishermen and the people in Montreal. You are quite right in that respect.

Mme Clancy: Plus que les seuls pêcheurs, les avocats aussi peut–être. Merci.

La présidente: Monsieur Langlois, je comprends ce que vous dites au sujet du fait français et du fait autochtone, qui doivent être intégrés à la réalité canadienne. Mais n'avons–nous pas certaines valeurs en commun: des espoirs, des rêves, des aspirations que nous aurions en commun et qui pourraient figurer dans notre préambule?

Prof. Langlois: Yes, I believe that in a society such as ours, built over so many years by different communities, especially by the francophones and anglophones, we have certainly much in common. And indeed, more than we might think. An American

[*Texte*]

choses. Et probablement même, beaucoup plus qu'on ne le croit. Il y a même un politicologue américain qui a écrit qu'au fond, la ligne de partage est peut–être beaucoup plus précise entre la frontière américaine et canadienne qu'entre le Québec et le reste du Canada, et je pense qu'il a raison.

Donc, il y a un certain nombre de grandes valeurs que nous partageons, c'est certain. Je pense qu'elles doivent apparaître effectivement dans le préambule. Mais j'aimerais aussi qu'apparaisse cette continuité historique qui, malheureusement, a tendance à disparaître un peu dans les débats en ce moment. C'est un peu une aspiration des francophones, et notamment, des francophones fédéralistes qui veulent qu'on reconnaisse, un peu dans la ligne de la Commission Laurendeau–Dunton, par exemple, la définition du Canada telle qu'ils la conçoivent.

The Chairman: Thank you, I appreciate that.

I do wish we had more time. I would really like to hear—and if you can do it quickly it would be just great—how Quebeckers define themselves as Canadians. You mentioned that they define themselves as Canadians differently from the anglophones.

M. Langlois: Ils définissent le Canada de deux façons, c'est–à–dire que certains disent qu'il n'y a plus d'avenir, donc qu'il faut divorcer, si possible, à l'amiable, alors que d'autres, dans la tradition de Laurendeau, continuent à dire qu'il faudrait que le Canada soit un lieu d'expression de la culture française avec un centre important au Québec mais aussi avec des communautés vivantes un peu partout qui seraient supportées efficacement par les gouvernements respectifs et en particulier par le gouvernement fédéral.

• 1610

Je crois alors que l'essence ou le coeur de cette définition consiste à donner plus de pouvoirs aux collectivités francophones y compris à la collectivité québécoise, pour s'affirmer en tant que collectivité et non pas seulement donner des services aux individus dans leur langue.

Je pense que c'est là le noyau dur de la confrontation. En ce moment, beaucoup de Canadiens acceptent de donner des services en français aux individus, mais sont beaucoup plus réticents à donner des pouvoirs aux communautés francophones et, en autres, des pouvoirs par exemple réclamés par le Québec notamment au moment de l'Accord du lac Meech.

Le Québec voulait avoir son mot à dire sur l'immigration. Ce pouvoir lui a été refusé.

The Chairman: I know there are many francophone Albertans who feel in a sense almost abandoned by Quebec francophones.

Mr. Hanger (Calgary Northeast): I apologize for being late. I also apologize to the witness for my late appearance. There were two of us, and unfortunately I can't cover all the spots.

I wanted to ask the gentleman if he felt that a preamble was necessary. We had an opportunity to speak to lawyers who are framing amendments to the Immigration Act and who are struggling with precedents from court rulings and trying to

[*Traduction*]

political scientist wrote that, when all is said and done, the dividing line is probably much more real between the United States and Canada than it is between Quebec and the rest of Canada, and I think that he is right.

Indeed, there are certain basic values that we share, undoubtedly. I think that they should be included in the preamble. However, I would hope that this preamble reflect this historical continuity which, unfortunately, tends to disappear in the current debate. It is one of the aspirations of francophones, and especially federalist francophones who wish to see Canada defined as they see it, along the lines set out by the Laurendeau–Dunton Commission.

La présidente: Merci de votre réponse.

Je regrette que nous n'ayons pas plus de temps. J'aimerais réellement que vous puissiez nous dire comment les Québécois se définissent comme Canadiens, et si vous pouviez le faire rapidement j'en serais très heureuse. Vous avez dit qu'ils se définissent comme Canadiens autrement que ne le font les anglophones.

Prof. Langlois: They define Canada in two ways, that is to say that some contend that there is no longer any hope for the future, that we must divorce preferably without acrimony, whereas others, faithful to the Laurendeau tradition, continue to say that Canada should comprise a territory where the French culture can express itself, its major centre being in Quebec, as well as communities living throughout the country who would be supported effectively by their respective governments and more specifically by the federal government.

I think the purpose of this definition is to give more powers to French–speaking communities, including that of Quebec, in order to assert itself as a community and not only to provide services in their language to individuals.

I think this is the core of the confrontation. At this time, many Canadians agree with providing services in French to individuals but are much more reluctant to give powers to French–speaking communities, especially those sought by Quebec in the Meech Lake Agreement in particular.

Quebec wants to have a say in immigration issues. This power was refused.

La présidente: Je sais que beaucoup de Franco–Albertains se sentent en quelque sorte abandonnés par les francophones du Québec.

M. Hanger (Calgary–Nord–Est): Excusez–moi d'être arrivé en retard. Je présente aussi mes excuses au témoin. Nous n'étions que deux, et je n'ai pas le don d'ubiquité.

Je voulais demander au témoin s'il estime qu'un préambule est nécessaire. Nous avons discuté avec les juristes qui rédigent les modifications de la Loi sur l'immigration. Ils ont consulté la jurisprudence pour déterminer avec précision le sens du

[*Text*]

define clearly what this preamble means. They're finding that it bounces all over the place as far as decisions are concerned. They offer cautionary words to this committee that we not include a preamble in this act. Do you think a preamble is necessary?

M. Langlois: Je ne sais pas, parce que les préambules, dans d'autres constitutions, font référence à une sorte d'acte fondateur, c'est–à–dire qu'ils font référence par exemple, à une révolution ou à une décision historique importante; et au Canada, nous n'avons pas eu d'événement fondateur aussi dramatique que dans d'autres sociétés.

Je crois donc que si vous devez écrire un préambule, il faudra le faire en respectant ce qu'on pourrait appeler le principe de réalité, c'est–à–dire regarder le Canada tel qu'il est, avec ses différents groupes, donc avec ses autochtones qui sont un groupe important symboliquement, numériquement peut–être moins, mais symboliquement très important, et ensuite reconnaître la dualité canadienne comme étant spécifique de notre pays, et enfin de reconnaître l'apport des nouveaux arrivants qui construisent ce que j'ai appelé cette nation au sens électif. Je pense que le point important serait de reconnaître la dualité nationale telle que je l'ai expliquée, parce qu'autrement on ferait une erreur, et on donnerait une vision du Canada qui n'est pas fondée sur l'histoire.

Or, je pense qu'un pays doit se référer à son histoire pour se définir lui–même.

The Chairman: Thank you very much, Professor Langlois. It was a real pleasure having you here. You've certainly offered some very good information and thought to our deliberations. Thank you.

Members of the committee, we're going to Edmonton now. Lynda Nguyen is from the Mennonite Centre for Newcomers. She'll take a minute to tell us a little bit about herself and her organization.

Go ahead, Lynda.

• 1615

Ms Lynda Nguyen (Mennonite Centre for Newcomers): I don't know much about about the organization. The president of the organization knows me from something else and he asked me to come speak on his behalf. Besides that, I don't know much about the organization.

The Chairman: A little bit about you would be nice.

Ms Nguyen: I'm a student at Old Scona Academic. I'm in grade 10. That's about all.

The Chairman: Okay. That's great. We welcome your presentation.

Ms Nguyen: I have to admit that there's not much I know about the Citizenship Act. Because I was born here, I've never thought about being a citizen, really. I've never had to go through the process, but my parents have. I know they were very happy when they were allowed to immigrate to Canada, and they were very happy when they became Canadian citizens. They were happy because they had privileges that I have now as a Canadian citizen. That's what I think Canadian citizenship is all about, having privileges and rights and freedoms.

[*Translation*]

préambule. Ils se sont aperçus qu'il y a une grande diversité d'interprétations. Ils nous ont incités à la prudence et recommandé de ne pas ajouter de préambule à la loi. Pensez–vous qu'un préambule est nécessaire?

Prof. Langlois: I don't know, because preambles, in other constitutions, refer to some seminal event, such as a revolution or a major historical decision. In Canada, there was nothing as momentous as what happened in other societies.

For this reason, if you must have a preamble, it should follow what I would call the reality principle, that is consider Canada as it is, with its different groups—which includes of course Natives, who are a major group on a symbolic level though less so numerically, but very important symbolically—and then recognizing Canadian duality as a feature of our country, and finally recognizing the contribution of newcomers who are building what I called a nation in the elective sense. But the main point would be to recognize the national duality as I explained it, otherwise it would be a mistake and would give a vision of the country that is not based on history.

My view is that a country must refer to its history in order to define itself.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Langlois. Ce fut un vrai plaisir pour nous de vous entendre. Vous avez apporté à nos délibérations de l'information et des réflexions très précieuses.

Mesdames et messieurs les membres du comité, nous allons maintenant rejoindre Edmonton. Lynda Nguyen nous parlera à partir du Centre mennonite pour les nouveaux arrivants. Elle prendra d'abord quelques instants pour nous parler un peu d'elle et de son organisation.

Je vous cède la parole, Lynda.

Mme Lynda Nguyen (Centre mennonite pour les nouveaux arrivants): Je ne suis pas très au courant. Le président de l'organisme, qui me connaît d'ailleurs, m'a demandé de prendre la parole à sa place. Cela dit, je ne sais pas grand–chose au sujet de l'organisme.

La présidente: Peut–être pouvez–vous nous parler de vous.

Mme Nguyen: Je suis étudiante à l'Académie Oskone. Je suis en 10^{e} année. Voilà.

La présidente: Très bien. Parfait. Nous somme heureux d'écouter ce que vous avez à nous dire.

Mme Nguyen: Je dois reconnaître que je ne sais pas grand–chose au sujet de la Loi sur la citoyenneté. Je suis née ici, et donc, je n'ai jamais pensé à devenir citoyenne. Je n'ai jamais dû faire de démarches, mais mes parents l'ont fait. Je sais que mes parents étaient très heureux lorsqu'on leur a permis d'émigrer au Canada et qu'ils étaient très heureux lorsqu'ils sont devenus citoyens canadiens. Ils étaient heureux d'obtenir les privilèges dont je jouis comme citoyenne canadienne. Voilà ce que je pense de la citoyenneté canadienne; ce sont les privilèges, les droits et les libertés qui en découlent.

[*Texte*]

About the Citizenship Act itself, the only thing I could think of was the oath of citizenship. It asks us as citizens to obey the law and to fulfil our duties as citizens, which I totally agree with, but it also asks us for allegiance to the Queen. We had a discussion about this in my school, and many students did not believe that allegiance to the Queen was important at all, because the Queen does not play a very relevant part in their lives. They believe that having to owe allegiance to her as a citizen of Canada is not very important.

Besides that, I have nothing else to say.

The Chairman: Thank you, Lynda. There will be some questions from members of the committee.

M. Nunez: Quel âge avez–vous Lynda Nguyen?

Ms Nguyen: I'm 16 years old.

M. Nunez: Quelles sont les valeurs fondamentales du Canada auxquelles vous adhérez?

Ms Nguyen: I've always seen Canadians as being peaceful and generous. Besides that, I don't really think there is a characteristic word I can think of.

M. Nunez: Est–ce que pour vous et pour votre communauté vous avez eu un bon accueil ici au Canada? Vous êtes d'origine vietnamienne n'est–ce pas? Est–ce que vous vous sentez intégrée à la société? Est–ce qu'il y a eu des problèmes d'intégration?

Ms Nguyen: I was born here, but my parents did immigrate here. I think at first it was hard. Now there are organizations to help new immigrants, so I think coming here is a lot easier than it was before.

M. Nunez: Est–ce que vous avez une idée du nombre d'années qu'il faut vivre ici au Canada pour avoir droit à la citoyenneté? Dans la loi actuelle, c'est trois ans. Est–ce que vous croyez que c'est bien et que c'est suffisant?

Ms Nguyen: To me, I think so. I don't think I really have good judgment to say so, since I've never had to go through the process myself.

Mr. Calder (Wellington—Grey—Dufferin—Simcoe): Hi, Lynda. Your parents were brought over here by the Mennonite Central Committee. Is that right?

Ms Nguyen: I'm not very sure, but I don't think so.

Mr. Calder: I was just reading that you are at the Mennonite Centre for Newcomers, so I was just assuming that maybe they were brought by the Mennonite Central Committee.

What do your parents think of Canada at the present time?

Ms Nguyen: I think they really enjoy being here in Canada. Back in Vietnam there weren't very many opportunities. They worked really hard, but they couldn't really succeed just because of the way things were there. I think they really like it here in Canada because they've worked hard and they can succeed now because of it. Of course there are other freedoms and rights and all that.

[*Traduction*]

En ce qui concerne la Loi sur la citoyenneté, tout ce qui m'est venu à l'esprit, c'est le serment de citoyenneté. Dans ce serment, comme citoyens, nous promettons de respecter les lois, de nous acquitter de nos devoirs, ce que j'accepte tout à fait, mais on nous demande aussi de prêter allégeance à la reine. Nous en avons discuté à mon école, et de nombreux étudiants estiment qu'il n'est pas du tout important de prêter allégeance à la reine, puisque celle–ci ne joue pas un rôle très pertinent dans leur vie. Ils estiment que, comme citoyens du Canada, il n'est pas très important de lui prêter allégeance.

Je n'ai rien d'autre à dire.

La présidente: Merci, Lynda. Les membres du comité vont vous interroger.

Mr. Nunez: How old are you Lynda Nguyen?

Mme Nguyen: J'ai 16 ans.

Mr. Nunez: What are the fundamental values of Canada that you believe in?

Mme Nguyen: J'ai toujours considéré les Canadiens comme pacifiques et généreux. Il n'y a vraiment aucune autre caractéristique qui me vienne à l'esprit.

Mr. Nunez: As far as you and your community is concerned, were you welcomed here in Canada? You are of Vietnamese origin, are you not? Do you feel that you are part of our society? Were there problems of integration?

Mme Nguyen: Je suis née au Canada, mais mes parents y ont immigré. Je pense qu'au début, c'était pénible. Maintenant, il y a des organismes qui aident les nouveaux immigrants, et donc c'est plus facile, je pense, de venir ici qu'auparavant.

Mr. Nunez: Do you know how many years one has to live in Canada before being allowed to become a citizen? According to the present act, it is three years. Do you think that this is a sufficient period of time?

Mme Nguyen: À mon avis, oui. Toutefois, je ne suis vraiment pas bien placée pour répondre à cette question, puisque je n'ai jamais eu à faire les démarches moi–même.

M. Calder (Wellington—Grey—Dufferin—Simcoe): Bonjour, Lynda. C'est le Comité central des Mennonites qui a fait venir vos parents ici, n'est–ce pas?

Mme Nguyen: Je n'en suis pas certaine; je ne le pense pas.

M. Calder: J'ai vu ici que vous représentez le Centre mennonite pour les nouveaux arrivants; j'ai donc présumé que c'était le Comité central des Mennonites qui les avait fait venir.

Que pensent vos parents à l'heure actuelle du Canada?

Mme Nguyen: Je pense qu'ils sont vraiment heureux d'être ici, au Canada. Au Viêt–nam, il n'y avait pas beaucoup de possibilités. Ils travaillaient très dur, mais ils ne pouvaient pas vraiment réussir à cause de la situation là–bas. Je pense qu'ils se plaisent vraiment au Canada parce qu'ils ont travaillé dur et que, par conséquent, ils peuvent réussir ici. Évidemment, il y a d'autres libertés et droits, et tout le reste.

[*Text*]

Mr. Calder: At the present time they wouldn't really want to see any changes in the country as it stands right now.

Ms Nguyen: I don't think they would like to see any changes at all.

Mr. Calder: After they came through immigration, how quickly did they start working in this country?

Ms Nguyen: I think they started working as soon as they came here. They received money for a house and some clothing, but not very much, so they had to try to get work right away.

Mr. Calder: Good. Thanks very much, Lynda.

Mr. Jackson: Good afternoon, Lynda. Are you still in high school?

Ms Nguyen: Yes.

Mr. Jackson: What do those in your age group say about adults? Do you feel adults are listening to you?

Ms Nguyen: I know a lot of kids think adults don't listen to them at all, simply because they are kids.

Mr. Jackson: What advice would you give us to include children in the community and give them a sense of belonging? I was a high school teacher and I know some students feel that way. I think it's very important for you to tell us how you feel and how you would be useful in the community. What do you think the adults should be doing?

Ms Nguyen: We discuss topics like the French–English question and other topics that are important today. Many of the kids have very important ideas they would like to tell the people who count, but I don't think they know how to do it.

Mr. Jackson: Here's your chance.

Ms Nguyen: If conferences like this were available, it would really help them express their ideas.

Mr. Jackson: Tell me some of the things they are telling you about citizenship and French–English relations.

Ms Nguyen: I'm sorry to say a lot of them think we should cut ties with the French—or not really cut ties, but no longer pay for French language here. They don't think it's important because we don't really speak French in Alberta.

Most of the kids at my school were born here, so I don't think citizenship is a very important topic to them right now.

Mr. Jackson: In general when you participate in the community, whether you're in the candystripers, collecting for the Red Cross or the soup kitchen, all of those are acts of citizenship. So you're saying a lot of that is being done and there's nothing more you can do.

What about thinking about world situations and solutions for them? Do you study some of the actions of the world? Your parents' immigration to Canada was the result of a global reaction.

[*Translation*]

• 1620

M. Calder: À l'heure actuelle, ils ne voudraient pas que nous apportions des changements par rapport à la situation actuelle.

Mme Nguyen: Je ne pense pas qu'ils seraient heureux de voir le moindre changement.

M. Calder: Après leur arrivée, ont–ils commencé à travailler rapidement?

Mme Nguyen: Je pense qu'ils ont commencé à travailler dès leur arrivée. Ils ont reçu de l'argent pour se loger et se vêtir, mais très peu, et ils ont donc dû commencer à travailler tout de suite.

M. Calder: Très bien. Merci beaucoup, Lynda.

M. Jackson: Bonjour, Lynda. Vous êtes à l'école secondaire?

Mme Nguyen: Oui.

M. Jackson: Que disent les jeunes de votre âge au sujet des adultes? Pensent–ils que les adultes les écoutent?

Mme Nguyen: Je sais qu'un grand nombre de jeunes pensent que les adultes ne font pas du tout attention à ce qu'ils disent tout simplement parce qu'ils sont jeunes.

M. Jackson: Que pouvez–vous nous conseiller pour inclure les jeunes dans la collectivité et leur donner un sentiment d'appartenance? J'ai enseigné à l'école secondaire et je sais ce que ressentent certains étudiants. Je pense qu'il est très important que vous nous disiez ce que vous ressentez et comment vous voulez jouer un rôle utile dans votre communauté. À votre avis, que devraient faire les adultes?

Mme Nguyen: Nous discutons entre nous de sujets comme la question Français–Anglais et d'autres sujets qui sont importants aujourd'hui. De nombreux jeunes ont de très bonnes idées qu'ils aimeraient partager avec les personnes qui sont en place, mais ne savent pas comment s'y prendre.

M. Jackson: En voici l'occasion pour vous.

Mme Nguyen: S'il y avait des forums comme celui–ci, cela aiderait vraiment les jeunes à exprimer leurs idées.

M. Jackson: Dites–moi ce que vos amis vous disent au sujet de la citoyenneté et des relations Français–Anglais.

Mme Nguyen: Je regrette de devoir dire qu'ils sont nombreux à penser que nous devrions couper les liens avec les Français—pas vraiment couper les liens, mais ne plus payer pour les cours de langue française ici. Ils ne pensent pas que ce soit important, parce qu'on ne parle pas vraiment français en Alberta.

La plupart des étudiants, à mon école, sont nés ici; je ne pense donc pas que la citoyenneté est une question très importante pour eux actuellement.

M. Jackson: Règle générale, lorsque vous participez à des activités communautaires, que ce soit comme bénévole à l'hôpital, ou pour la Croix–Rouge ou à la soupe populaire, vous posez là des gestes de citoyenneté. Vous me dites donc que cela se fait et qu'il n'y a rien de plus que vous puissiez faire.

Réfléchissez–vous à ce qui se passe dans le monde et aux solutions à certains de ces problèmes? Est–ce que vous étudiez ce qui se passe dans le monde? L'immigration de vos parents au Canada était le résultat d'une réaction mondiale.

[*Texte*]

Ms Nguyen: I'm not really sure about that. We have Amnesty International and we try to collect money for Third World nations. We try to do our best. I have no idea what else we could possibly do.

Mr. Jackson: That's all part of being a good citizen. Thank you.

Ms Clancy: Thank you for coming today, Lynda.

Do you know there are people in Alberta who speak French?

Ms Nguyen: Yes. I know there are communities around Edmonton that are very much French–speaking, but we don't—

Ms Clancy: Do you study French in school?

Ms Nguyen: Yes, I do.

Ms Clancy: Do you study any other language?

Ms Nguyen: No, not right now.

Ms Clancy: Do you know how to speak Vietnamese?

Ms Nguyen: Yes, I do.

Ms Clancy: Don't you think it's a really wonderful bonus to be able to speak Vietnamese?

Ms Nguyen: Yes.

Ms Clancy: Maybe it's a really wonderful bonus to speak French, too.

Ms Nguyen: I like learning French. I see nothing wrong with it. It's just the other students who think it's a waste of time.

Ms Clancy: I bet most of the ones who think it's a waste of time maybe aren't as good at it as you are.

Ms Nguyen: I don't know about that.

Ms Clancy: You said most of your friends don't think about citizenship because they were born here, as you were. Do you think it might help if there were classes in school that talked about the kinds of things Mr. Jackson mentioned? He talked of when you work for Amnesty International, when you collect for the heart fund, or when you get involved in community activities. People will just sort of understand that this is part of citizenship.

• 1625

Ms Nguyen: Yes, I think that's very important. We had simulations of being poor in a Third World nation. It really opened up the eyes of kids as to how Third World nations do try but they can't help it simply because they started out poor. If we had displays or presentations and stuff to talk about citizenship, kids would have a better understanding of it.

Ms Clancy: Terrific. Are you out of school for today?

Ms Nguyen: Yes.

[*Traduction*]

Mme Nguyen: Je n'en suis pas vraiment sûre. Il y a Amnistie internationale, et nous essayons de lever des fonds pour les pays du Tiers–Monde. Nous faisons de notre mieux. Je ne vois vraiment pas ce que nous pouvons faire d'autre.

M. Jackson: C'est ce que font les bons citoyens. Merci.

Mme Clancy: Merci d'être venue aujourd'hui, Lynda.

Est–ce que vous savez qu'il y a des habitants de l'Alberta qui parlent français?

Mme Nguyen: Oui. Je sais qu'il y a des localités près d'Edmonton où l'on parle beaucoup français, mais nous ne. . .

Mme Clancy: Est–ce que vous étudiez le français à l'école?

Mme Nguyen: Oui.

Mme Clancy: Est–ce que vous apprenez d'autres langues?

Mme Nguyen: Non, pas en ce moment.

Mme Clancy: Est–ce que vous parlez vietnamien?

Mme Nguyen: Oui.

Mme Clancy: N'êtes–vous pas d'avis que c'est vraiment un atout formidable que de pouvoir parler vietnamien?

Mme Nguyen: Oui.

Mme Clancy: C'est peut–être un atout formidable que de parler français aussi.

Mme Nguyen: Je suis heureuse d'apprendre le français. Je ne vois aucune raison de ne pas le faire. Ce sont les autres étudiants qui considèrent que c'est une perte de temps.

Mme Clancy: Se peut–il que la plupart de ceux qui considèrent que c'est une perte de temps ne réussissent pas aussi bien que vous à l'appendre?

Mme Nguyen: Je ne sais pas.

Mme Clancy: Vous avez dit que la plupart de vos amis ne réfléchissent pas à la question de la citoyenneté parce qu'ils sont nés ici, tout comme vous. Pensez–vous qu'il serait utile de donner des cours à l'école où l'on parlerait du genre de choses mentionnées par M. Jackson, le travail pour Amnistie internationale, les collectes de fonds pour l'institut du coeur, les diverses activités communautaires auxquelles vous participez? Cela ferait comprendre aux étudiants que cela fait partie de la citoyenneté.

Mme Nguyen: Oui, je pense que c'est très important. Nous avons fait des simulations de ce que c'est que d'être pauvre dans un pays du Tiers monde. Cet exercice a vraiment ouvert les yeux des jeunes et leur a fait comprendre que les pays du Tiers monde essaient de s'en sortir, mais n'y arrivent pas tout simplement parce qu'au départ ils sont pauvres. Si nous avions des expositions, des exposés, de la documentation sur la citoyenneté, les jeunes seraient mieux à même de comprendre de quoi il s'agit.

Mme Clancy: Formidable. Vous êtes en congé aujourd'hui?

Mme Nguyen: Oui.

[*Text*]

Ms Clancy: Good. Thanks, Lynda.

The Chairman: Thanks so much, Lynda, for taking time to come and give us your good advice. Is Dr. Samuels there, Lynda?

Ms Nguyen: Yes.

The Chairman: Okay. Welcome, Dr. Samuels.

Dr. Barbara Samuels (Individual Presentation): Thank you very much. It's a pleasure to be here.

The Chairman: Can you tell us a little bit about yourself, your interests, then your presentation? We hope you can keep it within 10 to 15 minutes. That will allow us 10 to 15 minutes for questions.

Dr. Samuels: Sure. That shouldn't be too much of a problem.

I'm currently the director of planning for the University of Calgary. I really come here today with another hat on. I've been involved for the past 10 years in writing curricula for elementary schools and junior high schools. This is part of another life I have that has followed me along.

Something I did over the past little while was write several textbooks. One is called *Understanding Culture*. It is currently part of the prescribed curriculum in several provinces at the junior high level. I am currently writing one, which is probably going to be going to the printer very shortly, called *Culture in Canada: Images and Issues*. This is really about multiculturalism, what it means to be a Canadian citizen, how we define ourselves as a country, how multiculturalism came to be, what we think about multiculturalism, and what we want to do about multiculturalism in the future.

Another piece of information I wanted to bring to you today was another bit of work I did for the Governor General of Canada called *Heroes Among Us*. It's a kit that we put together. This was done for the Governor General in response to a request to help celebrate the 25th anniversary of the Order of Canada and the 125th anniversary of Canada itself. He asked several individuals in the province to come up with ideas on how to promote citizenship.

We put together this kit of materials and it now exists and resides in every school in Alberta. Part of it was a contest in which we went into the schools and asked students, teachers, and parents to nominate students who they felt had gone above and beyond. These students had contributed to their country in some way and were seen as heroes in the eyes of many individuals. There were even many unsung heroes in many cases.

These people were then brought together. The Governor General met with them and had a very inspiring session with them. It was an extremely interesting activity, along with the materials in this kit that are of some lasting value to teachers and schools.

These are just two or three examples of a way in which we can make a difference in helping to educate people about the concept and image of citizenship in Canada. I believe that no matter what we do in a preamble or write down in our

[*Translation*]

Mme Clancy: Très bien. Merci, Lynda.

La présidente: Merci beaucoup, Lynda, d'avoir pris le temps de venir nous donner de si bons conseils. Est–ce que M^me^ Samuels est là, Lynda?

Mme Nguyen: Oui.

La présidente: Très bien. Je vous souhaite la bienvenue, madame Samuels.

Mme Barbara Samuels (présentation individuelle): Merci beaucoup. Je suis très heureuse d'être ici.

La présidente: Parlez–nous un peu de vous, de vos intérêts, et ensuite vous nous ferez votre exposé. Si vous pouviez vous en tenir à 10 ou 15 minutes, cela nous donnera 10 ou 15 minutes ensuite pour les questions.

Mme Samuels: Certainement. Ce ne sera pas difficile.

Je suis actuellement directrice de la planification à l'Université de Calgary. Toutefois, je suis ici aujourd'hui à un autre titre. Depuis 10 ans, je participe à la rédaction des programmes d'études pour les écoles primaires et les écoles secondaires du premier cycle. C'est un aspect d'une vie antérieure que j'ai maintenu.

Ces derniers temps, j'ai rédigé plusieurs manuels scolaires. L'un d'entre eux s'intitule *Understanding Culture*. Ce manuel fait partie du programme d'études dans plusieurs provinces au niveau du premier cycle de l'école secondaire. J'ai un autre volume en cours de rédaction qui ira très bientôt chez l'imprimeur et qui s'intitule *Culture in Canada: Images and Issues*. Il s'agit d'un livre sur le multiculturalisme, sur ce que cela signifie d'être citoyen canadien, sur la façon dont nous nous définissons comme pays, sur la façon dont le multiculturalisme a vu le jour, ce que nous en pensons, et ce que nous voulons faire du multiculturalisme dans l'avenir.

Je voulais aussi vous parler d'un travail que j'ai fait pour le gouverneur général du Canada, intitulé *Heroes Among Us*. Il s'agit d'une trousse que nous avons préparée à la demande du gouverneur général dans le but d'aider à fêter le 25^e^ anniversaire de l'Ordre du Canada et le 125^e^ anniversaire du Canada. Il avait demandé à plusieurs personnes dans la province de trouver des idées sur la façon de promouvoir la citoyenneté.

Nous avons préparé cette trousse, qui a maintenant été distribuée dans toutes les écoles de l'Alberta. Il s'agissait en partie d'un concours dans le cadre duquel nous nous sommes rendus dans les écoles et avons demandé aux étudiants, aux professeurs et aux parents de désigner des étudiants considérés comme des héros aux yeux de nombreuses personnes parce qu'ils s'étaient surpassés, qu'ils avaient contribué au bien–être de leur pays. Souvent, il s'agissait de héros méconnus.

Nous avons réuni ces personnes. Le gouverneur général les a rencontrées, et la rencontre a été des plus inspirantes. Cette activité a été extrêmement intéressante, tout comme la documentation dans la trousse, qui continue à être utile aux enseignants et aux écoles.

Ce sont là deux ou trois exemples de ce que nous pouvons faire pour faire comprendre aux gens l'idée et l'image de la citoyenneté au Canada. A mon avis, quoi que nous mettions dans le préambule ou dans la Loi sur la citoyenneté, si nous ne

[*Texte*]

Citizenship Act, if we don't do something about it, or don't make it happen, then it doesn't really matter in the end that it's written on a piece of paper. I think we have to put it into practice. These are just some examples of practical approaches to educating people about what it means to be a Canadian.

I just scribbled down a few concepts here that that the new book *Culture in Canada* really tries to aim at. The principles in the book really allow us to begin to think about a strategy, possibly, to help people to understand what it means to be Canadian.

• 1630

If we look at principle one, we need to reach all Canadians. I don't think this is just an issue for new Canadians. People really don't understand who we are as a people. I don't think we can teach newcomers about who we are until we understand who we are ourselves.

We have to develop a common definition. We have some very strong criteria for what it means to be a Canadian: our history, our geography, our multiculturalism policy. We're the only country in the world that has a multiculturalism policy. That helps to define us as who we are. We are different. We have different allegiances. We salute different flags. We do a lot of different things in this country that I think we can build on. We can build those through images and through education to help people understand who they are as Canadians.

Then, when newcomers come to our country, it's a little bit easier to explain to them what it means to be part of a mainstream culture, what Canadian mainstream culture really is. More and more people today are beginning to call themselves Canadian, rather than calling themselves Ukrainian Canadians or German Canadians and so on.

We need to build on our similarities rather than on our diversities, and we need ways to educate people that we are Canadians and Canadian citizens. We have to begin to wave the Canadian flag a little bit more, maybe taking a lesson from some of our neighbours in the south in the way in which we celebrate and the way in which we display our flag or the unity of our country.

We also have to celebrate success and learn from other Canadians and role models. That's part of what the heroes kit was all about. We looked at approximately 30 individuals in Alberta. It was specifically an Alberta project. We would have liked to do it across Canada, but it was specifically done for Alberta because that's where we raised the private sector funding for the activity, for the *Heroes Among Us* kit.

We looked at individuals and at role models. These were not all people you would recognize or any one of us would know. Some of these are unsung heroes, people who have worked hard and long and dedicated themselves to their country

[*Traduction*]

faisons rien de concret, à long terme, ce que nous aurons écrit sera vain et inutile. Je pense qu'il faut mettre l'accent sur la pratique. Je vous ai donc donné quelques exemples d'une approche pratique en vue de faire l'éducation des gens sur ce que cela signifie d'être Canadien.

J'ai simplement griffonné ici quelques idées sur ce que tente de faire ce nouveau livre, *Culture in Canada*. Les principes exposés dans le livre nous donnent matière à réflexion concernant une stratégie éventuelle visant à aider les gens à comprendre ce que signifie être Canadien.

Prenez le premier principe: atteindre tous les Canadiens. Je ne pense pas que cela se limite seulement aux nouveaux Canadiens. En général, les gens ne comprennent pas ce que nous sommes comme peuple. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les nouveaux venus apprennent à nous connaître tant que nous ne comprendrons pas nous-mêmes qui nous sommes.

Il faut trouver une définition commune. Nous disposons de critères très solides permettant d'expliquer ce que cela signifie que d'être Canadien: notre histoire, notre géographie, notre politique de multiculturalisme. Nous sommes le seul pays du monde à s'être doté d'une politique de multiculturalisme. Cela nous aide à définir qui nous sommes. Nous sommes différents. Nous avons des allégeances différentes. Nous reconnaissons des drapeaux différents. Nous accomplissons bien des choses au Canada, et elles pourraient constituer un fondement. Nous pouvons nous servir pour cela d'images, faire oeuvre éducative auprès des gens pour qu'ils comprennent qui ils sont.

Par ailleurs, il devient plus facile d'expliquer à de nouveaux arrivants ce que signifie s'intégrer à la culture dans la ligne du courant dominant, ce que la culture canadienne représente véritablement. De nos jours, de plus en plus de gens se décrivent comme Canadiens plutôt que comme Canadiens d'origine ukrainienne ou Canadiens d'origine allemande, etc.

Il faut tabler sur nos points semblables plutôt que sur ce qui nous sépare, et il nous faut trouver les moyens d'expliquer aux gens que nous sommes Canadiens et citoyens canadiens. Commençons par arborer davantage le drapeau canadien, à l'instar de nos voisins du Sud, chez qui nous pouvons tirer un enseignement quant à la façon de rendre hommage à notre pays, de hisser notre drapeau et de proclamer notre unité.

Il faut également louanger les succès et tirer des leçons de l'expérience et des réalisations des autres Canadiens. C'est à cela que nous voulions que la trousse des héros serve. Nous avons retenu environ 30 citoyens de l'Alberta, car il s'agissait d'un projet spécifiquement albertain. Nous aurions bien aimé qu'il s'étende à l'échelle du pays, mais nous nous sommes bornés à l'Alberta, car nous avons recueilli des fonds dans le secteur privé pour cette activité, la trousse *Heroes Among Us*.

Nous avons regardé l'expérience de simples citoyens du point de vue des modèles qu'ils pouvaient devenir. Il ne s'agit pas de gens bien connus. Certains d'entre eux sont des héros inconnus, des gens qui ont travaillé dur et longtemps pour le

[*Text*]

but have not got medals or awards. They are people who have done things for the good of the country, for themselves, their communities, their schools, their churches, and so on, and have really dedicated themselves to becoming heroes, I guess.

We also have to work towards understanding. This relates to some of the other comments that came from the previous witnesses. We have to understand that we all came from somewhere. We are all immigrants to this country, including the founding nations. In the book we've grouped them into three founding groups: the European groups, which are the French and the English; the native people; and immigrants. All three are very important and part of the definition of who we are as Canadians. We shouldn't be fighting about who necessarily was the first Canadian, but we should always ensure that there never will be a last Canadian. That's more important, and I try to bring that out in the book.

As a last point, we also have to educate our youth about our culture and values and attitudes towards citizenship and multiculturalism, because they're going to be the leaders of tomorrow. They'll be making the decisions, and they'll be accepting or rejecting the policies of today.

That about sums it up. I just scribbled a few notes. I don't have any particular presentation, but I'll be glad to answer any questions you might have.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Assadourian.

Mr. Assadourian: You mentioned in your presentation that we have to display the flag more, we have to emphasize our unity. Would you agree to the addition of the words in the oath: "united and indivisible Canada"?

• 1635

Dr. Samuels: Yes, I think that makes a lot of sense. I think if we didn't say "united", then the opposite is "diverse". I think it's very important that we begin to say to ourselves that we have to build ourselves into a nation. If we become diverse and fractured, we have nothing. If you look back into history and you look at other nations, the Persians as an example, they became very tolerant of every group. Everyone went their own way. They became a very divisive nation. You don't hear about Persians today, unfortunately, because that nation no longer exists. I think the strength of a nation is in its ability to be united. I think that's an important part of the definition.

Mr. Assad: As you know, there has been discussion concerning the oath and the idea that maybe the time has come that our allegiance be given to this country rather than to the monarch. I'd like your opinion on that.

Dr. Samuels: It's part of our history, and I don't think we can deny it. I know there has been talk about the fact that it would be nice to become our own nation rather than have the Queen as our monarch and so on. I know that's been around.

[*Translation*]

bien de leur pays, mais qui n'ont pas reçu de médailles ou de récompenses. Ce sont des gens qui ont travaillé à l'amélioration de leur pays, pour eux–mêmes, pour leurs collectivités, pour leurs écoles, pour leurs Églises, etc., et qui pour finir sont devenus des héros, j'imagine.

Il faut également travailler du côté de la compréhension. Cela rejoint les remarques d'autres témoins. Nous devons comprendre que nous venons tous de quelque part, que nous sommes tous immigrants, y compris les nations fondatrices. Dans le livre, nous avons fait trois groupes: le groupe européen, soit les Français et les Anglais, les autochtones et les immigrants. Les trois groupes sont très importants et participent de la définition du fait d'être Canadien. Nous ne devrions pas ergoter pour savoir qui peut prétendre appartenir au groupe des premiers Canadiens, mais nous devrions nous assurer qu'il n'y aura jamais de derniers Canadiens. C'est ce qui est plus important, et c'est ce que j'essaye de faire ressortir dans le livre.

En dernier lieu, il faut également faire oeuvre éducative auprès de nos jeunes concernant notre culture, nos valeurs, nos attitudes à l'égard de la citoyenneté et du multiculturalisme, car ils seront les chefs de file de demain. Ce sont eux qui prendront les décisions, qui devront entériner ou rejeter les politiques que nous adoptons aujourd'hui.

Voilà, j'ai terminé. Je me suis bornée à jeter quelques notes sur le papier. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions maintenant.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Assadourian.

M. Assadourian: Vous avez dit que nous devrions arborer notre drapeau plus souvent et mettre l'accent sur l'unité. Est–ce que vous accepteriez que l'on ajoute l'expression «un Canada uni et indivisible» au serment d'allégeance?

Mme Samuels: Oui, cela me semble tout à fait sensé. Je pense que si l'on ne vivait pas «uni», on laisserait entendre l'opposé, qui est «divers». Il est très important que nous reconnaissions la nécessité d'édifier notre nation. Si nous nous laissons aller à la diversité et au morcellement, nous nous retrouverons les mains vides. Si nous remontons dans l'histoire nous voyons que d'autres nations, les Perses par exemple, se sont montrées très tolérantes à l'égard de chaque groupe. Chacun est parti de son côté, la nation s'est divisée. Aujourd'hui, on ne parle plus des Perses, malheureusement, parce que cette nation n'existe plus. La force d'une nation réside dans son unité. Je pense que c'est un élément important de la définition.

M. Assad: Comme vous le savez, on a parlé du serment et de la possibilité que l'on prête allégeance à la nation plutôt qu'au monarque. Qu'en pensez–vous?

Mme Samuels: La monarchie fait partie de notre histoire, nous ne pouvons le nier. Je sais qu'on a dit qu'il serait bon que nous soyons une nation comme telle, sans la reine, sans un monarque. Je sais qu'on l'a dit. Quand on enseigne quelque

[*Texte*]

As a teacher I think you have to present both sides of the argument, and I've heard both sides in many, many instances. I believe it's something that is important. I think it's a symbol of who we are and where we have come from, and I'd be reluctant to toss it out just like that, just to toss it out.

I think it's important to know our roots. It is definitely interwoven into our culture. It's one of the founding groups of history, although when you look back at all the battles and all of the things that occurred over time, you begin to say to yourself, well... You can't erase it. You can't take it out and, just by not having it there, have it disappear. I don't think you can do it, and if you did do it, I think we'd be missing a good chunk of who we really are.

Mr. Assad: Let's say that in the preamble we can make reference to the monarchy and Her Majesty, but that the oath be given to this country.

Dr. Samuels: That would be fine too. That, I think, would probably make a lot of sense.

The Chairman: Ms Samuels, part of the act requires applicants to have an adequate knowledge of Canada and the responsibilities and privileges of citizenship. Have you had a chance to review any of those, and can you give us any impressions in terms of their adequacy, completeness, relevance?

Dr. Samuels: No, I'm sorry, I have not had a chance to read the act and to review that portion of it, although I would say that I think it would be important to ask that question of all Canadians.

The Chairman: I didn't mean reviewing the act. I meant reviewing the materials that are used for knowledge.

Dr. Samuels: I think that would be very important. I think you'd want to be current, you'd want to be up to date. I know there's a lot of stuff floating around. I don't know what materials are used to help people become Canadian citizens or what pamphlets or booklets are out there or what they actually study in order to pass the test. I would say it would be important to look at that.

• 1640

Mr. Hanger: You mentioned our historical past several times in your outline. You point to the citizens of the past who sacrificed and worked hard to build the country we enjoy today, especially this generation. I think that often those points are forgotten in talking about the multicultural viewpoint in Canada. It does seem to express, in my opinion at least, our differences rather than our having a united front. If we talk about preambles or even matters dealing with citizenship, shouldn't we be emphasizing the need to look to our historical past and not forget what has been done in developing the country to where it is now?

Dr. Samuels: I agree. I think the contributions of many individuals from many different countries have gone into creating Canada today, and I don't think we should ignore that. I think actually we should promote what these people have done to create the country we have today. Yes, they have made very significant contributions.

[*Traduction*]

chose, il faut toujours présenter les deux côtés d'un argument, et nous avons entendu dans ce cas–ci, à maintes reprises, les adeptes comme les détracteurs. Je pense que le monarque est important parce que c'est un symbole de ce que nous sommes et d'où nous venons, et j'hésiterais à le rejeter trop facilement.

Je crois qu'il est important de connaître ses racines. Elles sont nettement mêlées à notre culture. Il s'agit ici d'une référence à un des groupes fondateurs, quoique, quand on songe à tous les combats, à tout ce qui s'est produit, on commence à se demander... C'est indélébile; on ne peut pas supprimer cela, le faire disparaître. À mon avis, c'est impossible, et si on le faisait, nous perdrions une grande partie de ce que nous sommes.

M. Assad: Et si dans le préambule on faisait allusion à la monarchie, à Sa Majesté, alors qu'on prêterait serment au pays. Qu'en penseriez–vous?

Mme Samuels: Cela irait aussi. Je pense que ce serait tout à fait raisonnable.

La présidente: Madame Samuels, dans la loi certaines dispositions exigent que les demandeurs connaissent relativement bien le Canada, les responsabilités et privilèges de la citoyenneté. Avez–vous eu l'occasion de revoir les documents disponibles, et pouvez–vous nous dire s'ils sont suffisants, complets et pertinents?

Mme Samuels: Excusez–moi, je n'ai pas eu l'occasion de lire la loi, ces dispositions–là en particulier, mais selon moi il serait important de poser la question à tous les Canadiens.

La présidente: Je ne parlais pas de la loi, je parlais des documents dont on se sert pour apprendre à connaître le Canada.

Mme Samuels: Je pense que ce serait très important. Il faut des documents à jour, expliquant les faits. Je sais qu'il y en a beaucoup, mais je ne sais pas ce qui sert précisément à aider les gens à devenir citoyens canadiens ou quelles brochures on met à leur disposition pour qu'ils les étudient avant de subir l'examen. Je pense que c'est un aspect important.

M. Hanger: Vous avez fait allusion à l'histoire à plusieurs reprises. Vous avez parlé des citoyens qui par le passé se sont sacrifiés, ont travaillé dur à l'édification du pays dont nous jouissons aujourd'hui, surtout notre génération. À mon avis cela est souvent oublié quand on parle du point de vue multiculturel au Canada. Plutôt que de projeter un front uni, ce faisant, nous accentuons nos différences. S'agissant de préambules, ou même de questions de citoyenneté, ne devrions–nous pas nous tourner vers l'histoire et ne pas oublier ce qu'il a fallu pour que notre pays se développe et devienne ce qu'il est?

Mme Samuels: J'en conviens. Je pense que la contribution de bien des gens de divers pays a fait ce que le Canada est aujourd'hui, et nous ne devrions pas l'ignorer. Nous devrions insister sur ce que ces gens ont fait pour créer le pays que nous connaissons aujourd'hui. Effectivement, leur contribution a été très précieuse.

[*Text*]

I think part of the education process is to help people understand that it isn't a "we and they" kind of situation, that we are all part of a culture and we all have to work together to build on our similarities and to build a mainstream Canadian culture. If we continue to say that we're this and that and these, we're just not going to be able to hang together as a country.

That gets back to the definition of what it is to be a Canadian. I think that's an extremely important part. It could be part of the preamble. But, again, I think it is very important that we help educate people as to what that means through the materials and citizenship awards.

I think there are lots of different examples of citizenship award groups in this country, such as the Terry Fox scholarships and *Heroes Among Us*. There is probably a whole bunch of other examples. I think that it is important to continue on with that and to develop more educational materials to help people understand just what you were talking about.

Mr. Hanger: I appreciate that.

I think the education part, apart from a preamble—I myself don't think the preamble is an important feature of the act—to bring into focus this culture we have right now is really an ongoing process. It never really began here until it was formulated into a country per se and is not something that is abruptly changing into a new facet. I feel that with the emphasis on multiculturalism we have right now, we're trying to develop a new Canada, when in effect we're actually just building on what was established years ago.

Dr. Samuels: Yes, that's correct. I think the Canadian Multiculturalism Act of 1988 was a landmark decision, but in many cases I think we have to be very careful about that act and how it's going to evolve in the future. I think we aren't really inventing a new country. I think we're maybe writing down the history and moving along. There's not a radical shift in any way.

Many people have said over the years—and you've probably heard this too—that Canada is a mosaic and the Americans are a melting pot. I think maybe the shift is more subtle. Maybe what is happening today is that people are saying that the mosaic isn't working as well as we thought it once was. Maybe we now have to move towards a melting pot approach where we become a common, mainstream Canadian culture. We have to define ourselves not by our differences but by our unity and similarities. I think that's the subtle shift.

There was an article in *The Globe and Mail*, I think, in February 1993 on a census done by Statistics Canada, where people in the country were asked what their ethnic background was. The last time it was done prior to 1993, about 70,000 people said their ethnic background was Canadian. All the rest said they were Ukrainians, Vietnamese, Japanese Canadians, or whatever.

[*Translation*]

Dans le processus d'éducation, il faut aider les gens à comprendre qu'il ne s'agit pas d'opposer «nous à eux», mais que nous faisons tous partie d'une culture et qu'ensemble nous devons travailler à tirer le meilleur parti de nos points semblables pour qu'en ressorte une culture dans la ligne du courant dominant au Canada. Si nous continuons à ergoter, notre pays ne pourra demeurer uni.

Nous en revenons à la définition de ce qu'est être Canadien. Selon moi, c'est un aspect extrêmement important. Cela pourrait faire partie du préambule. Je le répète, il est très important que nous apprenions aux gens ce que cela signifie grâce à des documents et à des récompenses au titre de la citoyenneté.

Il y a beaucoup de récompenses au titre de la citoyenneté au Canada, comme les bourses Terry Fox, et *Heroes Among Us*. Je pourrais donner d'autres exemples sans doute. Je pense qu'il est important de poursuivre dans ce sens et de préparer plus de documents pour instruire les gens afin qu'ils comprennent ce dont nous parlons.

M. Hanger: Je vous remercie.

Pour ma part, je ne pense pas que le préambule constitue un élément important de la loi, et, en dehors de cela, le processus éducatif qui vise à cerner notre culture est en réalité un processus évolutif. En effet, il n'est jamais acquis tant que le pays ne s'est pas formé, mais ce n'est pas non plus un processus qui peut changer abruptement du tout au tout. Étant donné l'accent que l'on met actuellement sur le multiculturalisme, on cherche à façonner un nouveau Canada, alors qu'en fait nous ne faisons que construire à partir de ce qui a été établi il y a bien des années.

Mme Samuels: Tout à fait. La Loi sur le multiculturalisme canadien de 1988 a constitué une décision de poids, mais dans bien des cas il faut être prudent dans l'application de ses dispositions, dans la façon dont les choses vont évoluer. Nous ne sommes pas en train d'inventer un nouveau pays. L'histoire est en train de se faire, et nous en suivons le courant. De toute façon, il ne s'agit pas d'une volte–face radicale.

Je suis sûre que vous avez déjà entendu des gens dire que le Canada est une mosaïque, alors que les États–Unis sont un creuset. Je pense que la différence est plus subtile. Les gens commencent à se rendre compte aujourd'hui que tout ne va pas aussi bien qu'autrefois dans la mosaïque. Il faudrait peut–être songer à se rapprocher d'un creuset, avec une culture canadienne commune dans la ligne du courant dominant. Il ne faut pas que nous nous définissions grâce à nos différences, mais grâce à notre unité et à nos points semblables. Je pense qu'il y a une nuance subtile ici.

Au mois de février 1993 paraissait dans le *Globe and Mail* un article sur un recensement fait par Statistique Canada dans lequel on demandait aux gens quelle était leur origine ethnique. La dernière fois qu'on l'a fait avant 1993, quelque 70 000 personnes ont répondu à la question sur l'origine ethnique en disant qu'ils étaient Canadiens. Tous les autres ont dit qu'ils étaient Ukrainiens, Vietnamiens, Canadiens d'origine japonaise ou autres.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1645

When that question was asked again in 1993, hundreds of thousands of people said they were Canadian. The form itself didn't even include Canadian as an ethnic group, so people got really upset and wrote across the form that they were Canadians. Statistics Canada was quite shocked by the response.

Quand on a reposé cette question en 1993, des centaines de milliers de gens ont dit être Canadiens. Sur le formulaire, il n'y avait pas de groupe ethnique «canadien», ce qui en a vraiment vexé un bon nombre, qui ont écrit en travers du formulaire qu'ils étaient Canadiens. À Statistique Canada, la réponse a été jugée assez renversante.

I think more and more people are now saying they're fourth–, fifth–or sixth–generation Canadian. They don't remember what their ethnic groups are any more. They are Canadians; that is what they stand for, that is their history, and they're darned proud of it.

Je pense que de plus en plus de gens se disent maintenant Canadiens de la quatrième, de la cinquième ou de la sixième génération. Ils ne se souviennent plus de leur groupe ethnique d'origine. Ils sont Canadiens; c'est ainsi qu'ils se définissent, c'est leur histoire, et ils en sont rudement fiers.

Mr. Calder: Thank you, Dr. Samuels. I listened with a lot of interest as you spoke about the mosaic of Canada being composed of Europeans, aboriginals and immigrants. You also made reference to "us" and "they". I prefer to stay with "us" because we are all Canadians in this country. That's the way I see it. My heritage is Scottish, but I am a Canadian first.

M. Calder: Merci, madame Samuels. C'est avec beaucoup d'intérêt que je vous écoutais parler de la mosaïque canadienne faite d'Européens, d'autochtones et d'immigrants. Vous avez aussi parlé de «nous» et «d'eux». Je préfère quant à moi n'employer que le «nous», parce que nous sommes tous Canadiens dans ce pays. C'est ainsi que je vois les choses. Je suis d'origine écossaise, mais je suis d'abord et avant tout Canadien.

Could you take a look into the 21st century and tell us what you think the definition of Canada is going to be at that time?

Pourriez–vous, à propos du 21e siècle, nous dire quelle sera alors selon vous la définition du Canada?

Dr. Samuels: Boy, if I could do that, I'd be really rich. But I think we're finding—

Mme Samuels: Ça alors, si je pouvais le dire, je ferais fortune! Néanmoins, je pense que nous constatons. . .

Mr. Calder: What would you like to see, then?

M. Calder: Que voudriez–vous qu'elle soit, alors?

Dr. Samuels: I would like to see a country that is proudly Canadian and united. I'd like to see a united Quebec. I am a Quebecker by birth, so it is my province as well. I've been fortunate to live in Alberta for the past 20 years, but I would like to see a Canada that is united around the basic ideals of citizenship and multiculturalism.

Mme Samuels: J'aimerais voir un pays fier d'être canadien et uni. J'aimerais voir un Québec uni. Je suis Québécoise de naissance, et c'est donc aussi ma province. J'ai le bonheur de vivre en Alberta depuis 20 ans, mais je souhaiterais que le Canada soit uni par les mêmes grands idéaux de citoyenneté et de multiculturalisme.

We are a country of peacekeepers. I think we play a major role in the world and I would like to see that continue. I would like to see Canada as a country people look to for its quality of life. I would like to see us sustain our standard of living into the 21st century despite some of our economic problems.

Nous sommes un pays de gardiens de la paix. Nous jouons un grand rôle sur la scène internationale à cet égard, et j'aimerais que cela continue. J'aimerais penser au Canada comme à un pays que les gens envient pour la qualité de vie qu'il offre. J'aimerais qu'au 21e siècle on bénéficie encore du niveau de vie actuel, malgré les problèmes économiques auxquels nous faisons face.

I would like to see this country restructure in many ways. Government should be restructured. I think the basic role of government has to change, but that's a whole other issue. I'm currently involved in helping the Alberta government restructure its health system and have been very close to reinventing roles for government with regard to health in this country. Again, that's a totally different topic and it's off topic here today.

J'aimerais voir le pays restructuré de bien des façons. Le gouvernement devrait être restructuré. Je pense que le rôle fondamental du gouvernement doit changer, mais c'est une tout autre affaire. Je m'occupe actuellement d'aider le gouvernement de l'Alberta à restructurer son régime de soins de santé et je suis venue bien près de réinventer les rôles que remplit le gouvernement en matière de santé au Canada. Encore là, c'est une tout autre question dont nous ne traitons pas aujourd'hui.

I think there's a very big opportunity here to change our country in terms of our economic situation. Underneath that, of course, is the whole issue of citizenship, what people expect from government, how they want government to behave, and what they want government to do for them.

Je pense que nous avons ici une excellente occasion d'influer sur la situation économique de notre pays. Bien sûr, toute la question de la citoyenneté demeure sous–jacente; il faut voir ce que les gens attendent du gouvernement, comment ils espèrent voir le gouvernement agir, ce qu'ils demandent au gouvernement de faire pour eux.

[*Text*]

In terms of multiculturalism, people are starting to question the mosaic approach today, as we mentioned with the survey from Statistics Canada. I think people are moving more and more toward saying they want to be Canadian. They want to maintain the country as it is, and they're looking for ways to unify it. We have to look for ways to help them understand who they are and help them unify this country.

We have a lot of sore spots in multicultural issues. We have problems in terms of different issues tearing the country apart. We have the English–French split and an economic problem. We have a lot of problems today and I think we have to work together. I'd like to see us working together into the 21st century to help solve those problems. Canada's a country that's worth all our efforts in helping to move forward for our children, to make this a great place to live and to continue to make it a great place to live.

[*Translation*]

En ce qui a trait au multiculturalisme, de nos jours les gens commencent à remettre en question la notion de mosaïque, comme nous l'avons mentionné à propos du sondage effectué par Statistique Canada. Je pense que les gens commencent à dire de plus en plus qu'ils veulent être Canadiens. Ils veulent que le pays demeure tel qu'il est, et ils cherchent des façons de l'unifier. Nous devons chercher des moyens de les aider à comprendre qui ils sont et les aider à unifier le pays.

Le multiculturalisme nous pose bien des questions épineuses. Nous devons régler différents problèmes qui déchirent le pays. Nous avons la division anglophones–francophones et un problème d'ordre économique. Nous avons aujourd'hui beaucoup de problèmes, et je pense que nous devons coopérer. J'aimerais que nous travaillions à l'unisson pour contribuer au règlement de ces problèmes au 21e siècle. Le Canada est un pays digne de tous les efforts que nous pouvons faire pour contribuer à son avancement dans l'intérêt de nos enfants, pour en faire un endroit où il fait bon vivre et pour le garder tel quel.

• 1650

The Chairman: Thank you very much, Ms Samuels. We've appreciated the time you've taken to provide us with that information.

Although tomorrow will be a long day, I'm hoping all of us will be able to meet as a committee following the meeting to start our report, in order to give our researcher some time over the weekend to work on it.

Also, I ask that you set the following Wednesday afternoon and evening, Thursday, and Friday aside, if need be. We might all agree on Wednesday and Thursday, in which case we wouldn't need Friday. But in order to do what we're expected to do before the summer, be prepared to give that time.

Mr. Hanger: I'm a little bit concerned about something. I believe most of the members in this committee were sitting when two lawyers made their presentation. One was Mr. Greenberg. Mr. Assad will recall, and I believe it was Mr. Jackson who was here at the time. They went through a fairly lengthy presentation on the Immigration Act, which they are presently framing into the new amendments to it. They advised us in a certain fashion to be cautious about what we feel should be included. One of them was a preamble. From my understanding, they're running into problems on the Immigration Act in trying to define what this means to the act itself and—

The Chairman: Could you take the time that we're setting aside, Mr. Hanger?

Mr. Hanger: Well, I think it relates to the very fact of—

The Chairman: That's what we need the time for.

Mr. Hanger: We have a witness here. It relates to the very fact that we're even sitting and discussing this matter. It seems as if we're premature.

La présidente: Merci beaucoup, madame Samuels. Merci d'avoir pris le temps de nous présenter cet exposé.

Demain, la journée sera longue, mais j'espère que nous pourrons tous nous réunir en comité après la séance pour entamer notre rapport, afin que notre attachée de recherche puisse y consacrer un peu de temps au cours du week–end.

De plus, je vous demande de réserver l'après–midi et la soirée de mercredi prochain, ainsi que jeudi et vendredi prochains, au besoin. Nous pourrons peut–être tous nous entendre mercredi et jeudi, auquel cas nous n'aurions pas à nous réunir vendredi. Afin que nous puissions faire ce qu'on attend de nous avant l'été, tenez–vous prêts à y consacrer ce temps–là.

M. Hanger: Quelque chose me préoccupe un peu. Je crois que la plupart des membres du comité siégeaient quand deux avocats ont fait leur exposé, dont M. Greenberg. M. Assad s'en souviendra, et je crois que c'était M. Jackson qui était ici à ce moment–là. Ils ont fait un exposé assez long sur la Loi sur l'immigration, qu'ils sont en train d'étudier en vue d'y apporter des modifications. Ils nous ont en quelque sorte conseillé de nous montrer prudents quant à ce que nous estimions devoir y inclure. Il était notamment question d'un préambule. D'après ce que j'ai cru comprendre, on a des problèmes relativement à la Loi sur l'immigration quand on essaie de définir ce que cela signifie pour la loi en tant que telle et. . .

La présidente: Pourrions–nous en discuter au cours des prochaines séances, monsieur Hanger?

M. Hanger: Eh bien, je pense que c'est justement pour cela que. . .

La présidente: C'est pourquoi nous avons besoin de temps.

M. Hanger: Nous avons ici un témoin. C'est la raison même pour laquelle nous siégeons et discutons de la question. C'est comme si nous sautions une étape.

[*Texte*]

The Chairman: Well, we're putting aside time to discuss. That's all I'm asking. What I'm saying is that on Wednesday afternoon and evening, Thursday, and Friday of next week, set aside time so that this committee can deal with those issues.

Mr. Hanger: Okay. I shall.

The Chairman: We've been joined by two people from an academic upgrading program at Alberta Vocational College, Mellé Huizinga and Celia Flores.

Welcome. We appreciate your taking the time today to offer us some insight into our Citizenship Act and what we might be doing in our review. I hope you'll have a minute to tell us a little bit about yourselves and your backgrounds and to offer us some good advice on the Citizenship Act. We're hoping you can confine your presentation to 10 to 15 minutes, because that will allow us another 15 minutes for questions.

Mr. Mellé Huizinga (Academic Upgrading Program, Alberta Vocational College): Thank you for the invitation. I myself am an immigrant from the Netherlands. I'm a naturalized citizen. So I consider it an honour to be asked to give some input.

I've also taught ESL to immigrants and newcomers to Canada for the last 16 years at the Alberta Vocational College. As a result, I have had a lot of students or former students come and say to me, Mellé, I'm getting my citizenship and I want you to be there; I want you to witness this and celebrate this with us.

• 1655

I've reviewed the act, and it seems to me as though the act is a document that is mainly concerned with administrative or regulatory matters rather than giving a real vision of what it means to be a Canadian citizen. So I'd like to elucidate a couple of principles that I think are very important in defining what it is to be a Canadian citizen.

The first one is the principle of mutual responsibility and mutual respect. This covers tolerance, race, religion, ethnic origin, traditions and so on. I think that's fairly common.

The second principle I would like to see enunciated that defines Canadians is the principle of multiculturalism. I think we have evolved into a multicultural society. We no longer use the bicultural and bilingual model that we did some years ago, and I think this is very important. There are hitches and glitches in being a bilingual nation, but I think that is a fact.

The third principle I would like to see enunciated as defining Canadians is the principle of pluralism. It is more than individuals getting together in self-interest groups; it is a real sense of the diversity of visions, of a good life that gives meaning and direction to the lives of people in Canada. I think the question that citizenship also needs to address is the question of how we can live together in harmony, given the diversity of communities that really exist.

[*Traduction*]

La présidente: Nous nous réservons du temps pour en discuter. C'est tout ce que je demande. Ce que je dis, c'est que mercredi après-midi et mercredi soir, jeudi et vendredi de la semaine prochaine, réservons du temps pour que le comité puisse traiter de ces questions.

M. Hanger: Très bien. C'est ce que je ferai.

La présidente: Nous accueillons deux personnes d'un programme de perfectionnement scolaire donné au Alberta Vocational College, soit Mellé Huizinga et Celia Flores.

Bienvenue. Merci d'avoir pris le temps de comparaître aujourd'hui pour nous exposer votre vision de la Loi sur la citoyenneté et nous dire sur quoi pourrait porter notre examen. J'espère que vous aurez quelques instants pour nous parler un peu de vous et de vos antécédents et nous faire de bonnes suggestions pour améliorer la Loi sur la citoyenneté. Nous vous demandons de faire un exposé de 10 ou 15 minutes tout au plus, afin que nous ayons encore 15 minutes pour vous poser des questions.

M. Mellé Huizinga (Programme de perfectionnement scolaire, Alberta Vocational College): Merci de nous avoir invités. Je suis un immigrant des Pays-Bas. J'ai acquis la citoyenneté canadienne. C'est donc pour moi un honneur que d'être invité à participer aux travaux du comité.

Depuis 16 ans, j'enseigne l'anglais comme langue seconde à des immigrants et à de nouveaux arrivants au Alberta Vocational College. C'est ainsi qu'un grand nombre de mes étudiants ou de mes anciens étudiants sont venus me dire un jour: «Mellé, on va m'accorder la citoyenneté canadienne, et je veux que vous soyez là; je veux que vous assistiez à la cérémonie et fêtiez l'événement avec nous.»

J'ai examiné la loi, et il me semble que c'est un document qui vise d'abord et avant tout à régler des questions d'ordre administratif ou réglementaire plutôt qu'à donner une idée véritable de ce que cela signifie que d'être un citoyen canadien. J'aimerais donc éclaircir deux ou trois principes qui me semblent très importants pour définir ce que cela signifie que d'être un citoyen canadien.

Je traiterai d'abord du principe de la responsabilité mutuelle et du respect mutuel. Cela touche la tolérance, la race, la religion, l'origine ethnique, les traditions et bien d'autres éléments. Je pense que c'est assez simple.

Le deuxième principe que j'aimerais voir inclure dans la définition de Canadien, c'est celui du multiculturalisme. Je pense que nous sommes devenus une société multiculturelle. Nous ne nous reportons plus comme il y a quelques années au modèle biculturel et bilingue, et je pense que c'est là une donnée très importante. Il y a bien des pépins et des contretemps dans une nation bilingue, mais je pense qu'il faut s'en accommoder.

Le troisième principe que j'aimerais voir inclure dans la définition de Canadien, c'est celui du pluralisme. Cette notion dépasse celle d'individus qui se regroupent dans la recherche de leur avantage personnel; elle fait appel à un sens véritable de la diversité des visions, à une façon de vivre qui donne un sens et une orientation à l'existence qu'on mène au Canada. Je pense que la question qu'il faut aussi se poser en ce qui a trait à la citoyenneté, c'est celle de savoir comment nous pouvons vivre ensemble de façon harmonieuse, compte tenu de la diversité de nos collectivités.

[*Text*]

There is a fourth principle I would like to see included: the principle that Canadian citizens are actively involved in the well–being of fellow citizens; they're involved in the well–being of their neighbours. I think we see this with the tremendous emphasis on volunteerism. People volunteer for youth work, and for kids and for seniors, medical research, neighbourhood communities. This sort of volunteerism I think is something that is very precious to me and really helps define what a Canadian is.

The act of course should also address questions of rights—the right to freedom of speech, freedom of association, the right to participate in the political process, whether as a voter or as a person running for office, the right of equality before the law and the right of equal opportunity. I realize the last one is somewhat problematic because of the varying giftedness that people bring to their lives and to their communities.

To me, this is a very important principle—the principle of equal opportunities—that hasn't always been a part of Canada. I think we've seen in the past that our aboriginal brothers and sisters have not had equal opportunity, and many of the recent Canadian citizens coming from other countries also say the question of equal opportunity isn't always there.

In terms of responsibilities of the Canadian citizen, they are chiefly defined by respect for law and for our Canadian institutions and traditions as they evolve, respecting the rights of others and of other communities, contributing to the well–being of Canada, and certainly accepting the consequences of not participating and not fulfilling the obligations of citizenship.

I would like to see the act divided into three parts: a preamble, which spells out the principles; the act itself, which spells out rights and responsibilities; as a follow–up, some form of regulatory statement that deals with how we manage this.

Finally, I would like to comment on the preamble. I would like the preamble to be some sort of visionary, poetic statement. I don't think points of law and technicalities really touch the lives of people. We need something that touches the lives of all people—naturalized citizens as well as born citizens.

[*Translation*]

J'aimerais aussi qu'on inclue un quatrième principe: le principe que les citoyens canadiens contribuent activement au bien–être de leurs concitoyens; qu'ils contribuent au bien–être de leur entourage. Je pense que nous le constatons déjà dans la grande vitalité du bénévolat. Des gens se portent volontaires pour travailler auprès des jeunes, des enfants et des personnes âgées, dans le secteur de la recherche médicale, auprès des communautés qui les entourent. Le travail bénévole ainsi accompli me semble être un très grand apport et servir vraiment à définir ce qu'est un Canadien.

La question doit bien sûr traiter aussi des droits—le droit à la liberté de parole, à la liberté d'association, le droit de participer au processus politique, en tant qu'électeur ou candidat à un poste, le droit à l'égalité devant la loi et le droit de bénéficier de chances égales. J'admets que ce dernier droit pose quelques problèmes, en raison des talents différents qu'on peut avoir reçus dans la vie et dont on peut faire bénéficier sa collectivité.

À mes yeux, c'est un principe très important—ce principe de l'égalité des chances—qui n'a pas toujours été reconnu au Canada. Nous avons vu dans le passé que nos frères et soeurs autochtones n'ont pas toujours bénéficié de chances égales, et qu'un bon nombre de citoyens canadiens récemment arrivés d'autres pays ne sont pas toujours équitablement servis sur ce plan.

Pour ce qui est des responsabilités qui incombent aux citoyens canadiens, elles consistent essentiellement à respecter la loi et nos institutions et traditions canadiennes au fil de leur évolution, à respecter les droits d'autrui et d'autres collectivités, à contribuer au bien–être du Canada, et bien sûr à accepter les conséquences de leur refus de participer et de leur manquement à respecter les obligations que comporte la citoyenneté.

J'aimerais que la loi soit divisée en trois parties: un préambule, où l'on en énoncerait les principes; la loi comme telle, qui exposerait les droits et les responsabilités des citoyens; et un troisième volet qui serait un énoncé réglementaire traitant de l'application de la loi.

Enfin, j'aimerais parler du préambule. Je vois comme préambule une sorte de déclaration qui soit à la fois un poème et une vision d'avenir. Je ne crois pas que les dispositions juridiques et techniques collent vraiment à la vie des gens. Il nous faut quelque chose qui touche tout le monde, aussi bien les citoyens naturalisés que les citoyens de naissance.

• 1700

I'm very much in line with the preamble that was proposed for inclusion in the Beaudoin–Dobbie committee of a few years ago. I would like to read that very short preamble or poetic statement that set out in a visionary way at that time what a Canadian Constitution should mean. This is the preamble that was finalized by Archbishop Ted Scott and the poet Margaret Avison:

> We are the people of Canada, drawn from the four winds of the earth, a privileged people, citizens of a sovereign state.
>
> Trustees of a vast northern land, we celebrate its beauty and grandeur. Aboriginal peoples, immigrants, French–speaking, English–speaking, Canadians all, we honour our roots and value our diversity.
>
> We affirm that our country is founded on principles that acknowledge the supremacy of God, the dignity of each person, the importance of family, and the value of community.

Je suis très favorable au préambule qui a été proposé au Comité Beaudoin–Dobbie d'il y a quelques années. J'aimerais vous lire ce préambule très court, une déclaration poétique qui, à l'époque, proposait une vision d'avenir riche de sens pour la Constitution du Canada. Il s'agit du préambule qui a été mis au point par l'archevêque Ted Scott et la poète Margaret Avison:

> Nous, Canadiens, issus des quatre vents de la terre, sommes les citoyens privilégiés d'un État souverain.
>
> Héritiers d'un grand pays nordique, nous en célébrons la beauté et la grandeur. Peuples autochtones, immigrants, francophones, anglophones, mais Canadiens toujours, nous sommes fiers de nos racines et de notre diversité.
>
> Nous proclamons que notre pays repose sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu,la dignité de la personne, l'importance de la famille et celle de la collectivité.

[*Texte*]

We recognize that we remain free only when freedom is founded on respect for moral and spiritual values, and the rule of law in the service of justice.

We cherish this free and united country, its place within the family of nations, and accepting the responsibilities privileges bring, we pledge to strengthen this land as a home of peace, hope, and goodwill.

It would be my urging to the committee to go to the Canadian public to put this out as something that is in the public domain. We'll say we need their help to draft a visionary statement somewhat along these lines that encapsulates the vision of what it means to be a Canadian.

I am going to stop at this point to turn it over to Ms Flores.

Ms Celia Flores (Academic Upgrading Program, Alberta Vocational College): Good afternoon. My name is Celia Flores. I am a lawyer from Guatemala, and I am a new Canadian.

I had an opportunity to read the Citizenship Act. I think this was not very difficult for me to understand because my background is in law. However, for the average person it's very difficult to understand a document like this one.

I suggest that somebody should make a small document or brochure in simple English about this act that uses plain English so new Canadians can understand it. It must reach the hands of the people who want to be Canadian citizens.

I suggest that people could be tested on this document to make sure they understand the content and the consequences. For us, it was very difficult to understand what kind of rights and responsibilities we have because the act deals generally with this, not specifically.

I would like to see various specific definitions about the rights and the responsibilities we acquire when we become Canadian citizens, with a lot of emphasis on the respect for Canadian law. For many new immigrants and new Canadians it is a very difficult thing to do. Sometimes it is very difficult to understand. Sometimes it's an excuse for breaking the law. However, it's very important to make the people understand what are the rights and responsibilities we acquire when we become Canadian citizens.

I would like to talk about the citizenship ceremony. For new Canadians this step is very important. It is very difficult for us sometimes to leave behind the life we had and the things we know. I think it helps a lot to have some kind of solemn ceremony to share with other people. We may find in that moment that it's very important for us as well as the country. I think it will help to have things this way, to know the anthem and have some history and geography of the country. But not losing the solemnity of the ceremony is very important.

[*Traduction*]

Nous reconnaissons que nous sommes libres dans la mesure où la liberté s'inspire du respect des valeurs morales et spirituelles et du règne du droit mis au service de la justice.

Nous chérissons ce pays libre et uni qui figure au rang des grandes nations et, conscients des responsabilités liées aux privilèges dont nous jouissons, nous prenons l'engagement d'en faire un foyer de paix, d'espoir et de bonne volonté.

Pour ma part, j'exhorterais le comité à soumettre la question du préambule au public canadien en l'invitant à la faire sienne. Nous pourrions dire aux Canadiens que le rêve nous est nécessaire pour formuler une vision d'avenir de ce genre qui synthétiserait à la fois le sens et la perspective de l'identité canadienne.

Je vais maintenant cesser de parler et céder la parole à M^me^ Flores.

Mme Celia Flores (Programme de perfectionnement scolaire, Alberta Vocational College): Bonjour. Je m'appelle Celia Flores. Je suis avocate, d'origine guatémaltèque, et je suis néo–Canadienne.

J'ai eu l'occasion de lire la Loi sur la citoyenneté. Je n'ai pas eu beaucoup de difficulté à la comprendre, à cause de ma formation en droit. Cependant, il s'agit d'un document très difficile à comprendre pour M. et M^me^ Tout–le–monde.

Je propose que quelqu'un rédige un bref document ou un dépliant en français de tous les jours pour que les nouveaux Canadiens soient en mesure de comprendre la loi. Ce document devrait être mis à la disposition des personnes qui souhaitent devenir citoyens canadiens.

Je propose également qu'une évaluation des candidats à la citoyenneté soit faite à partir de ce document. On pourrait ainsi s'assurer qu'ils en comprennent le contenu et les conséquences. Il a été très difficile pour nous de comprendre la nature de nos droits et de nos responsabilités, étant donné que la loi n'en traite que de façon générale, sans entrer dans les détails.

Pour ma part, j'aimerais connaître les définitions précises des droits dont nous jouissons et des responsabilités qui nous incombent comme citoyens canadiens. En donnant ces précisions, il faudrait mettre beaucoup l'accent sur le respect de la loi canadienne. Pour bon nombre de nouveaux immigrants et de nouveaux Canadiens, ce genre de connaissance n'est pas facile à acquérir. Il est parfois très difficile de bien comprendre. Certains prétextent même l'ignorance pour justifier l'illégalité. Il est pourtant extrêmement important de faire comprendre aux gens quels sont leurs droits et leurs responsabilités comme nouveaux citoyens du Canada.

J'aurais un commentaire à faire au sujet du cérémonial de la citoyenneté. Pour les nouveaux Canadiens, il s'agit d'une étape très importante. Il est parfois très difficile de laisser derrière nous un ancien mode de vie et des réalités rassurantes. Il me semble utile que nous puissions partager avec d'autres une forme quelconque de cérémonie solennelle. Il s'agit peut–être, pour nous aussi bien que pour le Canada, d'un moment très important. Ce genre de formule serait utile, selon moi. Nous serions incités à apprendre l'hymne national et à acquérir certaines notions d'histoire et de géographie du Canada. Il est très important de veiller à ce que la cérémonie continue d'être un événement solennel.

[*Text*]

That is all I have to say.

The Chairman: Thank you both very much.

There will be questions. I'll start.

The preamble that you suggested, Mellé, from the Beaudoin–Dobbie committee was from before I was here. We have a copy. Would you think there is general acceptance of something such as this as a preamble?

Mr. Huizinga: It's hard for me to say. Certainly it would be with me, because I think that the spirit of a people isn't found in rules and regulations and legalese, but that it needs a poetic statement with the imagery of the country. A carefully drafted statement such as that could become a sort of national poem.

Citizenship certainly goes beyond the naturalization process. This would be for aboriginal people, for born Canadians, as well as for. . .

It could be an educational tool, because in our own shyness as Canadians, we don't brag very much about being Canadian. Part of that is that some of the songs I learned as a youngster—*Rule Britannia* and so on—are no longer appropriate. So where are the poems and the songs that are Canadian and that instil a sense of pride? I think a good visionary poem, easy to remember, easy to use, as part of the educational tools for the naturalized Canadians, but also in the schools. . . I hope it would be accepted in that light.

The Chairman: Mrs. Flores, you spoke about the citizenship ceremony and how important it is to new Canadians as they take their Canadian citizenship. You said that it is important for it to remain solemn. One of our witnesses, Laurier LaPierre, accused us Canadians of having the most boring ceremonies in the world. I don't know if that was fair or not, but you would be a good one to ask what our citizenship ceremonies should be. What would make them really meaningful and important to new Canadians?

Ms Flores: It is a very big step for the new Canadians, because we not changing as if we were moving from house to house. We are changing our lives: we are changing traditions; we are changing language; we are changing everything.

For me, the ceremony in which I took part was not boring. It was a very nice ceremony. We sang the anthem—but most of the people didn't know how to do it because we didn't have the opportunity to learn the national anthem.

What I am suggesting is not to lose the solemnity of the ceremony in order to do it more practically, because it is very important for us and for our children to see that this is something as important for the country as it is for us.

[*Translation*]

• 1705

Voilà ce que j'avais à dire.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux questions. Je commencerai.

Le préambule que vous avez proposé, Mellé, et qui provient des travaux du Comité Beaudoin–Dobbie, remonte à une époque où je n'étais pas encore ici. Nous en avons une copie. Avez–vous l'impression que ce genre de préambule serait généralement accepté?

M. Huizinga: Il m'est difficile de le dire. C'est certainement le cas pour moi, puisque je pense que l'esprit d'un peuple ne réside pas dans ses règles, ses règlements et ses formulations juridiques, mais doit prendre la forme d'un énoncé poétique qui englobe l'imaginaire du pays. Bien formulé, un énoncé de ce genre pourrait devenir une sorte de poème national.

La citoyenneté va certainement bien au–delà du processus de naturalisation. L'énoncé s'adresserait aux peuples autochtones, aux Canadiens de naissance, de même que. . .

Ce pourrait être un moyen de vulgarisation, étant donné que nous, les Canadiens, dans notre timidité, nous ne nous vantons pas plus qu'il ne le faut d'être Canadiens. Il faut dire, je suppose, que certaines des chansons que j'ai apprises quand j'étais jeune—*Rule Britannia*, etc.—ne conviennent plus aujourd'hui. Où sont donc ces poèmes et ces chansons du Canada qui suscitent chez nous la fierté? Je conçois donc bien l'utilité d'un poème bien tourné qui proposerait une vision d'avenir, qui serait facile à apprendre, à réciter ou à chanter, comme instrument de vulgarisation pour les Canadiens naturalisés, mais aussi pour les écoles. . . J'espère bien qu'on ferait un accueil favorable dans cette optique.

La présidente: Madame Flores, vous avez parlé du cérémonial de la citoyenneté et de son importance pour les nouveaux Canadiens au moment où ils assument la citoyenneté canadienne. Il est important d'en maintenir le caractère solennel, nous avez–vous dit. Or, l'un de nos témoins, Laurier LaPierre, nous a accusés, nous les Canadiens, d'avoir les cérémonies les plus ennuyeuses du monde. Je ne sais si l'accusation est juste ou non, mais vous êtes certainement du nombre de ceux à qui il convient de demander en quoi doit consister notre cérémonial de la citoyenneté. Qu'est–ce qui le rendrait vraiment significatif et important pour les nouveaux Canadiens?

Mme Flores: Pour les nouveaux Canadiens, il s'agit d'un pas important. C'est bien plus qu'un simple déménagement. Nous changeons de vie: nous changeons de traditions, nous changeons de langue, nous changeons tout.

Pour ma part, je n'ai certainement pas trouvé ennuyeuse la cérémonie à laquelle j'ai pris part. C'était très beau. Nous avons chanté l'hymne national. . . cependant, la plupart des gens ne pouvaient pas le faire, puisque nous n'avions pas eu l'occasion de l'apprendre.

Ce que je vous propose, c'est de ne pas perdre le caractère solennel du cérémonial pour simplifier les choses, puisqu'il est très important pour nous et pour nos enfants de constater qu'il s'agit d'un événement tout aussi important pour le pays que pour nous.

[*Texte*]

The Chairman: Language ability and knowledge about Canada are two requirements in the Citizenship Act. It has been the custom of ministers to waive that requirement for those over 65. Do you think that should continue, or are there reasons why we should require seniors to learn the language as best they can?

Ms Flores: We have to continue to make some pressure about that, because if we are going to live here, then we have to learn how to communicate with other people. I think language is maybe the most important tool for assimilating into the new culture.

• 1710

Mr. Hanger: Mr. Huizinga, are you a teacher by profession?

Mr. Huizinga: Yes, I am, and have been for 34 years.

Mr. Hanger: That's something to be proud of.

I think you've probably seen many changes in our education system with regard to an emphasis on building a nationalist type of feeling in students through the years. We seem to have gotten away from that process in many of our classrooms, especially in the elementary and junior high years.

You wanted a poetic statement and some indication of the rights and responsibilities of newcomers. I think those parts are really missing in our education process right now, not only for newcomers but for Canadians in our classrooms, the youngest of Canadians.

I am wondering whether we are not building too much into an act. How many times do you pick up the Citizenship Act or the Immigration Act unless you want to look at a specific section dealing with a regulatory item? So should we be looking at maybe separating these two—an education process on one side and a regulatory document on another?

Mr. Huizinga: I think we should. That would be one of the reasons why a preamble, for example, would be used as the Charter of Rights and Freedoms is. Copies are made. It's in an attractive form. It's made available to all classrooms.

I fully agree that we really need to develop in our educational processes a sense of what it is to be Canadian and that we should be very proud.

Out of our vision come these principles. I have enunciated just a few of them. There are possibly more gifted people who could enunciate others. But these principles should be held up and enunciated. Once a thing is named, we can deal with it. But I think part of our problem in terms of being very proud of this wonderful country is that the principles haven't been clearly enunciated.

Our vision gives rise to principles but our principles also make it very concrete. I think this could be put into language that is understandable to children and young people in junior high.

[*Traduction*]

La présidente: La compétence linguistique et la connaissance du Canada sont au nombre des exigences de la Loi sur la citoyenneté. Les ministres ont eu l'habitude de dispenser de ces exigences les personnes de plus de 65 ans. Doivent–ils continuer à le faire, ou bien y aurait–il des raisons pour lesquelles nous devrions exiger des personnes âgées qu'elles apprennent la langue dans la mesure du possible?

Mme Flores: Il faut continuer à exercer certaines pressions à cet égard, puisque, étant donné que nous allons vivre ici, nous devons apprendre à communiquer avec les autres. Il se peut que la langue soit l'instrument le plus important d'assimilation à la nouvelle culture.

M. Hanger: Monsieur Huizinga, êtes–vous un enseignant de carrière?

M. Huizinga: En effet, et ce, depuis 34 ans.

M. Hanger: Il y a là de quoi être fier.

Vous avez probablement été témoin de nombreux changements au fil des ans dans notre système d'enseignement pour ce qui est de l'accent mis sur le développement du sentiment d'appartenance nationale. Il semble que nous ayons délaissé cet aspect dans bon nombre de nos salles de classe, surtout au primaire et au premier cycle du secondaire.

Vous avez dit souhaiter un énoncé poétique et certaines définitions visant les droits et les responsabilités des nouveaux arrivants. Ces notions sont absentes de notre enseignement à l'heure actuelle, selon moi, non seulement pour les nouveaux arrivants, mais également pour les Canadiens qui fréquentent nos salles de classe, les plus jeunes parmi les Canadiens.

Je me demande si nous ne tentons pas de trop en mettre dans la loi. Qui prend la peine de consulter la Loi sur la citoyenneté ou la Loi sur l'immigration, sauf pour lire un article particulier qui vise une disposition réglementaire? Nous devrions donc songer à deux aspects distincts—la vulgarisation d'une part et les dispositions réglementaires d'autre part.

M. Huizinga: Je le crois. De la sorte, le préambule pourrait servir, par exemple, comme la Charte des droits et libertés. On pourrait en faire un tiré à part attrayant et le distribuer dans les écoles.

Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il nous faut intégrer dans notre enseignement la perspective d'une identité canadienne dont nous pouvons être fiers à juste titre.

Cette perspective débouche sur des principes. J'en ai d'ailleurs énoncé quelques–uns. Des gens plus doués que moi pourraient en énoncer d'autres. Toujours est–il que ces principes, il faut les énoncer et les mettre en valeur. Pour agir sur une réalité, il faut d'abord la définir. Ce qui nous empêche peut–être d'être aussi fiers que nous le devrions de notre merveilleux pays, c'est que les principes dont je parle n'ont pas été clairement énoncés.

Notre perspective débouche sur des principes qui la concrétisent. Il me semble possible de dire ces choses d'une manière que pourraient comprendre nos jeunes du primaire et du secondaire.

[*Text*]

You're right, the regulations aren't going to turn anybody on. But I think that, for example, a poem or songs, these kinds of things, could be our way of saying that this is part of the way in which we celebrate our heritage. This is the way in which we celebrate being Canadian, and it isn't just simply an ethnic thing.

I think it ties in very much with this whole concept of pluralism, that children, teenagers, and adults talk about what it means to be a community of communities, to use another phrase, and that we're evolving into something new. The process begins, I think, in the schools.

Mr. Assad: We're talking about the preamble. You were mentioning that you want it to be a celebration of this country in a way. There's no doubt that we have to have in the preamble an historical perception of who we are and where we came from. Would you agree that there's an historical perspective to it?

Mr. Huizinga: Yes, there's very much an historical perspective, but historical perspectives change. As I said earlier, 40 or 50 years ago the Queen and the King were very much a part of that historical perspective. Today that certainly has lessened, though I would say that in the swearing–in ceremonies the Queen could still be a central person as a recognition of tradition and where Canada has come from. But I think it is also a recognition that we have moved far beyond that.

I don't know if that answers your question.

[*Translation*]

Vous avez raison de dire que les règlements n'enthousiasment personne. Je crois cependant que, par un poème ou des chansons, nous pourrions exprimer notre attachement au patrimoine canadien. Voilà comment nous célébrons le fait d'être Canadiens, d'une manière qui dépasse la simple fierté de l'appartenance ethnique.

Et je vois un rapport étroit avec la notion de pluralisme. Il faut inviter les enfants, les adolescents, les adultes à voir le Canada comme une collectivité de collectivités, pour employer une expression connue, et comme une entité en évolution. Tout cela commence, selon moi, à l'école.

M. Assad: Il est question du préambule. Vous souhaitez, dites–vous, en faire une célébration du Canada. Il est certain que le préambule doit contenir la perspective historique de notre identité et de nos origines. Seriez–vous d'accord pour dire que cette perspective historique a sa place?

M. Huizinga: Oui, la perspective historique est très importante, mais elle est en évolution. Comme je l'ai dit plus tôt, la reine et le roi occupaient une place très importante dans cette perspective historique il y a de cela 40 ou 50 ans. Aujourd'hui, leur importance est certainement moindre, même si je considère que l'on pourrait continuer à accorder un rôle central à la reine dans les cérémonies d'assermentation en reconnaissance de la tradition et des origines du Canada. Mais je crois qu'il faut également reconnaître que le Canada est bien davantage que cela aujourd'hui.

Je ne sais pas si ma réponse vous convient.

• 1715

Mr. Assad: Maybe we could include Her Majesty in the preamble and the oath would be made to this country.

Mr. Huizinga: There are a number of possibilities, which makes it very nice for me to be able to be part of this, developing something new in terms of citizenship. Its ramifications are far beyond the naturalization process. It's a reminder to all Canadians everywhere that we are Canadians and this is what it means and these are the good things, these are the goals we strive for. We name them very carefully, so that in the naming they also will become a reality.

Mr. Assad: I also believe we have to keep in mind that this experience in Canada of multiculturalism is unique in the history of mankind. It has never before been attempted. You could say that the jury is still out on what the end result will be. It is certainly an experience in the history of mankind. Few people realize that fact.

Mr. Huizinga: I should hope that again, as in other areas, Canada will become a world leader, to show the world what things are possible: that communities can live in harmony together to promote the greater welfare of the community and of the nation, rather than the sad kinds of things that we see in other parts of the world, where tribalism, factionalities, and ethnicities become the igniting point for conflict, for trouble, for human rights abuses—that in Canada we do things differently. I would like to hope that we could make this a model for the world.

M. Assad: Ce qu'il conviendrait peut–être de faire, c'est mentionner Sa Majesté dans le préambule et demander aux nouveaux citoyens de prêter serment au pays.

M. Huizinga: Plusieurs choix s'offrent à nous, et voilà pourquoi je suis très heureux de participer à ce processus dont l'objet est de proposer une nouvelle conception de la citoyenneté qui irait bien au–delà de la simple naturalisation. Il s'agit de rappeler à tous les Canadiens ce que représente la citoyenneté canadienne, les avantages qu'elle confère ainsi que les buts que s'est fixés le peuple canadien. Il faut énoncer ces buts très soigneusement pour qu'ils puissent vraiment se concrétiser.

M. Assad: Il ne faut pas oublier que l'expérience canadienne du multiculturalisme est unique dans l'histoire de l'humanité. On n'a jamais jusqu'ici tenté pareille expérience. On peut dire qu'on ne sait pas trop encore quelle en sera l'issue. On ne peut cependant pas nier qu'il s'agisse d'une expérience unique dans l'histoire de l'humanité. Peu de gens s'en rendent cependant compte.

M. Huizinga: J'espère que le Canada sera un chef de file dans ce domaine comme il l'est déjà dans d'autres et qu'il montrera que les collectivités peuvent vivre en harmonie avec comme but ultime l'amélioration du sort de chacun ainsi que de celui du pays, car il est attristant de voir que dans d'autres pays, le tribalisme, l'esprit sectaire et les divisions ethniques attisent des conflits qui aboutissent à des violations des droits de la personne. Le Canada pourrait servir de modèle au reste du monde.

[*Texte*]

Mr. Calder: Mr. Huizinga, I listened with a lot of interest to your vision of Canada and what it is to be Canadian. You made reference to mutual respect and multiculturalism. Just recently a number of us reaffirmed our citizenship here in Canada. I personally found it a very moving event, and I know the other politicians around me found it the same way.

I believe mutual respect and multiculturalism are connected. I really wonder what your opinion is on that and how we would go about enhancing that for people who are emigrating to Canada and for current Canadian citizens.

Mr. Huizinga: Mutual respect, multiculturalism, and pluralism are all very much interconnected and interrelated. How do you clarify this for people coming into Canada?

I think part of it is a very clear statement on the part of the Government of Canada saying this is what, as government, we feel it is to be Canadian. You don't bring old ethnic conflicts to this country; you find positive ways of resolving them. For example, in Canada Serbs and Croats can at least talk to each other. Sikhs and Hindus can talk to each other in this country. This is part of being a Canadian citizen. It's their responsibility to work towards this.

In practical terms, of course, we have this wonderful Heritage Day in Edmonton. It draws over 300,000 people in two days. This is a very good demonstration of how we live together.

I don't know if this answers your question, sir.

Mr. Calder: I think it does. In fact, it puts it in a very simplistic term. I'll try to put it to that: when immigrants come to Canada, they should leave their baggage at the door and in fact become Canadians. They can definitely keep their heritage, but the other baggage should be left at the door.

Would you agree with that?

Mr. Huizinga: Yes, I would. To some extent it depends on how you define "baggage". Living in the community, respecting the community, and respecting the racial, traditional and religious diversity that people come with are very important. As for the negative aspects that are so obvious in so many parts of the world, we need to be very clear that these have no place within the Canadian model.

• 1720

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Thank you very much.

Ms Flores, since you've been having a real breather, I'll ask you some questions. How recently did you immigrate to Canada?

Ms Flores: We came seven years ago, my children and I.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Is there anything you can tell us that would help us have some program that will help citizens to integrate fully into the community? Do you feel that you are a part of your community right now?

[*Traduction*]

M. Calder: Monsieur Huizinga, j'ai écouté avec grand intérêt la vision que vous nous avez présentée du Canada et de la citoyenneté canadienne. Vous avez fait allusion au respect mutuel et au multiculturalisme. Récemment, un certain nombre d'entre nous ont réaffirmé leur citoyenneté canadienne. J'ai personnellement trouvé ce geste très émouvant, et je sais que c'est aussi le sentiment qu'ont ressenti mes collègues.

À mon sens, il existe un lien entre le respect et le multiculturalisme. Je me demande quel est votre avis là–dessus, et si vous avez des suggestions à nous faire quant à la façon d'en faire prendre conscience aux immigrants ainsi qu'à ceux qui sont déjà citoyens canadiens.

M. Huizinga: En effet, le respect mutuel, le multiculturalisme et le pluralisme sont intimement liés. Comment le faire comprendre aux immigrants?

J'estime qu'il convient d'abord que le gouvernement du Canada précise clairement que c'est le cas et que cela fait partie du caractère canadien même. Il ne faut pas que les immigrants raniment dans ce pays les vieux conflits ethniques; il faut y trouver une solution. Ainsi, au Canada, les Serbes et les Croates parviennent à se parler. Il en va de même pour les sikhs et les hindous. C'est d'ailleurs ce qu'on attend d'un citoyen canadien, car il incombe aux membres de ces groupes ethniques de se respecter mutuellement.

À Edmonton, on célèbre somptueusement le Jour du patrimoine. Plus de 300 000 personnes participent aux réjouissances. C'est un bon témoignage de notre capacité de vivre ensemble.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, monsieur.

M. Calder: Je crois que oui. En fait, vous présentez les choses de façon très simple. Cela revient à dire que lorsque les immigrants arrivent au Canada, ils devraient laisser leurs bagages à la frontière et accepter de devenir de véritables Canadiens. Ils peuvent conserver leur patrimoine, mais ils doivent se défaire de tout le reste.

Êtes–vous d'accord avec cela?

M. Huizinga: Oui. Tout dépend évidemment de ce qu'on entend par «bagages». Il est très important que les gens respectent la collectivité dans laquelle ils vivent ainsi que les diverses races, traditions et religions qui s'y côtoient. Il faut qu'on sache clairement que les haines qui déchirent tant de régions du monde n'ont pas leur place au Canada.

Le vice–président (M. Jackson): Je vous remercie beaucoup.

Madame Flores, comme vous n'avez pas beaucoup parlé jusqu'à maintenant, c'est à vous que je vais poser quelques questions. Quand avez–vous émigré au Canada?

Mme Flores: Mes enfants et moi–même avons émigré au Canada il y a sept ans.

Le vice–président (M. Jackson): Avez–vous des suggestions à nous faire quant aux moyens de favoriser l'intégration des nouveaux citoyens dans leur collectivité? Avez–vous l'impression de vraiment faire partie de votre collectivité?

[*Text*]

Ms Flores: Yes, I feel I am part of the community in some aspects, and others, maybe no, I feel not too much as though I am a Canadian citizen. To tell you the truth, no. I feel that what Mel is saying is very important, about teaching our children what to be Canadian means seriously, to teach our children to think about what they have here. Because if you are talking with some small kids they don't know anything about it. They start learning about the names of the provinces, and the oceans around Canada, but that doesn't mean to be a Canadian citizen. It is only because we are living here.

I think we have a lot of opportunities, but in other fields it is difficult for us to integrate into the community because we are required to have a Canadian experience for everything, and we don't have always the opportunity to acquire that Canadian experience. I think that is especially so for the professional people here. It's very difficult.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): So you want Canadians to have a more open policy, because the only way a new person could get Canadian experience is somebody having to give them a break.

Ms Flores: Yes.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): There's a lot of discussion about first–generation Canadians. There is always that relationship, or that feeling, that although they've come from a different place they want to retain that citizenship. We're discussing whether or not any person who lives in Canada should renounce their old citizenship and should take the Canadian citizenship full on. How do you feel about that?

Ms Flores: I think you have better relations in the Citizenship Act about that, about how you can renounce your citizenship if you want. I feel your question is, if we can go to our other country another time with citizenship from Canada?

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): Do you believe in dual citizenship, or do you believe you should take the citizenship of the place you've adopted, the place that is the country of your choice?

Ms Flores: I think if you are a Canadian citizen it's because you choose to be.

The Vice–Chairman (Mr. Jackson): But do you renounce your old citizenship?

Ms Flores: Your old? Yes. We have to renounce the old.

Mme Gagnon: Ma question s'adresse à monsieur Huizinga. Dans le matériel qu'on a remis au Comité, on souligne l'importance du matériel pédagogique employé; les connaissances évaluées devront être significatives et pertinentes pour tous les citoyens de toutes les régions du Canada. Ne croyez–vous pas que cela devrait être le cas pour les gens habitant une province ou un territoire donné?

Mr. Huizinga: Yes, of course. People live in a very specific part of the country. Whether they live in the Northwest Territories, or Quebec, or British Columbia or Ontario there are, of course, differences. Yet from my perspective, the overriding concern is Canadian citizenship. Rather than focus on the differences, we would focus also on the commonalities. This also comes back to the question of pluralism. How do we, with the diversity of vision of the good life, plan to work this out

[*Translation*]

Mme Flores: À certains égards, oui et à d'autres, non. Je n'ai pas vraiment l'impression d'être une citoyenne canadienne. C'est la stricte vérité. Je trouve que ce que Mellé dit est très important, et qu'il faut enseigner à nos enfants ce que signifie vraiment le fait d'être Canadien avec tous les avantages que cela comporte. Les jeunes enfants n'ont aucune idée de ce que cela peut vouloir dire. On leur apprend le nom des provinces et des océans qui entourent le Canada, mais ils n'ont aucune idée de ce que veut dire être Canadien. Ils apprennent tout cela parce qu'ils vivent ici.

De grandes possibilités s'offrent à nous, mais il est difficile à certains égards de s'intégrer dans la collectivité parce qu'il faut posséder une expérience canadienne pour beaucoup de choses, et nous n'avons pas cette expérience. C'est particulièrement difficile pour ceux qui appartiennent aux professions libérales. Leur situation est très difficile.

Le vice–président (M. Jackson): Vous voudriez donc que les Canadiens soient plus ouverts parce que la seule façon pour un nouvel immigrant de véritablement s'intégrer, c'est qu'on lui en donne l'occasion.

Mme Flores: Oui.

Le vice–président (M. Jackson): On parle beaucoup du cas des Canadiens de première génération. On a toujours l'impression qu'ils veulent conserver leur citoyenneté d'origine. Nous nous demandons s'il ne conviendrait pas de demander à ceux qui acceptent la citoyenneté canadienne de renoncer à leur ancienne citoyenneté. Qu'en pensez–vous?

Mme Flores: Je crois que la Loi sur la citoyenneté comporte des dispositions à cet égard. Demandez–vous si l'on devrait permettre aux immigrants de rentrer dans leur pays et de conserver la citoyenneté canadienne?

Le vice–président (M. Jackson): Êtes–vous en faveur du principe de la double citoyenneté ou pensez–vous qu'une personne devrait renoncer à sa citoyenneté d'origine pour accepter celle du pays où elle a décidé de vivre?

Mme Flores: Je crois que si on est citoyen canadien, c'est parce qu'on choisit de l'être.

Le vice–président (M. Jackson): Mais faudrait–il renoncer à sa citoyenneté d'origine?

Mme Flores: Oui. On devrait renoncer à sa citoyenneté d'origine.

Mrs. Gagnon: My question is directed to Mr. Huizinga. The documents given to the Committee stress the importance of the educational material for immigrants. The knowledge being assessed will have to be relevant to citizens from all regions of Canada. Don't you think it should be the case for people living in a specific province or territory?

M. Huizinga: Évidemment. Il existe des différences entre les Territoires du Nord–Ouest, le Québec, la Colombie–Britannique et l'Ontario. Or, à mon sens, la citoyenneté canadienne devrait signifier la même chose partout. Au lieu d'insister sur ce qui nous distingue, nous devrions insister sur ce qui nous rapproche. Cela revient à la question du pluralisme. Étant donné qu'il y a autant de points de vue qu'il y a de gens sur ce que constitue une vie agréable, comment faire pour que

[*Texte*]

together? I think this is part of the Canadian challenge, and I think it's also part of the thing that makes us really unique.

• 1725

I think in also saying there are regional differences, we accept that fact as a community within the larger community. If your question specifically refers to the Quebec situation, for example, I am just simply enormously saddened and sometimes quite angry over the discussions that have happened sometimes with both sides, in terms of people not really being wiling to give this diversity of communities a chance to really come together.

I guess the bottom line would be that regional differences are there but I think they take second place to a national cohesion and national adherence to basic principles as to what it is to be a Canadian. Does that answer your question?

Mme Gagnon: Comment percevez–vous la Loi sur le multiculturalisme et comment conciliez–vous le fait de reconnaître les trois peuples fondateurs?

Pour un immigrant qui arrive au Québec, je pense qu'il pourrait y avoir un problème entre les deux langues officielles au Canada quand on sait qu'au Québec, c'est le français qui prédomine. À ce moment–là, est–ce qu'il y aurait un danger à ce que l'immigrant se retourne vers sa propre culture pluôt que d'essayer de s'intégrer à la population francophone?

Mr. Huizinga: Well, of course. I don't necessarily see that as great danger. It's also a generational thing. You have the first generation and that's probably very true, second generation less true, and the third generation is probably very different. Take the Ukrainian population in Edmonton, for example. They view Canada, I'm sure, quite differently from how their forefathers of a hundred years ago viewed Canada. You have that evolution of the multicultural model and the way in which people think.

In terms of the founding people, again I think we have to be very careful how we talk about that. The real founding people of this country are the aboriginal peoples, and in a sense the English fact and the French fact came after that.

But I get the sense I'm missing your question.

Mme Gagnon: Je voulais vous demander comment vous conciliez le fait qu'on reconnaisse le multiculturalisme et les peuples fondateurs. J'ai parlé des autochtones, des anglophones et des francophones. Comment conciliez–vous le multiculturalisme si vous dites que nous vivons une certaine diversité dans ce pays? En même temps, est–ce que l'immigrant ne pourrait pas se reconnaître dans le fait qu'il y a trois peuples fondateurs?

Mr. Huizinga: Certainly. I mean, that is highly historical tradition that was mentioned. I think people need to be very much aware of that when they come to Canada, that there is a historical tradition, that there are Canadian traditions, that these Canadian traditions do evolve, but that they are very much there.

I think also, by saying there were three founding communities, so to speak, and now there are other communities, in my estimation this doesn't weaken the others. I think the possibility here is to strengthen this model of Canada, particularly a model in which people do make very serious attempts that are somewhat successful in how do we get along together. I see it as challenge, not as a negative.

[*Traduction*]

tous les Canadiens s'entendent? Voilà le défi que doivent relever les Canadiens, et c'est ce qui nous distingue du reste du monde.

Nous acceptons le fait qu'il y a des différences régionales au Canada. Si votre question se réfère plus précisément au cas du Québec, je trouve énormément attristant et même désolant le fait que certains refusent de donner une chance à cette diversité des collectivités de participer à un projet de société commun.

On ne peut pas nier l'existence des différences régionales, mais cela ne devrait pas compromettre la cohésion nationale et remettre en cause les principes mêmes de la citoyenneté canadienne. Ai–je répondu à votre question?

Mrs. Gagnon: How do you reconcile the Multiculturalism Act and the fact that there is three founding nations?

An immigrant coming to Quebec could be faced with a difficult choice between the two official languages of Canada and everyone knows that in Quebec, French is predominant. Is there not a risk that the immigrant turns towards his own culture rather than trying to integrate into the francophone population?

M. Huizinga: Évidemment. Je ne pense cependant pas que ce soit un grand risque. Tout dépend aussi de la génération à laquelle appartient l'immigrant. Cela vaut sans doute pour les immigrants de première génération, mais c'est moins vrai dans le cas des immigrants de deuxième génération, et encore moins encore des immigrants de troisième génération. Prenons le cas des Canadiens d'ascendance ukrainienne d'Edmonton. Leur conception du Canada est sans doute bien différente de celle qu'avaient les Ukrainiens qui sont venus s'installer au Canada il y a cent ans. Il y a donc évolution au sein de la collectivité multiculturelle.

Il faut prendre certaines précautions lorsqu'on parle des peuples fondateurs. Les véritables fondateurs de ce pays, ce sont les autochtones. Le fait anglais et le fait français ne sont apparus que plus tard.

J'ai l'impression d'avoir mal compris votre question.

Mrs. Gagnon: I wanted to know how you reconciled the multiculturalism policy with the founding nations. I mentioned the Natives, the Anglophones and the Francophones. You have mentioned Canada's diversity, and I would like to know how you reconciliate that with multiculturalism? Couldn't an immigrant accept the fact that there is three founding nations?

M. Huizinga: Certainement. Il s'agit d'une tradition hautement historique. Je compte que les immigrants doivent être mis au fait des traditions canadiennes et de leur évolution.

Le fait que d'autres collectivités se soient ajoutées aux trois peuples fondateurs ne diminuent en rien l'importance de ceux–ci. À mon avis, l'essentiel, c'est que l'on puisse continuer de considérer le Canada comme un modèle parce que ses habitants s'efforcent véritablement de s'entendre. Je considère qu'il s'agit d'un défi et non d'un obstacle.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1730

The Chairman: Mr. Huizinga and Ms Flores, thank you very much for your testimony today. We've really appreciated your very wise counsel of this very difficult issue.

Mr. Huizinga: Thank you for the opportunity.

The Chairman: Members of the committee, our next guests are from the Edmonton Multicultural Society, Mrs. Lan Chan–Marples and Mr. William Pidruchney.

Mr. Pidruchney and Mrs. Chan–Marples, welcome. We appreciate your taking the time to spend with us today to help us with our review of the Citizenship Act. We hope you will start by telling us a little bit about the Edmonton Multicultural Society and yourselves and will give us some good advice on the Citizenship Act.

We hope you can keep it within 10 to 15 minutes to allow us time for some questions. Thank you.

Mr. William Pidruchney (Director of Operations, Edmonton Multicultural Society): Thank you very much.

The Edmonton Multicultural Society was incorporated in about 1981. As an advocate of multiculturalism in the Edmonton area, its main function is to first of all act as an advocate of multiculturalism in the community; second, to act as a resource centre for the multicultural field; and third, to act as a network among organizations that are in the multicultural field or ethnocultural organizations.

It's a volunteer society. It is a non–government organization, a not–for–profit society incorporated within the province of Alberta. We have a volunteer board of directors of 18 persons, and I'm pleased to advise that Ms Lan Chan–Marples is one of our volunteer directors. In fact, she is a recent one, because we just had our annual general meeting three weeks ago, and she's on the board for the first time.

What else may I tell you?

The Chairman: Perhaps you could give us some advice on the Citizenship Act that will help us in our review.

Mr. Pidruchney: We have prepared a paper and left a copy with your office. Ms Lan Chan–Marples will read the paper so that you will have the basis of our presentation. We can proceed to that if you wish.

I could make the opening comment: citizenship is a matter of belonging. It's a matter of belonging to a state and it's a matter of belonging to each other. Citizenship in the generic, or the dictionary definition, is simply membership in a state. Of itself, that doesn't say much, so it's very significant that we're talking about Canadian citizenship. The fact that this is Canada—this is our country, and we're very familiar with it—puts the entire complexion on what we're talking about. The entire complexity of our nation makes this citizenship probably different from the citizenship of any other state in the world, and to us of course this very important.

La présidente: Monsieur Huizinga et madame Flores, merci beaucoup pour votre témoignage. Nous avons vraiment apprécié vos très sages conseils sur cette question très difficile.

M. Huizinga: Merci de nous avoir invités.

La présidente: Chers collègues, les témoins suivants sont M^me^ Lan Chan–Marples et M. William Pidruchney, de la Edmonton Multicultural Society.

Bienvenue, monsieur Pidruchney et madame Chan–Marples. Nous vous remercions d'avoir bien voulu comparaître aujourd'hui pour nous aider à examiner la Loi sur la citoyenneté. Nous espérons que vous allez commencer par nous parler un peu de la Edmonton Multicultural Society et de vous–mêmes avant de nous prodiguer de bons conseils en ce qui concerne la Loi sur la citoyenneté.

Nous espérons que votre exposé durera de 10 à 15 minutes pour que nous ayons le temps de vous poser des questions. Vous avez la parole.

M. William Pidruchney (Edmonton Multicultural Society): Merci beaucoup.

La Edmonton Multicultural Society a été incorporée vers 1981. Elle fait la promotion du multiculturalisme dans la région d'Edmonton, et son rôle primordial consiste, premièrement, à défendre cette politique au sein de la collectivité; deuxièmement, à servir de centre de ressources dans le domaine du multiculturalisme; et troisièmement, d'agir comme réseau parmi les organisations vouées à la défense du multiculturalisme ou les organisations ethnoculturelles.

Notre association est bénévole; c'est une organisation non gouvernementale et à but non lucratif incorporée en Alberta. Nous avons un conseil d'administration bénévole qui compte 18 personnes, et je suis heureux de vous signaler que M^me^ Lan Chan–Marples est l'une de nos administratrices bénévoles. En fait, elle a été nommée récemment, lors de notre assemblée générale annuelle tenue il y a trois semaines et elle siège au conseil pour la première fois.

Que puis–je vous dire d'autre?

La présidente: Vous pourriez peut–être nous donner des conseils relatifs à la Loi sur la citoyenneté pour nous aider dans notre travail.

M. Pidruchney: Nous avons préparé un mémoire dont nous avons envoyé un exemplaire à votre bureau. M^me^ Lan Chan–Marples va lire ce mémoire qui constitue l'essentiel de notre exposé. Si vous permettez, nous allons donc procéder de cette manière.

En guise d'introduction, je dirai que la citoyenneté est une question d'appartenance: Appartenance à un État et appartenance les uns aux autres. Dans le sens général, c'est–à–dire selon la définition du dictionnaire, la citoyenneté signifie simplement appartenance à un État. Cette définition en soi ne signifie pas grand–chose; il est donc très important que nous parlions de la citoyenneté canadienne. Le fait que nous soyons au Canada—notre pays, que nous connaissons très bien, illustre toute la complexité de la question. En effet, le Canada est un pays très complexe et, par conséquent, la citoyenneté canadienne est probablement différente de celle de tout autre pays du monde, ce qui, à notre avis, est très important.

[*Texte*]

Perhaps Ms Marples could make her presentation now.

The Chairman: Thank you.

Mrs. Lan Chan–Marples (Board Member, Edmonton Multicultrual Society): Good afternoon. I will read the statement we've prepared on behalf of the Edmonton Multicultural Society respecting a preamble to a new Canadian Citizenship Act.

On the land originally populated only by aboriginals, Canada today is a pluralistic, bilingual society set in the framework of multiculturalism. Since we have been invited to contribute to the redrafting of the Citizenship Act, the Edmonton Multicultural Society would like to ensure that the salient aspects of multiculturalism be reflected in the new act.

It is important to begin with the philosophy of multiculturalism, since this is fundamental to our Canadian society. The philosophy of multiculturalism is a belief in a harmonious and enriched way of life, which arises when Canadians of rich, diverse cultural backgrounds, languages and religions come to know, respect and accept each other.

• 1735

The Government of Canada recognizes that the diversity of Canadians with regard to race, national or ethnic origin, colour and religion, is a fundamental characteristic of Canadian society. It is committed to a policy of multiculturalism designed to preserve and enhance the multicultural heritage of Canadians, while working to achieve the equality of all Canadians in the economic, social, cultural and political life of Canada.

Many of these values, rights and responsibilities are contained in the Canadian Human Rights Act, the Charter of Rights and Freedoms, and the multiculturalism policy of Canada, and should be incorporated into a new Citizenship Act.

The multiculturalism policy of Canada first recognizes and promotes the understanding that multiculturalism reflects the cultural and racial diversity of Canadian society and enlarges the freedom of all members of Canadian society to preserve, enhance and share their cultural heritages.

Second, it recognizes and promotes the understanding that multiculturalism is a fundamental characteristic of the Canadian heritage and identity, and provides an invaluable resource in the shaping of Canada's future.

Third, it promotes the full and equitable participation of individuals and communities of all origins in the continuing evolution and shaping of all aspects of Canadian society, and assists them in the elimination of any barriers to such participation.

Fourth, it recognizes the existence of communities whose members share a common origin and historic contribution to Canadian society, and enhances their development.

Fifth, it ensures that all Canadians receive equal treatment, protection and benefit of the law, while respecting and valuing their diversity.

[*Traduction*]

Je donne maintenant la parole à M^me^ Marples.

La présidente: Merci.

Mme Lan Chan–Marples (membre du conseil, Edmonton Multicultural Society): Bon après–midi. Je vais lire la déclaration que nous avons préparée au nom de la Edmonton Multicultural Society à propos du préambule d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté canadienne.

Situé sur un territoire qui, à l'origine, était uniquement habité par des autochtones, le Canada est aujourd'hui une société pluraliste et bilingue qui s'est doté d'une politique de multiculturalisme. Étant donné que l'on nous a invités à contribuer à la révision de la Loi sur la citoyenneté, nous voudrions nous assurer que les principaux aspects du multiculturalisme seront reflétés dans la nouvelle loi.

Il est important de commencer par la philosophie du multiculturalisme, car elle est fondamentale à la société canadienne. La philosophie du multiculturalisme est une croyance en un mode de vie harmonieux et enrichi que l'on obtient lorsque des Canadiens ayant des origines culturelles, des langues et des religions riches et variées se connaissent, se respectent et s'acceptent.

Le gouvernement du Canada reconnaît que la diversité des Canadiens en ce qui concerne la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur et la religion est une caractéristique fondamentale de la société canadienne. Il s'est engagé en faveur d'une politique de multiculturalisme visant à préserver et promouvoir le patrimoine multiculturel des Canadiens, et il s'efforce d'assurer l'égalité de tous les Canadiens dans les domaines économique, social, culturel et politique.

Bon nombre de ces valeurs, droits et responsabilités figurent dans la Loi canadienne sur les droits de la personne, la Charte des droits et libertés et la politique du multiculturalisme, et doivent être incorporés dans une nouvelle loi sur la citoyenneté.

Premièrement, la politique canadienne de multiculturalisme reconnaît et prône l'idée selon laquelle le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et accroît la liberté de tous les Canadiens de préserver, promouvoir et partager leur patrimoine culturel.

Deuxièmement, elle reconnaît et prône l'idée selon laquelle le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadien et fournit une ressource inestimable pour l'avenir du pays.

Troisièmement, elle prône la participation intégrale et équitable des citoyens et des collectivités de toutes origines à l'évolution constante et au développement de tous les aspects de la société canadienne et les aide à supprimer tous les obstacles à cette participation.

Quatrièmement, elle reconnaît l'existence de collectivités dont les membres partagent une même origine et une contribution historique à la société canadienne et encourage leur développement.

Cinquièmement, elle garantit que les lois accordent à tous les Canadiens le même traitement, la même protection et les mêmes avantages et incite les Canadiens à respecter et apprécier leur diversité.

[*Text*]

Section 27 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms says:

This Charter shall be interpreted in a manner consistent with the preservation and enhancement of the multicultural heritage of Canadians.

Accordingly, it is the submission of the Edmonton Multicultural Society that the preamble to the Canadian Citizenship Act should incorporate reference to the multicultural philosophy consistent with section 27 of the Charter of Rights and Freedoms, and the multicultural policies as set out above.

The Chairman: I just wanted to suggest some values that we might include in either a preamble or a declaration of citizenship. I wonder if these values would meet your views of multiculturalism.

They are: equality and fairness in a democratic society; consultation and dialogue; accommodation and tolerance; belief in supporting diversity; compassion and generosity; preservation of Canada's natural beauty; and defence of freedom, peace and non–violence in the world.

Is that enough, or do you believe we need to refer specifically to the French fact, the English fact and multiculturalism as in the act?

Mr. Pidruchney: I think the first thing we really have to address is the definition of multiculturalism. It has been a problem for the country for a long time because for too long multiculturalism has been viewed as the policy for ethnocultural, minority or visible groups only.

That isn't so. Multiculturalism as a philosophy is a way of life. It's already expressed in very good language in the multicultural policy of Canada. Many multicultural programs are instituted at all levels of our communities from the federal to the municipal level.

Multiculturalism is essentially about people getting along. Multiculturalism, particularly in this day and age, has just as much or perhaps even more consequence to established Canadians as to new Canadians. In Vancouver, for example, there has been a substantial influx of people from Hong Kong in recent years. Canadians who've been established and live in West Vancouver are saying that they have to move out because they have neighbours who are foreign to them. Multiculturalism is precisely designed to help those people to understand that their next–door neighbours, while they might not have met them, are in fact people like they are and they will get along with them. All they have to do is, firstly, understand them, share some knowledge about them, respect their backgrounds and traditions and linguistic customs, and get to know them and accept them, and then we will have the harmonious society that we want.

• 1740

When it comes to multiculturalism, it has been expressed very well in the multiculturalist policy and we can't do much better than simply incorporating those words into the preamble of the Citizenship Act. Some of the phrases you've come up with, such as "equality" and "fairness", of course we all ascribe to, but I think they're already built into it.

[*Translation*]

L'article 27 de la Charte canadienne des droits et libertés stipule:

«Toute interprétation de la présente Charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens».

Par conséquent, la Edmonton Multicultural Society propose que le préambule de la Loi canadienne sur la citoyenneté fasse référence à la philosophie multiculturelle conformément à l'article 27 de la Charte des droits et libertés et aux politiques multiculturelles mentionnées ci–dessus.

La présidente: Je voulais simplement proposer des valeurs que nous pourrions inclure soit dans un préambule, soit dans une déclaration de la citoyenneté. Je me demande si ces valeurs coïncideraient avec votre conception du multiculturalisme.

Il s'agit de: l'égalité et l'équité dans une société démocratique;la consultation et le dialogue, l'acceptation des autres et la tolérance; la croyance et l'appui à la diversité; la compassion et la générosité; la préservation de la beauté naturelle du Canada et la défense de la liberté, de la paix et de la non–violence dans le monde.

Ces valeurs suffisent–elles, ou croyez–vous qu'il faille mentionner spécifiquement le fait français, le fait anglais et le multiculturalisme comme on l'a fait dans la loi?

M. Pidruchney: Je pense que la première chose que nous devons vraiment faire est de définir le multiculturalisme. Depuis longtemps, l'absence de définition pose un problème au Canada, car pendant trop longtemps, le multiculturalisme a été perçu comme étant une politique destinée uniquement aux groupes ethnoculturels et aux minorités visibles.

Il n'en est rien. En tant que philosophie, le multiculturalisme est un mode de vie. Cette idée est déjà très bien exprimée dans la politique multiculturelle du Canada. Bon nombre de programmes multiculturels sont établis à tous les niveaux de nos collectivités, du fédéral au municipal.

Le multiculturalisme consiste essentiellement à promouvoir l'harmonie sociale. Cette politique, surtout par les temps qui courent, revêt autant—sinon plus—d'importance pour les Canadiens établis que pour les nouveaux Canadiens. À Vancouver par exemple, il y a eu une arrivée massive de ressortissants de Hong Kong au cours des dernières années. Les Canadiens qui se sont établis et qui vivent dans l'ouest de Vancouver disent qu'ils sont obligés de déménager parce qu'ils ont des voisins qui leur sont étrangers. Le multiculturalisme a précisément pour but d'aider ces gens–là à comprendre que leurs voisins, même s'ils ne les connaissent pas, sont en fait des gens comme eux et qu'ils sont disposés à vivre en harmonie avec eux. Tout ce qu'ils ont à faire, tout d'abord, c'est de les comprendre, de les connaître un peu, de respecter leurs origines, leur tradition et leur langue, de les connaître et de les accepter; ainsi, nous aurons la société harmonieuse que nous voulons.

La politique du multiculturalisme est très bien libellée, et nous ne pouvons pas faire beaucoup mieux que d'inclure ces termes dans le préambule de la Loi sur la citoyenneté. Évidemment, nous partageons les valeurs que vous avez mentionnées, notamment «l'égalité» et «l'équité», mais je pense qu'elles sont déjà enchâssées dans la politique du multiculturalisme.

[*Texte*]

Non–violence is virtually a given, of course. We believe in non–violence. That is also a given in our democratic system and probably documented in the Charter of Rights and Freedoms.

I'm not sure the reference to our environment or beauty in any way directly incorporates multiculturalism.

I submit that we can essentially consolidate section 27 of the charter, which says everything that's done henceforth. . . We know the charter is the paramount law of the land. Section 27 says everything shall be construed and viewed through our multicultural background, and if we put in some of the wording, as we've suggested, of the multicultural policy of the country, I think we've captured it there.

Mrs. Chan–Marples: I agree with what Bill just said. At the same time, one of the values I would like to emphasize, which I don't hear among the values you have listed, is sensitivity. It's really valuable to be sensitive. It's okay to espouse equality, fairness, and whatever, but we also have to be sensitive and respectful.

"Accepting" is another word I would like to use as being of value. It's okay to recognize equality and diversity, but we also need to accept that people are not all homogeneous and that we live in a heterogeneous society. That diversity is actually the essence of Canadian identity, and I would like to emphasize that in the Citizenship Act.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Pidruchney, are you the one who wrote to Ken MacQueen? Okay, I'll pass around. . .

Mr. Pidruchney: I'll bet you never knew that all those big golden–arches "M"s were really to honour Sir John A. Macdonald, our first Prime Minister.

The Chairman: Right. Well, thank you for this presentation and this question.

Ms Clancy: Mr. Pidruchney, you said we are committed to non–violence. Would that it were so. What do you mean by that? I'm not certain we really are so committed in this country.

Mr. Pidruchney: Well, you have given us the words. We're using the phrase your chairperson put to us of what we think of non–violence.

Ms Clancy: With the greatest of respect, you said non–violence is a given, that we're committed to non–violence. When you say "we", to whom do you refer? Are you saying Canada as a country is committed to non–violence?

Mr. Pidruchney: I believe all the citizens of Canada and the Government of Canada are committed to non–violence, as demonstrated through official policies, participation in peacekeeping and peacemaking processes as a nation and so forth. As you travel around the world, you'll find that we're recognized as being a non–aggressive military nation.

Ms Clancy: I understand what you're saying. We might be getting our terms mixed here, because of course we are peacemakers as well as peacekeepers and we have taken an active part, for example, in the Gulf War and other things such as that. I think I understand what you're getting at. Perhaps we're just using the terms differently.

[*Traduction*]

Bien entendu, la non–violence est une valeur pratiquement incontestable. Nous y croyons. C'est aussi un acquis dans notre système démocratique, et elle est probablement enchâssée dans la Charte des droits et libertés.

Je ne suis pas certain que l'environnement ou la beauté du Canada se rapporte directement au multiculturalisme.

J'estime que nous pouvons essentiellement consolider l'article 27 de la Charte, qui stipule que tout ce qui est fait à partir de maintenant. . . Nous savons que la Charte est la loi primordiale du pays. L'article 27 stipule que toute interprétation de la Charte doit prendre en compte notre multiculturalisme, et si nous reprenons, comme nous l'avons proposé, certaines dispositions de la politique nationale du multiculturalisme, je pense que nous irons dans ce sens.

Mme Chan–Marples: Je suis d'accord avec ce que Bill vient de dire. En même temps, l'une des valeurs que je voudrais souligner et que je n'ai pas entendue dans la liste que vous avez lue, c'est la sensibilité. Il est vraiment important d'être sensible. C'est une bonne chose de promouvoir l'égalité, l'équité, etc., mais nous devons aussi être sensibles et respectueux.

«L'acceptation» est un autre principe que je juge important. C'est une bonne chose de reconnaître l'égalité et la diversité, mais nous devons aussi accepter que les gens ne sont pas tous homogènes et que nous vivons dans une société hétérogène. En fait, cette diversité est l'essence même de l'identité canadienne, et je voudrais que l'on mette l'accent là–dessus dans la Loi sur la citoyenneté.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Pidruchney, c'est vous qui avez écrit à Ken McQueen? Très bien, je vais circuler. . .

M.Pidruchney: Je parie que vous ne saviez pas qu'en réalité, toutes ces grandes voûtes dorées en «M» servaient à honorer Sir John A. Macdonald, notre premier Premier ministre.

La présidente: Très bien. Eh bien, merci pour cet exposé et cette question.

Mme Clancy: Monsieur Pidruchney, vous dites que nous prônons la non–violence. Si seulement c'était vrai. Qu'entendez–vous par là? Je doute que nous soyons vraiment si engagés dans ce pays.

M. Pidruchney: Eh bien, les mots sont de vous. Nous utilisons l'expression que votre présidente a utilisée en nous demandant ce que nous pensons de la non–violence.

Mme Clancy: Sauf votre respect, vous avez dit que la non–violence est un acquis, que nous défendons la non–violence. Quand vous dites «nous», de qui parlez–vous? Voulez–vous dire que le Canada est un partisan de la non–violence?

M. Pidruchney: Je crois que tous les citoyens canadiens et le gouvernement du Canada sont partisans de la non–violence, comme on le voit dans les politiques officielles, la participation du Canada a des missions de maintien et d'établissement de la paix, et ainsi de suite. Quand on voyage dans le monde, on constate que le Canada est reconnu comme étant un pays non agressif du point de vue militaire.

Mme Clancy: Je comprends ce que vous dites. Nous sommes peut–être en train de confondre les choses ici; évidemment, nous faisons la paix et nous maintenons la paix, et nous avons participé activement, par exemple, à la guerre du Golfe et à des initiatives de ce genre. Je crois comprendre votre raisonnement. Nous utilisons peut–être les termes de façon différente.

[*Text*] [*Translation*]

• 1745

Mrs. Chan–Marples: If I can interject here, we're talking about whether there is any way we can achieve, according to the multicultural philosophy, a harmonious way of life or a way we can live with each other without going into conflict or violence. This is how I see what Bill has said.

Another thing is that we have to globally promote the image of zero tolerance toward discrimination, abuse, violence, and issues that have been identified with women and with particular racial groups.

Ms Clancy: I don't disagree with that all. I just was concerned because we do, of course, have an active military in this country that is involved, as I said, in both peacemaking as well as peacekeeping. We mean the same thing; we're just using different terms.

Mr. Knutson: For the sake of argument, I'd like to put a proposal to you. If we believe that freedom of conscience—the right to believe what you want—is one of the most fundamental values, then that would suggest to me that if somebody is insensitive, intolerant, or a racist, that's really not a matter for legislation as long as these people don't break the law. To put what seems to be very much a moral code in the Citizenship Act sets a dangerous precedent in that we may be on the road to interfering with people's freedom of conscience.

Mrs. Chan–Marples: Is that a question?

Mr. Knutson: Yes. Can I get your comment on that?

Mrs. Chan–Marples: Are you asking us what we think about freedom of conscience?

Mr. Knutson: No. I'm just asking you to comment on my logic. Say that Canadians believe in freedom of conscience. I'm defining that to mean that people can believe what they want. If somebody of a different colour moves in next door to them, they can move. They're free to do that. As long as they don't break the law, then can hold whatever opinion they want. If they want to break up the country, they can hold that opinion. If they want to worship trees, they can do that. If they want to worship spacemen, they can believe whatever they want. It's the freedom to hold whatever beliefs we want to hold.

If we think that is one of the fundamental things about this country, then I'm wondering about bringing in a preamble to the Citizenship Act that sets out some sort of moral code with words like "tolerance" and "respect". These might belong more in a code of ethics, as opposed to a legal code that merely says you should follow the law. I'm suggesting that putting out a moral code implies an interference with someone's freedom of conscience. Do you follow me?

Mrs. Chan–Marples: Yes.

Mr. Pidruchney: Let me take a run at that, if I may. What we're talking about today is a preamble. It's precisely that; it is not the law. It is a backdrop against which the law is placed. It gives you the background and sets the tone for what the law is intended to do.

Freedom of conscience is already a fundamental freedom in subparagraph 2.(a) of the charter. It is the Canadian law. We could repeat it if we wanted to, but we wouldn't accomplish anything more, other than having repeated it. We are

Mme Chan–Marples: Si vous me permettez d'intervenir, il s'agit de savoir s'il est possible de parvenir, dans le contexte du multiculturalisme, à un mode de vie harmonieux ou à un mode de vie sans conflit ni violence. Voilà comment j'interprète ce que vient de dire Bill.

Nous devons aussi promouvoir l'idée qu'il n'y aura aucune tolérance de la discrimination, de l'abus, de la violence, et des questions qui concernent les femmes et des groupes raciaux en particulier.

Mme Clancy: J'en conviens parfaitement. Je m'inquiétais simplement parce qu'il y a dans notre pays des forces armées actives, qui participent à des opérations d'imposition et de maintien de la paix. Nous voulons dire la même chose. Nous ne faisons que nous exprimer différemment.

M. Knutson: Pour le plaisir de discuter, j'aimerais vous exposer une idée. Si nous croyons que la liberté de conscience—le droit de croire ce que l'on veut—est l'une des valeurs les plus fondamentales, j'en déduirais que lorsqu'une personne est insensible, intolérante ou raciste, il n'y a pas lieu de légiférer tant que cette personne n'enfreint pas la loi. Intégrer dans la Loi sur la citoyenneté ce qui ressemble beaucoup à un code moral crée un précédent dangereux et pourrait bien porter atteinte à la liberté de conscience des gens.

Mme Chan–Marples: Est–une question?

M. Knutson: Oui. Pouvez–vous me dire ce que vous en pensez?

Mme Chan–Marples: Nous demandez–vous ce que nous pensons de la liberté de conscience?

M. Knutson: Non. Je vous demande votre opinion sur mon raisonnement. Supposons que les Canadiens croient en la liberté de conscience, que je définis comme le droit de faire ce que l'on veut. Si une personne de couleur veut déménager à côté de chez moi, elle le peut. Elle est libre de le faire. Tant qu'elle n'enfreint pas la loi, elle peut penser ce qu'elle veut. Si quelqu'un veut faire éclater le pays, il a droit à cette opinion. S'il veut adorer les arbres, libre à lui. S'il veut adorer les astronautes, il peut croire ce qu'il veut. Il s'agit de la liberté de croire en ce que l'on veut.

Si nous pensons que cette liberté constitue une valeur fondamentale de notre pays, je me demande ce qui arriverait si on ajoutait un préambule à la Loi sur la citoyenneté qui définirait une espèce de code moral avec des mots comme «tolérance» et «respect». Ces termes pourraient relever davantage d'un code de déontologie plutôt que d'un code légal qui oblige simplement à respecter la loi. Je soutiens qu'énoncer un code moral porte atteinte à la liberté de conscience des gens. Me suivez–vous?

Mme Chan–Marples: Oui.

M. Pidruchney: Permettez–moi de répondre à cette question. Nous discutons aujourd'hui d'un préambule. Cela dit bien ce que cela veut dire. Ce n'est pas la loi, c'est le contexte dans lequel se situe la loi. Le préambule situe le contexte et donne une idée de l'intention de la Loi.

La liberté de conscience est déjà une liberté fondamentale en vertu du paragraphe 2.a) de la Charte des droits et libertés. Nous pourrions le répéter si nous le voulions, mais cela n'ajouterait rien de plus, sinon une répétition. Nous proposons,

[*Texte*]

suggesting, in some measure, that the preamble should have a reference to the charter, at least insofar as section 27 is concerned. However, the preamble could, of course, say that all citizenship rights, responsibilities, and benefits are subject to the charter. That, as I say, goes without saying.

There has to be freedom of conscience in the country, and there is. However, the charter says it's within the law. That's why we have the Canadian Human Rights Commission, the human rights laws, and the enforcement of those laws.

• 1750

There's a point at which conscience starts to transgress on the other person's freedom, and at that point the law says, just a moment. You may in conscience hold a belief different from mine, but if you start to exercise a belief in a negative fashion, contrary to my interests, then perhaps the law should step in.

I'm not sure if we're focusing in on the point you're making.

Mr. Knutson: Well, I think we're getting there.

Do I have more time?

The Chairman: Yes.

Mr. Knutson: The Monarchist League, when they gave us their presentation, were very strong in the recommendation that we should merely take a pledge of allegiance to the Queen and to obey the law; that we shouldn't try to define what a Canadian value was, because if we did we were starting out on the road to defining what an un–Canadian value or an un–Canadian activity was. The history of the United States has shown that to talk about something as an un–American activity can be a very dangerous thing to get into, which they did in the 1950s.

I guess to come back to my point, if the preamble sets the tone, which is what you said, don't you think the tone should be that people can believe what they want, as long as they follow the law?

Mr. Pidruchney: I believe that's what the Charter of Rights already says.

Mrs. Chan–Marples: We're not saying this in our preamble at all. I think what we're doing is listening to qualities of a Canadian citizen according to multiculturalism. We're coming from a multicultural society that believes in the fact that this is actually Canada itself. We would like that to be reflected in the Citizenship Act in some way.

Again, when you're talking about freedom, that's really an interesting word. When we say something is free, but at the same time we have to ensure that citizens or people of Canada abide by certain laws, that to me is also is restricting. That's not how I interpret freedom.

I know there are laws that ensure that we don't go rampant and start doing whatever we want. They ensure our safe, particular lifestyle. To me, freedom means that basically you can actually do what you want to do, with no laws attached to it.

Mr. Knutson: Thank you very much.

The Chairman: Members, are there any other questions?

[*Traduction*]

jusqu'à un certain point, que le préambule renvoie à la Charte, au moins en ce qui concerne l'article 27. Mais le préambule pourrait dire simplement que tous les droits, responsabilités et avantages de la citoyenneté sont assujettis à la Charte. Cela va de soi, à mon avis.

La liberté de conscience doit exister au pays et elle existe déjà. La Charte prévoit cependant des limites. Voilà pourquoi on a créé la Commission canadienne des droits de la personne, on a adopté des lois sur les droits de la personne et on les fait appliquer.

C'est lorsque la liberté de conscience commence à empiéter sur celle d'autrui que la loi entre en jeu. On peut, en toute conscience, diverger d'opinion mais, quand on commence à exercer sa liberté de manière négative, d'une manière qui va à l'encontre des intérêts d'autrui, la loi devrait peut–être intervenir.

Je ne suis pas certain de répondre à votre argument.

M. Knutson: Nous sommes dans la bonne direction.

Ai–je encore un peu de temps?

La présidente: Oui.

M. Knutson: Dans son témoignage, la Ligue monarchiste a recommandé très fortement que nous nous contentions d'un serment d'allégeance à la Reine et d'obéissance à la loi; que nous ne cherchions pas à définir ce qu'est une valeur canadienne, parce que si nous le faisions, nous commencerions à définir ce qui est une valeur anticanadienne ou une activité anticanadienne. L'histoire des États–Unis a démontré dans les années 1950 qu'il peut être très dangereux de parler de ce qu'est une activité anti–américaine.

Pour revenir à mon argument, si le préambule donne le ton, et c'est ce que vous affirmez, ne pensez–vous pas que le ton devrait être que les gens peuvent croire ce qu'ils veulent, dans la mesure où ils obéissent à la loi?

M. Pidruchney: Je crois que la Charte des droits et libertés le dit déjà.

Mme Chan–Marples: Nous ne disons rien de tel dans notre préambule. Nous sommes à l'écoute des qualités que possède un citoyen canadien, selon le multiculturalisme. Nous sommes issus d'une société multiculturelle qui croit que le multiculturalisme définit le Canada. Nous aimerions que la Loi sur la citoyenneté l'exprime d'une façon ou d'une autre.

Le mot liberté est vraiment très intéressant. Quand nous affirmons qu'une liberté existe mais qu'en même temps il faut s'assurer que les citoyens canadiens ou la population du Canada respectent certaines lois, cela constitue une restriction, selon moi. Ce n'est pas le sens que je donne au mot liberté.

Je sais qu'il existe des lois pour nous empêcher de nous déchaîner et de faire à notre tête. Le lois protègent notre mode de vie particulier. Pour moi, la liberté c'est que, au fond, on peut faire ce que l'on veut, sans que des lois entrent en jeu.

M. Knutson: Merci beaucoup.

La présidente: Les membres du Comité ont–ils d'autres questions?

[*Text*]

I have just two questions. The first one is about the oath. In your opinion, what needs to be there in the oath? You know how it is now. It talks about fulfilling one's duties, pledging allegiance to the Queen of Canada. Is there anything else that it should include, or should anything be changed?

Mr. Pidruchney: That's a really good question. Unfortunately, I didn't address it with any degree of thought, but I think it warrants a considerable degree of thought. Currently, as you're very well aware, there is much public discussion about the place of the monarchy in our society in Canada. We are a dynamic society. We do change. We have to understand that change is not unusual. We should plan our change in advance rather than simply react negatively to it.

I'm not sure about this. I think in addressing that, you have to address the question of the monarchy in our society, which is a very significant question. You have to examine the question of patriotism, a very old–fashioned word. Where does patriotism stand in the hearts of ourselves? How does our oath relate to nationalism? Is nationalism an outdated concept in this international world, where the next step may be this planet versus the rest of the universe in our spaceships? Is nationalism even harmful if it's carried to an extreme extent?

All of these things, I think, should be carried out. Do we owe a duty to each other as citizens, in addition to owing a duty to the state? Should we think about a duty to each other, to our fellow man in the community? It is a really good question. Give me a month.

[*Translation*]

Je voudrais en poser deux. La première porte sur le serment. Selon vous, en quoi doit–il consister? Vous connaissez son contenu actuel. Il est question de devoirs à remplir et d'allégeance à la Reine du Canada. Faudrait–il ajouter autre chose ou le modifier?

M. Pidruchney: C'est une très bonne question. Malheureusement, je n'y ai pas vraiment réfléchi, mais je pense qu'il faudrait y réfléchir sérieusement. Comme vous le savez déjà, il y a un grand débat public actuellement sur la place de la monarchie dans notre société au Canada. Nous sommes une société dynamique. Nous changeons. Nous devons comprendre que le changement n'est pas inhabituel. Nous devrions le prévoir à l'avance au lieu de réagir négativement lorsqu'il se produit.

Je ne suis pas certain. Je pense qu'il faut aussi réfléchir au rôle de la monarchie dans notre société, c'est une question importante. Il faut examiner la question du patriotisme, un mot très vieux jeu. Quelle place occupe le patriotisme au fond de notre coeur? Comment notre serment est–il lié au nationalisme? Le nationalisme est–il une notion dépassée dans le contexte international actuel, où la prochaine étape pourrait bien opposer notre planète au reste de l'univers dans nos navettes spatiales? Le nationalisme est–il nuisible lorsqu'il est poussé à l'extrême?

Toutes ces questions devraient être posées. Avons–nous des obligations les uns envers les autres en tant que citoyens, en plus de nos obligations envers l'État? Devrions–nous penser à nos devoirs envers autrui, envers nos frères humains? C'est une très bonne question. Donnez–moi un mois pour y: réfléchir.

• 1755

The Chairman: Well, let me suggest this one. This is one Australia recently adopted. It says simply:

> From this time forward I pledge my loyalty to Australia and its people, whose democratic beliefs I share, whose rights and liberties I respect, and whose laws I will uphold and obey.

If there was the allegiance to the Queen of Canada, as well as those concepts, would that be inclusive and would that reflect today's values? I know you two are—

Mr. Pidruchney: That touches a lot of the basic things. It does interestingly, as you mentioned, include people, which I guess relates back to the earlier question I raised: do we take an obligation to each other?

Mrs. Chan–Marples: I like this oath, actually. It does touch on certain aspects of it. As I said, I haven't really thought about it, but I do like this one.

The Chairman: One of the concerns we have heard was outlined in a report the Senate did. Their social affairs, science and technology committee also reviewed citizenship. What this report brings to our attention is that in the recent past we have spent a lot of time talking about rights—mostly because it was really important to talk about at that time. But we haven't spent as much time on responsibilities. We haven't balanced that very well. Maybe that is something we should be looking at: what are our social, political and economic responsibilities? First of all, should we be incorporating that into a preamble? If so, how and what?

La présidente: Permettez–moi de proposer un texte. Il a été adopté par l'Australie récemment. I dit simplement ceci:

> Désormais, je serai loyal envers l'Australie et son peuple, dont je partage les convictions démocratiques, dont je respecte les droits et libertés et dont j'observerai les lois.

S'il y avait une allégeance à la Reine du Canada, en plus de ces notions, cela suffirait–il et cela traduirait–il les valeurs actuelles? Je sais que vous êtes tous les deux. . .

M. Pidruchney: Ce texte comprend beaucoup d'éléments fondamentaux. Fait intéressant à souligner, il mentionne les gens, ce qui me ramène à ma question de tout à l'heure: nous engageons–nous les uns envers les autres?

Mme Chan–Marples: J'aime bien ce serment. Il touche à certains aspects. Comme je l'ai déclaré, je n'ai pas vraiment réfléchi à la question, mais ce texte me plaît.

La présidente: L'une de nos préoccupations a été énoncée dans un rapport du Sénat. Le Comité sénatorial des affaires sociale, des sciences et de la technologie a examiné la citoyenneté. Son rapport attire notre attention sur le fait que, récemment, nous avons beaucoup parlé des droits—principalement parce qu'il était très important de le faire. Mais nous n'avons pas beaucoup parlé des responsabilités. Nous n'avons pas été très équilibrés. Nous devrions peut–être examiner cet aspect de la question, nous demander quelles sont nos responsabilités sociales, politiques et économiques. Devrait–il en être question dans un préambule? Dans l'affirmative, comment y parvenir?

[*Texte*]

Mr. Pidruchney: Well, I'm personally very much in favour of addressing responsibilities—responsibilities over and above paying your taxes in full every year, otherwise the taxman would get you.

I think it's a very proper approach, because there is a responsibility. Kennedy was not the first one to say it of course, but he said it probably most aptly: "Ask not what your country can do for you. . .". However, he probably went too far overboard. It's a balance. It's both. The state owes something to the people. People owe something to the state.

I said to Mrs. Lan Chan–Marples earlier that to me, my view as the individual is paramount in this system. Between the individual and the state, it's the individual interest that's paramount. But the individual of course correspondingly picks up the greatest responsibility as well. In fact, we do these things.

The Chairman: Well, it looks as though there are no more questions. We really appreciate the time you've taken and the effort you've put into your presentation. It's been very helpful to us. Thank you very much.

M. Pidruchney: Merci beaucoup.

• 1800

The Chairman: Members, there's been a bit of a mix–up. Mr. Cooper thought it was tomorrow he was to appear instead of today. So for whatever reason he's not available. I'm suggesting perhaps we adjourn now and meet here at 7 p.m. to start our evening session.

I guess the timing couldn't have been more perfect. It gives us an extra half–hour for dinner.

The meeting is now adjourned.

[*Traduction*]

M. Pidruchney: Je suis personnellement très favorable à l'idée d'évoquer les responsabilités qui ne se limitent pas à payer tous ses impôts tous les ans, sinon le fisc nous attrape.

Je pense que c'est une très bonne façon de procéder, parce qu'il y a une responsabilité. Kennedy n'a pas été le premier à l'exprimer, c'est certain, mais il avait tout à fait raison quand il disait: «Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. . .» Mais il est probablement allé un peu trop loin. Il faut un équilibre. Il faut équilibrer les deux plateaux. L'État a des obligations envers la population. La population a des obligations envers l'État.

J'ai dit à M^me^ Lan Chan–Marples que, selon moi, l'individu doit l'emporter dans ce système. Entre l'individu et l'État, c'est l'intérêt individuel qui prime. Mais il va sans dire que l'individu doit par le fait même assumer la plus grande responsabilité. C'est ce que nous faisons, en réalité.

La présidente: Il semble qu'il n'y a plus de questions. Nous vous remercions du temps et de l'énergie que vous avez consacrés à votre témoignage. Vous avez été très utiles. Merci beaucoup.

M. Pidruchney: Thank you very much.

La présidente: Chers membres du Comité, il y a un peu de confusion. M. Cooper pensait qu'il devait comparaître demain au lieu d'aujourd'hui. Il n'est donc pas disponible. Je propose de lever la séance maintenant et de reprendre nos travaux à 19 heures.

Cela ne pouvait pas mieux tomber. Nous aurons une demi–heure de plus pour manger.

La séance est levée.

EVENING SITTING

• 1900

The Chairman: Welcome, Mr. Bennett. We appreciate your taking the time to come and talk to us about the Canadian Citizenship Act and give us some good advice on what we should do.

We would really appreciate it if you could tell us a bit about yourself and your background and expertise and then present. We're hoping after 10 to 15 minutes we can ask questions, but it's however long you want.

Mr. T.J. Bennett (Individual Presentation): I'm the president for a local union with Lennox Industries. I have been living in Canada since 1969. I became a Canadian citizen in 1972. Right now I am with the Metro Police headquarters. I work in a black consultative program. Since 1978 I've been working with black youths who are on drugs, adolescent runaways. In my time I've come across probably about 700 youths and people who have been rehabilitated from drugs, and from all the various parts of life in Toronto. I've been working with older people too.

Some of them cannot be rehabilitated. Some I try to work with. The ones who can be rehabilitated I work with too. So that's what I'm doing right now.

SÉANCE DU SOIR

La présidente: Bienvenue, monsieur Bennett. Nous vous remercions de prendre le temps de venir nous entretenir de la Loi canadienne sur la citoyenneté et de nous donner de bons conseils sur ce que nous devrions faire.

Nous aimerions que vous vous présentiez, que vous nous indiquiez vos antécédents et vos compétences, avant de procéder. Nous espérons pouvoir vous poser des questions après 10 ou 15 minutes, mais vous pouvez prendre tout votre temps.

M. T.J. Bennett (présentation individuelle): Je suis président d'un syndicat local à Lennox Industries. Je vis au Canada depuis 1969. Je suis devenu citoyen canadien en 1972. Je travaille actuellement au quartier général de la politique métropolitaine, au sein d'un programme de consultation à l'intention des Noirs. Depuis 1978, je m'occupe de jeunes Noirs qui se droguent ou ont quitté le foyer familial. J'ai dû rencontrer environ 700 personnes, jeunes et moins jeunes, qui ont été désintoxiqués et qui sont issus de toutes les couches de la société torontoise. J'ai aussi travaillé avec des personnes plus âgées.

Certains ne peuvent pas revenir dans le droit chemin. J'essaie de travailler avec certains d'entre eux. Je travaille aussi avec ceux qui peuvent s'en sortir. Voilà ce que je fais actuellement.

[*Text*]

Since I've become the president for the Lennox Local Union 7235 it enables me much more to get in a broader scale with the community at large. It's really working. It's a lot of work. I never wanted to go public, but Inspector Ted Price asked me to do this and to come up here.

[*Translation*]

Depuis que je suis devenu président de la section locale 7235 chez Lennox, j'ai plus de temps à consacrer au travail communautaire en général. Cela fonctionne vraiment. C'est beaucoup de travail. Je ne voulais pas en parler publiquement, mais l'inspecteur Ted Price m'a demandé de venir vous parler.

• 1905

I had my notes prepared and I just left them in the plane. I'll try to cope as best I can. If there are any questions, I'm willing to answer them.

The Chairman: Would you like to proceed with questions or did you have any comments you wanted to make?

Mr. Bennett: I think I left my glasses on the plane too. It's not a good day so far.

The Chairman: Maybe we can address some questions to Mr. Bennett regarding the preamble and the oath.

Mr. Assadourian: Is the minister coming back?

The Chairman: He's coming at 7:30 p.m.

Mr. Assadourian: You're with Metro Police, are you?

Mr. Bennett: Yes, headquarters.

Mr. Assadourian: Did you say you've worked with 700 kids so far?

Mr. Bennett: Yes, since 1979, from about age 7 to about age 45.

Mr. Assadourian: Were they new Canadians or were they born here?

Mr. Bennett: Some were born here and some were new Canadians. Most of them were new Canadians.

Mr. Assadourian: When these new Canadians came over here, from whichever country it is, do you think it would have been helpful if Citizenship or Immigration or overseas embassies or consular offices prepared them to adopt a Canadian way of living, through education or pamphlets, so they'll know what they're coming into? The cultural shock from wherever they come from to this country would have been lessened. Would that have been a help, an education process for potential citizens?

Mr. Bennett: I was talking to Superintendent Waddell, who's now the police chief for Niagara Falls, a very close friend of mine. We discussed certain criteria about what it takes to become a Canadian citizen and what it takes when you do get your papers to come overseas into Canada.

But I did talk to a high–ranking officer, a black officer—I wouldn't disclose his name right now—and I said to him exactly what you said. Wouldn't it be better to prepare a person from another country on what it takes to become a Canadian citizen? What are the criteria, what should they know? I said I thought it was a great idea. He said no.

I used my country as an example. I asked him what about Jamaican kids? Would it not be better for the embassy or the government to have a school prepare a three–week course for them before they emigrate to Canada, instead of throwing them

J'avais préparé des notes, mais je les ai oubliées dans l'avion. J'essaierai de faire de mon mieux. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser.

La présidente: Aimeriez–vous que nous vous interrogions tout de suite ou avez–vous une déclaration à faire?

M. Bennett: Je pense avoir aussi oublié mes lunettes dans l'avion. Tout va mal aujourd'hui.

La présidente: Nous pouvons peut–être interroger M. Bennett sur le préambule et le serment.

M. Assadourian: Le ministre revient–il?

La présidente: Il revient à 19h30.

M. Assadourian: Vous travaillez pour la police, n'est–ce pas?

M. Bennett: Oui, au quartier général.

M. Assadourian: Avez–vous déclaré avoir travaillé avec 700 jeunes jusqu'ici?

M. Bennett: Oui, depuis 1979, 700 personnes qui avaient de 7 à 45 ans environ.

M. Assadourian: S'agit–il de Néo–canadiens ou de Canadiens nés au pays?

M. Bennett: Les deux. La plupart d'entre eux étaient Néo–canadiens.

M. Assadourian: Quand ils sont arrivés au Canada, peu importe leur pays d'origine, pensez–vous qu'il aurait été utile que la Citoyenneté, l'Immigration, les ambassades ou les bureaux consulaires les préparent à adopter le mode de vie canadien, par des programmes de sensibilisation ou des brochures, afin qu'il sachent à quoi s'attendre? Le choc culturel aurait été moins grand. Est–ce qu'un processus d'éducation des nouveaux citoyens éventuel aurait été utile?

M. Bennett: Je discutais l'autre jour avec Sibberdon Waddell, actuellement chef de la police à Niagara Falls et un très bon ami à moi. Nous avons discuté de ce qu'il faut pour devenir citoyen canadien et de ce qu'il faut une fois que l'on obtient les papiers pour immigrer au Canada.

J'ai aussi parlé à un officier de rang élevé, un officier noir—je tairai son nom pour l'instant—et je lui ai dit exactement ce que vous venez de dire. Ne serait–il pas préférable de renseigner la personne qui vient d'un autre pays sur ce qu'il faut pour devenir citoyen canadien? Quels sont les critères, que faudrait–il savoir? Cela me paraissait une idée géniale. Il m'a répondu que non.

J'ai donné l'exemple de mon pays. Et les jeunes Jamaïquains? Ne vaudrait–il pas mieux que l'ambassade ou le gouvernement demande à une école d'organiser un cours de trois semaines à leur intention avant qu'ils n'émigrent au

[*Texte*]

into Canada just like that, and they do not know what to look for? He said absolutely not—would you go to Germany or France and tell the French government you want to prepare anybody from France to come to Canada like that?

So it could work in one way, but in an other way it could be detrimental. One country is going to say it's okay with them. Another country's going to say it's not okay.

Mr. Assadourian: I did not say we should have courses. It's a booklet. Everybody receives a visa to come here. At least you can read it on the plane so that you know what your rights are, what your obligations are. When you come here you'll know what you're getting into—or even before you apply for a visa.

Mr. Bennett: I believe in that. I think preparation is good for anything, just like an exam. You prepare for an exam. I really believe that should be looked at very carefully. I think it should be implemented. I like the idea. I mentioned that about two years ago. Anyone coming into the country should be well prepared in that phase. Yes, I think that would be a good thing to do.

• 1910

I don't think it should be too much like schooling, like a big booklet. I think the object in becoming a Canadian citizen or living in this country is to spell out the most important thing, education. The majority of the people coming from Third World countries are not that educated.

So you could stress education, you could stress policing, and you could stress how to get into society. Every society is different. To adapt it takes some a short time, it takes some a long time. Preparing them in those kinds of ways I think would be helpful.

Mr. Assadourian: You said you've worked with 700 kids. This is only when you're with the police department, not with your own community or ethnocultural group, right?

I want to ask you about the ethnocultural programs we have now in the country. Does it help the community, the way you see it, to adapt to the Canadian way of living or doesn't it do any good?

Mr. Bennett: Well, it depends on the program. Some programs are vital to a certain community, some are not. Some programs could stereotype one division of people. For example, if you're going to the Jane and Finch area in North York, Toronto, with quite a few black kids there, and you're going to set up a program, say, a sport program—it's a stereotype that black people only get through by sports, instead of stressing education.

Mr. Assadourian: I didn't say sports, just any program you. . .education could be one, for example.

Mr. Bennett: Yes, education is one good program, but I was just stating what a certain community does and that doesn't work. Education comes first, sports after; if they were to stress education in some sense, like a scholarship or whatever. . . Say you wanted a certain number of kids to go to a library to do a certain kind of course, to study at the library. You entice them by using something to get them there, because most kids aren't going to just go to the library like that to try to do some

[*Traduction*]

Canada, au lieu de les envoyer au Canada sans préparation, sans savoir à quoi s'attendre? Il m'a répondu: Absolument pas—Iriez-vous en Allemagne ou en France demander au gouvernement français de préparer les Français à émigrer au Canada.

Donc, l'idée pourrait être bonne dans certains cas, mais nuisible dans d'autres. Un pays sera d'accord, un autre refusera.

M. Assadourian: Je n'ai pas dit que nous devrions offrir des cours. Ce serait une brochure. Tout le monde obtient un visa pour entrer au pays. Au moins, on peut la lire dans l'avion, afin de savoir quels sont ses droits et quelles sont ses obligations. Quand on arrive ici, on sait à quoi s'attendre—ou même avant de demander un visa.

M. Bennett: J'y crois. Je pense que la préparation est toujours utile, comme pour un examen. On se prépare à un examen. Je crois vraiment qu'il faut étudier soigneusement cette proposition. Je pense qu'elle devrait être mise en oeuvre. J'aime cette idée. Je l'ai exprimée il y a environ deux ans. Quiconque immigre au pays devrait être bien préparé avant d'arriver. Oui, je pense que ce serait une bonne chose.

Je ne crois pas que ce devrait être trop scolaire, comme une grosse brochure. Je pense que le facteur le plus important quand on veut devenir citoyen canadien ou vivre au Canada c'est l'éducation. La plupart des gens qui viennent de pays du Tiers monde n'ont pas beaucoup d'instruction.

Vous pourriez donc insister sur l'éducation, sur la discipline, sur la façon de s'intégrer à la société. Toutes les sociétés sont différentes. Certains s'adaptent rapidement, d'autres ont besoin de beaucoup de temps. Les préparer ainsi serait très utile, selon moi.

M. Assadourian: Vous avez déclaré avoir travaillé avec 700 jeunes. Uniquement dans vos fonctions au service de police, pas au sein de votre collectivité ou de votre groupe ethnoculturel, n'est-ce pas?

Je voudrais vous interroger sur les programmes ethnoculturels qui existent actuellement au Canada. Est-il bon pour une collectivité, selon vous, de s'adapter au mode de vie canadien ou est-ce nuisible?

M. Bennett: Tout dépend du programme. Certains programmes sont essentiels pour une collectivité en particulier, d'autres pas. Certains pourraient créer des stéréotypes qui divisent les gens. Par exemple, si on va dans le secteur Jane et Finch, à North York, à Toronto, là où les jeunes Noirs sont assez nombreux et qu'on offre un programme de sport, par exemple—on reprend le stéréotype selon lequel les Noirs ne s'épanouissent que dans le sport, au lieu d'insister sur l'éducation.

M. Assadourian: Je n'ai pas parlé de sport, mais de n'importe quel programme. . . l'éducation pourrait en être un, par exemple.

M. Bennett: Oui, l'éducation est un bon programme, mais je parlais simplement de ce que fait la collectivité et de ce qui ne fonctionne pas. L'éducation vient avant tout, les sports ensuite. Si on insistait sur l'éducation, par une bourse, par exemple. . . Supposons qu'on veuille qu'un certain nombre d'enfants aillent à la bibliothèque pour y suivre un certain type de cours, pour étudier à la bibliothèque. On les attirerait en leur offrant quelque chose, parce que la plupart des jeunes

[*Text*]

educational work. Say there were a program set up to enhance the chance of their coming there to do something—I say by a scholarship or something—for their education, that would work better. That would help a lot.

Mr. Assadourian: Thank you.

The Chairman: Thank you.

Mr. Hanger, followed by Mr. Nunez.

Mr. Hanger: Thank you, Madam Chairman.

Mr. Bennett, I know you've been fairly involved in community work. I'm very much aware of that. I have to commend you for spending that time doing such things, too.

From your perspective, what do you think the criteria should be for us to lay out as a government to accept a citizen into this country?

Mr. Bennett: There are different ways the government could do it.

First of all, just handing someone a citizenship paper and asking them who the prime minister of Canada is, who is the government of this or government of that, doesn't really tell us much to become a citizen.

I'm going to have a meeting with Metro police again. . .I'm going to try to answer your question in this way.

I think if you had libraries at police headquarters for young people, or for people who want to become Canadian citizens, to let them know about civics, to be done by law enforcement officers—teach them maybe on a Saturday, or one or two days a week—I think that would help them a lot to be aware of what it takes to become a citizen. Have them go through certain phases, like a semi–exam, before they go into a citizenship area to get their citizenship.

• 1915

I really think if you set up something like that, have a certain program at the police station... I say the police station because a lot of people when they go to the station, whether they're citizens or not, don't like officers to tell them something. But this would enable them to be closer to the police officers and they'd become better citizens. Because a lot of people who are becoming citizens of Canada don't like police officers this would help them a lot.

Mr. Hanger: You're taking it from a certain perspective, of course. You view it from maybe an angle where you're looking at youngsters who are getting into trouble—maybe not all of them, but some of them are on the verge of such—and I'm just wondering, looking at it from your perspective again, should we as a government relax some of our rules in the case of some individuals or maybe some groups as opposed to having just the same law applying for everyone and if you mess up, you're not acceptable?

Mr. Bennett: No, I don't think it should be relaxed at all. I think some really hard, concrete forms should be put toward that. I think if someone really messes up as a citizen, there should be some loopholes in there that can withdraw their

[*Translation*]

n'iront pas à la bibliothèque, de leur propre chef, pour s'instruire un peu. Supposons que l'on mette sur pied un programme pour accroître les possibilités qu'ils aillent à la bibliothèque—par une bourse ou un autre moyen—pour s'inscrire, cela fonctionnerait mieux. Ce serait très utile.

M. Assadourian: Merci beaucoup.

La présidente: Je vous remercie.

Monsieur Hanger, puis M. Nunez.

M. Hanger: Merci, madame la présidente.

Monsieur Bennett, je sais que vous faites beaucoup de travail communautaire. J'en suis très conscient. Je vous félicite de consacrer autant de temps à ces activités.

Selon vous, comment devrions–nous définir, en tant que gouvernement, les critères de l'acceptation d'un citoyen dans notre pays?

M. Bennett: Le gouvernement a plusieurs possibilités.

Premièrement, donner simplement une brochure sur la citoyenneté et demander qui est premier ministre du Canada, qui gouverne à tel ou tel endroit, ce qui ne contribue pas beaucoup à faire un bon citoyen.

Je vais rencontrer des gens du service de police de Toronto encore une fois. . . Je vais essayer de vous répondre comme suit.

S'il existait au quartier général de la police une bibliothèque où les jeunes, où ceux qui veulent devenir citoyens canadiens pourraient aller pour se renseigner sur le civisme, grâce à des cours donnés par les policiers—peut–être le samedi, ou un ou deux jours par semaine—je pense que cela les sensibiliserait beaucoup à ce qu'il faut pour devenir citoyen. Prévoyons des étapes, comme un examen en cours de route, avant de les laisser présenter une demande de citoyenneté.

Je crois vraiment que si vous avez un programme de ce genre au poste de police... Je dis poste de police parce que beaucoup de gens, qu'ils soient citoyens ou non, lorsqu'ils entrent au poste de police n'aiment pas que les agents leur disent ce qu'ils ont à faire. Cela leur permettrait cependant d'établir des contacts avec ceux–ci et de devenir de meilleurs citoyens. Comme beaucoup de ceux qui deviennent citoyens canadiens n'aiment pas les agents de police, cela les aiderait beaucoup.

M. Hanger: Vous vous placez, bien sûr, dans la perspective des jeunes gens qui sont en difficulté—peut–être pas tous, mais certains sont en passe de l'être—et je me demandais si, dans une telle perspective, le gouvernement devrait assouplir certains de ses règlements dans le cas de certains individus ou peut–être même, de certains groupes, plutôt que d'appliquer rigidement la loi à tous de la même manière, si bien que ceux qui font des bêtises sont automatiquement rejetés.

M. Bennett: Non, je ne pense pas du tout qu'il faille l'assouplir. Je crois qu'il faut prendre des mesures concrètes sévères. J'estime que si quelqu'un enfreint ses obligations de citoyen, il devrait être possible de lui retirer sa citoyenneté

[*Texte*]

citizenship for a period of time until that person gets back into society, into the normal forum. I really think that. I really think they could be banned as a citizen for two or three years if they get into certain types of trouble or they lied to become a citizen. There should be some concrete thing in the legislation that if a person becomes a citizen, they should have a certain time—say, a two–or a three–year probation—before they come right into society.

Mr. Hanger: Of course, they have a three–year period there prior to even being able to apply for citizenship. There is that three–year period.

Mr. Bennett: Yes, I know.

Mr. Hanger: Are you saying after?

Mr. Bennett: Yes.

Mr. Hanger: Even after?

Mr. Bennett: Yes, because it would make the new citizen be more aware of what it takes to become a citizen. Some people think it's a free–for–all. I really believe that: they think it's a free–for–all. They think, I'm here for three years, okay, it's time to go, instead of saying, I'm here for three years, I know what it takes to be joined with society, to do good. They know right from wrong, and they're going to stay here in Canada and obey the rules and regulations. If you're going to bypass those things. . .

I think those things should be looked at really carefully.

Mr. Hanger: You think they should be dealt with quite severely.

Mr. Bennett: Yes.

Mr. Nunez: Do you speak French?

Mr. Bennett: No, I don't.

Mr. Nunez: Okay, I will try in my English. I am not fluent in English. I am very fluent in Spanish. Would you understand?

Mr. Knutson: Maybe he speaks Spanish.

Mr. Nunez: You arrived here in Canada in 1966, was it?

Mr. Bennett: In 1969.

Mr. Nunez: You became a Canadian citizen in 1970.

Mr. Bennett: In 1972.

Mr. Nunez: Did you have any problem becoming a Canadian citizen?

Mr. Bennett: Oh, sorry—nOt 1972. In 1972 I became an mmigrant because I didn't come here as a landed immigrant, I came as a tourist and then I applied.

Mr. Nunez: For refugee status?

Mr. Bennett: No, I just applied regularly. In those days it was quite a lot easier than today. One didn't have problems getting papers in those days.

[*Traduction*]

pendant le temps nécessaire pour que cette personne se reprenne et se comporte à nouveau normalement dans la société. C'est vraiment mon opinion. J'estime que les personnes qui se créent certains types d'ennuis ou qui ont menti pour devenir Canadiens devraient être privés de leur citoyenneté pendant deux ou trois ans. La loi devrait prévoir une période probatoire de deux ou trois ans avant de permettre vraiment de devenir citoyen canadien.

M. Hanger: N'oublions pas cependant qu'il y a une période d'attente de trois ans avant de pouvoir demander la citoyenneté canadienne.

M. Bennett: Oui, je le sais.

M. Hanger: Vous voulez donc dire après cela?

M. Bennett: Oui.

M. Hanger: Même après?

M. Bennett: Oui, parce que cela permettrait au nouveau venu de mieux comprendre ce que cela représente de devenir citoyen canadien. Certains pensent que c'est une véritable foire d'empoigne. Ces gens–là se disent j'en ai pour trois ans, puis après c'est terminé, au lieu de se dire j'ai trois ans à attendre et je sais ce que cela exige de devenir membre de la société, d'être un bon citoyen. Ils savent distinguer entre le bien et le mal; ils resteront au Canada et obéiront aux lois. Sans cela. . .

Ce sont–là des points qui méritent un examen attentif.

M. Hanger: Vous pensez qu'on devrait traiter ces gens–là avec sévérité.

M. Bennett: Oui.

M. Nunez: Parlez–vous français?

M. Bennett: Non.

M. Nunez: Bien, je vais mettre mon anglais à l'épreuve. C'est une langue que je ne parle pas très bien. Je parle très couramment espagnol. Pensez–vous que vous allez comprendre?

M. Knutson: Peut–être parle–t–il espagnol.

M. Nunez: Vous êtes arrivé au Canada en 1966, n'est–ce pas?

M. Bennett: En 1969.

M. Nunez: Vous êtes devenu citoyen canadien en 1970.

M. Bennett: En 1972.

M. Nunez: Avez–vous eu des difficultés à devenir citoyen canadien?

M. Bennett: Oh, excusez–moi—pas 1972. En 1972 je suis devenu immigrant parce que je n'étais pas arrivé ici comme immigrant reçu; j'étais venu au Canada comme touriste et ce n'est qu'après que j'ai fait ma demande.

M. Nunez: De statut de réfugié?

M. Bennett: Non, j'ai fait une demande normale de citoyenneté. À l'époque, c'était beaucoup plus facile qu'aujourd'hui. Il était alors aisé d'obtenir les documents nécessaires.

[*Text*]

Mr. Nunez: Did you have any major problem becoming a Canadian citizen?

Mr. Bennett: None whatsoever.

Mr. Nunez: The other members of your community, the black minorities in Toronto, do they have any special problems when they apply for citizenship?

Mr. Bennett: I'm pretty well–known in Toronto. I've talked to a lot of people. What used to happen, especially with the young black ladies from the West Indies, was that in the West India time was it was very easy to come to Canada. All you needed was for a friend to give you a piece of paper from here and you'd come as a tourist and then you'd apply. But when they got through, some of them did not say what was the matter at home.

• 1920

For example, the had two or three kids back home and they did not put them on the paper. So when they got their paper and wanted to send for the kids, it wasn't there. It created a problem.

So when I have certain private meetings, I try to tell new people who want to come to the country from the West Indies to speak the truth, because it's a lot easier.

Mr. Nunez: But what percentage or how many people from your community are refused citizenship status? Do you know? Do you have any figures?

Mr. Bennett: I couldn't say that, because quite a number of people here are really not landed immigrants. So it's hard to put a number on it.

Mr. Nunez: What about the preamble? As you know, we are discussing here new legislation—

Mr. Bennett: I read that, yes.

Mr. Nunez: You were asked what are the main Canadian values, in your opinion, to include in this preamble.

Mr. Bennett: Well, you have different kinds of values. Some people ask what value is, what you want to be a valuable person to society.

I must say one thing clearly: the immigration status of Canada should treat everybody on equal terms, so that when you come into the country, no matter what is the colour of your skin or what you were born, or whatever, you are treated by your education or by certain status that is equivalent to the person here who has the same criteria. But when you are going to subject people to the case that they are Jamaican or Guyanese or English, etc., and you are going to treat them on different levels, it creates a problem.

I can speak from experience. I am going to give you a good example. My brother is married to a Caucasian woman. He wanted a nanny from back home, because he wanted to teach his child some values of back home. He can't do it all by himself, because he goes to work every day. So if he gets a West Indian nanny, she could help during the daytime, when he's away, to teach the little kid West Indian values—be cultural in a sense.

[*Translation*]

M. Nunez: Vous êtes–vous heurté à un gros problème quelconque pour devenir citoyen canadien?

M. Bennett: Pas du tout.

M. Nunez: Les autres membres de votre groupe, les minorités noires de Toronto rencontrent–elles des problèmes particuliers lorsqu'ils demandent la citoyenneté?

M. Bennett: Je suis assez bien connu à Toronto. J'y ai parlé à beaucoup de gens. Autrefois, en particulier pour les jeunes Noirs des Antilles, il était très facile de venir au Canada. Tout ce dont vous aviez besoin c'était d'un ami au Canada qui vous fournissait un document vous permettant de venir comme touriste, après quoi, vous pouviez demander la citoyenneté. L'ennui, c'est qu'une fois ici, certains d'entre eux ne disaient pas quelle était leur situation chez eux.

Il y en avait, par exemple, qui pouvaient avoir deux ou trois enfants, mais ne l'indiquaient pas sur le questionnaire qui leur avait été remis. Plus tard, lorsqu'ils obtenaient les documents nécessaires et voulaient faire venir leurs enfants, c'était impossible. Cela créait donc un problème.

Donc, lorsque je rencontre, à titre privé, des gens des Antilles qui veulent venir ici, je leur conseille de dire la vérité, parce que c'est beaucoup plus facile.

M. Nunez: Savez–vous quel est le pourcentage ou le nombre de membres de votre collectivité à qui le statut de citoyen a été refusé? Avez–vous des chiffres?

M. Bennett: Non, car un nombre important d'entre eux ne sont pas des immigrants reçus. Il est donc difficile de vous donner un chiffre.

M. Nunez: Et le préambule? Comme vous le savez, nous discutons ici d'une nouvelle loi. . .

M. Bennett: Oui, c'est ce que j'ai lu dans les journaux.

M. Nunez: On vous a demandé quelles sont, à votre avis les principales valeurs canadiennes qui devraient être inclues dans ce préambule.

M. Bennett: Il y a toutes sortes de valeurs. Certains voudraient savoir quelles sont les valeurs que l'on doit respecter pour devenir un membre utile de la société.

Une chose devrait être bien claire: sur le plan de l'immigration, le Canada devrait traiter tout le monde de la même manière pour qu'à votre arrivée ici, quelle que soit la couleur de votre peau, votre lieu de naissance, ou autre chose, on vous traite en fonction de votre niveau d'instruction ou de certains critères qui sont les mêmes que ceux que l'on applique aux citoyens canadiens. Mais si vous commencez à traiter les gens différemment, selon qu'ils sont Jamaïquains, Guyanais ou Anglais, vous allez créer un problème.

Je parle d'expérience. Je vais vous donner un bon exemple. Mon frère est marié à une Blanche. Il voulait faire venir une gardienne des Antilles parce qu'il voulait qu'elle enseigne à son enfant certaines des valeurs de son pays natal. Il ne pouvait pas le faire lui–même puisqu'il allait travailler tous les jours. Il espérait donc qu'en ayant une gardienne antillaise, celle–ci pourrait, pendant son absence dans la journée, enseigner des valeurs antillaises à l'enfant. . . en quelque sorte, remplir un rôle culturel.

[*Texte*]

When he went to Immigration, they told him it would take about two years. His wife, who is Caucasian, went to Immigration and asked for the same thing, to find out. They told her to get a German, because it takes six months. So it is the unbalance in the scale there.

Those things should be justified in the proper way. It is very unjustified in that way. So if Immigration is going to do something, it should do it on a broad scale for each and every one and not single people out, because people are people.

Mr. Nunez: Do you think in general the black minority has the same values as the white people here in Canada?

Mr. Bennett: It depends on what you call values. You ask if black people and white people have the same values. A black person who is beside me might have values different from mine. It is hard to differentiate between values if it is black people or white people. So that question is hypothetical.

The Chairman: We've heard that before.

Mr. Bennett: I'm sorry to answer you in that way.

Mr. Calder: Mr. Bennett, you said you came to Canada in 1969 as a tourist and you became a citizen in 1972—or was it later than that?

Mr. Bennett: My citizenship thing was in 1982, or something like that. Approximately.

Mr. Calder: And you're working with black youth right now, approximately 700—

Mr. Bennett: No, I said since 1979 I've worked with about 700.

Mr. Calder: Through that period of time.

Mr. Bennett: Yes.

Mr. Calder: As a new citizen coming to Canada and being sworn in as a Canadian citizen, what did you think of that ceremony and what improvements do you think you could make to it, or suggestions therefor?

• 1925

Mr. Bennett: A lot of people don't really know the value of becoming a Canadian citizen. They think there is just a three–year waiting period and that's it. You go to get it and it's there for you.

When you become a Canadian citizen and get your papers, you get a feeling inside you that enables you to do things a little better when you're travelling and everything like that. I've been in other countries, and find when I carry a Canadian passport I have fewer problems at borders than when I carry my Jamaican passport. I used to be stopped at the border with a Jamaican passport, no matter what I said. They always pulled me over for some reason, and I would have to wait while they checked me out.

I just came from back from the United States this week. I went to Moorestown, New Jersey, to see my family and had no problem going or coming back with a Canadian passport. It's a good and bad situation. There are good people who have

[*Traduction*]

Lorsqu'il s'est rendu au service d'immigration, on lui a dit que cela demanderait environ deux ans. Sa femme, qui est blanche, s'est alors présentée au même service et a demandé la même chose. On lui a dit qu'elle ferait bien de prendre une Allemande, car cela ne demande que six mois. Comme vous le voyez, il y a là un manque d'équilibre.

Passe encore si l'on avait donné des raisons valables, mais ce n'était pas le cas. Si les services d'immigration veulent faire quelque chose, il conviendrait donc qu'ils ne fassent pas d'exceptions, qu'ils traitent tout le monde de la même manière.

M. Nunez: Pensez–vous que d'une façon générale, la minorité noire a les mêmes valeurs que les Blancs au Canada?

M. Bennett: Cela dépend de ce que vous considérez comme des valeurs. Vous demandez si les Blancs et les Noirs ont les mêmes valeurs. Un Noir à côté de moi pourrait avoir des valeurs différentes des miennes. Il est difficile de différencier selon qu'on a affaire à un Noir ou à un Blanc. La question me paraît donc tout à fait hypothétique.

La présidente: On nous l'a déjà dit.

M. Bennett: Excusez–moi de vous répondre de cette manière.

M. Calder: Monsieur Bennett, vous avez dit que vous êtes arrivé au Canada en 1969 comme touriste et que vous êtes devenu citoyen en 1972. . . ou était–ce plus tard?

M. Bennett: J'ai obtenu la citoyenneté en 1982, je crois.

M. Calder: Et vous travaillez actuellement avec quelque 700 jeunes Noirs. . .

M. Bennett: Non, j'ai dit que depuis 1979 j'ai travaillé avec environ 700 d'entre eux.

M. Calder: Au cours de cette période.

M. Bennett: Oui.

M. Calder: En tant que Néo–canadien qui a prêté le serment d'allégeance, que pensez–vous de cette cérémonie et des améliorations qu'on pourrait lui apporter? Avez–vous des suggestions à faire à ce sujet?

M. Bennett: Beaucoup de gens n'apprécient pas vraiment ce que cela signifie de devenir Canadiens. Ils pensent que cela se réduit à une période d'attente de trois ans, un point c'est tout. Il suffit alors d'aller chercher le certificat qui vous attend.

Lorsque vous devenez Canadien et obtenez vos documents de citoyenneté, un nouveau sentiment vous anime et vous avez l'impression d'être désormais capable de tout faire un peu mieux lorsque vous voyagez, etc. J'ai visité d'autres pays, et je constate qu'avec un passeport canadien, j'ai moins de problèmes aux frontières que lorsque j'utilise mon passeport jamaïquain. Autrefois, peu importe ce que je disais, je me faisais toujours arrêter à la frontière lorsque j'employais ce dernier. On me sortait toujours du rang et on me faisait attendre pendant que l'on vérifiait mon identité.

Je viens de rentrer des États–Unis, cette semaine. Je suis allé à Moorestown, au New Jersey, pour voir ma famille et, avec mon passeport canadien, je n'ai eu aucun problème, que ce soit à l'aller ou au retour. C'est à la fois bon et mauvais. Il y a des

[*Text*]

Jamaican passports and there are good people who have Canadian passports. You shouldn't be stereotyped because you carry a different passport. That's something that should be looked at very hard.

Mr. Calder: You were obviously born a Jamaican.

Mr. Bennett: Yes.

Mr. Calder: Do you see yourself as a Canadian first and then a Jamaican? Do you feel that infringes on your heritage in any way?

Mr. Bennett: No, I don't. I came here when I was 19 years old and right now I'm 44 years old. I have spent most of my life in this country. When I go to Jamaica for a holiday I want to come back because most of my life has been spent here and I feel like I'm a Canadian. It's hard to adapt to my own country now because I've spent most of my life and done most of the things I want to do in Canada. I feel very good about being a Canadian.

I was in St. Martin last year. We were at a casino. I looked around and asked if there were any Canadians there. A few people said yes, and we had a good time. You know, it felt good.

Mr. Calder: In other words, you find that Canada and Canadian citizens are well respected out in the world.

Mr. Bennett: It's super. They are respected, yes.

Mr. Calder: Great.

Do you have any concerns right now about Canada's future?

Mr. Bennett: Yes, I do. That question was asked of me before by a prominent politician—and I won't say his name. There are some problems in Toronto right now, such as murders, and a lot of Caucasian people believe the immigration policy is too lenient because blacks are committing most of the crimes in Toronto.

There are 4 million people in Toronto. If you look at the statistics, it's only a minute number of black people committing crimes. Immigration shouldn't be blamed because there are hoodlums in the country. You have to look at the overall picture.

I've talked to a lot of police officers and dealt with a lot of people. Sometimes a person comes into this country from another country such as Jamaica, for example, with no papers, slips through Immigration and commits a crime. The Immigration department that sends him home is the same Immigration department that takes him back. So what is the lesser of the two evils? They should screen people more at immigration.

Mr. Calder: I don't want to take up any more time. This is very interesting. Thank you.

Mrs. Barnes (London West): I have some concern over an answer you gave earlier to Mr. Hanger. It concerns me because you knowingly, or unknowingly, made a statement about what differentiates the rights conferred by a Canadian who chooses citizenship. You can be a Canadian citizen by birth, or you can become a Canadian citizen through a process, and usually that involves your own choice.

I came here as a child and chose to become a Canadian when I was in my teens. You chose to become a Canadian in your adult life. In response to the question, you talked about taking away that right of citizenship if an offence were committed.

[*Translation*]

gens tout à fait respectables qui sont porteurs d'un passeport jamaïquain, tout comme il y en a qui ont un passeport canadien. Il ne faudrait pas être stéréotypé sous prétexte que l'on a un passeport différent. C'est un point qui mérite d'être examiné de très près.

M. Calder: Vous êtes manifestement jamaïquain de naissance.

M. Bennett: En effet.

M. Calder: Vous considérez–vous d'abord comme Canadien et ensuite comme Jamaïquain? Trouvez–vous cela gênant?

M. Bennett: Non. Je suis arrivé ici à l'âge de 19 ans et j'en ai aujourd'hui 44. J'ai passé la plus grande partie de ma vie dans ce pays. Lorsque je vais en vacances à la Jamaïque, je suis toujours heureux de revenir car j'ai passé la plus grande partie de mon existence ici et je me sens Canadien. J'ai maintenant du mal à m'adapter à mon pays d'origine car c'est surtout au Canada que j'ai vécu et c'est là que j'ai fait la plupart des choses que je désire. Je suis profondément heureux d'être Canadien.

J'étais à St. Martin, l'an dernier. Nous étions dans un casino. J'ai regardé autour de moi et j'ai demandé s'il y avait des Canadiens. Quelques–uns ont dit qu'ils l'étaient, et nous avons passé une bonne soirée ensemble. Croyez–moi, cela faisait chaud au coeur.

M. Calder: Autrement dit, vous trouvez que le Canada et les Canadiens sont respectés à l'étranger.

M. Bennett: Absolument, ils sont très respectés.

M. Calder: Très bien.

L'avenir du Canada vous préoccupe–t–il?

M. Bennett: Oui. C'est une question qui m'a déjà été posée par un homme politique bien connu—dont je ne mentionnerai pas le nom. En ce moment, Toronto connaît des problèmes; les crimes y sont fréquents et beaucoup de Blancs estiment que notre politique d'immigration est trop indulgente car la plupart des crimes sont commis par des Noirs à Toronto.

Il y a 4 millions d'habitants dans cette ville. Les statistiques montrent que le nombre de criminels noirs est minuscule. On ne devrait pas blâmer nos services d'immigration sous prétexte qu'il y a des voyous dans le pays. Il faut voir les choses dans une perspective beaucoup plus large.

J'ai parlé à beaucoup d'agents de police et je me suis occupé de beaucoup de personnes. Il arrive parfois que quelqu'un arrive de l'étranger, de la Jamaïque, par exemple, sans document d'identité, qu'il échappe à l'Immigration et qu'il commette un crime. Le ministère de l'Immigration qui le renvoie chez lui est le même ministère qui le reprend. Quel est le moindre de ces deux maux? On devrait pratiquer un contrôle plus rigoureux à l'Immigration.

M. Calder: Je ne veux pas abuser du temps dont nous disposons. C'est très intéressant. Merci.

Mme Barnes (London–Ouest): Une des réponses que vous avez donnée à M. Hanger m'inquiète un peu. En effet, sciemment ou non, vous avez fait une distinction entre les droits conférés à une personne qui choisit la citoyenneté canadienne. Vous pouvez être Canadien de naissance ou le devenir à la suite de certaines formalités, ce qui implique habituellement un choix de votre part.

Je suis arrivée ici enfant et j'ai décidé de devenir Canadienne lorsque j'étais adolescente. Vous avez décidé de devenir Canadien lorsque vous étiez déjà adulte. En réponse à la question qui vous était posée, vous avez suggéré que l'on prive de sa citoyenneté la personne coupable d'un crime.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1930

I want you to think about that for a minute. That really makes two classes of citizenship conferred by this country, if what you say would be true. In other words, if I were a Canadian citizenship by choice, say I committed some offence, shoplifting or some kind of more serious indictable offence. It's after the fact of citizenship. If I'm a Canadian citizen by birth, the courts are going to punish me according to the Criminal Code. What you're suggesting is that the rights you have as a Canadian citizenship by choice should be lesser rights than a person who has citizenship by birth. I have always believed, and I know this country right now believes, we should not be changing any law to provide different levels of citizenship.

Réfléchissez un instant à ce que cela implique. Si ce que vous dites est vrai, cela crée deux catégories de citoyens dans ce pays. Par exemple, supposons que je sois Canadienne par choix et que j'ai commis un délit, un vol à l'étalage ou un délit plus grave, ce délit est postérieur à l'obtention de la citoyenneté. Si je suis citoyenne canadienne de naissance, les tribunaux me puniront conformément aux dispositions du Code criminel. Or, ce que vous proposez, c'est d'accorder aux citoyens canadiens par choix des droits inférieurs à ceux du Canadien de naissance. J'ai toujours cru, et je crois que ce pays le croit également, que nous ne devrions pas changer la loi de manière à créer des catégories différentes de citoyenneté.

In that context, can you give me some idea what you think about what I've just said?

Que pensez-vous de ce que je viens de dire?

Mr. Bennett: I'm not saying in the case of anybody who becomes a Canadian citizen by choice the law should be more lenient. Is that what you're saying?

M. Bennett: Je n'ai pas dit que la loi devrait se montrer plus indulgente à l'égard de celui qui devient citoyen canadien par choix. C'est bien ce que vous vouliez dire?

Mrs. Barnes: I'm saying the law should be equal. A Canadian citizen is a Canadian citizen is a Canadian citizen. It doesn't matter if we're lucky enough to be born in this country or it's given to us by decree of a citizenship court after due process. The citizenship should not be taken away, because you would be treated unequally. You cannot throw a Canadian-born citizen out of the country, so why should we have—

Mme Barnes: Ce que je dis, c'est que la loi devrait être la même pour tous. Un citoyen canadien est un citoyen canadien, un point c'est tout. Peu importe que nous ayons eu la chance de naître dans ce pays ou qu'une cour de la citoyenneté nous ait légalement accordé le statut de Canadien. On ne peut pas en priver quelqu'un sans créer des inégalités. Vous ne pouvez pas expulser un Canadien de naissance; alors pourquoi devrions-nous avoir. . .

The Chairman: Mrs. Barnes, I think your position is clear. Did you have a question?

La présidente: Madame Barnes, je crois que votre position est claire. Aviez-vous une question à poser?

Mrs. Barnes: I wanted to understand whether he realized what he was espousing. It did give me grave concern, especially if he's among 700 youths saying those things.

Mme Barnes: Je voulais savoir s'il comprenait les conséquences de ce qu'il proposait. Cela m'inquiète beaucoup qu'il puisse faire ce genre de déclaration devant ces 700 jeunes dont il s'est occupé.

The Chairman: Members, our next witness is here.

La présidente: Mes chers collègues, notre témoin suivant est arrivé.

Mr. Bennett, thank you so much. You've offered us some really good information. We'll certainly take it into consideration. I appreciate your taking the time to be here.

Monsieur Bennett, merci beaucoup. Vous nous avez fourni des informations extrêmement utiles. Nous en tiendrons certainement compte. Je vous remercie d'avoir bien voulu venir ici.

Mr. Bennett: Thank you very much.

M. Bennett: Merci beaucoup.

Could I get a memo on this and a copy of this meeting?

Serait-il possible d'obtenir une copie du procès-verbal de cette réunion?

The Chairman: Yes, of course. Thank you very much.

La présidente: Oui, bien sûr. Merci beaucoup.

Welcome, Minister. We're delighted to have you here as our witness as we deliberate the Canadian Citizenship Act. We know from your ministry's perspective there's much you can offer that will be of value in our deliberations.

Monsieur le ministre, soyez le bienvenu. Nous sommes très heureux de vous avoir comme témoin alors que nous délibérons sur la Loi sur la citoyenneté canadienne. Nous savons qu'en tant que ministre vous aurez beaucoup d'éléments utiles à apporter à nos délibérations.

Hon. Michel Dupuy (Minister of Canadian Heritage): Thank you very much for your welcome. I have a statement I could read, but I think you might find it more interesting if I allowed the maximum amount of time for questions. So what I suggest, if you would agree, Madam Chair, would be to have the statement circulated, and then I would be available for questioning.

L'honorable Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Je vous remercie. J'ai une déclaration que je pourrais lire, mais je pense que vous jugerez peut-être plus intéressant de réserver le maximum de temps aux questions. Je propose donc, si vous me le permettez, madame la présidente, de faire circuler ce document, après quoi je serai prêt à répondre à vos questions.

[*Text*]

The Chairman: All right, members, you have the minister's comments here. Who would like to start with some questions?

Mr. Knutson, please go ahead.

Mr. Knutson: One of the things we're struggling with is the idea of a preamble, whether we should try to put some definition into what a Canadian is and what Canadian values are. Primarily we would do that as a signal to new Canadians when they come to Canada and go through the process of becoming a Canadian. They could see it in law that this is what Canadian values are, such as tolerance, respect for diversity, respect for rule of law.

The Monarchist League made a presentation. I thought they made a fairly compelling argument: as soon as we set up a test or a description of what a Canadian is, then logically we start to define what un–Canadian is. That potentially sets us on a very dangerous road, which we saw the Americans get into in the 1950s when they had their hearings in the House Un–American Activities Committee.

Their argument was that as long as you came here, went through the legal process, pledged allegiance to the Queen, agreed to follow the law, it didn't really matter what your values were, it didn't matter what you thought, that you believe in freedom of conscience. It didn't matter whether you were tolerant enough. The only thing that mattered was whether you followed the law, and the law would take care of that.

I was wondering if you agree that it's an issue, and if you want to make any comments on that.

Mr. Dupuy: Perhaps I wouldn't qualify it as an issue, but it is an opportunity. Indeed, when people come to Canada—I'm speaking now of immigrants—they've made a choice to begin with; that is, to change countries.

I think there is a lot to be said in favour of enabling them to see somewhere a broad description of the values of the society to which they will belong. In a preamble of course you will have a more legal expression, I would assume. I'm not necessarily committed to a preamble rather than a form of declaration. It could take a variety of forms. I suppose a preamble would have to be carefully drafted in a legal sense. A declaration might be more general.

Obviously a few paragraphs can't exhaust the description of Canadian values and the basic rules that govern our society. It can only be a type of introduction to it, and that is indeed what a preamble is meant to be. So I would not be too concerned that the preamble would be regarded as exclusive of any other aspects of what makes our society.

Mr. Knutson: I would like to move to a more specific issue. The other thing we're looking at, among others, is the oath. It seems that the majority of people who have appeared before us—if they've taken the oath themselves—find that it doesn't have any meaning to them. By and large people don't understand what the Queen is.

[*Translation*]

• 1935

La présidente: Très bien, mes chers collègues, nous avons les commentaires du ministre sous les yeux. Qui veut poser la première question?

Monsieur Knutson, allez–y.

M. Knutson: Une des questions que nous avons du mal à résoudre est celle d'un préambule, celle de savoir si nous devrions y inclure une définition de ce qu'est un Canadien et de ce que sont les valeurs canadiennes. Il serait surtout rédigé à l'intention des nouveaux venus au Canada qui se soumettent au processus d'obtention de la citoyenneté canadienne. Cela leur permettrait de voir, enchâssés dans la loi des valeurs canadiennes telles que la tolérance, le respect de la diversité, le respect de la loi.

La Ligue monarchiste, dans son témoignage, a fait valoir un argument assez convaincant—c'est–à–dire qu'à partir du moment où nous établissons un critère ou une description de ce qu'est un Canadien, nous commençons logiquement à définir ce qui n'est pas canadien. De là le risque de nous entraîner sur le chemin très dangereux où les Américains s'étaient aventurés dans les années cinquante lors des audiences du House Committee on Un–American Activities.

L'argument des représentants de la Ligue était que tant que vous venez ici, que vous vous soumettez au processus légal, que vous prêtez serment d'allégeance à la Reine, que vous acceptez de respecter la loi, peu importe ce qu'étaient vos valeurs, ce que vous pensiez, votre opinion sur la liberté de conscience. Peu importe que vous soyez tolérants ou non. La seule chose qui compte, c'est de savoir si vous respectez la loi; tout le reste en dépend.

Pensez–vous que cela soit un problème? Qu'en pensez–vous?

M. Dupuy: Je dirais plutôt que cela ouvre des possibilités. En effet, lorsque quelqu'un vient au Canada—je parle là des immigrants—il a déjà fait un choix, celui de changer de pays.

Je crois qu'il serait bon de leur permettre de voir qu'il existe quelque part une description générale des valeurs de la société à laquelle ils vont appartenir. J'imagine cependant qu'un préambule devra être rédigé en termes plutôt juridiques. Plutôt qu'un préambule, je verrais bien une forme quelconque de déclaration. Un préambule devrait en effet être rédigé en termes juridiques très précis alors qu'une déclaration pourrait avoir un ton général.

Il est bien évident que quelques paragraphes ne suffisent pas pour présenter une description complète des valeurs canadiennes et des règles de base qui régissent notre société. Ce ne peut être qu'une sorte d'introduction, ce qui est d'ailleurs l'objet de tout préambule. Je ne crains donc pas trop que l'on puisse considérer que le préambule exclurait certains autres éléments de ce qui constitue notre société.

M. Knutson: Je voudrais aborder un point plus précis. Une des questions que nous étudions est celle du serment. Il me semble que la majorité des témoins que nous avons entendus—s'ils ont eux–mêmes prêté serment—ne lui prêtent pas un sens bien profond. D'une façon générale, ils ne comprennent pas ce que représente la Reine.

[*Texte*]

A number of advisers for immigrants said that generally the oath is confusing, it's foreign. Do you think we should change the oath? Currently it's a basic pledge of allegiance to the Queen.

Mr. Dupuy: An oath will always be a bit hard to understand, because here again it has to be couched in rather rigid language to be legally meaningful. Of course, if we have an oath, and I believe we should, there is the oddity that people born in Canada who hold no office with the federal government would not necessarily have to have an oath throughout their lives and yet they would be wonderful Canadian citizens. That would be an oddity.

• 1940

I think it is important for someone who makes the deliberate choice to change from a country of birth to a country of adoption to manifest its will in order to belong to the second country. There might be other ways of doing it but it seems to me that an oath is an important move.

I personally had to take the oath of office two times—in order to be a member of the cabinet and as a civil servant earlier in my life—and I found it to be painless.

I would add that because it is rather formal, it might be wise for the people who accompany the newcomer to take the oath to explain that, basically, allegiance is to the Queen of Canada because it is the legal constitutional form in which that person expresses his desire to belong to this country.

Mr. Knutson: So can I conclude from your comments that you don't see a great need to change the oath, meaning eliminating the Queen or. . .?

Mr. Dupuy: I don't think so. As I said, it may need a bit of explaining for the people who are going to take the oath that it is the form of our Constitution. Our country has a head of state, as do most countries, and a head of state is an essential part of government machinery and is symbolically the protector of all the rights enjoyed by the citizens.

I appreciate that there is symbolism here. I accept it and I understand it. But I think if it is explained that it is symbolism and what it means, it should by and large prove acceptable. The oath is basically to the Crown rather than to an individual person in our society of today.

Mr. Knutson: I don't want to take up all the time so thank you.

M. Nunez: Vous êtes Québécois et un ministre important du gouvernement. Aujourd'hui, nous avons entendu un professeur de l'Université Laval qui nous a parlé de deux nations fondatrices, deux sociétés, la société canadienne et la société québécoise, qui ont évolué différemment à travers les années. Êtes-vous d'accord avec cela? Il y a une identité canadienne, je le reconnais, mais y a-t-il également une identité québécoise?

M. Dupuy: Je crois que votre question soulève une réalité de nos sociétés modernes, je dirais même des gens qui vivent notre espace contemporain. Je m'explique. Je suis père de famille, j'appartiens à une famille qui est la mienne, et c'est un

[*Traduction*]

Un certain nombre de conseillers d'immigrants ont déclaré que ce serment crée en général la confusion car il n'évoque rien pour eux. Pensez-vous que nous devrions le modifier? Actuellement, il constitue essentiellement un serment d'allégeance à la Reine.

M. Dupuy: Un serment est toujours un peu difficile à comprendre, car il est rédigé en termes assez rigides afin de lui donner valeur légale, Bien sûr, si nous avons un serment—je crois que nous devrions en avoir un—cela crée la situation bizarre suivante: les Canadiens de naissance qui n'occupent pas de poste au gouvernement fédéral ne seront pas nécessairement obligés de prêter une seule fois serment pendant leurs vies, ce qui ne les empêchera pas d'être d'excellents citoyens. Voilà ce qui est bizarre.

Je crois qu'il est important, pour celui qui décide délibérément de quitter son pays de naissance pour un pays d'adoption, d'exprimer sa volonté de devenir citoyen de ce second pays. Il y a peut-être d'autres façons de le faire, mais il me semble qu'un serment a un rôle important à jouer dans ce domaine.

J'ai personnellement été obligé de prêter le serment professionnel à deux reprises—pour devenir membre du Cabinet et, auparavant, comme fonctionnaire—et l'expérience n'a pas été très douloureuse.

J'ajouterais qu'à cause du caractère assez formel de la cérémonie, il serait peut-être sage que les personnes qui accompagnent le nouveau venu qui va prêter serment lui expliquent que l'on fait allégeance à la Reine du Canada car c'est par cette formule constitutionnelle légale qu'il exprime son désir de devenir citoyen de ce pays.

M. Knutson: J'en conclus donc que vous ne jugez pas vraiment nécessaire de modifier le serment, c'est-à-dire, d'éliminer toute mention de la Reine ou. . .

M. Dupuy: Je ne pense pas. Comme je le disais, il ne sera peut-être pas très facile d'expliquer aux gens qui viennent prêter serment que c'est ce que prévoit notre Constitution. Notre pays a un chef d'État, comme la plupart des autres pays, et celui-ci est un élément essentiel de l'appareil gouvernemental; il est le protecteur symbolique de tous les droits dont jouissent les citoyens.

Je reconnais l'existence de ce symbolisme. Je l'accepte et je le comprends. Mais je crois que si l'on se donne la peine d'expliquer sa signification, ce serment sera acceptable pour la très grande majorité des gens. C'est en fait un serment prêté à la Couronne plutôt qu'à un membre individuel de notre société actuelle.

M. Knutson: Je ne veux pas accaparer le temps dont nous disposons. Je vous remercie.

Mr. Nunez: You are a Quebequer and an important federal minister. Today, we heard a Laval University professor who talked to us about the two founding nations and of the two societies, the Canadian society and the Quebec society, that evolved separately through the years. Do you agree with that. I recognize the fact that there is a Canadian identity, but is there a Quebec identity as well?

Mr. Dupuy: I think that your question speaks to the reality of our modern societies, I would even say of the people who live in our contemporary space. This is what I mean. I am a father, I have a family, and that triggers a very strong sense of belonging.

[*Text*]

sentiment d'appartenance très fort. J'appartiens à une ville, et c'est un sentiment d'appartenance très fort. J'appartiens à une province, j'appartiens à un pays, j'appartiens à un continent, et si vous voulez aller plus loin, j'appartiens à ce qu'on peut appeler le monde occidental.

Toutes ces appartenances sont distinctes, chacune l'une par rapport à l'autre. Elles ont des dimensions distinctes. Mais je les vis en harmonie. Donc, je crois que c'est un peu cela, le phénomène qui fait un pays de nos jours, une société moderne. Vous avez des gens qui veulent participer à une société mais qui ont différentes appartenances. Ces appartenances ne sont pas conflictuelles.

M. Nunez: Excusez, monsieur le ministre, ma question était: y a–t–il deux identités, une identité canadienne et une identité québécoise?

• 1945

M. Dupuy: Je vous dirais qu'il y a bien plus que deux identités. Je viens d'en nommer toute une série, qui sont autant d'identités. Je suis Michel Dupuy, c'est mon identité. Je suis québécois, c'est mon identité. Je suis lavallois, c'est mon identité. Donc, je crois que dans une société et dans un pays aussi divers que le nôtre, il y aura toujours des identités multiples.

La question est de savoir, peut–on vivre avec cela, ou ne peut–on pas vivre avec cela? Par exemple, le fait de vivre comme montréalais, cela exclu–t–il le fait que j'appartienne à une famille? Ce n'est pas mon cas. Cependant, je pense que c'est finalement la décision de chacun de savoir ce avec quoi il peut vivre. Comme je vous le dis, dans les sociétés modernes, on rencontre des gens qui ont plusieurs identités. Maintenant, vous. . .

M. Nunez: Je ne suis ni francophone et ni anglophone, vous le savez. Comment expliquez–vous qu'il y ait tant de Québécois qui sont mécontents du système fédéral, qui ne se retrouvent pas dans cette identité canadienne?

M. Dupuy: Je dirais qu'on retrouve, chez les francophones Québécois, un trait hérité de la France, qui est un excellent sens critique. On trouvera toujours des gens qui critiquent et qui ne sont pas content. Je crois qu'il faut le reconnaître.

Nous n'avons pas une société parfaite. Nous n'avons pas un Québec parfait, vous le savez, puisque vous l'habitez. Nous n'avons pas un Canada parfait. Nous n'avons pas une société internationale parfaite. Donc, il y aura toujours des tensions. Il y aura toujours des critiques. Je crois que ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose, parce que l'esprit critique et les tensions sont des sources de progrès. Cela nous force à progresser.

Donc moi, je ne prends pas au tragique le fait qu'il y ait, dans une société aussi vaste que la nôtre, des points de vue différents, des appréciations différentes, car je crois que cela force à la réflexion et, peut–être, cela nous amène à être tous plus sages.

Mr. Nunez: Do we have time to ask another question?

Je disais au début qu'il y a deux sociétés qui évoluent différemment. Comment expliquez–vous d'abord que la Constitution a été rapatriée sans le consentement du Québec, que l'Entente du lac Meech a été rejetée par le Canada anglais, que Charlottetown a été un échec, et qu'avec tout cela on ne se sentent pas comme dans un et même pays?

[*Translation*]

I belong to a city, and that sense of belonging is also very strong. I belong to a province, to a country, to a continent, and if you want to go even further, I belong to what we might call the western world.

All these ties are distinct; they have distinct dimensions. But they co–exist harmoniously within me. I think that describes pretty well the phenomenon of a modern society. There are people who want to belong to a society but have different roots. There is no conflict there.

Mr. Nunez: Forgive me, Mr. Minister, but what I wanted to know was whether there are two identities, a Canadian identity and a Quebec identity?

Mr. Dupuy: I would tell you that there are much more than two identities. I have just named a whole series of them which are as many identities. I am Michel Dupuy, it's my identity. I am a Quebecker, it's my identity. I am from Laval, it's my identity. So I think that in a society and in a country as varied as ours, there will always be multiple identities.

The question is whether we can or we can't live with this. For example, does the fact that I live in Montrealer exclude the fact that I belong to a family? It is not my case. However, I think it is finally the decision of each and every person to know what we can live with. As I told you, in modern societies, we meet people who have several identities. Now, you—

Mr. Nunez: I am neither francophone nor anglophone, as you know it. How do you explain that there are so many Quebeckers who don't like the federal system, who don't identify themselves with this Canadian identity?

Mr. Dupuy: I would say that we find among Quebec francophones a feature inherited from France, which is an excellent critical sense. We will always find people who criticize and who aren't pleased. I think we should recognize this.

We don't have a perfect society. We don't have a perfect Quebec, as you know, since you live in it. We don't have a perfect Canada. We don't have a perfect global society. So there will always be tensions. There will always be criticisms. I think that it isn't necessarily a bad thing because critical sense and tensions are sources of progress. They force us to progress.

So I don't make a tragedy of the fact that there are, in a society as large as ours, different viewpoints, different appreciations, because I think that it forces us to reflect and that it may bring us to be wiser.

M. Nunez: A–t–on le temps de poser une autre question?

I said at the beginning that there are two societies which evolve differently. How do you explain first that the Constitution has been repatriated without Quebec consent, that the Meech Lake Agreement was rejected by English Canada, that Charlottetown was a failure and that with all that, we don't feel like we are in one and the same country?

[*Texte*]

The Chairman: Mr. Nunez, would you try to relate the question to the Citizenship Act.

Mr. Nunez: We are discussing Canadian unity, Canadian identity, and we are discussing the preamble. The minister is here. We will debate Bill C–35, speaking about Canadian identity. It is your departmemt.

M. Dupuy: Je crois qu'il y a toutes sortes d'explications. Vous devez les avoir jugées. Pendant bien des années, nous avons eu tendance—je parle de la collectivité canadienne, et en particulier des gouvernements qui ont gouverné ce pays—à mettre l'emphase sur nos différences beaucoup plus que sur ce qui nous unit. Je pense que lorsque l'on pratique cela à l'intérieur d'un pays pendant des années et des années, les résultats se font sentir.

C'est loin d'être un phénomène uniquement canadien. J'ai pu le constater dans une autre carrière, dans d'autres parties du monde. Il y a toujours un prix. Donc, nous avons pratiqué cette cette tendance, de mettre l'emphase sur nos différences, sur ce qui nous éloigne les uns des autres, plutôt que sur ce qui nous rapproche.

[*Traduction*]

La présidente: Monsieur Nunez, pourriez–vous essayer d'établir un lien entre votre question et la Loi sur la citoyenneté?

M. Nunez: Nous discutons d'unité canadienne, d'identité canadienne, et nous parlons du préambule. Le ministre est là. Nous débattrons le projet de loi C–35 et nous parlerons d'identité canadienne. Il s'agit de votre ministère.

Mr. Dupuy: I think there are all kinds of explanations. You must have assessed them. For years, we had a tendancy—and I am talking about the Canadian community and in particular about the governments who governed this country—to put much more emphasis on our differences than on what unites us. I think that when we practice this in a country for years and years, we can feel the impact.

This is not by far a truly Canadian phenomenon. I could see it in another career, in other areas of the world. There is always a price. So we practiced that tendancy to put the emphasis on our differences, on what drifts us away from each other, rather than on what brings us closer together.

• 1950

Quand il arrive à ce moment–là, dans ce climat, dans ce milieu ambiant, une poussée pour faire progresser l'évolution d'une constitution, ce qui n'est jamais facile, vous avez le genre de résultat que vous avez vu. Je ne suis pas sûr qu'il soit très sage de recommencer, mais c'est un sujet qui nous éloignerait de notre discussion d'aujourd'hui.

Mr. Assadourian: First, Mr. Minister, I'd like to say you are a very courageous man, because you came here. I proposed that Lucien Bouchard be a witness here. He refused. I didn't have a chance to do battle over the referendum in his presence. Now we have an example of a referendum battle with Mr. Nunez.

On the second page of your statement, the last paragraph describes the responsibilities of your department. One of them is multiculturalism. Recently there was a lot of talk about multiculturalism being divisive and not helping the unity of the country or new Canadians. Can you tell us, Mr. Minister, what the budget is for multiculturalism and in what way it's helping new Canadians to become better citizens?

Mr. Dupuy: I believe this is a wise policy. Mr. Nunez earlier was referring to the presence of anglophones and francophones in Canada. He might have wished to mention the aboriginal people who lived here long before the Europeans arrived.

We formed, from the very beginning of this country as it was being born, a pluralistic society. This is history. We're not making choices today. If you look at the history of Canada, it is indeed the history of a people gradually getting enriched by contributions from immigration.

We're not, as a country, even talking about policy. One group has not assimilated another. The English, in their wisdom, did not try to assimilate the French Canadians, and so on. There was no assimilation by the people who found the natives when they came to Canada.

When this happens, in this climate, in this environment, when there is a thrust to make the evolution of a constitution progress, it is never easy, and you have the kind of result which you had. I'm not sure that it is very wise to do it again, but it is a subject which would take us away from our discussion of today.

M. Assadourian: Monsieur le ministre, je tiens tout d'abord à vous dire que vous êtes un homme très courageux, parce que vous êtes venu ici. J'ai proposé que Lucien Bouchard vienne témoigner également. Il a refusé. Je n'avais pas eu l'occasion de discuter du référendum en sa présence. Nous sommes en train d'avoir une discussion sur le référendum avec M. Nunez.

Au dernier paragraphe de la deuxième page de votre déclaration, vous décrivez les responsabilités de votre ministère. L'une d'entre elles est le multiculturalisme. On a souvent entendu dire dernièrement que le multiculturalisme était fractionnel et qu'il ne contribuait pas à l'unité de notre pays ou des Néo–canadiens. Pouvez–vous nous dire, monsieur le ministre, quel est le budget destiné au multiculturalisme et comment il aide les Néo–canadiens à devenir de meilleurs citoyens?

M. Dupuy: Je crois que c'est une politique sage. M. Nunez a fait allusion à la présence d'anglophones et de francophones au Canada. Il aurait pu parler également des autochtones qui étaient ici bien avant l'arrivée des Européens.

Depuis ces origines, notre pays forme une société pluraliste. C'est un fait historique. Nous ne faisons pas des choix à l'heure actuelle. L'histoire du Canada est l'histoire d'un peuple que vient progressivement enrichir l'immigration.

Il n'est même pas question de parler de politique. Un groupe n'a pas à assimiler un autre. Les anglophones, dans leur sagesse, n'ont pas essayé d'assimiler les Canadiens français, par exemple. Ceux qui ont découvert les autochtones à leur arrivée au Canada n'ont pas essayé de les assimiler.

[*Text*]

This is the continuation. Multiculturalism is perhaps a new word, but it's basically the continuation of a very fundamental Canadian character. I said on a number of occasions that I don't think multiculturalism should be interpreted—certainly I do not interpret it this way—as a way to create cultural ghettos; far from it. I rather see it as a way to enable newcomers, and those who have not arrived so recently, to participate very fully in a pluralistic society. They have contributions to make. They have a point of view. They have traditions. They enrich the society as a whole.

Because of my current function, I work with culture a great deal. I can see that people who are the best able to produce real masterpieces are those who have been able to enrich themselves through cultural contact in other parts of the world.

We happen to have this richness on our territory. Why should we destroy it? Here is my understanding of multiculturalism. Certainly I would like it to be pursued as an instrument to permit the full participation of all groups—ethnic groups and cultural groups—in Canadian society.

• 1955

Mr. Assadourian: Can you speak a little bit about the budget—how much it costs taxpayers on the average. . .?

Mr. Dupuy: It's $25 million.

Mr. Assadourian: That is less than a dollar per citizen.

Mr. Dupuy: That $25 million is the cost of the whole program.

Mr. Assadourian: Are we getting our money's worth?

Let him answer that, please.

Mr. Dupuy: Personally, I believe so. I believe we should invest more into it, but of course we are responsible for the management of our resources. We have to exercise great care.

To some people it may mean a waste of money. I see some of my colleagues have that view, perhaps because it doesn't come close to them. The problems of multiculturalism are not close to them.

I ride the Montreal Métro. I also travel a lot in Canada. I know, because people tell me, because I see them—they approach me, they talk to me—that it means a lot to them. I either would have to have a different life or be deaf not to appreciate the significance of this support, although the support is small, to a number of people from these various so–called multicultural groups.

The Chairman: Mr. Hanger, on citizenship.

Mr. Hanger: Thank you. I shall keep it on citizenship, or thereabouts.

I appreciate, Mr. Minister, your stressing the fact that there has been a problem in the past in the emphasis on differences in our society. You seem to have a thought in mind that this is not the way it should be, but rather there should be an emphasis on our strengths, our similarities, which would unify us. No question.

[*Translation*]

C'est la continuation. Le multiculturalisme est peut–être un terme nouveau, mais il s'agit essentiellement de la continuation d'un trait fondamental du Canada. J'ai dit à plusieurs reprises que je ne crois pas qu'il faille interpréter le multiculturalisme—et je ne l'interprète certainement pas ainsi—comme un moyen des créer des ghettos culturels, loin de là. Je le considère plutôt comme un moyen de permettre aux nouveaux venus et à ceux qui sont arrivés depuis un certain temps, d'avoir une participation très active au sein d'une société pluraliste. Ils ont quelque chose à apporter. Ils ont un point de vue. Ils ont des traditions. Ils enrichissent la société en général.

En raison de mes fonctions actuelles, je m'occupe beaucoup de culture. Je constate que les gens qui sont le plus en mesure de produire de véritables chefs–d'oeuvres sont ceux qui ont été capables de s'enrichir grâce à des contacts culturels avec d'autres régions du monde.

Nous possédons cette richesse sur notre territoire. Pourquoi la détruirait–on? Voilà comment je conçois le multiculturalisme. Je voudrais certes qu'il continue d'être un mécanisme qui permette à tous les groupes—les groupes ethniques et culturels—de participer pleinement à la société canadienne.

M. Assadourian: Pouvez–vous parler un peu du budget, pouvez–vous dire combien cela coûte en moyenne aux contribuables?

M. Dupuy: Vingt–cinq millions de dollars.

M. Assadourian: Cela fait moins d'un dollar par citoyen.

M. Dupuy: Cela représente le coût total du programme.

M. Assadourian: En a–t–on pour son argent?

Laissez–le répondre, je vous prie.

M. Dupuy: Personnellement, je le crois. Je crois qu'il faudrait investir davantage dans ce programme, mais nous sommes évidemment responsables de la gestion de nos ressources. Nous devons faire preuve d'une grande prudence.

Aux yeux de certains, c'est peut–être du gaspillage. Je constate que certains de mes collègues le pensent, parce que cela ne les touche pas de près. Les problèmes du multiculturalisme ne les touchent pas de près.

J'utilise le métro à Montréal. Je voyage également beaucoup au Canada. Je sais que cela représente beaucoup pour bien des gens que je rencontre. Les gens me le disent; ils m'abordent pour m'en parler. Il faudrait que je mène une vie différente ou que je sois sourd pour ne pas mesurer l'importance de cette aide, même si elle n'est pas considérable, pour les représentants de ces divers groupes multiculturels.

La présidente: Monsieur Hanger. Je rappelle que nous parlons de la citoyenneté.

M. Hanger: Merci. Je m'en tiendrai au sujet de la citoyenneté, ou à peu près.

Monsieur le ministre, je suis heureux que vous insistiez sur le fait que l'habitude de mettre l'accent sur les différences qui existent dans notre société cause un problème. Vous semblez penser qu'il ne devrait pas en être ainsi et qu'il faudrait au contraire mettre l'accent sur nos points forts, sur nos similitudes, qui nous uniraient. Cela ne fait aucun doute.

[*Texte*]

On the other hand, I wonder how we can achieve that if through the multicultural program—and it all relates again to citizenship here in this country—consideration is given to groups of people to encourage them to participate—in other words, any special rights or whatever the case may be that may be conferred upon them to encourage them to participate.

We have a democracy here and it's not really that way. You have every right—every citizen has every right—to participate any time he wants, but I don't think the government has any business involving themselves in that area. I would like your comment on that, to that end.

Mr. Dupuy: Of course, participating or not participating in a society is ultimately a personal choice. You can live as a hermit deep in the woods for your whole life with bears and what not. That is a choice I would certainly respect.

However, as I said a minute ago, when you come close to people who live through the problems of adaptation—let's say, fairly recent immigrants who are learning the language, who are trying to make their way into Canadian society, who are still very much attached to their origin, who are surrounded by people using the same language—are you going to just ignore them and say let them fend for themselves?

I feel there is some obligation on the part of the rest of Canadian society—I'm speaking neither of government nor of money—to say let's try to understand each other. Let's try to make you feel at home. Let's try to take an interest in the values you bring and the culture you bring.

I think this is a better way of making them good Canadians than simply saying you've come here, you're on your own. That is my sense of a certain type of reciprocity that exists between the society to which we belong and the newcomers. We have to say that we can offer things to you but at the same time we recognize—and that's a dimension of multiculturalism I like—you bring something too, and we'll show you that we value it.

[*Traduction*]

Je me demande par contre comment on peut y arriver si, par le biais du programme multiculturel—et tout cela se rapporte à la citoyenneté canadienne—si l'on accorde des droits spéciaux ou d'autres avantages à certaines groupes pour les encourager à participer.

Nous vivons au sein d'une société démocratique et ce n'est pas tout à fait ainsi que cela fonctionne. On a parfaitement le droit—tous les citoyens ont parfaitement le droit—de participer n'importe quand, mais je ne crois pas que le gouvernement ait à s'en mêler. Je voudrais que vous fassiez des commentaires à ce sujet.

M. Dupuy: La décision de participer ou non au sein d'une société est finalement une question de choix personnel. On peut vivre en ermite aux fins fonds des bois, pendant toute sa vie, avec les ours et d'autres animaux. C'est un choix que je respecte.

Cependant, comme je l'ai dit il y a un instant, quand on rencontre des gens qui ont des problèmes d'adaptation—des gens qui ont immigré depuis peu, par exemple, qui apprennent la langue, qui essaient de se faire une place dans la société canadienne, qui sont toujours très attachés à leurs origines et qui sont entourés de personnes qui utilisant la même langue—peut-on ne pas s'en occuper et leur dire de se débrouiller tout seuls?

J'estime que les autres membres de la société canadienne—et je ne parle pas du gouvernement ni d'argent—ont l'obligation de faire un effort pour que l'on se comprenne mutuellement, pour essayer de mettre les nouveaux venus à l'aise, pour essayer de s'intéresser aux valeurs et à la culture qu'ils apportent avec eux.

Je crois que c'est un moyen plus efficace d'en faire de bons Canadiens que de les laisser se débrouiller seuls sous prétexte qu'ils sont venus de leur propre initiative. C'est ainsi que je conçois un certain type de réciprocité entre la société à laquelle nous appartenons et les nouveaux venus. Il faut leur dire que l'on a quelque chose à leur offrir tout en reconnaissant—et c'est une dimension du multiculturalismeque j'apprécie—qu'ils apportent quelque chose également, et que nous leur montrerons que nous en apprécions la valeur.

• 2000

Mr. Hanger: I don't disagree with any of that, but looking at our history, sir, we have a history of basically encouraging one another to do that without government involvement, without policies, without multicultural acts to stress this is what we must do. Why now? Why now have an act that's obviously not quite working because there is a concern out in the minds of the public that things aren't quite working the way they expected them to under government policy and want to see some changes made?

Mr. Dupuy: I would agree with you that in an ideal world or in an ideal society, mutual understanding would come as a matter of course. Unfortunately, we see racism, we see hatred, we see intolerance and discrimination. These are things we have constantly to countervail.

I wouldn't say that is the norm but these phenomena are there. We observe them and we have to countervail, we have to counterbalance them so they don't occupy more space in our society. Here too I think it is a good thing for government to try

M. Hanger: Je suis bien d'accord, mais l'histoire nous enseigne que nous nous encourageons mutuellement à faire cela sans la participation du gouvernement, sans politiques, sans lois multiculturelles qui nous y obligent. Pourquoi maintenant? Pourquoi adopter une loi qui ne donnera manifestement pas de très bons résultats parce que la population s'inquiète que les choses ne marchent pas tout à fait comme elle s'y attendait selon la politique gouvernementale et parce qu'elle veut certains changements?

M. Dupuy: Je pense tout comme vous que dans un monde ou dans une société idéale, la compréhension mutuelle irait de soi. Malheureusement, il y a le racisme, il y a la haine, il y a l'intolérance et la discrimination. Ce sont des choses contre lesquelles il faut lutter constamment.

Je ne dirai pas que c'est la norme, mais ce sont des phénomènes qui existent. Nous les observons et il faut les compenser, les contrebalancer pour qu'ils ne se répandent pas davantage dans notre société. J'estime qu'il est bon que le

[*Text*]

to help the prevention of these diseases of society. So in brief, I think your point of view of leaving people alone to do it in a perfect society would work well but we have to live a little bit more realistically.

Mr. Hanger: I have one final comment. I know we certainly all strive to have a perfect society but the problems we talk about here when it comes to intolerance and the like are on the rise in spite of the fact that we've had 20 years of multiculturalism and in fact seem to be going the other way. Don't you think it's time to revisit this whole thing and maybe put it out of sight for a period of time to see if in fact it is multiculturalism itself that is the problem?

Mr. Dupuy: I would not agree with the proposition that multiculturalism is the source of discrimination, racial tension and so on. I find it very difficult to imagine how the form of multiculturalism we have been practising will lead to that. Of course, if the effect of multiculturalism was to create ghettos, prevent people from getting integrated into a society—just the reverse of what I said is the purpose of multiculturalism—one would have to say yes, this is the cause and the effect, but—

Mr. Hanger: You're not prepared to say that yet?

Mr. Dupuy: I'm certainly not prepared to say it. If I had evidence—and I deal with these things day in and day out—that there was a cause–and–effect relationship, I would tell you yes.

Obviously what we'll never be able to know is what would happen if there was no multicultural policy at all. Would it be better, would it be worse? This is hypothetical history. We would have to rewrite history. Quite frankly, I would not be prepared to take the risk and say, bearing in mind the orientation we're determined to give to that program let's make the experiment, let's suspend it for 10 years and see whether or not we're better off. We might find that this history might be difficult to interpret and it might be painful in some of its results.

[*Translation*]

gouvernement essaie de contribuer à prévenir ces maladies de société. En bref, je pense que votre principe qui consiste à laisser les gens se débrouiller tout seuls donnerait de bons résultats dans un société parfaite, mais il faut être un peu plus réaliste.

M. Hanger: J'ai une dernière observation à faire. Je sais que nous nous efforçons tous d'édifier une société parfaite, mais les problèmes auxquels nous faisons allusion, à savoir celui de l'intolérance et autres, sont en recrudescence, bien que la politique du multiculturalisme existe depuis une vingtaine d'années. On dirait même que l'on va à contre–courant du multiculturalisme. Ne pensez–vous pas qu'il est temps de remettre tout cela en question et de laisser le multiculturalisme de côté pendant un certain temps pour voir s'il n'est pas la source du problème?

M. Dupuy: Je rejette l'hypothèse que le multiculturalisme soit la source de la discrimination, de la tension raciale, etc. J'ai beaucoup de difficulté à imaginer qu'avec le type de multiculturalisme que nous pratiquons, on puisse en arriver là. Certes, si le multiculturalisme avait pour effet de créer des ghettos, d'empêcher les gens de s'intégrer à une société—c'est–à–dire exactement l'inverse de ce que je considère comme l'objectif du multiculturalisme—il faudrait effectivement accepter que c'est la cause de tous ces problèmes, mais. . .

M. Hanger: Vous n'êtes toutefois pas disposé à le reconnaître?

M. Dupuy: Certainement pas. Si j'avais des preuves qu'il y a une relation de cause à effet—et je m'occupe de ces questions à longueur de journée—je le reconnaîtrais.

De toute évidence, nous n'arriverons jamais à savoir ce qui se passerait s'il n'existait pas du tout de politique multiculturelle. Quant à savoir si ce serait mieux ou si ce serait pire, on se perd en conjecture. Il faudrait réécrire l'histoire. À franchement parler, je ne suis pas prêt à prendre le risque et à décider de faire l'expérience et de suspendre ce programme pendant 10 ans pour voir si les choses iraient mieux, compte tenu de l'orientation que nous sommes décidés à lui donner. Nous pourrions constater que cette histoire est difficile à interpréter et que certains résultats de cette expérience pourraient être douloureux.

• 2005

Mr. Calder: Thank you very much, minister, for coming here tonight. I want to deal with just one question, but it basically runs in two parts. The first concerns the preamble, in which I think we're trying to establish the definition of a Canadian. The other is the oath.

When a person swears citizenship and takes that oath, I think it's that person's first impression of being a Canadian. First impressions are always lasting ones.

When Canada was starting to form, of course the aboriginals were here first, and the settlers came from Europe. Then we had the first wave of immigration, which came from Europe again, and now the second wave of immigration, which is coming from worldwide.

M. Calder: Merci beaucoup d'être venu ce soir, monsieur le ministre. J'ai une seule question à poser, mais elle est en deux volets. Le premier concerne le préambule dans lequel on essaie, je crois, de définir ce qu'est un Canadien. L'autre volet concerne le serment.

Quand une personne prête serment au moment de recevoir sa citoyenneté canadienne, c'est la première fois, je pense, qu'elle a l'impression d'être Canadien. Les premières impressions sont toujours celles qui durent.

Quand le Canada a commencé a commencé à se former, les autochtones étaient là les premiers, bien sûr, puis il y a les colons qui sont venus d'Europe. Ensuite, il y a eu la première vague d'immigration en provenance de l'Europe, et il y a maintenant la deuxième vague d'immigration en provenance du monde entier.

[*Texte*]

One of the points you made here, which goes back to the two points I've just made, is that many studies over the past 25 years have pointed out gaps in Canadians' knowledge of themselves, and the need to improve civic values in the country. Would you please expand on how Canadians could have a better knowledge of themselves? This might be the first step to solving some of the problems we have right now.

Mr. Dupuy: This is a very profound question. It's on my mind all the time because the Department of Canadian Heritage is indeed concerned about Canadian identity. Being able to answer the question—who am I, what makes me a Canadian?—is related to Canadian identity.

Just for the fun of it I've asked this question of a number of Canadians: What makes you a Canadian? I've also asked the question of foreigners, because I've lived abroad: What makes you a Frenchman? What makes you an Italian? It's interesting to see the range of answers you get. Let me tell you to begin with, as an introduction, that when you put that question even to a Frenchman or an Italian or a Dutchman he is even more confused than are some of our Canadians.

How do you define being a Canadian? Here again I may sound very individualistic. I think we each have our own answers. Mr. Nunez is a Canadian because, as I understand it, he chose to be a Canadian. I am a Canadian because my family was Canadian and because I live in Canada, and so on and so forth. I think the important aspect of this is not so much writing on the wall a long list of all the things that make you a Canadian as it is encouraging people to develop their own sense of identity. Now, how do you do that?

I deal with a variety of subjects in my portfolio. For instance—I take them at random—I deal with national parks. The national parks of Canada, I am told, are almost as large as the whole of western Europe. These are among the most magnificent places in the world. We can take a great deal of pride in them. They stretch from the Atlantic to the Pacific to the North Pole, and Canada is the world's leader in the development and management of parks. On that simple subject, you take youngsters through some of these parks, and that makes them Canadian.

I deal with culture. We have marvellous creators in this country, be they musicians or writers or dancers. You take kids to see some of these performances, and you have them read some Canadian literature. That makes them Canadian.

I could go on for a long time, but I am trying to make you understand that if you put these things together, gradually you shape men and women who have a sense of identity. If they go abroad, as I have—and all of you have, I'm sure, at one time or another—then you have this sense of identity even more deeply ingrained because you can appreciate the extent to which you're different from the people around you. Then you say " I am a Canadian".

[*Traduction*]

Vous avez notamment souligné que la plupart des études qui ont été faites depuis 25 ans indiquent qu'il existe des lacunes dans la connaissance que les Canadiens ont d'eux-mêmes et qu'il est nécessaire d'améliorer les valeurs civiques dans notre pays. Ce commentaire regroupe d'ailleurs les deux points que je viens de signaler. Pourriez-vous préciser comment les Canadiens pourraient acquérir une meilleure connaissance d'eux-mêmes? Cela pourrait constituer le premier pas pour nous aider à résoudre nos problèmes actuels.

M. Dupuy: C'est une question très profonde. J'y songe tout le temps, parce que le ministère du Patrimoine canadien se préoccupe effectivement de l'identité canadienne. Pour savoir ce qu'est l'identité canadienne, il faut être capable de répondre à la question suivante: qui suis-je, qu'est-ce qui fait de moi un Canadien?

J'ai posé la question pour m'amuser à plusieurs Canadiens. J'ai aussi posé la question à des étrangers, parce que j'ai vécu à l'étranger. Je leur ai demandé: qu'est-ce qui fait que vous êtes Français, qu'est ce qui fait que vous êtes Italiens? L'éventail de réponses que l'on obtient est très intéressant. Je vous dirais d'emblée que lorsqu'on pose la question à un Français, à un Italien ou à un Hollandais, il est encore plus embarrassé que certains Canadiens.

Comment peut-on définir la canadianité? Je vais peut-être paraître une fois de plus très individualiste. Je crois que nous avons chacun une réponse qui nous est personnelle. M. Nunez est Canadien parce qu'il a décidé d'être Canadien, si je ne me trompe. Je suis Canadien parce que ma famille était Canadienne et parce que je vis au Canada, par exemple. Je crois que l'important n'est pas tellement de dresser une longe liste de tout ce qui fait de vous un Canadien, car cela encourage les gens à développer leur propre sentiment d'identité. Comment faire, dès lors?

Dans le cadre de mes fonctions ministérielles, je m'occupe de toutes sortes de domaines. Par exemple, et les cite au hasard, je m'occupe des parcs nationaux. Les parcs nationaux du Canada couvrent, paraît-il, une superficie pratiquement égale à la superficie de toute l'Europe occidentale. Ils sont parmi les lieux les plus superbes du monde. Nous pouvons en être très fiers. Ils s'étendent de l'Atlantique au Pacifique, jusqu'au Pôle Nord, et le Canada est le chef de file mondial en ce qui concerne le développement et l'aménagement des parcs. Il suffit de faire visiter certains parcs aux jeunes, et cela fait d'eux des Canadiens.

Je m'occupe de culture. Nous avons des créateurs fantastiques dans notre pays, qu'il s'agisse de musiciens, d'écrivains ou de danseurs. On emmène des enfants voir ces spectacles et on leur fait lire de la littérature canadienne. Cela fait d'eux des Canadiens.

Je pourrais citer bien d'autres exemples encore, mais j'essaie de vous faire comprendre que si l'on additionne tous ces éléments, on a graduellement des hommes et des femmes qui ont un sentiment d'identité. Quand ils sont, à l'étranger et nous nous y sommes sans doute tous rendus à un moment donné—les Canadiens éprouvent un sentiment d'identité encore plus profond, parce qu'ils se rendent compte jusqu'à quel point ils sont différents de ceux qui les entourent. Ils se disent alors «Je suis Canadien».

[*Text*]

[*Translation*]

• 2010

So it's not, as I said, in my view, a matter of drawing up a list. It's much more profound. It's us as individuals belonging to a society in a certain part of the world. This is why, in my view, defining a Canadian will always escape the ability of the best drafters.

I don't cry over it. I find it a wonderful thing that we should not be able to just write it down and say that's it, folks—read it and you'll know all about it. We're much richer than that individually and as a collectivity.

Mr. Calder: As a quick summary to that question, then, do you feel that we have everything in place right now so that when an immigrant comes to Canada and becomes a Canadian citizen, we have enough information for them so that they can take the first step down the right road of finding out what it is to be a Canadian?

Mr. Dupuy: This certainly can be improved. It reaches back to a preamble or a declaration. When you start virtually at zero, you have to know that Canada is a democracy, that Canada has respect for human rights, and you can list these human rights. You can say Canada is a very diverse country but people in it should, hopefully, have a sense of belonging to it; this is a young and dynamic country; and they have a future in it not only in terms of values but economically as well.

These are things that can indeed be told as an introduction to Canada.

I had the great pleasure when I lived abroad to introduce Canadian values and dimensions to some of my foreign friends who emigrated to Canada. I can assure you, they became very good Canadian citizens. So it helps.

As I said earlier, I don't think we'll ever be able to capture it all, but I think it is helpful to those people and to the others who take them into their society to give them a chance to get this initial feel for what makes us Canadians.

Mr. Calder: Thank you very much, Mr. Minister.

Mr. Mayfield (Cariboo—Chilcotin): I very much appreciate being here. I also am a visitor tonight. I came especially to listen to your comments. I'm very pleased to have the opportunity to ask you a question.

I've enjoyed reading your statement here, Mr. Dupuy. What I particularly picked out of it, that caught my eye, is your statement on values, that the ideal freedom translates into basic values and principles and these values are also the set of signs that enable us to recognize one another. I appreciate those but it seems to me there is enormous tension in the numbers of people who are coming together in our country. I'm not opposed to people coming together but I'm concerned about the tensions developing as a result of our immigration policy.

Il n'est donc pas question, comme je l'ai dit, d'établir une liste. C'est beaucoup plus profond que cela. C'est une question d'appartenance à une société particulière, dans un certain coin du monde. C'est pourquoi, à mon sens, même les meilleurs rédacteurs n'arriveront jamais à définir la canadianité.

Il n'y a pas de quoi s'en désoler. Il est merveilleux que nous ne soyons pas capables de nous livrer aussi simplement sur papier et de dire: «Voilà, mesdames et messieurs, lisez cela et vous saurez tout sur nous.» Nous sommes beaucoup plus riches que cela, individuellement et collectivement.

M. Calder: Pour résumer brièvement cette question, alors, estimez–vous que nous avons tout ce qu'il faut pour renseigner suffisamment le nouvel immigrant et, le néo–canadien, de sorte à leur permettre de s'engager sur la bonne voie et de découvrir ensuite ce que signifie le fait d'être Canadien?

M. Dupuy: Il y a certainement des améliorations à apporter. Et cela nous ramène à un préambule ou à une déclaration. Lorsqu'on recommence sa vie à zéro, pour ainsi dire, on doit savoir que le Canada est une démocratie qui respecte les droits de la personne, droits dont on peut d'ailleurs dresser la liste. On peut dire que le Canada est un pays très diversifié, mais que sa population devrait avoir un sentiment d'appartenance au pays; c'est un pays jeune et dynamique et sa population y a un avenir, non seulement sur le plan des valeurs, mais également sur celui de l'économie.

Voilà ce qu'on peut dire en guise d'introduction au Canada.

Quand je vivais à l'étranger, j'ai eu le grand plaisir d'initier certains de mes amis étrangers qui ont émigré au Canada aux valeurs et aux réalités canadiennes. Je peux vous assurer qu'ils sont maintenant d'excellents citoyens canadiens. Cette façon de faire aide.

Je l'ai dit, nous n'arriverons jamais à saisir toute l'essence de la canadianité, mais il est utile pour ces gens–là et pour les autres qui les accueillent dans leur société, de communiquer cette première impression de ce que nous sommes.

M. Calder: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

M. Mayfield (Cariboo—Chilcotin): Je suis très heureux d'être ici. Je suis également un visiteur ce soir. Je suis venu spécialement pour écouter vos commentaires et je suis très heureux de pouvoir vous poser une question.

Je me suis plu à la lecture de votre déclaration, monsieur Dupuy. Ce que j'en ai particulièrement retenu, ce qui a retenu mon attention, c'est votre déclaration sur les valeurs, quand vous dites que l'idéal de liberté se traduit en valeurs et en principes fondamentaux, et que ces valeurs sont aussi l'ensemble d'indices qui nous permettent de reconnaître les autres. Je comprends tout cela, mais le flot d'immigrants que nous accueillons semble provoquer beaucoup de tension. Je ne suis pas contre le rassemblement des familles, mais je m'inquiète des tensions que fait naître notre politique de l'immigration.

[*Texte*]

There are some sad things that happen. For example, when I was on the campaign trail, we were in an Indian village on a reserve. One of the other candidates was saying she envied the people of that village because they had a culture and she no longer had one. I found that to be a very sad statement.

[*Traduction*]

Il y a des choses qui sont tristes. Par exemple, ma campagne m'a conduit dans un village indien, dans une réserve. Une candidate disait envier les habitants de ce village, parce qu'ils avaient une culture et qu'elle n'en avait plus. J'ai trouvé cela très triste.

• 2015

I guess what I'm trying to make a point on is that in bringing together people of various cultures and values—and there are various personal, social, religious and I suppose even economic values that come into conflict with each other—beyond immigration, when a person becomes a citizen, we're able to use the Charter of Rights and Freedoms not only as a means of binding our communities together but also as a means of demanding and perhaps even splitting people apart on the basis of these values. I'm wondering if you see some way that the Immigration Act could be used or modified to be used not only as a means of bringing people into the country but also in assisting this assimilation in such a way that there's not this tremendous conflict between values and people of different backgrounds, who are not understanding each other very well.

En rapprochant des gens de cultures et de valeurs différentes—et il y a des valeurs personnelles, sociales, religieuses, voire économiques, je suppose, qui entrent en conflit avec d'autres—au–delà de l'étape de l'immigration, au moment de l'accès à la citoyenneté, nous pouvons nous servir de la Charte des droits et libertés non seulement comme moyen d'unifier nos collectivités, mais encore comme moyen d'exiger et peut–être même de diviser les gens en fonction de ces valeurs. D'après vous, pourrait–on s'appuyer sur la Loi sur l'immigration, telle quelle ou modifiée, non seulement pour permettre à des gens de venir chez nous, mais encore pour faciliter leur assimilation, afin qu'il n'y ait plus cet énorme conflit entre les valeurs et les personnes aux antécédents différents, qui ne se comprennent pas très bien.

Do you see any means of reconciling the difficulties we have of people with different values coming together in such great numbers as they are now?

Voyez–vous un moyen d'aplanir les difficultés que posent actuellement la cohabitation à une telle échelle de gens ayant des valeurs différentes?

So many pictures come into my mind as I talk about this. A number of communities in British Columbia 20 years ago were so–called lily white. Now they're 40% Asian, for example. People don't know how to handle that. It's so fast, so sudden, and they're swimming, feeling lost.

Ces propos me ramènent à l'esprit une foule d'images. Il y a 20 ans, plusieurs collectivités de la Colombie–Britannique étaient «blanches comme lys». Aujourd'hui, elles comprennent 40 p. 100 d'asiatiques, par exemple. Les gens ne savent plus comment composer avec cette situation. C'est si rapide, si soudain, qu'ils nagent dans l'inconnu, qu'ils se sentent perdus.

Mr. Dupuy: I share your perceptions and I think you're very observant. I'm not sure the situation can be dealt with through laws and regulations. It's a sociological phenomenon. Perhaps the laws can be carefully drafted to avoid problems, but the tensions arise, as you've probably noticed, from a variety of factors, including the speed at which developments take place.

M. Dupuy: Je partage vos perceptions et je pense que vous êtes très observateur. Je ne suis pas sûr qu'il y ait moyen de légiférer en la matière ou de réglementer cette situation. C'est un phénomène sociologique. Il y aurait peut–être moyen de rédiger soigneusement les lois pour éviter les problèmes, mais les intentions naissent, comme vous l'avez remarqué, de divers facteurs, et notamment de la vitesse à laquelle les choses se passent.

In a fairly closely knit society, if you have a very sudden and large entry of people who will be regarded as "foreign", you have a problem. If this is stretched more gently over a longer period of time, people adjust. People learn to deal with the newcomers and eventually this groups finds a new equilibrium.

Dans une société très fermée, l'arrivée soudaine et massive de personnes considérées comme des «étrangères», pose un problème. Si cette immigration s'étale sur une plus longue période, les gens s'adaptent. Les gens apprennent à vivre avec les nouveaux venus et le groupe finit par trouver un nouvel équilibre.

There is no doubt our society, although it was a pluralistic society to begin with, is now absorbing a great many people from different parts of the world, and our Canadian society is changing. My guess is that the framework we can create in our society to enable it to absorb to a greater extent will be helpful.

Il ne fait aucun doute que notre société, bien que pluraliste au départ, absorbe désormais une foule de personnes de différents coins du monde, et que notre société canadienne se transforme. Je dirais que tout cadre dont nous pouvons doter notre société pour lui donner une plus grande capacité d'absorption sera utile.

But there is another aspect that I think is also important. We've talked a lot about rights, and we all know the origin of the word "citizen"—*citoyen, en français*. This is an old word. It meant the ability in a Greek city–state to be regarded as a member of the city–state. It meant that once you were regarded as part of the city–state, you would have rights and obligations.

Mais il y a un autre aspect qui m'apparaît également important. Nous avons beaucoup parlé de droits et nous connaissons tous l'origine du mot citoyen. C'est un vieux mot. Il signifiait, dans la Cité–État grecque, qu'on était considéré comme membre de la Cité–État. Cette reconnaissance conférait des droits et imposait des obligations.

Indeed, it is important for the newcomers to have this balance between rights and obligations. Of course, it's harder to accept that you have obligations than to enjoy the rights. But it is important, I think, since we are talking about ways of shaping

En effet, il importe que les nouveaux venus aient cette équilibre de droits et d'obligations. Bien sûr, il est plus difficile d'accepter d'avoir des obligations que de jouir des droits. Mais, puisqu'il est question de moyens de façonner leur intégration

[*Text*]

their integration into Canadian society, to emphasize that they have obligations as well, and obligations in legal terms. But there are also obligations in terms of accepting the basic values of Canada: tolerance, patience, determination to make a good living, to contribute to the society in a positive way.

[*Translation*]

dans la société canadienne, il importe de leur donner des obligations également, des obligations juridiques. Mais il y aussi l'obligation d'accepter les valeurs fondamentales du Canada: la tolérance, la patience, la détermination de bien gagner sa vie, la contribution positive à la société.

• 2020

All these things are part of citizenship, and to the extent that we can encourage the development of this feeling of obligation among the newcomers—I assume that the people who are here already know their obligations—we facilitate the process.

In the circumstances you've seen where the process was lacking, it might have been precisely that, that the obligations side on both sides of the population was not sufficiently appreciated.

Mr. Mayfield: I appreciate your comments about obligations and responsibilities as well as rights. This is a major concern for a lot of people with whom I talk. As you've said, it's very easy to demand rights.

I remember Premier Lougheed, who was a proponent of the Charter of Rights and Freedoms, being asked some years after that if he would still support the enactment of that charter. He responded by saying he thought it was a mistake to do that, and I believe he was reflecting on the difficulty people have of accepting responsibilities.

How would you make the next step of going beyond assuming that people understand their obligations, because obviously many people do not understand them? We are in a position now where people are saying, "Well, it's now the courts who have the superior right to make laws, rather than the Parliament, by redefining the charter and by saying that such–and–such a law is not appropriate under it".

Do you have any comments about how we might be looking at people being more seriously confronted with their responsibilities and obligations?

Mr. Dupuy: First let me tell you that my judgment would not be the same as Premier Lougheed's. The freedom in society is always fragile. It's so easy to slip the wrong way. You might have authoritarian governments; you might have populist leaders who will abuse the power they have; you might have discrimination; and so on.

So although there might be inconveniences in a charter of rights, I still believe it's a move forward. Actually, it's very hard to provide foundations to a modern society and civilization if you do not have these basic rights, but I'll switch to what you said.

Yes, I see a good deal of room for education concerning obligations. Actually, my own department, which has an interest in citizenship, carries on a dialogue with the ministers of education of all provincial governments on these things. Of course we have no responsibility for education, which is a provincial responsibility, but we help the consideration of these things.

Toutes ces aspects font partie de la citoyenneté, et dans la mesure où nous parviendrons à instiller ce sentiment d'obligation envers les nouveaux venus—je suppose que les gens qui sont ici connaissent déjà leurs obligations—nous faciliterons le processus.

Dans les cas où vous avez constaté que ce processus faisait défaut, c'est peut–être, précisément, parce que les Canadiens de souche et les nouveaux arrivants n'ont pas suffisamment compris leurs obligations.

M. Mayfield: J'aime que vous parliez autant d'obligations et de responsabilités que de droits. C'est une grande préoccupation pour une foule de mes interlocuteurs. Comme vous l'avez dit, il est très facile de réclamer des droits.

Le Premier ministre Lougheed, qui s'était fait le défenseur de la Charte des droits et libertés, s'est vu demander quelques années plus tard s'il serait toujours en faveur de l'adoption de cette Charte. Dans sa réponse, il a dit estimé que cela avait été une erreur, et je crois qu'il pensait à la difficulté que les gens ont à accepter des responsabilités.

Comment passeriez–vous à l'étape suivante, qui vous oblige à aller plus loin que de supposer que les gens comprennent leurs obligations, étant donné que, manifestement, bien des gens ne les comprennent pas? Nous nous trouvons à présent dans une situation où certains disent: «eh bien, ce sont maintenant les tribunaux qui ont le droit supérieur de légiférer, plutôt que le Parlement, en redéfinissant la Charte et en disant que telle ou telle loi n'est pas appropriée en vertu de la Charte.»

Avez–vous des commentaires à faire sur la façon dont nous pourrions sensibiliser davantage les gens à leurs responsabilités et à leurs obligations?

M. Dupuy: Je vous dirai en premier lieu que je ne partage pas le jugement du Premier ministre Lougheed: la liberté dans la société est toujours fragile. Il est facile de prendre une mauvaise tangente. On peut avoir affaire à des gouvernements autoritaires; on peut avoir affaire à des chefs populistes qui abuseront de leur pouvoir; on peut avoir affaire à la discrimination, et ainsi de suite.

Donc, malgré les inconvénients que peut présenter une Charte des droits, je crois que c'est un pas en avant. De fait, il est très difficile de donner forme à une société et à une civilisation moderne si l'on ne dispose pas de ces droits fondamentaux. Mais revenons à vos propos.

Oui, il y a beaucoup de travail d'éducation à faire en matière d'obligations. De fait, mon propre ministère, qui a un intérêt dans la citoyenneté, entretient un dialogue avec les ministres de l'Éducation de tous les gouvernements provinciaux sur ces choses–là. Bien sûr, l'éducation n'est pas de notre ressort, puisqu'elle est de compétence provinciale, mais nous facilitons l'étude de ces choses–là.

[*Texte*]

Ideally, obligations are learned by young people as they grow. For people who have not learned these things because they were not Canadians, it's a good thing to encourage an educational process, either through the teaching, training, that may come through the Department of Immigration or by other means. Provincial governments have means of doing that, and we're encouraging it.

Mrs. Barnes: Thank you, Mr. Minister, for coming tonight and sharing your thoughts with us.

It's incredible that Canada again has been named the best country in the world in which to live but we're still grappling with what makes us so great and having problems in articulating that in a finite way. Maybe it's because it's an infinite thing.

• 2025

During my studies many years ago—more than I care to admit these days—I worked for two summers as an immigration officer and saw the joy with which families came into that office and sponsored their families to come and emigrate to Canada. Since that time with people I've known in my own ethnic community—the Maltese community—and others in London, I have helped people prepare for their citizenship exams, per se.

I also know people who are landed immigrants, who have not taken that step because they were fearful of the nearly rote learning they thought was required. I know there is discretion, but when you get that there is an awful lot of emphasis on the geography—the capital cities, the provinces—especially for people coming from other cultures.

Yet today I look at your statements in here, and we don't talk a lot about geography here. What we talk about as being Canadians are values and value systems. If I am to say what I am most proud of as a Canadian, I might mention my geography and the beautiful country we live in, but I'm most proud of all of those fundamental rights, freedoms, tolerance—all of those values.

I'm wondering where you think is the essential knowledge for somebody planning to become a Canadian citizen. What should they be learning and be tested on, and where should the emphasis be on other criteria?

Mr. Dupuy: Well, I would certainly place values and the rights, the obligations, as we were saying, the political system, the way our society is structured, as being more important than the names of cities in Canada.

The names of cities in Canada they will learn sooner or later. They simply have to look at the weather reports every night and it will quickly come to their mind. So yes, I think it would be better to place emphasis somewhere, because these other dimensions that come naturally to Canadians may not come easily to them, while the other information about Canada will probably reach them in a much quicker and easier way.

Mrs. Barnes: In that also is the responsibility end, I take it, the responsibility of being a Canadian.

[*Traduction*]

Idéalement, les jeunes apprennent quelles seront leurs obligations quand ils seront grands. Pour les gens qui n'ont pas appris ces choses-là parce qu'ils ne sont pas Canadiens, il est bon d'encourager l'éducation, qu'il s'agisse d'un enseignement ou d'une formation, pouvant être donnés par l'entremise du ministère de l'Immigration, ou d'autres moyens. Les gouvernements provinciaux ont des moyens pour cela, et nous l'encourageons.

Mme Barnes: Merci, monsieur le ministre, d'être venu nous faire part de vos réflexions ce soir.

Il est incroyable que le Canada ait été nommé encore une fois le meilleur pays où vivre dans le monde et que, nous nous demandions encore ce qui nous donne autant d'attraits et que ayons de la difficulté à articuler cela de façon claire. C'est peut-être parce que c'est sans fin.

Pendant mes études il y a de nombreuses années—je n'ose plus préciser à quand cela remonte—j'ai travaillé deux étés comme agent d'immigration. J'ai vu la joie avec laquelle les gens se présentaient au bureau pour parrainer des membres de leur famille comme immigrants au Canada. Depuis ce temps, avec des gens que j'ai connus dans ma propre ethnie—les Maltais—et d'autres à Londres, j'ai aidé des gens à se préparer pour leurs examens de citoyenneté.

J'en connais d'autres qui sont des immigrants reçus, qui n'ont pas franchi ce pas par crainte du par coeur qu'ils croyaient obligatoire. Je sais qu'il y a un certain pouvoir discrétionnaire, mais à ce stade-là, on insiste beaucoup sur la géographie, les capitales, les provinces—surtout pour les gens qui viennent d'autres cultures.

Et pourtant, aujourd'hui, il n'est pas beaucoup question de géographie dans vos déclarations. Ce qui fait notre canadiénité, selon nos propos, ce sont les valeurs et les systèmes de valeurs. Si je dois dire ce qui me rend le plus fier comme Canadien, je pourrais mentionner ma géographie et le magnifique pays dans lequel nous vivons, mais en réalité ce sont tous les droits fondamentaux, les libertés, la tolérance—toutes ces valeurs.

Selon vous, quelles sont les connaissances essentielles que doit posséder celui ou celle qui aspirent à la citoyenneté canadienne. Que doit-il apprendre, sur quoi faut-il l'évaluer et sur quels autres critères faut-il insister?

M. Dupuy: Ma foi, je dirais certainement que les valeurs et les droits, les obligations, comme nous disions, le système politique, la structure de notre société, sont plus important que les noms des villes canadiennes.

Les noms des villes canadiennes, ils les apprendront bien tôt ou tard. Ils n'ont qu'à regarder les rapports météo aux nouvelles du soir, et ils n'auront pas de difficulté. Donc, je pense effectivement qu'il vaut mieux mettre l'accent ailleurs, parce que ces autres dimensions qui sont naturelles pour les Canadiens ne le sont peut-être pas autant pour eux, alors qu'ils acquerront beaucoup plus rapidement et beaucoup plus facilement les autres renseignements au sujet du Canada.

Mme Barnes: C'est là aussi, je suppose, que prend fin la responsabilité d'être Canadien.

[*Text*]

Mr. Dupuy: Oh, very much so. Very much so. We are, in a way, a pilot project in the world. We have been able to operate a pluralistic society that originally was borne out of war, of conflict between two linguistic and ethnic groups. We've been able to make it work and build a peaceful country.

Increasingly throughout the world you find countries discovering they are pluralistic and trying to find models. Needless to say, it came to me in a very strong way when I visited Yugoslavia last summer.

I met a lot of people, including young people, including people from all sides. What struck me most was that they were saying we know we've sunk into a terrible disaster. We'll have to live with the scars perhaps for a generation or two. But we also know the only way for us to get out of it is the Canadian way, to achieve what you've been able to achieve. This was very moving.

The then–leader of the opposition, who is now the Prime Minister, when he first met Mr. Mitterrand in France had a long chat with him about what was happening in France. France is regarded as ethnically compact, as very centralized and having none of the problems we find in pluralistic societies, but this is wrong. The French are discovering they too are a pluralistic society.

[*Translation*]

M. Dupuy: Oui, tout à fait. Nous sommes, en un sens, un projet pilote dans le monde. Nous avons pu fonctionner en tant que société pluraliste née de la guerre, née du conflit entre deux groupes linguistiques et ethniques. Nous avons pu la faire fonctionner, et construire un pays pacifique.

De plus en plus, dans le monde, des pays se découvrent pluralistes et se cherchent des modèles. Inutile de dire que cela m'a sauté aux yeux lorsque j'ai visité la Yougoslavie l'été dernier.

J'ai rencontré une foule de personnes, incluant des jeunes et des gens de toutes les tendances. J'ai été particulièrement frappé de les entendre dire qu'ils sont conscients du terrible désastre dans lequel ils ont sombré. Ils devront vivre avec les cicatrices pendant une génération ou deux peut–être. Mais ils savent aussi que la seule façon de s'en sortir, c'est la façon canadienne, c'est de faire ce que nous avons pu faire. C'était très touchant.

Lors de sa première rencontre avec M. Mitterrand en France, le chef de l'Opposition d'alors, aujourd'hui le Premier ministre, a eu un long entretien avec le président sur la situation en France. La France est considérée comme ethniquement compacte et comme très centralisée, comme un pays qui n'a aucun des problèmes que nous observons dans les sociétés pluralistes, mais tel n'est pas le cas. Les Français découvrent qu'ils sont aussi une société pluraliste.

• 2030

Of course people from the Maghrib from North Africa have moved into France. You have people from eastern Europe. You have people from the Mediterranean basin. Oddly enough I heard the same comment made by the French who said they should look at what we're doing in Canada. It made me very proud.

This is why I say we're experimenting with the creation of a society that's the vanguard of the world, not only in terms of the standard of living—this is the benchmark established by the United Nations—but also in terms of creating the society of tomorrow.

Mrs. Barnes: Thank you. I'd love to go on, but I think the chairman would like to get her questions in.

The Chairman: Mr. Dupuy, the preamble is a dilemma for us. Many witnesses recommended we use the one from the Canadian Multiculturalism Act.

I believe everything in it is of value, but it is legalistic and really dry. Is it perhaps better to have a declaration with rights, responsibilities, and values so we can write them in a realistic, modern, easily acceptable, and hopefully often–read way, as opposed to doing it as a preamble?

Mr. Dupuy: I have a personal preference. I'm not expressing the view of the government at all. I'd like something that is easily read, rather than something that is very dry. The path we are following is to make it easier for newcomers to understand the values. Otherwise they will read a very dry, legalistic expression. This may not be that attractive to them. I'm speaking more in human terms than in political or government terms, but it seems to me it would make it easier for them to register their points.

The Chairman: If we turn those directions over to a drafter of legal document it is going to come out looking like something like this, isn't it? Should we give it a try?

Il y a bien sûr des Maghrébins, des Nord–africains, qui sont venus en France. Il y a aussi des gens de l'Europe de l'Est et du bassin de la Méditerranée. Assez curieusement, j'ai entendu le même commentaire de Français qui affirmaient qu'ils devraient envisager ce que nous faisons au Canada. J'en étais très fier.

Voilà pourquoi je dis que nous expérimentons avec la création d'une société avant–gardiste du monde, pas seulement du point de vue de niveau de vie—c'est le repère établi par les Nations unies—mais aussi pour ce qui est de la création de la société de demain.

Mme Barnes: Merci. J'aimerais continuer, mais je crois que la présidente voudrait poser ses questions.

La présidente: Monsieur Dupuy, le préambule nous pose un dilemme. Nombre de témoins nous ont recommandé d'utiliser celui de la Loi sur le multiculturalisme canadien.

Le contenu est valable, mais légaliste et vraiment aride. Plutôt qu'un préambule, ne vaudrai–t–il pas mieux avoir une déclaration qui précise les droits, les responsabilités et les valeurs pour obtenir un texte réaliste, moderne, facilement acceptable et qui sera souvent lu, on l'espère.

M. Dupuy: J'ai une préférence personnelle. Je n'exprime pas du tout le point du vue du gouvernement. Je voudrais quelque chose qui soit facile à lire plutôt que très aride. Ce que nous voulons, c'est que les nouveaux arrivants comprennent facilement nos valeurs. Autrement, ils liront un libellé très aride et légaliste qu'ils ne trouveront sans doute pas très intéressant. Ma perspective est humaniste plutôt que politique ou gouvernementale, mais il me semble qu'il leur serait plus facile de leurs. . .

La présidente: Si nous donnons ces instructions à un rédacteur de documents juridiques nous nous retrouverons avec quelque chose qui ressemble à cela, n'est–ce pas? Devrions–nous l'essayer?

[*Texte*]

Mr. Dupuy: Try to find a legal drafter who is a poet at the same time.

The Chairman: Okay. That's a tough task.

You talked about the oath as being painless. You took it twice in your life. We're looking at the oath and we would like it to be more than just painless; we'd like it to be really meaningful to all. Do you have any comments, suggestions, or wisdom as to what needs to be done to the oath to make it meaningful and easily embraced by all?

Mr. Dupuy: I appreciate that it's a bit dry, because it's a loyalty to Her Majesty and to her descendants. It may convey a meaning that is not the real meaning, which is that the Crown is the symbol of sovereignty in Canada. I suppose your legal poet might find a better wording.

It may be very complicated to change the terms of the oath. I do not know. Perhaps there are old traditions we'll wish to preserve. There is so much in the Constitution that is made of traditions, and traditions have meaning. Before urging you to change the wording, I would probably encourage you to look into the history of that oath and what made it what it is now. If the conclusion is that it is not at in keeping with our times, I would invite the drafter.

The Chairman: Here's my last question. I understand your ministry will now have some responsibility for the educational component of citizenship. Maybe for a minute you can just give us an idea of exactly what responsibilities your ministry will have for citizenship.

• 2035

Mr. Dupuy: If you will allow me, I have with me my deputy minister, Mr. Rochon. Perhaps you would allow me to ask him to field the question.

Mr. Marc Rochon (Deputy Minister, Department of Canadian Heritage): Education basically is the responsibility of the provinces, as we all know. We work with the Council of Ministers of Education to promote some of the values, some of the obligations, to try to explain, to try to provide material, to provide some technical assistance in order that the provinces in turn can insert this material into curricula. This is one approach.

We also have a number of programs where we disseminate information to the public generally, on citizenship and the pride of being here. We are responsible for the symbols of Canada, the flag, Canada Day, the Crown, state funerals, and so on. These are all ways the minister uses to promote our difference and the pride of being what we are.

The Chairman: What relationship does that have to what Citizenship and Immigration does with their education materials for new Canadians?

Mr. Rochon: Citizenship and Immigration welcomes new Canadians to our land and tries to assist in their integration, but we are responsible for all Canadians, those who have been born here and those who have come here by choice.

[*Traduction*]

M. Dupuy: Trouvez-donc un rédacteur juridique qui soit en même temps poète.

La présidente: D'accord, mais c'est difficile.

Vous avez dit que le serment est anodin. Vous l'avez prononcé deux fois dans votre vie. Nous l'examinons et nous voudrions qu'il soit autre chose qu'anodin et qu'il ait vraiment un sens pour tous. Avez-vous des observations, des suggestions ou des réflexions de sage sur ce qui devrait être fait pour redonner du sens au serment afin qu'il soit facilement accepté de tous?

M. Dupuy: Il s'agit, bien entendu, d'un texte un peu aride puiqu'il s'agit d'exprimer sa loyauté envers Sa Majesté et ses descendants. Il est peut-être porteur d'un sens qui n'est pas le sien, à savoir que la Couronne est le symbole de la souveraineté au Canada. Votre poète juridique trouverait sans doute un meilleur libellé.

Modifier les termes du serment pourrait s'avérer très compliqué. Je ne sais pas, mais peut-être que nous voudrons préserver de vieilles traditions. Il y a tant de choses dans la Constitution qui sont des traditions, et les traditions ont un sens. Avant de vous pousser à changer le libellé, je vous encouragerais de faire l'historique du serment pour comprendre ce qu'il est devenu aujourd'hui. Si vous concluez qu'il n'est pas du tout adapté à notre époque, alors j'inviterais un rédacteur.

La présidente: Voici ma dernière question. On m'a dit que votre ministère sera en partie responsable du volet éducationnel de la citoyenneté. Pouvez-vous en une minute nous donner une idée exacte des responsabilités de votre ministère à l'égard de la citoyennté.

M. Dupuy: Avec votre permission, je demanderai à M. Rochon, mon sous-ministre, de vous répondre.

M. Marc Rochon (sous-ministre, ministère du Patrimoine canadien): L'éducation relève essentiellement des provinces, comme nous le savons tous. Nous travaillons avec le Conseil des ministres de l'Éducation à promouvoir certaines valeurs et obligations, à chercher à expliquer et à fournir du matériel pédagogique, à apporter une certaine assistance technique aux provinces pour qu'elles l'intégrent dans des programmes d'étude. C'est une des approches.

Nous avons aussi des programmes de diffusion auprès du grand public d'information sur la citoyenneté et sur la fierté que procurent le fait d'être ici. Nous sommes chargés des symboles du Canada: le drapeau, la Fête du Canada, la Couronne, les Funérailles d'État et ainsi de suite. Autant de moyens mis en oeuvre par le ministre pour promouvoir notre différence et la fierté d'être ce que nous sommes.

La présidente: Quel rapport cela a-t-il avec ce que la Citoyenneté et l'Immigration fait avec son matériel pédagogique à l'intention des nouveaux Canadiens.

M. Rochon: Les gens de Citoyenneté et Immigration accueillent des nouveaux Canadiens dans notre pays et essaient de les aider à s'intégrer, mais nous sommes responsables de tous les Canadiens, aussi bien de ceux qui sont nés ici que de ceux qui y sont venus par choix.

[*Text*]

The Chairman: Citizenship and Immigration and the citizenship court judges have a responsibility to administer tests for language ability and an understanding of Canadian history. Is there any relationship between that group and what you do?

Mr. Rochon: They used to be in our department until a few months ago, Madam, and were the responsibility of my minister. There is a relationship in the sense that, once you become Canadian, you are part of the evolving mainstream. This is where my minister's role comes in, in terms of promoting Canadian values to the majority of us, to all of us, and not focus necessarily on the newcomers off the boat, or ship, or whatever.

The Chairman: I wouldn't like to see newcomers to Canada having a different—

Mr. Rochon: We work very closely at the bureaucratic level with our colleagues at Immigration, and this is a new feature. It doesn't exist yet. You are wrestling with the creation of an act. We are brothers and sisters. Some of us are from the same department originally, and we are learning, Madam, as to who does what to whom. But basically what I've described are the large parameters in which each of us is working.

The Chairman: Thank you so much for your presentation, Mr. Minister. It has been very enlightening, very informative, and most valuable to us as we deliberate the review.

Mr. Dupuy: Thank you very much.

The Chairman: We now have Bob Elliott and Lloyd Bowler with us. They are from the Kinsmen and Kinette Clubs of Canada.

Welcome to our committee. We look forward to your presentation. It would be helpful if you could tell us a little bit about your organization and how it relates to citizenship.

Mr. Robert Elliott (Executive Director, Kinsmen and Kinette Clubs of Canada): Thank you, Madam Chairman, and members of the committee, for allowing us to be part of your deliberations on this very important issue.

The Kinsmen and Kinette Clubs of Canada are Canada's largest Canadian–only community service club. We are in all 10 provinces across the country, in some 600 communities where our Kinsmen and Kinette clubs operate. We are an organization of young men and women, as we define them, between the ages of 21 and 45. We do have members who are over the age of 45 in a certain category of membership.

We've been in existence for some 74 years. We have raised a considerable amount of money and have done a considerable amount of work for the communities our clubs serve.

• 2040

The national organization we represent is based in Cambridge, Ontario, and offers services and programs to our members to allow them to carry out their jobs better in their local communities.

From a citizenship standpoint, I think the basic tie–in is the fact that we are all Canadians. We are the largest all–Canadian service club. There is only one other all–Canadian service club. All of the others such as the Lions, the Rotaries, and the Kiwanis are international organizations based primarily in the U.S. with a good amount of their members in that country.

[*Translation*]

La présidente: Citoyenneté et Immigration ainsi que les juges du Bureau de la citoyenneté sont chargés de l'administration des tests d'aptitude linguistique et de connaissance de l'histoire du Canada. Y a–t–il des relations entre ce groupe et ce que vous faites?

M. Rochon: Jusqu'à il y a quelques mois, ce groupe était de notre ministère, Madame, et relevait de mon ministre. La relation est celle–ci: une fois que vous devenez Canadien, vous rentrez dans le courant. C'est là où mon ministre à un rôle à jouer, en ce qui a trait à la promotion des valeurs auxquelles adhèrent la majorité sinon la totalité des Canadiens, au lieu de se concentrer uniquement sur les nouveaux venus. Arrivés par bateau, par navire ou que sais–je encore.

La présidente: Je ne voudrais pas que les nouveaux venus au Canada aient une vue différente. . .

M. Rochon: Sur le plan administratif, nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues d'Immigration, et cela est nouveau. Ça ne se fait pas encore. Vous êtes aux prises avec la création d'une loi. Nous sommes frère et soeur. Certains d'entre nous proviennent du même ministère à l'origine et nous apprenons qui fait quoi et pour qui. Je vous ai cependant présenté les principaux paramètres qui orientent notre travail.

La présidente: Merci beaucoup de votre exposé monsieur le ministre. Il a beaucoup éclairé nos débats et était très informatif et des plus précieux.

M. Dupuy: Merci beaucoup.

La présidente: Nous entendrons maintenant Bob Elliott and Lloyd Bowler. Ils representent les Clubs Kin du Canada.

Bienvenue à notre comité. Nous avons hâte de vous entendre. Il nous serait utile d'en savoir un peu plus sur votre organisation et les rapports qu'elle a avec les questions de citoyenneté.

M. Robert Elliott (Directeur exécutif, Les Clubs Kin du Canada): Merci, Madame la président et membres du comité de nous avoir invités à participer à vos délibérations sur cette importante question.

Les Clubs Kin du Canada sont les plus importants clubs de services communautaires purement canadiens. Nous avons des membres dans les 10 provinces du pays, dans quelque 600 collectivités où nos clubs fonctionnent. Nous sommes une organisation qui regroupe des jeunes hommes et des jeunes femmes, selon notre définition, âgés de 21 ans à 45 ans. Certains de nos membres sont âgés de plus de 45 ans, dans quelques catégories de membres.

Notre organisme existe depuis environ 74 ans environ. Nous avons recueilli des montants considérables en faveur des collectivités desservies par nos clubs.

L'organisation nationale que nous représentons a son siège à Cambridge (Ontario); elle offre des services et des programmes à nos membres pour leur permettre de mieux faire leur travail dans leurs collectivités respectives.

Pour ce qui est du principal rapport entre notre organisation et la citoyenneté, je crois qu'il tient au fait que nous sommes tous des Canadiens. Nous sommes le principal club de service entièrement canadien et il n'y en a qu'un autre qui le soit. Tous les autres, comme les clubs Lion, Rotary et Kiwanis sont des organisations internationales dont le siège est normalement aux États–Unis et qui compte un grande nombre de leurs membres dans ce pays.

[*Texte*]

We're very proud of that, and over the years we've been involved in citizenship and patriotic activities. Our most recent activity is what we call a "Raise the Flag" program, which we're going to talk about in our formal presentation in a minute.

We are pleased that as Canada's largest all-Canadian community service organization we have been asked to share our views with you on what we think being Canadian means to all of us. Since we have been around for over 74 years, we expect to be assisting Canadian communities to be stronger for many more years to come.

In reviewing the document provided to us, we have formulated some thoughts that we hope you will consider in making your recommendations to the minister.

To preface our comments, we believe each of the areas we will address needs to be applied to three distinct target groups: automatic citizens, new citizens, and residents who are not citizens.

We believe strongly that a preamble to the Citizenship Act is necessary for many of the reasons stated in the discussion document circulated. This is where all Canadians should be made aware of what they can expect as Canadians and what is expected of them in return. The preamble to the act is an ideal place to offer the answer to these questions.

Through our "Proud to be Canadian" project in 1992, we learned that Canadians really do want to express their pride in being Canadian. They just need the vehicle to do so. We gave them the opportunity to sign specially designed Canadian flags, and three million children did so in six months.

What was important wasn't just the fact they signed them; it was the comments and feedback we received while watching them do so. It was the ceremonies that were held in conjunction with the flag signings; the emotion and feeling that went into singing *O Canada*; and the tears and smiles of pride that were exhibited. We knew then we had to continue giving Canadians this opportunity.

We believe these feelings of patriotism are not only desired by a great many Canadians, but are also essential to the Canadian fabric. If we believe this, then how can it be accomplished? We think the preamble to the act is most definitely one way to do so.

Mr. Lloyd Bowler (National Vice-President, Kinsmen and Kinette Clubs of Canada): Our first recommendation is that we believe there has to be a mention of the importance of symbols in the preamble.

The flag is just one symbol that we believe should play a major part in fostering a sense of pride in being Canadian. It represents the core of deep patriotic trust in this magnificent democratic system that must be preserved, partly through increased knowledge of what it means to be Canadian.

This knowledge must be reinforced before the affirmation of citizenship, and after one becomes a new citizen. Education of what it means to be a Canadian should be ongoing, meaningful, and available to all who reside in Canada.

[*Traduction*]

Nous en sommes fiers. Et, au fil des années, nous avons participé à des activités liées à la citoyenneté et au patriotisme. Notre activité la plus récente est la montée des couleurs, ou du drapeau, dont nous reparlerons dans une minute.

Nous sommes heureux, en tant que représentants du principal organisme de service communautaire entièrement canadien, d'avoir été invités à vous communiquer notre point de vue sur ce que cela signifie d'être Canadien pour nous tous. Puisque nous existons depuis environ 74 ans, nous nous attendons à continuer d'aider les collectivités canadiennes à s'affirmer pendant plusieurs années encore.

Après avoir examiné le document qui nous a été remis, nous voulons vous faire part de certaines réflexions dont vous tiendrez compte, nous l'espérons, dans vos recommandations au ministre.

En guise de préface, nous croyons que chacun des domaines que nous examinerons doit être appliqué à trois groupes cibles distincts: les citoyens de naissance, les nouveaux citoyens et les résidents qui ne sont pas des citoyens.

La Loi sur la citoyenneté doit absolument comporter un préambule pour un grand nombre des raisons énoncées dans le document de discussion distribué. C'est là que tous les Canadiens devraient apprendre ce qu'ils peuvent retirer de leur citoyenneté canadienne, mais aussi ce qu'on attend d'eux en retour. Le préambule de la loi est l'endroit idéal pour répondre à ces questions.

Notre projet «Fiers d'être Canadiens» de 1992 nous a appris que les Canadiens désirent réellement exprimer leur fierté d'être Canadiens. Il suffit de leur en donner le moyen. Nous leur avons donné l'occasion de signer des drapeaux canadiens spécialement conçus, et trois millions d'enfants l'ont fait en six mois.

Ce qui est important, ce n'est pas le simple fait que ces drapeaux ont été signés, mais ce sont les remarques et les réactions dont on nous a fait part pendant les séances de signature. L'important, ce furent les cérémonies organisées à l'occasion de la signature du drapeau; l'émotion qu'ont éprouvée les gens quand ils ont entonné le Ô Canada et les larmes et les sourires de fierté sur les visages. Nous avons alors su que nous devions continuer à fournir cette occasion aux Canadiens.

Ces sentiments de patriotisme ne sont pas seulement souhaités par un grand nombre de Canadiens, ils sont aussi essentiels au tissu du Canada. Si nous croyons cela, comment pouvons-nous le réaliser? À notre avis, le préambule de la loi est très certainement une façon d'y arriver.

M. Lloyd Bowler (vice-président national, Les clubs Kin du Canada): Nous recommandons tout d'abord de mentionner l'importance des symboles dans le préambule.

Le drapeau n'est qu'un des symboles qui devrait jouer un grand rôle dans la promotion du sentiment de fierté d'être Canadien. Il représente l'essence d'un profond mouvement patriotique dans ce magnifique système démocratique qui doit être préservé, en partie par une conscience plus vive de ce que cela signifie que d'être Canadien.

Cette conscience doit être renforcée avant l'affirmation de la citoyenneté et après que l'on est devenu un nouveau citoyen. Toutes les personnes résidant au Canada devraient avoir accès à une éducation permanente et valable sur ce que cela signifie que d'être Canadien.

[*Text*]

Our second recommendation is that government should look to non–profit organizations such as ours that are able and willing to openly show their pride in Canada, to spearhead the continuous education programs for all residents in the meaning of Canadian citizenship. For automatic citizens, this knowledge begins the moment a person is born.

Our third recommendation is that the preamble and the oath of citizenship be sent from the Government of Canada to every person at their birth who qualifies for automatic citizenship. As children grow up, a valuable tool would exist to help teach children about their country.

We believe we have begun this education with a successor to Proud to be Canadian and Raise the Flag Day, and one of its components, Celebrate Canada, which we will expand upon in a minute.

• 2045

We strongly believe all candidates for citizenship, as well as automatic citizens, must have the opportunity to acquire the knowledge of Canada and other Canadians. As evidenced by our previous Proud to be Canadian tour, we believe young people should have the opportunity to learn more about civics. They should be allowed to help define what it means to be Canadian. It is the enthusiasm of youth that helps to foster a patriotic Canadian spirit.

Currently our Raise the Flag initiative is encouraging all residents of Canada, young and old alike, to celebrate the rights and freedoms we enjoy through the raising of the one symbol that unites us: the Canadian flag. The Canadian flag is a non–political symbol of a common, unifying bond for all Canadians.

Mr. Elliott: The next step to the Raise the Flag Day initiative is the development of Celebrate Canada, the period between Raise the Flag Day, which is the Saturday prior to the long weekend in May, and Canada Day. It is during this period that we will encourage and assist Canadians in seeking out more information about our country, where we've been and where we're going, in a non–threatening, fun, and creative way. In the development is a six–week school education program that will meet all of these criteria.

A future goal of the project is to encourage businesses to participate in the promotion of Canadian goods and services during Celebrate Canada, making all Canadians aware of what we, as Canadians, have to offer each other.

A citizens' charter could become the document on which Celebrate Canada and Raise the Flag activities are based. It could be the catalyst for educational discussions on Canada. On Raise the Flag Day, mass citizenship swearing–in and reaffirmation ceremonies could take place. Using the existence of established networks such as non–profit organizations would be a very cost–effective way to help average Canadians participate in a citizens' charter.

[*Translation*]

Deuxièmement, nous recommandons que le gouvernement se tourne vers les organisations à but non lucratif comme la nôtre, qui ont la capacité et les dispositions voulues pour partager ouvertement la fierté du Canada, et les invite à être les chefs de file de programmes d'éducation permanente, s'adressant à toutes les personnes résidant au Canada et portant sur le sens de la citoyenneté canadienne. Dans le cas des citoyens de naissance, cette connaissance commence à être acquise dès la prise enfance.

Troisièmement, nous recommandons au gouvernement du Canada d'envoyer le préambule et le serment de citoyenneté aux parents de tout enfant qui est admissible à la citoyenneté canadienne à la naissance. On disposerait ainsi d'un instrument valable pour parler de leur pays aux enfants.

Nous avons commencé cette éducation en donnant suite à nos programmes «Fiers d'être Canadiens» et «Le jour de la montée des couleurs», en exploitant l'un de ses volets Célébrons le Canada, dont nous parlerons dans un instant.

Nous sommes fermement convaincus que tous les candidats à la citoyenneté, aussi bien que les citoyens de naissance, doivent avoir l'occasion d'apprendre à connaître le Canada et les autres Canadiens. Lors de notre tournée dans le cadre de notre programme «Fiers d'être Canadiens» nous avons conclu que les jeunes devraient avoir l'occasion d'en apprendre davantage sur le civisme. Il faudrait leur permettre d'aider à définir ce que cela signifie que d'être Canadien. C'est l'enthousiasme de la jeunesse qui aidera à susciter un patriotisme canadien.

En ce moment, notre projet «La montée des couleurs» encourage tous les résidents canadiens, jeunes et vieux, à célébrer nos droits et libertés en hissant en haut d'un mât le symbole qui nous unit, c'est–à–dire le drapeau canadien. Ce drapeau est le symbole non politique du lien commun qui nous réunit tous comme Canadiens.

M. Elliott: La suite logique du Jour de la montée des couleurs est le programme Célébrons le Canada, qui couvre la période entre la Journée de la montée des couleurs, c'est–à–dire le samedi précédant la longue fin de semaine de mai, et la Fête du Canada. C'est au cours de cette période que nous encouragerons les Canadiens à chercher à obtenir plus d'informations sur notre pays sur son passé et son avenir, et que nous les aidons à le faire dans une atmosphère non menaçante, amusante et créatrice. Autrement dit, nous mettons au point un programme d'enseignement scolaire de six semaines qui satisfera tous ces critères.

Un objectif futur du projet est d'encourager les entreprises à participer à la promotion des produits et des services canadiens durant la période Célébrons le Canada, pour rendre tous les Canadiens conscients de ce que nous, en tant que Canadiens, pouvons nous offrir les uns les autres.

Une charte des citoyens pourrait devenir un document autour duquel les activités des programmes Célébrons le Canada et la montée des couleurs sont organisées. Elle pourrait servir de catalyseur à la discussion sur le Canada dans les écoles. Le Jour de la montée des couleurs, il pourrait y avoir des cérémonies massives de prestations du serment de citoyenneté et de réaffirmation de la citoyenneté. Une façon très rentable d'aider les citoyens canadiens ordinaires à participer à une charte des citoyens serait d'avoir recours aux réseaux établis, comme ceux des organisations à but non lucratif.

[*Texte*]

Another important component of the Raise the Flag Day program could be the incorporation of a brand-new citizenship oath. The oath of citizenship is not just steeped in tradition; it also provides the outlet for new Canadians to swear to observing Canadian laws as well as enjoying the rights and freedoms that we as Canadians share. It should be a mandatory requirement for citizenship.

That brings us to our fourth recommendation, that government utilise the existing network of non-profit organizations to undertake a public consultation to develop a new oath of citizenship. The consultation process through the chosen non-profit organizations will allow input from all demographic and geographic regions of Canada.

This will represent an oath that was created by the people and one that will allow input from all Canadians. It will also create an oath that is truly Canadian and one in which all Canadians can truly believe. In turn it will create an oath that reflects a contemporary Canada, representative of all peoples.

The Canadian flag should play an important role in our oath. As mentioned, our flag is the one non-political symbol that unites us as Canadians and is clearly recognized the world over. The inclusion of the Canadian flag in our oath will assist in fostering a greater respect for our flag and will increase the involvement of Canadians in raising our flag.

The oath should concentrate on more current Canadian ideals. Canada's diversity offers more than our current oath expresses. Once the new oath is created, all new Canadians being sworn in must be required to recite it.

To make it a meaningful experience, the oath must be understood. If a new citizen is unable to understand the oath that outlines Canadian values, such as observing laws and fulfilling their duties as Canadians, should they be sworn in as Canadians?

Our fifth recommendation, therefore, is that a redefined oath be translated into many languages so that it can be understood by all new Canadians.

Mr. Bowler: The discussion paper makes mention of the fact that citizenship judges will be replaced by citizenship officers or private evaluation services. We believe this concept to be a very workable one, and once again we feel the non-profit sector can play an important and invaluable role in this regard. Through a program set up and controlled by government, organizations such as ours, and others, could certify new Canadians and perhaps even play a role in recertifying automatic Canadians. With standardized language and knowledge testing, the subjective portion of the existing system is reduced or even eliminated. It makes it very possible that trained individuals from the private sector could accomplish this.

If standardized evaluation procedures are developed, we believe the following are essential objectives to be considered: that they be well documented and understood for all to understand; fair to all; readily available and accessible to all;

[*Traduction*]

Un autre volet important du programme du jour de la montée des couleurs pourrait être l'introduction d'un serment de citoyenneté entièrement nouveau. Ce serment n'est pas seulement enraciné dans la tradition; il fournit également aux nouveaux Canadiens la possibilité de jurer qu'ils respecteront les lois du Canada et ne contenteront pas de jouir de nos droits et libertés en qualité de Canadiens. Cela devrait être une des exigences absolues pour obtenir la citoyenneté.

Ce qui nous amène à notre quatrième recommandation, à savoir que le gouvernement passe par le réseau existant d'organisations à but non lucratif pour lancer une consultation publique concernant l'élaboration d'un nouveau serment de citoyenneté. Une telle consultation permettrait de sonder toutes les régions démographiques et géographiques du Canada.

On aurait ainsi un serment issu du peuple et auquel tous les Canadiens pourraient contribuer. Cela donnerait un serment vraiment canadien auquel tous les Canadiens peuvent réellement croire. Et ce serment refléterait le Canada contemporain, représentatif de toutes les couches de population.

Le drapeau canadien devrait jouer un rôle important dans notre serment. Comme je l'ai mentionné, notre drapeau est un symbole non politique qui nous unit à titre de Canadiens et qui est clairement reconnu dans le monde entier. En l'incluant dans notre serment nous encouragerions les Canadiens à lui manifester un plus grand respect et nous les inciterions à participer à des cérémonies de levée du drapeau.

Le serment devrait porter sur des idéaux canadiens plus actuels. Notre serment actuel n'exprime pas la diversité du Canada. Une fois que le nouveau serment aura été formulé, tous les Canadiens qui prêteront serment seront tenus de le réciter.

Pour que cette expérience ait un sens, le serment doit être compris. Si un nouveau citoyen est incapable de comprendre le serment qui souligne les valeurs du Canada, par exemple le respect des lois et l'accomplissement des tâches en tant que Canadien, devrait-il prêter le serment de citoyenneté canadienne?

C'est pourquoi nous recommandons, cinquièmement, que le nouveau serment soit traduit en plusieurs langues pour être compris par tous les nouveaux Canadiens.

M. Bowler: Le document de travail indique que les juges de la citoyenneté seront remplacés par des agents de la citoyenneté ou des services d'évaluation privés. Cette idée est tout à fait réalisable et, à notre avis, les organismes à but non lucratif peuvent jouer un rôle important et valable à cet égard. Dans le cadre d'un programme élaboré et contrôlé par le gouvernement, des organisations comme la nôtre, entre autres, pourraient assermenter les nouveaux Canadiens, voir participer à la réassermentation des Canadiens de naissance. Si les tests de langue et de connaissance étaient uniformisés, la partie subjective du test actuel serait réduite ou éliminée. Il serait alors tout à fait possible pour des personnes formées du secteur privé d'accomplir cette tâche.

Si des méthodes d'évaluation uniformisées sont élaborées, les objectifs essentiels suivants devraient, à notre avis, être considérés: qu'elles soient bien étayées de documents et comprises par tous; qu'elles soient justes pour tous; qu'elles

[*Text*]

current, meaning updated regularly; easily administered; and reflect Canadian knowledge and willingness to maintain the same. In short, the program should be uncomplicated, an unencumbered system that gives any individual who wishes the opportunity to seek Canadian citizenship.

Given a program with these parameters, which have been defined and developed and maintained by government, individuals within organizations such as those previously mentioned could become certified citizenship officers. This would ensure that education and training occur at the local level. It might in fact make the program more meaningful to have it delivered by a fellow community member rather than a government appointment.

In conclusion, Madam Chairman, we again thank you for the opportunity to be here tonight with your committee. We would now like to entertain questions, if you have any.

The Chairman: Thank you very much for your presentation.

Mr. Calder: Bob, life member Lloyd—as another life member of the association of kin—this is a very interesting presentation. I'm going to ask you to answer a question. I already know the answer for this, but I would like it on the record.

The Kinsmen colours are red and white. Is that reflective of being Canadian or is that reflective of any political association?

Mr. Elliott: Most definitely, Mr. Calder, the colours are reflective of being Canadian.

Mr. Calder: Good.

Mr. Elliott: That's exactly why they were chosen in the first place.

Mr. Calder: That's something I wanted to establish.

From that, I think I have been part of the Proud to be Canadian Tour. For the committee's information, what both Bob and Lloyd have said about that tour... I was chairman of that in the Mount Forest area. We went around to the public schools with the flag and got signatures on it. It was a very moving affair. We explained the values of Canada, what it is to be Canadian to the students and we had a question and answer period. There was a little bit of a talent show that went along with it.

The finale, the singing of *O Canada*, and the way it was sung by the students was very reflective of the value of what was going on. I find Canadians to a certain extent can be a very apathetic bunch about the value of being Canadian. I found this tour definitely killed off the apathy and showed the students they're darn lucky to be Canadian and it's something to be proud of.

I'll leave it at that.

The Chairman: Thank you.

[*Translation*]

soient facilement accessibles pour tous; qu'elles soient actuelles, c'est–à–dire régulièrement mises à jour; qu'elles soient faciles à administrer et qu'elles reflètent la connaissance et le désir des Canadiens d'en maintenir de semblables. Bref, le programme devrait être simplifié et moins difficile à administrer et il devrait donner à toute personne qui le désire l'occasion d'obtenir la citoyenneté canadienne.

• 2050

Avec un programme obéissant à ces paramètres, définis, élaborés et gérés par le gouvernement, des personnes faisant partie d'organisations comme celles que j'ai mentionnées plus tôt pourraient être agréées comme agents de la citoyenneté. Ainsi, l'éducation et la formation se feraient au niveau local. Il serait peut–être encore mieux que le programme soit offert par un membre de la collectivité que par une personne nommée par le gouvernement.

En conclusion, madame la présidente, nous vous remercions de nouveau de nous avoir donné l'occasion d'être ici ce soir avec les membres de votre comité. Nous sommes prêts à répondre à vos questions si vous en avez.

La présidente: Merci beaucoup pour votre présentation.

M. Calder: Bob et membre à vie Lloyd—un autre membre à vie de l'Association des Kin—votre présentation a été très intéressante. Je vais vous poser une question dont je connais déjà la réponse, mais j'aimerais qu'elle soit consignée au procès–verbal.

Les couleurs des Kin sont le rouge et le blanc. Cela est–il lié au fait d'être Canadiens ou à une association politique quelconque?

M. Elliott: Très certainement, monsieur Calder, les couleurs renvoient au fait d'être Canadien.

M. Calder: C'est bien.

M. Elliott: C'est précisément pour cette raison qu'elles ont été choisies.

M. Calder: C'est ce que je voulais établir.

Mais passons. Je fais partie de la tournée «Fiers d'être Canadiens». Pour l'information du comité, ce que Bob et Lloyd ont dit au sujet de cette tournée... J'en ai été président dans la région de Mount Forest. Nous avons fait le tour des écoles publiques avec le drapeau portant les signatures. C'était très émouvant. Nous avons expliqué les valeurs du Canada ce que cela signifie que d'être Canadiens aux élèves et nous avions une période de questions et réponses. Les élèves en profitaient pour faire montre de leurs talents.

La finale, le chant du *Ô Canada* et la façon dont les élèves le chantaient traduisait très bien le sens de ce qui se passait. Il arrive que les Canadiens, à mon sens, soient très apathiques au sujet de la valeur de leur citoyenneté canadienne. Cette tournée a très certainement mis fin à cette apathie et montré aux élèves qu'ils sont vraiment chanceux d'être Canadiens et que c'est quelque chose dont ils doivent être fiers.

Je n'en dirai pas plus.

La présidente: Merci.

[*Texte*]

Mr. Assadourian, please go ahead.

Mr. Assadourian: Thank you very much, Madam Chair.

My question relates to recommendation four, where you say we should have a consultation process with non–profit organizations from all walks of life and geographic region of Canada. We're doing this now. We have had about 40 witnesses from all walks of life, from all the regions of the country.

We have two proposals that came from witnesses such as yourselves about the oath. One item is to have the oath changed, that you take your oath not to the Queen but to the Constitution of Canada. That one change was discussed. I wonder what your feeling about that is. The other one is about including the words "Canada, which is united and indivisible".

Would you care to comment on those two proposed changes?

Mr. Elliott: First of all, before I comment on those two proposed changes, I am not sure you were clear on our recommendation. Allow me to clarify if indeed that's the case.

We realize that there is consultation going on right now on all of these issues, but we believe the average Canadian, who is not coming here to this table, should have an opportunity to provide input into the development of a new oath, not groups like ourselves or whoever it might be.

I'm not sure if the term is contest or what it might be. I don't know exactly what might happen with that. But through non–profit organizations such as ours, which exist in every community across this country, there should be an opportunity for everyone to have input into that.

• 2055

Having said that, again, if that is your understanding of it, then we're on the same wavelength. I am not sure if it was clear to everyone.

In terms of the two proposals, our belief was that, in structuring such a consultation process, we had not stipulated what we thought should be in the oath. We had not given considerable thought to that. We didn't really look at it to say: should we take the Queen out, should we add this or that? We believe putting this consultation process in place would accomplish that from a much broader base of Canadians than just our organization.

Mr. Assadourian: Here you say it should be more representative of contemporary Canada, representing all the people. Having said that, would you personally agree to it or be opposed to it? If you agree, why would you agree; and if you are opposed, why would you oppose it?

Mr. Elliott: Again, that would be speaking personally.

Mr. Assadourian: Yes, personally.

Mr. Elliott: From my personal standpoint, I believe the flag and the country are what it is important to be swearing your oath to.

In terms of the issue of being united and indivisible—I think these were the terms that were used—I believe Canada is what is important here, in whatever its form happens to be.

[*Traduction*]

Monsieur Assadourian, la parole est à vous.

M. Assadourian: Merci beaucoup, madame la présidente.

Ma question porte sur la quatrième recommandation qui propose une consultation avec les organismes à but non lucratif de toutes les couches sociales et régions géographiques du Canada. Elle a lieu en ce moment. Nous avons environ 40 témoins de tous les horizons et de toutes les régions du pays.

Nous avons deux propositions que nous ont faites des témoins comme vous, concernant le serment. L'une demande que le serment soit changé et qu'il soit fait non pas à l'égard de la Reine, mais à l'égard de la Constitution du Canada. Ce changement a été discuté. Je me demande ce que vous en pensez. L'autre proposition demande que la phrase «Le Canada, qui est uni et indivisé», soit ajoutée.

Auriez–vous des remarques à faire sur ces deux changements proposés?

M. Elliott: Tout d'abord, avant de vous donner ma réaction, je ne suis pas sûr que vous avez clairement compris notre recommandation. Permettez–moi de la préciser si tel est le cas.

Nous savons qu'une consultation est en cours en ce moment sur toutes ces questions, et nous croyons que le Canadien ordinaire qui ne se présentera pas devant cette table devrait avoir l'occasion de participer à la rédaction d'un nouveau serment, et pas seulement des groupes comme le nôtre ou qui ce soit.

Je ne suis pas sûr si le mot est «concours» ou que sais–je encore. Je ne sais pas exactement ce qui arrivera avec cela. Mais si on passait par des organisations sans but lucratif comme la nôtre, qui existent dans toutes les collectivités du pays, chacun aurait l'occasion de participer.

Cela dit, je le répète, si c'est ce que vous comprenez, nous sommes sur la même longueur d'ondes. Je ne suis pas sûr que cela était clair pour tous.

En ce qui concerne les deux propositions, nous n'avions pas, en structurant ce processus de consultation, stipulé quoi que ce soit au sujet du serment. Nous n'y avons pas beaucoup pensé. Nous ne nous sommes pas vraiment demandés si nous devions supprimer l'allusion à la Reine ou ajouter ceci ou cela. À notre avis, cette consultation répondrait à ces questions à partir d'un échantillon beaucoup plus vaste de Canadiens et pas seulement de notre organisation.

M. Assadourian: Vous dites qu'il devrait être plus représentatif du Canada contemporain et représenter toute la population. Cela dit, l'accepteriez–vous ou y seriez–vous opposé? Si vous l'acceptiez, pourquoi? Et dans le contraire, pourquoi y seriez–vous opposé?

M. Elliott: Je parlerais encore ici en mon nom propre.

M. Assadourian: Oui, c'est cela.

M. Elliott: En ce qui me concerne, je crois que le drapeau et le pays sont les deux éléments importants sur lesquels le serment devrait porter.

En ce qui concerne la question d'être unis et indivisibles—c'était les mots utilisés, je crois,—c'est le Canada qui compte ici, quelle qu'en soit la forme.

[*Text*]

Mr. Assadourian: As a whole.

Mr. Elliott: As a whole. That's right. I believe, personally again, the terms "united" and "indivisible"... If you were to take that and ask people to do that, then you'd probably have an awful lot of—I heard the term used earlier—tension or disagreement with using those terms. You are asking me if I agree with "united" and "indivisible"; at this point in time I would say no, from a personal standpoint.

Now, Lloyd might have his own personal view on that issue.

We are here on behalf of our organization. It is not what we are saying from the organization's standpoint.

Mr. Assadourian: Would you care to comment?

Mr. Bowler: The average Canadian's input is vitally important to us. We speak on behalf of an association, but any time we conduct a review such as this we reach out to the membership of the association for input. We prepared a paper at fairly short notice before we put that kind of submission forward.

Canada as a whole, indivisible... I think we are on the same wavelength, and I echo my executive director's statement on that one too.

M. Nunez: Comme d'autres, vous avez chanté un hymne au Canada. Toutefois, j'ai vécu dans trois pays, longtemps au Chili, en Belgique et ici, mais je n'aime pas beaucoup le chauvinisme. J'aime les personnes assurées, pondérées. On sait que le Canada est un pays très démocratique, mais il a énormément de problèmes également. Il faut regarder la pauvreté, le chômage, les assistés sociaux, les minorités qui sont victimes de discrimination. Enfin, quand vous tenez un discours comme cela, vous perdez beaucoup de crédibilité, je pense.

Vous avez mentionné la charte du citoyen. Cela est très intéressant. Le ministre nous avait dit, dans son discours, qu'on voudrait se doter d'une charte du citoyen. Quel serait le contenu de cette charte?

Mr. Elliott: Again, I think we would have to respond initially by saying this is not a position our association has taken at this point in time. Therefore it was not something to which we put detail in putting together our recommendations.

What we looked at was the general concept of a citizens' charter being important for all Canadians in the three categories we mentioned. Given that, I guess we are really saying we don't have any detail to that. We don't have any recommendations for content on the citizens' charter at this point in time, except that it should be reflective of Canada and all Canadians.

M. Nunez: Vous faites une autre proposition, soit de mener des consultations publiques pour développer un serment de citoyenneté. C'est cela que nous faisons ici.

[*Translation*]

M. Assadourian: Comme un tout.

M. Elliott: Comme un tout. C'est exact. À mon avis, les mots «unis» et «indivisibles»... Si vous les preniez et demandiez à la population d'y souscrire, vous créeriez probablement—j'ai entendu le mot plus tôt—beaucoup de tension ou de désaccord. Vous me demandez si je suis d'accord avec «unis» et «indivisibles»; pour le moment je dirais non, d'un point de vue personnel.

Lloyd pourrait sans doute avoir une opinion bien à lui à ce sujet.

Nous sommes ici au nom de notre organisation. Ce n'est pas ce que nous disons du point de vue de l'organisation.

M. Assadourian: Qu'en dites–vous?

M. Bowler: La participation du Canadien ordinaire est d'une importance vitale pour nous. Nous parlons au nom d'une association mais chaque fois que nous effectuons un examen comme celui–ci nous demandons l'avis des membres de notre association. Nous avons rédigé un document dans des délais assez brefs avant de présenter ce genre de mémoire.

Le Canada comme un tout, indivisible... Je crois que nous sommes sur la même longueur d'ondes et je reprends à mon compte les propos de mon directeur exécutif.

M. Nunez: As others, you have sung the Canada anthem. Nevertheless, having lived in three countries, for a long time in Chili, in Belgium and now in Canada, I don't care too much for chauvinism. I like people with insurance and moderation. Canada is known to be a very democratic country but also has many problems. One might consider poverty, unemployment, welfare recipients, minorities which are victims of discrimination. In any case, with statements such as those, you lose a lot of credibility, I believe.

You refer to a citizen's Charter. That is very interesting. The minister said in his speech that we would like to have such a Charter. What would be its contents?

M. Elliott: Dans un premier temps, notre réponse devrait être, je crois, que cela n'est pas la position de notre association pour le moment. Nous ne l'avons donc pas analysée en détail en formulant nos recommandations.

Nous avons simplement examiné le concept général d'une charte du citoyen et jugé que cela serait important pour tous les Canadiens dans les trois catégories mentionnées. Cela dit, nous n'avons en fait pas d'autres détails à ajouter. Nous n'avons aucune recommandation en ce qui concerne le contenu de cette charte pour le moment, sinon qu'elle devrait refléter le Canada et tous les Canadiens.

Mr. Nunez: You put forward another recommendation to hold public consultations in order to develop a citizenship oath. That is what we are doing here.

• 2100

Les consultations sur l'immigration, cela coûte 1 million de dollars au trésor public. Je ne vois pas la nécessité de mener des consultations ailleurs, à l'extérieur. Pourquoi proposez–vous cela?

Consultations on immigration cost 1 million dollars to the taxpayers. I do not see the necessity to have such consultations elsewhere, outside. Why do you propose this?

[*Texte*]

Mr. Elliott: I think the proposal, again, is to give the average Canadian the opportunity for input into something as basic as what it means to be a Canadian.

Mr. Nunez: They are allowed to come here, the average Canadian.

Mr. Elliott: That may be true, but practically speaking I don't think it is quite as workable. I don't think the individual in Prince George, British Columbia, to use an example, or in Goose Bay, Labrador, has the opportunity Lloyd and I have here today to come and address the committee on these very important issues.

Again, I think from our standpoint that on that very basic document or information as to what it means to be a Canadian, should not many more Canadians than the people who have sat in this chair and will sit in this chair have the opportunity to put some kind of information or input into the process? That's all we are asking.

Mr. Mayfield: I really appreciated your comments about your efforts to give some emphasis to the value of being a Canadian, the flag–signing. I was wondering, though, if you could give some definition to a statement used, the true value of being a Canadian.

Mr. Elliott: I'm not sure I understand the question.

Mr. Mayfield: If you are encouraging people and talking about what is the true value of being a Canadian, how would you define that?

The Chairman: Do you want them to express the values of being Canadian?

Mr. Mayfield: No, I'm wondering what they mean when they say "the true value of being a Canadian". That's a phrase that was used. I realize that this kind of question pushes us, but we really are on a frontier and we are pushing.

Mr. Elliott: I would agree with that 100%. I am trying to come up with the right words to describe what. . . When we did our Proud to be Canadian Tour, we gave that opportunity to people to express that pride or what it means to them to be Canadian. What really hit us when we started doing that was the fact, as I mentioned in the presentation, it was a vehicle.

The true value of being Canadian I would think is different for everybody. For everybody at this table it means something different, I would imagine. For us as an organization, it means giving the opportunity for people to express that pride. We all looked at the United States as the first example. Those of us who have travelled in the States have seen the flags that fly on people's homes, have watched the sporting events where people have stood up and belted out *The Star–Spangled Banner* and wondered why we can't be like that.

We thought they could be. We thought Canada could be like that and Canadians could be like that. We gave them that opportunity, and that was to say it in their own way. The true value of being a Canadian from that is to have the opportunity to feel that pride, to be able to say it in their own way, whether that is to put your name on a flag or whether it is to put a flag up on your eves at home or whatever it might be. For us, as an organization, that's what we are trying to accomplish, given that opportunity.

[*Traduction*]

M. Elliott: Cette proposition vise, je crois, à donner au Canadien ordinaire l'occasion de participer à quelque chose d'aussi fondamental que de dire ce que cela signifie qu'être Canadien.

M. Nunez: Le Canadien ordinaire a le droit de venir ici.

M. Elliott: C'est peut être vrai, mais en pratique je ne crois pas que cela sont faisable. Je ne crois pas que les résidants de Prince George en Colombie–Britannique, par exemple, ou de Goose Bay au Labrador, aient la chance que Llyod et moi–même avons ici aujourd'hui, qui est de parler au Comité de ces très importantes questions.

En ce qui concerne ce document très fondamental ou la définition de la canadianité, est–ce qu'un beaucoup plus grand nombre de Canadiens autres que les gens qui se sont assis ou s'assoieront dans cette chaise aient l'occasion d'apporter une certaine information au processus ou d'y participer? C'est tout ce que nous demandons.

M. Mayfield: J'ai beaucoup aimé vos observations concernant les efforts que vous déployés pour donner de l'importance à tout ce que cela signifie qu'être Canadiens en faisant signer le drapeau. Pourriez–vous, toutefois, nous définir une de vos déclarations, à savoir ce que cela signifie vraiment que d'être Canadien.

M. Elliott: Je ne suis pas sûr de bien comprendre la question.

M. Mayfield: Si vous encouragez les gens à apprécier ce que c'est vraiment que d'être Canadien et que vous leur en parlez, comment définissez–vous cette expression?

La présidente: Voulez–vous qu'ils disent en quoi consistent les valeurs canadiennes?

M. Mayfield: Non, je me demande ce que signifie l'expression «ce que cela signifie vraiment qu'être Canadien». Cette phrase a été utilisée. Ce genre de question nous pousse à aller plus loin mais nous avons déjà atteint une certaine limite et nous continuons à pousser.

M. Elliott: Je suis tout à fait d'accord avec cela. J'essaie de trouver les bons mots pour vous décrire ce que. . . au cours de notre tournée «Fiers d'être Canadiens», nous avons justement donné aux jeunes l'occasion d'exprimer cette fierté, ou ce que cela signifie pour eux d'être Canadiens. Ce qui nous a frappé à cette occasion, c'est que, comme je l'ai dit dans mon exposé, cela a servi de moyen d'expression.

Ce que cela signifie vraiment d'être Canadien, est sans doute différent pour chacun. Le sens est différent pour chacun de nous ici, je suppose. Pour notre organisation, cela signifie donner aux gens l'occasion d'exprimer cette fierté. Les États–Unis ont été notre premier exemple. Ceux d'entre nous qui ont voyagé dans ce pays ont vu les drapeaux que les gens font flotter devant leurs maisons, ils ont été témoins d'événements sportifs où les gens chantaient à tue–tête le «Star–Spangled Banner» et nous nous sommes demandés pourquoi ne nous pouvions pas être comme ça.

Nous avons crû que nous le pouvions, que le Canada pouvait être comme cela et que les Canadiens pourraient aussi l'être. Nous leur en avons donné l'occasion et surtout de le dire à leur manière. Ce que cela signifie vraiment d'être Canadien, c'est d'avoir l'occasion de sentir cette fierté, d'être capable de le dire à notre façon, que ce soit de signer votre nom sur un drapeau ou de dresser un drapeau sur l'avant–toit de votre maison ou que sais–je encore. Pour notre organisation, c'est ce que nous cherchons à réaliser, à savoir donner cette occasion.

[*Text*]

Mr. Mayfield: Could I just push you a little bit further?

The Chairman: Mr. Mayfield, I really hate to interrupt. We do have another witness at 9 p.m., and Mr. Hanger would like an opportunity.

Mr. Mayfield: Fair enough.

Thank you very much.

Mr. Hanger: I want to say something, more in the way of a comment. I support 100% what you say about wanting to consult with people about matters such as citizenship, immigration or whatever the case may be. I think therein would lie a clear path even for our committee to evaluate input. You're right that we hear it only from certain people and certain groups and that may not be totally reflective.

• 2105

As you point out, to some degree you had to put this together in haste and maybe were not able to consult with as many people as you would have liked. But I agree; I think that's a very positive outlook to take. I wish we had more time to be able to do it. As far as the oath is concerned, I agree.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen. There are some really great ideas in here. I particularly like the one about translating the redefined oath. You have some really good ideas, which we certainly will take into consideration.

I recognize how much work you do with Canadians by birth, and perhaps those of us who are Canadians by birth don't spend quite as much time reflecting on the values, principles, rights, and responsibilities. So we certainly appreciate the work you do.

We had one witness—this is for your information—who also had a good idea. Perhaps this is one that the Kinsmen and Kinette Clubs could run with, because I think this is another way of enhancing Canadian citizenship.

Laurier La Pierre talked about a celebration of citizenship and Canadian values on July 1, 2000, as a national and international extravaganza to mark the beginning of a new millennium. Some wonderful ideas have come from our witnesses. That in particular sounds like something your group would do well.

Thank you very much for your contribution.

Mr. Elliott: Thank you.

The Chairman: Members, the next witness on our review of the Citizenship Act is the Hon. Eugene Whelan.

Welcome to our committee. We look forward to your comments. We know we will certainly benefit from your experiences, Mr. Whelan.

Hon. Eugene F. Whelan (Individual Presentation): I must say, Madam Chairman, the first thing I looked for when I came in here was a flag.

[*Translation*]

M. Mayfield: Pourrais–je vous demander d'aller un peu plus loin.

La présidente: Monsieur Mayfield je regrette d'avoir à vous interrompre. Nous avons un autre témoin à 21 heures et M. Hanger voudrait avoir l'occasion de parler.

M. Mayfield: D'accord.

Merci beaucoup.

M. Hanger: Ce que j'ai à dire est plutôt une observation. Je suis parfaitement d'accord avec votre vision qui est de vouloir consulter la population sur des questions comme celle de la citoyenneté, de l'immigration ou que sais–je encore. Il y aurait là, je crois, une voie à explorer, même pour notre comité, en vue d'évaluer les contributions. Vous avez raison de dire que nous n'entendons parler que de certaines personnes et de certains groupes et que cela n'est peut–être pas un bon reflet de la réalité.

Comme vous le soulignez, vous avez dû en quelque sorte rassembler votre document à la hâte et n'avez peut–être pas pu consulter autant de personnes que vous l'auriez voulu. Mais je suis d'accord; c'est une perspective très positive à adopter. Je souhaiterais que nous ayons plus de temps pour pouvoir le faire. En ce qui concerne le serment, je suis d'accord.

La présidente: Merci beaucoup messieurs. Ce document renferme d'excellentes idées. J'aime particulièrement celle qui est de traduire le nouveau serment dans plusieurs langues. Vous avez vraiment de bonnes idées dont nous tiendrons certainement compte.

Je reconnais tout le travail que vous effectuez auprès des Canadiens de naissance et peut–être que ceux d'entre nous qui le sont ne passent pas assez de temps à réfléchir sur les valeurs, les droits, les responsabilités. Nous apprécions d'autant plus le travail que vous faites.

Nous avons eu un témoin—je le dis pour votre information—qui a aussi eu une bonne idée. Les clubs Kin pourraient peut–être la reprendre parce que c'est une autre façon de valoriser la citoyenneté canadienne.

Laurier Lapierre a lancé l'idée de faire du 1er juillet 2000 une célébration de la citoyenneté et des valeurs de la société canadienne, une sorte de somptueux spectacle national et international qui marquerait le début d'un nouveau millénaire. Nos témoins nous ont proposé de merveilleuses idées. Celle–ci conviendrait bien à votre groupe, me semble–t–il.

Merci beaucoup de votre contribution.

M. Elliott: Merci.

La présidente: Le prochain témoin que nous entendrons sur l'examen de la Loi sur la citoyenneté est l'honorable Eugene Whelan.

Bienvenue à notre comité. Nous avons hâte de vous entendre. Nous savons que votre expérience nous sera certainement utile, monsieur Whelan.

L'honorable Eugene F. Whelan (présentation individuelle): J'avoue, madame la présidente, que la première chose que j'ai cherchée en venant ici c'est un drapeau.

[*Texte*]

The Chairman: We must have put it in the cupboard or something.

Mr. Whelan: When I was your minister and went into a hall or wherever it was, I always carried one with me. I don't have one with me tonight. But I am surprised there isn't one in a committee room of Her Majesty's government.

The Chairman: A great observation. We'll fix that.

Mr. Whelan: Madam Chairman and members of the committee, I am indeed pleased to be here and appreciate being allowed to come here on such short notice.

I've followed your meetings in the press. As a Canadian who's probably travelled—as humbly as I can say—most of Canada from coast to coast in my long career in politics and also with farm organizations, I think I know Canada as well as nearly any other Canadian. Having travelled in many other parts of the world and seen how they live, I always like to make a comparison between the other countries of the world and what we have here in Canada.

I don't know if my presentation tonight is going to be what you want. But my career was like that all the time—people didn't always get what they wanted.

• 2110

"Canadian Citizenship and What it Means to Me as a Canadian" is what I've entitled my presentation to you tonight.

First of all, I want to say all the legislation in the world will not make you a good Canadian citizen. There are many things that will want to make you a proud citizen of any country, which I will try to outline to you as members of this committee before my presentation is over this evening.

I think we should remember why the first settlers and other latter-day citizens came to Canada in the first place. Basically it was to create a better way of life for themselves and their families, to own their own land, or start a business, or be provided with some kind of job that would give them a decent living for their family.

We have an old saying, "Put bread on the table and shoes on the baby". When we think about the first people from France, how brave they must have been, taking weeks to cross the ocean in sailing ships, the old saying holds true. They did not know where they were going, and they did not know where they were when they got there.

It's been said, you know, that if the French explorers at that time had really gone to where they wanted to go, Mexico would be speaking French, because that was where they really wanted to go, the Gulf of Mexico.

There was nobody to greet them when they got there. There was nothing but wilderness and some native people. From the very beginning it meant hard work, a hard living in a harsh climate. There were many tears shed, many—how do you say—

[*Traduction*]

La présidente: Nous avons dû le mettre dans l'armoire ou ailleurs.

M. Whelan: Lorsque j'étais votre ministre et que je me rendais devant une assemblée ou n'importe où ailleurs, j'apportais toujours un drapeau avec moi. Je n'en ai pas ce soir. Mais je m'étonne de ne pas en trouver un dans une salle de comité du gouvernement de Sa Majesté.

La présidente: Observation très juste. Nous y verrons.

M. Whelan: Madame la présidente et membres du comité, je suis effectivement très heureux d'être ici et apprécie avoir pu venir ici à si bref avis.

J'ai suivi vos délibérations dans la presse. En tant que Canadien qui a probablement voyagé, en toute humilité, dans la plupart des régions du Canada d'un océan à l'autre au cours de ma longue carrière politique et également au nom de l'organisation agricole, je crois que je connais le Canada aussi bien que pratiquement n'importe quel autre Canadien. J'ai aussi voyagé dans de nombreuses régions du monde et constaté comment les gens y vivent; j'aime toujours comparer ce que j'y ai vu et ce que nous avons ici au Canada.

Je ne sais si mon exposé de ce soir va répondre à vos attentes. Mais il en a toujours été ainsi dans ma carrière—les gens n'ont pas toujours obtenu ce qu'ils voulaient.

L'exposé que je vais vous présenter ce soir porte sur la citoyenneté canadienne et sur ce que cela signifie pour moi, d'être Canadien.

Premièrement, je tiens à dire que toutes les lois au monde ne suffiront pas à faire de quiconque un bon citoyen canadien. Il y a bien des choses qui font qu'on est fier d'être citoyen d'un pays; je vais essayer de vous les exposer avant de terminer ma présentation de ce soir.

Il faut se rappeler pourquoi les premiers colons et leurs successeurs sont venus au Canada pour commencer. En gros, ils voulaient se bâtir une vie meilleure, pour eux-mêmes et pour leur famille, avoir des terres qui leur appartiennent ou lancer une entreprise, ou encore trouver un emploi qui leur permettrait de faire vivre décemment leur famille.

Comme le dit le vieux dicton, ils voulaient «mettre du pain sur la table et chausser le bébé». Quand on pense aux premiers colons qui sont arrivés de France, on se dit qu'ils devaient être bien courageux pour endurer une traversée de plusieurs semaines en voilier, et on se rend compte que le vieux dicton se vérifie. Ces gens-là ne savaient pas où ils s'en allaient, et ils ne savaient pas non plus où ils étaient quand ils sont arrivés ici.

On a dit que si les explorateurs français de l'époque étaient vraiment arrivés là où ils voulaient aller, on parlerait français au Mexique parce que c'est vraiment là qu'ils voulaient aller, dans le Golfe du Mexique.

Il n'y avait personne pour les accueillir quand ils ont débarqué ici. Il n'y avait rien que la nature sauvage et quelques autochtones. Dès le début, ils ont dû travailler très fort et se battre pour survivre dans un climat difficile. Ils ont versé bien

[*Text*]

ounces of water in the form of sweat, and much sickness. Death at an early age was not uncommon. But there was also with all of this some happiness too, and laughter, and many joyous occasions, working together as citizens of this new land, building a nation that is unsurpassed in the world.

As I've said, I've seen many other nations in the world. If there's one better than Canada I have never seen it. But I'm like the average Canadian, Madam Chairman; if there is one, that's where I'd like to go because I want the very best.

From the very beginning to the new citizens of this land Canada, new education was important, so it was not uncommon that if there was one person in a settlement who could read or write, that person became the teacher. No matter where they came from, our first citizens realized education was so important they learned the basics of education—reading, writing and arithmetic.

The citizens of this new land knew they were building, but I'm not so sure they knew what. I'm sure not many ever thought when they were plodding away that they were building a nation that would be the envy of the world, for at the beginning it was only by sharing work, material things, and even food, helping each other, that they were able to survive at all, and even living with the natives in many cases.

It did not even stop them when the King of France abandoned them because of the war in Europe. I do not remember what his exact words were, but they were something like this: Let them, the settlers of New France, survive the best way they know how. Who wants that land of ice and snow anyhow?

Well, we did survive, and in a fashion no one ever dreamed possible. All of this was accomplished by people, in many instances not speaking the same language, once again building a nation that is the envy of the world.

In the War of 1812 when the United States of America was going to save Canada, the French, the English, the Irish, the Scots, the Italians, and the Germans, all new citizens of this land, plus many natives of this land also, decided they wanted something different from the land to the south, and they fought together. If they had not fought for this great country there would be no discussion here today about amending the Canadian Citizenship Act, because we would all be Americans or citizens of the United States of America. If the citizens at that time had not fought the invader the way they did, we would not be, as I said, citizens of the greatest country in the world, bar none.

When Cartier and Macdonald gave the leadership they did in the 1850s and 1860s, some said they were only dreamers. When they agreed that Upper and Lower Canada should be one nation in 1867, after many public hearings, you may remember

[*Translation*]

des larmes, ils ont sué sang et eau, comme on dit, et beaucoup ont été malades. Beaucoup mouraient en bas âge. Mais ils ont eu aussi des moments de bonheur, ils ont ri et ont célébré dans la joie, travaillant ensemble comme habitants de ce nouveau pays, à bâtir une nation sans égale dans le monde.

Comme je l'ai dit, j'ai vu beaucoup d'autres pays du monde. S'il y en a un meilleur que le Canada, je ne l'ai jamais vu. Mais je suis comme la majorité des Canadiens, madame la président, s'il y en a un, c'est là que je voudrais aller parce que je veux ce qu'il y a de mieux.

Dès le début, l'éducation a été importante pour les nouveaux citoyens de cette terre qu'on appelait le Canada; il arrivait donc assez souvent que, si un des membres de la communauté savait lire ou écrire, il devenait professeur. Et quel que soit l'endroit d'où il venait, nos premiers citoyens s'étaient rendu compte que l'éducation était très importante et c'est pourquoi ils apprenaient les rudiments du savoir, la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

Les citoyens de ce nouveau pays savaient qu'ils bâtissaient quelque chose, mais je ne suis pas certain qu'ils aient su quoi au juste. Je suis convaincu qu'il n'y en a pas beaucoup parmi eux qui se disaient, tout à leurs labeurs, qu'ils étaient en train d'édifier une nation qui ferait l'envie du monde entier, parce qu'au début, c'est seulement en travaillant ensemble et en partageant les objets matériels et même la nourriture, en s'aidant les uns les autres, qu'ils ont pu survivre, souvent même grâce aux autochtones dans bien des cas.

Cela ne les a même pas arrêtés quand le Roi de France les a abandonnés à cause de la guerre eu Europe. Je ne me souviens pas de ce qu'il a dit exactement, mais c'était à peu près ceci: «Laissons–les survivre du mieux qu'ils peuvent, ces colons de la Nouvelle France. Qui voudrait de toute façon de ces quelques arpents de neige et de glace?»

Eh bien, nos ancêtres ont survécu, et d'une façon que personne n'aurait jamais cru possible. Tout cela, ce sont des gens qui l'ont réalisé, des gens qui bien souvent ne parlaient pas la même langue et qui ont bâti une nation qui fait l'envie du monde entier.

À l'époque de la guerre de 1812, quand les États–Unis d'Amérique allaient soit disant sauver le Canada, les Français, les Anglais, les Irlandais, les Écossais, les Italiens et les Allemands, qui étaient tous de nouveaux citoyens de ce pays, en compagnie de nombreux autochtones également, ont décidé qu'ils voulaient quelque chose de différent de leurs voisins du Sud, et ils se sont battus ensemble. S'ils n'avaient pas combattu pour notre grand pays, nous ne serions pas ici aujourd'hui pour discuter des modifications à apporter à la Loi sur la citoyenneté du Canada parce que nous serions tous Américains, ou citoyens des États–Unis d'Amérique. Si les citoyens de cette époque n'avaient pas combattus l'envahisseur comme ils l'ont fait, nous ne serions pas, comme je l'ai déjà dit, citoyens du meilleur pays au monde.

Quand dans les années mille huit cent cinquante et soixante, Cartier et Macdonald ont dirigé le pays comme ils l'ont fait, certaines personnes ont dit qu'ils étaient des rêveurs. Quand ils ont décidé de faire du Haut et du Bas–Canada une

[*Texte*]

that the only way to have direct contact between communities was by schooner, by horse, by carriage, by foot, however they could do it. That's what they did. When you study our history you will find that.

But some said they were only dreamers. The Europeans scoffed and said: French and English? Why, that won't last 10 years. Some 127 years later we are here, and as a citizen of this great country I'm very proud that they did what they did.

• 2115

Don't forget, it was one of the few nations in the world created without war or bloodshed. The strongest thing they used in any discussions, I am told, was concentrated agricultural products. Cartier liked his rye and Macdonald liked his scotch. On a handshake and a toast a nation was created, and that's something we take for granted—how they did this in this country at that time.

As a citizen of this country I'm happy the fathers of confederation were such far–seeing people. They were real builders. When you think of what they achieved in building this young nation in such a short length of time, how we wish we had leaders of that same stature in later years. They built not only physical structures but also pride in the population of being Canadian. They did it in a most democratic way, and I'm sure if they could see how some of the things are being done today they would be ashamed of how the democracy they built has been abused.

From the time I was a small boy, I remember the older neighbours talking—the Baileys, the Kellys, the Goulens, the Beaudoins and the Whelans—talking in our community saying, we won't live to see the day, meaning themselves, but you young people will, when the constitution will be brought home, when we will have our own flag or *drapeau*. Then they even went further to say the crowned heads will roll. If you study the history of Canada at the time of Macdonald and Cartier, you will see one of the main things the fathers of confederation wanted to get rid of was the monarchy.

I never thought in my wildest dreams I would ever be in a position to be a part of at least the two first ones. To me as an MP for Essex South the two proudest days of my life were when we adopted the flag and when I was a member of the cabinet to be part of that group that brought the Constitution home, where it had never been.

I am proud of my citizenship in Canada. I can think of no other nation that would allow a man who was raised on mother's allowance with eight brothers and sisters by a single mother, our dad dying with cancer at 56 years of age in 1931, in the Dirty Thirties—no medicare, no hospitalization... That's part of the reason for my being partly deaf today, ever since I was a child. To be elected to the House of Commons and then in turn become a member of the country's cabinet and to hold

[*Traduction*]

seule nation en 1867, après de nombreuses audiences publiques, vous vous souviendrez peut–être que les seuls moyens d'assurer un contact direct entre les collectivités était le voilier, le cheval, la voiture, ou la marche à pied; tous les moyens étaient bons. Et c'est ce qu'ils ont fait. Quand on étudie notre histoire, on s'en rend compte.

Mais certains les ont traités de rêveurs. Les Européens se sont moqués d'eux et ont dit: «Des Français et des Anglais? Cela ne durera pas 10 ans!» Et quelque 127 ans plus tard, nous sommes ici, comme citoyens de notre grand pays, et je suis très fier qu'ils aient fait ce qu'ils ont fait.

N'oubliez pas que notre pays est l'un des seuls au monde qui ait été créé sans guerre et sans effusion de sang. Les produits les plus forts qui aient alimentés les discussions, à ce qu'on m'a dit, étaient des produits agricoles concentrés. Cartier aimait le rye et Macdonald était amateur de scotch. La création du pays a donc été scellée par une poignée de main et un toast, et nous tenons maintenant pour acquis ce qu'ils ont fait, dans notre pays, à ce moment–là.

En tant que citoyen Canadien, je suis heureux que les pères de la Confédération aient eût autant de clairvoyance. C'était de vrais bâtisseurs. Quand on pense à ce qu'ils ont fait pour édifier cette jeune nation en aussi peu de temps, on peut souhaiter que le pays ait eût des dirigeants de la même trempe par la suite. Ils ont bâti non seulement les structures physiques du pays, mais ils ont également insuffler aux gens du pays la fierté d'être Canadiens. Ils l'ont fait de façon tout à fait démocratique et je suis sûr, que s'ils pouvaient voir comment certaines choses se passent aujourd'hui ils auraient honte des abus commis contre la démocratie qu'ils ont édifiée.

Depuis que je suis tout petit garçon, je me souviens des voisins plus âgés—les Bailey, les Kelly, les Goulen, les Beaudoin et les Whelan—qui disaient qu'ils ne verraient pas le jour où la Constitution serait rapatriée où nous aurions notre propre drapeau, mais en pensant que les jeunes, eux, verraient ce jour–là. Et ils allaient même plus loin en disant que les têtes couronnées allaient roulées. Si vous étudiez l'histoire du Canada à l'époque de Cartier et Macdonald, vous verrez que les pères de la Confédération tenaient beaucoup à nous débarrasser de la monarchie.

Je n'avais jamais pensé, même dans mes rêves les plus fous, que je serais un jour en mesure de participer au moins aux deux premiers événements. Pour moi, en tant que députés d'Essex Sud, les deux plus grands moments de fierté de toute ma vie se sont produits quand nous avons adopté le drapeau et quand, en tant que membre du Cabinet, j'ai fait partie du groupe de ceux qui ont rapatrié la Constitution, où qui l'ont plutôt apportée ici puisqu'elle n'y avait jamais été.

Je suis fier d'être citoyen Canadien. Je pense qu'il n'y a aucun autre pays au monde où un homme élevé avec huit frères et soeurs grâce aux allocations familiales que touchaient sa mère puisque notre père est mort du cancer à 56 ans, en 1931, dans les tristes années trente, où il n'y avait pas d'assurance–maladie ni d'hospitalisation... C'est une des raisons pour lesquelles je suis partiellement sourd aujourd'hui depuis mon enfance. Donc, être élu à la Chambre des Communes, puis devenir membre du

[*Text*]

one of the most important portfolios of all, the one that feeds the nation, Agriculture, because we can do nothing without food... It allowed me as a citizen to build a food system with the help of people from all over Canada that was second to none, by working, as I said, with the provinces, the farmers, and the agro–industry.

As a citizen I'm not so sure our democratic rights are being protected. I'm not so sure they are not being taken away from us by such things as the Canada–U.S. Free Trade Agreement and NAFTA. All of these things mean, when you study it—which I have done—less say for our democratic parliaments, whether they be provincial or federal.

When I say things like supply management taken away from farmers by world powers, not one political party in Canada of any significance took a stand against supply management. I deeply feel we are rapidly moving from a democratic corporate capitalist system to a non–democratic czarist system, where a few rich people will control the world. Some call it global world, I call it gobble world—greed. When farmers or food processors are told we have no right to have any say about what we receive for our food, I fear for our Canadian population and our pride in being citizens of this country.

The worst thing a citizen can have is no pride, no hope in their country. We have seen what happens when people have the option to express an opinion on what governments propose to do to them. Examples are Meech Lake and the last election. As I said in my opening comments, I will try to tell you what my Canadian citizenship means to me. It allowed me, a peasant, to be elected to one of the highest positions in the land. Under our current Citizenship Act, our laws, if I was applying for citizenship in Canada or to be landed immigrant, I would not be allowed to come to Canada.

It has allowed me to show Canada to world leaders like Mikhail Gorbachev, who are amazed at our productivity and our way of life, at our freedom. Gorbachev told me in his wildest dreams he never thought we would have farms like we do, cities like we do, homes like we do, opportunities like we had. He was amazed when he saw how productive our people were when we showed him the farms, whether they were in Ontario, eastern Canada, or whether they were in western Canada. He could not believe so few people could be so productive. He wanted to go to Alberta.

[*Translation*]

Cabinet national et y détenir un des portefeuilles les plus importants, celui qui nourrit la nation, celui de l'Agriculture, parce que nous ne pouvons rien faire sans nourriture... Cela m'a permis, en tant que citoyen, de mettre en place, avec l'aide de gens de tout le Canada, un réseau alimentaire qui n'a rien à envier à personne, en travaillant, comme je l'ai dit, avec les provinces, les agriculteurs et l'agro–industrie.

Comme citoyen, je ne suis pas certain que nos droits démocratiques soient protégés. Je ne suis pas sûr que des choses comme l'Accord Canado–américain de libre–échange et l'ALÉNA ne nous privent pas de ces droits. Toutes ces mesures signifient, quand on étudie la situation comme je l'ai fait que nos parlements démocratiques n'ont plus autant leur mot à dire que ce soit au niveau fédéral ou provincial.

Quand je dis que les puissances mondiales privent, par exemple, les agriculteurs des programmes de gestion de l'offre, il est certain qu'il n'y a pas au Canada un seul Parti politique de quelque importance, qui ait pris position contre la gestion de l'offre. Mais je suis convaincu que nous sommes en train de passer rapidement d'un régime démocratique fondé sur le capitalisme d'entreprise à un régime tsariste non démocratique, dans lequel une poignée de gens riches vont contrôler le monde. Il y a des gens qui disent que nous nous mondialisons, mais je dirais plutôt que nous nous mercantilisons; c'est la cupidité qui nous mène. Quand on dit à des agriculteurs ou à des entreprises de transformation alimentaire qu'ils n'ont rien à dire sur les sommes qu'ils reçoivent pour leurs productions alimentaires, je crains beaucoup pour notre population canadienne et pour notre fierté en tant que citoyen de notre pays.

Le pire qui puisse arriver à un citoyen, c'est de n'avoir aucune fierté, aucun espoir dans leur pays. Nous avons vu ce qui se passe quand les gens ont la possibilité d'exprimer leur opinion sur ce que les gouvernements se proposent de leur faire. Souvenez–vous par exemple du Lac Meech et des dernières élections. Comme je l'ai dit au début de mon exposé, je vais essayer de vous dire ce que la citoyenneté canadienne signifie pour moi. Elle m'a permis, à moi, un paysan, de me faire élire à un des postes les plus importants au pays. En vertu de notre Loi sur la citoyenneté actuelle et de nos autres lois, si je demandais la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant ayant reçu le droit d'établissement, je ne serais même pas autorisé à venir au Canada.

Cela m'a permis de montrer le Canada à des dirigeants étrangers comme Mikhaïl Gorbatchev, qui sont stupéfaits de constater notre productivité, notre mode de vie et notre liberté. Monsieur Gorbatchev m'a dit que, dans ses rêves les plus fous, il n'avait jamais cru que nous aurions des fermes comme les nôtres, des villes, des maisons et des possibilités comme celles que nous avons. Il a été ébahi de constater à quel point nos gens étaient productifs quand nous lui avons montré des fermes que ce soit en Ontario, dans l'Est ou dans l'Ouest. Il ne pouvait pas croire qu'aussi peu de personnes pouvaient produire autant. Il voulait aller en Alberta.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 2120

Nearly every socialist and communist I ever brought to Canada wanted to go to Alberta first because it's the most socialist province in Canada. They studied the statistics on the resources, the airlines, and all the different systems. They wanted to go there and that was the main reason. I would always make sure they saw some other part of Canada before they went to Alberta.

Presque tous les socialistes et les communistes que j'ai pilotés au Canada voulaient aller en Alberta pour commencer parce que c'est la province la plus socialiste du Canada. Ils avaient étudié les statistiques portant sur les ressources, les lignes aériennes et les différents systèmes. Ils voulaient aller là–bas, surtout pour cette raison–là. Mais je m'assurais toujours qu'ils voyaient une autre région du Canada avant de se rendre en Alberta.

I worked in Alberta as a young man. I worked at High River and at Carstairs. I loved Alberta, but I travelled from Come By Chance to Port Hardy on Vancouver Island without finding Canadians that much different in any place. I've probably been in more towns, cities, farms, and businesses than anybody else in Canada. I was in *la belle province*. You may ask me where I've been. Canadians are not that much different. They want security, a job, and food on the table. They say to put shoes on the baby and leave them alone.

J'ai moi–même travaillé en Alberta dans ma jeunesse. J'ai travaillé à High River et à Carstairs. J'aimais beaucoup l'Alberta, mais j'ai parcouru le pays en long et en large de Come By Chance à Port Hardy, dans l'Île de Vancouver, et je n'ai pas l'impression que les Canadiens soient différents d'un endroit à un autre. J'ai probablement visité plus de villes, de villages, de fermes et d'entreprises que n'importe qui d'autre au Canada. Je suis allé aussi dans «la belle province». Demandez–moi un peu où je suis allé. Les Canadiens ne sont pas tellement différents les uns des autres. Ils veulent la sécurité, un emploi et de quoi manger. Ils veulent qu'on leur permette de chausser le bébé et qu'on les laisse tranquilles.

We heard one thing earlier about the Americans. I live right on the American border. A third of my relatives live in the United States. From the time the little American child is old enough for its little grubby hand to fit around a little flag, it waves it. In the educational system they teach about the United States. They drill them about United States. They take an oath of allegiance every day in their schools.

Nous avons entendu dire quelque chose tout à l'heure au sujet des Américains. J'habite juste à côté de la frontière américaine. Le tiers de ma famille vit aux États–Unis. Dès que les petits Américains sont assez grands pour pouvoir saisir un petit drapeau dans leurs menottes, ils l'agitent. À l'école, on leur enseigne des choses sur les États–Unis. On les endoctrine. Et les enfants prêtent le serment d'allégeance tous les jours à l'école.

We never did that in Canada. I hardly learned any Canadian history when I went to school, even in elementary school or high school. I blame our education system as much as anything in this country. Our teachers are refusing to teach our young people really what Canada is all about.

Nous n'avons jamais fait cela au Canada. Je n'ai à peu près pas appris l'histoire du Canada quand j'allais à l'école, même au niveau élémentaire ou secondaire. Je pense que notre système scolaire est à blâmer autant que tout le reste dans notre pays. Nos enseignants refusent d'apprendre à nos jeunes ce qu'est vraiment le Canada.

Look at people like Gorbachev, who came here and were utterly amazed. In western Canada, when we were little they used to say that if we weren't good they would send us to Siberia. When we grew older we knew that only meant Regina or Saskatoon because it's colder than Siberia in those areas. They couldn't get over how our people were so productive under those severe conditions. Our researchers developed crops, lentils, and oilseeds, etc., that would grow under those conditions. We could raise livestock they couldn't raise over there. I told Mr. Gorbachev that all you have to do is provide your producers with an incentive or reward and they'll produce nearly anything for you under any kind of conditions.

Regardez les gens comme Gorbatchev, qui sont venus ici et qui ont été tout à fait stupéfaits de ce qu'ils ont vu. Dans l'Ouest canadien, on nous disait, quand nous étions petits que, si nous n'étions pas gentils, nous serions envoyés en Sibérie. Plus tard, nous nous sommes rendus compte que cela ne désignait que Régina ou Saskatoon parce qu'il fait plus froid là–bas qu'en Sibérie. Nos invités n'en revenaient pas de voir comment nos gens étaient productifs dans des conditions aussi difficiles. Nos chercheurs ont mis au point des cultures, des lentilles et des oléagineux, par exemple, qui peuvent pousser dans ces conditions. Nous pouvons élever du bétail qu'ils ne peuvent pas élever là–bas. J'ai dit à M. Gorbatchev qu'il n'avait qu'à fournir à ses producteurs des incitations ou des récompenses et qu'ils allaient alors produire à peu près n'importe quoi dans n'importe quel type de conditions.

I have strong reservations about dual citizenship. I do not believe it should be allowed, as it creates inequalities. I do not believe anyone can have loyalties to two countries. I also firmly believe in your act you should have the power to take away Canadian citizenship for such things as drug trafficking or for taking part in illegal wars such as that in Bosnia.

J'ai beaucoup de réserves au sujet de la double citoyenneté. Je pense qu'elle ne devrait pas être autorisée, car elle est cause d'inégalités. Je ne crois pas qu'il soit possible d'être loyal envers deux pays. Et je suis également convaincu que vous devriez prévoir, dans votre loi, le pouvoir de retirer la citoyenneté canadienne à des gens qui se livrent par exemple au trafic des stupéfiants ou qui participent à des guerres illégales comme en Bosnie.

[*Text*]

I cannot imagine a Canadian citizen going there and taking part as a sharpshooter in that illegal war. It's contrary to every international agreement. They come home and brag about how they shot 300 people while living in our society in Canada. That should never be so. If there are any changes in this act, that's one of the things I would strongly recommend.

There are so many other comments I could make, but I want to tell you one of the things about why I believe so strongly in this country of Canada. I believe it is because of the way I was raised. I come from a community of 72 different ethnic groups. It was the underground for the African slaves. From the time we were knee high to a grasshopper we understood these things about different people from different parts of the world. We were raised in that kind of a community.

Some people say we are a mosaic; we are not a melting pot. I don't know what you want to call it, but let me give you an example of my own family. My wife is a German–Yugoslav. I have a Hungarian sister–in–law, a Romanian brother–in–law, two German brothers–in–law, a Finnish sister–in–law, and a French Huguenot sister–in–law. I am French, Welsh, and Irish. My mother says we're Indian through both of my grandmothers. I live in a community that's 65% Italian.

I was elected for close to 39 years of my career. It was from the time I was 21 until I got fired in 1984 by the Prime Minister at that time by the name of John Turner. I was never out of elected office from the time I was 21.

I worked with all those people all my life. I saw them in their farms, factories, and shops. I saw how proud they were to be able to achieve what they did. They would never have been able to do that in their own country. Even today we would not allow hardly any of them to come to Canada under our strict rules. But their sons and daughters are lawyers, engineers, doctors, teachers—all have those kinds of vocations and have made a tremendous way for themselves and have made a tremendous way for their own families.

• 2125

I will just finish by saying this. Maybe it's not a melting pot, but it is a mixture of people in Canada. I don't know what kind of pot you want to call it, Madam Chair, but I want to say this. We're moulding some of the best citizens and we have moulded some of the best citizens of any country in the world.

When Gorbachev was here—I go back to him because he was a world leader that probably gave us more freedom than anybody else—I believe Canada had an effect on him. For instance, we took him to meetings where there were Ukrainians, Hungarians, Portuguese, Lebanese, Italian. They were all sitting around the co–op marketing for fresh produce in the town of Leamington, Ontario. One hears six or seven languages in one block on the streets of Leamington, Ontario, or Amherstburg or Harrow or Kingsville.

[*Translation*]

Je ne peux pas m'imaginer qu'un citoyen canadien puisse aller là–bas et participer à cette guerre illégale comme franc–tireur. C'est contraire à toutes les ententes internationales. Et ces gens–là reviennent ensuite ici et se vantent d'avoir tué 300 personnes, tout en vivant dans la société canadienne. Cela ne devrait jamais être permis. Si vous devez modifier cette loi, c'est une des choses que je vous recommande fortement.

Je pourrais vous faire bien d'autres commentaires, mais je tiens tout particulièrement à vous donner une des raisons pour lesquelles je crois aussi profondément dans ce pays qu'est le Canada. Je pense que c'est à cause de la façon dont j'ai été élevé. Je viens d'une collectivité où l'on retrouve 72 groupes ethniques. C'était un des jalons du «chemin de fer» clandestin des esclaves africains. Depuis que nous sommes hauts comme trois pommes, nous comprenons qu'il y a des gens différents qui viennent d'autres régions du monde. Nous avons été élevés dans une communauté de ce genre.

Certaines personnes disent que nous formons une mosaïque, pas un creuset. Je ne sais pas comment vous voudrez appeler cela, mais permettez–moi de vous donner un exemple tiré de ma propre famille. Ma femme est Germano–Yougoslave. J'ai une belle–soeur Hongroise, un beau–frère Roumain, deux beaux–frères Allemands, une belle–soeur Finlandaise et une autre belle–soeur Française, et Huguenote. Je suis moi–même Français, Gallois et Irlandais. Ma mère dit que nous sommes également Indiens par mes deux grands–mères. Et j'habite dans une collectivité qui compte 65 p. 100 d'Italiens.

J'ai été député pendant près de 39 ans, depuis l'âge de 21 ans jusqu'à ce que le premier ministre de l'époque, un dénommé John Turner me mette à la porte en 1984. Je n'avais jamais perdu une élection depuis l'âge de 21 ans.

J'ai travaillé avec ces gens–là toute ma vie. Je les ai vus à l'oeuvre dans leurs fermes, leurs usines et leurs ateliers. J'ai vu combien ils étaient fiers de pouvoir faire ce qu'ils faisaient. Ils n'auraient jamais pu y arriver dans leurs propres pays. Et aujourd'hui, il n'y en a aucun, ou presque, qui serait autorisé à entrer au Canada en vertu de nos règles strictes. Mais leurs fils et leurs filles sont avocats, ingénieurs, médecins ou professeurs—ils ont tous ces genres de professions et ce sont très bien débrouillés, eux–mêmes et leur famille.

Pour finir, je vous dirai que nous ne vivons peut–être pas dans un creuset, mais qu'il y a toutes sortes de gens au Canada. Je ne sais pas comment vous voudrez appeler cela, madame la présidente, mais je tiens à vous dire que nous avons formé et que nous formons encore certains des meilleurs citoyens au monde.

Quand monsieur Gorbatchev était ici, je parle encore de lui parce que c'est le leader mondial qui nous a probablement donné le plus de liberté—je pense que le Canada a eu un certain effet sur lui. Par exemple, nous l'avons amené à des rencontres où il y avait des Ukrainiens, des Hongrois, des Portuguais, des Libanais et des Italiens. Tous ces gens étaient assis à la coop de la ville de Leamington, en Ontario, pour vendre leurs produits frais. On entend six ou sept langues à chaque coin de rue à Leamington, ou encore à Amherstburg, à Harrow ou à Kingsville.

[*Texte*]

Then in the northern part of the county you will find such great towns as Belle River, Pointe-aux-Roches, St. Joachim, Emeryville, La Salle, River Canard, which is one and a half miles from where I was raised. The blending of all those groups have made—as humbly as I can say it and as unchauvinistic as I can say it—a super race of people, who are highly intelligent and builders of a nation.

Citizenship is so important to them. I have attended many citizenship court hearings, etc., in my career. I was a member when we created this and I've watched these people, how proud they were and how emotional they were when they received their Canadian citizenship in this country that they had only dreamed of coming to. But they find their realization in three years. They become an equal citizen with the rest of us in Canada. We were born here, but most of them came here by choice.

There are so many other comments I could make, but I still believe all the legislation in the world can't make a good Canadian citizen unless some of these things I have mentioned are taken care of. It will make the task much more difficult. Thank you for your time.

The Chairman: Thank you so much for comments, Mr. Whelan.

Members, we have only a few minutes. We will start with Mr. Assad, and then perhaps Mr. Nunez and Mr. Hanger.

Mr. Assad: Mr Whelan, that was quite a testimony. I've heard many stories about your trips with Gorbachev and how he was so impressed. I too am convinced that his visit to Canada and his touring the country with you did have a definite effect on the man. It was quite a trip for him obviously.

We have been talking for the last couple of weeks, Mr. Whelan, about the virtues of being Canadian, and there's no doubt that for a lot of people this was a dream. But for us who were born here, we took a lot for granted. Not on a negative note, Mr. Whelan, but I'm glad you brought in an aspect tonight. We have to look at both sides.

It is true that we want to celebrate Canadianism and what it means to all of us in this country, and we know we're fortunate people. Only fools don't realize they're living in a fortunate country. But nevertheless, like you, Mr. Whelan, I'm sure we're not alone. There are things that have happened in our country in the last 15 or 20 years that are not living up to the Canadian dream.

Like you, sir, I believe we're losing this great philosophy of being our brother's keeper, whereby if my neighbour had access to fairness, that being education and medical care, I had it too. I wanted it for my neighbour and every other Canadian. We had that philosophy and it was unique. It's not like our neighbours to the south. They have other virtues obviously.

Nevertheless, like you, I feel that we're going from a philosophy to an oligarchy, where a handful of very powerful and rich people are dictating to our own governments. That is an aspect that we're going to have to look into down the road.

[*Traduction*]

Et dans la partie nord du comté, on trouve les merveilleuses petites villes de Bebrivier, de Pointe-aux-Roches, de St. Joachim, d'Emeryville, de La Salle, de Vivicanard, qui se trouvent à un mille et demi de l'endroit où j'ai été élevé. Le mélange de tous ces groupes a donné naissance—je le dit en toute humilité, de la façon la moins chauvine possible—à une race de gens exceptionnels, extrêmement intelligents, qui ont bâti une nation.

La citoyenneté est extrêmement importante pour eux. J'ai assisté tout au long de ma carrière à de nombreuses audiences de la cour de la citoyenneté. J'étais député quand nous l'avons créée et j'ai vu combien ces gens étaient fiers et émus de recevoir la citoyenneté canadienne, dans un pays où ils avaient longtemps rêvé de venir. Mais après trois ans, leur rêve s'était réalisé. Ils étaient devenus citoyens, sur le même pied que tous les autres Canadiens. Nous sommes nés aussi, mais la plupart d'entre eux sont venus par choix.

Je pourrais vous faire part de bien d'autres commentaires, mais je vous répète que toutes les lois au monde ne feront pas des gens de bons citoyens canadiens tant que certains des problèmes que j'ai mentionnés ne seront pas réglés. La tâche en sera beaucoup plus difficile. Merci de votre attention.

La présidente: Merci beaucoup de vos commentaires, monsieur Whelan.

Chers collègues, nous n'avons que quelques minutes. Nous allons commencer par monsieur Assad, qui sera suivi peut-être de monsieur Nunez et de monsieur Hanger.

M. Assad: Monsieur Whelan, vous nous avez donné là tout un témoignage. J'ai entendu beaucoup d'histoires au sujet de vos déplacements avec Gorbatchev et de la vive impression qu'ils lui ont laissé. Je suis convaincu, moi aussi, que sa tournée du Canada avec vous a eu un effet décisif sur lui. De toute évidence, cela a été tout un voyage.

Nous parlons depuis quelques semaines, monsieur Whelan, des vertus de la citoyenneté canadienne et il ne fait aucun doute que, pour beaucoup de gens, c'était un rêve. Mais nous, qui sommes nés ici, nous tenons beaucoup de choses pour acquises. Je suis content que vous ayez souligné cet aspect ce soir, monsieur Whelan, pas de façon négative. Mais il faut regarder les deux côtés de la médaille.

Il est vrai que nous voulons célébrer la canadianité et ce que cela signifie pour nous tous, en ce pays, et nous savons que nous avons de la chance. Seuls les imbéciles ne se rendent pas compte qu'ils vivent dans un pays privilégié. Mais comme vous, monsieur Whelan, je suis sûr que nous ne sommes pas tout seuls. Il y a des choses qui se sont produites dans notre pays au cours des quinze ou vingt dernières années et qui ne sont pas conformes au rêve canadien.

Tout comme vous, monsieur, je pense que nous sommes en train de perdre notre merveilleuse philosophie qui consiste à être les gardiens de nos frères en ce sens que, si mon voisin a accès à des mesures d'équité, par exemple à l'éducation et aux soins médicaux, j'y ai accès moi aussi. Je le voulais pour mon voisin et pour tous les autres Canadiens. Nous avions cette philosophie, qui était unique, pas comme nos voisins du Sud. Mais ils ont bien sûr d'autres vertus.

Toutefois, comme vous, j'ai l'impression que nous sommes en train d'abandonner cette philosophie et de nous diriger vers une oligarchie, dans laquelle une poignée de gens très riches et très puissants dictent à nos gouvernements leur façon de faire.

[*Text*]

We're going to have a society that's going to be divided. Why? As you said, it's because of greed. It's true, it's the most powerful instinct. I'm a student of history. Self–preservation is the most powerful instinct, but the sex drive is not second; it's greed.

[*Translation*]

C'est un aspect que nous allons devoir examiner un de ces jours. Notre société va être divisée. Pourquoi? Comme vous le dites, c'est à cause de la cupidité des gens. C'est vrai, c'est l'instinct le plus puissant qui soit. Je m'intéresse à l'histoire. L'instinct de survie est le plus puissant, mais ce n'est pas l'instinct sexuel qui arrive en deuxième; c'est la cupidité.

• 2130

That's an aspect we as citizens of this country are going to have to consider. We have many corrections to bring about in this country. If we are concerned citizens, and if we believe in the Canadian dream, we have to realize fairness has disappeared from a lot of aspects of Canadian life, be it the taxation system, or as you mentioned, free trade. We could talk about this all night.

C'est un aspect que nous allons devoir examiner en tant que citoyen canadien du Canada. Nous avons beaucoup de chose à corriger dans notre pays. Si nous avons le moindre sens civique et si nous croyons au rêve canadien, nous devons bien nous rendre compte que la justice a disparu de bien des aspects de la vie canadienne, par exemple dans le régime fiscal, ou comme vous l'avez mentionné, dans le libre–échange. Nous pourrions en parler toute la nuit.

I'm glad, sir, that you brought up this element. I was appalled in the last Parliament to see that members of Parliament weren't representing the people; they were representing a political party to their constituents. Were they representing their concerns, be it on the tax system or free trade? Not at all. As Canadians, we're going to have to look at that, and especially as members of Parliament. We can't forever rationalize a lot of the garbage we've been given in the past years.

Je suis content que vous ayez mentionné cet élément, monsieur. J'étais atterré, pendant la dernière législature, de voir à quel point les députés ne représentaient pas la population; ils représentaient un parti politique auprès de leurs commettants. Est–ce qu'ils faisaient valoir les préoccupations des citoyens, que ce soit au sujet du régime fiscal ou du libre–échange? Pas du tout. En tant que Canadiens, nous allons devoir examiner cette question, et surtout nous, les députés. Nous ne pouvons pas rationaliser indéfiniment les foutaises qu'on nous a faites avaler ces dernières années.

I'm glad you brought this home tonight, Mr. Whelan, because it's an important thing. Like you, I feel very strongly. I'm waiting for the day when we're going to see true reform, and we're going to see it from members of Parliament who were elected. A Roman philosopher 2,000 years ago said the welfare of the people is the ultimate law. We have to remember that.

Je suis content que vous l'ayez souligné ce soir, monsieur Whelan, parce que c'est important. Comme vous, j'ai des convictions très profondes. J'attends le jour où nous allons assister à une véritable réforme, et ce sont les députés élus qui vont y voir. Un philosophe romain a dit, il y a 2 000 ans, que le bien–être du peuple est la loi ultime. Il faut nous en souvenir.

The Chairman: Perhaps we can hear from Mr. Nunez and then Mr. Hanger, and then perhaps you might want to comment.

La présidente: Nous pourrions écouter maintenant M. Nunez, puis M. Hanger, après quoi vous voudrez peut–être commenter.

M. Nunez: Merci, monsieur Whelan. Je vous ai connu lorsque vous étiez ministre. Vous aviez un grand chapeau.

Mr. Nunez: Thank you, Mr. Whelan. I first met you when you were minister. You used to wear a big hat.

Mr. Whelan: I have it here tonight. My hat is 20 years old this year.

M. Whelan: Je l'ai ici ce soir. Mon chapeau aura 20 ans cette année.

M. Nunez: C'était un bon témoignage. Vous avez suscité un discours passionné de mon collègue Assad. Ma question concerne surtout le serment d'allégeance à la Reine. Est–ce que vous êtes d'accord avec ça? Aujourd'hui, il y a eu beaucoup d'évolution dans la société. Beaucoup de gens disent que le serment d'allégeance à la Reine d'Angleterre est un anachronisme aujourd'hui. Est–ce que vous êtes d'accord avec ça?

Mr. Nunez: That was a good testimony. You have elicited a passionate speech from my friend Assad. My question is about the oath of allegeance to the Queen. Do you agree with that? Today's society has evolved quite a bit. Many people say that the oath of allegeance to the Queen of England is antiquated. Do you agree with that?

Mr. Whelan: I can tell you that as early as 1968 in the province of Nova Scotia—it's recorded—I said it would only take me 30 seconds if it meant keeping Canada together to get rid of that oath. I was in a very united Empire Loyalist community, and they all cheered at that time.

M. Whelan: Je peux vous dire que, dès 1968, j'ai dit en Nouvelle–Écosse—et il y a un procès–verbal à ce sujet—je me débarrasserais de ce serment en 30 secondes seulement si cela pouvait nous servir à garder le canada uni. J'étais dans une collectivité pleine de United Empire Loyalist community, et ils ont tous applaudi.

I think it means something to a lot of people in Canada, but we also recognize that many of us are of a different view, but I don't think that really makes that much difference. In many service clubs in Canada, when they start off their meetings there is a toast to Canada.

Je pense que cela veut dire quelque chose pour bien des gens au Canada, mais nous reconnaissons aussi qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas du même avis; je ne pense pas que cela fasse vraiment une grande différence. Dans beaucoup de clubs philanthropiques du Canada, les réunions commencent par un toast au Canada.

[*Texte*]

That was not like that when I was a boy. It was always *God Save the Queen*; you sang that first, and then maybe you sang *The Maple Leaf Forever* or something.

We have the Canadian *drapeau*, and the Canadian song. In any part of Canada, Canadians sing it pretty loud and clear. I must say, I never received a bad reception in the province of Quebec, but my biggest disappointment in my whole political career as a Canadian citizen, as a member of Parliament, was that I didn't know the other official language. I never had the opportunity to learn it. Ontario never lived by the Constitution the same as Quebec did. Quebec lived by it much more honestly, providing the language opportunities for people in the province of Quebec.

M. Nunez: *My last question.* Vous êtes un vieux routier, comme on dit, de la politique canadienne.

What do you think about the future of Canada, today?

Mr. Whelan: I'm optimistic about Canada. Of course, I'm a farmer, and farmers are always optimistic. You're going to get rain and you're going to be treated fairly. I knew you couldn't always get rain, and I knew you couldn't always be treated fairly. That's why I was so strong for farmers having some say in the marketplace about what they received for their product. I think it's very wrong when we just go back maybe to the marketing system of 2,000 years ago.

If you remember, there was a man who chased them out of the temple, the money changers at that time. I'm a strong believer in the profit system, except for that type of thing.

• 2135

As I said, I think a democratic capitalist system has to be, but we're losing that. We're moving to an undemocratic Czarist capitalist system where a few people control the wealth of the world.

This global trade to me is gobble trade. I cannot see it lasting very long because already they're breaking the rules that they have so–called made, which are supposed to come into law next year under GATT. When you study the history of GATT, for instance, who has paid attention to GATT in the past? I'm not very optimistic with all the glorious things people are saying about this and NAFTA.

I worked with three secretaries of agriculture of the United States of America; Earl Butz, Bob Bergland and John Block. There were two Republicans and one Democrat. I didn't find them much different. They wanted to rule the food world and they wanted to tell you what to do.

We never did that but we had a good working relationship. We never had as much trouble as we're having today or as they had in the past nine years either. We had a working relationship with them so that if I called the secretary no matter where he was he would call me back in 20 minutes, and if he called me I would do the same thing.

[*Traduction*]

Il n'y avait rien de ce genre quand j'étais petit garçon. Nous chantions toujours le *God Save the Queen* en premier, et peut–être ensuite *The Maple Leaf Forever* ou quelque chose du genre.

Mais nous avons un drapeau canadien et un hymne national canadien. Dans toutes les parties du pays, les Canadiens le chantent avec fierté. Je dois dire que je n'ai jamais été mal reçu dans la province de Québec, mais ma plus grande déception, dans toute ma carrière politique, en tant que citoyen canadien et en tant que député, c'est de ne pas avoir pu apprendre l'autre langue officielle. Je n'en ai jamais eu l'occasion. L'Ontario n'a jamais respecté la Constitution comme le faisait le Québec, qui était beaucoup plus honnête en permettant aux gens de la province d'apprendre les langues.

Mr. Nunez: *Une dernière question.* You are an old–hand at Canadian politics, as we say.

Que pensez–vous aujourd'hui de l'avenir du Canada?

M. Whelan: Je suis optimiste au sujet du Canada. Bien sûr, je suis agriculteur, et les agriculteurs sont toujours optimistes. Ils savent qu'il va pleuvoir et qu'ils vont être traités équitablement. Je savais qu'il ne pleuvrait pas toujours et qu'on ne pouvait pas toujours être traités équitablement. C'est pourquoi je tenais tellement à ce que les agriculteurs aient leur mot à dire sur le marché au sujet des sommes qu'ils reçoivent pour leurs produits. Je pense qu'il est tout à fait déplorable que nous en revenions à un système de mise en marché semblable à celui qui existait il y a peut–être 2 000 ans.

Souvenez–vous: il y un homme qui a chassé les marchands du temple à cette époque–là. Je crois fermement à la nécessité de réaliser des profits, sauf pour ce genre de chose.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je pense que nous devons avoir un régime capitaliste démocratique, mais que nous sommes en train de le perdre. Nous nous dirigeons vers un régime capitaliste czariste non–démocratique, dans lequel une poignée de gens contrôlent toute la richesse du monde.

La mondialisation du commerce, pour moi, ce n'est que de la mercantilisation. Je ne pense pas que cela puisse durer très longtemps parce qu'ils enfreignent déjà les règles qu'ils ont soit disant établies et qui sont censées prendre force de loi l'an prochain, en vertu du GATT. Quand on étudie l'histoire du GATT, par exemple, on peut se demander qui s'en est soucié dans le passé. Je ne suis pas très optimiste quant à tout ce que les gens disent de bien au sujet du GATT et de l'ALÉNA.

J'ai travaillé avec trois secrétaires à l'agriculture des États–Unis d'Amérique: Earl Butz, Bob Berglund et John Block. Il y avait parmi eux deux Républicains et un Démocrate. Je n'ai pas vu beaucoup de différences. Ils voulaient tous régner sur le monde de l'alimentation et nous dire quoi faire.

Nous n'avons jamais fait cela, mais nous avions de bonnes relations. Nous n'avons jamais eu autant de problèmes qu'aujourd'hui ou qu'au cours des neuf dernières années. Nous avions de bonnes relations avec eux et, quand j'appelais le Secrétaire, il me rappelait dans les 20 minutes, où qu'il soit, et quand il m'appelait, je faisais la même chose.

[*Text*]

All this guff that you read about, the lack of cooperation between other countries, that did not exist. I was there. I know. We had a good working relationship.

Mr. Hanger: Thank you for coming, Mr. Whelan. I want to tell you I'm from the bulwark of socialism over there in Alberta and I was a young fellow actually on the farm when you pulled up with a group of your committee members, I believe, into a town called Linden. Do you remember that small town? It was quite an industrial area in the prairies.

The most interesting thing to me was that the committee just couldn't wait to go and look at the largest frying pan in the world. So that was the point of interest I think more than anything.

Mr. Whelan: That was the first travelling committee of the House of Commons. It was an educational thing for them. There were 44 members on the agriculture committee at that time.

Mr. Hanger: I know there was quite a bunch.

Mr. Whelan: Yes, and they went all the way to the coast. Some had never been in western Canada before. You have to know more about your own country to appreciate it.

Mr. Hanger: I appreciate that.

Mr. Whelan: And you have to study the statistics on which is what.

Mr. Hanger: I want to stick up for my socialist province because I don't think it really is that socialist.

Mr. Whelan: If you study the statistics the resources that are owned by the province supercede any other province in Canada.

Mr. Hanger: I wanted to ask a question regarding a comment you made about the taking away of citizenship and you named two particular offences; one a criminal offence, which is drugs, drug–related; and one is bordering on international terrorism. I agree with you these are very serious offences.

Do you think an individual should be stripped, though, of his citizenship for involving himself in such a thing, and what would happen to him if this indeed this practice did take place?

Mr. Whelan: I would think if he or she was from another country, because this was a she I'm talking about who shot all these people. . . But that person was born in Canada. So I don't know what you would do with them. Take away the basic rights as a citizen. I believe that should be the only thing, because you couldn't expect to expel them to any place, to Siberia or any place like that.

Some of the others who have some here from other countries, etc., fully knowing when they took the oath of allegiance to our country. . .I abhor what they're doing. I think the drug industry, to me anybody involved in that, if they come from some place else they, of course, should be put in jail and should lose all rights as a citizen forever, not just for a certain length of time.

[*Translation*]

Toutes ces foutaises qu'on peut lire au sujet du manque de coopération entre nos pays n'existait pas. J'étais là. Je le sais. Nous avions de bonnes relations.

M. Hanger: Merci d'être venu, monsieur Whelan. Je tiens à vous dire que je viens du bastion du socialisme, là–bas en Alberta; j'étais encore tout jeune, sur la ferme, quand vous êtes arrivés avec un groupe de membres de votre comité dans une petite ville appelée Linden. Vous souvenez–vous de cette ville? C'était une région assez industrielle des Prairies.

Ce qui m'avait le plus intéressé, c'est que les membres du Comité avaient très hâtes de voir la plus grande poêle à frire au monde. C'est ce qui les intéressait le plus, je pense.

M. Whelan: C'était la première fois qu'un comité de la Chambre des communes voyageait. Ce fût une tournée très éducative pour les membres du Comité de l'agriculture. Il y en avait 44 à cette époque.

M. Hanger: Je me souviens que vous étiez tout un groupe.

M. Whelan: Oui, et ils ont poussé jusqu'à la côte. Certains d'entre eux n'avaient jamais vu l'Ouest canadien auparavant. Il est important de mieux connaître son pays pour pouvoir l'apprécier.

M. Hanger: En effet.

M. Whelan: Et il faut étudier les statistiques sur diverses choses.

M. Hanger: Je voudrais me porter à la défense de ma province socialiste parce que je ne pense pas qu'elle soit vraiment très socialiste.

M. Whelan: Si vous étudiez les statistiques, vous vous rendrez compte que le pourcentage des ressources qui appartiennent à la province est supérieur à celui de toutes les autres provinces canadiennes.

M. Hanger: Je voudrais vous poser une question sur un commentaire que vous avez fait au sujet de la possibilité de retirer la citoyenneté à certaines personnes. Vous avez parlé de deux types d'infractions en particulier: premièrement, un acte criminel, celui du trafic des stupéfiants; et deuxièmement, des actes qui se rapprochent du terrorisme international. Je reconnais comme vous que ce sont des actes très graves.

Mais pensez–vous qu'il faudrait priver les gens de leur citoyenneté s'ils participent à des activités de ce genre? Et qu'est–ce qu'il leur arriverait si cela se produisait effectivement?

M. Whelan: Je pense que pour un homme ou une femme venant d'un autre pays, puisque c'est une femme qui a tué toutes ces personnes. . . Sauf qu'elle était née au Canada. Je ne sais pas ce qu'on pourrait faire de ces gens. On pourrait les priver de leurs droits fondamentaux de citoyens. Je pense que ce serait la seule chose à faire parce qu'on ne pourrait pas les expulser et les expédier quelque part, par exemple en Sibérie.

Quant aux autres, qui viennent d'autres pays et qui s'installent ici en sachant très bien, quand ils ont prêté le serment d'allégeance à notre pays. . . Je trouve ce qu'ils font tout à fait odieux. À mon avis, tous les gens qui participent au trafic des stupéfiants, s'ils viennent d'un pays étranger, devraient être mis en prison et perdre leurs droits civiques pour toujours, et pas seulement pour une période donnée.

[*Texte*]

The Chairman: Mr. Whelan, thank you so much for your comments. They were really interesting and really helped us with a good historical political perspective. Thank you.

Mr. Whelan: Thank you.

The Chairman: Members, just a reminder that we start tomorrow, Thursday, at 8:30 a.m. in 253–C, Centre Block. We're teleconferencing from Toronto. Please be there on time.

This meeting is adjourned.

[*Traduction*]

La présidente: Monsieur Whelan, je vous remercie beaucoup de vos commentaires, qui étaient très intéressants et qui nous ont beaucoup aidé à aborder la question dans la perspective de l'histoire politique. Merci.

M. Whelan: Merci.

La présidente: Chers collègues, je vous rappelle que notre séance de demain, jeudi, commence à 8h30, à la pièce 253–C de l'Édifice du Centre. Nous aurons une téléconférence avec des gens de Toronto. Je vous demande d'être à l'heure.

La séance est levée.

From the Edmonton Multicultural Society:

Lan Chan–Marples;

William Pidruchney.

From Ottawa:

From Department of Canadian Heritage:

Marc Rochon, Deputy Minister.

As Individual:

T.J. Bennett.

From Kinsmen & Kinette Clubs of Canada:

Bob Elliott;

Lloyd Bowler.

As Individual:

Honourable Eugene F. Whelan.

Du Edmonton Multicultural Society:

Lan Chan–Marples;

William Pidruchney.

De Ottawa:

Du ministère du Patrimoine canadien:

Marc Rochon, sous–ministre.

À titre personnel:

T.J. Bennett.

De Kinsmen & Kinette Clubs of Canada:

Bob Elliott;

Lloyd Bowler.

À titre personnel:

L'honorable Eugene F. Whelan.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

By Teleconference:

From St.John's, Newfoundland:

As individual:
Dr. Chung Won Cho.

From Ottawa:

As individual:
Hien Do–Ky.

From Laval University:
Simon Langlois.

By Teleconference:

From Edmonton, Alberta:

From the Mennonite Centre for Newcomers:
Lynda Nguyen.

As individual:
Dr. Barbara Samuels.

From the Academic Upgrading Program – Alberta Vocation College:
Mellé Huizinga;
Celia Flores.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

Par Téléconférence:

De Saint Jean, Terre–Neuve:

À titre personnel:
Dr Chung Won Cho.

De Ottawa:

À titre personnel:
Hien Do–Ky.

De l'Université Laval:
Simon Langlois.

Par Téléconférence:

D'Edmonton, Alberta:

Du Mennonite Centre for Newcomers:
Lynda Nguyen.

À titre personnel:
Dr Barbara Samuels.

De Academic Upgrading Program –Alberta Vocation College:
Mellé Huizinga;
Celia Flores.

(*Suite à la page précédente*)

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC57
-M72

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 20

Thursday, June 9, 1994

Chairperson: Judy Bethel

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 20

Le jeudi 9 juin 1994

Présidente: Judy Bethel

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Citizenship and Immigration

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Citoyenneté et de l'immigration

RESPECTING:

In accordance with Standing Order 108(2) and the Committee's decision of Thursday, April 21st, 1994, a study of the Citizenship Act

CONCERNANT:

En conformité au paragraphe 2 de l'article 108 du Règlement et à la décision du Comité du jeudi 21 avril 1994, étude de la Loi sur la citoyenneté

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CITIZENSHIP AND IMMIGRATION

Chairperson: Judy Bethel

Vice-Chairmen: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Members

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Associate Members

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Présidente: Judy Bethel

Vice-présidents: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Membres

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Membres associés

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 9, 1994
(36)

[*Text*]

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 8:40 o'clock a.m. this day, in a televised session, in Room 253–D, Centre Block, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: By Teleconference: From Toronto, Ontario: From the Chinese Canadian National Council: Stephen Lee. *As Individuals*: Susan Eng; Cecil Rotenberg, Barrister and Solicitor; Thomas A. Wardle, Jr.; Sheldon Robbins, Barrister and Solicitor; Anita Sulley, Barrister and Solicitor; Betty Kennedy; Mendel Green. *From Montreal, Quebec: As Individual*: Ashok Chandwani. *From the Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés*: Rivka Augenfeld.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*)

Stephen Lee from the Chinese Canadian National Council made a statement and answered questions.

Susan Eng made a statement and answered questions.

Cecil Rotenberg made a statement and answered questions.

Thomas A. Wardle, Jr. made a statement and answered questions.

At 10:15 o'clock a.m., the Vice–Chair took the Chair.

At 10:20 o'clock a.m., the Chair took the Chair.

Sheldon Robbins made a statement and answered questions.

Anita Sulley made a statement and answered questions.

Betty Kennedy made a statement and answered questions.

Mendel Green made a statement and answered questions.

At 12:56 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 2:04 o'clock p.m., the sitting resumed.

Ashok Chandwani made a statement and answered questions.

Rivka Augenfeld from the Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés made a statement and answered questions.

At 3:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

AFTERNOON SITTING
(37)

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 4:05 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

PROCÈS–VERBAUX

LE JEUDI 9 JUIN 1994
(36)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration tient une séance télévisée à 8 h 40, dans la salle 253–D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Sarkis Assadourian, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: Par téléconférence: De Toronto: Du Conseil national des canadiens chinois: Stephen Lee. *À titre personnel*: Susan Eng; Cecil Rotenberg, avocat; Thomas A. Wardle, Jr; Sheldon Robbins, avocat; Anita Sulley, avocate; Betty Kennedy; Mendel Green. *De Montréal: À titre personnel*: Ashok Chandwani. *De la Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés*: Rivka Augenfeld.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Stephen Lee, du Conseil national des canadiens chinois, fait un exposé et répond aux questions.

Susan Eng fait un exposé et répond aux questions.

Cecil Rotenberg fait un exposé et répond aux questions.

Thomas A. Wardle, Jr fait un exposé et répond aux questions.

À 10 h 15, le vice–président remplace la présidente.

À 10 h 20, la présidente revient au fauteuil.

Sheldon Robbins fait un exposé et répond aux questions.

Anita Sulley fait un exposé et répond aux questions.

Betty Kennedy fait un exposé et répond aux questions.

Mendel Green fait un exposé et répond aux questions.

À 12 h 56, la séance est suspendue.

À 14 h 04, la séance reprend.

Ashok Chandwani fait un exposé et répond aux questions.

Rivka Augenfeld, de la Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés, fait un exposé et répond aux questions.

À 15 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI
(37)

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 16 h 05, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Members of the Committee present: Mark Assad, Judy Bethel, Mary Clancy, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Acting Member present: John Maloney for Sarkis Assadourian.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Advisory Council on the Status of Women: Glenda Simms; Patricia Rodney; Pauline Sawh; James Young. *As Individual:* Ruth Williams; Judge Kate Manvell, Citizenship Court Judge; Dr. Yaghoub Shafai. *From the Association canadienne des sciences sociales:* Josué Bensimon; Anne Rodrigue.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*)

Glenda Simms from the Canadian Advisory Council on the Status of Women made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the preamble provided by the Canadian Advisory Council on the Status of Women be appended to this day's issue. (*See Appendix "CITS–1"*)

Ruth Williams made a statement and answered questions.

Judge Kate Manvell made a statement and answered questions.

Dr. Yaghoub Shafai made a statement and answered questions.

Josué Bensimon and Anne Rodrigue from the Association canadienne des sciences sociales made statements and answered questions.

At 7:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

Membres du Comité présents: Mark Assad, Judy Bethel, Mary Clancy, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Membre suppléant présent: John Maloney remplace Sarkis Assadourian.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: Du Conseil canadien du statut de la femme: Glenda Simms; Patricia Rodney; Pauline Sawh; James Young. *À titre personnel:* Ruth Williams; La juge Kate Manvell, Cour de la citoyenneté; Dr Yaghoub Shafai. *De l'Association canadienne des sciences sociales:* Josué Bensimon; Anne Rodrigue.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Glenda Simms, du Conseil canadien du statut de la femme, fait un exposé et répond aux questions.

Il est convenu—Que le préambule proposé par le Conseil canadien du statut de la femme figure en annexe au fascicule d'aujourd'hui (*voir Appendice «CITS–1»*).

Ruth Williams fait un exposé et répond aux questions.

La juge Kate Manvell fait un exposé et répond aux questions.

Yaghoub Shafai fait un exposé et répond aux questions.

Josué Bensimon et Anne Rodrigue, de l'Association canadienne des sciences sociales, font des exposés et répondent aux questions.

À 19 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, June 9, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 9 juin 1994

• 0839

The Chairman: Members of the committee, I'll call the meeting to order.

We are teleconferencing with Toronto today. This is the Standing Committee on Citizenship and Immigration. We're reviewing the Citizenship Act.

We welcome Mr. Stephen Lee this morning from Toronto as our first witness. He is with the Chinese Canadian Cultural Council. Mr. Lee, are you there?

La présidente: Je déclare la séance ouverte.

Nous sommes le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, chargé de revoir la Loi sur la citoyenneté, et nous sommes aujourd'hui en téléconférence avec Toronto.

Notre premier témoin, ce matin, sera M. Stephen Lee, de Toronto, membre du Chinese Canadian Cultural Council. Monsieur Lee, est–ce que vous nous entendez?

• 0840

Mr. Stephen Lee (Executive, Vice–President, Chinese Canadian National Council): Yes, I am.

The Chairman: Mr. Lee, could you start by telling us a little bit about yourself and about your organization.

M. Stephen Lee (vice–président, Chinese Canadian National Council): Oui, je vous entends.

La présidente: Monsieur Lee, pourriez–vous, en guise d'introduction, nous donner quelques détails sur vous–même et sur votre organisation?

Mr. Lee: I'd like to correct you. The organization I'm with is the Chinese Canadian National Council.

The Chairman: My apologies.

Mr. Lee: I'm executive vice–president of the national office of the Chinese Canadian National Council. I just want to say that we welcome the opportunity to express our thoughts, opinions and criticisms of the citizenship process.

M. Lee: Je voudrais bien préciser que l'organisation que je représente est le Chinese Canadian National Council.

La présidente: Excusez–moi.

M. Lee: Je suis vice–président en exercice du Chinese Canadian National Council. Nous sommes heureux d'être en mesure d'exprimer nos opinions et nos critiques sur le processus de la citoyenneté.

I would like to start by saying that I too am a proud Canadian who was born here and therefore avoided the hurdles that face those new arrivals in their quest for the Holy Grail, which is Canadian citizenship.

Permettez–moi, en guise d'introduction, de préciser que je suis un Canadien fier de l'être, né dans ce pays et à qui ont donc été épargnés les obstacles qui se dressent devant les nouveaux venus en quête du Graal, à savoir, la citoyenneté canadienne.

Our submission will be relatively brief. Most of the council's concerns have centred around the problems of getting into this country and staying here. We've been quite active in consultations and law reform in the areas of immigration and refugee claims. Most recently, we've met with federal government officials to discuss the situation of the refused refugee claimants from China who have been the subject of a moratorium against deportation since the 1989 Tiananmen Square massacre. The fifth anniversary of that notorious day took place just five days ago. From all indications, the human rights abuses continue in spite of worldwide condemnation. We sincerely hope that some day soon the voice of dissent will no longer be squelched by tanks and bullets.

Je me bornerai pour l'essentiel, dans mon bref exposé, à m'attacher aux difficultés que rencontrent ceux qui arrivent dans ce pays et veulent y rester. Le Conseil que je représente a oeuvré activement pour une réforme de la loi en matière d'immigration et de demande du statut de réfugié. Nous avons récemment eu des entretiens avec des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral sur la situation des Chinois qui se voient refuser le statut de réfugié et qui font l'objet, depuis le massacre de la Place Tiananmen de 1989, d'un moratoire contre la déportation. La commémoration du cinquième anniversaire de cette journée de sinistre mémoire a eu lieu il y a exactement cinq jours, et d'après les renseignements qui nous parviennent, et malgré la condamnation du monde entier, des violations des droits de la personne continuent à y être perpétrées. Nous espérons de tout coeur que le jour viendra bientôt où la voix des dissidents ne sera plus étouffée par les tanks et les balles.

We don't have to look to distant shores for examples of horrendous violations of what we now consider to be fundamental human rights. This country has its own shame to bear.

Point n'est besoin, cependant, d'aller bien loin chercher des exemples de graves violations de ce que nous considérons à présent comme étant les droits fondamentaux de la personne: ce pays n'est pas exempt de blâmes.

[*Text*]

Chinese immigrants started to come to this country in sizeable numbers in the mid–1800s. They faced horrendous discrimination and were treated as subhuman but were permitted entry into this country to perform the dangerous and underpaid task of building a link that united this country from coast to coast, the railroad.

When the railroad was completed the Canadian government imposed a head tax to stem the flow of Chinese immigration. However, immigrants from China continued to come because the economic and political turmoil in China was so great that coming to Canada was the only way to possibly maintain food, clothing and shelter for the rest of the family back home. This was a fact that the government must have been aware of but decided to profit from to the tune of $23 million by 1923, when the Chinese immigration was stopped altogether by the imposition of the Chinese Exclusion Act.

This cruel law kept families apart and turned the Chinese community into a bachelor society. This act wasn't repealed until 1947, after many Chinese Canadians fought valiantly and died for this country in the Second World War. It wasn't until shortly after this that Chinese Canadians finally got the right to vote.

• 0845

The Chinese Canadian National Council has been pushing for over 10 years to seek a fair and just response to our calls to redress this black mark in Canadian history. The remaining head tax payers are rapidly dwindling in number. The youngest of them are around 80 years old. At this point no amount of money can compensate them for the hardships they had to endure as a result of the government's racist practices and legislation. But some significant compensation, in our opinion, is the only just response of a government truly committed to human rights and simple decency.

I'm afraid I still can't hear you. If you have any comments, I guess I'm just going to have to wait until I can hear you again.

Beyond the redress issue there are some basic settlement issues that have come to our attention. There has been some concern expressed in the community about the cut–off of settlement services perhaps prematurely. Apparently there is a limit of about three to four years. In some cases we've been told this isn't long enough.

The other concerns we have are requirements in terms of where people settle. This may have some type of differential impact, especially on certain communities, such as the Chinese community, where the extended family is extremely important. So we are concerned that some of the current citizenship practices do not take into account the current goals of multiculturalism and cultural sensitivity.

I gather this issue has been looked into—it has received a fair bit of press—but there's certainly the issue of people being given tests and asked questions that were not contained in the information provided to potential new Canadians. I expect this issue is being looked into thoroughly so that this type of situation doesn't continue.

[*Translation*]

C'est vers le milieu du XIX^{e} siècle que les immigrants chinois ont commencé à venir en grand nombre au Canada. Autorisés à immigrer pour exécuter les travaux dangereux et sous–payés de la construction d'une voie ferrée qui unirait l'un des littoraux à l'autre, ils durent subir la plus flagrante discrimination et furent traités comme du bétail humain.

Quand la voie ferrée fut terminée, le gouvernement canadien imposa la taxe de capitation pour endiguer l'afflux des immigrants de Chine, mais ceux–ci continuèrent cependant à débarquer sur notre sol parce que la Chine était alors en proie à des bouleversements économiques et politiques tels que l'immigration au Canada était la seule façon possible d'assurer à la famille restée en Chine les aliments, les vêtements et le toit nécessaires à sa survie. Le gouvernement devait certainement être au courant de cette situation, mais il ne décida pas moins de l'exploiter: en 1923, quand il arrêta net l'immigration chinoise en promulguant la Loi de l'immigration chinoise, il touchait 23 millions de dollars en taxe de capitation.

Cette cruelle loi empêcha le regroupement des familles et fit de la collectivité chinoise une société de célibataires. Il fallut attendre 1947 pour que cette loi fut abrogée, après que de nombreux Canadiens chinois eussent donné leur vie pour ce pays en luttant vaillamment pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est que peu après que les Canadiens chinois obtinrent enfin le droit de vote.

Voilà plus de 10 ans que le Chinese Canadian National Council s'évertue à faire en sorte que soit effacée cette flétrissure de l'histoire du Canada. Les rangs de ceux qui ont dû acquitter cette capitation s'éclaircissent rapidement, les plus jeunes d'entre eux ont environ 80 ans et, à cet âge, il n'y a plus d'indemnisation possible des rigueurs qu'ils ont connues par suite des mesures racistes du gouvernement et de la loi. Néanmoins, un gouvernement sincèrement respectueux des droits de la personne et soucieux de faire preuve de décence élémentaire devrait, à notre avis, faire un geste pour redresser ces torts et accorder une indemnisation en conséquence.

J'ai toujours encore des difficultés à vous entendre. Si vous avez des observations, je vais simplement devoir attendre jusqu'à ce que la communication soit rétablie.

Au–delà de cette question de redressement des torts, certains problèmes fondamentaux ont été portés à notre attention. C'est ainsi que la collectivité chinoise s'inquiète d'une interruption peut–être prématurée des services d'établissement et d'aide, limités à trois ou quatre ans. En certains cas, nous a–t–on dit, ce n'est pas assez long.

Des conditions sont également imposées aux lieux où s'établissent les gens. Cela peut avoir des conséquences adverses sur certaines collectivités, comme la communauté chinoise où la famille élargie est extrêmement importante. Nous craignons donc que les pratiques actuelles de citoyenneté ne prennent pas en compte les objectifs du multiculturalisme et ne ménagent pas les sensibilités culturelles.

Autre question dont il a été beaucoup question dans la presse et qui a probablement été examinée, celle des gens qui doivent répondre à des questions et subir des tests de connaissances dont il n'était pas fait mention dans l'information fournie aux immigrants potentiels. J'espère que cette question sera examinée à fond, afin que cette situation ne se perpétue pas.

[*Texte*]

Those are basically our main concerns at this point, the issues we've managed to agree to bring up.

The Chairman: Thank you very much for your comments. They are most interesting and most appropriate.

I would just like to add that this committee is reviewing the Citizenship Act. We are considering a preamble that might include the rights and responsibilities of citizenship as well as some values and principles of citizenship. We're considering the oath—whether it reflects today's values or it really reflects Canada as it is today—and many other aspects of the Citizenship Act.

The committee would like to ask questions now. We will start with Mr. Nunez.

M. Nunez (Bourassa): Bonjour, monsieur Lee. J'ai trouvé votre exposé très intéressant et je suis très sensible à vos préoccupations.

The Chairman: Mr. Lee, you'll need to have an earphone to hear the translator for Mr. Nunez.

Perhaps we'll ask Ms Clancy to ask the first question, or Mr. Jackson.

• 0850

Mr. Jackson (Bruce—Grey): Good morning, Mr. Lee.

Mr. Lee: Good morning.

Mr. Jackson: I understand that you are the vice-president of the Chinese community. A lot of what you have spoken to us about had more to do with human rights than some of the questions we have here.

As the chairperson explained to you, we are looking at the Citizenship Act, so I would like to ask you some questions, from your perspectives, pertaining to immigration.

I note with interest that one of your beefs, if you will, was the fact that your community had some problems with administered tests. That's foremost on your mind. You're saying that the people were not taught in that particular area and that new questions seemed to come up. So that was one problem you had with the person becoming a Canadian citizen.

Mr. Lee: Well, I don't think this problem was unique to our community. It was information that came out in the media a few weeks ago.

Basically, questions were asked that were not in the materials that were given to people to study and that even the majority of well-educated Canadians would have problems answering. So that clearly seems to be unfair and is simply uncalled for. As I said, we are just expecting that this situation will be investigated thoroughly, so that doesn't happen again.

Mr. Jackson: One question I would like to ask in particular, dealing with what we have to deal with here, is on the oath. There are two schools of thought. Some people are traditionalists and they are saying that swearing allegiance to the Queen in the oath is something that should not be removed. Most other Canadians are saying that the oath does not mean very much to them and it should be changed to reflect current realities.

[*Traduction*]

Ce sont là les questions qui nous tiennent le plus à coeur, celles que nous avons voulu porter à votre attention.

La présidente: Je vous remercie de vos observations dont nous tiendrons certainement compte et qui me paraissent fort intéressantes.

Je voudrais toutefois vous faire remarquer que notre comité est chargé de l'étude de la Loi sur la citoyenneté. Nous songeons à rédiger pour cette loi un préambule qui énoncerait les droits et responsabilités des citoyens ainsi que certaines valeurs et certains principes. Nous réexaminons le serment, pour décider s'il tient compte des valeurs de notre époque ou s'il reflète vraiment le Canada actuel et nous nous pencherons sur bien d'autres aspects de la Loi sur la citoyenneté.

Le comité voudrait maintenant vous poser des questions, et je vais donner la parole à M. Nunez.

M. Nunez (Bourassa): Good morning, Mr. Lee. Your presentation was most interesting and I am very sympathetic to your concerns.

La présidente: Pour écouter la traduction, monsieur Lee, il vous faut mettre un écouteur.

Nous allons peut-être demander à M^me^ Clancy ou à M. Jackson de poser la première question.

M. Jackson (Bruce—Grey): Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Lee.

M. Lee: Bonjour monsieur.

M. Jackson: Vous êtes donc vice-président de la collectivité chinoise. Mais la plupart des questions que vous avez mentionnées ce matin relèvent davantage des droits de la personne que de notre mandat.

Comme vous l'expliquait la présidente, nous sommes chargés d'étudier la Loi sur la citoyenneté et à cet effet je voudrais vous poser certaines questions sur l'immigration de votre point de vue.

Je constate que l'un des griefs de votre collectivité, c'est le fait qu'elle avait à subir des tests, et vous dites que les gens n'y sont pas préparés et que ce sont toujours de nouvelles questions qui sont posées. C'est donc là que vous voyez l'un des obstacles à devenir citoyen canadien.

M. Lee: Ce problème ne touche pas que notre collectivité, les médias en ont parlé il y a quelques semaines.

Le fait est que des questions ont été posées qui ne se trouvaient pas dans les documents qui avaient été remis aux gens pour étude et que même la majorité des Canadiens ayant une bonne instruction aurait des difficultés à y répondre. Il me semble qu'il y a donc là injustice et que ces questions ne se justifient pas. Nous nous attendons donc qu'une enquête soit faite là-dessus et que cela ne se reproduise plus.

M. Jackson: Dans le cadre de notre mandat, nous allons réexaminer le serment et, à cet égard, je voudrais vous poser une question. Les opinions peuvent se diviser en deux groupes: d'une part, les traditionalistes tiennent à conserver le serment d'allégeance à la Reine; d'autre part, la plupart des autres Canadiens trouvent que pour eux ce serment est dépourvu de sens et devrait être modifié pour tenir compte des réalités actuelles.

[*Text*]

Did you have a copy of the oath? Do you have any questions pertaining to it or any suggestions about how we might make it better?

Mr. Lee: I don't have a copy of the oath before me, but I am aware of the fact that it requires swearing of allegiance to the Queen. To the extent that certain communities may find that objectionable because of the view that doing so may represent a certain religion or may reflect a sense that their own views and religions are regarded as second–class, we would certainly be in favour of any moves that would address those concerns of other communities.

At this point the council hasn't agreed to a clear position on the oath itself, although, as I said, we would certainly be in favour of anything that would be more inclusive.

M. Nunez: Monsieur Lee, comme la présidente l'a dit, vous avez un peu débordé la question de la citoyenneté, mais je pense que vous avez soulevé de très bonnes questions. Je suis très sensible à vos préoccupations. J'ai rencontré les dirigeants chinois de Montréal, et ils m'ont sensibilisé à la situation des 4 500 Chinois qui vont être déportés. Nous nous opposons à cela. Nous sommes conscients des violations des droits de la personne en Chine et nous espérons que M. Chrétien, lors de sa visite en Chine, va soulever ce problème.

Vous avez soulevé quelques problèmes au sujet des tests.

• 0855

Est–ce que l'intégration de la communauté chinoise se fait très bien au Canada? Je sais qu'à Montréal, il y a quelque peu des problèmes concernant l'apprentissage de la langue. Nous ne croyons pas qu'on devrait être trop sévère concernant l'exigence de la connaissance de la langue pour obtenir la citoyenneté. Pouvez–vous élaborer sur la connaissance de la langue? Je sais que c'est très difficile pour les Chinois, comme ce l'est pour moi d'apprendre le chinois.

Mr. Lee: We do have some concerns that in certain cases it may be unrealistic to expect that people should have to meet the linguistic requirements, especially older immigrants, immigrants who stay in their insular community. It may be extremely difficult, and that doesn't necessarily seem like a fair reason to exclude them from obtaining Canadian citizenship.

À mon avis, ce n'est pas juste pour les vieux, surtout qu'ils sont isolés de la communauté.

Therefore we think there are certain circumstances in which exceptions should be made, and quite reasonably so.

Merci beaucoup pour cette question.

M. Nunez: Il y a des centaines de milliers d'immigrants qui sont résidents permanents au Canada et qui ne demandent pas la citoyenneté canadienne pour différentes raisons. Parfois ils ne veulent pas renoncer à leur ancienne citoyenneté. Est–ce qu'on trouve cette situation dans la communauté chinoise?

[*Translation*]

Est–ce que vous avez un texte du serment? Avez–vous des questions y afférentes ou des propositions sur la façon d'y apporter des améliorations?

M. Lee: Je n'ai pas d'exemplaire du serment sous les yeux, mais je sais qu'il s'agit de prêter serment d'allégeance à la Reine. Certaines communautés peuvent s'opposer à prêter pareil serment, parce qu'elles y voient une forme de religion, ou parce qu'elles ont l'impression que leur foi ou leurs opinions sont reléguées au second plan, et dans ce sens nous serions certainement en faveur de modifications qui donneraient satisfaction aux autres collectivités.

Mais sur le serment même, notre Conseil n'a pas adopté de position nette bien que, comme je le disais, je serais certainement en faveur de toute modification visant à élargir le sens de ce serment pour qu'il vise davantage des gens de tous horizons.

Mr. Nunez: Mr. Lee, as the Chairperson was pointing out you went beyond the matter of citizenship, but you raised very good questions, I think, and I understand very well your concerns. I met in Montreal the leaders of the Chinese community and they made me aware of the fact that 4,500 Chinese people were going to be deported. This is something we oppose: we are aware of violations of human rights in China and we hope that Mr. Chrétien, during his visit in China, is going to raise that issue.

You mentioned some problems concerning the tests.

Do you think there are any problems with respect to integration of the Chinese community into Canadian society? I know that in Montreal there are a few problems with learning the language. We think that the language requirements for getting Canadian citizenship should not be too strict. Could you elaborate on this question of this language proficiency? I know that it is very difficult for Chinese people to learn French, just as it is very difficult for me to learn Chinese.

M. Lee: Nous pensons effectivement que, dans certains cas, il n'est peut–être pas réaliste de s'attendre à ce que les immigrants répondent aux exigences linguistiques, surtout lorsqu'il s'agit d'immigrants âgés, qui ne sortent pas vraiment de leur milieu insulaire. Il peut être extrêmement difficile pour eux d'apprendre la langue, et ce n'est peut–être pas une raison valable de leur refuser la citoyenneté canadienne.

Personally, I think it's not fair for the older immigrants, especially those who are isolated from mainstream society.

Par conséquent, nous trouvons qu'il serait très raisonnable de prévoir des exceptions dans certaines circonstances.

Thank you very much for your question.

Mr. Nunez: Hundreds of thousands of immigrants to Canada are landed immigrants who, for some reason or other, have not tried to get their Canadian citizenship. In some cases, they don't want to give up their old citizenship. Is this the case with the members of the Chinese community?

[*Texte*]

Mr. Lee: This issue has not come up yet. Now that you point it out, it's certainly something I will bring back to the council to discuss with them and see if there is any information on it. But at this point we haven't heard anything with regards to that. It is an interesting point. I understand there are a lot of people who are committed to the country and perhaps would someday like to return.

Mrs. Hayes (Port Moody—Coquitlam): I was very interested in what you said, and thank you for your comments on the historical perspective of the Chinese community in Canada. I'm from the west coast and am quite familiar with the Chinese community, particularly in my area, and appreciate their presence and their contributions in that area.

At the present time do you feel there are impediments to the Chinese community being part of Canadian society? As they become citizens, are there still barriers that they're feeling?

Mr. Lee: Judging from the last election, certainly one concern is voting. It seems that a lot of people in the Chinese community weren't on the voters' list. I suspect part of the problem was not being informed of getting onto the voters' list. Voting is one of the major forms of participating in Canadian society, so it's certainly one issue that has to be dealt with. And we've been working in a number of other areas to increase language services to the Chinese community. Those are at least two issues we've been dealing with and hopefully will get some progress on.

• 0900

Mrs. Hayes: So you're saying perhaps more education in the voting process within the citizenship procedure for new citizens to make sure they understand what's ahead. . .?

Mr. Lee: Certainly, as you said earlier, there does seem to be a problem there. For us to have a fair and equitable role to play in Canadian society, having people go out and vote from our own community is absolutely essential.

Mrs. Hayes: I have two related questions. Even from your description of the human rights battles the Chinese have had in the past, if we were to look at values in a preamble within this Citizenship Act, which values do you think your community—or if you could extend it to all new Canadians—would like to see in an act? To extend that a little further, within the oath, would you be comfortable with a reference to allegiance to the Queen of Canada?

There are two questions; maybe answering one at a time might be most comfortable.

[*Traduction*]

M. Lee: Ce n'est pas une question dont nous avons discuté. Mais, puisque vous la soulevez, je me ferai un devoir de la soulever au Conseil pour que nous en discutions et que nous essayions d'obtenir de l'information à ce sujet. Jusqu'à maintenant, il n'en a toutefois jamais été question. C'est quand même une question intéressante. Je crois savoir que beaucoup d'immigrants ont un attachement réel envers le pays et voudraient peut-être y revenir un jour.

Mme Hayes (Port Moody—Coquitlam): J'ai trouvé vos propos très intéressants, et je vous remercie de l'aperçu historique que vous nous avez donné de la participation de la communauté chinoise à la société canadienne. Étant de la côte Ouest, je suis très sensible à la présence de la communauté chinoise, tout particulièrement dans ma région, où je suis à même d'apprécier son rôle et son apport.

Croyez-vous qu'il existe à l'heure actuelle des obstacles à l'intégration des membres de la communauté chinoise à la société canadienne? Y a-t-il toujours des obstacles auxquels ils se heurtent même après être devenus citoyens canadiens?

M. Lee: Si j'en juge par les dernières élections, la participation au processus électoral est certainement une source de préoccupation. Il semble que beaucoup de membres de la communauté chinoise ne figuraient pas sur les listes électorales. Je soupçonne que le problème est dû en partie au fait qu'ils n'étaient pas bien renseignés sur ce qu'il fallait faire pour être inscrits sur les listes électorales. Comme l'exercice du droit de vote est un des principaux moyens de participer à la société canadienne, c'est certainement là un problème qu'il faut corriger. Par ailleurs, nous nous employons dans un certain nombre d'autres domaines à accroître les services linguistiques offerts à la communauté chinoise. Voilà donc deux problèmes auxquels nous essayons de trouver des solutions, et nous espérons bien que nos efforts porteront fruit.

Mme Hayes: Alors, vous dites que la procédure d'accession à la citoyenneté devrait peut-être mettre davantage l'accent sur le processus électoral pour que les nouveaux citoyens sachent bien ce qui les attend. . .?

M. Lee: Comme vous l'avez dit tout à l'heure, c'est effectivement une question qui semble faire problème. Pour pouvoir participer de façon juste et équitable à la société canadienne, il faut absolument que les membres de notre communauté puissent exercer leur droit de vote.

Mme Hayes: J'ai deux questions connexes à vous poser. À la lumière de ce que vous nous avez dit au sujet des luttes pour les droits de la personne que les Chinois ont dû mener par le passé, si nous décidions d'énoncer dans la Loi sur la citoyenneté, certaines valeurs qui seraient incluses dans un préambule, quelles sont les valeurs qu'il serait important d'énoncer pour votre communauté, ou encore, si vous êtes à même de nous en parler, pour tous les nouveaux Canadiens? Si nous poussons la réflexion un peu plus loin, voyez-vous un inconvénient à ce que les nouveaux citoyens s'engagent, dans le serment de citoyenneté, à être fidèles à la Reine du Canada?

Je viens de vous poser deux questions, vous vous sentirez peut-être plus à l'aise de répondre à une question à la fois.

[*Text*]

Mr. Lee: I guess I'll answer the latter question first simply because our response is that at this point we don't have a particular position on that other than my earlier point. If some alternative can be developed that is more comfortable. . . I realize the oath has a value from a sense of pride in the country and you still want to have a strong statement of principle. I believe the oath should continue to reflect that.

As far as whether the Queen should continue to be mentioned, well, we don't necessarily find ourselves against that. If it were deleted and some alternative that was found to be satisfactory to other communities was developed, then we would not necessarily have a problem with that.

In terms of values that should be reflected, there really has to be a consideration of perhaps more global values than have been reflected in the traditional sort of Canadian values so far. As far as our own community goes, the respect for extended family and values that can serve to maintain that are things we would be looking forward to.

As for anything more concrete than that, it's rather hard to say. I really think one has to look at the overall picture and I expect there to be ongoing consultations in terms of any changes that are proposed.

I gather you probably wanted more of a firm answer on that, but that's as much as I really can provide you with at this time.

Mrs. Hayes: Your input has been valuable. Thank you very much.

The Chairman: Mr. Lee, I'd be interested in your definition of residence. Currently the minister may grant citizenship to a permanent resident who's accumulated at least three years of residence. At present that residence has been defined differently by different judges and it's not very clear. Sometimes it's considered to be personal presence and other times you can reside elsewhere out of the country as long as you have a bank account and an address. Can you give us your view of residence as defined for the act?

[*Translation*]

M. Lee: Je commencerai par répondre à la dernière question, qui m'apparaît la plus simple, parce que, pour l'instant, nous n'avons pas vraiment de position à cet égard outre ce que je vous ai dit tout à l'heure. Si l'on pouvait trouver une autre formule qui serait plus acceptable. . . Je sais bien que le serment doit inspirer un sentiment de fierté à l'égard du pays et que vous voulez qu'il représente un engagement ferme. Ce sont là des attributs du serment qu'il faut conserver à mon avis.

Pour ce qui est de savoir si l'engagement envers la Reine doit être maintenu, nous ne sommes pas forcément contre. Si cet engagement devait être supprimé et remplacé par une autre formule qui serait acceptable aux autres communautés, nous n'y verrions pas d'inconvénient.

En ce qui concerne les valeurs que le serment devrait refléter, il faudra peut–être chercher à y inclure des valeurs plus universelles que celles que l'on présente jusqu'à maintenant comme étant des valeurs canadiennes. Ainsi, notre communauté aimerait bien que l'on inclue le respect de la famille élargie et des valeurs qui tendent à en assurer la survie.

Je ne sais vraiment pas si je peux vous répondre de façon plus détaillée. À mon avis, il faut se faire une idée d'ensemble et je suppose que les consultations se poursuivront sur tous les changements qui pourraient être envisagés.

Vous vouliez sans doute une réponse plus ferme, mais c'est vraiment tout ce que je peux vous dire pour l'instant.

Mme Hayes: Vos observations nous sont très utiles.

La présidente: Monsieur Lee, je voudrais savoir comment vous définissez la résidence. À l'heure actuelle, le ministre peut accorder la citoyenneté à tout résident permanent qui réside au Canada depuis au moins trois ans. Or, les juges n'interprètent pas toujours de la même façon les critères de résidence, de sorte qu'ils restent ambigus. Parfois, ce qui compte, c'est la présence physique, mais, dans d'autres cas, on peut résider à l'extérieur du Canada, à condition d'avoir un compte en banque ici et une adresse. Pouvez–vous nous dire ce que vous pensez du critère de résidence tel qu'il devrait être défini dans la loi?

• 0905

Mr. Lee: As far as we are concerned, residence should go beyond just simply temporal presence. If a person has to be absent from the country, the reasons they are absent from the country should be taken into account. If they are related to requirements that have to be taken care of regarding their own situation, then allowances should be made and the issue of cultural sensitivity should be considered.

The Chairman: Thank you very much for those comments, Mr. Lee. We really appreciated your testimony and we'll certainly take it into consideration in our deliberations. Thank you.

Mr. Lee: Thank you. *Merci beaucoup.*

The Chairman: Members of the committee, our next witness from Toronto is Susan Eng. Susan Eng is a lawyer. She chairs the Metro Toronto Police Services Board and she's been active in the Chinese Canadian community.

M. Lee: Pour nous, la résidence, ce devrait être plus que la simple présence physique. Quand une personne doit séjourner à l'étranger, il faudrait tenir compte des raisons qui motivent son absence. Si la personne est obligée de s'absenter du Canada pour s'occuper de ses affaires, il faudrait alors faire des concessions et il faudrait aussi tenir compte des besoins culturels.

La présidente: Merci beaucoup pour ces observations, monsieur Lee. Nous vous sommes très reconnaissants pour votre témoignage, et vous pouvez être sûr que nous en tiendrons compte dans nos délibérations. Merci.

M. Lee: Merci. *Thank you very much.*

La présidente: Mesdames et messieurs les membres du comité, le témoin suivant est M^me^ Susan Eng, avocate torontoise. M^me^ Eng préside le Conseil des services de police du grand Toronto et elle joue un rôle actif auprès de la communauté sino–canadienne.

[*Texte*]

Mrs. Eng, as you know, we're reviewing the Citizenship Act and we'd be most interested in your comments on the preamble. Should we be having one and should we include the rights and responsibilities as well as the values Canadians hold dear?

We're also looking at the oath and many other aspects of the Citizenship Act such as residency and dual citizenship, so we'd appreciate your comments. I know you have to be away by exactly 9:30 a.m., so carry on, please.

Ms Susan Eng (Individual Presentation): Thank you very much for the opportunity of being here today. As a person who was born in Canada, certainly I could easily have taken my citizenship for granted, but I have watched the anticipation in the faces of my family and friends when they were expecting their citizenship and I know it holds a greater importance for them than simply the right to vote or a simple ceremony. So I'm very glad this committee is looking at an opportunity to have the legislation brought more in line with what Canadians feel about their country. I'm very glad to have this opportunity.

I think that a preamble is important. It's important for us to be able to articulate the values we expect Canadians to share. Nationhood is built around those kinds of shared values, a shared history, indeed a shared commitment to the country, and I think those are the kinds of things that should be in the preamble.

The Chairman: Do you have any other comments on the act itself, Mrs. Eng?

Ms Eng: Actually in terms of the preamble itself and the legislation itself, the whole structure of the legislation is important in the sense that we have to distinguish citizenship from mere residence because, as you know, in Canada the benefits and responsibilities of individuals who are resident in Canada are hard to distinguish from those of citizens.

In fact, the only major legal difference is the ability to vote and participate in the electoral system, and that perhaps is why so many citizenship judges scramble around to look for things to ask applicants to see if there's some way to assess their qualifications. As residents we pay taxes, we are eligible for government grants, we have to obey the laws, we have access to the judicial system and to the education system, so the only thing that distinguishes us is the right to vote.

If we look at new citizens going abroad and we see them proudly proclaiming themselves as Canadians, we know they're not saying that they have a right to vote in Canada, they're saying that they belong to Canada. They have a deeper commitment to the country as a whole, and it's a lot more than just the right to vote.

• 0910

The Chairman: Thank you. We'll open it up for questions now.

[*Traduction*]

Comme vous le savez, madame Eng, nous examinons la Loi sur la citoyenneté, et nous tenons tout particulièrement à connaître vos vues sur le préambule. La Loi devrait–elle être précédée d'un préambule, et faudrait–il inclure dans ce préambule les droits et responsabilités des citoyens, de même que les valeurs qui tiennent à coeur aux Canadiens?

Nous examinons également le serment de citoyenneté et bien d'autres aspects de la Loi sur la citoyenneté, comme le critère de résidence et la double citoyenneté. Nous sommes donc impatients d'entendre vos vues. Je sais que vous devez partir au plus tard à 9h30, alors je vous cède la parole sans plus tarder.

Mme Susan Eng (présentation individuelle): Merci beaucoup de m'accueillir ainsi aujourd'hui. Etant moi–même née au Canada, j'aurais très bien pu tenir pour acquis mon statut de citoyenne canadienne, mais l'attente qui se lisait sur les visages de mes parents et amis qui étaient sur le point d'obtenir la citoyenneté m'a montré que cela représentait beaucoup plus pour eux qu'une simple cérémonie ou l'obtention du droit de vote. Alors, je suis très heureuse que votre comité ait entrepris d'étudier la Loi sur la citoyenneté pour la rendre plus conforme aux sentiments qu'ont les Canadiens de leur pays. Je suis très heureuse d'avoir cette occasion de vous adresser la parole.

A mon avis, il est important que la loi soit précédée d'un préambule, où seraient définies les valeurs que les nouveaux Canadiens sont appelés à embrasser. Le sentiment d'appartenance à un pays tient précisément à des valeurs communes, à une histoire commune, voire à un attachement commun au pays, et ce sont là des choses que l'on devrait retrouver dans le préambule.

La présidente: Avez–vous d'autres observations à faire sur la loi en tant que telle, madame Eng?

Mme Eng: Pour ce qui est du préambule comme tel et de la loi comme telle, c'est tout le cadre législatif qui est important, en ce sens qu'il faut faire une distinction entre la citoyenneté et la simple résidence, car, comme vous le savez, les avantages et les responsabilités des résidents canadiens diffèrent très peu de ceux des citoyens.

De fait, sur le plan juridique, la seule différence importante est le droit de vote et le droit de participer au processus électoral, et c'est peut–être ce qui explique que, bien souvent, les juges de la citoyenneté se creusent les méninges pour essayer de trouver des questions à poser aux requérants pour vérifier leur admissibilité à la citoyenneté. En tant que résidents, nous payons des impôts, nous sommes admissibles à des subventions de l'État, nous devons respecter les lois, nous avons accès au système judiciaire et au système d'éducation, si bien que la seule différence, c'est le droit de vote.

Quand les nouveaux citoyens séjournent à l'étranger et que nous les voyons arborer fièrement leurs couleurs canadiennes, nous savons que ce qui leur inspire cette fierté, ce n'est pas tant le droit de voter au Canada que le sentiment d'appartenance qu'ils ressentent. Leur attachement va bien plus loin que le simple droit de vote; il englobe tout ce que le Canada représente pour eux.

La présidente: Merci. Nous passons maintenant aux questions.

[*Text*]

Mr. Assadourian (Don Valley North): Yesterday we had a witness from the metro police. In response to a question, he said that a new citizen who commits a crime relating to drugs and violence should be deported even after receiving his citizenship. Do you agree with that statement?

Ms Eng: I think the important thing for us to ask is what is the measure of citizenship and what's important about earning it and keeping it? Also important is showing a commitment to the joint peace and safety of the country.

I want to answer the question by asking you whether people who were born in this country and commit serious crimes should also have their citizenship taken away from them? I think it's fair to say that people who were born here have committed as many crimes as people who have come to the country. As long as we continue to make that distinction, we really haven't offered people full citizenship.

Mr. Assadourian: I have no problem with your statement that there's only one kind of citizenship here, but I was surprised and amazed by that statement from someone who works for the metro police department. One of the MPs questioned the witness to make sure that was what he was saying, and he confirmed that was exactly what he was saying.

Coming back to the issue we have today, would you favour changes in the wording of the oath to remove references to the Queen, and their possible replacement with references to the Constitution or the laws of the land of Canada? That is point one.

Second, would you favour adding the words ''united and indivisible Canada'' to the oath?

Ms Eng: My views on the oath are fairly well known. I think our first allegiance should be to our country. I think a change in the oath would reflect our growing maturity as a country, and I think it's time that we swear our allegiance to a country that we have built and the Constitution that holds it together.

At a recent citizenship ceremony at police headquarters, I watched the faces of almost 100 people from all over the world who were swearing the oath. While they did it with enthusiasm, I thought they did it without comprehension. However, if we had asked them to swear an oath to the country to which they had brought their families, their hopes and their futures, I think there would have been much more commitment from their voices and from their hearts.

In an important time of nation–building, I believe it is very important that we ask people to swear their allegiance to the country and its constitution.

On the second part of your question, on a''united and indivisible Canada'', I think that's highly politicized at present and I don't think it is appropriate to ask new citizens to swear to that kind of acceptance of a political position.

M. Nunez: Je vous félicite pour la réponse que vous venez de donner à mon collègue Assadourian sur le Canada indivisible et uni. C'est une question très politique, monsieur Assadourian. Ce n'est pas à Toronto qu'on va la résoudre, mais au Québec.

[*Translation*]

M. Assadourian (Don Valley–Nord): Hier, nous avons entendu un représentant de la police du grand Toronto. Interrogé à ce sujet, ce témoin nous a dit que le nouveau citoyen qui commet un délit lié aux drogues ou un acte de violence criminelle devrait être expulsé même après qu'il a reçu sa citoyenneté. Êtes–vous aussi de cet avis?

Mme Eng: L'important, à mon avis, c'est de se demander ce qui fait qu'on est citoyen ou qu'on ne l'est pas et ce qu'il faut pour le devenir et le rester. Il est aussi important que le citoyen montre son attachement envers la paix et la sécurité collectives du pays.

Je répondrai à votre question en vous demandant si ceux qui sont nés ici et qui commettent un crime grave devraient eux aussi se voir retirer leur citoyenneté? Je ne crois pas qu'il soit exagéré de dire que ceux qui sont nés ici commettent autant de crimes que ceux qui ont immigré ici. Tant que nous ferons une distinction comme celle–là, nous n'aurons pas vraiment donné aux nouveaux citoyens tous les droits que comporte la citoyenneté.

M. Assadourian: Comme vous, je pense qu'ou bien on est citoyen ou bien on ne l'est pas, mais j'ai été surpris et étonné que quelqu'un qui est au service de la police du grand Toronto fasse une déclaration semblable. Un des députés a interrogé le témoin pour s'assurer que c'était bien ce qu'il avait dit, et le témoin a confirmé que c'était bel et bien ce qu'il avait dit.

Si nous revenons maintenant au sujet de notre étude, croyez–vous qu'il faudrait modifier le libellé du serment pour en supprimer les mentions relatives à la Reine et les remplacer éventuellement par des mentions relatives à la Constitution ou encore aux lois du Canada? Première question.

Deuxième question: croyez–vous qu'il y aurait lieu d'ajouter au serment les mots «au Canada indivisible et uni».

Mme Eng: Mes vues sur le serment sont assez bien connues. Je crois que c'est notre pays qui devrait être l'objet de notre allégeance première. Modifier le serment, ce serait montrer notre maturité grandissante en tant que pays, et il est temps, à mon avis, que nous jurions fidélité au pays que nous avons bâti et à la Constitution qui le cimente.

J'ai assisté récemment à une cérémonie d'octroi de la citoyenneté au quartier général de la police, et j'ai regardé les visages de la centaine de personnes de tous les pays du monde qui étaient là pour prêter serment. Ils l'ont certes fait avec enthousiasme, mais j'avais l'impression qu'ils ne comprenaient pas vraiment ce qu'ils juraient. Si, par contre, nous leur avions demandé de jurer fidélité au pays où ils étaient venus s'installer avec leurs familles, leurs espoirs et leurs aspirations, je crois que leur attachement aurait été d'autant plus grand et que cela se serait fait sentir dans leur intonation.

À ce moment crucial de l'édification de notre pays, il est très important, selon moi, de demander aux nouveaux citoyens de jurer fidélité au pays et à sa Constitution.

Pour ce qui est de la seconde partie de votre question concernant le «Canada indivisible et uni», il me semble qu'il s'agit là d'une question très politisée à l'heure actuelle et je ne pense pas qu'il soit acceptable de demander aux nouveaux citoyens d'embrasser cette prise de position politique en prêtant serment.

Mr. Nunez: I commend you for the answer you gave to my friend, Mr. Assadourian on a united and indivisible Canada. That is a highly political question, Mr. Assadourian, and it is one that will not be resolved in Toronto, but in Quebec.

[*Texte*]

Voici ma question. Vous êtes avocate et vous travaillez dans la communauté chinoise. M. Stephen Lee nous a dit tout à l'heure qu'il y avait des membres de la communauté chinoise qui avaient des problèmes quant aux tests exigés pour obtenir la citoyenneté, particulièrement en ce qui concerne la langue. Que pensez-vous de cela?

• 0915

Ms Eng: First of all, I am a lawyer but I do not practise as such in the Chinese community. I can only share with you the experience my grandmother went through when she had to become a citizen. She has not yet learned to speak English. There was an accommodation made for her with translators and she very much appreciates that.

I think that's what you have to do, to give people the opportunity to swear their commitment without requiring them, especially in some cases, to learn the language enough to be able to deal with the questions that day. Usually they will be able to bring people forward, translators and others, to help them both at the ceremony and throughout their life in Canada.

M. Nunez: Je suis totalement d'accord sur votre réponse. La double citoyenneté est permise au Canada et elle est de plus en plus permise dans d'autres pays, mais certaines personnes n'acceptent pas ce concept de double nationalité, et parfois même de triple nationalité. Qu'en pensez-vous?

Ms Eng: I think we are coming close to being citizens of the world, and in many ways there isn't a good reason to keep distinctions or exclusivity to someone's sense of commitment to you as a state. I don't have a great objection to multiple citizenship, provided the commitment to each of those countries is as sincere and strong as is necessary.

Mrs. Hayes: Good morning, Mrs. Eng. I just wanted to touch on the issue that came up earlier, the perceived problem with criminality and citizenship and whether it should be different.

This committee is looking to promote the value of citizenship and to make all Canadians more aware of that value. Do you feel that a way to address the value of citizenship is included in the waiting period someone has to take part in to become a citizen, a period when we can determine and they themselves can determine whether this is the direction they want to go in? This may or may not affect the security or the type of person we bring. Is the present three-year term enough? Do you think it's too much? How do you feel about the present waiting period for citizenship?

Ms Eng: My first premise is that I want to separate the issue of citizenship from that of national security. It isn't the place to test for it. We test for that through our laws, with our police, through the criminal checks before people come into the country.

[*Traduction*]

Here is my question. You are a lawyer and you work with the Chinese community. Mr. Stephen Lee told us earlier that some members of the Chinese community had difficulty in passing citizenship tests, especially with respect to language. What is your view?

Mme Eng: Tout d'abord, je suis avocate, mais je ne travaille pas comme avocate auprès de la communauté chinoise. Je ne peux que vous faire part de l'expérience qu'a vécue ma grand-mère quand elle est devenue citoyenne canadienne. Elle n'avait pas encore appris l'anglais. On lui a permis de recourir à des services d'interprétation, et elle en est très reconnaissante.

C'est ce qu'il faut faire à mon avis, permettre aux nouveaux citoyens de jurer leur attachement sans qu'ils soient obligés, surtout dans certains cas, de maîtriser suffisamment bien la langue pour pouvoir répondre aux questions qu'on leur pose. Le plus souvent, ils peuvent compter sur des gens qui pourront leur servir d'interprètes et les aider tant pour la cérémonie que pour les autres aspects de leur vie au Canada.

Mr. Nunez: I totally agree with your answer. Canada allows its citizens to have dual citizenship, as do more and more countries, but there are some people who do not accept this idea of dual or even triple citizenship. What is your view?

Mme Eng: Il me semble que nous sommes près de devenir des citoyens du monde et, à bien des égards, il n'y a pas de raison valable pour qu'un pays maintienne des distinctions ou qu'il exige de ses nouveaux citoyens un attachement exclusif. La citoyenneté multiple ne pose vraiment pas de problème à mon avis, à condition que l'attachement envers chacun des pays dont on est citoyen soit aussi sincère et aussi fort qu'il le faut.

Mme Hayes: Bonjour, madame Eng. Je veux revenir brièvement à la question qui a été soulevée tout à l'heure, à savoir le problème qui semble se poser en ce qui concerne la criminalité et la citoyenneté et l'opportunité de faire une distinction.

Notre comité cherche à rehausser l'importance de la citoyenneté et à faire en sorte que tous les Canadiens soient plus sensibles à sa valeur. Croyez-vous que, pour ce faire, il est raisonnable d'imposer une période d'attente à ceux qui veulent devenir citoyens, de leur imposer cette période d'attente pour que nous puissions déterminer et qu'eux aussi puissent déterminer si la voie de la citoyenneté est bien la bonne voie à prendre? Il pourrait y avoir un lien à faire avec la sécurité ou avec le type de personne qui serait admis, mais pas nécessairement. La période de trois ans qui est imposée à l'heure actuelle est-elle suffisante? Pensez-vous qu'elle est trop longue? Que pensez-vous de la période d'attente que l'on impose actuellement à ceux qui aspirent à devenir citoyens?

Mme Eng: Ma position se fonde tout d'abord sur le principe que la question de la citoyenneté devrait être distincte de celle de la sécurité nationale. Il ne faut pas se servir de la procédure de citoyenneté pour vérifier si la personne présente un risque pour la sécurité nationale. Cela se fait plutôt par le biais des lois, des services policiers et des vérifications de dossiers criminels qui sont faites avant même que les gens ne se présentent ici.

[*Text*]

What we're testing for in the citizenship role is one's commitment to the country, one's contribution to the shared values of the country. I would probably include in the preamble to the Charter of Rights those kinds of values we share. But we also share the obligation to obey the laws and to preserve the peace and good order of the country. There are laws in the country that deal with that. I don't think we should do it through the citizenship process.

Mrs. Hayes: As an extension, do you feel there are enough security checks in our immigration system? One leads to the other. Do you feel we're doing a good enough job there?

Ms Eng: I think we could do a better job. We don't use the INTERPOL facilities enough and so on. I think better work could be done there.

We can do better work as a police force throughout the country to toughen up some of the detection methods and the cooperation to preserve safety in the country. I think that's where we have to go. We shouldn't burden immigrants or new citizens with the responsibility of preserving security in the country.

• 0920

Mrs. Hayes: What values would you say new immigrants would cherish the most? If we had a preamble, what specifically should be mentioned in there? What sorts of things would you suggest?

Ms Eng: As I mentioned, I would of course feel that the Charter of Rights and all the underlying principles of the charter would be one of the primary values.

I think what's important about Canada is that we try to actually implement the charter rather than paying lip service to a piece of paper. I think that's something that new immigrants, new citizens, value about the country.

Another thing that's important is that this country is slowly becoming an identity of a composite culture rather than people who feel they have to be guests of a dominant culture. As we proceed to an environment in which people feel they have a direct part, that they have a sense of belonging and that they actually make up part of the identity of the country, I think people will see this country as unique among nations, as one that gives a home to a diverse group of people.

I think that kind of attitude and the fact that we are known as a country that looks after its weak and its poor, that there is a safety net for everyone—those are Canadian values. That's what people come here for, and those are the things they're prepared to fight for.

Another value that I think is important is the democratic process. While people in other countries have given up their lives to get the vote, a lot of Canadians simply don't participate in the electoral process, and that includes Canadian–born Canadians. I think it's important to assure new citizens that not only do they have the right to vote but they have a responsibility to participate in the electoral process to make sure it works. One of the things they value is the fact that they can participate in setting the priorities of their government.

[*Translation*]

La procédure de citoyenneté doit plutôt viser à évaluer l'attachement de l'immigrant pour le Canada, son apport aux valeurs communes des Canadiens. J'ai tendance à penser qu'il faudrait énoncer ces valeurs que nous partageons dans le préambule de la Charte des droits. Nous partageons aussi l'obligation de respecter les lois et de préserver la paix et l'ordre. Nous avons des lois à cet effet. Je ne pense pas que cela doit se faire par la procédure de citoyenneté.

Mme Hayes: Pour faire suite à ma question, pensez–vous que notre système d'immigration comporte suffisamment de contrôles de sécurité? Les deux sont liés. Pensez–vous que nous faisons tout ce que nous devrions faire à cet égard?

Mme Eng: Nous pourrions sans doute faire mieux. Nous ne recourons pas assez souvent aux services d'INTERPOL, par exemple. Il me semble que nous pourrions faire mieux en ce sens–là.

Les services policiers des diverses régions du pays pourraient aussi faire un meilleur travail pour ce qui est d'améliorer la détection et d'accroître la collaboration afin d'assurer notre sécurité collective. C'est dans ce sens–là que nous devons nous orienter. Je ne pense pas que nous devrions faire porter aux immigrants ou aux nouveaux citoyens tout le fardeau des mesures visant à assurer notre sécurité collective.

Mme Hayes: Quelles sont les valeurs qui tiennent le plus à coeur aux nouveaux immigrants, selon vous? Si nous avions un préambule, que faudrait–il y inclure de façon précise? Quelles suggestions nous feriez–vous à cet égard?

Mme Eng: Comme je l'ai dit, la Charte des droits et tous les principes qui la sous–tendent devraient, bien entendu, être au nombre des principales valeurs qui y seraient énoncées.

Le Canada a ceci de bien que nous essayons vraiment ici d'appliquer la Charte et que nous ne nous contentons pas d'avoir une charte seulement pour la forme. C'est là quelque chose que les nouveaux immigrants, les nouveaux citoyens, apprécient du Canada.

Ils apprécient aussi le fait que nous soyons lentement en train de nous forger une identité culturelle composite de sorte qu'ils n'ont pas à se sentir comme les invités d'une culture dominante. Au fur et à mesure que nous permettrons aux nouveaux venus de participer directement à la société canadienne, de sentir qu'ils y appartiennent et qu'ils font partie de l'identité canadienne, nous serons perçus comme un pays unique en son genre, qui accueille en son sein des personnes d'origines diverses.

Cette mentalité et la perception que l'on a de la société canadienne comme une société qui protège les plus faibles et les plus démunis, qui offre à tous la protection d'un filet de sécurité—ce sont là des valeurs canadiennes. C'est pour cela que les immigrants viennent ici, et ils sont prêts à défendre ces valeurs.

Le processus démocratique est une autre valeur importante. Alors que, dans d'autres pays, on est prêt à perdre la vie pour obtenir le droit de vote, beaucoup de Canadiens, y compris des Canadiens qui sont nés ici, ne se donnent même pas la peine de participer au processus électoral. Il est important de bien dire aux nouveaux citoyens que non seulement ils ont le droit de voter, mais ils ont aussi le devoir de participer au processus électoral pour en assurer la survie. Une des choses qui leur tient à coeur, c'est qu'ils peuvent avoir leur mot à dire dans l'élaboration des priorités du gouvernement.

[*Texte*]

Mrs. Hayes: You've touched on responsibility to vote. What other responsibilities do new Canadians have, or all Canadians, actually?

Ms Eng: I think they have a responsibility to uphold the principles underlying the charter. I think they have an obligation to contribute to the growth of society, of the country. They have an obligation to contribute to the peace and harmony of the society. There are all manner of things you would always want everybody to do in their own house.

Mr. Bryden (Hamilton—Wentworth): I'm very interested in the concept of dual citizenship. We've heard testimony here that many people, all Canadians, feel very strongly about their citizenship. However, we've also heard of some abuses with respect to dual citizenship, where Canadian citizenship is taken out purely for reasons of doing business abroad, and indeed these people sometimes have only nominal residence in Canada.

We've also heard testimony where people have said that some immigrant groups, when forced to make a choice, would choose their previous citizenship rather than Canadian citizenship.

Would you be uncomfortable with us putting in a new Citizenship Act something to the effect that Canadians would hold their Canadian citizenship above all other citizenship? This would not be a renunciation of a previous nationality, because of course that's difficult for new Canadians, difficult to administer and difficult in many ways, but just an affirmation that their new Canadian citizenship is going to be the priority citizenship.

Ms Eng: I suppose my answer would go back to the issue of whether or not there are different classes of citizenship. If we asked the average Canadian to show how well they are committed to this country, how much they think of this country as their own and whether or not they use it as a matter of convenience when they travel or have a deep commitment to the country, I think you would get a great variation.

As I said earlier, I think the test is the commitment to the country, and that we can have dual and multiple citizenships, provided there is that kind of commitment. How would you test for that commitment? I think at the time you grant their citizenship. Thereafter, I don't see that you have an ongoing role to go and monitor how they use that citizenship.

[*Traduction*]

Mme Hayes: Vous avez parlé du devoir d'exercer son droit de vote. Quels sont les autres devoirs ou responsabilités qui incombent aux nouveaux Canadiens, ou plutôt à tous les Canadiens?

Mme Eng: Je crois qu'ils ont le devoir de défendre les principes qui sous-tendent la Charte. Ils ont l'obligation de contribuer à la croissance de la société, du pays. Ils ont aussi le devoir de contribuer à la paix et à l'harmonie. Je pourrais vous citer encore beaucoup de ces valeurs que chacun devrait en fait chérir et appliquer chez soi.

M. Bryden (Hamilton—Wentworth): Je m'intéresse énormément au concept de la double nationalité. Nous avons entendu des témoignages selon lesquels de nombreux Canadiens, voire tous les Canadiens, sont très attachés à leur citoyenneté. Cependant, nous avons aussi entendu parler d'abus relativement à la double nationalité, de personnes qui obtiennent la citoyenneté canadienne uniquement pour pouvoir faire des affaires à l'étranger et qui n'ont qu'une résidence nominale au Canada.

Nous avons aussi entendu des témoins nous dire que certains groupes d'immigrants, s'ils devaient choisir, choisiraient la citoyenneté de leur pays d'origine de préférence à la citoyenneté canadienne.

Verriez-vous un inconvénient à ce que nous incluions dans la nouvelle Loi sur la citoyenneté une disposition selon laquelle les Canadiens chérissent leur citoyenneté canadienne par-dessus toute autre? Ils ne seraient pas tenus pour autant de renoncer à leur nationalité d'origine, puisque cela serait bien sûr difficile pour les nouveaux Canadiens et que cela poserait aussi toutes sortes de problèmes, notamment d'administration, mais simplement d'affirmer que leur nouvelle citoyenneté canadienne aurait la préséance.

Mme Eng: Pour répondre à cette question, je reviendrai à cette question de savoir s'il y a différentes catégories de citoyenneté. Si nous demandions aux Canadiens moyens de montrer toute la mesure de leur attachement au Canada, de montrer qu'ils le considèrent comme leur pays et qu'ils ne s'en servent pas simplement comme un avantage quand ils voyagent à l'étranger, il me semble que les réactions varieraient énormément.

Comme je l'ai dit tout à l'heure le critère devrait être l'attachement au pays, et il serait possible d'avoir une nationalité double ou multiple, à condition qu'il y ait cet attachement. Comment ferait-on pour vérifier cet attachement? Je pense que cela devrait se faire au moment de l'octroi de la citoyenneté. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire par la suite de surveiller les gens pour voir quel usage ils font de leur citoyenneté.

• 0925

Mr. Bryden: No, you haven't understood me. Of course we can't monitor it. One thing about being a Canadian citizen is that once you are one, you remain a Canadian citizen under all circumstances. There is no provision in the act for that. Except for voluntary renunciation, there is no way of excluding. You could become the worst criminal on earth and this would not affect your citizenship.

What I'm suggesting, though, is that perhaps at the time of taking out your new Canadian citizenship—and this would be a test—you should be willing to acknowledge that your Canadian citizenship would have priority over your previous citizenship. If

M. Bryden: Non, vous m'avez mal compris. Bien sûr, nous ne pouvons exercer aucune surveillance. Quand on devient citoyen canadien, on le reste peu importent les circonstances. Aucune exclusion n'est possible, sauf s'il y a renonciation volontaire. Vous pourriez devenir le pire criminel sur terre et votre citoyenneté ne serait pas menacée.

Je propose toutefois qu'au moment de devenir citoyen canadien—et ce serait un test—il faudrait affirmer que la citoyenneté canadienne aurait la priorité sur la citoyenneté antérieure. Par exemple, si quelqu'un voyage à l'étranger avec

[*Text*]

you're abroad, say, and you travel on a non–Canadian passport, the Canadian government of course would not then recognize you, or it would not be able to intervene, if you got caught in a foreign country under the other passport. This was what was in the previous act.

Do you follow what I'm saying? Maybe I'm not explaining myself very well.

Ms Eng: Perhaps I don't understand your question very well, because I don't see it as having any great significance for this country whether someone uses our passport or somebody else's passport to conduct their foreign affairs. To me as a Canadian, I think it's only important how committed they are to this country. What benefit would it be to Canada for a person to use only the Canadian passport when they're travelling abroad?

Mr. Bryden: Let me try it another way, if I may, Madam Chairman, through one more question.

This takes it in an entirely different direction from the old act. The old act had a provision whereby if you were a Canadian citizen—whether you were born Canadian or you acquired Canadian citizenship didn't matter—and you voluntarily and affirmatively took out citizenship in another country, that would lead to the cancellation of your Canadian citizenship. The only provision that existed for you losing your Canadian citizenship was if you proactively took out citizenship in another country.

Do you think that clause could be brought back—or should be brought back?

Ms Eng: I've also already answered the fact that I believe that as the world evolves we will start seeing ourselves as citizens of the world. We have to have a commitment to those states to which we are citizens. I think that commitment can be tested. I don't disagree that there can be multiple citizenships. I would expect each of the countries to test the commitment to themselves in their own ways.

As far as Canada is concerned, I don't think there's any lack of commitment to Canada if other people still feel they have a commitment to other countries as well.

Mr. Bryden: I have one last question. How would anyone test the commitment of anyone to a country? How does one do this? You've used this term several times over. I'd like to know how you'd do it, other than the way I suggested.

Ms Eng: As a Canadian I would ask you how you'd test your own commitment to Canada. I think you demonstrate by asking people to understand what the values are that we care about here—commitment to supporting those values, respecting and supporting the Canadian institutions, working in the electoral process, and pushing for and accepting the equality of rights of different peoples. If you don't understand that, and if you can't give us some guidance as to what you think is commitment to Canada, I'm not sure who should.

Mr. Jackson: Ms Eng, I have a couple of things. I'd like to see in writing your thoughts about the oath, if you don't mind, just to get some ideas or some suggestions from you.

[*Translation*]

un passeport non canadien, le gouvernement canadien ne pourrait pas reconnaître cette personne ou ne pourrait intervenir si cette personne était interceptée dans un pays étranger en possession d'un autre passeport. C'est ce que disait l'ancienne loi.

Comprenez–vous ce que j'essaie de dire? Je m'exprime peut–être mal.

Mme Eng: Je comprends peut–être mal votre question parce qu'il me semble peu important pour ce pays que quelqu'un utilise le passeport canadien ou le passeport d'un autre pays pour s'occuper de ses affaires à l'étranger. En tant que Canadienne, j'estime que ce qui importe c'est uniquement l'attachement qu'a une personne pour ce pays. En quoi cela servirait–il le Canada qu'une personne utilise uniquement le passeport canadien pour ses déplacements à l'étranger?

M. Bryden: Madame la présidente, permettez–moi de reformuler ma question.

C'est différent de l'ancienne loi qui comportait une disposition selon laquelle un citoyen canadien—qu'il soit né ici ou qu'il ait acquis la citoyenneté canadienne par la suite—qui, de son propre gré, prenait la citoyenneté d'un autre pays perdait sa citoyenneté canadienne. En vertu de l'ancienne loi, seule une personne qui de son propre gré prenait la citoyenneté d'un autre pays pouvait perdre sa citoyenneté canadienne.

Croyez–vous que cette disposition pourrait être rétablie ou devrait l'être?

Mme Eng: J'ai déjà répondu qu'à mon avis le monde évolue et que nous en viendrons à nous considérer comme des citoyens du monde. Nous devons avoir un engagement envers ces États dont nous sommes les citoyens. Je crois que cet attachement peut être mis à l'épreuve. Je ne conteste pas la possibilité de détenir plusieurs citoyennetés. Il appartient à chaque pays de mettre à l'épreuve comme bon lui semble l'attachement de ses citoyens.

Quant au Canada, je ne crois pas que le seul fait d'avoir un attachement envers d'autres pays signifie qu'on n'en a pas envers le Canada.

M. Bryden: J'ai une dernière question. Comment peut–on mettre à l'épreuve l'attachement d'une personne envers un pays? Comment peut–on le faire? Vous avez utilisé ce terme plusieurs fois déjà. J'aimerais savoir comment on peut le faire, autrement que de la façon que j'ai suggérée.

Mme Eng: En tant que Canadienne, j'aimerais savoir comment vous mettriez à l'épreuve votre attachement au Canada. J'estime qu'on peut s'en assurer en demandant aux gens de comprendre les valeurs qui nous tiennent à coeur, de s'engager à défendre ces valeurs, de respecter et d'appuyer les institutions canadiennes, de respecter le processus électoral et d'accepter et de promouvoir l'égalité des droits de chacun. Si vous ne comprenez pas cela, si vous ne pouvez pas nous donner une idée de la façon dont vous concevez l'attachement envers le Canada, je ne sais pas qui devrait le faire.

M. Jackson: Madame Eng, j'aurais quelques souhaits à exprimer. J'aimerais que vous mettiez par écrit vos idées sur le serment, si vous le voulez bien, afin que nous puissions savoir ce que vous pensez ou tirer profit de vos suggestions.

[*Texte*]

I would also like to ask you a question. We have the problem of approximately 200 babies, whereby it's claimed at times that people came to Canada to allow those babies to be born here. I understand there might be more than 200 babies.

What are your thoughts about Canadian citizenship being granted to a person born here? Should that be an automatic right?

Ms Eng: If you are concerned about making distinctions between people who are born of parents who are already citizens and people who are born of parents who otherwise have no legitimate reason for being in Canada, such as people who are here illegally or as visitors, then I can see why you would want to make that distinction. If we're testing for commitment, you obviously can't test the commitment of a newborn child. I suppose what you test for is whether or not the parents and the family and that child have a possibility of retaining a commitment and continuing contribution to the country.

[*Traduction*]

J'aimerais aussi vous poser une question. Il y a au Canada environ 200 bébés dont on prétend que leur mère est venue ici pour que ces enfants naissent au Canada. Je crois savoir qu'il pourrait y avoir plus de 200 bébés.

Que pensez-vous de l'idée d'accorder la citoyenneté canadienne à une personne née ici? Ce droit devrait-il être automatique?

Mme Eng: Je comprendrais la nécessité de faire une telle distinction si vous teniez à ce qu'il y en ait une entre les gens nés de parents qui seraient déjà citoyens et ceux dont les parents n'auraient pas de raison légitime d'être au Canada, notamment les immigrants illégaux ou les visiteurs. Il est bien clair qu'on ne peut pas mettre à l'épreuve l'attachement envers le Canada d'un nouveau-né. Il s'agirait alors de vérifier si les parents et la famille de l'enfant sont susceptibles d'avoir un tel attachement et contribuer à la vie du pays.

• 0930

So I would make a distinction, and I don't take very kindly to births that create a citizenship of convenience.

The Chairman: Ms Eng, one of the presenters who came to us suggested that Canadian ceremonies are boring, and his suggestion was that we should think more about celebrations. Do you have any thoughts for us on the celebrations of citizenship and what we can do with our ceremonies to make them really special to new Canadians?

Ms Eng: I recently attended one, as I said, at police headquarters, and it was a very informal ceremony, very pleasant and quite relaxed. The presiding judge was quite informal in some parts of the ceremony and I think people enjoyed the opportunity very much. There was a small reception afterwards. I think it is a good thing that citizenship courts are now being held in different venues and are not quite as austere. The importance of the ceremony was still respected, of course.

However, there was an odd note that I want to share with you. Remember that these people had come from all over the world, none from British or French origins. At police headquarters, as is often the case, they played the bagpipes to mark the ceremony, to pipe people in. Inside the auditorium the acoustics are very good, so as a result the loudness of the bagpipes was quite overwhelming. There was quite a cacophony.

I watched the faces of all of the applicants, the candidates, sitting there looking at this music they hadn't heard anywhere, and I thought to myself, this is the cultural expression of no one in this room. They were quite perplexed about what was happening to them. A part of it was a drum roll that sounded like gunfire and the startled looks on these faces was quite amusing. I think there was a shared moment, not intentional, of bemusement.

I think it did draw people together, and it gave people an opportunity to talk about something and the reception was very pleasant.

Ainsi, j'établirais cette distinction et j'accepte très mal ces naissances qui créent une citoyenneté de pure convenance.

La présidente: Madame Eng, l'un des témoins que nous avons entendus a dit que les cérémonies canadiennes sont endormantes et il suggérait que nous en fassions de véritables occasions de réjouissances. Avez-vous des suggestions à nous faire pour mieux célébrer la citoyenneté et rendre nos cérémonies réellement spéciales pour les Néo-canadiens?

Mme Eng: Comme je l'ai dit, j'ai assisté à une telle cérémonie récemment au quartier général de la police et ce fut une cérémonie très informelle, très agréable et très détendue. Pour certaines parties de la cérémonie, le juge de la citoyenneté a été très informel et je pense que les gens ont énormément apprécié. Il y a eu une petite réception après. Je pense que c'est bien que les cérémonies de remise des certificats de citoyenneté soient tenues dans des endroits différents et ne soient plus aussi austères. L'importance de la cérémonie est respectée.

Toutefois, il y a eu une note détonnante dont j'aimerais vous faire part. N'oubliez pas que ces gens venaient de partout dans le monde, aucun n'était d'origine britannique ou française. Au quartier général de la police, comme c'est souvent le cas, on a joué de la cornemuse pour ouvrir la cérémonie. À l'intérieur de l'auditorium, l'acoustique est très bon et le son de la cornemuse était assourdissant. C'était très cacophonique.

J'ai regardé les visages de tous les candidats qui étaient assis là et qui écoutaient cette musique qu'ils n'avaient jamais entendue avant, et je me suis dit que cela n'était l'expression culturelle d'aucune de ces personnes dans cette salle. Tous étaient très perplexes de ce qui leur arrivait. Il y a eu notamment un roulement de tambour qui faisait penser à un tir soutenu de fusil et l'étonnement qui se lisait sur tous les visages était assez amusant. Il y a eu, sans que personne ne l'ait prévu, un moment d'étonnement partagé.

Je pense que cela a créé un certain rapprochement et a donné aux participants un sujet de conversation et la réception a été très plaisante.

[*Text*]

What was really interesting afterwards was that there was also a Mountie there, and a Canadian flag and the police flag, and the judge in his robes, and they were able to take pictures there. So people were able to mark an important day in their lives in a very friendly and celebratory way.

The Chairman: Thank you for that. We really appreciate your testimony here before us today, Ms Eng. Your perspective is very valuable to us. Thank you for taking the time.

Ms Eng: It has been my pleasure.

The Chairman: Members of the committee, our next witness is Cecil Rotenberg, who is a well–known immigration lawyer in Toronto and is the editor of the *Immigration Law Reporter*, which is a law journal.

I'll just draw to your attention, members of the committee, that there is a very substantive brief here from Mr. Rotenberg. His interests are predominantly the residency requirement and I would imagine he would have a really firm definition for us.

Mr. Rotenberg.

Mr. Cecil Rotenberg (Individual Presentation): Good morning.

The Chairman: Mr. Rotenberg, we are pleased that you took the time to meet with us today to talk about the Citizenship Act. As you know, we are reviewing it. We understand your interest is mainly in residency, the definition. So while we appreciate that, we do hope you will consider questions of another nature.

We hope you can keep your comments to within ten to fifteen minutes, and that will allow us some time, fifteen minutes or so, for questions. Thank you for being here. Please proceed.

• 0935

Mr. Rotenberg: Thank you very much, Madam Chairman. I will be reasonably brief because the issue I seek to address is very fundamental; that is, the importance of the actual residency requirement for eligibility for citizenship. For a long time, because of Chief Justice Thurlow's ruling, residency didn't mean actual residency any longer. There was a discretionary aspect given to the citizenship court judge to admit people who were not actually resident here for the three required years. Then two judges of the Federal Court seemed to take an objection to this, so now we have this confusion as to whether or not there is or is not an actual residency requirement.

I came to talk about residency requirements and I want to make it very clear, as I said in my paper, I'm not talking about the casual visitor to Canada who after three years wants to get a passport. I'm talking about the committed person who has immigrated from wherever—and the figures show that's predominantly Asia—and who has acquired residency within the immigration definition because he has made his home here.

The 183–day test in the Immigration Act is not the only test of residency. He has made his home here, his family stays here, he comes here from time to time, sometimes more, sometimes less, but his home is here and he pays taxes in Canada as a

[*Translation*]

Il s'est produit plus tard un fait réellement intéressant, c'est qu'il y avait un membre de la Gendarmerie royale, un drapeau du Canada, le drapeau de la police et le juge dans ses robes et ils ont pu prendre des photos. Les gens ont pu marquer cette importante journée de leur vie d'une façon très amicale et dans une ambiance de célébration.

La présidente: Merci de ce témoignage. Nous avons grandement apprécié votre témoignage, madame Eng. Vous nous avez fait part d'idées qui nous seront très utiles. Merci d'avoir pris le temps de venir.

Mme Eng: Ce fut mon plaisir.

La présidente: Je signale aux membres du comité que notre prochain témoin est Cecil Rotenberg, avocat de Toronto spécialisé dans les dossiers d'immigration et rédacteur en chef du *Immigration Law Reporter*.

Je signale aux membres du comité par ailleurs que nous avons reçu un mémoire très fouillé de M. Rotenberg. Il s'intéresse particulièrement aux exigences de résidence et j'imagine qu'il aura une définition mûrement réfléchie à nous proposer.

Monsieur Rotenberg.

Me Cecil Rotenberg (présentation individuelle): Bonjour.

La présidente: Monsieur Rotenberg, nous sommes ravis que vous ayez pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui pour nous parler de la Loi sur la citoyenneté. Comme vous le savez, nous sommes en train de la réexaminer. Nous croyons savoir que vous vous intéressez surtout à l'exigence de résidence et à la définition. Nous espérons que vous accepterez de répondre à d'autres questions.

Nous espérons que vous pourrez vous en tenir à dix ou quinze minutes pour votre exposé liminaire, ce qui nous laissera une quinzaine de minutes pour les questions. Merci d'être venu. Allez–y.

Me Rotenberg: Merci beaucoup, madame la présidente. Je vais essayer de faire court parce que le point qui m'intéresse est fondamental. Il s'agit de l'importance qu'il faut accorder à la présence physique quand on parle de résidence pour avoir droit à la citoyenneté. Pendant longtemps, à la suite de la décision du juge en chef Thurlow, la résidence n'a plus signifié la présence physique. Le juge de la Cour de citoyenneté disposait d'un pouvoir d'appréciation pour admettre des personnes qui n'avaient pas effectivement résidé ici pendant les trois années exigées. Plus tard, deux juges de la Cour fédérale semblent s'être opposés à cela et c'est pourquoi aujourd'hui la confusion règne sur la question de savoir s'il faut effectivement avoir résidé ici.

Je suis ici pour parler des critères de la résidence et, comme je le dis dans mon mémoire, je ne parle pas du tout ici du visiteur occasionnel qui vient au Canada et qui, après trois ans, veut obtenir un passeport. Je parle de la personne qui a fait son choix, qui a immigré ici—d'après les chiffres, la provenance est surtout d'Asie—et qui a obtenu le statut de résident au sens de la Loi sur l'immigration parce qu'il s'est établi ici.

Le critère de 183 jours de séjour que fixe la Loi sur l'immigration n'est pas le seul critère. La personne s'est établie ici, sa famille habite ici et elle vient ici à l'occasion, parfois souvent, parfois rarement, mais son domicile est ici et elle

[*Texte*]

Canadian, and the only reason why he is not in Canada is that his business interests may take him out of Canada. Now, that may be to the United States, it may be to Japan, which is our second largest trading partner, and it may be because he has advantages in China because that's the new and growing place to do business.

Whatever it is, he may or may not do his business within the confines of a Canadian company. For example, he may be the employee of a Canadian company doing business abroad. He may be all of these things. He may be a businessman who cannot extricate himself from his business quite as easily as some because when selling his business he may have a covenant to provide consultation. There may be a whole variety of reasons why he is not here, but the predominant fact is that the person I'm talking about is the person who has made his residence here and is very clear about it.

I'm also talking about a number of students—not high school students; I am talking about university and other graduate students who want to study abroad but still have indicated that their home is in Canada. Also, there is a small mandate of people who have come here and have found they have mothers and fathers who have become ill. They cannot bring them to Canada and they have to go back for one or two years because the mother or father has terminal cancer. Now, those who would put a time element as an essential ingredient of citizenship would make all of these people suffer.

I also have to tell you, because probably I operate one of the larger immigration practices from the Orient, that if you imposed a time threshold as an essential, this would dissuade a lot of people from coming here from the Orient and would probably send them in the direction of Australia, where they have an easier time of it on citizenship. There's no time ingredient in the Australian citizenship legislation.

You may say that's fine, we won't get these people coming here, but that may not be what the immigration minister wants. So you want to find out about that. I've left with you in the material an article to that effect appearing in a Hong Kong newspaper.

When we look at citizenship, we're looking at a world that's much different from when I graduated as a lawyer. We send faxes around the world in a mini-second, we have copies of everything we want. When I first started practising law we had no copier machine, and now I travel around the world in mini-seconds. In half a day, I'm into Taiwan.

• 0940

We can't ignore that, and we can't ignore that the real economic boom is in Asia and not in Canada or the United States. We have to recognize there's an economic facilitation to Canadian residents as well as to citizens. . .they have to be able to take advantage of that particular economy, all the more so if they have substantial connections in that economy such as banking, sales, and marketing. These people, if they cannot do their business in that way, would not want to become citizens of Canada.

[*Traduction*]

acquitte ses impôts au Canada comme Canadien. La seule raison pour laquelle elle n'est pas au Canada, c'est que ses affaires la conduisent ailleurs. Cela peut être aux États-Unis, au Japon, notre deuxième partenaire commercial et peut-être est-ce en Chine parce que le marché là-bas est en pleine expansion.

Quelle que soit la raison, elle ne fait peut-être pas ses affaires exclusivement dans une entreprise canadienne. Par exemple, elle peut travailler au service d'une compagnie canadienne qui a des activités à l'étranger. Ce peut être tout cela à la fois. Il s'agit peut-être d'un homme d'affaires qui n'arrive pas à couper tous les liens avec son entreprise parce qu'une clause du contrat de vente l'oblige à faire office d'expert-conseil. Il peut y avoir toutes sortes de raisons pour lesquelles elle n'est pas ici, mais l'important est que cette personne a établi sa résidence ici et n'en fait pas mystère.

Je parle aussi d'un certain nombre d'étudiants. Pas des élèves, mais des étudiants qui veulent faire leurs études à l'étranger mais dont le domicile est au Canada. Il y a aussi un petit nombre de personnes établies ici qui apprennent que leur père ou leur mère sont tombés malades. Ils ne peuvent pas les faire venir au Canada et doivent rentrer pendant un an ou deux pour s'occuper d'un membre de la famille en phase terminale de cancer. Ceux qui veulent ajouter un facteur de temps à la définition de citoyenneté porteraient un préjudice à toutes ces personnes.

Je vous dirai aussi, sans doute parce que je dirige un des cabinets qui reçoit le plus grand nombre d'immigrants asiatiques que si vous imposez un délai comme condition essentielle, quantité d'Asiatiques choisiront plutôt d'aller en Australie où ils ont plus de chance d'obtenir la citoyenneté. La loi australienne sur l'immigration n'impose pas de délai.

Vous pouvez bien dire «soit» nous ne recevrons pas ces immigrants, mais ce n'est peut-être pas ce que le ministre de l'Immigration a en tête. Peut-être voudriez-vous le savoir. Dans les documents que je vous ai remis, vous trouverez un article sur le sujet paru dans un quotidien de Hong Kong.

Quand on examine la question de la citoyenneté, on s'aperçoit que le monde a bien changé depuis l'époque où j'ai été reçu avocat. On envoie des fax à l'autre bout du monde en quelques instants et on obtient une copie de tout ce qu'on veut. Quand j'ai commencé à pratiquer le droit, il n'y avait pas de machine à photocopier et aujourd'hui je fais le tour du monde en quelques secondes. Une matinée suffit pour se rendre à Taïwan.

Nous ne pouvons l'ignorer, et nous ne pouvons ignorer qu'en réalité, le boom économique se produit en Asie et non pas au Canada ou aux États-Unis. Nous devons reconnaître qu'en matière économique, on facilite la tâche aux résidents canadiens ainsi qu'aux citoyens. . . Il faut qu'ils puissent tirer parti de cette économie, et cela est encore plus vrai s'ils entretiennent des rapports étroits avec cette économie dans des domaines comme la banque, les ventes et le marketing. Si ces gens-là ne peuvent pas commercer de cette façon, ils ne voudront pas devenir citoyens canadiens.

[*Text*]

I would therefore impose, as a difference to a time test, the same kind of discretion as is exercised by the Federal Court judges today, but based upon the involvement of the applicant in benefit to Canada. That can be measured in a number of ways, such as by his business activities and by his commitment to eleemosynary institutions in Canada. I think just taking the time factor itself is backward, regressive, and out of date.

Those are my submissions. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Rotenberg.

We'll have questions now from members of the committee. We'll start with Mr. Bryden.

Mr. Bryden: Thank you very much for your presentation. It raises a couple of issues.

Certainly, the residency question is something that is very open with this committee. I don't think we have really been able to come to any conclusion there.

I'm interested in the way you've turned it around. You say that the test of citizenship should be involvement in and benefit to Canada, which I presume involves community service as well as economic benefit to Canada. I would ask you whether or not one test of the suitability of this person wanting citizenship would be that this person would agree to set Canadian citizenship, when he acquires it, above all other nationalities or passports he might possess. Would that be an appropriate thing to ask of a new Canadian?

Mr. Rotenberg: I agree with your notion, but it's very, very hard to define legally. I wonder whether it would end up like some of the sections of a matrimonial act. When you're trying to reconcile parties, it becomes something in name as opposed to spirit.

I heard Mrs. Eng's comments, and I wanted to tell you that I thought one of the ways in which you could get a commitment to Canada is to have non–resident citizens submit their income tax forms in the same way as they do in United States. That would certainly indicate a priority to Canada, by saying that they're prepared to pay tax as long as they're citizens, as opposed to some of the people in the Bahamas who are citizens and don't pay tax. That would indicate priority and a commitment to the passport.

Mr. Bryden: We very much are interested in the spirit of citizenship as well as in proof of practical benefit to Canada. As I mentioned in my comments to Mrs. Eng, we have heard testimony that some immigrant groups have come here and taken out Canadian citizenship but hold their previous nationality above their Canadian citizenship.

You heard my remarks to Mrs. Eng, so let me ask you a question that follows on that. I was talking about the previous section in the act, which basically said that if you were a Canadian citizen and took out a new citizenship—say you became an American, for example, for economic reasons—you stood to lose your Canadian citizenship.

The question I would have liked to ask Mrs. Eng, which I missed asking, is this. Would you be comfortable with a Canadian citizen taking out citizenship with communist China and swearing an oath, were it possible, to uphold the type of dictatorship that exists there? Would that be something you'd be comfortable with?

[*Translation*]

Au lieu d'une contrainte de temps, je proposerais par conséquent le même genre de pouvoir discrétionnaire que les juges de la Cour fédérale exercent aujourd'hui, mais qui serait fondé sur la participation du demandeur au bien–être du pays. On peut le vérifier de diverses façons, notamment à travers ses activités commerciales et son engagement auprès des oeuvres de bienfaisance au Canada. Je pense que le facteur temps en soi est rétrograde, régressif et dépassé.

J'en ai terminé. Je vous remercie.

La présidente: Merci, monsieur Rotenberg.

Passons maintenant à la période des questions. Nous commençons par M. Bryden.

M. Bryden: Merci beaucoup pour votre exposé. Vous avez soulevé un certain nombre de questions.

Il est évident que celle de la résidence est loin d'être réglée au sein du comité. Nous n'avons pas encore pu en arriver à une conclusion dans ce domaine.

Votre façon de l'aborder est intéressante. Vous dites que le critère d'octroi de la citoyenneté doit être l'engagement du demandeur et sa participation au bien–être du pays; je présume que vous pensez non seulement au service communautaire, mais aussi aux activités économiques. À votre avis, faudrait–il, comme critère d'admissibilité, exiger des candidats qu'ils acceptent d'accorder la primauté à la citoyenneté canadienne—quand ils l'auront acquise—par rapport à toutes les autres nationalités qu'ils pourraient avoir? Ce critère serait–il raisonnable?

Me Rotenberg: Je suis d'accord avec ce principe, mais il est extrêmement difficile à définir du point de vue juridique. Je me demande si une telle exigence ne finira pas par ressembler à certaines dispositions de la loi sur le mariage. Quand on essaye de réconcilier des parties, cela vous ramène à l'opposition entre la lettre et l'esprit.

J'ai entendu les observations de M^me^ Eng, et je voulais dire qu'à mon avis, l'un des moyens d'obtenir un engagement en faveur du Canada est de demander aux citoyens non résidents de soumettre leurs déclarations d'impôt comme on le fait aux États–Unis. De toute évidence, cela indiquerait que l'on accorde la priorité au Canada; ainsi, l'on démontrerait que l'on est disposé à payer l'impôt tant qu'on est citoyen, contrairement à certains citoyens des Bahamas qui ne contribuent pas au Trésor public. Cela indiquerait que l'on accorde la priorité au pays et que l'on mérite son passeport.

M. Bryden: Nous nous intéressons beaucoup à l'esprit de la citoyenneté et à la preuve que cela est avantageux pour le Canada. Comme je l'ai dit à M^me^ Eng, des témoins nous ont déclaré que certains groupes d'immigrants obtiennent la citoyenneté canadienne en conservant leur nationalité antérieure qu'ils jugent prioritaire.

Vous m'avez entendu parler à M^me^ Eng; je vais vous poser une question dans la même veine. Je parlais d'un article précédent de la loi stipulant essentiellement que si un citoyen canadien prend une autre nationalité—américaine par exemple, pour des raisons économiques—il perd sa nationalité canadienne.

La question que j'aurais voulu poser à M^me^ Eng—je n'ai pas pu le faire—est la suivante. Seriez–vous à l'aise si un citoyen canadien prenait la nationalité de la Chine communiste et prêtait serment, si cela se fait, pour contribuer à maintenir le régime dictatorial qui dirige ce pays? Seriez–vous à l'aise face à une telle situation?

[*Texte*]

Mr. Rotenberg: As an extreme example, I would not be comfortable with it at all. I know, for example, that my Filipino clients would be uncomfortable about losing their Filipino citizenship because that would mean that they couldn't hold property in the Philippines. There are some technical reasons that would make them unhappy about that.

• 0945

Mr. Bryden: If we addressed that, if we set it up in such a way that when they took out Canadian citizenship it didn't involve a renunciation of their former nationality, they wouldn't be uncomfortable with that. That is perfectly possible.

Mr. Rotenberg: I certainly would not, sir.

Mr. Bryden: All we're really looking at, if you do receive Canadian citizen, is that you respect it as a citizenship that is above and beyond what you may have previously had. I personally would like to draw a line and make it impossible for you to willy-nilly go out and take another citizenship of convenience, be it American or be it communist Chinese. Does that seem reasonable to your mind?

Mr. Rotenberg: That certainly is very reasonable. Most of my clients, when they take out Canadian citizenship, do it because they intend Canada to be their home forever and ever. That may change, and your suggestion would seem to accommodate that.

The Chairman: Mr. Rotenberg, I have a few questions for you.

One of the things about defining residency as, I guess, personal presence is that it's relatively easy to define—*x* number of days in the country with an allowance for *x* number out of the country. It gets a lot more difficult and complicated when we have to determine a formula for how you test commitment. Do you have any comments on how that can be enforced relatively easily, so that it's fair and is also cost-effective?

Mr. Rotenberg: I don't know about cost-effective, but in my view it's very easy because we do it everyday with our citizenship court judges. When we take our clients there and draw up their affidavits—basically the affidavit is all about how they have demonstrated their commitment to Canada.

The matter is complex and varies, so it really requires to be defined by law. It's happening very well, in fact, and it strikes me only that if the Minister of Citizenship and Immigration were to make a policy statement about benefit to Canada being an essential ingredient for citizenship eligibility, that would cover those judges who are not following the mainstream of the legislation.

You can't lay down a single definition that is not going to create an unfairness. It sounds self-serving, but it's best left to the lawyers and the judges to work out. We've done a good job it.

The Chairman: There is my argument. If we leave it to the courts to define what's fair and what's not, without very clear direction, isn't that very costly to both the client and to the system—not to you, but to the client and the system?

[*Traduction*]

Me Rotenberg: C'est un exemple extrême qui me mettrait tout à fait mal à l'aise. Je sais par exemple que mes clients originaires des Philippines n'aimeraient pas perdre leur nationalité initiale, car ils n'auraient plus le droit d'avoir une propriété dans leur pays d'origine. Il y a des raisons pratiques pour lesquelles mes clients en seraient fort incommodés.

M. Bryden: Si nous portions remède à cela, si nous rédigions la loi de telle sorte que la naturalisation canadienne n'entraîne pas une renonciation à la nationalité d'origine, vos clients seraient satisfaits. C'est tout à fait possible.

Me Rotenberg: Je n'y verrais rien à redire, monsieur.

M. Bryden: Tout ce que nous voulons vraiment, c'est que si vous devenez citoyen canadien, vous respectiez votre nouvelle nationalité et la fassiez passer avant celle que vous aviez précédemment. J'aimerais personnellement imposer une restriction et empêcher les nouveaux citoyens, quand la fantaisie leur prend, à demander une autre nationalité qui leur convienne, que ce soit américaine ou chinoise communiste. Est-ce que cela vous paraît raisonnable?

Me Rotenberg: C'est certainement tout à fait raisonnable. La plupart de mes clients, en demandant à être naturalisés canadiens, le font parce qu'ils ont l'intention de faire du Canada le pays où ils passeront le restant de leurs jours. Les circonstances peuvent changer, mais votre proposition semble en tenir compte.

La présidente: Monsieur Rotenberg, je voudrais vous poser quelques questions.

La notion de résidence est relativement facile à définir, c'est un certain nombre de jours passés dans un pays, avec autorisation d'un certain nombre de jours passés hors du pays. Les choses se compliquent considérablement lorsque nous devons énoncer une formule qui permette de mesurer votre engagement. Que proposeriez-vous comme formule facile à appliquer, juste et économique?

Me Rotenberg: Je ne sais pas si j'ai une formule économique, mais j'en ai une très facile à appliquer, à mon avis, parce que nous le faisons tous les jours avec les juges des cours de citoyenneté. Lorsque nous amenons nos clients à ces juges et rédigeons leur déclaration sous serment, cette dernière expose la façon dont ils ont prouvé leur dévouement au Canada.

C'est là une question complexe et variable, elle devrait donc être définie par la loi. Mais dans la pratique les choses se passent bien. Si le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration déclarait que la caractéristique dominante de l'admissibilité à la citoyenneté est l'avantage que celle-ci constitue pour le Canada, cela tiendrait compte des juges qui ne respectent pas l'esprit de la loi.

Il est impossible de concevoir une simple définition qui ne crée pas des inégalités. J'ai peut-être l'air de prêcher pour ma paroisse, mais je crois que le mieux est de s'en remettre aux avocats et aux juges pour tirer la question au clair: nous nous en sommes très bien tirés jusqu'à présent.

La présidente: Vous apportez de l'eau à mon moulin: si nous nous en remettons aux tribunaux pour définir, sans que nous leur donnions des directives très précises, ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, n'allons-nous pas aboutir à un système très coûteux—non pour vous, certes—mais pour le client et pour la collectivité?

[*Text*]

Mr. Rotenberg: The Immigration Act has a statement about policy in section 3, and it strikes me that the Citizenship Act could, in the same fashion, declare the objectives of citizenship so that it became very clear to the courts what they are. We just dealt with that in an immigration case called Tai Sun Chan. The fact that section 3 was there became very effective in the way the judge was able to decide the case, unhappily against me.

I think it's the first time that a court brought in section 3, but you could do the same thing in the Citizenship Act.

The Chairman: I listened carefully when you talked about testing commitment and about making the home here, paying taxes here, perhaps doing income tax returns as in the United States. But I guess a lot of what I consider to be responsibilities of citizenship aren't here, such as coaching your local little league, being a part of United Way, assisting at a resettlement centre. Those to me are very important responsibilities of Canadian citizenship. I guess those are missing from your list of commitments.

• 0950

Mr. Rotenberg: I'm sorry. You're not correct. They are included in there. When I talk about eleemosynary functions, I mean exactly that, those types of things in our society that are charitable, that involve commitment and care by Canadians to other Canadians.

For example, a lot of my clients assist with something called the Toronto Canadian Chinese Artists Centre, a nursing centre and other functions of that type.

So I was dead–on when I said that. I meant exactly that. If it were clear that this were so, then we could avoid a lot of misunderstanding. I agree with you there.

The Chairman: But if there's not substantial physical presence, those things are pretty hard to do.

Mr. Rotenberg: Again I would disagree with you. My clients seem to manage it very well between fax, phone, etc., and spending about four months in Canada. They manage it very well.

I have to tell you, this Friday or Saturday we're having the first Chinese youth orchestra recital under the guidance of somebody who's overseas at the moment.

The Chairman: I appreciate that.

The other question I have relates to business. Why would the business people to whom you refer be able to contribute to Canada less by having to stay as permanent residents until such time as they're able to meet residency requirements? Just what is it about their businesses that requires such long absences? Why can't they do business from Canada, at home here?

Mr. Rotenberg: That's not something that's easy to understand until you are, in effect, in business. The business there involves presence, involves the necessity of presence. You're selling to people. It involves connections, it involves

[*Translation*]

Me Rotenberg: La Loi sur l'immigration comporte, à l'article 3, une déclaration de politique; il me semble qu'elle pourrait, de la même façon, énoncer les objectifs de la citoyenneté afin que les tribunaux sachent exactement ce qu'entend la loi. Nous venons d'en avoir un exemple dans une affaire d'immigration appelée Tai Sun Chan, où l'article 3 a permis au juge de trancher le cas, malheureusement pas en ma faveur.

Je crois que c'est la première fois que le tribunal a invoqué l'article 3, mais vous pourriez faire de même dans la Loi sur la citoyenneté.

La présidente: Je vous ai écouté attentivement quand vous avez essayé de définir quels sont les critères de l'engagement envers le Canada, à savoir l'établissement d'un domicile dans notre pays, le paiement d'impôts, peut–être la déclaration d'impôt comme aux États–Unis, mais il me semble que bien d'autres choses en sont absentes, par exemple le fait d'être entraîneur d'un club sportif d'enfants, de participer à Centraide, de faire du bénévolat dans un centre d'insertion. Ce sont là, à mes yeux, des responsabilités très importantes de la citoyenneté canadienne, et je ne les vois pas figurer dans votre liste.

Me Rotenberg: Excusez–moi, mais ce n'est pas exact, ces caractéristiques sont bel et bien incluses. Quand je parle de fonctions philanthropiques, c'est exactement cela que j'entends, ce genre d'actes charitables par lesquels les Canadiens témoignent de leur sollicitude envers les autres Canadiens.

C'est ainsi que beaucoup de mes clients contribuent à ce qu'on appelle le Toronto Canadian Chinese Artists Centre, qui est un centre de soins qui a encore bien d'autres fonctions.

J'avais donc tout à fait tenu compte de ces facteurs, et c'est bien cela que j'entendais par là. Si c'était clairement énoncé nous pourrions éviter nombre de malentendus, je suis d'accord avec vous sur ce point.

La présidente: Mais comment remplir de telles conditions quand il n'y a pas présence sur les lieux?

Me Rotenberg: Là encore je ne suis pas d'accord avec vous. Mes clients semblent s'en tirer parfaitement entre les appels téléphoniques, la télécopie et les quatre mois qu'ils passent au Canada. Ils ne manquent à aucun de ces devoirs.

C'est ainsi que vendredi ou samedi nous allons avoir le premier récital de l'orchestre des jeunes Chinois, dirigé par quelqu'un, de toute évidence, qui se trouve actuellement à l'étranger.

La présidente: Je comprends.

L'autre question porte sur les affaires. Pourquoi les gens d'affaires dont vous parlez ne pourraient–ils contribuer autant au Canada s'ils devaient s'y établir à titre permanent jusqu'à ce qu'ils aient rempli les conditions de résidence? Qu'est–ce qui, dans leurs affaires, justifie des absences aussi prolongées? Pourquoi ne peuvent–ils pas mener leurs affaires à partir du Canada?

Me Rotenberg: C'est effectivement difficile à comprendre jusqu'à ce que vous soyez vous–même, en fait, dans les affaires. Pour faire des affaires là–bas il est essentiel d'être présent. Vous voulez faire des ventes, il faut voyager, il faut établir des

[*Texte*]

travel. It's an oriental way of doing business, not simply not picking up the phone but having to go and visit somebody and sit down and talk and that type of thing. From my particular point of view, they find it essential to be there. I have to agree with them, because I'm not a business man.

I see them sitting here. They can't see their bankers, they can't see their customers, they can't see their suppliers. They can fax them, but it's not the same thing. They can't see their workers. As a result, they can't do their business from here. They can live here. They can stay here three, four or five months of the year, maybe up to that, but they can't stay here all year.

For us to ask them to give up those connections, that business, those things, to come and sit here and do nothing or little for two or three years seems to be unfair. We don't impose those same restrictions on our citizens.

The Chairman: Thank you.

Mrs. Hayes, you have questions.

Mrs. Hayes: Maybe I can ask a more general question. What responsibilities does a new Canadian have, in your opinion?

Mr. Rotenberg: I suppose he has the responsibility to pay my fee.

He has the responsibility to community. He has the responsibility to education. He has the responsibility to be part of the community. He has the responsibility to obey the law. In my view those are his very keen responsibilities.

Mrs. Hayes: Are these all possible within the context you've suggested, as someone who's not here nine months of the year?

Mr. Rotenberg: I think that's very possible. We present evidence of it daily. The judges have agreed that it's possible.

Mrs. Hayes: Do you feel that this classification of business affects the acceptance of immigrants into Canada? Say you're living next door to someone who's not there three–quarters of the time. Is their neighbour going to feel that they get to know them? There's that sense of community. Is that affected at all by what you're suggesting?

• 0955

Mr. Rotenberg: I'm sorry. I haven't heard anything you've said. There's a technical problem here. I see you talking but I don't hear you.

Mrs. Hayes: Can you hear me now?

Mr. Rotenberg: I can. Thank you.

Mrs. Hayes: The sense of community is two–sided. We're talking about the new citizen or potential citizen not being here part of the time. Do you feel that affects his acceptance into the community for the people already there? Part of citizenship is becoming a part of the community. How can they fully accept someone they don't really know because they're not there?

Mr. Rotenberg: That's something that's largely individual. A person comes here and lives here and stays here for three years and nobody knows him. You see apartment buildings full of such people. It's always remarkable that you can go into an

[*Traduction*]

contacts, c'est la façon de procéder de l'Orient. Il ne suffit pas de prendre le téléphone, il faut se rendre sur place, s'asseoir avec les gens, discuter, etc.. D'après ce que je peux constater, ces gens considèrent comme essentiel de se trouver sur place et comme je ne suis pas homme d'affaires je suis bien obligé d'être d'accord avec eux.

S'ils doivent rester au Canada, ils coupent le contact avec leurs banquiers, avec leurs clients, avec leurs fournisseurs. Il y a certes la télécopie, mais ce n'est pas la même chose. Ils ne voient pas leurs employés. C'est pourquoi ils ne peuvent mener leurs affaires à partir du Canada; ils peuvent y passer trois, quatre ou cinq mois de l'année, mais ils ne peuvent y séjourner toute l'année.

Il me semblerait injuste que nous leur demandions de renoncer à ces contacts, à leurs affaires, à leurs activités pour passer deux ou trois années au Canada à ne rien faire ou à faire très peu. Ce sont des restrictions que nous n'imposons pas à nos propres citoyens.

La présidente: Je vous remercie.

Madame Hayes, vous aviez des questions à poser.

Mme Hayes: J'aimerais poser une question d'ordre plus général: Quelles sont, à votre avis, les responsabilités d'un nouveau Canadien?

Me Rotenberg: Celles de payer mes honoraires, je pense.

Il est membre de la collectivité et responsable envers elle, responsable de l'éducation, il doit faire preuve de solidarité, il doit obéir à la loi; ce sont là, à mon avis, les responsabilités qui lui incombent.

Mme Hayes: Est–il possible de s'en acquitter quand on est absent neuf mois par an?

Me Rotenberg: C'est tout à fait possible, il n'y a de jours qui ne se passent sans que nous n'en fassions la preuve. Les juges ont reconnu que c'était possible.

Mme Hayes: Le fait d'être un homme d'affaires influe–t–il, à votre avis, sur l'acceptation des immigrants au Canada? Si votre voisin est absent les trois quarts du temps, avez–vous l'impression de le reconnaître? Comment peut–on, dans les circonstances que vous décrivez, acquérir un sens d'appartenance?

Me Rotenberg: Je suis désolé, je n'ai rien entendu de ce que vous avez dit. Il y a un problème technique. Je vois que vous parlez, mais je ne vous entends pas.

Mme Hayes: Pouvez–vous m'entendre maintenant?

Me Rotenberg: Oui. Merci.

Mme Hayes: Le sens de l'appartenance va dans les deux sens. Nous parlons du fait qu'un nouveau citoyen ou un citoyen potentiel peut ne pas être là tout le temps. Pensez–vous que cela influe sur la façon dont il est accepté par les gens qui sont déjà là? Être citoyen, c'est en partie devenir un membre de la collectivité. Comment peut–on vraiment accepter quelqu'un qu'on ne connaît pas parce qu'il n'est jamais là?

Me Rotenberg: Cela varie beaucoup d'un cas à l'autre. Quelqu'un peut venir ici, s'installer et rester pendant trois ans sans que personne ne le connaisse. Il y a des immeubles d'appartements pleins de gens comme ça. C'est extraordinaire

[*Text*]

apartment building and neighbours don't know each other, although they live together, and at the end of three years he can apply for citizenship because he's been here for three years. Other people become very much a part of the Chinese and/or other communities from where they come and manage to become very much involved even though the husband is only here for two or three months a year.

So I don't understand your question and I don't think I can answer it.

Mrs. Hayes: Another thing—I was just talking to someone from England on the weekend who was saying there's a fairly new policy there of an entrepreneurial class. I think it's $750,000 for an investment class for citizenship in Britain. Are you aware of that?

Part of what you've said makes it sound like we're making it too difficult for people to come to Canada and they'll go elsewhere. It's almost like you're threatening us. Yet we've heard from witnesses that in the world Canada is looked at as a very, very desirable place to come. I'm getting mixed messages. It seems harder in some places than it does here. What are you saying? Is it difficult in Canada? Are you making that point?

Mr. Rotenberg: I certainly didn't mean to threaten anybody, although I agree it probably sounded that way. I do believe that if we put in a residency requirement it will chase away, prevent or destroy a lot of the business immigration. I think you'll hear Mr. Green telling you the same thing this morning and probably Mr. Robbins. It's probably self–serving because if you chase away a lot of immigration cases, you chase away a lot of our immigration clients. Nevertheless, from a point of view, from the point of the world, from the point of being there, from the point of what we know, it agrees very much with what we see in the newspaper.

Canada, in my view, entered into not the sale of passports but the sale of residency by our own investor program. For $250,000 invested in five years you can have permanent residence. This is happening all over the world. It seems countries are engaged in competition trying to find the person with money and business experience, and we are very much involved in that kind of competition. I'm not threatening you, but you have to be aware of that.

Mrs. Hayes: My understanding right now—

Mr. Rotenberg: It sounds awful.

Mrs. Hayes: —is that we're cheap, we come cheap compared with some in that arena.

Mr. Rotenberg: I always said that we have positioned ourselves somewhere between Togo and Zaire, but nobody in immigration paid too much attention to that. It's still out there. That's our immigration policy.

The Chairman: Mr. Rotenberg, there really is no doubt that Canadians want economic activity, a good and strong economy and jobs. I know that when we put together our business immigration plans it was with that in mind—that this kind of investment will be good for the country, and the kinds of jobs that are created are important to Canadians. But I haven't had the sense that there have been any real evaluations of the economic benefits of these programs. Do you know of any work

[*Translation*]

comme dans certains édifices, les gens ne se connaissent pas entre eux, bien qu'ils vivent tous sous le même toit; cela n'empêche pas quelqu'un de demander la citoyenneté au bout de trois ans, puisqu'il a passé ici le temps requis. D'autres gens s'intègrent très bien à la communauté chinoise ou à une autre et ils deviennent très actifs, même si le mari ne passe ici que deux ou trois mois par an.

Je ne comprends donc pas votre question et je ne crois pas pouvoir y répondre.

Mme Hayes: Je passerai à autre chose. J'ai parlé au cours de la fin de semaine avec quelqu'un d'Angleterre qui disait qu'il y a dans son pays une nouvelle politique relative à la catégorie des entrepreneurs. Je pense qu'il faut investir 750 000$ en Grande–Bretagne pour pouvoir acquérir la citoyenneté. Êtes–vous au courant?

Certaines choses que vous avez dites donnent l'impression que nous rendons l'accès au Canada trop difficile et que les gens vont ailleurs. On aurait presque dit que vous nous menaciez. Or, d'autres témoins nous ont dit que, dans le monde entier, on considère le Canada comme un pays très, très attirant. J'entends des avis contradictoires. Certains pays semblent plus exigeants que d'autres. Qu'en pensez–vous? Est–il difficile de venir au Canada? Est–ce cela que vous voulez nous dire?

Me Rotenberg: Je ne voulais certainement menacer personne, même si j'en ai peut–être bien donné l'impression. Je pense que si nous établissons une exigence de résidence, cela repoussera beaucoup d'immigrants potentiels ou les découragera. Je pense que M. Green vous dira sans doute la même chose ce matin, tout comme M. Robbins. Cela sert sans doute mes propres intérêts, puisque si vous découragez beaucoup d'immigrants potentiels, cela me fait perdre beaucoup de clients. Néanmoins, la situation dans le monde telle que nous la connaissons ressemble de très près à ce qu'on en dit dans les journaux.

À mon avis, notre programme des investisseurs est une forme de vente non pas de passeport, mais de résidence. Si vous investissez 250 000$ en cinq ans, vous avez droit à la résidence permanente. Cela se fait partout dans le monde. Les pays semblent se faire concurrence pour essayer de trouver des gens ayant de l'argent et de l'expérience dans le monde des affaires; nous participons activement à cette compétition. Je ne vous menace pas, mais il faut être conscient de la situation.

Mme Hayes: À ma connaissance, à l'heure actuelle. . .

Me Rotenberg: C'est horrible à dire.

Mme Hayes: . . .nous sommes bon marché, comparés à d'autres pays.

Me Rotenberg: J'ai toujours dit que nous nous étions placés quelque part entre le Togo et le Zaïre, mais, du côté de l'immigration, personne ne m'a jamais prêté une grande attention. C'est toujours le cas. Notre politique d'immigration est ainsi.

La présidente: Monsieur Rotenberg, il est en fait certain que la population canadienne veut une économie active et solide et des emplois. Je sais que c'est dans cet esprit que nous avons défini les objectifs commerciaux de notre politique d'immigration en pensant que ce type d'investissement était bon pour le pays et que les emplois ainsi créés étaient importants pour la population canadienne. Je n'ai cependant pas l'impression que l'on ait jamais évalué réellement les retombées économiques de

[*Texte*]

that has been done in terms of evaluating these programs to see if in fact they do deliver?

• 1000

As a second question, in your view would it be a value to include some economic tests of commitment, i.e., numbers of jobs created, or the kinds of investment targeted to certain industries that will be world leaders? Is there any value in your mind to doing something like that—testing commitment based on economic benefit, which is what this program is intended to do?

Mr. Rotenberg: Let me say no to that last question, because another bureaucratic overlay is to jobs and things about which we cannot maintain pure statistics... In my view, it is too costly and too indefinite. However, as to whether you can find reports going either way as to the value of these economic programs, Mr. Green will probably be able to provide more detail on those. They go both ways, so they don't mean too much to me.

I'd like to give you an example of what I mean by commitment and value to the public. I represent a migrating businessman whose connections are with Polydor and a company called Rock Records in Taiwan. Polydor is in Hong Kong. He has asked me to seek out Canadian music, because Canadian music is largely unrepresented in Asia. He wants me to set up auditions for Canadian music so that he can make some recordings. He believes he can make a good dollar selling this kind of Canadian content in Asia, because there is none there. That would involve him in spending substantial time away from his home, which he has otherwise set up in Canada.

Are we going to tell this man that he can never become a citizen? That's the kind of residency problem I represent at this moment, and I think the measure of Canadian good is his attempt to market Canadian music. It's a real attempt, it is something that can be factualized and documented and presented to somebody, and that ought not prevent him from gaining his citizenship. That's the kind of case I'm talking about.

The Chairman: I appreciate that because we've all heard anecdotal evidence on both sides, and I was hoping that somewhere there would be something substantive that we could hang our hats on.

Thank you for your presentation, Mr. Rotenberg. We appreciate and value what you had to offer us, especially on residency.

Mr. Rotenberg: I appreciate the opportunity to be here.

The Chairman: Members of the committee, with us in Toronto is Thomas A. Wardle, who is a master of arts and a barrister at law. His presentation today will be mainly on the oath of Canadian citizenship. Mr. Wardle has provided a brief for us, and you might want to take a minute or two to review it.

Mr. Wardle, thank you for being here. We appreciate you offering us some words on the oath of citizenship. We hope you can keep your presentation to 10 to 15 minutes, thereby allowing us a good 15 minutes for questions.

[*Traduction*]

ces programmes. Êtes–vous au courant d'études réalisées pour évaluer les résultats atteints avec ces programmes?

Je vous demanderai en deuxième lieu si vous jugeriez bon que l'on vérifie également si les engagements économiques pris par un tel immigrant ont été respectés en ce qui concerne le nombre d'emplois créés ou les investissements effectués dans des industries de pointe? Pensez–vous qu'il vaut la peine de vérifier si ces engagements ont bien eu des conséquences économiques positives, puisque c'est là le but de ce programme?

Me Rotenberg: Je répondrai non à cette dernière question, parce que cela constituerait une couche supplémentaire de bureaucratie dans des domaines comme les emplois ou autres où on ne peut pas avoir de statistiques absolues... À mon avis, ce serait trop coûteux et trop imprécis. Toutefois, pour ce qui est de savoir s'il y a des rapports positifs ou négatifs en ce qui concerne la valeur de ces programmes économiques, M. Green pourra sûrement vous donner plus de détails. On en trouve qui vont dans l'un ou l'autre sens, donc je n'y attache pas trop d'importance.

Je voudrais vous donner un exemple de ce qui me paraît constituer un bon engagement et servir les intérêts du public. Je représente un homme d'affaires immigrant qui a des liens avec Polydor et une entreprise de Taïwan qui s'appelle Rock Records. Polydor est installé à Hong Kong. Il m'a demandé de chercher de la musique canadienne, car celle–ci est pratiquement inconnue en Asie. Il veut que je fasse des auditions de musique canadienne afin de lui permettre de faire des enregistrements. Il croit pouvoir y gagner beaucoup d'argent en vendant ce genre de contenu canadien en Asie, puisqu'il n'existe pas là–bas. Cela le forcerait à passer du temps loin de chez lui, c'est–à–dire du Canada où il réside maintenant normalement.

Allez–vous dire à quelqu'un comme ça qu'il ne pourra jamais devenir citoyen? Voilà le genre de problème de résidence dont je m'occupe à l'heure actuelle et je crois que ses efforts pour commercialiser la musique canadienne servent les intérêts du Canada. Il fait vraiment des efforts, on peut en faire la preuve et cela ne devrait donc pas l'empêcher d'obtenir la citoyenneté. Voilà le genre de cas dont je parle.

La présidente: Je comprends cela parce qu'on nous a présenté plusieurs exemples à l'appui de l'une ou l'autre thèse et j'espérais que nous pourrions trouver quelque chose de concret à quoi nous référer.

Je vous remercie de votre exposé, monsieur Rotenberg. Nous avons trouvé intéressant ce que vous nous avez présenté, surtout au sujet de la résidence.

Me Rotenberg: Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de venir ici.

La présidente: Chers collègues du comité, nous avons maintenant avec nous à Toronto M. Thomas A. Wardle, qui est titulaire d'une maîtrise ès arts et avocat. Il va nous parler principalement du serment de citoyenneté canadienne. M. Wardle nous a remis un mémoire que vous pourrez examiner pendant une minute ou deux.

Monsieur Wardle, merci d'être ici. Nous vous sommes reconnaissants de nous dire ce que vous pensez du serment de citoyenneté. Nous espérons que vous pourrez limiter votre exposé à 10 ou 15 minutes, pour que nous ayons une bonne quinzaine de minutes pour les questions.

[*Text*]

Mr. Thomas A. Wardle (Individual Presentation): When I first read that your committee was proposing to discuss changes to the Citizenship Act, I contacted Judy Bethel and expressed my viewpoint about the importance of our present oath of citizenship. Ms Bethel asked me to appear before the committee and outline my feelings on this subject.

After many discussions, the present oath of citizenship was passed by Parliament and came into effect in 1977. At the time, Prime Minister Pierre Trudeau said it was an excellent oath and expressed his strong support for the government's legislation in this regard.

Our current oath reads as follows:

• 1005

I swear/affirm that I will be faithful and bear true allegiance to Her Majesty Queen Elizabeth the Second, Queen of Canada, Her Heirs and Successors, and that I will faithfully observe the laws of Canada and fulfil my duties as a Canadian citizen.

I am strongly in support of the current oath for a number of reasons. When our current Constitution was patriated in 1982, the position of the monarchy was entrenched and any changes to the position of the monarchy must be by the unanimous consent, by vote, of the federal and all the provincial governments.

At no time during any of the debates about patriation was there any support from any of the governments involved to alter the position of the monarchy. Therefore it is essential that our oath of citizenship reflect the spirit of our Constitution and make reference to the Sovereign of Canada.

Sovereignty in Canada remains with and is vested in the Queen. Unlike republics, where citizens pledge to flags or constitutions, our system of constitutional monarchy has a different manner of expressing allegiance.

On Her Majesty's Coronation in 1953, she was asked to take the following oath:

Will you solemnly promise and swear to govern the Peoples of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, Canada, Australia, New Zealand, The Union of South Africa, Pakistan and Ceylon, and of your Possessions and the other Territories to any of them belonging or pertaining, according to their respective laws and customs?

Her Majesty answered, "I solemnly promise so to do". Thus the Queen took the oath to the people of Canada to represent and serve them to the best of her ability.

We, in turn, have pledged our allegiance to the Queen as our head of state in gratitude for the rights and liberties we enjoy under this system of government. This compact between the Crown and the citizens of Canada is an essential part of our parliamentary system of constitutional monarchy.

[*Translation*]

M. Thomas A. Wardle (présentation individuelle): Lorsque j'ai appris que votre comité voulait parler de changements à apporter éventuellement à la Loi sur la citoyenneté, je suis entré en contact avec Judy Bethel et je lui ai dit ce que je pensais de l'importance du serment de citoyenneté actuel. M^me^ Bethel m'a demandé de me présenter devant le comité pour que je vous dise ce que je pense de cette question.

Après de longs débats, le serment de citoyenneté actuel était adopté par le Parlement et est entré en vigueur en 1977. À l'époque, le premier ministre Pierre Trudeau a dit que ce serment était excellent et qu'il appuyait fermement le projet de loi présenté à ce sujet par le gouvernement.

Le serment se lit à l'heure actuelle comme suit:

Je jure fidélité et sincère allégeance à Sa Majesté la Reine Elizabeth II, Reine du Canada, à ses héritiers et successeurs et je jure d'observer fidèlement les lois du Canada et de remplir loyalement mes obligations de citoyen canadien.

Je suis fermement en faveur du serment actuel pour diverses raisons. Lorsque la Constitution canadienne a été rapatriée en 1982, la position de la monarchie a été enchâssée dans la Constitution et toute modification à celle–ci nécessite le consentement unanime, exprimé par un vote, du gouvernement fédéral et du gouvernement de toutes les provinces.

Aucun gouvernement n'a jamais, pendant les débats à ce sujet, appuyé toute tentative de modifier la position de la monarchie. Il est donc essentiel que notre serment de citoyenneté reflète l'esprit de notre Constitution et fasse référence à la Souveraine du Canada.

Au Canada, la souveraineté appartient à la Reine et est investie en elle. À la différence des républiques, où les citoyens s'engagent vis–à–vis de leur drapeau ou de leur Constitution, notre régime de monarchie constitutionnelle exprime son allégeance d'une manière différente.

Lors du couronnement de Sa Majesté en 1953, on lui a demandé de prêter le serment suivant:

Promettez–vous et jurez–vous solennellement de régir les peuples du Royaume–Uni de Grande–Bretagne et d'Irlande du Nord, du Canada, d'Australie, de Nouvelle–Zélande, de l'Union d'Afrique du Sud, du Pakistan et de Ceylan et de toutes vos possessions et des autres territoires appartenant à l'un quelconque de ces pays ou en faisant partie, conformément à leurs lois et coutumes respectives?

Sa Majesté a répondu «Je promets solennellement de le faire». La Reine a donc fait serment envers la population du Canada de la représenter et de la servir de son mieux.

À notre tour, nous avons affirmé notre allégeance envers la Reine en tant que notre chef d'État en signe de gratitude pour les droits et libertés dont nous jouissons à l'intérieur de ce régime de gouvernement. Le pacte qui lie la Couronne et les citoyens du Canada constitue une partie essentielle de notre régime parlementaire de monarchie constitutionnelle.

[*Texte*]

The part of the oath that makes reference to Her heirs and successors is an expression of the continuity and strength of the Crown. By taking an oath to the Sovereign and her heirs, the citizens of Canada are acknowledging that we live in a system of government where executive authority is limited by the reserve powers of the Crown and that their rights are guaranteed.

This type of oath and its ability to preserve our free society is in marked contrast to the oaths forced upon citizens in authoritarian states. Asking prospective citizens to faithfully observe the laws of Canada and fulfil their duties as Canadian citizens are an excellent means of expressing the role of a citizen in a free society.

If the present oath was changed to make broader reference to political or transient goals of society, it could easily become legally unenforceable. I do not think a court of law would be able to enforce political goals on individual citizens. At present the oath is short and succinct. This is why, from a legal point of view, the oath passed in 1977 was kept short and to the point.

The Crown has been an essential part of Canadian society from the earliest inception of Canada as a nation. Our whole history, as a free and independent society on this continent, has been intertwined with the Crown binding us together in our parliamentary form of government. It is the greatest single difference between ourselves and the United States.

Our earliest refugees, the United Empire Loyalists, fled north to what has become Canada so that they and their descendants could live under the protection of the Crown. The Loyalists, together with the French-speaking people of Canada, have been joined by generations of immigrants from across the globe. The tolerance and fairness that mark us as a nation derive in large part from the liberties we enjoy under the Crown.

• 1010

When I served as an alderman for the City of Toronto, I met many people from a host of cultural and ethnic backgrounds. Most of these people, either born in Canada or new citizens, expressed their support for the present system of monarchy. Canada had opened up for them unlimited opportunities of advancement, and they were aware and appreciative for the Queen's role in our government.

I believe the Department of Citizenship should be better explaining to prospective citizens the history of our Canadian monarchy, the reasons why this system of government was unanimously supported and entrenched in our Constitution, and the role of the Queen and her federal representative, the Governor General, and her provincial representatives, the Lieutenant-Governors.

Reference has been made by the Minister of Citizenship to the oath in Australia. I do not know what opportunity the minister has had to study the political situation in Australia. I have visited Australia on a number of occasions, and have close family connections there.

The Australian Labour prime minister, Paul Keating, has a personal obsession against the monarchy and has been determined to obliterate all reference to the country's heritage. Against determined opposition from the other parties in

[*Traduction*]

La partie du serment qui mentionne ses héritiers et successeurs exprime la continuité et la force de la Couronne. En prêtant serment envers la Souveraine et ses héritiers, les citoyens du Canada reconnaissent qu'ils vivent sous un régime où l'autorité de l'exécutif est limitée par les pouvoirs de réserve de la Couronne et où leurs droits sont garantis.

Un serment de ce type et la façon dont il permet de protéger notre société libre sont profondément différents des serments imposés aux citoyens des États autoritaires. Demander à des aspirants à la citoyenneté canadienne de se conformer fidèlement aux lois de notre pays et de s'acquitter de leurs obligations en tant que citoyens canadiens constituent un excellent moyen d'exprimer le rôle de citoyen dans une société libre.

Si l'on modifiait le serment actuel pour se référer plus largement aux objectifs politiques ou temporaires de la société, il risquerait aisément de perdre toute valeur légale. Je ne crois pas qu'un tribunal pourrait imposer le respect d'objectifs politiques par tous les citoyens. Le serment actuel est bref et succinct. Voilà pourquoi, d'un point de vue juridique, le serment adopté en 1977 était bref et clair.

La Couronne représente une partie essentielle de la société canadienne depuis les débuts du Canada en tant que nation. Toute notre histoire de société libre et indépendante vivant sur ce continent est marquée par nos étroites relations avec la Couronne qui nous réunit dans le cadre d'un régime parlementaire. C'est la plus grande différence qui existe entre notre pays et les États-Unis.

Nos premiers réfugiés, les Loyalistes, ont fui les États-Unis pour ce qui est devenu le Canada pour s'assurer qu'eux-mêmes et leurs descendants pourraient vivre sous la protection de la Couronne. Aux Loyalistes et aux Canadiens francophones sont venues s'ajouter des générations d'immigrants venant du monde entier. L'esprit de tolérance et de justice qui caractérise notre nation est dû en grande partie aux libertés que nous confère la Couronne.

Lorsque j'étais échevin de la ville de Toronto, j'ai rencontré beaucoup de gens qui avaient des origines culturelles ou ethniques diverses. La plupart d'entre eux, qu'ils soient nés au Canada ou en aient acquis la citoyenneté, étaient en faveur du régime monarchique actuel. Le Canada leur avait offert des possibilités illimitées d'amélioration de leur statut et ils connaissaient et savaient apprécier le rôle de la Reine dans notre gouvernement.

Je pense que le ministère de la Citoyenneté devrait mieux expliquer aux aspirants à la citoyenneté l'histoire de la monarchie canadienne, les raisons pour lesquelles ce régime a reçu un appui unanime et a été enchâssé dans notre Constitution, ainsi que le rôle de la Reine et de son représentant fédéral, le gouverneur général, et de ses représentants provinciaux, les lieutenants-gouverneurs.

Le ministre de la Citoyenneté a mentionné le serment australien. Je ne sais pas si le ministre a eu l'occasion d'étudier la situation politique en Australie. Je me suis rendu à plusieurs reprises dans ce pays et j'ai de proches parents qui y vivent.

Le premier ministre travailliste australien, Paul Keating, est personnellement obsédé par la monarchie et il est décidé à supprimer toute référence au patrimoine du pays. Face à une opposition farouche de la part des autres partis du Parlement, et

[*Text*]

Parliament, and even within his own ranks, the new pledge of citizenship, downgraded from an oath, was passed by a very narrow margin after party whips had to be called to secure passage. Support for his proposed republic is collapsing and he publicly admitted a few weeks ago that he will not be able to turn Australia into a republic for a very long time into the future, if ever.

The opposition Liberal and National parties have stated that they will be restoring the oath of allegiance to the Sovereign when they return to office, and governments of the various Australian states have also indicated strong support for this reversal of Keating's pledge of citizenship. Constitutional lawyers are presently studying possible legal challenges to the new pledge.

The situation in Australia is therefore of little value to us in Canada, except to show how political division can cause disunity in the country. We have a Liberal government and a prime minister in Canada who are supporters of the monarchy and have indicated that they do not wish to become embroiled in constitutional questions.

Former Prime Minister Brian Mulroney expressed the sentiments of Canadians in 1992, on Her Majesty's 40th year of accession to the throne, in the official government welcoming speech during the Queen's visit to Ottawa. He said:

> The Crown has symbolized a continuity in the values of decency, fairness and equality before the law that have made this country great, and no sovereign has served her Canadian subjects with more grace, more concern and more good will than has Queen Elizabeth II. The Queen's sense of duty, her courage, warmth and humour are known and appreciated by all Canadians. You have stood, Your Majesty, with Canadians and you have stood by them, and Canadians in turn regard you with loyalty and affection. Here you are truly at home.

[*Translation*]

même à l'intérieur de ses propres rangs, il a fait adopter le nouvel engagement de citoyenneté, qui n'est donc plus un serment, seulement par une très faible majorité après avoir dû faire appel aux whips des partis pour assurer cette victoire. L'appui à son projet de république est en train de s'évanouir et il a reconnu publiquement il y a quelques semaines qu'il ne pourra pas transformer l'Australie en république avant une date très lointaine, si même il y arrive.

Le Parti libéral et le Parti national, qui sont dans l'opposition, ont déclaré qu'ils rétabliraient le serment d'allégeance à la Souveraine lorsqu'ils reprendraient le pouvoir, et les gouvernements de différents États d'Australie ont également fait connaître leur ferme appui à la suppression de l'engagement de citoyenneté introduit par Keating. Des constitutionnalistes étudient à l'heure actuelle la possibilité de contester juridiquement cet engagement.

La situation australienne ne présente donc guère d'intérêt pour le Canada, sinon pour nous montrer combien la division politique peut nuire à l'unité du pays. Nous avons au Canada un gouvernement et un premier ministre libéraux qui sont en faveur de la monarchie et qui ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas être entraînés dans un débat constitutionnel.

À l'occasion du 40e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté, en 1992, l'ancien premier ministre Mulroney a exprimé les sentiments des Canadiennes et des Canadiens au cours du discours présenté pour souhaiter officiellement la bienvenue à la Reine de la part du gouvernement à l'occasion de la visite de celle–ci à Ottawa. Il a déclaré ce qui suit:

> La Couronne symbolise la continuité dans les valeurs de décence, de justice et d'égalité devant la loi qui ont contribué à la grandeur de notre pays et aucun souverain n'a servi ses sujets canadiens avec plus de grâce, de compassion et de bonne volonté que la Reine Elizabeth II. La population canadienne dans son ensemble connaît et apprécie le sens du devoir de la Reine, son courage, sa chaleur humaine et son humour. Votre Majesté, vous vous tenez aux côtés des Canadiennes et des Canadiens comme vous l'avez toujours fait; de leur côté, les Canadiennes et les Canadiens ressentent pour vous de la loyauté et de l'affection. Ici, vous êtes vraiment chez vous.

• 1015

At the unveiling last week of the Canadian War Memorial in London, England, there was clearly shown the strong connections between the Queen, other members of the Royal Family and the Canadian people.

Prime Minister Chrétien on more than one occasion this year has expressed similar sentiments to those of former Prime Minister Mulroney. He has spoken especially about the important role the Crown has played in guaranteeing the existence of French–speaking Canada.

In closing, I would like to say that I have expressed to your committee the legal, historical and personal ties we have as Canadians with our Sovereign and the monarchy and why it is absolutely essential that reference to the Queen of Canada must be the principal and integral part of our Canadian oath of citizenship.

Thank you very much.

L'inauguration, la semaine dernière à Londres, du Monument aux morts du Canada a mis en évidence les liens étroits qui unissent la Reine, les autres membres de la famille royale et la population du Canada.

À plus d'une reprise, cette année, le Premier ministre Chrétien a exprimé des sentiments semblables à ceux de l'ancien Premier ministre Mulroney. Il a particulièrement évoqué le rôle important joué par la Couronne pour garantir l'existence de la communauté canadienne francophone.

Pour terminer, je dirais que j'ai présenté à votre comité les liens juridiques, historiques et personnels que nous avons en tant que Canadiens avec notre souveraine et la monarchie en expliquant pourquoi il est absolument essentiel que la référence à la Reine du Canada constitue le coeur même de notre citoyenneté canadienne.

Merci beaucoup.

[*Texte*]

The Chairman: Mr. Wardle, thank you for that. You've given us some really clear thoughts about our oath. There are questions from the committee and we will start with Mr. Bryden.

Mr. Bryden: Thank you, Mr. Wardle. I appreciate having an expert on the oath here because, of course, there are questions that we do have.

Let me begin by asking, with respect to the existence of the written oath in the Citizenship Act, is it binding on Canadians who were born here and who have never had occasion to actually swear that oath?

Mr. Wardle: That is a very interesting question. I think perhaps it could be said it is not, because citizenship isn't conferred upon people when they are born. If they are born in Canada, they become Canadian citizens.

It has been a tradition in other countries where oaths of allegiance are promoted in the schools. This has not been the Canadian way. The Canadian way is that we've been a very quiet patriotic people over the years. I would just have to leave my statement at that.

Mr. Bryden: It's more complicated than I thought.

Another question, again calling on your expertise: what does an oath like the oath of citizenship really mean? What is happening here when one actually takes that oath?

Mr. Wardle: I think it's binding new citizens to Canada and saying to them that now they're Canadian citizens, they're accepting the institutions of Canada and their responsibilities, and observing the laws of Canada.

I think it's an excellent oath. I know Prime Minister Trudeau was personally involved in securing the passage of the last Citizenship Act. I recall in Toronto when the first citizenship ceremony took place, Prime Minister Trudeau came and gave quite a good speech about the importance of the oath. He went through some of the things I've mentioned this morning, the importance of it to us as Canadians, and how it was a way of binding together new citizens to all of us as Canadians.

Mr. Bryden: Let me take that a step further. I take it that it binds us to Canadian institutions in law, that it has real force rather than just the spirit. Is that correct?

Mr. Wardle: Yes. We have to keep it short and to the point so that it can be enforced.

Mr. Bryden: Tell me, then, if you have taken that oath, either implicitly by being born here in Canada or as a new Canadian to become a Canadian, what happens if you take another oath, a subsequent oath involving another country, whose values, principles and institutions are diametrically opposed to the institutions you swore you'd be bound to with Canada? What would happen then? Do you think that this is a contradiction?

Mr. Wardle: At present Canadians are allowed to be dual citizens.

[*Traduction*]

La présidente: Monsieur Wardle, je vous remercie. Vous nous avez présenté des idées très claires au sujet de notre serment. Les membres du Comité veulent vous poser des questions; nous allons commencer par M. Bryden:

M. Bryden: Merci, monsieur Wardle. Je suis heureux que nous ayons ici un spécialiste au sujet de ce serment, puisque nous avons bien sûr des questions à ce propos.

Je commencerai par vous demander, au sujet de la présence du serment écrit dans la Loi sur la citoyenneté, s'il est contraignant pour les Canadiens qui sont nés ici et qui n'ont en fait jamais eu l'occasion de prêter officiellement ce serment?

M. Wardle: C'est une question très intéressante. On pourrait peut-être que non, puisque la citoyenneté n'est pas accordée à des gens à leur naissance. Si quelqu'un naît au Canada, il est automatiquement citoyen canadien.

Il est traditionnel dans certains pays de mettre l'accent sur le serment d'allégeance, à l'école. Cela ne se fait pas au Canada. Notre population exprime traditionnellement son patriotisme de façon très réservée. Je m'en tiendrai là.

M. Bryden: C'est plus complexe que je ne le pensais.

J'ai une autre question à poser au spécialiste que vous êtes: que signifie véritablement un serment comme notre serment de citoyenneté? Que se passe-t-il en fait lorsque quelqu'un prête ce serment?

M. Wardle: Je pense que ce serment établit un lien entre les nouveaux citoyens et le Canada en leur précisant que, maintenant qu'ils sont devenus citoyens canadiens, ils acceptent les institutions du Canada et leurs responsabilités et s'engagent à respecter les lois du Canada.

Ce serment me paraît excellent. Je sais que le Premier ministre Trudeau a participé personnellement aux efforts visant à assurer l'adoption de la dernière Loi sur la citoyenneté. Je me souviens que, lorsque la première cérémonie de remise de la citoyenneté a eu lieu à Toronto, le Premier ministre Trudeau est venu présenter un très bon discours au sujet de l'importance de ce serment. Il a abordé certaines des questions dont j'ai parlé ici ce matin, notamment l'importance que ce serment revêt pour nous en tant que Canadiens et en quoi il crée un lien entre les nouveaux citoyens et l'ensemble de la population canadienne.

M. Bryden: J'irai un peu plus loin. Il me semble que ce serment nous lie juridiquement aux institutions canadiennes et qu'il a une portée très pratique, et non seulement théorique. Qu'en pensez-vous?

M. Wardle: C'est juste. Il faut conserver sa concision et sa précision pour pouvoir le faire respecter.

M. Bryden: Dites-moi donc ce qui se passe quand quelqu'un a prêté ce serment, soit implicitement parce qu'il est né ici au Canada, soit parce qu'il a acquis la citoyenneté canadienne, si cette personne prête un autre serment par la suite, envers un autre pays dont les valeurs, les principes et les institutions sont diamétralement opposés aux institutions canadiennes que l'on a juré de respecter. Que se passe-t-il alors? Y voyez-vous une contradiction?

M. Wardle: À l'heure actuelle, les Canadiens sont autorisés à posséder une double citoyenneté.

[*Text*]

Mr. Bryden: Yes, but that's something we're examining and that's the direction of my question. I'm asking you in your expertise with respect to oaths, if I were a Canadian citizen and I'd taken the oath as we have it now, then I went on and I wanted to take out citizenship with Communist China, for example, which is a country with many values that Canada does not agree with, do you think that in some way conflicts with my oath to Canada?

• 1020

Mr. Wardle: I do believe it does. I think when Prime Minister Trudeau was our prime minister and the government he led began a process where only people who were Canadian citizens could vote in our elections, this was an opening step in this situation.

I think a lot of this is political. I don't know whether the government would have the political will to stop dual citizenship. This is for the political people to decide.

Mr. Bryden: I'm interested, though, in the legal aspect, your expertise. It is true, I am the politician who might have to wrestle with those questions.

Let me take you a step further then, if I may. Obviously no one is so totally impractical to deny new Canadians or require them to renounce their previous citizenship for some very practical reasons, of which you will be aware.

On the other hand, in the old act we used to have a clause that stated that as you became a Canadian either by birth or by taking out Canadian citizenship, if you then went and sought to become a citizen of another nation and took out other citizenship, then that automatically led to the cancellation of your Canadian citizenship.

Do you think that's reasonable in the context of this problem with being a Canadian and wanting to take out citizenship with Communist China, say, or any other dictatorship?

Mr. Wardle: I think it's reasonable, as you say, for practical reasons and political reasons. When we speak as politicians, I don't know whether the government would be willing to do this. We could speak about legal theory and what's right or what's wrong, or what should or should not be, but it's up to the political people to make the decision. You people have to make that decision. That would have to be an input from your caucus as to what would have to be done about that problem.

This is the only thing I can leave it at. We could go on legal theories for quite a while about these matters.

Mr. Bryden: But as far as you're concerned it is reasonable in the context that if you swear an oath to a country, that oath should be binding to that country and not to another country.

Just one last question. I am considering that I'd perhaps like to see in the act that if someone becomes a new Canadian and takes out Canadian citizenship, they don't have to renounce their previous nationality but they should at least affirm that their Canadian nationality takes priority over their previous nationality.

Is that a reasonable thing to ask?

Mr. Wardle: I think it's reasonable, but again it's up to you people. You are the political people and you would have to make that decision whether you could politically have that acceptable to the caucus in Ottawa.

[*Translation*]

M. Bryden: Oui, mais c'est quelque chose que nous étudions et c'est justement là–dessus que porte ma question. Je me demande si, en tant que spécialiste des serments, vous pensez que si j'étais citoyen canadien et que j'avais prêté le serment sous sa forme actuelle, et si j'allais ensuite adopter la citoyenneté de la Chine communiste, par exemple, qui est un pays dont nous rejetons nombre des valeurs, est–ce que cela entrerait d'une façon ou d'une autre en conflit avec le serment que j'ai prêté envers le Canada?

M. Wardle: La première étape, dans cette situation, a été la décision prise par le gouvernement de M. Trudeau de n'accorder le droit de vote qu'aux citoyens canadiens.

C'est surtout une question de politique. Je ne sais pas si le gouvernement aurait le courage politique d'interdire la double citoyenneté. C'est aux élus de décider.

M. Bryden: Mais ce qui m'intéresse, c'est l'aspect juridique, votre domaine d'expertise. C'est vrai que c'est peut–être à moi, en tant qu'élu, de répondre à ces questions.

Mais allons un peu plus loin, si vous le voulez bien. Bien entendu, pour des raisons d'ordre pratique, que vous connaissez, personne n'envisagerait d'exiger des nouveaux Canadiens qui renoncent à leur première citoyenneté.

Par ailleurs, l'ancienne loi prévoyait qu'un citoyen canadien, de naissance ou naturalisé, ne pouvait demander la citoyenneté d'un autre pays sans perdre automatiquement sa citoyenneté canadienne.

Cela vous paraît–il raisonnable dans le contexte d'un Canadien qui souhaiterait devenir citoyen de la Chine communiste, par exemple, ou d'un autre pays à régime dictatorial?

M. Wardle: Cela me paraît raisonnable, comme vous dites, pour des raisons pratiques et politiques. Mais je ne sais pas si le gouvernement serait prêt à prendre une mesure de ce genre. On peut parler longuement de théorie juridique, de ce qui est juste ou non, de ce qui devrait être ou ne devrait pas être, mais au bout du compte, la décision revient aux élus. C'est à vous de décider. C'est à votre caucus de voir ce que l'on pourrait faire pour résoudre ce problème.

Je ne peux rien vous dire de plus. Quant aux aspects juridiques de la question, nous pourrions en débattre très longuement.

M. Bryden: Mais d'après vous, dans ce contexte, il vous semble raisonnable qu'en prêtant serment d'allégeance à un pays, on doit loyauté à ce pays et non à un autre.

Encore une dernière question. Je crois que j'aimerais voir dans la loi une disposition portant que toute personne qui acquiert la citoyenneté canadienne n'aurait pas à renoncer à la citoyenneté qu'elle détient, mais devrait au moins affirmer que la nationalité canadienne a préséance sur l'autre.

Cela vous paraît–il raisonnable?

M. Wardle: C'est raisonnable, mais encore une fois, c'est à vous de décider. Vous êtes les élus, et par conséquent il appartient à votre caucus, à Ottawa, de décider si cela est politiquement acceptable.

[*Texte*]

Mr. Bryden: You'd be happy to hear that the majority of witnesses to this committee feel that it is quite reasonable. I hope that this government does try to reflect the people. Thank you.

The Chairman: Next is Mr. Knutson.

Mr. Knutson (Elgin—Norfolk): I'm fine.

The Chairman: Mr. Nunez, please go ahead.

M. Nunez: C'est un bon débat, et je suis d'accord avec mon ami Bryden. J'ai beaucoup de respect pour la reine d'Angleterre, mais je ne pense pas qu'au Québec, on souhaite qu'elle demeure la reine du Canada. Les immigrants ne se sentent pas très proches de la reine non plus. J'ai eu de la difficulté à prêter mon serment de député car il fallait prêter serment d'allégeance à la reine, mais il fallait se conformer à la Constitution, aux lois et au Règlement de la Chambre, et je l'ai fait.

Comment pouvez-vous expliquer le déclin général de la monarchie? La démocratie exige que tous les êtres humains soient égaux et qu'il n'y ait pas de gens priviligiés à cause de leur naissance. Ne croyez-vous pas que vous menez actuellement une bataille d'arrière-garde?

Mr. Wardle: First of all, I would like to say we're not swearing an oath of allegiance to the Queen of England. In law there is no Queen of England, it's the Queen of the United Kingdom. But that is not to where our allegiance is. Our allegiance is to the Queen of Canada. Our Crown in Canada has evolved over 200 years. We have a shared monarchy with other countries. We accept these parliamentary principles and the Crown has bound us together.

• 1025

I disagree with the member that there is no support in French Canada for the Crown. Prime Minister Jean Chrétien has said in his autobiography and on a number of occasions that it is the fairness and tolerance of the Crown and our parliamentary form of government under the Crown that has allowed the French-Canadian people to be a people in Canada and to enjoy their rights and liberties.

We could go through the history of Quebec to find strong support given to the monarchy by people of all political persuasions in Quebec, including leaders in the church, the military, business and government. Former Premier Bourassa was an excellent supporter and was very forthcoming in his remarks in support of the Crown.

I think we have to get away from this concept of the Queen of the United Kingdom. It is the Queen of Canada. The Queen has visited Quebec on a number of occasions. She speaks excellent French and she speaks it off the cuff. She has an excellent rapport and is in daily contact with Canadian newspapers. She's visited more parts of Canada than most Canadians have, so she's a truly a queen of this country. Our whole parliamentary system has evolved. We are a Canadian monarchy. This is our form of government and the way we express our democratic principles.

Mr. Nunez: How do you explain that the Queen doesn't come to Quebec when she visits Canada? For at least 20 years she has not come to Quebec.

[*Traduction*]

M. Bryden: J'ai le plaisir de vous apprendre que la majorité des témoins que notre comité a entendus estime que c'est tout à fait raisonnable. J'espère que ce gouvernement s'efforcera de traduire la volonté du peuple. Merci.

La présidente: Je donne la parole à M. Knutson.

M. Knutson (Elgin—Norfolk): Cela va.

La présidente: Monsieur Nunez, allez-y.

Mr. Nunez: It's an excellent debate, and I quite agree with my friend Bryden. I have the greatest respect for the Queen of England, but I think that in Quebec most people don't want her as the Queen of Canada. Immigrants do not feel strongly about the Queen either. It was difficult for me to take my oath as a member of Parliament because I had to swear allegiance to the Queen; but since the Constitution, the laws of the country and the Standing Order of the House require it, I did it.

How do you explain the general decline of the monarchy? According to democratic principles, all human beings are equal and no one should be priviledged by birth. Don't you feel that you are figthing a rear-guard battle?

M. Wardle: Tout d'abord, je dois préciser que personne ne prête serment à la Reine d'Angleterre. D'un point de vue juridique, il n'existe pas de Reine d'Angleterre, mais une Reine du Royaume-Uni. Mais ce n'est pas à elle que nous prêtons serment d'allégeance. Nous prêtons serment à la Reine du Canada. La Couronne, au Canada, a évolué au cours des 200 dernières années. Nous partageons un monarque avec d'autres pays. Nous acceptons les mêmes principes parlementaires et la Couronne est le lien qui nous unit.

Je ne suis pas d'accord avec le député lorsqu'il dit que la Couronne ne jouit d'aucun appui au Canada français. Le premier ministre Jean Chrétien, dans son autobiographie et à diverses occasions, a dit que c'est l'équité et la tolérance de la Couronne et de notre régime parlementaire qui ont permis au peuple canadien français de constituer une nation au Canada et de bénéficier de droits et de libertés.

L'histoire du Québec abonde en exemples de soutien sans réserve à la monarchie, dans tous les milieux politiques, et y compris par des personnalités de l'Église, de l'armée, du monde des affaires et du monde politique. L'ancien premier ministre Bourassa était un ardent défenseur de la Couronne.

Il faut cesser de penser à la Reine du Royaume-Uni. Elle est la Reine du Canada. Elle s'est souvent rendue au Québec. Elle parle un excellent français, avec facilité. Elle a d'excellents contacts quotidiens avec les journaux canadiens. Elle a visité plus d'endroits au Canada que la plupart des Canadiens; elle est véritablement la Reine de ce pays. Notre régime parlementaire a évolué. Nous sommes une monarchie canadienne. C'est la notre forme de gouvernement et notre manière d'exprimer nos principes démocratiques.

M. Nunez: Comment expliquez-vous que la Reine ne se rende pas au Québec lorsqu'elle vient au Canada? Cela fait au moins 20 ans qu'elle n'est pas venue au Québec.

[*Text*]

The Chairman: Mr. Nunez, I think it might be difficult for this witness to answer that question.

Mr. Nunez: Okay.

Mr. Wardle: Madam Chair, I cannot hear the question.

The Chairman: Mr. Wardle, Mrs. Hayes will be asking the next questions.

Mrs. Hayes: Good morning, Mr. Wardle.

Mr. Wardle: I can't hear very well. I can't hear at all from Ottawa.

Mrs. Hayes: I'll carry on and hope it comes through.

I want to pursue the strength of an oath. Some of the discussion today was very interesting.

Can you hear me?

Mr. Wardle: I cannot hear you. I don't have audio here in Toronto.

Mrs. Hayes: Call the technicians.

Mr. Wardle: Now I have audio.

Mrs. Hayes: Okay. By the way, thank you for your statements right before we lost control of the conversation.

On the power of the oath, right now removal of citizenship only happens when someone either voluntarily decides they no longer want it, or it's been proven that there's some dishonesty or some problem in the process of getting their citizenship.

I'm a little confused. If someone takes an oath and proceeds to deny that oath either by word or by deed, legally, what is their responsibility? What redress can be made against someone who goes against an oath of citizenship?

The Chairman: Mr. Wardle, can you hear the question from Mrs. Hayes?

Mr. Wardle: I'm waiting for the question to be addressed to me in Toronto.

The Chairman: All right.

Mr. Wardle: I believe the translator is giving me the French translation.

The Chairman: Which you really didn't need—

Mr. Wardle: I think I'm far more competent to speak in English this morning.

The Chairman: Mr. Wardle, we have to move on now. Our time is up. We appreciate the information you brought us. You've given us a very comprehensive brief on the oath. Thank you for your contribution.

• 1030

Mr. Wardle: Madam Chairman, I'm sorry the last part of the audio was not very good; I regret that.

[*Translation*]

La présidente: Monsieur Nunez, je vois mal comment le témoin pourrait répondre à cette question.

M. Nunez: Bon.

M. Wardle: Madame la présidente, je n'entends pas la question.

La présidente: Monsieur Wardle, c'est M^me^ Hayes qui va vous poser des questions.

Mme Hayes: Bonjour, monsieur Wardle.

M. Wardle: Je n'entends pas très bien. Je n'entends plus du tout Ottawa.

Mme Hayes: Je vais tout de même poursuivre ma question et j'espère que vous me recevrez.

Je voulais revenir à la question du serment. La discussion aujourd'hui a été fort intéressante.

M'entendez–vous?

M. Wardle: Je ne vous entends pas. Je n'ai plus le son ici, à Toronto.

Mme Hayes: Appelez les techniciens.

M. Wardle: Maintenant j'ai le son.

Mme Hayes: Bien. D'abord, permettez–moi de vous remercier de ce que vous avez dit juste avant le début des difficultés techniques.

À propos de la force du serment, actuellement, on ne retire la citoyenneté que si la personne décide d'y renoncer volontairement ou si l'on peut prouver qu'elle ne l'a pas obtenue honnêtement.

Je ne comprends pas très bien. Si quelqu'un prête serment puis, par ses paroles ou ses actes, rompt son serment, y a–t–il une responsabilité du point de vue juridique? Que peut–on faire contre quelqu'un qui ne respecterait pas son serment de citoyen?

La présidente: Monsieur Wardle, avez–vous entendu la question de M^me^ Hayes?

M. Wardle: J'attends que la question me parvienne à Toronto.

La présidente: Très bien.

M. Wardle: Je crois que l'interprète est en train de m'en faire une traduction en français.

La présidente: Mais vous n'en avez pas vraiment besoin. . .

M. Wardle: Ce matin, je me sens beaucoup plus compétent en anglais.

La présidente: Monsieur Wardle, notre temps est écoulé et nous devons conclure. Nous vous remercions des renseignements que vous nous avez donnés. Vous nous avez fait un exposé très détaillé sur le serment et nous vous en remercions.

M. Wardle: Madame la présidente, je suis désolé que le son n'ait pas été très bon à la fin; je le regrette.

[*Texte*]

Just in closing, I would like to acknowledge the presence of my father, Thomas Wardle, Sr., a former member of the legislature who has also been very interested in this question of the oath, on which I have written and made my presentation this morning. Had there been more time I know my father would also have liked to make a presentation.

Thank you so much.

The Chairman: Thank you for that. I have a feeling there's a bit of your father in your presentation today. Thank you very much.

Mr. Wardle: Well, they are my own ideas and perhaps he would have seen the issue from a different perspective, but he's also in support of the current oath. Thank you.

The Chairman: Members of the committee, we now have Sheldon M. Robbins, a barrister and solicitor, or lawyer, from Toronto.

Are you there, Mr. Robbins?

Mr. Sheldon Robbins (Individual Presentation): I am here.

The Chairman: Good, welcome.

Mr. Robbins: Thank you very much.

The Chairman: We appreciate your taking the time today to speak to us from Toronto.

As you know, we are reviewing the Citizenship Act and would be really interested in hearing your perspective and some good solid advice on what we might do, in terms of the oath, the preamble perhaps, and any of the more technical aspects of the Citizenship Act that you think we might change.

We are hoping you'll keep your comments to within 10 or 15 minutes because that will allow us time for questions. Please proceed whenever you are ready. Thank you.

Mr. Robbins: By way of background, I've been practising law in Toronto for about 27 years and my practice is devoted exclusively to assisting Hong Kong immigrants, both with their immigration problems and with their citizenship problems.

I live with them on a daily basis and have an office in Hong Kong. So I deal with them exclusively and I understand their problems. They speak to me all the time about their hopes, their aspirations in Canada, and what they hope to do.

But I would like to direct my comments to a human matter involving immigrants from Hong Kong. I believe once I've concluded my comments you will understand why. They are directed toward the concept of residence as it relates to obtaining Canadian citizenship following landing.

My comments are fully directed narrowly towards business immigrants. By this term I mean immigrant enterpreneurs, immigrant investors, and to a lesser extent, self-employed people and some professionals.

Again, my comments are directed almost exclusively to those people who arrive in Canada from Hong Kong because they have a specific type of problem that must be addressed and indeed has been addressed for the past 14 or 15 years by the Federal Court insofar as residence is concerned involving citizenship.

[*Traduction*]

Pour conclure, je tiens à signaler la présence de mon père, Thomas Wardle senior, ancien député, qui s'est également beaucoup intéressé à la question du serment, question sur laquelle j'ai écrit et qui a fait l'objet de mon exposé ce matin. Si nous avions eu un peu plus de temps, mon père aurait également souhaité faire un exposé.

Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie. J'ai le sentiment que vous nous avez aussi communiqué ce matin un peu de la pensée de votre père. Je vous en remercie.

M. Wardle: J'ai mes propres idées, et peut-être aurait-il vu la chose sous un autre angle, mais il appuie lui aussi le serment actuel. Merci.

La présidente: Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous allons maintenant entendre Me Sheldon M. Robbins, avocat à Toronto.

Nous entendez-vous, monsieur Robbins?

Me Sheldon Robbins (présentation individuelle): Je vous entends.

La présidente: Très bien. Je vous souhaite la bienvenue.

Me Robbins: Je vous remercie.

La présidente: Nous vous savons gré d'avoir pris le temps de venir nous faire un exposé à partir de Toronto.

Comme vous le savez, nous procédons à l'étude de la Loi sur la citoyenneté et nous aimerions avoir votre point de vue et entendre vos conseils sur ce que nous pourrions envisager de faire, concernant le serment, un préambule, peut-être, et n'importe quels aspects techniques de la loi auxquels vous souhaiteriez voir des changements.

Nous vous saurions gré de vous en tenir à dix ou quinze minutes pour que nous ayons le temps de vous poser des questions. Allez-y dès que vous serez prêt. Merci.

Me Robbins: Permettez-moi d'abord de me présenter. Je pratique le droit à Toronto depuis environ 27 ans et je me consacre exclusivement à aider les immigrants de Hong Kong a résoudre leurs problèmes d'immigration et de citoyenneté.

Je vis parmi eux quotidiennement et j'ai un bureau à Hong-Kong. Je ne m'occupe donc que d'eux et je comprends leurs problèmes. Ils me parlent constamment de leurs espoirs, de leurs aspirations et de ce qu'il compte faire au Canada.

Je souhaite aborder aujourd'hui la question des immigrants de Hong-Kong sous l'angle humain. Je crois que vous comprendrez le pourquoi de ma démarche dès que j'aurai terminé. Il s'agit du concept de résidence des immigrés pour pouvoir obtenir la citoyenneté canadienne.

Mes commentaires portent strictement sur les gens d'affaires. Je veux dire par là, les immigrants de la catégorie des entrepreneurs, des investisseurs, et cela couvre aussi, dans une moindre mesure, les indépendants et les membres des professions.

Encore une fois, je veux vous entretenir strictement des gens qui viennent au Canada de Hong-Kong, parce qu'ils ont un problème particulier, problème que règle d'ailleurs régulièrement la Cour fédérale depuis 14 ou 15 ans, concernant la résidence pour l'obtention de la citoyenneté.

[*Text*]

I should point out that of the approximately 250,000 people who arrive in Canada annually it is only business immigrants who are required, as a matter of law, to make an economic contribution to Canada.

For instance, before an investor immigrant can come to Canada he must commit and make a substantial investment in this country, arranging — these days — up to $375,000 or more for a period of five years. This is a program that was invented by Immigration Canada in the late 1980s and has been carried on since that time.

The other major type of business immigrant is the immigrant entrepreneur who intends and has the ability to make an investment in Canada and create a job for one Canadian. While there have been holes in this program in the past, these holes have essentially been plugged.

• 1035

An immigrant and his family members are all landed conditionally upon the immigrant opening the business, buying the business, or going into a partnership and creating a job for a Canadian. If the immigrant does not do that, he is liable to be reported and ordered out of Canada, together with the rest of his family. I assure you this is a rather rare event, irrespective of what you might read in the newspapers. Business immigrants who come to Canada almost invariably comply with their conditions.

It is this type of immigrant who has the real problem, and I believe you couldn't possibly understand it more if I put it in the framework of this particular example of a male member of Parliament from the proverbial Kicking Horse Pass in Alberta. He spends nine or ten months a year in Ottawa, yet he is still of course a resident of his own constituency. Because the bulk of his work, his professional responsibilities, involve his being in Ottawa the great number of days out of the year, does that make him any less a resident of his own constituency? Of course, nine times out of ten, his wife and his children are back in Kicking Horse Pass, looking after the family business, going to school, doing whatever it is Canadians do. This is precisely the situation in which your typical Hong Kong immigrant finds himself or herself upon landing in Canada.

At this juncture I'd like to make certain that we all understand the dichotomy between an immigrant on the one hand and a potential citizen on the other. Before one becomes an immigrant to Canada, one must make a commitment, in writing, or promise to do something in exchange for which Canada issues a visa. There's no way out of this, simply because the investor immigrant invests in advance and the immigrant entrepreneur is landed conditionally. As I said to you earlier, they do in fact comply. They do make economic contributions to Canada. They move to Canada with their families. They buy homes here, they buy businesses here, they join clubs, they buy automobiles, they rent buildings.

For example, if you drive along Highway 401 or up along Highway 7, you cannot miss all the Hong Kong–built and Hong Kong–owned shopping centres and highrises. Indeed, a large percentage of buildings in downtown Toronto are empty, whereas those that have been built more recently in Markham, North York, and the local areas are reasonably tenanted. It's all a result of Hong Kong entrepreneurship.

[*Translation*]

Je voudrais d'abord vous signaler que sur les 250 000 personnes environ qui viennent chaque année au Canada, seuls les immigrants de la catégorie des entrepreneurs sont tenus, aux termes de la loi, de faire une contribution économique.

Par exemple, pour venir au Canada, un immigrant investisseur doit faire un investissement considérable dans ce pays, investissement qui de nos jours peut atteindre 375 000$ ou plus étalé sur cinq ans. Ce programme a été conçu par Immigration Canada à la fin des 1980 et il est encore en vigueur.

L'autre grande catégorie d'immigrants dans le secteur des affaires est celle des entrepreneurs qui ont l'intention et la capacité d'investir au Canada pour créer un emploi destiné à un ressortissant canadien. S'il y a eu quelques failles dans ce programme autrefois, elles ont essentiellement été colmatées.

Un immigrant et sa famille sont acceptés à la condition que l'immigrant monte ou achète un commerce, ou s'engage dans un partenariat et crée un emploi destiné à un Canadien. S'il manque à cette obligation, et qu'il est dénoncé, il peut être expulsé lui et toute sa famille. Croyez–moi, cela arrive très rarement, quoi que vous ayez pu lire dans les journaux. Les immigrants de la catégorie des entrepreneurs qui viennent au Canada respectent presque toujours les conditions qui leur sont imposées.

Ce sont ces immigrants–là qui rencontrent un problème et, pour bien vous l'illustrer, je vais faire le parallèle avec un député canadien de Kicking Horse Pass en Alberta. Il passe huit ou dix mois de l'année à Ottawa, mais il reste résident dans sa circonscription. Le fait qu'il doive passer un grand nombre de jours par an à Ottawa pour s'acquitter de ses responsabilités professionnels l'oblige–t–il à renoncer à la résidence dans sa propre circonscription? Bien entendu, neuf fois sur dix sa femme et ses enfants sont à Kicking Horse Pass où ils s'occupent des affaires familiales, vont à l'école, font ce que font normalement les Canadiens. C'est précisément la situation dans laquelle se trouve l'immigrant typique de Hong–Kong lorsqu'il arrive au Canada.

Il est important de bien comprendre la dichotomie entre l'immigrant, d'une part, et le citoyen potentiel, d'autre part. Pour devenir immigrant au Canada, il faut s'engager par écrit, ou promettre, de faire quelque chose, en échange de quoi on obtient un visa pour le Canada. Il n'y a pas moyen d'y échapper, puisque l'investisseur doit investir d'abord et que l'entrepreneur doit remplir certains conditions à son arrivée. Comme je vous le disais plus tôt, ils respectent ces conditions. Ils font une contribution à l'économie canadienne. Ils viennent s'installer au Canada avec leur famille. Ils achètent des maisons, ils achètent des entreprises, ils deviennent membres de clubs, achètent des voitures, louent des immeubles.

Par exemple, quand on est sur la 401 ou la 7 on ne peut que remarquer le nombre de centres d'achat et de tours de location que les immigrants de Hong–Kong ont construits ou achetés. De fait, au centre de Toronto le pourcentage de vacance est extrêmement élevé, tandis que les immeubles construits récemment à Markham à North York et dans la région sont généralement bien remplis. Et c'est grâce aux entrepreneurs de Hong–Kong.

[*Texte*]

These people make a definite contribution to this country, both on an economic level and on a social level.

A lot of them do have the problem of having far-flung, worldwide business enterprises. I'm not talking here about having General Motor-sized businesses. If a Hong Kong immigrant has a small garment factory in Hong Kong, for example, he's not about to give up that business completely, sell off everything, come to a country that to a great extent is still recession-ridden, and take a big chance on all his family assets. He's going to want to hedge his bets. He will comply with Canadian law completely, but he has a family business to run. Sometimes he simply has no choice in the matter, given the cultural background.

For example, his father may be running the garment factory. If he is number one son, he must assist his father. It's a matter of culture; it's a moral imperative. He therefore has his right foot in Canada and his left foot straddling the Pacific. He spends a lot of time in the air. In fact, there's a term for that; it's called "astronaut". They spend a lot of time crossing the Pacific.

In a large measure, this is not their choice; they simply have to do it. The reasons that someone would have to leave Canada to look after personal or business affairs are multifarious. We have a huge body of law built up in the Federal Court and at, for that matter, the citizenship court level. But at the Federal Court level there are some 400 reported decisions since 1978, and with one minor aberration the cases are surprisingly consistent. I'm not aware of any other area of law where you could have 15-or 16-years worth of cases all essentially saying the same thing.

• 1040

What the cases say is roughly this: citizenship under the Citizenship Act is not a matter of arithmetic. It's not a matter of adding up the number of days. It is a matter of answering the question of where you live and the corollary question of why you left Canada. So if you can establish your residence in the ordinary sense of the term, and your life revolves around Canada, you then jump to the next question: why did you leave?

If you have a legitimate reason, a legally recognized reason for being absent from Canada—for example, your mother is ill, your brother has had a heart attack, you have to look after the business, many, many other business and personal reasons, or going to school for that matter—then the courts have long since accepted that one ought not, for those reasons, be deprived of becoming a Canadian citizen, particularly in those cases that are involuntary.

Every case must be decided on its own facts, but the golden strand that runs through them all is what I can characterize now possibly as the ordinarily resident test. Question: where do you live? Where do you ordinarily reside? Then you must produce evidence of that—a house, a flat a condominium, tax returns, cars, drivers licence, insurance policies, school transcripts, membership in country clubs, charitable organizations, bank accounts, etc.

I've had cases when I've had before a citizenship judge a stack of documents possibly a foot off the top of the table. These decisions are made every single day. As I explained earlier, they are remarkably consistent.

[*Traduction*]

Ils apportent vraiment quelque chose au pays, tant sur le plan économique que social.

Beaucoup d'entre eux ont des difficultés du fait qu'ils ont des entreprises géographiques très éloignées les unes des autres. Je ne parle pas ici d'entreprises de la grandeur de la General Motors. Si un immigrant de Hong-Kong a une petite fabrique de vêtements là-bas, par exemple, il ne va pas y renoncer complètement, venir s'installer dans un pays qui est encore sous le coup de la récession, et risquer tous les biens de sa famille. Il va vouloir se protéger. Il respectera entièrement la loi canadienne, mais il a aussi une entreprise familiale à gérer. Souvent, pour des raisons culturelles, il n'a pas le choix.

Par exemple, son père a peut-être une fabrique de vêtements. S'il est le fils aîné, il doit l'aider. C'est une question culturelle; c'est un impératif moral. Par conséquent, il aura un pied au Canada et l'autre de l'autre côté du Pacifique. Ils passe beaucoup de temps en avion. De fait, on appelle ces immigrants-là les astronautes, parce qu'ils passent une bonne partie de leur temps à traverser le Pacifique.

Et souvent, ils ne l'ont pas voulu. Ils n'ont tout simplement pas le choix. Il peut y avoir d'innombrables raisons qui obligent quelqu'un à quitter le Canada pour aller s'occuper d'affaires professionnelles ou personnelles. Il y a une énorme jurisprudence à la Cour fédérale et d'ailleurs aussi à la Cour de citoyenneté. Mais pour ce qui est de la Cour fédérale, depuis 1978, celle-ci a rendu environ 400 décisions qui sont étonnamment cohérentes, à une petite aberration près. Je ne connais pas d'autre domaine en droit où pendant 15 ou 16 ans les décisions se soient tant ressemblées.

Et voici ce que disent ces décisions: aux termes de la Loi sur la citoyenneté, la citoyenneté n'est pas une question d'arithmétique. Ce n'est pas une question de nombre de jours. La question est de savoir si vous habitez au Canada, et, en corollaire, pourquoi vous avez quitté le pays. Si vous pouvez prouver que vous êtes résident, au sens ordinaire du terme, au Canada, que votre vie est ici, on passe à la question suivante: pourquoi avez-vous quitté le pays?

Si votre absence est justifiée, aux yeux de la loi—par exemple, votre mère est malade, votre frère a fait une crise cardiaque, vous devez vous occuper d'une entreprise, et bien d'autres raisons personnelles ou professionnelles, ou même parce que vous faites des études—les tribunaux ont conclu depuis longtemps qu'on ne peut pas priver une personne de la citoyenneté canadienne pour ces raisons-là, surtout lorsqu'elles sont involontaires.

Chaque cas doit être examiné individuellement mais le fil conducteur est ce que j'appellerais peut-être le test de la résidence habituelle. Question: où habitez-vous? Où habitez-vous ordinairement? Vous devez ensuite donner des preuves de ce que vous déclarez: une maison, un appartement, des déclarations d'impôt, une voiture, un permis de conduire, des polices d'assurance, des carnets scolaires, l'adhésion à des clubs, des organismes philanthropiques, des relevés de comptes bancaires, etc..

Dans certains cas, je suis arrivé devant le juge de la citoyenneté avec une pile de documents haute de 30 centimètres. Ces décisions-là sont prises chaque jour. Comme je l'ai dit plus tôt, elles sont d'une conséquence remarquable.

[*Text*]

It seems to me that to attempt to go back to the old system of physical presence would, I think, be anathema. It would be a retrograde step and would not be in keeping with present–day realities.

We can think of an example of somebody who spends three years in Canada and yet I don't think would be eligible for Canadian citizenship. One could come to Canada—here we are at the Hilton Hotel—stay at the Hilton Hotel, leave his family back in Hong Kong, say, and then find himself in prison for three years, does nothing except stay in a hotel, and applies for citizenship three years later. Should this man be a Canadian? I don't think so.

On the other hand, somebody who moves to Canada with his entire family, sets up a household, sets up his business and finds that his father has passed away in Hong Kong, leaving the factory without a leader, and he as number one son has to go back and try to preserve the family fortune, goes back for five or six months and spends some time there, I think that is a perfectly legitimate reason for leaving Canada. Our courts have consistently held that. This not a very difficult concept.

As I explained earlier, there are about 400 cases in the Federal Court. Moreover, these cases are decided on a daily basis throughout our citizenship court system. I couldn't give you numbers, but I would imagine at least half a dozen or 10 a day throughout Canada. So it's reasonably common and it does afford a business immigrant a measure of comfort. He knows he can look after his business affairs, his personal affairs and still become a Canadian citizen.

There are some people who have tried to abuse the system. There have been very, very few of those. Unfortunately, those are the ones who tend to make the newspapers. Thousands upon thousands of legitimate business and professional immigrants who, through no fault of their own, are required to leave the country for a short or longer period of time, don't make the papers. They're the ones who pay taxes. They're the ones who send their children to school here. They're the ones who live ordinary lives.

[*Translation*]

Voulant revenir à l'ancien système de la présence physique, il me semble que ce serait impensable. Ce serait une mesure rétrograde et incompatible avec les réalités actuelles.

On pourrait imaginer que quelqu'un pourrait passer trois ans au Canada sans pour autant mériter la citoyenneté canadienne. Un immigrant pourrait venir au Canada—nous sommes ici à l'Hôtel Hilton—s'installer au Hilton, laisser sa famille chez lui à Hong–Kong, par exemple, et se retrouver en quelque sorte en prison pendant trois ans, ne rien faire que de rester à l'hôtel, puis au bout de trois ans demander la citoyenneté. Mérite–t–il de devenir Canadien? Je ne le crois pas.

Par ailleurs, une personne qui vient s'installer au Canada avec toute sa famille, qui monte un ménage et une entreprise et qui apprend que son père est décédé et a laissé l'usine de Hong–Kong sans dirigeant, doit retourner, puisqu'il est le fils aîné, et protéger la fortune familiale; s'il rentre en Hong–Kong pendant cinq ou six mois, cela me paraît être tout à fait légitime. C'est ainsi que l'ont jugé nos tribunaux, régulièrement. Ce n'est pas très difficile à comprendre.

Comme je l'ai dit plus tôt, il y a environ 400 cas devant la Cour fédérale. De plus, il y en a tous les jours devant les Cours de la citoyenneté. Je ne peux pas vous donner de chiffres exacts, mais j'imagine qu'il doit y en avoir de six à dix par jour dans l'ensemble du pays. C'est donc assez commun et cela réconforte quelque peu les immigrants qui se trouvent dans cette situation. Ils savent qu'ils peuvent s'occuper de leurs affaires, personnelles ou professionnelles, et devenir tout de même citoyens canadiens.

Certains ont essayé de profiter du système. Ils sont très rares. Malheureusement, ce sont ces cas–là que nous révèlent les journaux. Des milliers et des milliers d'immigrants professionnels et entrepreneurs parfaitement légitimes qui, sans qu'ils y soient pour rient, se trouvent obligés de quitter le pays pour une période plus ou moins longue, ne sont jamais mentionnés dans les journaux. Ce sont eux qui payent les impôts, qui envoient leurs enfants à l'école ici et, qui vivent des vies ordinaire.

• 1045

It would be a very simple matter to condense the threads of all the case–law dating back to 1978 and incorporate them into a set of indications of residence by way of regulation into the Citizenship Act. This is essentially what the judges do today. They have some documents and they have tick marks—social insurance, OHIP, home, bank accounts, whatever—and they make a determination as to whether or not the person resides in Canada. Then of course they go on to the legitimate reason for being absent.

To give you an idea of a reason that would not be legitimate, for example, one would take a leave of absence from one's job in Hong Kong, move to Canada, set up a home in a matter of weeks, and then move back to the same job. That, in my opinion, is using Canada as a flag of convenience. Those cases are easily weeded out and are done so on a pretty regular basis.

Il serait très facile de rassembler toutes les décisions depuis 1978 et d'en tirer un ensemble de critères sur la résidence qui serait inclus dans les règlements d'application de la Loi sur la citoyenneté. C'est essentiellement ce que font les juges aujourd'hui. Ils ont un certain nombre de documents et des cases à cocher—assurance sociale, régimes d'assurance santé de l'Ontario, maisons, comptes bancaires, ou autres—et ils décident si cette personne habite ou au Canada. Et puis, ils demandent s'il y a des raisons légitimes à leur absence.

Pour vous donner une idée d'une raison qui ne serait pas légitime, prenons le cas de quelqu'un qui aurait demandé congé à son employeur à Hong–Kong, qui s'installerait au Canada, y monterait un ménage en l'espace de quelques semaines, puis retournerait à Hong–Kong pour y reprendre son poste. Ce serait utiliser le Canada comme pavillon de complaisance. Ces cas sont facilement repérés, comme on le fait d'ailleurs régulièrement.

[*Texte*]

I appreciate the fact that the people involved in these submissions are a small number, given the large numbers of people who apply on a regular basis for citizenship, but they represent a very important, integral part of our business community and our Canadian community, particularly in Montreal, Toronto and Vancouver. I think it would not be exaggerative to say that but for the Chinese movement to Toronto, the building trades would have long since collapsed. They have kept up the building trades, particularly in Richmond Hill, Markham and Scarborough, throughout the recession. Some of the most thriving businesses in Toronto, even during the recession, have been Chinese–owned and remain so.

These people stick it out. They don't mind coming to Canada and losing money for a few years to build up their businesses here. All they would like to do is to be able to look after their other affairs when it becomes necessary in other jurisdictions, be it Hong Kong, Taiwan, China or any other country.

The Chairman: Mr. Robbins, I just wonder if you could wrap up. Many of us are anxious to ask questions.

Mr. Robbins: I'm coming to the wrap–up now. Essentially my position is precisely the same as the original case of 1978 decided by Mr. Justice Thurlow, when essentially he said that residence is a matter of fact and intention and a matter of law, not a matter of arithmetic. I don't think one should become a citizen or not become a citizen because one spends a particular number of days in Canada or does not. Arithmetic does not relate to the quality of Canadian life in this country.

Those are my submissions.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Robbins. In many of the presentations, we have had the same kinds of representations where it's suggested that there are ordinarily resident people. But I guess what keeps coming back to me... You used the example of the family in the garment business, and the son has to be in Hong Kong. If a business person needs to be out of the country in order to do business, to meet with clients, to meet with his or her banker, why do they want Canadian citizenship?

Mr. Robbins: As a matter of historical fact, Canada is seen throughout the world as a beacon of freedom and democracy and a wonderful place to raise your family and your children. If I were living abroad knowing what I know about Canada, I'd want to move here too, and I was born here.

It is one thing to want to come to Canada and bring your family here. It is quite another to be able to sever all your ties in your homeland. For example, as I said earlier, given the depth of the economic recession in Canada and given the requirement to make a considerable investment in this country in order to become a permanent resident, one would have to be awfully foolhardy to give up a fairly elaborate business in the homeland, one that could have been built up over the course of generations, on the off chance that you're going to be economically successful.

[*Traduction*]

Je comprends que mes arguments ne touchent qu'un petit nombre de gens par rapport au grand nombre qui font des demandes de citoyenneté, mais ce petit nombre est un élément important dans le monde des affaires et dans des villes comme Montréal, Toronto et Vancouver, en particulier. Je crois pouvoir dire sans exagérer que sans les Chinois, à Toronto, le secteur du bâtiment se serait depuis longtemps effondré. C'est grâce à eux que les métiers du bâtiment ont pu maintenir leurs activités pendant la récession, surtout à Richmond Hill, Markham et Scarborough. Certaines des entreprises les plus prospères de Toronto, même pendant la récession, appartiennent à des propriétaires chinois.

Ces gens–là s'accrochent. Ils ne craignent pas de venir au Canada, de perdre de l'argent pendant quelques années pour s'installer en affaires. Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on leur permette de s'occuper de leurs affaires à Hong–Kong, à Taïwan, en Chine ou ailleurs, si cela devient nécessaire.

La présidente: Monsieur Robbins, pourriez–vous conclure, car nous sommes nombreux à vouloir vous poser des questions.

Me Robbins: J'arrive à la conclusion. Essentiellement, ma position est celle qu'a présentée le juge Thurlow lorsqu'en 1978 il a décidé que la résidence est affaire de fait, d'intention et de droit, et non d'arithmétique. Je ne crois pas qu'on puisse devenir ou non citoyen du Canada parce qu'on a passé un certain nombre de jours dans le pays. L'arithmétique n'a rien à voir avec la qualité de la vie au Canada.

Voilà mes arguments.

La présidente: Je vous remercie, monsieur Robbins. Beaucoup de témoins nous ont dit, comme vous, que ce sont des résidents ordinaires. Mais cela revient toujours... Vous avez donné l'exemple d'une famille qui a une usine de vêtements et dont le fils doit se rendre à Hong–Kong. Si une personne doit quitter le pays pour s'occuper de ses affaires, rencontrer des clients, rencontrer son banquier, pourquoi demander la citoyenneté canadienne?

Me Robbins: C'est un fait historique. Dans le monde entier, le Canada est perçu comme un phare de liberté et de démocratie, un merveilleux pays où élever sa famille et ses enfants. Si j'habitais à l'étranger, sachant ce que je sais du Canada, moi aussi je voudrais venir m'y installer, et je suis né ici.

C'est une chose que de vouloir venir au Canada et de s'y installer avec sa famille, c'est tout autre chose que d'être obligé de couper tous les liens avec sa patrie. Par exemple, comme je le disais plus tôt, devant la gravité de la récession économique au Canada, et vu la nécessité de faire un investissement considérable dans ce pays pour obtenir un visa de résident, il faudrait être inconscient pour abandonner une entreprise bien établie dans son pays d'origine, une entreprise qui a peut–être été édifiée petit à petit, génération après génération, dans l'espoir précaire de réussir financièrement.

[*Text*] [*Translation*]

• 1050

I would not expect an immigrant to abandon everything and gamble on being an economic success in this country, even in boom times, much less during an economic recession. But you just can't cut the umbilical cord. Businesses have to be sold.

One of the principal reasons clients give me for returning to Hong Kong for four or five months is to sell a medical practise, to sell a dental practise, to sell a garment business—to sell things. They cannot time the issuance of their visas. Sometimes they're issued in 4 or 5 months, sometimes they're issued in 14 or 15 months. Unfortunately, life is not run by the calendar.

So I think it is very appropriate that a prudent person possibly hedges his bets and keeps one foot on either side of the Pacific until he's quite certain which way the wind is blowing. But invariably my clients choose Canada.

The Chairman: Thank you very much. You've certainly answered my question. Mrs. Hayes has a question for you.

Mrs. Hayes: Could I ask you a very brief question to start. What do you feel are the responsibilities of citizens? Do you share an idea with the people you're talking to as their lawyer, or could you share with us, what you feel are the responsibilities of a citizen?

Mr. Robbins: As I explained quite early in my submission, Madam, my clients are obviously human beings with human desires and human wants. They have children and I have children. They want to educate their children and I want to educate my children. They indeed are anxious to integrate within our community, to be true Canadians, to get involved in our disputes rather than in disputes of their former homelands.

They do get involved. As I explained, they buy homes, they join clubs, they join political clubs, they join debating clubs, they join professional associations. A large percentage of my clients were in fact educated in Canada. They possibly got a degree at U of T and moved back to Hong Kong, raised a family, decided they wished to return to this country where they were educated. They do move back. Even when they were in Hong Kong they belonged to Canadian organizations. Frequently they even banked at Canadian banks and carried on business with other Canadian people in Hong Kong.

So they do have exactly the same aspirations as Canadians who were born here. They do have a great appreciation of their responsibilities toward Canada. They probably vote in a greater percentage than native–born Canadians. They are indeed anxious to vote because they can't vote in Hong Kong in large measure. They want the democracy of this country.

The major reason for Hong Kong's boom is that they don't have much of a government. It's strictly *laissez–faire*. But that's the trade–off. I would rather live here in a democracy and have a decent home rather than live in a rabbit warren in Hong Kong but make lots more money.

Même en période faste, je ne demanderais pas à un immigrant de tout abandonner dans l'espoir de réussir financièrement au Canada et je le ferais donc bien moins encore en période de récession. Mais on ne peut pas simplement couper le cordon ombilical. Les entreprises doivent être vendues.

Une des raisons que mes clients me donnent le plus souvent pour leur retour à Hong–Kong pendant quatre ou cinq mois, c'est qu'ils doivent aller vendre leur cabinet médical ou dentaire, vendre leur fabrique de vêtements, leurs affaires. Ils ne sont pas libres de décider de la date d'émission des visas. Parfois, il faut 4 ou 5 mois, d'autres fois 14 ou 15. Malheureusement, la vie ne tient pas compte du calendrier.

Il me paraît donc tout à fait normal qu'une personne prudente se protège et garde un pied de l'autre côté du Pacifique tant qu'elle n'est pas sûre de se qui adviendra. Mais invariablement, mes clients choisissent le Canada.

La présidente: Je vous remercie. Vous avez répondu à ma question. M^me^ Hayes a une question pour vous.

Mme Hayes: J'aimerais d'abord vous poser une petite question. D'après vous, quelles sont les responsabilités du citoyen? En tant qu'avocat, en parlez–vous avec vos clients, ou vous font–ils part de leurs idées sur ce que sont les responsabilités d'un citoyen?

Me Robbins: Comme je l'ai dit plus tôt, madame, mes clients sont des êtres humains animés de désirs humains. Ils ont des enfants, comme moi. Ils veulent éduquer leurs enfants, comme moi. Ils tiennent beaucoup à s'intégrer à la communauté, à devenir de vrais Canadiens, à s'intéresser à nos différends plutôt qu'à importer les leurs de leurs anciennes patries.

Ils participent. Comme je l'ai dit, ils achètent des maisons, adhèrent à divers clubs, à des organisations politiques, à de clubs de débat, à des associations professionnelles. Un grand pourcentage de mes clients ont fait leurs études au Canada. Ils ont peut–être obtenu un diplôme de l'Université de Toronto, puis sont rentrés à Hong–Kong, ont élevé une famille, et ont décidé qu'ils aimeraient revenir dans le pays où ils ont étudié. Ils reviennent. Même lorsqu'ils étaient à Hong–Kong, ils appartenaient à des organisations canadiennes. Souvent, ils faisaient affaire avec des banques canadiennes et avec des Canadiens installés à Hong–Kong.

Ils ont les mêmes aspirations que les Canadiens nés ici. Ils ont pleinement conscience de leurs responsabilités à l'égard du Canada. Ils sont sans doute proportionnellement plus nombreux à voter que les Canadiens de naissance. Ils y tiennent d'ailleurs beaucoup, car à Hong–Kong, ils ne peuvent pas vraiment voter. Ils tiennent à la démocratie que nous avons.

Le boum économique de Hong–Kong s'explique en grande partie par l'absence de gouvernement. C'est la politique du laissez–faire qui règne. Mais celle–ci a des inconvénients. Je préfère nettement vivre sous un régime démocratique et avoir une maison décente plutôt que de vivre dans un clapier à Hong–Kong et y gagner beaucoup d'argent.

[*Texte*]

Mrs. Hayes: You mentioned earlier that some of this is a matter of arithmetic. Could you explain the recent trend that's been expressed in the papers that increasing numbers are returning to Hong Kong from Canada? Having established themselves here, they're going back. Can you explain that matter of arithmetic?

Mr. Robbins: My comments concerning arithmetic did not relate to your question, which I'll answer momentarily. My comments concerning arithmetic had to do with the section of the Citizenship Act that on its surface requires a certain number of days physically in Canada. Very early on after the passage of the act in 1977, the federal court said it was essentially nonsensical. Citizenship should be based upon where you live rather than on the number of days you happen to be in Canada. There are certain legitimate reasons for absence from Canada, which will still allow you to become a Canadian citizen.

To get to your question involving arithmetic, yes, as a matter of fact I believe as a result of the recession and the lack of employment opportunities in Canada, particularly in the professions, a lot of people are going back to their homelands—Hong Kong, the United States, Australia, Great Britain or wherever they can find a job to support their families.

• 1055

The great mistake was that Canada held out to them that in their particular professions, such as engineering, there was a shortage, when there was not. So they come to Canada with the expectation that they'll be able to find a job in their chosen profession, and they're shocked to find that they can't. They end up eating into their capital—these are not wealthy people—to support a wife and two or three children, and they can't find a job, either because there are no jobs or because employers want Canadian experience.

It was the Canadian government that caused this. We said electrical engineers are five points on the open job list, so please come to Canada. So they come here, but there are no jobs for them. So they do in fact move back.

Mrs. Hayes: Are you saying it's not the business or entrepreneurial class that is going back, that it's the independent class? Or is it both? There are far more of the independent class than the other. Are you saying that none of the entrepreneurial or business class are going back?

Mr. Robbins: I addressed my remarks to your question. Your question involved the independent class only. If you wish me to address the entrepreneurial or business class, I will be happy to do so.

Mrs. Hayes: Please do, then. Are they returning to their homeland?

Mr. Robbins: My experience, and I repeat that my law practice is devoted exclusively to Hong Kong businessmen and professionals, is that in large measure they are not returning to Hong Kong with their families after getting their passports,

[*Traduction*]

Mme Hayes: Vous avez dit qu'il entre là-dedans une question d'arithmétique. Pouvez-vous nous expliquer cette tendance qu'ont mentionnée les journaux, selon laquelle de plus en plus d'immigrants quittent le Canada pour retourner à Hong-Kong? Après s'être établis ici, ils rentrent. Pouvez-vous expliquer cette arithmétique-là?

Me Robbins: Ce que j'ai dit à propos d'arithmétique n'avait rien à voir avec votre question, à laquelle je répondrai dans un instant. Lorsque j'ai parlé d'arithmétique, je parlais de cet article de la Loi sur la citoyenneté qui exige un certain nombre de jours de présence physique au Canada. Tout de suite après l'adoption de la loi en 1977, la Cour fédérale a déclaré que ça n'avait aucun sens. La citoyenneté doit dépendre du lieu de résidence, et non pas du nombre de jours qu'on a passés ou non au Canada. Il peut y avoir des raisons légitimes d'être absent du Canada, et cela ne doit pas vous empêcher de devenir citoyen canadien.

Pour revenir à votre question concernant l'arithmétique, oui, je crois effectivement qu'à la suite de la récession et de la pénurie d'emplois au Canada, surtout dans les professions, beaucoup de gens ont décidé de retourner dans leurs patries: Hong-Kong, États-Unis, Australie, Grande-Bretagne, ou tout autre endroit où ils pourront trouver un emploi et subvenir aux besoins de leurs familles.

La grande erreur que le Canada a commise a été de leur laisser entendre qu'il y avait une pénurie de main-d'oeuvre dans leurs professions, le génie, par exemple, alors que ce n'était pas le cas. Ces gens-là sont venus au Canada convaincus qu'ils arriveraient à trouver du travail dans leur profession, et ils ont eu un choc en constatant qu'ils retrouveraient rien. Ils finissent par épuiser leurs économies—ils ne sont pas riches—pour faire vivre leur femme et deux ou trois enfants, et ils n'arrivent pas à trouver un emploi, soit parce qu'il n'y en a pas, soit parce que les employeurs exigent une expérience canadienne.

C'est le gouvernement du Canada qui est responsable de cette situation. Nous avons dit aux ingénieurs en électricité qu'on leur accordait cinq points en raison de la demande dans leur profession, et nous les avons invités à venir au Canada. Ils sont venus, mais il n'y a pas d'emplois pour eux. Par conséquent, ils retournent là-bas, c'est vrai.

Mme Hayes: Êtes-vous en train de dire que ce ne sont pas les gens d'affaires ou les entrepreneurs qui retournent dans leur pays, mais bien les indépendants? Ou voulez-vous dire qu'ils retournent tous chez eux? Il y a beaucoup plus d'indépendants que de gens d'affaires parmi les immigrants. Êtes-vous en train de dire qu'aucun entrepreneur ou homme ou femme d'affaires ne retourne dans son pays?

Me Robbins: J'ai répondu à votre question, qui portait exclusivement sur les immigrants indépendants. Si vous voulez que je vous parle des entrepreneurs ou des gens d'affaires, je le ferai avec plaisir.

Mme Hayes: Allez-y, je vous en prie. Ces gens rentrent-ils dans leur pays d'origine?

Me Robbins: D'après mon expérience—et je répète que je me consacre exclusivement dans ma pratique aux gens d'affaires et aux membres des professions qui viennent de Hong-Kong—, je puis dire que, dans une large mesure, ces gens-là ne rentrent

[*Text*]

because they like Canada. They can more or less make a living here. Their children are thoroughly Canadianized. Frequently their children have been in Canada for several years prior to landing. Their families would much prefer living in a nice house with a pool in Richmond Hill that costs less than a 300–square–foot flat somewhere in the middle of Hong Kong.

So it is not the case that they are moving back to Hong Kong, but it is usually the case that the breadwinner spends a great deal of time in Hong Kong looking after various business affairs.

The Chairman: Thank you.

Mr. Bryden: Mr. Robbins, I was quite surprised to hear you suggest in your opening remarks that we should eliminate the business class of immigrants. I applaud your sense that we should treat new arrivals with complete equality regardless of their economic circumstances, and I want you to know that I'll convey that to the minister.

Mr. Robbins: Excuse me, Mr. Bryden, I said no such thing.

Mr. Bryden: That was my understanding.

Mr. Robbins: I don't know where you got that idea.

Mr. Bryden: You were suggesting that all immigrants should be treated equally and that the business class was discriminatory in concept and should be eliminated.

That's a very novel idea. I think that's very progressive of you.

Mr. Robbins: Mr. Bryden, I did not say any such thing. You're making it up.

Mr. Bryden: I'm sorry.

Mr. Robbins: What I said was that business immigrants have a certain requirement to travel abroad that other immigrants might not have. If anything I'm an ardent advocate of business immigration, and I always have been. Please, don't put words in my mouth.

Mr. Bryden: I'm sorry, I must have misconstrued what you said. I'll look at the transcript.

Mr. Robbins: Of course you did. Of course you misconstrued it.

Mr. Bryden: At any rate, returning to the question of citizenship, I'm very familiar with Mr. Green's testimony. I was here when he was talking and I was very interested in it.

He raised an issue that I had never thought of before, and that was the taking out of citizenship for purely economic reasons. This creates the spectre of a person coming to Canada, fulfilling the residence requirements—whatever they may be—getting citizenship and then moving back to their homeland, using their Canadian citizenship purely for reasons of business advantage.

[*Translation*]

pas à Hong–Kong avec leurs familles après avoir obtenu leur passeport canadien, parce qu'ils aiment le Canada. Ils peuvent plus ou moins gagner leur vie ici. Leurs enfants sont complètement canadianisés parce qu'ils auront souvent vécus au Canada plusieurs années avant qu'ils obtiennent le droit d'établissement. Leurs familles préfèrent habiter une belle maison avec piscine à Richmond Hill qui leur coûte moins qu'un appartement de 300 pieds carrés quelque part au centre de Hong–Kong.

Habituellement, ces gens–là ne retournent pas à Hong–Kong, mais le soutien de famille y passe une grande partie de son temps à s'occuper de diverses affaires.

La présidente: Merci.

M. Bryden: Monsieur Robbins, j'ai été vraiment étonné de vous entendre dire dans vos remarques liminaires que nous devrions éliminer la catégorie des gens d'affaires immigrants. J'applaudis à votre idée que nous devrions accorder une égalité complète aux nouveaux arrivants, quelle que soit leur situation économique, et je tiens à vous dire que je la communiquerai au Ministre.

Me Robbins: Monsieur Bryden, je vous prie de m'excuser, mais je n'ai rien dit de tel.

M. Bryden: C'est ce que j'ai compris.

Me Robbins: Je ne sais pas où vous avez trouvé cette idée.

M. Bryden: Vous avez laisser entendre qu'il faudrait accorder un traitement égal à tous les immigrants, et que la notion de la catégorie de gens d'affaires était discriminatoire, de sorte qu'elle devrait être éliminée.

C'est une idée très originale. Je pense que c'est vraiment très progressiste.

Me Robbins: Monsieur Bryden, je n'ai rien dit de tel. Vous l'inventez.

M. Bryden: Veuillez m'excuser.

Me Robbins: J'ai dit que les gens d'affaires immigrants peuvent être plus appelés que les autres à voyager à l'étranger. En fait, je suis un chaud partisan de l'immigration des gens d'affaires et je l'ai toujours été. Je vous en prie, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit.

M. Bryden: Veuillez m'excuser; je dois avoir mal interprété ce que vous avez dit. Je vérifierai sur la transcription.

Me Robbins: Bien sûr, vous m'avez mal compris, c'est certain.

M. Bryden: Quoi qu'il en soit, pour revenir à la question de la citoyenneté, je dirai que je suis parfaitement au courant du témoignage de M. Green. J'étais là quand il l'a rendu, et il m'a beaucoup intéressé.

Monsieur Green a soulevé une question à laquelle je n'avais encore jamais pensé, à savoir que les gens voudraient obtenir la citoyennenté pour des raisons purement économiques. Nous pouvons donc craindre que quelqu'un vienne au Canada, s'acquitte des conditions de résidence—quelles qu'elles soient—obtienne sa citoyenneté et puis retourne dans son pays d'origine, en se servant de sa citoyenneté canadienne uniquement pour en profiter dans ses affaires.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1100

Do you think there should be some control, if we can possibly devise it, in that kind of practice?

Mr. Robbins: I am not aware of any such practice on a regular basis. Given the large number of immigrants to this country, I am sure a certain number of people will take advantage of our laws. We have laws against robbing banks; people still rob banks. The object of the Criminal Code is to keep crime down to a tolerable level. The object of the Immigration Act is to help Canada bring in good immigrants, immigrants who will assist our country. I think it does a very good job of that.

The promise of the reward of Canadian citizenship is also quite important to attract business immigration to this country. In fact, that is exactly what it does.

Mr. Bryden: If we could devise it, then, if we perhaps put in the Citizenship Act that if you took out Canadian citizenship it took priority over all previous citizenships you might have, would you be in accord with that?

Mr. Robbins: I would have no particular objection to that type of clause going into the proposed amendments to the Citizenship Act. But I would like you to understand that occasionally, that would be like asking a person to choose among his children as to which he loves the best.

Mr. Bryden: Precisely, I would say.

Thank you, Madam Chair.

M. Nunez: Monsieur Robbins, vous êtes avocat des immigrants entrepreneurs et investisseurs de Hong Kong. Il y a un nombre croissant de critiques à l'égard de ces investisseurs, comme mes collègues l'ont dit. Parfois ils ne respectent pas les contrats. On l'a vu au Québec. Parfois ils viennent au Québec, où on leur accorde des conditions très avantageuses, et ils quittent ensuite pour d'autres parties du Canada ou pour les États–Unis.

Les gens disent aussi que leur priorité est l'obtention de la citoyenneté canadienne, et non pas la création d'emplois ou le développement d'une entreprise. Que pouvez–vous nous dire à ce sujet?

Mr. Robbins: Sir, please do not confuse immigration with citizenship. First one becomes a permanent resident of Canada. Then, following a period of three years' residence and other requirements, one becomes eligible to apply for Canadian citizenship.

In order to become a permanent resident of Canada in the business immigration categories, one must contribute in an economic way to this country. Quebec, of course, has its own immigration system. I can't comment on Quebec's rules, although they are somewhat similar to the rest of Canada's rules.

As I explained earlier, if you wish to come to Canada in the investor category you must commit yourself to invest a significant amount of money, probably an amount of money that would be in excess of the net worth of 99% of the people of Canada.

Pensez–vous que nous devrions contrôler ce genre de pratique, à supposer que nous puissions trouver un moyen d'y arriver?

Me Robbins: À ma connaissance, cette pratique–là n'est pas répandue. Etant donné que nous accueillons beaucoup d'immigrants au Canada, je suis sûr que certains d'entre eux vont se servir de nos lois dans leur intérêt. Nous avons des lois contre les vols de banque et pourtant, il y a toujours des vols de banque. La raison d'être du Code criminel est de maintenir un taux de criminalité tolérable. La Loi sur l'immigration, elle, a pour objet d'aider le Canada à attirer de bons immigrants, des immigrants qui contribueront à bâtir notre pays. Je pense qu'elle atteint très bien son but.

Par ailleurs, il est très important qu'on promette aux gens d'affaires de leur accorder la citoyenneté canadienne pour pouvoir les attirer au Canada. En fait, c'est précisément le résultat que nous obtenons grâce à cette promesse.

M. Bryden: Alors, si nous pouvions formuler une disposition que nous pourrions peut–être incorporer dans la Loi sur la citoyenneté pour préciser que, lorsqu'on obtient la citoyenneté canadienne, elle a priorité sur toutes les citoyennetés qu'on aurait pu avoir avant, y souscririez–vous?

Me Robbins: Je n'aurais pas d'objection particulière à ce qu'une disposition comme celle–là figure parmi les propositions de modifications de la Loi sur la citoyenneté. J'aimerais toutefois que vous sachiez que, dans certains cas, cela peut équivaloir à demander à quelqu'un lequel de ses enfants il préfère.

M. Bryden: C'est exactement ce que je pense.

Merci, madame la présidente.

Mr. Nunez: Mr. Robbins, you are a lawyer for the entrepreneurs and investors class of Hong Kong immigrants. There is growing criticism about those investors, as my colleagues have stated. Occasionally, they do not abide by their contracts. We have seen it in Quebec. They sometimes come to Quebec, where they benefit from very favorable conditions, and then, they leave for some other parts of Canada or for the United States.

There is also talk that their priority is to get Canadian citizenship, and not job creation or building a business. What can you tell us on that subject?

Me Robbins: Monsieur, ne confondez pas l'immigration et la citoyenneté. Premièrement, on établit résidence permanente au Canada. Ensuite, après avoir résidé trois ans au pays et avoir satisfait à d'autres conditions, on est autorisé à présenter une demande de citoyenneté canadienne.

Afin d'être autorisé à résider en permanence au Canada, les gens d'affaires immigrants doivent apporter une contribution économique au pays. Bien entendu, le Québec a son propre régime d'immigration. Je ne peux pas faire de commentaires sur ces règles–là, bien qu'elles ressemblent passablement à celles du reste du Canada.

Comme je le disais tout à l'heure, si quelqu'un veut venir s'établir au Canada à titre d'investisseur, il doit s'engager à investir des sommes importantes, qui dépassent probablement le capital net de 99 p. 100 de la population du Canada.

[*Text*]

I don't know about you, sir, but I do not have $350,000 net worth, and I have been practising law in this country for 27 years. People will, in fact, invest that type of money in this country to get landing. Later on they hope to become citizens.

So don't merge the two. The time from submitting an application to come to Canada as a business immigrant and getting a passport is about six years.

Mr. Nunez: I will leave the rest of my time to my colleague.

Mme Gagnon (Québec): On a répondu à ma question.

Mr. Nunez: My second question was about double citizenship. Do you agree with that?

Mr. Robbins: I'm sorry, sir, I couldn't hear the entire question.

M. Nunez: Ma deuxième question concerne la double citoyenneté. Il y a probablement beaucoup de vos clients qui veulent garder leur ancienne citoyenneté. On se demande ici si c'est nécessaire. Qu'est–ce que vous en pensez?

[*Translation*]

Je ne sais pas quelle est votre situation financière, monsieur, mais je n'ai pas 350 000 $ de capital net et je pratique le droit au Canada depuis 27 ans. Or, il y a des gens qui sont prêts à investir des sommes pareilles au Canada pour obtenir le droit d'établissement. Ils espèrent obtenir leur citoyenneté par la suite.

Je vous demande donc de ne pas confondre les deux notions. Il s'écoule environ six ans entre le moment où des gens d'affaires présentent une demande pour venir s'établir au Canada et celui où ils obtiennent enfin un passeport canadien.

M. Nunez: Je vais laisser ma collègue prendre le reste de mon temps.

Mrs. Gagnon (Quebec): My question was answered.

M. Nunez: Ma deuxième question porte sur la double citoyenneté. Y souscrivez–vous?

Me Robbins: Je regrette, monsieur, mais je n'ai pas entendu toute la question.

Mr. Nunez: My second question is about dual citizenship. Many of your clients probably want to keep their ancient citizenship. We are wondering if it's necessary. What do you think?

• 1105

Mr. Robbins: Well, sir, the largest single group of people who hold dual citizenship are Americans and Canadians. There are several hundred thousand people in this country who have both U.S. passports and Canadian passports. The number of reasons why they have these are very many also. But it would appear to me to be the case that if I were a Hong Kong immigrant I would rather have a Canadian passport than a Chinese passport, or what they laughingly call a British Hong Kong passport, that has no real value.

Once a Hong Kong person takes out a Canadian passport, that is certain to be his passport of choice irrespective of whether or not he may have another passport. Certainly, it is far more valuable than a British Hong Kong passport, all of which expire on June 30, 1997. Insofar as the Hong Kong immigrant is concerned, therefore, the dual passport question does not have very much validity.

The Chairman: Mr. Robbins, thank you for your contribution to our deliberations today. We do appreciate the expertise you've brought to us regarding immigrant investors and citizenship. Thank you very much for that.

Mr. Robbins: Thank you.

The Chairman: Members, our next witness from Toronto is Anita Sulley. She is a lawyer who practices immigration and citizenship law in North York, Ontario. She is chair of the citizenship subcommittee of the immigration and citizenship section of the Canadian Bar Association, Ontario, and a resource person on citizenship for the Organization of Professional Immigration Consultants. She supports the position of Mr. Green, a lawyer who submitted a substantial brief to the committee. She herself submitted a brief in which she made comments in addition to those covered by Mr. Green.

Me Robbins: Eh bien, monsieur, le groupe le plus important de gens qui ont une double citoyenneté est celui des Américains et des Canadiens. Il y a au Canada plusieurs centaines de milliers de personnes qui ont deux passeports, un américain et un canadien. Et les raisons pour lesquelles ils en ont deux sont légion. Mais il me semble que, si j'étais un immigrant de Hong Kong, je préférerais avoir un passeport canadien plutôt qu'un passeport chinois, ou ce qu'ils appellent en riant un passeport britannique de Hong Kong, car ce passeport–là n'a aucune valeur.

Une fois que quelqu'un de Hong Kong obtient un passeport canadien, il est certain que c'est celui–là qu'il préférera utiliser, qu'il en ait un autre ou pas. Le passeport canadien a certainement beaucoup plus de valeur qu'un passeport britannique de Hong Kong, car tous ces passeports–là arriveront à expiration en juin 1997. En ce qui concerne l'immigrant de Hong Kong, je puis donc affirmer que la question de la double citoyenneté ne se pose pas vraiment.

La présidente: Monsieur Robbins, je vous remercie de votre contribution à nos délibérations aujourd'hui. Nous vous savons gré de la compétence dont vous nous avez fait bénéficier en ce qui concerne les investisseurs immigrants et la citoyenneté. Merci beaucoup.

Me Robbins: Merci.

La présidente: Chers collègues, notre prochain témoin de Toronto, Anita Sulley, est une avocate spécialisée en droit de l'immigration et de la citoyenneté de North York. Elle est présidente du sous–comité de la citoyenneté de la section de l'immigration et de la citoyenneté du volet ontarien de l'Association du Barreau canadien, et elle est aussi personne–ressource sur la citoyenneté à l'Organisation of Professional Immigration Consultants. Elle appuie la position de M. Green, un avocat qui a présenté un volumineux mémoire au Comité. M^me^ Sulley nous a elle–même soumis un mémoire dans lequel elle présente des observations qui s'ajoutent à celles de M. Green.

[*Texte*]

Ms Sulley, are you there?

Ms Anita Sulley (Individual Presentation): Yes, I am.

The Chairman: Welcome. We appreciate your taking the time to meet with us today from Toronto. We ask that you keep your presentation to about 10 minutes. That allows the committee adequate time for questions, so we really do understand your position on the issues facing us. Please proceed whenever you're ready.

Ms Sulley: Thank you very much, Madam Chair. I think all of us, your committee and most of the people you are meeting today, are either immigrants or descendents of immigrants, unless there are some aboriginals here. Regardless of how we or our forefathers came, Canada is now our home. Most of my clients come to Canada because they want to remain here, they want to become citizens and integrate with other Canadians. The one exception might be people who have come as refugees and stay within their own ethnic group and don't have the opportunities to learn English.

In a recent speech, or press release, by the minister, he did mention the billions of dollars brought to Canada in the last seven years by the investor in the business category. The business category is making up approximately 14% in 1994 of total immigrants, including their dependants.

• 1110

My clients have great difficulty—I heard the end of Mr. Robbins's submission—staying in Canada because they have worldwide businesses. I have one client who has businesses in Taiwan, the Philippines and Saudi Arabia. He's brought his knowledge and his money to Canada and has created employment opportunities. He could not do this if he was restricted to remain physically in Canada for the first three years to allow him to become a citizen.

I think if the legislation is changed to deprive these people of the opportunity to go overseas and seek the best components for whatever is their product, or conversely, to go overseas to sell Canadian goods and services, a lot of people will decide not to come to Canada. This would deprive Canada, as the minister said, of millions and millions of dollars and thousands and thousands of jobs. Australia, I believe, is not so restrictive on the mobility rights. This is a situation that concerns me very greatly.

Again, another cause for major concern is the fact that everyone is aware of the "federal" cases, but different citizenship judges and different Federal Court judges interpret the laws totally opposite to each other.

For instance, one client who applied in Vancouver was rejected because he had been absent too long. The citizenship judge said he had to stay here and rub shoulders. This is a man who has brought hundreds of thousands of dollars in business to Canada.

[*Traduction*]

Madame Sulley, êtes-vous là?

Me Anita Sulley (présentation individuelle): Oui.

La présidente: Je vous souhaite la bienvenue. Nous vous savons gré de prendre le temps de nous parler aujourd'hui de Toronto. Nous vous demandons de ne pas dépasser 10 minutes pour votre exposé. Ainsi, le Comité aura suffisamment de temps pour vous poser des questions afin de bien comprendre votre position sur les questions à l'étude. Vous pouvez commencer quand vous voudrez.

Me Sulley: Merci beaucoup, madame la présidente. Je pense que les membres de votre Comité et la plupart des gens que vous avez rencontrés et que vous rencontrerez aujourd'hui sont tous soit des immigrants, soit des descendants d'immigrants, à moins qu'il y ait des autochtones ici. L'origine de nos ancêtres importe peu; le Canada est désormais notre patrie. La plupart de mes clients viennent au Canada parce qu'ils veulent rester ici; ils veulent devenir citoyens canadiens et s'intégrer aux autres canadiens. Les seuls qui font exception à la règle sont peut-être les réfugiés qui restent avec leur propre groupe ethnique et qui n'ont pas l'occasion d'apprendre l'anglais.

Dans un discours ou un communiqué récent, le ministre a fait état des milliards de dollars que les gens d'affaires immigrants ont investi au Canada au cours des sept dernières années. En 1994, les gens d'affaires constituent environ 14 p. 100 de l'ensemble des immigrants, personnes à charge comprises.

Mes clients ont beaucoup de difficulté—j'ai entendu la fin de l'exposé de M. Robbins—à rester au Canada sans discontinuité, parce qu'ils ont des entreprises dans le monde entier. Un de mes clients a des affaires à Taïwan, aux Philippines et en Arabie Saoudite. Il a investi ses connaissances et son argent au Canada, et il a créé des emplois ici. Il ne pourrait pas le faire s'il était contraint de rester au Canada constamment pendant ses trois premières années de résidence, afin de pouvoir obtenir sa citoyenneté.

Si la loi devrait être modifiée de façon à priver ces gens de la possibilité d'aller à l'étranger pour trouver les meilleurs éléments nécessaires à la réalisation de leurs produits, quels qu'ils soient, ou, à l'inverse, pour y vendre des biens et des services canadiens, je pense que beaucoup d'entre eux décideraient de ne pas venir au Canada. Comme le ministre l'a dit, cela priverait notre pays de millions et de millions de dollars et de milliers et de milliers d'emplois. Je crois que l'Australie n'a pas de conditions aussi restrictives quant aux droits de mobilité. C'est une situation qui me préoccupe vraiment beaucoup.

En outre, même si tout le monde est au courant des jugements «fédéraux», il reste que les juges de la citoyenneté et de la Cour fédérale interprètent les lois de façon absolument contradictoire. Tout dépend du juge, et ça m'inquiète beaucoup aussi.

Par exemple, un de mes clients avait présenté une demande de citoyenneté à Vancouver; sa demande avait été rejetée parce qu'il avait été absent trop longtemps. Le juge de la citoyenneté avait déclaré qu'il devait rester au Canada, se mêler aux gens d'ici. Cet homme-là avait créé au Canada des affaires d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de dollars.

[*Text*]

I was talking to a local judge in Toronto. I said I didn't know whether or not to appeal. He said I should just file the application in his court. I did, and he passed. I'm not going to quote any judges or say who they were, but the client did not have to go to the Federal Court to appeal the decision.

It has become very difficult for lawyers to advise their clients as to what lies in wait for them when they go to see a citizenship judge. For this reason I am in favour of specifying what are acceptable absences, but I hope it would not be very narrowly defined so that we are excluding people who will become very good Canadian citizens, who will make a good contribution to our economy, and whose families are here. Even if they're overseas, they leave their spouses and children, most of whom have a good capacity for spending, contributing to our economy in that way.

As far as dual citizenship goes, I am from England. I still retain my British passport strictly for convenience in travelling within the European common community.

A lot of Filipinos are not allowed to have dual citizenship; therefore, they cannot return to visit their families with a Canadian passport or they're in trouble when they do go back. I know of that country, and there probably are others.

So as far as dual citizenship goes, the question comes back to what is a citizen. That is very difficult to answer, not only for Canada but also for any country.

Up until fairly recently the United States did not allow dual citizenship. People had to renounce their citizenship before they could become U.S. citizens. But then there came a few court cases where if you renounced under duress, you could get it back very easily. Duress can be interpreted to mean you wouldn't have gotten the job without the passport. So I don't think Canada wants to go that road of forcing people to renounce, reapply and reinstate themselves.

[*Translation*]

En parlant à un juge local à Toronto, je lui ai dit que je ne savais pas si je devais interjeter appel ou pas. Il m'a dit de présenter la demande à sa cour, tout simplement. Je l'ai fait, et la demande a été acceptée. Je ne vais pas citer de juges ou dire de qui il s'agissait, mais mon client n'a pas eu besoin d'interjeter appel de la décision auprès de la Cour fédérale.

Il est devenu très difficile pour les avocats de dire à leurs client ce qui les attend quand ils se présentent devant un juge de la citoyenneté. C'est pour cette raison que je suis favorable à l'idée qu'on précise la notion d'absence acceptable, mais j'espère que la définition ne sera pas très restrictive, au point d'exclure des gens qui deviendront de très bons citoyens canadiens, qui contribueront nettement à notre économie et dont les familles habitent ici. Même si ces gens–là résident à l'étranger, ils laissent leurs femmes et leurs enfants ici, et la plupart de leurs personnes à charge ont les moyens de dépenser pas mal d'argent, et donc de contribuer à notre économie de cette façon.

En ce qui concerne la double citoyenneté, je suis originaire d'Angleterre. J'ai toujours mon passeport britannique, mais simplement parce que c'est pratique d'en avoir un pour voyager dans la Communauté européenne.

Beaucoup de Philippins ne sont pas autorisés à avoir la double citoyenneté; par conséquent, ils ne peuvent pas aller visiter leur famille aux Philippines avec un passeport canadien, car ils risqueraient de se retrouver en difficulté. Je sais ce qui se passe dans le cas de ce pays–là, et il y en a probablement d'autres.

Autrement dit, en ce qui concerne la double citoyenneté, il faut revenir à la question de savoir ce qu'être un citoyen signifie. Il est très difficile de répondre à cette question, non seulement pour le Canada, mais aussi pour n'importe quel pays.

Les États–Unis ne reconnaissaient pas la double citoyenneté jusqu'à une période assez récente. Avant de pouvoir devenir citoyen américain, il fallait qu'on renonce à sa citoyenneté d'un autre pays. Ce changement est survenu quand quelques arrêts des tribunaux ont conclu que, lorsqu'on renonce à sa citoyenneté sous la contrainte, on peut l'obtenir de nouveau très facilement. S'il était impossible pour quelqu'un d'avoir un emploi ici sans passeport canadien, on pourrait dire qu'il a renoncé à son ancienne citoyenneté sous la contrainte. Je ne pense donc pas que le Canada ait intérêt à forcer des gens à renoncer à leur ancienne citoyenneté, puis à la redemander pour être réintégrés dans leurs droits.

• 1115

The Chairman: Thank you very much for that presentation. I am really sorry we don't have more time, but I know members do have questions for you. You have provided us with a very good brief that outlines clearly your opinions and your experience in these areas.

We'll go now to Mr. Bryden for a question.

Mr. Bryden: I am familiar actually with what the American experience is and I don't think it's practical certainly to ask new Canadians to renounce their former citizenship. On the other hand, in the old Canadian Citizenship Act there was a clause that said that if a Canadian citizen, either a new Canadian or someone born here, sought affirmatively the citizenship of another country, then he or she lost their Canadian citizenship. What do you think of that provision?

La présidente: Je vous remercie beaucoup de votre exposé. Je regrette vraiment que nous n'ayons pas plus de temps, mais je sais que les membres du Comité ont des questions à vos poser. Vous nous avez donné un très bon exposé qui expose clairement vos opinions et votre expérience dans ces domaines.

Je vais donner la parole à M. Bryden.

M. Bryden: Je suis au courant de ce qui s'est passé aux États–Unis, et je n'estime sûrement pas qu'il soit pratique de demander aux Néo–Canadiens de renoncer à leur précédente citoyenneté. D'un autre côté, l'ancienne Loi sur la citoyenneté contenait une disposition portant que, si un citoyen canadien—qu'il soit un Néo–Canadien ou né ici—cherchait délibérément à devenir citoyen d'un autre pays, il perdait automatiquement sa citoyenneté canadienne. Que pensez–vous de cette disposition–là?

[*Texte*]

Ms Sulley: I am totally against it. Anybody born in Canada or having a Canadian parent at the moment is entitled to Canadian citizenship, regardless of what other citizenship they might be entitled to. I don't think we should deprive people of an opportunity to, for instance, make a living elsewhere, to get an education elsewhere.

Mr. Bryden: My remarks don't affect that at all. If you are a Canadian citizen, obviously you can study in the United States, or you can trade in the United States, you can trade anywhere in the world. But we heard testimony here before in which Canadian citizenship is often sought purely for economic advantage. The question then becomes, why not for purely economic advantage take out citizenship in the United States or any other G-7 nation that is above Canada on the totem pole, shall we say?

We also heard testimony where the oath is meaningful here in Canada. If you decide to take out citizenship in Communist China, the oath you may be required to take there—this is hypothetical—would be diametrically opposed to the very principles of Canadian citizenship. Again, I repeat the question, does it not seem reasonable to say that if you are a Canadian citizen and you take affirmative action—you have to seek it, not by accident of marriage or whatever else—if you actually actively seek, say, American citizenship or Communist Chinese citizenship, you should lose your Canadian citizenship? Wouldn't you agree with that?

Ms Sulley: No. I would need to know the reason. I also have a fear: are we going to start imposing exit controls? How are we going to know that somebody is seeking a different citizenship?

Mr. Bryden: Madam, this is citizenship, not immigration and exit controls. This is a question of whether you hold your Canadian citizenship above other nationalities. I presume you feel that Canadian citizenship should be regarded as just another passport that is equal to any you may have had or any you might have in the future. Is that what I am to understand?

Ms Sulley: No, definitely not.

Mr. Bryden: Thank you.

M. Nunez: Vous avez mentionné le cas de l'Australie, où les exigences en matière de résidence sont moins sévères qu'au Canada. Pouvez-vous nous expliquer cela? En quoi l'Australie est-elle moins exigeante que le Canada en matière de résidence?

Ms Sulley: I am not personally familiar with Australia's regulations and requirements but it is my understanding that you can become a citizen there if you have two years out of the previous eight in residence. In Canada it is three out of the last four, except for the few cases where they've been here as students or workers prior to landing.

[*Traduction*]

Me Sulley: Je suis absolument contre. À l'heure actuelle, quiconque est né au Canada ou est né d'un parent canadien a droit à la citoyenneté canadienne, sans égard aux autres citoyennetés auxquelles il pourrait avoir droit. Je ne crois pas que nous devrions priver des gens de la possibilité de gagner leur vie ou de faire des études ailleurs, par exemple.

M. Bryden: Ce n'est pas du tout ce que je veux dire. Si quelqu'un est citoyen canadien, il est évident qu'il peut étudier aux États-Unis, faire des affaires aux États-Unis ou n'importe où dans le monde. Toutefois, des témoins nous ont dit qu'il arrivait souvent qu'on cherche à obtenir la citoyenneté canadienne simplement par intérêt économique. Il s'agit donc de savoir pourquoi, si c'est par intérêt économique, les gens ne deviennent pas citoyens des États-Unis ou de n'importe quel autre pays du G-7 dont l'économie est plus prospère que celle du Canada, mettons.

On nous a aussi dit que le serment d'allégeance n'est pas vide de sens au Canada. Si quelqu'un décide de devenir citoyen de la Chine communiste, le serment qu'on pourrait lui demander de prêter—c'est une hypothèse que j'avance—serait diamétralement opposé aux principes mêmes de la citoyenneté canadienne. Je répète ma question: Ne semble-t-il pas raisonnable de dire que, si l'on est citoyen canadien et qu'on prend des mesures—il faut demander la citoyenneté, pas l'obtenir par accident, en épousant un ressortissant du pays ou autrement—si on prend des mesures pour obtenir la citoyenneté américaine ou la citoyenneté chinoise, devrait-on perdre sa citoyenneté canadienne? Ne pensez-vous pas que c'est juste?

Me Sulley: Non. Il faudrait que je sache pour quelle raison on a demandé l'autre citoyenneté. Je crains aussi que nous ne commencions à imposer des restrictions sur les droits de sortie. Comment saurons-nous que quelqu'un demande une autre citoyenneté?

M. Bryden: Madame, nous parlons de citoyenneté, pas d'immigration et de restrictions des droits de sortie. Il s'agit de savoir si quelqu'un préfère sa citoyenneté canadienne aux autres. J'imagine que, pour vous, être citoyen canadien signifie tout simplement avoir un passeport d'une valeur égale à celle des passeports que vous aviez peut-être ou que vous pourriez avoir dans l'avenir. C'est ce que je dois comprendre?

Me Sulley: Non, certainement pas.

M. Bryden: Merci.

Mr. Nunez: You mentioned Australia, where residency requirements are less restricitive than Canada's. Could you elaborate on that? In what way is Australia less restrictive than Canada about residency?

Me Sulley: Personnellement, je ne connais pas bien la réglementation et les exigences australiennes, mais je crois savoir qu'on peut devenir citoyen australien à condition d'avoir résidé là pendant deux des huit années précédant la demande. Au Canada, c'est de trois ans sur quatre qui sont requis, sauf dans les rares cas où les demandeurs ont étudié ou travaillé au Canada avant l'obtention du droit d'établissement.

[*Text*] [*Translation*]

• 1120

M. Nunez: Ma deuxième question concerne le serment d'allégeance à la Reine. Un témoin nous a dit qu'en Australie, le serment d'allégeance à la Reine venait d'être supprimé. Vous êtes originaire de la Grande–Bretagne. Que pensez–vous du serment d'allégeance à la Reine?

Mr. Nunez: My second question is about the oath of allegiance to the Queen. A witness told us that, in Australia, they just got rid of that oath. You were born in Great Britain. What do you think about the oath of allegiance to the Queen?

Ms Sulley: Again we must distinguish Australia from Canada. Australians are talking very seriously—they have been for awhile—of becoming a republic. Therefore, it is understandable that their oath, whatever it states, is leading away from the monarchy. I have heard about Quebec separatism. I have not heard that Canada as a whole is leaning toward becoming a republic. I think I stated clearly in my brief that anybody born here grows up with the royal family as a symbol. Anybody coming to Canada as an immigrant, I would say 99.9%, are aware that this is a constitutional monarchy and they will be expected to respect the Queen.

Me Sulley: Là encore, il faut établir une distinction entre l'Australie et le Canada. Les Australiens envisagent très sérieusement—depuis un certain temps—à faire de leur pays une république. Il est donc compréhensible que, quel que soit leur serment d'allégence, ils s'écartent de la monarchie. J'ai entendu parler du séparatisme québécois. Je n'ai pas entendu dire que le Canada dans son ensemble penchait pour devenir une république. Je crois avoir dit clairement dans mon mémoire que quiconque est né ici a grandi en respectant le symbole de la famille royale. Je dirais que 99,9 p. 100 des gens qui viennent au Canada comme immigrants, savent que notre pays est une monarchie constitutionnelle et qu'on s'attend à ce qu'ils respectent la Reine.

I would be very much against changing the oath from the Queen unless we can come up with something very Canadian. Allegiance to the flag, pardon my language, as far as I am concerned, just doesn't cut it. I think the oath should include what a Canadian citizen is and does, but it should certainly not detract from the monarchy. It is our tradition. We are a young country and I think we can use all the traditions we can get and keep them. I am an older person.

Je m'opposerais avec beaucoup d'énergie à ce qu'on change notre serment d'allégence à la Reine, à moins qu'on arrive à lui substituer une notion vraiment canadienne. Pour ma part, et vous m'excuserez de parler si crûment, prêter serment d'allégence au drapeau ne suffit pas. Je pense qu'il faudrait que le serment précise ce qu'est un citoyen canadien et ce qu'il fait, mais il ne devrait certainement pas déroger au respect de la monarchie. Cela fait partie de notre tradition. Notre pays est jeune, et je pense que nous avons besoin de toutes les traditions que nous pouvons trouver et respecter. Je ne suis pas jeune.

The Chairman: Thank you very much, Mrs. Sulley.

There is a question from Mr. Assadourian.

La présidente: Merci beaucoup, madame Sulley.

Monsieur Assadourian a une question à vous poser.

Mr. Assadourian: Ms Sulley, welcome from Don Valley North to this hearing. You live in Don Valley North. Parkway Forest is where I live.

I have to say, you presented one of the best submissions we have had so far. It covers just about all the points we have been discussing so far. But I have two questions. You mentioned earlier that you have a British passport.

M. Assadourian: Madame Sulley, je vous souhaite la bienvenue à cette audience, au nom de Don Valley Nord. Vous vivez dans la circonscription. J'habite à Parkway Forest.

Je dois dire que vous nous avez présenté l'un des meilleurs exposés que nous ayons eus jusqu'à présent. Vous avez parlé d'à peu près tout ce dont nous avons discuté jusqu'ici. Néanmoins, j'ai deux questions à vous poser. Vous avez dit que vous avez un passeport britannique?

Ms Sulley: Yes.

Me Sulley: Oui.

Mr. Assadourian: Are you a citizen of Canada or the U.K.?

M. Assadourian: Êtes–vous citoyenne du Canada ou du Royaume–Uni?

Ms Sulley: I am a citizen of Canada.

Me Sulley: Je suis citoyenne canadienne.

Mr. Assadourian: And the U.K.

M. Assadourian: Et citoyenne du Royaume–Uni.

Ms Sulley: I have lived here since 1954. I visited England every three or four years whilst my parents were still alive. I don't vote there, I don't pay taxes there. I did not keep my British passport current. My children were not registered as British subjects born abroad. They were born in Canada and they are Canadians. The last time I was travelling around Europe I noticed that since the EEC came in that any holder of a passport of the EEC gets through the line–ups much faster

Me Sulley: J'habite au Canada depuis 1954. Je suis allée en Angleterre tous les trois ou quatre ans, tant que mes parents ont vécu. Je ne vote pas là–bas, et je ne paie pas d'impôts là–bas. Je n'ai pas non plus toujours renouvelé mon passeport britannique. Mes enfants n'ont pas été inscrits à titre de sujets britanniques nés à l'étranger. Ils sont nés au Canada, et ils sont Canadiens. La dernière fois que j'ai voyagé en Europe, j'ai remarqué que, depuis l'avènement de la CEE, tous ceux qui

[*Texte*]

than Canadians or other non-EEC members. Therefore, I revitalized my British passport strictly to get me through the line-up at immigration in Europe.

Mr. Assadourian: I have a second question. It might be a tough one. If you have to choose in the oath between the monarchy and unity of the country, which way will you go?

Ms Sulley: Your question reminds me of an ad campaign some years ago by cigarette manufacturers that asked which on you preferred, good grammar or good taste. I am referring to the ads that were wrongly written in the first place, and the taste of the cigarettes. I have always wondered why you couldn't have both good grammar and good taste.

Why can't we have unity and the monarchy? If you're talking about Quebec I think I stated in my brief that the original immigrants to Quebec from France came from a monarchy, and their descendants, for hundreds of years, were used to allegiance to their Crown.

[*Traduction*]

avaient un passeport de la CEE faisaient la queue bien moins longtemps que les Canadiens ou les ressortissants d'autres pays n'ayant pas adhéré à la CEE. J'ai donc fait renouveler mon passeport britannique, strictement pour éviter les files d'attente au contrôle de l'immigration en Europe.

M. Assadourian: J'ai une deuxième question à vous poser. Elle sera peut-être difficile. Si vous aviez à choisir dans le serment d'allégence entre la monarchie et l'unité du pays, que feriez-vous?

Me Sulley: Votre question me rappelle une campagne publicitaire d'il y a quelques années, dans laquelle les fabricants de cigarettes nous demandaient ce que nous préférions, une bonne grammaire ou un bon goût. Je parle d'annonces mal écrites au départ et du goût des cigarettes. Je me suis toujours demandé pourquoi nous n'aurions pas pu avoir à la fois une bonne grammaire et un bon goût.

Pourquoi n'aurions-nous pas à la fois l'unité et la monarchie? Si c'est au Québec que vous pensez, je crois avoir précisé dans mon mémoire que les premiers colons français du Québec provenaient d'une monarchie et que, pendant des centaines d'années, leurs descendants avaient l'habitude de donner leur allégeance à la Couronne de France.

• 1125

With regard to swearing an oath of allegiance to the Queen or to our laws—whichever way you want to put it—if we go along with separatist philosophy, I think changing or not changing the oath is not going to make any difference in keeping the country together. I want the country kept together, but I don't think changing the oath will help it.

Mr. Assadourian: Would you agree to include the monarchy in the oath and to also add the words, "Canada is united and indivisible", so we can have good taste and—what was the word you used from the cigarette ad?

Ms Sulley: "Good grammar". The wording of the cigarette ad was whether you prefer good grammar or good taste. I think we can have both monarchy and unity.

Mr. Assadourian: So could we have the monarchy in the oath and also add the words, "a united and indivisible Canada", as far as you're concerned? Is that approach okay with you?

Ms Sulley: Yes, we could put that wording in the oath. We could also put that into the preamble, if we are writing the preamble.

Mr. Assadourian: Okay, thank you very much.

Mme Gagnon: Vous dites qu'il y a beaucoup d'immigrants investisseurs qui doivent aller à l'étranger par affaires. Sur le plan fiscal, est-ce que ces investisseurs investissent des sommes d'argent gagnées au Canada à l'extérieur du Canada? Est-ce qu'il n'y a pas là un danger dans le cas de ces immigrants?

Ms Sulley: There are two or three classes of business immigrants. Those in the investor category must invest in a project, approved by the Canadian government, that will generate jobs. The investors do not have to speak English.

Alors, pour ce qui est de prêter serment d'allégeance à la Reine ou nos lois—quelle que soit la formule que vous voulez adopter—si nous nous conformons à la philosophie séparatiste, je ne crois pas que changer le serment ou ne pas le changer contribue le moindrement à préserver l'unité du pays. Je veux que notre pays reste uni, mais je ne pense pas que changer le serment d'allégeance y contribue.

M. Assadourian: Seriez-vous disposé à ce que la monarchie figure toujours dans le serment d'allégeance, mais en y ajoutant aussi l'expression «le Canada est uni et indivisible», afin que nous ayons à la fois un bon goût et—quel est l'autre élément dont vous avez parlé au sujet de l'annonce de cigarettes?

Me Sulley: «Une bonne grammaire». L'annonce nous demandait si nous préférions une bonne grammaire ou un bon goût. Je pense que nous pouvons avoir à la fois la monarchie et l'unité.

M. Assadourian: Pourrions-nous à la fois prêter serment d'allégeance à la monarchie et ajouter aussi «un Canada uni et indivisible», à votre avis? Cette approche vous convient-elle?

Me Sulley: Oui, nous pourrions ajouter cette expression au serment. Nous pourrions aussi l'inclure dans le préambule, si nous en rédigeons un.

M. Assadourian: Très bien, merci beaucoup.

Mrs. Gagnon: You say that many immigrant investors must travel abroad on business. Taxwise, do those investors take money earned in Canada to invest it outside of Canada? Is there no risk therein, with those immigrants?

Me Sulley: Il y a deux ou trois catégories de gens d'affaires immigrants. Les investisseurs doivent investir dans un projet approuvé par le gouvernement canadien et qui créera des emplois. Ils n'ont pas besoin de parler l'anglais. Ce n'est pas

[*Text*]

They're not going to be doing business in Canada, so that's not a condition of their immigration. These people probably do have businesses overseas already. The Canadian income tax laws require that anybody resident in Canada for 183 days must declare worldwide income. It is the honour system, which we've all been used to all along, when we declare our income.

Unless somebody is breaking the law, which the income tax people would have to investigate and find out about, I don't think Canada is losing, even though they have a factory in PRC and they're selling to Saudi Arabia. The money comes here and goes there, or the other way around, so Canada is gaining.

The other class of business immigrant is the entrepreneur, who must come and create or maintain a business in Canada that will employ at least one Canadian worker, who is a citizen or permanent resident. That approach is creating jobs.

Most of my clients start and in about a year they have one employee, then five or six years down the road they have several or have branches of their initial operation. This is just small. I'm thinking of one example where I was driving around on Tuesday and saw that my client's name was on another new store that I wasn't aware of. It's a little discount store and he has four or five of them across Toronto. He started with one store, employed one person, and now he has four or five stores. In each one he must employ two people, besides his family members.

[*Translation*]

une condition pour qu'ils puissent immigrer au Canada, étant donné qu'ils ne feront pas d'affaires ici autrement. Ces gens–là ont probablement déjà des entreprises à l'étranger. La Loi canadienne de l'impôt sur le revenu dispose que quiconque réside au Canada 183 jours par an doit y déclarer tous les revenus qu'il gagne dans le monde entier. C'est le système d'honneur qui s'applique, celui auquel nous sommes habitués depuis toujours, quand nous déclarons nos revenus.

À moins que quelqu'un enfreigne la loi, auquel cas les enquêteurs de l'impôt sur le revenu devraient intervenir, je ne crois pas que le Canada y perde, même quand un investisseur a une usine en République populaire de Chine et qu'il vend ses produits en Arabie saoudite. L'argent vient ici et s'en va là, ou vice versa, et le Canada en profite.

Une autre catégorie des gens d'affaires immigrants est celle des entrepreneurs, qui doivent venir créer ou exploiter une entreprise au Canada qui emploiera au moins un travailleur canadien, lequel doit être citoyen canadien ou résider en permanence au Canada. Cette approche crée des emplois.

La plupart de mes clients se lancent en affaires et, après un an, ils ont un employé, et puis, cinq ou six ans plus tard, ils en ont plusieurs ou ont ouvert des succursales de leur première entreprise. Je parle de petites entreprises. Par exemple, mardi, j'étais en voiture quand j'ai vu le nom d'un de mes clients sur un autre nouveau magasin que je ne connaissais pas. C'est un petit magasin où l'on vend à rabais; mon client en a quatre ou cinq à Toronto. Il a débuté avec un magasin où il avait un employé, et maintenant, il a quatre ou cinq magasins. Il a deux employés à chaque magasin, en plus des membres de sa famille.

• 1130

These are the people who do not leave their money overseas; they bring it with them. They come here to become Canadians.

The Chairman: Thank you very much, Ms Gagnon.

Next is Ms Clancy.

Ms Clancy (Halifax): Thank you very much, Madam Chairman.

Thank you, Mrs. Sulley, for your presentation. There are just a couple of points I'd like to clear up. You said you came to Canada in 1954. Is that correct?

Ms Sulley: Yes.

Ms Clancy: When did you actually become a Canadian citizen?

Ms Sulley: At the time, the requirement was five years, and that's when I became a citizen.

Ms Clancy: So you took the oath in 1959, did you?

Ms Sulley: Yes.

Ms Clancy: Now, when you took the oath, was it in front of a normal citizenship court judge, as is done today?

Ms Sulley: I was living in northern Newfoundland at the time and we used to have a JP. We had a boat coming around, three or four times a year, with a JP on board. I just swore the oath in front of him.

Ces gens–là ne laissent pas leur argent à l'étranger; ils l'apportent avec eux. Ils viennent ici pour devenir des Canadiens.

La présidente: Merci beaucoup, madame Gagnon.

Nous allons passer à M^me^ Clancy.

Mme Clancy (Halifax): Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame Sulley, je vous remercie de votre exposé. Je voudrais juste clarifier deux choses. Vous dites que vous êtes arrivée au Canada en 1954. C'est exact?

Me Sulley: Oui.

Mme Clancy: Quand êtes–vous devenue citoyenne canadienne?

Me Sulley: À l'époque, il fallait avoir résidé cinq ans au Canada, et c'est après cinq ans que je suis devenue citoyenne canadienne.

Mme Clancy: Vous avez prêté serment d'allégeance en 1959, n'est–ce pas?

Me Sulley: Oui.

Mme Clancy: Avez–vous prêté serment devant un juge de la citoyenneté, comme on le fait aujourd'hui?

Me Sulley: Je vivais dans le nord de Terre–Neuve à l'époque; nous avions un juge de paix. Trois ou quatre fois par année, un bateau faisait sa tournée et arrivait chez–nous avez un juge de paix à bord. J'ai prêté serment devant le juge de paix.

[*Texte*]

Ms Clancy: You were sworn in before a Justice of the Peace in Newfoundland.

Ms Sulley: Yes.

Ms Clancy: I see. So you're not a citizen under the pre–1967 rule; you're a citizen under the same rule as today.

Ms Sulley: I don't even know what the rule was back then.

Ms Clancy: Okay. British subjects who were in Canada as permanent residents prior to 1967 can vote. I was just wondering if you had actually gone through the citizenship process.

Ms Sulley: No, I don't remember filling out any forms. The JP was coming around and the RCMP organized things for the JPs. I told the local sergeant that next time the JP came around I wanted to become a citizen. I went down to the RCMP station and the judge asked me a few questions on how I liked Newfoundland. Now I have my citizenship certificate.

Ms Clancy: Good. Thank you very much.

Ms Sulley: You're welcome.

The Chairman: Ms Sulley, I was rather horrified to hear you talk about how you find a friendly judge who will interpret the residency requirements to fit your client. That concerns me greatly. Would you recommend that we develop a residency test that's easy, fair, cost–effective and objective, to be defined in the act itself?

Ms Sulley: Either in the act or the regulations.

The Chairman: Okay. I suppose all of us really believe that immigrants who come to our country and want Canadian citizenship have a real and true commitment to this country and its people. Do you have any good ideas for us on how we can test that commitment?

Often we're seeing citizenship defined as a bank account, or membership in a country club, and not necessarily physical residence. In what other ways can we test a commitment that needs to be greater than that?

Ms Sulley: One of the things I advise my clients—I don't know if other lawyers do—is that if they're a member of a church, the churches are always looking for Sunday school teachers. A lot of ethnic community clubs need people to babysit while the elders are being taught something. People have skills they can demonstrate and help other people with.

I think my concept of Canadianism is one of people helping other people. If the immigrants wanting to become citizens do something such as this. . . I know people who join video clubs. I say to forget the video clubs, forget the library—there's a board of trade; join it and participate actively.

The Chairman: We appreciate that.

[*Traduction*]

Mme Clancy: Vous avez prêté le serment d'allégeance devant un juge de paix à Terre–Neuve?

Me Sulley: Oui.

Mme Clancy: Je vois. Vous n'êtes donc pas citoyenne canadienne conformément à la règle d'avant 1967, mais bien conformément à la même règle qu'aujourd'hui.

Me Sulley: Je ne sais même pas quelle était la règle à l'époque.

Mme Clancy: Bon. Les sujets britanniques qui résidaient en permanence au Canada avant 1967 ont le droit de vote. Je me demandais simplement si vous aviez passé par les différentes étapes du processus d'obtention de la citoyenneté.

Me Sulley: Non, je ne me rappelle pas avoir rempli des formulaires quelconques. Le juge de paix faisait sa tournée, et la GRC organisait les choses pour les juges de paix. J'ai dit au sergent du détachement local que, la prochaine fois que le juge de paix viendrait, je voulais devenir citoyenne canadienne. Je suis allée au poste de la GRC, et le juge de paix m'a posé quelques questions sur ce que je pensais de Terre–Neuve. Mais maintenant, j'ai mon certificat de citoyenneté.

Mme Clancy: Bon. Merci beaucoup.

Me Sulley: Il n'y a pas de quoi.

La présidente: Madame Sulley, j'ai été vraiment indignée de vous entendre dire comment vous avez trouvé un juge bien disposé, prêt à interpréter les conditions de résidence à l'avantage de votre client. Cela m'inquiète beaucoup. Recommanderiez–vous que l'on conçoive un critère de résidence facile à vérifier, équitable, peu coûteux et objectif, qui figurerait dans la Loi elle–même?

Me Sulley: Dans la Loi ou dans le Règlement.

La présidente: Très bien. Je suppose que nous sommes tous convaincus que les immigrants qui viennent au Canada, qui veulent obtenir la citoyenneté canadienne, sont vraiment prêts à s'engager pour notre pays et pour ses citoyens. Pourriez–vous nous proposer des moyens de vérifier leur engagement?

Souvent, la citoyenneté est définie comme le fait d'avoir un compte bancaire ou d'appartenir à un club, et pas nécessairement comme le fait d'habiter dans un pays. Quels autres moyens pourrions–nous utiliser pour vérifier la réalité d'un engagement qui doit être plus grand que cela?

Me Sulley: L'une des choses que je dise à mes clients—je ne sais pas si d'autres avocats le font—, c'est que, s'ils sont membres d'une Église, les Églises ont toujours besoin de gens pour donner des cours de catéchèse le dimanche. En outre, bien des clubs communautaires ethniques ont besoin de gens pour garder les enfants pendant qu'on enseigne quelque chose aux adultes. Les gens ont des aptitudes qu'ils peuvent mettre en pratique pour aider les autres.

Selon moi, être Canadien, c'est aider autrui. Si les immigrants qui veulent devenir des citoyens canadiens font quelque chose du genre. . . Je connais des gens qui adhèrent à des clubs vidéo. Je dis à mes clients d'oublier les clubs vidéo et les bibliothèques: il y a une Chambre de commerce; je leur dis d'y adhérer et de participer activement à ses travaux.

La présidente: Nous comprenons.

[*Text*]

You mentioned in your comments a family with a factory in Hong Kong selling to Saudia Arabia. In fact, here in Canada, when they're looking for citizenship and they've created perhaps one job or two jobs, what kind of commitment is that, even to Canada's economic well–being?

• 1135

Ms Sulley: I think you have to look into the spin–off. The difference between your spending if you're employed and what you're not spending when you're unemployed has a spin–off effect to the rest of the economy.

Not only are you creating the job within Canada, but this person you're employing is also no longer a drain on the system. They're contributing taxes. You're probably also using a lot of Canadian products, such as telephone and faxes, and even letterhead and business cards are done in Canada. So there's that spin–off effect.

In themselves, if you just have one employee and one small office, they are not going to amount to very much. But when you take a few thousand of these people, all doing this, the money is in circulation, which is what we need.

The Chairman: Thank you very much for those comments, Ms Sulley. You've been very helpful to us in our deliberations, especially regarding passport babies and this residency requirement.

Ms Sulley: You're welcome. May I add a word?

The Chairman: Yes, go ahead.

Ms Sulley: Perhaps Mr. Assadourian would let me know the next time he's in the riding. Perhaps we can get together for coffee.

The Chairman: That's sounds like a great idea.

Mr. Assadourian: I am there every Friday from 2 p.m. until 8 p.m. and if you phone me I would be more than happy to meet you. I will buy the coffee.

Ms Sulley: Okay, thank you very much.

Mr. Assadourian: Thank you.

The Chairman: Members of the committee, we have as our next witness Betty Kennedy. She's a well–known Toronto writer and broadcaster and is probably best known as a panellist on the CBC television program *Front Page Challenge*.

Welcome, Mrs. Kennedy.

Ms Betty Kennedy (Individual Presentation): Thank you very much.

The Chairman: We're really happy to have you here, Mrs. Kennedy. We're hoping you can make your presentation within 10 to 15 minutes and allow us good time to have some dialogue on what you're presenting to us today.

Thank you for being here, and proceed when you're ready.

[*Translation*]

Vous avez parlé d'une famille qui a une usine à Hong Kong et qui vend ses produits en Arabie Saoudite. Au Canada, quand ils veulent obtenir la citoyenneté canadienne et qu'ils ont créé peut–être un ou deux emplois, quel engagement est–ce là, même envers le bien–être économique du Canada?

Me Sulley: Je pense qu'il faut regarder les retombées. La différence entre ce que vous dépensez si vous travaillez et ce que vous ne dépensez pas quand vous êtes au chômage a un effet multiplicateur sur le reste de l'économie.

Non seulement vous créez un emploi au Canada, mais la personne que vous employez n'est plus un fardeau pour le système. Elle paye des taxes. Et vous vous servez probablement de nombreux produits canadiens, par exemple des téléphones et des télécopieurs, et même du papier à en–tête et des cartes de visite faits au Canada. Il y a donc un effet d'entraînement.

En soi, si vous n'avez qu'un seul employé et un petit bureau, cela ne change pas grand chose. Mais quand il y a des milliers de personnes dans cette situation, l'argent circule, et c'est ce qu'il faut.

La présidente: Merci beaucoup de vos commentaires, M^me^ Sulley. Vous nous avez beaucoup aidés dans nos délibérations, surtout quand vous avez parlé des "bébés–passeports" et des exigences en matière de résidence.

Me Sulley: De rien. Puis–je ajouter un mot?

La présidente: Oui, allez–y.

Me Sulley: J'aimerais que M. Assadourian me fasse signe la prochaine fois qu'il sera dans la circonscription. Nous pourrons peut–être aller prendre un café ensemble.

La présidente: C'est une excellente idée.

M. Assadourian: Je suis là tous les vendredis de 14 heures à 20 heures; Si vous me téléphonez, je serai très heureux de vous rencontrer. Et c'est moi qui paye le café.

Me Sulley: D'accord, merci beaucoup.

M. Assadourian: Merci.

La présidente: Chers collègues, nous entendrons maintenant M^me^ Betty Kennedy, de Toronto; elle est bien connue pour ses écrits et son travail dans le domaine de la radiodiffusion, et probablement pour sa participation à l'émission *Front Page Challenge* à la télévision de la CBC.

Bienvenue, M^me^ Kennedy.

Mme Betty Kennedy (présentation individuelle): Merci beaucoup.

La présidente: Nous sommes très heureux de vous recevoir, M^me^ Kennedy. Nous espérons que vous pourrez limiter votre présentation à 10 ou 15 minutes de façon à ce que nous ayons amplement le temps de dialoguer au sujet de ce que vous allez nous présenter aujourd'hui.

Je vous remercie d'être ici; allez–y quand vous serez prête.

[*Texte*]

Ms Kennedy: I'm delighted to be here and am very pleased at the invitation. My comments will be of a very general nature because I am not a specialist in this field, but I do hold some very strong opinions, which I do not hesitate to voice.

I will read my comments, then will be happy to discuss some of the points that I know are of chief interest to you.

Because I was born a Canadian, my citizenship was as much a part of me as my skin, and was taken just as much for granted.

Looking back, my first real consciousness of being a Canadian came with the outbreak of World War II. The young man from down the street, who was somewhat older than I was and who led many of us kids in the neighbourhood with his skill in building model planes, went off to war—in the air force, of course—and didn't come back. Another young man, who was part of a swimming club I belonged to, also went to war and didn't come back.

You knew you were a Canadian. It was something to fight for. It was something to be terribly proud of and something to be willing to die for if necessary. It was important. It wasn't just something that was easy, comfortable, convenient, or full of benefits, with no obligations. There was a real feeling of patriotism.

One of the saddest columns I have ever read appeared in the June 6 issue of *The Globe and Mail*. It was written by Andrew Coyne. It is headed "Where nothing means anything, what's left to be loyal to?" Now, that piece was written for the 50th anniversary of D–Day. Its closing sentence is:

> They fought for Canada. But the Canada they fought for, the object of their loyalty, no longer exists.

• 1140

The article is one that was obviously written in pain, and I suspect it strikes a responsive chord in the hearts of many more people than we would like to admit.

My next conscious awareness of Canadian citizenship was when I got my first passport and began to travel outside our country. Then, a very major feeling of citizenship and the value of it and its meaning was when my daughter–in–law from France became a Canadian citizen in what, I am happy to say, was a moving and impressive ceremony.

That may seem like a long and rambling preamble to any particular point, but those comments are carefully chosen to illustrate the fact that, at least for this born–Canadian, the true conscious awareness of citizenship came, one, with a war; two, with travel outside the country; and three, with a ceremony of someone else becoming a Canadian.

[*Traduction*]

Mme Kennedy: Je suis très heureuse d'être ici moi aussi; votre invitation m'a fait grand plaisir. Je vais vous faire des commentaires de nature très générale parce que je ne suis pas spécialiste de ce domaine, mais j'ai quand même des opinions bien arrêtées que je n'hésite pas à exprimer.

Je vais vous lire mes commentaires, et je me ferai un plaisir de discuter ensuite de certains des points qui vous intéressent particulièrement.

Comme je suis née Canadienne, ma citoyenneté était pour moi comme une deuxième peau, et je la tenais par conséquent pour acquise.

Quand je regarde en arrière, je me rends compte que la première fois où j'ai vraiment pris conscience d'être Canadienne, c'est au moment de la Seconde Guerre mondiale. Il y avait dans ma rue un jeune homme un peu plus vieux que moi, qui s'était taillé un rôle de chef de tout un groupe d'enfants du quartier grâce à son talent pour construire des maquettes d'avion, qui est parti à la guerre—dans l'aviation, bien sûr—et qui n'est jamais revenu. Il y en avait également un autre, qui était membre du même club de natation que moi, qui est parti lui aussi pour la guerre et qui n'est pas revenu.

Nous savions à cette époque–là que nous étions Canadiens. C'était une chose pour laquelle il fallait se battre, dont on pouvait être terriblement fier et pour laquelle on devait être prêt à mourir au besoin. C'était important. Ce n'était pas seulement quelque chose de facile, de confortable, de commode ou d'avantageux, sans aucune obligation. Il régnait un véritable patriotisme.

Un des articles de journaux les plus tristes que j'aie lus a été publié le 6 juin dans le *Globe and Mail*. C'était un article d'Andrew Coyne, dans lequel il se posait la question suivante: «S'il n'y a plus rien qui veuille dire quelque chose, que nous reste–t–il pour susciter notre loyauté?» Ce texte avait été écrit pour le 50e anniversaire du Jour J. Il se terminait sur la phrase suivante:

> Ils se sont battus pour le Canada, mais le Canada pour lequel ils ont combattu—l'objet de leur loyauté—n'existe plus.

Cet article a de toute évidence été écrit sous l'emprise de la douleur, et j'ai l'impression qu'il a touché une corde sensible chez beaucoup plus de gens que nous ne voulons l'admettre.

La deuxième fois que j'ai été particulièrement consciente d'être citoyenne canadienne, c'est quand j'ai obtenu mon premier passeport et que j'ai commencé à voyager à l'étranger. Ensuite, j'ai ressenti très profondément la valeur et la signification de ma citoyenneté quand ma belle–fille, d'origine française est devenue citoyenne canadienne au cours d'une cérémonie qui était—je dois le dire et je le dis avec plaisir—émouvante et impressionnante.

Vous trouverez peut–être que je vous fais là un préambule long et décousu, mais au contraire, je pèse mes mots pour vous montrer que, du moins pour moi qui suis née au Canada, j'ai véritablement pris conscience de ma citoyenneté d'abord à l'occasion d'une guerre, ensuite en voyageant à l'extérieur du pays, et enfin, au cours d'une cérémonie pendant laquelle une autre personne est devenue Canadienne.

[*Text*]

The question uppermost in my mind is: why on earth should this be so? Why were there no signposts along the way? Why were there no lessons, no messages, no oaths of allegiance, no oft–repeated special moments or ceremonies that nurtured and built a consciousness of citizenship in a country that is labelled the best country in the world by the United Nations? Why are we so poor at selling ourselves to ourselves?

We, in Canada, are the most skilled communicators anywhere when it comes to the technology of communication. But we have been woefully neglectful in the message, if we care at all about this country. We can sell soap with the best of them, but we have done a miserable job of selling our own country to ourselves, and I think we're paying a price for it.

So often when we talk about citizenship—if we really want to talk about citizenship—we must begin by addressing the fundamental question of how we foster and nurture that sense of citizenship among the people whose birthright it is.

If we can't do a good job of that, how can we do a good job with those people who are Canadian by choice? Too often that word "citizenship" is used in its connection with the latter. And here, with absolutely the best will in the world, we have done everything possible to emphasize differences rather than create a unifying sense of the whole.

I'm terribly proud to be part of a nation that has so many different faces. But it's the country I'm proud of, not just the many disparate parts. In our efforts to make Canadians–by–choice welcome and comfortable we have watered down, de–emphasized, and sometimes obliterated vital parts of our own history and heritage. When we do this we are all the losers.

It may come as something of a shock to you to know that today, if you listen to public broadcasting at the time of Christmas you will not hear the greeting "Merry Christmas" spoken. It will be "Happy Holidays" because the words "Merry Christmas" might offend someone. Well, I can tell you, I am offended by that kind of policy.

I remember well a conversation with a middle–aged man in Calgary some years ago. He was a man who had come here from Germany. He was a terrific citizen and was very much involved in community affairs where he lived and held responsible positions in several organizations.

In a conversation initiated by him I remember clearly his comment that he didn't come to this country to be a German; he came to this country to be a Canadian. I suspect that feeling may be more prevalent than we know.

But we must offer something that is strong and clear, definitive and patriotic, if you like, not only to new citizens but also to those of us who have lived here all our lives. A wishy–washy, diluted–to–almost–nothing citizenship will have no meaning for anybody.

[*Translation*]

La question que je me pose est donc la suivante: pourquoi diable faut–il que les choses se passent de cette façon? Pourquoi n'y a–t–il pas eu de jalon tout au long de ma vie? Pourquoi n'y a–t–il pas eu de leçons, de messages, de serment d'allégeance, de cérémonies ou de moments spéciaux souvent répétés, pour alimenter la fierté d'être citoyens d'un pays que les Nations Unies qualifient de meilleur au monde? Pourquoi réussissons–nous si mal à vendre notre pays à nos propres citoyens?

Au Canada, nous sommes extrêmement compétents dans le domaine de la technologie des communications. Mais nous avons complètement négligé le message que nous devrions faire passer si nous avons un quelconque attachement pour notre pays. Nous sommes aussi bon que tous les autres pour vendre du savon, mais nous n'avons vraiment pas réussi à promouvoir notre propre pays, et je pense que nous en payons maintenant le prix.

Donc, quand nous parlons de citoyenneté—si nous voulons vraiment en parler—nous devons commencer par nous demander comment favoriser et nourrir ce sentiment de fierté chez les gens qui sont citoyens de naissance.

Si nous ne réussissons pas à le faire pour ces gens–là, comment pourrions–nous y arriver pour ceux qui sont Canadiens par choix? On entend trop souvent le terme «citoyenneté» employé au sujet de cette dernière catégorie de personnes. À cet égard, avec la meilleure volonté du monde, nous avons fait tout ce qui était possible pour souligner les différences plutôt que pour essayer de créer une vision d'ensemble unificatrice.

Je suis extrêmement fière de faire partie d'une nation qui comporte autant de facettes différentes. Mais c'est du pays que je suis fière, et pas seulement de ses nombreux éléments disparates. Dans nos efforts pour que ceux qui deviennent Canadiens par choix se sentent les bienvenus et qu'ils soient bien chez nous, nous avons dilué, minimisé et parfois même effacé des éléments essentiels de notre histoire et de notre patrimoine. Et c'est nous tous qui allons y perdre.

Vous serez peut–être étonnés d'apprendre que de nos jours, si vous écoutez les réseaux de radio et de télévision publics à l'époque de Noël, vous n'entendrez personne souhaiter «Joyeux Noël». Tout le monde dira «Joyeuses Fêtes», parce que les mots «Joyeux Noël» pourraient offenser quelqu'un. Eh bien, je dois vous dire que je suis, moi, offensée par ce genre de politique.

Je me souviens très bien d'une conversation que j'ai eu il y a quelques années, à Calgary, avec un homme d'un certain âge qui venait d'Allemagne. C'était un excellent citoyen, qui s'occupait beaucoup des affaires de sa communauté et qui occupait des postes de responsabilité dans plusieurs organisations.

Dans une discussion qu'il avait lui–même lancée, je me souviens clairement l'avoir entendu dire qu'il n'était pas venu ici pour être Allemand mais bien pour être Canadien, et j'ai l'impression que ce sentiment est peut–être plus répandu que nous le pensons.

Mais nous devons offrir quelque chose de clair et net, de décisif et patriotique, si vous voulez, non seulement aux nouveaux citoyens, mais à tous ceux d'entre nous qui ont habité ici toute leur vie. Une citoyenneté insipide, tellement diluée qu'elle ne veut presque plus rien dire, n'a aucune signification pour personne.

[*Texte*]

In conclusion, I would like very much to see a concerted effort in the direction of promoting, building, and fostering a genuine awareness of Canadian citizenship.

Now, this could come in many, many ways. If we were going to launch a campaign to raise funds for any particular organization, we would begin by getting the very best communications specialists in the world and we would say that this is what we're going to do. This is our objective. If it's the United Way, this is our objective. This is how we're going to do it. This is the way we will accomplish our goal.

Have we ever, ever done that, possibly with the exception of wartime, with the idea of citizenship and the value of it and the necessary commitment to it in this country for all Canadians?

I think we really should have something like a well-written oath of allegiance to Canada, its Queen, its laws, and its traditions that would become part of school routines and various ceremonies and that would be part of our growing up and our education.

If you were to ask many people today what our oath of allegiance is, most of us wouldn't have the vaguest idea. It is something we would never hear unless we became new citizens. We would have no idea of what was in it.

I think that oath of allegiance, which should be part of our daily lives, should be backed by an ongoing program carefully crafted to remind us that citizenship in Canada is a privilege, and as such, it carries responsibilities. It's not enough to hold a fireworks display on Parliament Hill once a year.

Those are my general comments. I know you have some specifics having to do with redrafting the act, and I would be happy to comment on any phase you wish.

The Chairman: Thank you for that, Ms Kennedy. We do consider you an expert. It's not just the technical expertise we need, it's also the expertise that comes from all Canadians about who we are and what's important to us.

We will start with a question from Ms Clancy.

Ms Clancy: Thank you very much, Madam Chair.

I want to welcome you, Ms Kennedy, particularly as one Mount St. Vincent alumni to another. We're delighted to have you here.

Ms Kennedy: Thank you.

Ms Clancy: I thank you for your comment regarding the Coyne column. I'm very glad somebody brought that up.

With your experience in Canadian journalism, you remember, as I do, when a woman journalist created a bit of a firestorm—that's probably the understatement of the year—after comments on the monarchy. I think she even had to move to the United States afterwards.

[*Traduction*]

• 1145

En conclusion, j'aimerais beaucoup que nous fassions un effort concerté pour promouvoir, bâtir et nourrir une véritable sensibilité envers la citoyenneté canadienne.

Il y aurait évidemment bien des façons de s'y prendre. Si nous devions lancer une campagne de collecte de fonds pour une organisation quelconque, nous commencerions par faire appel aux meilleurs communicateurs au monde et nous leur expliquerions ce que nous voulons faire et quel est notre objectif. Par exemple, s'il s'agissait de Centraide, nous fixerions un objectif et chercherions comment nous y prendre pour l'atteindre.

Mais est-ce que nous avons déjà fait quoi que ce soit du genre, sauf peut-être en temps de guerre, pour promouvoir la notion de citoyenneté, son importance et la nécessité que tous les Canadiens y soient attachés?

Je pense que nous devrions vraiment avoir quelque chose comme un serment d'allégeance solonnel envers le Canada, sa Reine, ses lois et ses traditions; ce serment pourrait faire partie des activités scolaires et des diverses cérémonies qui se tiennent à l'école, et serait dès lors un élément essentiel de notre éducation.

Si vous demandez aujourd'hui à des gens en quoi consiste notre serment d'allégeance, la plupart d'entre eux n'en n'aurons pas la moindre idée. Nous n'entendons jamais ce serment, à moins de devenir citoyen. Nous n'avons aucune idée de ce qu'il contient.

Je pense que ce serment d'allégeance, qui devrait faire partie de notre vie quotidienne, devrait s'appuyer sur un programme permanent conçu soigneusement pour nous rappeler que la citoyenneté canadienne est un privilège et qu'elle comporte donc des responsabilités. Elle ne se résume pas aux feux d'artifice qui ont lieu une fois par année sur la Colline parlementaire.

Voilà en gros ce que j'avais à dire. Je sais que vous vous intéressez à certains points précis concernant la modification de la loi, et je me ferai un plaisir de parler de tous les aspects de la question.

La présidente: Je vous remercie, madame Kennedy. Nous vous considérons comme une experte. Nous n'avons pas seulement besoin d'avis juridiques, mais également de l'opinion de tous les Canadiens sur ce que nous sommes et sur ce qui est important pour nous.

Nous allons commencer par une question de M^me^ Clancy.

Mme Clancy: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous souhaite la bienvenue, madame Kennedy, étant donné tout particulièrement que nous sommes toutes les deux des anciennes de Mount St. Vincent. Nous sommes très heureux de vous avoir ici.

Mme Kennedy: Merci.

Mme Clancy: Je vous remercie de votre commentaire au sujet de l'article de M. Coyne. Je suis très contente que quelqu'un en ait parlé.

Etant donné votre expérience dans le journalisme au Canada, vous vous souviendrez sûrement, tout comme moi, de la tempête—et je pèse mes mots—qu'une femme journaliste avait suscité par ses commentaires sur la monarchie. Je pense qu'elle avait même dû déménager aux Etats-Unis par la suite.

[*Text*]

In great seriousness, I heard what you said about the Queen. This is one of the things in the oath that we're concerned about, particularly since upwards of 10 million Canadians do not come from any of the three founding nations but from countries around the world. Do we still have the Queen, in your opinion, as a unifying force? Can we add to the oath something that will make it more relevant for those Canadians who come from a different tradition? Are we still in the climate where attempting to rid ourselves of the Queen in the oath would be harmful to our essential Canadianism?

Ms Kennedy: I think it would be harmful for this reason. We have precious few symbols in this country. It makes little sense to me to say this is not a symbol for someone who wishes to join this country. If one wishes to join this country, one wishes to join the country on its terms and does not expect the country to do away with everything that's maybe not paramount or meaningful to a certain individual.

The other thing is that when we have so few symbols, what would you put in its place—a political figure, a president? I don't think that has very much more appeal. This, at least, has some historic relevance and it has historic relevance for the people who live in this country or who choose this country.

I don't think Canada should be simply a country of convenience for all who choose to come here and where we blow with every wind of every fashion of every moment. I think that way you wind up having no identity at all. I think that way you wind up having no identity at all, and certainly no country in the world spends more time trying to examine its identity than ours.

• 1150

The other thing I think is that in an oath of allegiance Canada should come first, Canada and its laws and its traditions, whatever else we want to put in there. I like the idea of a unified country from coast to coast, and then the Queen. I don't think it should be primarily the Queen because I don't think primarily we are loyal to the Queen to the exclusion of the country. I think we have to be loyal to this country and to its traditions and its laws, and the Queen is part of that. I don't think I would be happy dispensing with that.

Mr. Bryden: I guess you have been following the line of questioning so you will probably know what kind of question I'm going to ask. I'm very concerned about Canada being regarded as a country of convenience, a citizenship of convenience. In the old act there was a clause that stated that if a Canadian citizen by affirmative action took out citizenship in another country, he or she lost Canadian citizenship. What do you think of that?

Ms Kennedy: I think that is a very fair assumption.

Mr. Bryden: What can I say? I certainly feel that as well. I'm going to leave that topic because you've answered eloquently—in my terms, at any rate.

[*Translation*]

Sérieusement, j'ai entendu ce que vous avez dit au sujet de la Reine. C'est un des éléments du serment qui nous préoccupe, surtout que plus de 10 millions de Canadiens n'appartiennent à aucun des trois peuples fondateurs, mais viennent d'autres pays du monde. Est–ce que la Reine est encore, à votre avis, une force unificatrice? Pouvons–nous ajouter au serment quelque chose qui en augmentera la pertinence pour les Canadiens de traditions différentes? Sommes–nous encore au temps où les tentatives pour nous débarrasser de la Reine dans ce serment nuiraient à l'essence de notre canadianité?

Mme Kennedy: Je pense que ce serait néfaste, pour la raison que voici. Nous avons vraiment très peu de symboles dans notre pays. Je ne vois vraiment pas pourquoi nous dirions que la Reine n'est pas un sympole pour quelqu'un qui veut venir vivre ici. S'il choisit de s'établir dans notre pays, c'est qu'il accepte ce pays tel qu'il est et il ne s'attend pas à ce qu'il se débarrasse de tout ce qui n'est peut–être pas essentiel ou significatif pour lui.

Par ailleurs, étant donné que nous avons si peu de symboles, qu'est–ce que nous mettrions à la place: une personnalité politique, un président? Je ne pense pas que ce soit beaucoup plus intéressant. La Reine, au moins, a une certaine signification historique pour les gens qui vivent ici ou qui choisissent notre pays.

Je ne pense pas que le Canada doive être simplement un pays de complaisance pour tous ceux qui choisissent de venir ici et que nous devions changer d'idée chaque fois que le vent tourne. Il me semble qu'on finit alors par n'avoir plus aucune identité, et pourtant, il n'y a certainement pas d'autres pays au monde qui consacrent autant de temps que nous à examiner leur identité.

Je pense aussi que, dans un serment d'allégeance, le Canada devrait passer en premier, le Canada, ses lois et ses traditions, quoi que nous voulions y ajouter d'autre part. J'aime bien l'idée de parler d'un pays uni d'un océan à l'autre, et ensuite de la Reine. Je ne pense pas que nous devrions mentionner la Reine en premier parce que ce n'est pas d'abord à elle que nous sommes loyaux, à l'exclusion du pays. Je pense que nous devons loyauté à notre pays, à ses traditions et à ses lois, et que la Reine en est un élément. Je n'aimerais pas que nous n'en fassions pas mention.

M. Bryden: Je suppose que vous avez écouté les questions que nous avons posées au témoin précédent; vous savez donc probablement le genre de questions que je vais vous poser. Je crains beaucoup que le Canada ne soit considéré comme un pays de complaisance, et la citoyenneté canadienne comme une citoyenneté de complaisance. L'ancienne loi contenait une disposition selon laquelle un citoyen canadien qui assumait la citoyenneté d'un autre pays, par un acte volontaire, perdait sa citoyenneté canadienne. Qu'en pensez–vous?

Mme Kennedy: Je pense que c'est tout à fait normal.

M. Bryden: Que puis–je dire de plus? Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je vais m'en tenir là parce que vous avez répondu de façon très éloquente, du moins à mon point de vue.

[*Texte*]

May I ask you a few questions about the preamble? How do we define a Canadian? It seems to me the previous government spent about nine years, without much luck, trying to define in the Constitution a Canadian. Do you have any thoughts about that? I worry about the preamble, because something like a preamble may be more divisive than unifying, depending on what you put in it.

Ms Kennedy: I'm not too sure about this. While there may be a preamble to the oath, to me an oath of allegiance would be the key thing. It should be short, simple, to the point, and the kind of thing that every child could learn. For the preamble it would take more skill in writing than I would possess, but I would like to see, if we do have a preamble, that it would embody some of the philosophic ideas of what we have or what we mean by being a Canadian.

A Canadian, to me, is a caring individual who sees his responsibility not only to his country but also to his community and to a world at large. I think we are a caring people. I think we sometimes get ourselves in hot water by being so caring. I'm not too sure what else I would put in a preamble.

Mr. Bryden: This is a comment rather than a question, a comment I can't resist on the subject of the oath. We've had some talk that instead of swearing allegiance to the Queen we should swear allegiance to the Constitution. You're laughing, for exactly the same reason.

Ms Kennedy: You dared to say the word.

Mr. Bryden: Half of the Constitution is unwritten, so we would be uniquely Canadian in swearing allegiance to something that didn't exactly exist.

Thank you very much, and thank you for your laughter.

M. Nunez: Bonjour, madame Kennedy. Vous avez un nom célèbre. Vous exprimez vos idées avec beaucoup de conviction. Je respecte cela. Vous attribuez une grande valeur à la citoyenneté canadienne. Dans les conditions actuelles, croyez-vous qu'on devrait réduire les exigences pour devenir citoyen canadien ou les rendre plus sévères, par exemple concernant l'exigence de trois ans de résidence, les tests, la connaissance de la langue, etc.?

Ms Kennedy: I don't think that we should make requirements easy. I think this is something that is of value, and something that is of value should be earned. It should not be given lightly, otherwise it destroys the value.

• 1155

Along these lines, one of the other things that concerns me is where people choose to come to Canada and while they are awaiting their citizenship they commit crimes. I would like to see a person who commits serious crimes during that waiting period being immediately deported. To me, it makes no sense whatever that people who choose to come to this country choose not to abide by our laws, which seems to me to be a very fundamental part of being a citizen.

[*Traduction*]

J'aimerais vous poser quelques questions au sujet du préambule. Comment pourrions-nous définir ce qu'est un Canadien? Il me semble que le gouvernement précédent a passé à peu près neuf ans, sans beaucoup de succès, à essayer de définir ce terme dans la Constitution. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet? Je me pose des questions sur le préambule parce qu'il pourrait facilement nous diviser plutôt que de nous unir, selon ce que nous y mettrons.

Mme Kennedy: Je ne sais pas exactement. Il pourrait y avoir un préambule au serment, mais pour moi, c'est le serment d'allégeance qui devrait être le principal élément. Il devrait être court, simple et concis, facile à apprendre pour tous les enfants. Dans le cas du préambule, il faudrait demander à quelqu'un qui écrit mieux que moi, mais j'aimerais y voir, si nous en avons un, un exposé de notre philosophie ou de ce que cela signifie d'être Canadien.

À mes yeux, un Canadien ou une Canadienne, c'est une personne compatissante qui se sent responsable non seulement envers son pays, mais également envers sa collectivité et envers le monde en général. Je pense que nous sommes un peuple compatissant. D'ailleurs, nous nous retrouvons parfois dans l'eau bouillante à cause de cela. Pour le reste, je ne sais pas très bien ce que nous pourrions inclure dans un préambule.

M. Bryden: Je n'ai pas vraiment d'autres questions à poser, mais plutôt un commentaire à faire au sujet du serment; je ne peux pas y résister. Nous avons entendu certaines personnes dire que, plutôt que de jurer allégeance à la Reine, nous devrions jurer allégeance à la Constitution. Vous riez, pour exactement la même raison que moi.

Mme Kennedy: Vous avez osé dire le mot.

M. Bryden: La moitié de la Constitution est non écrite; donc, ce serait typiquement canadien de jurer allégeance à quelque chose qui n'existe pas tout à fait.

Merci beaucoup, et merci d'avoir ri.

Mr. Nunez: Good morning, Ms Kennedy. You have a famous name. You present your ideas with a lot of conviction. I respect that. You value Canadian citizenship very much. In the present situation, do you think we should make the requirements for Canadian citizenship less or more stringent, concerning for example the three year residency requirement, the examinations, the language knowledge criteria and so on?

Mme Kennedy: Je ne pense pas que cela devrait être facile. La citoyenneté, c'est quelque chose de précieux, et il faut la gagner. Nous ne devrions pas l'accorder à la légère, si nous voulons qu'elle demeure précieuse.

Dans le même ordre d'idées, ce qui me préoccupe aussi, ce sont les gens qui choisissent de venir au Canada et qui commettent un crime avant d'avoir obtenu leur citoyenneté. J'aimerais bien que les gens qui commettent des crimes graves pendant cette période d'attente soient immédiatement déportés. Je trouve tout à fait incompréhensible que des gens qui choisissent de venir vivre dans notre pays décident de ne pas respecter nos lois, qui constituent à mon avis un élément tout à fait fondamental de la citoyenneté.

[*Text*]

M. Nunez: Mais c'est la situation actuelle. Les gens qui commettent des crimes graves n'ont pas droit à la citoyenneté canadienne.

Concernant le préambule, nous avons beaucoup discuté ici des valeurs qui pourraient unifier les Canadiens. Selon vous, quelles sont les valeurs essentielles qui définissent la citoyenneté canadienne et qui sont différentes de celles des États–Unis, de l'Europe ou d'autres pays du monde?

Ms Kennedy: Since I don't know all of their preambles or constitutions, I can't answer it on that basis, but we've always had respect for our own laws as a basic tenet of what we believe in. I like the idea that we are a caring people, that we believe in the rights of the individual as far as personal things, religion and so on, are concerned. I'm not sure what else.

I think you really are asking me to try to write a preamble, but I don't feel quite qualified to do that. That would take some of the most skilled writers. The fact that this question keeps coming up shows that it is not an easy answer.

Mr. Jackson: Mrs. Kennedy, this is certainly a great pleasure for me. I've been a great admirer of yours.

Ms Kennedy: Thank you.

Mr. Jackson: I'll tell my wife that I was talking to you today. She'll be tickled pink. Certainly I can't think of too many other good examples of who a Canadian is, from the perspective of people in this country and your gender as well. You've been an excellent example.

Other questioners stole a lot of my questions, but I couldn't resist telling you how proud I am of you as a citizen. You are a real example for all of us, and thank you for taking time to help us today.

Ms Kennedy: Thank you very much.

Mr. Bryden: We are talking about what are the essential values. You asked that question. I have sat through many hearings with many witnesses, so can I just bounce some suggestions off you? My sense of what I've been getting from the people, including immigrants, everyone, is that Canada seems to be summed up into five principles: equality of opportunity; democracy; freedom of speech; respect for basic human rights; and the rule of law. How do you respond to those five things? I hope it captures the Canada that you know and love.

Ms Kennedy: I think that does very well.

The Chairman: Mrs. Kennedy, thank you so much for your testimony today. It was quite moving, and it is refreshing to hear from a Canadian–born person who cares about this country as it is and as it is evolving. Thank you so much for your comments.

Ms Kennedy: Thank you.

[*Translation*]

Mr. Nunez: But that is the way it is already. People committing serious crimes are not entitled to become Canadian citizens.

Concerning the preamble, we have discussed at length the values which could unify Canadians. What would you say are the fundamental values which define our Canadian citizenship, different from those in the United States, in Europe or in other countries?

Mme Kennedy: Puisque je ne connais pas le préambule ni la constitution de tous ces pays, je ne peux pas vous répondre sous cet angle–là, mais le respect de nos propres lois a toujours été une de nos convictions profondes. J'aime bien l'idée de mentionner que nous sommes un peuple compatissant et que nous croyons aux droits individuels pour les choses personnelles, par exemple la religion. Pour le reste, je ne sais pas exactement.

En fait, vous me demandez presque d'essayer de rédiger un préambule, mais je ne me sens pas du tout qualifiée pour le faire. Il faudrait faire appel à des rédacteurs particulièrement compétents. Le fait que cette question ne cesse de refaire surface montre bien qu'il n'est pas facile d'y répondre.

M. Jackson: Madame Kennedy, je suis très heureux de vous rencontrer. J'ai toujours été un de vos fervents admirateurs.

Mme Kennedy: Merci.

M. Jackson: Je vais dire à ma femme que je vous ai parlé aujourd'hui. Elle en sera ravie. Je ne connais pas beaucoup de gens qui personnifient aussi bien que vous l'identité canadienne, du point de vue des gens de notre pays et de votre sexe également. Vous êtes un excellent exemple.

Mes collègues m'ont volé beaucoup de mes questions, mais je n'ai pas pu résister au plaisir de vous dire à quel point je suis fier que vous soyez citoyenne de notre pays. Vous êtes un exemple pour nous tous et je vous remercie d'avoir pris le temps de nous aider aujourd'hui.

Mme Kennedy: Merci beaucoup.

M. Bryden: Vous avez demandé quelles sont nos valeurs essentielles. J'ai entendu de nombreux témoins, tout au long de nos audiences, et j'aimerais avoir votre avis sur certaines suggestions qui nous ont été faites. D'après ce que les gens nous ont dit, y compris les immigrants, tout le monde juge que le Canada peut se résumer à cinq grands principes: l'égalité des chances, la démocratie, la liberté d'expression, le respect des droits fondamentaux de la personne et la primauté du droit. Qu'en pensez–vous? J'espère que cela résume le Canada que vous connaissez et que vous aimez.

Mme Kennedy: Oui, très bien.

La présidente: Madame Kennedy, je vous remercie beaucoup de votre témoignage d'aujourd'hui. C'était très émouvant, et il est rafraîchissant d'entendre une personne née au Canada qui aime son pays tel qu'il est, et tel qu'il évolue. Je vous remercie beaucoup de vos commentaires.

Mme Kennedy: Merci.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1200

The Chairman: Committee, we are now going to hear from Mendel Green. He has requested to present today. I'd like to tell you a little bit about him. He's a lawyer. My understanding is that his interest is in residency. He has written quite a comprehensive review of the business immigration program, and I think his perspective will be very valuable.

Mr. Green, are you there?

Mr. Mendel Green (Individual Presentation): Yes, I'm here.

The Chairman: Welcome to our committee.

Mr. Green: Thank you very much, Madam Chairman. I wish to restrict my comments basically to the aspect of the residency requirements for citizenship, and more particularly paragraph 5(1)(c).

I'm extremely concerned, having heard via rumour and otherwise, that there has been a consideration by the committee to putting a physical presence requirement on citizenship, as opposed to ordinary resident criteria, which I would certainly recommend. I think I should put to the committee a little bit about my background in that regard.

I have been intimately involved in immigration law for almost 30 years, and I am the senior partner in, I guess, Canada's largest immigration law firm. I am the founding chairman of the Canadian Bar Association Immigration Section, and have been actively involved in legal education, particularly in immigration law, for as long as I've been practising law. I am the chairman of the Law Society of Upper Canada's Immigration Specialty Committee, and of course I'm a certified immigration law specialist. I am a professor of law at the University of Western Ontario, teaching citizenship and immigration law.

Most specifically, in my daily practice I represent mostly business-class immigrants who are coming to Canada. I want to review with you the types and kinds of permanent residents that I principally bring to Canada, and express very briefly to you their concerns over the residency requirements.

For example, I represent many multinational business persons and their families who are permanent residents of Canada, and who have invested millions of dollars in Canada. In fact, if you will look at my short brief, you will see on page 3 that in 1991 those classes of immigrants brought $7 billion to Canada; in 1992, $8 billion and change; and in 1993, $11 billion and change.

You can understand the economic significance of this particular class of immigrants, related not only to the capital they bring to Canada, which I think is significant, but also to the thousands upon thousands of jobs created as a result of that kind of immigrant coming to Canada.

La présidente: Chers collègues, nous entendrons maintenant M. Mendel Green, qui a demandé l'autorisation de présenter quelque chose aujourd'hui. j'aimerais vous dire quelques mots à son sujet. Il est avocat et, d'après ce qu'on m'a dit, il s'intéresse tout particulièrement aux questions de résidence. Il a écrit un rapport assez approfondi sur le programme d'immigration des gens d'affaires, et je pense que son point de vue nous sera très utile.

Monsieur Green, vous êtes là?

M. Mendel Green (présentation individuelle): Oui, je suis là.

La présidente: Soyez le bienvenu au comité.

M. Green: Merci beaucoup, madame la présidente. J'ai l'intention de limiter mes observations aux exigences en matière de résidence pour obtenir la citoyenneté, et plus particulièrement à l'alinéa 5(1)c).

J'ai été très inquiet d'apprendre, par la rumeur et autrement, que le comité songe à imposer une exigence relative à la présence physique, par opposition aux critères de résidence habituels, que je recommande sans aucune hésitation. Permettez-moi de vous expliquer rapidement sur quoi repose ma prise de position à ce sujet.

Je m'occupe activement du droit de l'immigration depuis une trentaine d'années et je suis associé principal dans un des plus grands cabinets d'avocats au Canada, dans le domaine de l'immigration. Je suis président fondateur de la section de l'immigration de l'Association du Barreau canadien et je m'occupe activement d'éducation juridique, particulièrement du droit de l'immigration, depuis que je pratique le droit. Je suis président du Comité spécial de l'immigration de la Société du Barreau du Haut-Canada et je suis bien sûr un spécialiste reconnu en droit de l'immigration. J'enseigne par ailleurs le droit de la citoyenneté et de l'immigration à l'Université Western Ontario.

Plus précisément, dans ma pratique quotidienne, je représente surtout des gens d'affaires qui viennent d'immigrer au Canada. Je voudrais vous décrire en quelques mots le genre de résidents permanents que je fais venir au Canada et vous exprimer très brièvement leurs préoccupations au sujet des exigences en matière de résidence.

Par exemple, je représente beaucoup de gens d'affaires qui travaillent pour des compagnies multinationales et qui sont résidents permanents du Canada, tout comme leur famille; ce sont des gens qui ont investi des millions de dollars au Canada. En fait, si vous parcourez mon court mémoire, vous allez voir à la page 3 qu'en 1991 les immigrants de ces catégories ont apporté 7 milliards de dollars au Canada; en 1992, il s'agissait de 8 milliards de dollars et un peu plus, et en 1993, de 11 milliards de dollars et des poussières.

Il est facile de comprendre l'importance économique de cette catégorie d'immigrants, non seulement en raison du capital qu'ils apportent au Canada, ce qui est important à mon avis, mais également parce qu'ils créent des milliers et des milliers d'emplois.

[*Text*]

When you represent the mothers and fathers of those business immigrants—and in fact all immigrants as well—they have students that they want to send abroad to schools like Harvard, the Wharton School of Finance, the London School of Economics, etc., to further develop the business or family business concepts of those business–class immigrants.

I further represent multinational corporations—dozens of Canada's, I suppose, Fortune 500 corporations—which, in order to maintain their economic viability in this country, have brought to Canada foreign nationals as permanent residents to continue the development of their businesses in Canada. As a result of the multinational nature of those particular corporations, those executives have to travel abroad extensively.

I represent many of the major sports teams in Canada who, as you are obviously aware, many times have to send athletes abroad who are permanent residents of Canada, and for long periods of time. I also represent the many very famous persons in the theatrical, movie, and entertainment business who have concerns about retaining the permanent residency of their particular actors, etc., for a number of concerns; namely, the tax considerations, financial considerations of retaining the permanent residency of those individuals.

• 1205

So what I'm putting to you is that a very important group of permanent residents of Canada have a very serious concern about the physical–presence test. We cannot, in my opinion, imprison in Canada this type of person, who is going to make such a significant economic contribution to this country, by putting on a physical–presence test. In my submission, it makes absolutely no sense.

You have heard, from a number of other participants in your deliberations, vast and considered deliberations on other forms of acquiring citizenship in other countries.

Most of the laws that deal with residency within Canada itself deal with the term "ordinarily resident". That is the kind of residency that I wish to recommend to this committee that they should pursue. Otherwise, candidly, you are really going to create a death–knell for the economic class of immigrants who are coming to this country and whom we so desperately need.

We need all the other kinds of immigrants as well. I don't discount their importance. But job creation in this country is of paramount importance, particularly in these recessionary times. I can tell you—and I have enclosed for you a copy of an article that appeared just last week in an English–language paper in Hong Kong—that the sensitivity to the physical–presence test of economic migrants to this country is very high and must be very, very carefully considered by your committee in its deliberations.

I cannot express my personal concern based on my many—all too many—years of experience in this area. I wish to say to you that you must be very careful and again, very cautious—again, I keep emphasizing this—not to bring in a physical–presence test, because it will seriously jeopardize the economic future of Canada.

[*Translation*]

Les clients, les pères et les mères de ces immigrants gens d'affaires—et d'ailleurs tous les immigrants en général—veulent envoyer leurs enfants étudier à l'étranger dans des écoles comme Harvard, la Wharton School of Finance, la London School of Economics, et ainsi de suite, pour qu'ils puissent ensuite développer l'entreprise familiale.

Je représente également des sociétés multinationales—des douzaines de celles qui font partie de Fortune 500 au Canada, j'imagine—qui ont amené au Canada des ressortissants étrangers, en tant que résidents permanents, pour qu'ils s'occupent de l'expansion de leurs affaires au Canada, pour pouvoir conserver leur viabilité économique dans notre pays. Étant donné le caractère multinational de ces sociétés, leurs cadres doivent voyager très souvent à l'étranger.

Je représente également bon nombre des grandes équipes sportives du Canada qui doivent souvent, comme vous le savez sûrement, envoyer à l'étranger, parfois pour de longues périodes, des athlètes qui sont résidents permanents du Canada. Je représente aussi beaucoup de gens célèbres dans les milieux du théâtre, du cinéma et du divertissement, qui craignent de ne pas pouvoir conserver leur statut de résident permanent pour diverses raisons, notamment pour des raisons fiscales et financières.

Donc, il y a énormément de résidents permanents du Canada qui sont très inquiets de la possibilité que la loi exige une présence physique au pays. À mon avis, nous ne pouvons pas emprisonner ces gens–là au Canada, en leur imposant un critère de présence physique, alors que leur contribution économique à notre pays est extrêmement importante. À mon avis, cela n'a absolument aucun sens.

Un certain nombre de témoins qui ont participé à vos délibérations vous ont présenté des témoignages variés, et bien réfléchis, sur la façon d'acquérir la citoyenneté dans d'autres pays.

La plupart des lois qui portent sur la résidence au Canada font appel à la notion de «résidence habituelle». C'est le genre de critère que je voudrais recommander au comité. Autrement, bien franchement, vous allez sonner le glas de l'immigration à caractère économique, dont nous avons désespérément besoin dans notre pays.

Nous avons besoin aussi des autres types d'immigrants. Je ne veux pas minimiser leur importance. Mais la création d'emplois est d'une importance primordiale pour le pays, surtout en ces temps de récession. Je peux vous affirmer—et je vous ai apporté une copie d'un article publié la semaine dernière dans un journal de langue anglaise de Hong Kong—que les migrants économiques potentiels sont très inquiets de la possibilité de cette exigence relative à la présence physique et votre comité doit en tenir compte très sérieusement dans ses délibérations.

Je ne peux pas vous faire part de mes préoccupations personnelles, fondées sur mes nombreuses—beaucoup trop nombreuses—années d'expérience dans ce domaine. Tout ce que je peux vous dire, c'est que vous devez être très prudents et que vous devez éviter soigneusement—j'insiste encore une fois—d'exiger la présence physique des résidents, puisque cela mettra sérieusement en danger l'avenir économique du Canada.

[*Texte*]

Those are my brief remarks. I am happy to answer questions not only on this area but also on any other areas you may have. But my basic concerns are about this.

You have read the very exhaustive brief and overview by Stephen Green, a partner in my firm. I of course support the propositions generally put forward by him. But I thought it very important to ask for permission to come before you because of my personal hands–on experience with this type of person.

Thank you very much, Madam Chairman.

The Chairman: Mr. Green, thank you for that. Certainly you've made your qualifications very clear. There is quite a bit of interest—perhaps more alarm than is necessary, but certainly lots of interest.

We have questions from the committee, and we'll start with Mr. Knutson.

Mr. Knutson: Thank you, Mr. Green. By the way, I'm the MP from St. Thomas. We walk by Green's Park there every day.

Mr. Green: Oh, wow! One of the greatest things I have is that I was born in St. Thomas, and I hope you will take my greetings back to all my neighbours and friends from St. Thomas.

Mr. Knutson: I'll do that.

Mr. Green: I still own property in St. Thomas.

Mr. Knutson: It has been suggested to us that the ordinarily resident test has been interpreted too loosely by the courts, and consequently in some cases somebody has qualified as a Canadian citizen without going through a real process of being Canadianized. They've merely had magazine subscriptions here or merely had a bank account and they don't show any real commitment.

I think we would be satisfied with the ordinarily resident test if we felt that there was some substantive attachment to Canada, that people truly wanted to be Canadian—not merely for economic gain or economic benefit, but there was some true attachment to the country.

What can you say to assure us that the ordinarily resident test will satisfy this emotional need or psychological need that we feel these people really want to belong here?

Mr. Green: I agree with you that there has to be a commitment to Canada. I've attached to my brief a position paper by the business immigration group in Ottawa dealing with the retention of permanent residency in Canada. Very generally I've discussed with you in my little brief the concept of retaining permanent residence being linked directly to the payment of tax within Canada. That is the hook, or the contribution to Canada that I think is so significant.

• 1210

If these individuals just take magazines and have bank accounts, that's not what I'm talking about. But if they're paying personal income tax and if they're residents of this country for tax purposes, candidly I think they meet in many

[*Traduction*]

Voilà ce que j'avais à dire. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions, non seulement sur ce domaine, mais sur d'autres domaines également. C'est toutefois cet aspect–là de la question qui me préoccupe en particulier.

Vous avez lu le mémoire très complet préparé par Stephen Green, un des membres de mon cabinet. J'appuie bien sûr l'ensemble des propositions qu'il y présente. Mais il m'a semblé très important de vous demander l'autorisation de comparaître devant vous en raison de mon expérience personnelle auprès de ce genre d'immigrants.

Merci beaucoup, madame la présidente.

La présidente: Monsieur Green, je vous remercie. Vous nous avez exposé très clairement vos compétences. Vous avez parlé d'un aspect qui suscite beaucoup d'intérêt—peut–être plus d'inquiétude qu'il n'en faut, mais en tout cas, beaucoup d'intérêt.

Nous avons quelques questions à vous poser. Nous allons commencer par M. Knutson.

M. Knutson: Merci, monsieur Green. Soit dit en passant, St. Thomas se trouve dans ma circonscription. Je passe tous les jours près du Parc Green.

M. Green: C'est merveilleux! Une des meilleures choses qui me soient arrivées, c'est d'être né à St. Thomas, et j'espère que vous saluerez de ma part tous mes voisins et amis de là–bas.

M. Knutson: Je n'y manquerai pas.

M. Green: J'ai encore une propriété à St. Thomas.

M. Knutson: On nous a dit que les tribunaux avaient interprété de façon trop laxiste le critère relatif à la résidence habituelle et que, par conséquent, il est arrivé que certaines personnes deviennent citoyennes canadiennes sans avoir vraiment été canadianisées. Ces gens n'avaient ici que des abonnements à des revues ou un compte en banque, et n'ont pas vraiment montré leur attachement pour le Canada.

Je pense que nous serions satisfaits du critère de résidence habituelle si nous jugions que les gens sont vraiment attachés au Canada et qu'ils veulent véritablement devenir Canadiens, pas seulement pour en tirer des gains économiques, mais parce qu'ils sont vraiment attachés à notre pays.

Comment pourriez–vous nous garantir que le critère de la résidence habituelle permettra de nous assurer que ces gens veulent vraiment appartenir à la société canadienne, du point de vue affectif ou psychologique?

M. Green: Il faut qu'ils démontrent leur attachement envers le Canada, j'en conviens. J'ai joint à mon mémoire un énoncé de position du Business Immigration Group d'Ottawa qui traite de la conservation du statut de résident permanent au Canada. Dans mon petit exposé, je vous ai rapidement expliqué que le maintien de la résidence permanente pouvait être directement lié au paiement d'impôts au Canada. J'estime personnellement que ce qui importe, c'est ce genre de lien avec le Canada, de contribution au pays.

Il n'est pas simplement question de s'abonner à des revues et d'ouvrir un compte en banque; ce n'est pas ce dont je parle. Par contre, si ces gens paient des impôts sur leur revenu, au Canada et sont résidents aux fins de l'impôt, je crois très

[*Text*]

respects, subject to the other tests that are required in citizenship, the criterion of being ordinarily resident in this country. I'm not talking about the person who just comes here and goes abroad and takes magazines here. I'm talking about a person who's making a very major financial commitment and paying taxes here.

Mr. Assadourian: This morning we had six individuals presenting briefs, and six of them were lawyers. All of them agree with your assumption that the business–class immigrants are good, that they create prosperity and jobs. I'm sure this class of immigrants has been coming for at least the last 10 years. Would you estimate how many jobs they create annually?

Mr. Green: I don't have the exact statistics before me, but it is my recollection of my review of the business immigration program that the investor immigration program alone created something like 7,000 or 8,000 jobs in that one sector. In addition, as you know, in the entrepreneurial immigration process each entrepreneur for the past three years has been admitted to Canada on a conditional visa. It is the requirement in order to satisfy that particular condition that the entrepreneur create at least one job in Canada. According to the statistics that I have, approximately 11,000 entrepreneurs came into Canada last year. I think I have some actual numbers here, and if I can just have a moment I can find them for you. Taking last year's figures, there were 11,000 jobs just from entrepreneurs alone.

In 1990 there were 12,000 entrepreneurs. That would be necessarily, sir, 12,000 jobs. In 1991 there were 9,900 entrepreneurs only, as opposed to investors, so that's 9,000 jobs; and in 1992, 15,653 entrepreneurs. You see it's quite significant. I have the numbers on investors if you need those for those years as well.

Mr. Assadourian: Will you give me the numbers, please?

Mr. Green: Investors in 1990, 4,208; in 1991, 5,189; in 1992, 9,586.

I can give you the self–employed numbers if you want those as well. Those are people who create a business and initially only create a position for themselves. But you must understand that even if it's a variety store they are creating jobs for Canadians who fill the shelves of those stores. You have to look at a self–employed person as not just self–employed but as a person who is using goods and services made and built by Canadians.

For self–employed I have the numbers here; in 1990, 1,974; in 1991, 1,953; and in 1992, 2,807. You can see there's quite a significant number of persons who are coming into Canada in that business class. You have all classes in total summarized on page 3 of my brief. In 1991 there were approximately 17,000 business–class immigrants. There were 28,000 for 1992, and 32,500 for 1993.

[*Translation*]

sincèrement qu'ils répondent aux critères définissant résidents habituels de ce pays, sous réserve des autres conditions relatives à l'accession à la citoyenneté. Je ne parle donc pas de la personne qui vient de l'étranger et qui se contente d'acheter quelques revues ici. Je parle plutôt de celle qui s'engage financièrement de façon importante et qui paie des impôts ici.

M. Assadourian: Ce matin, nous avons accueilli six témoins, tous des avocats. Tous sont d'accord avec votre position selon laquelle les immigrants appartenant à la classe des gens d'affaires ont un apport positif au Canada, parce qu'ils sont générateurs de prospérité et d'emplois. Si ne me m'abuse, nous accueillons ce genre d'immigrants au Canada depuis 10 ans au moins. Avez–vous une idée du nombre d'emplois qu'ils créent annuellement?

M. Green: Je n'ai pas les chiffres exacts, mais j'ai étudié le programme d'immigration des gens d'affaires, et si je me souviens bien, le programme d'immigration des investisseurs à lui seul a permis de créer 7 000 à 8 000 emplois. En outre, comme vous le savez, tous les immigrants qui ont été admis au pays au cours des trois dernières années, en vertu du programme d'immigration des entrepreneurs, font l'objet d'un visa conditionnel. Chaque entrepreneur admis en vertu d'un tel visa doit en effet créer au moins un emploi au Canada. D'après les statistiques dont je dispose, près de 11 000 entrepreneurs sont entrés au Canada l'an dernier. Je crois d'ailleurs que j'ai certains chiffres avec moi et si vous me donnez un instant, je pourrai vous les trouver. Voilà! D'après les données de l'an dernier, 11 000 emplois ont été créés par les entrepreneurs seuls.

En 1990, il y avait 12 000 entrepreneurs, ce qui se traduit forcément par 12 000 emplois au moins. En 1991, nous avons accueilli 9 900 entrepreneurs qui ont créé 9 000 emplois, les autres étant des investisseurs, et en 1992, nous en avons recueilli 15 653. Comme vous le voyez, il s'agit de nombres importants et si vous le désirez, je pourrai même vous communiquer les données concernant les investisseurs.

M. Assadourian: C'est cela, pouvez–vous me les donner?

M. Green: En 1990, il y a eu 4 208 investisseurs, il y en a eu 5 189 en 1991 et 9 586 en 1992.

Je pourrais également vous indiquer le nombre de travailleurs indépendants parmi ces investisseurs, si vous le désirez. Il s'agit de gens qui lancent des entreprises et qui, au début, ne créent d'emploi que pour eux–mêmes. Par contre, vous ne devez pas perdre de vue que même dans une épicerie, on crée des emplois pour des Canadiens, puisqu'il faut garnir les étagères de ces magasins. Vous devez considérer que le travailleur indépendant ne fait pas que créer un emploi, il utilise également des biens et des services d'origine canadienne.

Je dispose du nombre de travailleurs indépendants: en 1990, ils étaient 1 974; en 1991, 1 953 et, en 1992, 2 807. Comme vous le voyez, il y a beaucoup d'immigrants qui appartiennent à cette catégorie de gens d'affaires. J'ai résumé les totaux pour toutes les catégories en page 3 de mon document. En 1991, nous avons accueilli près de 17 000 immigrants dans la catégorie affaires. En 1992, il y en avait 28 000 et en 1993, 32 500.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1215

Mr. Assadourian: Of those 32,500 business–class immigrants, how many of them were not required to be here? We're talking about residency. You said residency doesn't really mean much. You can be here one day, or whatever, as long as you do business. How many of the 32,500 you mentioned reside on a regular basis outside Canada?

Mr. Green: I don't think there are very many who reside outside Canada, but I sense, in the tone of your question, a concern about the fact that they do reside outside Canada. Quite frankly, if they are business immigrants in a global economy today with the telephonics, fax machines, and computerized ability to operate businesses internationally, it is not uncommon for many of these people to put their families here, create businesses and employment here, and also maintain their businesses worldwide.

I see nothing wrong in that concept for Canada, providing they declare their world income in this country and we Canadians get the benefit of that. They are contributing to our economy. Take the opposite end. I mean no disrespect for anyone who is unemployed in Canada, but if a person comes to Canada as an immigrant and is unemployed for three years doing nothing for Canada, then based on the physical presence rule that person will be entitled to claim Canadian citizenship. However, a business person who has created 10, 20, or 30 jobs for Canada wouldn't be eligible if you were to take that opportunity away from them.

Mr. Assadourian: You mentioned they have to declare their world income. Do they declare world income now in Canada by law?

Mr. Green: If they are residents of Canada they are obliged to declare their world income in Canada.

I point out to you as well that Canada has a tax provision whereby an individual of substantial net worth who comes to Canada can create an offshore trust and put their income–producing assets into that trust. We give those individuals a tax holiday on the income they earn from their businesses for five years. However, all the money they bring into Canada to live on and all the money they earn in Canada personally and worldwide, in addition to the assets that are in an offshore trust, are required to be declared on their income tax forms.

We provide certain taxation benefits for new immigrants, but we also tax them very heavily. I must tell you that internationally, Canada has perhaps the most onerous tax provisions in the world. When these people come here as business people of substantial net worth, immigration is not their problem; their problem is taxation. They have to realize that there is a very real financial debt they must pay to Canada in their tax assessments if they come here.

M. Assadourian: Sur ces 32 500 immigrants de la catégorie des gens d'affaires, combien n'ont pas été tenus de résider ici? Nous parlons bien de résidence et, selon vous, cela ne signifie pas grand–chose. D'après vous, on ne pourrait passer qu'une seule journée au Canada à condition qu'on y fasse affaire. Ainsi, de ces 32 500 personnes dont vous venez de parler, combien résident habituellement à l'extérieur du Canada?

M. Green: Je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup qui résident à l'extérieur du Canada mais, d'après le ton de votre question, je décèle une certaine préoccupation quant au fait que ces gens–là puissent effectivement résider à l'extérieur du pays. Eh bien, très honnêtement, il n'est pas rare que ces gens d'affaires installent leur famille ici, mettent des entreprises sur pied et créent des emplois et continuent, par ailleurs, à s'occuper de leurs entreprises ailleurs dans le monde, ce qui est tout à fait possible, dans notre économie planétaire actuelle, grâce aux systèmes téléphoniques, aux télécopieurs et à l'informatisation.

Je ne vois rien de mal à cela pour le Canada, à condition qu'ils déclarent ici les revenus qu'ils réalisent ailleurs et que les Canadiens en bénéficient. Dans ces conditions, ces immigrants contribuent à notre économie. Prenons ce qui se passe à l'autre extrémité du spectre de l'emploi. Je ne veux pas m'en prendre aux chômeurs au Canada, mais un immigrant qui arrive au Canada et qui reste au chômage pendant trois ans, sans rien faire pour le pays, peut demander, au terme de cette période, à obtenir la citoyenneté canadienne parce qu'il aura satisfait à la règle de la présence physique. Par contre, des gens d'affaires qui auraient créé 10, 20 ou 30 emplois ici au Canada, ne pourraient prétendre à la citoyenneté si vous ne leur donniez pas la possibilité de la réclamer au bout d'un terme fixe de trois ans.

M. Assadourian: Vous nous avez indiqué que ces gens doivent déclarer ici les revenus qu'ils réalisent dans d'autres pays. Est–ce qu'à l'heure actuelle la loi les y oblige?

M. Green: S'ils résident au Canada, ils sont obligés de déclarer ici les revenus réalisés dans d'autres pays.

Je dois tout de même vous signaler qu'une de nos dispositions fiscales permet aux immigrants disposant d'un important patrimoine d'ouvrir une fiducie à l'étranger pour y placer leurs avoirs productifs de revenu. Nous accordons à ces personnes un dégrèvement fiscal sur le revenu qu'elles tirent de leurs entreprises, pendant une période de cinq ans. Cependant, ces personnes doivent préciser dans leur déclaration de revenu toutes les sommes qu'elles apportent au Canada pour vivre et tout l'argent qu'elles gagnent personnellement, sur place et ailleurs dans le monde, en plus des actifs placés dans un compte en fiducie à l'étranger.

Mais si nous accordons certains avantages fiscaux aux nouveaux immigrants, il ne faut pas oublier que nous les imposons également très lourdement. Je dois vous dire que c'est sans doute au Canada que l'on retrouve les dispositions fiscales les plus lourdes au monde. Ainsi, pour ces gens d'affaires qui viennent ici avec les poches pleines, ce n'est pas l'immigration qui représente la plus grosse difficulté, mais plutôt les impôts. Ils savent qu'ils ont une contribution financière réelle à faire au Canada, sur le plan fiscal.

[*Text*]

Mr. Assadourian: Thank you.

Mr. Bryden: I was just noting in your remarks about the paying of taxes as a test of citizenship. I note that Revenue Canada is a well–known Canadian institution, but it is not a unique concept in the societies of other nations. Surely, just simply paying taxes, possibly *in absentia*, is not a way for a landed immigrant to get to know the land he is hoping to adopt. Surely we have to expect more than just paying taxes.

Mr. Green: I couldn't agree more with you. One of the requirements of obtaining citizenship presently is not just paying taxes. That's merely one index of determining whether or not you are ordinarily resident in Canada. It is whether your *pied–à–terre* is here, or whether you are—to use some terminology from some of the decisions—centralizing your way of life in Canada.

[*Translation*]

M. Assadourian: Merci.

M. Bryden: J'ai noté ce que vous dites à propos du paiement d'impôts comme critère d'accession à la citoyenneté. Revenu Canada est une institution canadienne très connue, mais ce n'est pas un concept unique dans le monde. Il est évident que le simple fait de payer des impôts, éventuellement *in absentia*, ne permet pas à un immigrant de vraiment découvrir le pays dont il espère prendre la nationalité. Nous devons certainement exiger beaucoup plus de ces gens–là que le simple fait de payer des impôts.

M. Green: Je suis entièrement d'accord avec vous. Le simple fait de payer des impôts n'est pas une des conditions actuelles d'obtention de la citoyenneté. Cela permet simplement de déterminer si l'on est ou non ordinairement résident du Canada, si l'on a un simple pied–à–terre ici ou—pour reprendre la terminologie employée dans certaines décisions—si l'on a centré toute sa vie au Canada.

• 1220

Sir, I represent many multinational business persons who have assets worldwide. To be very frank, they can't be anywhere for three years at a time—in fact, for three months at a time.

Il se trouve que je représente un grand nombre de dirigeants d'entreprises multinationales qui ont des actifs un peu partout dans le monde. Franchement ils ne peuvent passer trois années de suite où que ce soit dans le monde—en fait, même pas trois mois de suite dans un pays.

Mr. Bryden: Why can't one make the physical presence rule cumulative? If you are in Canada for a couple of months at a time for one year, the next year, and the next year and it may take you five or six years to get Canadian citizenship, what's wrong with that? What's the hurry for these people who spend so little time in Canada but want Canadian citizenship so quickly?

M. Bryden: Mais alors, pourquoi ne pas faire en sorte que la règle de séjour soit cumulative? On pourrait par exemple additionner tous les séjours successifs effectués au Canada et, au bout de cinq ou six ans, les gens auraient passé suffisamment de temps ici pour prétendre à la citoyenneté canadienne. Qu'y a–t–il de mal à cela? Pourquoi ces gens–là sont–ils si pressés et veulent–ils passer si peu de temps au Canada avant d'obtenir leur citoyenneté?

Mr. Green: Sir, you are dealing with business people who must make urgent business decisions. You ask what the hurry is for Canadian citizenship. Let me explain it to you in a global business way. The Canadian passport, citizenship, is recognized worldwide as a very valuable document. The credibility of Canadians in the international marketplace is second to none. The ability to do business as a Canadian with CIDA grants, CIDA backing, and foreign export credits is highly important to the export markets of this country.

M. Green: C'est qu'il s'agit de gens d'affaires qui prennent des décisions d'affaires de nature urgente. Vous vous demandez pourquoi ils sont si pressés d'obtenir la citoyenneté canadienne. Eh bien, je vais vous l'expliquer dans le contexte du commerce international. Il se trouve que la citoyenneté et le passeport canadiens sont reconnus partout dans le monde et sont de véritables atouts. Deuxièmement, aucune autre nationalité ne jouit de la même crédibilité sur les marchés internationaux que les Canadiens. La possibilité de faire affaires en tant que Canadien grâce à des subventions de l'ACDI, à l'aide de l'ACDI et aux crédits à l'exportation a une très grande valeur pour nos exportateurs.

These individuals, these multinational business persons, are our link to international trade. We derive tremendous benefits from these persons. The Prime Minister's and the premiers' trip to China recently was with many of these former permanent residents of Canada, multinational business persons, who had secured their passports by not being firmly on the ground for three years.

Toutes ces personnes, tous ces gens d'affaires cosmopolites, représentent pour nous un lien avec les marchés internationaux. Ils présentent pour nous d'énormes avantages. Un grand nombre des gens d'affaires qui ont accompagné le premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux en Chine, récemment, avaient obtenu leur citoyenneté et leur passeport au bout de trois ans, sans avoir forcément passé chaque minute sur le territoire canadien.

Mr. Bryden: I understand that. We've heard that testimony, and it was quite a revelation to me to know that Canadian citizenship is so valuable.

M. Bryden: Je comprends. Quelqu'un est venu témoigner à ce sujet et ce fut pour moi une véritable révélation de découvrir à quel point la citoyenneté canadienne est appréciée.

[*Texte*]

I am very uncomfortable with the thought that Canadian citizenship may be sought purely for its business or economic value. Surely we ought to be looking for some statement from these people or some expression in some form that they actually value this Canadian citizenship for more than its mere commodity value, as though it was traded on the New York Exchange.

Mr. Green: I honestly feel that you are emphasizing the economic aspects too significantly. These people also, I am suggesting, have to centralize their way of life. They have their families here, they have their homes here, they have their cars here, they have their investments here, and they have, more importantly, their family's future in this country, and that is very important to them.

Mr. Bryden: We would agree with that. I don't doubt that is the case with most of them.

But how do you do a test that asks people whether their wives or their children are being educated in Canada? Is this a test that you could possibly put into the act? After all, this is a legal document.

Mr. Green: Under the present process, the individual does not just show a tax return. He or she has to demonstrate that they have centralized their mode of living in this country. They just don't show a tax return. That is one of the indices in a collective review of how they have, in fact, centralized that mode of living. Their domicile, their *pied-à-terre*, their home is in Canada.

Sir, I don't know which constituency you represent.

Mr. Bryden: It's Hamilton—Wentworth, for what it's worth.

Mr. Green: I'm sorry, I didn't hear you.

Mr. Bryden: It doesn't matter. I am just an ordinary MP, a backbencher.

Mr. Green: If you were, for example, to weigh the time you spend in Ottawa as opposed to the time you spend in your home constituency, would you say, sir, that you are not resident in your constituency any more?

These are the facts of life. You are talking about international business persons who by virtue of their—

Mr. Bryden: You've expressed that.

Mr. Green: —occupations are making financial contributions, centralizing their mode of life in Canada, and being made aware of all the indices of citizenship because they must pass that test. I will tell you, candidly, that three-quarters of the high school students in this country, native-born Canadians, couldn't pass that test if it was put to them.

So it is not just taxes, it is a totality of things.

• 1225

Mr. Bryden: One of my other colleagues expressed the problem that some of these requirements are a sham. A house is rented or bought and magazines are subscribed to and bank accounts opened and so on, but the person actually is not there. That is the thing we are trying to address.

[*Traduction*]

Mais, ça me gène un peu de penser qu'on peut vouloir obtenir la citoyenneté canadienne uniquement pour les avantages qu'elle procure sur le plan des affaires ou sur le plan économique. Il nous faut absolument exiger de ces gens un autre engagement, il faut qu'ils expriment, sous une forme quelconque, les autres valeurs que représente à leurs yeux la citoyenneté canadienne, au-delà de l'aspect matérialiste, qui pourrait faire penser que la citoyenneté est négociable à la bourse de New York.

M. Green: Très honnêtement, j'estime que vous insistez beaucoup trop sur l'aspect économique de la question. Ces nouveaux immigrants doivent également recentrer leur vie. Ils installent leurs familles ici, ils prennent maison, ils achètent leurs voitures ici, ils réalisent des investissements au Canada et, plus important encore, l'avenir de leur famille se situera au Canada, ce qui est très important pour eux.

M. Bryden: Nous sommes d'accord et je ne doute pas que tel soit le cas pour la plupart d'entre eux.

Mais comment faire pour exiger que leurs femmes ou leurs enfants soient éduqués au Canada? Peut-on préciser cette condition dans la loi? Après tout, il s'agit d'un document juridique.

M. Green: D'après la procédure actuelle, il ne suffit pas à la personne de faire ses déclarations d'impôt ici. Elle doit faire la preuve qu'elle a recentré toute sa vie sur le Canada. La déclaration d'impôt ne suffit pas et elle n'est qu'un indicateur, dans le cadre d'un examen collectif, de ce recentrage de leur vie. Leur domicile, leur pied-à-terre, leur résidence doit être au Canada.

Je ne sais pas quelle est votre circonscription.

M. Bryden: C'est Hamilton-Wentworth, si ça peut vous être utile.

M. Green: Excusez-moi, je ne vous ai pas entendu.

M. Bryden: Ça n'a pas d'importance. Je suis un simple député d'arrière-banc.

M. Green: Eh bien, si vous deviez calculer le temps que vous passez à Ottawa, par rapport au temps que vous passez dans votre circonscription, diriez-vous que vous n'êtes plus résident de votre circonscription?

Ce sont les réalités de la vie. Dans ce cas, nous parlons de gens qui commercent dans le monde entier et qui. . .

M. Bryden: Vous nous l'avez dit.

M. Green: . . .à ce titre, contribuent financièrement à notre société et sont au courant de tout ce qui caractérise la citoyenneté canadienne, parce qu'ils doivent passer un test. Je vous dirai très honnêtement que les trois quarts de nos élèves d'école secondaire, Canadiens de naissance, ne réussiraient pas ce test.

Donc il n'est pas simplement question d'impôt, mais de tout un ensemble de choses.

M. Bryden: Un de mes collègues a dit que toutes ces exigences, ce sont des attrapes nigauds. Les gens peuvent louer une maison, s'abonner à des revues ou ouvrir des comptes en banque et le reste, mais en fait ils n'habitent pas au Canada. Voilà le problème que nous essayons de régler.

[*Text*]

Let me put just one final question. As a test of the sincerity of these people who would be new Canadians, could you see asking them to renounce their previous citizenship?

Mr. Green: Once again, sir, denouncing their previous citizenship has tremendous economic and estate concerns that you must be made aware of. For example, if a German person renounces his citizenship, he is disentitled to certain tax privileges in Germany. Indian citizens, I understand. . .can't own land in India. As you go down the various countries, they have certain serious financial and economic deficits for a person who gives up their citizenship. So there is also the concept of loss, of serious economic harm, if they give up their citizenship.

I must say, sir, in the previous act if someone took citizenship in another country, then they had to give up their Canadian citizenship. Of course that has now been changed.

I see no need for that. I have been very interested in the divisive debate in the province of Quebec and I have been considering that very issue, sir, that you are raising with me regarding whether Quebec should. . .God forbid it ever happens to this country. I have certain comments on that. . .

I do not see the reason to penalize persons so severely by taking away their citizenship. That has not harmed Canada in the years during which we have had multiple citizenship. There is nothing that has hurt us.

Mr. Bryden: Just so I can be clear, are you suggesting that we bring back the section that was in the act that said that if you take—

Mr. Green: No, no.

Mr. Bryden: You think we should have as many citizenships as—

Mr. Green: Yes.

Mr. Bryden: Okay, thank you.

M. Nunez: Vous dites que vous avez entendu une rumeur concernant la décision du Comité relativement à la résidence, mais ce n'est qu'une rumeur parce que nous n'avons pas encore fini nos consultations.

Concernant la définition juridique du terme «résidence», vous, vous êtes avocat et professeur de droit et vous savez qu'en ce moment, il n'y a pas de définition de ce terme dans la Loi sur la citoyenneté. On laisse aux tribunaux le soin d'interpréter le concept de résidence. Il y a eu plusieurs arrêts. En tant qu'avocat éminent, croyez–vous qu'il serait bon de définir juridiquement ce concept dans la Loi sur la citoyenneté ou si vous préférez laisser aux tribunaux le soin de l'interpréter?

Mr. Green: I think it is important, and I think there are very sound economic reasons that are very positive why we should in fact define what residency means.

We cannot permit the judiciary, which is divided at present on what citizenship means... There are, and you have had placed before you, a number of definitions under the Income Tax Act as to what residency is, and under the Health Insurance

[*Translation*]

Je vais vous poser une dernière question. Ne pourrait–on pas, comme preuve de la sincérité de ces futurs néo–Canadiens, leur demander de renoncer à leur nationalité précédente?

M. Green: Et bien, encore une fois, Monsieur, vous devez être conscient que le renoncement à leur nationalité peut avoir pour eux d'incroyables répercussions sur le plan de leur situation économique et de leur patrimoine. Par exemple, un Allemand renonçant à sa nationalité perd certains avantages fiscaux dans son pays. Les Indiens, d'après ce que j'ai pu comprendre, ne peuvent plus posséder de terres en Inde et il en est ainsi un peu partout dans le monde: Ceux qui renoncent à leur nationalité peuvent subir de graves inconvénients financiers. Il faut donc penser qu'une telle démarche est synonyme, pour la personne, de graves conséquences économiques.

Dans la loi antérieure, un Canadien qui aurait voulu prendre la nationalité d'un autre pays, aurait dû renoncer à sa citoyenneté. Mais cela a été changé.

Nous n'avons pas besoin de telles dispositions. Je me suis intéressé à tout ce débat source de discorde au Québec, et j'ai réfléchi à cette même question que vous m'avez posé à propos de cette éventuelle séparation du Québec... et Dieu nous en garde! J'aurais quelques remarques à faire à ce sujet...

Je ne vois pas pourquoi nous devrions pénaliser aussi sévèrement les gens en leur retirerant leur citoyenneté. Le Canada n'a pas eu à souffrir de conséquences, durant toutes ces années pendant lesquelles le cumul des nationalités à été possible. Il y a rien là de dangereux pour le Canada.

M. Bryden: Histoire de préciser les choses, êtes–vous en train de suggérer que nous reprenions l'article de l'ancienne loi qui disait que...

M. Green: Pas du tout.

M. Bryden: Donc, vous estimez que nous pouvons avoir autant de nationalités que...

M. Green: Oui.

M. Bryden: Parfait, je vous remercie.

Mr. Nunez: You told us rumour has it that the Committee made a decision concerning residency, but this is merely a rumour because we are not even finished with our consultations.

Concerning the legal definition of the term ''residency'', since you're a lawyer and law teacher, you know that present by the term is not defined in the Citizenship Act. We leave to the courts to define the residency concept. As a matter of fact, there has already been several court decisions. So, as a prominent lawyer, do you think that it would be a good thing to legally define that concept in the Citizenship Act or would you prefer to leave it to the courts?

M. Green: J'estime que c'est important et je crois qu'il y a plusieurs bonnes raisons économiques qui font que nous devrions effectivement définir le concept de résidence.

Nous ne pouvons laisser le soin à l'appareil judiciaire, qui est déjà actuellement divisé sur le sens à donner à citoyenneté... Il existe déjà, et vous le savez, plusieurs définitions de la résidence, dans la Loi de l'impôt sur le revenu,

[*Texte*]

Act of the Province of Ontario, and in Stephen Green's brief you have a number of authorities regarding various other acts that have defined even "ordinarily resident". I certainly concur with you, sir, that the definition of "ordinarily resident" must be known, particularly to the business class, because they should know, before they come to this country and make a financial commitment in it, what this country expects of them.

Quite frankly, many of them are sadly disappointed by the split in the judiciary in the Federal Court right now.

M. Nunez: La juge Willcock préconise une présence minimale pour chacune des trois années précédant la demande, tout en permettant une absence de 90 jours par année. Êtes–vous d'accord avec cela? Que pensez–vous de la recommandation de la juge Willcock?

[*Traduction*]

dans la Loi sur l'assurance santé de l'Ontario et, dans le mémoire de Steven Green, il est fait mention de plusieurs autres définitions du terme «résident habituel». Et je conviens tout à fait avec vous que la définition de «résident habituel» doit être établie et qu'elle doit surtout être connue des immmigrants de la catégorie des gens d'affaires, parce qu'ils doivent savoir, avant de venir dans ce pays et d'y investir des fonds, ce que nous attendons d'eux.

Force est de reconnaître que la plupart d'entre eux sont très déçus de la division actuelle de la Cour fédéral à ce sujet.

Mr. Nunez: Judge Willcock advocates a minimum stay in each of the three years preceeding the citizenship claim, while allowing for an absence of 90 days per year. Do you agree with that? What do you think of Judge Willcock's recommendation?

• 1230

Mr. Green: I disagree with Judge Willcock. I think it is a question of the circumstances. Under the Income Tax Act, sir, you can be in Canada as little as one day and be deemed to be a resident of Canada for the purposes of paying income tax. Although there is a rule of 183 days if you have certain indices of residence, being ordinarily resident here, notwithstanding the 183–day rule, they can tax you and in fact, do so, sir, in many instances.

We have acted for numerous clients, non–residents of Canada, multinational business persons who have been taxed on their income as being deemed residents of Canada. The Income Tax Act has in fact looked at it and studied it very carefully. The Health Insurance Act, as you are aware, has just been changed in the province of Ontario. They looked very, very carefully at the retention of permanent residency. They have attacked it and studied it almost to death, sir, and they are proposing that the payment of income tax should be the indicia of residency for the retention of permanent residency.

You already have a sound basis in statute law, as well as judicial studies by your own department in this regard, so I don't think a specific minimum number of days is really relevant. It's a question of what is that person's intention and is he or she ordinarily resident in this country, amongst the other aspects of citizenship, which I concur with the committee members are equally as important, but obviously this is a key factor for these kinds of people.

M. Nunez: Finalement, croyez–vous qu'on devrait prévoir dans la loi l'exemption de l'exigence relative à la durée de résidence pour des motifs d'ordre humanitaire, des circonstances particulières ou des situations inhabituelles de détresse?

Mr. Green: Yes, and I'll give you some personal examples of that particular reason. We acted for a company that had a chief executive officer who came to Canada as a permanent resident. His son was the most pre–eminent butterfly swimmer in the world, and Canada wanted him to swim in the last summer Olympics we had. He was eight weeks short of being able to comply for citizenship and we could not get him to swim for Canada. I've seen it happen too much, sir.

M. Green: Je ne suis pas d'accord avec le juge Willcock. Tout dépend des circonstances. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, vous pouvez ne passer qu'un jour au Canada et être considéré comme résidant au Canada aux fins fiscales. Il existe bien la règle des 183 jours lorsqu'on a certains indices de résidence, mais en–dehors de cette règle de 183 jours, on peut imposer votre revenu et on le fait, monsieur, dans bien des cas, dès qu'on considère «résident habituel».

Nous avons représenté de nombreux clients qui n'étaient pas résidents du Canada, des hommes d'affaires travaillant pour les multinationales, dont le revenu a été imposé comme s'ils étaient résidents du Canada. La Loi de l'impôt sur le revenu comprend des critères très précis à ce sujet. La Loi sur l'assurance–santé, comme vous le savez, vient d'être modifiée en Ontario. On a examiné très, très soigneusement le maintien de la résidence permanente. On s'est attaqué à la définition et on l'a étudiée presque à outrance. On a finalement proposé que le paiement de l'impôt sur le revenu serait le critère de résidence, pour la conservation du statut de résident permanent.

Les lois sont déjà suffisamment solides à ce sujet, il y a eu des examens juridiques effectués par votre propre ministère et je ne crois pas nécessaire de préciser un nombre de jours minimum. Il faut savoir quelles sont les intentions de la personne et si elle habite habituellement au Canada. Des membres du comité insistent sur d'autres aspects de la citoyenneté qui sont importants également, j'en conviens; mais il s'agit là de facteurs–clés pour ce genre de personnes.

Mr. Nunez: Finally, do you feel that the Act should make an exception on the residency requirement for humanitarian grounds, and in particular or special circumstances, for people in distress?

M. Green: Oui, et je vais vous donner des exemples que je connais personnellement. Nous avons représenté une société dont le président directeur général était résident permanent au Canada. Son fils était le meilleur nageur du monde de brasse papillon. Le Canada voulait qu'il le représente lors des derniers Jeux olympiques. Il lui manquait huit semaines pour être citoyen canadien et il n'a pas pu nager pour nous. J'ai vu trop souvent des situations de ce genre.

[*Text*]

I have seen certain circumstances where being a Canadian would have helped and encouraged huge joint ventures in international trade and people have been just short. I can't give you analogies or examples of all instances, but there should be discretion.

You as parliamentarians and we as lawyers can make the laws, but unfortunately people never, ever fit into every pigeon hole. Contrary to many of my colleagues' opinions, I believe in the discretion of the bureaucrats, and I believe in people, and you can't put people into pigeon holes. We, as human beings, can't consider all options, and that's why I want to have discretion built into this act. That's my recommendation.

Mme Gagnon: Monsieur Green, vous avez dit que les enfants des investisseurs de multinationales devaient fréquenter des universités à l'extérieur du Canada pour aller parfaire leur savoir afin de permettre une meilleure survie de l'entreprise.

Est–ce que ces enfants d'investisseurs immigrants ne devraient pas fréquenter les écoles du Canada afin qu'ils comprennent bien la façon dont nous transmettons notre éducation et nos valeurs?

M. Nunez: C'est une bonne question.

Mr. Green: I don't particularly agree with you. Of course, we have perhaps the best educational system in the world, but I think you would agree with me that the Harvard School of Business, the Wharton School of Finance, the London School of Economics—scientific institutions throughout the world—perhaps exceed the ability of some of our Canadian institutions.

• 1235

Many of the persons I represent want to take advantage of educating their children abroad at these fine and distinguished learning institutions and bring that knowledge back to Canada.

You should never, ever be concerned about children being educated abroad, Canadian children who can bring back to this country that international experience and the economic connections that education brings for those children and for this country.

Canada and Canadians must realize that we are no longer a little country in the world. The world is much smaller and we must not be provincial. We must reach out to the world. Through these educational institutions, that is how the successors, who are the future of Canada, build connections and ties for Canada.

Mme Gagnon: Disons que vous avez répondu à ma question, mais que je ne suis pas satisfaite de votre réponse. S'il y a un temps limite de présence physique, les immigrants investisseurs doivent chercher à intégrer leur nouvelle culture. Je vous remercie.

Mr. Green: For example, many religious organizations send missionaries abroad or send children to the Vatican to be trained and taught. Are we going to deny those people who send their people out for religious experiences and knowledge the right to Canadian citizenship because they've had their religious training outside Canada? You must be flexible.

[*Translation*]

En commerce international, j'ai vu dans certaines circonstances des projets d'entreprise en coparticipation tombés à l'eau parce qu'il aurait fallu être Canadien et qu'il manquait pour cela quelques semaines de résidence. Je ne peux pas vous donner des exemples pour tous les cas, mais il devrait y avoir une certaine latitude.

Les parlementaires et les avocats peuvent bien légiférer, mais malheureusement, les lois ne sont pas toujours bonnes pour tout le monde. Contrairement à ce que pensent beaucoup de mes collègues, je crois qu'on peut donner une certaine latitude aux bureaucrates. Les personnes me tiennent à coeur et je ne pense pas que l'on puisse appliquer pareillement la loi à toutes les personnes. Nous sommes humains et ne pouvons envisager toutes les éventualités; c'est pourquoi je voudrais que la loi prévoie une certaine latitude. Voilà ma recommandation.

Mrs. Gagnon: Mr. Green, you have said that children of multinational investors should go to universities outside of Canada to get an education, to ensure the survival of the company.

Don't you think that those children from immigrant investors should go to Canadian schools, in order to understand fully our education system and our values?

Mr. Nunez: This is a good question.

M. Green: Je ne suis pas vraiment d'accord avec vous. Certes, nous avons peut–être le meilleur système d'éducation du monde. Mais vous conviendrez que la Harvard School of Business, la Wharton School of Finance, la London School of Economics et d'autres établissements scientifiques partout dans le monde sont peut–être supérieurs à certains de nos établissements canadiens.

Beaucoup de personnes que je représente veulent profiter de la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'étranger, dans ces établissements d'enseignement réputés, pour ramener ensuite ces connaissances au Canada.

Il ne faudrait jamais s'inquiéter du fait que nos enfants reçoivent un enseignement à l'étranger. Grâce à cette éducation à l'extérieur du pays, les enfants canadiens peuvent revenir avec une expérience internationale et forts de leurs relations d'affaires.

Le Canada et les Canadiens doivent se rendre compte que nous ne sommes plus un tout petit pays dans le monde. Le monde rapetisse et nous ne devons pas être chauvins. Il nous faut nous ouvrir vers l'extérieur. Grâce à ces établissements d'enseignement, les futurs dirigeants de nos entreprises créent des liens au nom du Canada.

Mrs. Gagnon: I suppose you have answered my question but I am not satisfied with your answer. If there is a specified period of physical presence, the immigrant investor has to try and integrate into the new culture. Thank you very much.

M. Green: Par exemple, beaucoup d'organismes religieux envoient des missionnaires à l'étranger ou envoient des enfants au Vatican pour qu'ils reçoivent un enseignement. Allons–nous refuser à ces personnes qui veulent sortir du pays pour vivre des expériences religieuses et pour acquérir des connaissances, le droit à la citoyenneté canadienne parce qu'ils ont reçu leur formation religieuse à l'extérieur du pays? Il faut être plus souple.

[*Texte*]

Personally, although all my children were educated in Canada and I certainly teach in Canada and think we're the greatest country regarding education in the world, there are benefits in that great international educational experience. We can't be rigid. If those children come back to Canada for their Christmas holidays, keep their familiy ties here, know all about Canada, and can pass the citizenship test, what have we lost? And how many are there?

Mme Gagnon: Disons qu'on ne peut pas comparer ces gens à un citoyen canadien qui va étudier à l'Université Harvard. Ce n'est pas du tout la même situation. On parle d'un immigrant investisseur qui vient au Canada et qui ne connaît pas la culture canadienne ou québécoise. Ce n'est pas la même chose qu'un Canadien ou un Québécois qui vit dans son pays, qui est né ici, qui connaît bien les valeurs du pays et qui s'en va parfaire son éducation.

Je pense qu'on mêle les choses.

Mr. Green: Well, I have many clients who send their children to areas of the world for education—not necessarily from whence they came—

The Chairman: Mr. Green, can I just interrupt here, please? I appreciate your wanting to comment. But we do have two others who want to ask questions and time is quickly escaping. We didn't want to get into a debate. We really do want to ask your advice.

Mr. Green: Very well.

The Chairman: I have a question for you. We heard testimony here, as an example, that there are entrepreneurs who want Canadian residency and citizenship, who might have a factory in Hong Kong, and who might be selling the products of that factory to Saudi Arabia. They come here and create one or two jobs.

When we hear testimony such as this I really feel that we need to know why, if the business is elsewhere and the customers are elsewhere—and, yes, there is some economic benefit for Canada—they need Canadian citizenship. Why do they even want it? Why can't they just continue as permanent residents?

Mr. Green: I can give you some economic reasons. In many countries of the world Canadians can travel freely to do business. If a person is, for example, travelling on a People's Republic of China passport or a Soviet Union passport he or she cannot go anywhere with ease and cannot facilitate their business interests. Having come from a former communist country, for example, or even a communist country, he or she also wants to have the great security of a Canadian passport and Canadian citizenship. It is of great value to that individual. We have asked that individual to make an economic contribution to Canada. I suggest it is important to create even one job in this country.

As Canadians, I suppose, we owe that person, since he or she is contributing to our economy, the right to the protection of Canada, and all the advantages of citizenship. It is so valuable to them I cannot explain it to you. Even those people from

[*Traduction*]

Personnellement, tous mes enfants sont allés à l'école au Canada. J'enseigne au Canada et je pense que nous sommes le meilleur pays qui soit pour ce qui est de l'éducation. Je pense néanmoins qu'une éducation internationale a des avantages. Il ne faut pas être trop rigide. Si ces enfants reviennent au Canada pour leurs vacances de Noël, conservent des liens familiaux ici, connaissent bien le Canada et peuvent réussir aux tests de citoyenneté, qu'avons-nous perdu? Combien y en a-t-il dans ce cas?

Mrs. Gagnon: You cannot compare these people to a Canadian citizen who studies at Harvard University. It is not at all the same situation. We are talking about an immigrant investor who comes to Canada and who knows nothing of the Canadian or Quebec culture. It is not the same thing as for a Canadian or Quebecker who lives in this country, who was born here, who knows well the values of our country and who goes abroad to get educated.

I think we're mixing things up.

M. Green: Eh bien, j'ai beaucoup de clients qui envoient leurs enfants dans des écoles à l'étranger, par nécessairement dans leur pays d'origine,. . .

La présidente: Puis-je vous interrompre, monsieur Green? Je sais que vous voulez répondre à ce commentaire mais d'autres membres du comité veulent vous poser des questions et le temps file. Nous ne voulions pas ouvrir une polémique, nous voulons simplement avoir vos conseils.

M. Green: Très bien.

La présidente: J'ai une question. D'après certains témoignages, des entrepreneurs désirant être résidents canadiens ou citoyens canadiens ont, par exemple, une usine à Hong-Kong et vendent les produits de cette usine en Arabie Saoudite. Ils viennent ici et créent un ou deux emplois.

Je reconnais qu'il y a un avantage économique pour le Canada. Mais en entendant pareil témoignage, je ne peux m'empêcher de demander pourquoi, quand on a une entreprise à l'étranger et des clients à l'étranger aussi, on voudrait avoir la citoyenneté canadienne? Pourquoi la veulent-ils? Pourquoi ne pas demeurer résidents permanents?

M. Green: Je peux vous citer les raisons économiques. Dans bien des pays du monde, les Canadiens peuvent se déplacer librement pour affaires. Par contre, il peut être plus difficile de se déplacer et d'établir des relations d'affaires quand on est titulaire d'un passeport de la République populaire de Chine ou de l'Union soviétique. Quand on vient d'un ancien pays communiste, on peut vouloir jouir de la grande sécurité que confèrent la citoyenneté et le passeport canadiens. C'est extrêmement important pour ces personnes. Nous demandons à l'investisseur de contribuer économiquement au Canada. A mon avis, il est important de créer ne serait-ce qu'un emploi dans notre pays.

• 1240

Je pense que les Canadiens doivent accorder à cette personne qui contribue à notre économie, le droit d'être protégée par le Canada et tous les avantages de la citoyenneté. Je ne peux pas vous expliquer à quel point c'est important pour

[*Text*]

Hong Kong, who have far more money than all of us put together, want that security of knowing they and their families are secure with a Canadian passport in this country. That encourages them to make a contribution not only for themselves but also for their families.

I want to caution your committee not to look at just the individual. Look at the total family package and the contribution the whole family will make to the future of Canada.

The Chairman: You've answered my question. I appreciate that, Mr. Green. You've made the value of a Canadian passport to our entrepreneurial immigrants very clear.

As we talk about Canadian citizenship and the duties and responsibilities that go along with that citizenship, not just to new Canadians but also to those of us who are Canadian born, they are more than economic. They are social, they are political and yes, physical presence is part of that.

Do you think we should somehow be including not just an economic obligation to this country but also social and political obligations?

Mr. Green: I couldn't agree more. I have highlighted the economic benefits because of my concern for a rigid residency rule. I concur with you that there are certain social benefits that we as Canadians should expect from these people.

When a person is ordinarily resident in this country, I honestly think we get those benefits. For example, you mentioned voting and I think it is incumbent upon people to vote. The right to vote is perhaps one of the greatest privileges we have in this democracy.

The committee might want to consider as one of the tests that these people exercise their franchise. I don't know whether you've considered it. The right to vote is very important to me and most of my clients, and they do exercise it. One of the greatest, most exciting days we had was during the last election when all the new Canadian citizens could vote. They were happy about that. I think that's important.

Under the present system, the citizenship court judges review not just their tax returns but also other factors such as whether they're involved in any cultural or social organizations, etc.

As lawyers presenting these short–stay applicants to the courts, we have had to convince—there has been some great reluctance in the federal court judiciary and the citizenship court judiciary—those judges that these people have centred their lives in Canada.

I totally agree with you. It's not just a monetary thing. It's a combination of all things.

The Chairman: There are many people in Canada who believe you need to physically be here to integrate; to know and understand our values, rights and responsibilities. They believe it is important to be here with us as Canadians, interacting for certain periods of time. Physical presence is important.

Do you have any comment on that?

Mr. Green: Ms Clancy, you've been in Ottawa quite a lot in the past many months, and you certainly haven't lost your ability to know what's going on in P.E.I. I can't say that is so important.

[*Translation*]

eux. Même les immigrants de Hong Kong, qui ont plus d'argent que nous tous ensembles, veulent cette sécurité, veulent savoir que leurs familles et eux–mêmes sont en sécurité au Canada, avec un passeport canadien. Cela les encourage à faire une contribution en leur nom propre mais également au nom de leur famille.

Je conseillerais au comité d'éviter de considérer seulement la personne. Il faut tenir compte de l'ensemble de la famille, de la contribution que fera toute la famille à l'avenir du Canada.

La présidente: Vous avez répondu à ma question; je vous en remercie, monsieur Green. Vous avez expliqué très clairement la valeur du passeport canadien pour les immigrants investisseurs.

Quand on parle de la citoyenneté canadienne et des devoirs et des responsabilités qui y sont associés, pas seulement pour les nouveaux Canadiens mais également pour ceux d'entre nous qui sont nés ici, il n'y a pas que les questions économiques. Il y a aussi l'aspect social et politique dont fait partie la présence physique au Canada.

Pensez–vous que, outre l'obligation économique envers le pays, on pourrait également prévoir des obligations sociales et politiques?

M. Green: Je suis tout à fait d'accord. J'ai parlé des avantages économiques à cause de ma préoccupation relative à la règle stricte de résidence. Je suis d'accord avec vous: il y a des contributions sociales auxquelles les Canadiens sont en droit de s'attendre de la part de ces gens.

Lorsqu'une personne a le statut de résident habituel au Canada, je pense honnêtement que nous en profitons. Vous avez parlé par exemple du vote; à mon avis, il incombe à ces gens de voter. Le droit de vote est peut–être l'un des plus grands privilèges que nous donne cette démocratie.

Le comité pourrait envisager de faire de l'exercice du droit de vote un des critères. Je ne sais pas si vous y avez pensé. Le droit de vote est très important pour moi et pour la plupart de mes clients et ils l'exercent. La dernière élection a été un jour très important, très excitant puisque tous ces nouveaux citoyens canadiens pouvaient voter. Ils en étaient ravis. Je pense que c'est important.

Dans le système actuel, le juge de la Cour de la citoyenneté examine non seulement les déclarations de revenus mais également d'autres facteurs comme la participation à des organismes sociaux et culturels, etc.

En tant qu'avocat représentant devant la cour des demandeurs ayant eu ici un court séjour, il nous fallait convaincre les juges que ces gens s'étaient fait une vie au Canada, malgré les réticences de la Cour fédérale et de la Cour de la citoyenneté.

Je suis tout à fait d'accord avec vous. Il ne s'agit pas seulement d'argent mais d'autres facteurs également.

La présidente: Pour beaucoup de Canadiens, il faut vivre ici pour s'intégrer, pour connaître et comprendre nos valeurs, nos droits et nos responsabilités. Ils estiment qu'il importe de vivre avec les Canadiens et d'interagir avec eux pendant un certain temps. La présence physique est importante.

Qu'en pensez–vous?

M. Green: Madame Clancy, bien que vous vivez à Ottawa depuis pas mal de temps, vous savez certainement ce qui se passe à l'Ile–du–Prince–Edouard. Je ne pense pas que cela soit si important.

[*Texte*]

The Chairman: I have no idea what's going on in P.E.I. I'm from Edmonton and my name is Judy Bethel.

Mr. Green: Oh, I'm sorry, I thought you were Ms Clancy. I can't see the sign, I'm sorry.

The Chairman: That's fine. I understand what you're saying about physical presence, and ordinarily resident. I really think we need to define that.

My last question is whether you can clearly define for us "ordinarily resident", as you see it.

Mr. Green: Let us look to the interpretation section of the Income Tax Act. The Interpretation Act says ordinarily resident:

In this Act, a reference to a person resident in Canada includes a person who was at the relevant time ordinarily resident in Canada.

• 1245

Under the Health Insurance Act, "resident" means:

a person who is legally entitled to remain in Canada and who makes his or her home and is ordinarily present in Ontario but does not include a tourist, a transient or a visitor to Ontario, and the verb has a corresponding meaning.

The Chairman: That's not a definition.

Mr. Green: Section 250 of the Income Tax Act contains a definition.

The Chairman: Mr. Green, to me that's not a definition. I'm asking you to define it for me. That, in essence, is a statement. You're asking the courts to define it in case law, and I'm suggesting that it's perhaps us, with your help, who should define it in law.

Mr. Green: In the Papadogiorgakis case, which is contained in the brief of Stephen Green at tab 5, the court—and it was Acting Chief Justice Thurlow, one of the most learned jurists in the court—set out a test. I think it is a reasonable test.

Just to paraphrase it, he said it is not necessary that he actually be present in Canada during that time, as was required under the former Citizenship Act, so long as it is shown that he, in mind and fact, settles into, maintains, or centralizes his ordinary mode of living with its accessories, social relation, interest, and convenience in Canada.

In that case, the person had established his residence in Canada and returned here frequently while pursuing a course of studies in the United States.

Are we going to say that a student who goes to Harvard Law School and comes back here in the summer, at Christmas, and at Easter is not entitled to Canadian citizenship because he hasn't physically been on the ground?

The Chairman: Thank you for that, Mr. Green. I think you've made really clear what is your definition. I want you to know that we will ask our researcher to provide us with that definition.

We will now go to Mr. Knutson for a second round of questions.

[*Traduction*]

La présidente: Je n'ai aucune idée de ce qui se passe à l'Ile-du-Prince-Edouard. Je viens d'Edmonton et je m'appelle Judy Bethel.

M. Green: Oh, je suis désolé, je pensais que vous étiez M^me^ Clancy. Je ne vois pas ce qui est écrit devant vous, je suis désolé.

La présidente: Ce n'est pas grave. Je comprends ce que vous dites au sujet de la présence physique et du fait de résider habituellement. Je pense vraiment qu'il faut une définition.

Voici ma dernière question: pouvez-vous définir clairement «résider habituellement». Quelle est votre définition?

M. Green: Regardons les articles sur l'interprétation de la Loi de l'impôt sur le revenu. On y dit:

Dans la présente loi, la mention d'une personne résidant au Canada vise aussi une personne qui, à l'époque considérée, résidait habituellement au Canada.

D'après la Loi sur l'assurance-santé, un «habitant» désigne:

une personne domiciliée et résident habituellement en Ontario et légalement autorisée à être ou à rester au Canada, à l'exception d'une personne faisant du tourisme, de passage ou en visite en Ontario. Le verbe a un sens semblable.

La présidente: Ce n'est pas une définition.

M. Green: Le paragraphe 250 de la Loi de l'impôt sur le revenu comprend une définition.

La présidente: Monsieur Green, ce n'est pas une définition à mes yeux. Je vous demande de m'en donner une. Essentiellement, c'est un énoncé. Vous demandez aux tribunaux de définir cela par jurisprudence et je pense, moi, que c'est à nous, avec votre aide, de le définir dans la loi.

M. Green: Dans l'affaire Papadogiorgakis, que vous retrouverez dans le mémoire de Stephen Green à l'onglet 5, la cour, représentée par le juge en chef suppléant Thurlow, l'un des plus éminents juristes de la cour, a établi des critères qui me semblent raisonnables.

En gros, il disait qu'il n'est pas nécessaire d'être réellement présent au Canada pendant cette période, comme l'exigeait l'ancienne Loi sur la citoyenneté, à condition de pouvoir prouver qu'en esprit et dans les faits, la personne s'établit au Canada, en s'y installant et en y centralisant sa vie, ses biens, ses relations sociales et ses intérêts.

Dans l'affaire en question, la personne avait établi son domicile au Canada et y revenait souvent, tout en poursuivant des études aux États-Unis.

Dirions-nous qu'un étudiant de l'École de droit de Harvard, qui revient ici tous les étés, à Noël et à Pâques, n'a pas droit à la citoyenneté canadienne parce qu'il n'a pas physiquement été présent?

La présidente: Merci, monsieur Green. Vous nous avez donné une définition très claire. Nous allons demander à notre attaché de recherche de trouver cette définition.

Passons maintenant à M. Knutson, pour la deuxième ronde de questions.

[*Text*]

Mr. Knutson: One of your colleagues testified last week that the confusion over the decisions under the Immigration Act was about to be clarified through an amendment to the act and new regulations and that we should take comfort in that clarification and basically define residency under the Citizenship Act on the same basis as the Immigration Act.

Do you agree with that analysis? If you do, can you explain why it will clear up the confusion on this point?

Mr. Green: I think what you're referring to is the question of retaining residency for permanent resident status under the Immigration Act. Is that what you're referring to?

Mr. Knutson: Yes.

Mr. Green: Do you have before you my short brief? It's a letter dated June 8. In any event, on page 3 of that short brief I refer you to a new section of the Immigration Act that has been passed but not yet proclaimed, subsection 10.3(1), which reads:

> Subject to the regulations, the minister shall provide every person who is granted landing with a document that establishes, in the absence of proof to the contrary, that the person is a permanent resident.

The reason that section was passed was that many immigrants who left Canada for varying periods of time had some concern. The old section of the Immigration Act said that if a person abandoned Canada for more than 183 days in any 12–month period, they might lose their status.

The business unit of Immigration Canada and the policy people have developed a concept of what will, at the very least, be required to determine prima facie the presumption of permanent residence. I have attached to my brief pages 2, 3, and 4 of their presumption considerations.

[*Translation*]

M. Knutson: La semaine dernière, l'un de vos collègues a déclaré qu'une modification de la loi et de nouveaux règlements supprimeraient la confusion régnant au sujet des décisions prises en vertu de la Loi sur l'immigration. Il disait que nous devrions nous contenter de cette clarification et définir la résidence aux termes de la Loi sur la citoyenneté de la même façon que dans la Loi sur l'immigration.

Êtes–vous d'accord avec cette analyse? Si c'est le cas, pouvez–vous expliquer comment sera éliminée la confusion?

M. Green: Je pense que vous parlez de la résidence à conserver pour obtenir le statut de résident permanent en vertu de la Loi sur l'immigration. Est–ce bien de cela dont vous parlez?

M. Knutson: Oui.

M. Green: Avez–vous sous les yeux le court mémoire que j'ai présenté? Il s'agit d'une lettre du 8 juin. De toute façon, à la page 3 de ce mémoire, je vous parle d'un nouvel article de la Loi sur l'immigration qui a été adopté mais pas encore proclamé. Il s'agit de l'alinéa 10.3(1):

> Conformément aux règlements, le ministre délivre à chaque attributaire du droit d'établissement une attestation établissant, en l'absence de preuve contraire, son statut de résident permanent.

Cette disposition a été adoptée en raison de la préoccupation de nombreux immigrants qui quittaient le Canada pour des périodes diverses. Aux termes de l'ancien article de la Loi, une personne perdait son statut si elle s'absentait du Canada pour plus de 183 jours pendant une période de 12 mois.

Le Service de l'immigration des gens d'affaires et celui des politiques d'Immigration Canada ont mis au point un concept permettant de déterminer, à première vue, les exigences minimales requises pour présumer qu'il y a résidence permanente. J'ai joint à mon mémoire les pages 2, 3 et 4 d'un document énumérant leurs facteurs de présomption.

• 1250

One of the key factors—it appears on page 3—of the new test is mentioned:

> On the policy side, we want to connect our operational test to something like the ordinary meaning of permanent residence, but we also want to accommodate some people who are out of the country for lengthy periods for whom it may be stretching it to say that they are ordinarily resident in Canada. This includes people who may work or study abroad or take care of sick relatives for temporary periods. We also want to deal with the issue of certain business immigrants and skilled workers. Finally, we want the test to be consistent with the citizenship provisions.

I take it this is what my colleague was referring to.

L'un des facteurs clés—il figure à la page 3—du nouveau critère est mentionné:

> Sur le plan de la politique, nous voulons relier notre critère opérationnel à ce qu'on entend habituellement par résidence permanente, mais nous voulons également tenir compte du fait que certaines personnes passent de longues périodes en dehors du pays et que, dans leur cas, il est peut–être exagéré de dire qu'elles résident habituellement au Canada. Il peut s'agir notamment de personnes qui travaillent ou étudient à l'étranger, ou qui s'y rendent temporairement pour s'occuper de parents malades. Nous voulons également tenir compte du cas de certains immigrants investisseurs et ouvriers qualifiés. Enfin, nous voulons que le critère soit conforme aux dispositions relatives à la citoyenneté.

Je suppose que c'est à cela que mon collègue faisait allusion.

[*Texte*]

To meet all the above conditions we decided on what might be called a progressive test. We will accept a person absent from Canada as being a permanent if she has filed a tax return as a permanent resident for all the years since she's been landed. In addition, she will also have to have spent more than half her time in Canada in the two-year period immediately prior to any renewal of the permanent resident document.

The permanent resident document is going to have—they haven't decided this conclusively yet—the validity of three or five years. After those three or five years—presumably three years for citizenship purposes—have expired they are then starting to question whether, if they are paying taxes here, they have retained their residency. They are recommending—this has not been passed yet—that if they spend half their time here they should be able to retain their permanent residency. They then go on to talk about married persons and what have you.

The total position paper has been sent, according to my information, to Richard Nolan, the solicitor for the citizenship branch. That department is aware of that. Perhaps they can, and should be, instructing you more expertly than me in that respect. All these issues of residency and retention thereof for immigration purposes have been, and are being, considered.

Mr. Knutson: Thank you very much.

Mr. Green: I don't know whether or not that has helped you.

Mr. Knutson: It was very helpful. Thank you very much.

Mr. Assadourian: Mr. Green, I'm interested in what you said about requirement for residency. Say, for example, a businessman comes here at the age of 30. By our definition he should apply for citizenship by the age of 33. When he is not here in that year—it could go on and on for 10 or 15 years, practically speaking—he could be running businesses overseas and still be an immigrant. When he reaches 50 or 55 he decides to come to Canada to stay. He doesn't have any idea or clue about what Canada is. He wouldn't know what happened in Canada after 25 or 30 years of doing business overseas. He doesn't have a knowledge of Canada's population, geography, government, or anything.

How do you expect him to be an educated citizen or to participate? The government spends money to educate new immigrants to adapt to a new lifestyle in Canada. If he doesn't come to Canada how could you expect him to have this education or knowledge?

Mr. Green: Mr. Assadourian, the concept of the retention of permanent residency that has been studied by the business unit of the policy branch of Immigration assess your concerns, I think, in many respects.

[*Traduction*]

Afin de respecter toutes les conditions ci-dessus, nous avons décidé d'adopter un critère que nous pourrions qualifier de progressif. Nous accepterons de donner à une personne absente du Canada le statut de résident permanent si cette personne a rempli une déclaration de revenu à titre de résident permanent pour toutes les années pendant lesquelles elle était une immigrante reçue. De plus, elle devra également avoir passé plus de la moitié du temps au Canada pendant les deux années précédant immédiatement tout renouvellement du document de résidence permanente.

Le document de résident permanent sera valide pendant trois ou cinq ans—la décision à cet égard n'est pas encore définitive. Après l'expiration de cette période de trois ou cinq ans—ce sera probablement trois ans aux fins de la citoyenneté—ils commenceront à se demander si ces personnes, ayant payé leurs impôts ici, ont maintenu leur résidence. Les hauts fonctionnaires recommandent—cette disposition n'a pas encore été adoptée—que si ces personnes passent la moitié de leur temps ici, elles puissent conserver leur résidence permanente. On parle ensuite dans le document des personnes mariées et d'autres cas.

Tout l'exposé de principes a été envoyé, d'après mes informations, à Richard Nolan, avocat de la Direction de la citoyenneté. Ce ministère est donc au courant. Ces personnes peuvent peut-être, et devraient même, vous renseigner à ce sujet bien mieux que je ne peux le faire. On a examiné et on examine encore toutes ces questions liées à la résidence et au maintien de cette résidence aux fins de l'immigration.

M. Knutson: Merci beaucoup.

M. Green: Je ne sais pas si je vous ai aidé ou non.

M. Knutson: Vous nous avez beaucoup aidés. Merci beaucoup.

M. Assadourian: Monsieur Grenn, ce que vous avez dit au sujet des exigences relatives à la résidence m'intéressent. Disons par exemple qu'un homme d'affaires arrive ici à l'âge de 30 ans. D'après notre définition, il devrait demander la citoyenneté à l'âge de 33 ans. S'il n'est pas ici cette année-là—en pratique, la chose pourrait traîner pendant 10 ou 15 ans—peut-être parce qu'il dirige des entreprises à l'étranger, et il restera ainsi un immigrant. Supposons qu'à 50 ou 55 ans, il décide de venir au Canada pour de bon. Il n'a absolument aucune idée de ce qu'est le Canada. Il ne connaîtrait absolument rien du Canada après avoir passé 25 ou 30 ans comme homme d'affaires à l'étranger. Il ne connaîtrait rien de la population, de la géographie, du gouvernement ou de toute autre question concernant le Canada.

Comment pouvez-vous vous attendre à ce qu'il soit un citoyen informé ou qu'il participe à la vie canadienne? Le gouvernement dépense de l'argent pour apprendre aux nouveaux immigrants à s'adapter à un nouveau mode de vie au Canada. S'il ne s'installe pas au Canada, comment pourrait-on s'attendre à ce qu'il ait cette instruction ou ces connaissances?

M. Green: Monsieur Assadourian, il me semble que la notion du maintien de la résidence permanente, qui a été étudiée par la section des gens d'affaires de la Direction de la politique, à Immigration Canada, répond à vos préoccupations, à bien des égards.

[*Text*]

They are suggesting that a person will not necessarily retain their permanent residency if they are out of the country continually, as you have indicated, and only come back here sporadically. It's very important for that individual not to wait until he's 55 to acquire his citizenship because the Immigration Act is going to make that very apparent.

Mr. Assadourian, I have seen so many tragedies of persons who have waited until they are 55 years of age to acquire their citizenship. They have become involved in criminality and are being removed from Canada. I have serious concerns about immigrants not appreciating the value of Canadian citizenship in protecting them. I think the Department of Immigration is addressing that very issue you are concerned with.

I commend you for considering it because it is a consideration. I don't believe people should get citizenship if they don't know all the indices of what Canada is and what it's all about. You and I agree there.

• 1255

As I say to you, physical–presence residency in this small world, sir, is an outdated factor. I think in the modern world today people travel. I mean, I will be on a plane today and I will be in London, England, on the weekend and I'll be back in Moscow in three or four days after that. I mean, it's just not relevant today to the real world.

Candidly, you and your committee—and I may be wrong—may put too much emphasis on physical presence. That's not what makes Canadians. It is our culture. I had the privilege of hearing Betty Kennedy talking about public relations people selling Canada. It is something that nobody has ever done. You should listen to those types of proposals. I certainly admire her for that.

Mr. Assadourian: Thank you.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Green, your testimony today has been very helpful to us as we struggle with defining residency under the act. We appreciate your comments and we certainly appreciate your expertise. We will take all of that into consideration in our deliberations.

Thank you very much.

Mr. Green: Thank you.

The Chairman: Members, we'll suspend the hearing until 2 p.m.

[*Translation*]

Ils disent qu'une personne ne conservera pas nécessairement son statut de résident permanent si elle est continuellement à l'extérieur du pays, comme vous l'avez dit, et si elle ne revient ici que de temps à autre. Il est très important que cette personne n'attende pas d'avoir 55 ans pour obtenir sa citoyenneté, parce que la Loi sur l'immigration le stipulera très catégoriquement.

Monsieur Assadourian, j'ai été témoin de tellement de cas tragiques de personnes qui ont attendu d'avoir 55 ans pour obtenir leur citoyenneté. À cause de leur participation à des activités criminelles, on les a expulsées du Canada. Je m'inquiète énormément du fait que certains immigrants n'apprécient pas la valeur de la citoyenneté canadienne et de la protection qu'elle leur assure. Je pense que le ministère de l'Immigration examine justement la question qui vous préoccupe.

Vous faites bien de vous en préoccuper, car c'est un facteur dont il faut tenir compte. Je ne crois pas qu'on devrait accorder la citoyenneté à quelqu'un qui ne connaît absolument rien du Canada. Nous sommes d'accord là–dessus.

Comme je vous l'ai dit, monsieur, le facteur de la présence physique pour accorder la résidence est démodé dans ce monde aux dimensions maintenant réduites. Dans notre monde moderne, les gens voyagent. Je peux prendre un avion aujourd'hui et me retrouver à Londres, en Angleterre, pour la fin de semaine, et ensuite passer trois ou quatre jours à Moscou. Ce facteur n'est tout simplement plus pertinent dans notre monde d'aujourd'hui.

Je vous le dis franchement, vous et votre Comité—je fais peut–être erreur—accordez peut–être trop d'importance à la présence physique. Ce n'est pas ce qui fait de nous des Canadiens. C'est plutôt une question de culture. J'ai eu le privilège d'entendre Betty Kennedy parler de l'idée d'avoir des relationnistes pour mieux faire connaître le Canada. Personne ne l'a encore fait. Vous devriez écouter des propositions de cette nature. Je l'admire certainement d'avoir fait cela.

M. Assadourian: Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Green, par votre témoignage d'aujourd'hui, vous nous avez beaucoup aidés dans notre tentative de définir la résidence aux termes de la loi. Nous vous remercions de vos commentaires et nous apprécions certainement votre expertise. Nous allons tenir compte de tout cela dans nos délibérations.

Je vous remercie beaucoup.

M. Green: Merci.

La présidente: La séance est suspendue jusqu'à 14 heures.

• 1405

[*Technical Difficulty—Editor*]

The Chairman: . . .I guess the oath, perhaps some thoughts on the preamble, and any of the other more technical issues facing us in our review of the Citizenship Act. Welcome, and please begin.

[*Difficulté technique—Éditeur*]

La présidente: . . .Vous pourriez nous parler du serment, ou nous donner des idées sur le préambule et sur toute autre question de nature plus technique que nous rencontrerons dans le cadre de notre examen de la Loi sur la citoyenneté. Je vous souhaite la bienvenue et je vous invite à commencer.

[*Texte*]

Mr. Ashok Chandwani (Individual Presentation): Thank you. I'll be brief. I got notice of your invitation rather late so I haven't had time to make a formal written presentation.

I'd like to make it very clear at the beginning that even though I am a senior editor at the Montreal *Gazette*, whatever I say I speak for myself and not for the *Gazette*. I do write, among other things, a weekly column on issues of identity and citizenship and what happens to people when they migrate and assimilate, integrate or interact with a new society.

Some of the issues that you have in your backgrounder are extremely important, and are often the subject of discussion in my columns and with readers in the mail that I get. This column runs across the country in most of the Southam papers, so I do get feedback from outside Quebec.

I think we're in a situation in Canada where there has been such rapid demographic change that everything that we assumed before, all assumptions, are being challenged now, and the issue of identity has become very crucial. Even the CBC, which is a public broadcaster and a national institution, is seized with these issues. It had a symposium about ten days ago to talk about the clash of identities in the coming decade and how journalism might cope with it.

The background to all this is that there is discernible evidence of fragmentation and of the rise of ethnic nationalism, of linguistic nationalism, and this becomes all the more complex because we have people in Canada from more than a hundred countries, and certainly our urban centres, Montreal included, are changing almost every six months, changing faster than the statistics indicate.

There are all kinds of projections. For example, according to the Canadian Advertising Foundation and advertising industry, their projections show Vancouver with a visible minority population of 46% by the end of the decade, 40% in Toronto, and 20% in Winnipeg and Montreal. Put in stark numbers, they are projecting more than a million each of the Chinese community, of the south Asian community, of the black community. All this is creating a mix and bringing to the fore questions of what it is to be a Canadian, how you define Canadian citizenship, and how you define a Canadian.

You hear all the time in terms of the response of the traditional dominant groups in Canada, notably the francophone and traditional anglophone English–speaking groups, that until now we haven't had this kind of a challenge to our concept of being a Canadian. The reason it is coming to the fore is because we see people who have different accents, sometimes have different clothes, eat different foods, and seem to have different cultural habits. I think it is important here not to confuse the notion of being a Canadian and not to confuse Canadian culture with individual religious or other cultures or individual language or other cultures.

[*Traduction*]

M. Ashok Chandwani (présentation individuelle): Merci. Je serai bref. J'ai été informé de votre invitation un peu tard et je n'ai donc pas eu le temps de préparer un exposé écrit officiel.

Je tiens à bien préciser dès le début que bien que je sois rédacteur principal à la *Gazette* de Montréal, je parlerai uniquement à titre personnel et non au nom de la *Gazette*. J'écris notamment une chronique hebdomadaire sur des questions d'identité et de citoyenneté, et sur ce qui arrive aux gens lorsqu'ils immigrent dans une société, qu'ils s'y assimilent, qu'ils s'y intègrent ou qu'ils établissent des rapports continus avec elle.

Certaines des questions abordées dans votre document d'information sont extrêmement importantes et j'en traite souvent dans mes chroniques et avec mes lecteurs, dans le courrier que je reçois. Cette chronique paraît dans la plupart des journaux Southam du pays, et je reçois donc des réactions de l'extérieur du Québec.

Le Canada a subi des changements démographiques tellement rapides que tout ce que nous supposions auparavant, toutes nos hypothèses sont maintenant remises en question, et la question de l'identité est devenue particulièrement cruciale. Même la société Radio–Canada, un radiodiffuseur public et une institution nationale, est saisie de ces questions. Elle a tenu, il y a une dizaine de jours, un colloque sur le journalisme dans un monde éclaté et sur le travail des journalistes dans ce contexte.

On a choisi ce thème parce qu'on a décerné des signes de fragmentation et de montée du nationalisme ethnique, du nationalisme linguistique, et parce que la situation est rendue d'autant plus complexe que nous avons, au Canada, des gens venus de plus de 100 pays, de sorte que nos centres urbains en particulier, y compris Montréal, changent presque tous les six mois, plus rapidement que ne le montrent les statistiques.

On fait toutes sortes de projections. Par exemple, le Bureau consultatif de la publicité au Canada prévoit que d'ici la fin de la décennie, 46 p. 100 de la population de Vancouver sera composée de minorités visibles, et que ce taux sera de 40 p. 100 à Toronto et de 20 p. 100 à Winnipeg et à Montréal. En chiffres concrets, ces prévisions se traduisent par des collectivités chinoises, sud–asiatiques et noires de plus d'un million chacune. Tout cela crée un mélange et nous amène à nous poser des questions sur la signification d'être Canadien, sur la façon dont on définit la citoyenneté canadienne et sur la façon dont on définit un Canadien.

On entend constamment parler de la réaction des groupes dominants traditionnels au Canada, c'est–à–dire les groupes traditionnels de francophones et d'anglophones, si bien que notre notion de ce qu'est un Canadien n'avait jamais été remise à ce point en question. Nous ne posons cette question parce que nous voyons maintenant des gens qui ont des accents différents, qui portent parfois des vêtements différents des nôtres, qui ne mangent pas les mêmes choses que nous et qui semblent avoir des habitudes culturelles différentes. Je pense qu'il est important, en l'occurrence, de ne pas confondre la notion de Canadien et de culture canadienne avec certaines religions, d'autres cultures ou d'autres langues.

[*Text*]

It's important to try to define what Canadian culture is. At this conference, for example, Ramsay Cook, an eminent historian of whom we all know, said that Canadian identity is a dream, that it doesn't exist. Arguably, if you were to go from coast to coast to different cities, everybody would have a different idea of Canadian identity and culture.

Is Canadian identity defined in terms of our national institutions, the House of Commons, the CBC, the National Film Board, the Canada Council, or is the public culture one of television, or playing an absurd game like bum darts in Winnipeg? How do we define it? In terms of hockey, of the climate? Again, in certain cases, as you can see with the recent furore over the Legion decision, we seem to be identifying the Canadian way and Canadian culture in terms of what we were familiar with in the past.

• 1410

That is changing. The bottom line here—to address some of the issues, since I want to keep this brief—is that we cannot legislate tolerance or acceptance. That has to come from within the interaction of people as they meet each other and live with each other or work together or eat together, but we can set certain standards, which we have. Canada does have some of the most advanced legislation on human rights, including the Charter of Rights.

Having said that, how do we go beyond that? I would be very strongly in favour of a preamble in any amendment to the Citizenship Act, merely to make some kind of statement of what we expect of new Canadians or new Canadian citizens, and the basis for this to me ought to be a common set of Canadian values that are not in any way linked to one's personal religion. I should make it clear that I'm personally not religious, but I respect the right of anybody else to have the freedom to practice whatever religion they want. Our common set of values is the basis for which the preamble would contain some kind of statement. It should relate primarily to the rule of law, our democratic institutions, and our emphasis on human rights. The tradition of our Constitution and of our history has always been one that seems to balance rather well the collective minority rights versus individual rights.

South of the border individual rights are supreme, but in Canada we've learned to make accommodations between unequal groups. For example, P.E.I., with a population of 100,000, has equal status as a province and that is directly a result of our particular political evolution. I think something on the basis of this would be good in the preamble.

[*Translation*]

Il est important d'essayer de définir ce qu'est la culture canadienne. À cette conférence, par exemple, Ramsay Cook, un historien de renom que vous connaissez tous, a dit que l'identité canadienne est un rêve, qu'elle n'existe pas. Il est vrai que si vous visitez différentes villes, d'un océan à l'autre, tous ceux à qui vous parlerez vous donneront une idée différente de l'identité et de la culture canadienne.

L'identité canadienne se définit–elle par nos institutions nationales, comme la Chambre des communes, la Société Radio–Canada, l'Office national du film, le Conseil des arts du Canada, la télévision représente–t–elle la culture publique, ou plutôt par un jeu stupide de fléchettes à Winnipeg? Comment la définissons–nous? Est–ce le hockey, ou le climat? Dans certains cas, comme on a pu le voir lors du récent scandale soulevé par la décision de la Légion, nous semblons identifier le mode de vie canadien et la culture canadienne à ce qui nous est devenu familier dans le passé.

Mais cela est en train de changer. L'essentiel—et je me limite ici à certaines de ces questions, étant donné que je tiens à être bref—est qu'on ne peut pas faire des lois pour imposer la tolérance ou l'acceptation. Cela doit venir de l'interaction entre les gens dans leurs rapports les uns avec les autres, dans la vie qu'ils partagent, le travail qu'ils font ensemble ou les repas qu'ils prennent en commun, mais nous pouvons fixer certaines normes, et nous l'avons fait. Le Canada s'est doté de lois qui sont parmi les plus progressistes en matière de droits de la personne, notamment la Charte des droits.

Cela dit, comment pouvons–nous aller encore plus loin? Je serais très certainement en faveur d'un préambule dans toute modification à la Loi sur la citoyenneté, dans le simple but d'inclure une sorte de déclaration quant à ce que nous attendons des nouveaux Canadiens ou des nouveaux citoyens canadiens, et je pense qu'à cette fin on devrait partir d'un ensemble de valeurs canadiennes communes, sans aucun lien avec une religion quelconque. Je tiens à préciser que je ne suis pas croyant, personnellement, mais que je respecte le droit des autres, je reconnais qu'ils sont libres de pratiquer la religion de leur choix. Le préambule devrait contenir une déclaration fondée sur l'ensemble de nos valeurs communes. On devrait s'en tenir principalement à la règle du droit, à nos institutions démocratiques et à l'importance que nous accordons aux droits de la personne. Traditionnellement, dans notre Constitution et dans notre histoire, nous avons toujours recherché un heureux équilibre entre les droits collectifs des minorités et les droits individuels.

Chez nos voisins du sud, les droits individuels sont suprêmes, mais au Canada, nous avons appris à trouver des accommodements pour des groupes inégaux. L'Île–du–Prince–Édouard, par exemple, avec une population de 100 000 habitants, a le même statut que les autres provinces, et c'est le résultat direct de notre évolution politique particulière. Je pense que ce serait un bon principe à inclure dans le préambule.

[*Texte*]

Talking about the oath of citizenship to reflect current realities, I feel very strongly—and am backed up by polls that show these trends—that we should move towards dropping any reference to the Queen from the oath. This takes into account the declining political interest in the monarchy as well as the fact that we are heading towards a far more secular and, how shall I say, more democratic society.

The experience of Australia here is interesting. Australia has committed itself, at least the political party in power, to make Australia a republic. Even in terms of demographic change Australia tells us a lot. For example, they've recently dropped the requirement of a compulsory second language being European in the school system and making the compulsory second language an Asian language reflecting the changes in the population in Australia. Some of these issues have to be seen in the light of immigrant nations like Canada, the U.S. and Australia as opposed to older established countries like England or France.

We often make the mistake of taking our cue from France or England because of our historical connections, but those are established societies that are looking at a certain percentage of immigrants as opposed to Canada or the U.S. or even Argentina, Brazil, Australia, which are countries that have been shaped and defined by successive waves of immigration. That is very important and it makes the task even more complex because you have this multitude of people and backgrounds. How do we deal with all this?

Getting a bit more specific about what knowledge does one need to become a Canadian citizen, I would like to make a very important distinction here. It goes without question that when you have an immigrant in the independent class, language is a primary requirement; knowledge of English or French is an important requirement to get independent immigration.

• 1415

Then what do we do when such a person arrives and a few years later he or she sponsors an elderly relative who doesn't speak either of these languages and after three years that person applies for citizenship? We have to develop a different criterion for evaluating their knowledge of Canada—the Canadian way of life, if you wish—and I don't think that should be tied to a compulsory knowledge of English or French, but rather more to their comprehension, perhaps through their own language or through any other way, of what Canada's all about.

About the automatic right of children of Canadians, if a child is born on Canadian soil then I would certainly suggest that one of the parents should be a permanent resident or a citizen in order to make that child eligible for Canadian citizenship, and the same for children born abroad to Canadians. I suggest that at the age of 18 they should get the choice of acquiring Canadian citizenship or losing it forever and that it would not go beyond the first generation; in other words, something similar to the U.S. situation. You make the choice when you're 18. Obviously, you can't make a choice when you're born, if you're born on a ship or a plane or when visiting some other country or even if you're staying somewhere else for a few months.

[*Traduction*]

En ce qui concerne l'idée de refléter les réalités actuelles dans le serment de citoyenneté, je crois très profondément—et des sondages confirment que c'est effectivement la tendance—que nous devrions biffer du serment toute mention de la Reine. Cela tiendrait compte du fait que l'intérêt pour la monarchie diminue et que nous nous dirigeons vers une société beaucoup plus séculaire et, disons, plus démocratique.

L'expérience de l'Australie à cet égard est intéressante. L'Australie du moins le parti politique au pouvoir, s'est engagée à transformer ce pays en république. Même sur le plan du changement démographique, l'Australie nous apprend beaucoup. On y a par exemple récemment laissé tomber l'obligation d'enseigner dans les écoles une langue européenne comme langue seconde, et il est maintenant obligatoire d'enseigner comme langue seconde une langue asiatique, afin de refléter les changements survenus dans la population de l'Australie. Il faut voir certaines de ces questions dans la perspective des pays d'immigrants comme le Canada, les États-Unis et l'Australie, plutôt que dans celle de pays de plus vieille souche, comme l'Angleterre et la France.

Nous commettons souvent l'erreur de prendre exemple sur la France ou l'Angleterre, à cause de nos liens historiques avec ces pays, mais ce sont des sociétés bien établies qui n'acceptent qu'un certain pourcentage d'immigrants, contrairement au Canada ou aux États-Unis, ou même à l'Argentine, au Brésil, à l'Australie, qui sont des pays façonnés et définis par des vagues successives d'immigrants. C'est très important et la tâche en est d'autant plus complexe qu'on a cette multitude de peuples et d'origines ethniques. Que pouvons-nous faire?

Pour ce qui est plus précisément des connaissances nécessaires pour devenir citoyen canadien, je voudrais faire ici une distinction très importante. Il est certain que lorsqu'un immigrant appartient à la catégorie des indépendants, la langue est une exigence primordiale. La connaissance de l'anglais ou du français est une exigence importante en ce qui concerne l'immigrant indépendant.

Ensuite, que fait-on lorsqu'une telle personne parraine, quelques années plus tard, un parent âgé qui ne parle aucune de ces langues et qui demande la citoyenneté après trois ans? Nous devons établir un critère différent pour évaluer leur connaissance du Canada—du mode de vie canadien, si vous voulez—et je ne pense pas qu'on devrait exiger la connaissance de l'anglais ou du français, mais plutôt voir dans quelle mesure ces gens comprennent ce qu'est le Canada, même si c'est dans leur propre langue.

En ce qui concerne le droit automatique des enfants de Canadiens, si un enfant naît en terre canadienne, je dirais certainement que l'un des parents doit être résident permanent ou citoyen canadien pour que l'enfant ait droit à la citoyenneté canadienne, et la même chose vaut pour les enfants nés de Canadiens à l'étranger. À l'âge de 18 ans, ils devraient pouvoir choisir de devenir citoyens canadiens ou perdre cette citoyenneté à jamais, et ce droit ne devrait pas s'appliquer à une deuxième génération; autrement dit, ce serait comme aux États-Unis. On fait un choix à 18 ans. On ne peut évidemment pas faire ce choix à la naissance, car on peut naître sur un navire, à bord d'un avion ou pendant une visite dans un autre pays, ou même à l'occasion d'un séjour de quelques mois à l'étranger.

[*Text*]

That's about all I can say. I'm running out of time. Maybe I can answer any questions you have. Thank you for this opportunity.

The Chairman: Thank you, Mr. Chandwani.

We do have questions. Perhaps we can start with Mr. Jackson.

Mr. Jackson: Mr. Chandwani, I guess you answered a lot of the questions, but I can't recall. . . With regard to the preamble, did you have some specific suggestions that we might be able to use?

Mr. Chandwani: I haven't formulated any exact words. What I'm suggesting is that it could be maybe a couple of paragraphs long, taking into account and emphasizing our democratic system and the rule of law and our commitment to individual and collective rights as being an important part of being Canadian, but making it totally secular, delinking it from any reference to God or religion or whatever.

Mr. Jackson: One of the things we're grappling with is that, notwithstanding that we would prefer that any person who is a Canadian would have all their roots and loyalties here, there appears to be a small percentage of the population that's evolving into a global community and reflected in that is the fact that they may not necessarily be in the country all the time, for reasons of naturalization or becoming a citizen in order to satisfy the act, simply because of roots that they may have at home that are pretty hard to dislodge; for instance, the loss of land and an international position. They might own a firm or a business and it's not easy to get rid of it. It might well be in their best interest to leave it where it is and maybe to have a head office in Canada but manufacture in some other part of the world.

We're trying to come to grips with this. We feel strongly that people should have Canadian citizenship and their loyalty should be here and they should be spending most of their time here, but we recognize this to be a fact. So if we make a law, we want to make sure that it will cover that, but that it will not be abused.

Have you any views on how we could accomplish this?

Mr. Chandwani: I'd like to make a distinction here between investors that we entice to come to Canada with money. . . I believe we can set a different group of rules for such persons versus the average, typical immigrant, who by and large has come to Canada for a better life—also perhaps fleeing oppression or being dissatisfied with political systems in the old country or whatever, but often mostly for economic opportunity. In immigration, there will always be a certain percentage who will use that opportunity to return to their roots, if you wish, or to go back to the country they came from after having made some money.

[*Translation*]

C'est à peu près tout ce que je peux dire. Je manque de temps. Je pourrais peut–être répondre à vos questions. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous parler.

La présidente: Merci, monsieur Chandwani.

Nous avons en effet des questions à vous poser. Nous pourrions commencer par monsieur Jackson.

M. Jackson: Monsieur Chandwani, je suppose que vous avez déjà répondu à de nombreuses questions, mais je n'arrive pas à me rappeler. . . En ce qui concerne le préambule, avez–vous des suggestions précises que nous pourrions utiliser?

M. Chandwani: Je n'ai pas formulé de libellé exact. Je suggère simplement que le préambule contienne environ deux paragraphes, qu'on y parle surtout de notre régime démocratique et de la règle du droit, qu'on y dise que notre engagement à respecter les droits individuels et collectifs constitue une partie importante de ce qu'on entend par Canadien, mais il faudrait que le tout soit complètement neutre, c'est–à–dire qu'on ne fasse aucunement allusion à Dieu ou à une religion quelconque.

M. Jackson: L'une des difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises, nonobstant le fait que nous préférerions que tous les Canadiens aient leurs racines ici et qu'ils manifestent leur loyauté envers notre pays, il semble qu'un faible pourcentage de la population soit en train de s'apparenter au village global, ne vivant pas nécessairement tout le temps au pays, c'est–à–dire qu'ils ne satisfont pas aux dispositions de la loi en matière de naturalisation ou de citoyenneté, simplement parce qu'ils ont de la difficulté à se détacher de leur pays d'origine; par exemple, ils craignent peut–être de perdre leurs terres et leur position internationale. Ils possèdent peut–être une entreprise dont il n'est pas facile de se départir. Il est peut–être dans leur intérêt de laisser leur entreprise là–bas et d'ouvrir un siège social au Canada, tout en laissant le côté fabrication dans un autre pays.

Nous essayons de résoudre ce problème. Nous préférerions que ces gens obtiennent la citoyenneté canadienne et que leur loyauté reste pour notre pays, qu'ils passent la plupart de leur temps ici, mais nous reconnaissons que c'est un fait. Nous voulons inclure tout cela dans la loi, mais sans qu'on puisse en abuser.

Avez–vous des idées sur la façon dont nous pourrions faire cela?

M. Chandwani: Je tiens à faire une distinction entre les investisseurs que nous cherchons à attirer au Canada avec leur argent. . . Pour ces personnes, nous pourrions établir des règles différentes de celles qui s'appliqueront à l'immigrant moyen, typique, qui vient généralement au Canada pour y trouver une vie meilleure—ou qui fuit peut–être l'oppression ou un régime politique dans son pays d'origine, ou pour toute autre raison, mais bien souvent surtout pour des raisons économiques. Il y aura toujours un certain pourcentage d'immigrants qui, lorsqu'il auront atteint une certaine aisance, voudront renouer avec leurs racines, si vous voulez, ou retourner dans leur pays d'origine, après avoir gagné de l'argent.

• 1420

Another context is among a lot of new Canadians, and certainly among a lot of established and older Canadians, in keeping with what's happening in the rest of the world there is a general lowering of borders and expansion of horizons and

En outre, comme c'est le cas dans le reste du monde, pour beaucoup de nouveaux Canadiens et aussi pour beaucoup de Canadiens de plus vieille souche, les frontières semblent s'abaisser et leurs horizons ainsi que leurs intérêts semblent

[*Texte*]

interests. There's a growing class of people who see themselves as part of a larger world, not part of just Canada. You'll always have the situation where people's interests will take them—whether in trade, the arts or whatever—to other countries. That is a trend I think we should recognize and in fact capitalize on, because we have such a tremendous resource.

Until ten years ago in Quebec, for example, the question was whether people spoke two languages or not. Now it's a situation where a lot of people speak three, four or five languages, and that's true all across the country. These are people who have a commitment to Canada. What I'm saying is the bulk of people do have a commitment to Canada. The problem is, in the case of a lot of them, because they are from so-called non-traditional sources there's a problem of acceptance in the existing community.

I'd like to make a distinction between acceptance and tolerance. Tolerance, to me, is negative. It's a form of ignoring you because I can't get rid of you. Acceptance answers the need to belong on the part of the new arrival. All kinds of statistics indicate it's specifically those people—notably from the Asian, African and Caribbean countries—who have a far higher rate of taking up citizenship and sticking by it than immigrants from, say, European countries. I can't tell you the number of people I know personally who have retained their citizenship of, say, England or the U.S. once they allowed dual citizenship.

But there is a trend towards multiple citizenship and multiple terests, and I think we should be proud of that and pursue it.

Mr. Jackson: I have one last question. We have what I think is a real dilemma in that there could be a number of people who come to Canada when they're pregnant to have children. If they are not Canadian citizens then it creates a problem for us, because the child, according to present laws, is a Canadian citizen, yet the parents are not. That creates some complications in our Citizenship Act.

I have a certain amount of sympathy for the baby, and I know we're going to be looking at drafting laws that may say one parent or both parents have to be Canadian citizens in order for the child to be a Canadian citizen. I think maybe they should add to it—I'm going to get my points on the record here—maybe if the baby is born here and there are parents in Canada who want to adopt the baby temporarily, and if the parents would like to do that, that might be an option.

How do you feel about a person born in Canada? Should they have an automatic right to Canadian citizenship?

Mr. Chandwani: No. I don't think they should have an automatic right. I think we can make certain exceptions on compassionate grounds or, as you say, if the baby is not wanted by the parents it can be put up for adoption. But overall I think one of the parents should be a legal resident of Canada.

[*Traduction*]

s'élargir. De plus en plus de gens se voient comme faisant partie d'un monde élargi et pas seulement du Canada. Il y aura toujours des gens qui, en raison de leurs intérêts, que ce soit pour le commerce, les arts ou un autre domaine seront attirés vers d'autres pays. C'est une tendance que nous devrions reconnaître, à mon avis, et nous devrions même en tirer profit, parce que nous avons là une ressource extraordinaire.

Jusqu'à il y a 10 ans au Québec, par exemple, on demandait aux gens s'ils parlaient deux langues ou non. Maintenant, il y a beaucoup de gens qui en parlent trois, quatre ou cinq, et l'on peut dire la même chose du reste du pays. Ce sont des gens qui ont pris un engagement envers le Canada. Pour moi, la majorité de gens ont pris un engagement envers le Canada. La difficulté réside dans le fait qu'un grand nombre d'entre eux éprouvent de la difficulté à se faire accepter dans leur nouvelle collectivité, parce qu'ils viennent de pays qu'on dit non traditionnels.

Je tiens à faire une distinction entre l'acceptation et la tolérance. Je vois la tolérance comme un élément négatif. C'est une façon d'ignorer quelqu'un parce qu'on ne peut pas s'en débarrasser. L'acceptation signifie qu'on répond au besoin d'appartenance du nouvel arrivant. Toutes sortes de statistiques montrent que ce sont précisément ces gens—notamment ceux qui viennent d'Asie, d'Afrique et des Antilles—qui demandent la citoyenneté en plus grand nombre et qui la conservent, que les immigrants de pays d'Europe, par exemple. Je ne peux pas vous dire combien de personnes que je connais bien ont gardé leur citoyenneté anglaise ou américaine, par exemple, une fois que la double citoyenneté a été permise.

Les intérêts des gens se multiplient et ils ont de plus en plus tendance à garder plusieurs citoyennetés, et je pense que nous devrions en être fiers et même encourager ce phénomène.

M. Jackson: J'ai encore une dernière question. Nous avons quand même un dilemme, je pense, car un certain nombre de femmes pourraient venir au Canada lorsqu'elles sont enceintes, pour y donner naissance à leur enfant. Si elles ne sont pas citoyennes canadiennes, cela peut nous causer une difficulté parce que la loi actuelle stipule que l'enfant est citoyen canadien, bien que les parents ne le soient pas. Ce qui pose des problèmes dans la Loi sur la citoyenneté.

J'ai une certaine sympathie pour le bébé, et je sais que nous allons examiner la possibilité de faire stipuler dans la loi que l'un des parents, ou les deux, doit être citoyen canadien pour que l'enfant soit, lui aussi citoyen canadien. Je pense qu'on devrait peut-être ajouter—je vais exprimer mon point de vue ici aux fins du compte rendu—que si le bébé est né ici et que des parents au Canada sont disposés à l'adopter temporairement, ce serait peut-être une possibilité, si les parents sont d'accord.

Que pensez-vous du cas d'une personne qui naît au Canada? Devrait-elle avoir automatiquement droit à la citoyenneté canadienne?

M. Chandwani: Non. Je ne pense pas qu'elle devrait y avoir automatiquement droit. Nous pouvons faire certaines exceptions pour des motifs humanitaires ou, comme vous le dites, si les parents ne veulent pas du bébé, il pourrait être adopté. En général, cependant, je pense que l'un des parents devrait résider légalement au Canada.

[*Text*]

That may sound restrictive, but on the other hand there are only two reasons the baby would be born in Canada. One would be coincidence or accident—they happen to be here and the baby is born—and the other would be perhaps a wilful desire to have a baby born here so it becomes a basis for applying for permanent status.

I don't think it's unreasonable to suggest on paper to a visiting couple when they leave they take their child with them.

The Chairman: Thank you, Mr. Jackson.

Mr. Nunez.

M. Nunez: Bonjour, monsieur Chandwani.

Mr. Chandwani: Good afternoon.

M. Nunez: Vous avez mentionné que l'identité canadienne est un idéal difficile à atteindre, et vous avez dit que c'était un *dream*.

• 1425

Est–ce que c'est possible de définir une identité canadienne, quand au Canada il y a, disons, 10 millions d'habitants qui ne sont ni de souche anglaise, ni de souche française? Il y a des millions d'immigrants et des autochtones. Est–ce que c'est possible? Et si c'est possible, comme est–ce que vous définissez l'identité canadienne?

Mr. Chandwani: In my view it is almost impossible. What is possible to do is to learn to respect and accept each other's identities.

I'm an immigrant myself. I came to Canada more than 20 years ago from India, which arguably is one of the most diverse countries in terms of people, their size, their colour, their shape, their clothes, their language. They have 15 official languages there. It's always a challenge to describe what an Indian looks like, for example—somebody who lives in India. There are people in Canada who have a similar problem and their idea of somebody from India is sometimes quite stereotypical or one–dimensional.

I think the same situation is happening in Canada now, particularly since the Second World War and certainly in the last 20 years. Canadians come in a whole bundle of packages, so how do you define one common identity? I don't see it happening outside a common impulse of social behaviour or legal political systems and a tradition of, how shall I say it, openness. Beyond that, I would be very hard put to define what a Canadian is. Certainly, when I go abroad and I say I'm Canadian, people have difficulty accepting that, because their idea of a Canadian is, again, based on a stereotype.

M. Nunez: Vous avez mentionné quelques valeurs très importantes comme la question des droits humains et la protection des minorités, ce que je partage. Vous avez dit également que vous êtes favorable à la suppression de la référence à la Reine dans les serments d'allégeance, et vous avez mentionné le cas de l'Australie, cas qui est très typique. Croyez–vous que c'est une tendance dans les pays du Commonwealth de s'éloigner un peu du serment d'allégeance à la Reine? Est–ce que vous pouvez aussi nous dire quelques mots de la situation qui a prévalu dans votre pays d'origine, l'Inde?

[*Translation*]

Cela peut sembler restrictif, mais d'un autre côté, il n'y a que deux raisons pour lesquelles le bébé naîtrait au Canada. La première serait par coïncidence ou par accident—les parents se trouvant par hasard ici lorsque le bébé naît—et l'autre serait peut–être le désir de voir le bébé naître ici, pour pouvoir demander le statut de résident permanent.

Je ne pense pas qu'il soit exagéré de stipuler qu'un couple en visite ici doit repartir avec l'enfant.

La présidente: Je vous remercie, monsieur Jackson.

Monsieur Nunez.

Mr. Nunez: Good afternoon, Mr. Chandwani.

M. Chandwani: Bonjour.

Mr. Nunez: You mentioned that the Canadian identity is an ideal thing that is difficult to achieve, and you said that it was a dream.

Is it possible to define Canadian identity when you have in Canada maybe 10 million people who are neither of English or French origin? There are millions of immigrants and aboriginals. Is it possible? And if so, how would you define Canadian identity?

M. Chandwani: À mon avis, c'est presqu'impossible. Ce qui est possible, c'est que chacun apprenne à respecter et à accepter l'identité des autres.

Je suis moi–même immigrant. Il y a plus de 20 ans, je suis venu au Canada de l'Inde, qui est peut–être l'un des pays du monde dont la population est la plus diversifiée du point de vue de la taille, de la couleur, de la forme, des vêtements et de la langue. Il y a 15 langues officielles en Inde. C'est toujours difficile de décrire un Indien, c'est–à–dire quelqu'un qui habite en Inde. Il y en a au Canada qui ont le même problème et qui se font une idée tout à fait stéréotypée ou unidimentielle de ce à quoi une personne venant de l'Inde peut ressembler.

La même chose est en train de se passer au Canada, surtout depuis la Seconde Guerre mondiale et encore plus depuis 20 ans. Les Canadiens se présentent de toutes sortes de façons et il est donc très difficile de définir leur identité commune. Je ne vois pas comment on peut le faire si ce n'est selon les critères du comportement social, des systèmes juridiques et politiques et de leurs traditions d'ouverture d'esprit, si je puis m'exprimer ainsi. Sinon, j'aurais bien du mal à définir ce qu'est un Canadien. Quand je vais à l'étranger et que je dis être un Canadien, les gens ont du mal à l'accepter parce que, eux aussi, ont une idée stéréotypée de ce qu'est un Canadien.

Mr. Nunez: You mentioned some very important values, such as the question of human rights and the protection of minorities, which values I also find important. You then said that you were in favour of removing the reference to the Queen in the oath of allegiance and you mentioned the case of Australia, which is very characteristic. Do you believe that Commonwealth countries now have a tendency to get away from the oath of allegiance to the Queen? Could you also tell us what happened in your own country of origin, India?

[*Texte*]

Mr. Chandwani: Well, India has been a republic since 1950, so the question of a queen does not arise in India. India chose to be a republic, so they have a titular head or president, who is elected jointly by all the provincial legislatures and the federal parliament. The question doesn't arise in India. India is a good example. India has no official or legal allegiance to the Queen, but India is still an important member of the Commonwealth.

I think this is a trend. The countries that still retain their oath and allegiance to the Queen are Canada, Australia, New Zealand, and some countries in the Caribbean, I believe. But there is a movement away from it. Even in Canada, if you track the polls, every few years the number of people who feel that the monarchy is irrelevant to present-day Canada is increasing, even in British Columbia, which traditionally had a lot of support for the monarchy. That's a reflection of the social and demographic changes. It's not a sign of any disrespect or contempt for the Queen. I'd like to make that clear.

M. Nunez: Merci, monsieur Chandwani.

The Chairman: Thank you very much. To finish today, Mr. Assad.

Mr. Assad (Gatineau—La Lièvre): I would like your opinion. We've been having a discussion whether we should have a preamble to the oath.

• 1430

As our colleague, Mr. Nunez, mentioned, with over 10 million Canadians who are of neither English nor French origin or ethnic group, how would we go about having a preamble that would be able to not necessarily define but describe what Canada is? Do you think we could come up with something that could satisfy at least the majority?

Mr. Chandwani: I think we're leading inevitably to the question of whether we have the two founding nations in such a document. It is true that more than 10 million Canadians are of neither French nor English origin. It's also true that number is increasing even as we speak and will be much higher in the next 10 years or less.

So I would say that the preamble recognizes the contribution of the various peoples of the world to the Canadian identity, if you wish, or to the Canadian experience or to being Canadian. If for historical reasons there was some extra way to include the French and English factors, then I have no problem with that because you cannot ignore the past. You cannot just dump the past. What we're doing is including what's happening now with what happened in the past. Being inclusive does not mean rejecting somebody because they've lost their majority.

Mr. Assad: Thank you.

The Chairman: Mr. Chandwani, I just have one question. We've had quite a lot of discussion around the residency requirement under the act. Do you believe there's good reason or that it's valid to expect immigrants who are applying for

[*Traduction*]

M. Chandwani: L'Inde est une république depuis 1950 et il n'est donc pas question de la Reine en Inde. L'Inde a opté pour la république et est gouvernée par un chef d'État titulaire ou président, qui est élu conjointement par toutes les assemblées législatives provinciales et par le Parlement fédéral. La question ne se pose donc pas en Inde, mais c'est un bon exemple. L'Inde n'a aucune allégeance officielle ou juridique envers la Reine, mais elle continue d'être un membre important du Commonwealth.

Selon moi, cela prouve une certaine tendance. Les pays qui ont conservé le serment d'allégeance à la Reine sont le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et certains pays des Antilles, je pense. Il y a cependant une tendance à laisser tomber ce serment d'allégeance. Même au Canada, les sondages effectués à quelques années d'intervalle révèlent que de plus en plus de gens trouvent que la monarchie n'a plus sa place dans notre pays, même en Colombie-Britannique, qui était traditionnellement en faveur de la monarchie. Cela reflète l'évolution de la société et de la démographie. Ce qui ne veut pas dire qu'il y ait un manque de respect ou du mépris pour la Reine. Je tiens à bien le préciser.

Mr. Nunez: Thank you, mr. Chandwani.

La présidente: Merci beaucoup. Nous terminerons aujourd'hui avec M. Assad.

M. Assad (Gatineau—La Lièvre): Je voudrais savoir ce que vous en pensez. Nous essayons d'établir s'il faudrait un préambule au serment d'allégeance.

Comme l'a signalé notre collègue, M. Nunez, avec plus de 10 millions de Canadiens qui ne sont ni d'origine anglaise ni d'origine française et qui font partie d'autres groupes ethniques, comment pourrait-on avoir un préambule, non pas nécessairement pour définir, mais plutôt pour décrire ce qu'est le Canada? Pensez-vous qu'il est possible de trouver un libellé qui satisfasse au moins la majorité?

M. Chandwani: Je pense que cela nous mène inévitablement à la question de savoir si l'on doit mentionner les deux nations fondatrices dans un tel document. Il est vrai que plus de 10 millions de Canadiens ne sont ni d'origine française ni d'origine anglaise. Il est vrai aussi que leur nombre augmente constamment et qu'il y en aura beaucoup plus d'ici une dizaine d'années.

À mon avis, le préambule pourrait donc reconnaître la contribution des divers peuples du monde à l'identité canadienne ou bien, si vous préférez, à ce que cela signifie d'être canadien. S'il a moyen de mentionner aussi les Français et les Anglais pour des raisons historiques, je n'y aurais aucune objection parce qu'on ne peut pas ignorer le passé. On ne peut pas simplement faire table rase du passé. Ce que nous devons faire, c'est inclure ce qui se passe maintenant avec le passé. Cela ne veut pas dire que nous devions rejeter un groupe quelconque parce qu'il n'est plus majoritaire.

M. Assad: Merci.

La présidente: Monsieur Chandwani, je n'ai qu'une question pour vous. Nous avons longuement discuté du critère de résidence aux termes de la loi. À votre avis, y a-t-il de bonnes raisons d'exiger que les immigrants qui demandent la

[*Text*]

citizenship to be physically present in the country for a certain period of time so that they can perhaps better understand Canadians and their values and have an opportunity to integrate into our communities prior to citizenship being granted, or is it good enough to be ordinarily resident whereby you own property and pay taxes and the actual physical presence isn't predominant?

Mr. Chandwani: I would favour physical presence in the way it's phrased now. If the language could be changed to counter the Federal Court opinion, I would favour the three out of four years because the extra year gives you time to go on holiday or do whatever else you might want to do outside the country, take weekend trips or whatever, but three years physical presence is not unreasonable, in my view.

The Chairman: Thank you very much for your information. You've brought us some really good points on which to deliberate as we review the act.

Mr. Chandwani: Thank you.

The Chairman: Members of the committee, our next witness is Rivka Augenfeld. Mr. Nunez, I should get you to help me pronounce this.

M. Nunez: Table de concertations des organismes de Montréal au service des réfugiés.

The Chairman: Thank you. Welcome, Ms Augenfeld. We really appreciate your taking the time to spend with us today and offer some good advice on how we might review and change the act to make it more meaningful for citizenship. We hope you'll take 10 to 15 minutes for your presentation and allow us time for questions. So please begin whenever you're ready.

Ms Rivka Augenfeld (Table de concertations des organismes de Montréal au service des réfugiés): Thank you very much. I don't have a very long presentation.

I just want to tell you a little bit about this *Table de consultation*. *Consultation* is one of the words in French that doesn't translate well into English, but it means to concert, to bring together around a common problem.

We have a coalition here in Montreal that's been working for the last 15 years on a continuous basis dealing with issues regarding refugees, such as refugee protection, selection from overseas and of course public education.

I think in the issue of public education we come closest to looking at some of our concerns. We don't have a consensus about some of the questions you're asking about citizenship. It might be more useful to look at some of the questions from the point of view of immigration and protection, and look at how they might translate into a notion of what is needed in a vision of citizenship.

Immigrants come from many different countries, so we have to look at who they are and what values we are explaining to them as being our Canadian values when they arrive. To what extent do we expect people to adapt and to what extent do we leave people in a sphere where cultural differences can be managed with mutual respect?

[*Translation*]

citoyenneté canadienne soient physiquement présents au Canada pendant une certaine période, peut–être pour qu'ils puissent apprendre à mieux comprendre les Canadiens et les valeurs canadiennes, et mieux s'intégrer dans la société avant d'obtenir leur citoyenneté, ou bien est–ce qu'il suffit qu'ils soient résidents ordinaires, c'est à dire qu'ils soient propriétaires et paient des impôts sans nécessairement être physiquement présents au Canada?

M. Chandwani: Je préférerais qu'on maintienne l'exigence de présence physique. Si l'on pouvait modifier le texte de la loi en réponse à l'avis exprimé par la Cour fédérale, je préférerais qu'on stipule une période de résidence de trois années sur quatre parce que le fait d'avoir une année de plus permettrait aux immigrants de prendre des vacances ou de faire autre chose à l'extérieur du pays, par exemple pendant la fin de semaine, mais on pourrait exiger une présence physique de trois années sur quatre.

La présidente: Merci beaucoup de votre participation. Vous avez fait valoir des arguments très intéressants dont nous tiendrons compte dans notre examen de la loi.

M. Chandwani: Merci.

La présidente: Membres du comité, notre prochain témoin est Rivka Augenfeld. Monsieur Nunez, je devrai vous demander votre aide pour prononcer le nom de cet organisme.

Mr. Nunez: *Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés.*

La présidente: Merci. Bienvenue, madame Augenfeld. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui et de nous conseiller sur les changements que nous pourrions apporter à la Loi pour mieux refléter ce qu'est la citoyenneté canadienne. Vous pouvez prendre 10 à 15 minutes pour faire votre exposé, ce qui nous laissera le temps de vous poser des questions. Vous pouvez commencer quand vous voulez.

Mme Rivka Augenfeld (Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés): Merci beaucoup. Mon exposé n'est pas très long.

Je voudrais simplement vous dire quelques mots au sujet de la Table de concertation. Le mot «concertation» ne se traduit pas facilement en anglais, mais il signifie se concerter pour examiner un problème commun.

• 1435

Il existe à Montréal une coalition qui s'occupe depuis 15 ans des questions relatives aux réfugiés, et notamment de la protection des réfugiés, de leur choix à l'étranger et aussi, bien sûr, de l'éducation du public.

Je pense que c'est dans le domaine de l'éducation du public que nous avons le plus de préoccupations. Nous ne sommes pas tous d'accord sur certaines des questions que vous posez au sujet de la citoyenneté. Il serait peut–être plus utile d'examiner certaines de ces questions du point de vue de l'immigration et de la protection, et de voir comment une nouvelle vision de la citoyenneté canadienne peut refléter ces notions.

Nous accueillons des immigrants de bien des pays, et nous devons donc voir qui ils sont et songer aux valeurs que nous voulons leur expliquer comme faisant partie de l'identité canadienne au moment de leur arrivée. Dans quelle mesure voulons–nous que les nouveaux venus s'adaptent et dans quelle mesure les laissons–nous fonctionner dans un contexte où l'on respecte les différences culturelles?

[*Texte*]

What are we teaching people upon arrival? I think there has to be more communication and—I don't know what word to use in English—a *mariage* between the kinds of programs we have for new arrivals, the kinds of things we tell them about this country, and how they play out down the road when you're looking at citizenship.

You're talking about Canada as a country that respects certain humanitarian concerns; that has a program of bringing refugees from overseas who need that little bit of extra help and understanding to be able to deal with society. We also have to look at what we are teaching immigrants, what we expect from refugees, and what we are telling the public about these people when they first arrive.

Your committee is also looking at settlement programs. What are we doing? What is the content of some of our settlement programs? I'm not used to dealing with this department and this ministry on citizenship issues. It was always in two different places, but now it's in the same ministry, so I think we have a new opportunity to look at a continuum between immigration and settlement programs and the types of values we want to promote when we're talking about citizenship.

If we're looking at what's good for new arrivals and what's good for immigrants in terms of what they can contribute to society, we need more tolerance, more understanding of diversity, and more understanding that what sometimes seem to be differences have very common underlying values.

We talk about common values and sometimes we think they're very different. But we have to look at why people come here. People come here to improve their lives. They may be fleeing from persecution and have no choice about coming. They may have to do everything they can to save themselves and their families. It's still usually about themselves but more about their families. They want to save their families, bring their children to a new country, create better opportunities and more peaceful opportunities for their children to grow and be able to live.

People put great value on our peaceful society. I don't think Canadians who have been here for several generations realize to what extent this country is perceived as an oasis in the world, not for the reasons they sometimes think, but because it is truly a peaceful country. You hear over and over again from refugees how much they appreciate this peace. They're certainly not coming here to disturb it. They're coming here to benefit from it, add to it and enrich it.

In the same sense, immigrants come here for their families, for their children. So there's a great emphasis on family, on children's education, on providing a positive environment for children.

They may be expressed differently, but they're the same values. People put the same importance on their families and perhaps even more on extended families, other relatives and the importance of grandparents and creating a community. Those values are very similar, but the trappings sometimes seem to be different.

I think I would prefer to stop now and have questions because I think it might be more useful.

[*Traduction*]

Qu'enseignons–nous aux nouveaux venus? À mon avis, il doit y avoir davantage de communications et une sorte de mariage entre les divers programmes destinés aux nouveaux venus, ce que nous leur enseignons au sujet du Canada et comment tout cela s'ajustera plus tard quand ils demanderont la citoyenneté canadienne.

Le Canada est un pays où l'on respecte certaines préoccupations humanitaires, où nous avons un programme pour faire venir des réfugiés qui ont besoin d'un peu plus d'aide et de compréhension pour s'intégrer à la société. Nous devons aussi songer à ce que nous enseignons aux immigrants, à ce que nous attendons des réfugiés et à ce que nous disons à la population canadienne à propos de ces gens quand ils arrivent au pays.

Votre Comité examine aussi les programmes d'établissement. Qu'est–ce que nous faisons? Que prévoient certains de nos programmes d'établissement? Je n'ai pas l'habitude de traiter avec ce nouveau ministère qui s'occupe des questions de citoyenneté. Il y a toujours eu deux ministères dans le passé, mais maintenant il n'y en a qu'un seul et je pense que cela nous permettra de faire le joint entre les programmes d'immigration et d'établissement et les valeurs que nous voulons promouvoir pour la citoyenneté canadienne.

Pour ce qui est de savoir ce qui est bon pour les nouveaux venus et pour les immigrants et ce qu'ils peuvent contribuer à notre société, nous devons faire preuve de plus de tolérance, d'une plus grande compréhension de la diversité et reconnaître en même temps que ce qui peut sembler être une différence au départ cache des valeurs communes.

On parle de valeurs communes et on a parfois l'impression que ces valeurs ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Il faut se demander pourquoi les immigrants viennent au Canada. Ils viennent ici pour améliorer leur sort. Il y en a peut–être qui ont fuit la persécution et qui n'avaient pas vraiment le choix. Peut–être qu'ils ont tout fait pour sauver leur vie et celles de leur famille. Ils songent d'habitude à leurs propres intérêts, mais davantage à ceux de leur famille. Ils veulent protéger leur famille, amener leurs enfants dans un nouveau pays, avoir de meilleures chances de voir leurs enfants grandir dans la paix.

Les nouveaux venus attachent beaucoup d'importance à notre société pacifique. Les Canadiens qui sont ici depuis plusieurs générations ne se rendent peut–être pas compte à quel point les étrangers considèrent le Canada comme une oasis, non pas pour les raisons que l'on pense parfois, mais parce que c'est vraiment un pays pacifique. Les réfugiés nous répètent sans cesse à quel point ils sont heureux de cette paix. Ils ne sont certainement pas venus au Canada pour semer la pagaille. Ils sont venus ici pour profiter de cette paix, y contribuer et l'enrichir.

De la même façon, les immigrants viennent au Canada pour leur famille et leurs enfants. Ils insistent donc beaucoup sur la famille, sur l'éducation des enfants et sur un milieu positif pour leurs enfants.

Ces valeurs peuvent s'exprimer différemment, mais ce sont toujours les mêmes. Les nouveaux venus accordent tous la même importance à leur famille et peut–être encore davantage à la famille élargie, à leurs parents et au rôle des grands–parents dans la collectivité. Ces valeurs sont donc très semblables aux nôtres, même si ce n'est pas toujours évident à première vue.

Il vaut peut–être mieux que je m'arrête là et que je réponde maintenant à vos questions.

[*Text*]

The Chairman: Thank you very much. We appreciate that. Are there any questions, members of the committee? We'll start with Mr. Knutson.

• 1440

Mr. Knutson: One of the issues we're dealing with is the pledge of allegiance, the oath that citizens take when they become Canadians. Currently the oath is fundamentally a pledge of allegiance to the Queen, with the priviso that we agree to follow the laws of Canada. A number of people have suggested that we should hold onto that oath since we are a constitutional monarchy and also out of respect for our traditions, but another group have suggested that we need to modernize the oath, that immigrants oftentimes find it confusing or foreign. They don't understand the oath and why we would pledge allegiance to a foreign queen. I'm just wondering if you have any views on that.

Ms Augenfeld: My coalition doesn't have a view. We haven't taken a position on the Queen. I don't want to presume to speak on behalf of people whom I haven't really consulted, but given that we operate in Quebec, you'll have to understand that the people who work in our coalition have a variety of political opinions and they would probably be the same variety of political opinions as are found in the rest of the population.

I would venture to say that a pledge of allegiance to Canada that was clearly a pledge to Canada and to this country would be very meaningful for people who are coming to Canada to seek protection, which is the main constituency that I represent, and that they would be more than proud to pledge allegiance to this country.

Again, we sometimes underestimate what that moment of citizenship means to people. From the many years I worked in an immigrant settlement agency, I can tell you that people are very anxious about that moment of citizenship and they also treasure it incredibly. I think sometimes they treasure and appreciate Canadian citizenship more than people who were born to it.

M. Nunez: Bonjour Rivka.

Mme Augenfeld: Bonjour.

M. Nunez: D'abord une première question. Vous connaissez très bien le domaine de l'immigration. Vous êtes probablement d'accord avec moi pour dire qu'aujourd'hui, c'est plus difficile d'immigrer au Canada qu'il y a 20 ans.

Est–ce qu'il est plus dificile d'obtenir la citoyenneté canadienne? Vous savez qu'il y a des tests à passer, et le problème de la connaissance de la langue. Vous connaissez des cas à Montréal. Est–ce que vous avez entendu parler de problèmes, par exemple, de chinois qui ne parlent pas très bien la langue, ni l'anglais, ni le français, ou d'autres communautés?

Mme Augenfeld: Premièrement, pour répondre à votre première constatation, je ne pense pas qu'il soit nécessairement plus difficile de venir au Canada maintenant qu'il y 20 ans. Ça dépend dans quelle catégorie on vient et de quelle partie du monde. Alors, je ferais une distinction entre les catégories.

[*Translation*]

La présidente: Merci beaucoup. Nous vous en sommes reconnaissants. Les membres du Comité ont–ils des questions? Nous allons commencer par M. Knutson.

M. Knutson: L'une des questions que nous examinons est le serment d'allégeance que l'on prête au moment de devenir citoyen canadien. Pour l'instant, il s'agit essentiellement d'un serment d'allégeance envers la Reine, auquel on ajoute que les nouveaux citoyens acceptent de respecter les lois du Canada. Certains considèrent que nous devons conserver ce serment tel quel parce que le Canada est une monarchie constitutionnelle et aussi à cause de nos traditions, mais d'autres considèrent que nous devons moderniser le serment d'allégeance parce que les immigrants sont souvent perplexes et le trouvent étrange. Ils ne comprennent pas ce serment et ils ne voient pas pourquoi nous prêtons allégeance à une reine étrangère. Avez–vous des opinions là–dessus?

Mme Augenfeld: Ma coalition n'a pas d'opinion à ce sujet. Nous n'avons pas pris position au sujet de la Reine. Je ne voudrais pas parler au nom de gens que je n'ai pas vraiment consultés, mais comme nous sommes au Québec, vous comprendrez que les membres de la coalition ont des opinions politiques diverses qui reflètent probablement celles du reste de la population.

Je me hasarderais cependant à dire qu'un serment d'allégeance envers le Canada lui–même revêtirait sans doute beaucoup d'importance pour ceux qui sont venus au Canada pour y chercher refuge, ce qui est le cas de la plupart de ceux que je représente, et qu'ils seraient extrêmement fiers de jurer allégeance au Canada.

On sous–estime parfois ce que le fait de devenir citoyen canadien signifie pour les gens. Pendant les nombreuses années où je travaillais pour une agence d'établissement des immigrants, j'ai constaté que les immigrants se font beaucoup de souci au sujet de leur demande de citoyenneté et que c'est une chose extrêmement précieuse pour eux. Je pense parfois que c'est pour eux plus précieux que pour ceux qui sont nés ici.

Mr. Nunez: Good afternoon, Rivka.

Ms Augenfeld: Good afternoon.

Mr. Nunez: First, you are very knowledgeable about immigration. You will probably agree that, nowadays, it is more difficult to immigrate to Canada than 20 years ago.

Is it also more difficult to obtain Canadian citizenship? You know that there are tests to pass and there is also the problem of language knowledge. You are aware of some cases in Montreal. Have you heard of any problems with Chinese people, for instance, who do not have a very good knowledge of either French or English, or with other ethnic communities?

Ms Augenfeld: First, in answer to your first statement, I do not believe that it is necessarily more difficult to come to Canada than it was 20 years ago. It depends in which category you are and from what part of the world. I would have to make a distinction among the various categories of immigrants.

[*Texte*]

Mais, en ce qui concerne la citoyenneté, à ma connaissance, je n'ai pas entendu parler de nouveaux problèmes. Personnellement, je serais d'accord pour qu'on demande à une personne relativement jeune de parler au moins une des deux langues et d'avoir un certain nombre de connaissances sur le Canada ou sur le Québec, etc.

Je sais qu'il y a une grande tolérance normalement pour les personnes âgées. Dans ma pratique, nous étions très tolérant pour les personnes d'un certain âge. Pour les parents qui étaient parrainés, et qui arrivaient au Canada disons, à 70 ans ou quelque chose comme ça, on tolérait beaucoup plus le fait que ces gens ne parlaient pas très bien ou très peu la langue.

Mais je n'ai pas entendu beaucoup de plaintes. Je sais que pendant un moment, les délais n'étaient pas trop longs, mais je n'ai pas vérifié les délais actuels. Je sais aussi que, dans certains cas, c'était long à cause des délais administratifs. Mais je n'ai pas eu d'échos vraiment de grands problèmes, ces temps–ci. Je pense que les juges de citoyenneté, dans les grandes villes, sont assez bien sensibilisés à la diversité culturelle, etc. Alors s'il y a des problèmes, et il se peut qu'il y en ait, mais moi, je ne suis pas personnellement au courant.

M. Nunez: Une question d'ordre très général. Vous connaissez la législation sur la citoyenneté? Il va y avoir des modifications. Nous examinons la situation actuelle. Il va y avoir, tout d'abord, des lois. Quelles seraient vos recommandations pour améliorer la loi?

Mme Augenfeld: On n'a pas encore de recommendations précises en ce qui concerne les améliorations. Mais, je pense que ce que nous espérons, c'est la reconnaissance de la diversité. Nous espérons une juste compréhension de la diversité de notre citoyenneté, et qu'on reconnaisse ce droit à la diversité.

• 1445

Évidemment, d'un côté, il y a un certain nombre de responsabilités dont chaque personne qui vit dans ce pays doit s'acquitter. Elle doit comprendre les lois, et comprendre ses obligations. Mais d'un autre côté, je pense que notre société est en train d'évoluer. On ne se rend peut–être pas compte que certains groupes, qui sont maintenant considérés comme des personnes qui sont ici de longue date, étaient considérés comme des étrangers, même un peu suspects, quand ils sont arrivés.

Une génération, ou deux générations plus tard, on s'habitue. Les gens deviennent une partie du tissu canadien. Je pense donc qu'il faudrait faire un peu preuve d'imagination pour imaginer que les groupes, ou certaines nouvelles communautés qui nous arrivent, vont aussi, dans une génération ou deux, faire partie de ce tissu canadien, et qu'on tolère, et même mieux, qu'on apprécie et qu'on respecte la diversité de cette richesse culturelle.

J'espère que n'importe quelle loi va avoir comme principe de base d'accepter et de respecter la diversité ethnique.

M. Nunez: Merci beaucoup.

Mr. Bryden: Basically we are, of course, a country of two languages, and Quebec has a separate immigration policy involving the immigrants who speak the French language. Would you support a situation whereby the ability to speak French was a condition of citizenship for a person living in Quebec? That is French as opposed to English.

[*Traduction*]

As for citizenship, I have not personally heard of any new problems. Personally, I would agree that we should ask those who are still young enough to speak at least one of the two official languages and to have some knowledge about Canada, about Quebec, and so on.

I know that there is normally a lot of tolerance for older people. In my practice, we were very tolerant for people over a certain age. For sponsored parents coming to Canada when they were 70 years old, for instance, we were much more willing to accept the fact that they had very little knowledge of the official languages.

I have not heard a lot of complaints. I know that, for a while, there were not too many delays, but I have not looked at that recently. I also know that, in some cases, review took a long time because of administrative problems. But I have not really heard about any major problems recently. I think that citizenship judges in major cities are well aware of cultural diversity, and so on. If there are any problems, and this is possible, I have not personally heard about them

Mr. Nunez: One very general question. You are familiar with the Citizenship Act? Some changes are going to be made. We are looking at the situation now. There has to be certain laws. What would you recommend to improve the Act?

Ms Augenfeld: We have nothing specific yet to recommend to improve the legislation. What we hope will happen is that diversity will be recognized. We hope for a good understanding of the diversity of our citizenry and we hope that the right to that diversity will be recognized.

Of course, there are, on the one hand, some responsibilities that must be fulfilled by each person living in this country. And these responsibilities must include abiding by the laws of the country and understanding one's obligations. But on the other hand, our society is evolving. We may not fully realize that people belonging to some groups and who have been long–term residents in Canada had been considered strangers even a bit suspect when they arrived in Canada.

But one generation or two generations later we are used to their presence. These people became integrated into the Canadian fabric. That being said, I think we should show some vision and imagine that, in one or two generations, these groups, these new communities arriving in Canada, will also be part of the Canadian fabric and we should also tolerate and even appreciate and respect this cultural wealth which is so diverse.

I hope that, whatever the law, the basic principle will be the acceptance and respect for ethnic diversity.

Mr. Nunez: Thank you very much.

M. Bryden: Eh bien, nous sommes bien sûr essentiellement un pays bilingue et le Québec applique, de son côté, une politique d'immigration axée sur l'accueil de personnes parlant français. Seriez–vous d'accord avec le fait que l'aptitude à parler français soit une condition de citoyenneté pour les résidents du Québec? On exigerais le français plutôt que l'anglais.

[*Text*]

Ms Augenfeld: Again we've been very busy looking at refugee rights and refugee protection and making sure that people who arrive in this country have the right to a fair hearing and have a right to make themselves heard, and we really haven't addressed this notion of language. I think at this point it's a little premature to look at this whole issue. As I said earlier, there's a diversity of opinion in our group. People have the same range of political opinions as they might have on other matters, and it's not an issue on which I've tested my membership.

Mr. Bryden: Speaking only of the people you deal with who are principally refugees, would they be satisfied to be Canadian citizens and only Canadian citizens? Would they be happy to sacrifice any chance of dual nationality if it were to mean that they could become Canadian citizens?

Ms Augenfeld: There's a great variety of opinion there as well. Do you mean in order to become a Canadian citizen Canada would say "You must give up your other citizenship"?

Mr. Bryden: Well, more abstractly than that, because that's not actually very practical. Do the people you are dealing with want to be Canadians above all else? If they take out Canadian citizenship, is this what's going to grab their hearts, and are they going to put their Canadian citizenship above all else?

Ms Augenfeld: Don't forget people have the choice not to become Canadian citizens and some people choose to wait. Not every refugee who comes here comes here because they wanted to leave their country. People love their countries, and people are very attached to their countries of origin. I'm talking now about refugees who really had to flee. They had no choice but to leave their country. Some people have hopes of one day returning, and we've seen in certain instances where situations have improved in the country of origin, people wanted to have that option of return. People don't necessarily want to cut off their ties with their country of origin. But I think at the point when they decide—it is their decision, nobody forces them—to take Canadian citizenship, it's an important step that they're taking in terms of saying "I want to belong to this country".

I think we have to look very importantly at the difference between the moment of permanent residence, which is certainly something people want because they need a sense of having some rights here, and citizenship, when there's another process that takes place where people choose Canada.

Mr. Bryden: That is precisely my point. Do you not think that a refugee, or an immigrant for that matter, at least in principle, if he or she is choosing Canadian citizenship, is by that act leaving behind their old citizenship? We heard testimony earlier here whereby some people take out Canadian citizenship, but if they were forced to a choice, they would abandon their Canadian citizenship and return to the citizenship of their former nationality. Is that a good test of a Canadian citizen? There's a willingness to return to the former nationality, given a choice.

[*Translation*]

Mme Augenfeld: Comme je vous le disais, nous avons été très occupés avec la question des droits et de la protection des réfugiés et du fait que nous voulions nous assurer que les gens qui arrivent dans ce pays bénéficient d'une audition équitable et puissent se faire entendre, et nous n'avons pas vraiment pu nous attarder sur cette question de langue. J'estime qu'il est un peu prématuré, pour l'instant, d'aborder ce sujet. Comme je le disais, les opinions diffèrent au sein de notre groupe. Les avis en politique sont à peu près aussi partagés que sur d'autres questions et je n'ai d'ailleurs pas sondé mes membres à ce sujet.

M. Bryden: Si l'on s'en tient uniquement aux gens dont vous vous occupez, c'est–à–dire essentiellement des réfugiés, pensez–vous qu'ils se contenteraient d'être citoyens canadiens et pas plus? Seraient–ils prêts à renoncer à leur nationalité pour pouvoir devenir citoyens canadiens?

Mme Augenfeld: Les avis sont partagés à ce sujet également. Estimez–vous qu'à propos de la citoyenneté canadienne, le Canada exigerait le renoncement à toute autre nationalité?

M. Bryden: Ma question est plus abstraite, parce que les choses n'en sont pas encore là sur le plan pratique. Est–ce que les gens dont vous vous occupez veulent devenir Canadiens par–dessus tout? S'ils adoptent la citoyenneté canadienne, est–ce que ce sera une affaire de coeur et est–ce qu'ils feront passer leur citoyenneté canadienne avant tout le reste?

Mme Augenfeld: N'oubliez pas que certains choisissent de ne pas devenir citoyens canadiens et que d'autres préfèrent attendre. Tous les réfugiés qui se retrouvent ici n'ont pas forcément voulu quitter leur pays. Il y en a parmi eux qui aiment leur terre d'origine et qui y sont très attachés. Je parle ici des réfugiés qui ont dû fuir leur pays, qui n'ont pas eu le choix. Certains espèrent pouvoir retourner un jour chez eux et l'expérience nous a amenés à constater que, dans certains cas, constatant que la situation s'était améliorée chez eux, les gens avaient préféré rentrer. Ces réfugiés ne veulent pas forcément couper tout lien avec leur pays d'origine. Mais quand ils en viennent à décider—c'est une décision qui leur appartient, parce que personne ne les y oblige—à prendre la citoyenneté canadienne, c'est un pas important puisqu'ils se disent «je veux maintenant appartenir à ce pays».

Il est très important, je crois, de faire le distinguo entre la résidence permanente, dont tout le monde veut bénéficier parce qu'elle procure certains droits, et la citoyenneté qui est une tout autre démarche apparentée au choix du Canada comme pays d'adoption.

M. Bryden: C'est exactement là que je voulais en venir. Ne pensez–vous pas qu'un réfugié, ou un immigrant dans le cas qui nous intéresse, renonce en quelque sorte à son ancienne nationalité, du moins en principe, au moment où il opte pour la citoyenneté canadienne? Des témoins nous ont déclaré plus tôt que si certains étaient obligés de faire un choix entre la citoyenneté canadienne et la nationalité de leur pays d'origine, ils renonceraient à la première. Est–ce là une preuve du désir de devenir citoyen Canadien? Il y a donc des gens qui, quand on leur donne le choix, préfèrent conserver leur nationalité d'origine.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1450

Ms Augenfeld: I think it's a very hard question. I don't think one has to look at it as if not wanting to give up one's former citizenship is somehow a betrayal of Canada. I don't think that's it at all. I think we live in a very complex world. It may be to our advantage to allow people these dual belongings. With more connections between countries, in this international world we live in, these kinds of connections can be of great benefit eventually in terms of people's ability to work and be the links between this country and other countries.

Ironically, one of the countries in which people were most reluctant to give up their citizenship was the United States. American citizens, during the time when they couldn't be dual citizens, lived here for many years and never became Canadian citizens. When the opportunity presented itself to keep their American citizenship, many of them took out Canadian citizenship. That's the country next door.

Again, when we talk about refugees, I don't think one should interpret wanting to keep that connection with one's country of origin as somehow a rejection of Canada. On the contrary, I think people want to be able to express a sense of where they come from and hopefully have a chance one day to go back as visitors, business people, or on exchanges. Perhaps when things get better in a country, they'll eventually go home, but that doesn't mean they're not grateful to Canada.

Mr. Bryden: I'd like to explain where my question is coming from. We've heard this concept several times in testimony. People come to this country and take out citizenship and bring their old hatreds here.

Consider if one isn't willing to give any sort of priority to Canadian citizenship or if one always wants to retain the option of going back to one's former country as a national of that country. You can always go back as a Canadian, but if you want to go back as a national of this country, isn't there a danger that this person is really not prepared to be a citizen of Canada and abandon the hatreds of the past?

Ms Augenfeld: I don't think that's fair because I think one can want to be a full and complete citizen of Canada and still want to keep links to one's country of origin. I don't think keeping that citizenship necessarily means keeping the hatreds. As I said, I think people come here because they want to get away from those kinds of terrible tensions, conflicts, and persecutions.

However, if the situation resolves itself in their country and there's a chance to do something positive, I don't see why there shouldn't be an opportunity—not necessarily to go back to live there—to rebuild certain links that may be very advantageous to Canada as well.

Mme Augenfeld: Il est très difficile de répondre à votre question. Je ne pense pas qu'il faille voir dans le refus de renoncer à sa nationalité une trahison envers le Canada. Je ne pense pas que c'est de cela qu'il s'agit. Il peut d'ailleurs être intéressant pour nous de permettre à ces gens d'avoir une double nationalité. En effet, comme nous entretenons de plus en plus de rapports avec d'autres pays, dans ce monde à échelle planétaire dans lequel nous vivons, la double nationalité de certains peut s'avérer très avantageuse pour le Canada parce que ces gens peuvent travailler ailleurs et entretenir des liens avec d'autres pays.

Tout aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce sont les Américains qui sont surtout réticents à renoncer à leur nationalité. En effet, à l'époque où ils ne pouvaient pas avoir la double nationalité, nous avons eu des Américains qui ont vécu de nombreuses années au Canada et qui ne sont jamais devenus citoyens. Mais dès que leur pays leur a permis de conserver leur nationalité, alors un grand nombre d'entre eux ont fait leur demande de nationalité canadienne. Et ces gens-là venaient d'un pays voisin.

Pour en revenir aux réfugiés, je ne pense pas qu'il faille interpréter leur désir de conserver un lien avec leur pays d'origine comme un rejet du Canada. Bien au contraire, je suis convaincue que ces gens veulent pouvoir afficher leurs origines et retourner un jour dans leur pays en visite, pour affaires, ou dans le cadre d'échanges. Et puis, il est toujours possible que la situation dans leur pays s'améliore, ils retourneront chez eux, ce qui ne revient pas à dire qu'ils ne sont pas reconnaissants envers le Canada.

M. Bryden: Je vais vous dire pourquoi je vous ai posé cette question. Plusieurs témoins nous ont dit qu'il y a des ressortissants étrangers qui immigrent au Canada et qui prennent la citoyenneté, mais qu'ils apportent avec eux leurs vieilles rancunes.

Imaginons un instant qu'un immigrant se refuse à accorder la priorité à la citoyenneté canadienne ou qu'il veuille se réserver la possibilité de rentrer un jour chez lui, en qualité de citoyen de son pays. Il lui serait toujours possible d'y retourner en tant que citoyen canadien, mais ne craignez-vous pas que si on lui permettait de rentrer chez lui avec sa nationalité d'origine, cette personne pourrait ne pas vraiment être animée du désir de prendre la citoyenneté canadienne et qu'elle pourrait ne pas vouloir faire un trait sur les rancunes du passé?

Mme Augenfeld: Ce n'est pas juste de raisonner ainsi parce que quelqu'un pourrait vouloir être citoyen du Canada à plein titre et tout de même conserver des liens avec son pays d'origine. Ce n'est pas parce qu'une personne va garder son ancienne nationalité qu'elle continuera d'être animée par les rancunes du passé. Comme je le disais, je pense que les réfugiés viennent ici parce qu'ils veulent échapper aux conflits, aux tensions et aux persécusions terribles qui règnent chez eux.

Cependant, si les choses reviennent au calme dans leur pays et qu'ils ont la possibilité d'aller y faire quelque chose de positif, je ne vois pas pourquoi nous devrions les priver de la possibilité, sans nécessairement retourner s'établir là-bas, de rétablir certains liens qui pourraient s'avérer également très avantageux pour le Canada.

[*Text*]

Mr. Bryden: Taking out Canadian citizenship does not mean you dissolve the links with your former country. I don't think that's implied anywhere in Canada. We have great relationships with every other country. Anyway, that's the end of my questioning.

The Chairman: I have a question. With your background in resettlement, is there a certain amount of time you believe is necessary for those new to Canada to spend here physically to learn, know, and understand about Canadians and the Canadian way of life in order to successfully integrate into Canadian life?

Ms Augenfeld: It's a process. Settlement is a process. Integration is a process. I don't think you can set firm time lines for each and every individual. I think the three years we had for the last long period is reasonable.

I also think we have to ensure that certain people don't get left out. That's why, at the beginning, I talked about settlement programs. What I didn't say is that we have to make sure we reach out to certain groups who may get left out.

Take sponsored women as an example. They are women who are sponsored by their spouses. They don't get all of the advantages that some other immigrants may get because they may not be eligible for language training. Even if they are eligible, they don't have the opportunity because of family situations. They end up coming out, if you will, into the larger society a bit later.

[*Translation*]

M. Bryden: Mais le fait pour une personne de prendre la citoyenneté canadienne ne veut pas dire qu'elle doit rompre tous les liens avec son ancien pays. Je ne pense pas que qui que ce soit pense cela au Canada. Nous entretenons d'excellentes relations avec d'autres pays. Quoi qu'il en soit, j'en ai terminé avec mes questions.

La présidente: J'aurais une question à vous poser. D'après votre expérience des programmes d'établissement pensez–vous que les nouveaux arrivants doivent forcément passer un certain temps ici, sur place, pour apprendre à connaître et à comprendre les Canadiens et notre façon de vivre pour parvenir à s'intégrer parfaitement dans notre société?

Mme Augenfeld: L'établissement, tout comme l'intégration, obéit à un processus. Je ne pense pas que vous puissiez établir de règles pour tout le monde. Personnellement, j'estime que les trois années qu'on exige depuis longtemps constituent une période raisonnable.

J'estime également que nous devons veiller à ne pas délaisser certaines catégories de personnes. C'est pourquoi, au début, je vous ai parlé des programmes d'établissement. Ce que je ne vous ai pas dit, par contre, c'est que nous devons nous intéresser aux groupes qui risquent d'être oubliés.

Prenez le cas des femmes parrainées, par exemple. Elles sont parrainées par leur conjoint et elles ne bénéficient pas des mêmes avantages que les autres immigrants parce qu'elles ne sont pas admissibles à la formation linguistique. D'ailleurs, même si elles l'étaient, elles n'auraient pas la possibilité d'y participer, à cause de leur situation familiale. Finalement, elles s'intégrent à la société un peu plus tard que les autres.

• 1455

I think in our settlement programs, whether it's in Canada or in Quebec—and Quebec controls its settlement now—we have to make sure sponsored women and the elderly, for example, who may end up being left out, have the same opportunity to learn about Canada and to have language training, because language training is essential. Without language you can't participate.

Language should not be tied to employment. Language should be an essential tool for being a part of this country. We could give people those opportunities and adapt it to their level. You can't put a 70–year–old person into the same kind of language training as a 20–year–old, but you can do something adapted to that person's speed and background. If you do that and if you make sure people have every opportunity in the settlement process, then you'll find people can come to the moment of citizenship with an understanding and an ability to participate in society.

Qu'il s'agisse du programme d'établissement fédéral ou provincial du Québec—parce que le Québec administre à présent son propre programme—, nous devons veiller à ce que les femmes et les personnes âgées qui sont parrainées, par exemple, ne soient pas laissées pour compte et qu'elles aient la même possibilité de découvrir le Canada et de bénéficier d'une formation linguistique qui est essentielle. En effet, si l'on ne connaît pas la langue d'un pays, on ne peut vraiment s'y intégrer.

La langue ne doit pas être liée à l'emploi. La langue doit être un instrument essentiel permettant de faire partie du pays. Nous devons donner la possibilité aux gens d'apprendre la langue, et l'enseignement doit être adapté au niveau de chacun. En effet, on ne peut inscrire une personne de 70 ans au même cours de formation linguistique qu'une personne de 20 ans, mais il est certainement possible d'adapter l'enseignement en fonction du rythme d'apprentissage et du bagage de la personne. Si l'on procède de la sorte et qu'on veille à ce que tous les immigrants bénéficient des mêmes possibilités d'établissement, alors vous constaterez qu'au moment de recevoir leur citoyenneté, les gens comprennent la société canadienne et sont aptes à y participer pleinement.

[*Texte*]

There's one particular point I think you might want to consider. One of the great values we promote in Canada is equality. We certainly promote equality among men and women as one of the values we want people to accept, and I would certainly subscribe to that. I would say despite cultural differences, people here should understand we cherish these values of equality between men and women.

But when we put sponsored women into a situation where they are dependent on their husbands for ten years, we are in fact telling them they are second-class citizens for a long time, because the sponsorship continues beyond the moment of citizenship. Even after the three years, the spouse—and it's mostly women, but not exclusively—is still dependent and is still in a secondary role. So what are we in fact telling people? Everyone's equal except you.

We have to consider what we do with those sponsorship programs. I understand there's a lot of financial considerations, but how do we ensure we minimize the inequalities and make sure people have a chance to express themselves and to have the same rights as other people in society, especially after citizenship?

The Chairman: In your view, is there a difference in the way we treat immigrants and refugees in terms of resettlement and expectations of integration?

Ms Augenfeld: I don't think we really do. I think sometimes we need to take a little more care and concern with refugees because of the baggage they carry and the trauma people may have suffered, because refugees sometimes come to us after a long period of dislocation.

If you're coming from Italy, France or England and you've had a chance to arrange your immigration in a nice and orderly way, you come with one mind-set. If you've fled from your country where you were in a refugee camp or you've been dislocated and your family has been uprooted, you need a little bit more support and understanding in order to be able to do what people want to do, which is get on with their lives. So I think we need to make sure those support systems are in place and that people get that hand up so they can participate.

But at the point when people are ready for citizenship I don't think there's that much of a difference in terms of what they need at that moment. It's the process of getting there that's important, and that can make a big difference.

The point I wanted to make is Quebec is almost at the point of announcing they're reducing the period of sponsorship for spouses from ten years to three years. We're waiting; it's supposed to be any day. I think in that area Quebec has taken a leadership position, and I would encourage the rest of the country to think about it.

The Chairman: Thank you. That's good information.

[*Traduction*]

Il y a un aspect particulier sur lequel je vous invite à réfléchir. L'une des principales valeur que nous mettons de l'avant au Canada c'est l'égalité. Il est certain que nous insistons sur l'égalité entre les hommes et les femmes, que c'est une valeur à laquelle nous tenons et je suis d'ailleurs entièrement d'accord avec cela. Eh bien il faut, malgré les différences culturelles, que les gens de toutes les origines soient conscients que nous tenons à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Malheureusement, quand nous acceptons que des femmes parrainées dépendent de leur époux pendant dix ans, nous les traitons en fait comme des citoyennes de seconde classe, parce que le parrainage se poursuit bien au-delà de leur accession à la citoyenneté. Et même après les trois ans exigés, l'épouse—parce qu'il s'agit essentiellement, si ce n'est exclusivement, de femmes—dépendent toujours de leur mari et ont toujours un rôle de second plan. Dès lors, que dit-on à ces personnes? Eh bien, que tout le monde ici est sur un pied d'égalité, sauf elles.

Nous devons nous pencher sur la question de ces programmes de parrainage. Je comprends fort bien qu'il nous faut tenir compte de multiples considérations d'ordre financier, mais alors comment peut-on parvenir à réduire au minimum les iniquités et à nous assurer que tout le monde a la possibilité de s'exprimer et de jouir des mêmes droits, surtout dans le cas de ceux et celles qui ont déjà obtenu leur citoyenneté?

La présidente: Estimez-vous que nous traitons de façon différente les immigrants et les réfugiés sur le plan de leur établissement chez nous et de leur intégration dans la société?

Mme Augenfeld: Je ne le pense pas. J'estime que nous devons nous montrer parfois un peu plus attentifs envers les réfugiés, à cause du fardeau qu'ils ont à porter et des traumatismes qu'ils ont subis, parce qu'il arrive que des réfugiés ne se retrouvent chez nous qu'au terme d'une longue période de dérive.

Les immigrants qui nous arrivent d'Italie, de France ou d'Angleterre, qui ont eu la chance de faire préparer leur dossier sans heurts, sans bousculades, se sont fait une idée et savent à quoi s'attendre. Par contre, ceux qui doivent fuir leur pays, qui sont passés dans des camps de réfugiés, dont la famille a été démembrée et déracinée, ont besoin d'un peu plus de soutien et de compréhension pour en arriver à mettre de l'ordre dans leur vie et à repartir du bon pied. Nous devons donc veiller à disposer de tels mécanismes de soutien et à aider les gens à tenir le coup pour qu'ils puissent finalement participer à notre société.

Par contre, au moment où les nouveaux arrivants sont prêts à accéder à la citoyenneté, je ne pense pas que les besoins des immigrants soient bien différents de ceux des réfugiés. C'est toute la démarche qui consiste à les amener à ce stade qui est importante et qui peut tout changer.

Ce que je voulais dire, c'est que le Québec est sur le point d'annoncer une réduction de la période de parrainage du conjoint de dix ans à trois ans. Cette annonce devrait être faite d'un jour à l'autre. J'estime que, sur ce plan, le gouvernement du Québec a pris les devants et j'encourage le reste du pays à songer sérieusement à faire de même.

La présidente: Merci. Voilà une intéressante information.

[*Text*]

We had one witness who expressed his belief that Canadian ceremonies are by far the most boring on the planet. I wonder if you could maybe give us some advice on the citizenship ceremony itself. Is it everything it can be to be meaningful to new Canadians, or is there something we should be doing differently?

Ms Augenfeld: My advice to you would be to ask the refugees and immigrants themselves what they think would make it meaningful, or ask people who have recently been through the process.

I haven't been to a citizenship ceremony in a very long time. From time to time there's a bigger event on Canada Day or at some other moment, but it is very passive. There isn't a lot of participation. People are there, they're all lined up, they listen to a speech, then they all recite the oath together and they get their citizenship.

• 1500

It's a very thrilling moment for each person privately, but it might be enhanced by a little more participation, My suggestion to you would be to try, as much as can be done, to get a little bit of an opinion from a cross–section of people who've recently gone through the process and ask them what they would have liked. Maybe they were happy with the way it is.

The Chairman: Thank you so much for your comments. We really appreciate the information you've brought to us. We consider it quite special that you are sharing your expertise with us. Thank you.

Ms Augenfeld: Thank you for inviting me.

The Chairman: Members of the committee, I now adjourn this meeting.

[*Translation*]

Un témoin nous a dit que la cérémonie canadienne de la citoyenneté est certainement la plus ennuyeuse au monde. Auriez–vous des conseils à nous donner quant à la cérémonie elle–même? Telle qu'elle se présente actuellement, revêt–elle suffisamment de sens pour les nouveaux Canadiens ou faut–il changer certaines choses?

Mme Augenfeld: Je vous conseillerais de demander aux réfugiés et aux immigrants ce qui, selon eux, donnerait tout son sens à cette cérémonie, ou mieux encore, de vous adresser à des personnes qui sont passées par là.

Cela fait très longtemps déjà que je n'ai pas assisté à une cérémonie de la citoyenneté. De temps en temps, on entend parler d'un événement majeur, le jour de la Fête du Canada ou à d'autres occasions, mais en général, cette cérémonie est très passive. Il n'y a pas assez de participation. On rassemble les gens, on les aligne à la queue leu leu, ils écoutent un discours et ils récitent tous ensemble le serment, après quoi ils partent avec leur certificat sous le bras.

Sur le plan privé, c'est un moment très palpitant pour les nouveaux citoyens, mais nous gagnerions certainement à les faire participer un peu plus. Je vous recommanderais de faire un petit sondage, si possible, auprès d'un échantillon de personnes ayant récemment reçu leur citoyenneté, pour leur demander comment elles auraient aimé que les choses se déroulent. Après tout, peut–être ne trouveront–elles rien à redire à la formule actuelle.

La présidente: Merci beaucoup de vos remarques. Nous apprécions beaucoup les renseignements que vous avez portés à notre connaissance. Nous sommes flattés que vous soyez venue nous faire part de votre expérience en la matière.

Mme Augenfeld: Merci de m'avoir invitée.

La présidente: Chers collègues, la séance est levée.

AFTERNOON SITTING

• 1605

The Chairman: Members of the committee, I'll call our meeting to order. We can start now.

We have the good fortune to have with us as a witness today from the Canadian Advisory Council on the Status of Women, Ms Glenda Simms. Ms Simms has been the president of the Canadian Advisory Council for over four years. She was born in Jamaica, worked as a teacher both there and, beginning in 1966, in northern Alberta with the Métis and Cree aboriginal peoples. She has an extensive teaching background, some at the native education department at the Saskatchewan Indian Federated College from 1980 to 1985. She holds a PhD in educational psychology from the University of Alberta.

I see here, Dr. Simms, you've been active in issues involving women, racial minorities, aboriginals, and local communities. You've advised both our federal government and provincial governments on issues relating to employment equity, development education, native education, and women's issues, particularly as they relate to marginalized women.

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI

La présidente: Chers collègues, je déclare la séance ouverte et propose que nous poursuivions nos travaux.

Nous avons le privilège de recevoir aujourd'hui comme témoin M^me^ Linda Simms du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. M^me^ Simms est présidente du Conseil consultatif canadien depuis plus de quatre ans. Née en Jamaïque, elle a enseigné avant de poursuivre sa carrière, à partir de 1966, dans le nord de l'Alberta parmi les autochtones: les Métis et les Cris. M^me^ Simms a une longue carrière d'enseignante, et elle a travaillé entre 1980 et 1985 au département de l'éducation autochtone du Saskatchewan Indian Federated College. Elle est par ailleurs titulaire d'un doctorat en psychopédagogie de l'Université de l'Alberta.

Je constate, madame Simms, que vous vous êtes intéressée activement à des questions concernant les femmes, les minorités raciales, les autochtones et les collectivités locales. Vous avez aussi conseillé le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sur des dossiers liés à l'équité dans l'emploi, l'éducation pour le développement, l'éducation autochtone, les problèmes des fenmmes, notamment en ce qui a trait à la marginalisation des femmes.

[*Texte*]

We welcome you here today. We look forward to your testimony. Please feel free. You have 10 to 15 minutes for your presentation. That allows time for questions.

Ms Glenda Simms (President, Canadian Advisory Council on the Status of Women): Thank you, Ms Bethel. I have some staff members here with me. Jim Young, Pauline Sawh, and Patricia Rodney.

We're very pleased to come in front of the committee to speak to the issues that the government is considering, the issues around citizenship. Tomorrow you'll get our full submission; you'll have 35 copies of our full submission. I'm just speaking to the points that will be in that submission and why we have those points.

We support a preamble to the Citizenship Act, but we say it must go beyond a symbolic gesture. We believe that citizenship must reinforce Canadian values, values such as freedom of speech, freedom of assembly and religion, justice, equality and respect for diversity, respect for the law, respect for democracy and democratic participation, and respect for the environment, both land, sea and resources.

We do not believe that there are no such things as Canadian values. We don't want to get into that debate. We are saying there are values that must say—and we must say these are Canadian values. This is what makes us distinct and this is the core of the country and the society. We believe there must be one tier of citizenship. We do not want first and second-class citizens. Therefore, once immigrants become citizens, they have the full rights and responsibilities as those who were born in the country.

We believe that government should encourage citizenship, the whole notion of citizenship, especially for young people, and especially for those who came with their parents or guardians. If you check around you'll see that many children who came with parents and guardians as new citizens sometimes continue for a long time as landed immigrants because they sometimes do not know that it's important for them to become a citizen, because this whole notion of citizenship is not discussed as much as we would want to see it discussed.

We believe we should foster citizenship values because it is important to us as Canadians. It will give us a sense of pride and belonging to a society, and it also builds a sense of community. We need to be consistent and we need to have effective education around citizenship. We think this has been missing in our country.

We believe there should be three major changes. There should be partnership forged at every level of government, educational boards, community groups, organizations and the commercial sector. In other words, when multinational or

[*Traduction*]

Nous vous souhaitons la bienvenue et nous sommes heureux de pouvoir vous entendre. Je vous cède la parole. Vous disposez de dix à 15 minutes pour faire votre présentation et pour répondre aux questions éventuelles.

Mme Glenda Simms (présidente, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme): Je vous remercie madame Bethel. Je suis accompagnée de quelques uns de mes collaborateurs: Jim Young, Pauline Sawh et Patricia Rodney.

Nous sommes heureux de comparaître devant le comité pour exprimer notre point de vue sur les questions qu'examine actuellement le gouvernement, notamment celles qui se rapportent à la citoyenneté. Nous vous remettrons demain 35 exemplaires de notre mémoire complet. Je vais me contenter d'aborder les points soulevés dans notre document et vous indiquer les raisons pour lesquelles elles y figurent.

Nous approuvons le principe d'un préambule à la Loi sur la citoyenneté, mais nous considérons que sa portée ne doit pas être strictement symbolique. Nous croyons que la citoyenneté doit renforcer les valeurs canadiennes, telles que la liberté de parole, la liberté d'association et de religion, la justice, l'égalité et le respect de la diversité, le respect des lois, le respect de la démocratie et de la participation démocratique, et le respect de l'environnement à la fois terrestre et marin et le respect des ressources.

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il n'y a pas de valeurs canadiennes; et, sans vouloir entrer dans ce débat, nous affirmons qu'il y a des valeurs à exprimer—et que ces valeurs sont des valeurs canadiennes. Ce sont elles qui nous particularisent et qui sont au coeur de la nation et de la société. Nous pensons qu'il ne doit exister qu'une seule catégorie de citoyens; nous ne voulons pas d'une société où il y aurait des citoyens de première et de seconde zone. Par conséquent, une fois qu'ils sont devenus citoyens, les immigrants doivent avoir les mêmes droits et responsabilités que ceux qui sont nés dans le pays.

Nous sommes d'avis que le gouvernement doit promouvoir la citoyenneté, et tout ce qui se rattache à la notion de citoyenneté, particulièrement chez les jeunes et chez ceux qui sont arrivés avec leurs parents ou leurs tuteurs. Si vous regardez autour de vous, vous constaterez qu'un grand nombre d'enfants qui sont arrivés avec leurs parents ou leurs tuteurs, même comme nouveaux citoyens continuent parfois pendant longtemps comme des immigrants reçus car ils ne se rendent pas toujours compte combien il est important pour eux de devenir des citoyens, et cela du fait que la notion de citoyenneté n'est pas toujours mise de l'avant autant que nous aimerions.

Nous pensons que l'on devrait rehausser les valeurs rattachées à la citoyenneté car cela est important pour nous en tant que Canadiens. Il en découle un sentiment de fierté et d'appartenance, tout en générant un sens de la communauté. Nous devons nous montrer conséquents et mettre en place des mesures d'éducation efficaces sur la citoyenneté. Nous pensons que c'est quelque chose qui manque dans notre pays.

Selon nous, trois changements majeurs s'imposent; on devrait forger un partenariat à tous les niveaux de gouvernement, au sein des conseils scolaires, des groupes communautaires, des divers organismes et enfin dans le secteur

[*Text*]

overseas corporations come into a country to run business, they have to understand the values and the notion of citizenship. And because education is a provincial matter, in terms of curriculum, etc., we're saying there should be broad partnerships around the notions of citizenship so that it's not just the federal government that's driving the ideology; it should be all of the institutions towards building the country called Canada. There should be that consciousness of their responsibility.

So we believe there should be curriculum change and exposure to these ideas throughout the entire educational process, and the material should be inclusive. In other words, if we are going to truly feel that we are all citizens of Canada, if there is a Canadian history it will include the history of all its peoples. So we wouldn't have the debate that aboriginal peoples were left out, black people, Japanese, etc. It would be a history that is reflective of the reality and the truth of how this country was built, rather than the kinds of history. . .

[*Translation*]

commercial. Autrement dit, quand les entreprises multinationales ou étrangères s'installent dans un pays, elles doivent en comprendre les valeurs et la notion de citoyenneté. L'éducation étant de compétence provinciale, pour ce qui est du contenu des programmes, etc., nous sommes d'avis qu'il devrait exister de vastes partenariats axés sur les notions de citoyenneté de manière à ce que le gouvernement fédéral ne soit pas seul à en véhiculer l'idéologie; toutes les institutions devraient contribuer à édifier ce pays appelé Canada. Il est nécessaire que tous aient conscience de leurs responsabilités.

Nous pensons donc qu'il faut changer le contenu des programmes, faire en sorte que ces idées soient exposées tout au long du processus éducatif, et qu'elles trouvent leur place dans le contenu de l'enseignement. Autrement dit, si nous voulons vraiment nous sentir tous comme des citoyens du Canada, s'il existe une histoire du Canada, elle devra reconnaître la place de l'histoire de tous ses peuples. Nous ne voulons donc pas d'un débat dont seraient écartés les peuples autochtones, les noirs, les Japonais, etc. Nous souhaitons une histoire qui reflète la réalité, ainsi que la vérité sur la façon dont notre pays a été construit, plutôt que des types d'histoire. . .

• 1610

It would also be a history about Canadian women, so it would be an inclusive history.

Now I'm giving you a big job, to rewrite the history in order to really have a sense of history.

We also believe that the media have a responsibility in promoting Canadian citizenship and making sure that our stories and what we call Canadian content, that sense of our country, are there. We might have a problem with all the imported programming, but we believe that the media are important.

The question of oath and citizenship we know is always a controversial one. We recognize—and this is our analysis—that without a constitutional change the oath, as it is, has to show allegiance to the Queen. The Queen is the head of state. In the event that there is no constitutional change around this particular issue, we recommend that the Canadian oath be based on a modified version of the Australian model. We are even proposing something you could say, and hopefully it will please the monarchists and those who feel that we should have that.

We even think you should have a generic God. You see, God has no religion, so for us the word "God" is generic so all of us can relate to it. Maybe she's a woman. So we have no problem with that. So there should be a generic God.

The Queen itself is a constitutional issue. We would say that that should be looked at, because many people feel that this is not. . . The Australians have an interesting model.

Ce serait aussi l'histoire des femmes canadiennes, donc une histoire sans exclus.

Je sais qu'il s'agit d'une tâche colossale, rien de moins que réécrire l'histoire pour que nous ayons le sentiment d'en faire partie.

Nous croyons également que les médias ont une responsabilité dans la promotion de la citoyenneté canadienne et qu'ils doivent s'assurer que notre actualité et ce que l'on appelle le contenu canadien, tel que le sentiment du pays, sont présents dans leurs programmes. Le nombre des émissions importées fait problème mais nous pensons que les médias, c'est capital.

Nous savons que la question du serment en relation avec la citoyenneté est assez controversée. Nous reconnaissons—c'est ainsi que nous voyons les choses—que faute d'un changement à la Constitution, le serment, tel qu'il est actuellement, doit refléter une allégeance à la Reine. La Reine n'est rien d'autre que le chef de l'État. Advenant que l'on n'apporte pas de changement constitutionnel à ce sujet, nous recommandons que le serment canadien s'inspire d'une version modifiée du modèle australien. Nous allons jusqu'à proposer uen formule, en espérant que cela satisfera à la fois les monarchistes et ceux qui considèrent la mesure nécessaire.

Nous sommes même partisans de ce que l'on conserve une référence à une sorte d'Être suprême. Selon nous, Dieu n'a pas de religion et il s'agit d'un terme générique dans lequel tout le monde devrait pouvoir se reconnaître. Il s'agit peut-être d'ailleurs d'une femme. Cela ne nous pose par conséquent aucune difficulté et le concept d'un Être suprême nous satisfait.

La question de la Reine est d'ordre constitutionnel. Nous considérons que le sujet mérite examen, parce que beaucoup de gens pensent qu'il ne s'agit pas... Les Australiens ont un modèle intéressant.

[*Texte*]

On the whole issue of where you are born, we believe that children born abroad to a Canadian parent should be entitled to Canadian citizenship, but we do not believe that citizenship can be inherited endlessly. There has to be a cut–off point. So we are saying that it should cut off at the grandchild. If you do not have a cut–off point, then it goes on forever. If it's an inherited thing, then every Canadian citizen will have a Canadian citizen. Do you see what I'm getting at? Therefore you have to have a cut–off point, because if you have no cut–off point it won't make sense, because then values wouldn't make sense. It would almost be as if citizenship can be inherited genetically. We're saying no, that citizenship is not a genetic notion. So we'll say that if the Canadian has a child, then the child is a Canadian citizen, and if that child has another child in another country, then that person... We're now talking of people outside of the country. It shouldn't go beyond that generation. That's our feeling.

On the appeal process, we realize that we need an efficient, expedient, and cost–effective system in which the results are just. We acknowledge and endorse a judicial review board that will recommend establishing a jury of peers, including recent citizens, to hear appeals. We want it to be cost–effective; it shouldn't be a long process where people suffer and, not only that, where the country has to pick up a big tab for having people in this kind of situation.

On loss of citizenship, we believe that fraudulent actions or matters of security can warrant revocation of citizenship and we recommend that war crimes be added to the list of revocable grounds. In other words, war crimes definitely: if people are found to have committed atrocities during times of war, if they are guilty, then citizenship should be taken away from them.

We recommend that the screening mechanism for immigrants be improved prior to permanent residence in Canada in order to prevent a high rate of backlog rejections. In other words, if we have a proper system to identify bona fide immigrants and we have police clearances and systems to recognize whether they have criminal records, then we shouldn't have the problem we now have. We think that many of our problems are created by our own process. We have a process that doesn't work very well for us. So we should have a system to say, "Well, you have a police record. You were involved in...whatever. So there is no point in even applying to become a landed immigrant". That has to be looked at.

We think you should retain the resumption of citizenship as is.

[*Traduction*]

Pour ce qui est de la question du lieu de naissance, nous croyons que les enfants nés à l'étranger de parents canadiens ont droit à la nationalité canadienne; toutefois, nous ne pensons pas que cette citoyenneté puisse être héritée indéfiniment. Il est nécessaire de fixer une limite au–delà de laquelle ce privilège cesserait. Nous sommes d'avis que la nationalité devrait cesser de se transmettre après deux générations. Si l'on ne fixe pas de point limite, il s'agirait d'un processus sans fin. Si on en hérite, chaque citoyen canadien aura un citoyen canadien. Comprenez–vous où je veux en venir? Il faut par conséquent fixer un point limite, car autrement cela n'aura pas de sens, vu que dans ce cas les valeurs n'auraient plus aucun sens. Ce serait presque que comme si la citoyenneté pouvait être transmise génétiquement. Nos disons non, que la citoyenneté ne relève pas de la génétique. Donc, nous prétendons que si un Canadien a un enfant, celui–ci est automatiquement canadien, et que si cet enfant a lui–même un enfant dans un autre pays, que dans ce cas cet individu... Nous parlons ici de gens résidents en dehors du pays. La chose ne devrait pas se poursuivre au–delà de cette génération. C'est notre sentiment.

En ce qui a trait au processus d'appel, nous reconnaissons qu'il est nécessaire de disposer d'un système à la fois efficace, rapide et économique qui donne des résultats équitables. Nous appuyons la constitution d'un conseil d'examen judiciaire qui recommandera la mise en place d'un jury composé de pairs, notamment de citoyens récents, chargés d'entendre les appels. Nous voulons que la démarche soit économique; qu'il ne s'agisse pas d'une longue procédure qui fait souffrir les gens et qui, par dessus le marché, oblige le Canada à payer cher les situations dans lesquelles ils se trouvent placés.

Concernant la perte de la citoyenneté, nous pensons que les actes frauduleux ou qui compromettent la sécurité du pays peuvent être de nature à justifier la révocation de la citoyenneté et nous recommandons que les crimes de guerre soient ajoutés à la liste des motifs de révocation. Autrement dit, aucun doute en ce qui a trait aux crimes de guerre: s'il est démontré que des particuliers ont commis des atrocités en temps de guerre, s'ils sont condamnés, la citoyenneté devrait leur être enlevée.

Nous recommandons que le mécanisme de sélection des immigrants avant leur installation permanente au Canada soit amélioré afin de réduire le taux élevé des rejets de demandes en instance. Autrement dit, si nous disposons d'un système adéquat permettant de reconnaître les candidats à l'immigration qui sont de bonne foi et que nous disposons de systèmes et de moyens policiers qui permettent de découvrir si les intéressés ont des casiers judiciaires, nous pensons qu'un grand nombre des problèmes auxquels nous faisons face actuellement disparaîtront. Nous sommes en effet d'avis que nombre de ces problèmes sont attribuables à notre façon de procéder. La procédure que nous appliquons actuellement n'aboutit pas à de très bons résultats pour nous. Il faut que nous ayons un système pour dire: «très bien, vous avez un casier judiciaire. Vous avez été impliqué dans... une activité ou un autre. Il est donc inutile que vous fassiez une demande pour devenir immigrant reçu». C'est un aspect de la situation qui doit être examiné.

Nous pensons que l'on devrait conserver le processus actuel de réintégration de la citoyenneté.

[*Text*]

The discretionary grants of citizenship: we have no problems about that.

Criminal and security prohibitions: Being investigated for criminal actions does not automatically imply guilt, so there is a presumption of innocence and this should always be the guiding principle. We agree with the provision that application for citizenship should be suspended during investigation of security–related matters.

[*Translation*]

L'attribution de la citoyenneté par pouvoir discrétionnaire ne soulève aucune difficulté de notre point de vue.

Pour ce qui est des interdictions pour raison de criminalité ou de sécurité, nous sommes d'avis que le fait d'être l'objet d'une enquête portant sur des actes criminels ne signifie pas nécessairement que la personne est coupable; il existe donc une présomption d'innocence qui devrait servir de principe directeur. Nous approuvons la disposition voulant que toute demande de naturalisation soit suspendue pendant le déroulement d'une enquête relative à des activités constituant une menace à la sécurité nationale.

• 1615

Offences: I think we can use existing technology to minimize fraud. In other words, we have the technology at our command to have a system that can be almost foolproof, and where it's not foolproof we can deal with it. I believe that is not a major issue, because technology can help us to track people all across the world.

Au sujet des infractions, je pense que nous pouvons recourir à la technologie actuelle pour réduire les fraudes au minimum. Autrement dit, nous avons sous la main une technologie nous permettant de disposer d'un système quasiment sans faille, et quand ce n'est pas le cas, il nous est possible de faire face à la situation. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un problème majeur, car la technologie actuelle nous permet de suivre la trace des gens à travers le monde.

In terms of adopted children, children and grandchildren born to Canadian parents should have an automatic right to citizenship. We believe that adopted children should also be given these same rights. We should establish mechanisms to ensure that adopted children can be granted Canadian citizenship without having to be processed through the immigrant process. In other words, if it is a formal and legal adoption, then the child should have the citizenship of the parent, because that person is now a parent. In any adoption, the best interest of the child must determine the convenience of any adoption. The term "convenience adoption", we do not think this is a major issue.

À propos des enfants adoptés, nous considérons que les enfants et les petits–enfants nés de parents canadiens devraient bénéficier automatiquement du droit à la citoyenneté. Selon nous les enfants adoptés devraient bénéficier des mêmes droits. Nous favorisons la mise en place de mécanismes assurant que les enfants adoptés puissent obtenir la citoyenneté canadienne sans avoir à se plier au processus réservé aux immigrants. Autrement dit, dans le cas d'une adoption formelle et légale, l'enfant devrait obtenir la citoyenneté du parent car cette personne en a maintenant la responsabilité parentale. Dans tous les cas d'adoption, c'est l'intérêt de l'enfant qui doit être le facteur déterminant. Quant aux «adoptions de convenance» nous ne pensons pas qu'elles constituent un problème majeur.

Personally, from the point of view of women, not too many women want to have children they cannot support. We do not enter into these relationships just for fun. But I think we can determine whether or not the best interest of the child is being looked after. In terms of the anomalies and inequities, we will in our paper endorse the proposed changes.

Personnellement, d'un point de vue féminin, je ne crois pas que beaucoup de femmes souhaitent avoir des enfants qu'elles n'ont pas les moyens d'élever. Nous ne nous engageons pas dans ce genre de relations juste par plaisir. Je pense toutefois qu'il est possible de déterminer si le meilleur intérêt de l'enfant est pris en compte. Notre mémoire approuve par ailleurs les changements proposés relatifs aux anomalies et injustices.

Residence requirements: We believe it should remain at three years, and we recommend quicker processing of all people who are applying. The government should facilitate the citizenship education process as early as possible. There has to be an effective ESL, English as a second language, and French as a second language training program. This has to be instituted in a well coordinated way if language requirement is part of gaining citizenship. If we have immigrant intake, we should have proper immigrant settlement and adaptation. There are many countries in the world that have excellent programs. I just returned from Israel. They take in immigrants from all over the world, from Ethiopia, from Russia, whatever. They have excellent settlement programs. It's not just a matter of getting immigrants. It's settling them and helping them become citizens of the country. That's very important.

À propos des exigences concernant la période de résidence, nous pensons qu'elles devraient continuer d'être de trois ans, et nous recommandons un traitement plus rapide des dossiers des demandeurs. Le gouvernement devrait faciliter la mise en marche du processus d'éducation à la citoyenneté aussitôt que possible. Il est nécessaire qu'il y ait un programme efficace d'apprentissage de la langue seconde, l'anglais ou le français, qui serait mis en oeuvre de façon coordonnée si l'acquisition de connaissances linguistiques est au nombre des exigences à satisfaire pour obtenir la nationalité. Si nous acceptons les immigrants, nous devons tout prévoir pour leur établissement et leur adaptation. De nombreux pays dans le monde disposent d'excellents programmes. Nous revenons d'Israël, un pays qui accepte des immigrants venant du monde entier, aussi bien d'Éthiopie que de Russie ou d'ailleurs. Israël a mis en place d'excellents programmes de peuplement. Il ne suffit pas d'attirer les immigrants; il faut les aider à s'établir et à devenir des citoyens du pays. C'est très important.

[*Texte*]

I think we have weakened, Madam Chair, and we have made several recommendations to the government over the years in terms of the language training programs. French and English should be basic requirements for adaptation to the country. Therefore, governments should participate in that kind of adaptation.

Women have a special need, especially for access to language training. They are often denied citizenship due to current language requirements and isolation in their homes. If language training is not given to all the immigrants, then women suffer more than anybody else. Therefore, there's a gender discrimination in the way language training has been administered. This is not a very good situation for women. We do not believe women's citizenship should be linked to the citizenship of the men to whom they are attached nor to the citizenship of their children. I think we have to look at gender inequities, ask ourselves if we are fair to women under the present situation of citizenship. All in all, we do believe, from the Canadian Advisory Council on the Status of Women, that there should be a concerted effort to develop a positive sense of what it is to be a Canadian, establish what our country is all about and make sure that each one of us, whether we were born here or we became citizens, see Canadian citizenship as a privilege, not necessarily a right.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Ms Simms. That was really meaningful to us here in our deliberations.

Ms Clancy has questions.

Ms Clancy: Thank you very much, Madam Chair.

Thank you, Dr. Simms. It's lovely to have you here, and your associates as well.

May I begin by saying that I particularly thank you for the comment at the beginning with regard to Canadian values and respect for the environment. I don't know that we've heard this before, but it certainly is something we should have incorporated in the new act.

I want to ask you a question, and I may have missed this in your presentation, on the standards for revocation of citizenship. I agree with you on the war crimes in particular. I am presuming that having said, as you did, that citizenship, whether naturalized or born, is created equal, therefore it would be the same for born Canadians as for naturalized on revocation.

• 1620

I also want to make clear that when we're talking about adoption, we're talking about infant adoption.

[*Traduction*]

Je trouve, madame la présidente, que nous avons quelque peu failli à notre tâche et c'est pourquoi nous avons fait plusieurs recommandations au gouvernement au fil des ans à propos des programmes d'enseignement des langues. La connaissance du français et de l'anglais est une des conditions de base pour l'adaption à la société canadienne. Par conséquent, les gouvernements devraient s'intéresser activement à ce processus d'adaptation.

Les femmes constituent un cas particulier, notamment pour ce qui est de l'accès à la formation linguistique. On leur refuse souvent la citoyenneté à cause des exigences linguistiques actuelles et de l'isolement auquel elles font face dans leur foyer. Si des programmes d'apprentissage des langues ne sont pas offerts à tous les immigrants, ce sont alors les femmes qui en souffrent le plus. Il y a donc discrimination en fonction du sexe dans l'administration des programmes d'apprentissage des langues. Ce n'est pas une situation qui est favorable aux femmes. Nous ne croyons pas que la citoyenneté des femmes devrait être liée à la citoyenneté des hommes auxquels elles sont attachées ni à la citoyenneté de leurs enfants. Je pense qu'il est nécessaire de se pencher sur l'inégalité entre les sexes, et qu'il faut que nous nous demandions si actuellement les femmes sont traitées équitablement sur le plan de la citoyenneté. L'un dans l'autre, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme considère que l'on devrait faire un effort concerté pour développer dans la population la conscience de ce que cela signifie d'être Canadien, pour définir ce que représente le Canada et pour faire en sorte que chacun d'entre nous, qu'il soit né ici ou qu'il soit naturalisé, perçoive la nationalité canadienne comme un privilège plutôt que comme un droit.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée.

La présidente: Je vous remercie madame Simms. Votre exposé était très intéressant dans le contexte de nos délibérations.

Madame Clancy vous avez une question.

Mme Clancy: Je vous remercie madame la présidente.

Merci madame Simms. C'est un plaisir de vous avoir ici, vous et vos collaborateurs.

Je commencerais par vous remercier tout particulièrement pour les observations que vous avez faites au début de votre exposé à propos des valeurs canadiennes et du respect de l'environnement. Je ne pense pas que nous ayons entendu cela auparavant, mais il s'agit certainement de quelque chose qui devrait figurer dans la nouvelle loi.

Je voudrais vous poser une question sur quelque chose qui m'a peut–être échappé lors de votre exposé et qui a trait aux critères de révocation de la citoyenneté. Je partage votre opinion à propos des crimes de guerre notamment. Je suppose qu'après avoir dit comme vous l'avez fait qu'il ne peut pas y avoir différentes catégories de citoyenneté, selon qu'elle est acquise de naissance ou par naturalisation, il en va de même pour sa révocation, qu'elle s'applique à des Canadiens de naissance ou naturalisés.

Je voudrais aussi dire clairement que lorsque l'on parle d'adoption, nous parlons d'adoption de nourrissons.

[*Text*]

Ms Simms: Children.

Ms Clancy: Children.

Ms Simms: In Canada we do have a cut–off. It's not more than 13. You can't adopt a child that's older than that.

Ms Clancy: Yes, you can.

Ms Simms: Eighteen?

Ms Clancy: Actually that's not the case. In Canada you can adopt anyone who is younger than you are.

Ms Simms: Even overseas?

Ms Clancy: Oh, overseas. I'm not certain about that.

Ms Simms: For overseas adoption you can't.

Ms Clancy: That's true. You can, but the point is that if you bring someone in in another way, you can adopt anyone who's younger than you are.

Ms Simms: Oh, you can adopt anyone?

Ms Clancy: Yes.

Ms Simms: So why were we marrying then? We could have adopted.

Ms Clancy: There you go. But it's getting in. You couldn't do it overseas. You could only do it once they were here.

Ms Simms: Yes.

Ms Clancy: With regard to your comments on second language training, could you expand a little on what you have said about the special need for access for women?

Ms Simms: I'm saying that if English and French are requirements we need to have to become Canadian citizens in order to understand the concept, then we should have language training, English as a second language, French as a second language, for people who do not speak those languages. Even though you're not speaking about refugees, this would be particularly relevant to the refugees who also can become citizens. We have to look at the kinds of things we need to do to get people to be integrated in this society. So language training for us—

Ms Clancy: For women in particular. I wanted you to tell me about that.

Ms Simms: One of the problems is that when women come in from a culture in which they speak neither English nor French, sometimes they come because they are the wives of people who have access to the language. Those persons come in. They get a job. They're out in the workforce. The woman is left at home. She does not have the opportunity to learn the language. Generally she interacts in a very closed group, just family. Sooner or later her children learn English or French, and before long her husband or partner also learns the language. Before long she's isolated. Many of them are from cultures that already isolated them. Therefore, we have the responsibility to give them the full rights and privileges of

[*Translation*]

Mme Simms: D'enfants.

Mme Clancy: D'enfants.

Mme Simms: Au Canada, il y a une limite d'âge; moins de 13 ans. Il n'est pas possible d'adopter un enfant plus âgé que cela.

Mme Clancy: Si, c'est possible.

Mme Simms: Dix–huit ans?

Mme Clancy: En fait ce n'est pas le cas. Au Canada, il est possible d'adopter quiconque est plus jeune que soi.

Mme Simms: Même à l'étranger?

Mme Clancy: Oh, pour ce qui est de l'étranger, je n'en suis pas certaine.

Mme Simms: Pour les adoptions à l'étranger ce n'est pas possible.

Mme Clancy: C'est vrai. On peut, mais le fait est que si vous amenez quelqu'un d'une autre façon, vous pouvez adopter quiconque est plus jeune que vous.

Mme Simms: Ainsi, vous pouvez adopter n'importe qui?

Mme Clancy: Oui.

Mme Simms: Dans ce cas pourquoi les épouse–t–on? On pourrait adopter.

Mme Clancy: Vous avez raison, mais le problème c'est d'être au Canada. C'est une chose impossible à l'étranger. Cela ne peut se faire qu'une fois arrivé ici.

Mme Simms: Oui.

Mme Clancy: À propos de vos observations au sujet de l'apprentissage de la langue seconde, pourriez–vous élaborer à propos des besoins particuliers des femmes en matière d'accès?

Mme Simms: Je soutiens simplement que si la connaissance de l'anglais et du français est une condition qu'il faut remplir pour devenir citoyen canadien et qui est nécessaire à la compréhension du concept, il faut que les gens qui ne parlent pas ces deux langues puissent bénéficier de cours d'anglais langue seconde et de français langue seconde. Bien qu'il ne soit pas question des réfugiés, cela aussi s'avérerait particulièrement pertinent pour les réfugiés qui peuvent aussi devenir éventuellement des citoyens. Il nous faut examiner ce que l'on peut faire pour les intégrer à notre société. Et les cours de langue sont pour nous. . .

Mme Clancy: Pour les femmes en particulier. Je souhaite que vous nous en disiez plus à ce sujet.

Mme Simms: Un des problèmes tient au fait qu'il arrive que des femmes appartenant à des cultures où l'on ne pratique ni l'anglais ni le français, viennent au Canada en tant qu'épouses d'hommes qui connaissent ces langues. Ceux–ci entrent au Canada, et trouvent du travail, et se joignent à la population active. Mais la femme restera au foyer, où elle n'a pas la possibilité d'apprendre la langue. En général, ses relations se limitent à un groupe très fermé, la famille. Tôt ou tard, ses enfants apprendront l'anglais ou le français, et son mari ou son compagnon apprendra également la langue. En un rien de temps elle se retrouvera isolée. Un grand nombre d'entre elles appartiennent à des cultures qui les isolaient déjà.

[*Texte*]

citizenship. Therefore, language is key to the liberation of women from these situations.

Ms Clancy: As someone who has come to Canada from another Commonwealth country, you talked about keeping the Queen in the oath because of the constitutional aspect, and I certainly agree with that. Given the fact that the presence of the Queen in the oath is also, for a large number of Canadians, an icon, as Betty Kennedy told us this morning, a symbol of comfort, do you think that for a number of new Canadians who do not come from a Commonwealth background, or do not come from a country associated with a monarch, it can create a problem? Or do you think it's basically a neutral concept, leaving the constitutional thing aside?

Ms Simms: I don't think the Queen is a neutral concept. As a matter of fact, we cannot assume that all people who have come from the Commonwealth feel positive about the Queen. I think the most positive feeling about Queen and country would have been in Commonwealth countries such as Canada and Australia. But coming from, say, the Caribbean and places like Jamaica, there was always the feeling that "we're colonized", and that was the emblem of colonization, so the whole struggle for independence was a struggle from the trappings.

On the other hand, we still feel as Commonwealth people, and therefore even here there must be something that identifies us as people of the Commonwealth. I think the Queen then becomes that icon for people of the Commonwealth, especially when they're away from their own environment. But for people from other cultures and other histories, this has absolutely no meaning, and they do not see why they should swear allegiance.

The thing is, though, that there's a fundamental question here. I think that is not a simple thing, because when you go to another country citizenship is a privilege. Therefore, it's very difficult to go there and change the rules. If I go to a Muslim country I have to respect the values of the society and the history of the society. I am not sure that a country can merely say, "We will define our icons based on what others who come in say it should be", in spite of the Multiculturalism Act.

• 1625

I guess maybe that's where I would depart from people who truly believe that all cultures—You know, we have no culture. I don't know if you can go on like that forever.

I think if you ask me personally, from a colonized group, the Queen doesn't have the same symbolism for me.

[*Traduction*]

Par conséquent, nous avons la responsabilité de leur donner tous les droits et tous les privilèges de la citoyenneté. La connaissance de la langue est donc un facteur clé de libération des femmes qui se trouvent dans de telles situations.

Mme Clancy: Étant vous–même une personne qui est venue au Canada d'un autre pays du Commonwealth, vous avez dit souhaiter que la Reine soit toujours associée au serment pour des raisons constitutionnelles, et je partage tout à fait votre avis. Compte tenu du fait que l'association de la Reine au serment soit aussi pour un grand nombre de Canadiens, comme nous le rappelait Betty Kennedy ce matin, un réconfort en quelque sorte, considérez–vous que pour certains Canadiens qui ne sont pas originaires du Commonwealth, ou qui ne viennent pas d'un pays où existe la monarchie, cela peut faire problème? Ou pensez–vous qu'il s'agit foncièrement d'un concept neutre, mis à part l'aspect constitutionnel?

Mme Simms: Je ne pense pas que la Reine puisse être considérée comme un concept neutre. En fait, on ne peut pas présumer que tous les gens originaires d'un pays du Commonwealth aient un sentiment positif à l'égard de la Reine. Je pense que les attitudes les plus positives à cet égard se retrouvent dans certains pays du Commonwealth tels que le Canada et l'Australie. Mais pour quelqu'un originaire, disons, des Caraïbes ou d'un pays comme la Jamaïque, on peut dire qu'il y a toujours le sentiment d'avoir été «colonisé», et que la Reine est l'emblème de la colonisation. Pour ces gens–là, toute la lutte pour l'indépendance a pris la forme d'une lutte contre les formes de cérémonial afférents à la royauté.

D'un autre côté, nous continuons à sentir les choses comme le font les peuples du Commonwealth, et il doit continuer d'y avoir même ici un quelque chose qui nous identifie comme membres du Commonwealth. Je pense que la Reine devient alors le symbole des gens originaires du Commonwealth, particulièrement lorsqu'ils se trouvent éloignés de leur environnement d'origine. En revanche, cela n'a absolument aucune signification pour les personnes appartenant à d'autres cultures et dont l'histoire est bien différente; ils ne comprennent pas pourquoi ils devraient faire allégeance à la Reine.

Le fait est toutefois que cela pose une question fondamentale. Je ne pense pas que la chose soit simple, car lorsque l'on s'établit dans un autre pays, on se rend compte que la citoyenneté est un privilège. Par conséquent, il est difficile quand on est immigrant de vouloir changer les règles. Si j'émigre vers un pays musulman, il me faudra respecter les valeurs de la société et son histoire. Je ne suis pas sûre qu'un pays puisse accepter de définir ces symboles en fonction des opinions des étrangers qu'il accueille, en dépit de la Loi sur le multiculturalisme.

Je suppose que c'est sur ce point que je me dissocierais des gens qui croient vraiment que toutes les cultures... Vous savez, nous n'avons pas de culture et j'ignore si l'on peut continuer ainsi à jamais.

Si vous me posez la question à moi, personnellement, étant donné que j'appartiens à un pays colonisé, la Reine n'a pas le même symbolisme en ce qui me concerne.

[*Text*]

Ms Clancy: Don't talk, I'm Irish.

Ms Simms: Oh, you are Irish, so—

M. Nunez: Concernant le serment d'allégeance à la Reine, je n'ai pas bien compris. Est–ce que vous avez dit qu'il faut modifier la Constitution?

Do you say it is necessary to change the Canadian Constitution to suppress the oath to the Queen?

Ms Simms: Yes, I'm saying that right now it's a constitutional matter. I don't think we have any choice. Am I wrong?

Mr. Nunez: I don't think so. We don't need to change the Constitution—

Ms Simms: Oh, we don't have to. Well, we misread it. We thought we had to change the Constitution because the Queen is the head of state. I'm not sure. I stand to be corrected on that.

Mr. Nunez: You come from a Commonwealth country, Jamaica?

Ms Simms: Yes.

Mr. Nunez: Do you have an oath to the Queen there?

Ms Simms: Yes, in the Commonwealth. They still sing—

Mr. Nunez: The Queen is still the head of state.

Ms Simms: Yes, the Queen is still the head of state in Jamaica and in all the Caribbean countries. I don't know if they would say it. Maybe in Parliament they say an oath. I've never visited the Parliament of Jamaica. I know we sing the Jamaican national anthem. There are times when I would imagine that in Parliament they probably do, but it's not a general thing. It might be parliamentary.

Ms Patricia Rodney (Research Analyst (Social), Canadian Advisory Council on the Status of Women): In Parliament, the Governor General has—

Ms Simms: Yes, the Governor General is still the Queen's representative in those places. It would be very much restricted to Parliament. It's not a general thing of the population. It's not a general consciousness of the population; it's a parliamentary thing.

M. Nunez: Vous avez aussi mentionné le respect de la diversité comme une valeur importante. Je suis d'accord avec vous. Mais, est–ce que vous ne croyez pas que toute déclaration devrait avoir aussi une portée sociale? Il y a peu de gens ici qui s'occupent des plus démunis de la société, des plus pauvres. Que vont ressentir les Canadiens qui n'ont parfois pas à manger, enfin, qui se sentent marginaux, et exclus de la société? Est–ce que c'est une préoccupation de votre groupe? Parce que je sais que dans votre communauté à Montréal, il y a beaucoup de problèmes en ce qui concerne les minorités visibles, les Latino–Américains, les Jamaïcains. Ce sont des gens qui ont tellement de problèmes dans la vie qu'il n'est peut–être pas très réaliste de penser qu'ils se préoccupent des grandes valeurs canadiennes.

[*Translation*]

Mme Clancy: Ne m'en parlez pas, je suis Irlandaise.

Mme Simms: Ah, vous êtes Irlandaise, alors. . .

Mr. Nunez: Regarding the oath of allegiance to the Queen, I didn't quite understand. Did you say we should change the Constitution?

Dites–vous qu'il faut modifier la Constitution canadienne et supprimer le serment d'allégeance à la Reine?

Mme Simms: Oui, je dis qu'à l'heure actuelle, c'est une question constitutionnelle. Je ne pense pas que nous ayons le choix. Est–ce que je me trompe?

M. Nunez: Je ne pense pas. Nous n'avons pas besoin de changer la Constitution. . .

Mme Simms: Ah bon, cela n'est pas nécessaire. Et bien, nous n'avons pas bien compris. À notre sens, il fallait modifier la Constitution car la Reine est le chef de l'État. Je ne suis pas sûre de cela. Dites–moi si je me trompe.

M. Nunez: Vous venez d'un pays du Commonwealth, de Jamaïque?

Mme Simms: Oui.

M. Nunez: Y a–t–il là–bas serment d'allégeance à la Reine?

Mme Simms: Oui, comme dans tous les pays du Commonwealth. On chante encore. . .

M. Nunez: La Reine est encore le chef de l'État.

Mme Simms: Oui, la Reine est encore le chef de l'État en Jamaïque et dans tous les pays des Caraïbes. Je ne sais pas si l'on prête un serment d'allégeance. Peut être au Parlement. Je ne me suis jamais rendue au Parlement de la Jamaïque. Je sais que l'on chante l'hymne national jamaïcain. Je suppose qu'en certaines occasions, on prête allégeance à la Reine au Parlement, mais ce n'est pas quelque chose qui est généralisé. Il se peut que cela se limite au Parlement.

Mme Patricia Rodney (analyste de recherches (sociales), Conseil consultatif canadien sur la sitation de la femme): Au Parlement, le gouverneur général a. . .

Mme Simms: Oui, le gouverneur général dans ces pays–là est le représentant de la Reine. Mais cette notion est vraiment limitée au Parlement, ce n'est pas généralisé parmi la population. Cela ne fait pas partie de la conscience collective; c'est quelque chose qui se limite au Parlement.

Mr. Nunez: You also mentioned that respecting diversity is an important value. I agree with you. However, don't you think that any declaration should also have a social dimension? Very few people here care about those who are destitute, the poorest members of our society. What are Canadians who sometimes don't have anything to eat and who feel marginalized and excluded from society going to feel? Is that one of your group's concerns? I am asking because I know that in your community, in Montreal, there are many problems regarding visible minorities, Latin–Americans and Jamaicans. These people have so many problems in life that it might not be very realistic to think that they are going to be concerned by the great Canadian values.

[*Texte*]

Ms Simms: You are quite right that when people feel marginalized because of racism, because of poverty, systemic barriers, inequities in the society, it's hard to develop a love for the society.

That has nothing to do with being an immigrant. You'll find that also amongst poor people in all societies. Alienation can set in. In spite of the alienation, in spite of marginalization through poverty, etc., I think we can rally around something in the country so that we feel good about ourselves and feel that, yes, we are citizens. The important thing for the marginalized is for them to feel that this country affords them the right to challenge and that the systems are just and predictable.

I think that's the key, that if I go to the courts, the court will respect my rights and racism will not influence the court, or sexism will not influence the court. I think that's what we have to aim at. There will always be poverty in our country and in all countries.

I think there has to be a sense of pride, which we can still build even though people are marginalized. I think the inclusion of people and giving those communities a sense of building their own communities, whether it's in Quebec or outside of Quebec, or in the north, building a sense of the economic base for the community, as they participate, a chance to learn the language, those kinds of questions—I think it would be very important for them to say yes, we are part of this.

• 1630

I think that's how we're seeing it. If we do not see it that way, then all the poor, whether they are white or black, would then not be able to see themselves as part of something. It's not just alienation according to colour or immigration status. We know there are poor and marginalized peoples in all countries. But there has to be a rallying cry, a sense of pride and knowledge that the country offers possibilities.

I think citizenship lies in the possibility, the hope and the vision of fairness and integrity. It's something we can rally around to give us hope. It's almost like religion. It's something there. It's almost an abstraction. That's what we're trying to find.

M. Nunez: Oui. Mais quand un individu ne peut pas travailler, et ne trouve pas d'emploi, il n'a pas d'argent pour aller devant les tribunaux, même pour faire exercer ses droits. Quelle fierté peut-il avoir? C'est pour ça que les lois et les systèmes devraient s'occuper de cette catégorie de gens les plus démunis.

Mr. Knutson: Dr. Simms, if you don't mind I'd just like to play devil's advocate about the concept of Canadian citizenship being something we want to have pride in, hope for and rally around, almost like religion.

We've heard an opposing view that if we want to maximize people's freedom of conscience, which would mean just as long as they obey the law they can believe whatever they want, then perhaps we should avoid rallying around citizenship and the

[*Traduction*]

Mme Simms: Vous avez tout à fait raison de dire que lorsque les gens se sentent marginalisés à cause du racisme, de la pauvreté, des obstacles structurels et des inégalités sociales, il est difficile pour eux d'avoir un attachement sentimental pour la société dans laquelle ils vivent.

Cela n'a rien à voir avec le fait d'être immigrant. Cette attitude est la même chez les pauvres de toutes les sociétés. Cela peut conduire à un sentiment d'aliénation. En dépit de cela, en dépit de la marginalisation qui résulte de la pauvreté, etc., je pense que nous pouvons nous raccrocher à quelque chose pour y puiser l'estime de nous-mêmes et nous sentir véritablement citoyens. Pour ceux qui sont en marge de la société, il est important qu'ils aient le sentiment qu'ici, ils ont le droit de contester cela et que le système est équitable et cohérent.

À mon avis, c'est cela qui compte le plus; si je dois passer en cour, le tribunal respectera mes droits sans racisme ni sexisme. Je pense que cela devrait être notre objectif. Il y aura toujours des pauvres dans notre pays et partout ailleurs.

À mon sens, il faut qu'il y ait un sentiment de fierté qui puisse se développer même chez ceux qui sont marginalisés. Il faut faire participer les gens, permettre aux collectivités de se développer par elle-mêmes, que ce soit au Québec ou ailleurs au Canada, ou encore dans le Nord, faire participer les collectivités à leur développement économique, donner aux gens l'occasion d'apprendre la langue. etc. À mon avis, il serait très important que ceux qui sont marginalisés puissent se dire: oui, nous participons à tout cela.

Je pense que c'est ainsi qu'il faut envisager les choses. Sinon, tous les pauvres, qu'ils soient blancs ou noirs, ne pourront pas se considérer eux-mêmes comme des participants à part entière. Il ne s'agit pas uniquement du sentiment d'aliénation qui naît de la couleur de votre peau ou de votre statut d'immigrant. Nous savons qu'il y a des pauvres et des marginalisés dans tous les pays. Mais il doit y avoir un cri de ralliement, un sentiment de fierté et les gens doivent être persuadés que ce pays leur ouvre des perspectives.

Pour moi, la citoyenneté se définit par l'équité et l'honnêteté et par les possibilités que cela ouvre et l'espoir et la vision que cela peut faire naître. C'est quelque chose qui peut nous rassembler pour nous donner de l'espoir. C'est presque comme la religion. C'est quelque chose qui existe. Cela devient presque abstrait. C'est cela que nous essayons de trouver.

Mr. Nunez: Yes. But when people cannot work, when they can't find a job, they don't have any money to go to court to have their rights recognized. What kind of pride can they have? This is the reason why laws and systems should protect the ones who are destitute in our society.

M. Knutson: Madame Simms, si vous le permettez, j'aimerais me faire l'avocat du diable et remettre en question la façon dont vous concevez la citoyenneté canadienne, c'est-à-dire quelque chose dont nous voulons être fiers, qui devrait nous rassembler et nous donner de l'espoir, presque comme la religion.

On nous a présenté l'argument contraire, selon lequel, si nous voulons accorder aux gens le maximum de liberté de conscience—c'est-à-dire que tant qu'ils respectent la loi, ils peuvent croire ce qu'ils veulent—nous devrions peut-être ne pas

[*Text*]

nationalism that goes with it, and often the negative consequences of nationalism. If we're truly a pluralistic society, you should be able to believe whatever you want. You can be intolerant. You don't have to believe in democracy; you just have to be law–abiding. I'm just wondering if we're on a dangerous road trying to build up Canada's nationalism.

Ms Simms: I see the point you're making. Sometimes citizenship or love of country can be distorted into nationalism, which is another whole issue. You're quite right that if we do not manage this carefully, we could get this almost xenophobia we see in so many countries.

I do not believe that a sense of pride in country and a sense of place—I do believe we have a nation state, and as long as we have it there can be some values, without sinking into the question you're asking.

There's always the possibility that when we rally around flag and country, we could become very evil. We have historical instances of that. But I do believe what we're proposing is not that narrow type of nationalism. We are saying that all the people who come to this land can feel they can participate. There should be respect for the law, but if that's the basis for how we define democracy, I think people adhere to that.

I think we have to have some rules and regulations. I don't think anything goes. At the same time, we have to make sure we manage it as governments and as people so everyone can buy in without feeling this is a police state. But you are right. It's a very fine balancing act.

Mr. Knutson: In your opening statement you say you support inclusion of a preamble but it must go beyond a symbolic gesture. How do we do that as law–makers? Some lawyers have warned us we don't want a preamble that's subject to any judicial interpretation.

Ms Simms: We have written a preamble for you in our document that you will get tomorrow. We did a brief history of citizenship, from the Greeks, etc., and the whole notion of how it evolved. We gave it to you in that preamble so you could use it.

We are saying that sometimes a preamble is good in that it states everything up front. You could perhaps present the issue you raised in the preamble of how this could become nationalism and that is not what is intended. That's why we're saying a preamble could set the stage for your discussion. But I don't know, you'd have to discuss it with lawyers.

• 1635

For instance, we know that if it becomes legalistic, then people can say, "Well, what is it?" It's like another Charter of Rights and Freedoms, which is not what you're trying to get.

[*Translation*]

faire de la citoyenneté et du nationalisme qui l'accompagne, ainsi que des conséquences souvent négatives du nationalisme, un instrument de ralliement. Dans une société véritablement pluraliste, on devrait pouvoir croire ce que l'on veut. On peut être intolérant. On peut fort bien ne pas croire à la démocratie; il suffit de se conformer à la loi. Je me demande si nous ne suivons pas une voie dangereuse en essayant de développer le nationalisme canadien.

Mme Simms: Je vois ce que vous voulez dire. Parfois, la citoyenneté ou l'amour de la patrie peut donner naissance à un nationalisme de mauvais aloi; mais c'est là une toute autre question. Vous avez raison de dire que si nous ne contrôlons pas les choses de très près, nous pourrions aboutir à cette sorte de xénophobie qui existe dans bien des pays.

Je ne crois pas que si l'on est fier de son pays et si l'on a un sentiment d'appartenance—notre pays est une nation et tant qu'elle existera, nous pouvons avoir certaines valeurs sans pour autant glisser vers le sentiment que vous avez évoqué.

Il est toujours possible que si nous nous rallions autour du drapeau ou de la nation, cela soit pour une cause extrêmement mauvaise. Il y a des exemples historiques en ce sens. Mais je suis persuadée que ce que nous proposons n'a rien à voir avec cette interprétation étroite du nationalisme. Ce que nous avançons, c'est que tous les gens qui arrivent dans ce pays doivent avoir le sentiment qu'ils peuvent participer. Il faut que les lois soient respectées mais, si c'est à partir de cette notion que l'on définit la démocratie, je pense que les gens sont d'accord.

Il faut, à mon avis, qu'il y ait certaines règles et certains règlements. Il ne faut pas que tout soit possible. Parallèlement, il faut que les gouvernements et les populations mettent en oeuvre ces principes de façon à ce que tout le monde participe sans avoir l'impression de vivre dans un état policier. Mais, vous avez raison. C'est un exercice d'équilibre difficile.

M. Knutson: Dans votre déclaration liminaire, vous dites être en faveur de l'inclusion d'un préambule à condition que cela ne soit pas seulement symbolique. Comment nous y prendre pour faire cela, nous, les législateurs? Certains avocats nous ont dit de rejeter tout préambule qui serait sujet à une interprétation judiciaire.

Mme Simms: Nous avons composé un préambule qui se trouve dans le document que vous recevrez demain. Nous avons fait brièvement l'histoire de la citoyenneté, depuis les Grecs, etc., et passé en revue l'évolution de ce concept. Nous avons mis tout cela dans le préambule afin que vous puissiez utiliser cette information.

Pour nous, un préambule est parfois utile car cela permet de dire l'essentiel dès le départ. Vous pourriez peut–être arguer qu'un tel préambule peut donner naissance au nationalisme dont vous avez parlé, mais ce n'est pas notre intention. C'est pourquoi, à notre avis, un préambule pourrait servir de cadre à vos débats. Mais je n'en suis pas certaine, il faudrait en discuter avec des avocats.

Par exemple, nous savons que si ce texte devient trop juridique, on va dire: «Qu'est–ce que c'est?» C'est une autre Charte des droits et libertés, ce qui n'est pas ce que vous essayez de faire.

[*Texte*]

In our document you'll see that we have elaborated in our preamble. We didn't speak fully to some of the concerns you have, but those could be incorporated and could help you to make your decision as to whether or not there should be a preamble.

Mr. Knutson: We're starting our discussions tonight at 7. Is there any way we could look at it before then?

Ms Simms: I think it should be in. . .

The Chairman: Ms Simms, if you could read it into the record, if you have it, then that would be really helpful.

Ms Simms: Jim, would we be able to get it?

Mr. James Young (Managing Editor, Canadian Advisory Council on the Status of Women): We could quote just that portion at the start—

Ms Simms: Just the preamble?

The Chairman: Just that portion.

Mr. Young: Just that portion?

The Chairman: Yes, just read it—

Mr. Young: We could isolate that section and prepare it for tonight.

Ms Simms: Jim, are we rewriting it? Could I read this one?

Mr. Young: It's three pages. . .

Ms Simms: Do you want me to read this into the record? If there any changes, then you could still incorporate them, but can I read it into the record?

The Chairman: Three pages is a shade long.

Ms Simms: It's a shade long. Why don't I read one page then? Suppose I read one page?

The Chairman: The thing is that we want it as evidence, and how can we do that? Can it be accepted and just copied?

Ms Simms: We could get it to you by 7 p.m. We'll get the document to you by 7 p.m. Is that all right?

The Chairman: Yes. We'll just append the document then. According to the clerk, that's how it's best to—

Ms Simms: Okay, sure. Why don't we get it to you by 7 p.m.—

The Chairman: That would be wonderful.

Ms Simms: —but the other copies will come tomorrow. Is that all right?

The Chairman: Oh yes. That's fine.

Ms Simms: Jim, can you follow up on that?

Mr. Young: Yes.

[*Traduction*]

Dans notre document, vous verrez que nous avons donné des précisions dans notre préambule. On n'a pas abordé certaines préoccupations que vous avez mentionnées, mais il serait possible de les intégrer et cela vous aidera peut–être à décider si oui ou non un préambule est nécessaire.

M. Knutson: Nous commençons à en discuter ce soir à 19 heures. Y aurait–il moyen de parcourir ce document avant?

Mme Simms: Je crois qu'il devrait être. . .

La présidente: Madame Simms, si vous pouviez le lire pour qu'il figure au compte rendu, si vous l'avez, cela serait très utile.

Mme Simms: Jim, pouvez–vous l'obtenir?

M. James Young (rédacteur en chef, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme): Nous pourrions simplement citer cette partie du début. . .

Mme Simms: Simplement le préambule?

La présidente: Simplement cette partie.

M. Young: Simplement cette partie?

La présidente: Oui, lisez–le simplement. . .

M. Young: Nous pourrions séparer cette partie et vous la préparer pour ce soir.

Mme Simms: Jim, est–ce que nous allons la récrire? Puis–je lire celle–ci?

M. Young: Il y a trois pages. . .

Mme Simms: Voulez–vous que je lise cette partie pour qu'elle figure au compte rendu? S'il y a des changements, vous pourriez les intégrer par la suite, mais puis–je lire cette partie pour qu'elle figure au compte rendu?

La présidente: Trois pages c'est un peu long.

Mme Simms: En effet. Voulez–vous que je vous lise une page alors? Si je lisais une page?

La présidente: Nous aimerions l'avoir comme témoignage. Comment allons–nous faire? Peut–on simplement l'accepter pour le recopier?

Mme Simms: Nous pourrions vous le faire parvenir pour 19 heures. Nous vous ferons parvenir le document d'ici 19 heures. Cela vous va–t–il?

La présidente: Oui. À ce moment–là, nous annexerons le document. Selon la greffière, c'est la meilleure façon de. . .

Mme Simms: Certainement. Pourquoi ne pas vous le faire parvenir d'ici 19 heures. . .

La présidente: Ce serait formidable.

Mme Simms: . . .mais les autres copies ne vous parviendront que demain. Cela vous va–t–il?

La présidente: Oui, c'est parfait.

Mme Simms: Jim, pouvez–vous vous en occuper?

M. Young: Oui.

[*Text*]

Just to clarify, we'll send that section of the document to you by 7 o'clock tonight. The entire document will not be here until tomorrow.

Ms Simms: So we'll send the preamble by 7 p.m. Is that all right?

The Chairman: That's terrific.

Ms Simms: Okay, so Jim will find out who to send it to or. . .

The Chairman: Madam Clerk.

Ms Simms: The clerk. Okay.

The Chairman: It looks as if that concludes the questions. Thank you so much for spending time with us today.

Ms Simms: Thank you very much.

The Chairman: You brought us some very valuable information and we really appreciate the time you have taken to put all of this into a document of substance. Thank you very much.

Ms Simms: Thank you very much for having us, and thanks to the members of the committee.

The Chairman: Our next witness is Ruth Williams. She was born in Jamaica and immigrated to Canada in 1978. She became a citizen in 1981. She works as a word processing operator for the Ontario Labour Relations Board. She's very interested in the social, economic, and political affairs of Canada and believes in knowing and participating in the life of the country. She's a member of the Council on Race Relations and Policing and other community groups.

Welcome, Ms Williams. We really appreciate your taking the time to come today. We look forward to your presentation. We hope that you can keep it within 10 or 15 minutes, to give us lots of opportunity for questions.

Ms Ruth Williams (Individual Presentation): Thank you very much, Madam Chair, distinguished guests. I was invited here to give my opinion as to how I feel as a citizen, having become a citizen in Canada. I'll try to make it as brief as possible.

The Minister of Immigration, Sergio Marchi, made an open invitation to Canadian celebrities to assist the country in revamping the Canadian Citizenship Act of 1977. He implored them to envelop an emotional atmosphere, a sense of passion and poetry that can best rekindle a love affair of country and what it means to be a Canadian. I reflected on the novelty of this approach, but soon relished the thought that if the country is embarking on the grim task, it might as well be fostered by a sense of glee that could beckon the interest and imagination of all Canadians.

There are underlying problems necessitating the overhaul of the act, and this process can be a pleasurable one. That is why any attempt to reach out to the public for their input and participation can only be helpful. The pooling of ideas should set the stage for a speedy conclusion of this process.

[*Translation*]

Je veux que les choses soient bien claires. Nous vous enverrons cette partie du document d'ici 19 heures ce soir. Le document intégral ne vous parviendra que demain.

Mme Simms: Nous vous enverrons donc le préambule d'ici 19 heures. Cela vous va–t–il?

La présidente: C'est magnifique.

Mme Simms: Parfait. Jim va devoir se renseigner pour savoir à qui l'envoyer ou. . .

La présidente: Madame la greffière.

Mme Simms: La greffière. Très bien.

La présidente: Il semble que nous en ayons terminé avec les questions. Merci beaucoup de nous avoir accordé votre temps.

Mme Simms: Merci beaucoup.

La présidente: Vous nous avez apporté des renseignements très précieux et nous vous sommes reconnaissants du temps que vous avez consacré à l'élaboration d'un document solide. Merci beaucoup.

Mme Simms: Merci de nous avoir demandé de venir. Merci aux membres du Comité.

La présidente: Notre témoin suivant est Ruth Williams. M^me^ Williams est née à la Jamaïque et a immigré au Canada en 1978. Elle est devenue citoyenne canadienne en 1981. Elle est opératrice de machine de traitement de textes à la Commission des relations de travail de l'Ontario. Elle s'intéresse beaucoup aux affaires sociales, économiques et politiques du Canada et juge important de connaître la vie du pays et d'y participer. Elle est membre du Council Race Relations and Policing et d'autres groupes communautaires.

Soyez la bienvenue, madame Williams. Nous vous sommes vraiment reconnaissants du temps que vous nous consacrez aujourd'hui. Nous serons très heureux d'entendre votre exposé. Nous espérons que vous pourrez vous limiter à 10 ou 15 minutes pour nous laisser suffisamment de temps pour poser des questions.

Mme Ruth Williams (présentation individuelle): Merci beaucoup, madame la présidente. Bonjour mesdames et messieurs. On m'a demandé de venir vous dire ce que cela signifie pour moi d'être citoyenne du Canada puisque je le suis devenue. Je vais essayer d'être aussi brève que possible.

Le ministre de l'Immigration Sergio Marchi, a invité les célébrités canadiennes à participer à la modernisation de la Loi sur la citoyenneté de 1977. Il les a priés de la charger d'émotion, de lui donner plus de passion et de poésie pour ranimer l'amour du pays et donner une meilleure idée de ce que signifie être Canadien. J'ai réfléchi à la nouveauté de cette approche et je me suis rapidement dit que si le pays devait s'embarquer dans cette tâche rébarbative, autant qu'elle soit provoquée par un sentiment d'allégresse qui pourrait susciter l'intérêt et l'imagination de tous les Canadiens.

Il y a des problèmes sous–jacents qui exigent la modification de la loi, et cet exercice peut être agréable. C'est pourquoi toute tentative d'en appeler au public pour lui demander de participer ne peut qu'être utile. Le regroupement des idées devrait permettre de mener rapidement à bien cette opération.

[*Texte*]

The quest to become a citizen is both a right and a privilege: a right because the status is available upon compliance with the stated requirements and a privilege because of the many advantages emanating from such acquisition.

• 1640

I can vividly recall my personal experience as it relates to this phase of my life. I eagerly anticipated the end of the three–year waiting period, submitted my application, and became a citizen approximately four months later. At that time I could not help reflecting on the fact that it took two years less than that required by the United States. I felt a sense of pride and belonging, but not without the contentment that I had worked hard and was deserving of this achievement.

For me the utmost privilege was that which allowed me unlimited departure and re–entry rights. Having dual citizenship was an added bonus. I guess I took the rest for granted because I could foresee no problems in fulfilling the pledge to be loyal, law–abiding, hard working, respecting rights and privacy and public property of others, and to partake in all voting exercises.

Canada boasts an immigration program that is the most open and generous in the world. On a per capita basis Canada accepts more immigrants and refugees than any other country in the western world. This, without a doubt, is a position worthy of maintaining. The reputation for care and compassion is indeed most admirable. I think the premise should be perpetuated of a fair and equitable system of entry evaluation, without discrimination based on race, gender, country of origin, or religious belief.

There is vast untapped wealth and resources to warrant the continued influx of immigrants into Canada. Here there are opportunities for self–improvement and immediate or eventual productivity in their chosen field.

Why, then, is there a necessity to revise the Citizenship Act of 1977 in a period of less than 20 years? The act as it stands is totally outdated due to the vastly changing demographics, production and resources.

Where possible, new citizens should be encouraged to establish themselves outside the boundaries of densely populated cities and provinces.

I believe the inclusion of a preamble in the revised act will have a stimulating and personal effect on the applicants. The ideals of the Constitution should be fully explained to allow them time to preponder the magnitude of their decision.

No longer should the act simply be outlining the numerous perks and advantages of becoming a citizen. It should be designed to demand a certain degree of commitment to the country, and an acceptance of stated values. Common values, such as allowing freedom of speech, practice of religion, being great humanitarians, and promoting tolerance for others, are some of the accepted ideals.

[*Traduction*]

La quête de la citoyenneté est à la fois un droit et un privilège. Elle est un droit parce qu'on peut l'obtenir si l'on répond aux exigences prévues et un privilège en raison des nombreux avantages qui découlent de cette acquisition.

Je me souviens très bien de cette expérience que j'ai faite au cours d'une période assez récente de ma vie. J'avais hâte d'arriver à la fin de la période d'attente de trois ans pour pouvoir présenter ma demande et je suis devenue citoyenne canadienne environ quatre mois plus tard. À l'époque, je n'ai pas pu m'empêcher de penser qu'il fallait deux ans de moins qu'aux États–Unis. Je me suis sentie fière et j'avais le sentiment d'appartenir à ce pays, mais non sans avoir la satisfaction d'avoir travaillé dur et d'avoir mérité cette récompense.

Pour moi, le privilège le plus important était celui qui me permettait de quitter le pays et d'y revenir autant de fois que je voulais. La double nationalité constituait un avantage supplémentaire. J'imagine que le reste allait de soi car remplir la promesse d'être fidèle, respectueuse de la loi, travailleuse, respectueuse des droits, de la vie privée et de la propriété d'autrui, et de participer à toutes les élections ne me posaient pas de problème a priori.

Le Canada se vante d'avoir un programme d'immigration qui est parmi les plus ouverts et les plus généreux du monde. Par habitant, le Canada accepte plus d'immigrants et de réfugiés que n'importe lequel pays du monde occidental. C'est sans aucun doute une place que l'on doit essayer de garder. Le souci d'autrui et la sollicitude du Canada sont certainement très admirables. Je pense qu'il faut maintenir un système juste et équitable d'évaluation des postulants, libre de toute discrimination se fondant sur la race, le sexe, le pays d'origine ou la religion.

Il reste encore de nombreuses richesses et ressources non exploitées au Canada qui justifient que l'on continue à faire venir des immigrants. On a dans ce pays la possibilité de s'améliorer et de devenir rapidement productif dans le secteur choisi.

Pourquoi alors est–il nécessaire de réviser la Loi sur la citoyenneté de 1977 moins de vingt ans plus tard? Dans son libellé actuel, la Loi est complètement dépassée en raison des énormes changements qu'ont subi la population, la production et les ressources.

Lorsque c'est possible, on devrait encourager les nouveaux citoyens à s'établir en dehors des zones urbaines et des provinces très peuplées.

Je crois que l'inclusion d'un préambule dans la loi révisée aura un effet de stimulation sur les demandeurs. Il faudra expliquer à fond les idéaux de la Constitution pour leur permettre de peser l'importance de leur décision.

La Loi ne devrait plus se contenter de citer les nombreux avantages que représente le fait de devenir citoyen canadien. Elle devrait être conçue de telle façon qu'on exige un certain engagement envers le pays et une acceptation des valeurs établies. Des valeurs communes telles que permettre la liberté d'expression et de pratiquer sa religion, le fait d'être très humain et d'encourager la tolérance à l'égard des autres, sont quelques uns des idéaux reconnus.

[*Text*]

Continuing in this vein, the three–year requirement period is rather short in comparison to other countries. It is true that the present time constraints in the ministry push the realization date a further year or more in many respects. That factor in itself makes a criterion of five years to actual citizenship more feasible, and I so recommend this adjustment.

The new act needs to divert from a purely ceremonial affair. Proof should be available that some contribution was made to the country. A single measuring device would be evidence of taxes paid into the system that emanate from gainful employment of whatever nature.

There are ways other than paying jobs that could establish a sense of interest and dedication, and they take the form of voluntary work.

For applicants with other spoken languages they should be required to at least acquaint themselves with one or both official languages, English and French. This establishes the foundation for a very basic means of communication.

• 1645

Most citizens have lived up to the ideals of love, respect, loyalty and a sense of purpose. On the other hand, where the act has failed is where the loopholes are present. For example, unscrupulous players will enter the country, receive landed immigrant status, depart immediately, return for citizenship acquisition and then depart again with pension in mind at the end of the road. I think some stipulation should demand a contribution somewhere along the way.

With the impending changes to the Young Offenders Act, the Citizenship Act might look at adjusting the criteria accordingly. A landed immigrant being sponsored by a parent gains citizenship status automatically if under the age of eighteen. However, this spontaneous condition should change to match the lowered age to be specified by the Young Offenders Act. By this token, young applicants will qualify on their own merit and thereby ensure a personal comprehension of the ramifications involved in becoming a citizen. If applicants can receive a driver's licence at sixteen, they are capable of making decisions as to whether and why they desire citizenship standing.

I am somewhat concerned many of the new recommendations might appear harsh and offensive in the light of the structure of the Charter of Rights. We hear a lot about people's rights being violated, but not much concern is given to contravention of established laws. Any restriction or tightening up of loopholes will have to keep the charter in mind.

Thankfully, the acceptance of the present oath of allegiance to the Queen as head of state far outweighs the pockets of opposition. There might not be any drastic changes made, but I have no significant recommendations in this area.

On the question of whether a citizen should be bonded, I am sure this feature will immediately smack of human rights violation, so I will banish the thought no sooner than I was summoned to entertain it.

[*Translation*]

Dans ce sens, la période d'attente de trois ans qui est exigée est courte comparée à ce que demandent les autres pays. Il est vrai qu'à l'heure actuelle, certaines contraintes de temps au ministère font que la demande ne se concrétise qu'une année plus tard et même plus. Ce facteur en soi fait que le critère de cinq ans pour obtenir effectivement la citoyenneté semble plus réaliste, et je recommande que l'on procède à cette modification.

La nouvelle Loi ne devrait pas être une simple question de cérémonie. L'intéressé devrait fournir des preuves de sa contribution au pays. Cette preuve pourrait être apportée simplement par les impôts versés par un emploi rémunéré, quel qu'il soit.

Il y a d'autres moyens que les emplois rémunérés pour montrer un certain intérêt et un certain dévouement pour le pays et ce pourrait être le travail bénévole.

Pour les demandeurs qui ont une autre langue maternelle, on devrait exiger qu'ils apprennent au moins l'une des deux langues officielles ou les deux, l'anglais et le français. Ils auraient ainsi les éléments nécessaires à la communication.

La plupart des citoyens respectent les idéaux d'amour, de respect, de fidélité et ont un but dans la vie. Par ailleurs, là où la loi a échoué, c'est qu'elle présente des échappatoires. Par exemple, des gens peu scrupuleux pourront entrer dans le pays, obtenir le statut d'immigrant reçu, repartir immédiatement, revenir pour acquérir la citoyenneté et repartir à nouveau en ayant à l'idée la pension de retraite au bout du compte. Je crois que l'on devrait exiger une contribution quelque part.

Avec la modification imminente de la Loi sur les jeunes contrevenants, la Loi sur la citoyenneté pourrait envisager d'adapter ses critères en conséquence. Un immigrant reçu qui est parrainé par un parent obtient la citoyenneté automatiquement s'il a moins de 18 ans. Toutefois, cette condition devrait changer pour correspondre à l'âge inférieur qui va être mentionné dans la Loi sur les jeunes contrevenants. De ce fait, les jeunes demandeurs devront apporter leur propre preuve d'admissibilité et ils seront ainsi obligés de comprendre ce qu'implique le fait de devenir citoyen. Si les demandeurs peuvent obtenir leur permis de conduire à 16 ans, ils sont certainement capables de décider oui ou non s'ils veulent devenir citoyens.

Plusieurs des nouvelles recommandations peuvent paraître sévères et gênantes dans le contexte de la Charte des droits. On entend beaucoup parler de violation des droits de la personne, mais on s'inquiète guère des infractions aux lois. Toute restriction ou toute suppression des échappatoires devra tenir compte de la Charte.

Heureusement, l'acceptation du serment d'allégeance actuel à la Reine en tant que chef de l'État l'emporte largement sur les oppositions. Il n'est peut–être pas nécessaire de changer grande–chose, mais je n'ai pas de recommandations précises à faire à cet égard.

Pour ce qui est de savoir si un citoyen doit être cautionné, je suis sûr que cette idée fait tout de suite penser à une violation des droits de la personne, aussi vais–je l'abandonner immédiatement.

[*Texte*]

Updating the act will be of little success if the teeth of the law cannot be exercised when the regulations go unheeded. Habitual repeat offenders of very serious crimes should be stripped of their citizenship until such time as they might conform to behaviour becoming of a citizen. This is the most heart–rending and highly debatable suggestion of my presentation. By the very nature of this proposal I entertain a veiled hope this exercise is possible.

The job of revamping the act is a formidable one. On research, I was unable to get a true definition of what it means to be a Canadian, apart from the fact that there are all these perks, freedoms and benefits.

The Canadian pamphlet on citizenship application states "There are two official languages in Canada but no official culture". Perhaps some of this passion mentioned above could be infused into giving at least a semblance of a culture for Canadians, something they can truly call their own. Maybe then we could make it a requirement that new citizens identify with ideals and not just great advantages.

Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Ms Williams. That was quite meaningful.

Are there any questions from the committee?

Ms Clancy.

Ms Clancy: Madam Chair, thank you.

Ms Williams, I have some concerns about your comments about revocation of citizenship for repeat or habitual offenders. I'm presuming, again, you would mean that for all Canadians, making no difference between born or naturalized.

Ms Williams: For those who are born here that would be very difficult.

• 1650

Ms Clancy: Let me make my point here. My opinion is that it's impossible for both. That's why I'm asking you. You make it more difficult, I think, if you distinguish. If you distinguish, you have a charter case right there.

Ms Williams: That is exactly what I said here.

Ms Clancy: That's what I mean. If you're going to do it, wouldn't it be better to advocate. . . Why should a born Canadian be in a better position than a naturalized Canadian?

Ms Williams: I saw the impossibility of this, although I had mentioned it. If you acquire citizenship, it can be stripped. However, if you are born here, you can't be sent off to another country.

Ms Clancy: The difficulty is that people come here from some countries to which they can't be sent back. The thing I would flag is that it might be a possibility. I don't know what we'd do. We'd end up with an island of stateless people perhaps.

[*Traduction*]

Moderniser la loi n'aura guère d'effet si on ne peut pas appliquer la législation lorsque les règlements ne sont pas respectés. On devrait retirer la citoyenneté aux récidivistes qui commettent des crimes très graves jusqu'à ce qu'ils aient un comportement digne d'un citoyen. C'est sans doute la proposition la plus gênante et la plus discutable de mon exposé. En raison de sa nature, j'ai peu d'espoir qu'une telle chose soit possible.

Le travail de modernisation de la loi représente un tâche énorme. Après m'être documentée, je n'ai pas pu trouver de véritable définition de ce que signifiait être citoyen canadien, en dehors du fait qu'il y a tous ces avantages et toutes ces libertés.

Dans la brochure de demande de citoyenneté canadienne, il est dit qu'il y a deux langues officielles au Canada mais pas de culture officielle. La passion dont il a été question plus haut pourrait peut–être servir à donner un semblant de culture aux Canadiens et leur donner quelque chose qui leur soit propre. On pourra alors peut–être exiger des nouveaux citoyens qu'ils s'identifient à leurs idéaux et ne se contentent pas de voir les grands avantages d'une telle situation.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, madame Williams. Ce fut très intéressant.

Y a–t–il des questions de la part des membres du Comité?

Madame Clancy.

Mme Clancy: Madame la présidente, merci.

Madame Williams, ce que vous avez dit sur la révocation de la citoyenneté pour les récidivistes m'inquiète un peu. J'imagine que cela vaudrait pour tous les Canadiens indistinctement, qu'ils soient nés au Canada ou qu'ils aient été naturalisés Canadiens.

Mme Williams: Pour ceux qui sont nés ici, ce serait très difficile.

Mme Clancy: Permettez–moi de m'expliquer. C'est à mon avis impossible pour les deux. C'est pourquoi je vous pose la question. C'est plus difficile, si on fait une distinction. Et si on fait une distinction, on peut immédiatement se prévaloir de la Charte.

Mme Williams: C'est exactement ce que je disais.

Mme Clancy: C'est ce que je veux dire. Si on doit le faire, ne vaudrait–il pas mieux conseiller. . . Pourquoi une personne née Canadienne devrait–elle être dans une meilleure position qu'une personne naturalisée Canadienne?

Mme Williams: Je m'étais bien douté que c'était impossible, et je l'ai dit. Si vous obtenez la citoyenneté, on peut vous la retirer. Toutefois, si vous êtes né ici, on ne peut pas vous envoyer dans un autre pays.

Mme Clancy: Le problème est que certains viennent ici de pays dans lesquels on ne peut pas les renvoyer. Ce que je veux préciser, c'est que ce être une possibilité. Je ne sais pas ce que l'on ferait. On finirait par avoir peut–être une île peuplée d'apatrides.

[*Text*]

The instant you make a difference between born and naturalized you have discrimination on the basis of national origin, which is contrary to provincial and federal human rights acts and the charter.

I'll ask you the question that I put to Dr. Simms as well. I ask you this as someone who came from Jamaica, which is another Commonwealth country and another country in which the Queen is the head of state. I wanted to make it quite clear that I wasn't suggesting that mere citizenship of any of the Commonwealth countries necessarily makes one a monarchist.

Let me change my question somewhat. Have you noticed, since you came to Canada, a difference in the way Canadians seem to deal with the monarchy compared with Jamaicans? Dr. Simms talked about the feeling in the Caribbean of being a colonized people and the monarchy having the trappings of that. Do you think that's different in Canada?

Ms Williams: In Jamaica people would much rather talk about the country rather than about the Queen. It's inherited. She's still the head of state. It should just be a parliamentary thing.

Ms Clancy: Do you think it's the same here?

Ms Williams: I don't have any problems with it personally, but I don't think there are enough people on the negative side to do anything about it really. I think there are still more positives than negatives.

Ms Clancy: Thank you very much for your very thoughtful presentation.

Ms Williams: Thank you.

Mr. Maloney (Erie): You seem to be suggesting in your presentation that time constraints should be increased from three to five. What is your reason for that?

Ms Williams: When I got mine nine years ago it was a pretty quick process. There are constraints now. People are applying and still not getting through until almost five years have passed. If they are told it's five, it's more feasible than to say three and then have them waiting and waiting and waiting.

Mr. Maloney: I'm concerned that if we set it at five, they'll work until five and then it will be seven.

Ms Williams: I know you have a backlog.

Ms Clancy: Not by next year.

Ms Williams: You're supposed to get back down to normal in two years' time.

Ms Clancy: No, it's one year.

Ms Williams: It's one year? Say people are told it's five and they know that four months after. . . I had it four months after.

Ms Clancy: Where?

Ms Williams: Right here.

Mr. Maloney: Concerning applications for citizenship, do you feel they should perhaps be suspended if someone is accused of a criminal offence but they have not been tried yet?

[*Translation*]

À partir du moment où vous faites la différence entre une personne née au Canada et une personne naturalisée Canadienne, il y a discrimination en fonction de l'origine nationale, ce qui est contraire aux lois provinciales et fédérale sur les droits de la personne et à la Charte.

Je vais vous poser la même question qu'à M^me^ Simms. C'est à la personne venue de Jamaïque, c'est–à–dire d'un autre pays du Commonwealth et d'un autre pays où la Reine est le chef d'État, que je pose la question. Je tenais à préciser que je ne voulais pas dire que le simple fait d'être citoyen de n'importe quel pays du Commonwealth faisait nécessairement de vous une monarchiste.

Je vais un peu changer ma question. Avez–vous constaté, depuis que vous êtes arrivée au Canada, une différence dans la façon dont les Canadiens conçoivent la monarchie par rapport aux Jamaïcains? Madame Simms a dit que dans les Antilles on avait l'impression d'être un peuple colonisé et que la monarchie en était l'image. Pensez–vous qu'il en aille différemment au Canada?

Mme Williams: En Jamaïque, on préfère plutôt parler du pays que de la Reine. C'est une chose qui est transmise. Elle reste le chef d'État. Cela devrait rester une question parlementaire.

Mme Clancy: Pensez–vous que ce soit la même chose ici?

Mme Williams: Personnellement, cela ne me pose pas de problèmes, mais je ne crois pas qu'il y ait suffisamment de personnes contre pour que l'on fasse quelque chose à cet égard. Je crois qu'il y a davantage de personnes pour que contre.

Mme Clancy: Merci beaucoup pour votre exposé bien réfléchi.

Mme Williams: Merci.

M. Maloney (Erie): Vous semblez proposer dans votre exposé que le temps d'attente soit augmenté de trois à cinq ans. Pourquoi?

Mme Williams: Lorsque j'ai obtenu la citoyenneté il y a neuf ans, les choses se sont passées assez rapidement. Il y a maintenant des contraintes. On présente une demande et on finit par ne pas obtenir la citoyenneté avant cinq ans en définitive. Si on dit aux immigrants que l'attente est de cinq ans, ce sera plus réaliste que de parler de trois ans et de les faire ensuite attendre indéfiniment.

M. Maloney: Je crains que si l'on fixe la période à cinq ans, ces gens vont travailler cinq ans et ils devront en attendre sept.

Mme Williams: Je sais qu'il y a du retard.

Mme Clancy: Il n'y en aura plus l'année prochaine.

Mme Williams: Je crois que vous devez rattraper le retard d'ici deux ans.

Mme Clancy: Non, d'ici un an.

Mme Williams: C'est un an? Si on parle de cinq ans et que les demandeurs savent qu'au bout de quatre mois. . . Je l'ai obtenue au bout de quatre mois.

Mme Clancy: Où?

Mme Williams: Ici.

M. Maloney: En ce qui concerne les demandes de citoyenneté, estimez–vous qu'on doive suspendre les démarches lorsqu'on a affaire à une personne accusée d'un acte criminel qui n'a pas encore été jugée?

[*Texte*]

Ms Williams: When you are in the process and you are accused, I think it should cease until your name is cleared.

Mr. Maloney: Thank you.

M. Nunez: Vous venez de la Jamaïque, et vous êtes devenue citoyenne canadienne en 1981, si je ne me trompe pas? C'est ce que vous avez dit?

Ce qui m'étonne un peu, c'est que vous voulez rendre l'obtention de la citoyenneté beaucoup plus difficile. Madame Clancy a mentionné un problème que je partage. Vous ne pouvez pas appliquer des conditions plus dures pour les immigrants que pour les citoyens canadiens, parce que la Charte s'applique à tout le monde, y compris les résidents permanents, même s'ils ne sont pas des citoyens. Il faut faire attention à cela.

Je n'ai pas très bien compris pourquoi vous voulez augmenter la durée de la résidence de trois à cinq ans?

• 1655

Vous savez qu'en Australie, selon ce qu'on nous a dit ce matin, c'est deux ans seulement. Je ne comprends donc pas très bien votre demande.

Ms Williams: No. I was saying that it's three years here and, for example, in the States it's five. The filing and the processing take so long that maybe five years is more feasible than three. I think it's sort of cruel for people to be waiting three years, three and a half years, four years, four and a half years.

Mr. Nunez: But did you know in fact many people, probably most of the people, get citizenship after four or five years, because they have to wait one, two, or three years?

Ms Williams: That's what I'm saying. It's more feasible at five. It only happens at five.

Mr. Nunez: No, no. What I understood was that you have to wait five years in order to apply for citizenship. Did you say that?

Ms Williams: In the United States.

Mr. Nunez: Not here?

Ms Williams: Not here. Here it is three, but it takes as much as five because of the backlog.

Mr. Nunez: Then do you agree with the three years now in the regulation?

Ms Williams: I think it should increase to five.

Mr. Nunez: That is what I was saying. Why? That is because—

Ms Williams: Because it's going to take five no matter what.

Mr. Nunez: That is your opinion and I respect that.

What about double citizenship? Are you against or for the double citizenship?

[*Traduction*]

Mme Williams: Lorsque vous avez présenté une demande et que vous êtes accusé, je crois qu'on devrait interrompre les démarches jusqu'à ce que vous soyez disculpé.

M. Maloney: Merci.

Mr. Nunez: You come from Jamaica and you became a Canadian citizen in 1981 if I'm not mistaken. Is that what you said?

What surprises me somewhat is that you want to make citizenship much harder to get. Ms Clancy mentioned a problem I also see. You cannot make the conditions harder for immigrants than for Canadians because the Charter applies to everybody, including the permanents residents, even if they have not yet become citizens. We have to take this into account.

I don't really understand why you want to increase the residency requirement from three to five years?

Do you know that in Australia, according to what we were told this morning, it's only two years. That's why I don't really understand your request.

Mme Williams: Non. Je dis que c'est trois ans ici et qu'aux États–Unis, par exemple, c'est cinq ans. Mais le dépôt et le traitement de la demande prennent tellement de temps qu'il serait peut–être plus réaliste de demander cinq ans plutôt que trois. C'est un peu cruel de faire attendre quelqu'un pendant trois ans, trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi.

M. Nunez: Mais savez–vous qu'en fait la plupart des gens obtiennent la citoyenneté après quatre ou cinq ans, parce qu'il leur faut attendre un, deux ou trois ans?

Mme Williams: C'est ce que je dis. Il semble plus réaliste de parler de cinq ans. On n'acquiert la citoyenneté qu'au bout de cinq ans.

M. Nunez: Non, non. Je croyais que vous aviez dit qu'il fallait attendre cinq ans avant de pouvoir demander la citoyenneté. N'est–ce pas ce que vous avez dit?

Mme Williams: Aux États–Unis.

M. Nunez: Pas ici?

Mme Williams: Non, pas ici. Ici, c'est trois ans, mais cela prend quand même cinq ans à cause du retard.

M. Nunez: Êtes–vous donc d'accord avec les trois ans qui sont exigés actuellement?

Mme Williams: Je crois qu'on devrait passer à cinq ans.

M. Nunez: C'est ce que je disais. Pourquoi? C'est parce que...

Mme Williams: Parce que cela va prendre cinq ans de toute façon.

M. Nunez: C'est votre opinion et je la respecte comme tel.

Que dire de la double citoyenneté? Êtes–vous pour ou contre la double citoyenneté?

[*Text*]

The Chairman: Dual citizenship.

Ms Williams: I think it's a great advantage because some countries don't allow it. I had some friends from Trinidad who said they had to give up there Trinidadian citizenship in order to get this one. I think the fact that I can have Jamaican and Canadian is just great. I would hate to give up any citizenship I have for any other country. I would like to know I have two, and I know I have the advantage of having two.

The Chairman: If you had to choose your citizenship, would you have?

Ms Williams: No, I would not.

The Chairman: You have a comment here about a five–year residence period. Residency isn't defined very clearly in the act and that is one of the things that we're struggling with back here. There are some who believe that physical presence is not as important as what they call—what's the term they use for it?

Ms Clancy: Domicile?

The Chairman: ''Ordinarily resident'', that's it. If you're ordinarily resident you can be considered to live here if you have a bank account, if you own a home, if you belong to clubs and so on, but you don't physically have to be here.

Ms Williams: If you are going to become a citizen at least you should pay into the tax structure. The only way you can do that is if you have a job or if you have contributed in another way, as long as you pay taxes.

The Chairman: What about the ceremonies? It was a while ago since you took out citizenship. Have you been part of any citizenship ceremonies since?

Ms Williams: No. I've had a lot of friends who have gone through a ceremony. I don't think it has changed a lot. It's just a ceremony. What I was thinking was that most people say ''I'm going to become a citizen'', and the ceremony is a highlight. Not much thought is given before as to why you are taking citizenship and what it should really mean to you, as your contribution to the country.

The Chairman: I appreciate that.

We've certainly benefited from your testimony today. We thank you for taking the time to share your experiences with us. It's been helpful.

Ms Williams: Thank you.

The Chairman: Members of the committee, we now have as our witness a citizenship court judge, Judge Kate Manvell.

Judge Manvell has been a citizenship court judge, and still is. She has also been affiliated with Pacific Access Consultants. She's been a parliamentary spouse, had a career in radio broadcasting, and has held various positions in the broadcasting industry.

• 1700

Welcome, Judge Manvell. We're really happy to have you here to share with us your perspective on our review of the Citizenship Act. We hope that you'll take 10 to 15 minutes for your presentation. That will allow us time for questions.

[*Translation*]

La présidente: Double citoyenneté.

Mme Williams: J'estime que c'est un gros avantage parce que certains pays ne l'acceptent pas. J'ai des amis de Trinidad qui m'ont avoué avoir dû abandonner leur citoyenneté trinidadienne pour obtenir la canadienne. Je trouve extraordinaire de pouvoir avoir les citoyennetés jamaïcaine et canadienne. Je n'aimerais pas avoir à abandonner une citoyenneté au profit d'une autre. Je préfère savoir que j'en ai deux et je sais que j'ai l'avantage d'en avoir deux.

La présidente: Si vous aviez dû choisir votre citoyenneté, l'auriez–vous fait?

Mme Williams: Non.

La présidente: Vous avez parlé d'une période de résidence de cinq ans. La résidence n'est pas clairement définie dans la loi et c'est l'une des choses qui nous donnent du fil à retordre. Certains estiment que la présence physique n'est pas aussi importante que ce qu'ils appellent—quel est le terme qu'ils emploient?

Mme Clancy: Le domicile?

La présidente: «La résidence habituelle», c'est cela. Si vous êtes un résident habituel, on estime que vous vivez dans le pays si vous y avez un compte en banque, si vous y possédez une maison, si vous appartenez à des clubs, etc., mais vous n'avez pas à être physiquement présent.

Mme Williams: Si vous devez devenir citoyen, il faudrait au moins payer l'impôt. La seule façon d'y parvenir, c'est d'avoir un emploi, à moins que vous ayez contribué d'une autre façon, dans la mesure où vous payez l'impôt.

La présidente: Et les cérémonies? Il y a déjà un certain temps que vous avez obtenu la citoyenneté. Avez–vous participé à d'autres cérémonies de remise du certificat de citoyenneté depuis?

Mme Williams: Non. J'ai beaucoup d'amis qui y ont assisté. Je ne crois pas que cela ait beaucoup changé. C'est simplement une cérémonie. Il me semble que la plupart des gens se disent: «Je vais devenir citoyen canadien» et la cérémonie en est le point fort. On ne réfléchit pas beaucoup aux raisons qui font que l'on devient citoyen canadien, à ce que cela devrait signifier, c'est–à–dire à la contribution qu'il faudrait apporter au pays.

La présidente: Je comprends.

Votre témoignage nous a certainement beaucoup apporté. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de venir nous faire part de votre expérience. Cela a été très utile.

Mme Williams: Merci.

La présidente: Mesdames et messieurs les membres du Comité, notre témoin suivant est M^me^ Kate Manvell, juge de la citoyenneté.

M^me^ Manvell a été juge de la citoyenneté et l'est toujours. Elle a également été affiliée à Pacific Access Consultants. Elle est conjointe parlementaire, a fait carrière à la radio et a détenu plusieurs postes dans l'industrie de la radiodiffusion.

Soyez la bienvenue, madame le juge Manvell. Nous sommes très heureux de vous avoir parmi nous et de savoir ce que vous pensez de notre examen de la Loi sur la citoyenneté. Nous espérons que vous ne prendrez que 10 à 15 minutes pour votre exposé afin qu'il nous reste du temps pour les questions.

[*Texte*]

Her Honour Judge Kate Manvell (Coordinating Judge, Vancouver Citizenship Court): Thank you. Good evening, *bonsoir, messieurs.*

Madam Chairman and members of Parliament, thank you for the opportunity to speak to you on a subject that has become very much a part of my focus over the past five years. To the surprise of no one living in this nation, Canada has for the second time in five years been named by the United Nations as the most desirable country in the world to live in.

Generations of Canadians before us have lived together in relative harmony from sea to sea to northern sea. They, as well as you and I, have built this country to its magnificent height. However, now it is time to change the Citizenship Act, and as you are all aware, this has been a topic of conversation for many, many years.

In the some 24,000 hearings I have personally conducted over the past five years, I have mainly asked our applicants why they chose Canada to immigrate to and why they wish to be a Canadian citizen. Living in this country as a permanent resident, you certainly need not become a citizen as you can enjoy all the freedoms and rights under the Charter of Rights and Freedoms.

Their answers are the same. They chose Canada because of our environment, our high educational standards, our tolerance, and our political stability. Only a small minority have indicated that they wish the right to vote. Even during the last federal election, it was not a burning desire. This, I think, is very unfortunate and has indicated to me that perhaps we are rushing citizenship too much. That will lead to my first recommendation—that citizenship application be after five years, not three. I will elaborate on that in a second.

One of the main reasons for citizenship, I'm told, is to be able to carry a treasured Canadian passport. Not one of the 24,000 mentioned that they have much interest in volunteering or upholding Canada's heritage, let alone in paying taxes or serving on a jury.

I would like to spend a moment addressing the fundamental questions put forth in the department's outline. Should the Citizenship Act include a preamble to reinforce the value of citizenship? I would state that no written words can reinforce the value of citizenship. Canadian citizenship is an emotion. It is a passion that can only be felt. A preamble could possibly overshadow the act.

What are the common values all Canadians share? There are three and they are very simple: one, we are all human beings; two, we are citizens in the greatest country in the world; and, three, we all speak a common language so we can communicate.

As regards the rights and responsibilities inherent in the concept of citizenship, it is extremely important that citizens understand and uphold their rights and responsibilities by which our society functions. If we do not, then we lose the intent of

[*Traduction*]

Son honneur la juge Kate Manvell (juge chargée de la coordination, cour de la citoyenneté de Vancouver): Merci. Bonsoir, messieurs. *Good evening.*

Madame la présidente, mesdames et messieurs les députés, merci de me donner l'occasion de vous parler d'un sujet dont je me suis beaucoup occupée ces cinq dernières années. Cela ne surprendra personne dans le pays si je dis que le Canada vient d'être nommé pour la deuxième fois en cinq par les Nations Unies comme le pays du monde où l'on peut le plus souhaiter vivre.

Les générations de Canadiens qui nous ont précédés ont vécu ensemble dans une harmonie relative dans ce pays limité par trois océans. Comme vous et moi, ils ont construit ce pays pour l'amener à son extraordinaire situation. Mais il est maintenant temps de changer la Loi sur la citoyenneté et, comme vous le savez tous, c'est une question dont on parle depuis de très nombreuses années.

Dans les quelque 24 000 audiences que j'ai tenues personnellement au cours des cinq dernières années, j'ai surtout demandé aux postulants pourquoi ils avaient choisi d'immigrer au Canada et pourquoi ils souhaitaient devenir citoyens canadiens. Lorsque vous vivez dans le pays à titre de résident permanent, vous n'avez absolument pas besoin de devenir citoyen puisque vous pouvez jouir de toutes les libertés et de tous les droits prévus dans la Charte des droits et libertés.

Ils me répondent tous la même chose. Ils ont choisi le Canada à cause de son environnement, à cause de la haute tenue de son enseignement, à cause de sa tolérance et de sa stabilité politique. Seule une minorité d'entre eux disent vouloir bénéficier du droit de vote. Même à l'époque de la dernière élection fédérale, ce désir n'était pas très grand. Je trouve cela très regrettable et c'est ce qui me fait dire que nous accordons peut-être la citoyenneté un peu trop hâtivement. Cela m'amène à ma première recommandation: que la demande de citoyenneté ne se fasse qu'après cinq ans de résidence et non trois. Je reviendrai là-dessus dans un instant.

On me dit que l'une des principales raisons de devenir citoyen canadien, c'est le fait de posséder le passeport canadien tant recherché. Parmi les 24 000 personnes interrogées, aucune n'a dit qu'elle aimerait beaucoup faire du travail bénévole ou défendre le patrimoine canadien, encore moins payer l'impôt ou faire partie d'un jury.

J'aimerais répondre aux questions essentielles qui figurent dans le document du ministère. La Loi sur la citoyenneté devrait-elle comporter un préambule pour donner plus de valeur à la citoyenneté? Je dirais qu'aucun texte ne peut renforcer la valeur de la citoyenneté. La citoyenneté canadienne est une émotion. C'est une passion que l'on ne peut que ressentir. Un préambule pourrait éclipser la loi.

Quelles sont les valeurs communes à tous les Canadiens? Il y en a trois et elles sont très simples: premièrement, nous sommes tous des êtres humains; deuxièmement, nous sommes les citoyens du plus beau pays du monde; et troisièmement, nous parlons tous la même langue, ce qui nous permet de communiquer.

Pour ce qui est des droits et responsabilités qui sous-tendent l'idée de citoyenneté, il est très important que les citoyens comprennent et défendent leurs droits et responsabilités qui déterminent le fonctionnement de notre société. Si on ne le fait

[*Text*]

the act. There must be respect, there must dignity, there must be equality, and there must be an acceptance of both their rights and their responsibilities because our individual freedoms are nothing if they are not shared by all of us. Canadian citizenship must be more than just an entitlement to a Canadian passport.

What general principles should guide the development of the new Citizenship Act? If we are to focus on just one fact alone, that Canada is the finest nation in the world, then our Citizenship Act must reflect this standard in its requirements to obtain citizenship. Unfortunately, we do not always find that our landed immigrants or refugees are able to contribute to Canada. Many of our social programs are being abused. We are often dealing with people with criminal records in their country of origin. The number of such applicants is increasing weekly at our citizenship courts.

Why, then, do we consider our citizenship so poorly? Our requirements surely must become tighter and not quicker and easier. However, citizenship is now being swallowed up by Immigration and becoming an administrative versus a quasi–judicial system.

There are problem areas of concern I would like to talk to the committee about.

Revenue Canada is losing millions of dollars yearly as world income is unfiled. I'll speak about that later with our residency applications. By keeping their money outside of Canada, a permanent resident need only show money earned on investments in Canada, and frequently that income is so low that credits such as the GST, the child benefit, and subsidized medical payments are the order of the day.

ICBC in British Columbia, for example, is taking a beating through frauds. There are more accidents and break–ins. Often in my hearings up to 4 people a day out of 30 are on welfare and have been since they landed. There is an increase in single mothers who can collect welfare and not work as they must care for their babies.

• 1705

Sergeant Glen Hooper, with whom I've worked for five years, made a presentation to you a few days ago. I would like to fully support all of his recommendations with regard to a new act.

The majority of problems would be solved through tighter regulation at the immigration level. Marriages of convenience and adoption are also increasing at a large rate. Often a marriage of convenience will be on its second or third round by the time a file is heard by a judge. Canada cannot sustain our social programs. The abuse can and must stop.

I would like to address three areas of the current act, these being residency, language, and knowledge.

[*Translation*]

pas, l'intention de la loi n'est pas respectée. Il doit y avoir respect, dignité, égalité, et il doit y avoir acceptation à la fois des droits et des responsabilités car nos libertés individuelles ne sont rien si elles ne sont pas communes à tous. Il faut que le citoyenneté canadienne soit plus que le droit de détenir le passeport canadien.

Quels principes généraux devraient présider à l'élaboration de la nouvelle Loi sur la citoyenneté? Si nous devons nous attacher à un seul fait, à savoir que le Canada est le plus beau pays du monde, alors notre Loi sur la citoyenneté doit tenir compte de cette norme dans ses exigences en matière d'obtention de la citoyenneté. Malheureusement, nos immigrants reçus ou non réfugiés n'apportent pas toujours leur contribution au Canada. Ils exploitent souvent nos programmes sociaux. Nous avons souvent affaire à des personnes qui ont des antécédents criminels dans leur pays d'origine. Et le nombre de ces demandeurs augmente chaque semaine dans nos cours de la citoyenneté.

Pourquoi donc avons–nous une si piètre idée de notre citoyenneté? Il est clair qu'il nous faut rendre nos exigences plus sévères au lieu d'accélérer et de rendre plus facile l'acquisition de la citoyenneté. Mais la citoyenneté est en train de se faire manger par l'Immigration et de système quasi–judiciaire, elle est en passe de devenir un système administratif.

Il y a des zones d'ombre dont j'aimerais entretenir le Comité.

Revenu Canada perd des millions de dollars chaque année à cause de revenus internationaux non déclarés. Je reviendrai là–dessus lorsque j'aborderai la question des demandes de résidence. Tout ce qu'on demande à un résident permanent qui garde son argent à l'extérieur du Canada, c'est de montrer qu'il a des revenus de placement au Canada, et ces revenus sont souvent si faibles qu'ils donnent bien souvent droit à des crédits de TPS, aux allocations familiales et à des subventions pour leurs frais médicaux.

La compagnie d'assurances ICBC de Colombie–Britannique, par exemple, est mise à mal par les fraudes. Il y a davantage d'accidents et de cambriolages. Il arrive fréquemment que quatre personnes sur trente que je reçois par jour au cours de mes audiences touchent le bien–être social, et cela depuis qu'elles sont arrivées au pays. Le nombre des mères célibataires qui ont droit au bien–être social et qui ne travaillent pas parce qu'elles doivent s'occuper de leur bébé augmente.

Le sergent Glen Hooper, avec lequel j'ai travaillé pendant cinq ans, est venu témoigner il y a quelques jours. J'appuie sans réserve toutes ses recommandations concernant la nouvelle loi.

La majorité des problèmes serait résolue si l'on appliquait des règlements plus stricts au niveau de l'immigration. Le nombre des mariages de convenance et d'adoption augmente considérablement. Dans le cas des mariages de convenance, il arrive souvent que l'intéressé en soit à son deuxième ou troisième mariage au moment où un juge tient une audience sur son dossier. Le Canada ne peut pas maintenir ses programmes sociaux. Les abus peuvent et doivent cesser.

Je vais parler de trois aspects de la loi actuelle, à savoir la résidence, la langue et les connaissances.

[*Texte*]

First, when we don't learn the language of our country, we are unable to communicate. The language requirement is imperative and must be retained, for everyone can learn a language unless they are deaf, have suffered a stroke, or are mentally handicapped.

One out of five Canadians is illiterate but speaks English or French. Literacy has nothing to do with having a functional knowledge of a language.

Imagine a mother or a father not being able to speak to their child's teacher or neighbours over the back fence not being able to share or a grandparent being unable to speak to a grandchild born a Canadian. Imagine the reaction of our police officers today when a person can hold a driver's licence but cannot tell them what happened in a motor vehicle accident.

All that is required is the will to learn and the desire to be a good Canadian citizen.

My second recommendation would be to replace the "adequate" in the current act by "a functional knowledge" of English or French.

Today we are meeting all the judges from across Canada and we have been told by the bureaucracy that, as soon as it can pass through cabinet, the language requirement is going to be assessed through a piece of paper. The judges will not be qualifying that language any more.

To emphasize further the need for a common language, 6 to 12 hearings a day, out of my 30 that I conduct in Vancouver, are categorized as language deficiency. On some days over 40% are language problems. This has been identified at the officer level.

Naturally it is important that you study about your country. I will not dwell on the knowledge requirements, other than to support Judge Lynne Connells' presentation to you on Tuesday morning. I endorse her recommendations entirely with regard to the current written test. I've now been told by the judges across Canada who have been working on the written test for three months that it is full of flaws and it is not good.

I have left 5(1)(c) residency, our very favourite, to speak of last, because I know that it is probably the most controversial and most badly interpreted. There has been a change in immigration to Canada. That is found when the business man or woman establishes the family in Canada and returns to their country of origin to continue work. This we refer to in our business as the drop–off family program. That means that when the family has completed their three years, father or mother makes a trip home and together they apply for citizenship. That also means that father or mother who is asking for the grant of Canadian citizenship has not rubbed shoulders with their fellow Canadians. They have not joined a service club. They did not work on your political campaign in October. They did not participate at their child's school, and they are not doing business in Canada.

[*Traduction*]

Premièrement, quand on n'apprend pas la langue de notre pays, on est incapable de communiquer. Les exigences linguistiques sont impératives et il faut les maintenir car tout le monde peut apprendre une langue à moins d'être sourd, d'avoir eu un accident cérébro–vasculaire ou d'être arriéré mental.

Un Canadien sur cinq est analphabète mais parle anglais ou français. L'alphabétisme n'a rien à voir avec une connaissance fonctionnelle d'une langue.

Imaginez une mère ou un père qui n'est pas capable de parler au professeur de ses enfants ou au voisin, qui n'est pas capable de communiquer, ou un grand–père ou une grand–mère qui n'est pas capable de parler à ses petits–enfants nés au Canada. Imaginez la réaction d'un agent de police lorsqu'une personne en possession d'un permis de conduire est incapable de lui raconter comment un accident de la circulation est survenu.

Il suffit d'avoir la volonté d'apprendre et le désir d'être un bon citoyen canadien.

Ma deuxième recommandation consiste à remplacer le terme «suffisante» qui se trouve dans la loi par «une connaissance fonctionnelle» de l'anglais ou du français.

Aujourd'hui, nous rencontrons tous les juges de toutes les régions du Canada, et les fonctionnaires nous ont dit que dès que le projet de loi sera adopté, les connaissances linguistiques seront évaluées au moyen d'un examen. Les juges ne les évalueront plus eux–mêmes.

Pour vous montrer à quel point la connaissance d'une langue commune est nécessaire, je vous signale que sur la trentaine d'audiences que je fais tous les jours à Vancouver, il y a entre six et 12 cas de connaissances insuffisantes de la langue. Certains jours, il y a des problèmes linguistiques dans plus de 40 p. 100 des cas. Et ces lacunes ont été détectées par des fonctionnaires.

Il est naturellement important d'acquérir des connaissances sur son pays. Je ne m'étendrai pas sur le sujet. Je me contenterai d'appuyer la juge Lynne Connells qui est venue témoigner mardi matin. J'appuie sans réserve ses recommandations sur l'examen écrit actuel. Des juges de toutes les régions du pays qui ont fait passé l'examen écrit pendant trois mois m'ont dit qu'il est plein de défauts et mal conçu.

J'ai laissé pour la fin l'article 5(1)c), qui concerne la résidence et qui est notre disposition favorite, parce que je sais que c'est probablement celle qui est la plus controversée et la plus mal interprétée. La situation a changé au Canada en ce qui concerne l'immigration. Il y a des hommes ou des femmes d'affaires qui viennent établir leur famille au Canada et retournent ensuite dans leur pays d'origine pour continuer à travailler. Cela signifie que lorsque la famille est restée trois ans, le père ou la mère fait le voyage et tout le monde fait une demande de citoyenneté ensemble. Cela signifie également que le père ou la mère qui demande le statut de citoyen canadien n'a pas côtoyé ses concitoyens canadiens. Ils n'ont pas fait partie d'un club philantropique. Ils n'ont pas collaboré à votre campagne électorale au mois d'octobre. Ils n'ont pas participé aux activités de l'école où sont leurs enfants et ils ne feront pas affaire au Canada.

[*Text*]

Therefore, these ''astronauts'' have placed themselves in a position that requires special attention with regard to their citizenship. They perhaps claim only a small investment income, as I mentioned earlier. Of course property taxes are paid because their families are residing here, but he or she is not claiming worldwide income.

A simplification of the Citizenship Act leads to recommendation 3. It is that Canada would issue travel documents from Immigration to these permanent residents who are flying back and forth. This would reduce the panic to become a citizen to obtain a Canadian passport. The ''astronaut'' is free of worry about travelling in and out of Canada. When they are able finally to live here on a day–to–day basis, they would be able to apply for citizenship when they could meet all of the requirements of the act.

That leads of course to recommendation 4, the reinstatement and stamping of the exit and entry to Canada. Some years ago we stopped stamping passports of landed immigrants, in and out. Now we are unable to prove how long people actually have, and if in fact they have, lived in Canada. By stamping, by reintroducing that, this would give the government the control that is needed to assess absences accurately. This would entirely do away with people landing and returning to the country of origin for three years, and then returning at the end of the three years and applying for citizenship.

We are told by the communities involved that there are hundreds and hundreds of landed immigrants who have never lived in Canada but have received their citizenship.

I would like to elaborate on my recommendation that citizenship be granted after five years, not three years. The applicants we have before us now are vastly originating from countries where English is not their mother tongue. Few have ever voted or understood politics. Religions are different. Cultures are different. Equality of gender is radically different. Laws are different. Everyone has much more adapting to do in today's migration compared with a few years ago where, say, the British or the Americans came to Canada. After five years, we see in our court a huge marked difference of Canadianization of our applicants.

• 1710

As I mentioned earlier, worldwide income must be reported. One cannot be a non–resident for income tax purposes and a resident for citizenship purposes. Only a small percentage of the 1,000–plus residency files that I have heard over the five years still have their business operating after four years. If memory serves me, I think it's six out of 1,200. The present investors category, however, with immigration is much preferable for the government, rather than the entrepreneurial one. The investors. . .it is when they have to invest prior to landing, and for five years.

[*Translation*]

Par conséquent, ces «astronautes» ce sont mis dans une situation qui mérite une attention toute particulière dans le contexte de la citoyenneté. Comme je l'ai dit, il est possible que ces personnes ne déclarent que de faibles revenus d'investissement. Les impôts fonciers sont évidemment payés, puisque leurs familles résident ici, mais ils ne déclarent pas de revenu international.

La simplification de la Loi sur la citoyenneté mène à la recommandation numéro 3. Les services d'immigration canadiens devraient remettre des documents de voyage à ces résidents permanents qui font la navette. Ils ne seraient plus aussi anxieux de devenir citoyens pour obtenir un passeport canadien. Les «astronautes» pourraient aller et venir en toute liberté. À partir du moment où ils pourraient vivre en permanence ici, ils pourraient faire une demande de citoyenneté lorsqu'ils répondraient à toutes les conditions prescrites par la loi.

C'est de là que découle évidemment la recommandation numéro 4, à savoir le rétablissement du tampon à l'arrivée et au départ du Canada. Il y a quelques années, nous avons cessé de viser les passeports des immigrants reçus. Maintenant nous sommes incapables de prouver combien de temps les gens ont vécu au Canada, s'ils y ont vécu. En rétablissant le tampon, le gouvernement aurait les moyens de contrôle nécessaires pour savoir exactement pendant combien de temps les intéressés sont restés en dehors du pays. Ainsi, il n'y aurait plus de gens qui viendraient ici et qui retourneraient dans leur pays d'origine pour trois ans, puis qui reviendraient au bout de trois ans pour faire une demande de citoyenneté.

D'après les collectivités concernées, il y a des centaines et des centaines d'immigrants reçus qui n'ont jamais vécu au Canada, mais qui ont obtenu la citoyenneté.

Je voudrais donner quelques explications au sujet de ma recommandation voulant que l'on accorde la citoyenneté au bout de cinq ans et non au bout de trois ans. Les demandes que nous avons pour le moment viennent en majorité de personnes originaires de pays où l'anglais n'est pas la langue maternelle. Il y en a très peu qui ont déjà voté ou qui comprennent ce qu'est la politique. Les religions sont différentes. Les cultures sont différentes. La situation est radicalement différente en ce qui concerne l'égalité entre personnes des deux sexes. Les lois sont différentes. Tous les immigrants ont des efforts d'adaptation bien plus considérables à faire à l'heure actuelle qu'il y a quelques années, qu'à l'époque où c'était surtout des Britanniques ou des Américains qui immigraient au Canada. Au bout de cinq ans, on constate à la cour qu'il existe une différence extrêmement marquée en ce qui concerne le niveau de canadianisation des candidats.

Je l'ai déjà dit, il faut que le revenu à l'étranger soit déclaré. On ne peut pas ne pas être considéré comme un non–résident pour l'impôt sur le revenu et comme résident pour la citoyenneté. L'entreprise fonctionne encore au bout de quatre ans dans une faible proportion seulement du bon millier de cas de résidence que j'ai examinés au cours des cinq dernières années, dans six cas sur 1 200, si j'ai bonne mémoire. La catégorie actuelle des investisseurs est de loin préférable pour le gouvernement à celle des entrepreneurs. Les investisseurs doivent investir avant d'être immigrants reçus, et ce pendant une période de cinq ans.

[*Texte*]

In closing, it is very important to me that I quickly address the current status of citizenship. My five–year appointment draws to a close at the end of August. My years with citizenship have been incredibly rewarding. It is a huge honour, as each of you know, to serve Canada and its people in such a role. I have been planning my future endeavours for over a year and therefore I speak not for my own personal gain but on behalf of my fellow Canadians and my fellow citizens.

The court of Canadian citizenship has bestowed upon its newest citizens a great honour through the past process. Ninety–five percent of applicants are approved simply because of the system that was in place. The entire process, from application to hearing to ceremony, with a clerk and a judge in robes and the RCMP in red serge, presents a great dignity, respect and a tremendous welcome to Canada. This process literally sets the stage for what the government expected from its new citizens, and memory serves me that it was the Right Honourable Pierre Trudeau and his cabinet who put the citizenship court in place.

None of this will be achieved through an administrative process. I have a file full of letters that people have taken time over the years to write, and I have a couple that I had faxed through of the more recent ones. One in fact was from a woman who had become a citizen over two years ago. Everyone remembers their hearing and their swearing–in. It is imperative that citizenship to the greatest country in the world remain a people program. Please, my fellow Canadians, let us not allow ourselves to turn citizenship into a number crunch, which it is now becoming.

It has been a great compliment to new citizens to go through the system since the 1970s and to be welcomed to Canada by people like Judge Norman Oreck, who you heard last week, or Judge Madame Laporte, or, closer to home, by Judge Copps, our deputy prime minister's mother.

I would like to also say that I easily endorse all of Judge Oreck's recommendations to you. Yes, the system needs changes, but not ill thought–out, drastic and volatile changes. Citizenship is family. Citizenship is belonging; it's being involved. It is a great gift.

The swearing–in pulls people together, and for most of them shaking hands for the first time with each other at the ceremony is often the first time they have done so with someone of a different skin colour, and in many cases they were once mortal enemies in their countries of origin. It is wonderful to see their faces light up, and for me it's wonderful to know that they will leave our court a gentler and more tolerant person, now a Canadian citizen.

We are not setting citizenship in high regard when we take away the good from the system. Let us not fool ourselves either into thinking that this is all about getting rid of those bad patronage appointments, because patronage through qualification need not be bad.

[*Traduction*]

Enfin, il importe que je parle de l'état actuel de la citoyenneté. Mon mandat de cinq ans tire à sa fin; il se terminera à la fin août. Toutes ces années que j'ai passées à la cour de la citoyenneté ont été extrêmement gratifiantes. Comme vous le savez tous, c'est un honneur insigne de servir le Canada et les Canadiens de cette façon. Je fais des projets d'avenir depuis plus d'un an et par conséquent je ne parle pas par intérêt personnel, mais au nom de mes concitoyens.

La cour de la citoyenneté canadienne a fait une grande faveur à ces nouveaux citoyens sous l'ancien régime. Quatre–vingt–quinze pour cent des demandes sont approuvées uniquement grâce au système en place. Tout le processus, depuis la demande jusqu'à la cérémonie en présence d'un greffier et d'un juge en toge et d'un représentant de la GRC en tunique rouge, en passant par l'audience, revêt une grande dignité, un grand respect et c'est une manière formidable d'accueillir quelqu'un au Canada. Ce processus est littéralement le reflet de ce que le gouvernement attend de ses nouveaux citoyens et si j'ai bonne mémoire, c'est le très honorable Pierre Trudeau et son Cabinet qui ont créé la cour de la citoyenneté.

Il sera impossible d'arriver au même résultat avec un processus administratif. J'ai un classeur rempli de lettres que les gens se sont donnés la peine d'écrire et il y en a deux ou trois que j'ai transmises par télécopieur, parmi les plus récentes. Une vient d'une femme qui est devenue citoyenne il y a plus de deux ans. Tous ces gens–là se souviennent de leur audience et de leur assermentation. Il est impératif que le programme de citoyenneté du plus beau pays du monde demeure un programme populaire. De grâce, évitons d'en faire un processus tout à fait impersonnel, ce qui est en train de se passer.

Ce fut un grand honneur pour ceux qui sont devenus Néo–Canadiens depuis les années soixante–dix de connaître ce processus et d'être accueillis au Canada par des gens comme le juge Norman Oreck, qui est venu témoigner la semaine dernière, ou comme la juge Laporte ou encore la juge Copps, qui est la mère de notre vice–première ministre.

Je tiens également à signaler que j'approuve toutes les recommandations que le juge Oreck vous a faites. Le système a effectivement besoin de modifications, mais elles ne doivent pas être mal conçues, radicales et inconsistantes. La citoyenneté, c'est la famille. Elle confère un sentiment d'appartenance, de participation. C'est un magnifique cadeau.

La cérémonie d'assermentation rapproche les gens les uns des autres et pour la plupart des intéressés, c'est la première fois qu'ils donnent la main à une personne de couleur différente et bien souvent à des gens qui étaient leurs ennemis mortels dans leur pays d'origine. C'est formidable de voir leur visage s'illuminer et personnellement, je suis enchantée de savoir que quand ils quitteront notre cour, ces nouveaux citoyens canadiens seront des personnes plus aimables et plus tolérantes.

Quand on supprime ce qu'il y a de bon dans le système, c'est que l'on n'accorde pas beaucoup d'importance à la citoyenneté. Il ne faut pas se leurrer et croire que c'est le moyen de se débarrasser d'une série de personnes qui ont été nommées par pur favoritisme; en effet, il n'y a rien de mal au favoritisme s'il est basé sur les compétences.

[*Text*]

No one, not ever, has approached me in the past five years and asked me why it was taking up to a year to receive citizenship. But I will tell you that hundreds upon hundreds have demanded to know why I was letting all these people into the country. I would remind you that the original act said three out of four years. The intent of the act—I know none of you possibly have the time to read about the intention of the parliamentarians at the time—is very explicit. I think it's very strong in there that it was meant to be a minimum of four years; it was not meant to be a maximum of three.

Through rubber–stamping, the people who were before the Refugee Determination Board in 1990, to relieve that backlog, we are now swearing in what I must refer to as less–than–desirable people as citizens. There are some ceremonies in the past six months where I have to say that I have not been extremely proud of presenting the greatest gift. We must accept only the highest quality of applicant, whether through landing or through refugee status. There are many excellent candidates for entry to Canada, and with what Canada offers to these people it has the right to accept only the finest.

What does it tell you when your speeding ticket in B.C. is $100, but your citizenship costs you $80? What message do we give to our applicants when we dissolve the dignity of the court and put into place a paper–processing system, all supposedly in aid of a backlog that is not a backlog but a workload? When a government increases immigration, citizenship increases. Order in Council and ministers of the Crown swearing in people then turns the process into a highly political event. Judges are placed under oath on their appointment. Who will guarantee the privacy of the citizens without this system in place?

[*Translation*]

Depuis cinq ans, personne ne m'a jamais demandé pourquoi il fallait attendre jusqu'à un an pour obtenir la citoyenneté. Par contre, je vous garantis qu'il y a des centaines et des centaines de personnes qui m'ont demandé pourquoi j'ai laissé entrer tous ces gens–là au Canada. Je vous rappelle que dans la version initiale de la loi, il y était question de trois années sur quatre. L'esprit de la loi—et je sais qu'aucun de vous n'a le temps de lire les documents qui permettraient de comprendre les intentions des parlementaires de l'époque—est très explicite. Je crois qu'il est très clair que cela voulait dire un minimum de quatre ans et non un maximum de trois ans.

En approuvant les demandes de personnes qui se sont adressées à la Commission de reconnaissance du statut de réfugié en 1990 pour rattraper le retard, on assermente actuellement des citoyens très peu recommandables. Au cours des six derniers mois, j'ai participé à des cérémonies au cours desquelles, je dois l'avouer, je n'ai pas été extrêmement fière d'offrir le plus beau cadeau qui soit. Il faut accepter uniquement les meilleurs candidats, qu'il s'agisse de personnes ayant le statut d'immigrant reçu ou de réfugié. Il y a beaucoup d'excellents candidats et compte tenu de ce que le Canada a à leur offrir, il a le droit de n'accepter que les meilleurs d'entre eux.

Quel effet cela vous fait–il de savoir qu'une contravention pour excès de vitesse ne coûte que 100$ en Colombie–Britannique alors que les frais de citoyenneté sont de 80$? Quel message transmet–on aux candidats quand on remplace la dignité du processus de la cour par un système purement administratif, tout cela soi–disant pour rattraper un retard qui n'en n'est pas vraiment un, étant donné qu'il est dû au volume de travail? Quand le gouvernement laisse entrer davantage d'immigrants, le nombre de demandes de citoyenneté augmente. Si l'on procède par décret et que des ministres fédéraux se mettent à faire prêter serment, le processus sera transformé en un événement très politique. Les juges sont mis sous serment à leur nomination. Si ce système disparaît, qui garantira la confidentialité des renseignements concernant les citoyennetés.

• 1715

As a third generation Canadian I pray that your work on the standing committee and your recommendations will not fall on deaf ears. An important decision for Canada's future must not be allowed to be made by one or two people, and if it is, then we do not live in a democratic society.

On behalf of my unborn grandchildren, which I certainly hope my two will manage to give me some day, who would like to enjoy this country and have the same pride that I have in it today, I wish you all the very best in your ministry as members of Parliament. Thank you for your commitment to Canada.

The Chairman: Thank you very much. We appreciate those comments, Judge Manvell. There will be questions and I think it's probably appropriate to start with Ms Clancy.

Ms Clancy: Thank you. A couple of questions, Judge Manvell. First of all, can I ask where you get the idea that Orders in Council and ministers of the Crown would be swearing in new Canadians?

Je suis Canadienne de la troisième génération et je prie pour que les travaux du Comité permanent et vos recommandations ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd. Il ne faut pas qu'une décision importante pour l'avenir du Canada soit prise par une ou deux personnes car dans ce cas, cela veut dire que nous ne sommes pas dans une société démocratique.

Au nom des futurs petits–enfants que, je l'espère, me donneront un jour mes deux enfants, et qui voudraient apprécier leur pays et en être aussi fiers que moi, je vous souhaite bonne chance dans vos tâches de députés. Merci pour votre dévouement envers le Canada.

La présidente: Merci beaucoup. Nous apprécions vos commentaires, madame Manvell. Nous allons vous poser des questions, et je pense qu'il est bon de commencer par madame Clancy.

Mme Clancy: Merci. J'ai deux questions à vous poser, madame Manvell. Premièrement, pouvez–vous me dire où vous avez été pêché l'idée que l'assermentation des Néo–Canadiens se fera par décret et par l'intermédiaire de ministres fédéraux?

[*Texte*]

Judge Manvell: That's what we've been told, Ms Clancy.

Ms Clancy: No. The minister's statement was Order of Canada recipients, former Lieutenant Governors, but not ministers of the Crown, I can assure you.

Judge Manvell: I apologize. We've had a lot of problems with communication between the bureaucracy to the judges. At one stage we were told it would be the ministers, and things change—

Ms Clancy: I have no idea who told you that, but that's absolutely untrue.

Judge Manvell: It's from the bureaucracy, Ms Clancy. Those are the only people we deal with.

Ms Clancy: Thank you. I wanted to make that very clear.

Secondly, when you say you are not proud of some of the people who have been sworn in, were these people whom you turned down and who then appealed?

Judge Manvell: No.

Ms Clancy: Then why didn't you turn them down?

Judge Manvell: I didn't do their hearings. For example, in Vancouver we have five judges. Often when you do a ceremony of 110—we do four a week in Vancouver—they're not the people I heard.

Ms Clancy: But other judges did hear them?

Judge Manvell: Other judges did hear them.

Ms Clancy: So in your opinion somewhere that system has broken down?

Judge Manvell: I will say as well that there are some I do a hearing for who have met all the qualifications of the act. . . They can have a lot of trouble with the police, but if it's not an indictable offence, we have to approve them.

Ms Clancy: I'm aware of that. There are grounds for turning down. I guess what I'd say is that part of the reason we're looking at this act is that the system doesn't work very perfectly, does it?

Judge Manvell: No.

Ms Clancy: Exactly.

Judge Manvell: The act has absolutely no teeth to it, Ms Clancy.

Ms Clancy: All right. You say there are hundreds and hundreds of landed immigrants who've never lived in Canada. Is this anecdotal or do you have actual evidence of this?

Judge Manvell: Through the communities that report back to us—

Ms Clancy: Anecdotal.

[*Traduction*]

La juge Manvell: C'est ce qu'on nous a dit, madame Clancy.

Mme Clancy: Non. Je vous assure que dans ses déclarations, le ministre a parlé de titulaires de l'Ordre du Canada, d'ex-lieutenants-gouverneurs, mais il n'a pas été question de ministres fédéraux.

La juge Manvell: Je m'excuse. Il existe beaucoup de problèmes de communication entre les juges et l'administration. À un certain moment, on nous a dit que ce serait les ministres qui feraient prêter serment. Les choses changent.

Mme Clancy: Je me demande bien qui a pu vous dire cela, mais c'est absolument faux.

La juge Manvell: Ce sont des fonctionnaires, madame Clancy. Ce sont les seules personnes auxquelles nous avons affaire.

Mme Clancy: Merci. Je tenais à tirer l'affaire au clair.

Deuxièmement, vous dites que vous n'êtes pas fière de certaines des personnes qui ont prêté serment. S'agit-il de personnes dont vous avez rejeté la demande et qui ont fait appel?

La juge Manvell: Non.

Mme Clancy: Alors pourquoi n'avez-vous pas rejeté leur demande?

La juge Manvell: Ce n'est pas moi qui me suis occupée de leur audience. À Vancouver, par exemple, il y a cinq juges. Il arrive souvent que l'on fasse une cérémonie à laquelle participent 110 personnes—et il y en a quatre par semaine à Vancouver. Il arrive que ce ne soit pas moi qui me sois occupée de leur audition.

Mme Clancy: Pourtant d'autres juges s'en sont occupé?

La juge Manvell: Effectivement.

Mme Clancy: Par conséquent, à votre avis, il y a quelque chose qui ne va pas dans le système?

La juge Manvell: Je vous signale également qu'il m'arrive de rencontrer, au cours des auditions, des personnes qui remplissent toutes les conditions prévues par la loi. Elles ont beau avoir beaucoup de démêlés avec la police, nous sommes obligés d'approuver leur demande s'il ne s'agit pas d'actes criminels.

Mme Clancy: Je le sais. Certains motifs de rejet sont prévus. Ne croyez-vous pas que si nous examinons ce projet de loi, c'est en partie parce que le système n'est pas absolument parfait?

La juge Manvell: Il ne l'est pas effectivement.

Mme Clancy: Exactement.

La juge Manvell: C'est une loi qui n'est absolument pas musclée, madame Clancy.

Mme Clancy: Bien. Vous affirmez qu'il y a des centaines et des centaines d'immigrants reçus qui n'ont jamais vécu au Canada. Est-ce une évidence anecdotique ou en avez-vous des preuves réelles?

La juge Manvell: Ce sont les collectivités qui nous en parlent.

Mme Clancy: Il s'agit donc d'évidence anecdotique.

[*Text*]

Judge Manvell: We have no way of proving. How could we prove the numbers?

Ms Clancy: At the moment it's an allegation.

Judge Manvell: Exactly.

Ms Clancy: You don't have hard proof.

Judge Manvell: We have a lot of anonymous letters and tips. People write us.

Ms Clancy: Anonymous letters and tips wouldn't get you very far in a court of law. You know that.

Judge Manvell: Exactly.

Ms Clancy: Could you explain adoption of convenience?

Judge Manvell: In the last few years we are seeing a lot of children who are 12, 13, 14 and 15 being adopted. We are doing their hearings three years later by the time they get to be over 18. They were adopted by an aunt or an uncle who lived in Canada to bring them out of their country of origin—

Ms Clancy: Is there something bad about that?

Judge Manvell: It is for many different reasons, I guess, to babysit or house clean or for a better life for them. There are many different—

Ms Clancy: Do you report that to children's services in your province?

Judge Manvell: I don't understand; it's all legal.

Ms Clancy: Child labour is not necessarily legal.

Judge Manvell: They all go to school and everything. I'm just saying there are different reasons. I thought you were asking me why—

Ms Clancy: Maybe I'm getting the wrong impression here. I'm getting the impression that you think there are abuses in adoption through the immigration process. Did I misread that?

Judge Manvell: No, I said it was increasing and I know this has been a concern.

Ms Clancy: In my mind if an aunt adopts a child, what's the problem?

Judge Manvell: I mentioned it. These things are on the increase. I can't tell you whether—

Ms Clancy: Is it a problem or not? I guess you don't know, and I was wrong in implying—

Judge Manvell: Yes. I didn't mean it that way. I just meant that the marriages of convenience, the adoptions are increasing—things we never saw before.

Ms Clancy: Okay. I'd just like to say in conclusion, while I agree with you utterly, that political activity or connection does not render anyone incapable of public service. Ill thought out or drastic or not, the citizenship court judge thing is not part of this committee's review.

[*Translation*]

La juge Manvell: Nous n'avons aucun moyen de le prouver. Comment peut–on prouver combien il y en a?

Mme Clancy: Pour l'instant, il s'agit donc d'une allégation.

La juge Manvell: Exactement.

Mme Clancy: Vous n'avez pas de preuve probante.

La juge Manvell: Nous recevons énormément de lettres anonymes et de tuyaux. On nous écrit.

Mme Clancy: On ne va pas très loin dans une cour de justice avec des lettres anonymes et des tuyaux. Vous le savez.

La juge Manvell: Exactement.

Mme Clancy: Pourriez–vous donner des explications au sujet de l'adoption de convenance?

La juge Manvell: Depuis quelques années, nous constatons que beaucoup d'enfants âgés de 12, 13, 14 ou 15 ans sont adoptés. On s'occupe de leur audience trois ans après, quand ils sont âgés d'un peu plus de 18 ans. Ces enfants ont été adoptés par une tante ou par un oncle qui vivait au Canada, pour les faire venir de leur pays d'origine. . .

Mme Clancy: Y a–t–il du mal à cela?

La juge Manvell: Ces enfants sont adoptés pour bien des raisons, je suppose, pour garder les enfants ou pour faire le ménage, ou encore pour qu'ils aient une vie meilleure. Il y a bien des raisons.

Mme Clancy: Le signalez–vous au service d'aide à l'enfance de votre province?

La juge Manvell: Je ne comprends pas, c'est parfaitement légal.

Mme Clancy: Ce n'est pas nécessairement légal de faire travailler des enfants.

La juge Manvell: Tous ces enfants vont à l'école, etc. Je dis qu'on les fait venir pour diverses raisons. Je pensais que vous me demandiez pourquoi. . .

Mme Clancy: Je me fais peut–être une fausse impression. J'ai l'impression que vous pensez que des abus sont commis par des adoption par le biais du processus d'adoption. Me suis–je trompée?

La juge Manvell: Non, j'ai dit que le nombre d'adoptions augmentait, et je sais que c'est un problème.

Mme Clancy: Je ne vois pas où est le problème quand un enfant est adopté par sa tante.

La juge Manvell: Je l'ai dit. Le nombre de cas augmente. Je ne peux pas vous dire si. . .

Mme Clancy: Y a–t–il un problème ou non? Je suppose que vous l'ignorez et que j'avais tort de supposer que. . .

La juge Manvell: Oui. Ce n'est pas ce que je voulais dire. Je voulais dire tout simplement que le nombre de mariages de convenance et d'adoptions augmente; ce sont des choses qu'on ne voyait jamais.

Mme Clancy: Bien. En guise de conclusion, je dirais que je suis parfaitement d'accord avec vous, les activités ou les liens politiques n'empêchent personne de servir la collectivité. Mais qu'il s'agisse de changements mal conçus ou radicaux ou non, la tâche du Comité ne consiste pas à examiner le cas des juges de la cour de la citoyenneté.

[*Texte*]

Judge Manvell: No, I realize that.

Ms Clancy: It's over.

Judge Manvell: Yes.

Ms Clancy: Thanks.

Judge Manvell: I would like you to know as well that every judge here knows that and accepts that, but what we're fighting for is citizenship. Whatever replaces us and the system is our citizenship.

Ms Clancy: Absolutely. So are we.

• 1720

M. Nunez: Vous avez fait plusieurs déclarations que je trouve, en quelque sorte, non fondées. J'aimerais aussi revenir à ce que vous dites au sujet des centaines et des centaines d'immigrants qui viennent faire une demande pour l'immigration et puis trois ans après, ils viennent demander la citoyenneté. Est-ce que vous pourriez nous donner des chiffres? C'est la première fois que j'entends une telle affirmation.

Judge Manvell: I'm sorry, I cannot give you any figures. As I told Ms Clancy, this is only what we are told by the people in the community who are being honest with us.

Mr. Nunez: In the community, in Vancouver?

Judge Manvell: The different ethnic communities that are abusing it. I would prefer not to state which ones they are. That's irrelevant. The point is, the abuse is there.

M. Nunez: Quand vous dites également qu'il faut absolument parler un *common language*, est-ce que vous faites référence à l'anglais seulement, ou faut-il au moins connaître l'une des deux langues officielles du Canada?

Judge Manvell: It's one or the other, sir. I'm sorry, I meant to say that.

M. Nunez: Mais vous avez mentionné le cas d'un accident. Vous savez, j'ai vécu plusieurs années en Europe, et en Europe on parle plusieurs langues. On parle le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le suédois, le russe, etc. Et il y a beaucoup d'accidents mais ce n'est pas un problème très, très grave, en fait, de ne pas parler la langue du pays; enfin, il y a toujours moyen de s'arranger. Est-ce que vous n'essayeriez pas de faire quelque chose dans ce domaine?

Judge Manvell: I'm only repeating what many fellow Canadians have told me over my five years as a citizenship court judge.

I do not agree. It's extremely important that people be able to speak one of our official languages.

M. Nunez: Quand vous parlez également de gens qui ne payent pas leurs taxes, leurs impôts ici, au Canada, est-ce que vous connaissez la situation des fiducies familiales de Canadiens nés ici, qui ne payent pas les taxes, et qui s'en vont dans d'autres pays, aux Bermudes, par exemple? Est-ce que ça ne serait pas plus grave que ce problème que vous dénoncez aujourd'hui?

[*Traduction*]

La juge Manvell: Non, j'en suis consciente.

Mme Clancy: C'est tout.

La juge Manvell: Oui.

Mme Clancy: Merci.

La juge Manvell: Sachez que tous les juges qui sont ici le savent et l'acceptent, mais c'est en faveur de la citoyenneté que nous luttons. On peut remplacer le système actuel par quelque système que ce soit, c'est le système qui fait la citoyenneté.

Mme Clancy: Absolument. C'est pour cela que nous luttons également.

Mr. Nunez: You made several statements which I find somehow unfounded. I would also like to come back to what you said about hundreds and hundreds of immigrants who come to make an application for immigration and who come back three years later to make an application for citizenship. Could you give us some figures? It's the first time I've heard such a statement.

La juge Manvell: Je regrette, mais je ne peux pas vous donner de chiffres. Comme je l'ai dit à M^me^ Clancy, ce sont des membres de la collectivité qui sont francs avec nous qui nous le disent.

M. Nunez: Quand vous parlez de collectivité, parlez-vous de Vancouver?

La juge Manvell: Je parle de différentes collectivités ethniques où l'on abuse du système. Je préférerais ne pas préciser lesquelles. Cela n'a aucune importance. Ce qui est important, c'est que des abus sont commis.

Mr. Nunez: When you also say that a language is absolutely needed, do you refer to English only or is the knowledge of at least one of the official languages of Canada required?

La juge Manvell: C'est l'une ou l'autre, monsieur. Veuillez m'excuser, c'est que je voulais dire.

Mr. Nunez: But you mentioned the case of an accident. You know, I lived several years in Europe, and they speak several languages over there. They speak French, English, Spanish, German, Swedish, Russian, and so on. There are lots of accidents but it is not a very very serious problem, in fact, not to be able to speak the language of a country; it's always possible to manage. Wouldn't you try to do something in this area?

La juge Manvell: Je me contente de répéter ce que beaucoup de Canadiens m'ont dit depuis que je suis juge à la cour de la citoyenneté, c'est-à-dire depuis cinq ans.

Je ne suis pas d'accord. Il est extrêmement important que les gens soient capables de parler une de nos langues officielles.

Mr. Nunez: You also speak about people who don't pay their taxes here in Canada; are you familiar with the situation of family trusts of Canadian who are born here, who don't pay taxes, who go to other countries, to Bermuda, for example? Wouldn't it be more serious than the problem you mentioned today?

[*Text*]

Judge Manvell: I'm sorry, I don't understand your question.

M. Nunez: Est–ce que vous connaissez le problème des fiducies familiales.

Judge Manvell: Yes.

M. Nunez: C'est l'héritage d'une famille qui s'en va dans une autre famille, en fait, et qui ne paye pas d'impôt; parfois ces capitaux s'en vont dans d'autres pays. Mais on peut laisser cette question de côté. Effectivement, tous ces abus sont graves. Mais est–ce que c'est plus grave parmi les gens qui viennent de l'étranger ou parmi les gens qui sont nés ici?

Judge Manvell: I have no idea because I do not have the figures. I am only basing it on what we have in front of us and how things have changed. We are talking about a new Citizenship Act and it's important to me that I have the opportunity to be able to share what I have found over the past five years with you as fellow Canadians.

M. Nunez: Merci, madame Manvell.

Mr. Maloney: On what grounds do you feel an application for citizenship should be turned down?

Judge Manvell: Under the present act, if everything is in place we have to accept an application. I'm not entirely clear on exactly what you're—

Mr. Maloney: I don't know what we have in the act now, but having sat there for five years, do you feel there are other reasons an applicant's citizenship. . .? Should we increase. . .?

• 1725

Judge Manvell: One of my judges thinks that if you are not employed, you should not be allowed to.

I think it's very important, the knowledge and the language and the residency, and what the act asks for now needs to be tightened up.

Mr. Maloney: But beyond what the act asks for now?

Judge Manvell: I would like to see the prohibition changed. I think it's far too easy. It's indictable now. As I say, we have many problems with that if people have had criminal activity, a stay of proceedings, whatever, men beating their wives. We can't touch them now under the present act. Even if they're not going to be particularly good citizens we have to approve them if they've complied with that act as it is now. So no, I can't actually say that I would recommend anything more than what's there.

The Chairman: Judge Manvell, I have some sympathy for your expression of the difficulties. Given that you're from Vancouver, even in my very short–term here I notice that there are very great differences. The problems are different in the different areas. You and other citizenship court judges I know are aware of this.

[*Translation*]

La juge Manvell: Je regrette, je ne comprends pas votre question.

Mr. Nunez: Do you know about the problem of family trusts?

La juge Manvell: Oui.

Mr. Nunez: It is the inheritance of a family which goes in another family in fact, which doesn't pay taxes; sometimes those moneys go to other countries. But we can leave this issue aside. All those abuses are in fact serious. But is it more serious among the people who come from overseas or among the people who were born here?

La juge Manvell: Je ne n'en ai pas la moindre idée, parce que je n'ai pas les chiffres correspondants. Je me base uniquement sur les renseignements que nous avons et sur l'évolution qui s'est produite. Nous parlons d'une nouvelle loi concernant la citoyenneté et je trouve important d'avoir l'occasion de vous parler des constatations que j'ai faites au cours des cinq dernières années.

Mr. Nunez: Thank you, Mrs. Manvell.

M. Maloney: Pour quel motif, d'après vous, faut–il rejeter une demande de citoyenneté?

La juge Manvell: Aux termes de la loi actuelle, si tout est en ordre, nous devons accepter la demande. Je ne sais pas exactement ce que vous voulez dire.

M. Maloney: J'ignore ce que dit la loi actuellement mais étant donné que vous êtes juge à la cour de la citoyenneté depuis cinq ans, pensez–vous qu'il y a d'autres motifs pour lesquels il faudrait rejeter les demandes de citoyenneté? Faudrait–il ajouter des motifs?

La juge Manvell: Un des juges qui travaille avec moi pense que ceux qui n'ont pas d'emploi ne devraient pas pouvoir présenter une demande de citoyenneté.

Je pense que la connaissance du pays et de la langue ainsi que la résidence sont très importants et qu'il faut que les exigences prévues dans la loi deviennent plus strictes.

M. Maloney: Vous voulez dire qu'il faut ajouter d'autres exigences?

La juge Manvell: Je voudrais que l'interdiction change. J'estime que c'est trop facile. Pour le moment, on parle d'acte criminel. Comme je dis, nous avons beaucoup de problèmes avec cela. Si les intéressés ont eu des activités criminelles, en cas de suspension d'instance des procédures ou lorsqu'il s'agit d'hommes qui battent leur femme. Avec la loi actuelle, nous sommes impuissants. Nous devons approuver la demande de ces gens–là s'ils observent les dispositions de la loi, même s'ils ne seront pas particulièrement de bons citoyens. Non, je ne peux pas dire que je recommanderais d'autres motifs que ceux qui sont là.

La présidente: Madame Manvell, je comprends bien les difficultés dont vous nous parlez. Vous êtes de Vancouver et bien que je ne sois pas là depuis bien longtemps, j'ai déjà remarqué qu'il y a des différences très prononcées. Les problèmes diffèrent d'une région à l'autre. Je sais que vous le savez, ainsi que les autres juges de la cour de la citoyenneté.

[*Texte*]

I too have heard of bogus adoptions. It does concern me, because a lot of times these children who are being adopted have parents. In other words, they have parents in the country from which they come. The idea, from what I have heard about the abuses, is that the child is adopted three years prior to becoming 18, when that child becomes a landed immigrant and then in turn sponsors parents. It's not an adoption of necessity. That's what I have heard.

How do we determine whether it's an adoption of convenience or if in fact it really is a true adoption in need? Should we be defining that somewhere in the act?

Judge Manvell: That probably goes back to immigration, Chairman Bethel, and that would have to be sought out at immigration at the time, and determined stronger, more than citizenship, I think.

I would just say, Ms Clancy, that I can't tell you of any abuse, but I've never met one of the applicants yet who was happy that they were adopted and brought here.

Ms Clancy: Then why don't you report it?

Judge Manvell: Well, it's all hypothetical. Our system is so huge now, how do you begin to?

Ms Clancy: If I see a child who is unhappy in my work, I'll call somebody.

Judge Manvell: No, no. Excuse me. I'll say to them, "Are you okay?" And they'll say, "Oh, yes", but they don't express a happiness for being taken away from their parents.

The Chairman: I agree. I too have heard of it as a concern.

And I have heard from the actual multicultural communities themselves where they are second and third generation Canadians and feel very Canadian. They feel violated, in a sense, by some of the abuses of the new Canadians. In other words, they identify with Canada and some of the abuses that are happening in terms of, I guess, taking for granted Canadian citizenship and taking it, in essence, for all it's worth.

I would like to get back to residency because I think there's some concern that I have heard from the ethnic communities about that very same thing. I don't exactly know, but perhaps what needs to happen in the act is to define residency. Right now I guess what we're hearing is should it be "ordinarily resident"? In other words, if you just pay tax that seems to be a definition of residency. As long as you get an address, a post office box, a driver's licence and a few other things, you don't have to live here. Physical presence seems to be left out of it.

If we determined it was important to define residency in the act and not leave it up to judgment in the courts, what would be wise to define it as in the act, in your view?

Judge Manvell: If it's possible to define it. On a day–to–day basis—

The Chairman: But physical presence.

[*Traduction*]

J'ai aussi entendu parler des adoptions bidon. Cela me préoccupe, parce que la plupart des enfants qui sont adoptés dans ces conditions ont des parents dans leur pays d'origine. D'après ce que j'ai entendu dire au sujet des abus, il paraît que ces enfants sont adoptés trois ans avant d'atteindre l'âge de 18 ans et lorsqu'ils deviennent immigrants reçus, il parrainent à leur tour les parents. Il ne s'agit pas d'adoption par nécessité. Voilà ce que j'ai entendu dire.

Comment vérifier s'il s'agit d'une adoption de convenance ou d'une véritable adoption faite par nécessité? Convient–il d'insérer une définition de cette notion dans la loi?

La juge Manvell: Le problème se situe probablement au niveau de l'immigration, et c'est davantage à ce niveau là qu'à celui de la citoyenneté qu'il faudrait intervenir, à mon avis.

Madame Clancy, je ne peux pas vous prouver qu'il y a des abus, mais je n'ai encore jamais rencontré des candidats qui étaient heureux d'avoir été adoptés et amenés ici.

Mme Clancy: Alors pourquoi ne le signalez–vous pas?

La juge Manvell: Tout cela est hypothétique. Notre système a pris de telles proportions qu'on se demande par où il faut commencer.

Mme Clancy: Si je rencontre un enfant malheureux dans l'exercice de mes fonctions, j'appellerai quelqu'un.

La juge Manvell: Non, non. Excusez–moi. Je leur demande si ça va et ils me répondent affirmativement, mais ils ne manifestent aucun plaisir d'être séparés de leurs parents.

La présidente: Je suis d'accord. J'en ai entendu parler, moi aussi.

Ce sont des gens qui font partie de collectivités multiculturelles qui m'en ont parlé, des gens qui font partie de la deuxième et de la troisième génération de Canadiens et qui se sentent lésés en quelque sorte à cause des abus commis par les nouveaux Canadiens. Autrement dit, ils s'identifient au Canada et à certains abus qui sont commis pas des gens qui tiennent leur citoyenneté canadienne pour acquis, qui la prennent essentiellement pour ce qu'elle leur apporte.

Je voudrais revenir à la question de la résidence parce que je crois avoir entendu des doléances à ce sujet de la part des collectivités ethniques. Je ne sais pas au juste ce qu'il faut faire, mais il faut peut–être redéfinir la notion de résidence dans la loi. D'après ce qu'on a entendu dire jusqu'à présent, il faudrait parler de «résident habituel». Autrement dit, il suffit de payer des impôts pour être considéré comme un résident. Il suffit d'avoir une adresse, une case postale, un permis de conduire et remplir quelques autres conditions. Il ne faut pas vivre ici. On dirait qu'il n'est pas question de présence physique.

Si l'on décidait qu'il importe de définir la notion de résidence dans la loi et de ne pas s'en remettre au jugement des tribunaux, en quoi devrait consister cette définition, à votre avis.

La juge Manvell: S'il est possible de définir cette notion. Sur une base quotidienne. . .

La présidente: Mais il faut que ce soit une présence physique.

[*Text*]

Judge Manvell: Once again we have to prove it. How do we prove it if we don't stamp those passports? Issuing a travel document may alleviate the panic, so perhaps we can't define residency and never will be able to have an agreement on it. Then we work around it by stamping the passports and issuing, say, a travel document, which changes the whole thing.

The Chairman: What do you see as the value? Why should it be physical residency? What is the value in that? Why should we require that if we decide to do that?

• 1730

Judge Manvell: When I first started I had a different opinion, but now, after five years and seeing many of the families and getting to know different families, there's definitely a contribution there, because they are buying the houses and the children will stay and become Canadians and the mother is here. Perhaps with the change in immigration. . .

But my big thing is the worldwide income, that you can't have it both ways. If they're going to be a resident here, then they should file their worldwide income.

The Chairman: Is that what the Americans do?

Judge Manvell: I'm not sure what the Americans do. Ms Clancy would probably know much better than I.

Ms Clancy: I don't.

The Chairman: Thanks. I appreciate that.

Judge Manvell: Thank you very much for your time.

The Chairman: We would really like to have a copy of your notes as part of our evidence. Thank you.

Our next witness is Dr. Yaghoub Shafai. Dr. Shafai has represented Dalhousie's School of Business Administration in a variety of places over the last 10 years.

I understand, Doctor, that you've done work in China and you've been an active supporter of Dalhousie's exchange program with the foreign trade school at. . . You're going to have to help me with the name. It's in China.

Mr. Yaghoub Shafai (Individual Presentation): Xiamen.

The Chairman: Xiamen University. I understand that you've been responsible for Chinese PhD students visiting Dalhousie to learn about research methods in business administration. You've spent time in the Soviet Union,—

Mr. Shafai: Yes.

The Chairman: —close to what I guess one would call one's roots, in the Republic of Azerbaijan.

Mr. Shafai: Yes.

[*Translation*]

La juge Manvell: Encore une fois, il faut le prouver. Comment peut–on le prouver si l'on n'appose pas un tampon sur les passeports? On peut atténuer le problème en délivrant un document de voyage, mais on n'arrivera peut–être jamais à définir la notion de résidence ni à s'entendre sur la question. On peut donc contourner le problème en visant les passeports et en délivrant un document de voyage, ce qui change tout.

La présidente: À quoi cela servirait–il? Pourquoi exiger la résidence physique, si nous décidons d'apporter ce changement?

La juge Manvell: Quand j'ai commencé, j'avais une opinion différente, mais maintenant, au bout de cinq ans, après avoir vu défiler beaucoup de familles différentes et après avoir appris à les connaître, j'estime qu'elles apportent une contribution parce qu'elles achètent des maisons et que les enfants restent et deviennent Canadiens, et que la mère est là. Peut–être que si l'on apporte des changements au niveau de l'immigration. . .

La chose à laquelle j'attache le plus d'importance, c'est la déclaration du revenu à l'étranger; on ne peut pas jouer sur les deux tableaux à la fois. Ceux qui veulent devenir résidents canadiens devraient être obligés de déclarer leur revenu à l'étranger.

La présidente: Les Américains le font–ils?

La juge Manvell: Je ne sais pas ce que font les Américains au juste. M^me^ Clancy le sait probablement mieux que moi.

M. Clancy: Non.

La présidente: Merci. Je comprends cela.

La juge Manvell: Merci beaucoup de m'avoir consacré un certain temps.

La présidente: Nous souhaiterions beaucoup avoir une copie de vos notes pour notre dossier. Merci.

Notre prochain témoin est M. Yaghoub Shafai. M. Shafai a représenté la School of Business Administration de l'Université Dalhousie à divers endroits au cours des dix dernières années.

Monsieur Shafai, si j'ai bien compris, vous avez travaillé en Chine et vous avez été un fervent partisan du programme d'échange de l'Université Dalhousie avec la faculté de commerce extérieure de. . . Il va falloir que vous me donniez le nom de la ville. C'est en Chine.

M. Yaghoub Shafai (présentation individuelle): Xiamen.

La présidente: L'Université de Xiamen. Vous avez également été responsable du groupe d'étudiants en doctorat chinois qui a visité Dalhousie pour se mettre au courant des méthodes de recherche en administration des affaires. Vous avez passé un certain temps en Union soviétique. . .

M. Shafai: Oui.

La présidente: . . . à proximité de ce que l'on pourrait appeler vos racines, dans la République d'Azerbaijan.

M. Shafai: Oui.

[*Texte*]

The Chairman: We appreciate your taking time to spend with us today in offering your perspective on our Citizenship Act as we review it. We're hoping for 10 to 15 minutes in your presentation, which will allow us time for questions.

Mr. Shafai: Thank you very much, Madam Chair, for the opportunity. It is an honour to be here and it is an honour to be a Canadian citizen.

I have not prepared a written statement as such, because I consider myself to be a living statement. I'd like to make a very short presentation and I'd like to answer questions if you have any.

I will start by referring to Judge Manvell's statement. When she asked people why they chose Canada, many said it was because of the environment, higher education, the standard of living, and those kinds of values. I personally chose Canada because of Canada's prestige among the nations of the world.

Before coming to Canada I had lived in 29 countries—worked, studied, lived, visited, not just as a tourist, but as a person who was involved and visited or met the president of the country in very high positions. As you have seen in my background, all of my education was in the United States. So I have chosen Canada because of the standing of Canada among the nations.

Carrying a Canadian passport is simply winning the love and respect of everybody on this planet. That's why I have chosen to come to Canada rather than going anywhere else. It wasn't very difficult for me to go to other places, but none of those other options would offer me what Canada would.

Countries of the world are spending millions or sometimes billions of dollars to build images for themselves. Canada already has that image. I guess the second runner-up is far, far away from what Canada is all about. Canada must capitalize on that, rather than on any other thing that other people are pursuing.

• 1735

Of course, I have read the questions that have been raised by the standing committee. I do believe that the preamble should include statements of the values. Any document such as the Citizenship Act should state clearly what results are expected to be achieved by implementing this document. Those values must be stated in the beginning. If we don't know where we are going. . .there's the old saying, any road will take you there and that type of thing. How do we actually measure whether we have been successful or not unless we clearly state the objectives and the purpose of this act or any other act?

I agree with many of the statements that were made earlier, in terms of residency. Probably, it is better to have it in five years rather than in three years.

I have mixed feelings about dual citizenship. When people have two passports, somehow the value of this citizenship is divided. Dual citizenship doesn't seem to have the same importance as citizenship with only one country.

[*Traduction*]

La présidente: Nous apprécions le fait que vous vous soyez donné la peine de venir aujourd'hui pour nous donner vos opinions au sujet de la Loi sur la citoyenneté. Nous espérons que votre exposé ne durera pas plus de 10 à 15 minutes, ce qui nous permettra de poser des questions.

M. Shafai: Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de venir témoigner, madame la présidente. Je suis honoré d'être ici, et c'est un honneur pour moi d'être citoyen canadien.

Je n'ai pas préparé de mémoire écrit, parce que je considère être un témoignage vivant. Je vais faire un très bref exposé, puis je répondrai à vos questions, si vous en avez.

Je commencerai par faire allusion à la déclaration de M^me^ la juge Manvell. Quand elle leur demande pourquoi ils ont choisi le Canada, la plupart des gens disent que c'est à cause du milieu, de l'enseignement supérieur, du niveau de vie, et pour toutes sortes d'autres raisons de ce genre. Personnellement, j'ai choisi le Canada à cause du prestige qu'il a dans le monde entier.

Avant de venir au Canada, j'avais vécu dans 29 pays, pas seulement en touriste, mais j'y avais travaillé, étudié, vécu et fait du tourisme; je me suis impliqué et je suis allé rendre visite le président ainsi que de hauts dignitaires du pays où je les ai rencontrés. Comme vous avez pu le constater d'après mes antécédents, j'ai fait toutes mes études aux États-Unis. J'ai donc choisi le Canada à cause de la réputation dont il jouit à l'étranger.

Le simple fait d'être en possession d'un passeport canadien permet de gagner la sympathie et le respect de tous sur cette planète. C'est pourquoi j'ai décidé de venir au Canada au lieu d'aller ailleurs. Ce n'était pas très difficile pour moi d'aller ailleurs, mais aucun des autres pays où j'aurais pu aller m'établir ne m'offraient autant que le Canada.

Certains pays dépensent des millions voire des milliards de dollars pour se faire une réputation. Le Canada l'a déjà. Le pays qui vient en seconde position est à mon avis loin derrière le Canada. Le Canada doit miser là-dessus davantage que sur tout autre objectif que d'autres poursuivent.

J'ai lu les questions qui ont été posées par le Comité permanent. J'estime que le préambule devrait comprendre un énoncé des valeurs. Tout document comme la Loi sur la citoyenneté devrait préciser clairement quels résultats on espère obtenir avec sa mise en oeuvre. Ces valeurs doivent être énoncées d'emblée. Cela ne marchera pas si l'on ne sait pas où l'on va. Comme dit le proverbe, tous les chemins mènent à Rome. Comment peut-on savoir si on a réussi ou non si on n'énonce pas clairement les objectifs de cette loi. C'est également valable pour n'importe quelle autre loi.

J'approuve la plupart des déclarations qui ont été faites au sujet de la question de la résidence. Il est probablement préférable de prévoir une période de cinq ans au lieu de trois.

En ce qui concerne la double citoyenneté, il y a du pour et du contre. Quand on a deux passeports, la valeur de la citoyenneté canadienne est partagée. La double citoyenneté ne semble pas avoir la même importance que la citoyenneté unique.

[*Text*]

Obviously the language requirements, the knowledge, and the other two components also must be emphasized. In general, I would say that this document is not an end in itself. This is a means to an end. This is supposed to achieve some goals, which will contribute to the achievement of the goals of the country as a whole. This must be clearly integrated with the goals. . .where the country is going. How does this particular document or act help the country to achieve those goals? Discussing these things in isolation doesn't really bring about the desired results, because they all are the means to an end, the goals of the country.

I'd like to answer questions, rather than give lectures. We do that at school.

The Chairman: We'll start with Ms Clancy then.

Ms Clancy: Thank you very much, Madam Chair. Dr. Shafai, I can't tell you what a delight it is to have you here. We're very glad that you chose Canada. I'm particularly glad that you chose Dalhousie, one of my Alma Maters, as you're one of the stars in the firmament there. We know that very well. It's wonderful to have you there.

I wanted to ask you a couple of questions. First of all, as someone who did choose Canada, leaving out the idea of the. . . The question of the Queen in the oath is constitutional and therefore she is the head of state. But if you can leave that aside, looking at it as someone who came from a country that is not a part of the British Commonwealth or a part of that tradition, do you think that new Canadians who come here are offended or consider it to be irrelevant?

Mr. Shafai: Well, to tell you the truth, I came to Canada. . .and there are many people like me. We wouldn't consider it for any other reason than just Canada. That's what Canada is all about.

Ms Clancy: If that means the Queen, that's fine too?

[*Translation*]

De toute évidence, il faut insister sur les exigences linguistiques, sur les connaissances ainsi que sur les deux autres éléments. D'une manière générale, je dirais que ce document n'est pas une fin en soi, mais que c'est un moyen pour arriver à une fin. C'est un moyen qui est censé permettre d'atteindre certains objectifs qui contribueront à atteindre ceux du pays en général. Il faut que l'orientation que le pays veut prendre soit intégrée aux objectifs. Comment ce document ou cette loi aide–t–il le pays à les atteindre? Ce n'est pas en débattant de toutes ces questions séparément que l'on obtiendra les résultats souhaités, parce que ce sont tous des moyens qui doivent permettre d'atteindre une fin, d'atteindre les objectifs du pays.

Je préférerais répondre à des questions que de faire des exposés. On fait cela à l'école.

La présidente: Nous commencerons alors par Madame Clancy.

Mme Clancy: Merci beaucoup, madame la présidente. Monsieur Shafai, vous ne pouvez pas imaginer à quel point je suis heureuse que vous soyez là. Nous sommes très contents que vous ayez choisi le Canada. Je suis particulièrement contente que vous ayez choisi Dalhousie, une de mes Alma Maters, car vous êtes une des étoiles du firmament de cette université. Nous le savons très bien. C'est fantastique que vous soyez là.

Je voulais vous poser deux questions. Premièrement, je voudrais savoir si, étant donné que vous avez choisi le Canada, l'idée de prêter serment à la Reine vous déplaît. Ce serment est constitutionnel et par conséquent la Reine est le chef de l'État. Mais si l'on fait abstraction de cela, pensez–vous vous qui venez d'un pays qui ne fait pas partie du Commonwealth britannique ou de cette tradition que cela choque les nouveaux Canadiens qui viennent ici ou qu'ils estiment que c'est hors de propos?

M. Shafai: Pour vous dire la vérité, c'est au Canada que je suis venu et je crois que beaucoup d'autres personnes pensent comme moi. Nous n'envisageons pas d'immigrer au Canada pour une autre raison que celle–là. C'est cela le Canada.

Mme Clancy: Il n'y a donc pas de problème s'il faut prêter serment à la Reine?

• 1740

Mr. Shafai: I see that much less. I have sworn the citizenship oath. Yes, I will have to honour that. However, I did that because of Canada, not because of that person. I would like to say that this little flag with the maple leaf means more to me than any other pictures or anything you see. This is what we are all about.

I think this confuses people a little bit around the world. I have travelled around the world. It's confusing.

I will tell you one story. I normally don't tell stories. I was visiting Sichuan. There's a university there called the Southwestern University of Finance and Economics. The president of the university—I don't want to mention his name—is a very famous economist in China. He's one out of five economists in China. Two or three months after I returned to Canada he wrote me a letter: Doctor so and so, School of Business, Dalhousie University, Nova Scotia, Canada, United

M. Shafai: Cet aspect a beaucoup moins d'importance. J'ai prêté le serment de citoyenneté. Évidemment je dois respecter la Reine. Mais je l'ai prêté à cause du Canada, et non à cause de cette personne. Je tiens à vous dire que ce petit drapeau avec la feuille d'érable a plus de signification pour moi que n'importe quelle photo de la reine. C'est ce que nous pensons tous.

Cette allégeance à la Reine crée de la confusion un peu partout dans le monde. J'ai beaucoup voyagé, et je vous assure que cela crée de la confusion.

Je vais vous raconter une anecdote, bien que normalement je n'en aie pas l'habitude. Je me trouvais à Sichuan, où se trouve une université appelée l'Université des finances et de l'économie du Sud–Ouest. Le président de cette université—je ne mentionnerai pas son nom—est un économiste très réputé en Chine. Il est l'un des cinq économistes de la Chine. Deux ou trois mois après mon retour au Canada, il m'a écrit: Docteur Un Tel, École de commerce, Université Dalhousie, Nouvelle–

[*Texte*]

States of America. The people are really confused. Sometimes they wonder whether we are part of England or not. That is a little bit confusing.

Ms Clancy: I'm very well aware of your travels, particularly your great affection for the Far East.

One of the things we heard about at great length from a number of lawyers concerned the residency requirement and the amount of time a new Canadian making an application should stay in the country. I think Judge Manvell's point about getting passports stamped might be a very wise one.

What's your opinion on that? Your job, in particular, requires travel outside the country. I realize that it's not perhaps for long periods, but how do you feel about that as an academic who does travel?

Mr. Shafai: I really support the concept of stamping the passport. I have seen some people who practically live outside Canada. They never stay here. They were residents. Even though they are required to go to an immigration office for a stamp or to tell them they are leaving Canada, they never do.

That stamping is not a big problem. Administratively, it's not difficult to do. It should be done so people will not have this impression that there is no control. They should not think that once you are in, you are in, and that's it. No one is controlling it. That's give a bad image. I think a little bit of control is always pleasant. Otherwise, we will get some abuses. It happens everywhere; this is no exception.

I think the period should be five years, not three years.

Ms Clancy: Right now we have a problem with backlogs. It is not so much in Halifax, but Toronto has huge problems. Montreal and Vancouver have problems. It's in three major cities.

Consider if the backlog were to disappear. This is a consummation devoutly to be wished for. We're working on it and hope to have it out of the way within a year. Would you then support the three years, or would you still think it should be five?

Mr. Shafai: No, I would still support five years. People will show their true intents in that period, as well as their character and all that. That probably will be one good way of again preventing any abuses that may be in the system. Yes, I would still go for five years rather than three years.

It gives the impression that it is an easy thing to get. When you get something easily, the value is lower than when you get something you have worked hard for.

• 1745

Ms Clancy: Thank you very much, Dr. Shafai. Thank you for coming.

[*Traduction*]

Écosse, Canada, États-Unis d'Amérique. Les gens distinguent vraiment mal ces réalités. Parfois, ils se demandent si nous sommes rattachés à l'Angleterre ou pas. Ils sont un peu perdus.

Mme Clancy: Je suis très au courant de vos voyages, en particulier de votre grande affection pour l'Extrême-Orient.

Parmi les juristes qui sont venus témoigner à notre comité, un certain nombre nous ont parlé assez longuement de deux aspects du serment de citoyenneté: Les exigences relatives à la résidence et la durée du séjour au Canada pour obtenir la citoyenneté canadienne. C'était le juge Manvell qui a dit, je pense, qu'il serait très sage de faire viser les passeports.

Qu'en pensez-vous? Votre travail, en particulier, vous oblige à voyager beaucoup à l'extérieur du pays. Je suis consciente que vos séjours à l'étranger ne sont peut-être pas longs, mais que penseriez-vous de cette idée en tant qu'universitaire qui doit souvent se rendre à l'étranger?

M. Shafai: Je suis tout à fait d'accord avec l'idée de faire viser le passeport. Je connais des gens qui vivent pratiquement constamment à l'extérieur du Canada. Ils ne sont jamais ici. Ce ne sont pas des résidents. Même s'ils sont obligés en principe de se rendre à un bureau d'immigration pour obtenir un tampon ou pour déclarer qu'ils vont à l'extérieur du Canada, ils ne le font jamais.

Il ne serait pas compliqué de faire viser les passeports. Sur le plan administratif, cela ne fait pas problème. On devrait viser les passeports pour que les gens n'aient pas l'impression qu'il n'y a pas de contrôle. On ne devrait pas permettre à quelqu'un de penser qu'une fois au Canada, on y est pour toujours. Personne ne contrôle les sorties. Cela donne une mauvaise impression. On aime toujours qu'il y ait certaines mesures de contrôle. Autrement, il y aura des abus. On le fait partout. Il n'y a pas d'exception.

Je pense en outre que la période de résidence devrait être de cinq ans et non de trois.

Mme Clancy: À l'heure actuelle, nous avons un problème avec les arriérés. Il n'y en a pas tellement à Halifax, mais à Toronto, les arriérés représentent un énorme problème. Montréal et Vancouver ont aussi des problèmes. Ce sont les trois principales villes où il y a des problèmes.

Hélas, si les arriérés pouvaient disparaître. Ce serait vraiment souhaitable. Nous faisons tout notre possible pour les éliminer et espérons en venir à bout d'ici un an. Seriez-vous alors d'accord pour que la durée de résidence soit de trois ans, ou pensez-vous toujours qu'elle devrait être de cinq ans.

M. Shafai: Je pense toujours qu'elle devrait être de cinq ans. Cela permettrait aux aspirants citoyens de se montrer sous leur vrai jour. De révéler leurs véritables intentions. Là encore, ce serait probablement un bon moyen de prévenir les abus. Je trouve vraiment que la période devrait être de cinq ans plutôt que de trois ans.

Une durée aussi courte donne l'impression que la citoyenneté est facile à obtenir. Plus on a de facilité à obtenir quelque chose, moins on y accorde d'importance. On attacherait plus de valeur à la citoyenneté si elle était plus chèrement gagnée.

Mme Clancy: Je vous remercie beaucoup, monsieur Shafai. Nous sommes heureux que vous ayez accepté notre invitation.

[*Text*]

Mr. Shafai: You're very welcome. It is a pleasure and an honour to see you here as well.

Ms Clancy: Thank you.

M. Nunez: Dans quel pays êtes–vous né?

Where were you born?

Mr. Shafai: I was born in the city of Tabriz in the province of Azerbaijan. It is in Iran now, but Azerbaijan was divided and half of it is in the former Soviet Union. They are now a republic themselves. I received an invitaion two years ago from the Prime Minister of northern Azerbaijan in the former Soviet Union. That's another very important area now. As you know, they have a lot of resources underground.

One thing I'd like to mention, Madam Chair, is that people are coming here from different parts of the world and they are not just drops in the ocean. Sometimes they can make a difference for Canada.

I have sent letters to, for example, the Minister of External Affairs saying that these people know me and I have relationships there. I speak the languages of all these former soviet republics. I have offered my services for free but, apparently, no one cares.

This is the problem with this citizenship. What happens after you get the citizenship? You are left alone with nobody actually asking or looking at what you could do for this country.

Perhaps President Kennedy's question should be repeated here.

M. Nunez: Ais–je bien compris que vous avez vécu dans 28 pays?

Mr. Shafai: Yes, I have lived in many countries.

Mr. Nunez: In 25 countries?

Mr. Shafai: In 32 countries. I have been to China twice. For three months I lived in France, again invited by the university, and I also lived in Mexico twice. I'm in charge of Mexican projects as well. So we're carrying the flag everywhere, the Canadian flag of course.

M. Nunez: Mais avec une telle expérience, puisque vous avez vécu dans beaucoup de pays, est–ce que vous pouvez définir les valeurs typiquement canadiennes?

Mr. Shafai: Typical Canadian values are, I think, love of freedom, peace, sincerity, and humanity. But on top of everything else, you can put those two together: freedom and peace. Those are Canadian values: freedom and peace.

M. Nunez: Avez–vous vécu aux États–Unis également, *in the United States*?

Mr. Shafai: I lived in the States for about five or six years.

M. Nunez: Est–ce que ces mêmes valeurs n'existent pas là aussi?

Mr. Shafai: No. Living in Canada has the advantage of living in the United States without having the problems of living in the United States because the United States does not enjoy the same respect and prestige all around the world as Canada does.

[*Translation*]

M. Shafai: Bienvenue. Cela a été un plaisir et un honneur pour moi de vous rencontrer également.

Mme Clancy: Je vous remercie.

Mr. Nunez: In which country were you born?

Où êtes–vous né?

M. Shafai: Je suis né à Tabriz dans la province de l'Azerbaijan. Cette ville est maintenant située en Iran, car l'Azerbaijan a été divisée et la moitié du territoire se trouve maintenant dans l'ancienne Union soviétique. Elle forme maintenant une république. Le premier ministre d l'Azerbaijan du nord, dans l'ancienne Union soviétique, m'a envoyé une invitation il y a deux ans. C'est une autre région très importante. Comme vous le savez, il y a énormément de ressources dans le sous–sol de ce territoire.

Je tiens à vous mentionner, madame la présidente, qu'il y a des gens de toutes les régions du monde qui viennent s'installer au Canada, et qu'ils ne sont pas juste des gouttes dans l'océan. Certains d'entre eux pourraient apporter beaucoup au Canada.

J'ai écrit à quelques reprises au ministère des Affaires étrangères pour dire au ministère que ces gens me connaissent et que j'ai des relations là–bas. Je parle les langues de toutes ces anciennes républiques soviétiques. J'ai offert mes services gratuitement, mais apparemment, cela n'intéresse personne.

C'est le problème avec la citoyenneté telle qu'on la connaît. Une fois qu'on est devenu citoyen, personne ne se soucie plus de nous, personne ne se préoccupe de la contribution qu'on pourrait apporter au pays.

Peut–être faudra–t–il répéter ici la question du président Kennedy.

Mr. Nunez: Am I wright to think that you have lived in 28 countries..

M. Shafai: Oui, j'ai vécu dans bien des pays.

M. Nunez: Dans 25 pays?

M. Shafai: Dans 32 pays. J'ai vécu en Chine à deux reprises. J'ai vécu trois mois en France, là encore à l'invitation de l'université, et j'ai également vécu au Mexique à deux reprises. Je suis également responsable de l'exécution de divers projets au Mexique. Donc, nous arborons le drapeau partout, le drapeau canadien, j'entends.

Mr. Nunez: But with such an experience, since you have lived in many countries, can you characterize some values which are typically Canadian?

M. Shafai: Les valeurs typiquement canadiennes sont, je pense, l'amour de la liberté, la paix, la sincérité et l'humanité. Mais par–dessus tout, il y a ces deux valeurs réunies: la liberté et la paix. Quelles sont les valeurs canadiennes: la liberté et la paix.

Mr. Nunez: Have you also lived in the United States?

M. Shafai: J'ai vécu aux États–Unis pendant environ cinq ou six ans.

Mr. Nunez: Are those same values present there also?

M. Shafai: Non. Vivre au Canada présente les mêmes avantages que vivre aux États–Unis sans les problèmes, car les États–Unis ne jouissent pas du même degré de respect et de prestige que le Canada ailleurs dans le monde.

[*Texte*]

The United States' involvement in other countries and, especially, in political and military kinds of activities means they're always being treated differently, even though they have good intentions. Most Americans I have seen in the countries I have been to sometimes wear the Canadian maple leaf flag. That is a good cover for them. They're happier, respected, and people like them. Even in China I gave a lot of Americans these little flags, the Canadian maple leaf. They wear them with pride, definitely yes.

[*Traduction*]

L'implication des États-Unis dans d'autres pays, politiquement et militairement en particulier, les amène à être traités toujours différemment des autres pays, même s'ils ont de bonnes intentions. La plupart des Américains que j'ai rencontrés dans les pays que j'ai visités arboraient parfois le drapeau canadien. Il leur donne un bon alibi. Ils sont alors plus heureux, plus respectés et mieux aimés. Même en Chine, j'ai donné aux Américains beaucoup de ces petits drapeaux avec la feuille d'érable. Donc, je peux vous affirmer qu'ils les portent avec fierté.

• 1750

The Chairman: But it's not a crown, Mr. Nunez. Residency is the issue. How do we define residency? Should it be personal presence, actually a person being here physically, interacting with Canadians, learning how to integrate? Or can it be "ordinarily resident" in your view, as defined by the Income Tax Act, you know, paying taxes here? How should we be defining residency?

La présidente: Mais il ne s'agit pas d'une couronne, monsieur Nunez. C'est la question de la résidence qui nous intéresse le plus. Comment faut-il définir ce concept? Devrait-on exiger la présence physique des résidents, afin qu'ils aient l'occasion d'avoir des contacts avec d'autres Canadiens et d'apprendre à s'intégrer à la société? Ou peut-on simplement employer la définition qu'on retrouve dans la Loi de l'impôt sur le revenu, où il est question de personnes qui «résident habituellement» au Canada et qui doivent donc payer des impôts? Comment faut-il définir le concept de la résidence?

Mr. Shafai: I believe a person should physically be in the country—not all the time, of course. Not all Canadians are. Born Canadians stay here all the time, but if there's a business activity going on, they will leave and come back. But they must have a physical residence here. This shouldn't be like a launching pad; whenever you are threatened in some other areas you just come back to the security here, or you leave whenever you want.

M. Shafai: Personnellement, j'estime qu'un résident doit assurer une présence physique au pays—mais pas tout le temps, évidemment. D'ailleurs, les Canadiens ne passent pas forcément tout leur temps au Canada. Les Canadiens qui sont nés ici peuvent être là en permanence, mais leurs activités commerciales peuvent également les amener à s'absenter pendant une certaine période. Mais il faut absolument qu'ils maintiennent une véritable résidence au Canada. Il ne doit pas s'agir d'un simple pied-à-terre ou comptoir commercial; autrement dit, quand vous avez un problème ailleurs, vous revenez ici pour profiter de la sécurité dont vous bénéficiez au Canada, quitte à partir de nouveau quand vous voudrez.

With this privilege comes responsibility. Responsibility is not just paying the money. You have to physically attend meetings, PTA meetings, or even the local community activities, with your own behaviour setting a model, a good citizen model. When I mow the lawn in my neighbourhood that is improving the quality of life in that neighbourhood. I can't just stay, paying taxes. This concept should be changed, that if you have the money you can buy citizenship. That I don't agree with.

Au contraire, certaines responsabilités se rattachent à ce privilège—et il ne s'agit pas d'une simple responsabilité financière. Il ne suffit pas de payer ses impôts, il faut également assister à des réunions, aux réunions de l'API ou de l'association communautaire locale, et il faut donner l'exemple en étant un bon citoyen. Quand je tonds le gazon chez-moi, je contribue à améliorer la qualité de vie de tout le voisinage. Il ne suffit pas que je paie des impôts. Il faudrait absolument revoir cette notion selon laquelle ceux qui ont l'argent nécessaire peuvent acheter la citoyenneté canadienne. C'est tout à fait inadmissible.

The Chairman: We're told, and we've had some pretty impressive lobbying, that international business interests cannot be expected to meet the residency requirements we have presently. Your background is international business. Do you believe that to be true?

La présidente: On nous dit—et je vous signale en passant que nous avons fait l'objet de beaucoup de pressions à ce sujet—que nous ne pouvons pas nous attendre à ce que des hommes d'affaires qui ont des opérations commerciales ailleurs au monde puissent répondre aux conditions actuellement en vigueur en ce qui concerne la résidence. Vous-même avez travaillé dans le domaine du commerce international. Êtes-vous du même avis?

Mr. Shafai: I think there are more than enough qualified people who will fit the requirements of the Canadian Citizenship Act or any residency requirements. But the question is where to go to find these people, find the right people, and not to follow the easy path.

M. Shafai: Écoutez, je crois que les gens qui pourront répondre aux conditions de la Loi canadienne sur la citoyenneté ou aux critères en matière de résidence sont probablement très nombreux déjà. Mais il s'agit de les trouver; c'est-à-dire il faut trouver les bonnes personnes, et ne pas simplement opter pour la solution de facilité.

[*Text*]

The Chairman: You're suggesting we should perhaps be more aggressive in recruiting those who—

Mr. Shafai: That's exactly what I'm saying. If you leave it to nature, to happen by nature, it will take millions of years.

The Chairman: Where should we be recruiting?

Mr. Shafai: How should we be recruiting?

The Chairman: No, no. Where? And how?

Mr. Shafai: Again, depending upon what the goals of the country are, in what areas we'd like to be competitive in the world, in what areas we'd like to develop our industry. Do we go for heavy industry, or do we want to go for consumer goods or whatever? Then there are people in different parts of the world who are good and are entrepreneurs. They can actually come and contribute. They create jobs. These are the kinds of people we should go after.

If we have, for example, goals for education, higher education, scientific goals, then the money that government is spending in other countries should be directed in that direction so we can identify and bring back the people who will actually contribute. This is an investment in the future of Canada. This is, I guess, the survivability of the nation, and this should continue, rather than having us go up and down, where in some periods we've got the right nucleus mass and we get things done, and some other times we don't. That continuity requires planning. I definitely support the idea of recruiting 100%.

• 1755

We produce things and we need marketing. You have to find markets to sell to and in this competitive market it is very difficult. It is not easy to sell, but it is not impossible either. You have to work hard to get the product out and then sell it.

It is the same thing with recruiting the right people. It's like making a baseball or hockey team. You recruit. If you want to have a winning team you just don't wait for whoever applies. You go out and find the right people. There are more than enough people all around the world who are competent, determined, honest, and sincere. They would like to come to Canada to become good citizens and contribute to the overall achievements of our country's groups.

The Chairman: I'm somewhat sympathetic to that particular lobby. International business probably does require people to be out of the country for longer periods of time. Maybe a solution would be that instead of having to be physically present in this country for three or four years, they could be present three out of ten years or five out of ten years. Perhaps we could lengthen it so they don't have to compact their physical presence.

[*Translation*]

La présidente: Vous laissez entendre que nous devrions peut–être déployer davantage d'efforts pour recruter. . .

M. Shafai: Voilà. Si vous attendez que la situation évolue naturellement, cela va prendre des millions d'années, évidemment.

La présidente: Mais où devrions–nous aller faire du recrutement?

M. Shafai: Vous me demandez comment nous devrions procéder à ce recrutement?

La présidente: Non, non. Où? Et comment?

M. Shafai: Encore une fois, tout dépend des objectifs que se fixe le Canada, des domaines où nous souhaitons affronter la concurrence mondiale et des secteurs industriels que nous souhaitons développer. Faut–il donner la priorité à l'industrie lourde ou plutôt aux biens de consommation? Dans toutes les régions du monde, il y a des gens fort compétents qui sont également entrepreneurs. Ils pourraient venir au Canada et faire une contribution à l'économie en créant des emplois. Voilà le genre de personnes que nous devrions cibler.

Si nous avons des objectifs précis dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la science, les crédits que consacre le gouvernement à divers programmes dans d'autres pays devraient nous permettre d'identifier ces personnes et de les faire venir au Canada. Il s'agit d'investir dans l'avenir du Canada. C'est une question de survie pour la nation, et il faudrait assurer une certaine continuité, plutôt que d'avoir toujours des hauts et des bas—c'est–à–dire des périodes où tous les bons facteurs sont réunis pour nous permettre de travailler efficacement, et d'autre périodes où ces mêmes facteurs ne sont pas présents. Pour garantir une certaine continuité, il faut bien planifier ces activités. J'appuie entièrement l'idée du recrutement.

Nous produisons certains biens et nous devons donc les commercialiser. Il faut trouver des marchés pour nos produits, ce qui devient très difficile dans un climat de concurrence acharnée, comme c'est actuellement le cas. Il n'est donc pas facile de vendre nos produits, mais il n'est pas non plus impossible de le faire. Il faut travailler fort pour faire connaître ses produits afin de pouvoir les vendre.

La méthode est la même sur le plan du recrutement. C'est un peu comme choisir les membres d'une équipe de baseball ou de hockey. Si vous voulez une équipe gagnante, vous n'allez pas simplement accepter tous ceux qui demandent à en être membres. Vous allez chercher activement de bons joueurs. Les gens compétents, déterminés, honnêtes et sincères ne manquent pas dans le monde. Ils voudraient sans doute venir au Canada pour devenir de bons citoyens et contribuer à la réalisation des objectifs de l'ensemble des groupes au Canada.

La présidente: J'avoue que je comprends jusqu'à un certain point que ce groupe ait des besoins particuliers. Ceux qui font des affaires dans le monde entier doivent probablement s'absenter pour de plus longues périodes. Je me demande si la solution consisterait à leur permettre d'être présents trois ans sur dix ou cinq ans sur dix, au lieu d'avoir à être physiquement présents au Canada pendant trois ou quatre ans consécutifs. Nous pourrions peut–être allonger la durée, afin qu'ils ne soient pas obligés d'assurer une présence physique au Canada au cours d'un certain nombre d'années consécutives.

[*Texte*]

Do you think that would be helpful, or are there any other ways you can think of that we might be able to accommodate?

Mr. Shafai: As we progress, people's patience runs thinner and thinner. Waiting ten years may not be a very good solution. It will probably distract these people to go to other countries.

The Chairman: I meant up to ten years.

Mr. Shafai: I think this needs some study. I can't really offer you a particular time period. It would be unwise to do so. It needs to be studied and it can be done easily.

The Chairman: But you think it should be five years of physical presence with some allocations for being out of the country.

Mr. Shafai: Definitely. Residency is not just bringing money here. It is something we physically have to do. It is a load we all have to give a little bit of shoulder to carry.

There is an old saying: out of sight, out of mind. When people are absent for five years, they really don't care. How often do you think about your close relatives who you haven't seen in five years, let alone the country?

This definitely makes a difference. They can leave, but they should be present at least part of those years in Canada.

The Chairman: Dr. Shafai, it's been wonderful. This dialogue has been great. We appreciate your taking the time to share your experiences and your perspective of our review with us.

Mr. Shafai: As I said, it is the greatest honour for me to be here and I wouldn't have missed it for anything. I did change a few retreats and things like that to be here, but this is the greatest honour in my recent history here in Canada. I love it and I appreciate the opportunity. I wish you all the best. Thank you very much for working so hard on behalf of all of us naturally born Canadians and naturalized Canadians. Thank you all very much. Thank you, Ms Clancy.

• 1800

The Chairman: Members of the committee, we have Anne Rodrigue and Josué Bensimon of the Association canadienne des sciences sociales.

Welcome. We look forward to your presentation. We know you have lots to offer us that is going to be of value as we deliberate the Citizenship Act. Please begin. A presentation of 10 or 15 minutes will allow us lots of time for questions. Thank you.

[*Traduction*]

Pensez-vous que ce serait une solution utile, ou y a-t-il d'autres façons de répondre à leurs besoins?

M. Shafai: Avec le temps, les gens perdent patience de plus en plus. Les faire attendre dix ans n'est peut-être pas la meilleure solution. Cela va peut-être les encourager à s'installer dans d'autres pays.

La présidente: J'envisageais plutôt une période maximale de dix ans.

M. Shafai: A mon avis, il faudrait étudier la question. Je ne peux pas vraiment vous proposer un délai particulier. Ce ne serait pas prudent, à mon avis. Il faut absolument étudier la question, et cela peut facilement se faire.

La présidente: Mais vous recommandez qu'on exige cinq années de présence physique au Canada et qu'on précise la durée maximale des absences.

M. Shafai: Oui, absolument. Un résident n'est pas simplement quelqu'un qui nous donne de l'argent. La résidence doit absolument être assimilée à une véritable présence physique au pays. C'est un fardeau que chacun d'entre nous doit porter.

Vous connaissez sans doute le vieil adage: loin des yeux, loin du coeur. Eh bien, quand les gens s'absentent pendant cinq ans, cela ne les intéresse plus après. Songez-vous souvent aux membres de votre famille que vous n'avez pas vus depuis cinq ans?

Vous pouvez imaginer ce que ce serait s'il s'agissait d'un pays qu'on n'avait pas revu depuis aussi longtemps. A mon avis, cela ferait certainement une grande différence. Ils pourraient partir, mais il faudrait qu'ils assurent une présence pendant au moins un certain nombre d'années.

La présidente: Monsieur Shafai, je suis vraiment ravie que vous ayiez pu être des nôtres. Nous avons eu un excellent dialogue. Nous vous remercions d'avoir bien voulu prendre de votre temps pour partager vos expériences avec nous et nous présenter votre point de vue à l'égard de l'examen que nous avons entrepris.

M. Shafai: Comme je vous l'ai déjà dit, c'était un véritable honneur que d'être parmi vous aujourd'hui et rien au monde ne m'aurait fait manquer cette occasion. J'ai dû évidemment faire changer quelques dates pour assister à votre réunion, mais depuis les quelques années que je suis au Canada, cette invitation représente le plus grand honneur qu'on m'ait fait jusqu'à présent. Je suis absolument ravi et j'ai beaucoup apprécié que vous me donniez l'occasion de vous rencontrer. Je vous souhaite bonne chance dans vos travaux. Je me permets de vous remercier des efforts que vous déployez au nom de tous les Canadiens, qu'ils soient nés au Canada ou naturalisés. Merci à vous tous. Et merci à vous, madame Clancy.

La présidente: Chers collègues, nous souhaitons la bienvenue à Anne Rodrigue et à Josué Bensimon de l'Association canadienne des sciences sociales.

Bienvenue au Comité. Nous sommes tous impatients d'entendre votre exposé. Nous savons que vous pourrez certainement nous donner des conseils utiles dans le contexte de nos délibérations au sujet de la Loi sur la citoyenneté. Vous pouvez commencer tout de suite. Si vous vous limitez à 10 ou 15 minutes pour votre exposé, nous aurons amplement le temps de vous poser des questions ensuite. Merci.

[*Text*]

Ms Anne Fraser Rodrigue (Secretary–Treasurer, Canadian Association of Social Studies, and Co–President of Forum '95): Good evening, hon. members of this committee. We wish to thank you for the opportunity to speak on behalf of educators. My name is Anne Fraser Rodrigue. I am secretary–treasurer of the Canadian Association of Social Studies. I am a native Nova Scotian. My ancestors came from Scotland in the late 1800s.

By profession I am a teacher and have taught at all levels of the public school system in Nova Scotia and in Quebec. At present I am an executive staff officer at the Nova Scotia Teachers' Union, responsible for curriculum, francophone services, multiculturalism, human rights and anti–racism. I have been actively involved at the national, regional and local levels in issues of multiculturalism, human rights, global education, citizenship and second language learning and have served on numerous boards in this capacity. I have also conducted in–services for teachers in all of these areas.

Our focus this evening will be an educational focus. That is where our expertise lies and that is where we would like to focus our efforts. I would like to present my colleague, Josué Bensimon.

M. Josué Bensimon (vice–président national, Association canadienne des sciences sociales): Merci beaucoup. Bonsoir. Je vais vous parler dans l'autre langue officielle du pays. Je m'appelle Josué Bensimon et je suis né au Maroc. J'ai émigré en France, puis en Israël et d'Israël, j'ai émigré au Canada. Ça fait 22 ans que je suis au Canada. J'ai passé 20 ans au Manitoba, à Winnipeg en particulier, où j'ai enseigné dans le système d'éducation publique du Manitoba, au niveau élémentaire et au niveau secondaire. Durant les dernières 10 années, j'ai oeuvré comme conseiller pédagogique des sciences humaines, d'abord au ministère de l'Éducation du Manitoba, et actuellement, au ministère de l'Éducation de la Nouvelle–Écosse.

Je vais vous parler ici, comme ma collègue, en tant que vice–président national de l'Association canadienne des sciences sociales et coprésident de Forum '95.

Dans un monde qui cherche à examiner, à faire une nouvelle évaluation de ses institutions politiques et sociales, on peut difficilement surestimer l'importance de l'éducation à la citoyenneté. L'avenir de notre système démocratique et de notre société canadienne doit pouvoir compter sur des citoyens et des citoyennes bien informés, compréhensifs, réceptifs et engagés. Mieux informés et plus éclairés, les étudiants qui cultivent les qualités de la citoyenneté deviendront des électeurs mieux équipés et plus aptes à contribuer au bien–être de la société canadienne.

Ms Rodrigue: The Canadian Association of Social Studies is an association of provincial and territorial organizations. Our main objective is to stimulate and promote the improvement of social studies by promoting the continuing academic and

[*Translation*]

Mme Anne Fraser Rodrigue (secrétaire–trésorière, Association canadienne des sciences sociales, et coprésidente de Forum '95): Bonsoir, honorables membres du Comité. Nous aimerions commencer par vous remercier de nous donner l'occasion de parler au nom des éducateurs. Je m'appelle Anne Fraser Rodrigue, et je suis secrétaire–trésorière de l'Association canadienne des sciences sociales. Je suis née en Nouvelle–Écosse, et mes ancêtres ont quitté l'Écosse vers la fin des années 1800 pour venir s'installer au Canada.

Je suis enseignante de métier et j'ai enseigné à tous les niveaux du système d'éducation publique en Nouvelle–Écosse et au Québec. Je suis actuellement chef du personnel pour le Nova Scotia Teachers' Union, et à ce titre, je suis responsable des programmes d'études, des services dispensés aux francophones, du multiculturalisme, des droits de la personne et de l'antiracisme. Je m'occupe activement de différents dossiers aux niveaux national, régional et local, entre autres, ceux du multiculturalisme, des droits de la personne, de l'éducation mondiale, de la citoyenneté et de l'apprentissage des langues secondes, et j'ai fait partie nombre de comités et commissions à cette fin. Je suis également chargée de dispenser des services internes aux enseignants dans chacun de ces domaines.

Ce matin, nous allons surtout vous parler de l'éducation. C'est notre domaine d'expertise et c'est ce sur quoi nous aimerions nous concentrer ce soir. Je vous présente mon collègue, Josué Bensimon.

Mr. Josué Bensimon (National Vice–President, Canadian Association of Social Studies): Thank you very much. Good evening. I will be speaking Canada's other official language tonight. My name is Josué Bensimon and I was born in Morocco. I immigrated to France, then to Israel, and from Israel, I immigrated to Canada. I have been living in Canada for 22 years now. I spent 20 years in Manitoba—in Winnipeg, to be precise—where I taught in the Manitoba Public Education System at both the elementary and secondary levels. For the past ten years, I have been working as an educational advisor in the humanities field, first with the Manitoba Ministry of Education, and currently with the Nova Scotia Ministry of Education.

Like my colleague, I will be speaking to you this evening in my capacity as National Vice–President of the Canadian Association of Social Studies and Co–President of Forum '95.

In a world that is seeking to review and reassess its political and social institutions, the importance of citizenship education can hardly be over–estimated. The future of our democratic system and of Canadian society as a whole depends on well–informed, understanding, receptive and committed men and women. If they are better informed and more aware, students who learn about what it means to be a good citizen will be better equipped as voters to contribute to the welfare of Canadian society.

Mme Rodrigue: L'Association canadienne des sciences sociales est une association d'organisations provinciales et territoriales. Notre principal objectif consiste à stimuler et à favoriser l'amélioration des sciences sociales en encourageant

[*Texte*]

professional growth of persons who have a strong interest in the social studies, by providing a means for the dissemination of research findings and information on new materials and social studies, and by encouraging communication and coordination among all agencies concerned with the social studies.

The Canadian Association of Social Studies was founded in 1964 and is the only national professional association in Canada for social studies educators and scholars at the elementary, secondary, community college, university and teacher education levels.

• 1805

What are some of the things that the Canadian Association of Social Studies does? It holds national conferences annually in conjunction with provincial social studies teachers' associations, and they rotate across the country. It contributes articles to social studies publications, provides support for provincial social studies teachers' associations, and collaborates with affiliated provincial and territorial organizations in supporting conferences. It also collaborates with international organizations working in the area of social studies education; for example, the United States National Council for Social Studies, of which we are a partner. In fact, last year we had a joint conference. It produces a national bulletin on social studies education, using computer technology for dissemination to provincial organizations, provides support and consultation services to national and governmental agencies, organizations that work in the area of social studies education.

You will see later, when we talk about certain partnerships we have established, that we have been working with federal agencies. CASS acts as a catalyst for academic research in citizenship education with universities across Canada and is involved in networking. In 1993 CASS established the Committee for Effective Canadian Citizenship Education as a standing committee to explore and develop ways in which effective citizenship education can become a reality in Canada.

M. Bensimon: Mission et principe directeur du Comité canadien pour l'efficacité en éducation à la citoyenneté. L'énoncé suivant, adopté par le comité pour le guider dans ses efforts, exprime sa mission.

Le Comité canadien pour l'efficacité en éducation à la citoyenneté a comme mission la promotion, dans les deux langues officielles, d'un enseignement et d'un apprentissage efficaces, en ce qui concerne l'éducation à la citoyenneté. Il poursuivra ses tâches en encourageant l'élaboration et la diffusion de ressources et de stratégies pédagogiques, et en favorisant le développement professionnel par l'association et la collaboration.

[*Traduction*]

ceux et celles qui s'intéressent vivement aux sciences sociales à améliorer leur qualification et à poursuivre leur développement professionnel, en donnant les moyens de diffuser les conclusions de la recherche et l'information sur les nouvelles données et les sciences sociales, et en favorisant la communication et la coordination entre tous les organismes qui s'intéressent aux sciences sociales.

L'Association canadienne des sciences sociales a été fondée en 1964 et constitue l'unique association professionnelle nationale représentant les éducateurs et les spécialistes des sciences sociales aux niveaux élémentaire, secondaire, collégial et universitaire et de la formation des enseignants.

Quelles sont donc les activités de l'Association canadienne des sciences sociales? Eh bien, l'Association tient des conférences nationales, en collaboration avec les associations provinciales d'enseignants des sciences sociales, et le choix de la ville est fonction d'un roulement national. Elle prépare également des articles pour des publications sur les sciences sociales, elle soutient les associations provinciales d'enseignants de sciences sociales et elle collabore avec diverses organisations provinciales et territoriales affiliées pour offrir des services de soutien lors de conférences. Elle collabore aussi avec des organisations internationales oeuvrant dans le domaine de l'enseignement des sciences sociales; par exemple, le United States National Council for Social Studies, dont nous sommes membres. En fait, nous avons organisé une conférence conjointe l'année dernière. L'Association produit aussi un bulletin d'information nationale sur l'enseignement des sciences sociales, en se servant de la technologie informatique pour la diffusion aux organisations provinciales, elle offre des services de soutien et de consultations aux organismes nationaux et gouvernementaux, et à divers autres organisations qui travaillent dans le domaine de l'enseignement des sciences sociales.

Comme vous le verrez plus tard, quand nous vous donnerons les détails de certains partenariats que nous avons déjà formés, nous travaillons déjà avec un certain nombre d'organismes fédéraux. L'ACSS joue effectivement le rôle de catalyseur en ce qui concerne les recherches universitaires sur l'éducation à la citoyenneté, en travaillant de très près avec les universités canadiennes et en établissant des réseaux avec des groupes ayant les mêmes intérêts. En 1993, l'ACSS a mis sur pied le Comité canadien pour l'efficacité en éducation à la citoyenneté, et ce comité permanent est chargé d'étudier et d'élaborer divers moyens de concrétiser l'objectif d'un programme efficace d'éducation à la citoyenneté au Canada.

Mr. Bensimon: Moving on now to the mission and guiding principles of the Committee for Effective Canadian Citizenship Education, the following statement was adopted by the Committee to guide it in its work and it clearly sets out the Committee's goals.

The mission of the Committee for effective Canadian citizenship education is to promote effective citizenship education in both official languages. It will accomplish that task by encouraging the development and dissemination of teaching resources and strategies, and by fostering professional development and collaboration through the Association.

[*Text*]

Tout projet et tout matériel développé en vue de sa mission doit refléter quatre principes directeurs. La pertinence: les activités de l'éducation à la citoyenneté doivent toucher les vies et les intérêts des élèves. L'excellence: l'éducation à la citoyenneté doit être fondée sur des normes visant l'excellence. L'accessibilité: l'éducation à la citoyenneté doit être accessible à tous. L'intégration: l'éducation à la citoyenneté doit intégrer du matériel de diverses disciplines.

Pour la réalisation de son mandat, le Comité a précisé trois objectifs généraux. Premièrement, le développement professionnel des enseignants et enseignantes; deuxièmement, l'élaboration des programmes; et le troisième objectif général, la formation de réseaux pour les professionnels. Je vous fais grâce des objectifs spécifiques que vous pourrez lire plus tard.

Ms Rodrigue: The Committee for Effective Canadian Citizenship Education has struck two standing committees to address the areas of professional development and curriculum development. These committees are to bring forward specific project proposals for action to accomplish the CECCE's broad objectives. Projects and proposals will be developed in partnerships with school boards, universities, provincial ministries of education, federal government agencies, foundations, and the private sector.

As a first step, the CECCE has initiated a major project, Forum '95, to bring educators, particularly classroom teachers, who share a commitment to citizenship education, together to exchange experiences and concerns and to discuss visions for the future. This national forum on citizenship education is scheduled to be held in Ottawa in 1995. Possible partners involved could be Citizenship and Immigration Canada, the Public Information Office (PIO)—we've already been working with them—Elections Canada, Heritage Canada, the Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, the Canadian Teachers' Federation, the Canadian School Boards' Association and Justice Canada.

[*Translation*]

All initiatives and material developed with a view to fulfilling this mission must reflect the following four guiding principles: relevance: citizenship education activities must clearly relate directly to students lives and interests; excellence: citizenship education must be based on standards of excellence; accessibility: citizenship education must be accessible to all; integration: citizenship education must integrate material from various disciplines.

With a view to fulfilling its mandate, the Committee has set three general objectives. First of all, professional development for teachers; secondly, curriculum development; and the third general goal is professional networking. I won't go through all of the Committee's specific goals now, as you will have an opportunity to read this at your own convenience.

Mme Rodrigue: Le Comité canadien pour l'efficacité en éducation à la citoyenneté a mis sur pied deux comités permanents qui sont chargés d'examiner les questions du développement professionnel et de l'élaboration de programmes d'études. Ces comités vont présenter des projets d'activités précis qui permettront au CCEEC d'atteindre ses grands objectifs. Ces projets et propositions seront élaborés en collaboration avec les conseils scolaires, les universités, les ministères provinciaux de l'Éducation, les organismes fédéraux, les fondations et le secteur privé.

Dans un premier temps, le CCEEC a lancé un grand projet, à savoir Forum 1995, en vue de réunir les éducateurs—et surtout les enseignants—qui s'intéressent vivement à l'éducation à la citoyenneté, afin qu'ils puissent partager leurs expériences et préoccupations et discuter de leur vision de l'avenir. Ce colloque national sur l'éducation à la citoyenneté devrait se tenir à Ottawa en 1995. Nos éventuels partenaires dans ce projet pourraient être Citoyenneté et Immigration Canada, le Bureau de l'information publique (BIP)—d'ailleurs, nous travaillons déjà avec eux—Élections Canada, Patrimoine Canada, le Comité sénatorial des affaires sociales, des sciences et de la technologie, la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants, l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires et Justice Canada.

• 1810

The goals in organizing Forum '95 are to create opportunities for teachers to share research, resources and methodologies about citizenship education; to provide opportunities for teachers to enhance their understanding of citizenship education; to encourage teachers to become more familiar with the resources available in citizenship education; to provide opportunities for teachers to network with each other and with representatives from government services, the private sector, foundations, publishers and the communications industry; to help teachers to become aware of and engaged in further professional development and curriculum opportunities; and to provide a catalyst for the creation of professional development and curriculum projects in citizenship education.

Notre objectif, en organisant Forum 1995, est de créer l'occasion pour les enseignants de partager les fruits de leurs recherches et de discuter de ressource et de méthodologie adéquates dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté; de permettre aux enseignants de mieux comprendre en quoi consiste l'éducation à la citoyenneté; d'encourager les enseignants à se renseigner sur les ressources disponibles dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté; de permettre aux enseignants de mieux se connaître et de former des réseaux avec des représentants de services gouvernementaux, du secteur privé, de fondations diverses, d'éditeurs et de l'industrie des communications; d'aider les enseignants à se tenir au courant des possibilités de perfectionnement professionnel et d'élaboration de programmes d'étude qui se présentent et d'y participer activement, et de jouer le rôle de catalyseur pour la création de projets de perfectionnement professionnel et d'élaboration de programmes d'étude dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté.

[*Texte*]

We also have a list of short–term goals that you can read in the document.

M. Bensimon: Après cette présentation de notre association et du Comité canadien pour l'efficacité en éducation à la citoyenneté que nous venons de former, nous avons tenté de répondre au document de votre Comité qui s'appelait: *Une stratégie pour la citoyenneté*. Nous avons répondu surtout aux questions qui nous concernent, c'est–à–dire celles qui ont des volets purement d'éducation.

Au point A concernant le préambule d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté, vous avez posé la question suivante: Est–ce que l'ajout d'un préambule dans une nouvelle Loi sur la citoyenneté canadienne aurait pour conséquence de renforcer la nature symbolique de la citoyenneté canadienne?

La réponse que nous avons essayé de formuler est la suivante: Nous sommes d'avis qu'un préambule devrait être ajouté à la nouvelle Loi sur la citoyenneté. Ce préambule devrait expliciter certains principes qui donneraient le ton à la nouvelle Loi sur la citoyenneté. Parmi ces principes nous souhaiterions que soient inclus: les principes de la Charte canadienne des droits et libertés; une définition de l'identité canadienne, qui inclurait notre particularisme, notre histoire, notre géographie, nos institutions, enfin tout ce qui fait notre unicité.

Il est aussi essentiel que, dans le préambule à cette nouvelle loi, on montre le chemin vers une vision commune d'une citoyenneté engagée et responsable dans une société multiculturelle en milieu bilingue. Cette vision doit comprendre une appréciation des valeurs et des processus démocratiques, une connaissance pratique des institutions politiques canadiennes et une prise de conscience des droits et des responsabilités de tout citoyen, selon la Charte canadienne des droits et libertés. C'est une vision qui doit porter à reconnaître et à respecter les différentes perspectives et valeurs cultutrelles.

La deuxième partie de la première question était: Quelles autres mesures législatives ou non législatives permettraient d'atteindre cette objectif?

Nous formulons la réponse à cette question de cette façon: Nous appuyons et encourageons l'idée d'avoir recours à des organismes non gouvernementaux. Nous sommes convaincus du rôle primordial que l'école peut et doit jouer dans la promotion de l'éducation à la citoyenneté. Le défi qui se présente aux éducateurs est de voir à ce que le Canada puisse compter sur de tels citoyens. C'est donc dire qu'il y a lieu d'aider tous les élèves à acquérir les habiletés qui feront d'eux des électeurs informés, éclairés et capables de participer au processus politique et de contribuer au bien–être de la société canadienne.

Est–ce un défi que nous reconnaissons présentement? Selon une étude récente faite par un comité sénatorial, intitulée *Citoyenneté canadienne, une responsabilité à partager*, il y a des raisons d'en douter. Le comité sénatorial qualifie de passive l'éducation politique dans nos écoles, affirmant qu'elle se limite à une description factuelle des structures gouvernementales. On n'enseigne rien, ou très peu, sur la dynamique de la résolution démocratique des conflits ou sur l'importance d'une participation politique active.

[*Traduction*]

Nous avons également préparé une liste d'objectifs à poursuivre dans l'immédiat que vous pourrez retrouver dans notre document.

Mr. Bensimon: Following this introduction to our association and to the Committee for Effective Canadian Citizenship Education that has just been created, we have attempted to respond to a report by your committee entitled: A Citizenship Strategy. We concerned outselves mainly with those issues of greatest interest to the association—in other words, those dealing specifically with education.

In point A regarding the preamble to a new citizenship act, you ask the following question: Would adding a preamble to a new Canadian citizenship act strengthen the symbolic nature of Canadian citizenship?

Our response to that specific question is this: We are of the opinion that a preamble should in fact be included in the new citizenship act. That preamble should set out certain principles that would set the tone of the new citizenship act. Among the principles we would like to see included are: the principles currently out in the Canadian Charter of Rights and Freedoms; a definition of Canadian identity, based on our distinctive characteristics, our history, our geography, our institutions and everything that makes us unique.

It is also essential that the preamble to the new act outline a common vision of a commited and responsible citizenry that is part of a bilingual, multicultural society. That vision should be built on an appreciation of democratic values and processes, practical knowledge of Canadian political institutions and awareness of the rights and responsibilities of all citizens, under the Canadian Charter of Rights and Freedoms. It must be a vision that calls on us to recognize and respect different cultural perspectives.

The second part of the question was: What other legislative or non legislative measure would allow us to attain that goal?

Here is a response to that question: We support the idea of asking for the input of non governmental organizations, and we encourage you to do that. We are convinced that schools can and must play a key role in the promotion of citizenship education. The challenge facing educators is to ensure that Canada can count on the contribution of its citizens. So, we must take action now to help all students to acquire the skills that will make them informed, enlightened voters capable of fully participating in the political process and contributing to the welfare of Canadian society as a whole.

Is that in fact a challenge we are aware of at this time? Well, it certainly does not seem to be, according to the conclusions of a recent study undertaken by a senate committee, and entitled Canadian Citizenship, a Shared Responsibility. The senate committee described the political education process in our schools as one that is totally passive, stating that it is limited to a factual description of government structures. Nothing, or very little, is taught about the dynamic of democratic conflict resolution or the importance of active political participation.

[*Text*]

Comme il a été mentionné tout à l'heure, l'Association canadienne des sciences sociales a pris récemment l'initiative d'instituer un comité permanent, qu'on a appelé le Comité canadien pour l'efficacité en éducation à la citoyenneté. Ce comité a pour mandat de chercher des moyens d'améliorer en profondeur l'éducation à la citoyenneté à travers le Canada.

Ms Rodrigue: I'm going to respond to the issue of fostering citizenship values in terms of the question that was asked. What kinds of educational and promotional initiatives would foster an appreciation of citizenship as a common and unifying bond among all citizens? There's a serious concern among educators that citizenship is a concept that is not understood by the vast majority of Canadians. Therefore our committee suggests more information on what is Canadian citizenship through media clips such as those done by Fitness Canada in "Nutrition Break"; request that the Council of Ministers of Education designate a special week within the school year that can be targeted as citizenship week, during which schools are asked to highlight citizenship activities, which could include model municipal councils, parliaments, citizenship courts; production of the citizenship oath in booklet form; the development of mock citizenship courts where students could take the citizenship oath and local MPs could play a role in these courts; the creation of a network for teachers to disseminate resources, documents and hands–on activities, which have citizenship as their focus; general information on citizenship for schools; an inventory of resource materials that can be used in schools; annotated bibliographies such as that which was done in the multicultural resource book; increase collaboration and integration of materials produced by Citizenship and Immigration, Heritage Canada, Elections Canada and other agencies; the creation of increased professional development activities in citizenship education for teachers; the allocation of funds for organizations such as CASS or CECCE to undertake projects in citizenship education; and the creation of a citizenship educator award such as that created for science and technology.

[*Translation*]

As was mentioned earlier, the Canadian Association for Social Studies recently took the initiative of striking a Standing Committee, called the Committee for Effective Citizenship Education. This committee's mandate is to seek ways to substantially improve citizenship education throughout the country.

Mme Rodrigue: Je vais maintenant parler des mesures à prendre pour favoriser le civisme en abordant directement la question posée à ce sujet; à savoir quels types d'initiatives en matière d'éducation et de promotion permettraient à l'ensemble des citoyens Canadiens de comprendre que le civisme est l'élément qui les lie les uns aux autres? De nombreux éducateurs s'inquiètent de ce que le concept de la citoyenneté ne soit pas bien compris par la grande majorité des gens. Notre comité suggère donc qu'on diffuse davantage d'information expliquant ce que c'est que d'être citoyen canadien, à l'aide de vidéoclips comme ceux réalisés par Condition physique Canada pour leur vignette sur la nutrition. Qu'on demande au conseil des ministre de l'Éducation de choisir une semaine pendant l'année scolaire qui sera désignée la semaine de la citoyenneté, et durant laquelle on demandera aux écoles de mettre l'accent sur des activités relatives à la citoyenneté—il pourrait s'agir, entre autre, de créer des modèles de conseil municipal, de Parlement ou de cour de la citoyenneté; de reproduire le serment de citoyenneté sous forme de brochure, de mettre sur pied des cours de la citoyenneté canadienne fictive où les étudiants pourraient prêter serment et les députés locaux pourraient également y jouer un rôle; la création d'un réseau d'enseignants pour la diffusion de ressources et de documents et l'organisation d'activités concrètes axées sur la citoyenneté; la préparation d'informations générales sur la citoyenneté destinées aux écoles; la mise sur pied d'un inventaire de matériel pédagogique pouvant être utilisé dans les écoles; des bibliographies annotées, comme celles qu'on retrouve dans la brochure sur les ressources multiculturelles; une meilleure collaboration et une intégration plus efficace de documents produits par Citoyenneté et Immigration, Patrimoine Canada, Élections Canada et d'autres organismes; l'accroissement des activités de perfectionnement professionnel destiné aux enseignants dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté; l'attribution de fonds à des organisations comme l'ACSS ou le CCEEC pour entreprendre des projets d'éducation à la citoyenneté, et la création d'un prix qui serait décerné au meilleur éducateur à la citoyenneté, comme celui créé pour les sciences et la technologie.

• 1815

How might mutual accommodation between citizens and their society be fostered? Through the role of school and all members of a committee as promoters of values such as human rights, multiculturalism, anti–racism, responsible and participatory citizenship, and the development of education projects by interested stakeholders that have citizenship education as their focus.

Should young people have more opportunity to learn about civics? By what means? The creation of citizenship fora; more opportunities for more hands–on activities relating to civics; more research on what is effective civics education and the

Comment peut–on favoriser la compréhension mutuelle entre les citoyens qui forment la société? Et bien, grâce au rôle des écoles et des membres de comités comme le nôtre qui font la promotion de valeurs telles que les droits de la personne, le multiculturalisme, la lutte contre le racisme, la citoyenneté responsable et participative, et l'élaboration de projets d'éducation par des intervenants qui s'intéressent surtout à l'éducation à la citoyenneté.

Les jeunes devraient–ils avoir davantage d'occasions de suivre des cours d'instruction civique? Et dans l'affirmative, de quelle façon? Et bien, en organisant des forums sur la citoyenneté; en créant davantage de possibilités de participer

[*Texte*]

dissemination of such research; the establishment of resource people; the establishment of networking systems for educators; a university chair designated for citizenship education; partnerships with the business community; public–private sector involvement in citizenship projects; the integration of citizenship concepts throughout the curriculum.

Would a citizens charter that identifies the key principles of responsible citizenship that are held in common by Canadians be a useful educational and informational tool? This would be extremely useful if the process of developing materials includes the participation of the educational community and other stakeholders. The expertise of educators is necessary to ensure that the materials developed reflect the principles of relevance, excellence, accessibility and integration.

M. Bensimon: Le dernier point auquel nous avons essayé de répondre est très intéressant: le serment de citoyenneté. On posait la question suivante: Faudrait–il modifier le serment de citoyenneté actuel pour tenir compte de la réalité canadienne d'aujourd'hui et, dans l'affirmative, comment?

Oui, le serment devrait refléter la nouvelle réalité canadienne et inclure les éléments suivants: l'État et ses institutions démocratiques; la réalité pluriethnique et multiculturelle; la Charte canadienne des droits et libertés et le statut des deux langues officielles.

Il nous semble que l'Australie a adopté un serment qui reflète ces critères et pourrait nous servir de modèle.

En guise de conclusion, nous considérons que les objectifs que s'est donnés le Comité canadien pour l'efficacité en éducation à la citoyenneté répondent, au moins dans leurs intentions, à certaines questions que vous vous posez et auxquelles nous avons tenté de donner des débuts de réponses. Nous considérons aussi que les objectifs établis sont uniques en ce qu'ils focalisent sur les besoins, les talents, l'expérience et la participation des enseignants et des enseignantes du Canada entier. Une telle concentration, selon nous, est essentielle au succès du projet et reflète notre conviction que l'éducation à la citoyenneté est étroitement liée à la compétence des enseignants et à l'efficacité de l'enseignement.

Les objectifs de l'initiative mettent l'accent sur une meilleure préparation de nos élèves face aux défis démocratiques que doit envisager le Canada d'aujourd'hui et de demain. L'initiative du CCEEC pourrait avoir, présentement et dans les années à venir, un profond impact sur les méthodes d'enseignement en ce qui regarde l'éducation à la citoyenneté dans les écoles canadiennes. Merci.

The Chairman: Thank you very much. Boy, your expertise on education and all of the plans that you have are really interesting. I love the idea of your citizenship forum in 1995. It's quite exciting.

Ms Clancy: Thank you, and welcome. I'm delighted to see you both here. As you know, I'm a fan of your presentation and I'm just hoping that we will be able to implement many of your recommendations.

[*Traduction*]

directement à des activités civiques; en faisant davantage de recherches sur les caractéristiques d'une éducation civique efficace et en diffusant les résultats de ces recherches; en créant des personnes ressource; en établissant des réseaux pour les éducateurs, en créant une chaire universitaire pour l'éducation à la citoyenneté; en formant des partenariats avec les représentants du milieu des affaires; en assurant la participation des secteurs publics et privés aux projets de citoyenneté; et enfin en intégrant les concepts de la citoyenneté à toutes les composantes du programme d'étude.

Une charte des citoyens qui identifie les principes clé que doit respecter tout citoyen canadien responsable serait–elle un outil pédagogique et un instrument d'information utile? Elle serait effectivement très utile si les éducateurs et d'autres intervenants sont appelés à participer au processus d'élaboration de ce genre de document. Il faut profiter de l'expertise des éducateurs pour que ces documents traduisent bien les principes de la pertinence, de l'excellence, de l'accessibilité et de l'intégration.

Mr. Bensimon: The last point we prepared an answer for is quite interesting; it has to do with the citizenship oath. The question was: Should the current citizenship oath be changed to be more in line with the present Canadian reality, and if so, how?

Yes, the citizenship oath should reflect the current Canadian reality and make reference to the following: the government and its democratic institutions; Canada's multiethnic and multicultural character; the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the status of Canada's two official languages.

We believe Australia's oath reflects these criteria and could well serve as a model for Canada.

To conclude, we believe that the goals that the Committee for Effective Canadian Citizenship Education has set for itself answer, at least in terms of its intentions, a number of the questions you have raised and for which we have outlined an initial response. We also feel that the goals that have been set are unique in that they focus on the needs, talents, experience and participation of teachers throughout Canada. We believe this kind of concentration is essential to insure the success of the project and it also reflects our conviction that citizenship education is closely linked to teaching skills and the effectiveness of education in general.

The goals of this initiative are primarily to better prepare our students for the democratic challenges facing Canada now and in the future. The CECCE's initiative could have a profound impact, in both the short and long terms, on the methods of teaching citizenship education in our Canadian schools. Thank you.

La présidente: Merci beaucoup. Vos commentaires au sujet de vos connaissances dans le domaine de l'éducation et vos projets futurs m'ont beaucoup intéressée. J'aime beaucoup l'idée du forum sur la citoyenneté prévu pour 1995. C'est une initiative tout à fait passionnante.

Mme Clancy: Merci, et bienvenue au comité. Je suis ravie de vous voir parmi nous. Comme vous le savez, j'appuie entièrement vos activités et j'espère que nous pourrons mettre en oeuvre un bon nombre de vos recommandations.

[*Text*] [*Translation*]

• 1820

I just want to say that I don't want to make you feel bad Mr. Bensimon, but I have to note that Ms Rodrigue is the second Mount Allison alumnus to appear before this committee today. Betty Kennedy, who was an honorary grad, was with us by teleconferencing earlier today. It's a good day for the Mount. Oh, there are other places too.

Je ne veux pas vous mettre mal à l'aise, monsieur Bensimon, mais je ne peux éviter de constater que madame Rodrigue est la deuxième diplômée de l'Université Mount Allison à comparaître devant le comité aujourd'hui. Betty Kennedy, qui a reçu un grade honorifique de cette même université, a participé à une téléconférence avec nous plus tôt aujourd'hui. C'est donc une excellente journée pour l'Université Mount Allison. Bien sûr, il y a d'autres bons établissements.

There were a couple of things I wanted to ask you about. First, could you tell us about the response you had from teachers with regard to this plan?

J'ai plusieurs questions à vous poser. D'abord, pourriez–vous me dire quelle a été la réaction des enseignants à ce projet?

Ms Rodrigue: As we outlined, we have contacts in all provinces across Canada, so we have a direct feed into all the associations of social studies teachers across Canada. The teachers feel there's a lack of training in the citizenship area. This is a grass roots concept that has come to us. Teachers recognize they don't have the opportunity or expertise. They know they haven't had enough exposure to the political institutions of Canada.

Mme Rodrigue: Comme nous vous l'expliquions tout à l'heure, nous avons des contacts avec toutes les provinces du Canada, et donc des liens directs avec toutes les associations d'enseignants de sciences sociales partout au Canada. Les enseignants estiment en effet qu'il y a actuellement de graves lacunes en ce qui concerne l'éducation à la citoyenneté. Cette idée nous vient donc de la base. Les enseignants reconnaissent qu'ils n'ont pas l'occasion d'offrir des cours dans ce domaine ni même les connaissances voulues pour le faire. Ils savent très bien qu'ils ne connaissent pas suffisamment les institutions politiques canadiennes.

Many of them, as we stated in our document, have not had political science courses. With the type of things that happen in the education system, they feel they cannot give it 100%.

Comme nous le signalons dans notre document, bon nombre d'entre eux n'ont jamais suivi de cours de science politique. Etant donné l'état actuel du système d'éducation, ils estiment qu'ils ne sont pas en mesure de garantir le genre de qualité qu'ils voudraient pouvoir offrir dans ce secteur.

Ms Clancy: They're enthusiastic, then, about this.

Mme Clancy: Ils sont donc enthousiastes.

Ms Rodrigue: They are enthusiastic about this.

Mme Rodrigue: Oui, absolument.

M. Bensimon: Je voudrais ajouter un petit point là–dessus. Partout au pays, lors de chaque conférence nationale annuelle qu'on tient chaque année dans une province, ce même thème revient. Des professeurs se plaignent et disent: Les jeunes ont plus d'occasions d'aller à Ottawa que nous, comme professeurs; quand pourrons–nous être exposés un peu aux institutions nationales afin d'avoir l'enthousiasme nécessaire pour les enseigner? Merci.

Mr. Bensimon: I would just like to add one comment. Every year, when we hold our annual national conference in one of the provinces, the same theme comes back again and again. Teachers complain about the fact that young people have more opportunities to go to Ottawa than they, the teachers, do; they wonder when they will have a chance to be exposed a little more to our national institutions so that they can become enthusiastic about teaching this subject? Thank you.

Mme Clancy: Merci.

Ms Clancy: Thank you.

The other thing I'm very keen on hearing a little bit more about is the citizenship fora, because that sounds very interesting. I wonder if you'd just expand on that.

Je voudrais aussi que vous me parliez un petit peu plus des forums sur la citoyenneté, car cette initiative me semble très intéressante. Peut–être pourriez–vous m'expliquer exactement de quoi il s'agit.

It's not "the citizenship fora", but "citizenship fora". I know my plurals from my singulars. I'm one of the few people left on earth who took Latin.

En fait, j'ai fait une erreur grammaticale. Je sais quand même la différence entre un pluriel et un singulier. D'ailleurs, je suis l'une des seules personnes sur terre qui ait étudié le latin.

A voice: I took Latin.

Une voix: Moi, aussi, j'ai étudié le latin.

Ms Clancy: You're not on earth.

Mme Clancy: Oui, mais vous n'êtes pas sur terre.

M. Bensimon: Le Comité canadien pour l'efficacité en éducation à la citoyenneté que nous avons formé se donne l'objectif d'organiser des conférences au niveau national.

Bien sûr, pour commencer, ce sera le Forum '95, où une nouvelle page sera tournée dans l'histoire de l'ACSS, parce que nous aurons un thème spécifique. Comme retombées de ce grand Forum '95, nous pensons avoir des forums régionaux dans

Mr. Bensimon: The Committee for Effective Canadian Citizenship Education that we recently formed has set as one of its goals organizing national conferences on this subject.

Of course, the first will be Forum 95, which will be the beginning of a new era of the history of the CASS, because we will be setting a specific theme for that forum. As part of the spinoffs of Forum 95, we expect regional and perhaps even local

[*Texte*]

chaque province et même des forums locaux. Comme vous le savez, et on ne le répète pas assez souvent, nous sommes reliés directement aux associations provinciales des sciences humaines. Elles ont toutes indiqué leur intérêt à s'impliquer avec nous, à développer du matériel et à organiser des conférences de perfectionnement.

Mme Clancy: Très bien.

Finally, I'll just make a comment that you might be interested in. It might have been students who you knew something about.

I was appearing at a function in my riding of Halifax not too long ago. When I was cutting a ribbon or something a young woman, probably about 14 years old, kept looking at me. Finally she said, "I know who you are; you're the girl on the $2 bill". I think we need your program.

Ms Rodrigue: That's citizenship education in Canada.

Ms Clancy: That's right. Thank you.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Maloney: I appreciate you having this forum in 1995 to educate educators. The cost of this may be prohibitive for people to attend, depending on what region of the country you're coming from.

Could there be plans to educate the educators at the local level? As you say, teachers perhaps haven't taken political science and don't have a background in citizenship in our country that perhaps we would like to see or would be required for them to present the positions you're advocating here.

Ms Rodrigue: Here is one of the things that's going to happen. We're asking the representatives who are going to come to the forum in 1995 to be sponsored by a school board to a certain percentage, and by their local association up to a certain percentage.

[*Traduction*]

fora to be organized subsequently, as you know—and this can never be repeated often enough—we have direct links with provincial social studies associations. They've all indicated their interest in helping us to prepare material and organize professional development conferences.

Ms Clancy: Excellent.

Enfin, j'ai quelque chose à vous dire qui va certainement vous intéresser. D'ailleurs, vous avez peut–être déjà entendu parler de ces étudiants.

J'assistais à une réception il y a quelque temps dans ma circonscription électorale de Halifax. Au moment de couper le ruban ou de faire ce que je devais faire, je me suis rendu compte qu'une jeune fille, probablement âgée d'environ 14 ans, me regardait fixement. Quelques minutes plus tard, elle est venue me dire: «Maintenant je sais qui vous êtes; c'est votre image sur le billet de deux dollars». Donc, je pense que nous avons absolument besoin de votre programme.

Mme Rodrigue: Il y a effectivement un grand besoin d'éducation à la citoyenneté au Canada.

Mme Clancy: Absolument. Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

M. Maloney: Je suis très content que vous ayez organisé ce forum 1995 pour former les éducateurs. Mais selon la région du pays où l'on habite, certains éducateurs ne pourront peut–être pas se payer le voyage pour assister au forum.

Avez–vous élaboré des projets qui permettraient de former les éducateurs au niveau local? Comme vous l'avez vous–même dit, certains enseignants n'ont peut–être pas suivi de cours de science politique et n'ont peut–être pas les connaissances requises dans le domaine du civisme et de la citoyenneté pour pouvoir accomplir la tâche que vous souhaitez leur confier.

Mme Rodrigue: Voilà ce que nous comptons faire. Nous demandons aux représentants qui comptent assister au forum 1995 de se faire parrainer par un conseil scolaire, qui supporterait une certaine partie des coûts et par leur association locale, qui en supporterait également une partie.

• 1825

Their role is to be multiplying agents when they go back. They become the resource person in citizenship education for their area. So what you might have is approximately 200 people to start with who will go back and multiply themselves and be resource people for the area in which they find themselves. We've done a lot of work in education on *les agents multiplicateurs* and we find that is the best way.

I think the first thing that has to happen is a vision of citizenship through a national kind of exchange. The people will then be able to go back and talk about it on the regional level but they will have a specific role that will be tied in as part of the responsibilities.

M. Bensimon: Comme nous l'avons mentionné dans notre présentation, les partenaires qui seront impliqués avec nous à Forum '95 seront surtout de grands ministères nationaux comme Citoyenneté et Immigration Canada; il y aura le Service

Leur rôle sera de servir d'agent multiplicateur dès leur retour. Ils seront donc des personnes ressource dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté pour leur région. Donc, au départ, il y aura peut–être 200 personnes qui serviront d'agent multiplicateur et de personne ressource pour la région dans laquelle elles se trouvent. Nous avons beaucoup étudié le phénomène des agents multiplicateurs et nous constatons que c'est la méthode la plus efficace.

Dans un premier temps, il faut surtout élaborer une vision de la citoyenneté par le biais d'une sorte d'échange de vues national. Ensuite, les gens pourront rentrer chez eux et parler de ces questions au niveau régional, tout en étant conscients du rôle et des responsabilités précis qui leur sont attribués.

Mr. Bensimon: As we mentioned in our presentation, our partners in Forum '95 will mainly be large federal departments like Citizenship and Immigration Canada, the House of Commons Public Information Service, Elections Canada, the

[*Text*]

d'information publique de la Chambre des communes, Élections Canada, le ministère du Patrimoine canadien, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, et des conseils et commissions scolaires.

Ces organismes, de par leur travail même, visent entre autres à éduquer les Canadiens, mais ils ont toujours des difficultés à aller vers leurs clients. Cela fait partie de mon expérience en tant que conseiller pédagogique des sciences humaines. Ils ont de la difficulté à disséminer leur information aux niveaux local et provincial.

On développe souvent beaucoup de bon matériel, mais il n'est malheureusement pas implanté dans les écoles à cause de difficultés, entre autres de communication.

Avec Forum '95 et les forums régionaux, on pourrait devenir des institutions locales qui pourraient faire avancer les objectifs nationaux de ces ministères en particulier.

Ms Rodrigue: I just wanted to add one thing. We have already started to explore funding with the teachers' organizations, especially in the specific area in which I work. An initiative was started a couple of years ago. It never came to fruition. I believe that we can tap into funds that have already been allotted for citizenship projects and haven't been used. So there is interest out there from our own organizations.

The Chairman: Thank you so much for your presentation. It's been really helpful. In the fall the committee will be putting together a subcommittee to look at the educational aspects of citizenship in much greater detail. We appreciate this and look forward to working with you in the fall. Thank you very much.

M. Bensimon: Je voudrais vous remercier beaucoup. Ce fut vraiment un honneur de comparaître devant le Comité. J'aimerais remercier en particulier ma députée, M^me^ Clancy, et, bien sûr, la présidente. Merci beaucoup de nous avoir reçus.

Ms Rodrigue: I also wish to thank everyone for this opportunity. This is a project we have been working on for three or four years. It's something we really believe in and believe has to be done for the good of Canada.

The Chairman: Thank you very much.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Department of Canadian Heritage, the Canadian Federation of Teachers, and various school boards.

Through their specific mandates, these organizations aim to educate Canadians, but they very often have trouble making contact with their client base. That certainly has been my experience as an educational advisor on social studies. There is often a problem disseminating information at the local and provincial levels.

Good material is often developed, but it is unfortunately not available in many schools because of communication problems.

Through Forum '95 and the various regional fora, we hope that local institutions will be established that can advance the national goals of these specific federal departments.

Mme Rodrigue: Je voulais ajouter un dernier commentaire. Nous avons déjà commencé à explorer diverses possibilités de financement avec les organisations d'enseignants, surtout dans le domaine précis où je travaille. Une initiative a été prise il y a quelques années qui n'a jamais abouti. Je pense que nous pouvons effectivement accéder au fonds réservé pour des projets de citoyenneté qui n'ont jamais été utilisés. Donc, nos propres organisations s'intéressent beaucoup à cette possibilité.

La présidente: Je vous remercie infiniment de votre exposé. Vos conseils et vos commentaires sont extrêmement utiles. À l'automne, le comité va mettre sur pied un sous-comité qui examinera les aspects éducatifs de la citoyenneté de façon beaucoup plus détaillée. Nous vous remercions donc de votre présence et attendons avec impatience l'occasion de travailler de nouveau avec vous à l'automne. Merci beaucoup.

Mr. Bensimon: Thank you very much. It was a real honor to appear before your committee. I would especially like to thank my member of Parliment, Mrs. Clancy, and of course, the Chairman. Thank you very much for meeting with us.

Mme Rodrigue: Je voudrais également remercier tous les membres du comité de nous avoir donné l'occasion de vous rencontrer. Nous travaillons depuis déjà trois ou quatre ans à ce projet. Nous sommes totalement investis dans cette initiative et nous sommes fermement convaincus qu'il faut le faire dans l'intérêt du Canada.

La présidente: Merci beaucoup.

La séance est levée.

APPENDIX "CITS–1" / APPENDICE «CITS–1»

"From this time forward, under God and the Queen, I pledge my loyalty to Canada and its people whose democratic beliefs I share, whose rights and liberties I respect, and whose laws I will uphold and obey."

(TRADUCTION)

«Dorénavant, devant Dieu et la Reine, je jure loyauté au Canada et à son peuple dont je partage les convictions démocratiques, dont je respecte les droits et libertés et dont je maintiendrai et observerai les lois.»

From the Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés:

Rivka Augenfeld.

From Ottawa, Ontario:

From the Canadian Advisory Council on the Status of Women:

Glenda Simms;

Patricia Rodney;

Pauline Sawh;

James Young.

As Individual:

Ruth Williams;

Judge Kate Manvell, Citizenship Court Judge;

Dr. Yaghoub Shafai.

From the Association canadienne des sciences sociales:

Josué Bensimon;

Anne Rodrigue.

De la Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés:

Rivka Augenfeld.

De Ottawa, Ontario:

Du Conseil canadien du statut de la femme:

Glenda Simms;

Patricia Rodney;

Pauline Sawh;

James Young.

À titre personnel:

Ruth Williams;

Juge Kate Manvell, Citizenship Court Judge;

Dr Yaghoub Shafai.

De l'Association canadienne des sciences sociales:

Josué Bensimon;

Anne Rodrigue.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

By Teleconference:

From Toronto:

From the Chinese Canadian National Council:

Stephen Lee.

As Individuals:

Susan Eng;

Cecil Rotenberg, Barrister and Solicitor;

Thomas A. Wardle, Jr.;

Sheldon Robbins, Barrister and Solicitor;

Anita Sulley, Barrister and Solicitor;

Betty Kennedy;

Mendel Green.

By Teleconference:

From Montreal:

As Individual:

Ashok Chandwani.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

Par Téléconférence:

De Toronto:

Du Chinese Canadian National Council:

Stephen Lee.

À titre personnel:

Susan Eng;

Cecil Rotenberg, avocat;

Thomas A. Wardle, Jr;

Sheldon Robbins, avocat;

Anita Sulley, svocat;

Betty Kennedy;

Mendel Green.

Par Téléconférence:

De Montréal:

À titre personnel:

Ashok Chandwani.

(*Suite à la page précédente*)

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Governm
Publicat

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 21

Thursday, June 9, 1994
Thursday, June 16, 1994

Chairperson: Judy Bethel

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 21

Le jeudi 9 juin 1994
Le jeudi 16 juin 1994

Présidente: Judy Bethel

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Citizenship and Immigration

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Citoyenneté et de l'immigration

RESPECTING:

1) In accordance with Standing Order 108(2) and the Committee's decision of Thursday, April 21st, 1994, a study of the Citizenship Act

2) Order of Reference from the House of Commons dated Monday, June 13, 1994, Bill C–35, An Act to establish the Department of Citizenship and Immigration and to make Consequential amendments to other Acts

CONCERNANT:

1) En conformité au paragraphe 2 de l'article 108 du Règlement et à la décision du Comité du jeudi 21 avril 1994, étude de la Loi sur la citoyenneté

2) Ordre de renvoi de la Chambre des communes daté du Lundi 13 juin 1994, Projet de loi C–35, Loi constituant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et modifiant certaines lois en conséquence

University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CITIZENSHIP AND IMMIGRATION

Chairperson: Judy Bethel

Vice–Chairmen: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Members

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Associate Members

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Présidente: Judy Bethel

Vice–présidents: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Membres

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Membres associés

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 9, 1994
(38)

[*Text*]

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 7:35 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Other Member present: Shaughnessy Cohen.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No.6*)

It was agreed,—That the brief of Stompin' Tom Connors be printed in this day's issue as having been read.

At 7:37 o'clock p.m., the Committee proceeded to sit *in camera*.

The Committee proceeded to consider a draft report.

At 10:41 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, JUNE 16, 1994
(39)

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 9:38 o'clock a.m. this day, in Room 307, West Block, the Chairman, Judy Bethel, presiding.

Members of the Committee present: Sarkis Assadourian, Judy Bethel, Christiane Gagnon, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Acting Member present: Roseanne Skoke for Mary Clancy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer. *From the Public Bills Office:* Bill Farrell, Procedural Clerk.

Pursuant to an Order of Reference from the House dated Monday, June 13, 1994, Bill C–35, An Act to establish the Department of Citizenship and Immigration and to make consequential amendments to other Acts.

Ovid Jackson moved,—That, pursuant to Standing Order 108(1), a Sub–Committee of the Standing Committee on Citizenship and Immigration be established, to be composed of Ovid Jackson as Chair, and Mark Assad, Mary Clancy, Art Hanger, Gar Knutson and Osvaldo Nunez as members, to study Bill C–35, An Act to establish the Department of Citizenship and Immigration and to make consequential amendments to other Acts, and to report thereon to the Committee; that on presentation of the said report it be deemed adopted; and that the Chairman of the Committee present it to the House on behalf of the Committee.

PROCÈS–VERBAUX

LE JEUDI 9 JUIN 1994
(38)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 19 h 35, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Judy Bethel, John Bryden, Mary Clancy, Christiane Gagnon, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Autre député présent: Shaughnessy Cohen.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Conformément au paragraphe (2) de l'article 108 du Règlement, le Comité reprend l'étude de la Loi sur la citoyenneté (*voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Il est convenu,—Que le mémoire de Stompin' Tom Connors soit tenu pour lu et figure dans le fascicule d'aujourd'hui.

À 19 h 37, le Comité déclare le huis clos.

Le Comité examine un projet de rapport.

À 22 h 41, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 16 JUIN 1994
(39)

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit à 9 h 38, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Judy Bethel (*présidente*).

Membres du Comité présents: Sarkis Assadourian, Judy Bethel, Christiane Gagnon, Sharon Hayes, Ovid Jackson, Gar Knutson, Osvaldo Nunez.

Membre suppléant présent: Roseanne Skoke pour Mary Clancy.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche. *Du Bureau des projets de loi d'intérêt public:* Bill Farrell, greffier à la procédure.

Conformément à son ordre de renvoi du lundi 13 juin 1994, le Comité entame l'étude du projet de loi C–35, Loi constituant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et modifiant certaines lois en conséquence.

Ovid Jackson propose,—En application du paragraphe 108(1) du Règlement, qu'un sous–comité soit établi, formé d'Ovid Jackson (président), Mark Assad, Mary Clancy, Art Hanger, Gar Knutson et Osvaldo Nunez, en vue de faire l'étude du projet de loi C–35, Loi constituant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et modifiant certaines lois en conséquence, et d'en faire rapport au Comité; que le rapport soit adopté d'office dès qu'il sera remis et que le président du Comité le présente à la Chambre.

After debate, upon a show of hands, the motion was agreed to: YEAS: 4; NAYS: 2.

Ovid Jackson moved, — That when the Chair of the Sub–Committee is unable to act in that capacity at or during a meeting of the Sub–Committee, (s)he shall designate a member of the Sub–Committee to act as Chair at or during the said meeting.

After debate, upon a show of hands, the motion was agreed to: YEAS: 5.

Ovid Jackson moved, — That the Sub–Committee be empowered, except when the House otherwise orders, to send for persons, papers and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chair to hold meetings to receive evidence when a quorum is not present and to authorize the printing thereof.

After debate, upon a show of hands, the motion was agreed to: YEAS: 5.

Ovid Jackson moved, — That the Committee authorize the allocation of sufficient funds from its budget to the Sub–Committee for the payment of reasonable travelling and living expenses to witnesses appearing before the Sub–Committee.

After debate, upon a show of hands, the motion was agreed to: YEAS: 5.

Ovid Jackson moved, — That a Research Officer be provided to the Sub–Committee by the Library of Parliament.

After debate, upon a show of hands, the motion was agreed to: YEAS:5.

At 9:52 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est adoptée par 4 voix contre 2.

Ovid Jackson propose, — Que si le président du sous–comité était incapable de remplir ses fonctions au moment d'une réunion, il pourra désigner un autre membre du sous–comité pour le remplacer.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est adoptée (5 voix pour).

Ovid Jackson propose, — Que le Sous–comité soit autorisé, sauf si la Chambre en ordonne autrement, à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à se réunir pendant que la Chambre siège et en période d'ajournement, à faire imprimer au jour le jour des documents et témoignages, et à permettre à son président, en l'absence de quorum, de tenir des réunions, entendre des témoignages et en approuver l'impression.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est adoptée (5 voix pour).

Ovid Jackson propose, — Que le Comité autorise l'affectation de fonds suffisants, pris sur son budget, pour le remboursement de frais raisonnables de déplacement et de séjour à des témoins qui auront comparu devant le Sous–comité.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est adoptée (5 voix pour).

Ovid Jackson propose, — Que la Bibliothèque du Parlement affecte un attaché de recherche au sous–comité.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est adoptée (5 voix pour).

À 9 h 52, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, June 9, 1994

• 1938

The Chairman: I call this meeting to order.

Members of the committee, before we go in camera I would ask that you take a look at this letter from Stompin' Tom Limited and Associates. I would suggest that by unanimous consent we have it taken as read, as part of the testimony.

So I would ask for unanimous consent to print this in today's proceedings.

Some hon. members: Agreed.

Statement by Stompin' Tom Connors (Stompin' Tom Limited and Associates):

To Whom It May Concern

Please consider the following thoughts on citizenship and Canadian identity for possible inclusion in the proposed preamble to the Canadian Citizenship Act.

As well as having natural wealth, beauty and resources, we need to encourage our citizens to gain a healthy respect, not only for themselves but for all of Canada. They need to care and be concerned about how we see ourselves and how we are perceived by other nations. A desire to contribute toward enhancing that perception needs to be much more firmly developed.

A country is most often identified by and equated with the character and the accomplishments of its people. It takes true hearts and great deeds to make a great nation. All our people need is the chance to meet the challenge.

We need to afford our citizens a lot more opportunities to contribute their various talents to the Canadian dream rather than have them feel the kind of discouragement that drives them to take their talents elsewhere, quite often to a place where they are more appreciated.

If each citizen could feel that his contribution was going toward the building of a better and greater nation he could feel proud of his accomplishments and know that his efforts really count. Instead of the selfish attitude of always "taking out", he would at last know the pride and satisfaction of "putting in". Those who "put in" are citizens and those who "take out" are merely residents, and residents very seldom acquire a true sense of belonging.

Any citizen can only believe in and identify with a country which he knows and feels a part of. Therefore, he should be encouraged to travel east and west to meet all our peoples and become familiar with all that Canada has to offer. This would promote an affinity between people from coast to coast. At present, our citizens know very little about our country and therefore cannot contribute.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 9 juin 1994

La présidente: La séance est ouverte.

Chers collègues, avant de siéger à huis clos, auriez-vous l'obligeance de prendre connaissance de la lettre que voici de Stompin' Tom Limited and Associates. Je sollicite le consentement unanime pour qu'on en accepte le contenu comme s'il avait été lu dans le cadre de la déposition du témoin.

Je vous demande donc d'accorder le consentement unanime pour que cette lettre figure au procès-verbal d'aujourd'hui.

Des voix: D'accord.

Déclaration de Stompin' Tom Connors (Stompin' Tom Limited and Associates):

À qui de droit,

Voici quelques réflexions sur la citoyenneté et l'identité canadienne qui pourraient figurer dans le préambule qu'on propose à la Loi sur la citoyenneté canadienne.

Il ne suffit pas d'avoir un pays doté d'une beauté et d'une richesse naturelles et qui abonde en ressources, il nous faut aussi inculquer à nos citoyens le respect sain, non seulement pour leur personne, mais aussi pour le Canada tout entier. Les Canadiens doivent aimer leur pays et se soucier de la façon dont ils se perçoivent et dont ils sont perçus à l'étranger. Il faut leur imprimer le désir d'apporter leur concours à l'amélioration de cette perception.

Le plus souvent, ce sont la personnalité et les réalisations d'un peuple qui font connaître un pays. Il faut des coeurs purs et de grands exploits pour faire un grand pays. Les Canadiens n'ont besoin que de l'occasion voulue pour relever ce défi.

Nous devons donner plus souvent à nos citoyens la possibilité d'enrichir de leurs divers talents le rêve canadien au lieu de leur inspirer le découragement qui les amène à offrir leurs talents ailleurs, très souvent dans des pays où ils sont plus estimés.

Si chaque citoyen pouvait croire qu'il contribue à édifier un pays meilleur et plus grand, il pourrait tirer fierté de ses réalisations et savoir que ses efforts comptent vraiment. Au lieu de toujours tirer égoïstement tout ce qu'il peut de son pays, il connaîtrait enfin la fierté et la satisfaction qu'il y a à y investir. Ceux qui investissent dans le pays sont des citoyens et ceux qui en tirent tout ce qu'ils peuvent ne sont que des résidents, et les résidents n'acquièrent que très rarement un sentiment véritable d'appartenance.

Le citoyen ne peut attacher de l'importance au pays qu'il connaît et dont il sent qu'il fait partie intégrante. C'est pourquoi il faut l'encourager à voyager d'est en ouest afin qu'il puisse faire connaissance avec ses concitoyens et connaître toute la richesse que le Canada a à offrir. On encouragerait ainsi la création d'affinités entre tous les Canadiens d'un océan à l'autre. À l'heure actuelle, nos citoyens connaissent très mal leur pays et c'est pourquoi ils ne contribuent pas à son essor.

[*Text*]

Citizens will quickly identify with a cause to which they feel they have been a contributor and, as our cause is Canada, each citizen must feel that his or her contribution to this nation, no matter how small, is being appreciated. Only then will that citizen wish to contribute even more.

All too often our current lack of a sense of Canadian identity is caused by the shortsightedness of our leaders in government, business, the media, etc., who spend most of their time building themselves up and belittling the efforts and accomplishments of the rest of us. Citizens who get no recognition or encouragement for what they do can hardly be expected to have any pride in themselves, let alone have respect for their leaders, and ultimately the country pays.

As the consciousness of a nation is the sum total of the consciousness of its people, is it any wonder that Canada suffers from an identity crisis?

Who can respect those in high positions if they continually put you down instead of encouraging you and affording you the opportunity to do better? Our citizens need to feel proud of their accomplishments and their contributions toward the betterment of each other and their country. Then, and only then, will Canada as a whole acquire a much greater sense of self esteem.

From top to bottom we must get to know each other and encourage each other. We must learn to compliment the other fellow no matter how small his contribution seems to be. That is the work of heroes, and heroes are really only plain everyday people who love and care for the country in which they live and make their homes, and of which they are proud to be called "Citizen".

Our forebears carved a great and beautiful land out of a vast and rugged wilderness. They were a hardy and stalwart people and were certainly not afraid to take chances. They left us a strong foundation upon which to build a great nation for those to follow. We must set the same example for our children. As Canadians, we have a job to do. Let's get at it!

If you don't believe your country should come before yourself, you can better serve your country by living somewhere else.

The Chairman: We will now go in camera to consider the draft report.

[*Proceedings continue in camera*]

[*Translation*]

Les citoyens ne tardent jamais à embrasser une cause à laquelle ils pensent pouvoir faire un apport, et, étant donné que notre cause, c'est le Canada, chaque citoyen doit sentir que sa contribution au pays, si minime soit elle, est reconnue. Ce n'est qu'alors que les citoyens voudront faire plus pour leur pays.

Trop souvent, de nos jours, nous avons du mal à imaginer en quoi consiste l'identité canadienne à cause de manque de vision de nos dirigeants, qu'il s'agisse du gouvernement, de l'entreprise, des médias, etc, qui consacrent presque tout leur temps à se faire un nom et à déprécier les efforts et les réalisations d'autrui. Les citoyens qui ne sont pas estimés ou encouragés pour ce qu'ils font ont du mal à être fier d'eux–mêmes, à respecter leurs dirigeants, et au bout du compte, c'est le pays qui eu souffre.

Étant donné que la conscience d'une nation est la somme de la conscience de son peuple, on ne s'étonne guère de voir le Canada souffrir d'une crise d'identité.

Qui peut respecter les gens hauts placés s'ils vous déprécient constamment au lieu de vous encourager et de vous donner la possibilité de faire mieux? Il faut que nos citoyens soient fiers de leurs réalisations et de leurs contributions à l'amélioration de leurs concitoyens et de leur pays. C'est seulement alors que le Canada tout entier saura mieux s'estimer.

Du premier au dernier, nous devons apprendre à nous connaître et à nous encourager les uns les autres. Nous devons apprendre à complimenter nos concitoyens, si minime que semble sa contribution. C'est là l'oeuvre de héros, et les héros sont au fond les gens ordinaires qui aiment le pays où ils vivent et dont ils sont fiers d'être les citoyens.

Nos ancêtres ont taillé un pays magnifique à partir d'une nature vaste et sauvage. Ils étaient gens intrépides et vaillants qui ne craignaient jamais le risque. Ils nous ont laissé une fondation solide sur laquelle nous pouvons édifier un grand pays pour les générations à venir. Nous devons donner le même exemple à nos enfants. Nous, Canadiens, avons une mission à accomplir. Mettons–nous à l'oeuvre!

Si vous ne croyez pas que votre pays passe avant vous, vous servirez mieux votre pays en allant vivre ailleurs.

La présidente: Nous allons maintenant siéger à huis clos pour prendre connaissance de l'ébauche du rapport.

[La séance se poursuit à huis clos].

Thursday, June 16, 1994

• 0937

The Chairman: Order.

Members of the committee, I think you're all aware that Bill C–35 has been referred to this committee. It has been suggested that we form a subcommittee that would be comprised of a member of the Bloc, a member of the Reform Party, and four members of the Liberal Party, of course to be chaired by the Liberals.

I would appreciate a motion to that effect. On suggestions of who would serve, Mr. Jackson has agreed to chair the subcommittee and the membership would include Ms Clancy. Is there any other. . .? Mr. Knutson? Okay. Mr. Assadourian.

Le jeudi 16 juin 1994

La présidente: La séance est ouverte.

Chers collègues, vous savez tous, je pense, que le projet de loi C–35 a été renvoyé à notre comité. Il a été suggéré que nous formions un sous–comité composé d'un député bloquiste, un député réformiste, et de quatre députés libéraux, le comité étant présidé par un Libéral, bien sûr.

J'aimerais recevoir une motion à cet effet. Pour ce qui est des suggestions quant aux membres du sous–comité, M. Jackson consent à présider le sous–comité, et on retrouverait parmi les membres M^me^ Clancy. Y a–t–il d'autres. . .? M. Knutson? D'accord. M. Assadourian.

[*Texte*]

M. Nunez (Bourassa): Les deux membres du Bloc québécois que nous sommes, allons nous opposer à cette motion. C'est le premier projet de loi que le Comité va examiner. Nous croyons utile et bon que tous les membres du Comité participent à la discussion du projet de loi C-35, mais nous sommes aussi conscients que nous n'avons pas beaucoup de temps, et qu'il faut procéder avec célérité. C'est pour cela qu'en même temps, nous proposons que la date pour remettre au ministre le rapport sur la citoyenneté soit reporté jusqu'au mois de septembre pour que nous ayons plus de temps pour examiner la question de la citoyenneté, et cette semaine, dans les jours qui viennent, examiner le projet de loi C-35 ici en comité plénier.

Nous voudrions que tous les membres participent à cette discussion concernant le projet de loi C-35.

The Chairman: Members of the committee, I propose that we had better place the motion before—

Mr. Jackson (Bruce—Grey): Okay, I'll make the motion. I think members have it on their agenda, but I'll read it, because it has been modified a little bit.

[*Traduction*]

Mr. Nunez (Bourassa): We, the two members of the Bloc québécois, intend to oppose this motion. This is the first bill that this committee will examine. We feel it would be useful and appropriate for all members of the committee to participate in the discussion surrounding Bill C-35, but we are also aware that we have little time and that we have to proceed rapidly. This is why we propose that the date for submitting the citizenship report to the Minister be delayed until September so that we can have more time to examine the issue of citizenship, and this week, in coming days, examine Bill C-35 here in full committee.

We would like all members to participate in this discussion on Bill C-35.

La présidente: Collègues, je propose que nous proposions la motion. . .

M. Jackson (Bruce—Grey): D'accord, je propose la motion. Je crois que les membres du comité ont le texte de la motion dans l'ordre du jour, mais je vais la lire, car elle a été quelque peu modifiée.

• 0940

It's agreed that, pursuant to Standing Order 108(1), a subcommittee of the Standing Committee on Citizenship and Immigration be established, to be composed of myself as chair, Mr. Assadourian, Mr. Knutson, and Ms Clancy, Mr. Nunez for the BQ, and Mr. Hanger for the Reform Party.

The Chairman: Mr. Nunez has actually spoken to that motion. Does anyone else wish to speak to it?

Mr. Assadourian (Don Valley North): I appreciate Mr. Nunez's concern, but in order to speed up the process I think it's only fair that we go with the subcommittee proposal. We have two Bloc members and two Reform members. I think if 50% of the Bloc is there, it's an adequate number. I don't see why we have to have everybody coming in, 11 members of the committee, to sit down and discuss this. As far as I know, it's a very minor housekeeping bill, 6 pages, 22 paragraphs. We can get it in a couple of weeks' time and get it over with. There's no point in having a big committee sitting down to discuss the whole thing for the whole summer and come up with the same proposal. Everybody will come back in the House accusing us of doing nothing, of wasting time. So we might as well do it with six people and get it over with.

Mme Gagnon (Québec): Est-ce qu'il est possible par exemple, pour un autre membre du Bloc québécois d'assister au sous-comité ou est-ce que les gens sont nommés exclusivement?

The Chairman: If this motion passes, then these are the members who will serve, although the Bloc can substitute. If Mr. Nunez can't come, then he can assign someone else from your party.

M. Nunez: J'ai une question. Est-ce que ce comité peut entendre des témoins, soit des députés, soit des fonctionnaires? Est-ce qu'on va avoir la possibilité au sous-comité de faire venir des témoins?

Nous sommes d'accord pour que, conformément à l'article 108(1) du règlement, un sous-comité du comité permanent de la Citoyenneté de l'immigration soit établi, composé de moi-même comme président, M. Assadourian, M. Knutson, M^me^ Clancy, M. Nunez pour le Bloc québécois et M. Hanger pour le Parti réformiste.

La présidente: M. Nunez vient de prendre la parole à propos de cette motion. Y a-t-il d'autres remarques à ce sujet?

M. Assadourian (Don Valley-Nord): Je comprends la préoccupation de M. Nunez, mais afin d'accélérer le processus, je crois qu'il est tout à fait justifié d'adopter la motion portant d'une création sous-comité. Nous avons deux députés bloquistes et deux réformistes. Je crois que c'est suffisant si la moitié de la délégation du Bloc est représentée. Je vois mal pourquoi les onze membres du comité doivent se réunir pour discuter de ceci. À ma connaissance, il s'agit d'un projet de loi d'ordre administratif très mineur comptant six pages et vingt-deux paragraphes. Nous pouvons en terminer l'étude en deux ou trois semaines à peine. Il est inutile qu'un grand comité se réunisse pour discuter de cette question pendant tout l'été pour finir par adopter la même position. Tout le monde va revenir en Chambre en nous accusant de n'avoir rien fait ou d'avoir perdu notre temps. Alors aussi bien en discuter avec six personnes et en finir.

Mrs. Gagnon (Québec): Would it be possible for another member of the Bloc québécois to attend the sub-committee meetings or are people appointed on a exclusive basis?

La présidente: Si cette motion est adoptée, ce sont ces députés qui siégeront au sous-comité, quoi que le Bloc québécois puisse décider de nommer un suppléant. Si M. Nunez ne peut y assister, il peut demander à un autre membre de votre Parti de le remplacer.

Mr. Nunez: I have a question. Can this committee hear witnesses, be they members of Parliament of officials? Will the sub-committee have an opportunity to hear witnesses?

[*Text*]

The Chairman: Yes. A subcommittee operates in exactly the same way as we do. You can call witnesses.

Motion agreed to

The Chairman: Mr. Jackson, would you move b) through e), please?

Mr. Jackson: I so move. Members of the committee have it, so I don't have to read it.

The Chairman: Mr. Jackson has just moved housekeeping motions b), c), d) and e). Simply, these will allow that, should the chair of the subcommittee not be present, he can designate a member on his behalf. Motion c) simply outlines that the subcommittee is empowered, which relates to Mr. Nunez's question. You can call witnesses, papers, and records, and sit while the House is sitting and during periods when the House stands adjourned, and print, and so on. So that just outlines the committee's responsibilities. Motion d) simply gives the committee authorization to allocate sufficient funds for the subcommittee, and e) simply ensures that a research officer will be provided to the subcommittee.

So in essence the committee just delegates to the subcommittee all of the powers that a committee has. So I ask for your support.

Does anyone wish to speak for or against?

M. Nunez: C'est une question. Est–ce qu'on va avoir automatiquement un attaché de recherche autre que M^me^ Young pour ce sous–comité?

• 0945

The Chairman: It's up to the Library of Parliament as this is drafted, if you would like to substitute the name of this researcher.

M. Nunez: Est–ce que vous pouvez nous éclairer?

Ms Margaret Young (Committee Researcher): Normally the library would probably assign me to the bill, but I'm only one person and if the committee is going ahead to discuss the report or if I'm drafting furiously, I can't really be in two places at once. If I can't attend a meeting, you can rest assured that I will brief any researcher who is assigned in my place.

M. Nunez: Oui, parce que nous avons besoin, je pense, d'une recherchiste qui travaille avec le sous–comité.

The Chairman: That is the case. That motion is covered, yes.

Ms Hayes (Port Moody—Coquitlam): Specifically on motion d), sufficient funds for witnesses, in our previous committee work we gave a number as to what that might be expected to be, as I recall, such as the number of witnesses. Are we going to give some kind of guideline for this committee, just so we'll know what amounts of money might be involved?

The Chairman: My understanding is that the normal practice is to limit it to one or two.

A voice: One or two what?

[*Translation*]

La présidente: Oui. Un sous–comité fonctionne exactement comme un comité plénier. On peut convoquer des témoins.

La motion est adoptée

La présidente: Monsieur Jackson, voulez–vous proposer l'adoption des paragraphes b) à e) s'il vous plaît?

M. Jackson: Je propose la motion. Comme les membres du comité ont le texte sous les yeux, je ne vais pas le lire.

La présidente: M. Jackson vient de proposer les motions d'ordre administratif b), c), d), et e). Il s'agit simplement de ceci: si le président du sous–comité ne peut assister à une réunion, il peut désigner un autre député pour le remplacer. La motion c) décrit les pouvoirs du sous–comité, ce qui est relié à la question de M. Nunez. Vous pouvez convoquer des témoins, des documents et des dossiers, siéger pendant que la Chambre siège, ou pendant l'intersession, vous pouvez faire imprimer des documents, etc. Il s'agit donc tout simplement d'une description des responsabilités du comité. La motion d) donne au comité l'autorisation de doter le sous–comité de fonds suffisants, et la motion e) fait en sorte que le sous–comité disposera des services d'un agent de recherche.

Bref, le comité délègue au sous–comité tous les pouvoirs d'un comité plénier. Je vous demande d'appuyer cette motion.

Y a–t–il des interventions pour ou contre cette motion?

Mr. Nunez: I have a question. Will we automatically have a research officer other than Mrs. Young for this sub–committee?

La présidente: Selon le libellé actuel, si vous désirez substituer le nom de cet attaché de recherche, c'est à la Bibliothèque du Parlement que vous devez vous adresser.

Mr. Nunez: Could you clarify this for us?

Mme Margaret Young (Attachée de recherche du comité): Normalement, la Bibliothèque m'affecterait probablement à ce projet de loi, mais je suis toute seule et si le comité décide de discuter du rapport, ou si je suis en pleine rédaction, je ne peux pas être à deux endroits en même temps. Si je ne peux assister à une réunion, je peux vous assurer que j'informerai comme il se doit l'attaché de recherche qui est affecté à ma place.

Mr. Nunez: Yes, because I think we need a researcher that works with the sub–committee.

La présidente: C'est effectivement le cas. Cette motion prévoit cette éventualité.

Mme Hayes (Port Moody—Coquitlam): Pour ce qui est de la motion d), les fonds suffisants pour les témoins, lors de nos travaux de comité antérieur, si ma mémoire est bonne, nous avons proposé un chiffre réaliste, par exemple pour le nombre de témoins. Allons–nous en fournir ici à titre indicatif, ne serait–ce que pour avoir une idée de la somme prévue?

La présidente: Si je comprends bien, c'est la pratique habituelle d'en limiter le nombre à un ou deux.

Une voix: Un ou deux quoi?

[*Texte*]

Ms Hayes: Witnesses. Could this be put in the motion itself, just to give an official guideline to the committee?

The Chairman: Let me back up here. That's one or two per organization. It's the committee that determines whom they need to see. In terms of budgets, it always follows the same rules and regulations that the budgets have to be approved by the committee as a whole and go forward. We've got our budget, so unless it involves our travel it's covered within our budget.

Ms Hayes: This would operate within the global budget of the committee?

The Chairman: Yes.

Mr. Hanger (Calgary Northeast): I'm still curious as to why we're debating this in committee. I thought there was basically agreement already on this bill. It is a matter of what?

The Chairman: It's my understanding that the bill was referred, that there needed to be unanimous agreement—

Mr. Hanger: There was not unanimous agreement in the House?

The Chairman: —but there was not unanimous agreement, so it has been referred to our committee.

Mr. Hanger: When is it going to be finalized? What's the schedule?

The Chairman: It's the hope of the minister that this will be completed before the House rises.

Mr. Hanger: I'm not going to be here next week.

Mr. Knutson (Elgin—Norfolk): Let's do it today.

Mr. Hanger: We're going to debate it today, to complete it today?

The Chairman: It's up to the subcommittee and the clerk and their researcher to determine that.

Mr. Knutson: It's just housekeeping.

Mr. Hanger: Yes, I know. That's why it's almost redundant here.

Mr. Jackson: Whatever you want to do. I thought we had to get witnesses. Could we get members of the department in? We might need. . .

The Chairman: Yes. All of that is up to the committee, and they determine whom they need to talk to in order to make—

Mr. Jackson: If we can get the department in, then maybe we can swing something.

Mr. Hanger: I'd be happy to meet until midnight.

Mr. Jackson: Right!

M. Nunez: Je comprends qu'il faut agir avec célérité, mais je ne voudrais pas non plus qu'on nous pousse, qu'on n'ait pas le temps d'aller manger, parce que ce n'est pas une façon adéquate, intelligente ni responsable de légiférer. Vous avez la majorité, et je ne voudrais pas qu'on nous dise aujourd'hui que ce sera le sous-comité qui va décider. Je vais m'opposer à ce qu'on a dit irresponsablement et trop rapidement.

[*Traduction*]

Mme Hayes: Témoins. Est-ce qu'on pourrait inclure cela dans le texte de la motion, afin de donner une ligne directrice officielle au comité?

La présidente: Revenons un peu en arrière. Il s'agit de deux témoins par organisme. C'est le comité qui détermine qui il veut voir comparaître. Pour ce qui est des budgets, les règles habituelles s'appliquent, à savoir que les budgets doivent être approuvés par le comité plénier avant qu'on puisse aller de l'avant. Nous avons notre budget, alors à moins qu'il s'agisse de déplacements, ces frais sont couverts.

Mme Hayes: Cela fait partie du budget global du comité?

La présidente: Oui.

M. Hanger (Calgary-Nord-Est): Je me demande pourquoi nous devons débattre de ce projet de loi en comité. Je pensais qu'il y avait essentiellement une entente à propos de ce projet de loi. De quoi s'agit-il exactement?

La présidente: Si j'ai bien compris, le projet de loi a été renvoyé au comité, il faut qu'il y ait consentement unanime. . .

M. Hanger: Il n'y avait pas consentement unanime en Chambre?

La présidente: . . .mais il n'y a pas eu consentement unanime, alors le projet de loi a été renvoyé à notre comité.

M. Hanger: Quand va-t-il être terminé? Quels sont les délais?

La présidente: Le ministre espère que ce sera terminé avant que la Chambre n'ajourne.

M. Hanger: Je ne serai pas là la semaine prochaine.

M. Knutson (Elgin—Norfolk): Faisons-le aujourd'hui.

M. Hanger: Nous allons le débattre aujourd'hui, le terminer aujourd'hui?

La présidente: C'est au sous-comité, au greffier et à leur attaché de recherche de prendre cette décision.

M. Knutson: Ce n'est qu'un projet de loi d'ordre administratif.

M. Hanger: Oui, je comprends. C'est pourquoi il est presque superflu de l'étudier en comité.

M. Jackson: C'est comme vous voulez. Je pensais qu'il fallait convoquer des témoins. Pourrait-on convoquer des représentants du ministère? Nous aurons peut-être besoin. . .

La présidente: Oui. Toutes ces décisions reviennent au comité, lequel décide à qui il doit parler afin de faire. . .

M. Jackson: Si les représentants du ministère peuvent venir, nous pourrions peut-être faire quelque chose.

M. Hanger: Je n'ai aucun inconvénient à poursuivre la réunion jusqu'à minuit.

M. Jackson: En effet!

Mr. Nunez: I understand we have to proceed rapidly, but I don't want us to be pushed either with no time to even go and eat, because that's not an adequate, intelligent or responsible way to legislate. You have the majority, and I don't want us to be told today that it will be the sub-committee who decides. I will oppose what was said irresponsibly and too quickly.

[*Text*]

The Chairman: Would anyone else like to speak for or against the motion that's before us? Mr. Assadourian.

Mr. Assadourian: My colleague is quite angry and accuses us of being irresponsible. We can only reflect what goes on in the House of Commons. That's how committees and subcommittees work. So we've got to get this thing over with and start a new project, a new beginning. So let's go with it and finish it. We can't sit down every five minutes and argue about something that just wastes time. Let's go.

Mr. Nunez: It's not a waste of time.

• 0950

The Chairman: Does anyone else wish to speak to the motion? All those in favour?

Mr. Jackson: This is not about how the committee is going to do its work. This is just the motion that—

The Chairman: This is on the motions that are on the report.

Mr. Assadourian: Motions a), b), c), d), and e).

The Chairman: Yes. All those in favour of the motion? All those opposed? No opposition and two absentions.

Motion agreed to

Mr. Assadourian: It's 9:50 a.m. We have to be in the House by 10 a.m. Will you give us a few minutes to be in the House by 10 a.m.?

The Chairman: Yes. The only other business on the agenda today is the consideration of our draft report. Given the shortage of time, it doesn't seem to make much sense to start with our draft report. We will meet again at 3:30 p.m. in this room.

Mr. Knutson: Before everyone leaves, why don't we schedule a meeting of the subcommittee for 1 p.m.?

The Chairman: The chair of the subcommittee can do that.

This meeting stands adjourned.

[*Translation*]

La présidente: Y a–t–il d'autres interventions pour ou contre la motion à l'étude? Monsieur Assadourian.

M. Assadourian: Mon collègue est en colère et nous accuse d'être irresponsables. Nous ne pouvons que refléter ce qui se passe à la Chambre des communes. Les comités et sous–comités fonctionnent ainsi. Il faut donc en finir avec ceci et commencer un nouveau projet, prendre un nouveau départ. Allons–y et finissons–en. On ne peut pas s'arrêter toutes les cinq minutes pour discutailler à propos de questions qui nous font perdre notre temps. Allons–y.

M. Nunez: Ce n'est pas une perte de temps.

La présidente: Y a–t–il d'autres interventions à propos de cette motion? Tous ceux qui sont pour?

M. Jackson: Il ne s'agit pas de la façon dont le comité va faire son travail. Ce n'est que la motion qui. . .

La présidente: Ce sont les motions qui figurent dans le rapport.

M. Assadourian: Les motions a), b), c), d), et e).

La présidente: Oui. Tous ceux qui sont en faveur de la motion? Tout ceux qui s'y opposent? Aucune opposition et deux abstentions.

La motion est adoptée

M. Assadourian: Il est 9h50. Nous devons être à la Chambre à 10 heures. Pouvez–vous nous accorder quelques minutes afin que nous puissions nous y rendre en temps voulu?

La présidente: Oui. Le seul autre point à l'ordre du jour est l'examen de l'ébauche de notre rapport. Étant donné que le temps presse, je crois qu'il est inutile de commencer cela. Nous nous réunirons à nouveau demain à 15h30 dans cette pièce.

M. Knutson: Avant que tout le monde ne parte, pourquoi ne pas prévoir une réunion du sous–comité à 13 heures?

La présidente: Le président du sous–comité peut faire cela.

La séance est levée.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid | Port payé

Lettermail | **Poste–lettre**

8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

C41
XC57
-m72

Government
Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 22

Thursday, June 16, 1994

Chairperson: Judy Bethel

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 22

Le jeudi 16 juin 1994

Présidente: Judy Bethel

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Citizenship and Immigration

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Citoyenneté et de l'immigration

RESPECTING:

In accordance with Standing Order 108(2) and the Committee's decision of Thursday, April 21st, 1994, a study of the Citizenship Act

Consideration of a draft report

INCLUDING:

The First Report to the House

CONCERNANT:

En conformité au paragraphe 2 de l'article 108 du Règlement et à la décision du Comité du jeudi 21 avril 1994, étude de la Loi sur la citoyenneté

Étude d'une ébauche de rapport

Y COMPRIS:

Le premier rapport à la Chambre

LIBRARY
FEB 2 3 1995
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON CITIZENSHIP AND IMMIGRATION

Chairperson: Judy Bethel

Vice–Chairmen: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Members

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Associate Members

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Présidente: Judy Bethel

Vice–présidents: Ovid Jackson
Osvaldo Nunez

Membres

Mark Assad
Sarkis Assadourian
John Bryden
Mary Clancy
Christiane Gagnon
Art Hanger
Sharon Hayes
Gar Knutson—(11)

Membres associés

Jay Hill
Simon de Jong
John Loney

(Quorum 6)

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes & Proceedings of the House of Commons of Monday, June 13, 1994.

Debate resumed on the motion of Mr. Marchi (Minister of Citizenship and Immigration), seconded by Mr. Chan (Secretary of State (Asia–Pacific)),—That Bill C–35, An Act to establish the Department of Citizenship and Immigration and to make consequential amendments to other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Citizenship and Immigration.

Debate continued.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, the Bill was read the second time and referred to the Standing Committee on Citizenship and Immigration.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès–verbaux de la Chambre des communes du lundi 13 juin 1994.

Le débat reprend sur la motion de M. Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration), appuyé par M. Chan (secrétaire d'État (Asie–Pacifique)),—Que le projet de loi C–35, Loi constituant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et modifiant certaines lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

Le débat se poursuit.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

REPORT TO THE HOUSE

Friday, June 17, 1994

The Standing Committee on Citizenship and Immigration has the honour to present its

FIRST REPORT

In accordance with its Order of Reference of Monday, June 13, 1994, your Committee has considered Bill C–35, An Act to establish the Department of Citizenship and Immigration and to make consequential amendments to other Act, and has agreed to report it with the following amendment.

Clause 5

Strike out lines 1 to 4 on page 2 and substituting the following therefor:

"5. The Minister, with the approval of the Governor in Council, may enter into agreements with any province, group of provinces or with any foreign"

A Copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 22 which includes this Report*) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 17 juin 1994

Le Comité permanent de la Citoyenneté et de l'immigration a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément à l'Ordre de renvoi du lundi 13 juin 1994, votre Comité a étudié le projet de loi C–35, Loi constituant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et modifiant certaines lois en conséquence, et a convenu d'en faire rapport avec la modification suivante :

Article 5

Retrancher les lignes 1 à 3, à la page 2, et les remplacer par ce qui suit :

« 5. Le ministre peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec une province ou un »

Un exemplaire des Procès–verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicule nº 22 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

La présidente,

JUDY BETHEL,

Chair.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 16, 1994
(40)

[*Text*]

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met *in camera* at 3:42 o'clock p.m. this day, in Room 307, West Block, the Vice–Chair, Ovid Jackson, presiding.

Members of the Committee present: Mark Assad, Sarkis Assadourian, John Bryden, Christiane Gagnon, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer.

In accordance with Standing Order 108(2) the Committee resumed consideration of the Citizenship Act Review. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, April 21st, 1994, Issue No. 6*)

The Committee proceeded to its consideration of the draft report.

At 4:05 o'clock p.m., the Chair took the Chair.

At 4:40 o'clock p.m., the Commiteee adjourned to the call of the Chair.

Patricia Steenberg

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAUX

LE JEUDI 16 JUIN 1994
(40)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit aujourd'hui à huis clos, à 15 h 42, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence d'Ovid Jackson (*vice–président*).

Membres du Comité présents: Mark Assad, Sarkis Assadourian, John Bryden, Christiane Gagnon, Ovid Jackson, Gar Knutson et Osvaldo Nunez.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend son examen de la Loi sur la citoyenneté. (*Voir les Procès–verbaux et témoignages du jeudi 21 avril 1994, fascicule nº 6*).

Le Comité entreprend l'examen de l'ébauche de son rapport.

À 16 h 05, le président occupe le fauteuil.

À 16 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Patricia Steenberg

EVENING SITTING
(41)

The Standing Committee on Citizenship and Immigration met at 6:50 o'clock p.m. this day, in Room 307, West Block, the Vice–Chair, Ovid Jackson, presiding.

Members of the Committee present: Sarkis Assadourian, Art Hanger, Ovid Jackson, Gar Knutson and Osvaldo Nunez.

Acting Members present: Eleni Bakapanos for Mark Assad, Don Boudria for Mary Clancy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Young, Research Officer. *From the Legislative Counsel Office:* Philippe Ducharme, Legislative Counsel.

In relation to the Committee's Order of Reference dated Monday, June 13, 1994, (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Thursday, June 13, 1994, Issue No. 22*) relating to Bill C–35, An Act to establish the Department of Citizenship and Immigration and to make consequential amendments to other Acts.

SÉANCE DU SOIR
(41)

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 18 h 50, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence d'Ovid Jackson (*vice–président*).

Membres du Comité présents: Sarkis Assadourian, Art Hanger, Ovid Jackson, Gar Knutson et Osvaldo Nunez.

Membres suppléants présents: Eleni Bakapanos remplace Mark Assad, Don Boudria remplace Mary Clancy.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Young, attachée de recherche. *Du Bureau des conseillers législatifs:* Philippe Ducharme, conseiller législatif.

Conformément à l'ordre de renvoi du Comité daté du lundi 13 juin 1994 (*voir Procès–verbaux et témoignages du jeudi 16 juin 1994, fascicule nº 22*) concernant le projet de loi C–35, Loi constituant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et modifiant d'autres lois en conséquence.

Pursuant to the motion agreed to by the Committee on Thursday, June 16, 1994 (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Thursday, June 16, 1994, Issue No. 22*), the Committee received the First Report of the Sub–Committee on Bill C–35, the Report was deemed adopted and the Chairman instructed to present it to the House.

At 7:05 o'clock p.m., the Committeee adjourned to the call of the Chair.

Bill Farrell

Committee Clerk

Conformément à la motion adoptée par le Comité le jeudi 16 juin 1994 (*voir Procès–verbaux et témoignages du jeudi 16 juin 1994, fascicule nº 22*), le Comité reçoit le premier rapport du Sous–comité sur le projet de loi C–35; le rapport est adopté et il est demandé au président de le présenter à la Chambre.

À 19 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffier de Comité

Bill Farrell

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, June 16, 1994

The subcommittee has the honour to present this report to the standing committee, with one amendment. It was moved by Mr. Nunez to clause 5.

Mr. Boudria: I move that the bill as amended by reported to the House.

Motion agreed to

The Chairman: Mr. Harder.

Mr. Harder: I know it's unusual, but I would like to just say thank you to the committee for dealing with this legislation so rapidly today. This legislation is important for many employees of this program in Canada and around the world so that we can settle their legal status as employees. I very much appreciate the work and the effort this afternoon to accomplish that.

The Chairman: A final word, Mr. Nunez.

M. Nunez: Je vous remercie de vous être déplacés et de nous avoir fourni quelques explications.

Le ministre nous a annoncé aujourd'hui qu'il allait déposer demain un projet de loi sur les activités criminelles. Je suis vraiment surpris qu'on n'ait reçu aucun appel, aucun *briefing*. Nous ne sommes pas du tout au courant. Auriez–vous une explication à nous donner, monsieur le sous–ministre?

M. Harder: Je pense qu'il y aura un *briefing* demain matin sur ce projet de loi.

M. Nunez: À quelle heure et où?

M. Harder: Pouvez–vous demander à votre bureau? M. Bruce Murdock est ici et il a organisé cette réunion avec votre bureau.

M. Nunez: Parfait. Merci.

The Chairman: Members, I appreciate all your hard work and cooperation.

This meeting is adjourned.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 16 juin 1994

Le sous–comité a l'honneur de présenter son rapport au Comité permanent, avec un amendement. Cet amendement a été proposé par M. Nunez, à l'article 5.

M. Boudria: Je propose que nous fassions rapport du projet de loi modifié à la Chambre.

La motion est adoptée

Le président: Monsieur Harder.

M. Harder: Je sais que c'est inhabituel, mais j'aimerais simplement remercier le Comité d'avoir traité ce projet de loi aussi rapidement aujourd'hui. Cette loi est importante pour de nombreux employés de ce programme au Canada et ailleurs dans le monde, car il permet de leur conférer le statut légal d'employé. J'apprécie beaucoup le travail qui a été fait par vous tous ici cet après–midi et les efforts que vous avez déployés, qui ont permis l'atteinte de cet objectif.

Le président: Vous avez le mot de la fin, monsieur Nunez.

Mr. Nunez: I want to thank you for having come and for having provided us with some explanations.

The minister announced today that he would be tabling a bill tomorrow on criminal activities. I'm quite surprised that there were no briefings, no calls. They don't keep us informed at all. Can you explain this, Deputy Minister?

Mr. Harder: I believe there will be a briefing tomorrow morning on that bill.

Mr. Nunez: At what time, and where?

Mr. Harder: Could you ask your office? Mr. Bruce Murdock is here and he organized that meeting with your office.

Mr. Nunez: Fine, then. Thank you.

Le président: Chers collègues, je vous remercie de votre coopération, ainsi que de tout le travail que vous avez abattu.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

2632 16

JUL 5 1995